This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 076474822

Digitized by Google

5001
.329
v.14

Library of

Princeton University.

Google

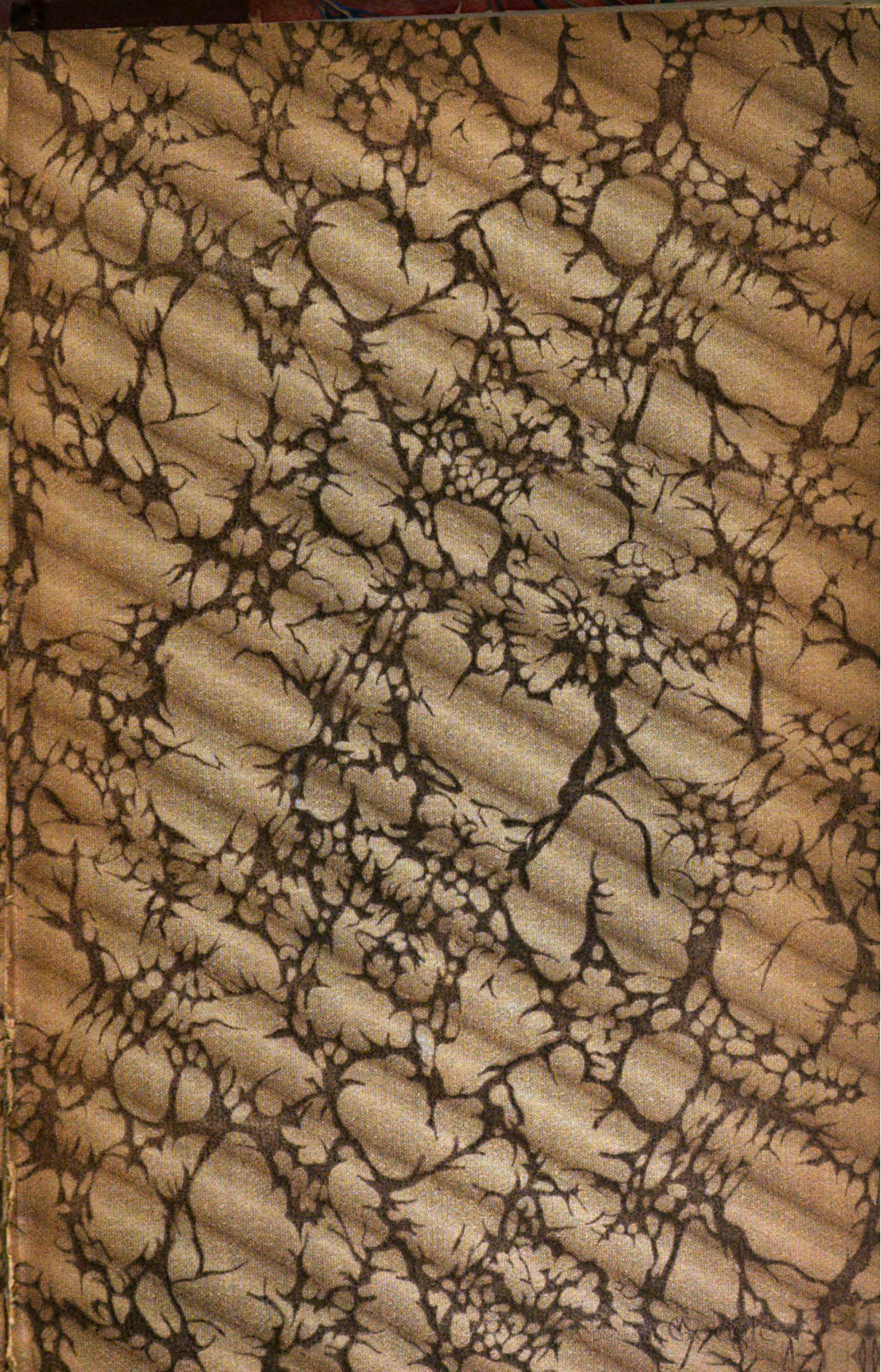

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDES FRANCISCAINES

REVUE MENSUELLE

TOME XIV. — JUILLET-DÉCEMBRE 1905

MAISON SAINT-ROCH
COUVIN, PROVINCE DE NAMUR (BELGIQUE)

—

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

BRUXELLES, 52, r. de la Montagne | PARIS, 30, rue Saint-Sulpice
LILLE, 41, rue du Metz | ROME, Piazza Grazioli, Palaz. Doria

—

LIBRAIRIE Vve CH. POUSSIELGUE
PARIS, 15, RUE CASSETTE

Digitized by Google

5001
.329
v.14
(1905)

Digitized by Google

CONCORDAT OU SÉPARATION.

Nous venions de lire, Monsieur le Curé et moi, le petit volume de M. Noblemaire intitulé : *Concordat ou Séparation*, et deux ou trois tracts que j'avais apportés. — Vous avez travaillé plus que vous ne deviez, me crie tout à coup M. le Curé en entr'ouvrant la porte de ma chambre. Vous êtes venu ici pour vous reposer et pour respirer l'air de votre enfance. N'est-ce pas que le mistral le vanne et le tamise admirablement ? Allons, venez donc. Vous serez content, j'en suis sûr, de revoir votre vieille chapelle de saint Ser. — Ah ! mon vieux saint Ser, m'écriai-je à mon tour, il est encore debout ! Et le petit ermitage est encore debout aussi ? — Oui, me répond M. le Curé, tout cela est encore debout; mais tout cela se délabre de plus en plus, et mes paysans, devenus libres penseurs, ne sont pas disposés à le réparer. Mais venez nous allons voir tout cela.

Nous quittons là-dessus le presbytère, et nous prenons le chemin qui conduit à la chapelle de saint Ser. Le temps était magnifique, la nature superbe. Elle venait de revêtir sa robe vert tendre et de mettre sur ses lèvres son sourire printanier, ce sourire qui lui donne tant de fraîcheur et de grâce. Nos yeux buvaient ce sourire, nos poumons aspiraient cette fraîcheur. A mesure que nous approchions de la chapelle, les thyms, les seringuats, les genets qui foisonnent sur les flancs de la colline où elle est bâtie, nous envoyaient leurs parfums. Sourire, grâce, fraîcheur, parfums, charme et séduction de cette incomparable enchanteresse, avec quelle douceur et quelle force vous nous apportez le nom de Dieu! Jusqu'où poussent-ils la stupidité ou la malice les hommes qui ne veulent pas lire, sur les pages de ce grand livre ouvert qu'est la nature, le nom de son Créateur !

Tout en humant l'air et en jouissant du magique spectacle que nous avions sous les yeux, nous échangions dans une causerie

503316

Digitized by Google

intime, M. le Curé et moi, les idées que la lecture nous avait suggérées. Mon excellent curé n'avait jamais desservi que des paroisses de campagne; il était par suite demeuré assez étranger au mouvement contemporain des idées. J'habitais depuis longtemps les villes; j'avais traversé bien des fois Paris. Les circonstances m'avaient même contraint de vivre quelque temps à l'étranger. Aussi avait-il pour moi une grande déférence, une déférence que mes faibles mérites ne méritaient pas. Il joignait même à cette déférence une confiance, bien exagérée encore, en mes lumières et en mon jugement.

Cette confiance le porta à me demander tout à coup : « Mais enfin, pensez-vous que nous en viendrons à cette séparation dont on parle tant ? Je n'ai cessé, dès mon enfance, d'entendre dire qu'un lien indissoluble unissait l'Église et la France, qu'elles étaient faites l'une pour l'autre, qu'elles ne pouvaient même vivre l'une sans l'autre. Et elles viendraient à se séparer, à ne plus se connaître ! Je ne puis me faire à cette idée.

— Mon cher curé, lui répondis-je, peut-être a-t-on exagéré la nature et la solidité des liens qui unissent l'Église et la France. On a dit, on a écrit, on a prêché bien des choses sur la France, sur sa mission divine, sur son rôle parmi les nations catholiques, sur la solidarité qui existe entre ses destinées temporelles et celles de l'Église. Toutes ces choses sont-elles vraies ? Ont-elles un fondement dans l'Écriture, dans la tradition, dans les enseignements certains des Souverains Pontifes, dans les leçons incontestées de l'histoire ? Je me suis posé bien des fois cette question, et je n'ai jamais pu lui trouver une réponse qui m'ait satisfait pleinement. Et puis admettons cette mission divine, ces liens qui unissent l'Église et la France, un peuple ne peut-il pas manquer à sa mission et la perdre ? Ne peut-il défaire sa destinée et changer sa voie ? L'exemple du peuple juif est là pour nous montrer qu'il en peut être ainsi.

L'illustre Joseph de Maistre n'a-t-il pas été avec ses *Considérations sur la France* un des propagateurs principaux des idées que vous exprimiez sur la mission et les destinées de notre pays? Vous savez combien il a influé sur les catholiques du XIXe siècle. Son esprit d'une si large envergure, sa manière d'écrire si originale, si aristocratique, son ton de temps en temps prophétique ont ébloui, et avec raison, les esprits et les ont inclinés à voir en lui un vrai voyant. Dans son ouvrage sur le problème du temps

Digitized by Google

présent, Mgr Delassus ne cesse encore de le citer; il le tient pour un oracle. Or, Joseph de Maistre n'est pas un voyant. Ses pronostics sur les États-Unis, sur la conversion de l'Angleterre, sur la Turquie en sont la preuve évidente. Mon cher curé, la liberté joue un rôle trop considérable dans la direction des événements pour qu'il soit donné à un homme, si grand que soit son génie, de prévoir avec quelque certitude. Il n'y a de vrais voyants que les hommes auxquels Dieu daigne communiquer des lumières spéciales.

Mais laissons cela. Ce n'est pas là-dessus que vous m'interrogez. Vous voulez connaître mon opinion sur la séparation. Je veux bien vous la donner, mon cher curé, et avec la franche ouverture qui convient à votre amitié. Mais d'abord, laissez-moi vous le dire. J'y tiens. Cette opinion n'engage que ma responsabilité personnelle et nullement celle de l'habit que je porte. Bien qu'appartenant au même institut, nous n'avons pas tous sur cette question les mêmes idées, et sur ce point comme sur tous les sujets librement discutés entre catholiques, l'ordre nous laisse une initiative complète. Ai-je besoin aussi de l'ajouter? La solution que donneront à cette grave et redoutable question les maîtres auxquels Notre-Seigneur nous a confiés, et en particulier le maître suprême, sera la mienne.

Je l'avoue. Je n'éprouve pas une sympathie très grande pour plusieurs de ces maîtres. Je les trouve fort terrestres, je leur trouve l'échine trop souple, je trouve qu'ils serrent trop facilement la main des sectaires impies et haineux qui nous gouvernent, qu'ils ont trop peu de fierté chrétienne, et qu'ils inclinent trop facilement la dignité de leur baptême et de leur onction devant les chevaliers de l'équerre et du triangle, que les caprices du suffrage universel ont portés au pouvoir. Mais je me souviens des paroles de Notre-Seigneur dans le Saint Évangile : *Super cathedram Moysi sederunt.* Je l'espère de la grâce divine. Je ne pousserai pas la prétention jusqu'à me croire des lumières plus abondantes et plus sures que les leurs. Je ne serai pas un opposant.

Ceci posé et entendu, je vous donne mon opinion. Je suis, mon cher curé, de ceux qui pensent que la séparation de l'Église et de l'État est dans la logique des choses, qu'elle est dès lors inévitable. Mais d'abord entendons-nous sur ces mots *dans la logique des choses.* Je le sais : en thèse absolue un catholique ne peut pas demander la séparation de l'Église et de l'État. Cette séparation

Digitized by Google

est contraire aux principes de la foi chrétienne. Les souverains Pontifes n'ont cessé de le proclamer. Léon XIII y est revenu plusieurs fois, comme s'il avait à cœur d'affirmer cette doctrine, et de l'opposer aux thèses libérales qui la combattent et que notre siècle a multipliées. Les deux pouvoirs, le pouvoir religieux et le pouvoir civil, doivent vivre unis. Une concorde amicale et même fraternelle doit régner entre eux. Le corps et l'âme doivent demeurer unis sous peine de mort, ainsi l'Église et l'État doivent-ils demeurer unis à leur tour sinon sous peine de mort, au moins sous peine de graves dommages pour l'un et pour l'autre. La séparation, une ignorance mutuelle, une absence presque complète de rapports est donc un état violent, contraire à la fois aux enseignements de l'Évangile et à la nature des deux pouvoirs. La loi naturelle elle-même, en établissant la nécessité d'un culte social, proclame la nécessité de l'union entre l'Église et l'État et condamne la séparation.

Lorsque je parle de la logique des choses, j'entends donc parler uniquement de cette logique qui découle des événements contingents, des circonstances particulières où se trouvent les États, des dispositions et des passions des hommes. Or à ce point de vue la séparation est certainement dans la logique des choses. Un concordat suppose entre les gouvernements qui le concluent une certaine estime mutuelle ; il les suppose animés de la conviction qu'ils ont des droits réciproques. Un concordat avec l'Église suppose un gouvernement qui croit à la divinité de la religion catholique, aux droits qu'elle tient de son divin fondateur, aux biens sans nombre qu'elle procure à la société. Il suppose un gouvernement qui voit au moins en elle une institution très respectable, un des appuis les plus fermes de l'État, et qui par suite tient à lui accorder les égards qu'elle mérite, et à conserver avec elle des rapports dignes et harmonieux. N'est-ce pas ainsi que vous concevez les choses, vous aussi, Monsieur le curé? Supprimez dans le gouvernement ces dispositions, un concordat ne me paraît plus possible.

Or vous savez où nous en sommes. Nous avons affaire à un pouvoir matérialiste et athée, à un pouvoir qui non seulement ne croit ni à la divinité de la religion catholique ni à ses bienfaits, mais qui la tient pour une institution néfaste, un obstacle au progrès, une ennemie de notre constitution, et qui par suite est animé pour elle d'une très grande défiance, plus que cela, d'une très grande haine.

Digitized by Google

Notre pouvoir ne veut pas de l'intervention du Souverain Pontife. C'est un souverain étranger et qui n'a pas à s'occuper de nos affaires intérieures. Notre pouvoir est persuadé qu'il ne vivra jamais en bonne intelligence avec l'Église, que les catholiques ne seront jamais de vrais et sincères républicains. Et en cela, disons-le sans hésiter, il a raison. Avec un pouvoir libre penseur, athée, franc-maçon, l'Église catholique ne vivra jamais en bonne intelligence. Avec un gouvernement qui se croit tous les droits, qui ne cesse d'invoquer la suprématie du pouvoir civil, et qui entend par cette suprématie la négation des droits de l'Église, sa soumission complète aux volontés quelles qu'elles soient de l'État, la bonne intelligence est-elle possible? Des causes de désaccord, de mésintelligence, ne surgiront-elles pas sans cesse? On se contraindra, on tâchera de maîtriser le naturel ; l'accord durera ainsi un certain temps. Mais le poète l'a dit : « *Naturam expelles furca tamen usque recurret.* » Vous aurez beau chasser le naturel, il se jouera de vos efforts, il reviendra et avec lui reviendront les causes de désordre, de discussion et de querelle.

L'accord entre l'Église et ce gouvernement ne peut exister qu'à une condition. Ai-je besoin de définir cette condition? Que le clergé se taise complètement, qu'il subisse sans la moindre résistance, même passive, les lois les plus oppressives et les plus opposées à ses principes et à ses droits, qu'il tienne M. Dumay pour le patriarche de l'Église de France et pour le procureur du S. Synode français. Je ne sais si le clergé français est disposé à pousser, disons le mot, jusqu'à ce degré d'abjection, la soumission au pouvoir civil. Pour son honneur je veux croire qu'il n'en est rien. Aussi je conclus ; la séparation est dans la logique des choses et elle aura lieu. De nouvelles concessions, de nouveaux sacrifices de la part du clergé pourront la retarder. Mais elle aura lieu. Seul un changement dans la forme du gouvernement pourrait lui fermer la voie d'une manière définitive. Mais à quand ce changement? Peut-on même raisonnablement l'espérer au moins d'ici longtemps?

M. le Curé m'écoutait avec une vive attention. — Mais, observa-t-il ici timidement, ne chargez-vous pas trop les hommes qui détiennent le pouvoir? Et n'avez-vous pas poussé trop au noir leur portrait?

— Mon très cher curé, je ne puis pas le nier, je déteste ces hommes. Lorsque je songe aux principes qu'ils soutenaient sous l'em-

Digitized by Google

pire alors qu'ils étaient dans l'opposition, et aux principes qu'ils soutiennent depuis que nos malheurs leur ont permis de saisir le pouvoir, je me sens animé pour eux du plus profond mépris. Or le mépris, la haine aveuglent. Peut-être m'ont-ils aveuglé tant soit peu, et m'ont-ils porté à forcer les couleurs. Vous me dites que je les ai forcées. Je vous crois. Mais avouez-le à votre tour : il est un principe qui leur appartient incontestablement, ils l'étalent à tout propos, le principe de la suprématie du pouvoir civil. Or vous êtes contraint d'en convenir : tel qu'ils l'entendent, ce principe conduit à la séparation ou à l'asservissement du clergé. Cet asservissement vous n'en voulez pas ; il n'aura pas lieu, dites-vous de plus avec moi. Reste donc la séparation.

— Je comprends vos raisons, observa de nouveau M. le curé. Mais convenez-en aussi de votre côté : les peuples ne sont pas toujours logiques. Ne puis-je même pas dire : rien de plus illogique qu'un peuple ? Ouvrez les yeux. Voilà 25 ans que nous marchons ainsi en dehors de la logique, et que nous demeurons tant bien que mal unis. Ne pourrions-nous pas ainsi marcher cahin caha de longues années encore ? J'ai de la peine à me persuader qu'il en sera autrement.

— C'est vrai, Monsieur le curé, les peuples ne sont pas toujours logiques ; mais ils le sont de temps en temps. Qui vous dit que dans le cas présent notre peuple ne le sera pas ? Je crois, moi, qu'il le sera. Ne l'avez-vous pas remarqué en effet ? Lorsqu'ils n'ont pas été logiques, les peuples ont été arrêtés par des motifs dont ils ne se rendaient peut-être pas toujours compte, mais qui n'en exerçaient pas moins sur eux leur empire. Ils craignaient pour leurs intérêts temporels, leurs propriétés ; les partis violents les effrayaient. Ils tremblaient une autre fois devant une guerre, devant une calamité. Une autre fois c'était une passion plus forte qui les saisissait et les jetait dans un autre courant, ou encore un abîme auquel ils n'avaient pas songé et qui leur apparaissait tout à coup. Mais où donc est l'abîme, où le motif qui pourrait arrêter, passez-moi le mot, les gaillards qui détiennent la France et triompher de leur manie antireligieuse ? Je ne le vois pas. Et vous, Monsieur le curé, le voyez-vous ?

Tenez, pour mieux apprécier la question, quelques mots encore de cette logique des choses sur laquelle je me suis appuyé. La séparation, mon cher curé, est dans la vraie tradition du parti républicain ; elle a toujours fait partie de son programme ; elle

Digitized by Google

en fait encore partie. Jusqu'à présent sans doute ce parti n'a pas jugé opportun d'en venir à la réalisation de cette fraction de son programme. Mais vous savez que les traditions pèsent très fortement sur un parti et finissent par l'entraîner.

La séparation est dans la logique de cet esprit laïque qui circule partout aujourd'hui, et exige absolument la désunion des deux pouvoirs, du pouvoir civil et du pouvoir religieux.

Elle est dans la diminution si grande de la foi catholique au sein de notre peuple. Un peuple dont la foi est si faible peut-il attacher une grande importance à l'union de l'Église et de l'État? Peut-il mettre beaucoup de cœur à maintenir cette union ?

Elle est presque forcément dans la condition d'un gouvernement qui veut garder en religion une neutralité complète. Elle est dans la difficulté de maintenir l'accord entre l'Église et un gouvernement libre penseur. Ce gouvernement ne sera-t-il pas toujours porté à ne tenir aucun compte des droits même les plus légitimes de l'Église, à être jaloux de son influence morale, à exiger du clergé un silence complet sur les lois qu'il portera, si impies que soient ces lois ? Voyez le silence que déjà garde le clergé. De combien de choses ne parle-t-il plus ? Mais un moment arrive où ce silence devient trop lourd, où le sentiment des responsabilités sacerdotales crie plus fort, où il éclate et casse les vitres.

La séparation est surtout dans les vues et le programme de la franc-maçonnerie. Nous sommes en franc-maçonnerie, a dit une voix épiscopale, et elle a dit vrai, n'est-ce pas, Monsieur le curé? Mais si nous sommes en franc-maçonnerie, si nous sommes courbés sous le joug des loges, nous devons-nous résigner à en subir les volontés et les aspirations.

La séparation est également dans les désirs secrets d'un grand nombre de catholiques. Déjà sous la Restauration, l'école de Lamennais la revendiquait. Sous l'empire le parti libéral catholique en avait fait un des articles de son programme. Vous vous souvenez de ce qu'on a appelé le manifeste de Nancy. Aujourd'hui fatigués et exaspérés de la manière dont nos gouvernants en usent avec l'Église, un grand nombre de catholiques la souhaitent. Nous serions assurés d'une séparation loyale et honnête, un beaucoup plus grand nombre encore l'accepterait de grand cœur. Vous avez entendu M. l'abbé Gayraud, vous avez lu Mgr Delamaire.

Digitized by Google

Je vous le demande. Une séparation à laquelle poussent tant de causes diverses n'est-elle pas dans la logique ? Tôt ou tard ne l'aurons-nous pas ? Voyons, Monsieur le curé, connaissez-vous quelque chose qui puisse l'empêcher ?

— Mais on a parlé beaucoup de la peur de l'électeur, des divisions qui existent entre les républicains sur cette question, des difficultés que présente en France la rédaction d'une loi de séparation difficultés si grandes qu'on n'arriverait pas à en triompher. Vous êtes au courant plus que moi de ces opinions et de ces bruits.

— Oui, la peur de l'électeur, la peur d'un changement dans ses votes, ce qui a retenu jusqu'à présent nos législateurs. M. Paul Bert dans son fameux rapport n'invoquait pas d'autre raison pour combattre la séparation. Le peuple français n'est pas dévot ; mais il a des traditions, des habitudes et des usages catholiques ; il tient à ces traditions. Il ne manque même pas totalement de foi, puisqu'il demande en grande majorité un prêtre au moment de la mort. Une séparation qui contrarierait ces habitudes ne l'offusquerait-elle pas vivement et ne changerait-elle pas ses votes ? Ainsi ont raisonné jusqu'à présent nos députés.

Mais devons-nous compter toujours sur l'efficacité de ce motif ? Je suppose que la chambre actuelle renvoie à la nouvelle législature la solution de cette question de la séparation. Les électeurs de 1906 auxquels cette question sera proposée en verront-ils la gravité et en subiront-ils fortement l'influence ? A mon avis, non. Croire qu'avant d'avoir vu, senti et touché du doigt les conséquences de la séparation, avant d'en avoir fait l'expérience, les électeurs modifieront leur vote, c'est, à mon avis, se leurrer soi-même ; rien n'autorise cette croyance. Voyons, disséquons cette question des électeurs.

En ce moment la grande majorité des électeurs des villes est acquise à la cause anticatholique. La perspective de la séparation ne les en détachera pas. Seuls, des événements très considérables, et par suite impossibles à prévoir, pourraient les ramener à une plus saine appréciation des choses. Jusqu'à présent l'électeur des campagnes a suivi en grande majorité le député radical. Il le suivra, je crois, encore. Et d'abord la grande majorité des électeurs de nos campagnes ne fréquente pas l'église. Pouvez-vous intéresser sérieusement à la cause de l'Église un homme qui n'y met jamais les pieds ? Et puis à moins qu'il ne soit vraiment pratiquant, et même encore lorsqu'il l'est, le paysan français

Digitized by Google

porte au cœur je ne sais quelle défiance vis à vis de son curé, je ne sais quelle antipathie pour lui. Le curé est le représentant des idées divines ; sa vue rappelle instinctivement des préceptes et des devoirs qui contrarient la nature ; ajoutez quelquefois à ce motif les défauts personnels du curé. Que les députés radicaux sachent exploiter ces diverses causes de défiance, et ils le savent. Qu'ils sachent répéter habilement aux paysans : nous n'en voulons pas à la religion, nous demandons uniquement aux curés de ne pas se mêler de politique ; à cette condition nous les respecterons toujours. Qu'ils leur tendent ensuite la main et leur rendent quelques petits services, ils les entraîneront encore.

A mon humble avis tant que les campagnards ne toucheront pas du doigt les funestes effets de la séparation, tant qu'ils ne verront pas leur église fermée, leur paroisse privée de curé, ils ne croiront pas qu'on en veut à la religion.

Je pourrais vous citer à ce sujet, Monsieur le curé, des faits qui vous renverseraient. Tenez, un seulement. Je dînais chez un curé de ville, le jour de sa fête patronale. J'avais pour voisin de table un des fabriciens de la paroisse, un jardinier en grand, homme riche, en vue, influent. Le croiriez-vous ? Voilà cet homme qui m'entreprend l'éloge de son député. Or son député, P. G., est un impie déclaré ; il ne fait pas baptiser ses enfants et n'omet aucun des votes hostiles au clergé. Un marguillier, me disais-je en moi-même, qui s'approche des sacrements à Pâques et qui en est là !

J'essayais de l'éclairer. Je lui rappelais les votes abominables de ce député. Je ne pus le convaincre. Oui, me répondait-il timidement, cela est vrai. Mais il est si bon ! Il ne manque jamais de venir me voir à son arrivée de Paris. Il venait le voir, et c'était là ce qui décidait de son vote. N'est-ce pas navrant ? Or l'homme dont je vous parle est légion. Vous le voyez, Monsieur le curé, nous ne devons pas trop compter en ce moment sur l'action des électeurs. La suppression de plus de 15,000 écoles libres les a-t-elle vivement remués ?

Si la séparation n'est pas votée pendant cette législature, les députés anti-catholiques pourront se représenter avec confiance. Leurs trucs, leur savoir-faire leur gagneront encore les électeurs. Leurs intérêts matériels sérieusement menacés, voilà à mon avis la seule chose qui puisse secouer ces électeurs et les pousser sur une autre voie. On dit qu'aux dernières élections générales l'écart entre le parti radical et irréligieux et le parti modéré et conser-

Digitized by Google

vateur avait été très faible. Je veux bien l'admettre, mais je voudrais sérieusement examiner de quoi se composait le parti conservateur et modéré. Peut-être après la séparation verrons-nous un changement. Le paysan, s'il ne retrouve plus son église, s'il ne trouve plus de curé à sa portée pour le baptiser, le marier et l'enterrer, ouvrira peut-être les yeux et changera peut-être la couleur de ses votes.

M. le curé sursauta — Mais, s'écria-t-il, vous dites *peut-être*. Vous n'êtes donc pas certain qu'il en sera ainsi. Comment! la séparation de l'Église et de l'État, les conséquences déplorables qui en résulteront ne retourneraient pas nos campagnes! Mais où donc en est notre France?

— Cher Monsieur le curé, voyons, de bonne foi, la séparation de l'Église et de l'État va-t-elle mettre sans dessus-dessous votre paroisse de Malpague? Va-t-elle remuer fortement vos paysans? Leur église sera fermée. Les quelques dévotes que vous avez encore pousseront des gémissements. Quelques hommes raisonnables diront : Mais pourquoi ne nous donne-t-on plus de curé? Ce sera tout. Le reste se montrera assez indifférent, et s'habituera peu à peu, plus vite que vous ne croyez, à cette privation, et s'il leur faut ouvrir leur bourse pour avoir un curé, vous verrez avec quelle férocité ils en serreront les cordons. Vous êtes de mon avis, n'est-ce pas, Monsieur le curé? Vous voudriez bien penser autrement. C'est le cœur serré que vous vous rangez à ma manière de voir. Mais comment résister à l'évidence? Or de combien de paroisses ne peut-on pas dire ce que je viens de dire de Malpague, ma chère paroisse de naissance? Je l'ai connue bonne chrétienne, et la voilà devenue si indifférente, si mauvaise même!

Une réflexion encore à ce propos. La laïcisation des hôpitaux, cette abomination que notre neutralité a inventée! Des hommes en grand nombre condamnés parce qu'ils sont pauvres à mourir en chiens! Connaissez-vous un crime aussi monstrueux et qui crie davantage vengeance? Or ne le dirait-on pas? Nous voilà habitués à cette horreur. Plus de protestations, plus de cris, plus d'indignation. Le silence, le silence de l'habitude. Ah! que ce silence donne à réfléchir! N'est-ce pas le silence qui va planer à son tour sur les conséquences de la séparation?

Vous m'avez parlé, Monsieur le curé, des difficultés que présente la rédaction de la loi de séparation. Ces difficultés sont très grandes en effet. Les débats de la chambre en sont la preuve.

Digitized by Google

Mais de là à conclure au découragement de notre bloc et au rejet du projet, il y a loin. Ne sont-ils pas venus à bout de leur projet de loi contre les congrégations, malgré les difficultés considérables qu'il offrait lui aussi? Monsieur le curé, ne l'oubliez jamais : la séparation est dans le programme de la franc-maçonnerie; d'une manière ou de l'autre, elle l'imposera.

Nous commencions à apercevoir la petite chapelle. Les genets plus nombreux étalaient avec profusion leurs fleurs d'or, et répandaient en plus grande abondance leur parfum si suave. Nous nous mettons à genoux selon l'usage et nous récitons une prière. La montée à partir de cet endroit devient plus raide. — Vous n'êtes pas essoufflé? me demande M. le curé. Nous allons ralentir un peu le pas. Il ne faut pas que nous arrivions en sueur dans la chapelle. Vous le savez, elle est bien fraîche. Puis revenant à la question qui nous avait occupés jusqu'à ce moment : tout de même, me dit-il avec émotion, cette pauvre France, cette France si catholique, sera-t-il dit que je la verrai séparée de l'Église? Le bon Dieu va-t-il permettre ce crime? Ne va-t-il pas être touché des prières si nombreuses et si ferventes qu'on lui adresse? Et il avait, le cher curé, les larmes aux yeux.

— Mais, mon bon et cher curé, lui dis-je, le bon Dieu doit-il faire un miracle? Si les Français ne veulent pas réfléchir et user de leur raison, s'ils ne veulent pas écouter leurs évêques et leurs prêtres, que peut faire le bon Dieu? Mais voilà! pour un certain nombre de nos compatriotes, la France a droit à des interventions divines spéciales. Ce droit, elle le tient de son passé et de son rôle. Elle est la sentinelle de l'Église, son épée, son bouclier, la propagatrice la plus active de son Évangile. Qui la remplacera dans cette mission de première puissance catholique? Le bon Dieu ne peut se passer d'elle ; il lui doit par suite une protection spéciale.

Mais dans quel texte est-il inscrit que Dieu a besoin de la France? Dieu n'a besoin de personne et nous ignorons absolument ses desseins. Mon Dieu! qu'on cesse donc enfin de lui dicter sa conduite. La France est une propagatrice active de l'Évangile ; elle est aussi la propagatrice active des doctrines les plus insensées. Le monde latin est empoisonné depuis deux siècles par le venin qu'elle lui verse. Tenez, mon cher curé, au risque de contrarier vivement votre cœur, je vais vous dire de grosses choses, des choses très grosses, de vraies énormités.

Digitized by Google

C'était à Rome au congrès marial, si je ne me trompe. Un religieux italien, le P. Lepidi, je crois, prononça ces mots dans une des réunions privées du congrès : « En France la foi catholique n'est plus qu'un objet de musée historique. » Ce furent de la part des Français présents des protestations bruyantes. Mais en général la presse applaudit à la parole du P. Lepidi et en revendiqua la vérité.

Je me trouvais dans un voyage à Franzesfeste en Autriche. J'y rencontrai un Père Jésuite qui avait vécu longtemps en France. Il avait gardé un excellent souvenir du séjour qu'il y avait fait dans les maisons de son Ordre. Nos Pères français m'ont fait beaucoup de bien, me disait-il. Mais en France, ajoutait-il, il n'y a plus de foi, plus de foi du tout.

Vous avez dans ces deux traits l'opinion de l'étranger sur l'état religieux de la France. Vous souffrez de cette opinion, mon cher curé. J'en souffre, moi aussi. Oh ! que j'en ai souffert cruellement lorsque je me trouvais à l'étranger. Mais, avouons-le, n'est-elle pas juste ? La foi, la vraie foi, la France l'a-t-elle encore ? Dans sa grande majorité, non. Nous avons vécu trop longtemps de ces phrases, j'allais dire de ces clichés : La catholique France ! La grande nation catholique ! Il y a en France 36 millions de catholiques ! Combien de fois le bon Mgr Freppel ne nous a-t-il pas servi lui-même cette phrase à la tribune !

Si on veut dire qu'il y a en France 36 millions de personnes baptisées, on a raison, mais 36 millions de vrais catholiques, non. De bonne foi peut-on compter comme catholiques des hommes qui ne participent plus à la vie catholique et n'en pratiquent à peu près plus un seul acte ? Ils veulent se marier à l'église et recevoir un prêtre au moment de leur mort. C'est vrai. Un lumignon de foi non encore éteint ! Peut-être ce flambeau si faible sera-t-il la source de leur salut éternel ! Mais au point de vue qui nous occupe, quelle force sociale sérieuse peut nous apporter une foi aussi morte ?

Lorsque j'étais sur les bords du Rhin, en Tyrol, je voyais à l'église, aux messes, aux vêpres, autant d'hommes que de femmes, les hommes leur livre à la main, suivant attentivement les cérémonies et récitant dévotement leurs prières. Des larmes venaient quelquefois mouiller mes yeux. Ah ! m'écriai-je, le cœur ému, je me trouve dans un pays sincèrement catholique. Le curé de la paroisse que j'habitais en Hollande, se plaignait vivement de son

Digitized by Google

bourgmestre. Vous ne devineriez pas le motif de sa plainte! Ce bourgmestre ne communiait que deux fois l'année. Il ne donnait donc pas le bon exemple à ses administrés. Si votre maire venait communier à Pâques et à Noël, mon Dieu! mon cher curé, quels cris ne monteraient pas vers le ciel de vos lèvres! Mais la confession et la communion combien parmi nos hommes les connaissent-ils encore?

Aussi devons-nous avoir le courage de l'avouer. Vrais catholiques, nous ne sommes plus en France qu'une minorité. Vraie nation catholique, la France ne l'est plus. La plus grande partie de sa population est baptisée; elle a gardé de son vieux passé des habitudes catholiques, quelque chose de catholique dans sa mentalité. Mais on ne peut pas appeler vraiment catholique une nation où l'immense majorité des hommes ne connaît à peu près plus rien de la vie catholique.

Un jour arrivera-t-il où de nouveau on pourra dire d'elle: La France catholique, la grande nation catholique? C'est le secret de Dieu. Je ne vois pas d'autre réponse à cette question. Les uns me disent: Ce jour reviendra certainement, il n'est même pas éloigné. Son passé est là qui garantit ce retour; Jeanne d'Arc, Paray-le-Monial, Lourdes sont là. Que savent-ils de l'avenir, ces prédicateurs d'espérance? Les autres me disent: elle a avalé une trop grande quantité de poison. Voilà cent cinquante ans que le poison coule et coule dans ses veines, à doses sans doute diverses, mais sans cesser jamais de couler. Il n'est pas de tempérament qui pût résister à cette masse de matières vénéneuses. Que savent-ils à leur tour de l'avenir, ces prédicateurs de désespérance? Laissons donc à Dieu l'avenir, il s'en est réservé la connaissance, et occupons-nous du présent pour l'employer à la gloire de Dieu, aux intérêts de nos âmes et par suite aux intérêts de notre patrie.

Or pour le moment, le fait crèverait les yeux les plus prévenus; nous, vrais catholiques, nous ne sommes en France qu'une minorité, peut-être même une grande minorité. Les minorités, lorsqu'elles sont actives, dévouées, unies, peuvent exercer une influence sérieuse; elles peuvent obtenir qu'on respecte leurs droits et qu'on ne les foule pas aux pieds. Le centre allemand nous l'a montré dans sa lutte contre le Culturkampf. Il n'était qu'une minorité, lui aussi. Il a pu cependant forcer le chancelier de fer à capituler. Ce bonheur l'obtiendrons-nous à notre tour? Notre minorité va-t-elle amener à composition les hommes qui

Digitized by Google

nous gouvernent ? Elle le peut ; c'est ma conviction. Elle ne paraît pas malheureusement aussi unie que l'était la minorité allemande. En Allemagne, clergé, députés, fidèles formaient pour ainsi dire une seule et même personne. Identité parfaite des vues, union parfaite des volontés, *cor unum et anima una.* Aucune cause sérieuse de division, aucune dispute sur la forme du gouvernement. Nous sommes en France divisés sur un grand nombre de points. Que de fois n'a-t-on pas prononcé le mot d'union. On le voit, on le sent. L'union est une nécessité absolue. Quel est donc le mauvais esprit qui en a empêché jusqu'à présent la réalisation ? Allons-nous assister cette fois à la fusion complète des esprits et des volontés ? Vous le souhaitez de tout votre cœur, n'est-ce pas ? Et moi aussi, cher curé.

En Allemagne vous aviez de plus la persévérance et la ténacité germaine, ces deux instruments si puissants de combat. La persévérance, la ténacité, ne paraissent pas être les qualités de notre race. Combien de fois ne m'a-t-on pas répété à l'étranger : Vous autres, Français, vous êtes légers, mobiles. Nous le sommes en effet, moins sans doute que nos ennemis le disent ; nous le sommes cependant. Pour soutenir avec succès dans notre cher pays la lutte contre les ennemis de l'Église, trois choses sont nécessaires : une concorde parfaite, une persévérance inlassable, un dévouement et un esprit de sacrifice énergique. Je n'en doute pas. Des dévouements énergiques, nous en trouverons et en grand nombre. Les situations difficiles éveillent les énergies et trempent les caractères. Mais la masse ne sera-t-elle pas trop molle ? Là est le point noir, là est la crainte qui met une sourdine à nos espoirs.

Monsieur le curé était très ému ; son cœur battait avec force ; je le sentais ; il voulait parler, l'émotion l'en empêchait ; enfin faisant un effort sur lui-même : — Mon Père, me dit-il avec un tremblement dans la voix, votre langage, vos paroles jettent du froid dans les veines. Vous voyez les choses bien en noir, il me semble. Vous êtes pessimiste, et à vous entendre on tomberait dans le découragement.

— Ah ! mon cher curé, voilà 25 ans qu'on me dit : Vous voyez en noir, vous êtes pessimiste. Après 25 ans — de petites noces d'argent, — ne m'est-il pas permis d'être tant soit peu endurci ? Cela m'est d'autant plus permis, je crois, que depuis 25 ans mon pessimisme a toujours dit vrai. Ceux qui nous appellent pessimistes n'auraient-ils pas mieux fait de l'être de leur côté un peu

Digitized by Google

plus? Peut-être y auraient-ils gagné quelque chose. Mais voyons, raisonnons.

Pourquoi m'appelez-vous pessimiste? Parce que je réserve à Dieu la connaissance de l'avenir et que je m'impatiente contre ceux qui veulent l'annoncer? Parce que je ne sais absolument rien, rien des desseins de Dieu sur la France et que je le dis tout haut? Parce qu'à cette question : mais n'est-ce pas, notre gouvernement va changer, nos populations vont certainement redevenir catholiques? je réponds en protestant de mon ignorance absolue? Parce que je ne crois à aucune prophétie politique? Voilà ce bon M. Delassus qui vient nous ressasser la prophétie dite de Blois. Est-ce d'un homme sérieux?

Pourquoi m'appelez-vous pessimiste? Parce que j'affirme qu'en France l'immense majorité des hommes ne connaît à peu près plus rien de la vie catholique! Est-ce donc ma faute s'il en est ainsi, et dois-je dire à l'avenir que nos hommes sont dévots et vont tous à confesse? Laissons donc ces mots optimistes, pessimistes; attachons-nous aux choses, aux faits, et tâchons de les voir comme ils sont. Là est un des secrets qui permettent d'agir et de combattre avec sûreté et par suite souvent avec succès.

Vous me parlez de découragement. Ce serait plus grave et je m'en voudrais grandement de le provoquer. Mais pourquoi le provoquerais-je? Nous n'échapperons pas à la séparation; c'est mon avis. Eh bien! Et après? n'y a-t-il donc plus rien à faire? Elle a eu lieu; admettons-le. Eh bien! n'y a-t-il plus aucun bien à opérer, aucun mal à empêcher, aucune âme à aider et à relever? Oh! certes, il sera encore grandement abondant le bien à opérer et le mal à empêcher. Or tant qu'il voit un bien à accomplir, un mal à empêcher ou à diminuer, un chrétien travaille et généreusement. Pourquoi se découragerait-il et s'arrêterait-il les bras croisés? Ses efforts n'ont pas obtenu le résultat complet qu'il désirait. Ils ne l'obtiendront peut-être pas davantage dans l'avenir. Est-ce à dire qu'ils n'ont rien obtenu? Ah! le défaut de foi, *modicæ fidei!* Voir, sentir, expérimenter, voilà ce que nous voulons absolument. Nous ne savons pas nous en remettre avec une inébranlable confiance à ce Dieu, qui s'est engagé à ne pas laisser sans récompense le moindre de nos efforts. Qui me dira, mon cher curé, ce que valent dans la balance divine ces efforts que nous nous imposons, ces luttes que nous soutenons, et dont nous déplorons la stérilité? Et je ne parle pas en ce moment, remarquez-le bien, de l'éternité,

Digitized by Google

je parle du temps présent, des destinées politiques de notre France. Si elle revient à la raison, si elle entretient de nouveau avec l'Église des rapports respectueux et confiants, n'est-ce pas aux efforts généreux de nos chrétiens, à leurs luttes, à leurs prières qu'elle le devra? Dieu les avait vus, il les avait comptés, et au moment marqué par sa Providence, il leur avait accordé la récompense que leur générosité appelait. Travaillons donc toujours avec énergie et sans découragement.

Monsieur le Curé éprouvait une grande peine à se rendre. — Si vous saviez comme cette idée de séparation m'est pénible, reprit-il avec un profond accent de tristesse! Elle me déchire. Mais non! Nous n'allons pas en venir là. Je l'espère encore; la raison et le bon sens finiront par triompher. La France, ma chère France, ne peut pas rompre avec son passé catholique. Peut-être me fais-je illusion; il est facile, lorsque le cœur est de la partie, de céder, même sans s'en douter, aux entraînements de l'illusion, mais plusieurs signes nous annoncent, il me semble, d'une manière assez sûre l'échec de ces projets de séparation.

Un grand mouvement de pétitions agite la France. Nos législateurs connaissent ce mouvement; il les touche. Le clergé tout entier, l'épiscopat en tête, est opposé à la séparation. Nos législateurs connaissent également cette opposition du clergé; elle les impressionne, elle les met dans le malaise, j'en suis sûr. Ne le pensez-vous pas, vous aussi? La séparation entraînera des conséquences très graves. Personne qui n'en soit intimement convaincu. Ces diverses pensées ne vont-elles pas peser sur nos législateurs et retenir leur main prête à déposer le bulletin? Oh! je vous en prie, laissez-moi donc espérer.

— Non, mon cher curé; je ne vous laisse pas espérer. Vous me regardez avec étonnement; mon *non* vous déconcerte. Ces raisons pourraient être sérieuses, oui, elles pourraient même emporter le morceau; mais si nous n'étions pas dans la situation où nous sommes placés, si nous vivions sous un autre régime. Mon cher curé, je vous le disais tout à l'heure. Retenez-le, je vous en prie; vous en jugerez les événements d'une manière plus saine. Nous ne sommes pas en république, nous sommes en franc-maçonnerie. Par quel concours de circonstances la France est-elle tombée au pouvoir des loges? Je ne sais. Tous à mon avis nous y avons contribué; le clergé lui-même a son *mea culpa* à faire. Où sont les gouvernements, où sont les hommes qui ont voulu en France

Digitized by Google

et qui veulent sincèrement du règne intégral de Dieu, de la reconnaissance absolue de ses droits ? Nous avons voulu perpétuellement restreindre ces droits. N'est-il pas vrai que même au sein du clergé beaucoup n'ont pas voulu du règne social de Dieu ; je dis, remarquez-le, n'ont pas voulu ? Vous avez vécu comme moi sous l'empire. Vous vous souvenez des dispositions d'une grande partie du clergé vis-à-vis de Pie IX, vis-à-vis du gallicanisme et des doctrines qui tendent à diminuer et même à étouffer l'action de l'Église. Nous avons toujours voulu donner au diable une part ; le diable a pris cette part, puis une autre, puis une autre encore, et enfin de part en part il en est venu à étendre sa griffe sur le morceau entier, et nous voilà en franc-maçonnerie. Pour combien de temps ? A Dieu de nous le dire. Nous subirons les conséquences du régime sous lequel notre imprévoyance, notre indifférence religieuse, notre défiance incurable des droits et de l'action de l'Église ont fini par nous placer. Mon cher curé, à moins d'un changement dans la forme de notre gouvernement, à moins de graves événements extérieurs, nous verrons la séparation de l'Église et de l'État ; elle est dans la logique.

Nous arrivions. Voilà votre vieux Saint-Ser, me dit M. le curé. Vous le reconnaissez. Mais n'est-ce pas qu'il est bien délabré ? On éprouve un serrement de cœur en voyant tomber ainsi et disparaître l'un après l'autre ces vieux monuments de la piété de nos pères. Et qu'en sera-t-il après la séparation, si elle a lieu ? Nous entrons. Nous récitons une prière. Tout à côté de l'autel un petit bassin où se réunit l'eau qui suinte à travers le rocher. Nous buvons deux ou trois gorgées de cette eau. Quelle limpidité ! Quelle pureté ! O l'excellente eau ! Le soleil touchait à l'horizon, les genets allongeaient leurs ombres, *majoresque cadunt de montibus umbræ.* Un rapide coup d'œil sur l'ermitage et nous partons.

Vous n'êtes pas trop fatigué, me dit M. le curé en rentrant au presbytère ? Mais voilà qui va vous remettre. Louise vous a préparé une excellente omelette provençale, une de ces omelettes aux oignons que votre tante faisait si bien et que vous aimiez tant. Et puis, vous le savez, au revoir. Vous m'avez vivement intéressé et je tiens à recommencer avant votre départ. Une pensée m'agitait et me troublait en descendant la colline. Je trébuchais de temps en temps ; vous l'avez remarqué. C'était elle qui m'enlevait mon équilibre. Mais, me disais-je, si la séparation

Digitized by Google

doit avoir lieu, ne devrait-elle pas avoir lieu au plus tôt ? N'êtes-vous pas de cet avis ? Oh ! que je serais heureux de vous entendre sur ce nouveau sujet !

— Mon cher curé, tout est joie et bonheur à causer de questions sérieuses avec des esprits droits et ouverts comme le vôtre. Aussi, de grand cœur, quand vous voudrez.

Fr. TIMOTHÉE.

Digitized by Google

LA QUESTION D'ORIENT.

En jetant un rapide coup d'œil sur les résultats du Congrès de Vienne, nous avons constaté que trois questions surtout devaient, dans un avenir plus ou moins éloigné, ébranler son œuvre et compromettre cette paix européenne si laborieusement établie : la formation de l'unité Italienne, celle de l'unité Allemande, et la question d'Orient. Laissant de côté pour le moment les deux premières, nous avons cru qu'il serait intéressant et surtout fort utile de faire la synthèse de cette fameuse question d'Orient au XIXe siècle : elle se pose d'ailleurs, avant les deux autres, elle leur survit, et, à l'heure présente, elle n'est pas encore réglée.

Qu'est-ce donc que la question d'Orient ? Ce que l'on entend par la question d'Orient (et je ne prétends pas que cette définition soit la seule bonne), c'est l'ensemble des événements qui ont eu pour résultat au XIXe siècle, de restreindre, ou de maintenir dans son intégrité l'empire Ottoman.

La question d'Orient se pose dès la fin du XVIIIe siècle : elle a pour origine l'ambition politique et religieuse des czars, de relever à leur profit l'empire de Byzance et d'ériger de nouveau sur la basilique de Ste-Sophie la croix, victorieuse du croissant. C'est la fameuse czarine Catherine II, dite la grande, en dépit de ses vices, qui par deux fois, seule d'abord, puis avec le concours de l'Empereur Joseph II d'Allemagne, engagea la lutte, mais sans pouvoir la pousser, à cause de l'intervention anglo-prussienne, jusqu'à la réalisation de ses ambitieux projets. Les deux traités de Kaïnardji en 1774, puis de Jassy en 1792 accordèrent aux Russes le protectorat des chrétiens grecs de la Bessarabie, de la Moldavie et de la Valachie, avec la possession de la Crimée. La première de ces clauses ouvrait le champ à l'intervention future de la Russie dans les affaires de la Porte.

Il serait inutile de faire l'histoire de cette période : j'ai voulu

Digitized by Google

simplement la rappeler afin de relier à leur origine les différentes phases de la question d'Orient au XIXe siècle.

Elle en compte cinq principales, car nous ne comptons pas, à cause de son peu d'importance, la guerre entre les Turcs et les Russes, terminée en 1812 au traité de Buckharest, par lequel la Russie, pour avoir son entière liberté d'action contre Napoléon, restituait aux Turcs la Moldavie et la Valachie, mais gardait la Bessarabie. Ces cinq phases sont : la guerre d'indépendance hellénique qui va de 1821 à 1829 et se termine par le traité d'Andrinople ; la double guerre du sultan Mahmoud contre Méhémet-Ali en 1837 et 1839, cause d'un conflit européen terminé par la convention des Détroits en 1841 ; la guerre de Crimée avec le traité de Paris en 1856 ; celle des Balkans suivie du Congrès de Berlin 1878 ; enfin, presque de nos jours, la guerre gréco-turque à laquelle les diplomates européens donnèrent pour sanction le Traité de Constantinople en 1897.

Essayons de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la guerre de l'indépendance grecque, et sur la rivalité de Mahmoud et de Méhémet-Ali. Courbés depuis trois siècles et demi sous le joug musulman, les Grecs devaient être les premiers à profiter de l'affaiblissement des Turcs pour tenter de reconquérir leur liberté : ils avaient un instant compté sur le Congrès de Vienne, sur leur compatriote Capo d'Istria fort en cour auprès du czar Alexandre, pour obtenir l'appui des grandes Puissances : mais soulever la question d'Orient, ç'eût été jeter le désaccord au milieu du concert européen : les ambassadeurs firent silence, et les Grecs comprirent que, du moins pour engager la lutte, ils devaient avant tout compter sur eux-mêmes. Secrètement assurés de l'approbation du czar, ils s'y préparèrent par deux principaux moyens, la fondation des Académies de Philomuses, et celle de l'Hétairie dont le centre se trouvait en Russie.

La première était destinée, sous couleur de raviver l'amour des arts et de la littérature grecs, à couvrir l'Europe intellectuelle d'une sorte de réseau d'influences favorables à la Grèce ; la seconde, plus matériellement agissante, si je puis ainsi parler, véritable société secrète, répandue dans la presqu'île hellénique, dans les îles, et même dans l'ensemble de la péninsule des Balkans, devait, au jour prochain de l'insurrection, grouper tous ses affiliés les armes à la main. Organisée à Moscou, dès 1816, par des réfugiés grecs, l'Hétairie eut l'audace, en 1818, d'établir son siège

Digitized by Google

à Constantinople, où elle déjoua la vigilance de la police Turque, grâce à la complicité des Fanariotes : on appelait Fanariotes les habitants du Fanar, quartier de Constantinople peuplé par les descendants des familles grecques qui n'émigrèrent pas après la prise de la ville en 1453. Le chef officiel de l'Hétairie, c'était Alexandre Ypsilanti, autre favori du czar : croyant le moment venu d'agir, et comptant sur une intervention de la Russie, il donna, dès 1821, le signal de l'insurrection, en franchissant le Prouth à la tête de la sainte phalange pour se jeter en Roumanie, au lieu d'allumer la guerre tout d'abord dans la péninsule hellénique ; c'était une grave faute ; Ypsilanti devait la payer cher : isolé dans les plaines de Roumanie, désavoué officiellement par le czar, prince très mobile, en ce moment sous l'influence de M. de Metternich, vaincu par le Pacha de Viddin, il dut se jeter sur le territoire Transylvanien; et considéré comme révolutionnaire, il n'obtint de la cour de Vienne qu'une prison. Heureusement, un événement fortuit décidait en même temps l'insurrection générale des Grecs.

Ali-Tebelen, Pacha de Janina, despote aussi cruel que son maître le sultan Mahmoud, gouvernait depuis de longues années la province d'Épire : en fait il s'était rendu indépendant de son suzerain, et il assouvissait sur les Grecs ses instincts sanguinaires. L'histoire a conservé le souvenir des deux sièges célèbres qu'il fit subir aux villes de Parga et de Souli et de l'héroïsme déployé par les femmes de cette dernière cité. Traquées par les Turcs, acculées à un précipice, elles aimèrent mieux s'y jeter, au nombre de deux cents, que de devenir la proie de leurs féroces vainqueurs. Or, le sultan, très jaloux de son autorité, résolut de la relever dans ses États, et, enhardi par de légers succès remportés sur des Pachas rebelles, il voulut, en 1821, forcer Ali Tebelen à se contenter du simple rôle de gouverneur : c'était la guerre : plusieurs corps ottomans furent dirigés sur l'Épire, mais le vieil ours du Pinde (comme Ali, très âgé, aimait à s'appeler) fit tête aux chasseurs et s'enferma dans sa caverne, je veux dire, dans sa forteresse de Janina. En même temps, pour avoir des alliés, il s'affiliait à l'Hétairie et réclamait le secours des Grecs, ses victimes. Ceux-ci, oubliant leurs trop justes griefs, et comprenant quelle occasion unique s'offrait là de reconquérir leur liberté, coururent aux armes sous la conduite du célèbre chef souliote Marco Botzaris : pour Ali Tebelen il devait succomber

Digitized by Google

l'année suivante, en 1822, mais la Grèce tout entière était debout.

Quelles étaient les forces des Grecs au début de la lutte? Ils pouvaient compter sur des chefs valeureux, de hardis palikares, mais non des stratégistes : Colocotroni, Marco Botzaris et autres : les troupes devaient former des bandes d'insurgés plutôt qu'une armée. Mais aussi le pays, par sa nature tourmentée, devait se prêter merveilleusement, surtout dans le Péloponnèse, à la guerre de surprises et d'escarmouches, à la guerilla. Sans doute, les armées ottomanes, par leur supériorité numérique et leur tactique, avaient grande chance de l'emporter à la longue, mais la force des Grecs n'était pas sur terre, elle était sur mer, et consistait dans les nombreux vaisseaux, dans les hardis corsaires des îles de la mer Égée. Véritables pirates, mais pirates patriotes, conduits par des chefs d'une bravoure inouïe, les Canaris et les Miaoulis, les habitants des îles devaient faire aux Turcs et à leurs flottes un mal incalculable.

A la nouvelle du soulèvement, Mahmoud proclama la guerre sainte et se laissa entraîner, dans sa fureur, aux plus cruelles mesures : les chrétiens furent égorgés dans le Fanar, les banques pillées et les églises profanées : le jour de Pâques le patriarche Grégoire fut pendu dans ses habits pontificaux : quatre-vingts évêques ou archimandrites subirent le même sort. En même temps le Pacha Yousouff s'étant rendu maître de Patras, y massacrait 15,000 prisonniers.

Les Grecs, loin de se laisser épouvanter par de pareilles horreurs, se mirent en devoir d'affirmer devant l'Europe leur volonté d'être libres et de chercher, dans l'union politique, le moyen de grouper toutes leurs forces. Réunis en congrès à Épidaure, ils proclamèrent, le 1er janvier 1822, l'indépendance de la Grèce et organisèrent un gouvernement provisoire dont les deux chefs furent Mavrocordato, et Demetrius Ypsilanti, frère de l'infortuné Alexandre. Aussitôt une ambassade partit pour Vérone avec mission d'y implorer l'appui des souverains alors réunis dans un solennel congrès : peine perdue ; craignant de faciliter par toute l'Europe, dans leurs États les soulèvements révolutionnaires, s'ils appuyaient l'insurrection hellénique, les Rois et les Empereurs firent éconduire les envoyés : pour le moment l'Europe demeurait sourde à leurs prières.

Il fallut pour émouvoir l'opinion une épouvantable tragédie : d'abord vaincus dans plusieurs petits combats, les Turcs, d'un

Digitized by Google

formidable effort, essayèrent en 1822 de jeter bas le frêle édifice échafaudé au congrès de l'Épidaure : l'Hellade fut mise à feu et à sang, le Péloponnèse envahi par trente mille hommes; en vain Colocotroni, par sa ténacité, ses escarmouches incessantes, ses attaques perpétuelles contre les convois, affaiblit l'armée ennemie, l'épuisa à la longue, et en laissa périr de faim et de misère au milieu des sauvages montagnes de la Morée, les derniers débris. Mais c'est au milieu des îles riantes et ensoleillées de l'Archipel que se déroula le drame principal. La flotte turque attaquée par Miacrelès, par Tombazis (celui-ci avait jusque sous le canon de Mitylène poursuivi et fait sauter avec ses 930 hommes d'équipage, le vaisseau amiral turc), la flotte turque, disons-nous, avait subi plusieurs échecs : Mahmoud rêvait d'une effroyable vengeance : au mois d'avril 1822, le Capitan Pacha, cinglant brusquement vers l'île de Chio, le jardin de la mer Égée, qui venait de se déclarer libre, y débarqua quinze mille soldats. Le feu dévora les églises et les villages; le cimeterre, les gibets, la mitraille firent vingt-trois mille victimes : quarante-sept mille habitants furent vendus comme esclaves. Aussi V. Hugo avait-il raison de s'écrier dans sa belle langue poétique :

« Les Turcs ont passé là : tout est ruine et deuil.
Chio, l'île des vins, n'est plus qu'un sombre écueil.
Chio qu'ombrageaient ses charmilles,
Chio qui dans les eaux reflétait ses grands bois,
Ses coteaux, ses prés verts, et le soir quelquefois
Un chœur dansant de jeunes filles. »

Mais les morts furent vengés : Canaris répondit à ces épouvantables hécatombes en incendiant la flotte ennemie tout entière, et lorsque les Turcs réussirent à en équiper une nouvelle, il la suivit, l'épia sans trêve ni merci, jusqu'à ce qu'une nuit, par un prodige d'audacieuse vaillance, il se glissa au milieu d'elle, dans la baie de Besika, avec quelques brûlots, puis courant de vaisseaux en vaisseaux au milieu de l'affolement des ennemis surpris par cette attaque nocturne, et des clartés aveuglantes de la flamme, il anéantit jusqu'au dernier des navires ennemis.

« Car le bon Canaris dont un ardent sillon
Suit la barque hardie,
Sur les vaisseaux qu'il prend, comme son pavillon
Arbore l'incendie. »

Digitized by Google

Cependent l'indignation causée en Europe par les atrocités des Ottomans, servit la cause des Grecs mieux encore que leurs exploits. Victor Hugo dans ses vers, Eugène Delacroix sur la toile, peignaient les malheurs de Chio désolée. Partout s'organisaient à Londres, à Paris, à Genève, des Comités de Philhellènes pour fournir des ressources et des munitions de guerre aux insurgés. Mieux que cela, des volontaires de toutes les nations s'embarquaient par convois, à Marseille, et des soldats valeureux, des marins, des amiraux, voire des littérateurs allaient porter aux Hellènes l'appui de leurs conseils et de leur épée : c'était, pour ne citer que les plus illustres, le Piémontais, comte de Santa-Rosa, le colonel Fabvier, un Français, le commodore anglais, lord Cochrane, et surtout le fameux poète lord Byron qui, dévoré par un amer scepticisme, désenchanté de tout, sentit battre de nouveau son cœur en prenant la défense d'un peuple opprimé et consuma rapidement, au siège de Missolonghi, les restes d'une santé ébranlée, dans un dernier élan d'amour pour la liberté. Les peuples d'Europe savaient aussi bien qu'aujourd'hui prendre parti pour les opprimés contre les tyrans, pour les faibles contre les forts : ils le savaient même mieux, hélas! (nous venons d'en faire la triste expérience à propos de l'Afrique Australe) ou du moins ils le savaient d'une manière plus efficace, puisque leur pression formidable allait contraindre les gouvernements à prendre bientôt en main la cause de l'indépendance hellénique. Mais en 1824, date où nous arrivons, l'heure quoique bien prochaine, n'était pas encore venue.

Le sultan Mahmoud, furieux de son impuissance à réduire les Hellènes, venait d'humilier momentanément son orgueil jusqu'à faire appel au secours de son puissant vassal (il ne l'était guère que de nom), le pacha d'Égypte, Mehemet-Ali. Celui-ci disposait d'une armée et d'une flotte formidables organisées à l'Européenne, et d'un très habile capitaine, Ibrahim Pacha, son propre fils Méhémet, moyennant récompense, bien entendu, répondit à l'appel du sultan, et dès 1825, Ibrahim, après s'être emparé de Candie, réussissant à tromper Miacrelès, débarquait avec 17,000 hommes dans l'anse de Madon au sud de la Morée. En présence de ce nouvel et terrible adversaire, l'union des Grecs suffirait-elle à leur conserver la victoire? C'était fort douteux. Hélas! cette union n'existait même plus. Les Grecs modernes n'étaient que trop bien les descendants des Grecs de l'antiquité, courageux

Digitized by Google

mais profondément divisés. Fiers des succès remportés en 1822 et 1823, se croyant sûrs de leur indépendance, ils étaient déjà la proie de leurs dissensions : deux gouvernements, deux assemblées à Nauplie, et à Tripolitza se disputaient le pouvoir, les chefs de bandes ou palikares prenaient parti soit pour l'un, soit pour l'autre, et se livraient des combats acharnés. C'est à peine si le débarquement d'Ibrahim put faire momentanément l'union entre les Hellènes : aussi les succès de l'armée égyptienne furent-ils rapides et décisifs : le Péloponnèse fut soumis en 1825, et l'année suivante, Ibrahim franchissant l'isthme de Corinthe, et se jetant au travers de l'Hellade, vint faire sa jonction avec les troupes Ottomanes de Rechid-Pacha occupées au siège de Missolonghi. Cette ville, le dernier boulevard de la Grèce occidentale, résistait depuis huit mois, avec un indomptable héroïsme qui faisait l'admiration l'Europe, aux furieux assauts de ses ennemis : l'arrivée des soldats égyptiens allait déterminer sa chute. Réduits par un blocus des plus étroits à une famine affreuse, les assiégés tentèrent un coup de sublime désespoir : ils résolurent de s'ouvrir une brèche sanglante à travers les rangs turcs. Malheureusement, l'ennemi fut averti : les Missolonghistes, accueillis par un feu terrible, ne gagnèrent qu'au nombre de 1800 à peine, la ville de Salona ; le reste de la colonne, qui renfermait les femmes et les enfants, fut rejeté dans la ville. Les Égyptiens y pénétrèrent à leur suite. Alors l'évêque Kristos-Kapsalis réunissant autour de lui la foule éplorée des femmes, des enfants, des vieillards, se barricada dans un grand édifice où étaient contenues les munitions de guerre. Bientôt l'ennemi était aux portes. Déjà il les ébranlait. Le vieil évêque, bénissant une dernière fois ses ouailles, mit de ses propres mains le feu aux poudres : tous furent ensevelis sous les décombres mais avec eux périrent deux mille Égyptiens : c'était le 23 avril 1826.

Pour comble de malheur, la division s'était de nouveau glissée parmi les Grecs, et parmi les membres du gouvernement et parmi les chefs de bande : ce fut, jusqu'en 1827, une effroyable anarchie que fit à peine cesser la nomination de Capo-d'Istria comme président et chef du pouvoir exécutif. Au même moment Athènes et l'Acropole courageusement défendus par le colonel Fabier tombaient aux mains de Rechid-Pacha. La Grèce allait-elle donc périr ?

La catastrophe de Missolonghi avait eu dans toute l'Europe le

Digitized by Google

plus douloureux retentissement et avait provoqué pour les Hellènes une recrudescence générale de sympathies. Bientôt l'effort de l'opinion publique devint si pressant que les gouvernements, ou du moins plusieurs gouvernements durent intervenir. La situation d'ailleurs n'était plus la même qu'au congrès de Vérone. Alexandre Ier était mort : il avait pour successeur son frère Nicolas Ier, czar aussi ambitieux mais autrement hardi et énergique : très mécontent de la Turquie, il était prêt en 1827 à lui déclarer la guerre et à jeter bas son empire. C'était l'intérêt de l'Angleterre d'empêcher une telle solution toute favorable à la Russie : aussitôt elle se déclara prête à intervenir en faveur des Grecs (c'était au fond pour surveiller les Russes) : la France fit de même par sympathie réelle ; et le traité de Londres (juillet 1827) unit dans une action commune les trois puissances : Angleterre, France et Russie.

Ce traité de Londres partage en deux parties très inégales la guerre d'indépendance hellénique : jusqu'en 1827, la Grèce a lutté toute seule ; maintenant elle va combattre avec l'appui d'une partie de l'Europe : elle est sauvée. Dès lors les événements se précipitent : blessé dans son orgueil, secrètement excité par l'Autriche, le sultan rejette avec colère la médiation des Puissances : aussitôt la flotte combinée des trois nations se met en devoir d'imposer de force l'armistice aux belligérants le long des côtes, et vient intimer l'ordre de quitter la Grèce à la flotte turco-égyptienne mouillée dans la rade de Navarin : un coup de feu parti d'un brûlot turc amène une riposte, et bientôt une bataille acharnée qui se termine par la destruction complète de la flotte ottomane, le 20 octobre 1827.

Aux yeux de l'Angleterre, c'était déjà beaucoup, c'était même trop que ce malencontreux événement : elle eût voulu assurer aussitôt la liberté des Grecs par un Traité pour supprimer tout motif d'attaquer la Turquie, et de l'affaiblir davantage. Elle obtint que Méhémet rappelât son fils et remit toutes les places de Morée au corps d'expédition français du général Maison, mais son but n'était pas atteint : Mahmoud, plus exaspéré que jamais, furieux surtout contre le czar, redoublait, à son égard, de provocations insensées, et les troupes russes venaient de franchir le Prouth, en 1828.

Les Turcs, attaqués sur le Danube et en Asie, résistèrent avec une énergie que l'on n'aurait pas attendue de ce peuple en décadence ; et s'ils perdirent plusieurs places en Arménie, du

Digitized by Google

moins ils fermèrent la campagne de 1828 en Europe, par une victoire : les Russes et le czar Nicolas Ier, repoussés de Silestrie, en étaient réduits à une désastreuse retraite. Mais l'année suivante, en même temps que Paskievitch poursuivait ses succès en Asie, Diebitch en Europe, reprenait vigoureusement l'offensive, et secondé par la diversion des Grecs en Épire et en Thessalie, enlevait Silestrie, franchissait les Balkans, et pénétrait à Andrinople. Les Russes arrivaient sur le Bosphore ; la crise arrivait à l'état aigu. Qu'allait devenir Constantinople ? Cependant la France laissait faire, le czar, pour prix de sa neutralité lui ayant promis la frontière du Rhin. Une seule chose pouvait encore sauver l'empire ottoman : c'était que Mahmoud consentît à traiter. Épouvantées de voir les Russes si près de Constantinople, l'Angleterre et l'Autriche, pour arrêter la marche du czar, unirent leur influence, et par leurs sollicitations pressantes, décidèrent le sultan à céder. De rapides négociations amenèrent le Traité d'Andrinople signé le 14 septembre 1829.

Ce Traité portait que le czar rendrait au sultan ses conquêtes européennes tout en gardant l'embouchure septentrionale du Danube. La Russie obtenait la libre navigation des détroits, la confirmation des privilèges de la Moldavie, de la Valachie et de la Serbie, de fortes indemnités de guerre, enfin l'adhésion de la Turquie au Traité de Londres qui plaçait la Grèce sous la protection de la France, de la Russie et de l'Angleterre.

Cette pacification était le triomphe le plus éclatant que la Russie pût à cette époque obtenir en Orient. Par la perte de la Moldavie, de la Valachie, de la Serbie et de la Grèce, dont le régime nouveau était sans nul doute un acheminement à l'indépendance absolue, l'empire ottoman démantelé, était ouvert de toutes part à l'influence russe. Le czar tenait en outre la Turquie en son pouvoir, grâce aux indemnités qu'elle était manifestement hors d'état de payer. Il venait d'acquérir contre elle des positions offensives en Asie. Par la liberté de la mer Noire et des détroits, par les avantages commerciaux qu'il venait de s'assurer, par son influence sur les États vassaux et par ses prétentions au Protectorat de tous les sujets chrétiens de l'Empire, il l'exploitait, la paralysait et pouvait à volonté lui chercher querelle ; il la dominait ainsi à moins de frais et de périls que s'il se fût emparé de Constantinople. Il s'était donné des airs de modération, et en réalité, il était le maître en Orient.

Digitized by Google

Quelques mois après le Traité d'Andrinople, la Porte reconnut l'affranchissement de la Grèce. Le nouvel État comprenait les Cyclades, Négrepont, la Morée et l'Hellade, séparée au nord, de la Turquie par une ligne conventionnelle tirée du golfe d'Arta au golfe de Voso. L'Épire, la Thessalie, la Macédoine, les îles de Chio, de Samos et de Crète demeuraient aux Turcs. L'Autriche et l'Angleterre avaient craint, en affaiblissant davantage l'Empire ottoman, de le mettre à la merci des Russes. Ce fut une faute. Les revendications des Grecs non affranchis resteront en Orient une cause permanente d'agitation.

Quant au nouvel État, pour commencer, il se livrait en proie à l'anarchie et à la guerre civile pendant quatre années : après quoi, le président Capo d'Istria ayant été assassiné, les Grecs jugèrent bon d'essayer de la monarchie après la République ; et sur le refus de Léopold de Saxe-Cobourg (on ne trouvait pas de bien enthousiastes candidats au gouvernement d'un peuple si remuant) la couronne fut offerte au fils du roi de Bavière, qui l'accepta et prit le nom d'Othon Ier.

Là se termine l'histoire de la guerre d'indépendance Hellénique. En deux mots : perte de la Grèce, asservissement déguisé à la Russie, tel est pour l'Empire turc le bilan de cette première phase de la question d'Orient.

Au cours de cette rapide étude, nous avons prononcé le nom de Méhémet-Ali et fait allusion à sa rivalité avec le sultan Mahmoud : c'est de là que devaient sortir de terribles complications dont le contre-coup allait ébranler l'Europe tout entière, et la menacer d'une conflagration générale. Cette phase nouvelle, qui comprend elle-même deux périodes, ou si vous préférez, deux péripéties, est tellement grave qu'on la désigne souvent elle seule sous le nom de question d'Orient proprement dite.

Mahmoud et Méhémet-Ali, l'un sultan, l'autre vassal (il était Pacha d'Égypte) sont deux réformateurs, le premier maladroit et malheureux, le second très habile et longtemps heureux. Monté sur le trône en 1808, Mahmoud y arrivait avec un plan de réformes militaires, civiles et sociales parfaitement arrêtées, et de nature (du moins il le croyait) à régénérer la Turquie. Sa guerre avec la Russie, en 1812, sa lutte contre les Pachas rebelles ne lui permirent pas, pendant de longues années, d'accomplir ses desseins, et par une étrange aberration, c'est en pleine crise, pendant la guerre d'indépendance hellénique, qu'il en commença l'exécu-

Digitized by Google

tion: il s'agissait d'ailleurs de réformes militaires plus urgentes, sans doute, que les autres. Elles avaient pour but de transformer, je dirai instantanément, la société musulmane en une société européenne. Mon intention n'est pas de les énumérer, mais d'en faire connaitre simplement le caractère. Elles furent si brutales, accomplies avec un tel mépris des usages séculaires, une telle ostentation de braver l'opinion publique que Mahmoud, honni, méprisé, ne fut bientôt plus pour les vrais musulmans que le sultan giaour (le chien de sultan). — Un seul exemple montrera sa manière de procéder: il s'agit d'une réforme militaire, une des rares qui amenèrent un heureux résultat. Mahmoud voulait réorganiser les janissaires, autrefois la plus grande force de l'empire, et alors la plus indisciplinée des milices: parut une ordonnance qui devait les transformer en corps dressé et armé à l'européenne. Révolte des janissaires qui crient au scandale, renversent leurs marmites (la marmite était leur signe de ralliement, en quelque sorte leur aigle ou leur drapeau : renverser la marmite pour les janissaires, c'est ce que nous appellerions mettre la crosse en l'air); ils se réunissent sur la place de l'Et-Meïdani. Sans hésiter Mahmoud déploie l'étendard vert du prophète, arme le peuple, mitraille les rebelles dans les rues, les brûle dans leurs casernes. A la fin de l'année, un corps de 20.000 hommes, rompus à la tactique moderne, avait remplacé les janissaires. Avec une telle brutalité, il n'est pas étonnant que Mahmoud ait échoué dans presque toutes ses réformes; peut-être aurait-il pu les faire adopter à force de prestige et de gloire extérieure; mais nous connaissons déjà ses malheurs et ses défauts : il n'était pas encore au bout.

Méhémet-Ali, aventurier de génie, né à Kavala dans la Roumélie, fut d'abord protégé par un négociant de Marseille, M. Lion, qui lui inspira un vif amour de la France. Après l'évacuation de l'Égypte par nos compatriotes, il se rangea du côté des Turcs, gagna les sympathies de la population, et obtint du sultan le titre de Pacha, puis de vice-roi d'Égypte. Son premier soin fut de chasser les Anglais d Alexandrie, puis il se débarrassa par un massacre général de la turbulente milice des Mameluks (1811). Cet exemple Mahmoud allait le suivre, quinze ans plus tard, à l'égard des janissaires : voilà donc l'autorité de Méhémet solidement assise en Égypte: c'est le puissant vassal de la Porte : il va chercher maintenant à se rendre indépendant.

Digitized by Google

Par un coup de despotisme tout à fait oriental, il se déclare unique possesseur du sol égyptien : ses sujets sont ses fermiers ; mais il faut reconnaître qu'il préside à l'administration de ses domaines en propriétaire de génie : travaux d'utilité publique, travaux d'art, création et développement de toutes les industries et du commerce, organisation de l'instruction publique, tout marche de front, tout est dirigé par des Français tandis que de jeunes Égyptiens viennent en France s'initier à notre civilisation. Cerisy crée une marine ; le colonel Selves (plus connu sous le nom de Soliman-Pacha) une armée. Car avec l'argent qu'il tirait des monopoles du commerce et de l'industrie, Méhemet-Ali avait acheté une flotte, organisé une armée de 20.000 Fellahs, équipée, disciplinée à la française, et pourvue d'une belle artillerie. Avec de pareils moyens son fils Ibrahim lui conquérait l'Hedjaz ; son autre fils Ismail la Nubie, le Kordofan et le Darfour. Rien d'étonnant que Mahmoud aux abois l'ait appelé pour conquérir la Morée en 1825 ; mais l'intervention européenne déjoua ses calculs, et Méhémet-Ali, qui avait fait sans profit pour lui, d'énormes dépenses d'argent, réclama une compensation : tout ou partie de la Syrie. Mahmoud profondément humilié d'avoir dû recourir au vice-roi d'Égypte, et ne voulant pas accroître les forces du puissant vassal qu'il abhorrait déjà, lui offrit simplement l'île de Crète : c'était dérisoire : telle est l'origine du conflit : il comprend, avons-nous dit, deux périodes.

Dans la première (1832-1833), Méhémet-Ali cherche par les armes à se rendre indépendant de Mahmoud : il triomphe, mais l'intervention des Puissances les amène à signer la paix de Hutaïeh. En même temps, la Turquie concède l'entrée des Dardanelles à la flotte de guerre russe par le Traité d'Unkiar Skeleni.

Dans la seconde période (1839-1841), le sultan cherche à prendre sa revanche : il est de nouveau battu par Méhémet-Ali. L'Angleterre impose alors, malgré la France, au vice-roi d'Égypte le Traité de Londres très favorable au sultan et fait accepter à la Russie la convention des Détroits qui détruit celle de Unkiar Skeleni.

Une querelle avec Abdallah, Pacha de Saint-Jean d'Acre, qui refusait de rendre à l'Égypte 6000 Fellahs déserteurs, servit de prétexte à Méhémet-Ali pour entamer la lutte en 1831 et satisfaire ses convoitises sur la Syrie. Malgré la défense du sultan,

Digitized by Google

Ibrahim, à la tête d'une armée bien outillée, franchit l'isthme de Suez et conquit successivement Gaza, Jaffa, Saint-Jean d'Acre et Damas : la Syrie était en son pouvoir. En vain le sultan exaspéré, déclara-t-il Méhémet déchu, excommunié ; en vain lança-t-il contre Ibrahim une puissante armée commandée par Hussein-Pacha : celui-ci fut vaincu à Homs et Beïlan, près des ruines d'Antioche : Méhémet réclamait les 4 Pachalies de la Syrie : Acre, Alep, Tripoli et Damas. Mahmoud, au comble de la fureur, réunit toutes ses dernières forces, 60.000 hommes, et les confia à un bon général, Reschid-Pacha, l'ancien rival d'Ibrahim au siège de Missolonghi : vains efforts, le désastre de Konieh, en 1832, vint anéantir les espérances du sultan, tandis que sans hésiter l'heureux vainqueur poussait droit sur Constantinople, par Brousse et Scutari. Rien ne semblait plus devoir arrêter la marche d'Ibrahim : d'ennemis devant lui, il n'y en avait plus : quant aux populations qu'il traversait, elles lui étaient sympathiques ; car l'habile général, protestait, comme son père, de son respect pour le trône des Osmanlis, déclarait, à toute occasion, qu'il venait le consolider et non le renverser, posait, en un mot, pour être le défenseur du Coran contre le sultan giaour. Mahmoud au contraire ne comptait plus sur personne, n'était pas même sûr de sa capitale, et l'entrée d'Ibrahim à Stamboul lui semblait devoir être sa condamnation à mort : éperdu, affolé par la peur et par la haine, il n'hésita pas à se jeter dans les bras de la Russie en implorant plus spécialement son secours. Quelle merveilleuse occasion pour le czar de prendre pied à Constantinople ! Aussitôt la flotte de Sébastopol entre dans le Bosphore, et 5000 hommes, débarquant sur la côte d'Anatolie, campent autour de Scutari. Grande émotion en Europe, surtout en France, en Autriche et en Angleterre. Le conflit entre le sultan et le vice-roi allait-il amener un conflit européen ? La France, en particulier, ne voulait pas agir avec la Russie contre Mehémet dont la clientèle lui assurait une telle influence en Orient : elle ne pouvait pas davantage soutenir ouvertement le vice-roi sous peine de se brouiller avec son alliée d'alors, l'Angleterre. Elle chercha à réconcilier le sultan et le vassal par l'intermédiaire de notre ambassadeur à Constantinople, le vice-amiral Roussin : il fallait déterminer Mahmoud à plier et Méhémet à traiter : ce fut bien difficile, et pendant les négociations, la Russie accumulait des troupes autour du Bosphore. Effrayées, l'Autriche et l'Angleterre nous appuyèrent de toutes leurs forces.

Digitized by Google

Le souverain turc céda donc d'autant plus facilement que le czar lui même ne s'opposait pas à ce que Méhémet reçût un notable accroissement de puissance. Outre qu'il ne voulait pas s'exposer à un conflit avec la moitié de l'Europe, il ne lui déplaisait pas que la Turquie eût encore à faire de nouveaux sacrifices : plus elle serait affaiblie et plus elle aurait besoin de lui. La paix fut donc conclue le 5 mai à Kutaïeh, par un Traité qui abandonnait à Méhémet-Ali, outre l'Égypte, la Syrie entière et le district d'Adana (au pied du Taurus) comme il l'avait demandé.

La paix conclue, le czar n'avait plus qu'à se retirer : il le fit aussitôt avec les apparences du plus complet désintéressement, mais il emportait un Traité secret, qui lui permettait de revenir. Or, il n'y a pas beaucoup de secrets même en diplomatie ; le pacte d'Unkiar Skeleni fut bientôt connu : Nicolas Ier y mettait ses forces de terre et de mer au service de la Turquie, si elle était menacée ; en retour la Turquie s'engageait à ouvrir aux flottes russes le Bosphore et les Dardanelles, ainsi qu'à les fermer à tout bâtiment de guerre étranger, c'était l'inféodation formelle de l'empire turc à la Russie. L'Europe jouée sembla quelque temps se préparer à la guerre, mais l'Autriche apaisa pour le moment les passions, et les diplomates furent chargés de suivre avec un soin jaloux les événements d'Orient, afin de ne pas manquer l'occasion, si elle se présentait, de faire échec au czar.

Or, cette occasion ne pouvait pas tarder : il était hors de doute que le sultan et le vice-roi reprendraient bientôt la lutte, pour y chercher l'un, une revanche, l'autre, de nouvellles conquêtes [1].

Mahmoud ne cachait pas son espoir de reprendre la Syrie : Méhémet-Ali réclamait de son côté l'hérédité de ses possessions territoriales : il était impossible de s'entendre, et à Constantinople, comme au Caire, on se prépara activement à la lutte. Quand

1. Le conflit qui était dans la force des choses, écrit M. Thureau-Dangin, s'aggravait encore par le caractère des deux hommes en présence : d'une part, Mahmoud, despote impérieux, emporté et sanguinaire, enivré de son omnipotence et furieux de sa faiblesse, à la fois épuisé et surexcité par la boisson et la débauche, d'autant plus jaloux de la gloire du Pacha, que lui aussi avait tenté, mais sans aucun succès, de réformer et de ranimer l'empire turc ; humilié jusqu'à la rage, dans son vieil orgueil de Sultan, d'avoir subi la loi d'un soldat de fortune, ayant voué à ce dernier une haine sombre, implacable, et possédé par cette unique pensée : prendre sa revanche à tout prix et à tout risque ; d'autre part, Méhémet-Ali, plus fin, plus contenu, plus dissimulé, mais fier de ses succès, confiant dans ses forces et son étoile, d'une ambition sans limite et sans scrupule, non seulement aspirant à un pouvoir héréditaire, mais rêvant même de jouer auprès de son suzerain, le rôle d'une sorte de maire du palais. »

Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. IV, p. 4.

Digitized by Google

Mahmoud eut rassemblé et acheminé jusqu'au Pachalik d'Adana toutes les forces disponibles de son empire, il donna brusquement l'ordre, en 1839, à Hafèz-Pacha de commencer les hostilités : le sultan se sentait mourir, et les approches de la mort ne faisaient qu'exciter encore son désir de vengeance. Une bataille décisive s'engagea à Nezib non loin d'Alep : la supériorité des manœuvres d'Ibrahim et du colonel Selves leur assura la victoire : ce fut pour les Turcs un épouvantable désastre ; en deux heures ils avaient perdu 164 pièces de canon, 20000 fusils et 9000 prisonniers ! Mahmoud ne connut pas sa dernière défaite : il venait de succomber brusquement le 1er juillet 1839 à un accès de delirium tremens. Son fils aîné Abd-ul-Medjid, alors âgé de 16 ans, lui succéda : au même moment le favori du sultan défunt, le capitaine Pacha, craignant tout du nouveau règne, appareillait avec la flotte turque, traversait les détroits et allait la livrer tout entière à Méhémet-Ali. La Turquie n'avait plus ni flotte, ni armée !

Des nouvelles aussi foudroyantes provoquèrent en Europe un émoi bien légitime : qu'Ibrahim victorieux et momentanément retenu par les instances françaises en deçà du Taurus s'enfonçât dans l'Asie Mineure, et aussitôt la Russie pénétrait à Constantinople, en vertu du traité d'Unkiar-Skeleni. Et une fois dans la capitale de l'Empire Ottoman, voudrait-elle en sortir ? L'Angleterre et la France d'accord pour empêcher l'intervention du czar, différaient sur l'emploi des moyens. L'Angleterre (et c'est tout naturel), effrayée de voir s'élever et grandir une puissance amie de la France, au carrefour même des routes qui conduisent aux Indes, voulait détruire l'empire de Méhémet-Ali : du même coup elle consolidait l'empire Ottoman et rendait inutile l'intervention des Russes. Au contraire, l'intérêt de la France, bien qu'alliée de l'Angleterre, lui dictait une autre politique, celle même qu'elle avait déjà suivie avec succès en 1832, et qui consistait à réconcilier le sultan avec son vice-roi. Dès le 19 juin 1839, lord Palmerston, ministre d'Angleterre, avait proposé au cabinet des Tuileries de réunir les flottes des deux pays pour forcer les Dardanelles, si les Russes venaient à pénétrer sur le territoire ottoman. C'était un coup décisif autant que hardi : le gouvernement français s'était refusé à une réponse catégorique, et lord Palmerston, se croyant abandonné, ou plutôt trop heureux de se l'imaginer, ne chercha plus qu'à satisfaire ses rancunes gallophobes en jouant quelque vilain tour à la France. En attendant, sur l'initiative de Metter-

Digitized by Google

nich, les cinq grandes puissances déclarèrent par la note du 27 juillet 1839, prendre sous leur tutelle collective (c'était un premier échec à la Russie qui, d'ailleurs ne pouvait que s'y résigner) la Sublime-Porte, qu'elles engageaient « à s'abstenir de toute délibération définitive sans leur concours et à attendre l'effet de l'intérêt qu'elles lui portaient. » La guerre fut aussitôt suspendue et le nouveau sultan, comme le vice-roi, dut attendre que les cabinets se missent d'accord, pour terminer pacifiquement la crise, si faire se pouvait.

La France avait adhéré à cette note, pour n'avoir pas l'air de se séparer du concert européen, et parce que, si elle redoutait des mesures répressives contre son protégé Méhémet, elle le croyait de taille à résister et à garder, en dépit de toutes les conférences, ce qu'il avait conquis. Les mêmes motifs l'engagèrent à se faire représenter à Londres, quand le gouvernement britannique invita les grandes Puissances à une négociation commune sur la question d'Égypte. Mais lord Palmerston devait avoir assez beau jeu pour former une sorte de coalition contre la France : la Russie comprenant bien qu'elle ne pouvait plus garder le bénéfice exclusif du Traité d'Unkiar-Skeleni, à l'encontre de l'Europe, n'était pas fâchée d'entrer dans les vues de l'Angleterre, et d'abaisser au moins Méhémet-Ali : par là Nicolas Ier faisait pièce au gouvernement révolutionnaire de juillet qu'il détestait de tout son cœur. L'Autriche devait se rallier à la même politique, elle qui, depuis vingt-cinq ans, soutenait le principe d'autorité et donnait son appui aux souverains légitimes forcés de réprimer les insurrections de leurs sujets : de plus, il y avait pour elle, un intérêt trop évident, en présence des ambitions moscovites, à maintenir l'intégrité de l'empire Ottoman. La Prusse enfin devait suivre, par habitude, l'Autriche et la Russie. Elle avait souscrit à la note du 27 juillet, mais croyait avoir en outre un motif particulier. En France, le ministère Soult qui faisait cependant fière contenance en face de l'Angleterre acharnée à dépouiller le vice-roi, et réclamait pour Méhémet tout ou rien, le ministère Soult avait été remplacé par le ministère de M. Thiers. Or celui-ci avait publiquement protesté contre notre participation à la note du 27 juillet : il se montrait plus intransigeant que le maréchal Soult, et soutenu par l'effervescence patriotique de la nation, semblait disposé, le cas échéant, à faire tête à l'Europe. La Prusse, effrayée et soupçonnant Thiers de rêver pour son pays la revanche de

Digitized by Google

1815 et la conquête des bords du Rhin, lia donc partie avec l'Angleterre, l'Autriche et la Russie.

Cependant, les conférences de Londres suivaient leur cours : Thiers, par l'entremise de notre ambassadeur M. Guizot, s'ingéniait à en retarder la conclusion, en accumulant les obstacles, tout cela pour gagner du temps. Il négociait secrètement à Constantinople et au Caire, espérant un beau jour réconcilier les deux adversaires au plus grand profit du vice-roi, et mettre l'Europe jouée en présence du fait accompli. Malheureusement, la haine rend perspicace, et Palmerston éventa la ruse de son adversaire: le ministre anglais pouvait compter sur son ambassadeur à Constantinople lord Ponsonby, diplomate animé, plus encore que son chef, d'une haine acharnée contre la France : il n'eut guère besoin de le stimuler, et lord Ponsonby ne réussit que trop bien à empêcher toute réconciliation. En même temps Palmerston, cherchant à gagner de vitesse la diplomatie de M. Thiers, manœuvrait à Londres pour former une quadruple alliance, qui pût, en dépit de la France, imposer au vice-roi le programme anglais. M. Guizot n'était pas sans se douter dans une certaine mesure (il lui manqua peut-être la perspicacité d'un diplomate de race et de carrière) des trames ourdies contre lui, et, à tout hasard, il essayait de persuader à lord Palmerston que la France et l'Angleterre ayant mêmes intérêts en Orient, devaient marcher étroitement unies, à quoi le ministre anglais répondait : « Nous ne nous cachons rien, n'est-ce pas : Est-ce que la France ne serait pas bien aise de voir se fonder, en Égypte et en Syrie, une puissance nouvelle et indépendante, qui fût presque sa création et devînt nécessairement son alliée ? Vous avez la régence d'Alger. Entre vous et votre alliée d'Égypte, que resterait-il ? Presque rien, ces pauvres États de Tunis et de Tripoli. Toute la côte d'Afrique et une partie de la côte d'Asie sur la Méditerranée, depuis le Maroc jusqu'au golfe d'Alexandrette, seraient ainsi en votre pouvoir et sous votre influence. Cela ne peut nous convenir. » (Thureau-Dangin, *Histoire de la Monarchie de Juillet*, t. IV, pp. 200-201.) Cela lui convenait si peu que, le 15 juillet 1840, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie signaient le Traité de Londres, en dehors de la France et avec l'intention évidente de régler sans elle, au besoin malgré elle, la question d'Égypte. Thiers était devancé : il était joué.

Digitized by Google

Le Traité imposait au vice-roi l'ultimatum suivant : il devait évacuer immédiatement Adana, le nord de la Syrie, les villes saintes d'Arabie et la Crète, restituer la flotte turque au sultan : à ces conditions on lui laissait le gouvernement héréditaire de l'Égypte et le gouvernement viager de Saint-Jean d'Acre. Méhémet avait dix jours pour se soumettre à cet ultimatum : ce délai expiré il perdait le Pachalik d'Acre ; s'il tardait trente jours on ne lui garantissait plus rien du tout. Les quatre alliés emploieraient au besoin la force. Enfin, dans son désir d'aller vite, et d'empêcher la France de mettre à profit les moindres délais, lord Palmerston fit rédiger un protocole réservé : celui-ci portait, contrairement aux usages diplomatiques, que les Puissances procéderaient à l'exécution du Traité sans en attendre la ratification.

Aussitôt la nouvelle connue, ce fut en France un tolle général: la nation tout entière mettant son point d'honneur à ne pas abandonner notre protégé, se jeta résolûment dans le parti de la guerre: depuis les jours sombres de la Révolution, jamais pareille explosion de patriotiques colères: Louis-Philippe lui-même, soit ruse, soit conviction, paraissait jusqu'à un certain point partager le belliqueux enthousiasme de son peuple: quant à M. Thiers il fit signer au roi des Ordonnances pour augmenter la marine et rappeler sous les drapeaux les soldats en congé jusqu'à concurrence de 500.000 hommes: en même temps commencèrent les travaux des fortifications de Paris. Le Président du conseil, certainement plus téméraire et plus guerrier que le roi son maître (il se croyait un grand-capitaine depuis qu'il avait écrit l'histoire du consulat et de l'Empire) voulait-il formellement engager les hostilités ? C'est possible, mais pas absolument sûr. En tout cas, le souverain, comme le ministre, voyaient surtout dans leurs démonstrations militaires le moyen de se donner contenance devant l'Europe, et ils ne préparaient la guerre à tout hasard, que pour le printemps suivant : persuadés de la force de résistance du Pacha, comptant sur l'approche de l'hiver, ils croyaient fermement que Méhémet tiendrait en respect ses adversaires jusqu'en 1841, si même il ne leur avait pas déjà démontré pour cette époque qu'il était invulnérable. Malheureusement leur calcul reposait sur une appréciation erronée de la puissance du Pacha, et les événements allaient donner bientôt raison à l'audace de Palmerston.

Dès que Méhémet-Ali eut connaissance de l'ultimatum du

Digitized by Google

15 juillet, il s'écria avec fierté: « Je ne rendrai qu'au sabre ce que j'ai conquis par le sabre. » Mais déjà, sans avoir attendu sa réponse, une escadre anglo-autrichienne bloquait les côtes de Syrie : une révolte fomentée par le machiavélique Palmerston éclatait juste à point dans le Liban et retenait à l'intérieur du pays les meilleures troupes d'Ibrahim: Beyrouth bombardée par sir Charles Napier capitulait le 12 septembre, et la Porte prononçait la déchéance de Méhémet-Ali. En France, ce fut un redoublement de fureur, et Thiers signifiait à l'Europe un casus belli. Il abandonnait, disait-il, la question de Syrie, mais si l'on voulait enlever au Pacha la vice-royauté héréditaire de l'Égypte, la France soutiendrait son allié par les armes. C'était une demi-satisfaction accordée à l'opinion publique, car, rien de plus pacifique au fond que ce prétendu casus belli : on y sentait l'inspiration de Louis-Philippe qui allait bientôt se séparer de M. Thiers pour lui substituer un ministère Soult-Guizot. Les illusions du roi sur la force du Pacha, étaient évanouies, et il ne visait plus qu'à une seule chose : se montrer le Napoléon de la paix. Le casus belli était simplement une avance aux Puissances; car aucune d'elles (sauf peut-être l'Angleterre) ne songeait à dépouiller complètement Méhémet-Ali.

D'ailleurs les événements se précipitaient avec une rapidité foudroyante : dans le courant d'octobre toutes les villes de la côte syrienne se soumettaient avec le fatalisme oriental à l'escadre anglo-autrichienne ; et le 2 novembre St-Jean d'Acre, écrasé sous un déluge de fer et de feu, capitulait à son tour ; les Égyptiens évacuaient la Syrie où ils ne pouvaient plus tenir. Enfin le 27 du même mois, Méhémet-Ali, menacé d'un bombardement dans Alexandrie, signait une Convention par laquelle il abandonnait la Syrie et restituait la flotte turque. L'amiral Napier, motu proprio, lui garantissait la possession héréditaire de l'Égypte. Tout semblait terminé ; mais l'implacable Palmerston, mis en goût par ses succès, ne jugeant pas la France suffisamment humiliée et le Pacha assez affaibli, désavoua l'amiral anglais et poussa la Turquie à poser au vice-roi des conditions inacceptables. M. Guizot, qui se trouvait alors au pouvoir et cherchait, d'ailleurs avec assez de dignité, à rentrer dans le concert européen par un accord à cinq auquel l'Angleterre seule n'était pas favorable, se déclara prêt à rentrer dans son isolement, et à s'inspirer des circonstances, si le Pacha n'obtenait pas des satisfactions raisonnables. Heureuse-

Digitized by Google

ment M. de Metternich voulait décidément la paix : il pesa d'une part sur l'Angleterre, et de l'autre sur le sultan, pour le faire revenir sur sa décision : Abd-ul-Medjid céda. Le 19 avril 1841, Méhémet-Ali reçut du sultan un hatli-schérif qui lui garantissait la possession héréditaire de l'Égypte, de la Nubie, du Kordofan et du Darfour, avec le titre de khédive : il payait un tribut fixe, l'Égypte faisant partie de l'empire Ottoman : enfin le sultan se réservait la nomination des chefs de l'armée égyptienne au-dessus du grade de colonel.

Trois mois après, le 13 juillet 1841, furent conclus à Londres, le premier par l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, le second par ces quatre Puissances unies à la France, deux actes diplomatiques depuis longtemps préparés. Le premier réclamé instamment par M. Guizot, comme condition expresse de sa rentrée dans le concert européen, était une sorte de satisfaction (bien platonique) donnée à notre amour-propre national : il y était officiellement déclaré que la question égyptienne était entièrement résolue, et que le Traité du 15 juillet 1840 était un acte accompli, et rejeté dans le domaine du passé. La France s'épargnait ainsi l'humiliation de souscrire à ce Traité conclu en dehors d'elle ; elle évitait en même temps qu'on y fît la moindre allusion dans le second acte diplomatique auquel prenaient part cette fois les cinq Puissances et qui porte le nom de Convention des Détroits. Cette convention, revisant les Traités d'Andrinople et d'Unkiar-Skeleni, reconnaissait au sultan le droit de fermer aux vaisseaux de guerre de toutes les nations l'entrée des Dardanelles et du Bosphore.

La crise était enfin terminée, et l'Europe depuis deux ans suspendue entre la paix et la guerre, se sentait de nouveau raffermie sur les bases des Traités de 1815. M. de Metternich donnait la mesure des craintes qui l'avaient assailli, lorsqu'il écrivait à Monsieur de Barante : « Il y a trente ans que je ne me suis vu en une telle tranquillité d'esprit. » Suivant toutes les apparences l'Angleterre triomphait, et Palmerston avait accompli un chef-d'œuvre diplomatique : il avait assuré l'intégrité de l'Empire turc, mortifié le czar en l'éloignant de Constantinople, et en lui ravissant le bénéfice du Traité d'Unkiar-Skeleni, affaibli le vice-roi d'Égypte, enfin humilié la France son alliée. Et cependant, même en Angleterre, la satisfaction n'était pas sans mélange : la malveillance britannique avait bien réussi à faire reculer Méhé-

Digitized by Google

met-Ali ; elle n'avait pu le dépouiller entièrement : la puissance du nouveau khédive et de sa famille concentrée dans des limites naturelles gagnait en solidité ce qu'elle perdait en étendue : la France gardait son patronage sur cette terre d'Égypte dont les esprits clairvoyants devinaient déjà, même avant le percement de l'isthme de Suez, l'importance stratégique et économique. A un point de vue plus général, lord Palmerston avait-il réellement fait œuvre de grand politique? Nous ne le croyons pas : s'il marcha à son but avec adresse et résolution, s'il parvint à l'atteindre en dépit de tous les obstacles suscités par ses ennemis et même par ses amis, il ne sut pas le placer assez haut, au-dessus des satisfactions secondaires et passagères de sa jalousie contre la France, dans le domaine des intérêts supérieurs et permanents de son pays. S'il ne s'était pas trompé sur le détail et sur le procédé, il s'était trompé sur la direction générale. En effet, c'était l'avantage de l'Angleterre, tout en diminuant la puissance de Méhémet-Ali, de conserver l'alliance occidentale et libérale de la France : les procédés blessants de Palmerston allaient pousser la France du côté de l'Autriche et l'associer pendant plusieurs années à sa politique de contre-révolution. Quant à la question d'Orient elle-même, en dépit des efforts de M. Guizot qui aurait voulu donner plus d'ampleur à la Convention des Détroits, elle n'obtenait qu'une solution dérisoire. Les Détroits n'étaient clos que par un trait de plume. La Russie demeurait aussi forte, la Turquie aussi faible. Pour le czar, il comprenait que s'il avait contribué à mortifier la France, il avait joué le rôle de dupe, au profit de l'Angleterre, et à son propre préjudice en perdant le terrain gagné au traité d'Unkiar-Skeleni. Nicolas Ier songeait maintenant à le reconquérir. Mais il lui fallait pour cela rompre avec l'Angleterre son alliée de la veille. Il devait sous peu d'années en arriver là, et la Convention des Détroits portait en elle le germe de la guerre de Crimée.

Victor CHARAUX.

Digitized by Google

LE PÈLERINAGE DE CLAUDE-ALBANY.

(Suite) [1].

Tout contre l'abbaye de San Benedetto serpente la Strada di Gabbiano ; sur ce sentier, François mourant fut ramené de Nocera à Assise ; un peu plus haut, proche de la colline, c'est la villa Gualdi, jadis hospice des lépreux. Là, tandis que sur le point de quitter ce monde, François est transporté vers sa chère Porziuncula, il fait arrêter le convoi ; il se tourne vers sa ville natale, il la contemple, et ses oliviers, et ses hêtres, et ses champs, et ses sommets, et son firmament. Mourir de la sorte, l'œil plein de visions tant aimées, n'est-ce pas être plus près de Dieu ? s'écrie fra Angelo.

Derechef voici la Porziuncula : tout y parle de la mort du Saint. La cellule où le séraphique patriarche rendit à Dieu son âme était, à l'époque de François, l'infirmerie. Le visage de fra Angelo resplendit sous les larmes, et Claude Albany devine la nouvelle stance de la Canzone : sur la toiture de cette cellule, dit en effet le religieux, les alouettes, au rapport de notre Bonaventure, vinrent chanter. Le 4 octobre, chaque année, à l'aube, on entend un concert d'oiseaux et de légers battements d'ailes, autour de l'édicule vénéré, où d'insignes reliques se conservent, de François, telle la corde à trois nœuds, où vous pouvez remarquer le sang des Stigmates ; mais la statue du Poverello, par Della Robbia, d'après le masque moulé sur la figure du Saint, après sa mort, sollicita la vive attention de Claude Albany. Ainsi cette effigie restituait les traits de François !

La Colline du Paradis rapproche toujours plus Claude Albany du Saint. C'est là que furent transférés les restes de François. Un

1. Voir le N° des *Études Franciscaines*, juin 1905. — Nos lecteurs voudront bien nous pardonner d'avoir abrégé le beau travail de M. Odysse Richemont. Ils pourront se dédommager en se procurant l'ouvrage complet que l'écrivain distingué doit faire paraître dans la suite. N. D. L. R.

Digitized by Google

grillage permet de voir une partie du sarcophage. L'aspect sauvage de cette colline ne peut que plaire à un amateur passionné de pittoresque tel que le jeune Albany. A mesure que s'est déroulée la guirlande religieuse et poétique, les pèlerins se sont avancés dans le cœur de la nature et de la solitude ; il semble, à l'entreprise de fra Angelo, qu'après avoir suivi François jusque sur sa couche funèbre, ils veuillent le suivre par de là le tombeau, et, avec lui, gravir les hauteurs.

Fra Angelo adopte une ravine sous l'épaisseur des hêtres, et qui les laisse sur l'ancien chemin des prisons. Après avoir esquissé les lignes générales de son sujet, fra Angelo recherche avec amour les lignes accessoires, liaison indispensable des traits du tableau ; détails qui souliguent, caractérisent, expliquent un acte, lui donnent sa raison, sa valeur. La forêt se forme et insensiblement prend les pèlerins ; sous de profonds rideaux de lierres et de buissons, ils découvrent l'Ermitage des Carceri, et c'est bien une retraite où un penseur rêverait de s'abstraire ; solitude précieuse à François et à ses compagnons, qui, pour s'approcher plus près de Dieu, s'enfonçaient toujours plus avant dans la nature. Mais la montée continue, multipliant les splendeurs du paysage. Sans cesse, en ces romantiques montagnes de l'Ombrie, les pèlerins croisent des cascades et franchissent de joyeux ruisseaux. Derrière eux s'accroît, s'élargit, se creuse le cirque des vallées ; les sommets s'ajoutent aux sommets. Les contreforts de Rocia-Maggiora, vers le couchant, ont dérobé la ville sainte, comme la surnomme le vieux moine ; la solitude est d'un grandiose et d'une sauvagerie qui émeuvent. Les hêtres se rapprochent, alliant leurs branches ; en bas, la vallée est solennelle. Avec un flux de paroles et d'onomatopées qui amusent Claude Albany, fra Angelo répète les arrêts. Il possède à fond cette contrée ; il en sait, par le menu, les détails ; il semble, pourtant, les découvrir aujourd'hui seulement ; il fait bientôt remarquer à son jeune ami, avec un air plus large et plus vif, la conformation de prairies, et tout à coup, c'est le plateau, l'admirable plateau de l'admirable Subasio ; c'est une lande sans fin, d'un gazon de velours, des fleurs champêtres et encore des fleurs, toute la gamme des couleurs, toute la palette des corolles du bon Dieu.

Fra Angelo et Claude Albany s'assoient sous le dôme des premiers hêtres d'un épais bocage ; le vieillard, dans le duvet qui leur sert de siège, collige des renoncules et des pâturins. Il

Digitized by Google

s'arrête brusquement, et, de sa bottelée fleurie, désignant les arbres :

— Entendez-vous ? dit-il ; et son regard clair d'eau de roche s'illumine d'expression amoureuse et de tendresse communicative. Le matin, de fort bonne heure, poursuit le moine, j'écoute, toujours avec ravissement l'harmonie des arbres qui enveloppent le Sacro-Convento. Oh ! que j'aime le spectacle de ces âmes frétillantes, la musique de leurs mouvements ! les arbres ! Tenez... Vous m'avez parlé, et votre manuscrit est plein de Jean-Jacques Rousseau. J'ai lu, jadis, moi aussi, Rousseau, avec passion...

Maintenant fra Angelo est lancé ; la rencontre du détail, du souvenir de François ne peut désormais l'interrompre, et Claude Albany va connaître jusqu'en son tréfonds l'âme de son compagnon.

***

— Rousseau — gardons-nous bien de le nier ! — aime la nature, et sa plume est un pinceau magique ; mais, prenez-y garde, son amour a quelque chose de réfléchi, de calculé, d'étudié ; chez François d'Assise, cet amour est spontané, jaillit brusquement du cœur. Jean-Jacques dit quelque part qu'il ne fut jamais malade à la campagne ; il y souffrit beaucoup cependant ; souvent, se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, il disait : Quand vous me verrez prêt à mourir, portez-moi à l'ombre d'un chêne, je vous promets que je reviendrai. Il convient d'admirer cette parole, mais de lui préférer ce geste et ce mot de François ; apercevant un bel arbre, dans la forêt, notre bienheureux se précipite, l'embrasse et s'écrie : Je te salue, ô mon frère l'arbre ! On pourrait, de la sorte, glaner dans l'un et l'autre et établir un parallèle ; ceci encore : sur le point de mourir, Jean-Jacques demande à être approché de la fenêtre afin de voir une fois encore la verdure ; en vérité, ce mouvement est digne. François prêt, lui aussi, à rendre son âme blanche, se fait transporter à Santa Maria degli Angeli ; arrivé à l'hospice des Lépreux, cette villa Gualdi que vous avez vue : « Tournez-moi, dit-il, du côté de la ville. » Alors, se soulevant sur sa couche, il prononce ces paroles : « Soyez bénie du Seigneur, ville fidèle à Dieu, parce que beaucoup d'âmes seront sauvées en vous et par vous. Un grand nombre de serviteurs du Très-Haut demeureront dans l'enceinte de vos murailles, et plusieurs de vos citoyens seront choisis pour la vie éternelle ; » et son visage

Digitized by Google

amaigri se couvre d'amoureuses larmes. Quelle scène [1]! Jean-Jacques songe à la satisfaction d'un ultime plaisir absolument personnel ; François veut encore et toujours le bien général.

Les arbres! — François les aimait, surtout en souvenir de la très adorable Croix de notre Sauveur. Quand, dans les montagnes, les frères allaient couper les arbres, François leur recommandait de laisser des rejets pour perpétuer chaque essence. David, qui a tant emprunté de si gracieuses et énergiques figures à la nature, qui a embelli et parfumé ses poèmes des merveilles de la terre, se plaît à comparer les Justes à des arbres : *Le juste*, dit-il, *fleurira comme le palmier, et il croîtra comme le cèdre du Liban* [2].

Les bois de la Porziuncula enlaceront François de la magie de leur grandeur. Les bois furent pour notre Ordre, ce que les bocages, autour des temples des divinités mythologiques, furent pour les Anciens : nos bois sacrés. Il y avait là une chapelle et un refuge bien chers au Poverello, qui aimait à répéter : « Gardez-vous de quitter jamais ce séjour. Si l'on vous chasse par une porte, rentrez par une autre, car ce lieu est véritablement saint et la demeure de Dieu [3]. »

Sous cette feuillée qui sépare l'homme du monde, François assemblait ses frères ; ceux-ci s'asseyaient sur le gazon ; François avec cette simplicité délicieuse, avec aussi cette ardeur qui nous enflamme à notre tour leur parlait encore et toujours de Dieu, car la nature ne peut se comprendre sans Dieu ; car, sans Dieu, le murmure de l'arbre serait un souffle de mort, et la voix de la montagne un hurlement de malédiction!

Ernest Hello, dont j'admire la justesse et la profondeur des pensées, écrit quelque part à peu près ceci : Il y a des hommes qui demandent au brin d'herbe un secours contre les cèdres du Liban, et au caillou de la plage une consolation contre la grandeur gênante de la mer, au lieu d'admirer la vaste mer et les grands arbres du même regard [4]. L'œil de l'homme est fait pour l'espace, dit-il encore [5]. Il ne faut pas, pour cela, mépriser la pelouse gazonnée, pastillée de calices polychromes : tout est l'œuvre

1. Le peintre José Frappa (mort à Paris, en février 1904) a exposé, au Salon de 1880, un tableau rappelant les « derniers moments de saint François d'Assise. »

2. Ps. XVI, v. 10-12.

3. Thomas de Celano, *Vita secunda*, p. II, cap VII. Cf. Paul Henry, *Saint François d'Assise et son École*.

4. *L'Homme*, p. 130, édit., Didier, Paris.

5. *Ibid.*, p. 132.

Digitized by Google

magnifique du Créateur, tout est sorti de sa pensée féconde, et Dieu, d'ailleurs, ainsi que le dit encore le Roi-prophète, *fait croître l'herbe et la plante pour le service de l'homme* [1].

Et ces montagnes ? n'est-ce pas qu'elles sont merveilleuses ? Jean-Jacques a célébré la montagne qui assainit le front et l'âme. Sans cesse David parle de la *montagne sainte*, des montagnes de Sion, et dans le style des livres sacrés, les cieux sont fréquemment appelés les saintes montagnes. Votre Frédéric Ozanam, qui a si bien compris l'âme franciscaine, écrit que les montagnes, avec leurs variétés, ressemblent à la nature humaine ; il voit en elles l'image de notre âme à laquelle elles disent beaucoup de choses [2].

Les hauteurs ont été sanctifiées par Jésus-Christ : le Thabor, et le Golgotha sont comme les deux pôles de sa vie active et glorieuse, et son magistral sermon fut prononcé sur la montagne ; les montagnes de l'Orient se sont peuplées de laures et d'ermites ; dans l'antiquité, les prophètes se retiraient sur les sommets, et les saints de la nouvelle Loi se sont recueillis sur les pics ; ils y ont reçu les faveurs les plus remarquables ; Dieu s'est manifesté à eux avec plus d'intimité et d'amour en ces retraites qui éloignent des misères du monde et voisinent avec les sublimités du ciel. Quel est le mont, quelle est la cime culminante qui ne porte, telle une gemme sertie dans un velours d'azur, une basilique ou une simple chapelle ?

Ah ! cette montagne que le catholicisme montre à l'homme à la fois comme un sanctuaire et un gradin, n'est pas cette montagne sombre de votre Gœthe préféré ; elle n'est pas le séjour de la terreur ni de l'angoisse ; si Méphistophélès se plaît à l'envelopper de brouillards, à l'emplir de gémissements, de clameurs et de plaintes [3], le chrétien s'écrie : *J'ai levé les yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours* [4].

Dans la vie de François, la montagne joue un rôle considérable ; on ne peut dissocier le souvenir du Saint d'avec ce Monte del Alvernio, qui domine toute la chaîne des Apennins. Le chevalier Orlando de Chiusi di Casentino, en l'offrant au Poverello, lui dit que cette montagne était vraiment religieuse. Isolée et sauvage,

1. Ps. CXLV. 9.
2. *Œuvres complètes*, t. X, p. 171.
3. Gœthe, *Faust*.
4. Ps. CXX, 1.

Digitized by Google

avec ses précipices, ses gorges et ses ravines, oh ! comme elle convient à notre vie solitaire et pénitente ! Elle fait naturellement songer au Golgotha ; le peuple croit, et je crois avec le peuple, que l'Alvernio porte les marques du bouleversement universel à la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1]. Dante dit : *Nel crudo sasso* [2]. Pourquoi François n'en aurait-il pas aimé l'aspect sévère et mortifié, le silence profond, la paix troublée, la majesté de ses asiles sous le couvert des hêtres ?

L'Alvernio ! Mais tout notre François est là, et là surtout la nature s'est révélée à lui, ou plus exactement — pardonnez-moi : n'ai-je pas employé l'ordinaire langue des hommes ? — c'est là que Dieu s'est de préférence manifesté à lui dans ses œuvres. Connaissez-vous rien de plus gracieux que cette prise de possession ? Un jour qu'en compagnie de quelques frères, il s'isole, dans un ravin de l'Alvernio, afin de s'y recueillir, notre séraphique père se voit tout à coup enveloppé d'une multitude de petits oiseaux, qui se posent, raconte notre cher Bonaventure [3], sur sa tête, ses épaules, sa poitrine, ses mains, chantent, agitent leurs ailes. « Je crois, mes bien-aimés frères, dit le Poverrello à ses compagnons, que notre Seigneur désire que nous habitions ce mont solitaire, puisque nos petites sœurs et nos petits frères les oiseaux témoignent tant d'allégresse à notre arrivée. » Aussitôt, contre un hêtre aux branches protectrices, François se fait construire une cellule, et là, oh ! écoutez la belle histoire, le soir venu, il groupe les frères, et, tous assis à l'aventure sur la mousse des rochers, devant la vallée pleine d'ombre et de mystère qui leur envoie, tel l'encensoir, les aromes de ses essences et de ses landes, François parle de Dieu et des splendeurs de la terre et du ciel. Enseignement sublime, et qui rappelle celui du Christ, son divin modèle.

Mais à la nuit, le Saint aime à se retrouver seul, en cet asile de l'amour ; sous la lueur des étoiles, dans le repos de la nature, François poursuit, en son âme, ses entretiens affectifs avec Jésus-Christ. Dans le chant des hymnes et des cantiques, dans la récitation des psaumes, dans l'extase, versant des larmes amoureuses, savourant les délices que Dieu réserve à ses prédestinés, passent les heures solitaires de la nuit. Souvent, seul encore, il

1. Baronius.
2. « Un âpre rocher. » (*Paradiso*, canto XI.)
3. S. Bonaventura, *Legenda S. Francisci*, cap. VIII.

Digitized by Google

s'enfonce dans les profondeurs d'une gorge. Il s'arrête sur un rocher, il se prosterne et médite sur la passion du Rédempteur ; déjà il éprouve en lui les premiers feux de cet amour qui aura, en cette sainte retraite, son sublime couronnement. Alors, dans la componction de son cœur, François verse des larmes abondantes et brûlantes ; puis s'adressant aux créatures, il s'écrie : *Oiseaux du ciel, ne chantez plus, mais gémissez, donnez à vos concerts des accents désolés ; grands arbres qui portez si haut vos têtes, abaissez-vous, rompez vos branches, convertissez-vous tous en autant de Croix pour honorer celle de Jésus-Christ ; et vous, rochers, brisez-vous, amollissez-vous et pleurez !* Pleurons ! Pleurons ! clame-t-il, en provoquant l'écho de la sainte montagne.

Ainsi, la montagne conquit François, et remarquez-le : jamais il n'entreprendra rien sans se recueillir d'abord, soit sous les arbres de la Porziuncula, soit parmi les rochers de l'Alvernio, dont les sommets enfin seront les témoins de la divine scène de la Stigmatisation, de l'impression sur les membres du Patriarche de ces plaies qu'un de nos frères vit sous la forme de cinq étoiles lumineuses.

La nature entière nous crie : Plus haut, toujours plus haut ! Aussi bien, de toutes les visions, de toutes les contemplations, la plus merveilleuse, la plus émotionnante, c'est celle de ce firmament. Le firmament est la splendeur des splendeurs visibles. Du sommet, oh ! que l'horizon est un spectacle grandiose ! Tous les saints contemplateurs ont fixé cette voûte, qui est comme le centre des pensées et des aspirations humaines, et qui, par le mystère de son immensité, satisfait en partie les désirs de l'âme. L'ermite en prière, la nuit, sur son rocher ; la vierge cherchant, dans son invocation, un coin de l'azur; le religieux devant la fenêtre de sa cellule ; le martyr fixant avec bonheur le bleu des espaces qui s'entr'ouvrent à ses appels, proclament la grandeur et la magnificence des cieux. Que cette terre me paraît vile, s'écriait Ignace de Loyola, lorsque je contemple le firmament ! David, qu'il faut toujours lire, toujours admirer, toujours citer, n'a jamais été mieux inspiré que lorsqu'il en chante les beautés ; jamais ses accents n'eurent une telle sublimité : *les cieux racontent la gloire de l'Éternel, et le firmament publie les œuvres de ses mains. Le jour parle de Dieu au jour, et la nuit le révèle à la nuit. La voix de ces paroles n'est pas une voix que l'on n'entend pas. C'est une parole qui a éclaté dans toute la terre, une voix*

Digitized by Google

qui résonne aux extrémités de l'univers [1]... Ne regardons pas toujours la terre ni le brin d'herbe; nous sommes faits pour considérer les beautés de l'empyrée. Savez-vous comment ceux qui ignoraient son nom, désignaient le même Loyola ? Ils disaient: C'est cet homme qui lève constamment les yeux vers le ciel et qui nous parle toujours de Dieu.

***

La nature est une élévation, une ascension. Non, celui dont le cœur ne monte pas vers le Créateur ; non, celui dont l'âme ne tend pas vers Dieu, celui-là ne peut pas savourer les véritables beautés de la nature.

Vous avez raison de détester la ville, la grande ville surtout ; et vous avez raison d'aimer la campagne, la campagne solitaire surtout. La ville, hélas ! c'est le désordre ; les châtiments du ciel ont toujours menacé et atteint la ville, parce que le crime se développe de préférence au sein des multitudes. Ces vastes agglomérations étouffent toute poésie, tout idéal, et, disons le mot, toute élévation vers le Très-Haut.

Mais éloignez-vous des murs et des grilles de la ville, fuyez l'étroitesse de ces rues d'où l'on ne découvre que de petits carrés d'un ciel noirci de fumée ; allez vers les champs, la vallée, la montagne ; en présence de ces espaces, de ces horizons, devant ce firmament qui se perd en des profondeurs insondables — et je ne fais là que traduire vos sentiments personnels — quel apaisement aussitôt, quel soulagement ! Vous vous sentez, n'est-ce pas? réellement plus léger, plus alerte : le nuage des préoccupations a quitté votre front, l'étau du souci a lâché votre cœur ; et votre âme, dégagée des passions malsaines, tend à s'élever, mais surtout si, dans la grandeur du paysage, dans la sérénité de la nature, dans la magnificence de l'univers, vous cherchez Dieu.

Vous m'avez dit vos amitiés pour Rousseau, Lamartine, pour tous ceux que la nature et la solitude ont séduits et inspirés. Ils ont écrit des pages ravissantes. Mais combien le simple François d'Assise, notre Poverello, leur est supérieur, infiniment supérieur à tous ! Lui a aimé la nature, sincèrement, ardemment, passionnément, avec cette fougue qui l'embrasait, le transportait en toutes ses entreprises, le faisait frissonner comme l'arbre et

1. Ps. XVIII, v. 1-4.

Digitized by Google

vibrer comme la harpe. C'est que pour aimer véritablement la création, il faut aimer véritablement le Créateur. Qu'est-ce que la pensée sans son auteur, et pouvez-vous goûter une œuvre quelconque, un livre, une mélodie, un tableau, une statue, sans aimer ceux qui les conçurent? Vous ne pouvez séparer les uns des autres ; et si votre amitié pour ces penseurs vous a poussé à des pèlerinages aux lieux qu'ils ont illustrés, c'est que vous aimez ces écrivains qui vous charment. On ne peut s'extasier devant les *Fiançailles de saint François et de la sainte pauvreté* — que vous avez tant admirées et avec raison — et en même temps bafouer Giotto, couvrir son nom de mépris et de boue ; et si le *Phédon* vous est un ravissement, la personne de Platon vous est précieuse. Et ce qui est si naturel, si logique dans le domaine de l'homme, cesserait de l'être dans le domaine de Dieu ?... Enfants des hommes, m'écrierai-je avec mon séraphique Patriarche, jusqu'à quand aurez-vous le cœur appesanti ? Pourquoi aimez-vous la vanité de vos pensées et cherchez-vous l'erreur et le mensonge ? Pourquoi ne reconnaissez-vous pas la vérité et ne croyez-vous pas au Fils de Dieu [1] ?

Ainsi donc la nature est et doit être une élévation. Il faut considérer chaque chose dans ses rapports avec la croyance. Ne jugez jamais une œuvre sans la ramener à Dieu, là est le véritable criterium de cette œuvre. Si, lorsque vous laissez le site champêtre, vous ne vous trouvez pas meilleur, c'est que vous ne vous êtes pas élevé, c'est que vous n'avez pas compris la nature. Certes, je ne nierai pas que vos auteurs de prédilection comprirent la nature ; mais, dans cette élévation il est des degrés ; c'est une échelle ; parce qu'ils ne cherchèrent pas toujours Dieu uniquement, et surtout uniquement le véritable Dieu, parce qu'ils se préférèrent à ce Dieu, ils sont restés des hommes, c'est-à-dire des faibles, des traînants, des inquiets. Car sans Dieu, la solitude sature d'égoïsme, d'orgueil, de misanthropie, d'ennui, de pessimisme, et aussi de découragement, de dégoût de vivre, elle verse la lente intoxication de la désespérance.

Par l'élévation, nous nous servons de la création pour devenir meilleurs. La nature est une école, et le monde un enseignement. Pour François d'Assise, cette terre était le livre où s'écrivent les leçons du ciel ; ce monde visible, l'image de l'invisible, et cette

1. *S. Francisci Opera*, part. I, p. 7.

Digitized by Google

nature comme l'illustration, savante et poétique, de l'œuvre de Dieu. Cet univers l'acheminait à cette ressemblance merveilleuse avec le Christ, qui nous enchante et qui devait faire dire à un de ses fils spirituels : *Statua viva ejusdem crucifixi* [1]. Aux yeux de ce véritable serviteur de Dieu, écrit notre Bonaventure, tous les êtres créés étaient comme autant d'écoulements de cette source de bonté infinie où il eût voulu s'abreuver ; et les vertus diverses des créatures lui paraissaient former un céleste concert dont son âme entendait l'accord [2]. Lorsqu'il caressait son frère l'agneau, François cherchait à en imiter la douceur, celle du Sauveur, l'Agneau de Dieu ; lorsqu'il parlait à sa sœur la tourterelle il en désirait la simplicité et l'innocence ; sa sœur l'onde du ruisseau lui prêchait la pénitence ; quand il se lavait, il recherchait de préférence, dans la campagne, l'eau pure et limpide qui emporte toute souillure [3] ; son frère le feu lui annonçait la purification, sa sœur la pierre lui rappelait la pierre angulaire de l'Évangile [4] ; dans les jardins des couvents, il faisait tracer des carrés de fleurs les plus belles et du plus suave parfum : leur éclat et leur odeur, dit notre charmant Thomas de Celano [5], portaient ses désirs vers Dieu ; il aimait les petits oiseaux parce que, ne possédant rien ici-bas en propre, ils remettent à la seule Providence de Dieu tout le soin de leur vie [6] ; son frère le loup lui-même par sa férocité, le rappelant aux supplices de l'enfer, le faisait songer à la miséricorde divine [7]. L'élévation, toujours l'élévation.

Le chant de ses frères les petits oiseaux le ravissait, ces oiseaux que l'ange de l'Apocalypse convie au grand festin de Dieu [8]. Les exquises *Fioretti di san Francesco* relatent cet épisode : Un jour qu'avec sa brebis, comme il appelait son compagnon de l'Alvernio, frère Léon, *la pecorella di Dio*, François allait prendre son repas, il entend le cantique du rossignol. — Frère Léon, suggéra-t-il, tu chanteras alternativement avec l'oiseau, les louanges de Dieu. Frère Léon s'excusant sur sa

1. « La statue vivante du divin Crucifié. » (P. Seguin, minime, *loc. cit.*, p. 43.)
2. *Legenda S. Francisci*, prologus, cap. V.
3. *Chroniques des Frères-Mineurs*, II, 41.
4. *Ibid.*,
5. I, 10.
6. *Fioretti*, XII.
7. *Ibid.*, XVI.
8. XIX, 17.

Digitized by Google

mauvaise voix : Je le ferai donc moi-même, repartit le saint. Et le dialogue mélodieux commence et se poursuit jusqu'au crépuscule; alors François confesse humblement que le petit virtuose des bocages l'a vaincu; il le fait venir sur sa main et le félicite de la supériorité de son chant. Une autre fois, toujours au Monte del Alvernio, car cette retraite l'avait conquis par le grandiose de ses aspects et la paix de ses asiles, des rossignols, venus des vallons, accourent au-devant de François, et font, en son honneur, entendre des concerts merveilleux. Ému, le Séraphique s'immobilise, et longtemps il demeure là, comme en extase, bénissant Dieu de son infinie bonté. Entre Cannairo et Béragna, il vit un jour un grand nombre d'oiseaux rassemblés sur les arbres. Tout joyeux, François dit à ses compagnons : Attendez-moi ici, sur le chemin; je vais prêcher mes frères les oiseaux. Au même instant, ces derniers l'enveloppent : Mes petits frères, commence-t-il, vous devez toujours louer votre Créateur et toujours l'aimer, lui qui vous a revêtus de plumes, donné des ailes, et la liberté de voler en tous lieux. Sans que vous semiez, sans que vous moissonniez, il vous nourrit, vous donne de grands arbres pour vos nichées et veille sur vos petits. Ainsi donc, louez toujours le bon Dieu [1]. Revenant de Syrie, raconte notre saint Bonaventure, François traversait les lagunes de Venise; des oiseaux y chantaient. — Nos frères les oiseaux louent Dieu, dit-il à son compagnon; allons comme eux et parmi eux réciter notre office. De tous les oiseaux, il préférait les alouettes, à cause de la cendre de leur plumage, qui lui fournit la couleur de son ordre. A ses disciples il montrait les alouettes, ces oiseaux qui affectionnent la lumière, qui ont horreur de la nuit, dit Bonaventure [2], et qui s'enfoncent dans l'azur en chantant, dès qu'ils ont pris sur la terre quelques grains : Voyez, disait-il, comme ces oiseaux nous enseignent à rendre grâces à notre Père commun qui nous dispense à tous la nourriture; ils nous disent de ne manger que pour la gloire de Dieu, et ils nous enseignent de toujours tendre vers le ciel.

L'amour de François pour sa sœur la nature! Rien n'était petit pour lui, rien n'était indigne de son cœur. Et pourquoi dédaignerions-nous quoi que ce soit dans cette Création, sortie toute

1. Au Louvre se trouve le tableau de Giotto, qui a immortalisé cette scène. — (*Fioretti*, XII.)

2. *Legenda S. Francisci*, cap. XIV.

Digitized by Google

ordonnée et harmonieuse des mains sacrées du Sauveur? Écoutez l'auteur de l'*Imitation*, qui est amant de saint François, car c'est la pure doctrine de notre bien-aimé Père qu'il a répandue dans ce livre sublime : Si votre cœur était droit, alors toute créature vous serait un miroir de vie et un livre rempli de saintes instructions. Il n'est point de créature si petite et si vile qui ne présente quelque image de la bonté de Dieu. Si vous aviez en vous assez d'innocence et de pureté, vous verriez tout sans obstacle. Un cœur pur pénètre le ciel et la terre [1]. C'est pourquoi François détourne paternellement le ver du chemin afin de le soustraire aux pas du voyageur [2]. Le Sauveur Jésus ne s'était-il pas comparé au ver de terre?... L'hiver, il fait porter, aux abeilles du jardin du couvent, du miel et du bon vin pour les nourrir et les réchauffer [3]. S'il avait été le maître, écrivent nos Chroniques [4], il aurait commandé aux gouverneurs des villes et bourgades qu'au jour de Noël ils fissent épandre et jeter du blé par les rues et les champs, afin que les oiseaux eussent plus d'occasion de se réjouir en un tel jour, ayant leur manger à souhait. Que c'est admirable! Cela rappelle cette jolie légende de Walter von der Vogelweide [5], le plus grand des Minnesœngers d'Allemagne et leur chef. Vogelweide signifie *pâture des oiseaux*. On raconte que Walter avait laissé une certaine somme au chapitre du monastère de Würtzbourg, pour qu'on jetât chaque jour quelques grains de blé sur la pierre qui recouvrait sa tombe, afin que les oiseaux, qu'il avait tant chantés pendant sa vie, y fussent nourris après sa mort. En mémoire du Rédempteur, né entre un bœuf et un âne, François priait les possesseurs de tels animaux de leur donner à Noël du foin et de l'avoine en abondance [6]. La bonté du saint s'étendait à toutes les créatures.

Que tout cela est beau! Que tout cela élève! Non, il n'est pas parmi les meilleurs de vos préférés, il n'est pas de poète comparable à ce mendiant de la petite cité d'Assise. Il tend vers Dieu, mais il entraîne la nature avec lui; François veut que la création serve, honore son Auteur, d'une manière active, efficace, et sup-

1. *Imitation de Jésus-Christ*, liv. II, chap. 4.
2. Thomas de Celano, I, 10.
3. Id.
4. *Chroniques des Frères Mineurs*, II, 41.
5. 1170-1228.
6. *Fioretti*, cap. XVI.

Digitized by Google

plée, au besoin, à l'indifférence, à l'oubli, aux absorbantes occupations de l'homme. Mais aussi, quelle récompense! François tend vers Dieu, et Dieu vient à lui. Sur cet Alvernio qui révéla la nature et son Auteur adorable, Dieu s'imprègne en lui, et, lorsqu'il meurt, François montra la plaie de son cœur sous la forme d'une rose [1]. Et voyez l'étroite union de la nature et de son ardent ami. A sa mort, tous les oiseaux chantèrent le triomphal départ de son âme vers le ciel, particulièrement, disent nos Chroniques, les alouettes ses bien-aimées, qui se répandirent sur le toit du couvent de la Porziuncula, si chère au Saint, vous le savez, *grignottant*, ajoutent textuellement les Chroniques, *un chant fort doux et extraordinaire, voire comme miraculeux, qui dura plusieurs heures, célébrant les louanges de leur glorieux saint* [2]. Mais son *Cantique du Soleil* qu'il compose avant de mourir, est le résumé final de cet amour universel des êtres et des choses pour Dieu et en Dieu ; c'est comme la synthèse de l'élévation de François vers l'Auteur de toutes les merveilles et de tous les trésors de ce monde.

***

Si je vous parle ainsi de François d'Assise, tant et avec un tel enthousiasme, c'est qu'il est mon père spirituel, c'est qu'ici tout est lui et de lui, c'est qu'il a ressenti avec plus de force, c'est qu'il est le meilleur interprète de cette élévation; mais on pourrait glaner et lier une gerbe magnifique de traits semblables chez les autres saints. La nature joue un grand rôle dans la vie religieuse et pénitente ; la sainteté, mais c'est la poésie, et la plus sublime.

Ah! que nous avons tort, croyez-moi, de chercher la poésie ailleurs que parmi les saints et les livres sacrés. La véritable poésie est là, toute là, là uniquement. Le reste est à cette poésie ce que la mort est à la vie. On ne lit ni les Saints-Livres ni la vie des saints, où fourmillent les sublimités de la poésie. Cette indifférence et ce dédain sont vraiment criminels, car on se prive des véritables jouissances de l'esprit. Quelles ressources pour l'éloquence et la littérature on y puiserait, quelles énergies et quelles illuminations! Les patriarches, les prophètes, Abraham, Tobie, Jérémie, Ézéchiel, Job, Isaïe, David, comme ils enflamment l'imagination! Le *Cantique des Cantiques* est la cassolette où

1. S. Bonaventura *Legenda*, cap. XVI.
2. Cité pour la première fois, en 1385, par Barthélemy de Pise.

Digitized by Google

brûlent tous les aromes de l'Orient. Et l'Évangile? Est-il un poème qui lui soit supérieur? Quels parfums et quels rayons! Admirons les beautés troublantes de la *Divine Comédie;* mais à lire l'*Apocalypse* tout mon être frémit et s'exalte. Écoutez ce cénobite chanter sa retraite, et trouvez dans les *Rêveries du promeneur solitaire*, dans *Werther*, *René*, *Childe Harold*, de tels accents, une telle émotion : — *Oh! quelles sont douces à ceux qui ont soif de Dieu les solitudes infréquentées! Qu'elles sont aimables à ceux qui cherchent le Christ ces retraites immenses où la nature veille silencieuse! Ce silence a de merveilleux aiguillons qui excitent l'âme à s'élancer vers Dieu, et le ravissent en d'ineffables transports; là, on n'entend aucun bruit, si ce n'est celui de la voix humaine qui monte vers le ciel. Ces sons, pleins de suavité, troublent seuls le secret de la solitude dont le repos n'est interrompu que par les murmures plus doux que le repos lui-même, les saints murmures des chants modestes. Du sein des chœurs fervents les chants mélodieux s'élèvent et la voix de l'homme accompagne la prière jusque dans les cieux* [1].

Non, il n'y a que la divine religion du Christ, il n'y a que l'amour de la Croix qui puissent inspirer une semblable poésie. Il faut nous satisfaire de cette littérature sacrée et hagiographique, supérieure, sans parallèle possible, à toute autre, celle qui réserve les émotions les plus délicates à la fois et les plus vives.

Oh! combien il me plairait de vous redire cet admirable *Cantique des Trois Enfants* dans la fournaise de Babylone, que nous psalmodions à Matines : *Benedicite omnia opera Domini;* je voudrais encore — mais il faudrait les dérouler tous — vous déployer la belle guirlande des Psaumes de David. Il n'est rien de comparable à de tels accents. Par exemple, le Psaume 103, le Psaume de la Création : David y célèbre la puissance, la sagesse et la bonté du Créateur dans la formation du monde ; il détaille, en une poésie qui est un délice, les merveilles de la terre, les productions, les trésors de l'océan. C'est bien le plus fini de tous les Psaumes. Et le Psaume 148, où le roi-prophète convie la nature, la création entière à chanter le Créateur ; tour à tour il appelle à cette louange les hôtes du ciel, les astres, les eaux, les montagnes, les neiges ; et le Psaume 64, où il invoque Dieu pour en obtenir l'abondance des fruits de la terre ; et encore le Psaume 18, *Cœli*

1. Saint Eucher, évêque de Lyon, sur l'Abbaye de saint Honorat à Lérins.

Digitized by Google

enarrant... Magnifique éloge des œuvres visibles du Créateur. Oui, ce sont bien là des *paroles plus douces qu'un rayon de miel sur les lèvres* [1]. Élévation ! Élévation ! Lisez, oh ! lisez et relisez ces poèmes de David ; combien, à cette lecture, vous paraîtront fades et froids les accents d'un Virgile et même d'un Lamartine, le plus grand poète du dernier siècle. Ah ! sans doute, ce Lamartine est chrétien, mais je le voudrais plus que chrétien ; je le voudrais franchement catholique ; alors il n'aurait pas cette religiosité sentimentale et évaporée, ce relent de panthéisme qui sent trop Jean-Jacques et qui me gâte sa poésie. C'est dans la poésie sacrée et religieuse — tels les chants enflammés de François d'Assise — que vous trouverez le véritable amour de la nature et de la Création. Il faut tout ramener, tout rapporter à Dieu, — non pas à un Dieu vague, à une Divinité nuageuse, qui est simplement la divinisation de la nature et de l'homme, partant la négation même de Dieu, ce que fit le paganisme, qui, selon le mot fameux de Bossuet, supprima Dieu, tout en le multipliant à l'infini, et ce que font tous ceux qui ne s'élèvent pas au-dessus des passions humaines, — mais à ce Dieu, Auteur et Créateur de cet univers, à ce Dieu tout-puissant, infiniment bon, infiniment parfait, souverainement adorable, et qui devait être, dans les transports prophétiques de David, le Rédempteur promis, Jésus-Christ crucifié, le même qu'aima d'une telle ardeur François, lorsqu'il s'écriait : *Je n'ai plus d'yeux pour voir la créature ; toute mon âme crie vers le Créateur ; ni le ciel, ni la terre n'ont rien qui me soit doux, tout s'efface devant l'amour du Christ ; la lumière du soleil me paraît obscure quand je vois cette face resplendissante ; les chérubins et leur science, les séraphins et leur amour ne sont rien pour qui voit le Seigneur.*

Voyez vous ici, ici surtout, voyez-vous l'élévation, la sublimité de l'élévation par la nature vers le Dieu de l'Évangile ? La nature enseigne l'amour, et l'amour c'est Dieu ! Qu'enthousiastes, qu'admirables sont les élans de notre bienheureux Père saint François ! Après la scène de la Stigmatisation, en pleine solitude, en pleine nature sauvage, dans ce Monte del Alvernio, Thabor à la fois et Calvaire, François composa un *Hymne d'amour*, qui est le chef-d'œuvre de l'élévation.

Écoutez ce langage harmonieux :

1. Ps. XVIII, v. 9.

Digitized by Google

In Cristo transformata quasi è Cristo,
Cum Dio unita tutta ista divina,
Sopre ogn' altura e sì gran acquisito,
De Cristo e tutto, 'l suo, sta Regina
Or dunca io potesse star più tristo,
De colpa domandando medicina :
Nulla ce più sentina,
Dove trovi peccato ;
Lo vecchio n'è mozzato,
Purgato ogni fetore... [1]

Non ! non ! ne cherchons pas la nature en dehors de Dieu, du Dieu du Calvaire. Sans lui, c'est une nature fade et langoureuse, un assoupissement qui tue les facultés de l'âme. Certains veulent découvrir un antagonisme entre le sentiment chrétien et le sentiment de la nature. Entendons-nous : Oui, s'il s'agit de la nature des *Confessions*, des *Études de la nature*, de *Werther*, de *Childe Harold*, de George Sand, de Victor Hugo, de Leopardi : tous aiment la nature seulement pour elle-même, ils se fondent, s'écoulent en elle, ils laissent Dieu s'éloigner de la nature et la nature de Dieu. Cette nature, je le dis, est impuissante, stérile, déprimante, et, tandis que vigoureux, fécond, véhément, le pur christianisme parle de détachement et de sacrifice, leur nature parle de la joie de vivre et du plaisir à satisfaire. Mais ce plaisir et cette joie d'une nature vide de son Auteur adorable, laissent-ils un contentement au cœur ? Hélas ! ces inquiétudes, ces plaintes, ces désespérances, ces désirs de délivrance, ces appels à la mort, proclament que cette absence du Souverain Bien n'est remplacée que par l'ennui, la tristesse, le tourment, la souffrance. Dépossédé de la Foi qui est la Vie, l'Homme se replie sur soi avec un farouche désespoir, et n'y rencontre que la Mort. Jean-Jacques passe une vie misérable ; *Werther* se suicide, *Childe Harold* et *René* promènent partout leur riche désolation ; Henri de Kleist, Jouffroy, Alfred de Musset, ne cessent de se lamenter, de se plaindre des autres et d'eux-mêmes ; Lamartine s'écrie :

1. « Transformé en Lui, mon âme est presque le Christ lui-même ! — Unie à Dieu, elle devient presque divine ; — Ses richesses sont au-dessus de toute grandeur, — Tout ce qui est au Christ est à elle ; elle est reine. — Puis-je encore être triste — En demandant la guérison de mes fautes ? — Il n'y a plus en moi de sentine — Où se trouve le péché ; — Le vieil homme est mort — Et dépouillé de toute souillure » (Voir S. Bernardin, *Opera*. t. IV, sermon 4. Jacopone de Todi, *Poesie spirituali*, lib. VII, cantic. 6.)

Digitized by Google

Mon cœur lassé de tout, même de l'espérance...

Alfred de Vigny proclame que l'ennui est la grande maladie de la vie ; on ne cesse de maudire la brièveté de celle-ci, dit-il, et toujours elle est trop longue, puisqu'on ne sait qu'en faire. Il est bon, il est salutaire de n'avoir aucune espérance ; l'auteur de *Stello* ajoute que l'espérance est la plus grande de nos folies, et il propose de l'anéantir dans le cœur de l'homme [1]. Lamennais *traîne une vie mutilée* et déclare que *tout son cœur presque est déjà de l'autre côté du tombeau* [2]. Leconte-de-Lisle dira :

J'ai peu goûté de joie et j'ai l'âme assouvie...
Que ne puis-je finir le songe de ma vie [3] *!*

Léopardi, qui trouve *qu'un mort passerait sa journée mieux que lui* [4], jette un regard d'envie sur le cadavre de Werther ; il laisse sa pensée s'enfoncer avec joie dans le gouffre du néant [5], et se plaît dans l'isolement farouche de sa jeunesse [6]. L'Allemand Spielhagen se fait gloire de *tout mépriser, se mépriser soi-même, et mépriser d'être méprisé !*

Le positivisme s'est emparé des esprits et les a assombris ; le cœur est las, l'âme sans ressort ; la littérature, l'art, la science, la philosophie sont brumeux ; le réalisme a produit l'horrible ; on ne rit plus, on grimace ; l'idée se rapetisse, s'avilit, se traîne, et sur le monde fatigué court un immense bâillement. Tous ces fils du solitaire de Montmorency sont tourmentés par ce que j'appellerai la passion de la tristesse, l'exaltation du pessimisme, le vague orageux de l'âme. Votre manuscrit, mon jeune ami, ce *Pèlerinage de Claude Albany*, est un écho, qui me touche, des douleurs d'une belle âme ; il retentit avec angoisse de vos cris

1. *Journal d'un poète.*
2. Correspondance ; *passim.*
3. *Poèmes tragiques.*
4. Lettre à Giordani.
5. D'un ineffable émoi mon âme est oppressée,
Et du néant humain sondant le gouffre amer,
Dans cette immensité s'abîme ma pensée ;
Et doux m'est le naufrage en une telle mer !
(*L'Infini*, trad. de Lacaussade.)
6. De vous je ne veux rien ! Loin de là, je vous fuis,
Triste et le cœur rongé de précoces ennuis,
Étranger dans ce bois natal, où je m'oublie,
Je passe morne et seul le printemps de ma vie. *(Id...)*

Digitized by Google

de torture. Lucrèce l'a écrit : *Du milieu même de la source des plaisirs s'élève je ne sais quelle amertume qui vous saisit à la gorge !* Voilà une parole que vous ne surprendrez point sur les lèvres de notre François, qui peut redire, avec saint Paul, l'Apôtre par excellence : *J'ai jugé que je ne savais autre chose que Jésus, et Jésus crucifié ; à Dieu ne plaise que je me glorifie en une autre chose qu'en la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié à mon égard, comme je suis crucifié à l'égard du monde*[1] ! Cette science suffit à François. Avec elle il goûte, avec calme, avec ferveur, toutes les délices, toutes les leçons de la véritable nature. Celle-ci n'est plus un son vague, éteint, mais une voix éloquente ; elle a un souffle qui lui vient de Dieu et qui se communique à notre âme, vibre avec notre âme, transmet ses émotions à notre âme, partage celles de notre âme. Dans cette tige que voici, dans ces humbles renoncules et ces barbeaux des prés, Dieu réside ; dans ces hêtres qui nous font un baldaquin de rois, Dieu réside ; dans ce Subasio aux paysages sublimes, Dieu réside ; dans ces espaces, dans ces horizons, dans ce soleil, Dieu réside ; Dieu est partout, dans la nature, dans l'univers, il remplit tout, pénètre tout ; sans Dieu, c'est-à-dire sans Jésus et Jésus crucifié, c'est la mort ; Dieu est l'auteur, le créateur de la nature, Lui dont la Croix plantée sur un sommet qui dominait la terre, vit cette nature s'endeuiller au trépas de ce Dieu. Plus on pénètre la nature, plus on est frappé de la Sagesse qui l'a organisée ; plus on admire les magnificences de cet univers, plus on découvre le principe divin de qui elles émanent, et plus on s'en réjouit ; la création n'est qu'un bien pâle reflet de la splendeur du Créateur. *Que le ciel et la terre, dans leur parure magnifique, se taisent devant vous, ô mon adorable Seigneur ! Car tout ce qu'on admire de beau en eux, ils le tiennent de vous, dont la Sagesse n'a point de bornes, et jamais ils n'approcheront de votre beauté souveraine*[2] !

Non, je n'exagère pas. L'homme qui s'oublie ainsi dans cette nature païenne, se désaffectionne fatalement de Dieu, et lui substitue sa propre personnalité. On fait descendre Dieu de son siège, mais on divinise tout. La nature et Dieu, affirme Schiller, sont deux grandeurs égales ; la nature est un Dieu divisé à l'infini. Alors la plante, le sommet, le vent, le nuage, l'onde, l'aube, le soir,

1. S. Paul, *Gal.*, VI, 14.
2. Livre IV, chap. 3, de l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Digitized by Google

Sont l'image de Dieu par nous divinisée,

comme le dit Lamartine, en une page de panthéisme intense [1]. Pour cet homme, la nature est elle-même Dieu, cet univers est sa seule église logique.

Lamartine encore s'écriera :

Que les temples, Seigneur, sont étroits pour mon âme !
Tombez, murs impuissants, tombez [2] *!*

Victor Hugo proclamera que l'*Église, c'est l'azur, et quant au prêtre*, poursuit le poète, en désignant la lune, *hostie énorme* qui monte à l'horizon, *Dieu lui-même officie, et voici l'Élévation* [3]. Byron fera l'éloge de la sagesse de Zoroastre, qui a placé sur les hauteurs le véritable sanctuaire de Dieu [4]. Bernardin de Saint-Pierre décrira pompeusement cette basilique de la nature pour l'opposer à la basilique catholique [5]. Mais le panthéisme est la négation même de Dieu. A force de mêler, de confondre ce Dieu avec la matière, on en arrive à proclamer dieu cette matière même; alors Dieu, le véritable Dieu, l'unique Dieu s'évanouit; cette terre devient le paradis promis, la créature reçoit les adorations jusqu'alors réservées au Créateur. Et peu à peu l'idée même d'un Dieu s'évanouit, devient une abstraction, une chimère, et Lui qui a fait l'univers, Lui qui a placé l'homme au sommet de la création dont ce même Dieu est l'auteur, se voit, par cet homme sorti de ses mains, refuser une existence personnelle. On cesse de dire que Dieu est dans la nature; mais on dit que toute chose dans cette nature est dieu; Dieu n'est pas dans la montagne, dans la forêt, dans le paysage : mais le paysage est Dieu, la forêt est Dieu, la montagne est Dieu, le souffle de l'air est Dieu, l'onde est Dieu, le nuage est Dieu, l'astre est Dieu; Dieu, c'est le cœur qui souffre, qui soupire, qui pleure; Dieu, c'est notre pensée, notre prière, les sentiments qui se forment en nous; Dieu, c'est notre émotion. A la suite du *Vicaire Savoyard*, conséquences de ses négations de la religion révélée, Renan plaisante la Divinité, ce « bon vieux mot un peu lourd, ose-t-il écrire, qu'on raffinera peu à peu, jusqu'à ce qu'il ne signifie plus rien; » Hégel ne verra

1. *La Mort de Socrate.*
2. *Harmonies poétiques et religieuses.*
3. *Relligio (Les Contemplations.)*
4. *Childe Harold*, chant III, St. XC.
5. *Le Café de Surate ; Études de la Nature*, etc.

Digitized by Google

en Dieu qu'un idéal conçu par l'homme, le rêve de son cœur, mais un idéal, un rêve sans réalité objective; sans aucun souci de la logique, Vacherot dira que Dieu étant l'infinie perfection, il ne saurait exister, car autrement il serait imparfait!! Mieux avisé que ces prétendus philosophes, enfants ingrats qui renient le Christianisme à qui ils doivent tout, le païen Sénèque répondait ainsi aux adorateurs de la Nature : « Qu'est-ce que la Nature, *si ce n'est Dieu, la Raison divine répandue dans l'univers?* De quelque côté que vous vous tourniez, vous le verrez se présenter à vous. Rien n'est vide de Lui; il remplit son ouvrage. Mortel oublieux de ses bienfaits, tu t'abuses donc quand tu dis : Je ne dois rien à Dieu, mais à la Nature! *Car il n'y a point de Nature sans Dieu*... Appelez-le Nature, Destin, Fortune : ce sont des noms du même Dieu, qui use diversement de sa puissance. » On ne croit plus à la Divinité, mais on fait, comme notre Carducci, *appel à Satan :* il le qualifie de *principe immense de l'être, matière et esprit, raison et sens*, et il l'invite à présider le banquet des Idées!

Ah! comme il en va autrement avec nos grands poètes religieux! Écoutez notre François d'Assise. Entendez ces accents: *O Père très saint, Créateur, Rédempteur et Consolateur, vous remplissez les cieux, les anges et les saints; vous les illuminez de votre connaissance, les embrasez de votre amour, car vous êtes la lumière et l'amour; de vous découlent la béatitude, le bien souverain et éternel, et, en dehors de vous, tout n'est rien!* Ainsi parle celui dont notre ancien et précieux Barthélemy de Pise s'est efforcé de vérifier l'étroite parenté, la fidèle ressemblance avec le Dieu du Calvaire.

Odysse RICHEMONT.

(A suivre.)

Digitized by Google

LA BÉATIFICATION DANS L'ÉGLISE.

Discours prononcé dans la chaire de St-Similien de Nantes, pendant le triduum des BB. Agathange et Cassien, par Monsieur le chanoine Gouraud, supérieur de l'Externat des Enfants Nantais.

Le 14 mai 1905.

Beatificavit illum in gloria.
Il a été béatifié dans la gloire.
(Eccl. XLV, 8.)

MES BIEN CHERS FRÈRES,

De tous les actes par lesquels l'Église affirme sa souveraine et divine autorité, l'un des plus imposants et des plus solennels est l'inscription d'un de ses enfants au livre d'or de la sainteté. C'est bien aussi l'un des plus admirables et celui qui atteste le mieux ses prérogatives divines. A la considérer d'un point de vue purement humain, jamais prétention ne fut plus extraordinaire que celle de statuer ainsi sur le sort éternel d'un homme. Il faut avoir conscience d'être une force divine pour oser, ainsi que le fait l'Église, s'approprier le jugement même de Dieu. Il faut à une société une force bien vivante et bien sûre de soi, pour publier la sainteté d'un de ses membres, avec tout l'éclat que l'Église y met et les splendeurs dont elle entoure la proclamation de sa sentence.

C'est pour cela, mes Frères, que votre empressement à ces solennités, la magnificence que vous donnez à ces fêtes, me paraissent bien plus encore un hommage à l'Église notre mère qu'un chant de triomphe à la louange des glorieux martyrs que vous venez honorer ici.

Tout en partageant la patriotique et religieuse émotion avec laquelle vous saluez, dans le B. Cassien, cette fleur précieuse, éclose, il y a trois siècles, sur la terre des Donatien et des Similien,

Digitized by Google

je me sens plus porté à remercier l'Église des nouveaux fleurons ajoutés à sa couronne de sainteté, qu'à dire les vertus et les généreux combats de nos deux bienheureux Cassien et Agathange.

Les voix éloquentes qui m'ont précédé dans cette chaire ont dit, d'ailleurs, mieux que je ne saurais le faire, ces combats et ces vertus. Après l'ample moisson qu'ils ont recueillie à la louange de nos bienheureux, je trouverais à peine à glaner quelques épis échappés à leur cœur et à leur éloquence. J'ai moins à louer nos Saints, par conséquent, par le détail de leur vie que par l'acte même de leur béatification ; j'ai moins à les louer de ce qu'ils ont fait que de ce que l'Église a fait pour eux, en les proclamant bienheureux. On peut, en effet, leur appliquer la parole de l'*Ecclésiastique* que j'ai prise pour texte, et dire de chacun d'eux que l'Église l'a béatifié dans la gloire : *beatificavit illum in gloria.*

L'Église les a béatifiés pour leur gloire, pour sa propre gloire à elle-même et pour la nôtre, mes Frères, si nous savons profiter des grâces qu'elle nous offre dans ce grand acte de sa souveraine autorité.

Ce sont là les raisons providentielles de la canonisation des Saints en général ; je n'aurai pas de peine à vous montrer que ce sont les mêmes raisons qui ont guidé l'Église dans l'exaltation de nos bienheureux martyrs.

I

La gloire à laquelle Dieu élève les Saints est telle que l'esprit de l'homme est incapable de la décrire et même de l'imaginer : « L'œil de l'homme n'a point vu, dit l'apôtre St. Paul, son cœur n'a jamais compris, ce que Dieu réserve à ses élus. » « Vous les comblez d'un honneur excessif, ose dire à Dieu le prophète-roi : *Nimis honorati sunt amici tui Deus.* » Cette gloire et cet honneur leur viennent de Dieu. Mais Dieu n'y a pas limité sa munificence, il a voulu que la gloire leur vînt aussi du monde ; pour cela, il impose à l'Église militante l'obligation d'honorer l'Église triomphante.

Vous savez comme moi que l'Église n'a jamais manqué à ce devoir.

Pour dire ce qu'a été cette gloire des Saints il faudrait raconter toutes les manifestations du culte catholique, il faudrait énumérer toutes les fêtes instituées en leur honneur, tous les temples et tous les autels érigés sous leur vocable ; il faudrait de-

Digitized by Google

mander à tous les arts de nous montrer leurs principaux chefs-d'œuvre, il faudrait demander à la peinture ces magnifiques pages de la Vie des Saints que devront nécessairement continuer nos peintres modernes, s'ils veulent sauver leur art ; à la poésie, à la musique, leurs hymnes les plus mélodieuses et leurs plus suaves harmonies ; à la sculpture et à l'architecture leurs œuvres les plus grandioses ; à l'éloquence ses plus sublimes accents ; il faudrait demander surtout aux âmes vertueuses de tous les temps et de tous les pays la raison de leurs prières, le secret de leurs héroïques sacrifices, de leurs généreuses ardeurs; elles nous répondraient qu'elles ont voulu honorer les Saints en imitant leurs vertus et proclamer leur puissance en réclamant leur intercession. De tout côté, vous percevriez comme le bruit d'une immense acclamation, s'élevant, depuis les origines du christianisme et sur tous les continents, à la louange des saints couronnés par Dieu dans le ciel.

Chaque fois que l'Église béatifie ou canonise l'un de ses enfants, l'acclamation s'étend, de nouvelles louanges commencent qui ne cesseront pas jusqu'à la consommation des siècles.

N'allez pas croire, mes Frères, qu'il s'agisse ici d'un symbole d'un honneur de convention, profitant bien plus à ceux qui l'expriment qu'aux Saints qui en sont l'objet. Sans doute, les Saints pourraient se passer de nos louanges, et c'est l'une de nos consolations familières, en face de leur petit nombre, de pouvoir nous dire que si nous ne sommes pas au nombre des bienheureux proposés à l'admiration des hommes, il suffit à notre bonheur d'appartenir à l'immense multitude des élus dont Dieu s'est réservé la contemplation. Mais il n'en reste pas moins vrai que les hommages de l'Église sont pour les bienheureux une gloire réelle, dont ils jouissent réellement, et qui fait partie de leur félicité. C'est, — peut-on dire, — comme une part que Dieu leur accorde dans les hommages que la créature lui doit et ne doit qu'à lui. Pour les récompenser de leur fidélité, Dieu les associe à sa gloire extérieure comme il les associe à sa béatitude. Ils lui avaient tout sacrifié sur la terre, Dieu le leur rend au centuple, même sur cette terre.

Voyez nos deux martyrs, Agathange et Cassien : ils avaient sacrifié leur patrie, Dieu leur donne, comme à son Fils, toutes les nations en héritage, ils seront désormais de tous les pays, l'univers entier les acclamera; ils avaient dit adieu à leur famille, et voilà que maintenant tous les hommes se disent leurs frères ; ils

Digitized by Google

avaient renoncé aux richesses et aux honneurs, et voilà qu'on ne parlera d'eux à l'avenir que pour vanter leur puissance et leur gloire ; le monde avait accumulé sur eux la souffrance et les opprobres et maintenant le monde les salue dans la joie ; le monde les avait méprisés, maintenant il les exalte. Aujourd'hui la ville de Nantes fait un triomphe au petit écolier qu'elle ne remarquait même pas autrefois.

Dieu seul, mes Frères, peut opérer de telles merveilles. Celui-là seul peut béatifier la pauvreté qui dispose des richesses du ciel, béatifier les larmes qui tient en réserve les délices divines, béatifier la persécution qui garde les trésors de la justice et de la bonté.

L'antiquité païenne avait bien imaginé de faire l'apothéose de ses hommes illustres, mais ses honneurs, elle ne les réservait qu'aux grands de la terre. Elle n'eut jamais l'idée d'élever ceux qu'elle avait connus petits ; elle ne sut jamais récompenser ceux qui avaient souffert.

O Sainte Église, parce que tu agis au nom du Dieu qui fait les heureux, seule, tu sais réparer les injustices des hommes en couvrant de gloire ceux qu'ils ont indignement outragés ! Seule tu sais réparer leur oubli.

Quelle merveille et quelle leçon pour toi, cité de Nantes ! Sans l'Église, tu ignorerais à cette heure l'une de tes gloires les plus pures. Hier encore, tu ignorais qu'à ton histoire, déjà si riche, il manquait une de ses plus belles pages ; c'est l'Église qui te la dicte aujourd'hui; en te révélant la gloire d'un de tes fils, elle te révèle à toi-même ta propre gloire; quand même (ce qu'à Dieu ne plaise), tu viendrais à disparaître, au livre d'or de l'Église, ton nom brillera jusqu'à la fin des temps avec celui du bienheureux Cassien de Nantes.

O Sainte Église, oui, je le proclame, tu es la gardienne de toutes les gloires et de toutes les richesses ; tu béatifies dans la gloire. En travaillant pour les Saints tes enfants, tu montres bien quel immense trésor tu renfermes. Aux yeux des plus indifférents eux-mêmes, tu t'amasses une gloire incomparable.

II

Les plus indifférents eux-mêmes, en effet, sont frappés des vertus qui fleurissent au sein de l'Église catholique; s'ils refusent

Digitized by Google

d'adorer, ils ne peuvent pas ne pas remarquer tant de dignité humaine et de grandeur morale accumulées dans le monde depuis dix-neuf siècles.

Nulle part, ils n'ont rencontré plus d'honnêteté et de loyauté, plus de fidélité aux ordres de la conscience, plus de respect des droits d'autrui, plus de patience dans l'épreuve, plus de force d'âme dans l'adversité, plus d'austérité dans le devoir, plus d'abnégation et de renoncement dans le service de l'indigence, plus d'héroïsme dans la vertu. Croyant être très larges envers l'Église, ils lui font cette concession que sa morale est admirable, et ils s'arrêtent là. On dirait qu'ils ont peur de conclure, en remontant à la cause de cette grandeur qui les écrase et les subjugue malgré eux.

Dans l'histoire des égarements de l'esprit humain, je ne connais rien de plus étrange que cette aberration, qui l'empêche de reconnaître et de proclamer que la morale la plus sainte ne peut venir que de Dieu; que Dieu doit nécessairement être avec ceux qui l'aiment et le servent le plus fidèlement ; qu'une société capable de faire des Saints doit nécessairement être sainte elle-même; qu'une société, capable de régénérer des millions d'hommes par sa doctrine, possède dans cette même doctrine une source de salut suffisante à régénérer l'humanité tout entière.

C'est la vérité que l'Église ne cesse de proclamer à chaque instant de sa durée, par les grands actes de la béatification et de la canonisation de ses Saints.

A ceux qui l'attaquent elle montre tous les prodiges de sainteté qu'elle a produits et que produit sans discontinuer sa doctrine, toutes les vertus qu'elle inspire, tous les héroïsmes qu'elle suscite, tous les dévouements qu'elle enfante. Chaque jour elle allonge l'interminable liste des Saints et des Saintes qu'elle a fournis. Elle les prend tour à tour, sur les terres inhospitalières de la barbarie païenne et sur le sol civilisé de la mère-patrie, au foyer domestique et sur le champ de bataille, dans les cloîtres et sur les trônes, dans les déserts, les prisons et les hôpitaux, et dans la demeure somptueuse du riche; elle les appelle à l'aurore de la vie, comme au déclin de l'âge; elle choisit indistinctement un enfant, un guerrier, un savant, un pâtre, un roi, une jeune fille, une âme pure, une âme déjà criminelle : tout lui est bon pour faire un saint, parce que tout entre ses mains peut devenir capable de sainteté.

Aujourd'hui plus que jamais, l'Église l'affirme, — et elle a le

Digitized by Google

droit de l'affirmer, en présence de cette corruption universelle qui envahit le monde, en face du scepticisme qui rejette sa mission, — l'Église affirme qu'elle reste toujours ici-bas la société chargée par Dieu d'opposer toutes les vertus à tous les vices ; la société capable de susciter toutes les générosités, tous les dévouements, tous les sacrifices, toutes les immolations ; la société capable d'entretenir dans le monde l'habitude de la vertu héroïque.

Ce n'est pas à la légère et témérairement que l'Église l'affirme. Lorsqu'elle inscrit un de ses enfants sur la liste des Saints, elle ne le fait qu'après avoir procédé aux plus longues et aux plus minutieuses enquêtes; elle demande à tous ses fidèles de venir témoigner, pour ou contre la sainteté de l'âme dont on lui a vanté la vertu. Elle interroge d'abord ceux qui furent ses concitoyens en les convoquant au tribunal de l'Ordinaire du lieu; elle soumet le jugement de ce tribunal à une commission de trois autres évêques, puis la Congrégation des rites y ajoute une nouvelle enquête. Comme si elle se défiait de l'enthousiasme qu'excite toujours, chez ceux qui en sont témoins, le spectacle de la sainteté, l'Église ne prononce son jugement que cinquante ans au moins, après le décès de l'intéressé. Encore son premier jugement n'est-il pas définitif; elle reprendra de nouvelles enquêtes, de nouvelles informations, avant d'inscrire une âme au catalogue des saints par la canonisation proprement dite. Jamais sagesse humaine ne fut plus vigilante, jamais jugement humain ne fut plus entouré de précautions ; et, à cause de cela, jamais sentence ne fut plus garantie contre l'erreur que la sentence de l'Église proclamant un bienheureux.

L'homme le plus sage s'en contenterait. L'Église ne s'en contente pas. Puisque, par la béatification, elle entend surtout proclamer l'œuvre de Dieu dans une âme, elle demande à Dieu de se montrer et de venir affirmer lui-même la sainteté de son élu. Et Dieu obéit, mes Frères ; Dieu répond à l'appel de son Église en conférant au bienheureux le pouvoir de faire des miracles.

Si Dieu n'accorde pas ce privilège à l'âme qui a paru si sainte aux yeux des hommes, l'Église s'abstient de juger. Chose plus forte encore ! Une première intervention de Dieu ne suffit pas : après la béatification, pour procéder à la canonisation, elle demande à Dieu de nouveaux miracles. Et Dieu les accorde, mes Frères, mettant ainsi le sceau divin au jugement de l'Église,

Digitized by Google

et attestant à toutes les générations que c'est bien à elle qu'il a confié la mission de garder et d'engendrer la sainteté sur la terre.

Oh! oui, c'est bien à elle! et c'est pour cela qu'ils en ont menti, ceux qui s'en vont répétant de la sainteté que c'est un genre de poésie fini comme tant d'autres. Non, elle n'est pas finie, elle ne finira qu'avec le monde; chaque pontife qui paraît sur la chaire de Pierre continue d'en proclamer la réalité. Jamais, à aucune époque de l'Église, il n'y eut tant de causes soumises à son jugement. La liste des Saints ne sera jamais close. L'Église nous invite à nous y faire inscrire. Et c'est dans ce sens qu'après avoir béatifié ses enfants pour leur gloire et pour la sienne, elle les béatifie pour notre propre gloire.

III

Tous les actes de l'Église doivent tourner au profit de ses membres, voilà pourquoi la béatification d'un élu a surtout pour but de donner au monde une leçon opportune, en rapport avec les vertus que le bienheureux a pratiquées et avec les besoins de l'époque qui est le témoin de son triomphe.

Ceci nous explique, mes Frères, pourquoi la Providence permet que la manifestation de la sainteté soit parfois si tardive. Un Saint ne paraît, n'est proposé à nos louanges, qu'au moment voulu par Dieu ; il paraît pour donner une leçon, pour prêcher une vérité ou une vertu. Comme le disait l'illustre cardinal Pie « un Saint replace une vérité dans tout son jour, il la remet en crédit, il la ressuscite, il la popularise. »

En entendant faire l'éloge des bienheureux Agathange et Cassien, vous n'avez pas eu de peine, mes Frères, à saisir les saintes opportunités de leur glorification; c'est la glorification de la vie religieuse, dans un temps qui en méconnaît la sublime grandeur; c'est la glorification de l'apostolat, dans un pays qui fut toujours l'apôtre de la vérité et le grand évangélisateur des peuples, et à une époque où d'autres ont émis la prétention d'en faire le centre de l'erreur et de lui faire perdre ainsi sa vocation providentielle; c'est la glorification du martyre, à une heure où il redevient possible, à une heure où il faut armer les âmes contre toutes les défaillances.

Toutefois, mes Frères, pour trouver dans la glorification des

Digitized by Google

Saints une leçon vraiment opportune et universelle, il faut moins examiner les états particuliers dans lesquels ils ont vécu que le principe même de leurs vertus et de leurs actes.

Chez tous les Saints, en effet, il y a une cause, une grâce spéciale, qui les explique ; tantôt ce sera l'influence d'une amitié fidèle, tantôt ce sera une épreuve de la Providence ; parfois encore ce sera un insuccès ou une déception. Mais il n'est peut-être pas téméraire de dire que la plupart des Saints ont dû leur sainteté à leur mère ; c'est de la mère de S. Jean Chrysostome que Libanius disait : « Quelles femmes il y a parmi ces chrétiennes ! » L'histoire le redit des mères de tous les saints. A côté de S. Anselme elle place l'influence d'Ermenberge ; à côté de S. Louis, elle montre Blanche de Castille ; à côté de S. Bernard sa mère Aleth ; à côté de Ste Thérèse dona Beatrix, et ainsi de presque tous les Saints.

Je n'hésite pas à dire, mes Frères, que notre bienheureux Cassien s'explique, lui aussi, par l'influence de l'éducation maternelle. Et c'est ici que je trouve, dans la glorification de notre bienheureux compatriote, une leçon vraiment opportune, que vous avez bien comprise vous-mêmes en associant vos enfants à ces solennités. Vous avez compris que ce saint, qui nous appartient par son enfance, était une protection donnée à la jeunesse nantaise à côté des Donatien et des Rogatien.

D'ailleurs ce n'est pas sans un dessein providentiel que deux périodes de sa vie seulement ont échappé à l'oubli du temps : son enfance et son martyre.

L'histoire ne nous a rien conservé de sa vie religieuse, ni même de son apostolat. Elle nous a gardé au contraire ce que l'on ignore des autres hommes, le souvenir et le détail de son enfance et de sa jeunesse. Il nous est bien permis d'y voir un dessein de la Providence, voulant ainsi nous instruire du grand devoir, le plus important de tous à l'heure présente : le devoir de l'éducation chrétienne.

A contempler toutes les circonstances de l'éducation du B. Cassien : le milieu où elle s'est faite, les préoccupations religieuses qu'y apportèrent ses parents, la piété précoce qui l'a caractérisée, l'amour du travail qui l'inspirait, l'enthousiasme juvénile qui remplissait cette âme d'enfant, l'influence salutaire des vénérables religieux qui devaient l'accueillir comme un des leurs; à parcourir le détail de cette vie d'enfant et de jeune homme, on sent

Digitized by Google

que Dieu y préparait, au foyer de la famille, une âme d'apôtre et un cœur de martyr.

L'apôtre volant en Abyssinie pour y cueillir la palme du martyre s'était annoncé, dès l'âge de neuf ans, quand le jeune enfant confiait au Père gardien des Capucins de Nantes, son désir de partir pour de lointains pays, sauver des âmes. Son zèle apostolique ne fut que le prolongement de l'ardeur qui le faisait se livrer à l'étude, disait-il, « pour convertir les schismatiques et les païens. » Son âme débordante d'amour de Dieu en face des supplices s'était révélée, dès l'âge de sept ans, par des pénitences vraiment héroïques, par une piété ravissante et par des oraisons prolongées. Le désintéressement, qui lui fit mépriser les promesses et les honneurs du tyran, et préférer la mort à l'apostasie, avait pris naissance dans l'humilité avec laquelle il cachait ses succès d'écolier.

L'apôtre et le martyr s'expliquent par l'enfant.

Nous constatons ici, mes Frères, une vérité qui est de tous les temps : L'homme est ce que son éducation l'a fait.

Cette vérité, dis-je, est de tous les temps; en m'entendant la rappeler, peut-être êtes-vous tentés d'y voir le zèle intempestif d'un homme qui lui a voué sa vie.

Je voudrais du moins, vous faire partager ma conviction sur ce point, et me faire aider pour cela des lumières que reçoit cette vérité de la vie du B. Cassien. N'est-ce pas la vérité la plus méconnue de nos jours ? Le mal dont nous souffrons et qui menace de nous faire périr n'est-il pas l'abandon de l'enfance au point de vue religieux? A voir l'ignorance d'un si grand nombre, on dirait des multitudes d'enfants orphelins condamnés à ne jamais connaître leur père.

Le mal n'est-il pas ce paganisme pratique dans lequel vivent aujourd'hui tant de générations d'enfants et de parents, nous préparant pour demain l'immense armée de toutes les destructions ?

Le mal,chez d'autres, n'est-il pas cette éducation sans fermeté, qui ne développe que les caprices et les instincts, et nous prépare une génération d'hommes sans caractère et sans enthousiasme ?

Le mal n'est-il pas cette éducation molle et sensuelle, qui semble n'avoir pas d'autres préoccupations que de varier les jouissances de l'enfant en les multipliant, et qui ne peut servir qu'à faire un monde de jouisseurs?

Digitized by Google

Voilà le mal contre lequel l'histoire de notre bienheureux Cassien nous apprend à nous élever aujourd'hui surtout. Les âmes religieuses et apostoliques ne se forment qu'à des foyers chrétiens ; ce n'est pas à l'école de la mollesse et de la jouissance que se trempent les caractères virils ; de bonne heure il leur faut prendre contact avec l'épreuve et la mortification, pour être capables d'affronter les luttes de l'avenir.

Il est raconté, dans l'histoire des BB. Martyrs, que, pendant les huit jours qui suivirent leur supplice, de grandes lumières parurent chaque nuit au-dessus des pierres sous lequelles ils étaient ensevelis. Ce prodige fit impression sur leurs ennemis eux-mêmes.

O bienheureux martyrs, soyez encorela lumière de notre temps; le glorieux pontife Léon XIII,qui a tant fait pour votre triomphe, l'espérait comme l'aurore de la résurrection, pour ces peuples de l'Abyssinie encore ensevelis dans les ténèbres de l'erreur. Soyez cette aurore, soyez leur lumière.

Soyez la lumière des nations catholiques : lumière de sainteté dans un temps de corruption universelle; lumière de vérité dans un temps de scepticisme ; lumière de sacrifice dans un temps qui ne désire que la jouissance. Puisse l'éclat de votre gloire faire comprendre au monde les grandeurs du Dieu qui vous béatifie, les divines prérogatives de l'Église qui vous honore, et les saintes joies que vous nous appelez tous à partager avec vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

Chanoine GOURAND.

Digitized by Google

A PROPOS

DU "LIBÉRALISME PHILOSOPHIQUE".

Le 6 juin dernier, Monsieur de Wulf nous a envoyé la note suivante. Nous avons tenu, malgré sa venue tardive, à l'insérer. Nos lecteurs auront ainsi les pièces de la controverse. Mais pour ne pas prolonger la polémique nous l'arrêtons ici d'une manière définitive, tout en exprimant de nouveau notre sympathie à notre dévoué collaborateur, le P. Diégo. N. D. L. R.

Mon Révérend Père,

Votre estimable Revue m'a fait l'honneur de s'occuper à diverses reprises d'un ouvrage que j'ai publié l'an dernier, sous le titre : *Introduction à la Philosophie néo-scolastique* (Louvain, Institut de Philosophie). Le P. Diégo, dans la livraison d'octobre 1904, en a fait la critique... assez à la légère, et quelques-unes de ses confusions et méprises ont été relevées en Janvier 1905 par le P. Hadelin.

Confondre la méthode *constructive* d'une science, ou les principes qui président à la structure scientifique, avec la méthode *didactique* ou les procédés d'enseignement ; — puis appliquer au premier type de méthode (la constructive) une série de textes qui dans mon ouvrage sont manifestement et *expressément* rapportés au second type (la didactique) ; — déduire enfin de cette inversion et m'attribuer une série de conclusions bizarres ou absurdes : n'est-ce pas une singulière et peu clairvoyante façon d'entendre et de pratiquer la critique ?

Je n'aurais pas songé à vous écrire, si le P. Diégo, dans la livraison de mars dernier et sous *prétexte de mettre les choses au point*, ne renouvelait exactement les mêmes procédés, et surtout si dans une note la Rédaction des *Études Franciscaines* ne s'était déclarée solidaire des jugements de son collaborateur.

Digitized by Google

Un exemple me suffira. Pour « trancher le nœud de la question qui nous divise » (p. 274) le P. Diégo explique dans quelle mesure, selon lui, la philosophie doit se soumettre à la théologie : *cette dépendance*, dit-il, *doit être à la fois matérielle et formelle.* Et il définit ces termes.

Fort bien, mais voici ce que je constate :

1) Que le P. Diégo donne à ses formules une acception *nouvelle*, qui, je le soupçonne, lui est personnelle.

2) Qu'il ne tient plus compte du sens où *moi-même* je les emploie — sens qui est clairement exposé dans mon ouvrage et est conforme à la tradition.

3) Que pour montrer combien « mes idées se heurtent » (p. 274) il part de *ses* définitions, et qualifie de *contradictions* les thèses auxquelles j'aboutis en partant de notions différentes.

Critiquant *mes* idées, il fallait pour le moins en tenir compte, avant de conclure à la « contradiction. »

Mettons en regard les formules du P. Diégo, et les miennes.

A. Par subordination *matérielle* de la philosophie vis à vis de la Théologie, le P. Diégo entend l'absence de contradiction entre la raison et la foi » (p. 275), par dépendance *formelle*, il entend outre cette absence de contradiction « l'harmonie réelle et positive » des conclusions philosophiques, avec les solutions dogmatiques. A ce double titre, la philosophie est subordonnée vis à vis de la théologie.

B. La définition traditionnelle, à laquelle je souscris, diffère profondément, en ce qui concerne la *dépendance ou l'indépendance formelle des sciences*, de la théorie simpliste du P. Diégo.

L'indépendance *formelle* d'une science est son autonomie dans ce qui la constitue comme telle (forma, id quo aliquid est quod est). C'est-à-dire dans *le point de vue* sous lequel elle traite tout ce qu'elle aborde (objet formel de la science). Le point de vue inspire ses investigations, ses méthodes (constructives), ses premiers principes, et donne à chaque science sa spécificité. *Diversa ratio cognoscibilis diversitatem scientiarum inducit.* (S. Thomas, Summa Theologica, Ia Pars, q. 1. a. 1.) Ainsi le veut la logique. Cet *objet formel*, ou ce point de vue est, pour la philosophie, la recherche *rationnelle :* tout ce qui touche à la philosophie doit être scruté par la raison et elle ne connaît de certitude *que celle qui résulte de la démonstration.* D'après cela, une science qui dépendrait d'une autre *en ce qui concerne son objet*

Digitized by Google

formel ne serait plus une science autonome et propre, mais se confondrait avec la science supérieure. En d'autres termes : la philosophie doit... philosopher, traiter ses questions par la raison, ou renoncer à être elle-même.

On comprend dès lors que si pour le P. Diégo « l'indépendance formelle» exclut la subordination matérielle» (p. 2751), pour moi ces deux choses sont très compatibles. « Voilà pourquoi, écrit le P. Diégo, si l'on concède l'indépendance formelle aux solutions rationnelles, on doit commencer par les soustraire à toute subordination, matérielle ou autre.

Mais cette conclusion est inadmissible, car alors il faudrait accorder que la philosophie peut se mettre en conflit avec le dogme, qu'une vérité théologique peut devenir une fausseté théologique. *C'est donc jouer sur les mots que de nous parler de subordination matérielle, d'indépendance formelle* » (p. 275). « Si l'on va au fond des choses, *il n'y a*, je le crains, *qu'une piperie de mots*» (p. 274). — Pardon, il n'est pas question d'une piperie de mots, mais de la théorie même de la science et des conditions essentielles de son autonomie.

Je n'ai voulu signaler que le *procédé* de *discussion* du P. Diégo [1]. Quant au fond de la thèse, je demeure convaincu que si le principe de contradiction interdit à la philosophie de contredire au dogme, l'autonomie de la philosophie lui garantit le droit et lui impose le devoir d'écouter en tout l'unique voix de la raison. Elle peut donc fort bien s'arrêter *en deçà* de la solution du dogme, car elle doit *démontrer*, et la démonstration pas plus que l'évidence n'obtiennent « un ordre ». Ce n'est ici pas le lieu de justifier ma façon de voir. Je me borne à livrer aux réflexions du P. Diégo un petit fait emprunté à l'histoire de la scolastique et qui n'est pas sans rapport avec le problème actuel.

Chrétien et *Théologien*, S. Thomas d'Aquin enseigne que le monde a été créé dans le temps. *Philosophe*, il ne découvre aucune contradiction dans une création éternelle. Celle-ci est intrinsèquement possible et Dieu pouvait la réaliser. Le P. Diégo aurait imposé à S. Thomas, au nom de « sa » nouvelle « subor-

1. Je ne sache pas que la formule *dépendance formelle* d'une science vis à vis d'une autre ait été employée par d'autres dans le sens du P. Diégo. Elle est pour lui synonyme de *dépendance positive*. Cette expression ne me paraît pas conforme au génie de la terminologie scolastique, où le couple matériel et formel ne vise pas le rapport du négatif au positif, mais toujours celui du déterminable au déterminant.

Digitized by Google

dination formelle » de la philosophie à la théologie une attitude différente. Sinon,... gare au « libéralisme philosophique ». Car le philosophe ne peut « se contenter de ne point contredire les conclusions de la foi » ; il *doit* chercher à y conformer les siennes propres (p. 350, *Études francisc.*) « Aussi bien, dit le P. Diégo, l'apologétique est inséparable de la philosophie. » (p. 279 mars).

Et cependant, les circonstances historiques au milieu desquelles S. Thomas a défendu ses opinions sur la possibilité d'un monde éternel et les polémiques qu'il a engagées contre ses collègues de Paris, presque tous partisans d'une théorie contraire contribuent à rendre son attitude très significative.

Le P. Diégo n'a pas tranché le nœud de la question. Il l'a embrouillé et enchevêtré. Un prosélytisme excessif a inspiré des craintes à ce gardien d'une orthodoxie... nullement compromise.

Ne dénonce-t-il pas dans mon ouvrage « l'orgueil de la raison reconduisant Dieu jusqu'à ses frontières en le remerciant de ses services provisoires. » (p. 351).....

Veuillez, je vous prie, Monsieur le Directeur, insérer cette lettre sous la rubrique: «A propos du libéralisme philosophique,» et agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

M. DE WULF, professeur à l'institut de philosophie,
Louvain.

Louvain, 4 juin 1905.

Digitized by Google

MÉLANGES.

UNE HISTOIRE DE LA COLONIA.

LES ÉTUDES FRANCISCAINES AU DÉBUT DE L'ORDRE.

L'érudit et infatigable Wadding a laissé dans ses *Annales* une mine riche et sous plusieurs rapports inépuisable. Tous ceux qui s'adonnent à des recherches sur le passé glorieux de l'ordre franciscain, exploiteront avec grand profit les trésors accumulés par l'entreprenant Frère-Mineur irlandais. Cependant les *Annales* [1] ne sont pas en état de répondre à toutes les exigences de l'historiographie moderne et, d'autre part, l'œuvre grandiose de Wadding demeure encore un *Opus imperfectum :* une œuvre inachevée. Il faudra, sur plusieurs points, compléter, rectifier les informations, et quelquefois les remanier entièrement. La seule manière d'y arriver, c'est par la voie de monographies, qui étudieront *in extenso* soit la vie de quelques personnages marquants, soit l'histoire d'un couvent ou d'une province. Le R. P. Patricius Schlager de la province franciscaine dite « La Saxonia » a entrepris d'écrire l'histoire de l'ancienne province de Cologne.

Fondée aux premiers temps de l'ordre, la province de Cologne que les documents officiels appellent tout simplement la *Colonia* eut une histoire des plus glorieuses. Ce fut la « Colonia » qui au temps de la réforme sauva de la ruine complète la *Saxonia* et

1. *P. Lucas Wadding O. F. M.* (✠ le 16 novembre 1657). *Annales Ordinis Fratrum Minorum... 8 vols. in-fol. Lyon, 1625-54.* Le P. Jos. Man. *Fonseca* donna une *nouvelle édition*, et une continuation des Annales en *19 vols. Rome : 1731-45.* Les Annalistes officiels de l'ordre y ont ajouté 6 tomes (tom. 20-25) qui parurent à Naples, à Ancône et à Quaracchi. Le dernier (25e) tome édité par le P. Eusèbe Fernandzin (✠ 1899) va jusqu'à l'année 1622. Le Frère Mineur observant *Antonius Melissano Macro* avait publié un supplément à la première édition de Wadding *(Annalium ordinis Minorum... Supplementum ab anno 1213-1500. Turin 1710)*, tandis que le franciscain irlandais : *Francis Harold* donna un résumé des volumes publiés par Wadding. *(Epitome Annalium Waddingi (1208-1540). 2 vol. in-fol. Rome, 1662.*

Digitized by Google

la province Ste-Élisabeth. Elle sut braver tous les périls, causés par les dissensions politiques et les incessantes guerres de religion qui semblaient plutôt augmenter sa vitalité intense. Les tempêtes violentes que déchaîna sur le reste de l'Empire la grande révolution française, réussirent enfin à l'englober dans le désastre général qui en marquait le passage.

Après plusieurs années de recherches laborieuses le R. P. Schlager nous présente aujourd'hui la première partie de l'histoire de cette grande et glorieuse province. *Contributions à l'histoire de la province franciscaine de Cologne au moyen âge* [1]. C'est ainsi que mû par un sentiment d'humilité toute franciscaine, il a intitulé son savant livre. Érudition fortement nourrie, ne se contentant point des livres imprimés, mais se mettant à la recherche des manuscrits, disposition aussi claire qu'habile, jugement calme et serein, voilà les qualités qu'aucun lecteur de ces belles pages ne manquera pas d'apercevoir. Les difficultés qu'avait à surmonter l'historiographe de la vieille *Colonia* étaient de nature à rebuter maint chercheur doué même d'une patience à toute épreuve. L'étendue même de cette province au moyen âge, — elle comprenait les provinces rhénanes, la Westphalie, la Hesse, une partie de la Belgique et la Hollande,— devait rendre toute sorte de recherches extrêmement compliquée. Encore faut-il savoir que le R. P. Patricius Schlager a composé cette histoire ou (puisqu'il préfère ce titre) ces *contributions à l'histoire de la Colonia*, loin d'une grande ville, partant d'une riche bibliothèque et d'un centre scientifique. Il a dressé (p. V-VIII) une longue liste des ouvrages qu'il a mis à contribution et des manuscrits qu'il a compulsés pour la marche générale de son histoire. D'autres monographies se trouvent indiquées au bas des pages. Sa grande modestie semble l'avoir empêché de donner ces renvois plus amples, plus copieux... il s'y tient trop timidement sur la réserve.

Le R. Père nous expose tout d'abord l'histoire — pour ainsi dire extérieure — des nombreux couvents de la province de Cologne (p. 1-75.). Le peuple aussi bien que les familles nobles aimaient et estimaient les Frères-Mineurs. On les appelait communément en Allemagne: les « *va-nu-pieds* », comme en France

1. *Beitrage zur Geschichte der Kölnischen Franziskaner-Ordensprovinz im Mittelalter. Nach meist ungedruckten Quellen bearbeitet von P. Patricius Schlager, Priester des Franziskanerordens. Köln (Cologne) chez J. P. Bachem.* 1 vol. in-8°, X et 304 pag. (D'après des sources pour la plupart inédites).

Digitized by Google

on les nommait « Cordeliers ». La bienveillance universelle dont ils jouissaient, exposait à un péril continuel la pauvreté franciscaine. Beaucoup de couvents y succombèrent. Cependant lorsque le mouvement de la stricte observance se fit sentir au XVe siècle la *Colonia* ne resta pas en arrière (75-160).

La troisième partie du livre est consacrée à l'*activité* que déployèrent les Frères Mineurs de cette province comme prédicateurs, écrivains et savants. Le dernier chapitre nous apprend les noms bien nombreux de ceux qui se sont distingués par leurs vertus. Tout le monde sait que le couvent de Cologne a eu l'insigne bonheur d'abriter pendant quelque temps le Vén. Jean Duns Scot; que c'est là qu'il a dû terminer, hélas ! sa brillante mais trop courte carrière [1]. Un membre de la Colonia, le Fr. Johannes Brugman, peut être rangé parmi les plus grands prédicateurs populaires. Les siècles n'ont pu effacer sa mémoire. Encore de nos jours plusieurs proverbes flamands et hollandais répètent son nom [2].

Un autre prédicateur, frère mineur de la province de Cologne Jean de Werden *(Johannes de Werdena)*, a rendu des services immenses aux prédicateurs des XVe et XVIe siècles, bien qu'il soit permis de douter si le livre de Jean de Werden ait servi le zèle plutôt que la négligence des prédicateurs d'alors. Son manuel de prédication devint bientôt populaire sous le nom de: *Dormi secure ;* il fit fureur même ; il eut jusqu'à 17 éditions avant l'année 1500. Remarquez du reste que Fr. Jean de Werden déployait dans son manuel ou sa collection de sermons plus de bon sens que beaucoup de prédicateurs contemporains [3].

Écrire l'histoire suivie d'une province franciscaine du moyen âge sera chose impossible, vu la rareté des documents. Il y aura

1. Cf. Schlager : pag. 52. 154. 235-241. 250.

2. Cf. sur lui Schlager : 98. 109. 113 suiv. 169-179. 190-203. 206-212. 229 suiv. etc. Voici deux de ces proverbes: « *Al kondt gij praten als Brugman* », c'est-à-dire : Même si vous étiez aussi grand orateur que le Père Brugman, vous ne pourriez pas me persuader « *Brugman soekt zielen, en ik soek geld* » : Le Père Brugman cherche des âmes et moi je cherche de l'argent.

3. Cf. Schlager, p. 165-167. Voici le titre exact de ce manuel: Sermones dominicales cum expositionibus sacerdotibus pastoribus et capellanis, qui *Dormi secure vel Dormi sine cura* sunt nuncupati, quod absque magno studio faciliter possunt incorporari (!) et populo praedicari. — Sur les éditions cf. Hain, *Repertorium bibliographicum* (4 voll. Stutgart : 1826-38.) nº 15955 à 15979. Landmann : *Das Predigtwesen in Westfalen in der letzten Zeit des Mittelalters. Münster 1900.* pag. 8. Nous ajoutons : B. Hauréau : *Histoire littéraire de la France*, t. XXV, p. 74 suiv. et Le Clerc, ibid. XXIV, 370 suiv.

Digitized by Google

toujours de larges lacunes à combler. Aussi le R. P. Schlager n'a-t-il point la prétention d'avoir tout dit, d'avoir compulsé tous les documents ensevelis dans les rayons poudreux des archives ou des bibliothèques. Il laisse à d'autres plus heureux que lui le soin de compléter ses recherches sur les couvents de telle ou telle région. Pour répondre à son désir nous nous permettrons d'ajouter quelques notices sur les couvents de la Custodie de Hesse *(Custodia Hassiae)*, qui faisait partie, elle aussi, de la grande province de Cologne. — En parlant de l'ancien couvent des Frères Mineurs à Fulda, le R. P. Schlager reproduit l'opinion jusqu'ici communément admise que les Franciscains y seraient venus en 1238. Ce sentiment ne peut plus être soutenu[1]. Le R. Père a trouvé le couvent de Fritzlar mentionné pour la première fois en 1299[2]. Cependant déjà en 1236 les Frères Mineurs avaient acheté dans cette ville un emplacement pour y construire un couvent[3]. Gudenus, que le R. P. Schlager cite lui-même, nous a conservé un document de 1247, dû au gardien dudit couvent[4]. En 1269, le chanoine Thierry d'Apolda (Theodericus de Apolda) étant sur le point d'entrer chez les Frères Mineurs, leur assigna une partie de ses biens[5]. Un document de l'année 1294 nous apprend le nom de deux Frères Mineurs du couvent de Fritzlar[6]. La petite ville de Hersfeld à quelques lieues de Fulda avait aussi dans ses murs un couvent franciscain. Les documents de 1301 que le R. P. Patrice Schlager cite comme le plus ancien titre se rapportant à ce couvent a été malheureusement tronqué par le chroniqueur auquel il en doit la connaissance ; autrement il y aurait trouvé le nom d'un autre custode de la Hesse[7]. Cependant

1. Nous venons de réfuter cette opinion dans le bulletin d'histoire locale de la ville de Fulda, *Das Gründungsjahr der ersten Niederlassung der Franziskaner in Fulda :* dans les : *Fuldaer Geschichtsblätter*, IVe année, févr. 1905, pp. 30-32. Les premiers Franciscains furent admis dans la ville de Fulda, au plus tard, en janvier 1237.

2. Schlager, pag. 22.

3. Cf. Falkenheimer, *Geschichte Hessischer Städte und Stifter. Kassel*, 1841, 1842, 2 vols. I, pag. 31. — Speckmann, *Annales Frideslarienses.* Ce MS. se trôuve à Fritzlar.

4. Gudenus, *Codex diplomaticus exhibens anecdota... t. I, Goettingae*, 1743, pag. 594.

5. L'authentique se trouve à Fritzlar. Ces notes, nous les devons à la bienveillance de M. Tux, instituteur à Altendorf.

6. Ces deux freres s'appellent : Ludovicus et Gumpertus. Cf. H. von Roques, *Urkundenbuch des Klosters Kaufungen*, 2 vols. Cassel, 1902, t. I, p. 80.

7. Schlager, p. 22. Il cite le document d'après Forf. Hueber, O. F. M. Reform, *Dreyfache Cronickh, (sic!) von dem dreyfachen Orden dess grossen H... Francisci. Munch.* 1686, col. 90. Le savant P. Burvenich nous en a conservé une copie authentiquée, cf. dans ses *Annales Provinciae Thuringiæ Fratrum Minorum*... 1672 (manuscrit), p. 48. Le document est signé, « frater Gerhardus Minister Coloniensis, frater Hermannus custos Hassiae,

Digitized by Google

ces notices, qu'il nous serait facile d'augmenter de beaucoup d'autres semblables, nous devons les interrompre, puisqu'elles ne sont que d'un intérêt purement local.

Le savant Père Servais Dirks, des Récollets Belges, avait composé avec une rare compétence une bibliographie des Franciscains de Belgique [1]. Il avait donc déjà fait une partie du travail bibliographique que devait nécessairement entreprendre l'historiographe de la Province de Cologne. Et en effet celui-ci s'y est adonné avec ardeur. Il signale quantité d'ouvrages restés à l'état de manuscrit. Il est regrettable cependant, qu'il n'ait pas jugé nécessaire d'en donner toujours le titre exact, de dresser une table détaillée des ouvrages des grands écrivains de cette province. Il n'a fait que quelques essais timides dans cette direction (cf. p. 243). Nous faisons la remarque que le texte original de la vie de Ste Colette, que Fr. Étienne de Julich a traduit en latin, a été publié par le Comte de Chamberet [2]. — Le lecteur aurait aimé à trouver des renseignements bibliographiques plus complets sur le célèbre poème épique dit le Karlmeinet, — composé probablement par Fr. Hermann de Limburg, gardien du couvent de cette ville [3].

Le R. P. Schlager ne semble pas avoir connu l'histoire tragique de l'imposteur sacrilège qu'était Fr. Jacques de Jülich. En 1376, il se procura, en falsifiant un document pontifical, le titre d'un évêque *in partibus*. Muni de ce faux titre, il exerça pendant plusieurs années toutes les fonctions d'évêque suffragant dans plusieurs diocèses. La fraude fut enfin découverte. Fr. Jacques n'eut pas le courage de nier. Il avoua toute l'énormité de son crime. Le 11 mai 1388, il fut condammé à la prison perpétuelle. Quatre années plus tard il y eut un nouveau procès. Condamné à mort, Fr. Jacques fut remis au pouvoir du bras séculier et exécuté, le 30 septembre 1392 [4].

et frater Hermannus guardianus Hersfeldensis... Datum et actum (anno Domini) MCCCI, XIX kal. Februari. — Ce document prouve aussi que Fr. Alexandre de Munster ne resta pas provincial de 1279 jusqu'en 1304, comme pense le R. P. Schlager, pag. 150.

1. P. Servais Dirks, des Frères Mineurs Récollets, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs de l'Observance de S. François en Belgique et dans les Pays-Bas*. Anvers (1885), 1 vol in-8°, XXIV et 456 p.

2. *La parfaite vie de sainte Colette, la petite ancelle de Nostre Seigneur, d'après le manuscrit de Pierre de Vaux*, éditée par le Comte de Chamberet. Paris, 1899.

3. Voir la bibliographie sur cette immense épopée de 30.000 vers dans Goedeke *Grundriss zur Geschichte der deutschen Dichtung*, t. I (Dresde, 1884), pag. 65 suiv. de la deuxième édition.

4. Les actes de ces procès peu édifiants ont été publiés dans une revue hollandaise, par

Digitized by Google

L'historien de la Colonia a surtout à cœur de dire la vérité, dût-elle même risquer de n'être pas agréable ; c'est là une qualité indispensable à tout historien. Mais ce noble effort ne l'a-t-il pas entraîné trop loin, là où il émet l'hypothèse que c'était probablement l'émulation des Frères Mineurs de Cologne contre les Frères Prêcheurs de cette ville, qui les porta à y faire venir le célèbre Docteur Subtil? [1] Une telle supposition est tout à fait gratuite. Tout le monde connaît la rivalité qui existait entre ces deux ordres mendiants. Cependant l'école des Frères Prêcheurs à Cologne continuait-elle à briller d'une façon exceptionnelle après le départ et la mort d'Albert le Grand et de Fr. Thomas d'Aquin ?

Le lecteur lira avec intérêt les extraits des sermons et des écrits du prédicateur éloquent Fr. Jean Brugman. Dans l'introduction à ses « *Méditations sur l'enfance, la vie et la mort de Notre-Seigneur le Christ* » Fr. Brugman, qui, avant de revêtir les livrées séraphiques, avait mené une vie assez mondaine, parle d'un homme, qui, depuis sa conversion, s'adonnait avec ardeur à la méditation de la vie et de la passion de Notre-Seigneur. Puis il indique quelques points de méditation pour les différents jours de la semaine. Le R. P. Schlager ajoute [2] : « Il est clair que cet homme c'est Fr. Jean Brugman lui-même ! » Pour naturelle que semble cette opinion, elle porte à faux. Car Brugman n'y fait que reproduire mot à mot le Prologue de l'*Arbor Vitae crucifixae Jesu de* Fr. Ubertin de Casal. On voit par cette citation combien les partisans de l'Observance estimaient les écrits de ce chef des anciens spirituels.

Que le R. P. Patricius Schlager trouve le temps et les moyens nécessaires pour porter à bonne fin sa belle histoire de la province de Cologne, c'est le vœu sincère que nous formulons, après

Franz Mullem, *Archief voor de geschiedenis van het aartsbisdom Utrecht XXIV*. Cf. encore article de *van Slee*, dans la *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XIII, Leipzig, 1881, 552 suiv. Jacob van Gulik et W. Moll, *Kerkgeschiedenis van Nederland voor de Hervorming II*, Annhem, 1867, 1, 167.

1. Schlager, 236. Le P. Schlager (ibid.) croit que Fr. Jean Duns Scot fut appelé à Paris par le général de l'ordre *vers 1304*. Nous sommes heureusement mieux renseignés : car cet ordre du général est daté du 18 nov. 1304. Cf. Petr. Rodulphius, *Historiarum seraphicae religionis libri tres... Venetiis*, 1586, fol. 325 b. Wadding, *Annales Ord. Min. IV, p. 51. (IIe édit), Histoire littéraire de la France*, t. XXV, (Paris, 1869), 410, t. XXVII, (1877), 102.

2. Schlager, 207, « *Offenbar ist dieser Mann niemand anders als er (Brugman) selbst.* » — cf. Fr. Ubertinus a Casali (O. F. M.), *Arbor Vitæ crucifixae Jesu*. Venetiis, ex officina Andreae de Bonettis de Papia, 1485. cf : E. Knoth, *Wertino von Casale*, Marburg, 1903, p. 3.

Digitized by Google

avoir parcouru ce livre, qui sera le premier volume de cette histoire, bien que le R. Père n'ait pas osé le désigner comme tel.

***

Le titre de ce livre extrêmement bien documenté du R. P. Hilarin Felder, O. Cap. [1] ne laissera pas d'étonner plus d'un lecteur. Comment était-il possible d'écrire un si fort volume sur les études dans l'ordre franciscain durant les trente à quarante ans qui suivirent sa fondation, penseront quelques-uns ! Pour ceux-ci le livre du savant Père sera une vraie révélation. Le nombre de ces gens n'est peut-être pas si restreint qu'on voudrait le penser, même là où l'on devrait s'y attendre le moins. Il y en a beaucoup qui n'auraient jamais supposé tant d'énergie scientifique dans les premiers couvents des Frères Mineurs. En effet l'empressement pour les sciences, surtout dans les rangs des jeunes Frères était grand, on dut plutôt les retenir que les encourager. Ce livre aidera à détruire plusieurs préjugés contre les Frères Mineurs. Beaucoup de nos savants modernes s'obstinent à penser que l'ordre franciscain n'a presque rien fait pour la science. Qu'ils prennent donc en main le nouveau livre du R. P. Hilarin, s'ils trouvent trop lourds ou trop peu maniables les gros volumes du P. Luc Wadding. Le R. P. Hilarin a prononcé l'oraison funèbre de cette opinion par trop arriérée et injuste.

Le lecteur, dès qu'il ouvre le savant livre du R. P. Hilarin Felder, est frappé par la vaste érudition et la riche documentation qu'il trouve à chaque page. Tout, depuis les notices des chroniqueurs obscurs du XIIIe siècle, dont il utilise quelques-unes pour la toute première fois jusqu'à la monographie la plus récente, tout a été remarqué, étudié et discuté. Partout l'auteur se montre extrêmement bien renseigné jusque dans le plus menu détail des questions d'une importance purement secondaire. Les références très nombreuses au bas des pages donnent une idée approximative de la somme de ce travail énorme que devait prendre sur lui l'auteur assidu et infatigable. Ses thèses et ses

1. P. Dr. Hilarin Felder, O. Cap. *Geschichte der wissenschaftlichen Studien im Franziskanerorden bis um die Mitte der 13 Jahrhunderts.* Fribourg en Brisgau, chez Herder, 1904, grand in-8° de XII et 557 pages. *(Histoire des études scientifiques dans l'ordre franciscain jusque vers le milieu du XIIIe siècle.)*

Digitized by Google

opinions, il sait les soutenir avec tant de preuves, il les développe avec une si stricte rigueur d'un puissant logicien, que si toutes n'ont pas été définitivement résolues, elles sont entrées au moins dans une phase nouvelle. La clarté de ses exposés est admirable. Plusieurs questions générales d'histoire franciscaine se dressaient devant l'auteur pour solliciter une solution ; le vaillant Père Lecteur n'en a éludé aucune, il est allé droit au but, qu'il s'était proposé.

Après avoir exposé dans une question préliminaire (pag. 1-32) comment le caractère même de l'ordre, qui est tout ensemble actif et contemplatif, ne peut pas exclure la science et les études, le R. P. Hilarin divise le reste de son livre en trois parties, d'après la succession historique des faits. Il distingue deux époques : les origines (de 1209 à 1219) et le développement (1219-1250), c'est-à-dire depuis l'organisation de l'ordre jusqu'à la fondation de maisons d'études dans les différentes provinces de l'ordre. La troisième partie (p. 317-547) nous parle du règlement des études, des *écoles*, des clercs étudiants et des lecteurs, et enfin du programme que leur avaient dressé les constitutions générales. Nous ne connaissons pas même le nom de tous les couvents où se trouvaient dès lors des *studia generalia*. On lira donc avec grand intérêt tout ce que le R. P. Hilarin a recueilli sur les écoles franciscaines de Bologne, de Paris et d'Oxford [1]. On sait que saint Antoine a été lecteur à Bologne ; nous n'avons du reste que quelques rares notices sur ce *studium*.

« Saint François et les études ! » Le séraphique patriarche qu'en pensa-t-il au juste, voilà une question bien embrouillée dont tout lecteur sera avide de connaître la solution qu'en donne notre auteur. Cette question compliquée a été souvent abordée, mais elle n'a jamais été traitée à fond ; le R. P. s'est proposé de l'élucider (pag. V suiv.). D'après Zöckler [2], saint François n'avait que mépris pour la science. M. K. Müller [3] soutient que la question des études épouvantait le saint fondateur, qui selon l'opinion de M. Sabatier redoutait plus pour ses frères, le démon de la science que la tentation des richesses [4]. Le R. P. Felder

1. Felder, *l. c.*, p. 123 et suiv., 159 et suiv., 254 et suiv.

2. Zöckler, dans l'article : « Saint François d'Assise » de la : *Realenzyklopaedie für protestantische Theologie und Kirche*, t. VI, p. 208. Leipzig, 1899, 3e édit.

3. K. Müller, *Die Anfänge des Minoritenordens und die Bussbruderschaften*, p. 104. Fribourg en Brisg. 1885.

4. P. Sabatier, *Vie de saint François*, p. 318. Cf. Felder, p. 58.

Digitized by Google

consacre à peu près quarante pages à discuter la question (p. 58-97.) Saint François, nous dit-il, était doué d'une science théologique assez étendue (59 suiv.), mais elle lui vint en grande partie d'une source surnaturelle. Durant sa jeunesse il avait reçu une éducation plus qu'élémentaire [1]. En principe, il n'était pas, il ne pouvait pas être opposé à la science. Il la voulait chez les siens autant qu'elle était requise par la vocation et la mission qu'ils avaient à remplir (64 suiv.). C'est pour cette raison qu'il interdit l'étude aux frères lais ; car ils n'en avaient nullement besoin (69 suiv.). Saint François avait une prédilection marquée pour la prière, l'humilité et la pauvreté. Cette dernière, par sa nature même, comprise comme le rêvait le saint fondateur, devait empêcher les Frères Mineurs de cultiver activement les sciences. Les bibliothèques des premières résidences franciscaines méritaient à peine ce nom ; le saint patriarche ne voulait accorder à aucun frère des livres pour son usage personnel (p. 78 suiv.) — Cependant le R. P. Lecteur avoue franchement, que lorsque l'ordre se lança dans une nouvelle direction, le premier idéal de la pauvreté extrême devait nécessairement en souffrir. Le seul chemin praticable de sortir de cette impasse, c'était de transmettre à la curie romaine toute propriété des biens meubles et immeubles des couvents franciscains. Les frères n'en devaient garder que le simple usage de fait (p. 85.)

Il y eut donc un revirement. Était-il selon l'intention du fondateur de l'ordre ? L'Église lui imposa les études (p. 112). Vouloir par là mettre S. François en contradiction perpétuelle avec l'Église, paraît à notre auteur la plus aventureuse des hypothèses [2]. Cette contradiction n'existait point. Saint François en fils humble de la sainte Église s'inclina devant la décision ou le désir même de Rome. Cependant il est permis de se demander si cette mesure répondait exactement à ce que François avait voulu au fond de sa grande âme. La concession faite par le R. P. Felder ne fait qu'augmenter cette difficulté. Le changement de front qui commença en 1219 ne dura pas seulement quelques années ; l'ordre franciscain, comme on le sait bien, se lança avec entrain dans la

1. Cf. : Felder, p. 61 suiv. Saint François avait une prédilection marquée pour la « lingua francigena. » *Th. a Cel. Vit. I*, 1, c. 10 ; *Vit. II*, 1, c. 8 et c. 67. *La légende dite des trois compagnons* (c. 3.) dit : *Libenter lingua gallica loquebatur, licet ea loqui nesciret* (scil. Franciscus.) Il ne la savait donc pas à la perfection.

2. Felder, pag. 113.

Digitized by Google

nouvelle direction. Quoi d'étonnant, que ceux des biographes de S. François, qui étaient d'intelligence avec le parti que nous appellerions volontiers progressiste, aient essayé de mettre S. François d'accord avec leurs propres idées. On ne peut donc pas employer indistinctement tous ces témoignages. Les protestations des disciples intimes de S. François et des Spirituels leurs successeurs, qui n'étaient pas tous des esprits extrêmes ou emportés, marquent une opposition vive et permanente contre les idées nouvelles [1]. Le développement de l'ordre, pour ce qui regarde les études, ne semble pas suivre une ligne droite mais une ligne courbe, qui se détourne de plus en plus de sa première direction. La question n'est pas de savoir ce que S. François *aurait dû* exiger de ses frères, mais ce qu'il a *effectivement exigé*. Or, quelle différence énorme y a-t-il entre ce que l'on pouvait demander aux premiers Frères-Mineurs et ce que l'on exigeait d'eux, lorsque de concert avec les Frères-Prêcheurs, ils avaient occupé les premières chaires de théologie à Paris ? Il faudrait donc distinguer nettement les idées des deux époques si différentes l'une de l'autre. Le R. P. Hilarin dépeint avec une puissance de logique admirable l'évolution de l'ordre, mais celle-ci fut-elle vraiment de toutes pièces si naturelle que veut nous le faire croire l'auteur ?

Ce sera avec grande satisfaction que le lecteur français parcourra les pages que le R. P. Felder a consacrées au grand couvent des Cordeliers de Paris (pp. 159-254). Écrire une histoire complète des origines de ce centre des études chez les Franciscains, n'entre pas dans le plan du R. Père. Mais tout ce qui se rapporte aux études y est traité avec un savoir étonnant. Sa méthode qui tend à considérer tout dans le cadre ou le milieu général de cette époque est excellente, bien qu'elle ne soit pas la plus facile. La première maison que les Frères-Mineurs bâtirent

1. Cf. Felder, pag. 73, 87 suiv. 234, 365, 378 à 380, 457, 471 (407-409, 466-470, 518-520). On connaît la satyre du bienh. Fr. Jacopone de Todi :

Tal'è, qual'è, tal'è,
Non c'è religione
Mal vedemmo Parizi,
Che n'ha destrutto Assisi !
Con la lor lettoria
L'hanno messo in mala via !

Cf. Felder, pp. 234 et 379, d'après : *Le poesie spirituali del B. Jacopone da Todi, con le scolie et annotatsoni di Fra Francesco Treratti da Lugnano*, l. 1, satira 10, Venetia, 1617, 43.

Digitized by Google

à Paris était très spacieuse, « longue et haute [1] ». Elle s'écroula en 1229.

Parisius lapsa est fratrum domus alta Minorum
Valle quidem viridi, quam statuere sibi [2].

On vit dans cet événement une punition du ciel, qui voulait venger, disait-on, la pauvreté outragée. Un poète contemporain mit l'inscription suivante sur les ruines du couvent :

Gratia divina
Docuit præsente ruina
Quod contentus homo
Sit breviore domo [3].

Le R. P. Felder réfute ensuite l'opinion jusqu'ici universellement reçue que les Franciscains n'auraient eu qu'une seule chaire de théologie à l'université de Paris. L'auteur nous apprend que les Frères-Mineurs (aussi bien que les Frères-Prêcheurs) en occupaient deux ! (p. 216 et suiv.).

Pour plus de détails il faudra lire le livre instructif lui-même. Les Frères-Mineurs en se mettant en route pour Paris avaient-ils vraiment déjà l'intention de s'établir près de la célèbre université ? Le texte de Fr. Jourdain de Giano, que le R. Père cite, n'en dit mot [4]. — Le programme de l'Université de Breslau dont il parle à la page 422 ne traite pas des études *philosophiques* mais des études *philologiques* au moyen âge [5]. Nous regrettons que l'éminent Père Lecteur n'ait pas eu l'intention de nous dresser une bibliographie systématique et complète des ouvrages des savants Mineurs de cette époque : d'Alexandre de Halès, du célèbre grammairien Fr. Alexandre de Villedieu, de l'encyclopé-

1. Frère Eccleston, O. F. M., dit : « Ædificabant tunc temporis locum, qui appellatur Valvert ; in quo *domum longam et altam* construxerant, quæ multis fratribus videbatur esse contra statum paupertatis Ordinis. » Cf. *Analecta Franciscana*, I, Ad Cl. Aquas 1885, p. 237 sq.

2. Ces vers du témoin oculaire Jean de Garlande, se trouvent dans son *De triumphis Ecclesiae*, l. 4, édit. Wright, Londres, 1856, p. 99.

3. Fr. Eccleston, *l. c.*, I, 238, « Inventique sunt isti versus scripti in loco. » Il est clair que le rimeur anonyme a écrit *homo* pour *frater ;* il ne trouvait pas de rime correspondante à ce substantif.

4. Felder, pag. 159, cf. *Analecta Franciscana*, I, pag. 3, n. 4.

5. Felder, pag. 422, not. 2°, H. Fr. Hase, *De medii ævi studiis philologicis*, Breslau, 1856.

Digitized by Google

diste Fr. Barthélemy de Glanville, etc., etc. L'*excellent* « index » rendra de grands services au lecteur [1].

Le R. P. Hilarin Felder nous donnera-t-il la suite de ce beau travail? *Les Origines des Études* chez les Frères-Mineurs, — c'est ainsi que l'on pourrait intituler ce volume — montrent d'une manière éloquente que chez lui se trouvent réunies et l'érudition et la sûreté de jugement requises pour cette tâche aussi méritoire que difficile. Le R. Père semble reculer devant ce travail d'Hercule, le temps et les forces lui manquent, dit-il discrètement (pag. v). Qu'il prenne courage ! Ces dernières ne lui font certainement pas défaut. Nous espérons donc qu'avec le temps le R. P. Hilarin nous gratifiera d'une histoire magistrale des « *Études Franciscaines* » durant le moyen âge [2].

P. MICHEL BIHL, O. F. M.

1. Le R. P. Hilarin devrait aussi dire quelques mots sur le contenu des écrits de ces savants.

2. Cf. *Études Franciscaines*, XIII, p. 61 et s. l'article du R. P. René.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE FRANCISCAINE.

LA NOUVELLE ÉDITION DES ŒUVRES DE SAINT BONAVENTURE [1].

I

Je ne sais si jamais les œuvres d'un auteur ecclésiastique ont été éditées avec autant de soin, de critique et de science que les œuvres latines du séraphique docteur saint Bonaventure publiées par les Pères, universellement aujourd'hui connus, du collège de Quaracchi près de Florence.

L'initiative de l'entreprise appartient au P. Bernardin de Portu Romano qui, en 1871, en qualité de provincial des *Riformati* de Venise, fit commencer les travaux. Dès 1874, le P. Fidèle de Fanna, celui dont le nom reste intimement lié à cette splendide collection, publiait les premiers résultats de ses actives recherches. Ses confrères ont tenu à lui rendre l'hommage qui lui est dû, et ils saluent en lui le premier et le principal auteur de cette édition (*Opera*, I, p. IX). Il était né le 24 décembre 1838, dans le Frioul. Ses parents étaient Oswaldo Maddalena et Angele Marusmatti. Vêtu le 29 septembre 1855, prêtre le 26 décembre 1862, ensuite professeur, il tomba deux fois malade de la poitrine et fut obligé de cesser tout enseignement. Il s'attachait déjà avec un amour tout particulier à la doctrine de S. Bonaventure. En 1870 il fit paraître une *Seraphici D. S. Bonav. doctrina de Rom. Pont. primatu et infallibilitate*, à Turin. Le 14 juillet 1871, le général de l'ordre adressait une lettre à tous les préfets de bibliothèque pour l'accréditer auprès d'eux et lui faciliter la recherche des mss. dans les divers dépôts bibliographiques. Et pendant dix années, travailleur inlassable et chercheur intrépide, le P. Fidèle de Fanna parcourut toute l'Europe, sauf la Russie et la Suède, et il vit par lui-même ou par ses collaborateurs une cinquantaine de mille de mss.

Dès 1874, ce savant Fr. Mineur publiait sa *Ratio novæ collectionis operum omnium... S. Bon...* à Turin chez Marietti, exposant les motifs de son gigantesque travail. Ce livre ne laissait après lui qu'une seule crainte : celle de ne pas voir se réaliser les magnifiques espérances qu'il faisait naître. Le

1. Cf. *Études Franciscaines*, XII, 318.
2. Voir encore *Bibl. Ec. des Chartes*, 1874. p. 404.

Digitized by Google

monde des lettrés n'eut qu'un cri d'éloge pour le P. Fidèle ; M. Léopold Delisle le félicita à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (juillet-sept. 1874, p. 301-302) et le 3 décembre 1877 [1], l'auteur de la *Ratio nov. coll.* était élu correspondant étranger de l'Académie royale de Madrid.

Mais encore fallait-il en venir à l'œuvre plus immédiate. On chercha d'abord où s'installer. Et l'on se décida pour Brozzi près de Quaracchi, à cause de la proximité de Florence où se trouvaient de nombreux instruments de travail et les meilleurs mss. Le 14 juillet 1879, le P. Fidèle réunissait là sept de ses collègues et fondait le collège de Saint-Bonaventure. Il s'éteignait hélas ! le 12 août 1881 avant d'avoir vu l'apparition du premier volume d'une collection aujourd'hui complète et qui a paru en onze tomes, de 1882 à 1902. Le P. Ignace Jeiler lui succéda et, plus heureux, il eut la joie de voir toute l'œuvre accomplie, puisqu'il ne mourut que tout récemment, le 8 décembre 1904, à l'âge de 91 ans [2].

A ces deux noms — j'aimerais à les citer tous — joignons encore celui du P. Müller, mort à Erfürt le 25 juin 1902 d'une maladie de nerfs ; son labeur incessant fut à ses collègues d'une souveraine utilité, et l'on ne doit pas oublier qu'il est encore le principal éditeur des deuxième et troisième volumes des *Analecta Franciscana.*

II

Personne ne le niera, on avait besoin d'une édition critique des œuvres de Bonaventure. Le mérite du saint docteur, à lui seul, suffisait pour la rendre nécessaire : « *Vos autem, Franciscales viri*, disait le Pape Léon XIII à un groupe de Frères Mineurs, *Theologiæ Magistrum habetis, cujus volumina nocturna diurnaque manu catholicæ doctrinæ explanandæ defendendæque versetis. Quemadmodum PP. Dominicani angelicum doctorem S. Thomam sibi vindicant, ita vos Franciscales Doctorem Seraphicum S. Bonaventuram vobis jure quidem optimo vindicatis. Is postquam maxime arduas speculationis summitates conscendit, de mystica theologia tanta perfectione disseruit ut de ea communi hominum peritissimorum suffragio habeatur facile princeps. Frequens libensque nos doctorem hunc legimus, ex qua lectione incredibili animi voluptate percellimur et fere in aera levamur, ipse enim manuducit ad Deum* [3].

Il suffit d'avoir fréquenté une bibliothèque pour savoir que, dès le moyen age, rien n'était plus lu et copié que saint Bonaventure. Le XVe siècle nous donna une cinquantaine d'éditions de ses œuvres. La première qui soit complète, toutefois, ne date que de la fin du seizième. C'est celle du Vatican 1588-1596, 7 vol. in-fol. (Bibl. nat. D. 185.)

La seconde est de Mayence en 1609 (Bibl. nat. D. 1270) aussi 7 vol in-fol.;

1. *Acta Ord. Min.* 1890, p. 177 et s.
2. Cf. Hain, *Repert. bibliogr.*
3. Cf. *Acta Ord. Min.*, janvier 1905.

Digitized by Google

la troisième vient de chez Barde à Lyon en 1678 (7 vol. in-fol., Bibl. nat. D, 186) et reproduit celle de Vatican. Casimir Oudin, le moine apostat, osa le premier, en 1722, se demander la valeur de ces textes dans son *Commentarius de script. eccles.*; et en 1751, l'édition de Venise (13 vol. in-4°) réalisait un progrès énorme en distinguant les œuvres *certa*, *dubia* et *suppositia*. Elle était due aux PP. Jean Mazzucato et Jean de Augustinis. Malheureusement le texte publié est des plus mauvais.

En 1767, le P. Benoît Bonelli de Cavallesio éditait un *Prodromus ad opera omnia* où il étudiait les travaux de ses devanciers et les mss. de lui connus. Ce *Prodromus* fut suivi d'un Supplément aux œuvres (1772-1774. 3 vol. in-fol.) Quelques années après, c'était le tour de Sbaraglia qui reprenait en sous-main la critique de l'auteur du *Commentarius de script. eccles.*

Enfin en 1864 à Paris, le chanoine Peltier publiait à nouveau l'édition de Venise (Bibl. nat. D. 6614 bis), précisément la plus défectueuse, et sans tenir, hélas ! assez compte des remarques de Bonelli, de Sbaraglia ou même de Petit-Radel (*Hist. litt. de la France.* tom. XIX. (1838) [1].

Somme toute, on ne possédait de S. Bonaventure aucun texte convenable ou correct. Trigosus, théologien célèbre, s'en était déjà plaint, dans sa *Summa S. Bon.* Lugdun. 1616, p. 18. col. 1. On n'avait pas non plus de véritable édition critique. Que de fois on avait varié dans l'attribution de telle ou telle page ! On n'avait pas non plus de catalogue ancien et complet des écrits du saint, personne non plus n'avait fait la revue des mss. Enfin aucune édition ne donnait les œuvres véritablement complètes.

Le travail des Pères de Quaracchi a été précisément de combler ces lacunes ; ils ont recueilli tout ce qui est *genuinus*, comparant les mss., les incunables et l'édition du Vatican, adoptant la meilleure leçon et mettant en note les variantes aux cas douteux, ce qui n'est pas peu de chose, puisque le premier livre du commentaire des sentences contient à lui seul 20.000 variantes. Les éditeurs ont enfin ajouté, tirées de sources diverses, trente-quatre pièces nouvelles, dont le discours au concile de Lyon, le discours sur S. François au chapitre général de Paris, un *officium Corporis Christi* et une lettre à l'empereur grec Michel.

III

Toute l'édition de Quaracchi se divise en cinq parties qui contiennent successivement :

1° Les commentaires sur les Sentences, le *breviloquium* et les autres œuvres scholastiques ;

2° Les œuvres exégétiques et les commentaires sur la Sainte Écriture ;

3° Les œuvres mystiques et ascétiques ;

1. Voir dans le *Catal. gén. des livres imprim.*, tom. XV. vol. 557-598, ce que la bibl. nat. de Paris possède de saint Bonaventure. Cf. *Ét. Franc.* tom. XII, p. 181.

Digitized by Google

4° Les œuvres religieuses traitant de la vie régulière et surtout de la vie minoritique ;

5° Enfin les sermons.

Afin de montrer avec quelle conscience, avec quel scrupule les savants éditeurs ont procédé, je vais indiquer brièvement le sommaire de leurs prolégomènes placés en tête du *Comment. in Sent.* Ils établissent d'abord l'authenticité indubitable de ces quatre livres, indiquent le temps de leur composition et le milieu où vivait leur auteur quand il les écrivit, et montrent les relations qui existent entre ces commentaires et la Somme d'Alexandre de Halès. Venant au fond des doctrines, les Pères de Quaracchi examinent alors la valeur de celles de Bonaventure, relèvent celles qui sont tombées en désuétude (il y en a, mais peu de caractéristiques) et signalent les traités décrits pour propager ou « illustrer » le *Comment. in Sent.* (53 inédits et 23 publiés dont 10 de capucins). Ils indiquent ensuite les différentes éditions du commentaire des Sentences, complètes ou non, et la façon dont ils ont procédé pour leur propre travail, à savoir comment, en tout, ils ont préféré les mss. les plus anciens aux plus récents. Leur critique les a amenés à cette conclusion que l'édition Vaticane n'avait pas été faite d'après les *codices* les plus âgés. Les variantes sont indiquées à la manière des Mauristes. En cas notable, les éditeurs exposent la raison de leur choix.

Voici, objectivement parlant, le résultat total des recherches des éditeurs des œuvres de S. Bonaventure. Sont authentiques les écrits suivants :

1. Les commentaires sur les quatre livres des sentences de Pierre Lombard; tom. I-IV ;

2. les *Quaestiones disputatae de scientia Christi, de mysterio SS. Trinitatis, de perfectione evangelica ;* tom. V, p. 1-198 ;

3. le *Breviloquium*, id., p. 199-291, imprimé dès 1502 à Angers chez Jean Alexandre, rue de la chaussée Saint-Pierre (Bib. nat. Rés. D. 67958) ;

4. l'itinéraire de l'âme à Dieu ; id., p. 293-316 ;

5. l'opuscule *de reductione artium ad theologiam ;* IV, p. 317-325 ;

6. les *collationes in Haexameron*, id., p. 327-454 ;

7. les *collationes de septem donis Spiritus Sancti*, id., p. 455-503 ;

8. les *collationes de decem praeceptis*, id., p. 505-532 ; — ces trois derniers ouvrages n'ont pas été écrits par l'auteur lui-même ; ce sont les notes recueillies à ses cours de Paris ;

9. les *sermones selecti de rebus theologicis*, id., p. 532-559 ;

10. le commentaire sur l'Ecclésiaste, tom. VI, p. 1-103 ;

11. celui sur le livre de la Sagesse, id., p. 105-235 ;

12. celui sur l'Évangile de S. Jean, id., p. 237-532 ;

13. les *collationes* sur le même Évangile, id., p. 533-634 ;

14. le commentaire sur S. Luc, tom. VII, p. 1-604 ;

15. l'écrit *de Triplici via* (ou *Incendium amoris*), tom. VIII, p. 3-27. Seul Oudin a contesté l'authenticité ;

Digitized by Google

16. le *soliloquium de quatuor mentalibus exercitiis*, id., p. 28-67 ;
17. le *Lignum vitae*, id., p. 68-87 ;
18. *De quinque festivitatibus pueri Jesu*, id., p. 88-98 ;
19. le traité de la préparation à la messe, id., p. 99-106 ;
20. *de perfectione vitae ad Sorores*, id., p. 107-127 ;
21. *de regimine animae*, id., p. 128-130 ;
22. *de sex alis Seraphim*, id., p. 131-151 ;
23. *Officium de passione Domini*, id., p. 152-158 ;
24. *Vitis mystica*, id., p. 159-229 ;
25. *Apologia pauperum*, id., p. 230-330 ;
26. Une lettre *de tribus quaestionibus*, id., p. 331-336 ;
27. *Determinationes quaestionum*, id., p. 337-374 ;
28. *Quare fratres minores praedicent et confessiones audiant*, id.,p. 375-385 ;
29. *Epistola de sandaliis apostolorum*, id., p. 386-390 ;
30. l'exposition sur la règle des Frères Mineurs, id., p. 391-437 ;
31. un sermon sur la même règle, id., 438-448 ;
32. les Constitutions du chap. gén. de Narbonne, id., p. 449-467; cf. Salembene, *Chron.* Parm. 1856, p. 405 ;
33. *Epistolae officiales*, id., p. 468-474 ;
34. *Regula novitiorum*, id., p. 475-490 ;
35. *Epistola continens 25 memoralia*, id., p. 491-498 ; édité dès 1473. Bibl. nat. Rés. D. 1023 ;
36. *Epistola de imitatione Christi*, id., p. 499-503 ;
37. les deux légendes, dites *major* et *minor* de Saint François, id., p. 504-579 ;
38. *Introductio cum opusculo de arte praedicandi*, tom. IX, p. 1-21 ;
39. les sermons *de tempore*, *de Sanctis*, *de B. V. Maria* et *de diversis*, id., p. 23-731.

Notons que les *coll. in Haexameron*, œuvre de 1273, sont entièrement remaniées : les *collat. in Evang. Joann.* étaient inédites et elles sont tout à fait différentes de celles que donnait le tome III de l'édition vaticane ; les constitutions de Narbonne n'étaient connues que par la publication du P. Erhle d'après le ms. du Vatican 7339, dans *Archiv für Litteratur*, tom. VI, p. 1 et s.

Les sermons enfin, étaient à peu près inconnus. L'édition de 1588-1596, en donnait 398. Or 53 seulement étaient authentiques. Les nouveaux éditeurs en publient 475. Leur travail, à ce point de vue est méritoire. Dans les mss. les sermons sont fréquemment anonymes, souvent ils sont mêlés à ceux d'autres auteurs, et plus d'une fois on n'en possède qu'un seul ms. Dans l'édition de Quaracchi, ils sont placés chronologiquement. Il y aurait peut-être eu avantage à noter, le cas échéant, l'ordre dans lequel ils sont rangés dans les mss. et à fixer davantage la date de quelques-uns d'entre eux. C'était possible quelquefois. Ainsi tom. IX, p. 165, le sermon *Qui sedes* fut prêché aux dominicains devant l'Université, quand l'Épiphanie tomba le dimanche ; le

Digitized by Google

sermon de S. Étienne (26 décembre) fut également donné devant l'Université à Paris l'année que la fête tomba le dimanche (tom. IX, p. 489), etc. Or cela nous conduit aux dates de 1258 ou 1269 pour le premier cas, et vraisemblablement 1255 ou 1266 pour le second.

Parmi les *opuscula dubia*, les Pères de Quaracchi rangent et publient :

1. Une exposition sur les lamentations du prophète Jérémie, tom. VII, p. 607-651 ;

2. une exposition de l'oraison dominicale, id., p. 652-655 ;

3. les deux parties du *Speculum disciplinae*, tom. VIII, p. 583-622 ; qui sont tout probablement de Bernard de Besse ;

4. *Speculum conscientiae*, id., p. 623-645 ;

5. *Summa de gradibus virtutum*, id., p. 646-654 ; l'édition est ici expurgée et l'on a mis en note ce qui certainement n'est pas de S. Bonaventure ;

6. *Collatio de contemptu saeculi*, id., p. 655-657 ;

7. *Compendium de virtute humilitatis*, id., p. 658-662 ;

8. l'épître à un novice, id., p. 663-666 ; dont l'auteur est peut-être Bernard de Besse ;

9. les œuvres rythmiques, id., p. 667-678, à savoir le *laudismus de S. Cruce* (cf. *Rep. hym.* de Chevalier, II, 448), la *Philomela* (cf. id., II, 314) qui est peut-être de Jean van Hoveden de Londres ou plutôt de Jean Peckam, le *de septem verbis Domini in Cruce* (Cheval. *rep. hym.* I, 585), le *Planctus de Passione Domini* et le *Corona B. M. V.* Cf. Édit. Vatic. tom. VII.

Innombrables enfin sont les œuvres apocryphes rejetées par la nouvelle édition de Quaracchi. Dans l'impossibilité de les nommer toutes, je cite seulement les plus importantes ou les plus connues :

1. le *Centiloqium*, imprimé pour la première fois à Zwoll en Hollande s. d.(Bibl. nat. D. 6597.)Oudin, Venise, Bonelli et Sbaraglia avaient cru à son authenticité. Ce livre contient seulement un bon nombre de citations tirées de S. Bonaventure ;

2. le *de ecclesiastica hierarchia*, jusque-là aussi tenu pour authentique ;

3. la *declaratio terminorum theologiae* imprimée dès 1495 ;

4. les trente-deux sermons sur l'Eucharistie publiés par Bonelli, III, 756-951 ; ils sont en partie de S. Thomas ;

5. le traité *de studio divin. litterarum*, qui est de Jean Pierre Olive. Cf. *Arch. für Litter.* III, 495 ;

6. l'exposition du Psautier de l'édit. Vatic. t. I, p. 76-162. C'est de Michel de Meaux, archevêque de Sens, mort en 1199. *Ratio. nov. coll.*, p. 182 ;

7. l'exposition du Ps. 118, Édit. Vatic. I, 162-308 ;

8. l'exposition du Cantique des Cantiques (Bonelli, *Suppl.* col. 51-281) qui est peut-être encore d'Olive ;

9. l'exposition de l'évangile de S. Jean donnée par l'édition vaticane, II, 311-466 ;

10. le commentaire de l'Apocalypse attribué en 1647 par Jean de la Haye à

Digitized by Google

Alexandre de Halès d'après un ms. d'Anvers et à S. Bonaventure par Bonelli (*suppl.*, tom. II). Döllinger s'était servi d'un passage de ce livre pour établir que le séraphique docteur appliquait la *meretrix* de l'apocalypse à l'Église romaine. Cf. Dr. E. Michael, *Ignaz von Döllinger*. Innsbruck. 1892, p. 537, et s.

11. l'exposition des Lamentations de Jérémie qui est plutôt de Jean Peckam;

12. l'exposition de l'Oraison dominicale. Ce traité a toutefois l'esprit Bonaventurien, il concorde avec *Breviloq.* p. V, c. 10, avec le *comment. in Luc.* c. 11, 2-4. Mais bien qu'on l'ait toujours attribué au saint docteur (sauf l'édit. de Venise), il n'est pas de lui, mais d'Innocent III, au moins en substance, car il se retrouve dans le livre V du *de sacro altaris mysterio*, c. 16-20, qui est de ce pape. Bonelli avait aussi attribué à Bonaventure deux autres expositions du même sujet, *Suppl.* III. coll. 268 et 284 ;

13. le *de profectu religiosorum* (ed. vatic. VII) qui est de David d'Augsbourg O. M. mort en 1272. Cf. Glassberger, dans *Annal. franc.*, II, 83 et Sbaralea, *Suppl.* p. 211) ;

14. le *Stimulus Amoris*, Ed. Vat. VII, 203, et Paris, VII, 631. Ce livre est d'ailleurs tiré de S. Bonaventure et de David d'Augsbourg et il est peut-être de Jean de Milan, lecteur des Fr. Mineurs ; Cf. C. Douais, *De l'auteur du St-A.* 1885 ; et *Bibli. franc. ascet. med. aev.*, tom IV ;

15. *Officium de compassione B. M. V.* Ed. Vat. VI, 485. C'est une imitation XIVe siècle de l'*officium Passionis Domini*, attribuable à Jean XXII ;

16. *Opus contemplationis.* éd. Vatic. VI, 440 ;

17. la *laus B. M. V.* éd. Vat, VI. 491. Un seul ms. du XVe siècle la donne à S. Bonaventure ;

18. le *Psalterium minus.* éd. Vat. VI, 497.

19. L'alphabet des religieux (Vatic. VII, 564) dont le fond est toutefois dans la *regula novitiorum* et les *XXV memorabilia ;*

20. le *Confessionale.* Vatic. VII, p. 48. On y cite des auteurs plus récents que S. Bonaventure ;

21. *de septem itineribus aeternitatis* (Vat. VII, 145). C'est de l'allemand Rodolphe de Bibrac qui vivait en 1360. Cf. Wadding. *Script.*, p. 309.

22. *Biblia pauperum* (Vat. VI, 285). Elle est du dominicain Nicolas de Hanapis ;

23. les six ailes des chérubins (Vat. VII, 684). On les trouve déjà dans Alain de Lille. Migne, *Patr. lat.* tom. 210, col. 266 ; cf. Bibl. nat. lat. 15988 ;

24. *Dieta Salutis* (Vat. VI, 285) est du fr. mineur Guillaume de Lavicea ; cf. *Hist. litt. de la France* XXVI, 552 ;

25. *Psalterium majus* (Vat. VI, 501) ;

26. *Speculum B. M. V.* (Vat. VI, 450). L'auteur en est Conrad de Saxe. Cf. *Études francis.*, février 1904 ;

26. la théologie mystique (Vat. VII, 699), œuvre d'Henri ou Hugues de Baume, chartreux ;

27 *Compendium theologicae veritatis ;*

Digitized by Google

28. *Meditationes vitae Christi*, qui sont de Jean de Caulibus au témoignage de Barthélémy de Pise ;

29. l'exposition de la messe (Vat. VII, 78) ;

30. *Fascicularius* et *de Pugna spirituali contra septem vitia capitalia* (Vat. VII, 106 et 27) écrits par Gérard de Zerbolt. Cf. *Et. relig.*, 1887, oct., p. 200 et s.

31. *Amatorium* (Vatic. VII, 250) ;

32. *Pharetra* (Vat. VI, 102) dont un ms. remonte à 1264 ;

33. la légende de sainte Claire, Bonelli, *Supplem.*, III, col. 985-1063. Elle est de Celano.

En résumé, l'édition de Quaracchi accomplit un pas immense sur ses devanciers. Elle perfectionne le texte des écrits authentiques de saint Bonaventure. Ce qu'elle rejette comme n'étant pas de lui, ce sont surtout des œuvres qui lui avaient été attribuées seulement à partir du XVe siècle. En revanche, elle le fait rentrer en possession de biens jusqu'ici inconnus.

Pour les guider les éditeurs avaient la ressource des catalogues dont n'avaient guère usé leurs prédécesseurs. cf. Bonelli, *Prodromus*. Col. 214-278. Ils ont reproduit les plus anciens : Salimbene (1282), Henri de Gand (✠ 1293), Ptolémée de Lucques (✠ 1327), Ubertin de Casal (1305) et la Chronique des XXIV Généraux (1368).

On aurait pu y joindre la liste donnée dans la huitième conformité par B. de Pise. Cf. *Hist. litt. de la Fr.* tom XIX, p. 275.

IV

On n'attend pas naturellement qu'à propos de cette œuvre magistrale, on expose ou l'on discute ici les idées bonaventuriennes. Le R. P. Évangéliste de Saint-Béat, qui fut un théologien éminent, l'a fait jadis avec une haute compétence et une profonde sagacité. Il suffira, je crois, d'effleurer quelques questions suggérées par la lecture des volumes de Quaracchi, laissant à d'autres le soin et la joie de les approfondir.

Et tout d'abord indiquons l'excellente biographie du saint insérée au tome dixième. A la vérité, c'est plutôt un aggrégat d'éléments historiques, une réunion de matériaux pour les travailleurs futurs, mais quelle mine précieuse ! Les savants éditeurs ont surtout cherché à fixer les dates, en particulier celle de l'entrée dans l'ordre du jeune Fidanza. Ils adoptent avec certitude celle de 1238, d'accord avec Bonelli et Sbaraglia, à l'encontre de Wadding et des Bollandistes qui plaident pour 1243. Un distingué critique, le R. P. Van Ortroy, examinant ce même problème, a déclaré ne pas être très convaincu par la dissertation de Quaracchi et ne pas savoir au juste laquelle des deux dates préférer. Je partage sa perplexité. Interprétant en effet le texte de l'auteur inconnu de la chronique des généraux (p. 41-43), les éditeurs ont voulu entendre des années 1245-1248 cette phrase : *In septimo*

Digitized by Google

anno post ingressum ordinis sententias legeret Parisius et in aecimo reciperet cathedram magistralem. Or c'est impossible, puisque le texte continue : *et in XII° vel XIII° ad regimen ordinis sit assumptus*, et que la date de l'avènement au généralat est 1257. Le tout serait de connaître en quelles conditions Bonaventure a été l'élève d'Alexandre de Halès, mort en 1245, suivant l'opinion reçue, mais non encore définitivement établie. L'assertion du B. François de Fabriano n'est point du tout claire à ce sujet : *Vir sanctus et justus et rectus ac timens Deum consummatus in artibus apud Parisios et post ingressum ipsius in ordinem magister effectus in sacra theologia licentiatus sub magistro Alexandro* [1]. Le texte de la chronique des Généraux ne vaut guère mieux et l'on ne sait pas au juste si le maître Alexandre fut le professeur de Bonaventure seulement avant sa propre entrée dans l'ordre, ou également après. L'on ne sait pas non plus la date exacte de cette entrée : Est-ce bien 1222 ?

Ce qui est certain, c'est que le saint docteur étudia et plus tard enseigna à l'Université de Paris ; c'est que sa doctrine lui mérita le surnom de *devotus*. Il ne fut qualifié de *seraphicus* que plus tard en 1333, dans le prologue de l'édition de la Panthéologie du Dominicain Rénier de Pise.

Ce qui est encore certain, c'est que les contemporains appréciaient les écrits de Bonaventure. Les libraires, *stationarii*, nous en ont laissé le catalogue (cf. Echard, *Script. Praed.*, I, 2446 et Denifle, *Chart. Univ. Paris.* I, 647) et ces catalogues nous racontent par exemple que les postilles sur Luc valaient *LXXIII pecias* (d'argent) *et III solidos*, celles sur l'Ecclésiaste *XIII pecias et VI denarios* ; chacun des livres sur les Sentences *II solidos* (d'or), à l'exception du II Sent. qui montait à trois. Le commentaire de la Sagesse descend à *X pecias VI den.* et celui sur l'Apocalypse qui est perdu à *XXIII pecias et V denarios*. La popularité du docteur vint à n'en pas douter de sa tendance à adopter l'opinion la plus humaine et la plus pieuse. Il avait l'esprit conservateur et n'était pas l'homme des innovations, comme saint Thomas et le B. Albert le Grand.

Il se rattachait non à l'école de S. Augustin comme son illustre confrère Roger Bacon, mais à celle d'Aristote tout en ayant l'esprit synthétique comme Platon et l'évêque d'Hippone.

Ce qui est enfin certain, c'est que Bonaventure fut élevé à la première dignité de l'ordre le 2 février 1257, à l'âge de trente-six ans, sur la recommandation du B. Jean de Parme. La charge imposée à ses jeunes épaules était lourde. Les frères mineurs étaient divisés sur la question de la pauvreté, et sur celle du joachimisme. Là-dessus vint se greffer le problème de l'orthodoxie de Jean de Parme, dont le procès jugé à Citta di Pieve, se termina par un acquittement, grâce à l'intervention du cardinal Ottoboni le futur Adrien V. Saint Bonaventure était parfaitement l'homme de la situation, et sans crainte d'exagération, l'historien peut affirmer qu'en lui l'ordre peut

1. Sbaralea, *Supp. Script.*, p. 143.

Digitized by Google

saluer un second fondateur. L'œuvre de saint François s'effritait, Bonaventure la cimenta de nouveau.

Il la cimenta par son esprit pacificateur. Le théologien qui aimait à adopter l'opinion moyenne, également opposée aux deux extrêmes, sut s'arranger pour contenter tous ses religieux. Il conserva les grands couvents qui existaient déjà : l'ordre ne s'était-il pas accru? N'avait-on pas maintenant des malades et des infirmes? N'était-ce pas ainsi qu'agissaient les autres mendiants? L'étude, l'ascétisme épuisent, et une demeure plus spacieuse n'est-elle pas utile pour se refaire le corps et l'âme? Il faut enfin loger tout son monde, jouir d'un cloître, d'un oratoire, d'offices, d'hôtellerie, d'infirmerie, d'un jardin potager et d'un lieu d'agrément. Les séculiers sortent, les réguliers qui ne sortent pas ont besoin d'avoir tout cela chez eux (Quaracchi, tom. VIII, p. 341, 343, 367). Et si les frères habitent plutôt les villes, c'est pour l'édification d'un plus grand nombre de fidèles, pour vivre plus facilement, pour être mieux protégés (Id. VIII, p. 340, col. 2).

Hélas! en faisant des concessions à tout le monde, on risque de ne contenter entièrement personne. En favorisant moins les vertus héroïques, en poussant davantage à la sainteté ordinaire, Bonaventure ne se créa aucun chaud partisan. Et peut-être est-ce pour ce motif que dans un Ordre si fécond en biographies, Bonaventure resta, lui, si longtemps sans biographe.

On a même poussé la calomnie jusqu'à dire que Bonaventure n'avait pas l'esprit franciscain, on lui a tenu rigueur de son impartiale conduite envers le B. Jean de Parme. Il y a là de l'exagération. Les PP. de Quaracchi l'ont amplement prouvé. Mais ce qui n'est pas niable, c'est que Bonaventure avait des qualités différentes de celles qui caractérisaient François d'Assise. Tous deux étaient des saints; mais celui-ci l'était à la façon des héros, concevant pour lui-même et engendrant chez les autres un idéal sublime de perfectionnement humain; celui-là, plus accessible au commun peuple, brillait par son talent d'organisateur et de metteur en commun des forces les plus minimes.

C'est ce qui explique comment l'un ne veut pas de grands *loci*, tandis que l'autre admet les couvents spacieux (*Opera*, VIII, 367), comment d'après l'un le frère mineur doit sanctifier le monde par sa présence, et d'après l'autre il doit s'enfermer dans son couvent.

S. François était exigeant pour ses novices et sévère pour les *discoles*, saint Bonaventure se montre plus doux (*Opera*, VIII, p. 344); l'un ne veut pas s'occuper des minoritines, l'autre s'en charge et par ailleurs ne travaille pas à la diffusion du tiers-ordre (*Op.*, VIII, 368, 369); du temps de Bonaventure (il fut général pendant dix-sept années) les frères recueillent davantage parce que ce qui est défendu, c'est la *sollicitudo de crastino*, et non la *provisio* (*Op.*, VIII, 342, cf. p. 367). Enfin, sur les idées d'enseignement, si François se tenait sur une respectueuse méfiance ou réserve, Bonaventure professait et pratiquait un enthousiasme plus universitaire.

Ce n'est donc pas avancer une fausseté, semble-t-il, que de dire qu'il existe

Digitized by Google

certaines dissemblances entre les deux belles, saintes et nobles figures des deux fondateurs de l'ordre franciscain, car là encore, si le disciple n'est pas au-dessus du maître, il continue du moins son œuvre, l'humanise et la rend stable.

L'œuvre de François d'Assise, Bonaventure l'a principalement développée par ses constitutions dites de Narbonne. Quaracchi en donne le texte d'après un seul manuscrit. M. Little en a trouvé un second, le 207 de la bibliothèque de Sir Philipps (*English. histor. rev.*, XIII, 703.) Ces constitutions datent de juillet 1260. Elles essayèrent d'injecter un ferment d'union dans l'ordre qui se désagrégeait lamentablement. Voici quelques-unes des dispositions les plus typiques : le clerc pour être reçu doit être *competenter instructus in grammatica vel logica ;* il n'y aura qu'un noviciat par custodie, ou deux tout au plus, avec un P. maître pour instruire les novices (ch. I) ; les tuniques extérieures ne seront ni toutes blanches ni toutes noires ; les chaussures prises pour la messe seront en commun ; on n'appendra rien à la corde (ch. II) ; les troncs, *altaria quæstuaria*, seront prohibés (ch. III) ; on ne mangera pas de viande ; on se confessera deux fois la semaine (ch. IV) ; on ne divulguera pas les secrets de l'ordre, on ne fomentera pas les divisions dans l'ordre ; le général ne portera de décret qu'au chapitre et avec son définitoire; les provinciaux n'imposeront pas trop de constitutions ou préceptes à leurs sujets (ch. VII) ; le chapitre provincial sera annuel (ch. X) [1] ; le chapitre général se tiendra tous les trois ans alternativement *citra et cistra montes* (ch. XI).

Ce résumé est bref ; il suffit à montrer l'esprit bonaventurien et l'importance capitale des constitutions de Narbonne dans l'histoire de la législation franciscaine. Il indique l'idéal que se formait de son ordre le séraphique docteur, à savoir un ordre de sainteté irréprochable, de science, d'apostolat et de pénitence (*Op.*, VIII, p. 337, col. 1.). Sentait-il, le doux Bonaventure, que saint François avait conçu un autre rêve ? Pour quelle cause, dans sa *legenda major*, ne parle-t-il pas des intentions législatives et du caractère intime du Poverello ? Fut-ce seulement pour ne pas susciter d'ardentes querelles ?

V

J'aurais voulu, avant de clore ce trop long bulletin, souffler encore quelques mots du rôle de Bonaventure à l'Université de Paris. Le sujet est rapidement traité dans le tome dixième (cf. Féret, *La fac. de théol. de Paris*, II, 273 et suiv.). J'aurais désiré ajouter encore ceci : que beaucoup ont le tort très grand de faire de Bonaventure un auteur avant tout mystique. C'est une erreur. Dans l'édition Quaracchi, la moitié d'un seul volume contient des écrits mystiques. Le docteur dit bien quelque part : *hic est fructus omnium scien-*

1. Il a été annuel jusqu'en 1740 chez les Capucins de la province de Paris.

Digitized by Google

tiarum ut in omnibus ædificetur fides, honorificetur Deus, componantur mores, hauriantur consolationes quæ sunt in unione sponsi et sponsæ. Mais c'est là une méthode intellectuelle, une hygiène de l'âme qui caractérise le saint, mais ne constitue pas le savant. Chez Bonaventure, l'écrivain s'est bien davantage appliqué à la pure théologie, à l'exégèse, ce qui ne l'empêche pas d'être un maître quand il traite de la mystique et d'être regardé par Léon XIII comme un des Princes en ce genre d'études.

Il serait encore agréable de parler du talent oratoire de notre saint. Hauréau en a esquissé quelques traits dans ses *notices et extraits.* Mais que nous sommes bien mieux documentés pour en parler ! Nous savons que ces sermons n'ont pas été écrits par le prédicateur, mais recueillis sauf quelques-uns, par exemple peut-être, le *De corpore Christi* (V., 553). Nous savons que Bonaventure prêchait parfois *in palatio extra Parisius apud nemus*, devant l'Université de Paris, dans différentes villes, Montpellier, Lyon, Naples, Cologne, Viterbe, Assise, Marseille, Reims, Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Tours, Macon, Sens, etc., sans compter l'Italie. Était-il un prédicateur populaire, un entraîneur de foule, un beau diseur de phrases ? Écoutons l'énoncé de ses principes : *Ad hoc autem quod sit potens orator, necesse est ut habeat exordium ad captendam benevolentiam non nimis prolixum, non obscurum, non exquisitum ; quod habeat narrationem ut factum narret ; postea ut negotium distinguat ; et caveat multitudinem partium. Postea partem suam confirmet per rationes, postea adversarium confutet et rationes eius ostendat frivolas, postea concludet. Item, necesse est ut habeat inventionem, dispositionem, elocutionem, memoriam et pronuntiationem* [1].

Cela semble d'un rhéteur et l'on redoute d'apprendre que le saint s'est servi d'une pareille méthode pour développer ces froides analyses qui nous restent, faibles indices d'un talent qui devait aller plus directement et plus chaudement au cœur, je l'imagine. Les PP. de Quaracchi signalent, entre autres, trois *Artes predicatoriæ* dus à des Mineurs de cette époque : celle de Jean de la Rochelle (bibl. du chapitre de Tolède), celle de Louis de Roche (ms. 50 du collège de Bologne) et celle de Nicolas Eyfeler (ms. 97 de l'Univ. de Fribourg en B.). Bonaventure conformait-il ou non sa manière d'agir à celle que préconisaient ces manuels ? On eût aimé à le savoir. (Cf. Lecoy de la Marche, *La chaire française au XIIIe s.*, p. 500.)

Quel accueil jusqu'à présent a reçu l'édition des œuvres complètes de saint Bonaventure publiée à Quaracchi, je l'ignore ; mais je sais bien celui qu'elle mérite. Cette œuvre est sans contredit le meilleur ouvrage critique de notre génération et c'est un juste hommage que lui a rendu le pape Pie X dans sa lettre du 11 avril 1904 (*Anal. ord. min. Cap.* 1904, p. 161.) D'intéressants volumes nous avaient rappelé la valeur des écrits du séraphique docteur,

1. *Coll. 4 in Hexam.*, n° 21-25.

Digitized by Google

comme ceux d'Amédée de Margerie ou du P. Prosper de Martigné. Désormais voilà le trésor lui-même à notre disposition. De précieux *indices* nous en donnent la clef; les éditeurs ont pris pour modèle la *tabula* du Père Barthélemy de Barberiis, Cap. Lyon, 1681. Ils ont ajouté une infinité de *scholia* (environ 236). Remercions-les vivement du don qu'ils font à la science, à la philosophie, à la théologie, à l'histoire, à l'exégèse et d'avoir si lumineusement publié les œuvres captivantes d'un maître qui trouva grâce en pleine réforme aux yeux de Luther lui-même.

F. UBALD D'ALENÇON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

JÉSUS-CHRIST ET LES PROPHÉTIES MESSIANIQUES par M. Caillard, vicaire général honoraire de Tours, d'après les travaux les plus récents. — Paris, Retaux, rue Bonaparte, 82. 1 vol in-12. Prix : 5 fr.

LES FEMMES DE L'ÉVANGILE ET LES FEMMES SELON L'ÉVANGILE, CONFÉRENCES AUX FEMMES CHRÉTIENNES, par Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul. — Paris, Roger et Chernovitz, rue des Grands Augustins, 7.

Leibnitz a écrit : « Prouver que Jésus-Christ est le Messie annoncé par tant de prophètes, c'est après la démonstration de l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme donner la plus importante des preuves de la religion et je ne vois pas de service plus grand à demander à l'historien et à l'érudit. »

Le vénérable auteur de ce livre a voulu donner cette preuve. Il a réuni dans un travail d'ensemble les diverses prophéties messianiques de l'Ancien Testament, et par une discussion loyale et ferme démontré qu'un seul personnage, Notre-Seigneur Jésus-Christ, pouvait en revendiquer pour lui-même l'application et l'accomplissement. Disons-le sans hésiter : le tableau qu'offre la réunion de ces prophéties diverses est merveilleux. Pascal a dit dans ses pensées : « Si la plus grande des preuves de Jésus-Christ sont les prophéties, c'est aussi ce à quoi Dieu a le plus pourvu. » Rien de plus juste que ce mot du grand penseur : ce à quoi Dieu a le plus pourvu. On est saisi d'admiration en contemplant cette chaîne d'oracles qui part de la promesse faite à nos premiers pères, continue sans interruption à travers les siècles, ajoutant d'âge en âge un trait au tableau, et ne s'arrête qu'au moment où le portrait est suffisamment tracé et suffisamment reconnaissable. Environ 400 ans avant la naissance de Notre-Seigneur, il ne manque plus un trait essentiel à ce portrait; à ce moment la prophétie s'arrête ; son œuvre est achevée ; la preuve est faite ; on ne dira pas qu'elle a été rédigée après coup. Les incrédules seraient frappés eux-mêmes de la grandeur de ce tableau, s'ils consentaient à l'exami-

Digitized by Google

ner loyalement. Mais où sont-ils parmi eux ceux qui consentent à examiner loyalement les bases sur lesquelles notre foi repose? Des armes loyales les mettraient promptement hors de combat. Aussi comme on l'a déjà si souvent remarqué, et comme le remarque de nouveau l'auteur du présent livre, le parti pris, les négations arbitraires, voilà les seules armes dont nous les voyons user.

Le vénérable auteur déroule successivement dans les pages de ce volume les anneaux de cette chaîne si longue des prophéties messianiques. Il le fait avec clarté et avec science, sans l'étalage d'une érudition indigeste et affectée, en tenant pourtant suffisamment compte des exigences de l'exégèse contemporaine. Une introduction nous renseigne sur la valeur de la prophétie et sur les documents où sont contenus les textes prophétiques. Les premiers chapitres exposent le grand fait si singulier du messianisme chez les Juifs et la force qu'on en tire. On le voit, le travail est complet. Des juges autorisés lui ont déjà donné leur approbation. Les prêtres, les élèves des séminaires, les laïques instruits tireront de la lecture, je dis mieux, de l'étude de ce livre un profit sérieux.

***

Mgr Turinaz publie les conférences qu'il a données à Nancy aux femmes chrétiennes. Le volume a deux parties. La première est consacrée aux femmes de l'Évangile ; elle comprend sept conférences heureusement divisées en trois groupes: les femmes consolées par Notre-Seigneur, les femmes pardonnées par Notre-Seigneur, les femmes dévouées à Notre-Seigneur. Le savant prélat suit dans ces conférences le texte évangélique et expose à son pieux auditoire les leçons morales qui en ressortent et qui lui conviennent plus spécialement. Ce sont de vraies homélies patristiques.

La deuxième partie nous donne la femme selon l'Évangile ; elle comprend six conférences. Dans la première le prélat nous montre les transformations merveilleuses que Notre-Seigneur a opérées et opère encore dans la femme par la foi, l'espérance et la charité. Il nous dit dans les conférences suivantes ce que sont une jeune fille chrétienne, une épouse chrétienne, une mère chrétienne, une sainte. Une dernière conférence offre à nos regards Marie, l'idéal de la femme chrétienne.

On le voit, plan excellent et complet. Ajoutons : c'est un apôtre qui parle ; il parle avec sa foi, avec son cœur, avec sa conviction, avec zon zèle. Il dit aux chrétiennes avec le langage net et chaud qui lui est propre ce qu'elles doivent éviter. Qu'elles prennent donc ce volume et qu'elles le lisent et relisent.

Fr. TIMOTHÉE.

***

RÉGIME INTELLECTUEL DES CLERCS AU SORTIR DU SÉMINAIRE, par M. l'abbé Guesdon, curé de la cathédrale, ancien directeur au grand séminaire de Séez. — Paris, Lecoffre, rue Bonaparte.

Digitized by Google

Voici un petit volume qui porte en tête 19 lettres approbatives, dont dix d'évêques. Il n'a évidemment pas besoin de mon approbation; il saura se creuser lui-même son chemin. Son auteur est un vénérable prêtre qui a enseigné 30 ans au Séminaire de Séez et qui est aujourd'hui curé de la cathédrale. Il a constaté avec peine les loisirs forcés que fait aux jeunes prêtres leur isolement, l'insuffisance pour la plupart d'entre eux de leurs occupations pastorales; il veut les garantir contre les dangers de ces loisirs, et il leur présente l'étude.

La science est incontestablement très nécessaire au clergé. Les prêtres, disait Napoléon, ont perdu leur influence le jour où ils ont cessé d'être à la tête du savoir. Je vous le dis en vérité, disait S. François de Sales, l'ignorance dans les prêtres est plus à craindre que le péché [1]. Cette nécessité de la science pour le prêtre ne rencontre plus un seul contradicteur aujourd'hui ; elle est devenue une vérité banale. Aussi le vénérable auteur se propose-t-il moins de prouver au jeune clergé la nécessité de l'étude, que de lui indiquer la manière dont il doit diriger ses études. Sa longue et grande expérience, une lecture considérable, une sérieuse habitude de la réflexion, une très fine sagacité dans l'analyse des procédés de l'intelligence et de ses progrès, lui ont permis de condenser en un volume de peu d'étendue tout ce que le sujet demandait. Moyens à employer pour s'appliquer à l'étude, hygiène physique et morale de l'étude, organisation du travail, procédé intellectuel, condition préalable de l'étude, tels sont les points, les principaux au moins, autour desquels roule le travail du vénérable auteur. Les jeunes prêtres qui le liront avec attention tireront certainement de cette lecture un sérieux profit.

Je le trouve cependant trop sentencieux, trop concis. Cette concision lui donne fréquemment l'allure d'un livre de maximes, quelquefois même, ce qui est plus fâcheux, une allure affectée et prétentieuse. Je le loue de condamner le travail du soir et de la nuit; mais exiger huit heures de sommeil, n'est-ce pas exagérer? Les observations contenues dans le chapitre intitulé : Procédé intellectuel sont très judicieuses, très fines; elles sont d'un vrai penseur; mais je les crois trop parfaites, trop élevées pour être à la portée du grand nombre des jeunes prêtres.

Alfred CAYOL.

***

LA PENSÉE CHRÉTIENNE. — Bloud et Cie. — *Les actes des Apôtres* de V. Rose, O. P.

Les actes des apôtres doivent être placés parmi les plus importants des livres canoniques, parce qu'ils nous racontent l'histoire de la fondation de l'Église par les apôtres et les premières persécutions qu'ils eurent à subir pour le nom de Notre-Seigneur. Ce livre a subi, sans doute à cause de son importance même, les critiques hostiles des rationalistes : les variantes des

1. Ces deux citations sont empruntées au petit volume.

Digitized by Google

divers manuscrits anciens dans les parties purement narratives du texte leur en donnaient un prétexte plausible aux yeux des esprits superficiels. L'éminent professeur de Fribourg, avec la science exégétique que nous avons admirée dans son explication des synoptiques *(même collection)*, n'a pas de peine à démontrer la vanité de ces critiques et la valeur intrinsèque et extrinsèque du texte sacré.

Les Épîtres catholiques et l'Apocalypse, par Th. Calmes, SS. CC., traduction et commentaire. Tout le monde connaît l'autorité et la science de M. Calmes: il suffit de signaler son œuvre. Cependant son commentaire de l'Apocalypse est remarquable par la concordance qu'il établit entre ce livre mystérieux et tous les autres livres sacrés.

Ant. SAUBIN.

***

LE RESPECT DE L'ENFANT, conférence faite à l'Institut Catholique de Paris, le 8 février 1905, par M. Moïse Cagnac, docteur ès lettres de l'université de Paris. — Paris, Poussielgue, in-16 de 48 pages. Prix : 1 fr.

C'est tout un manuel d'Éducation morale que M. Cagnac nous présente en ces quelques pages.

Écrite en un style clair, bien documentée, cette brochure est encore avantageusement divisée. Et en disant que l'auteur s'est basé principalement sur l'opinion et la méthode de Fénelon, pour cette grande question de l'Éducation, il semble que nous ayons suffisamment fait son éloge.

M. Cagnac nous montre tout d'abord comment on doit former la volonté de l'enfant par l'autorité qui ne sera point asservissante, par l'affection qui demeurera toujours virile, par une direction intelligente des premiers mouvements instinctifs, par l'hygiène enfin qui ne doit point être oubliée.

Mais la volonté aura besoin d'un auxiliaire. Seule, elle peut faiblir; ajoutez-y l'ardeur du désir, elle sera invincible. Il faut donc après avoir formé la volonté de l'enfant, cultiver en entourant de mille soins cette plante délicate qu'est la sensibilité, en orientant le courant de ses désirs.

C'est alors que M. Cagnac nous aide à diriger le cœur de l'Enfant. Lui apprendre à aimer le travail ; le récompenser et le punir à propos ; lui donner l'amour du vrai, du bien, du beau ; lui communiquer les ardeurs de la charité mutuelle dont l'amour de Dieu doit être la source, telles sont les pensées développées dans la seconde partie de ce petit traité.

Dans la troisième partie, M. Cagnac nous donne d'utiles leçons pour l'instruction des enfants. Hélas ! à l'heure actuelle, en cherchant à produire des savants, on n'aboutit trop souvent qu'à créer des êtres bouffis d'orgueil et pleins d'eux-mêmes, c'est-à-dire des malheureux.

BERNARD DE R.

Digitized by Google

***

MOIS DE SAINTE COLETTE, par une Pauvre Clarisse. Un vol. in-18, 1 fr. — Desclée, de Brouwer et Cie et au monastère de l'*Ave Maria* de Mons.

L'IDÉAL. *Mois de Marie*, par M. l'abbé L. Quiévreux. Un vol. in-12 écu. 1 fr. Paris, Lethielleux.

LES MISSIONS DE COCHINCHINE, par L. Debroas. Un vol. grd in-8o carré avec illustrations. Mame et fils.

1815, par Henry Houssaye. Un vol. in-16, 3 fr. 50. Librairie Perrin.

Le *Mois de sainte Colette* se recommande, comme le *Mois de sainte Claire* qui l'a précédé, par sa piété suave, ses conseils pratiques et sa forme attachante. Il contient un excellent résumé de la vie et des vertus de l'illustre réformatrice, de sages réflexions et un riche spicilège d'avis empruntés aux saints. C'est un guide très utile pour les âmes résolues à progresser dans la vie intérieure et l'on peut croire que son succès sera grand, car il a tout pour spiritualiser le lecteur sans cesser de l'intéresser; ce qui n'étonnera point ceux qui connaissent quelques-uns des nombreux ouvrages de l'auteur, une des religieuses chassées de France par la persécution.

***

L'Idéal! M. Quiévreux a donné ce titre à son *Mois de Marie* « pour objecter la divine figure de la Femme immaculée, vue en la grandiose perspective de la figure divine du Dieu-Homme, à l'esprit de notre temps frappé de toutes les tares du plus déprimant matérialisme. » En rappelant que Marie fut la femme chrétienne par excellence, en disant ses vertus individuelles, familiales et sociales, l'auteur montre que le grand labeur est de christianiser la vie, et il incite les chrétiennes à être idéales, comme la Sainte Vierge, suivant le Christ Jésus, « afin d'idéaliser de nouveau l'humanité contemporaine de l'idéal de Jésus-Christ. » Cet enchyridion est suave comme un poème en prose et, très imprégné de théologie, il a tout pour fortifier l'âme, pour solidifier la dévotion. Il console de la piété fausse et insipide, des mièvreries, des fadeurs contre lesquelles s'élevait L. Veuillot dans son *Parfum de Rome*.

***

Les missions de Cochinchine sont un ouvrage instructif autant qu'édifiant. En même temps que les relations des travaux et des héroïsmes des évangé-

Digitized by Google

lisateurs, dont beaucoup reçurent le martyre, on y trouve l'histoire des pays annamites du XVIIe siècle jusqu'à l'occupation française. Or qui donc connaît bien cette histoire aujourd'hui et qui se souvient de la grande œuvre accomplie par Mgr Pigneaux de Béhaine? Des statistiques prises à bonne source achèvent de documenter ce livre où se manifestent toutes les qualités de l'auteur du *Drame de Pékin*.

***

Dans une suite de tableaux à la fois précis et évocateurs, intéressants comme des scènes de Raffet, documentés comme le plus impeccable des rapports, des tableaux où tout se trouve mais où rien ne nuit à l'ensemble, et dont les moindres choses sont écrites d'une main ferme, sûre, habituée à tout exprimer en quelques traits décisifs, M. Henry Houssaye fait revivre les péripéties de la seconde abdication et du retour du roi, les phases de la terreur prussienne et de la terreur blanche. C'est un livre historique qui deviendra classique comme ceux dont il clôt la série. Nul ne pourra se dispenser de le consulter, et d'inoubliables pages l'imposeront, de même que *1814*, dans tous les milieux où l'on se soucie de connaître les gestes des aînés.

Il me paraît bon aujourd'hui d'en citer la conclusion : « Quelques années de paix, et la France avait reconstitué son armée et sa marine, augmenté sa production agricole, doublé sa production industrielle, recouvré la richesse, repris son rang parmi les grandes nations. Quand un pays résiste tant de fois à de pareilles catastrophes, quand il triomphe de pareilles crises, c'est qu'il a une vitalité miraculeuse et d'inconnaissables réserves de forces et d'énergie. La raison commande de n'en jamais désespérer. Comment mettre en doute les destinées d'un peuple qui depuis dix siècles est allé de résurrection en résurrection » ?

Alph. GERMAIN.

***

LES GRANDS HOMMES DE L'ÉGLISE AU XIXe SIÈCLE. — *Nouvelle Collection.* — (Chaque volume, 2 fr. — Par la poste, 2 fr. 40. — Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères, Paris.)

Un groupe de publicistes catholiques a entrepris de composer une nouvelle collection d'ouvrages : *les Grands Hommes de l'Église au XIXe siècle.*

Nous ne rééditerons pas au sujet de cette nouvelle collection la phrase banale : elle vient bien à son heure... pour combler une lacune. Disons plus simplement ce qu'elle est, et l'utilité spéciale que nous y voyons.

Ce qu'elle est ? Une série, non pas de biographies proprement dites, mais plutôt d'études biographiques. Sans doute, pour chaque *Grand Homme* qui paraît dans cette galerie, on s'occupe de faire un cadre historique ; mais on laisse aussi de côté bien des détails qui réclameraient une place dans une

Digitized by Google

véritable biographie. On met surtout en lumière les actes et les écrits par lesquels chaque personnage a exercé une influence dans l'Église, et l'on caractérise cette influence.

Quant à l'avantage spécial que présente une telle série de travaux, le voici, tel qu'il nous apparaît. Nous vivons encore, — nous souffrons aussi, — de tout le patrimoine d'idées, de questions, de situations que nous a légué le XIXe siècle. La plupart de ces questions sont nées au siècle dernier. Elles y ont été posées ; quelques-unes y ont été résolues ; pour les autres on a tenté des réponses. Les plus belles intelligences, les cœurs les plus dévoués y ont tâché : quel intérêt n'y a-t-il donc pas à les interroger, à les écouter, à connaître dans leur véritable milieu, dans le concret, ces questions, ces réponses ou essais de réponses? On acquiert ainsi un sens plus net des problèmes — mieux que dans les livres de pure théorie. L'intelligence s'affermit au contact des autres intelligences, le courage s'échauffe auprès des cœurs ardents. C'est là, croyons-nous, le but que se sont proposé les auteurs de la nouvelle collection. Ce sera le service qu'ils rendront à leurs lecteurs.

Déjà plusieurs études ont paru. Pour en faire connaître l'intérêt il suffit de citer les noms des *Grands Hommes* et ceux de leurs biographes.

Lacordaire, par Gabriel Ledos. Préface du R. P. Ollivier.

J. H. Newmann, par Georges Grappe. Préface de M. Paul Bourget de l'Académie Française.

Le Cardinal Pie, sa vie, son action religieuse et sociale, par Dom Besse, O. S. B.

Mgr Dupanloup, par M. Salon. Préface du Cte H. de Lacombe.

Frédéric Ozanam, par Bernard Faulquier.

Ketteler, par Jean Lionnet. Préface de Mgr Touchet. *Ouvrage couronné par l'Académie Française.*

Lamoricière, par Eug. Flornoy. Préface du Comte Albert de Mun, de l'Académie Française.

***

LE CARDINAL MANNING, par M. Victor de Marolles, président de l'Association des publicistes chrétiens. Préface de M. Ferdinand Brunetière de l'Académie Française. — 1 vol. in-12 (Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères, Paris. 2 fr., franco, 2 fr. 40.)

La IXe Étude de la Collection est due à la plume bien connue de M. de Marolles. C'est surtout un « livre social » ainsi que l'appelait naguère M. Eug. Veuillot. L'auteur distingue dans la vie du grand cardinal anglais trois phases : *Manning et le protestantisme*, *Manning et le libéralisme*, *Manning et le socialisme*. Son rôle dans chacune de ces deux premières parties est

Digitized by Google

nettement indiqué ; cependant l'auteur s'étend davantage sur la troisième phase. C'est qu'en effet le Cardinal Manning a consacré les plus belles années de sa vie, ses plus nobles efforts à l'action sociale. Après avoir vigoureusement combattu le libéralisme sur le terrain religieux, il réagit avec non moins d'ardeur et de succès contre le libéralisme économique. Avec les Ketteler, les Mermillod, les Doutreloux, les Langénieux, il forme cette illustre pléiade de grands évêques qui furent dans l'Europe les initiateurs hardis et clairvoyants du mouvement social chrétien. Quand son zèle lui attirait le reproche de socialisme, il répondait, calme et ardent : « Je ne sais si c'est du socialisme pour vous ; mais pour moi c'est du christianisme. » En tout et partout, au Concile comme en face du socialisme, il voulut le *christianisme intégral.* Ce fut la raison et le ressort de son action populaire. Puisse-t-il devenir la lumière et la hardiesse de tous ceux qui se pressent pour marcher dans la même voie !

Fr. AIMÉ.

***

LE CARDINAL LAVIGERIE, par le Vte de Colleville, camérier secret de LL. SS. Léon XIII et Pie X. — 1 vol. in-12 (Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saint-Pères, Paris. 2 fr.; franco, 2 fr. 40).

Le grand Cardinal d'Afrique méritait de paraître au premier rang dans cette galerie des hommes illustres de la Ste Église.

M. de Colleville s'est chargé de l'y mettre en bonne place. Le portrait du Cardinal Lavigerie est tracé de main de maître, à grands traits, tel qu'il convenait à cette figure énergique et à une œuvre qui doit rentrer dans un ensemble. La lecture de ce livre à l'allure rapide nous donne une idée de cette activité incroyable qui, une œuvre fondée, passait aussitôt à une autre. On le voit en Sorbonne, en Orient, à Rome, à Nancy, à Alger, Tunis, Jérusalem. Il fonde les Pères Blancs, organise les missions du Soudan, il fonde Ste-Anne de Jérusalem, prêche la croisade anti-esclavagiste, nous installe en Tunisie et révolutionne la politique pontificale. Mais l'auteur met surtout en lumière le double caractère du Cardinal Lavigerie : l'énergie indomptable de ce manieur d'hommes qui fit capituler le duc de Magenta et la souplesse de ce diplomate qui sut toujours se plier aux exigences du présent. M. de Colleville étudie longuement son influence dans la politique de Léon XIII. Et après avoir raconté la longue agonie du Cardinal, l'auteur se demande ce qu'il ferait à l'heure actuelle ? A la vue de tant d'iniquités l'archevêque d'Alger n'irait-il pas à Rome « supplier le nouveau Pontife de libérer les catholiques de tout lien avec un régime qui déshonore la France ? » Mais, conclut M. de Colleville, « c'est de Rome seulement que peut nous venir une réponse. »

F. THÉOBALD.

Digitized by Google

***

Une mystique inconnue du XVIIe siècle. LA MÈRE JEANNE DE SAINT-MATHIEU DELELOE, par Dom Bruno Destrée, O. S. B. Un vol. gr in-16. Desclée, De Brouwer et Cie.

« UN ÉVÊQUE SOCIAL » KETTELER, par Jean Lionnet, Préface de Mgr Touchet. Un vol. 2 fr., de la collection *Les grands hommes de l'Église.* Paris, Béduchaud, 4me édition. Ouvrage couronné par l'Académie française.

La Mère Deleloë est une de ces mystiques du cloître qu'il convient de faire connaître. Elle naquit à Fauquembergues en Artois et entra très jeune dans l'ordre de saint Benoît. Sa vie intérieure fut d'une radieuse pureté, elle pratiqua les vertus les plus rares avec une constance exemplaire. Aussi notre Seigneur l'honora-t-il de faveurs surnaturelles, notamment de révélations se rapportant aux richesses infinies et aux trésors d'amour que contient son Sacré-Cœur, et au recours que les âmes devraient y avoir. Fait remarquable: la mère Deleloë reçut ses premières « communications » en 1647, l'année même où naquit la Bienheureuse Marguerite-Marie. Comme les saintes Mechtilde, Hildegarde et Gertrude, la grande théologienne de son ordre, notre vénérable bénédictine eut pour l'Époux une dilection des plus belles, des plus inaltérables ; on comprend qu'entre toutes les perfections divines elle ait chéri particulièrement l'amour symbolisé par le Sacré-Cœur, — amour dans lequel elle était, selon son expression, « tout engouffrée », — et qu'elle ait reçu des grâces spéciales pour expliquer, justifier et recommander la salutaire dévotion que la sainte Visitandine devait révéler et propager par le monde entier. Quand cette dernière reçut, pour la première fois, l'ordre de travailler à l'établissement de la fête du Sacré-Cœur, il y avait quinze ans que la Mère Deleloë était morte.

Dom Destrée a tracé la vie de l'humble bénédictine en historiographe scrupuleux d'après d'excellents documents : un *journal* écrit par la Mère elle-même sur l'ordre exprès de son directeur, des notes biographiques dues aux sœurs qui l'entourèrent et une importante série de lettres. Son livre où se trouvent une grande partie du *journal* de la mystique servante de Dieu et toutes ses « Communications », intéressera fort les esprits préoccupés de vie spirituelle et rendra d'insignes services aux âmes en désir de perfection. Tout y est pour inciter à la recherche du recueillement, de l'oraison, de la vie d'intime union à Jésus.

***

En un style limpide, souple et bellement rythmé, M. Jean Lionnet a tracé un vigoureux et saisissant portrait du vénérable évêque qui, bien avant Lassalle, s'inquiéta de la misère du peuple, et dont Léon XIII a dit qu'il était

Digitized by Google

son grand précurseur, de cet ami des pauvres qui devait se dépouiller pour eux et mourir pauvre dans un monastère des fils du Poverello, de cet initiateur à l'activité féconde qui entra dans l'éternité « aussi riche en puissances inutilisées qu'en actes accomplis ». M. L. Lionnet dessine littérairement les figures comme Gaillard les burinait, en révélateur d'âmes. Son livre donne à contempler un Ketteler bien vivant, au cœur idéalement jeune, aux gestes profondément humains, que l'on comprend et que l'on aime. Malgré le prosaïsme des problèmes qu'il agite, il est d'une lecture exquise, ce livre, et, pour y trouver motif à méditation, point n'est indispensable de consacrer son temps à quelque œuvre sociale.

Alph. GERMAIN.

***

LA BIENHEUREUSE JEANNE-MARIE DE MAILLÉ, par le R. P. Léopold de Chérancé. In-12. 1 fr. 50, port en plus. — Paris, Poussielgue ; maison St-Roch, Couvin (Belgique).

VIE POPULAIRE DE PIE IX, par le R. P. Limbour, missionnaire de la Congr. du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. Revue par H. Delassus, prélat de la Maison de Sa Sainteté. 46 gravures. Prix, broché, 2 fr. 50. Desclée, De Brouwer et Cie.

HÉLÈNE DE JAURIAS, Sœur de charité, par Henri Mozeau, avec une lettre préface de l'amiral de Cuverville. — Paris, Retaux, 1905.

Il est des vies de saints bien difficiles à écrire. Ce sont celles qui font revivre les saints lointains et aimés dont on voudrait, pour ainsi dire, suivre la complète existence jour par jour, tant ils nous paraissent merveilleux dans leur personne et dans leurs œuvres. Qui de nous ne regrette que les trois compagnons, que Thomas de Celano, que saint Bonaventure n'aient pas conservé mille fois plus de détails sur le cher saint François ! Combien voudraient en savoir bien plus encore sur saint Antoine de Padoue ! Et on est tenté de morigéner le nouvel auteur qui vient vous apporter son œuvre, de ce qu'il n'a pas découvert des traits jusqu'ici ignorés des saints dont il écrit à nouveau la vie. Pour tourner la difficulté, s'il parvient à nous montrer les vieux documents sous un jour nouveau, à faire vibrer de nouvelles notes sur l'antique instrument, à mettre en son récit le pittoresque qui lui rend l'éclat du réel, nous l'excusons volontiers et nous lisons son livre avec l'intérêt qu'il mérite.

Le Père Léopold de Chérancé a compris cette difficulté et a su la surmonter. Son histoire de S. François est, certes, la meilleure connue et voici qu'il nous présente la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé avec le même souci

Digitized by Google

de la recherche scrupuleuse du détail et de la couleur qui rend ses œuvres si attrayantes.

L'auteur n'avait pourtant, comme document, que la sécheresse de la biographie du confesseur de la sainte. On sait ce qu'étaient ces notices du moyen âge, décrivant brièvement et imparfaitement les choses, passant sous silence les détails les plus importants et se souciant fort peu de mettre de l'ordre dans les dates.

L'art de l'historien doit tirer de cette pauvreté, le riche tissu d'une belle vie et le Père Léopold de Chérancé est un admirable tisserand. Il ne se contente pas de manier la navette, il brode des descriptions pleines de couleur et de vie et, avec lui, nous suivons la sympathique et noble figure de Jeanne de Maillé dans le cadre où elle vécut, cadre si intéressant parce qu'il est si loin de nous, si différent de nous, de nos mœurs, de la physionomie même de notre demeure terrestre actuelle.

Mais aussi, ces vies, qui nous paraissent presque fantastiques, vues à travers les siècles, qui sont presque comme des contes de fées, rapprochées de nous par le talent d'un historien, deviennent profondément édifiantes. Nous voyons alors que ces saints, dont nous ne retenions que les merveilles, étaient des hommes comme nous, que leurs vertus ont été acquises par de grands travaux et de rudes souffrances, mais, travaux et souffrances, pas si différentes des nôtres, cependant, que nous puissions y trouver excuse de ne pas les imiter.

C'est là le grand mérite de vies comme celles de la Bienheureuse Jeanne de Maillé. La lecture en est attachante et facile, et l'érudit y trouve tout autant de plaisir que le lecteur simple qui aime à se distraire ou à s'édifier. Ce nouveau volume de la bibliothèque franciscaine est une perle de plus dans l'écrin brun qui en contient tant, mais c'est une perle de choix qui mérite une place d'honneur.

***

Le temps passe vite et déjà ils sont bien rares, ceux qui ont pu contempler ce doux et bienveillant visage de Pie IX où se fondaient en une harmonieuse sérénité, la bonté, la finesse et la vivacité de l'intelligence la plus haute. L'ineffaçable souvenir de ce Pontife grand parmi les plus grands, que conservaient religieusement ceux qui avaient vécu sous son règne, ne pouvait se continuer aussi vif et aussi impressionnant parmi les générations suivantes et cependant ne fallait-il pas garder dans tout son éclat cette belle physionomie de Pape si admirable et si glorieuse, si bien faite pour inspirer l'amour de l'Église, le dévouement au Saint-Siège et le respect pour son autorité? Quel Pape, plus que Pie IX, a contribué à placer la papauté sur ce pinacle imposant d'où elle domine moralement le monde?

C'est pourquoi s'imposait une vie populaire de Pie IX. Aux savants les écrits profonds, les recherches abstraites sur l'histoire de l'Église et de ses

Digitized by Google

chefs. Pour faire connaître et aimer Pie IX de tous, il fallait le peindre de ce pinceau coloré et rapide où les faits saillants, bien choisis et typiques se brodent sur la trame de l'histoire. Il fallait le montrer dans ses multiples épreuves, dans ses travaux, dans ses gloires et dans ses peines. Il fallait réussir à faire revivre Pie IX avec son charme vainqueur, sa douceur de saint, son esprit si fin et sa grandeur de pontife-roi. Il fallait qu'en lisant sa vie, le catholique ressente en lui les enthousiasmes qui amenaient à Rome les troupes de zouaves, et l'amour qui créait le denier de St-Pierre.

Les auteurs de la vie populaire ont admirablement compris et exécuté ce programme.

Ils ont fait un livre de lecture entraînante dont l'intérêt ne se ralentit pas un instant et dont le tour anecdotique, sans vulgarité ni excès, frappe l'esprit comme autant de tableaux saisissants d'où Pie IX ressort avec toute la majesté de sa splendeur de Pape, toute l'attraction du Saint, toute l'attirance du persécuté.

Que ce livre soit lu dans toutes les familles, par les jeunes gens, les vieillards, par les savants et les ignorants, tous y puiseront un nouvel amour pour le vicaire de Jésus-Christ, tous sentiront davantage la nécessité de servir davantage l'Église et de respecter scrupuleusement sa parole.

Ce souhait, c'est de tout cœur que nous le formulons, avec le même enthousiasme que celui qui faisait frémir la plume des auteurs de ce livre, vraiment appelé à opérer un grand bien.

*
* *

Le vingtième siècle s'ouvrait par un drame, dont l'éloignement a adouci pour nos cœurs européens, la poignante horreur. Cependant, il est peu de faits historiques qui dépassent la grandeur de cette lutte désespérée que fut le Siège de Pékin, et l'héroïsme de ses défenseurs a droit à être placé à côté des actions les plus courageuses qui aient illustré l'humanité.

Est-il utile de remarquer que, en ce siège de Pékin, les âmes chrétiennes brillèrent au premier rang? Qui ne connaît maintenant le courage de Monseigneur Favier, le dévouement du lieutenant Henry, l'héroïsme des Sœurs de charité? Mais il ne suffit pas d'une banale et vague admiration pour rendre à ces vaillants l'honneur qui leur est dû. Il faut raconter leur vie et montrer comment se forment les caractères de trempe d'acier que rien n'effraie, ni les fatigues, ni les douleurs, ni la mort.

En écrivant la vie d'Hélène de Jaurias, sœur de charité, l'héroïne du Pé-Tang, Monsieur l'abbé Henry Mazeau a fait œuvre de justice et de reconnaissance dont tous les cœurs chrétiens lui sauront gré.

Ajoutons que son livre, écrit d'une plume alerte et souple, a tout l'intérêt qui peut passionner le public, même celui qui, trop souvent, ne se plaît qu'à lire des romans. Monsieur Mazeau a su choisir avec art les documents nombreux qu'il avait sous la main, il en a extrait une œuvre vibrante et émue qui

Digitized by Google

ne laissera pas indifférent le lecteur, fût-il sans foi, mais qui forcera le plus incrédule à réfléchir sur la puissance surnaturelle de cette religion persécutée et sur le mérite des enfants qu'elle produit, et qu'elle produira jusqu'à la fin, en dépit des Combes, des francs-maçons et des boxers. MAVIL

***

LES FLÉAUX DE LA PEINTURE, par E. Dinet. Préface de G. Lafenestre. Un vol. 1 fr. 50. Paris, Rey.

L'ouvrage du peintre Dinet, fruit de longues expériences personnelles, enseigne toutes les précautions à prendre pour conserver les peintures aussi pures que possible, pour leur donner tous les soins convenables. L'auteur insiste avec raison sur la délicate question des vernis, source de tant de maux : il montre quelle conscience et quelle prudence exigent le dévernissage et la restauration, et termine par d'utiles indications sur les huiles, les siccatifs, les essences, les couleurs et les subjectiles. Son opuscule, plein d'excellents conseils, complète le livre de Vibert ; ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à la peinture comme ceux qui désirent garder intacts leurs tableaux feront bien de le consulter ; les conservateurs de musées devraient tous le posséder et l'étudier. Alph. GERMAIN.

***

UN CHEF-D'ŒUVRE DE L'ART DE LA RENAISSANCE DANS LE PERCHE. LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LONGNY, par M. l'abbé P. Barret, du clergé de Ste-Clothilde de Paris, membre de la Société française d'archéologie. Alençon 1905. In-8° de 43 p.

La chapelle de Longny fut bâtie de 1545 à 1549 et dédiée à Notre-Dame de Pitié. M. l'abbé Barret vient de nous en raconter l'histoire en connaisseur très averti et en critique de goût très fin. Il y a ajouté divers détails sur la commune de Longny, et plusieurs gravures fort instructives. Cette chapelle, vrai bijou de la Renaissance, avait jadis attiré l'attention de Léon Palustre. M. B. nous en donne une parfaite monographie. M.

***

A L'AUBE, par Myriam Thelen. Paris, Perrin 35. Quai des Grands Augustins. 1905. In-12 de 287 p. Prix : 3 fr. 50.

Voilà enfin un roman qui sort de la banalité courante et qui est marqué au coin d'une véritable et saine originalité. L'histoire n'est évidemment pas bonne à conter aux petites filles dont les yeux bleus tout grands ouverts reflètent encore la pureté et l'innocence du premier âge. Ce livre à l'usage des grandes personnes et des esprits mûrs n'en est pas moins une œuvre qui dénote un remarquable talent et fait honneur à la littérature catholique si lamentablement nulle d'ordinaire en ce sujet.

Digitized by Google

Il s'agit ici d'une très curieuse petite Élisabeth, fille de Mathan, élevée à Jérusalem par son oncle Elzéar et sa tante Hannah, une brodeuse insigne. La pupille d'Elzéar grandit à l'ombre du sanctuaire, elle est ensuite mariée au riche Assur, contre l'inclination de son cœur, car elle aime d'un amour peut-être imprudent Ilion l'Égyptien. Son orgueil froissé dans ces sentiments trouve de nouvelles humiliations. Elle n'arrive pas à connaître la joie d'être mère ; elle est de plus, blessée dans sa dignité d'épouse fidèle, et c'est à peine si ses doigts de fée habiles à tisser le bissus et le fin lin lui font trouver quelques grâces devant son sensuel et mercantile mari. Privée d'enfant elle adopte la petite Stella ; elle lui procurera plus tard le bonheur qu'elle n'a fait qu'entrevoir en unissant le sort de sa protégée à celui de Manahem, fils d'Ilion. Mais au prix de quel sacrifice !

Ce sacrifice toutefois ne sera pas perdu. Par l'entremise de Marie, femme du charpentier de Nazareth, elle apprendra que l'on peut adoucir ses propres chagrins en aidant les autres à porter le fardeau des leurs ; elle saura que la vraie stérilité n'est pas celle du corps, mais celle de l'âme ; elle comprendra que l'orgueil ferme le cœur et que c'est l'humilité qui l'ouvre, et surtout que le premier des devoirs, c'est celui de s'aimer les uns les autres.

Brochant sur le tout, les images et souvenirs bibliques abondent et localisent tout le drame qui est d'un pathétique achevé. Le personnage principal s'en détache très vigoureusement ; toute son âme est finement analysée. J'aime en particulier la scène où Marie apprend à l'altière Élisabeth la prière de l'humble soumission, celle où la petite Stella reconnaissante veut sacrifier son bonheur pour ne pas briser encore la vie de sa bienfaitrice, celle surtout où le bijou d'onyx est précipité au fond du lac. Voilà des moments, voilà des luttes par où nous sommes presque tous passés. Que n'en sommes-nous tous sortis victorieux !

Myriam Thelen, l'auteur de ce roman, a le droit d'être fier de son œuvre qui est parfaitement écrite. Je l'en félicite très sincèrement. Et bien que je sois peu enclin d'amitié pour ce genre de littérature, je suis tout disposé à faire une exception pour ce ravissant volume. Lisez-le, vous me direz après si j'ai tort.

Léon BERSON.

***

Les *Études Franciscaines* ont encore reçu :

DIVINE MÈRE ET MÈRE-PATRIE, étude mariale et française, par Léon Rimbault, missionnaire apostolique, in-12, XVIII-361 pages. — Prix : 3 fr. 50. Paris, Téqui, 3e édition.

L'IMMACULÉE CONCEPTION ET L'ILE DE CORSE, note d'histoire nationale lue à Rome au congrès mondial de la T. Ste Vierge, par l'abbé L. Ant. Pieraccini.

Avec la permission des Supérieurs. Gabriel Jouitteau, Gérant.

Digitized by Google

CONCORDAT OU SÉPARATION.

(Suite) [1].

M. le curé m'attendait ; déjà même l'impatience commençait à le gagner; ce n'était pas sans raison. Nous devions partir à 3 heures et il était 3 heures 25.

— Comment ! s'écria-t-il du plus loin qu'il m'aperçut, un homme de règle et un retard pareil ! Allons, dépêchons-nous, partons. L'orage a rafraîchi le temps. Il est vrai, le soleil est encore haut et chaud. Mais ne sentez-vous pas cette petite brise? Oh ! la douce et si agréable brise des après-midi de notre pays ! Avouez-le ; vous ne la connaissez pas dans votre Sambre et Meuse ; vous n'y avez que des chaleurs lourdes et pesantes. Je vous conduis ce soir à l'Agas. Nous y trouverons sous un magnifique bouquet de chênes, une ombre délicieuse, une tranquillité parfaite, et ce qui est si précieux dans nos régions de soleil un petit filet d'eau fraîche et limpide.

Nous partons là-dessus. A peine avions-nous fait quelques pas que, revenant à la question qui l'occupait si vivement, M. le curé me dit avec émotion :

— Mais est-il donc vrai que cette question de la séparation ne soulève chez les catholiques aucun mouvement sérieux, qu'à part quelques-uns elle les laisse dans l'indifférence, que la société élevée et cultivée elle-même ne s'en occupe pas, et continue avec la même fièvre sa vie de dissipation et d'étourdissement ? Ma paroissienne, Mlle la Comtesse Marie de ***, me communiquait ces jours-ci une lettre dans laquelle son frère, qui habite pour le

1. Voyez le numéro des *Études* de juillet dernier. Ces aperçus sur la séparation devaient paraître plus tôt. Des circonstances indépendantes de ma volonté ne m'ont pas permis jusqu'à présent de les publier. La direction a néanmoins jugé qu'elles pourraient encore intéresser les abonnés des *Études*. — Fr. Timothée.

Digitized by Google

moment Paris, lui parlait de cette indifférence, de cette dissipation, et lui en exprimait sa tristesse et son indignation.

— Mon cher curé, ma vie, tout en étant mois rurale que la vôtre, n'est pourtant pas très mouvementée. Aussi me serait-il difficile de vous renseigner avec quelque sûreté sur l'état d'esprit de nos chers compatriotes. Je lis les journaux. Les uns me parlent de cette inertie et de cette apathie découragée qui vous ont été signalées. Je dois même l'avouer. Un de nos supérieurs, que je voyais ces jours-ci et que j'interrogeais, me parlait, lui aussi, du peu d'émotion qu'il avait rencontré. A s'en rapporter aux autres, un mouvement profond et étendu agite au contraire les esprits ; ils en trouvent la preuve dans les pétitions si nombreuses qui ont été signées. Lesquels croire? Mes renseignements, mes lectures ne me permettent pas de me prononcer.

Mais les catholiques, les catholiques même pratiquants, seraient tombés dans je ne sais quel marasme et je ne sais quelle indifférence triste et découragée, je n'en serais pas surpris. Rien ne leur a réussi ; depuis 25 ans ils n'ont cessé d'être battus. Ils ont changé leurs chefs, ils ont modifié leur tactique, ils ont choisi des plates-formes différentes ; rien n'y a fait, ils ont continué à être battus. Est-ce leur faute? Je ne le recherche pas. Je m'occupe uniquement du fait. Or, le fait, le fait brutal, c'est que leurs ennemis sont leurs maîtres et les tiennent à la gorge. Comment dans cet état ne pas se laisser aller à l'abattement ? Comment n'être pas tentés de découragement ? Sans doute le découragement est coupable ; nous le disions l'autre jour. Mais que la tentation est forte ! Lutter, agir, se donner de la peine, et se sentir toujours vaincu ! et sentir toujours peser sur son cou un joug brutal et impie ! Avouez-le, ce n'est pas de la vertu ordinaire, c'est de l'héroïsme qu'il faut pour ne pas se laisser abattre et ne pas déserter la lutte.

Ajoutez à ces échecs successifs cette impression que nous sommes, nous catholiques sérieux, une minorité, une minorité qui deviendra quand ? une majorité. On dit, mon cher curé, qu'à Reischoffen nos soldats, épuisés par une lutte déjà longue et voyant surgir pourtant encore de nouvelles bandes de Prussiens, levaient leurs bras et s'écriaient découragés et abattus : « Ils sont trop ! »

Mais si explicable que soit le découragement triste et morne dont nous parlons, je dirai même si naturel qu'il paraisse, il n'en

Digitized by Google

est pas moins déplorable et mauvais. Il pourrait avoir, s'il persévérait, il aurait même sûrement de très fâcheuses conséquences. Une âme abattue et découragée est une âme vouée à une défaite certaine et que le démon tient déjà pour ainsi dire. Aussi devons-nous combattre ce découragement partout où nous le trouvons. Il n'est pas permis à un chrétien d'oublier qu'il est un homme de luttes, que sa vie est un combat, qu'il doit semer dans les larmes et les angoisses s'il veut recueillir un jour dans les consolations et dans la joie. Ah! fasse le ciel que la séparation décidément promulguée, cet état de découragement et d'apathie cesse, s'il existe, et ne persévère pas! Fasse le ciel que le nombre de catholiques sérieux que nous avons encore se réveille et donne vigoureusement!

— Ayons confiance, cher Père. Il donnera. Il en sentira la nécessité, et comme il est sincèrement catholique, il ne voudra pas manquer à son devoir. Mais la question que je viens de vous poser n'est pas précisément celle que j'avais en vue. Vous vous en souvenez; je vous demandais à la fin de notre promenade de Saint-Ser si la séparation ne devait pas nous être donnée au plus tôt. Depuis cet entretien où vous m'avez montré si clairement que la séparation est dans la logique des choses et que nous l'aurions infailliblement, je ne cesse de me demander s'il ne vaudrait pas mieux l'avoir au plus tôt, si les circonstances ne deviendront pas d'autant plus défavorables qu'on la retardera davantage. Une scène à laquelle j'ai assisté l'autre jour n'a fait qu'enraciner cette impression dans mon esprit.

Nous étions réunis en conférence; notre conférence terminée, nous nous étions mis à table. Les premières banalités ordinaires épuisées, la conversation en vint à la séparation. Entre prêtres sur quel autre sujet pourrait-elle tomber en ce moment? Nous émettions chacun notre avis, timidement et avec une certaine hésitation. Sur un point aussi grave et aussi délicat quel prêtre oserait monter sur le trépied et prononcer en oracle? Nos avis n'étaient pas unanimes; une conclusion pourtant s'en dégageait nettement; nous voyions arriver la séparation avec anxiété et nous eussions été heureux qu'elle fût retardée.

Voilà mon voisin le plus rapproché, M. le curé de Saint-Antonin, ce petit rougeaud que vous avez vu chez moi il y a une quinzaine, qui n'avait pas desserré les lèvres jusque-là, et s'était borné à écouter d'un air ennuyé et maussade, qui prend tout à

Digitized by Google

coup la parole, et avec une chaleur, une verve, un entrain que nous ne lui avions pas vus encore, se met à soutenir que la séparation devait avoir lieu au plus tôt.

— Vous ne comprenez pas la question, nous criait-il d'un ton échauffé et presque violent. Vous en convenez avec moi ; nous n'échapperons pas à la séparation. Elle doit dès lors venir au plus tôt, tandis que notre vigueur catholique n'est pas totalement épuisée, avant que nos ennemis aient achevé leur œuvre de déchristianisation. Ceux d'entre nous qui veulent la retarder sont des benets qui ferment les yeux pour ne pas voir la situation telle qu'elle est, et s'imaginent qu'ils finiront par l'enterrer en la retardant, ou encore des poules mouillées, disons le mot, des lâches, des prêtres peu fervents, peu dignes de leur vocation, qui veulent éloigner le moment où ils n'auront plus à compter sur le budget des cultes, et où il leur faudra montrer leur courage et leur vertu sacerdotale. Et plût à Dieu que le nombre de ces lâches ne fût pas aussi considérable qu'il l'est !

Un cri unanime, une protestation bruyante lui montra qu'il dépassait les bornes et froissait vivement les sentiments de ses collègues. Mais lui, élevant le ton et s'échauffant de plus en plus :

— Je sais ce que je dis, s'écriait-il, je ne parle pas à la légère, j'ai réfléchi plus que vous ne croyez. Vous trouvez mauvais que je mette en cause une partie de notre clergé. Et pourquoi ne le mettrais-je pas en cause et ne lui dirais-je pas la vérité ? Je veux enfin décharger mon cœur. J'en ai assez de ces brevets de satisfaction que nous nous décernons à nous-mêmes, de ce convenu, de ces clichés que nous ne cessons de nous répéter entre nous dans nos réunions, et qui ne servent qu'à nous dérober notre insuffisance et nos défauts.

Et le voilà fonçant sur les évêques, rabrouant les curés et les vicaires, malmenant les religieux et les religieuses, daubant sur les directeurs et les professeurs des maisons d'éducation chrétienne, comme si c'était à eux tous que la séparation était due.

— Taisez-vous donc, lui criait M. le curé de Rousset ; ne voyez-vous pas que vous nous froissez et que vous nous causez une peine profonde ? Mais lui, gris de sa propre parole, n'en continuait que de plus belle et n'en invectivait que plus fortement. — N'avez-vous donc pas lu, s'écriait-il, la correspondance insérée dans la *Vérité française* en juin dernier et qui rendait compte des ravages exercés dans nos rangs par la propagande de l'ex-abbé

Digitized by Google

Beurrier ? Ces détails ont paru dans un journal très catholique et très royaliste. Vous n'allez pas me reprocher d'en parler.

Nous étions ahuris, déconcertés. Un curé que nous connaissions, pieux, tranquille, en venir à de tels excès de parole ! Le repas n'avait plus de charme ; il était même devenu pénible. La conversation qui avait commencé douce, confiante, prenait quelque chose de contraint ; elle tournait à l'effort et au malaise. Nous avions hâte de partir et de rentrer chacun dans notre presbytère.

— Mon cher curé, je comprends votre surprise et votre ahurissement. Le bon curé de St-Antonin est allé bien loin. C'est un excellent prêtre, m'avez-vous dit, plein de zèle, tout à son devoir. Le zèle, un vif amour du bien, s'échappent ainsi quelquefois et mettent sur les lèvres des paroles fortes et véhémentes. Combien de fois n'a-t-on pas entendu, à Rome même, les *zelanti* émettre sur la cour pontificale les jugements les plus sévères et les plus enflammés !

Mais le zèle n'est pas toujours éclairé, et même lorsqu'il est éclairé, il aveugle quelquefois. Le bon curé a grandement exagéré, il n'a pas vu les choses comme elles sont. Ce n'est pas aux personnes qu'il a mises en cause que nous devons la séparation, nous la devons, je vous l'ai dit, à la logique des situations et des événements. Ces personnes ne méritent pas de plus les reproches si violents qu'il leur adresse.

Que nos évêques ne soient ni des Athanase ni des Ambroise, nous devons le reconnaître. Qu'on rencontre chez eux des paroles, des démarches qui surprennent, faut-il dire, qui scandalisent, nous devons le reconnaître encore. Un archevêque observait dernièrement que notre clergé français n'était pas assez dans la main du gouvernement. Que pensez-vous de cette trouvaille, mon cher curé ? Entre les mains d'un gouvernement de francs-maçons ! Vous êtes profondément indigné, vous aussi. Le correspondant romain n'a pas donné le nom de cet archevêque ; mais les lecteurs l'ont tous nommé.

Ces misères reconnues, dites à ce bon curé que les Athanase et les Ambroise sont des exceptions ; qu'ordinairement Dieu ne demande l'héroïsme à personne, pas même aux évêques ; que la lecture de l'histoire de l'Église est très instructive et invite à trouver notre épiscopat très respectable.

Le Saint-Père veut, dit-on, la loi de séparation votée, exiger la démission de quelques-uns de nos évêques ; il les trouve trop ex-

Digitized by Google

clusivement politiques, plus préfets qu'évêques. Est-ce vrai ? Je ne sais. On nous sert un si grand nombre de racontars dénués de fondement ? Ce serait vrai, je le soutiendrais encore. L'étude des temps passés montre que notre clergé et notre épiscopat n'ont rien à craindre de la comparaison avec ceux des siècles antérieurs.

Dites de plus à ce bon curé qu'actuellement la situation d'un évêque est très difficile et très embarrassante. De quelle manière agir avec le gouvernement, quelle est la meilleure conduite à tenir pour procurer le bien des âmes, promouvoir et sauvegarder les œuvres, maintenir et même élever le clergé, etc.; telles sont les questions qu'un évêque doit se poser chaque jour. Demandez-lui s'il voudrait avoir lui-même à étudier et à résoudre ces questions. Ajoutons, les évêques n'ont pas toujours eu une pleine et entière liberté. Vous vous en souvenez : quelques-uns d'entre eux avaient inséré dans leur catéchisme un chapitre sur le devoir électoral ; ils durent, sur les observations qui leur vinrent de Rome, effacer ce chapitre. Je m'imagine que ce seau d'eau froide dut tant soit peu refroidir leur zèle.

Je ne veux pas excuser totalement les religieux. Qu'ils n'aient pas donné tout ce qu'on attendait d'eux, qu'ils n'aient pas offert aux fidèles le spectacle des vertus très hautes dont ils les croyaient remplis ; je le reconnais. Mais je le répète aussi : l'héroïsme est toujours une exception. Une chose que le bon curé ignore, je vois, et qui l'étonnera si vous la lui dites, c'est que l'enseignement n'a pas été vraiment libre en France ; il ne l'a pas été du côté de l'État, ce qui est évident ; il ne l'a pas été non plus du côté des familles. N'est-ce pas à cette privation de liberté complète qu'il faut attribuer l'insuffisance de ses résultats ? On ne verra clairement ce qu'il produit que le jour où il jouira d'une liberté absolue et où il pourra se mouvoir à son gré. Et pourtant, bien qu'il n'ait pas été totalement libre, ne peut-il pas montrer avec satisfaction ce qu'il a fait ? Lui en vouloir, l'accuser violemment, ce serait à mon avis une calomnie et une ingratitude.

Mais assez sur ces questions incidentes. Je veux en venir à la séparation.

La sortie de votre curé de St-Antonin m'a rappelé une conversation que j'eus il y a plus de 20 ans avec un Supérieur du grand séminaire du Mans, aujourd'hui décédé. C'était un prêtre très instruit, d'une vie très digne et très sacerdotale. On commençait à parler sérieusement de la séparation de l'Église et de l'État.

Digitized by Google

Ah ! me disait le vénéré Supérieur, qu'elle vienne donc au plus tôt cette séparation ! C'est mon vif désir. Oh ! comme je regrette que le clergé ne veuille pas songer à cette question, qu'il ne veuille ni s'en occuper ni l'étudier ! Oh ! comme je regrette que nos évêques ne songent pas à se concerter, et à prendre dès maintenant, à préparer au moins sérieusement les mesures que la séparation exigera. Qu'ils en soient persuadés, elle viendra, et peut-être ne sera-t-il plus temps lorsqu'elle se présentera à eux de songer à ces mesures. Il avait lui-même étudié soigneusement cette question, et s'était formé un plan qu'il m'exposait avec une conviction entraînante.

Vous désirez connaître la raison qui le portait déjà à souhaiter la séparation? La raison qu'indiquait tout à l'heure votre curé de St-Antonin : la crainte en la retardant de la rendre plus dangereuse et plus difficile à supporter. Pour supporter la séparation et ne pas y laisser complètement sa religion, me disait-il, une population a besoin d'une sérieuse dose de foi. La séparation exigera d'elle des sacrifices que l'état d'union ne lui demande pas, entre autres l'entretien du clergé et des édifices du culte. Or, seule une population dont la foi est encore vive consentira à s'imposer ces sacrifices. Une population dont la foi n'est que de surface, et qui vit dans une indifférence à peu près complète, ne consentira pas à ouvrir sa bourse pour avoir un curé et une église. C'est ma conviction. Les campagnards surtout ne se décideront à des sacrifices d'argent pour leur religion, que si leur cœur est sincèrement attaché à la foi, s'ils sont persuadés de son importance, s'ils en observent les préceptes, s'ils l'aiment. Vous connaissez l'âpre attachement du paysan à l'argent, la difficulté qu'il éprouve à s'en dessaisir. Une foi encore forte pourra seule triompher de cet attachement. Nos paysans, nos campagnards tiennent encore à être baptisés, mariés et enterrés à l'église. On le dit couramment, et je le crois. C'est un reste de notre vieux passé catholique et un effet de ce sentiment religieux qui nous est inné et dont on se débarrasse si difficilement surtout en pays chrétien. Ils ne sont pas fâchés de trouver dans leurs femmes et dans leurs filles de la religiosité, et même une certaine fréquentation des sacrements ; ils tiennent par suite à avoir un curé, une église. Mais veuillez le remarquer : curé et église ne leur coûtent rien. Lorsque, la séparation faite, il leur faudra se procurer eux-mêmes ce curé, le payer, entretenir leur église, y tiendront-ils encore

Digitized by Google

autant ? Y tiendront-ils du moins jusqu'à prendre sur leurs petites économies, et à tirer de leur bourse la cotisation plus ou moins élevée qui leur sera demandée ?

Cette disposition de nos paysans est si connue que les protestants les prennent toujours par ce côté de l'argent. Vos prêtres, leur disent-ils, ne cessent de vous demander de l'argent. Votre religion est une religion d'argent. Tenez, une petite anecdote de ma jeunesse. Nous nous étions assis, un autre prêtre et moi, sur le bord d'un ruisseau, dans un fourré de saules et d'autres arbustes. Deux paysans travaillaient près de nous ; mais le fourré assez épais ne leur permettait pas de nous voir. Nous comprîmes qu'ils parlaient religion, et que l'un d'eux, déjà sans doute protestant, cherchait à séduire et à entraîner l'autre. Oh ! disait celui-ci, notre religion est certainement très belle, personne ne peut le nier ; mais elle demande trop d'argent. Elle demande trop d'argent ! Voilà notre paysan français. Aussi me permettez-vous de le répéter ; une foi encore assez forte est seule capable de supporter la séparation. Une population dépourvue de foi et indifférente ne sentira pas vivement la nécessité de la religion, et ne voudra pas faire pour elle de sacrifices sérieux.

Or qu'allez-vous faire en retardant cette séparation ? Il n'est pas malaisé de le dire. Vous allez affaiblir progressivement la foi. Vous allez finir par l'anémier et la réduire à un tel état de faiblesse qu'elle ne pourra plus rien supporter.

Voyons, avec le gouvernement que nous avons, n'est-il pas évident que la foi ira s'affaiblissant chaque jour ? Le gouvernement auquel nous sommes soumis est un gouvernement d'affaiblissement et d'affadissement religieux, ne ferais-je pas mieux de dire de vraie irréligion ? Son exemple d'abord est une apologie et une prédication de l'indifférence et de l'irréligion. Jamais un acte de religion, jamais un signe de croix. Notre-Seigneur, Dieu lui-même, lui sont inconnus. Ministres, préfets, gardes-champêtres ne doivent jamais mettre les pieds dans une église. Cet exemple ne pousse-t-il pas déjà puissamment à l'indifférence ? Un gouvernement exerce toujours et partout une influence très grande. Il pèse toujours d'un poids très lourd sur ceux qui lui sont soumis. Tous ceux qui l'approchent, tous ceux qui le servent, tous ceux qui en attendent une place, une faveur, tous ceux qui veulent en obtenir quelque chose, le regardent et se sentent inclinés à l'imiter, et ainsi s'étend de jour en jour la

Digitized by Google

plaie de l'indifférence et de l'irréligion. Vous avez remarqué l'extension qu'elle a déjà prise. Que sera-ce lorsque de l'indifférence le gouvernement aura passé à l'hostilité et à la haine ? Car il y passera, soyez en sûr. Ses relations avec la franc-maçonnerie l'y contraindront. Or, avec les moyens dont il dispose, que ne peut contre la foi un gouvernement haineux ?

L'exemple, son influence, c'est beaucoup ; mais il est quelque chose qui, sous ce régime, travaille plus puissamment encore en faveur de l'indifférence et de l'irréligion, c'est l'école neutre, l'école où on ne s'occupe pas absolument de religion. Voilà un enfant auquel l'école où il reçoit son instruction ne dit pas un mot de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Église, de nos devoirs chrétiens. Que saura cet enfant de ces choses qu'il devrait pourtant apprendre en premier lieu? Ce qu'il en saura? rien. Une ignorance crasse, voilà quel sera son état. N'ira-t-il pas même fatalement jusqu'à conclure que ce sont là des choses qui n'ont pas d'importance? L'Église l'enseigne et rien de plus juste: l'école neutre, c'est à bref délai l'ignorance et l'indifférence. Et remarquez-le: comme le gouvernement, l'école ne demeurera pas neutre ; elle deviendra hostile, elle aussi.

Prolongez dix ans ce système d'écoles neutres et hostiles, que vous restera-t-il de la foi et de la religion? Que vous restera-t-il pour supporter le régime de la séparation? L'ignorance n'est-elle pas déjà très grande ?

Je l'interrompis un instant. — Monsieur le Supérieur, que vous avez raison et que vous dites vrai ! J'en ai fait moi-même l'expérience. J'ai eu à confesser, dans une paroisse de la Corrèze où nous donnions une mission, les petites filles de l'école neutre, nos futures mères de famille. Leur ignorance me navra. Elles ne savaient ni leur *Credo* ni leur *Confiteor* ni même leur *Pater*. Et pourtant l'institutrice n'était pas hostile; c'était une bonne personne et qui accomplissait ses devoirs religieux. Je rencontrais il y a quelques jours deux religieux devenus vicaires. J'entendis de leur bouche les choses les plus déplorables non pas seulement sur l'ignorance des enfants qu'ils avaient dû préparer à la première communion, mais pensée plus alarmante, sur leur impiété précoce.

Une sérieuse instruction familiale, poursuivait M. le Supérieur, remédierait à ce mal. Mais pour la plupart cette instruction religieuse sérieuse, les parents ne la donnent pas. Ils n'en ont pas le temps, ils ne l'ont pas eux-mêmes, ils ne croient pas que ce soit

Digitized by Google

leur devoir : pour eux c'est l'affaire du curé. J'ai vu très rarement des parents enseigner le catéchisme à leurs enfants; et je ne parle pas des ouvriers, je parle des campagnards, et même de ceux qui gardent encore un fond de foi, et désirent pour leurs enfants une éducation chrétienne.

Le catéchisme apportera-t-il à ce mal le remède nécessaire? Je ne le crois pas. Le temps qui lui est consacré n'est pas suffisant. Pour quel motif? Je l'ignore. Mais il n'est certainement pas suffisant. Le catéchisme, me dit-on, opère en Belgique un très grand bien. Mais on lui donne un temps plus considérable qu'en France. M. Keller parlait de prêtres belges qui chaque semaine consacrent au catéchisme 15 à 16 heures. J'apprends ici qu'un prêtre de notre voisinage donne tous les jours environ deux heures à l'instruction religieuse de ses enfants. Il n'en est pas ainsi en France, je crois. On voudrait réunir fréquemment les enfants, ils ne viendraient pas et pour la plupart les parents ne les contraindraient pas. De plus le prêtre ne possède plus sur eux l'influence si grande dont il jouissait autrefois. En face de lui se dresse à leurs yeux l'instituteur, l'instituteur qui ignore le prêtre et qui ne sait rien de la religion, l'instituteur le représentant forcé, même lorsqu'il est honnête, d'un système et d'une doctrine opposée à celle du prêtre, la doctrine de l'indifférence religieuse. Aussi les enfants n'attachent-ils pas une grande importance au catéchisme et ne lui prêtent-ils pas une grande attention. Quel que soit le zèle du prêtre, le catéchisme ne remédiera donc pas suffisamment à ce mal de l'ignorance.

Je n'ai pas besoin de vous parler, à vous, de l'influence si funeste de la presse. Est-il un fléau plus redoutable pour la religion, plus meurtrier pour la foi? La presse est une vraie peste, la peste la plus infectieuse que je connaisse. C'est le démon qui l'a inventée et l'a répandue sur la terre pour l'empoisonner.

Voilà donc trois influences, celle du gouvernement, celle de l'école, celle de la presse, unies pour battre en brèche la foi et pour propager l'indifférence et l'irréligion. Ces trois influences deviendront sous notre régime de plus en plus fortes. Vous verrez ainsi nos villes, nos bourgs, nos campagnes, devenir de jour en jour plus ignorantes, plus indifférentes, plus irréligieuses. Un moment viendra, il est peut-être moins éloigné que nous croyons, où leur foi ne sera plus assez forte pour affronter sans un danger très sérieux la séparation.

Digitized by Google

Vous le voyez donc: la séparation doit nous venir au plus tôt. Voulez-vous attendre pour vous y résigner la déchristianisation complète de nos populations? Car je vous l'annonce encore : nous assisterons, si notre régime dure, à cette déchristianisation. Un courant trop fort entraîne le radeau sur lequel nous sommes placés; les moyens de déchristianisation sont à la fois trop nombreux et trop puissants. Ah! pourquoi nos prélats s'obstinent-ils à fermer les yeux et à s'illusionner? Ah! pourquoi ne veulent-ils pas commencer à économiser et à prendre quelques mesures financières?

Encore un mot, poursuivait-il. Il est permis, vous le savez, de profiter des leçons que nos ennemis nous donnent; *fas est et ab hoste doceri.* Or voyez-les; comme ils sont opportunistes! comme ils étudient les moments et les circonstances! Ils ne jugent pas encore le moment favorable à la séparation de l'Église et de l'État. Aussi usent-ils de patience, de temporisation et d'atermoiements et imposent-ils silence aux réclamations des avancés. Aux radicaux qui demandent: mais enfin jusques à quand le conservera-t-on ce budget des cultes? Gambetta répond : tant que ce sera politique. En attendant ils préparent le terrain, ils déchristianisent, et le moment qui leur paraîtra favorable venu, ils n'hésiteront pas. Pourquoi n'agirions-nous pas ainsi? Pourquoi ne choisirions-nous pas notre moment, et puisque nous devons avoir la séparation, pourquoi ne tâcherions-nous pas de l'avoir dès maintenant, avant que nos populations aient été plus ravagées, et tandis qu'elles ont encore une foi assez forte pour la supporter?

Mon cher curé, je vous le répète, voilà plus de 20 ans que le digne supérieur me disait ces choses. Dès ce moment la séparation était pour lui certaine. Ses collègues, ses supérieurs ne partageaient pas ses idées; ils en contestaient la justesse; elles les irritaient quelquefois et ils lui en adressaient des reproches. Rien n'ébranlait sa conviction, et son désir d'une séparation immédiate demeurait inébranlable.

— Mais et vous, que lui répondiez-vous? Étiez-vous de son avis?

— De son avis? Non. J'hésitais; je ne me sentais pas convaincu. Son raisonnement, me semblait-il, n'embrassait pas la question tout entière. Monsieur le Supérieur, lui disais-je, vous supposez qu'un retard sérieux enlèvera à nos populations une grande force

Digitized by Google

de résistance. Je l'admets. Sous le régime actuel l'état d'union accroît chaque jour l'ignorance, diminue la foi et propage l'indifférence. Mais si l'état de séparation diminue plus rapidement encore la foi, s'il propage plus sûrement encore l'indifférence, aurons-nous gagné quelque chose à l'avancer? Or il en sera certainement ainsi. Remarquez-le en effet. Les moyens de propager l'indifférence, qui agissent en ce moment et que vous avez exposés, continueront d'agir, sans doute avec plus de régularité et de force. A ces moyens vous devez en ajouter un autre, dont les effets seront, à mon avis, très funestes et très rapides. Ce moyen, ce sera la diminution du nombre des prêtres.

Monsieur le Supérieur, vous comptez sur cette diminution, n'est-ce pas? Pour moi elle est certaine. On entretiendra plus difficilement en effet les grands et les petits séminaires, et par suite le nombre de leurs élèves diminuera. La plupart de ces élèves appartiennent à des familles très modestes, et qui ne peuvent payer leur pension. Ces familles, qui donnaient volontiers un de leurs fils à l'Église, hésiteront désormais à le lui donner. Les moyens temporels ne forment pas seuls la vocation, mais ils pèsent certainement sur elle. Nous le savons. La mère a rêvé d'habiter pendant ses vieux jours avec son fils et d'y trouver la fin tranquille de sa vie. Le budget des cultes supprimé, ne sera-t-elle pas obligée de renoncer à ce rêve? Et si elle doit y renoncer, ne va-t-elle pas pousser son fils vers une autre carrière?

Vos séminaires diminueront, soyez-en sûr, M. le Supérieur [1]. Mais si le nombre des prêtres diminue sensiblement, voilà un grand nombre de paroisses qui vont être privées de pasteurs. Joignez à ces paroisses celles qui sont trop pauvres pour fournir un traitement; à quel chiffre allons-nous arriver? Or une paroisse sans pasteur, sans église, sans cloche, c'est la foi bien vite anéantie. Vous le savez mieux que moi, vous qui participez à l'administration du diocèse. Nous n'aurons donc rien gagné à la séparation, nous y aurons au contraire perdu. Monsieur le Supérieur, je suis désolé de ne pas me ranger à votre avis, mais je ne puis voir autrement.

Si la séparation faite, nous pouvions garder plus facilement

1. Un fait récent montre que cette prévision n'a pas tardé à se réaliser. Un des vicaires généraux de l'archevêque de Sens s'est présenté devant la commission de la séparation, et a exposé à ses membres cette difficulté du recrutement sacerdotal. Déjà dans son diocèse on remarquait une diminution du nombre des élèves ecclésiastiques.

Digitized by Google

notre troupeau, si nous pouvions le préserver plus facilement de la contagion de l'indifférence et de l'irréligion, oui, travailler à la séparation et la hâter, serait une mesure sage et prudente. Mais si nous devons au contraire rencontrer des difficultés plus grandes, si la foi de nos fidèles doit courir des dangers plus nombreux et plus violents,ne serait-ce pas une folie et une trahison que de la souhaiter et de l'avancer ?

— Et à ces observations que répondait le digne Supérieur ?

— Il n'était pas ébranlé. Ses longues réflexions lui donnaient à croire que nous pourrions assez promptement reformer un budget des cultes. On devrait par exemple,disait-il, supprimer un certain nombre d'œuvres ; on devrait diminuer les frais du culte, renoncer à plusieurs des rouages et des usages en vogue ; on devrait centraliser vigoureusement les aumônes. Cela fait, qu'on obtînt des fidèles une cotisation annuelle de 50 centimes, de 1 franc, de 2, 5, 10 francs, le budget des cultes était reformé. Or ne pouvons-nous pas espérer de nos fidèles cet effort, en somme assez léger ?

Tenez, ajoutait-il, le budget des cultes nous donne une quarantaine de millions. Mais, j'en suis sûr, la France donne annuellement en œuvres, en aumônes une somme supérieure, et il m'exposait minutieusement ses calculs. Je dois l'avouer, ils me paraissaient justes. Puis continuant : la France bien instruite et bien dirigée pourra donc, j'en suis assuré, nous reformer sans trop de difficultés un budget des cultes. Ce budget reformé, nous avons nos grands et nos petits séminaires, nos églises, nos cloches, etc. Aucune paroisse ne manquera de prêtres ; vos vilaines prévisions ne se réaliseront pas. Pourquoi dès lors redouterions-nous la séparation et craindrions-nous de la hâter ?

— Ah ! voilà un réconfort, s'écria ici M. le curé ! Que je suis heureux de connaître ces calculs du digne supérieur ! Le budget des cultes ne sera peut-être pas si difficile à reformer que je me l'imaginais. Les appréciations du cardinal Gibbons m'avaient fort impressionné. Il ne nous croit pas faits pour la séparation. Aux États-Unis les Français et les Italiens ne contribuent aux frais du culte que d'une manière insignifiante. Il en sera ainsi en France, pense-t-il, et nous ne pourrons pas subvenir à l'entretien de notre clergé et de nos églises. Je vois avec bonheur que les calculs de votre Supérieur démentent les craintes du vénéré cardinal.

— Vous avez lu, je pense, la lettre de l'évêque de Perpignan sur cette question. C'est absolument l'idée de notre Supérieur. Le

Digitized by Google

budget donne au diocèse de Perpignan 240.000 francs environ. Que 200.000 personnes versent chaque année une cotisation de 1 fr., voilà le budget à peu près reformé. Or un grand nombre de fidèles verseront une cotisation plus élevée et suppléeront à celles qui ne pourront ou ne voudront rien verser. Je le sais ; ces calculs peuvent être suivis de mécomptes pénibles ; ils peuvent être le rêve de Perrette. Je le disais à M. le Supérieur. A moins pourtant de supposer notre pays dans un état désespéré, il n'est pas imprudent de croire qu'ils se réaliseront.

Le soleil baissait rapidement; l'humidité commençait à pénétrer dans le bois où nous nous trouvions ; nous reprîmes le chemin du presbytère. — Je veux vous demander encore, me dit en revenant M. le Curé, ce que vous pensez de cet évêque qui désire une séparation très dure, la plus dure possible ; car seule, dit-il, une séparation très dure peut sauver notre pauvre pays. Vous avez lu certainement cette parole. Je voudrais bien savoir ce que vous en pensez et si nous allons nous rencontrer.

— Eh bien ! et vous, qu'en pensez-vous ?

— Je ne vous le cache pas. Elle m'a frappé ; elle m'a paru très juste ; je lui trouve de plus un air de bravoure et de crânerie qui me plaît.

— Mon cher curé, j'ai lu cette parole, oui ; elle a paru dans un journal. On ne donnait pas le nom de l'évêque ; aussi me suis-je demandé si elle est authentique. Admettons-en provisoirement l'authenticité. Vous voulez savoir ce que j'en pense ?

Elle peut être très juste ainsi que vous le croyez ; elle peut être le seul moyen de nous tirer de notre apathie et de notre indifférence. Cependant je ne l'accepte qu'avec hésitation et en tremblant. Je me demande d'abord ce que le digne prélat entend par une séparation très dure. Une séparation sans doute où l'exercice du culte et la pratique des devoirs religieux deviendront très difficiles et seront soumis à des restrictions sévères et nombreuses, à des formalités minutieuses, où des pénalités rigoureuses menaceront ceux qui violeront les mesures prescrites par la loi.

Des restrictions sévères ! Des pénalités rigoureuses ! Je me sens effrayé. Loin de les souhaiter, l'Église, il me semble, les redoute pour ses enfants ; elle connaît leur faiblesse et elle craint de l'exposer. Le digne prélat suppose notre pauvre pays plongé dans un sommeil comateux et si lourd qu'un violent coup de bistouri peut seul le réveiller. Mais les coups de bistouri ne réussissent

Digitized by Google

pas toujours. Celui-ci va-t-il réussir ? Loin de provoquer une réaction, ne va-t-il pas, au contraire, précipiter le dénouement final ? Le digne prélat est-il assuré que la réaction aura lieu, qu'on n'arrivera pas à un dénouement fatal ? ou croit-il que le malade est dans un de ces états où l'on doit selon le mot en usage tenter le tout pour le tout ? Grosse question et devant laquelle je me sens très perplexe. Vous voulez imposer à la France un remède violent ; mais donnez-moi l'assurance qu'elle peut le supporter ou encore montrez-moi que sans l'emploi de ce remède elle est certainement perdue. Je ne puis le lui administrer qu'à cette double condition. Or, cette double condition, le digne prélat ne peut, il me semble, la remplir.

Mon cher curé, puisque nous en sommes à cette question des traitements sévères et des pénalités rigoureuses, permettez-moi quelques réflexions. Il est un certain nombre de catholiques qui aiment à prononcer les mots de persécutions, de catacombes. Eh bien ! crient-ils à leurs ennemis, nous descendrons dans les catacombes ! Je m'en souviens, Mgr Dupanloup usait volontiers de cet argument. De son côté, Louis Veuillot, si ma mémoire est fidèle, relevait un jour le grand prélat ; il lui montrait le danger d'en appeler à ces extrémités et les déconvenues auxquelles on s'expose. Il avait raison, mon cher curé. Les persécutions ont été souvent très utiles à l'Église. Elles l'ont réveillée, elles l'ont rajeunie, elles lui ont donné une fécondité nouvelle, une activité nouvelle, une vie nouvelle. L'histoire le proclame hautement. Dieu, a dit Lacordaire, permet les persécutions lorsque l'Église est endormie. Cette ouverture de sang faite sur sa chair la réveille. Mais en est-il toujours ainsi ? Les persécutions ont-elles toujours été utiles à l'Église ? Ne lui ont-elles pas été plus d'une fois plus nuisibles qu'utiles? S'il s'agit des églises particulières, nous devons répondre sans hésiter qu'elles leur ont été souvent nuisibles. L'histoire est là encore qui l'atteste clairement.

Les persécutions ont étouffé dans l'Afrique du Nord, en Perse, au Japon, des églises florissantes. Quel grand mal n'ont-elles pas fait en Russie, dans les pays protestants ! Le nombre des âmes qu'elles ont arrachées à la foi et qu'elles ont perdues pour l'éternité est incalculable. C'est qu'il est rare le nombre des chrétiens dont le courage est à la hauteur d'une persécution sérieuse. Les héros sont toujours et partout une exception. Or, endurer par amour pour sa foi ou pour sa religion des tourments

Digitized by Google

corporels ou une longue prison, payer de fortes amendes, supporter la privation de ses dignités et de ses droits, sont des actions héroïques. Vous ne les obtiendrez que d'un fort petit nombre, d'une élite. Vous ne les obtiendrez pas de la foule, ne les lui demandez pas ; vous perdriez votre temps. Placée entre sa foi, sa religion et ces biens divers, la foule n'hésitera pas longtemps, elle renoncera à sa foi, ou à la pratique de sa religion. Ce sont les enseignements de l'histoire.

Il est donc plus prudent de ne pas provoquer, de ne pas rechercher et de ne pas désirer les persécutions. Il est même plus prudent de fuir en temps de persécution, dit la théologie, tant est grande notre faiblesse et tant on doit redouter une chute.

Concluons. Une séparation très dure serait peut-être plus nuisible qu'utile. Des épreuves, des duretés, des privations, pour quelques-uns, pour une élite, oui ; elles pourront les réveiller et les retremper. Mais pour la foule je tremble, je me demande si les épreuves et les duretés ne la pousseront pas plutôt à abandonner la pratique de la religion.

Le soleil empourprait l'horizon de ses feux mourants. Un de ses rayons tombait sur la colline de Sainte-Victoire et couvrait la vieille chapelle de ces teintes dorées si douces que le soir donne aux objets. Nos regards s'étaient naturellement tournés vers elle ; un sentiment morne et triste nous envahissait à la vue de cette ruine que le temps conservait avec fidélité et à laquelle l'astre du jour envoyait un dernier baiser. — Ah ! me dit M. le curé en rompant le silence que nous gardions depuis un moment, ah ! puisse la bonne sainte qui, selon notre tradition dort là son sommeil corporel, veiller sur nous du haut du ciel ! Notre cher pays tente une grosse expérience. Est-ce un renouveau de vie, une pratique religieuse plus libre et plus solide qu'elle va y trouver ? Est-ce, au contraire, un tombeau qu'on va lui creuser et dans lequel on va la coucher ? Oh ! que cette pensée est angoissante !

Mon cher curé, les desseins du Très-Haut sont impénétrables. Mais pourquoi parler de tombeau ? Nous pouvons, il me semble, garder au cœur quelques bons rayons d'espérance. C'est une épreuve très dure que notre pays va subir. Je le reconnais avec vous. Mais si la Providence nous réunit encore, je pourrai peut-être vous montrer que l'épreuve ne lui sera pas mortelle.

Fr. TIMOTHÉE.

Digitized by Google

BERTHOLD DE RATISBONNE

ET L'HÉRÉSIE AU XIIIE SIÈCLE.

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE.

M. Schönbach, membre de l'Académie des sciences de Vienne pour la section de philosophie et d'histoire, vient de publier, chez Gerold's Sohn, un volume de cent cinquante pages [1], que les admirateurs de Berthold de Ratisbonne liront avec profit.

Il se compose de deux parties.

Dans la première, l'auteur réunit les passages des sermons latins de l'illustre prédicateur qui concernent l'hérésie ; dans la seconde il les commente au point de vue historique.

Je voudrais dire un mot de la première.

***

De ce qu'elle nous apprend sur Berthold lui-même, d'abord.

Avant la publication de M. Schönbach nous nous faisions de son action contre les sectaires une idée trop étroite. Nous la jugions d'après ses sermons allemands, les seuls qui étaient imprimés, et nous étions amenés par là à croire que l'illustre franciscain ne s'occupait de l'erreur qu'incidemment et qu'il la traitait, autant que possible, par prétérition. C'était l'opinion à laquelle je me rangeais ici même [2]. Grâce à M. Schönbach, la réalité nous

1. *Studien zur Geschichte der Altdeutschen Predict*, Drittes Stück : Das Wirken Bertholds von Regensburg gegen die Ketzer, Wien, 1904.

2. Voir *Études franciscaines*, février 1905. Berthold lui-même semble, d'ailleurs, avoir cru un moment à l'inutilité de la lutte directe contre l'hérésie : *Igitur*, dit-il dans le *Rusticanus de Communi, quia nunc heretici circa finem mundi nimium multiplicantur, et quasi*

Digitized by Google

apparaît aujourd'hui sous un autre jour : Berthold s'est mis cent fois en face de l'hérésie, et il l'a combattue de toute son âme et avec toutes les ressources de son génie ; il a fait tous ses efforts pour conserver claire, dans l'âme du peuple, cette foi que « du ciel limpide le Dieu de clarté nous apporta. »

S'il en fut ainsi, pourquoi les œuvres allemandes de notre missionnaire en portent-elles si peu de traces ? Parce qu'elles ne sont pas destinées au même public que ses œuvres latines.

Les homélies en langue vulgaire de Berthold de Ratisbonne ont été recueillies pour l'édification des laïques, et choisies en conséquence; elles traitent donc des vices de l'époque, des désordres de toutes sortes, des malversations, des fraudes, des iniquités sociales, de l'universelle cupidité ; en un mot de la morale publique et privée ; mais elles touchent rarement au dogme. Berthold lui-même nous en dit le pourquoi ; il nous apprend en effet que les fidèles ne tenaient pas à ce qu'on en traitât : « Nous avons la foi, disaient-ils au prédicateur, pourquoi nous la prêcher [1] ? » L'inconnu, quel qu'il soit, qui recueillit les sermons en allemand, se conforma tout naturellement à ce goût du public ; il ne nota que ce qui plaisait, et négligea le reste. Et nous, qui jugions l'homme d'après ce qu'il nous en livrait, nous le voyions très-grand, certes, mais moins grand cependant qu'il n'était en réalité.

Nous n'oubliions qu'une chose: c'est qu'à côté de la soixantaine de sermons allemands que les éditeurs nous ont fait connaître, il y en a quatre cents latins qui dorment en manuscrit dans les bibliothèques savantes d'Outre-Rhin ; nous songions peu à les compulser, nous les ignorions même, si savoir signifie fréquenter. M. Schönbach, lui, les étudiait assidûment, et il en tire pour nous des lumières inattendues.

Car ces sermons sont, en même temps que des plans, des souvenirs. Il suffit de les parcourir pour se rendre compte qu'ils ont été réellement prononcés. Ils ont été prononcés et vécus : l'accent de l'orateur, les cris jetés à la foule, les frissons même de celle-ci s'y retrouvent ; ils vibrent encore des passions dont ils

totum robur suum in hoc effundunt, ut fideles simplices a fide catholica latenter avertant, ideo necesse est, ut et nos robur nostrum studiosissime ad hoc inflectamus, ut, si a fide aversos reducere non possumus, tamen simplices in vera fide servemus.

1. Schönbach, p. 29. — Cfr. aussi. p. 12 : *Scio plurimos minus curare aliqua de fide in sermonibus proponere, sed pro communi utilitate nihil utilius judico in predicatione, quam quasi semper aliqua ibi de fide inserere, maxime in mane, ut ardentius cordibus imprimatur. Nimis enim heu hæretici nunc latenter multiplicantur ...*

Digitized by Google

nous apportent l'écho, fragmentaire sans doute, mais distinct [1].

Écho infiniment vénérable : c'est la voix d'un des premiers enfants du Patriarche qui l'apporte, harmonieuse, du lointain des siècles, et proclame les labeurs que les Mineurs accomplissaient, pour la pureté de la foi, vingt-cinq ans à peine après la mort du pauvre d'Assise.

La plupart de ces sermons en effet paraissent avoir été prêchés en 1254 et 1255. Je vais tâcher de l'établir.

L'attention est attirée, avant toute chose, dans le recueil de M. Schönbach, par un groupe compact de quatorze instructions qui, dans le manuscrit d'où elles sont tirées, se suivent, et qui se rapportent toutes à la lutte contre les erreurs du temps. Elles constituent un véritable cycle. On peut dès lors se demander si Berthold ne les a pas prononcées à la suite l'une de l'autre, dans une série de conférences contre les hérétiques, ou plutôt au cours de quelque grande croisade de missions dirigée contre eux, dont elles seraient en même temps le programme et le résidu ?

Supposition hors de doute au témoignage de M. Schönbach, qui n'hésite pas à déterminer, d'après leur contenu, le théâtre de ces exploits apostoliques : le sud et l'est de l'Allemagne.

D'un autre côté, nous savons, par une affirmation de Berthold lui-même [2], qu'il parla 1250 années et *quelques* après la naissance de Jésus-Christ.

Or, si nous jetons un coup d'œil sur sa vie, nous verrons qu'en 1254 il entreprenait sa première et grande tournée de missions, celle qui se prolongea jusqu'à la fin de l'année 1255. Dans ce laps de temps, sa présence est signalée en Styrie, en Bohême, en Hongrie même ; en Suisse, à Thurgau, à Zurich, à Thun, à Constance ; dans la vallée du Rhin, à Colmar ; deux fois à Spire ; c'est-à-dire qu'il parcourt ces pays du sud et de l'est de l'Allemagne, auxquels, par leur contenu, conviennent nos sermons.

D'une semblable concordance de la matière, des faits et des dates, concluons que c'est au cours de cette triomphale tournée de deux ans que nos quatorze homélies virent le jour.

1. Berthold écrivait d'ailleurs en tête de son *Rusticanus de Dominicis* « qu'il ne se décidait à publier ses sermons que parce que certains clercs et certains religieux les avaient notés au fur et à mesure qu'il les prononçait, et que leurs rédactions fourmillaient d'erreurs ; il en donnait donc le contenu réel et exact. » Nos allocutions contre les hérétiques ont une origine semblable.

2. Schönbach, p. 44.

Digitized by Google

***

Lorsque notre missionnaire quitta les plaines paisibles de la Bavière, il ne se fit probablement aucune illusion sur la difficulté de son entreprise ; car jamais la lutte contre l'erreur n'avait exigé, de la part de celui qui l'entreprenait, un tel ensemble de qualités. Il lui fallait surtout une merveilleuse souplesse. Berthold lui-même compare les anciennes hérésies du IIIe et du IVe siècle à de grandes routes, aujourd'hui abandonnées et couvertes d'herbe ; les nouvelles au contraire, à l'abîme de l'Apocalypse, d'où montent sans relâche des essaims mouvants de sauterelles qui ne reconnaissent d'autre maître que l'ange de l'abîme. L'ancienne hérésie avait quelque chose de fixe et d'arrêté ; au XIIIe siècle les sectes naissaient par milliers, s'élevaient en nuées et flottaient obscures et mobiles, au souffle des caprices de l'esprit d'orgueil. En Angleterre, aujourd'hui, on voit des villages, de simples villages, avoir cinq ou six lieux de cultes différents ; la population ondoie de l'un à l'autre, quitte l'un, fréquente l'autre, et tel professe une doctrine aujourd'hui qui demain professera l'opinion contraire. Ne demandez pas le pourquoi de ces changements ; l'esprit a soufflé !

Il en était ainsi de l'Allemagne, aux temps de Berthold ; de la Vistule au Rhin, il y avait comme un flottement général des âmes, qui les jetait en oscillations continuelles du Catharisme aux doctrines de Valdo, de celles-ci aux extraordinaires fantaisies d'Ortlieb de Strasbourg, puis à d'autres encore, pour les éparpiller enfin en une mer infinie d'erreurs [1].

On entend, dans notre recueil, le grondement continuel de cet océan ; on perçoit ses éclats, ses sourdines et le halètement varié de son incessante mobilité où la vague pousse et submerge sans cesse la vague ; car c'est la grande leçon que dégagent ses voix discordantes : l'unité de la vérité, la chancelante variété de l'erreur.

Pour la combattre, Berthold se fait mobile comme elle. D'un sermon à l'autre, il se transforme. Se trouve-t-il en présence de

1. *Valde rationale est et omnibus discretione utentibus valde dignum habetur videri, quod tam magnam familiam in ecclesia sua non dimiserit recedens corporaliter sine capite, cum etiam nulla villa quantumcumque parvula subsistere possit sine gubernatione, non dico per mille annos, sed nec per unum annum, nisi scindatur sive dividatur per discordias. Ut nunc patet in hereticis, qui, quoniam sine capite sunt, in tot sectas diversas sunt scissi et semper ad breve scinduntur, ut.....* Schönbach, p. 8.

Digitized by Google

pauvres gens plus bornés que méchants, il explique, et avec une abondance et une variété d'images qui déconcerte. Pas de raisonnements, des comparaisons ; rien d'abstrait, la vie de tous les jours, concrète et colorée ; les phénomènes quotidiens saisis et évoqués en masses compactes devant l'intelligence rudimentaire de ses auditeurs ; la nature même qui surgit et plaide la cause du surnaturel. Écoutons-le discuter avec les Cathares la question de la transsubstantiation, dont ils nient la possibilité : « Comment, s'écrie-t-il, serait-il impossible au Dieu tout-puissant de changer le pain et le vin en chair et en sang, alors que le moindre des éléments change la figure des choses ? Nous voyons la graine se métamorphoser en herbe, la semence en arbres robustes, et il serait impossible au Dieu tout-puissant de changer le pain et le vin en chair et en sang ? Nous voyons l'eau changer la substance œuvée en poissons, le bois en pierre, la roche en terre ; nous voyons l'atmosphère changer nuées et vapeurs en rosée, en gelée blanche, en pluie, en grêle ; nous voyons le froid changer le ruisseau en glace, la glace en cristal ; nous voyons la chaleur transformer l'œuf en oiseau ; nous voyons le feu faire de l'arbre la cendre, de la cendre le verre, de la pierre le métal. Et Dieu qui a créé l'eau, le feu, le froid, le chaud, ne pourrait pas, lui, changer les choses ? Lui, maître souverain des éléments, de ces éléments mêmes qui, dans notre corps changent le pain et le vin en chair et en sang ? Au Paradis terrestre il a pris de la terre et en a fait le corps d'Adam, en Égypte il a pris de l'eau et en a fait du sang, et ce qu'il ne peut pas, c'est changer le pain en chair et le vin en sang ?[1] » Et un peu plus loin : « L'homme de peu de foi dit : comment le corps si volumineux du Christ peut-il être contenu sous une si petite forme ?[2] A quoi l'Église de grande foi répond : parce que nous ne doutons pas que le Créateur puisse faire ce que fait la créature. Dans un petit miroir celle-ci enferme la vaste diversité de l'univers ; dans sa petite poitrine elle enclôt toute la science des choses divines et humaines. Nous voyons une

1. Schönbach, p. 69.

2. Comparez avec cette objection le curieux passage suivant d'un autre sermon de Berthold (Schönbach, p. 7). *Dicunt isti Leonistæ : « Quomodo hoc potest esse corpus Christi ? si enim esset tantæ magnitudinis ut mons, jam clerici totum devorassent et consumpsissent. » In his verbis ostenditur, quod, sicut sunt ignobiles et rudes verbis, sic et sensibus, qui loquuntur et cogitant, de celesti pane, qui de cœlo est, ut ipse dicit : « ego sum panis » sicut de pane, qui in foro venditur, et sicut de carne, quæ in macello emitur vel in coquina preparatur.*

Digitized by Google

petite pierre précieuse réunir de multiples et grandes vertus, nous voyons dans un prince chétif une puissance formidable, dans le cœur menu d'un pape une autorité sans limite. Nous voyons de petits signes cacher de grandes choses: dans ce mot si bref: *Dieu* nous saisissons toute la sainte Trinité, dans ces quatre lettres, dans cette syllabe, *tout*, nous apercevons le ciel et la terre, le visible et l'invisible, les anges, l'homme et l'enfer, tout ce qui vit et tout ce qui a été créé. Et le Christ ne pourrait pas être compris dans l'hostie, alors que nous saisissons le monde dans ce souffle : *tout !* »

Cet homme qui, pour convaincre des ignorants, vient de mêler, avec une abondance toute franciscaine, la nature entière à quelques phrases de son sermon, qui en a formé comme un bouquet éclatant, écoutez-le parler aux raisonneurs, aux soi-disant philosophes, à ceux qui veulent tout savoir et qui s'ignorent eux-mêmes ; vous ne le reconnaîtrez plus. Il y avait alors, en Allemagne comme en Italie, de ces hommes qui, au dire d'un contemporain, « se faisaient forts de prouver par arguments nombreux et excellents que l'âme n'est qu'un avec le corps et périt avec lui. » Ces prédicants du matérialisme étaient de venue toute récente dans les pays de langue germanique: Berthold les appelle les *modernes*. Après avoir comparé la foi à l'œil de l'âme, il nous les montre comme des corbeaux infernaux acharnés à le crever. Évoquer devant eux les splendeurs du monde visible eût été peine perdue ; il fallait être incisif et froid et prouver qu'on connaît ses auteurs. Écoutons Berthold et admirons comme il sait changer de ton : « Faibles d'esprit et de peu de lumière, certains, parce qu'ils ne palpent pas l'âme dans le corps, parce que, à l'instant de la mort, ils ne la voient pas s'échapper du corps, s'imaginent qu'elle périt avec lui, comme elle périt chez les animaux. C'est là une erreur, et très grosse. Il y a, entre l'âme de l'homme et celle de la brute une différence considérable. Celle-ci ne comprend rien qui ne soit corporel, rien qui ne soit saisi par les sens. Elle ne pèse ni ne discerne ; le lendemain de cette vie, Dieu, le vrai et le faux, la vertu et le vice, la honte et l'honnêteté, n'existent pas pour elle. Seuls les objets tangibles et visibles l'occupent. C'est à bon droit pour cela que cette âme périt avec le corps. — L'esprit de l'homme, lui, est d'essence plus parfaite et plus noble. Non content de saisir le visible, il scrute l'invisible et l'éternel. Et les ayant scrutés, il les estime infiniment glorieux

Digitized by Google

et dignes de tous les désirs. Dès lors la nécessité apparaît que l'être, qui a l'idée de l'éternel, vive éternellement, qu'il soit Dieu, ange ou démon, ou homme [1]. — L'Écriture le proclame, et les gentils eux-mêmes, par la voix de leurs philosophes. Ne pleurez pas, dit Cicéron, une mort qui engendre l'immortalité. Et Sénèque engage l'âme à partir joyeuse et libre de toute appréhension, puisqu'un refuge meilleur et plus sûr l'attend. Mercure Trismégiste à son tour vient déclarer que là-bas les âmes, qui, ici-bas, n'auront pas voulu croire aux paroles, seront forcées de croire aux tourments. — Car la justice de Dieu prouve, elle aussi, l'immortalité. Dieu est juste, et comme tel donne aux bons et aux mauvais selon leurs œuvres. Mais cette équitable rétribution n'a pas lieu ici-bas, où les méchants prospèrent et les bons sont opprimés. Elle se fera donc dans une autre vie, après la mort... » Et Berthold continue à dérouler la trame des arguments et des citations de l'École, où Mercure Trismégiste, Sénèque et Cicéron, voisinent avec S. Anselme, Alain des Iles et Vincent de Beauvais.

En regard de cette dissertation dont l'esprit évoque, deux siècles à l'avance, Florence et les jardins des Médicis, en regard de ce glaçon, dis-je, mettez le feu de cette apostrophe aux néo-païens du XIIIe siècle, ou à ceux qui pourraient être tentés de le devenir : « Messieurs les païens, que croyez-vous, qui adorez-vous ? Abstraction faite même de l'idée de péché, vous ne voudriez pas être ce que furent vos dieux ! O comble de la sottise : Un païen croit à un être si pervers qu'il ne voudrait pas lui ressembler, qu'il ne voudrait pas que sa femme, son fils, sa fille, lui ressemblassent ? Je demande à ce païen : voudrais-tu être comme Saturne, ton dieu ? Et il me répond : à aucun prix, car il fut si dénaturé qu'il dévora ses enfants. — Voudrais-tu que ton fils fût comme Jupiter, dieu suprême, père de tes dieux ? Et il me répond non, car il fut infâme au point de polluer sa sœur Junon, et de mutiler honteusement son père après l'avoir détrôné. — Voudrais-tu que ta femme ressemblât à Vénus, l'adultère ? ta fille à Diane, la meurtrière, qui tua huit vierges, tandis que son frère Phébus tuait huit adolescents ? Voudrais-tu que quelqu'un des tiens res-

1. Comparez ce passage de Berthold avec celui d'Alanus de Ins. cité par Schönbach, p. 92 : *est namque in homine duplex spiritus, spiritus rationalis et incorporeus, qui non perit cum corpore, et alius qui dicitur physicus sive naturalis, quo mediante anima rationabilis unitur corpori ; — quo mediante fit sensus et imaginatio, et ille perit cum corpore. Talis spiritus naturalis est in corpore bruti animantis, et illud vegetat et perit pereunte corpore.*

Digitized by Google

semblât à Bacchus, ivre, furieux, goulu et fuyard? ou à ce fou, Hercule, qui tua ses enfants et se brûla sur un bûcher? ou à Bellone, ou à Mars? Telle est donc l'inanité de ta croyance que tu aurais honte de ressembler à ton dieu! »

On le voit, Berthold puise tantôt dans la nature, tantôt dans la littérature classique, tantôt dans la mythologie, des traits contre l'*admirable sottise* de l'ennemi (le mot est de lui) [1]; il ne se contente pas des arguments tirés de l'Écriture; ceux-ci je n'en parle pas, ni de l'emploi qu'il en fait, parce qu'il semble tout naturel de les rencontrer dans la bouche d'un homme qui avait scruté tous les replis des Livres Saints. Le lecteur, d'ailleurs, les connaît. Que celui qui veut le voir s'en servir lise le sermon: *Dieu a donné aux prêtres le pouvoir de lier et de délier.* Il y trouvera le théologien face à face avec les pires négateurs de l'Église: avec le descendant des Tanchelmites, démagogue au verbe haut, qui proclame que, le jour où ils abandonnèrent la façon de vivre des apôtres, les prêtres renoncèrent du même coup aux pouvoirs qui en découlaient; que les sacrements qu'ils confèrent sont donc nuls et souillent ceux qui les reçoivent; et que la force du sacrement est la conséquence de la moralité du ministre; formidable argument sur lequel il appuie avec rage comme sur un levier pour ébranler les fondements de l'Église; — avec le Léoniste hypocrite, démon déguisé en ange de lumières, qui fréquente les voies obliques, et, sa secte condamnée, conteste le droit d'excom-

1. Berthold tire même des arguments des mœurs et coutumes des Tartares, qu'il connaît par les relations de voyage du fr. Jean de Plan-Carpin, le premier apôtre franciscain de la Tartarie, qui venait de mourir (1252). Il montre aussi une connaissance remarquable de l'état de l'enseignement religieux chez les juifs de son temps. et fait ressortir les nombreuses imaginations des rabbins dans l'interprétation du texte sacré: le résultat le plus clair en est que chaque communauté juive a sa foi à elle, qui diffère sensiblement de celle des communautés voisines et de celle de l'Ancien Testament. Quelques-unes de ces croyances ne sont pas sans une certaine poésie, ainsi celle qui a rapport à Malachamath, l'ange de la mort. Celui-ci se tient, tout couvert d'yeux, au chevet du lit des malades. Il porte à la main son glaive nu, ruisselant de poison. Le malade l'aperçoit; il tremble, ouvre la bouche de terreur; l'ange tend le glaive, une goutte s'en détache, tombe dans le gosier du patient; c'est la mort: le râle, les sueurs, l'agonie commencent. Malachamath peut s'en aller, son rôle est rempli. Il quitte la chambre mortuaire, passe dans une pièce voisine, et lave son épée empoisonnée dans le premier seau d'eau qu'il trouve à portée de sa main. Si quelqu'un buvait de cette eau, il serait lui-même en danger. Aussi les juifs, en cas de décès, s'empressent-ils non seulement de jeter toute l'eau qui se trouve dans leur maison, mais encore d'avertir tous leurs voisins de jeter la leur. — Voyez aussi dans Schönbach, p. 30 *in fine*, et 41, les extravagances rabiniques concernant Adam. — Berthold nous dit d'ailleurs formellement que les pères de famille s'efforçaient de cacher la plupart de ces nouveautés à leur femme et à leurs enfants.

Digitized by Google

munication ; — avec le rejeton des Vaudois qui se confesse à un laïque ; car tout chrétien, s'il vit saintement, a le pouvoir de remettre les péchés et d'imposer une pénitence [1] ; — ou avec celui qui dit bien ses fautes au prêtre, mais lui dénie le droit d'imposer une pénitence ; car N.-S. n'en imposait pas à Marie-Magdeleine ni aux pécheurs auxquels il pardonnait. Ce tohu-bohu d'erreurs, Berthold le domine, le texte sacré à la main et il le manie avec cette solidité qui est la caractéristique de ses sermons. Nous y sommes habitués et la chose nous semble si normale que je l'indique à peine en passant. J'aime mieux signaler un sermon [2] où Berthold nous montre les intellectuels de son temps, les faux intellectuels, s'entend, car l'hypocrisie de l'intellectualisme florissait au XIIIe siècle comme au XXe.

Les sectaires en effet se vantaient de leur science [3]. Ils expliquaient la loi, discutaient la doctrine, s'improvisaient *maîtres des livres*. D'ailleurs, ils ne savaient généralement ni lire ni écrire. Ils étaient bons tailleurs et bons cordonniers, mais leur compétence s'arrêtait là. De leur propre autorité, ils y ajoutaient des allures de docteur en Écriture-Sainte. Et cependant, ils étaient infiniment sots, *stultissimi*, dit Berthold, ce qui ne les empêchait pas de s'écrier à tout propos : « C'est Augustin, Jérôme, Paul, Pierre qui parlent ainsi ! » Ils prenaient un texte et en tiraient les conséquences les plus extravagantes, souvent les plus odieuses. Un jour Berthold discute avec un de ces rustres qui tranchent du pédant. Ouvrons l'oreille à la leçon qu'il lui donne : « Tu sais, me dis-tu, le commencement de l'Évangile de S. Jean : *in principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum*... Dis-moi, toi

1. Cfr. Schönbach, p. 8 : *Magna cecitas, debere rusticis confiteri, et non sacerdotibus ! quis rusticis commisit claves ligandi et solvendi ? dic, rustice, quis tibi animas commendavit vel claves regni cœlorum?*

2. Schönbach, p. 43.

3. Non seulement ils se vantaient de leur science, mais encore ils se vantaient de la communiquer avec une incroyable facilité, et de rendre, en six mois, leurs adeptes plus entendus dans les choses de la religion que tous les prêtres à trois milles à la ronde, et meilleurs prédicateurs qu'eux. Voici, parmi beaucoup d'autres, un texte où Berthold note cette outrecuidance de « ceux qui enseignent dans les recoins » : *Ita cave tibi a latebris eorum hereticorum et angulis ; quicquid promittatur ab aliquo, non vadas ad angulorum doctores, nam delectabilia promittunt, ut decipiant, ut : plus scire in brevi quam omnes sacerdotes ad tria miliaria, et quod Dominus loquatur secum et e converso in dimidio anno et hujusmodi, et si deberent predicare, melius predicarent.* Schönbach, p. 10. Et un peu plus loin notre prédicateur nous apprend que beaucoup de fidèles se laissaient prendre à ces belles promesses, comme des colombes séduites et sans cœur au piège de froment et de miel.

Digitized by Google

qui es lettré, qu'est-ce donc que ce mot *apud ?* On ne peut comprendre l'Écriture et l'enseigner sans le savoir, un écolier de deuxième année le sait. Voyons, maître Jean-Pierre, est-ce un nom ? un pronom ? A-t-il l'être en lui-même, ou remplace-t-il ce qui est ? est-il actif ou passif ? est-ce une conjonction, une disjonction, ou un de ces mots que l'on prépose aux autres et que pour cela on appelle préposition ? gouverne-t-il l'accusatif ou l'ablatif ? Tu l'ignores ?... Tu ne sais donc ce que tu dis quand tu vas répétant *et Verbum erat apud Deum.* Un conseil : retourne à ta charrue ! »

Je n'ai cité qu'une petite partie de la discussion de Berthold celle qui a rapport au mot *apud.* Il examine avec le même soin minutieux le reste de la phrase : « Explique-moi, dit-il, les premiers mots : *in principio erat Verbum.* Comment le Verbe était-il dans le principe : comme ma peau dans ma chair, ou comme mon bras dans mon corps, ou comme mon corps dans mon vêtement ? Pouvait-on l'écorcher, ou l'amputer, ou s'en dépouiller ? Dis, maître paysan, comment le Verbe était-il dans le principe : comme la blancheur dans le cigne et la chaleur dans le feu, qu'on ne peut séparer, ou comme la chaleur de l'eau, la blancheur de mon vêtement, qu'on peut séparer ? » Et il continue à discuter ainsi. Pourquoi cette insistance, pourquoi ? Y a-t-il là vain étalage d'érudition, contentement de soi, joie d'écraser de sa science un ignorant, habitude peut-être d'écolâtre qui, longtemps chassée, revient au galop ? Est-ce contagion du goût ambiant, ivresse d'un moment ? Ce n'est rien de tout cela, c'est zèle d'apôtre. Je m'explique.

Le commencement de l'Évangile de S. Jean jouait un rôle immense dans l'hérésie au XIIIe siècle [1]. Partout on voyait, sur les

1. Un passage très important de Berthold (Schönbach, p. 43) nous apprend quels étaient, à côté du commencement de l'Evangile de S. Jean, les livres dont se servaient les hérétiques. Ce sont : *les cinq (sic) Évangiles*, les *Trente degrés de S. Augustin*, *les psaumes de la Montagne*, et *le poème de la Cène.* Quel était le cinquième Evangile des Sectaires ? Probablement l'ouvrage apocryphe de S. Jean, que Döllinger nous a fait connaître (II, 85-92) et qui portait le titre de *Joannis et Apostoli et Evangelistæ Interrogatio in cœna sancta.* Les *Trente degrés de S. Augustin* étaient un poème moral en trente strophes, que tous les sectaires devaient savoir par cœur, et où se trouvait résumée, avec les moyens de fuir le vice et de pratiquer la vertu, toute la moelle de leur doctrine. David d'Augsbourg, le *socius* de Berthold, nous avait parlé déjà de cet ouvrage : *callide inserunt ibi*, nous dit-il, *ritus suos et hæreses, ut melius alliciant ad ea discenda et fortius inculcent ea memoriter.* Les *psaumes de la Montagne* étaient vraisemblablement un recueil de leurs chants favoris en langue populaire. Quant au *poème de la Cène* je ne serais pas éloigné de croire qu'il n'était qu'un résumé en langue vulgaire et en vers du cinquième

Digitized by Google

chemins, des sectaires qui marchaient la tête haute, et disaient : je sais l'*anegenage*, le *Commencement*. Le *Commencement*, c'était celui de l'Évangile de S. Jean. L'hérésie Cathare en avait fait un des fondements de sa doctrine. On le récitait en entrant dans la secte. On en avait torturé les mots et on y avait trouvé la nécessité et la matière d'un nouveau baptême, celui de l'Esprit. Le prêtre ou ancien, après s'être lavé les mains, prenait le livre des Évangiles, le posait sur la tête du néophyte, et lisait les quatorze premiers versets de S. Jean. Dès lors le baptisé était un *Parfait*. Il était sûr de son salut, puisque, pour obtenir la vie éternelle, une seule condition était nécessaire, recevoir le baptême de l'Esprit, mais cette condition était indispensable.

Il est vrai qu'une fois le baptême de l'Esprit reçu, le *Parfait* devait s'interdire tout commerce, même avec sa femme légitime, s'abstenir pour toujours de viande, de fromage et d'œufs, etc.

Double prémisse donc : assurance de la vie éternelle pour le baptisé — et obligation de vie parfaite pour lui. Double conséquence aussi : débauche et assassinat.

Débauche : le Cathare remettait à ses derniers jours la réception du baptême de l'Esprit. Mais, comme celui-ci effaçait toutes les fautes et était un gage certain de vie éternelle, il vivait jusque-là dans la plus illimitée des libertés, il se livrait sans remords et sans vergogne aux plus honteux débordements. Lisez, pour vous en convaincre, le bon anonyme de Passau.

Assassinat : le Cathare tombe gravement malade ; il appelle l'ancien, qui lui administre le fameux Baptême. Dès lors, le voilà Parfait. Si, par exception, ses mœurs ont été austères et qu'il y ait présomption que, revenu à la santé, il se plie aux règles de la vie parfaite, rien de mieux ; on lui permet de guérir. Sinon, et nous avons vu que c'est le cas le plus fréquent, les Anciens interviennent et prononcent l'*endura*. Dès lors on donnera encore au malade de l'eau, pour lui éviter les tortures de la soif. Mais on lui interdit toute nourriture. On le laisse mourir de faim. Et les fidèles font bonne garde autour de son lit de « candidat à la mort malgré lui » pour le défendre contre tout mouvement de pitié de sa famille.

Évangile dont j'ai parlé ci-dessus. Si nous joignons à ces livres le *Perpendiculum Scientiarum* que cite Luc de Tuy († 1249) et qui semble avoir été le manuel philosophique et scientifique des hérétiques, nous aurons une idée assez complète de ce qui composait la bibliothèque d'un sectaire au XIIIe siècle.

Digitized by Google

Et c'est parce que de l'Évangile de S. Jean les sectaires tiraient de semblables conséquences que Berthold tient tant à leur prouver qu'ils ne le comprennent pas.

C'est pour des raisons analogues d'ailleurs que l'Église n'encourageait pas alors la traduction des Livres Saints. Et quand on songe qu'il y a encore des âmes simples pour s'en scandaliser [1] !

*
* *

La suprême leçon, je l'ai dit en commençant, qui se dégage de l'étude des sermons que vient de publier M. Schönbach, c'est l'infinie mobilité de l'erreur au XIIIe siècle et son infinie variété; ce sont vraiment des vagues qui viennent de l'obscur horizon, se gonflent, moutonnent, oscillent, se creusent, dansent, se heurtent, se mêlent et meurent après avoir produit, quoi? qu'elles aient été grandes ou petites, plates ou superbes, uniformément un peu d'écume. Car dans leur immense diversité ces hérésies écumaient uniformément contre le roc de l'Église. Écoutons encore Berthold. Il explique le Credo à ses auditeurs. Le voici arrivé à ces mots : *Credo Sanctam ecclesiam catholicam :* « Les apôtres, dit-il, proclamèrent l'Église sainte ; ils la proclamèrent telle contre nos modernes hérétiques, contre les Léonistes, les Ortlieber, les Runcarii, qui aujourd'hui, comme des crapauds, sortent en cachette de leurs trous, et crient que l'Église n'est pas sainte, mais courtisane. Ils l'attaquent avec rage, et tournent en dérision

1. Celui qui voudra se rendre compte de la fidélité avec laquelle ces traductions en langue vulgaire étaient faites, devra lire attentivement celle des quatorze premiers versets de S. Jean, que M. Schönbach publie d'après un manuscrit du commencement du XIVe siècle. Sur les quatorze versets *deux seulement* sont rendus avec exactitude. Voici un aperçu de cette version : *in principio erat Verbum*, devient : « au commencement était *un* verbe », N.-S. n'étant pas, d'après les Cathares, le Verbe, mais un simple ange de lumière ; — *in ipso vita erat, et vita erat lux hominum*, est traduit de la façon suivante : « il *est* la vie *éternelle*, la vie *éternelle est une* lumière pour les hommes » ; — dans le verset 7, on supprime simplement les mots : *ut omnes crederent per illum*, S. Jean-Baptiste étant considéré comme un mauvais ange et les Cathares ne pouvant admettre qu'il ait amené qui que soit à la lumière ; — *erat lux vera, quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum* ; devient : la véritable lumière *est* celle qui illumine tout homme venant dans ce monde ; — dans le verset 10 les mots : *et mundus per ipsum factus est* sont supprimés, les Cathares professant la doctrine manichéenne de la création de la matière par l'esprit du mal ; — les versets 12 et 13 sont complètement bouleversés et deviennent la stigmatisation des *voluptés* du *sang (ex voluntate carnis)* et de celles de la *chair (ex voluntate viri)*, c'est-à-dire celle du mariage ! J'en passe et des meilleures : M. Schönbach constate que dans ces 14 versets on a supprimé huit fois la conjonction *et*, et que douze fois on l'a ajoutée là où elle ne se trouve pas dans le texte !

Digitized by Google

toutes ses institutions. Même l'office divin, que l'Esprit-Saint a institué pour attiser la dévotion, ils le qualifient de clameur infernale! Jeûnes, fêtes, eau bénite, absolution, extrême-onction, tous ces remèdes du péché, ils prétendent que le prêtre les a inventés par avarice et par superbe, dans un but d'ambition et de lucre. Ils affirment que la confirmation, l'ordre, les messes pour les trépassés, les cierges dans les églises, le saint-sacrifice lui-même ne sont que des auxiliaires de la cupidité des clercs. Et ils ricanent: « Comment l'Église des clercs peut-elle être sainte, alors que le clerc, dans l'Église, est orgueilleux, avare, usurier, ivrogne, adultère et fornicateur? L'Église n'est pas une vierge, mais la Prostituée! » Par ces mots ils détournent les simples de la dévotion et de la foi. Contre ces chiens aboyants les Apôtres vont prêchant, remplis de l'Esprit, à voix haute, par le monde, et clâmant: « Je crois l'Église sainte, *Credo sanctam Ecclesiam!* » Qu'il mente tant qu'il voudra, le Léoniste, l'Ortlieber, l'hérétique quel qu'il soit, qu'il se rue contre l'Église, moi, je la crois sainte! Je la crois telle parce qu'elle est sainte et bonne, parce qu'elle est vertueuse, parce qu'elle est juste et vraie, parce que seule elle sauve; et cela, quand bien même il y aurait dans son sein des âmes faibles, comme il y eut un criminel parmi les apôtres. De ce que parmi les anges du ciel, il y en eût de mauvais, conclurons-nous qu'ils sont tous des démons? Où le froment, quelque pur qu'il soit, pousse-t-il sans paille à jeter au feu? Où voit-on la rose sans épine, le vin et l'huile sans lie? On ne jette pas l'or parce qu'il est mélangé de cuivre, l'argent parce qu'il est amalgamé au plomb, les gemmes, parce que parmi elles on trouve des cailloux. On ne dédaigne pas le blé à cause de l'ivraie. Ce n'est qu'au ciel que les bons sont tout à fait séparés des méchants, en enfer que les méchants sont tout à fait séparés des bons; ici-bas, dans le séjour intermédiaire, il est de nécessité que les bons croissent à côté des méchants; c'est pêle-mêle qu'ils se prennent dans les filets du Christ et ce n'est que sur le rivage de l'éternité que se fait le tri. »

La haine contre l'Église, voilà le premier point de contact des hérésies du XIIIe siècle. Un auteur du temps les compare avec raison aux renards de Samson, qui avaient bien des faces différentes, mais qui étaient réunis par la queue. Le lien, c'était la rage contre Rome. Le fait est connu, je ne veux que l'indiquer en passant.

Mais ce qui l'est moins, et qui, pour moi, présente une impor-

Digitized by Google

tance capitale, c'est la teinte uniforme de catharisme que prennent toutes les hérésies contemporaines dans les sermons de Berthold.

Je m'explique.

Les écrivains protestants, lorsqu'ils parlent des sectes du XIIIe siècle, reconnaissent les méfaits des Cathares ; ils avouent qu'ils roulaient à toutes les débauches et à toutes les abominations; que leurs doctrines menaient droit à la suppression de la famille, de l'autorité et de la vie sociale [1] ; que leur pessimisme engendrait l'anarchie, et, qu'en combattant ces nihilistes du temps, l'Église ne fut pas du côté de l'obscurantisme. Ils avouent même que dans cette lutte elle offrit un spectacle de grandeur morale et que son triomphe fut celui de la civilisation.

Mais, parlent-ils des Vaudois, la note change. L'hérésie n'est plus alors qu'un simple cri de la conscience révoltée, une voix qui s'élève pour prêcher l'austérité et la simplicité, une revendication dictée par la fidélité même au christianisme, un courant jailli du plus pur désespoir des âmes religieuses, quelque chose enfin d'infiniment sain et précieux.

Loin de moi l'idée de vouloir assimiler la doctrine du pauvre Pierre Valdo à celle des Cathares ; je sais combien elle en fut d'abord éloignée et de quel point différent de l'horizon moral souffla le vent qui la portait. Malheureusement, les sermons de Berthold nous prouvent, ce que nous soupçonnions déjà, que ce courant ne tarda pas à dévier de sa direction primitive et à se charger des exhalaisons mauvaises du catharisme.

Sous quelles influences essentielles ? Sous celles du milieu ambiant. Les Cathares avaient préparé les voies aux Vaudois sur le sol d'Allemagne, qui était tout imprégué de leurs doctrines ; ils y florissaient et y jouissaient d'une autorité immense. Dans les régions du sud, en Autriche, sur les bords du Rhin, dans la Hesse et le Nassau, ils étaient légion. Dès leur arrivée sur le sol germanique les disciples de Valdo respirèrent cette atmosphère délétère et s'en assimilèrent les principes.

1. Outre ce que j'ai dit ci-dessus du *consolamentum* et de l'*endura* je rappelle que les Cathares s'élevaient contre le mariage qu'ils appelaient un crime éhonté. *Sancto matrimonio*, nous dit Berhold, *se opponunt, quod etiam Deus instituit in paradiso, et in novo Testamento primo miraculo aperto coram discipulis suis honoravit, mutando aquam in vinum, interessendo cum matre et discipulis Nam quilibet eorum latrant contra illud, dicentes quod matrimonium nihil aliud est quam manifesta fornicatio...* Schönbach, p. 9. On sait d'ailleurs que ces sectaires déclaraient que toute autorité temporelle est l'œuvre de l'esprit du mal et que princes et juges ne sont que les représentants du démon. Ils étaient, je l'ai dit déjà, les nihilistes du XIIIe siècle.

Digitized by Google

Ce fut bien pis encore quand ils se furent séparés définitivement de l'Église. Ils furent alors compagnons de lutte de leurs puissants aînés ; de voisins ils devinrent associés. Leurs doctrines s'amalgamèrent, et ils se mêlèrent au point qu'un chroniqueur de l'époque nous apprend que les communautés vaudoises avaient couramment des prédicateurs cathares.

Dès lors les Vaudois furent les véhicules les plus insinuants de l'erreur cathare.

Berthold nous fait des manœuvres des sectaires, un tableau saisissant. Quand ils voulaient jeter leurs filets dans une ville, quelques meneurs s'y donnaient rendez-vous. Leur premier soin en y arrivant était de se procurer un exemplaire des Écritures que souvent, nous dit Berthold, ils volaient. Puis, on faisait la quête parmi les personnes de bonne volonté ; l'un donnaît six deniers, le second douze, le troisième, une livre. On pouvait alors préparer le terrain. Les comparses allaient à droite et à gauche, répétant : « un saint va venir! un grand saint ! si tu veux l'entendre, toi qui es homme de bien, trouves-toi, tel jour, à telle heure, dans tel endroit ; tu ne peux t'imaginer toutes les bonnes choses que tu entendras. » Et ils se répandaient en un flot de douces paroles. « On eût dit une pluie d'anges tombée du ciel. » Aussi les naïfs ne manquaient pas au rendez-vous. Le prédicant « le saint » y arrivait, déguisé ; Berthold nous apprend même que souvent il repartait sous un second déguisement. Son sermon était toujours le même, ou plutôt, la marche en était uniforme. D'abord, il ne disait que des choses vraies et connues. Puis, il avançait qu'il est une science du bonheur. Ensuite que cette science, le clergé de l'endroit l'ignorait. « Il a l'air de ceci, ou de cela. » Ce n'est encore qu'une insinuation. Puis, il monte sur son grand cheval de bataille. Il fait apprendre par cœur quelque texte de S. Paul, perfidement choisi, ou le premier verset de S. Jean, traduit comme nous le savons. Enfin, il revient au clergé, et lui fait son procès en règle : prêtre est synonyme de débauché et d'escroc. Il prend et reprend ce thème, le tourne, le retourne, le quitte pour y revenir encore, le fait pénétrer de force dans l'esprit de l'auditoire. Il commente en les grossissant, les faiblesses de tel ou tel membre du clergé de la ville. Il ponctue son discours de: « Et voilà comment on fornique ! » Dès lors il peut enseigner ce qu'il veut ; hier inconnu, il est maître aujourd'hui ; et la foi tombe,

Digitized by Google

l'expression est de Berthold lui-même, comme une figue mûre au premier souffle du vent.

Si telle était la force d'infiltration de l'hérésie vaudoise ; si, d'un autre côté, elle charriait une grande part des doctrines cathares ; faut-il s'étonner que l'Église se soit opposée à son développement? Et les écrivains protestants, qui reconnaissent que le catholicisme sauva la société en luttant contre le catharisme, ne devraient-ils pas reconnaître aussi qu'il lui rendit le même service en luttant contre ses véhicules, les Vaudois ; car, si ceux-ci n'avaient pas encore adopté toutes les doctrines des cathares, n'était-il pas à craindre qu'ils le fissent bientôt ? Une évolution du genre de celle qui les entraînait s'est-elle jamais arrêtée avant d'avoir atteint les extrêmes ?

Quand on lit Berthold, une infinité de réflexions de ce genre se présentent tout naturellement à la pensée. Et voilà pourquoi il faut remercier M. Schönbach de sa publication. Elle est un miroir où les grands traits de l'hérésie du XIIIe siècle se résument : mobilité, haine contre Rome, catharisme. Si le premier n'est pas fait pour effrayer nos soi-disant philosophes qui *affirment*, suprême inconséquence, qu'il n'y a que des *opinions ;* si le second sourit agréablement aux préjugés de l'anticléricalisme ; le troisième doit suffire pour éclairer tous les honnêtes gens sur les dangers qu'elle faisait courir, non seulement à l'Église, mais à la société et la civilisation [1].

Il n'est pas douteux qu'un jour ou l'autre les écrivains protestants eux-mêmes ne reconnaissent que l'évolution qui jetait les sectateurs de Valdo au Catharisme menaçait de devenir un danger social. Ils jugeront moins sévèrement alors les épisodes de cette lutte pour l'ordre personnifié par la religion. Il y aura d'autant plus d'impartialité que les faits seront mieux connus. Les quelques pages de Berthold de Ratisbonne qui viennent d'être publiées les éclairent singulièrement. Quand donc nous donnera-t-on les trois cent soixante sermons encore inédits de ce prédicateur de génie ?

H. MATROD.

1. J'attire aussi l'attention sur les supercheries des hérétiques, que Berthold nous dévoile; je passe sur leur prétention de faire des miracles, d'attirer à volonté la pluie et la foudre, de guérir les malades, d'évoquer les âmes des morts, et je signale simplement ce fait : l'un d'entre eux, qui ressemblait à Berthold, cherchait à donner plus de poids à ses paroles en se faisant passer pour Berthold lui-même ! (Schönbach, p. 20, note.) Ils faisaient aussi couramment parler des statues contre la doctrine chrétienne, ce qui prouve, entre parenthèses, que l'art du ventriloque ne date pas d'aujourd'hui

Digitized by Google

JOURNAL DU ROYAL MONASTÈRE DE SAINTE-ÉLISABETH A PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION.

(Suite et fin [1]*.)*

Le mercredi de la Passion, 15 avril 1791, à 5 heures du soir, après nous être consultées sur l'arrêt ci-dessus, le discrétoire ne voulant reconnaître ni l'Évêque [2] ni le Curé intrus, la R. Mère M. de Ste-Clotilde, Supérieure, réunit la communauté au son de la cloche capitulaire, en la manière accoutumée. Le saint nom de Dieu invoqué, l'arrêté ci-dessus lu de nouveau, la réponse suivante a été envoyée à la municipalité :

« Messieurs,

« Après avoir assemblé toutes les Religieuses de notre communauté et leur avoir donné une seconde lecture de l'arrêté du directoire du département de Paris, après avoir mûrement et attentivement réfléchi, nous nous tenons à l'article IX et déclarons à la municipalité que nous ne profiterons pas de ce qui est accordé par l'article VI ; que nous règlerons seules l'exercice du culte en nous servant des chapelles intérieures de notre monastère, et par cette raison nous serons dispensées de la seconde condition exigée par l'article VII de l'arrêté ; et pour la validité de notre décision, nous avons signé cette déclaration le 15 avril 1791.... »

[En tout 45 religieuses, 32 de chœur et 13 converses.]

Trois des religieuses constitutionnelles ont refusé de signer. Ce sont les Mères S. Chrysostome, vicaire, Gertrude de la Visitation *(sic)* et la S. des Anges, converse. Elles ont déclaré reconnaître le nouvel évêque et le curé pour leurs légitimes pasteurs.

1. Voir n° des *Études franciscaines*, juin 1905.
2. Gobel. Cf. Fisquet, *La France Pontificale*. Paris, tom. I, p. 519.

Digitized by Google

La R. Mère Supérieure ayant dit que chaque religieuse avait pleine liberté d'opinion et de signature, a prié celles qui ne voulaient pas signer de se retirer.

Pendant que la communauté mettait sa signature, celles qui se séparaient allaient au parloir et rendaient compte à M. Garnassou de ce qui venait de se passer.

Le dimanche des Rameaux, 17 du même mois d'avril, la bénédiction des palmes s'est faite dans la sacristie, sans procession bien que cela se fît dans l'intérieur du cloître, le district étant venu la veille pour s'y opposer. A 2 heures, le même jour, le commissaire de la section de Nazareth et du Temple est venu s'opposer à ce que nous sonnions l'office des vêpres et nous a menacées des excès de la populace *(sic)*. Mais M. Grouvelle, commissaire de la section des Gravilliers, de laquelle nous dépendons, s'est trouvé choqué de ce que l'autre venait se mêler de ce qui ne le regardait pas, et pour le vexer, il nous a autorisées à sonner comme à l'ordinaire. Ce que nous avons fait jusqu'au moment où nous avons compris qu'il était plus prudent de ne pas attirer l'attention. Mais nous avons cessé de nous-mêmes.

Bien que notre église fût fermée, et qu'il n'y eût personne dans l'intérieur, les offices de la semaine sainte se sont faits comme de coutume. Les dames pensionnaires y ont assisté avec nous.

2 mai 1791. Lettre reçue du bureau de Liquidation :

« Madame,

« Je ne puis dans ce moment vous rendre les registres que vous demandez, j'en ai le plus grand besoin pour la liquidation des rentes de M. de la Huproye et autres, à l'égard de vos pensions décrétées par l'Assemblée nationale. La municipalité ne peut vous faire payer, avant d'avoir la connaissance du revenu de votre maison.

« Vous avez touché, Madame, conjointement avec votre communauté, le quartier de janvier 1791 de la provision de 400 livres. Pour recevoir le quartier d'avril, il est nécessaire que la communauté fournisse un état concernant les noms de baptême et de famille de chacune des religieuses, de leur âge. Vous voudrez bien Madame, faire signer en marge cet état, par ces dames et le certifier véritable.

« J'ai l'honneur d'être... signé : BAZIN. »

Cet état fut fait et envoyé à la Municipalité.

Digitized by Google

Une des maisons situées rue du Temple, louée à M. Auvray pour la somme de 4500 livres par an, fut alors vendue, en mai 1791, à M. Deville, marchand de vin, rue des Fontaines, pour 17,500 l. Il la démolit quoiqu'elle fût bonne, pour la rebâtir.

Une autre maison, rue du Temple, fut vendue le 24 janvier.

Le 19 mai 1791, M. de Mautpassant est venu au parloir de Ste-Élisabeth apporter le deuxième quartier. Il a fait l'appel nominal et pris les signatures de toutes les religieuses, ensuite il a payé 4100 francs pour 44 religieuses, 32 de chœur, 12 converses *(sic)*. A celles qui sont pour le chœur, il a donné 400 fr. pour chacune, aux sœurs converses 300 fr. en attendant, dit-il, la liquidation du monastère.

Les pensions viagères concédées à plusieurs religieuses particulières, qui étaient placées à l'Hôtel-de-Ville et destinées aux menus plaisirs des particulières *(sic)* ont été arrêtées entre les mains des payeurs, par les administrateurs de la Municipalité.

Le 29 mai 1791. Mémoire par Madame Le Roux :

« A Messieurs les commissaires administrateurs des biens nationaux et des biens ecclésiastiques.

« Madame Le Roux a l'honneur de vous exposer qu'elle est reçue dame pensionnaire dans la maison des religieuses de Ste-Élisabeth, qu'elle y est nourrie et y reçoit tous les soins dont elle a besoin. Elle espérait y passer le reste de ses jours, mais au moyen des changements de l'administration intérieure de la maison, la communauté se trouve dans l'impossibilité de remplir l'obligation qu'elle a contractée envers elle, et la renvoie à l'administration des biens communaux.

« C'est en cet état que la dame Le Roux âgée de près de 80 ans, estropiée, infirme et n'ayant d'autre ressource que l'exécution de l'obligation contractée envers elle par la communauté, a l'honneur de s'adresser à l'administration et la supplie de rembourser 4000 fr. qu'elle a payés ou de lui faire une rente viagère de 400 fr. jusqu'à la fin de ses jours qu'elle désire passer dans l'intérieur du monastère. Elle ose espérer que son grand âge et ses infirmités détermineront l'administration à accueillir favorablement sa juste demande. »

Le 7 juin 1791, M. Girard de Bury répondait à la R. M. Ste Clotilde :

Digitized by Google

« Madame,

« J'ai reçu dans le temps le mémoire de la veuve Le Roux et la lettre que vous m'avez écrite, j'ai fait sur-le-champ l'usage du mémoire dont nous étions convenus. Je me proposais de répondre à votre lettre. Mais un déménagement que j'ai effectué dans le même temps, a mis un tel désordre dans mon cabinet qu'il ne m'a pas été possible de suivre mes premiers désirs. Plus libre maintenant je m'empresse de vous offrir et mes avis et tout ce qui dépendra de moi pour vous servir. J'ignore en quoi je puis vous être utile, mais je serai enchanté toutes les fois que je trouverai l'occasion de vous obliger..... »

Toutes ces démarches et d'autres que nous avons faites depuis ont été payées de belles paroles sans aucun résultat.

Plusieurs dames pensionnaires de l'intérieur de la maison, telle que Mlle Moisy qui y demeurait depuis 13 ans, la baronne de Villers depuis 12 ans, et d'autres, qui jusque-là avaient donné des preuves d'attachement à la maison, adoptèrent la constitution et le schisme, se lièrent avec les religieuses constitutionnelles, voulurent avoir des prêtres jureurs pour dire la messe et prirent pour confesseur le curé intrus de St-Nicolas. Mlle Moisy demanda même l'autorisation qu'il entrât une fois par semaine pour la confesser dans son appartement, attendu, disait-elle, qu'elle était trop infirme pour aller à son parloir.

Cette permission fut refusée, ce qui amena sa sortie et celle des autres.

Le 20-21 juin 1791. Fuite de Louis XVI, arrêté à Varennes le 22, retour à Paris le 25, à 3 heures de l'après-midi.

Le 6 juillet 1791, à 3 heures après-midi, M. Garnassou, ayant demandé au parloir la R. Mère Ste Clotilde, Supérieure, lui a déclaré qu'il venait à la réquisition de la dame Marie Jeanne Gallot, dite en religion Sr Marie de Ste Gertrude, laquelle ayant demandé et obtenu de la municipalité la permission que je me présentasse le lendemain devant elle afin qu'elle me fit sa déclaration de l'intention où elle était de profiter des décrets de la nouvelle loi, pour quitter entièrement l'état religieux, pour vivre dans le monde en séculière. Garnassou pria donc la supérieure de ne point s'y opposer, et lui dit qu'elle rentrerait le soir dans le monastère jusqu'au 9 du même mois, jour où elle sortirait définitivement. La dite Mère Gertrude était présente au même par-

Digitized by Google

loir, affirmant que la chose était vraie, et demandant à emporter les effets qui lui appartiennent. Elle en avait déjà fait sortir à notre insu. La Mère Supérieure fit observer que l'usage de notre monastère était de n'avoir que des lits avec des planches et garni de paillasses, mais que depuis plusieurs années à cause des infirmités de la Mère Gertrude nous lui avions permis un lit et une des chambres de l'infirmerie. Elle demanda à emporter tous les objets à son usage actuellement, ce que nous lui avons donné avec tout ce qui lui avait appartenu.

Ensuite il fut présenté à la Mère Supérieure un état dressé de tous les meubles, linges etc., réclamés par la Mère Gertrude qui a déclaré avoir loué un appartement dans la rue neuve St-Laurent, à côté du monastère, dans la même maison où demeure le sieur Garnassou, et qu'elle s'y rendrait le 9 [juillet] avec ses meubles et ses effets.

La mère Supérieure, le cœur navré, lui répondit que la communauté ne s'opposerait pas à ce qu'elle emportât tous ses effets, mais qu'elle lui renouvelait les représentations que lui avaient faites les Supérieurs majeurs, et elle personnellement sur le parti qu'elle prenait de renoncer aux promesses qu'elle avait faites à Dieu même et qu'elle ne pouvait exécuter ses projets sans une véritable apostasie, et qu'elle seule répondrait de ses actes. « Si vous persistez dans vos résolutions, dit la Supérieure, je vous ouvrirai, quoique à regret, les portes du cloître ; mais seulement quand votre sortie sera autorisée par qui de droit. »

Le lendemain 7 juillet, à 9 heures du matin, le sieur Garnassou arriva chargé d'un ordre qui autorisait la mère Supérieure à laisser sortir la mère Gertrude, Il était conçu en ces termes :

« Municipalité de Paris, 6 juillet 1791.

« Sur la connaissance qui m'a été donnée que Mme de Ste Gertrude est dans l'intention de quitter la vie commune et veut en conséquence sortir de la maison pour faire sa déclaration à la municipalité, je prie Mme de Ste Clotilde de ne point mettre d'obstacle à ce que Mme de Ste Gertrude sorte demain pour se rendre à l'Hôtel de Ville et à ce qu'elle rentre ensuite pour sortir définitivement samedi prochain.

Signé : B. C. CAHIER, procureur de la Commune. »

Aussitôt lecture faite de cette lettre, la mère de Ste Gertrude, revêtue de son habit religieux, est sortie accompagnée de M. Garnassou.

Digitized by Google

Du 6 au 9, il y aurait des choses bien tristes à dire, des exigences à décrire, mais il vaut mieux se taire et prier pour la pauvre égarée.

Le 9 juillet à 7 ½ h. du soir, la M. Ste Gertrude, revêtue d'habits séculiers, est sortie accompagnée de Garnassou et de plusieurs autres personnes de la Municipalité. Elle était âgée de 57 ans, en avait passé 38 en religion.

Août 1791. Le 18, à 9 heures du matin se présentent et se font introduire M. Augey, commissaire de la section des Gravillers, Garnassou son secrétaire, accompagnés d'un volontaire revêtu de l'uniforme national, et de deux autres volontaires.

Arrivés à la salle du chapitre, ils déclarèrent que c'était à la réquisition de trois religieuses professes de notre monastère qu'ils étaient entrés, que ces trois religieuses étaient résolues de quitter entièrement la vie commune et religieuse, et qu'elles voulaient profiter du bénéfice de la nouvelle loi accordée par l'assemblée nationale, et rentrer dans le siècle pour y vivre et y mourir, qu'en conséquence ils entraient pour stipuler leurs intérêts, relativement aux meubles et trousseaux réclamés par elle ; qu'ils allaient faire sortir leurs effets, et emmener avec eux les trois religieuses pour les conduire à la municipalité y faire elles-mêmes la déclaration de leur sortie et ensuite prendre possession des logements qu'elles avaient loués sur la paroisse St-Nicolas des Champs.

Ensuite ils appelèrent la mère S. Chrysostome, vicaire, âgée de 61 ans, ayant vécu dans la Sainte Religion 40 ans ; ensuite la mère Visitation, âgée de 57 ans et de religion 30.

Elles ont déclaré que c'était bien à leur réquisition que ces messieurs avaient été envoyés. On a fait tout haut la lecture des prétentions de ces trois religieuses. Il y eut des discussions un peu vives, mais le discrétoire y mit fin, en disant qu'on leur donnerait autant qu'à la mère Ste-Gertrude. On savait qu'elles s'étaient déjà servies des parloirs des dames pensionnaires pour passer dehors plusieurs choses...

Suit le détail des objets donnés aux quatre apostates, dans lesquelles se trouve la sœur des Anges. Les mères Chrysostome et Visitation emportent leurs bréviaires...

Pendant que les personnes chargées d'enlever les effets s'occupaient de cette affaire, il a été dressé un acte pour chacune des

Digitized by Google

religieuses par lequel elles renonçaient à l'état religieux, et à toute prétention sur le dit monastère, comme n'en faisant plus partie. Elles ont donné leurs signatures et aussitôt ayant fait venir un fiacre à la porte de la clôture, elles sont sorties revêtues de l'habit religieux, sont montées dans la voiture avec M. le Commissaire et son greffier qui les ont conduites au Bureau de la Municipalité pour signer sur les registres comme il est d'usage. Il était 2 heures de l'après-midi. Elles laissaient leur communauté dans la douleur et la consternation de leur apostasie. Leur vie ne fut pas heureuse : deux moururent à l'hôpital, et les deux autres misérablement.

Septembre 1791. Mesdames du Couvent de Ste-Élisabeth demandent à être exemptées de la contribution individuelle. Les deux derniers termes de chacune avaient été fixés à 16 francs :

» Vu le mémoire présenté par mesdames les religieuses de Ste-Élisabeth, tendant à obtenir décharge des deux tiers de la contribution patriotique individuelle qu'on exige d'elles pour les payer sur leurs traitements selon la loi ;

« Vu aussi les éclaircissements pris sur cette demande, desquels il résulte qu'attendu la modicité du traitement des réclamantes qui est de 16 livres par tête, ce serait une rigueur d'exiger une contribution fixée pour les revenus de 400 livres : que cependant elles ne peuvent d'après les lois être payées de leurs pensions qu'après avoir contribué individuellement : qu'en conséquence elles doivent être fixées chacune à 16 livres pour chacun des deux derniers termes de leur contribution patriotique entre les mains du receveur ordinaire, la somme de 16 livres sans avoir égard à la contribution faite en commun.

« Fait à Paris, au directoire du département,
le 7 septembre 1791,
« LA ROCHEFOUCAULT, Président [1]. »

Lettre sans date: « Bureau de la comptabilité. Je m'empresse, Madame, de vous accuser réception de vos actes de profession et de vos extraits de baptême formant en totalité 88 pièces...

« Je vous prie... de vouloir bien tenir prêt l'état nominatif d'émargement nécessaire pour le payement de votre quartier et que j'irai chercher moi-même au premier moment... MAUTPASSANT. »

1. Louis Alexandre duc de la Rochefoucault.

Digitized by Google

24 Septembre 1791. « Je soussigné receveur des contributions du 2e arrondissement, et payeur des frais du culte du district de la ville de Paris, reconnais avoir retenu à Mesdames Religieuses du Couvent de Ste-Élisabeth de la rue du Temple la somme de 464 livres pour le second tiers de leur contribution patriotique... signé : BARON.

Les derniers jours de septembre, la municipalité vend deux des maisons du monastère et en loue une troisième.

[Le 27 septembre] il s'est présenté au parloir plusieurs acquéreurs, accompagnés d'un architecte pour visiter le local. Nous nous y sommes rendues sans avoir été demandées. Nous avons représenté à l'architecte que les parloirs tant intérieurs qu'extérieurs faisaient partie de la maison claustrale et que l'Assemblée Nationale nous en ayant laissé la jouissance, ils ne pouvaient être compris dans la vente.

Pour toute réponse l'architecte a dit : « Vous êtes bien trop heureuses qu'on n'en prenne pas davantage en ce moment. Mais attendez-vous à ce que petit à petit on s'empare d'une partie des bâtiments intérieurs, vous seriez bien privilégiées si l'on vous conservait à chacune une cellule, attendu que le tout est à la nation, et que c'est par grâce qu'on vous laisse habiter cette maison qui ne vous appartient plus. » Et la vente a été faite.

Le 18 et 19, vente de trois maisons pour 35,050,43,000 et 18,500 livres.

Octobre 1791. Le 8 de ce mois. M. Le Roux, commis au bureau de M. Farou, est venu à 8 heures du matin se disant chargé de faire l'appel nominal de toutes les religieuses pour rendre-compte de l'existence de chacune, avant de payer les pensions du quartier d'octobre.

Le 9 octobre, Madame Gillet, dame pensionnaire, est décédée à 3 heures de l'après-midi, après avoir reçu dans de pieuses dispositions les sacrements de la Sainte Église catholique, apostolique et romaine.

La famille selon le désir de la défunte, voulait la faire inhumer dans la clôture; mais la municipalité s'y opposa. L'enterrement se fait le soir du 10, à la paroisse St-Nicolas.

Digitized by Google

Pendant le mois d'octobre, les pensions ont été payées ; mais le 30, nos mères s'apercevant que les choses prenaient une apparence sinistre, ont pris le parti le plus sage et ont fermé l'église.

En novembre, les mères essaient de reprendre la propriété des parloirs intérieurs, mais en vain. Pour les avoir, elles sont obligées de les louer.

En décembre 1791, les mères louent leurs parloirs extérieurs pour 700 livres, par l'intermédiaire de Me. Passuingue. Voici l'acte :

Je soussigné reconnais avoir pris à loyer la maison de M. Cabotin, sise rue neuve St-Laurent, no 6, pour le 1er janvier 1792, moyennant la somme de 700 livres par an, dont je lui promets solder six mois d'avance, en continuant de lui payer de trois mois en trois mois la somme de 175 livres, jusqu'au jour qu'il lui plaira de me la retirer comme moi de la lui laisser et dans ce cas les six mois d'avance serviraient pour les six derniers mois.

Fait double entre nous.

F. CABOTIN. — PASSUINGUE, le 20 décembre 1791.

1792. Janvier. On fait de nouveaux arrangements pour le paiement des pensions aux religieux et religieuses.

Le 4, Simon, président de la section des Gravilliers et Garnassou reviennent au monastère prendre les signatures des religieuses.

Pendant ce mois on demande de nouveaux impôts que nous ne pouvons pas payer, attendu que nous ne touchons pas nos modiques rentes. Toutes les démarches faites dans le but de les obtenir ayant été inutiles...

Février 1792. Le 19, M. Farou, un des chefs du Bureau de liquidation demeurant rue des Fontaines, est venu à 6 heures du soir à nos parloirs. Il nous a promis de faire ce qu'il pourrait pour être utile à notre monastère dans les circonstances présentes.

Le 22, il a été décidé que nous serions et demeurerions taxées pour l'impôt mobilier, à 5 livres 12 sous pour chaque religieuse de chœur, et à 2 livres 16 sous pour chaque sœur converse ; que nous paierions l'année entière 1792, ce qui à 32 religieuses de chœur faisait par an la somme de 179 livres, 4 sous, et pour les sœurs converses au nombre de 12, 33 livres, 12 sous. Total : 212 livres, 16 sous.

Le 23 février, M. Farou a pris liquidation de nos biens telle

Digitized by Google

que nous la lui avons fournie, nous promettant de nous faire rentrer dans ce qui nous était dû, à l'époque du quartier d'août prochain.

Mars 1792. M. Farou nous a apporté le premier quartier des pensions.

Les religieuses eurent alors à subir des tracasseries de la part d'un voisin qui fit ouvrir des fenêtres ayant vue sur leur jardin.

Avril. Le 6 avril qui était le vendredi saint, l'assemblée nationale a supprimé toutes les congrégations religieuses des deux sexes, et aboli tous les costumes ecclésiastiques et religieux des deux sexes.

Le 7, M. le Président de la section des Gravilliers, accompagné du sieur Garnassou, est entré au chapitre pour prendre la signature des religieuses, et faire l'appel nominal pour le paiement du second quartier.

Le même jour, M. Grouvelle est venu nous dire que nous avions le droit de réclamer pour les ouvertures pratiquées...

Ce voisin en fit fermer quatre seulement.

Le même jour nous avons fait arranger deux petits logements pour recevoir deux des Révérends Pères de Nazareth[1] leur monastère devant être supprimé sous peu.

Le 20 du même mois, l'Assemblée a décrété la guerre.

Le 21, les commissaires sont venus au couvent des R. Pères de Nazareth pour les avertir que le 28 ils rendraient les clefs de la maison et même de leur église. Il leur est permis dans l'intervalle d'enlever tout ce qui leur appartient, à chacun, pour aller habiter le couvent de Picpus [2] qui est préparé, disent-ils, pour les recevoir.

Le 23, M. Farou avec M. Giroux, architecte, sont entrés dans le cloître pour nous donner avis que la maison des dames religieuses de la Madeleine [3], qui était vacante, vient d'être destinée à l'usage d'une prison, mais que l'on avait besoin d'une partie de notre jardin pour clore ce lieu. Nous avons fait observer que l'Assemblée, par ses décrets, nous avait laissé la faculté de jouir entièrement de notre maison, qu'en outre le terrain que nous avons en

1. Cf. Jean-Marie de Vernon, *Hist. génér. du Tiers-Ordre.* Paris, 1667. tom. III, p. 315-331. Cette maison datait de 1630.

2. Fondé en 1601. Cf. *Hist. gén. du Tiers-Ordre* par le P. J. M. de Vernon, t. II, p. 198.

3. Les Madelonnettes furent établies rue des Fontaines en 1606. Cf. *Arch. Nat.*, S. 4738 A.

Digitized by Google

jardin étant fort petit, que des murs très élevés l'entourant, empêcheraient l'air de circuler, et que si l'administration avait besoin de ce terrain, nous demandions qu'on nous rendît la même valeur sur le jardin qui dépend de la Madeleine et fait mur mitoyen avec le nôtre. M. Giroux s'est fort opposé à notre demande.

Le samedi 28, à la fin des messes, l'église des Pères de Nazareth a été fermée. Le R. P. Séverin, confesseur de notre monastère, avec le R. P. Elisée, chapelain, sont venus le même soir coucher dans le petit logement préparé au-dessus de nos parloirs. Nous n'avons pas pu les loger mieux, n'ayant plus aucun bâtiment à notre disposition. Nous voulions les nourrir ; mais eux, ayant leur pension particulière, et sachant à quelle pauvreté nous étions réduites, se sont offerts à payer leur vin et leur bois. Nous avons acheté du R. P. Visiteur 300 chaises de leur église. Il y a aussi trois confessionnaux dans notre église qu'ils y ont fait mettre et qui leur appartiennent.

Le 29, c'était un dimanche, 3e après Pâques, beaucoup de personnes du quartier ne pouvant plus avoir l'église de Nazareth sont venues dans la nôtre. Les chaises ont produit 28 livres.

Le 30, Mlle Mocquet, dame pensionnaire, mourut au couvent « dans la foi catholique, apostolique et romaine ». M. Josset, juge de paix, vint poser les scellés sur les biens de la défunte, accompagné de M. Bac, receveur de la ville ; un des domestiques des religieuses servit de deuxième témoin.

Mai 1792. Le 1er, à 10 heures du matin, service pour la défunte ; à 2 heures, enterrement. Le 9, on vend ses effets entre les deux portes de clôture.

Le 14, M. Farou et Giroux ont fait une seconde visite pour décider ce qui sera pris pour la prison. M. Giroux qui avait demandé une première fois un tiers de notre potager, en demande maintenant la moité et nous annonce que demain les ouvriers vont ouvrir le mur et percer une cloison entre ce qui va être pris et ce qui va nous rester. « Il faut, nous dit-il, nous livrer tout de suite ce terrain. »

On ne nous a donné que le temps de relever les plantes, les treillages et d'abattre les arbres fruitiers qui s'y trouvaient. Nous avons pris des ouvriers qui ont tout enlevé...

« Messieurs les Administrateurs composant le directoire du département de Paris.

Digitized by Google

« Messieurs,

« Les Dames supérieure, économe et toutes les religieuses composant la communauté de Ste-Élisabeth rue du Temple ont l'honneur de vous exposer que pour la construction de la prison, il vient d'être pris par l'inspecteur général des prisons 70 toises formant la moitié de leur potager. Comme les exposantes ont toujours été portées pour les intérêts publics, elles ne se plaignent pas de la perte qu'on leur fait éprouver, mais pleines de confiance dans la justice et l'humanité de messieurs du Directoire, elles osent demander en dédommagement la portion du jardin de la Madeleine qui va être entièrement isolée de cette nouvelle prison et qui se trouve précisément à l'extérieur de notre jardin. Cette portion de terrain ne peut être d'aucune utilité à la nation, d'ailleurs elle ne cesserait jamais de lui appartenir puisqu'elle serait réunie à un domaine national. Signé par le discrétoire, le 15 mai 1792.

Lettre de la Municipalité de Paris, 17 mai 1792, l'an 4e de la Liberté.

« M.

« Vous trouverez ci-joint copie d'un arrêté de l'administration dont vous voudrez bien nous accuser réception et auquel nous vous prions de vouloir bien vous conformer.

« Les commissaires de l'administration des biens nationaux.

Signé: BORIX.

Municipalité de Paris.

Commission de l'administration des biens nationaux.

Bureau de liquidation.

Extrait de la délibération du 8 mai 1792. L'an 4e de la Liberté.

« ...Le comité a arrêté que dorénavant..., il serait procédé à l'invention et à l'apposition des scellés sur tous les effets mobiliers [des religieuses décédées] pour être ensuite vendus et les deniers en être versés dans la caisse de l'extraordinaire...» Signé: CLOARD.

Le 22, M. Favre est entré accompagné de M. Salemant pour voir les parties du jardin que l'on devait prendre. Ils nous ont dit qu'ils étaient persuadés que l'on ne nous dédommagerait pas du terrain qu'on nous enlevait, parce que M. Giroux ne prenait pas nos intérêts.

Le 1 [juin 1792] sont entrés M. Thion de la Chaume avec au-

Digitized by Google

torité du département de Paris duquel il est membre et M. Giroux l'architecte, pour examiner la portion de terrain que l'on prend dans notre jardin pour joindre à la prison que l'on fait avec le bâtiment de la maison des religieuses de la Madeleine qui l'ont quittée forcément l'année précédente. M. de la Chaume nous a dit qu'il était rapporteur de cette affaire au département, et qu'il espérait bien nous obtenir non seulement la partie du terrain que nous demandions, mais tout ce qui restait du jardin isolé de la prison. M. Giroux s'y opposait de toutes ses forces, observant qu'il serait vendu au profit de la nation. Malgré tout M. de la Chaume nous a fait espérer.

Même jour. Arrêté du Conseil municipal de Paris. Signé : PÉTION.

Lettre du curé intrus de St-Nicolas à la M. Supérieure.

« Madame,

» J'ai l'honneur de vous prévenir que les vœux des paroissiens et les miens sont de faire une station dans votre église avec le cortège de notre procession de la Fête-Dieu. J'espère que vous voudrez bien répondre à nos intentions, avec cet accueil de la charité et de la fraternité que la diversité de nos opinions ne doit point avoir altérée.

« Ce sont les sentiments dans lesquels je serai toujours,

« Madame,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« COLOMBART,

« Curé de St-Nicolas-des-Champs.

« Paris, ce 5 juin 1792, le mardi de la Trinité. »

Cette lettre a été apportée par un commissaire qui avait l'ordre de ne pas revenir sans avoir une réponse par écrit, dont suit la teneur :

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, datée du 5 courant. Vous trouverez l'église ouverte comme vous le désirerez.

« Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble servante,

« Sr STE-CLOTILDE, supérieure,

Sr ÉLISABETH, 5 juin 1792. »

Le jeudi 7, qui était le jour de la Fête-Dieu, il y eut des troubles dans plusieurs églises au sujet des processions, cela nous a

Digitized by Google

mises dans l'inquiétude, et comme St-Nicolas ne devait venir chez nous que le 14, nous avons fait des démarches auprès de Messieurs Mandat, Grouvelle et Josset pour les prier de faire prendre des mesures afin que ces insurrections n'arrivassent pas chez nous. Tous ces messieurs nous ont donné des réponses satisfaisantes.

Le jeudi 14 juin 1792, petite Fête-Dieu. Dans notre église, on a dit des messes depuis 6 heures jusqu'à 10 ; il n'y a pas eu de grand'messe chantée ni d'office. A 9 heures, M. Mandat est venu nous dire qu'il ferait veiller à la sûreté de notre église ; à 9 heures et ½ M. Grouvelle nous a donné la même assurance, promis de suivre la procession et même de venir le soir au salut. A 10 heures, on a retiré le St-Sacrement et rentré le soleil [1] dans l'intérieur ainsi que tout ce qui pouvait être dans la sacristie extérieure. L'église était parée comme aux jours ordinaires, relativement à la fête ; le sacristain et autres domestiques gardaient l'église extérieure et avaient ordre d'allumer les cierges au moment où la procession entrerait ; ensuite on a fait fermer les chœurs et tous les accessoires qui donnent à l'église. A 11 heures, M. le commandant du bataillon des Gravilliers est venu nous dire d'être tranquilles, qu'il allait veiller à notre sûreté : il a pris connaissance du dehors de l'église et de l'entrée du cloître, a fait tout fermer, excepté le portail de l'église.

A 11 heures ¾ la procession est arrivée. Tout le clergé est entré dans l'église, mais pas le peuple qui précédait la procession. La garde ne l'a pas permis. M. Colombart a donné la bénédiction et s'est retiré.

A peine a-t-il été sorti qu'une messe a été sonnée, et l'église en un instant s'est trouvée si pleine de monde que la loueuse de chaises ne pouvait se faire un passage pour être payée. Tous les prêtres qui s'étaient éloignés, voyant que tout était tranquille, sont revenus. Pendant que la messe se disait, la patrouille faisait le tour de l'église à l'extérieur. Puis on a ouvert toutes les portes du dehors, les chœurs, etc.

Une seconde messe a été dite et l'on a exposé de nouveau le St-Sacrement. On a dit Vêpres et Complies à 3 heures et le salut a eu lieu à 7 heures, comme il est l'usage pendant cette octave.

Beaucoup de maisons religieuses eurent à souffrir en pareille occasion pendant ces mêmes jours.

1. L'ostensoir.

Digitized by Google

Juillet 1792. Le 5 sont entrés dans l'intérieur du monastère M. Simon, commissaire de la section, et M. Garnassou, greffier, pour prendre la signature des religieuses pour le paiement des pensions.

Août 1792. Le 10, le Roi est arrêté à l'Assemblée avec sa famille. La France se constitue républicaine.

Le 13, paraît un décret qui annonce que toutes les maisons religieuses de femmes seront supprimées et qu'il leur sera signifié d'évacuer leur couvent en trois jours.

Le 16, à 11 heures du matin se sont présentés à la porte de la clôture quatre commissaires envoyés par la section des Gravilliers pour apposer les scellés dans notre monastère. La mère Supérieure, accompagnée du discrétoire, ayant ouvert les portes de la clôture, a conduit ces messieurs à la sacristie, puis partout. A 11 heures du soir, ils n'avaient pas encore fait la moitié de leur travail. Le sieur abbé Cassaignes [1] était venu sur les 2 heures rejoindre les commissaires et s'opposer à ce que la messe fût dite le lendemain. Ils se retirèrent tous ensemble.

Le vendredi 17 août 1792, vers midi, les susdits commissaires se sont présentés pour continuer leurs opérations. Ils sont entrés en contestation avec l'abbé Cassaignes qui voulait qu'on mît les scellés sur tout indistinctement, même sur le linge et les vêtements des Religieuses. Sur les 4 heures, le sieur Colombart est venu, se disant président du Comité révolutionnaire, et en cette qualité acquit le droit de surveiller les commissaires et leur faire exécuter ses ordres. Il a interrogé les religieuses sur leurs effets et sur les biens du monastère, a fait fermer l'église et le chœur où nous chantions l'office divin ; il a fait apposer les scellés partout, et aussi sur les portes de la sacristie, de la bibliothèque. Il a ordonné que l'on n'eût aucun ménagement pour cette communauté qui avait refusé de le reconnaître ; puis il s'est retiré avec l'abbé Cassaignes.

Les commissaires ont continué leurs opérations jusqu'à 11 heures du soir; étant indécis s'ils devaient mettre les scellés sur les cellules, ils ont décidé que cette opération serait remise au lendemain.

Nous fîmes des réclamations au sujet des dits scellés, attendu que le décret porte que les scellés seraient apposés seulement

1. Bernard Louis C., prêtre jureur de St-Nicolas des Champs.

Digitized by Google

sur l'église, la sacristie et la bibliothèque, et que les autres lieux et objets resteraient libres.

Le greffier ayant fait droit à notre demande a donné ordre aux commissaires de rendre les clés et de relever les scellés.

Samedi 18 août 1792. Les susdits commissaires ayant reçu ordre de la commune de relever les scellés, apposés arbitrairement, ayant eu en outre une contestation avec les sieurs Colombart et Cassaignes, à ce sujet, résolurent de les relever, et amenèrent avec eux un arbitre qui déclara que les sieurs Colombart et Cassaignes s'étaient mal comportés et avaient exigé les susdites opérations. Cependant l'un d'entre eux qui avait les clefs et les cachets n'étant pas venu avec les autres, on alla le chercher. Nous attendîmes plus de quatre heures. Enfin on le trouva. Il arriva à la brume et le tout fut remis en liberté.

Dimanche 19 août 1792. Les commissaires ci-dessus avaient dès la veille donné ordre à nos domestiques du dehors, de garder la maison afin de ne laisser entrer ni sortir personne, pas même de paquets, et de leur rendre un compte exact de tout ce qu'ils pourraient voir non seulement des religieuses, mais des pensionnaires.

Le matin, nous avons entendu la messe dans notre chœur de nuit, nous avons communié et le célébrant a consommé les Saintes Hosties qui avaient été la veille retirées avec beaucoup de peine du tabernacle de l'église.

A 5 heures de l'après-midi un prêtre intrus de St-Nicolas, capucin défroqué, nommé frère Ange, âgé de 70 ans, est venu demander à parler aux supérieures pour savoir si l'on avait dit la messe dans l'intérieur de la maison, et qui l'avait dite, etc. etc. Il venait, disait-il, des autres couvents prendre des renseignements relatifs, que sa mission était d'aider le curé à découvrir les prêtres qui n'étaient pas soumis au décret, etc. etc. Il s'est retiré peu satisfait, et annonçant de perfides desseins.

Lundi, 20 août 1792. Décret de la Municipalité :

« Les commissaires réunis arrêtent que sur-le-champ il sera notifié aux maisons religieuses d'évacuer leurs couvents dans les trois jours qui suivront la réception du présent arrêté ; que les commissaires sont autorisés à apposer les scellés dans les dites maisons, même chez les sœurs des Invalides ?

« Arrêtent pareillement que les scellés resteront et demeure-

Digitized by Google

ront en la garde des dites religieuses tout le temps qu'elles seront dans leurs maisons, sous peine de perdre leurs pensions. A cet effet, l'assemblée a nommé le sieur Gilles au lieu et place du sieur Tranchet, et le sieur Villeneuve qui ont fait la présente notification, en présence du sieur Charles Joseph Camelin, commissaire de la section des Gravilliers.

« CAMELIN, commissaire.

« GILLES pour M. Tranchet. »

20 août : Toute la France est instruite du décret désastreux concernant les monastères et toutes les maisons religieuses s'empressent de chercher des asiles, ce que nous sommes aussi obligées de faire. Les pensionnaires en chambre cherchent des logements; les parents de nos élèves viennent prendre leurs enfants. Des ordres sont donnés, les personnes peuvent sortir, mais leurs effets sont arrêtés. On fait des représentations à la Ville pour en obtenir la sortie, mais tout est en ébullition, en désastres, on se sent sur un volcan.

Un silence morne règne dans notre monastère ; nous nous regardons sans nous parler. Nous sommes atterrées! Il faut chercher un asile, personne ne veut sortir. On ne peut envisager une telle séparation, la consternation est répandue sur tous les visages. La journée s'écoule ainsi jusqu'à 7 heures du soir. Alors arrivent trois commissaires députés par la commune. Ils demandent l'entrée de la clôture, le rassemblement de toutes les religieuses qui composent la communauté.

Le décret ci-dessus est lu.

Ainsi se termine cette malheureuse journée qui nous donne la certitude qu'il faut nous séparer et retourner dans le monde, en cherchant chacune à se pourvoir en logement, en vêtements, en nourriture. Point d'autres ressources que celles de l'industrie. Que le Seigneur nous garde et nous conduise.

Nous restâmes encore quelques jours dans cette espèce d'agonie. Ces derniers instants furent employés à nous partager les objets qui restaient encore : vêtements, linge, vaisselle, même le peu de bois qu'il y avait. Il nous fut aussi permis d'emporter notre petit mobilier, nos bréviaires et quelques livres.

La séparation empêcha de donner suite à cet écrit. Le récit de nos anciennes mères qui survécurent à tant de malheurs nous a procuré les détails suivants.

Digitized by Google

Août 1792. Le 29 (jour de la sortie du couvent, cette date est confirmée par le registre des décès, p. 77) le monastère fut envahi par toutes sortes de gens. Il fallut bien le quitter. Dans le désordre et l'émotion de cette sortie, une Mère âgée était restée à l'infirmerie. Les insurgés courant partout, quelques-uns entrèrent dans ce lieu, et aperçurent cette religieuse qui tremblait de tous ses membres : « Allons, bonne vieille, lui dirent-ils, n'aie pas peur, nous ne te ferons pas de mal », et ils l'aidèrent à descendre. Rien de plus triste que de voir nos Mères sortir dans la rue ; les unes infirmes, les autres malades, s'appuyant sur leurs compagnes ; toutes la douleur peinte sur leur visage, les yeux gonflés et rouges à force de pleurer le malheur de se voir dans le monde. Pour quelques-unes, il y avait plus de 60 ans qu'elles l'avaient quitté.

Toutes les religieuses qui avaient encore leur famille y rentrèrent, les autres se placèrent comme elles purent.

Une des plus jeunes religieuses qui n'avait plus de parents, se mit porteuse d'eau sur la paroisse du Gros-Caillou.

Quatre louèrent une chambre chez une blanchisseuse. Pour transporter leurs effets, elles eurent recours à un charretier; mais le malheureux au lieu de conduire ce pauvre mobilier à sa destination, le porta chez lui. Sa femme, honnête et chrétienne, s'aperçut bien vite que ces objets venaient de quelque couvent. Elle prit des informations, alla trouver les quatre religieuses et les pria de vouloir bien lui donner tous ces objets, parce qu'elle ne pouvait en parler à son mari, disait-elle, sans s'exposer à de mauvais traitements. Elles y consentirent et restèrent dans un dénuement complet.

La mère du St-Sacrement, proviseuse, avait encore un beau-frère qui était perruquier ; elle se retira chez lui avec une de ses sœurs en Dieu, et toutes les deux travaillaient pour l'utilité de la maison, moyennant la nourriture, l'entretien et le logement.

Madame de Gourgue [1], ancienne élève et bienfaitrice de notre maison, logea plusieurs de nos mères dans son petit hôtel de Gourgue, au Marais, en attendant qu'elles pussent trouver à se caser. De ce nombre était la Mère de S. Joseph, première maîtresse du pensionnat. Trois purent se réunir dans la rue St-Joseph.

1. Son mari avait accepté depuis peu d'être le syndic séculier ou Père Temporel de notre monastère. Son grand dévouement ne fut pas de longue durée. Comme personne attachée à la royauté, il fut arrêté et guillotiné le jour de Pâques. Note du ms.

Digitized by Google

En 93, quelques autres étaient venues se joindre à elles, elles furent dénoncées et condamnées à être guillotinées le 29 juillet 1794. La mort de Robespierre qui arriva le 28 les sauva.

Malgré leur dispersion, elles restèrent dépendantes de leur supérieure, la R. M. Ste Clotilde. Celle-ci, avec la Mère Sainte Cécile, savaient la résidence de toutes les religieuses, et la Mère Supérieure, usant des droits de sa charge, allait les visiter et leur donnait les dispenses nécessaires soit des jeûnes ou d'autres austérités de la Règle, et toujours des paroles d'encouragement. Mais elle ne pouvait pas les confesser, leur donner l'absolution. Ces pauvres mères souffraient beaucoup de cette privation. La charité de nos Pères qui avaient pu échapper à la prison et aux massacres, fut ingénieuse et dévouée au plus haut point. Quelques-uns se déguisèrent en porteur d'eau, et passant sous les fenêtres où se trouvaient les religieuses, ils criaient : « A l'eau, à l'eau ! » Et sans tarder, une voix disait : « Montez, s'il vous plaît. » Et en peu de temps, l'œuvre de Dieu se faisait, la rosée du ciel tombait sur ces âmes, les rafraîchissait et leur donnait la force de porter la croix sans défaillance.

Plusieurs moururent à l'hôpital. D'autres eurent le bonheur d'augmenter la petite réunion dans la rue St-Joseph et travaillaient pour vivre. Elles étaient aussi secourues par une de leurs élèves, Mme de Grisnoy. Son mari leur apportait lui-même toutes sortes de provisions. Cette respectable famille ne cessa d'assister nos mères que lorsqu'elles furent en état de se suffire à elles-mêmes.

En 1796, la Communauté qui cherchait sans bruit à se réunir au moins en majeure partie, vint rue des Francs-Bourgeois, n° 31. Elle fit un bail de 9 ans. Là nos Mères reçurent les secours de l'indigence, parce que pour être tolérées par le gouvernement, elles prirent un petit externat d'enfants pauvres. Plus tard, elles purent recevoir quelques pensionnaires. Les secours providentiels joints à un travail continuel en robes, en linges, etc. et surtout par les privations de ce qui n'était pas absolument nécessaire, mirent nos mères en mesure de pouvoir payer leur loyer et autres frais indispensables.

Pendant ce temps elles furent assistées pour le spirituel par un religieux de notre Ordre le P. Elisée (leur ancien chapelain). Non seulement il les aida pour le spirituel, mais encore par son dévoue-

Digitized by Google

ment pour leurs affaires temporelles. Il remplit l'office de la Proviseuse jusqu'à l'arrivée définitive de la Mère du St-Sacrement qui se dépensait pour ses sœurs, disséminées çà et là et qui ne pouvaient encore rentrer, afin de ne pas attirer l'attention sur une trop grande agglomération de personnes.

Le Père Élisée n'avait échappé aux massacres des Carmes qu'en escaladant les murs. Il conserva toujours au fond de son âme une grande douleur de s'être ainsi soustrait au martyre.

En 1802, on put recevoir davantage de religieuses. La R. M. Ste-Clotilde y resta définitivement ; quelques nouveaux sujets se présentèrent, trois y firent profession, une quatrième y prit le saint habit. Ce fut la Mère St-Michel d'heureuse et sainte mémoire.

En 1803, la M. Ste-Clotilde mourut. La M. Ste-Cécile continua de gouverner la maison mais sans être élue, les circonstances y mettaient obstacle.

La grande pauvreté de nos Mères ne leur permettant pas d'avoir le costume entier, elles commencèrent par la coiffure, et encore ne la portaient-elles que les dimanches et les fêtes.

La maison finit par être trop petite. Le bail étant terminé, elles louèrent un hôtel, rue Vieille du Temple n° 126, l'hôtel d'Hozier. Elles y entrèrent en 1805 avec sept pensionnaires et une douzaine d'externes. Dans cette nouvelle maison, elles reçurent quelques dames pensionnaires. Alors les religieuses rentrèrent toutes heureuses de se retrouver après une séparation si cruelle et si longue. Elles reçurent même quelques autres religieuses de notre Ordre, de la ville de Dôle et de Lons-le-Saulnier, dont les couvents ne pouvaient se rétablir. Là nos Mères reprirent l'habit complet.

Toutes, animées d'un courage tout divin, travaillaient sans relâche, pour relever leur maison et rétablir au plus tôt les points principaux de la Règle et des constitutions ; mais longtemps encore le nécessaire et continuel travail y mit obstacle.

Jusqu'en 1815, on ne peut pas se figurer tout ce que nos Mères eurent à souffrir de fatigues, de privations de toutes sortes. Au milieu de cette gêne continuelle, le spirituel n'était pas négligé. Le silence, les coulpes, la ponctualité aux petites observances, la gravité modeste du maintien, du marcher, tout cela était suivi et observé religieusement [1].

1. Une novice, plus tard la Mère M. de Jésus, d'une nature excessivement vive, en portant de la vaisselle, marchait avec trop de précipitation. La R. M. Ste-Cécile la lui fit poser

Digitized by Google

Le P. Ambroise Nespoulous, visiteur, qui avait aussi échappé aux massacres, fut toujours, pendant ces temps malheureux, le Supérieur de nos Mères [1]. Il confessait quelques-unes des anciennes religieuses, le Père Élisée confessait les autres ainsi que les Pensionnaires, disait la Sainte Messe, faisait les catéchismes et formait de nouveaux sujets pour l'éducation, et tout cela gratuitement.

Notre pensionnat s'accroissait considérablement, nous avions beaucoup de pensionnaires, grand nombre d'externes ; des dames pensionnaires qui faisaient beaucoup à la Communauté *(sic)*, entre autres Mme de Gourgue la pieuse veuve de notre Sindic. Elle loua un petit appartement chez nos Mères pour y venir faire ses dévotions les dimanches et fêtes. Quand la Communauté fut moins dans le besoin, cette dame se faisait encore un charitable plaisir de lui fournir quelques petites gâteries aux jours de récréation indiqués dans nos Constitutions. Cette dame mourut saintement en 1816. Elle laissa son mobilier à la Communauté.

En 1808, Mgr de Belloy, archevêque de Paris [2], nous donna pour supérieur son Vicaire général, M. Jean François Jalabert [3], à la place du P. Ambroise Nespoulous. M. le Grand Vicaire, ayant fait sa visite canonique et s'étant par là mis au courant des besoins de la communauté, fit faire les élections dont on n'avait pas pu s'occuper à cause des malheureuses circonstances. La Mère Ste-Clotilde avait été élue en 1790, et jusqu'à sa mort, arrivée en 1803, elle fut maintenue dans ses droits par les supérieurs majeurs, et la M. Ste-Cécile lui succéda sans élections.

Elles eurent donc lieu en 1809, le 21 septembre, sous la présidence de notre nouveau supérieur M. Jalabert. La Mère Ste-Cécile qui avait déjà été supérieure dans l'ancien monastère pendant six ans, qui s'était la première réunie avec deux autres mères dans la rue St-Joseph et qui depuis la mort de la Mère Ste-Clotilde, avait gouverné la communauté dont elle avait la confiance, réunit tous les suffrages. Elle avait 69 ans. Malgré cet âge avancé et ses grandes infirmités, elle montra toujours une grande vigueur pour

à terre dans le milieu de la cour et lui dit : « Ma fille, arrêtez-vous et récitez à genoux un *Pater* et un *Ave.* » Cela se fit en présence des dames pensionnaires qui en furent bien édifiées. La fervente novice promit de se corriger. Note du ms.

1. On trouve en 1779-1784 ce même Père au couvent de Bernay. Cf. Malbranche. *Notice sur l'ancien couvent des Pénitents de Bernay*. Rouen, 1869, p. 80.

2. Cf. Fisquet, *id.*, p. 542.

3. Ancien vicaire général de Carcassonne.

Digitized by Google

le maintien des observances religieuses. Aucun sacrifice ne lui coûtait ; aussi, lorsque le Père Supérieur lui fit connaître qu'il n'était plus convenable que les deux Pères de l'Ordre restassent dans leur réunion, elle imposa silence à tous ses sentiments personnels pour ne voir que l'obéissance, et donna ainsi à ses chères filles un généreux exemple pour s'y soumettre entièrement. Ces deux Pères quittèrent donc cette communauté à laquelle ils avaient donné tant de soins. Néanmoins M. Jalabert permit au P. Ambroise Nespoulous, qui était très âgé, de venir confesser celles des religieuses qui le désiraient, et aussi de l'aider dans la charge de Supérieur. Dans les élections il signait après le Vicaire général.

Quant au P. Élisée, M. le Supérieur ayant remarqué le trop grand attachement que lui portaient les jeunes religieuses, le crut incompatible avec ce pur amour que Dieu demande de ses Épouses, et ne voulut pas qu'il restât. Donc M. Guinain (P. Elisée) fut remplacé dans ses fonctions par un prêtre séculier qui voulut bien se contenter de 300 francs pour ses honoraires.

En 1815, 19 février, mourut notre R^de^ Mère Ste Cécile, laissant la communauté dans une grande désolation. Les Supérieurs majeurs la vénéraient comme une sainte. Le curé de St-François [1] voulut que son corps fût porté à sa paroisse. Il célébra son service et la fit enterrer à ses frais, dans son caveau particulier.

Le 4 avril de la même année, on fit les élections. La Mère de l'Ange Gardien fut élue supérieure. Trois ans après, la Mère du St-Sacrement la remplaça. C'est sous son gouvernement que nos Mères achetèrent l'hôtel que nous habitons, rue de Turenne, 60 [2], et dont nous avons fait un monastère. Le pensionnat qui s'accroissait de jour en jour comptant déjà soixante-quinze élèves, nécessitait un local plus spacieux.

La Mère St-Michel, qui était alors première maîtresse du pensionnat, lui succéda dans la charge de supérieure...

Notre monastère n'eut pas à souffrir pendant la Révolution de 1830. Comme les autres religieuses nos Mères eurent quelques jours de crainte... sans résultat fâcheux. Après l'échauffourée, la communauté continua paisiblement son œuvre sous le gouvernement de Louis Philippe.

1. Saint-Jean St-François.

2. De là le couvent fut transféré vers 1900 au n° 5, rue de la Source, dans l'ancien local du prieuré des Bénédictins. Ces religieuses sont aujourd'hui dispersées.

Digitized by Google

UNE RÉFORME SOCIALE QUI S'IMPOSE.

CONSIDÉRATIONS SUR LE REPOS DOMINICAL.

S'il est une pratique d'une importance capitale au point de vue de la religion et de la morale, c'est assurément celle du repos et de la sanctification du dimanche. Cependant, hélas ! depuis un siècle surtout, cette pratique est généralement tombée dans un lamentable discrédit. Aussi en voyons-nous partout les désastreux effets. « La violation du dimanche, disait un grand évêque et cardinal, est la grande prévarication, la pire plaie de notre époque. » Le remède à ce chancre rongeur de notre société actuelle se trouve donc, par le fait, dans la restauration universelle de cette institution sacrée. Mais pour y ramener le peuple il faut lui en faire connaître l'excellence et l'obligation, le persuader de sa nécessité, de ses précieux avantages particuliers et publics, ainsi que des maux qui sont la suite de sa violation. En effet, ne pas observer cette loi, tout ensemble divine et humaine, religieuse et sociale, c'est, par le fait même, rompre avec la divinité, se condamner à toutes les déchéances, attirer sur soi et la société les plus terribles châtiments du ciel. Voilà, en résumé, ce que, dans ces pages, nous voudrions exposer plus au long et au grand jour de la publicité, afin de susciter, s'il est possible, de plus nombreux apôtres de cette importante réhabilitation du jour du Seigneur, jour parmi nous trop pratiquement oublié. De là, les trois articles suivants :

I. Le premier fera voir l'excellence du repos dominical en montrant qu'il est vraiment une loi divine.

Digitized by Google

II. Le deuxième exposera ses avantages en faisant voir qu'il est excellemment aussi la vraie loi de l'humanité.

III. Le troisième, dont les deux premiers sont le fondement, mentionnera quelles réformes individuelles et sociales doivent être, à ce point de vue particulier, réalisées parmi nous.

ARTICLE I.

Le repos hebdomadaire religieux. — Origine divine et primordiale ; — Son obligation avant et après Jésus-Christ.

I. Personne n'ignore que le Décalogue n'est, dans la plupart de ses dispositions que le simple rappel des prescriptions de la loi naturelle. Parmi les préceptes qui rentrent dans cette catégorie figure l'obligation d'honorer Dieu *d'un culte extérieur*, en sa qualité de maître suprême des nations comme des individus. Le catéchisme du Concile de Trente et saint Thomas enseignent que c'est le troisième précepte qui renferme cette obligation de droit naturel : « Memento ut diem sabbati sanctifices. » (Ex. XX.) — « Cultus ac religio quæ hoc (tertio) præcepto exprimitur a naturæ jure existit. » (Catech. Conc. Trid.) [1].

Pour remplir ce devoir il faut un jour spécial désigné par

1. « Et quia præcepta Decalogi sunt quædam prima et communia legis principia, ideo in tertio præcepto Decalogi præcipitur exterior Dei cultus... » (S. Th. 2. 2, q. 122, a. 4.) « A considérer le troisième commandement de Dieu en lui-même, il est de droit naturel. » (Thiebauld, doct. en th. XVIIIe siècle. » — « Aliquem hebdomadæ diem cultui divino consecrare est juris naturalis et divini. » (Thomas de Charmes, cap.) « Non secùs ac jure naturali divino jubemur ex Decalogo aliquem hebdomadæ diem cultui divino dedicare. » (Paul de Lyon, cap.) « L'observation du septième jour est une redevance que nous payons à Dieu pour lui témoigner que nous le reconnaissons maître, souverain du temps dont nous n'avons que la jouissance. Cette redevance d'un jour sur sept, la justice, le droit, la reconnaissance exigent qu'on la lui paie. C'est pourquoi l'observation de ce jour est moins une loi ecclésiastique qu'une loi naturelle ; elle n'est loi de l'Église que parce que d'abord elle est une loi naturelle. » (P. Ventura, Théatin, Hom. et serm.) « La loi naturelle dit en effet à notre conscience que nous devons consacrer un jour de chaque semaine au service du Créateur ; notre cœur sent que c'est là un devoir sacré pour nous ; notre raison nous en fait une obligation indispensable : cette obligation est fondée sur la nature des choses. » (L'abbé Maistre, auteur de la grande christologie, etc.) « L'observation du septième jour faisait partie de la religion primitive et était sans doute la seule obligation religieuse naturelle que les hommes eussent à pratiquer. » (L'abbé Pluche, *Hist. du ciel.*) « Il paraît évident aux théologiens catholiques et protestants que par la loi naturelle nous sommes tenus de consacrer au culte divin un jour sur sept. » (Alban Butler-Godescard, *Traité du dim.*)

Digitized by Google

l'autorité compétente, et cela encore, disent les théologiens, est de droit naturel : « Est enim de jure naturali ut aliquod tempus designetur ad colendum Deum. » « La nature nous apprend effectivement, dit le catéchisme romain, qu'il faut consacrer des heures ou des journées à ce qui concerne le service divin. » — « La loi naturelle et les devoirs qu'elle nous impose envers Dieu et envers nous-mêmes, nous obligent donc, dit Godescard (dans son *Traité du dimanche)*, à consacrer un temps fixe et désigné au service divin et aux exercices de piété. L'hommage dû au Seigneur veut, en effet, que nous réservions certains jours où, dégagés de toute sollicitude temporelle, nous puissions nous livrer entièrement à la prière et à la méditation des vérités que la foi nous enseigne. » Si donc Dieu, comme premier principe et maître souverain de notre existence, exige une partie de notre temps pour lui témoigner, à cet égard, notre reconnaissance et lui demander ses grâces, pouvons-nous, raisonnablement et sans ingratitude, lui refuser cette portion de notre vie ?...

II. Cependant, s'il n'y avait que cela dans le Décalogue, les hommes resteraient libres de choisir pour ce culte extérieur les temps ou les jours qui auraient leur préférence. Mais Dieu ne leur a point laissé cette liberté. Lui-même a fait son choix et a déterminé la partie du temps qu'il exige de nous. Il nous permet d'employer six jours de la semaine aux soins de nos intérêts temporels, il nous commande ensuite de lui consacrer sans partage le septième : « Sex diebus operaberis et facies omnia opera tua, septimo autem die, sabbatum Domini tui est, non facies omne opus in eo. » « Memento ut diem sabbati sanctifices. » (Ex. XX.) « Vous travaillerez pendant six jours, mais le septième, vous cesserez votre travail, car c'est le sabbat du Seigneur votre Dieu, parce qu'il a fait en six jours le ciel et la terre et a cessé d'agir le septième. » Souvenez-vous donc bien de le sanctifier. « Et sic demonstratur (ait catechismus Tridentini concilii,) diem septimum Dei cultui divinitùs dicatum esse. »

Ainsi, l'œuvre de la création, divisée en six jours ou époques différentes et successives, est pour l'homme un exemplaire divin proposé par Dieu même à notre imitation. En conséquence, l'institution d'un jour de repos chaque semaine pour le consacrer à Dieu remonte aux premiers temps historiques, précède les prescriptions mosaïques, ressort non seulement de la volonté, mais

Digitized by Google

des premiers gestes de Dieu manifestés à l'humanité. En effet, dit Bossuet, « après le péché, Dieu laissa au genre humain l'observance du sabbat, établi dès l'origine du monde, en mémoire de la création de l'univers ; et nous le voyons observé à l'occasion de la manne (Ex. XVI, 23-26) comme une chose connue du peuple, avant que la loi (mosaïque) fût donnée sur le Sinaï, où l'observance en est instituée plus expressément. Car, dès lors on connaissait la distinction du jour par lequel les semaines sont établies. « Le sixième jour était marqué ; le septième l'était aussi comme jour de repos ; et tout cela paraît comme une pratique connue et non pas nouvellement établie : ce qui montre qu'elle venait de plus haut et dès l'origine du monde. » (XIIe élév. sur les Myst., 8e sem.) Certes, « pour contester l'origine antique et primitive de la loi du repos religieux hebdomadaire, il faudrait pouvoir nier l'histoire du passé. Cette loi, contemporaine du monde et de l'homme primitif, n'a cessé d'être dans les traditions et jusqu'à un certain point dans les pratiques de ce qu'on est convenu d'appeler le temps de la loi de nature. Elle fut la loi de tout le genre humain avant de devenir par la révélation mosaïque la loi plus spéciale du peuple juif. » (Mgr Pie, év. de Poitiers.) « La semaine, dit Laplace (dans son système du monde), depuis la haute antiquité où se perd son origine, circule sans interruption à travers les siècles en se mêlant aux calendriers successifs des différents peuples. La semaine se trouve dans l'Inde, chez les Brahmes, elle était en usage chez les Arabes, chez les Assyriens, en Chine et dans tout l'Orient, comme chez les Juifs. Il est impossible au milieu de tant de peuples divers d'en reconnaître l'auteur. » — « Toujours, dans l'ancien et le nouveau Testament, le septième jour a été spécialement assigné pour le repos de l'humanité. » (Alex. III, pape.) La loi religieuse du septenaire est donc primordiale ; par suite, universelle, invariable, nécessaire. « Tentez donc, impies, si vous l'osez, d'abolir la semaine ou période de sept jours dont l'un est consacré à la divinité et réservé à son culte ; on l'a essayé à la fin de l'avant-dernier siècle, mais cette même révolution dont la main de fer a broyé tant d'institutions, de lois, d'usages, a échoué ici devant une force supérieure. Ah ! c'est qu'on ne réforme pas de main d'homme ce que la main de Dieu a établi dès l'origine des choses ; on ne change pas le nombre divin ; car, le septenaire est ici d'institution divine. » (Mgr Pie, év. de Poitiers.)

Digitized by Google

« Ne serait-ce donc pas une bien grande témérité de négliger une tradition qui date du berceau du monde [1] ? Tradition qui en traversant les siècles a vu périr les nations, les empires, les idiomes, la civilisation, sans pouvoir être elle-même entièrement abolie. Ne faut-il pas qu'elle ait de bien profondes racines dans l'être de l'homme tout entier pour n'avoir été ni minée par le cours rapide des âges, ni effacée par le mouvement successif des mœurs, ni arrachée par tant et de si violentes secousses qui tour à tour ont remué, modifié et bouleversé le monde ? Pour y résister, il fallait qu'elle fût en quelque sorte née avec l'homme, qu'elle fût inhérente à sa nature. Et celui qui, professant la Religion chrétienne, ne croit pas à une tradition aussi incontestable et aussi universelle est incapable d'avoir une conviction réelle et fait dépendre sa croyance plutôt de son caprice que de son jugement. » (Mgr Rivet, év. de Dijon.)

Cette grande loi religieuse du repos septenaire a donc traversé les siècles avec une majesté et une force incomparables, survivant à toutes les vicissitudes du temps, passant de la loi ancienne dans la loi nouvelle pour venir jusqu'à nous ; dès lors, cette parole toujours la même : « Souviens-toi de sanctifier le jour du Seigneur, » retentira encore dans les siècles futurs, malgré toutes les révoltes, et jusqu'au seuil de l'Éternité, où commencera le repos absolu, après la longue et laborieuse semaine de l'existence terrestre.

III. Effectivement, ce que le sabbat était dans la loi primitive et chez les juifs, le dimanche l'est chez les chrétiens. C'est la même loi perfectionnée, christianisée. Car, « la translation du repos religieux, c'est-à-dire, du culte divin au jour suivant n'a en rien changé la loi divine ; c'est simplement un jour mis à la place d'un autre. Voilà pourquoi Dieu veut encore comme autrefois que le septième jour soit consacré au repos, sanctifié par la piété et la religion. » (Card. Villecour.)

Comment, par qui a été faite la translation de la solennité du sabbat au jour suivant, quels en sont les motifs ? Voici la réponse :

« Le dimanche est le premier jour de la semaine. Les chrétiens l'ont toujours appelé par excellence le Jour du Seigneur : « Dies

1. « Deus a mundi exordio, hoc primo sabbati die, illum sanctificavit, idest, actu festum instituit, colique voluit ab Adamo ejusque posteris sacro otio et cultu Dei..... Unde patet sabbatum fuisse festum institutum et sancitum primitùs, non a Moïse, sed longè anteriùs, puta ab origine mundi, hoc ipso primo mundi sabbato. » (Cornel. a Lap. in Gen. II, 3 s.)

Digitized by Google

dominica, » parce que c'est le jour dans lequel s'est accompli le grand mystère de notre Rédemption par la triomphante Résurrection du Sauveur, arrivée le premier jour de la semaine ; c'est pourquoi, chaque dimanche en est l'octave continuelle. Or, comme ce grand mystère est le plus solide fondement de notre foi et de notre espérance et la base, pour ainsi dire, de toute religion, Dieu a voulu que tous les sept jours nous en renouvelassions la mémoire. Saint Jean a remarqué que ce fut le huitième jour après Pâques que les Apôtres étaient assemblés pour la prière lorsque le Sauveur se présenta à eux et convainquit l'apôtre incrédule de la vérité de sa Résurrection en lui montrant ses plaies.

« Le Fils de Dieu voulut sans doute apprendre à ses apôtres, par son exemple, avant de les instruire par ses paroles, que ce premier jour de la semaine devait être désormais un jour solennel, parmi les chrétiens, jour consacré au culte divin, jour auquel il répandrait sur les fidèles assemblés les trésors de ses miséricordes et ses plus signalées faveurs, s'ils étaient exacts à sanctifier ce jour par les exercices de religion et singulièrement par la prière. Il n'y a point de doute que le Sauveur après sa Résurrection, instruisant ses apôtres sur tous les points de religion et formant son Église durant cet espace de temps, fut encore visiblement avec eux sur la terre. Il leur déclara que le dimanche devait succéder à la solennité du sabbat antique, comme la nouvelle loi succédait à l'ancienne, que les cérémonies légales étant abolies, il allait renouveler toutes choses dans le nouveau système de religion et que comme le septième jour de la semaine avait été fêté jusqu'alors en mémoire de ce que Dieu se reposa le septième jour après l'ouvrage de la création, il voulait que désormais le premier jour de la semaine fût religieusement fêté par les chrétiens, en mémoire de ce que le Sauveur du monde s'était lui aussi reposé, pour ainsi dire, ce jour-là, après avoir accompli le grand ouvrage de la Rédemption de tous les hommes. » (P. Croiset, S. J., 18e s.)

« Le repos religieux hebdomadaire n'a donc pas cessé d'être un commandement de Dieu pour avoir été transferé au dimanche. » (Card. Giraud, arch. de Cambrai.) « Dieu, dit saint Vincent de Paul, Dieu s'est réservé [1] un jour chaque semaine, il

1. « Segregavit illum (Diem Deus) a diebus profanis ut esset sanctus Domino, ut esset sacer et divino cultui præ cæteris diebus impensus. »

Digitized by Google

veut que nous l'employions à son service et à son honneur. Ce jour réservé a toujours existé et le Seigneur a toujours exigé ce devoir des hommes depuis la création du monde. Nous avons la même obligation sous la loi de grâce. » — « Cette loi de la sanctification d'un jour par semaine n'était pas effectivement du nombre de celles que le divin Rédempteur devait déchirer sur le Calvaire ; elle était déstinée à entrer dans l'ensemble des préceptes que Jésus-Christ se proposait de donner à son Église pour se préparer en elle une Épouse digne de Lui ; il se réserve donc toujours chaque septième jour de notre vie. » (Card. de Bonald, arch. de Lyon.) [1] « Quand commencèrent les nouveaux temps, dit le Père Monsabré, le sabbat fit un pas, mais il ne fut point aboli. » Le dimanche succède donc au sabbat antique en vertu de la même autorité. « Le commandement de sanctifier le Jour du Seigneur demeure dans toute sa plénitude. Aujourd'hui comme autrefois jusqu'à la consommation des temps et de toute la force de son autorité suprême, Dieu commande, Dieu exige le repos religieux de chaque semaine. La loi existe, loi la plus expresse et la plus claire, loi souveraine du Créateur de l'univers, impossible de la révoquer en doute. » (Card. Donnet, archev. de Bordeaux.) Voilà pourquoi « la loi du dimanche est la plus sacrée, la plus ancienne, la plus universelle, la plus imprescriptible de toutes les lois divines. » (Card. Pie, év. de Poitiers.)

IV. Sans doute, « les apôtres ont fait eux-mêmes observer le dimanche ; mais il n'y a pas de preuves qu'ils l'aient fait de leur

1. « Sciendum est quod inter præcepta Decalogi sanctificatio sabbati ponitur ad cujus observantiam fidelis quilibet de necessitate tenetur. » (Jean XXII, pape, au roi de Bavière.) — « Substitutio diei dominici in locum sabbati ad cultum publicum computanda est inter ordinationes divino-ecclesiasticas (Abbé Martinet th. t. II, p. 82) c'est-à-dire : Jésus-Christ ordonna cette substitution et l'Église exécuta ses ordres. — « Aliquem hebdomadæ diem cultui divino consecrare est juris naturalis et divini, sed præscriptio hæc sub Nova Lege obligat et urget in diebus dominicis. » (Thomas de Charmes, th. Doct.) — « Loco diei sabbati in Nova Lege ad Deum colendum instituta est dies dominica, idque ipso jure divino, ut colligitur ex scriptura et certissimè constat ex Traditione apostolica et Ecclesiæ ; ideò, diei dominici institutio fundamentaliter est Juris divini naturalis in Decalogo et formaliter est Juris divini positivi et hoc ex traditione apostolica. » (Sporer, theol. mor.) — « Observatio quidem diei dominicæ, ait D. Bonav., est de jure divino, scilicet præceptum divinum ut habetur in Exodo ; (XX) « Memento ut diem sabbati sanctifices. » — Unde : « Die dominico, tum divino, tum ecclesiastico jure omnis labor planè interdicitur. » (J. Taddeo, casus conscientiæ.) « Festorum sanctificatio (agitur die dominico) cum cessatione ab operibus et negotiis est de jure divino nedùm Veteri Testamento de quo nemo dubitat ex tertio præcepto Decalogi sed etiam de Novo juxta communem canonistarum sententiam. » (Analecta Juris Pontificii, anno 1864.)

Digitized by Google

propre inspiration et autorité. » (Confér. ecclés. du Puy, pp. 30-40.) D'ailleurs, « ce que les apôtres ont établi est censé d'institution divine, parce que ceux-ci n'ont rien fait que conformément aux ordres qu'ils avaient reçus de Jésus-Christ et sous la direction immédiate du Saint-Esprit. » (Bergier, dict. théol.) « Ce que les apôtres nous ont transmis ne vient, de l'aveu de tout le monde, que de Jésus-Christ lui-même, » dit Monseigneur Besson, évêque de Nîmes.

Ainsi donc, on le voit, l'institution du dimanche vient bien plus de Dieu que des hommes ; ceux-ci en l'établissant n'ont fait que se conformer à ses intentions expresses. C'est évident pour qui y réfléchit ; car, une telle substitution du sabbat excède le pouvoir humain. Peut-on croire que sans un avis formel de la part du divin Maître, l'Église aurait osé toucher à une institution primordiale et divine aussi respectée, aussi sacrée que le sabbat ? Même pour le déplacer ne fallait-il pas qu'elle en eût reçu l'ordre, l'autorisation du Législateur lui-même ? Une autorité inférieure n'a certainement pas le droit de changer ce qui a été établi par une autorité supérieure, à moins que celle-ci n'ait fait connaître ses intentions à cet égard.

D'un autre côté, « il n'appartient qu'à Celui que l'Écriture appelle le Maître de tous et de toutes choses de demander des temples à l'humanité et de fixer le jour de sa prière. » (P. Monsabré.) « Il n'appartient qu'à Dieu seul de déterminer la forme et les conditions du culte qu'il est en droit d'exiger de ses créatures, dit Mgr Freppel, év. d'Angers, c'est pourquoi, dès le commencement du monde, il a déterminé lui-même le jour qu'il voulait qu'on lui consacrât. » *A fortiori* devait-il en être de même pour la fixation du nouveau jour, « fondement et signe de la Nouvelle Alliance. » Son divin Fondateur aurait-il pu oublier une chose d'une telle importance ? D'autant que, — dit Monseigneur Besson, — « l'institution de ce nouveau sabbat entrait dans le plan divin de la Rédemption. » En conséquence, ce plan avec ses détails devait être réalisé tout entier par Celui qui l'avait conçu et déterminé.

De plus, « le sabbat antique n'était que le précurseur ou la figure d'un nouveau bien plus parfait que l'ancien. » (S. Vincent de Paul, sermons.) C'est pourquoi, dit saint Hilaire de Poitiers : « le Dimanche nous donne la réalité et la plénitude de ce que l'ancien sabbat n'offrait qu'en figure et en espérance seulement. »

Digitized by Google

Donc, celui-là, — en vertu du même droit divin, — devait succéder à celui-ci. Autrement la supériorité, la dignité appartiendrait à la figure, ce qui est contraire à l'enseignement commun, et d'ailleurs serait opposé aussi à la conduite ordinaire de la Divinité qui, dans ses œuvres, va toujours du moins parfait au plus parfait. Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas dit : « Non veni solvere legem, sed adimplere et perficere. » (Matth., V, 17.) Or, il s'agissait ici surtout de la loi par excellence du culte divin ; elle devait être moins oubliée que toute autre. Aussi, dans l'épître attribuée à saint Barnabé, apôtre, lisons-nous ces paroles significatives : Le Seigneur dit aux juifs : « Je ne supporte pas vos lunes et vos sabbats. » « Voyez, reprend saint Barnabé, comme le Seigneur parle : ce ne sont pas vos sabbats actuels (ceux de la loi mosaïque) qui me sont agréables ; mais celui que j'ai fait et par lequel mettant fin à tous les autres (de l'Ancienne Alliance), je ferai le commencement d'un autre monde (de l'Église chrétienne). « C'est pour cela, continue le même apôtre, c'est à cause de cette nouvelle Institution (annoncée, prédite et réalisée dans le Dimanche), que nous passons dans la joie le huitième jour où Jésus est ressuscité des morts et est ensuite monté aux cieux », en envoyant au monde l'Esprit rénovateur et vivificateur en ce même huitième jour, c'est-à-dire le Dimanche.

On voit par là combien il est important et digne de respect.

V. Nous pouvons donc dire en toute vérité du Dimanche : « Hæc dies quam fecit Dominus » (Ps. 117). Nos Pères dans la foi nous ont tous et toujours enseigné cette doctrine en dénommant le sabbat chrétien : dies Dominica : Jour du Seigneur ; c'est-à-dire, lui appartenant en propre. Saint Augustin dit, en effet, que la Résurrection de Jésus-Christ consacra ce même jour au Seigneur et qu'ainsi le Dimanche naquit et commença d'être solennisé le jour même de sa sortie du Tombeau [1]. Le même Père dit aussi que « l'Église est née le Dimanche » ; si celui-ci existait déjà elle n'a, certes, pu l'instituer [2]. Saint Ambroise, saint Jérôme parlent dans le même sens [3].

1. « Dies dominicus Resurrectione Domini declaratur et ex illa habere cœpit festivitatem suam » (S. Aug., epist. 55, olim 119). « Domini resurrectio consecravit nobis dominicum diem qui vocatur dominicus, nam ipse videtur propriè ad Dominum pertinere, quia eo die Dominus resurrexit » (Id., sermo 15).

2. « Hæc dies dominica in qua synagoga finitur et Ecclesia nascitur » (S. Aug.).

3. « Hic est dies quem fecit Dominus, exultemus et lætemur in eo. Cum igitur omnes

Digitized by Google

En résumé : « Pour affirmer son droit et maintenir ferme les liens sublimes qui rattachent le ciel à la terre, il a plu au Seigneur de prélever un jour sur chacune des semaines qui mesurent notre vie : jour de repos dont il a réclamé avec un soin jaloux la sanctification : « Souviens-toi, disait-il à son peuple, de sanctifier le jour de sabbat ; six jours tu travailleras et feras tous tes ouvrages ; mais le septième est le repos de l'Éternel ; car, en six jours, l'Éternel a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent et il s'est reposé le septième jour. Voilà pourquoi l'Éternel a béni et sanctifié le jour du repos » (Ex., XX). « Ayez donc soin de garder mon sabbat, car, c'est le signe de l'alliance entre vous et moi et toutes les générations, qui viendront » (Ex. XXXI). « Telle est la loi divine ; contenue dans la révélation primitive, elle reçoit au milieu des orages qui ébranlent le Sinaï une nouvelle et solennelle consécration. Saisie au milieu des temps par le Fils de Dieu qui s'est appelé lui-même le Maître du Sabbat (Marc, II, 28), et transportée quant à son application à un autre jour [1], elle entre triomphalement dans la Législation chrétienne. Les païens la constatent, la Tradition la proclame, l'Église la recommande à notre attention et à nos respects » (P. Monsabré). « L'Homme-Dieu vint non pour détruire la loi, mais pour l'accomplir et la perfectionner (Matth., V, 17). Sans changer la substance de ce précepte sabbatique, il en modifia la fixation du jour par lui-même et ses apôtres auxquels il donna tout pouvoir. C'est ainsi que le Dimanche fut substitué au samedi. Cet acte

dies Deus fecerit, huic tamen diei præ ceteris divini operis prærogativa delata est quo peccatum omne sublatum est ; Dies autem alii peccatorum sunt. Hic ergo est dies quem illuminavit Sol ille Justitiæ » (S. Ambros.).

« Post sabbata tristia, felix irradiat dies quæ primatum in diebus tenet, luce prima in ea lucescente, et Domino in ea cum triumpho resurgente et dicente : « Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea. »

1. « Les apôtres chargés par Jésus-Christ de promulguer la Loi Nouvelle et d'enseigner aux hommes régénérés les devoirs qu'elle imposait conservèrent, en la transposant au premier jour de la semaine, la solennisation du sabbat ou repos religieux. L'obligation, la solennité restèrent les mêmes, le jour seul fut changé. Il devint donc obligatoire dans le christianisme de célébrer au même titre que l'ancien le Nouveau Jour du Seigneur » (Mgr Rivet, év. de Dijon, 1845). — « Quand on sait par les Actes des apôtres que le Christ ressuscité s'est entretenu avec ceux-ci pendant quarante jours, leur parlant du Royaume de Dieu, c'est-à-dire de l'Église dont il leur enseignait toute l'organisation ; ce n'est pas aller trop loin que de considérer comme un résultat direct des Instructions divines la grande mesure législative de la transposition du sabbat. Jésus-Christ avait, en effet, déclaré que l'empire du Fils de l'homme s'étendait même sur le sabbat. Ce fut en vertu de cette puissance divine que fut transféré le repos du septième jour au jour suivant. » (Mgr Pie, év. de Poitiers.)

Digitized by Google

émané de l'Homme-Dieu rendit plus saint encore le temps qu'il réservait pour la gloire et le service de son Père. Voilà pourquoi la loi du Dimanche est dans toute la force et la rigueur de l'expression : la loi de l'Homme-Dieu » (Mgr Besson). Donc, véritable loi divine.

C'est ce que, d'abord, nous avons voulu établir, comme base de ce qui suit ; en conséquence, rien qu'à ce seul point de vue et à ce titre particulier, cette divine prescription, doublement sacrée par l'Ancien et le Nouveau Testament, réclame de nous une fidèle observance, une restauration sociale prompte et ferme. C'est une réforme urgente s'imposant de toute nécessité au nom de Dieu, comme nous venons de le voir, et au nom des plus chers intérêts de l'homme même, comme nous allons l'exposer dans l'article suivant.

Fr. LÉONARD, o. m. c.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE PÈLERINAGE DE CLAUDE ALBANY.

(Suite et fin.)[1]

Votre Rousseau a décrit ses retraites, ses ermitages, et je vous confesse que je me suis passionné des Charmettes, de Montmorency, de l'Ile Saint-Pierre, d'Ermenouville. Mais notre François! Mais la Porziuncula, mais l'Alvernio! D'une nature mélancolique et rêveuse, François se sentait avide d'isolement, de recueillement, de contemplation ; partout où il passait, il recherchait le vallon et la gorge solitaires, non pour s'y extérioriser en songeries creuses, mais afin d'y trouver Dieu sans distraction. Rousseau, plein de fatuité, s'égare en réflexions vaporeuses; François, plein de la sagesse du ciel, s'élève, toujours s'élève. Dès l'année 1206, c'est-à-dire immédiatement après s'être libéré du monde, de la société, des entraves de sa famille, François se retire dans la solitude; il parcourt les bois et les montagnes, heureux d'être allégé de la foule, heureux de se posséder enfin, et de pouvoir ainsi se donner à Dieu en entier; et, dans cette première retraite en pleine nature, il chante, en votre langue, en français, nous dit Bonaventure [2]; il célèbre, avec la jubilation de son cœur reconquis, les louanges du Seigneur; il atteint de la sorte les portes d'un monastère, il y reçoit l'aumône, y séjourne quelque temps, occupé aux plus vils offices de la cuisine; toute peine, toute charge lui étant douce, du moment qu'il s'appartient en Dieu. Prêche-t-il à Cortone? Il a hâte d'y découvrir une vallée très solitaire, et il y bâtit l'oratoire de Cella. Une autre fois, il se dirige vers les profondeurs de la vallée de Spolète ; là, parmi les rochers sauvages, se cachait un couvent où de pieux cénobites vivaient dans l'oubli absolu du monde, qui lui-même les ignorait complètement ; une forêt l'enveloppait de ses arbres compacts, et cette forêt fut

1. Voir le numéro des *Études Franciscaines*, juillet 1905.
2. *Legenda*, cap. II.

Digitized by Google

durant quelque temps le séjour de notre bien-aimé Patriarche, qui se plaisait parmi les buissons et les fourrés [1]. François a eu son île de Saint-Pierre, dans ce lac de Pérouse qui est un joyau, et que vous avez visité, que j'ai visité, moi aussi, comme les lieux illustrés par le Poverello. — Nos chroniques rapportent que notre saint Patriarche ne trouvant dans cette retraite aucune demeure, s'enfonça dans l'épaisseur d'un buisson, où les ronces et les arbustes avaient formé comme une logette ou un gîte pour les bêtes sauvages. François demeura là pendant le carême en continuelle et sainte conversation avec Dieu, les anges et les esprits célestes, et nos chroniques ajoutent ces lignes savoureuses : Comme une soigneuse abeille, il cueillait les fruits et les fleurs de Dieu, et, par l'oraison, il en composait le doux miel des prédications, afin de rassasier les enfants affamés de la parole sainte [2]. Le site vraiment enchanteur ! Un petit couvent enveloppé d'oliviers occupe l'île du lac de Pérouse, et les eaux viennent battre les murs de l'édifice sacré, rythmant la psalmodie des cénobites; de ce lieu, le regard se repose avec amour sur des montagnes verdoyantes, des forêts pleines de bruits; des villages s'accrochent aux rochers, et, sur le tout, frissonne un firmament de pur cobalt. Comme ce séjour est bien fait pour la prière, comme il vous porte vers Dieu !

Trouvez, dans Jean-Jacques et les autres, je ne dirai pas quelque chose de supérieur, mais d'approchant ? Pourquoi donc attribuer à l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* la révélation de la nature, quand, cinq siècles plus tôt, François d'Assise nous en avait, avec une telle lumière, manifesté les splendeurs et publié les merveilles? Ah ! François d'Assise mérite bien le titre de grand poète et de rénovateur de notre poésie nationale.

Vous vous demandez la cause de la supériorité de François et des Saints ? Ne l'ai-je pas suffisamment soulignée? Mais il y a mieux. Je la trouve dans cette parole de Bonaventure : « François remontait jusqu'à la première origine des choses, il considérait tous les êtres comme sortis du sein de la Divinité, et reconnaissait qu'ils avaient tous le même principe que lui [3]. » *Jusqu'à la première origine des choses !* Là, plus particulièrement, en effet, est le secret de l'amour de François pour la nature. *La première*

1. *Fioretti*, cap. III.
2. *Chronique des Frères Mineurs*, liv, II, ch. 53 ; *Fioretti*, V.
3. *Legenda S. Francisci*, cap. VIII.

Digitized by Google

origine des choses est antérieure à la faute d'Adam ; cette fraternité étroite entre la création et l'homme est le rétablissement de l'harmonie primitive du Paradis Terrestre; la nature était alors soumise à l'homme ; François et les autres saints ont de nouveau soumis cette nature, et elle leur a obéi comme jadis à Adam avant son exil de l'Eden. Les éléments et les choses qui obéissent à Dieu, obéissent aux amis de Dieu. Bien des choses s'expliquent à la lumière de cette vérité. La déchéance de l'homme lui a aliéné la Création entière : les êtres et les éléments se sont insurgés contre cet homme, ce souverain tombé. Jésus-Christ est venu le replacer sur son trône; c'est lui, le Fils, par son sacrifice, qui l'a ramené à cette *première origine des choses* dont parle notre Bonaventure. Pour aimer la nature, pour la commander, il faut plus que la foi en ce Dieu invoqué par Jean-Jacques, et qui est une entité bien vague, une abstraction bien chimérique. Que peut être, je vous le demande, le Dieu d'un Rousseau qui nie les prophéties, les miracles et renverse les dogmes? Dieu, religion, déisme, religiosité, spiritualisme, tel est l'angle sous lequel vous-même avez jusqu'ici mesuré l'univers. Cercle immense, assurément, mais fatalement borné : borné par l'étroitesse de notre vue et la limite de notre jugement ; Dieu vague, que ce Dieu, qui aboutit au déisme, au panthéisme, et finalement au matérialisme; religion évaporée, que cette spiritualité qui se confine en la religiosité ; mysticisme édulcoré qui ne dépasse pas le champ exploré par le regard.

Je crois fermement avec vous que l'amour des champs, du paysage, de la solitude doit relever l'homme, mais à la condition d'y rechercher Jésus-Christ, à l'imitation de l'humble fils de Bernadone. Votre grand Pascal explique que chercher Dieu hors de Jésus-Christ et s'arrêter à la nature, c'est rencontrer de fausses clartés, se passer de médiateur et tomber dans l'athéisme ou le déisme. Et il conclut qu'il faut tendre uniquement à la connaissance de Jésus-Christ, parce que lui seul nous révèle Dieu utilement [1]. Cette connaissance du Fils de Dieu peut seule, en nous faisant découvrir son Auteur dans la nature, nous faire aimer celle-ci, non plus en déistes ou panthéistes, mais en chrétiens. Et il est remarquable que les véritables, les grands amis des splendeurs de la Création sont ceux que l'Église a placés sur les

1. *Pensées*, XIV, 7.

Digitized by Google

autels. Ainsi, plus on s'attache à la personne auguste du Christ, plus on éprouve de joie à la vue de ses œuvres ; plus cette terre avec la parure de ses trésors, plus cette nature avec les merveilles de ses manifestations, élèvent l'âme et la pensée vers Dieu. Voyez Ignace de Loyola, cette grande figure de l'Histoire, étudiant avec ravissement la structure d'un insecte ; s'attendrissant devant une corolle et un brin d'herbe, caressant d'un regard ému les rochers et les monts ; voyez Colomban enveloppé de petits oiseaux, tandis que, seul, il se plaît à traverser les forêts des Vosges et à contempler Dieu dans les beautés de la nature ; voyez François de Sales, entendez-le parler avec effusion des œuvres magnifiques du Créateur. Saint Alphonse de Liguori s'exalte en constatant que c'est par amour pour l'homme que Dieu a créé le ciel, la terre, la mer, les montagnes, les vallons et les plaines, les minéraux, les végétaux, les animaux de tant d'espèces, en un mot toute la nature ; ce grand saint admirateur des œuvres du Seigneur nous raconte que le fondateur de la Trappe, l'abbé de Rancé, se sentait embrasé d'amour en jetant ses regards sur les collines, les fontaines, les oiseaux, les fleurs, les astres et le firmament ; il nous dit comment, à la vue d'une fleur, Marie-Madeleine de Pazzi pleurait de componction en songeant que Dieu avait, pour sa créature, pensé de toute éternité à créer cette fleur ; à l'aspect d'un arbre, d'un ruisseau, d'un pré, d'une source, sainte Thérèse bénissait le Très-Haut de tout son cœur [1]. Notre Jacopone de Todi parcourait les campagnes et embrassait les arbres avec des larmes de tendresse, s'écriant : « Je veux aller à l'aventure ; je veux visiter les vallées, les montagnes et les plaines ; je veux voir si ma bonne étoile m'y fera rencontrer mon amour si doux. Tout ce que contient l'univers me presse d'aimer. Bêtes des champs, oiseaux, poissons des mers, tout ce qui plane dans l'air, toutes les créatures chantent devant mon amour [2]. »

Le Catholicisme ne pouvait qu'aimer la nature, mais il l'a relevée et idéalisée. Le paganisme a fait jouer à cette même nature un rôle considérable dans les passions de l'homme ; il l'a abaissée, ravalée, dégradée ; il l'a fait uniquement servir à ses turpitudes. La religion, dit Renan, est synonyme de distinction, d'élévation, de raffinement. Si des âmes sont, depuis vingt siècles, capables d'une délicatesse inconnue à l'Antiquité, si elles montent,

1. S. Alphonse de Liguori, *Pratique de l'amour envers Jésus-Christ*, ch. I, 3 et 4.
2. *Poesie spirituali*, lib. VI, cantic. 34.

Digitized by Google

sur les ailes de l'idéal, elles le doivent au catholicisme, cette religion de piété et d'amour qui, derrière le voile de la nature, dit notre Bonaventure, nous montre la Beauté éternelle [1]. Si l'amour purifié de la nature a pénétré dans les cœurs, c'est encore au catholicisme qu'on le doit. Plus un homme est attaché aux principes religieux, plus il goûte les délices de la Création ; avec la désaffection du culte, vient la désaffection de la terre. L'Église a associé à ses splendeurs cette nature que Jésus naissant invitait à son berceau ; la basilique est la copie de la forêt ; une allée d'arbres est une nef d'une ogive parfaite. Quoi de plus frais et de plus gracieux, quoi de plus attrayant et de plus charmeur qu'une procession à travers les champs et les vallons ; et combien ces théories des Rogations sont d'une poésie supérieure, combien riches en émotivité, combien propices à engendrer l'idéal si nécessaire à cette vie ! La rencontre d'un oratoire au creux du ravin, sur le penchant d'une colline, dans l'ombre mystérieuse des sapins, des hêtres et des chênes provoque dans l'âme du voyageur ou du pèlerin une véritable sensation de bonheur. La consécration à la Vierge du mois de mai, si bien surnommé le mois de Marie, et qui est comme la corbeille épanouie et embaumée du printemps, ne dit-elle pas qu'après nos cœurs, c'est l'offrande qui lui est la plus chère !

Il n'y a que notre divine religion, soyez en bien persuadé, qui a pu inspirer à l'homme l'amour de la nature et des belles œuvres de Dieu. Sans elle, nous ne remarquerions rien de ses véritables splendeurs et de ses étonnants phénomènes. Ceux qui possèdent l'inestimable pouvoir, l'inappréciable don de sentir avec force et avec émotion les charmes de cette création et les suaves délices des solitudes champêtres sont des ingrats, qui oublient que, sans le Christianisme, ils n'éprouveraient aucune sensation, aucune jouissance. Ah ! notre grand saint Paul a raison d'affirmer que ceux à qui *Dieu s'est manifesté par les magnificences de l'univers sont inexcusables de ne le point glorifier* [2].

Le Déisme ne saurait expliquer le mystère de la nature sauvage subitement enchantée par l'homme juste et innocent. Dans le *Contrat Social* et l'*Émile*, Rousseau ose prétendre que l'homme naît bon, vertueux. Quelle inconséquence ! Rousseau qui, pourtant, parla avec une telle saveur des champs et de la nature,

1. *Breviloquium*, lib. II, cap. XXII.
2. *Rom.*, I, 21.

Digitized by Google

n'avait qu'à regarder autour de cet homme mis en présence de la nature. Pourquoi, si l'homme est nativement bon, pourquoi cette hostilité de l'animal, de la terre et des éléments ? Pourquoi cet acharnement et cette continuité dans la lutte contre le sol pour le contraindre à produire ? Et pourquoi même greffé, l'arbre abandonné retourne-t-il à l'état sauvage ?...

La faute d'Adam, *dont la mort est la solde* [1], nous a aliéné la nature entière : l'animal devient féroce et s'écarte de nous, ou, plutôt, sa férocité est moins la caractéristique de l'animal qu'une manifestation contre l'homme en révolte contre Dieu. Il en est de même des fruits de la terre : celle-ci produirait tout en abondance et spontanément ; l'âge d'or des anciens en est la poétique expression ; cette terre ne donnera plus que des ronces et des chardons, si l'homme ne s'arme du fer de la charrue ; mais là encore c'est, chez elle, surtout une hostilité contre ce même homme insurgé ; d'elle-même, la terre est bonne, généreuse, fertile, et elle désirerait offrir, comme jadis, ses fruits à l'homme ; et la preuve, c'est qu'en présence de la sainteté, l'animal dépouille sa férocité et la terre sa sauvagerie. L'homme a introduit le désordre dans la nature, il a rompu l'équilibre que Dieu, dans sa sagesse, avait mis dans la Création. La vie de justice et d'innocence des saints leur restitue la puissance d'avant la faute originelle ; du moment qu'il n'y a plus en eux, suivant l'expression de notre François, dans son *Hymne d'amour*, la sentine du péché, *nulla ce più sentina*, que le vieil homme est mort et dépouillé de toutes ses souillures, qu'une nouvelle créature est née dans le Christ, ce Christ les replace à la tête de la Création et leur rend le commandement de la nature ; et alors se manifeste cet esprit de fraternité qui réglait harmonieusement toute la création : l'animal se soumet à l'homme, son maître ; la terre donne son tribut à l'homme, son souverain. Et voilà l'illumination de ces cas qui nous émerveillent dans la vie des Justes : le corbeau fournissant son pain à l'ermite Paul, les lions creusant la fosse du saint, l'ours obéissant à Columban, le loup à François, les poissons à Antoine de Padoue ; et de même l'arbre stérile donnant des fruits à l'ermite Jean, le rocher livrant la source au Poverello d'Assise.

L'animal et le sol ne nous paraissent sauvages que parce que sur nous pèse le châtiment du passé ; en réalité, il n'y

1. S. Paul, *Rom.*, VI.

Digitized by Google

a pas d'animal féroce, mais seulement un homme en révolte contre Dieu, et, partant, contre son œuvre ; il n'y a pas de nature soulevée, mais seulement un homme en révolte contre Dieu, et partant, contre la Création. Et si cet homme s'abaisse, si, par une existence châtiée, il expie la faute première, s'il se complaît dans l'innocence et dans l'amour de Dieu ; en un mot, s'il redevient cet homme simple et d'un cœur droit dont parlent nos Saints Livres [1], la nature avec ses hôtes, se montre à lui douce et féconde ; le loup, le lion, l'ours qui terrifient le pécheur, caressent les pieds du saint ; l'arbre qui refuse ses fruits, de lui-même tend ses rameaux savoureux à l'homme humilié et aimant. Un François d'Assise bénira un buisson, et à l'instant les fleurs remplaceront les épines ; un Ignace de Loyola verra verdoyer une lande ; et lorsque les âmes de ces vierges pures, d'une Rose de Viterbe et d'une Jeanne de Portugal retourneront vers l'Auteur de tous les biens, tandis que les fleurs se refermeront et s'inclineront au passage du cercueil de la dernière, des roses d'un surnaturel éclat écloront sur le tombeau de la première. Le miracle, pauvres petits hommes que nous sommes, dépasse notre intelligence et écrase notre raison ; mais s'il nous est si extraordinaire, si merveilleux, il n'étonne point le thaumaturge par qui Dieu l'accomplit. Que fait donc François lorsqu'il adoucit le loup, et que fait Antoine lorsqu'il est écouté par les hôtes de la mer ? Tout simplement ce que faisait notre premier père avant sa chute, qui vivait en parfaite harmonie avec tous les hôtes de la Création. Ainsi, les Saints perpétuent les divines réalités du Paradis Terrestre.

Ici, le vieux moine s'interrompit un instant pour ouvrir le manuscrit de son jeune compagnon. Il lut à haute voix, en parcourant les feuillets qu'il connaissait bien : *le Pèlerinage aux Charmettes, à Weimar, à Nohaut, au Grand Bé, en Écosse, à Récanati...*

Il reprit : — Tous vos préférés, toutes vos *idoles*, sont des enfants de Jean-Jacques; tous en ont subi l'influence, et votre manuscrit le souligne. Rousseau est protestant ; ses ancêtres parlent et agissent en lui ; ils le poussent à écrire une Bible laïque. Le Protestantisme est né de la Renaissance.

La Renaissance ! Cette *régénération* dans le libertinage des

1. *Job*, I, 1.

Digitized by Google

mœurs et de la pensée ! Cet art n'est pas une élévation ; cet art est un ravalement ; loin d'idéaliser, il matérialise. La Renaissance — c'est uniquement la renaissance du paganisme ; à vouloir découvrir ses origines dans la Grèce antique, elle s'imprégna de l'immoralité de l'Olympe. Le paganisme fut la divinisation des passions de l'homme, et les plus abjectes reçurent les hommages les plus empressés. Voyez ce Bembo, l'un des plus illustres cardinaux du XVIe siècle et secrétaire de Léon X, écrire des poésies dignes de Tibulle et d'Ovide ; écoutez-le comparer le Collège des Cardinaux à celui des Augures, traiter la très sainte et immaculée Vierge de déesse de Lorette, et le Saint-Esprit de Zéphir céleste ! De pareilles turpitudes n'étonnent pas en présence de la Renaissance. Les scandales qui devaient déterminer la prétendue Réforme, le Protestantisme, sont la conséquence fatale de la réinstauration du culte païen, introduit dans la maison même du Dieu du Golgotha ; mêler la cour bienheureuse de Jésus-Christ à celle de Jupiter, fait comprendre le bouleversement des mœurs du clergé ; la Renaissance du Paganisme devait fatalement détourner de l'austérité évangélique..... Le XVIe siècle est aussi loin du XIIIe que des premières années du Christianisme ; aussi loin de l'Alvernio que du Calvaire, aussi loin de l'humble François que de son adorable Maître. Je ne m'étonne plus, si je m'en attriste et le déplore, de voir des papes mener l'existence agitée des princes et des grands seigneurs de l'époque. On ne s'abreuve pas impunément aux sources empoisonnées.

Ce relâchement des mœurs, amené par la Renaissance, cette insurrection contre l'esprit du Christ, ont engendré le Protestantisme. Sur cette décomposition générale, il devait fatalement pousser. Mais il est bon de le noter : produit d'un abcès et d'une sanie, il est nécessairement vicié, intoxiqué et malsain. Qu'il ne prétende pas à l'austérité, à la vertu, car il a la gangrène de son origine. Fruit de cette Renaissance, le Protestantisme est essentiellement païen comme elle, donc opposé à la pureté du Christianisme. Le Christianisme est l'épanouissement magnifique de la Vertu ; la Renaissance est l'épanouissement de la pourriture antique. Le *L'homme naît bon* et le *L'homme naît libre* sont des affirmations absolument protestantes. Libre, de quoi ? Bon, comment ?.. Libre et bon ? Conséquemment toute morale est inutile, toute éducation restrictive est une atteinte à cette bonté et à cette liberté. Mais l'amour de la nature, tel que l'a conçu Jean-

Digitized by Google

Jacques, est païen. Que fait le Paganisme? Loin de comprimer la poussée des passions, il lui donne libre cours; de ces passions, il fait des divinités, et les plus basses, les plus abjectes seront les plus exaltées, tous les désordres, toutes les turpitudes sont chantées, célébrées, proposées à l'imitation. C'est cet abandon à une nature où *tout est Dieu excepté Dieu lui-même*, qui porte les païens à l'affranchissement de toute morale, à l'oubli de toute dignité. Les *Confessions* de Rousseau sont un mélange de naïveté et de grossièretés. Ne me dites pas qu'elles portent à l'amour de la nature, — mais à l'amour des passions libres dans la nature. Rousseau est un païen; lui, non plus, ne combat pas ses passions; il se livre, au contraire, tout à leur flux et à leur impétuosité. Je défie le libre *Émile* d'être vertueux. C'est que la nature est un dissolvant, si on ne veut pas y trouver son Auteur. Cette nature engendre le sentimentalisme, négation de l'énergie; elle provoque le dégoût de l'action; elle éteint la générosité, elle mène directement au pessimisme: voilà *René*, *Werther*, *Stello;* voilà Musset et voilà Léopardi! Car tous ces héritiers du philosophe genévois ont adopté ses utopies; tous ils ont affecté ce vague de l'âme, cette sentimentalité d'un Christianisme sans le Christ, d'un Christianisme laïcisé, ou d'un Christ laïque et sécularisé, d'un Christ qui se serait fait pasteur protestant, d'un Christ sans Église, sans culte, sans pasteurs, sans fidèles. Voyez comme tout se lie étroitement: c'est cet amour de la fausse nature, ou ce faux amour de la nature, qui proclame l'homme *bon* et *libre*, et qui détruit en lui les sources de force vive; cet amour de la nature et cette croyance présomptueuse en l'excellence de l'homme mènent à l'amour de l'humanité, à l'humanitarisme, destruction du patriotisme. Le XIXe siècle a souffert cruellement de Jean-Jacques. J'ai bien peur que le XXe ne voie des catastrophes et des ruines épouvantables. Quand on a prédit que la Révolution ferait le tour du monde, on a énoncé une vérité rigoureuse. C'est que l'Europe se dit héritière de l'*Émile* et du *Contrat Social*. Chaque pays a eu son Rousseau. Le philosophe Genévois a écrit quelque part, dans ses *Confessions*, que peut-être eût-il mieux valu, pour sa propre tranquillité, qu'il fût demeuré l'apprenti horloger de M. Ducommun. Plaise au ciel, oui! nous n'assisterions pas à de tels bouleversements sociaux, moraux et religieux. S'étant proclamé nativement bon et libre, l'homme a fait table rase de tout dogme, de toute tradition. Le passé, une

Digitized by Google

entrave; l'idée de Dieu, d'un Être Supérieur, un amoindrissement de cette excellence de la nature humaine. Quand on dit à l'homme que *la liberté lui appartient et que nul n'a le droit d'en disposer que lui* [1], on lève haut le front, on redresse les épaules, et on secoue ce qui gêne : Tradition et Dieu, on abolit tout.

***

Vous dites que l'amour de la nature mène à l'amour de l'humanité? Oh ! mon ami, comme vous ne tenez pas compte des dramatiques leçons de l'histoire ! Mais la Révolution fut pleine de fêtes païennes en l'honneur de la nature, pleine aussi de têtes coupées ; on effeuillait des pétales dans des mares de sang, et ce sang servait d'engrais aux jardins où les bourreaux, travestis en jardiniers d'Arcadie, bouturaient eux-mêmes des rosiers et des lis. Des pastorales et des proscriptions, des bucoliques et des décapitations, des houlettes et des guillotines, des pipeaux rustiques et la Carmagnole, des cantilènes idylliques et des clameurs de haine, des invocations à l'Être-Suprême et des appels à la Mort : c'est toute la Révolution, et c'est tout l'amour de la nature et du genre humain. Et tout cela, vous le constatez fort bien, est sorti des livres de Rousseau [2].

Pour notre François, son amour de la véritable nature, que je vous ai suffisamment démontré, le jette tout pantelant dans les bras de Dieu. Et lui aussi, comme plus tard Jean-Jacques, écrit un *Contrat Social*, qui est le code de l'amour de Dieu et des hommes ; il l'écrit et l'applique, l'appliquant même avant de l'écrire. Lui qui a tant chéri les belles œuvres du bon Dieu, parce qu'elles sont de merveilleuses interprètes du Dieu du Golgotha, lui qui, en mémoire du divin Crucifié, donnait aux êtres, aux choses, aux éléments, à la création animée et inanimée, les doux noms de frère et de sœur, devait aimer l'humanité d'une dilection rare. Ah ! si l'on connaissait François d'Assise ! Si on connaissait ce poète ardent et cet amateur passionné des hommes ! Non, je n'hésite pas à le proclamer : François d'Assise est à la fois le poète le plus exquis, le plus sincère, le plus enthousiaste, le plus élevé et le sociologue le plus clairvoyant, le plus désintéressé. Quel admirable idéal et quel levier : la pauvreté, le dénûment, le

1. *Contrat Social.*
2. Voir les *Mémoires d'Outre-Tombe*, de Chateaubriand, 1792.

Digitized by Google

sacrifice ! En renonçant à tout, il trouve tout. Socrate dit : Que de choses dont je puis me passer ! François se passe de tout.

Qui donc a appelé si suavement la Pauvreté *Madame* et *Maîtresse ?* Qui donc s'est surnommé le *Poverello ?* Qui donc a épousé cette *femme si noble, si riche et si belle, qu'il n'y en a point de semblable au monde* [1] ? Qui donc qualifie cette pauvreté de *trésor précieux et divin, de très aimable et de très évangélique* [2] ? Qui donc l'appelle *la plus noble, la plus riche, la plus belle qui fût jamais* ? Qui donc a dit : *Oh ! qui n'aimerait pas Madame la Pauvreté par-dessus toutes choses* [3] ? Qui donc s'écrie : *Seigneur Jésus, montrez-moi les voies de votre très chère Pauvreté... Ayez pitié de moi et de ma dame Pauvreté, car je l'aime avec tant d'ardeur, que je ne puis trouver de repos sans elle, et vous savez, ô mon Dieu, que c'est vous qui m'avez donné ce grand amour* [4] ?... C'est François d'Assise, *ce messager du Christ, vivant de la vie des anges, venu pour appeler les hommes aux larmes, au sac et à la cendre* [5] ; celui que Bossuet appelle *le plus ardent, le plus transporté, le plus désespéré amateur de la Pauvreté* [6].

Veuve de son premier époux, a chanté Dante, la Pauvreté, cette fiancée à qui, comme à la Mort, personne n'ouvre volontiers sa porte, était restée onze cents ans méprisée, oubliée, quand François, devant le Père céleste, la prit pour épouse, et chaque jour l'aima plus tendrement [7]. Son compagnon Jacopone de Todi, d'une ardeur semblable, célèbre la *Povertade graziosa :*

Dolce amor di povertade
Quanto ti degiamo amare !

Seul de tous les poètes, philosophes, sociologues, François célèbre en outre l'*Humilité. Heureux le serviteur qui se trouve aussi humble parmi ses frères, inférieurs comme lui, qu'en présence de ses supérieurs ! Heureux le serviteur qui ne croit pas meilleur, quand les hommes le comblent de louanges, que lorsqu'il paraît à leurs yeux simple, vil, abject, méprisable,* etc... [8]. La PAUVRETÉ et

1. *Vita a tribus ipsius Sancti Sociis.* (Leo, Angelo et Rufin.)
2. *Fioretti*, cap. IX.
3. *Fioretti*, cap. XIII ; *Opera sancti Francisci*, etc.
4. *S. Francisci Opera*, part. I, p. 19.
5. S. Bonaventura, *Legenda S. Francisci*, cap. V.
6. *Panégyrique de saint François d'Assise.*
7. *Il Paradiso*, X, 61.
8. *S. Francisci Opera*, part. I, p. 15.

Digitized by Google

l'HUMILITÉ, voilà la base du *Contrat Social* de François, je veux dire de sa *Règle*. Permettez-moi de lui emprunter encore ces lignes : *Les Frères n'auront rien en propre, ni maison, ni champ, ni autre chose, se regardant comme des étrangers et des voyageurs dans ce monde, servant Dieu dans la Pauvreté et l'humilité* [1]. Et ceci encore : *J'ordonne aux Frères de ne recevoir aucune monnaie, aucun argent, ou par eux ou par une personne intermédiaire* [2].

Certes, François n'est pas l'inventeur de cette formule, il l'emprunte au Christ, qu'il s'efforce constamment de copier : *Ne possédez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni sac, ni deux habits, ni souliers, ni bâton* [3]. Le socialisme de François d'Assise découle directement de l'Évangile. François a fait siens le sublime sermon sur la montagne et les *bienheureux, les doux et les miséricordieux*, sans restriction, sans amendement. François, qui veut ramener les hommes à l'esprit de l'Évangile, les rappelle à l'idéal du christianisme primitif : la morale et la perfection chrétiennes. C'est l'Évangile qu'il veut faire connaître, comprendre, goûter, désirer. Quel est donc son but ? François veut le rapprochement des classes, l'établissement de l'équilibre parfait entre grands et petits. *Partout où les Frères seront et se rencontreront, qu'ils se montrent les serviteurs les uns des autres* [4]. C'était la fusion des catégories, l'effacement des distinctions, l'égalité et la fraternité fondées sur l'esprit de pauvreté, seul terrain de rencontre, seule base d'union. Qu'a produit l'œuvre de Rousseau ? Ce que l'on appelle aujourd'hui la *lutte des classes*, c'est-à-dire l'inverse de l'idéal de notre saint Patriarche. Tandis que le Poverello pousse à l'amour de la Pauvreté, la Société moderne se rebelle contre cette Pauvreté ; chacun tend à s'élever, à conquérir les richesses, le bien-être, afin de jouir des voluptés de la vie facile ; chacun pour soi ! Et c'est avec ce cri que l'on va à l'assaut de cette existence large, grasse, molle et oisive ; de là un égoïsme justement qualifié de féroce. La Fraternité ! Tous les hommes frères ! Tous ces grands mots, toutes ces déclamations sortent des livres de Jean-Jacques. Et je ne vois que des conflits, des querelles, que des envies exploitées, des haines envenimées. Le socialisme, tel que le conçoit l'école révolution-

1. *Regula*, cap. VI.
2. *Ibid.*, cap. IV.
3. Matth., X, v. 9-10.
4. *Regula*, cap. VI.

Digitized by Google

naire, a pour fond l'amour unique de soi, pour objectif les biens de la terre, pour moyen la dépossession des riches.

***

Inégalités ! Inégalités ! Jean-Jacques en est choqué, et tous ses disciples avec, et tous ses admirateurs. Ce n'est pas en faisant appel aux passions qu'on rétablit l'harmonie parmi les hommes ; ce n'est pas en boursouflant leur orgueil qu'on les met à leur véritable place. Tous veulent se hausser et on ne fait que transposer les inégalités. L'inégalité, personne ne peut la supprimer ; mais on peut en adoucir les effets. Et notre François a découvert le système social qui donne satisfaction aux déshérités : il proclame le respect de la propriété par la pauvreté volontaire, l'esprit de privation et de sacrifice. Les protagonistes du socialisme contemporain ne sont que des agitateurs avides de situations personnelles ; François est un pacificateur ; lorsqu'il parle de fraternité, on sent qu'il est sincère.

Le socialisme issu de la Révolution, ne peut régner que par la division et la haine ; il dissocie, dissout, détruit, accumule des ruines. L'Évangile veut s'établir par l'amour ; il prêche l'union, la concorde, l'amitié, la fraternité. Dans la sainte religion du Christ, dans son code sublime, l'Évangile, se trouve la solution du grand problème de la paix sociale, que l'on poursuit encore, après dix-neuf siècles de christianisme, parce qu'on s'est détourné de l'Évangile. AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES, dit l'Évangile ; et cette parole suffit aux hommes.

L'Évangile, le livre entre tous admirable, parce qu'il est le livre de Jésus-Christ crucifié ! Ah ! ne me parlez plus de *Vicaire Savoyard*, ne me parlez plus de *Contrat social !* Qu'est-ce donc què ces hommages romanesques, d'esprit enfiévré et malade rendus à l'Évangile ; qu'est-ce donc que cette exaltation de sa morale, de la sublimité de sa doctrine, si vous élevez contre lui un nouvel évangile qui distille l'égoïsme et la haine ? Nommez-moi, mon jeune ami, le nom du philosophe, du sociologue qui a tracé de tels préceptes : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et votre prochain comme vous-même ; toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements* [1] *; je vous fais un commandement nouveau. Vous vous aimerez les*

1. Matth., 22.

Digitized by Google

uns les autres [1] *; marchez dans l'amour et la charité* [2] *; celui qui parle contre son frère parle contre la loi* [3]. Est-ce dans le *Contrat Social* qu'on lit ceci : *Vous avez appris qu'il a été dit : vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient* [4] *; souvenez-vous d'exercer la charité et de partager vos biens avec les autres* [5] *; que chacun de vous rende service aux autres selon le don qu'il a reçu* [6]. Indiquez-moi l'œuvre de Jean-Jacques, où sont écrites ces paroles : *Que chacun ait pour son prochain une affection et une tendresse vraiment fraternelle* [7] *; qu'il y ait entre vous tous une amitié de frères ; vous n'avez qu'un seul Père qui est dans les cieux et vous êtes tous frères* [8] *; soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion et de tendresse, pardonnez-vous mutuellement* [9]. Où, cette affirmation : *Celui qui n'aime point demeure dans la mort* [10]? Où, ces proclamations : *Bienheureux les miséricordieux, il leur sera fait miséricorde* [11] *; bienheureux les doux, ils posséderont la terre* [12] *; bienheureux les pacifiques, ils seront appelés enfants de Dieu* [13] ? Charité, justice, devoir, c'est l'Évangile qui les prêche : *Rendez à chacun ce qui lui est dû : le tribut, les impôts, la crainte, l'honneur à qui vous les devez, à César ce qui est à César ; aux puissances supérieures la soumission* [14] *; acquittez-vous envers tous de tout ce que vous leur devez, ne demeurant redevables que de l'amour qu'on se doit les uns les autres* [15]. C'est l'Évangile qui nous commande d'être tout à tous : *Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie, pleurez avec ceux qui pleurent, visitez les prisonniers* [16]. C'est l'Évangile qui nous dit de nous dépouiller pour nos

1. Jean., XIII.
2. S. Paul, *Ephes.*, V.
3. S. Paul, *Timoth.*, II.
4. Matth., V, 43 ; Luc, VI, 27.
5. Épître de S. Pierre, IV, 9.
6. S. Paul, *Corinth.*, XIII, 4.
7. Id., *Rom.*, XII, 9.
8. S. Pierre, III, 8 ; Matth., XXIII, 8.
9. S. Paul, *Ephés.*, IV, 32.
10. Jean., III, 21.
11. Matth., V, 7.
12. Matth., V, 4.
13. Id., V, 9.
14. S. Paul, *Rom.*, XIII, 7 ; Matth., XXII, 21.
15. S. Paul, *Rom.*, XIII, 28.
16. S. Paul, *Thess.*, 14 ; *Rom.*, XII, 15 ; *Hébr.*, XIII, 3.

Digitized by Google

frères dans l'adversité : *Vendez vos biens et distribuez-les en aumônes* [1]. Un tel livre et d'une telle élévation n'aurait-il pas dû soulever les enthousiasmes et les transports de tous les penseurs ?

En des pages hypocrites on en célèbre la divinité, on vante sa pureté d'enseignement : mais on en refuse la leçon. Et puis, et surtout, elle est dure cette parole : *Renoncez-vous, portez ma croix et suivez-moi* [2] ! Accepter l'Évangile, c'est, dit saint Paul, renoncer à l'impiété et aux passions, c'est vivre dans le siècle avec tempérance, avec justice et avec piété [3]. L'Évangile est le chef-d'œuvre de la renonciation de soi-même. Celui qui prétend donner le bonheur aux autres doit le perdre pour lui. Mauvais précepteur de peuples, celui qui écrit un code social dans les aises d'une retraite, dans le bien-être d'un cabinet de travail. Qu'il parte donc de l'étable de Bethléem et qu'il finisse sur le sommet du Golgotha ; qu'il s'en aille, victime expiatoire, hostie dévouée, qu'il s'en aille, dépouillé et déchiré, honni et rebuté, renié et trahi, chargé de toutes les haines et de tous les crimes ; qu'il passe seul et lacéré sous les épines et sous les fouets, et que, dans les déchirements et dans le sang, les épaules cassées sous la croix infâmante,il expire, — offrant sa vie lamentable pour le salut du genre humain : Voilà l'idéal ! Ah ! certes, il n'est pas séduisant, pas attrayant, et il nous a été offert, il y a bientôt deux mille ans, par le Fils de Dieu fait Homme, et l'Évangile est le récit de cette aventure merveilleuse. Je cherche..., mais je ne vois nul Golgotha, nul gibet chez les intimes de votre pensée; nul, parmi eux, n'a fait entendre le *Consummatum est* du sacrifice, cloué à une croix devant l'univers soulevé contre lui. Mais, parmi les souffrants, les irrités, les malades, tout aussi bien que parmi les satisfaits, les jouisseurs, les repus de tous les siècles : des plaintes, des imprécations, des blasphèmes, des malédictions, des clameurs de haine, des appels à la vengeance, à la révolte, à l'épouvante, à la mort. Sombre bourrasque qui déracine, dessèche et tue. Mais voici la brise : *Aimez-vous les uns les autres ; ayez pour vos frères une tendresse de frères*... Et cette brise est fraîcheur, épanouissement et vie ; et c'est l'Évangile qui nous l'apporte, l'Évangile, la parole de Jésus-Christ crucifié. Livre d'amour, livre du ciel, livre de Dieu ! Tous vos livres des philosophes, des penseurs, des moralistes, des

1. Luc, XII, 33.
2. Luc, IX, 23.
3. *Tit.*, II, 11 et 12.

Digitized by Google

poètes ; tous vos codes et toutes vos lois, ah ! que sont-ils et qu'ont-ils produit ?... Il y manque cette simple phrase : *Revêtez-vous d'amour, de miséricorde, de bonté, d'humilité ; supportez-vous les uns les autres, remettez-vous vos plaintes, pardonnez-vous comme le Seigneur vous a pardonné*[1]. Revenir à l'Évangile, c'est le gage de salut ; en rétablir la doctrine, c'est la nécessité première. Et quand nous serons pénétrés de son esprit ; quand nous serons devenus des chrétiens véritables, je veux dire des imitateurs du Christ, la paix et la concorde régneront véritablement et à jamais parmi les individus et les peuples.

Ah ! le fils de Bernadone et de Picca avait bien compris que c'est là, dans ce Livre par excellence, qu'il faut chercher le spécifique aux maux et aux erreurs de la société ; lui qui était tout enflammé de Jésus-Christ et de Jésus-Christ crucifié, savait que c'est par l'amour seul en Jésus-Christ que la paix s'établit parmi les nations et les hommes. Son admirable cri : *l'amour n'est plus aimé !* trahit bien sa tristesse de l'éloignement des peuples des maximes évangéliques. *Oh ! si je pouvais trouver une âme qui me comprenne !* s'écrie-t-il dans son merveilleux *Hymne d'amour.* Dieu, c'est l'amour, et cet amour c'est la paix, c'est l'assurance de l'union, la garantie de la tranquillité, le gage de l'avenir des peuples comme des individus ; sans lui, c'est le désordre et la mort. *Mon poids, c'est mon amour*, proclamait saint Augustin ; il voulait dire mon équilibre, car l'amour c'est enfin l'harmonie. Le *Contrat social* renverse par la haine ; l'*Évangile*, qui est le livre de la Croix, édifie par l'amour, et c'est là l'égalité rêvée.

Il est difficile, impossible aux déshérités de s'élever ? Riches, abaissez-vous, mettez-vous au niveau des pauvres, car il est plus facile de s'abaisser que de s'élever, de se défaire de la fortune et des honneurs que de les acquérir. François s'est fait mendiant, et il a résolu, cinq siècles avant Jean-Jacques, le grand problème social. Ou plutôt, c'est dix-huit siècles avant l'auteur du *Contrat social*, je viens de le dire, que s'est affirmée la solution de ce problème que les aveugles creusent encore, parce qu'ils se privent des lumières de l'Évangile. Bienheureux les pauvres, proclamait le Christ, parce qu'ils posséderont le ciel. Telle est l'idée franciscaine.

1. S. Paul, *Ephés.*, IV, 32.

Digitized by Google

***

Le fondateur des Frères-Mineurs — les plus petits par le mépris du monde, par le dépouillement et par l'habit [1] — écrivait : *Les postulants doivent vendre leurs biens, et, s'ils le peuvent, en distribuer le prix aux pauvres. Ils s'exerceront à la pratique de toutes les vertus religieuses, et surtout à l'humilité, ne jugeant et ne méprisant qu'eux-mêmes* [2]. Que nous voilà loin des théories des prétendus philosophes du XVIIIe siècle ! Cette humilité et ce dépouillement, comme ils expliquent bien l'amour de François pour l'humanité entière et pour toute la Création ! Ce sont de telles vertus qui lui font appeler *mon frère* le ver de terre et *ma sœur* la mort ! Donner à l'homme une idée excellente de l'homme, c'est d'abord le tromper et cela est malhonnête, et c'est le pousser au mépris du reste de l'univers ; c'est l'inciter, lorsqu'il se trouve en présence de la nature, à s'affirmer un Dieu. *Il n'y a point de perversité originelle dans le cœur de l'homme* [3]. *Tous les caractères sont bons et sains en eux-mêmes ; tous les vices qu'on impute au naturel sont l'effet des mauvaises formes qu'il a reçues* [4] ! Quelle aberration ! Quelle absurdité ! Quelle méconnaissance du cœur ! Philosophe, Rousseau ? Non, un grossier sophiste. Écoutez de vrais amis de la Sagesse. Pascal dit que le cœur de l'homme est creux et plein d'ordure [5] ; Bossuet, que l'âme a des grossièretés inexplicables [6] ; Montaigne, qu'ordure nous avons et qu'ordure nous assuict [7] ; Chateaubriand, que l'âme a ses besoins honteux comme le corps [8]. Les mauvaises pensées sortent du cœur, proclame l'Évangile [9]. Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, disait Ovide [10], se rencontrant ainsi avec saint Paul, ce vigoureux philosophe : *Le bien que je veux faire, je ne le fais pas, et le mal que je ne veux pas faire, je le fais* [11]. Le grand apôtre abonde en de telles réflexions d'une profondeur toute divine : *Je sens dans ma chair la loi du péché*

1. Jacques de Vitry, *Hist. d'Occ.*, XXXII.
2. *Regula*, II.
3. *Émile.*
4. *Nouvelle Héloïse*, partie V, lettre 3.
5. *Pensées.*
6. *De l'Ame.*
7. *Essais.*
8. *Génie du Christianisme*, II, II. II.
9. Math., XV, 19.
10. Œuvres.
11. *Rom.*, VII, 22.

Digitized by Google

qui s'oppose à la loi de mon esprit ; je suis par la chair asservi à la loi du péché[1]. David dit : *J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfanté dans le péché*[2]. Et la *Genèse* ne proclame-t-elle pas que *la nature penche au mal dès son enfance*[3]? Notre bien-aimé François, régénéré par le Christ, dit qu'il n'y a plus en lui ni de sentine où se trouvent le péché et ses souillures[4]. Dans un livre sublime, l'*Imitation de Jésus-Christ*, le moine répond, lui aussi, victorieusement à l'orgueilleuse et fausse proclamation de Jean-Jacques : Notre nature, y est-il écrit, est déchue en Adam, notre premier père, dégradée par le péché, et cette tache passe dans tous les hommes, et ils en portent le poids ; de sorte que cette nature même, créée par Dieu dans la justice et la droiture, ne rappelle plus que la faiblesse et le déréglement d'une nature corrompue, parce que, abandonnée à elle-même, son propre mouvement ne la porte qu'au mal et vers les choses de la terre. Le peu de force qui lui est restée est comme une étincelle cachée sous la cendre. C'est cette raison naturelle, environnée de noires ténèbres, sachant discerner encore le bien du mal, le vrai du faux, mais impuissante à accomplir ce qu'elle approuve, parce qu'elle ne possède pas la pleine lumière de la vérité, et que toutes ses affections sont malades[5]. Telle est la véritable philosophie. François se reconnaît si misérable qu'il ne cesse de s'abaisser et de se rabaisser ; il se met toujours bien au-dessous du plus petit ; il est toujours le dernier et veut que l'on ait de lui, comme de soi-même, une opinion mesquine ; il veut qu'on se reconnaisse le plus indigne des serviteurs. Voilà tout le secret de l'extraordinaire force de François.

Rousseau est un orgueilleux. Ses *Confessions* ne sont que le panégyrique de son orgueil. Il refuse de se mettre au-dessous de qui que ce soit : pourquoi reconnaîtrait-il un Être supérieur ? Le tourment de *Childe-Harold* vient également de son extrême et impertinente vanité. Quand on se proclame le premier, on ne tarde pas à se dire le seul. C'est Byron, et non François d'Assise, qui a écrit ces lignes : *Si les créatures de l'espèce dont j'étais (dans ma jeunesse)*, AVEC DÉGOUT D'EN ÊTRE, *me croisaient dans mon*

1. *Ibid.*, 23 et 25.
2. Ps., L. 5.
3. VIII, 21.
4. *Hymne d'amour.*
5. Livre III, ch. 55.

Digitized by Google

sentier, JE ME SENTAIS DÉGRADÉ ET RETOMBÉ JUSQU'A ELLES, *et je n'étais plus qu'argile* [1]. D'où vient l'inquiétude de vos poètes et que votre manuscrit souligne? L'orgueil est un principe dissolvant ; parce qu'il s'abaisse, François s'élève dans la sérénité ; sa paix et son contentement ont leur source dans son humilité. L'orgueil est stérile. L'œuvre de Jean-Jacques a abouti à l'anarchie. Les crises de l'heure actuelle découlent du *Contrat social* et d'*Émile*, ces deux codes de l'orgueil et du vide. Qu'ont produit *Faust*, *Werther*, *René*, *Childe Harold*, Giacomo Léopardi, pour les citer seuls? La torture, le désespoir, la mort. Léopardi a été surtout le poète du pessimisme et de la désespérance. Poésie malsaine et dangereuse, qui aveulit et détourne de tout devoir, de toute obligation. Voilà où en arrivent tous ces fils spirituels de l'infortuné Jean-Jacques.

Ah ! quand dans les heures d'angoisse et de trouble, penchés sur le gouffre du désespoir ; quand, dans la nuit désolée, l'homme sent l'isolement et le dégoût ; quand tout paraît céder, s'effondrer, si cet homme savait, à l'imitation de François, s'humilier, alors il verrait Dieu s'incliner vers lui, le relever, le fortifier. Notre Giuseppe Giusti [2], l'ami et l'admirateur de Manzoni, brisé un jour sous l'épreuve, hanté, secoué de l'idée de désespoir, voit l'œuvre du statuaire Bartolini, la *Fiducia in Dio ;* il s'humilie et s'écrie : Seigneur, mon âme confiante se réfugie dans ton sein et se repose dans un amour qui n'a plus rien de la terre ! Supposez maintenant Léopardi, qui eut tant à souffrir de la vie et des hommes : Léopardi ne s'humilie point et il trouve le ciel et la terre indifférents à la douleur humaine : il se détourne alors du dogme, brise l'idée de Dieu, renonce à toute croyance sur la vie future, traite de vanité puérile et ridicule les espérances d'éternité ; proclame que le seul remède est dans la mort. Giusti trouve le repos ; Léopardi accroît son tourment. Mais c'est parce qu'il s'est abaissé au-dessous de tout niveau, que François a atteint les sommets.

De François aussi naîtra une Révolution ; son *Contrat Social* bouleversera l'état de choses existant ; on verra des monarques fraterniser avec des mendiants ; on verra les malheureux exaltés et les puissants humiliés, et, pour employer une phrase même de Rousseau, le grand deviendra petit, le petit deviendra grand ;

1. *Manfred.*
2. 1805-1850.

Digitized by Google

mais, chose admirable ! ce déclassement se fait sans brusquerie, sans heurt, avec harmonie, avec amour. On assistera à ce spectacle étonnant et unique : le roi serviteur du sujet, le sujet serviteur du roi. Et c'est si bien dans l'ordre, cet abaissement, ce sublime avilissement de la nature pénétrée de sa déchéance, que c'est l'Ordre fondé par François d'Assise qui devient le plus populaire, le plus répandu, celui qui groupe le plus rapidement les adhérents les plus nombreux comme les plus passionnés. Pauvres et laborieux, séraphiques et détachés, les franciscains sont les moines particulièrement chers au peuple. Voilà pourquoi la Pauvreté de François est une force sociale sans pareille. Ainsi par l'amour, et l'amour exalté de la Pauvreté et de l'Humilité, François a réalisé ce que ne réaliseront jamais la Révolution et le Socialisme : le relèvement de l'homme, l'ennoblissement de notre nature, misérable par notre premier père...

***

Pour la cinquième fois depuis l'arrivée de Claude Albany à Assise, le haut décor des sommets de l'Ombrie vient de dérober le soleil déclinant ; à l'universelle vibration de la terre, succèdent le calme et le silence, et cette paix des êtres et des choses, cette sérénité des arbres, des gazons, des insectes gagnent les deux pèlerins del Monte-Subasio. Un instant, fra Angelo consent à suspendre l'élan de ses effusions envers le Patriarche qui l'exalte. Mais le moine veut conclure, car depuis cinq jours le jeune Albany n'a cessé de visiter avec lui une partie de la ville, et chaque soir de le suivre sur ce mont qui les enchante également tous deux, et cette fin idéalement douce de la dernière journée marque l'heure prochaine du départ du voyageur.

— Je suis fermement persuadé, reprend le vieux religieux, avec un geste qui semble prendre à témoin la belle vallée paisible, je suis fermement persuadé que si François d'Assise était mieux connu, il serait aimé avec passion. Pour moi, je mets toute mon ambition et mes forces à le propager. Si les Sociétés s'en tenaient à ces quelques articles que je vous ai rapportés de sa *Règle*, l'ordre, la concorde, la liberté, l'amour régiraient harmonieusement les rapports entre tous leurs membres. Mais n'oubliez pas que François fut aussi le plus ardent poète de l'amour et qu'il le puisa dans l'Évangile.

Digitized by Google

Ah ! que le grand poète espagnol, Lope de Véga, a raison de s'écrier :

Cielo es vuestra Religion
Y como sol haveis sido [1] *!*

Cette lumière, elle frappe également le génie de notre Guittone d'Arezzo :

Cieco era il mundo : tu fai lo visare [2].

Clarté toute de ciel ! Celui qui a éprouvé la bienfaisance de ton rayon, peut-il retourner aux horreurs des ténèbres ? O François d'Assise, tu es réellement l'étoile qui illumine l'âme et la dirige ; tu es bien cette lumière du monde annoncée par le Christ lui-même, en son sublime sermon sur la Montagne : *tu es le flambeau posé sur le chandelier et qui luit devant les hommes* [3] ; et cette lumière dissipe les doutes, les ignorances, les erreurs, les terreurs. Assise, François, son Ordre, tout cela est un éblouissant symbolisme. Notre Dante dit juste, lorsqu'il chante dans *Il Paradiso :*

Pero chi d'esso loco fa parole
Non deca Ascesi, che direbbe corte,
Ma ORIENTE, *se proprio dir vuole* [4].

ORIENTE ! Ainsi, c'est la réponse à votre appel : *Vers l'Orient !* — *Oriente :* la source de toute lumière, de toute révélation, de toute vérité ! *Oriente !* la splendeur, la vie, l'avenir ! Dans de nombreuses prophéties Jésus-Christ est appelé l'*Orient, Celui qui apporte la lumière.* David dit : *Chantez Dieu, célébrez le Seigneur, chantez le Dieu qui s'élève dans les cieux du côté de l'Orient* [5]. Admirez une fois de plus la merveilleuse parenté de François et de Jésus-Christ. Assise est cette Ville de l'Évangile située sur une Montagne et qui ne peut être cachée [6]. Ah ! je comprends, ici surtout, ce *Cantique au Soleil*, que François compose presque à l'heure de mourir où plus de lumière le pénétrait ; je comprends mieux encore l'enthousiasme de ce cri : *Loué soit Dieu, mon Seigneur,* SPÉCIALEMENT *pour notre frère le* SOLEIL, *qui nous donne le jour et la* LUMIÈRE : *il est beau et rayonne avec un grand éclat ; il est*

1. « Votre Ordre est un ciel — dont vous êtes le soleil. »
2. « Le monde était aveugle : tu lui as rendu la vue » (*Canzone à S. Francesco.*)
3. Matth., v. 14-16.
4. « Que ceux qui veulent parler de ce lieu — Ne l'appellent point Assise : ce serait faible ; — Mais il faut l'appeler Orient. » (*Canto* XI.)
5. Ps. LXVII, 31.
6. Matth., v. 14.

Digitized by Google

votre image, ô mon Dieu ! Oui, Dieu est la lumière ! Nous ne cessons de le chanter, en nos offices, et le Psalmiste s'écrie quelque part : *Les ténèbres n'ont rien d'obscur pour vous, Seigneur, et pour vous la nuit est comme la lumière* [1]. Dieu est la véritable lumière, sans laquelle nul ne peut sortir des ténèbres. Heureuse la créature dont la raison s'éclaire à ce soleil et à cette lumière ! Heureux l'homme qui les découvre dans le firmament de ses pensées en tumulte, dédale d'incertitudes, de troubles, d'angoisses ! Heureux celui qui entend, qui suit le conseil de l'Évangéliste Jean : *Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez des enfants de la lumière* [2] *!*

O chère vallée d'Assise, sainte Montagne, bourg à jamais béni ! O Porziuncula, porte du ciel ! De ce coin, autrefois obscur de cette retraite inconnue est parti le plus grand mouvement de régénération sociale qui se soit manifesté depuis la fondation du Christianisme par le Fils de Dieu, pauvre et humilié. Si la Société a résisté aux assauts habiles de la prétendue Réforme ; si elle oppose au Rationalisme contemporain — ce Protestantisme déguisé — une énergie qui peut étonner, en l'état lamentable des mœurs et des idées actuelles, c'est à l'apparition du fils de Bernardone et de Picca, c'est à ce fou sublime que fut François, que les siècles et nos temps le doivent. Le XIIIe siècle fut réellement le Grand Siècle. Il brille d'un éclat dont l'avenir s'illumine. Les Charmettes, Weimar, l'Écosse, Récanati, ne peuvent pas être des foyers de lumière, de foi, d'amour. Tout nier, n'est pas éclairer, vivifier, engendrer à l'amour. A tous ces lieux plus ou moins fameux, j'oppose cette petite cité d'Assise, qui est l'affirmation de cette lumière, de cette foi et de cet amour !

Entendez les premiers appels de notre Sacro-Convento, c'est la dernière fois, et dites adieu à ce précieux Subasio. Que je vous remercie de votre bienveillance pour un vieillard dont François et le Christ sont toute sa passion et sa vie ! Vous avez eu pour mes enthousiasmes une condescendance qui s'ajoute à tant d'émotions...

*
* *

Silencieusement, pleins des idées échangées en ces cinq journées assisiennes ; pleins des élans du bon moine, pleins aussi des splendeurs du Subasio et de la vallée Ombrienne, fra Angelo et

1. Ps. CXXXVIII, 10.
2. S. Jean, XII, 36.

Digitized by Google

le jeune Claude Albany regagnèrent, par l'arête de Rocca-Maggiora, le Sacro-Convento, mais non sans des haltes et des crochets, provoqués tour à tour par les deux pèlerins. Fra Angelo semblait ne plus devoir revenir en ces parages bénis, et sans cesse il embrassait le panorama, chaque objet, chaque site, chaque monument, chaque souvenir, d'un long regard amoureux.

— Lieux de prédilection, disait-il, séjour sanctifié, vestibule du paradis, non jamais je ne vous contemplerai assez! Après le ciel, vous êtes l'asile souhaité ! Non, jamais mes yeux de vieillard ne pourront suffisamment s'emplir de vos émotionnantes visions ! Mon cœur se fond d'amour dès que le premier rayon de l'aube me permet d'entrevoir la cité favorisée du ciel, les cinquante croix de nos églises, de nos couvents et de nos calvaires ; et la nuit, rien que d'apercevoir les petites clartés qui pastillent les maisons et les églises, des bouffées de joie m'envahissent. Ah! c'est que ce n'est pas vainement qu'on se laisse prendre à la magie de cette chère ville d'Assise! Ville de salut! *Oriente! Oriente!* Que de récits je pourrais vous faire, mon jeune ami, sur les pèlerins d'Assise ! Cette histoire vous intéressera, je le sais, de Giovani Pétrarca Ménatelli, ancien professeur de littératures étrangères à l'Université de Bologne.

Disciple enthousiaste de ce même Giacomo Léopardi, dont vous vous êtes épris, Giovani Pétrarca, le premier, commente avec passion, devant un public fervent, l'œuvre désespérée du Musset italien. Délégué à divers congrès de Lettres d'Italie et de France, le jeune professeur se lie d'étroite amitié avec Lamartine, Hugo, Renan, Lamennais, George Sand, Vigny, avec Silvio Pellico, Manzoni surtout, Cantu, Carducci, Giuseppe Giusti, Antonio Raineri qui fut l'ami intime de Léopardi, qu'il assiste à sa mort, année même de la naissance de notre Giovani Pétrarca Menatelli [1]. Celui-ci, dont le père fut un libéral véhément et tumultueux,avait appris à lire dans les œuvres de Léopardi d'abord, et ensuite dans cette fameuse *Primauté Civile et Morale des Italiens*, de Gioberti, et dans les *Espérances de l'Italie*, de Césare Balbo, livres alors considérés comme la Bible et l'Évangile, de l'Indépendance de notre nation, et qui, dans tous les cas, préparaient ce que l'on a appelé le Risorgimento de l'Italie. C'était une heure de crise douloureuse et sombre, durant laquelle le pays se cherchait.

1. Léopardi mourut en 1837.

Digitized by Google

Ami de Garibaldi, ce héros de théâtre, et l'un de ses lieutenants, Giovani Pétrarca fit partie des Mille de 1860; blessé dans l'Aspramonte, il fut fait prisonnier dans la débâcle de Mentana. Toutes ces effusions de liberté et d'union, dont vivait et s'enfièvrait cette époque de formation, exaltaient le professeur de Bologne. Mais à pareille école, hélas! ils s'étaient vite défaits des belles et robustes croyances, qu'une mère bien pieuse avait déposées dans le berceau et le cœur de son enfant. Le professeur rejeta les profondes, et si consolantes, et si nécessaires pensées de l'âme, de Dieu, de la vie future; pour lui, l'existence d'un Dieu et la vie future était désormais des songes d'un âge caduc ; tout culte lui apparut comme une abdication, un ravalement de l'excellence de la nature humaine. Mazzini, que Giovani Pétrarca fréquente dans sa prime adolescence, lui avait dénoncé tout spécialement la divine religion du Christ comme quelque chose d'étroit, d'absurde, d'indigne et d'immoral, quelque chose qui diminue, qui dégrade un Dieu à la fois et l'homme. Cette justice distributive, qui récompense les uns et punit les autres, l'exaspérait. Hélas ! Et ses leçons de l'Université de Bologne se ressentirent de telles opinions ! Sa chaire lui fut une tribune d'où il anathématisait le Catholicisme et menaçait la Papauté. Malheureux Giovani Pétrarca qui ignorait cette parole de notre cher François: *Sachez qu'il est devant Dieu des choses hautes et sublimes que les hommes regardent quelquefois comme viles et abjectes; qu'il en est, au contraire, que les hommes estiment beaucoup et qui sont très méprisables aux yeux de Dieu* [1]. Le professeur publia même quelques livres: des poèmes, des pensées philosophiques, des études littéraires, le tout dirigé toujours contre la morale religieuse, contre le Christianisme, surtout contre ce Christianisme intégral, le Catholicisme, qui est l'institution la plus extraordinaire à vos yeux, mais la plus simple pour un Dieu : la *Fin des Religions*, l'*Homme libéré*, l'*Humanité Future*, le *Salut par le Socialisme*, *Réflexions d'un Libre Penseur*, etc.; de tels titres sont des programmes. Le professeur se plaisait à se proclamer le troisième socialiste Italien, mettant seulement avant lui Garibaldi et Mazzini. Et cependant, lorsque le soir, après la conférence, Giovani Pétrarca se retrouvait, en sa chambrette de travailleur solitaire, sous le cercle lumineux de sa lampe, devant ses livres clos, il sentait naître cette inquiétude et cette insatis-

1. *S. Francisci Opera*, part. I. pp. 10 et 11.

Digitized by Google

faction que vous avez éprouvées vous-mêmes et que votre manuscrit souligne, et c'était pour la nuit un tourment qui lui refusait un juste repos. Les auteurs, les penseurs des divers peuples, des divers siècles, ses poètes, à cette heure l'irritaient; cette variété d'affirmations et de négations, ces clameurs d'amour et de haine, ces hymnes de foi et de désespoir, affreuse cacophonie d'universelles contradictions, augmentaient son trouble et son ennui. Le mal du siècle, si bien chanté par votre délicat Musset, le ravageait atrocement. Giovani Pétrarca s'avouait misérable. Que de fois, avec son Léopardi et son Carducci — et comme vous aussi, mon pauvre ami, — après avoir ri de tout, il venait à considérer la mort volontaire comme un bienfait. Il oscillait du scepticisme à la misanthropie, du doute à la désespérance. Certes, mon jeune ami, ce Giovani Pétrarca Menatelli était autrement malade que Claude Albany! La mort de Manzoni, en 1873, le précipita dans une mélancolie plus sombre, presque maladive ; le grand romancier chrétien, qu'il affectionnait spécialement, s'était éteint dans un calme tout angélique. Peut-être était-ce cette sérénité même qui épouvantait Giovani Pétrarca : l'abîme se creusait plus large, plus profond; le problème du lendemain de la mort était plus passionnant, plus angoissant, devant cette paix sur le front pâle de Manzoni...

Fra Angelo et son compagnon sont maintenant tout proches du Sacro-Convento. Le religieux fait une dernière halte et, désignant dans un groupe vieilli de maisons, un immeuble d'un aspect un peu plus noble, mais non moins fatigué: — Le palais Fiumi Roncalli, dit-il ; Garibaldi y séjourna en 1848. Voyez les desseins de l'adorable Providence ! Tandis que Giovani Pétrarca s'enfonce dans le pessimisme, l'hypocondrie et l'agitation, alors que le départ de Manzoni vers l'éternité l'a laissé plus seul dans le vide du monde et de sa propre pensée, las et traînant jusqu'en 1882 une existence de misère, il est chargé par Menotti Garibaldi de recueillir dans les anciens États Romains les souvenirs relatifs au solitaire révolté de Capréra, qui venait de mourir. C'est ainsi que le professeur de Bologne, le 2 août 1883, se trouve en ce palais Fiumi Roncalli. Lui, à Assise ! Et le jour de la fête de notre sainte Portioncule! Oui, admirables secrets du ciel ! Quelle force cachée l'entraîne donc et avec violence vers cette Porziuncula ? Est-ce simplement le tourbillon mystérieux des foules de pèlerins ?... Et voilà Giovani Pétrarca Menatelli dans la basilique.

Digitized by Google

Une chapelle isolée le sollicite par son recueillement; comment se trouve-t-il à genoux ? Un livre est sous sa main : la vie de saint François, en latin, d'après les Trois-Compagnons. Le professeur libéral de Bologne, le confident de la famille Garibaldi, le contempteur de Rome y lit ces lignes, des instructions du Poverello à ses Frères :... *Comportez-vous de telle sorte au milieu du monde que quiconque vous verra ou vous entendra soit touché de dévotion et loue le Père Céleste, à qui toute gloire appartient. Annoncez la paix à tous; mais que cette paix soit encore plus au fond de votre cœur que sur vos lèvres. Ne donnez occasion à personne ni de colère ni de scandale; au contraire, par votre douceur, portez tout le monde à la bénignité, à l'union, à la concorde. Nous sommes appelés à guérir les blessés, consoler les affligés, ramener les errants. Plusieurs vous paraissent être les membres du démon, qui seront un jour disciples de Jésus-Christ* [1]. Et tout à coup Giovani Pétrarca se sent allégé comme d'un rocher; il éprouve un paix comme jamais. Il se rappelle l'*Appel à Satan* de Carducci ; de tels blasphèmes le révoltent. Il se redit cette phrase de François, lue à l'instant, et qui lui semble en caractères de feu : *Plusieurs vous paraissent être les membres du démon, qui seront un jour disciples de Jésus-Christ.* Parole d'amour, promesse de repos! Et il pleure, et il est heureux. Il feuillette le livre; il s'éprend de cet *Hymne d'amour*, dans lequel se fond le cœur du séraphique enfant d'Assise. A quoi bon ? A quoi bon ? A quoi bon ? s'exclame Giovani Pétrarca songeant à sa vie passée, à ses actes, à ses livres, à son enseignement, à la mission dont l'a chargé le fils du célèbre agitateur italien. Il sort à l'instant; il écrit à Menotti Garibaldi qu'il ne veut plus poursuivre l'œuvre entreprise, et au syndicat de l'Université de Bologne il envoie sa démission de professeur. Sa résolution est fermement arrêtée : il restera à Assise ; et Giovani Pétrarca Menatelli se dirige vers le Sacro-Convento...

***

Fra Angelo a achevé le récit, et voici précisément la poterne du Sacro-Convento.

— Que Dieu vous garde ! dit le vieux moine, en serrant affectueusement les mains de son compagnon. Voici votre manuscrit. Peut-être y ajouterez-vous le *Pèlerinage à Assise ?*... Mais lorsque

1. *Vita à tribus sociis*, cap. IV.

Digitized by Google

vous serez en France de nouveau, songez quelquefois au Monte Subasio, et accordez un souvenir à Giovani Pétrarca Menatelli, ancien professeur de littératures étrangères à l'université de Bologne..., aujourd'hui fra Angelo, franciscain au Sacro-Convento...

Sur cette suprême parole se referme aussitôt la lourde porte du couvent ; Claude Albany n'a pas pu répondre au religieux.

***

Ce document ne surprit point le jeune Français, qui s'y attendait, mais il lui plut par son romanesque qui le toucha jusqu'aux larmes. Claude Albany constata avec une joie sensible que le train ne partait pas pour Florence avant une heure et demie. Tout en refaisant, sous les étoiles, le pèlerinage d'Assise, Claude Albany se hâta vers cette Porziuncula, si chère au fils de Bernardone et de Picca et à fra Angelo, l'ancien professeur et littérateur de Bologne ; il traversa l'édifice sacré, plein d'ombre, de silhouettes et de prières, atteignit le petit édicule de saint François, le considéra quelques minutes, dans une immobilité profonde et recueillie. Puis il s'engagea dans le *Jardin des Roses ;* l'heure avancée s'y parfumait violemment. Claude Albany éprouvait une volupté à cette griserie, et de même qu'il se satisfaisait de ces fragrances inébriantes, il s'emplissait de la vision de cette corbeille ardente, d'un rouge noir sous la nuit, et les récits de fra Angelo voltigeaient en sa mémoire, harmonieux et doux. Alors lui revint cette phrase de Louis Veuillot, et qu'il avait lue quelque part, il ne savait plus où : *L'avenir est aux pieds nus* [1]. Il en comprit la profondeur philosophique, l'importance chrétienne, la porté sociale. Cette phrase est prophétie. Les propos de fra Angelo, sur ce Subasio qui le ravissait, lui aussi, n'étaient-ils pas le commentaire de cette parole? Ainsi, il est bien vrai : il faut revenir à la certitude et à la simplicité de l'Évangile. Tout le reste est vain. Claude Albany s'accusa de son ignorance préméditée de la science unique et véritable ; mais il comprit qu'Assise explique le Catholicisme et en justifie la merveilleuse doctrine. Oui, fra Angelo et Dante ont dit juste: Assise est lumière, Assise est Orient ! Assise démolit le mensonge, démembre l'artifice, disloque le sophisme. Assise est l'avenir.

Tout en se dirigeant vers Santa Maria degli Angeli, où se

1. Louis Veuillot prononça cette parole en sortant du couvent des Capucins d'Annecy, où il venait de passer quelques jours.

Digitized by Google

trouve la gare, le jeune voyageur avait la sensation d'un éblouissement : l'aveugle à qui Dieu rend subitement la vue, doit éprouver de tels transports ; il semblait à Claude Albany voir, dans un lointain de brume, s'écrouler des statues, — *mes idoles*, dit-il. Mon jardin est en ruine, les arbustes en sont arrachés, les gazons saccagés, les bocages détruits ; mais j'y planterai de ces rosiers de Porziuncula...

Il s'avoua ne pas avoir aimé la nature, la solitude, la création, puisqu'il n'y avait pas découvert le Dieu de François. Et maintenant — il en sentait le délicieux envahissement — ce Dieu le pénétrait, le possédait ; son Dieu, après tout, dont l'image s'était simplement effacée sous des alluvions. François d'Assise ! Comme il l'aimerait, cet amateur de Dieu et de la Pauvreté ! Car François est bien l'homme de demain, l'homme appelé, l'homme attendu — et demain est aux simples, aux dépouillés, aux confiants, à ceux qui s'oublient ; ceux-ci seuls sont les sincères, les aimants, — les autres sont les fourbes, les égoïstes...

Ces phrases dévidées, Claude Albany émietta son manuscrit qu'il tenait encore en sa main, ce *Pèlerinage de Claude Albany*, pèlerinage d'un païen, d'un matérialiste, d'un ignorant, et que le jeune homme avait tant chéri jusqu'à ces cinq jours d'Assise ; la nuit, fraîche et embaumée, en emporta les feuillets lacérés jusqu'au Rivo-Torto, aux ondes purificatrices. — N'ai-je pas des impressions pour un nouveau et plus sincère *Pèlerinage de Claude Albany ?...*

Comme, dans un circuit, le train lui découvrait dans toute son étendue le panorama désormais précieux : le Monte Subasio, Rocca-Maggiora, le Sacro-Convento — où, sans doute, à la fenêtre de sa cellule, fra Angelo contemplait le firmament et écoutait le cantique des arbres — la ville du Poverello, tous ces sites de son Pèlerinage, Claude Albany salue avec émotion cette étoile de l'Ombrie, et se ressouvenant de cet *Hymne d'Amour* dont fra Angelo lui avait rapporté quelques fragments, le jeune voyageur s'écrie avec le Patriarche transporté :

In Christo è nata nova creatura,
Spogliato homo vecchio, e fato novello !...

Odysse RICHEMONT.

Digitized by Google

MÉLANGES.

BULLETIN DE PUBLICATIONS SUR L'IMMACULÉE CONCEPTION.

I

Le cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception a fait éclore toute une série d'ouvrages sur ce privilège unique de Marie. Nous n'avons nullement l'intention d'en dresser un catalogue raisonné. Nous nous contenterons d'appeler l'attention de nos lecteurs sur plusieurs de ces publications, qui, parues à l'étranger, risqueraient peut-être de passer inaperçues en France.

Eadmeri Monachi Cantuariensis Tractatus de Conceptione Sanctae Mariae, olim sancto Anselmo attributus nunc primum integer ad codicum fidem editus adjectis quibusdam documentis coetaneis a P. Herb. Thurston et P. Th. Slater Societatis Jesu sacerdotibus. Friburgi-Brisgoviae : Sumptibus Herder. [Fribourg-en-Brisgau] MCMIV (1904). 1 vol. in-16, XL et 104 pag.

L'importance de ce petit livre, pour humble qu'en soit l'apparence, frappera aussitôt le lecteur quelque peu attentif. Il y trouve une édition critique du premier traité qui ait été écrit pour la défense de l'*Immaculée* Conception de Marie. Il s'agit bien de l'*Immaculée* Conception nonobstant le titre un peu réservé. Le traité en question n'est nullement inédit. On l'a édité, on l'a cité plus souvent encore sous le nom du grand Anselme de Cantorbéry. Ce n'est pas à ce saint, qui d'ailleurs a certainement combattu la thèse de l'Immaculée Conception, qu'il faut attribuer ce traité, mais à un de ses élèves, Eadmer de Cantorbéry. Des controverses bien vives s'agitaient de son temps (vers 1125-30) en Angleterre. La savante introduction (I-XX, XX-XL) et les nombreux appendices : (53-104) nous donnent quelques aperçus sur ces mêlées, tant liturgiques que dogmatiques. Quelques évêques anglais étaient allés jusqu'à supprimer la fête de la Conception, qui y avait été célébrée longtemps avant l'invasion normande. Osbert de Clare, « *vindex acerrimus nostri dogmatis* », ayant été invité par Guarin, doyen de Worcester, à composer une homélie pour la fête de la *Conception*, n'osa pas même y employer l'expression : *Immaculée* (p. XXXVII. Append. B et C.). Cependant l'opinion favorable gagna du terrain et celui qui, presque deux siècles plus tard, lui donna une impulsion si

Digitized by Google

vigoureuse et dans un certain sens décisive, Frère Jean Duns Scot, fut encore un enfant de la belle Albion. Les arguments d'Eadmer aussi bien que les objections qu'il s'efforce de réfuter, se rencontrent souvent dans le cours des siècles postérieurs. On y lit même le passage bien remarquable : *Potuit plane Si igitur voluit, fecit ?* (p. 11), mais cette argumentation s'y trouve dans la bouche des adversaires de la même croyance.

L'édition critique du traité d'Eadmer, basée sur les meilleurs manuscrits anglais, est d'une netteté séduisante. Cependant les éditeurs ne poussent-ils pas trop loin leur exactitude en reproduisant jusqu'aux minuscules des noms propres? (p. ex. isaias p. 7. 8 ss.). Quel est le tome des : *Notices et extraits des manuscrits* : dont le R. P. cite la IIe partie à la page XXVII ? L'éditeur de la Patrologie en miniature (Sanctorum Patrum opuscula in-16 !) ne s'appelle pas *Hubertus Hurter* mais *Hugo Hurter.*

***

Le Rév. P. Schweykart S. J. avait été chargé de prêcher le mois de Marie dans l'église de l'Université de Vienne. Les 32 conférences qu'il a tenues à cette occasion, il les a recueillies en un beau volume pour la plus grande utilité des prédicateurs. Il s'était proposé de traiter : Le culte de l'Immaculée Conception dans l'histoire de l'Église [1]. Ce thème était admirablement bien choisi pour le mois de mai de l'anné jubilaire. L'auditoire distingué ne désirait pas une foule de phrases bien tournées ; il s'attendait à des développements solides, présentés sous une forme adaptée à la circonstance. Le R. P. a compris les désirs de son auditoire. Sa rhétorique, tantôt vigoureuse, tantôt fleurie ne se perd pas dans toutes sortes d'hypothèses pieuses, que l'on rencontre souvent dans la Mariologie commune, elle est au contraire basée sur une objectivité historique remarquable.

En commençant par la prophétie de la Genèse (Gen. 3, 15), il traite tour à tour les prototypes de Marie dans l'ancien testament (conférence 2e, 3e, 4e), et la Salutation angélique, (conf. 5e) qu'il appelle la « magna charta du Culte de Marie » (p. 43). Vient ensuite la deuxième partie : « le développement historique du dogme de l'Immaculée Conception » (p. 63-196). Voici les titres de quelques-unes de ces conférences : « les anciens ordres religieux » (conf. 10e), « Duns Scot » (11), « l'université de Paris » (12), « les Papes » (13), « quelques savants allemands » (14), les ennemis (16) (c'est-à-dire les réformés), les Jésuites (17), la maison de Habsbourg et celle de Wittelsbach (19), S. Alphonse de Liguori (21), Pie IX (24). — « Le fait accompli, » tel est le titre de la troisième partie (p. 196-259). « L'image de l'Immaculée Conception » (25), « Lourdes » (26). ... le culte de Marie (29). « Dédicace à Marie Immaculée », ce sont là les thèmes les plus marquants de cette partie.

1. P. Al. Jos. Schweykart, S. J. *Die Verehrung der Unbefleckten Empfaengnis Mariae in der Geschichte der Kirche.* Graz : chez W. Moser, 1905. 1 vol. in-8°, VII-259 pp.

Digitized by Google

Le R. P. Schweykart a été bien inspiré en nous dressant la table des auteurs consultés (p. VII), bien que les prédicateurs tiennent cela pour une mesure absolument superflue [1]. Il n'est cependant pas exact de dire que la fête de la Conception de Marie fut introduite en Occident seulement au XIe siècle, les martyrologes des îles Britanniques la mentionnent déjà aux IXe et Xe siècles [2]. Fr. Jean de Montesono fut bien encore dominicain lorsqu'il attaqua si violemment l'Immaculée Conception. Le décret de l'université de Paris contre les thèses de Jean de Montesono n'eut pas la portée que lui prête le R. P. Schweykart [3].

***

C'est le patriotisme robuste et énergique propre aux Tyroliens qui a inspiré le Dr Edouard Stemberger en composant ce petit livre sur : l'Immaculée et son culte en Tyrol [4]. Après avoir chassé en 1703, sous la protection de la sainte Vierge, les ennemis qui tentaient l'invasion de leur pays de montagnes, les pieux Tyroliens firent le vœu de célébrer chaque année solennellement la fête de l'Immaculée Conception (p. 49) [5]. Ce furent surtout les Servites, les Franciscains, les Capucins et les Jésuites qui propagèrent dans ce pays le culte de l'Immaculée Conception au moyen de Missions (36 suiv.) et de Confréries (66 suiv.). Le Tyrol qui en 1809 combattit sous la bannière du Sacré-Cœur, peut aussi être appelé en quelque sorte le pays de Marie Immaculée. Comme introduction à son livre, le Dr Stemberger a exposé les rapports qu'il y a entre l'Immaculée Conception et le monde (chap. I^r), l'église (ch. II) et le peuple chrétien (ch. III). Dans les deux derniers chapitres il se pose les questions : le Tyrol, qu'espère-t-il de Marie Immaculée? et que lui doit-il en retour? Les illustrations aideront à augmenter la popularité de ce livre tout ensemble religieux et patriotique.

***

Le R. P. Winckler, Rédemptoriste, nous offre un recueil de sermons éminemment historiques [6]. Pour étrange que paraisse une telle dénomination

1. Ce qu'il dit sur Scot, il l'a pris dans le livre anonyme et peu connu : « *Zum Lobe der Unbefleckten Empfängnis der Allerseligsten Jungfrau.* » Fribourg en Bade, 1879.

2. Cf. H. Thurston, S. J. dans la revue: *The Month*, mai 1904, et Edm. Bishop, dans : *The Downside Review*. 1886. 107-119.

3. Cf. Nic. Glarsbergen, dans les : *Analecta Franciscana*. t. II, Ad Cl. Aquas 1887, p. 217 suiv. — *Œuvres de Gerson :* édit. Dupin, t. I, p. 693 suiv.

4. *Die Unbefleckte und ihre Verehrung in Tirol.* Innsbruck : Librairie des Congrégations de Marie, 1904. gr. in-8°, 95 p. (illustré).

5. Ces ennemis, ce furent les Bavarois et une armée française sous le commandement du célèbre Vendôme. — La fête de la Conception avait été introduite en Tyrol en 1399, par le prince-évêque de Brixen (p. 29).

6. *P. Peter Winckler: C. SS. R. Der Unbefleckten Bild und Verehrung in der katholischen Kirche, Vorträge gehalten in der Kirche Maria am Gestade in Wien.* Paderborn : (en Westphalie), 1904. in-8°, VI-276 pag. *(L'Image de la (Vierge) Immaculée et sa vénération au cours de l'Histoire de l'Église.* Conférences tenues à Vienne).

Digitized by Google

c'est celle qui caractérise le mieux ces allocutions, tenues au mois de mai 1904. Les notices historiques que le prédicateur y accumule, ne sont pas pour ennuyer les auditeurs ; elles les divertissent plutôt ; elles sont mises en ordre avec tant de goût et d'habileté. Ce sont des conférences sur l'histoire du culte de Marie. Le côté oratoire n'est point négligé, cependant il a été relégué à l'arrière-plan. Il sera du reste facile d'y suppléer. Le R. P. Winckler a adopté le système, très peu en vogue, d'indiquer, en tête de chaque conférence, les sources principales où il a puisé.

L'auteur n'est pas de ceux qui frissonnent chaque fois qu'ils se trouvent en face d'une soi-disant ancienne opinion, que des recherches modernes ont fait paraître dans un tout autre jour [1].

Le R. Père nous montre comment l'image de l'Immaculée, esquissée au commencement du monde (confér. 2e), peinte par S. Luc (conf. 4e), perfectionnée par S. Jean (conf. 5e), tomba dans l'oubli (6); comment elle faillit être outragée par les hérétiques (7), pour triompher enfin de toutes les offenses (8). Cette image prit alors le chemin de l'Occident (11). Elle y fut de nouveau en butte aux attaques (13), mais elle triompha. Les orateurs sacrés, les arts (17), la poésie (16), le théâtre (24), tout concourut à célébrer la gloire de l'Immaculée.

Nous ne blâmerons pas le Père Rédemptoriste d'avoir consacré des conférences spéciales à S. Alphonse (25), au bienh. Gérard Majella (26), au bienh. Clément Marie Hofbauer (27) et à Notre-Dame du Perpétuel Secours (130). Il était en droit d'agir de la sorte. Nous nous attendions seulement que l'auteur ne parlât pas si souvent du culte de la Sainte Vierge en général. Il aurait dû en général se restreindre à considérer le plus beau privilège de Marie : son Immaculée Conception [2]. — Le visionnaire Alain de la Roche († 1475) ne s'appela point « ab insulis » (de Lille), c'est là le nom d'un philosophe : Alain de Lille, mort vers 1102 (p. 115). Fr. Jean Duns Scot était d'abord professeur (lecteur) à Paris, ensuite à Cologne (p. 107). Ce n'est qu'en oubliant pour un moment ses bons principes historiques que l'auteur a pu écrire (p. 108) que Duns Scot a fait en un clin d'œil le chemin d'Oxford à Paris. Cette légende montre bien l'empressement et l'entrain que Scot eut toujours pour la défense de l'Immaculée, mais ce n'est qu'une légende.

***

Peut-on dire que beaucoup des enfants de Marie aiment à réciter l'ancien

1. Par ex. : à la pag. 89, p. 113 suiv. : Marie et le rosaire ; Il y cite le livre très critique du R. P. Héribert Holzapfel O. F. M. : *S. Dominicus und der Rosenkranz.* Munich, 1903. (S. Dominique et le Rosaire). Le R. Père, Docteur en théologie, y prouve que S. Dominique n'a pas récité une seule fois le rosaire !! cf. p. 88 (Lorette).

2. Il faut avouer qu'il a eu soin d'en avertir le lecteur dès le début de la préface (pag. V). — Nous pourrions énumérer d'autres errata : (cf. 276) : à la pag. 89, lisez *Sisteron :* pour *Sistoron* et à la p. 152. *de Fourvière* pour *de la Fourrière.*

Digitized by Google

office de l'Immaculée Conception? Nous ne le croyons pas. Cet office, qui se compose de quelques strophes et de quelques répons (pour chacune des heures canoniales) mériterait peut-être d'être plus répandu. Cependant nous ne croyons pas qu'il jouira jamais d'une vraie et grande popularité. Les figures bibliques qui y sont employées bien fréquemment sont trop obscures et trop peu intelligibles au commun des fidèles. Il faudra donc savoir gré à M. Ed. Heger d'avoir gratifié le peuple chrétien d'une bonne explication de ce petit office[1]. Il met d'abord en regard du texte latin une traduction habile en vers allemands. Ceux-ci reproduisent presque toutes les nuances du texte original (p. 12-32). Après quelques mots sur l'histoire de cet office (p. 32-33) et sur les heures canoniales en général (34-37), M. Heger nous donne une explication détaillée de chaque vers, et de chaque répons. Il se plaît à dévoiler les différents sens de chaque passage biblique, qui d'après les vers de l'office, aurait quelques rapports avec la Sainte Vierge. Les explications allégoriques et mystiques y abondent, mais nulle part l'exégète ne s'est laissé entraîner à des hypothèses fantastiques ou frivoles. Il aurait cependant dû indiquer d'une manière précise les passages bibliques auxquels l'office fait allusion. La plupart de ceux qui prendront en main ce livre de prière n'y feront pas attention; mais ces indications ne porteraient pas préjudice à une vraie et solide piété.

***

Voici enfin un auteur qui a eu le courage d'entreprendre une histoire du dogme de l'Immaculée Conception[2]. Le R. P. Louis Koesters, S. J., s'est proposé, nous dit-il (p. IV), d'écrire cette *histoire* d'une manière scientifique, en mettant à profit les recherches entreprises jusqu'à présent. C'est nous promettre beaucoup. Les deux premiers chapitres sur l'Immaculée et la raison, et sur l'évolution en dogme (p. 1-8, p. 8-13) sont des chapitres préliminaires, exclusivement théologiques. La partie principale et la plus importante du livre (p. 13-133) nous décrit l'Immaculée dans l'Écriture (p. 13-19) et dans la tradition (p. 19-133) patristique et théologique. Le R. P. Kösters y distingue trois périodes ou phases: les origines, le développement, l'époque où la clarté se fit peu à peu, (elle irait, selon l'auteur, de S. Bernard jusqu'au Concile de Bâle!) et enfin la *consommation* (jusqu'à vers 1850). La deuxième partie du livre, qui roule sur la certitude de la science et sur la certitude de la foi (d'une vérité de foi définie par l'Église), sent trop l'époque antérieure à la définition, qui est traitée dans un chapitre à part (p. 168-186). Il faut savoir du reste, qu'au fond, le livre du R. P. Kösters est une refonte de la version

1. *Die kleinen Tagzeiten von der Unbefleckten Empfängnis erklaert von Edmund Heger*, Missionspriester. Ratisbonne, Rome, New-York et Cincinnati: (Fréd. Pustet, 1904, in-16 (XI) 184 pag. (*Le petit office de l'Immaculée Conception expliquée par M. l'abbé Edm. Heger*, missionnaire.)

2. *Ludwig Koesters, S. J. Maria, die unbefleckt Empfängene.* Ratisbonne: (chez Manz) 1905. 1 vol. in-8° VIII et 274 pp.

Digitized by Google

allemande du fameux traité que Perrone a publié afin de préparer le terrain à la définition de l'Immaculée Conception [1]. L'image de l'Immaculée dans l'art, tel est le contenu du dernier chapitre (p. 245-264).

Le livre contient beaucoup de renseignements. Même le théologien de profession sera reconnaissant à l'auteur du riche choix des textes des Pères. Cependant en les recueillant dans son livre et en les interprétant, le R. Père aurait dû s'y prendre plus en historien. Plusieurs de ces textes ne sont guère à propos. Comme le R. P. Kösters a voulu faire œuvre d'historien, il aurait dû considérer ces textes dans leur milieu intellectuel et historique. Le théologien Perrone perce encore trop dans ces déductions et réflexions. S. Bernard de Clairvaux, le panégyriste enthousiaste de la Sainte Vierge, a combattu le privilège unique de son Immaculée Conception (p. 89 suiv.), de même saint Thomas d'Aquin, l'auteur l'avoue franchement, quoi qu'en aient dit ses défenseurs et admirateurs à outrance ! (p. 98 suiv.).

Mais pourquoi alors consacrer *cinq* pages (p. 98-104) à ce contradicteur de notre dogme et *deux* seulement à celui qui l'a certainement défendu et qui, par ses disciples dévoués, a exercé une influence prépondérante sur l'évolution de ce dogme, nous voulons dire à Fr. Jean Duns Scot ! (p. 104-106). Que l'on rejette la fameuse dispute aux 200 arguments (p. 104, note 2), peu importe, il est pourtant certain que Duns Scot a *enseigné* l'Immaculée Conception à l'Université de Paris ! — Celui que l'auteur appelle (p. 204) Pelbertus Temestarius n'est autre que le célèbre prédicateur franciscain Frère Pelbart de Temesvár [2]. Saint Bonaventure a, lui aussi, nié l'Immaculée Conception, inutile donc de citer en note un sermon *apocryphe*, où il se serait prononcé en faveur de la pieuse croyance. — Nous regrettons que l'auteur nous ait dit si peu au sujet de la fête de la Conception (p. 82, cf. p. 67). L'objet de cette fête n'a pas toujours été le même !

***

Un frère mineur allemand, le R. P. Athanase Bierbaum, vient de nous donner un intéressant petit livre : « Saint François d'Assise et la Mère de Dieu. » Le pieux auteur y a mis en œuvre tout ce que les biographies avérées et les légendes délicieuses nous racontent sur les rapports entre le saint Patriarche et la sainte Vierge. Il a même accordé une place spéciale à la poésie (p. 37, p. 59). Me Hedwig Dransfeld, poète de renom en Allemagne,

1. *Perrone : Uber die dogmatische Definition der unbefleckten Empfängnis der seligsten Jungfrau Maria, aus dem Lateinischen von Dr Aegid Dietl und Bernhard Schels.* Ratisbonne, 1848. La IIe édition y a paru en 1855.

2. On nous permettra de citer à cette occasion deux monographies sur ce prédicateur hongrois, dont on connaît généralement à peine le nom. Toutes les deux monographies sont dues au savant L. Katona : *Specimina et elenchus exemplorum quæ in Pomario sermonum quadragesimalium et de tempore Fr. Pelbarti de Temesvár occurrunt.* Budapest, 1902, 53 pp., in-8o. — *Temesvári Pelbárt példái.* Budapest, 1902, 82 pp., in-8o. Ce livre, écrit en hongrois, est une étude sur les paraboles contenues dans les sermons de Pelbart.

Digitized by Google

lui a composé un poème sur l'indulgence de la Portioncule ! (p. 59-61). Le R. P. nous décrit, dans un style alerte et fleuri, les multiples relations qui se sont établies entre le saint d'Assise et celle qui devait être la protectrice glorieuse de son ordre. Ces relations, commencées au berceau de S. François, (chap. I) se continuaient non interrompues jusqu'à la mort du saint (chap. X^e^ et XIe). Tout ce qui s'est passé à l'ombre de la Portioncule, l'auteur arrive à le mettre en relation plus ou moins directe avec la sainte Vierge. Le caractère même du livre, qui n'est qu'une œuvre de vulgarisation, nous dispense d'entrer dans des discussions sur telle affirmation ou tel exposé. Nous faisons seulement la remarque que l'auteur a des vues très larges sur les opuscules qui seraient réellement de saint François (cf. p. 72, p. 44 et suiv.). Les fautes d'impression se rencontreront assez nombreuses dans les noms propres (p. ex., p. 42, n. 2 : *Rubens*, p. 37, n. 2 : *Bononiae*, *Montalembert* ; p. 94, ms. : *fragmenta*). Le premier des deux appendices (p. 89-94) donne un exposé populaire des principales sources. Le deuxième roule sur les documents les plus importants de l'indulgence de la Portioncule (p. 94-103) [1].

***

L'infatigable frère Mineur Philibert Seeböck, de la province franciscaine du Tyrol, un des écrivains les plus féconds de l'ordre, ne pouvait certainement pas manquer de lancer un livre à l'occasion du glorieux cinquantenaire. Le pieux et savant Père, qui est actuellement professeur au gymnase franciscain de Hall près d'Innsbruck, n'a pas voulu, cette fois, enrichir la littérature ascétique d'un nouveau manuel de prières ; il a pris la résolution d'esquisser dans un volume assez considérable le culte de Marie Immaculée, au cours du XIXe siècle. De là le titre du livre : *Marie Immaculée, le grand signe de grâce au ciel du XIXe siècle* [2]. Après une introduction originale (p. IX-XXX), où il est même question de la franc-maçonnerie et de l'anarchie, le R. P. Seeböck aborde l'histoire des lieux de pèlerinages de la sainte Vierge. La place d'honneur est réservée à Lourdes (p. 6-45). Des notices sur de nombreux *lieux de la sainte Vierge* s'y ajoutent aussitôt. Nous parcourons le Tyrol, l'Autriche, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Belgique, etc., l'auteur nous conduit jusque dans les pays du grand Sultan, voir même jusqu'au Mexique. Le deuxième chapitre énumère les grands serviteurs de Marie au XIXe siècle. Nous relevons plusieurs noms dont quelques-uns mériteraient d'être mieux connus : le bienh. Clemens Hofbauer, rédemptoriste ; Joseph Rudigier, évêque de Linz ; Albert, archiduc d'Autriche ; le célèbre

1. Voici le titre de ce livre : *Der hl. Franziskus von Assisi und die Gottesmutter* von P. Athanasius Bierbaum, O. F. M. Paderborn : Junfermannsche Buchhandlung, 1904, 1 vol. in-12, 107 pp.

2. *Maria Immaculata, das grosse Gnadenzeichen am Himmel des XIX. Jahrhunderts* von P. Philibert Seeböck, O. F. M., Innsbruck : chez Félicien Rauch, 1903, 1 vol. grand in-8° de XXX et 383 pp.

Digitized by Google

Windthorst, etc. (p. 157-220). L'auteur distingue deux classes de poètes (allemands) qui ont chanté les louanges de Marie. Des protestants, parmi eux Gœthe et le pieux Kerner, et les poètes catholiques, Clément Brentano, G. Goerres, F. W. Weber, le P. Gaudentius Koch, O. Cap., Louise Hensel, Hahn-Hahn, Annette de Droste-Hülshoff, etc. (p. 220-273). Les couronnements solennels d'images de Marie, l'expansion de son culte (p. 273-291) et les apparitions de la sainte Vierge (p. 291-325) forment le contenu des deux chapitres suivants. Il est à regretter que l'auteur, très versé dans la littérature mariale, ne se soit pas restreint à célébrer l'*Immaculée*. Le lecteur aura déjà remarqué que le R. P. Philbert n'a pas évité la faute d'ailleurs très commune, commise par ceux qui, ayant voulu nous parler sur l'Immaculée Conception, parlent d'une manière générale de la sainte Vierge. Ce défaut est encore plus visible dans les deux derniers chapitres sur les dévotions à Marie (le rosaire et le scapulaire, p. 321-343) ; ses fêtes (344-351), les congrégations et les confraternités fondées en son honneur (p. 351-385). D'aucuns trouveront peut-être que ces digressions continuelles augmentent l'utilité de ce livre, très riche en renseignements, sur l'histoire du culte de Marie. Le R. P. Seeböck n'a pas manqué d'indiquer au commencement les sources où il a puisé ses renseignements (p. VII et VIII) ; c'est donc qu'il a voulu écrire un ouvrage sérieux. Les nombreuses illustrations en agrémenteront la lecture déjà si intéressante par sa variété. Cependant le cliché qui doit représenter l'église de « *Maria-Waldrast* » au Tyrol (p. 76) représente réellement un lieu de pèlerinage situé aux bords du Rhin, c'est Marienthal, entre Bonn et Mayence ! Ce pèlerinage est desservi par les frères Mineurs de la province de Sainte-Élisabeth, dite province de Fulda. En effet l'image miraculeuse de Marienthal est une *pietà*, comme on le voit sur le (faux) cliché, tandis que celle de Maria-Waldrast est une simple *Madone !*

***

Nous nous permettrons de signaler encore à cette occasion une histoire des reliques de la sainte Vierge [1] par Alex. Koenig. Ce titre mettra en éveil l'attention de plus d'un lecteur. M. Koenig s'est attaché à poursuivre l'histoire de chacune de ses reliques, sans vouloir porter un jugement définitif sur l'authenticité de ces pièces, dont quelques-unes ont été entourées de la vénération de toute une série de siècles. Mais cette vénération ne tranche aucunement la question de l'authenticité réelle de ces objets vénérables ; elle doit être établie par la voie ordinaire des recherches historiques. Malheureusement M. Koenig ne semble pas avoir eu l'intention de prendre ce chemin souvent extrêmement difficile, encombré de ronces et d'épines...

1. *Die Reliquien Marias. Geschichte der Aufbewahrung und Verehrung der Gottesmutter-Reliquien auf Erden* von Alexander Koenig. Regenburg: Nationale Verlagsanstalt (G. J. Manz), 1 vol. in-16, 96 pp. *(Les reliques de Marie. Histoire de la conservation et de la vénération des reliques de la Mère de Dieu sur la terre.)*

Digitized by Google

L'auteur, il est vrai, indique au moins ses sources, bien que d'une manière un peu sommaire. Le sujet même du livre attirera cependant des *amateurs;* surtout puisque cette partie de l'hagiographie est encore presque partout une terre non défrichée. Voici l'énumération de ces reliques de la sainte Vierge. L'anneau de Marie que l'on vénère à Pérouse (p. 5-17); il s'était trouvé d'abord au couvent franciscain de Chiusi. La ceinture de la sainte Vierge à Aix-la-Chapelle (17-21); on connaît 6 (!) de ces ceintures! De nombreuses parties du voile, ou plutôt des voiles de la Mère de Dieu sont conservés en Italie, en France et en Belgique (p. 22-47). Des cheveux de la sainte Vierge sont exposés à la vénération des fidèles, à Lille, à Venise, à Padoue, à Naples, etc. M. Koenig a remarqué que ces cheveux ont deux couleurs différentes (p. 47-53). On montre encore dans d'autres églises les sandales de Marie (54-66) [1], voire même une sorte de chapelet comme lui ayant appartenu (p. 66-70), cette relique se voit dans l'église de Sainte-Marie in Campitello à Rome. Une croix pectorale (p. 71-74), à Maastricht en Hollande [2], passe pour avoir orné la poitrine de Marie. Des vêtements ou des parties de vêtements de la sainte Vierge font la richesse et la gloire de plusieurs églises. Les reliques de la Mère de Dieu seraient donc bien nombreuses. Nous pourrions augmenter cette liste; nous nous contenterons néanmoins de signaler à l'attention de l'auteur une relique très populaire au moyen âge, dont une ancienne inscription encastrée dans un pilastre de l'église Sainte-Praxède à Rome a gardé la mémoire. On y lit: *de lacte B. Mariae Virginis.* Du reste il faut ajouter que cette inscription peu délicate a été interprétée dans plusieurs sens.

P. Michel BIHL, O. F. M.

1. Il y en a à Rodez, à Soissons, à Valence, etc.

2. Cf. p. 73. *Het Heiligdom van Sint Servaas-Kerk te Maastricht*, door Willemsen. 1874.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

L'AUTHENTICITÉ DU QUATRIÈME ÉVANGILE ET LA THÈSE DE M. LOISY, par A. Nouvelle. — Bloud et Cie. — Ouvrage de polémique très important et très intéressant.

PREUVES PSYCHOLOGIQUES DE L'EXISTENCE LE DIEU, leçons faites à l'Institut catholique de Paris (1889-1890), par M. l'abbé de Broglie, avec préface par Augustin Largent. — Bloud et Cie.

LA FRANC-MAÇONNERIE CONTRE LA LIBERTÉ, par François Veuillot. — Bloud et Cie.

La thèse de M. Loisy y est exposée tout entière, et elle est magistralement réfutée. M. Nouvelle démontre que le Jésus du quatrième Évangile est bien le même que celui des Synoptiques, malgré les différences entre la rédaction de cet Évangile et les autres, et que l'auteur est certainement un disciple de Jésus. Il termine son ouvrage par une démonstration par l'absurde en montrant les contradictions et les impossibilités inextricables auxquelles on se condamne en n'acceptant pas la tradition de l'Église sur l'origine du quatrième Évangile. « Devant choisir entre l'introduction au quatrième Évangile et l'histoire du Canon du Nouveau Testament, nous ne pouvons pas hésiter. Si le critique est aussi affirmatif que l'historien, il nous paraît qu'au point de vue de la documentation et de la vraisemblance, la supériorité de l'historien est écrasante. Ses affirmations sont garanties par de graves témoignages, des faits incontestés, celles du critique par une confiance imperturbable dans la sûreté de ses appréciations personnelles. Tout bien pesé, nous sommes, plus que jamais, de l'avis de Mgr Duchesne. En ce genre de questions, les raisons subjectives sont tout ce qu'il y a de plus trompeur. »

Ainsi termine M. Nouvelle, après avoir réfuté M. Loisy par M. Loisy lui-même.

Digitized by Google

***

Ce sont des leçons de haute philosophie, dans lesquelles l'éminent apologiste traite des théories du matérialisme scientifique. « Sa philosophie, nourrie d'Aristote et de S. Thomas, enrichie aussi par un incessant commerce avec les sciences modernes, écarte le spiritualisme exclusif qui a régné trop longtemps, et qui, sans le vouloir, a provoqué les réactions et facilité les représailles du matérialisme... Il veut que la pensée s'ouvre au monde extérieur, qu'elle parte de là pour dégager *des données expérimentales, les essences rationnelles des êtres.* »

Comme conséquence de ses leçons sur le moi humain en lui-même et dans ses relations avec les êtres, M. de Broglie déduit clairement la notion de Dieu, qu'il considère dans son essence en traitant la question du monothéisme. Il ne prétend pas éclaircir « les obscurités mystérieuses qui enveloppent la notion de Dieu ; » mais il montre que « ces mystères qui effraient à bon droit l'esprit humain, n'ont cependant rien de commun avec les évidentes contradictions que présentent les systèmes opposés : athéisme, panthéisme, dualisme manichéen. »

***

Ouvrage de polémique actuelle parfaitement documenté, qui expose les menées maçonniques et les efforts que la secte n'a pas cessé de faire jusqu'à ce jour pour étouffer toute liberté : liberté de conscience, liberté d'enseignement, liberté individuelle et liberté sociale, liberté des particuliers et liberté des fonctionnaires, la franc-maçonnerie les détruit toutes. Il n'est pas besoin d'être dévot, il suffit d'avoir conscience de sa propre personnalité pour lutter contre cette vaste entreprise d'esclavage général.

Ant. SAUBIN.

***

L'IDÉAL LAÏQUE. — Psychologie et Histoire de l'anticléricalisme, par A. de Saint-Germain. — Un élégant volume, 2e édition. Prix : 1 fr. — Librairie des Saints-Pères, 83, rue des Saints-Pères, Paris.

Excellente brochure, loyales études de psychologie et d'histoire contemporaine. Après avoir montré brièvement les funestes effets de la loi de 1901, « cet édit de proscription brutale » qui consacre et légitime les plus criants abus contre la liberté humaine : suppression des droits de vivre et d'être, spoliation des biens, surveillance étroite des suspects, délation, haine, vœu non déguisé d'atteindre, au-delà des individus, l'âme d'une doctrine, l'auteur, en faisant la psychologie de l'anticléricalisme, fait la philosophie de cette persécution.

Digitized by Google

D'où vient l'anticléricalisme, — ce qu'il est en lui-même, — ce qui l'attend, telles sont les trois idées maîtresses de cette discussion admirablement conduite et éminemment suggestive. L'auteur met à nu tout ce qui se cache sous ces deux mots : idéal laïque, « ce dogme qui tient dans les bons esprits la place des anciens dogmes » et qui doit être désormais « la loi de l'éducation....., la pure nourriture dont nous devons sustenter nos forces, affaiblies par vingt siècles de christianisme. » Tout se résume pour la masse dans cette idée : l'idée du contre-évangile, de l'opposition haineuse au christianisme. Les intellectuels ont voulu revêtir ce néant et ils en ont fait une religion : la religion du Dieu-État. L'État est tout ; l'individu, rien. Que le rien se prosterne et adore et que, convaincu de son néant et de la grandeur de son nouveau Dieu, il redise au fond du cœur le vieux précepte catholique mais retourné: « Tu aimeras l'État et ses représentants de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces. » C'est le *légalisme*, la vertu nouveau-née, en qui se résument et viendront se fondre toutes les vertus civiques, les seules admises dans cette religion.

Cette brochure mérite d'être répandue à profusion.

Fr. PIERRE-BAPTISTE.

***

LE CODE FRANCISCAIN, entre les mains des hommes du monde — Nouveaux aperçus sur le Tiers-Ordre de S. François, par le P. Callixte Albert. O. F. M. — Metz, Couvent des PP. Franciscains, 17, Rue Marchant. In-8° de 267 pp.

Il fut un temps où les Directeurs de Fraternités pouvaient, à bon droit, se plaindre de la pénurie et de la pauvreté des ouvrages sur le Tiers-Ordre ; cette plainte n'a plus sa raison d'être, de nombreux auteurs s'étant appliqués à l'étude sérieuse de la règle franciscaine.

Nous venons de recevoir le *Code franciscain* du regretté P. Callixte Albert ; après l'avoir lu nous n'hésitons pas à le recommander vivement.

La seule critique qui, à première vue, pourrait être faite à l'ouvrage, est que l'on sent trop la plume du missionnaire dans la main de l' « expositeur » ; mais cette critique, si elle en est une, constate plutôt une qualité. Tout est vivant dans ce livre, tout y est moderne, d'un bon modernisme j'entends;on sent que l'apôtre veut atteindre un but; il parle franchement, et ne craint point de s'attaquer aux maux de l'époque. Dans le Tiers-Ordre considéré sous cent aspects divers, il voit un remède puissant, mais il dit aussi à quelles conditions il sera ce remède efficace. Arrière pour lui — et il a raison — les demi-Tertiaires, les Tertiaires de contrefaçon, les « isolés » qui entrent dans le Tiers-Ordre sans profiter de son influence sanctifiante ! L'auteur pressé d'arriver au terme ne fait souvent qu'indiquer l'idée, mais elle est si vraie, si suggestive, qu'elle frappe par sa concision même. Il y a des pages d'une telle

Digitized by Google

surabondance de pensées que l'explication, par le Directeur ou les maîtres des Novices, sera d'une grande utilité.

A notre avis *Le Code franciscain* devrait se trouver dans toutes les bibliothèques de Directeurs et de Fraternités et les simples Tertiaires auraient en lui un guide excellent et précieux.

Fr. EUGÈNE D'OISY, O. M. C.

***

LE MENSONGE HISTORIQUE du 10 février 1905 ou Les vraies responsabilités de la rupture avec le Saint-Siège et de la dénonciation du concordat avec pièces justificatives, par Joseph du Teil. — In-8° de 60-XXXI pp. Prix : 1 fr. 50. — Paris, Vic et Amat, 11, rue Cassette.

Il était nécessaire au milieu des circonstances douloureuses que traverse l'Église de France qu'un esprit éclairé vînt mettre à jour les sentiments qui ont poussé l'État à entrer dans le labyrinthe des événements présents.

Après avoir examiné les causes qui ont provoqué et précipité ces événements et dont les principales sont la coalition Judéo-Maçonnique et la nécessité de trouver un appât, capable de satisfaire les appétits anticléricaux, M. du Teil passe à l'examen sérieux et impartial de ces faits. Il nous montre clairement que dans la nomination des Évêques, le Saint-Père n'a point outrepassé ses droits, et que le concordat n'autorisait en rien les prétentions exorbitantes de M. Combes. — Le voyage du Président de la République à Rome, le rappel de notre ambassadeur, les tristes conflits occasionnés par les Évêques de Laval et de Dijon sont ensuite passés au crible de la critique avec toute la sagacité désirable.

De tout cela il ressort que le gouvernement qui voulait aboutir à la dénonciation du concordat s'est servi des événements précités comme d'autant de moyens pour atteindre son but. D'où sa ténacité à s'aveugler lui-même et à voir, malgré tout, les torts du côté du Saint-Siège, alors que Pie X agissait malgré tout avec la droiture habituelle à l'Église, et dans cet esprit de particulière affection qu'il conserve à la France. Les trente pièces justificatives, ou livre jaune de la rupture, faisant suite à ce travail, sont puisées au journal officiel et à l'*Osservatore romano* ; elles donnent à la publication de M. du Teil un particulier intérêt.

Bernard DE R.

***

FRANZ VON ASSISI UND DIE ANFANGE DER KUNST DER RENAISSANCE IN ITALIEN [1], par Henry Thode, Berlin. G. Grote :

1. *François d'Assise et les origines de l'art de la Renaissance en Italie.* — La première édition, qui date de 1885, n'avait que 573 pages, sans compter les illustrations hors texte. Les illustrations de la nouvelle édition l'emportent de beaucoup sur celles de la première, dont quelques-unes étaient trop indistinctes ou effacées.

Digitized by Google

1904. Gr. in-8° XIV-643 pag. et 39 Tables hors texte. Deuxième édition corrigée (et augm.).

DAS PAPSTTUM UND BYZANZ. Die Trennung der beiden Mächte und das Problem ihrer Wiedervereinigung bis zum Untergange des byzantinischen Reichs (1453), von Dr Walter Norden. Berlin, chez B. Behr, 1903. 1 vol. in-8° de XIX et 764 pp.

Ceux qui n'aiment pas la critique sévère, ceux qui se sentent repoussés par sa rigidité inexorable liront avec délices le livre de M. Thode. L'auteur n'est nullement ennemi de la critique, tant s'en faut ! — mais c'est surtout l'esthétique et le sentiment du beau dans la psychologie, les travaux littéraires et les productions artistiques qui ont guidé le savant professeur. Celui-ci ne vise pas à entourer d'une auréole surnaturelle aussi radieuse que possible la figure du *Poverello*. Sans nier ses communications avec un monde transcendental, M. Thode veut considérer S. François comme homme, animé d'une richesse de sentiments aussi profonds que variés ; seul un homme si extraordinaire pouvait être capable d'inspirer toute une génération de poètes et d'artistes. Sa vie si féconde en scènes émouvantes, parfois éblouissantes, mais toujours d'une originalité jusque-là inconnue, était toute faite pour tenter les peintres qui cherchaient alors de nouvelles voies et de nouveaux procédés techniques. Car c'est à tort que l'on ne date communément la Renaissance des arts qu'à partir de 1400. Il faut convenir que Giotto, oui le ameux Giotto d'une originalité à la fois si simple et si sublime, a été le premier peintre de la Renaissance [1]. C'est bien lui qui appliqua le premier, autant qu'il lui était possible, les principes du nouveau mouvement qui s'inaugurait alors. — Les portraits de S. François, les scènes de sa Légende que le pinceau infatigable des artistes du *trecento* et du *quattrocento* a créés sont presque innombrables. (Cf : pag. 67 et suiv.) M. Thode s'est mis à les rechercher jusque dans les églises délabrées de maint village italien, perché sur le sommet d'une colline escarpée et réfractaire à toute civilisation moderne. C'est l'amour du Poverello qui l'a guidé dans ces excursions parfois plutôt périlleuses qu'agréables. — L'auteur donne ensuite la description des anciennes églises franciscaines d'Italie ; elles sont les représentants les plus authentiques de l'art gothique de ce pays (pag. 305-388). L'architecture et les peintures de l'église de St-François dans sa ville natale sont traitées avec une profusion de détails étonnante (p. 185-305). M. Thode nous y montre toute la beauté de l'art des Cimabuë et des Giotto (p. 220 suiv. 251 suiv.) La deuxième partie du livre nous décrit sommairement ce que les Frères Mineurs ont fait pour les autres arts, la poésie, les sciences,... la prédication

1. M. Thode nous a donné, il y a quelques années, une monographie justement estimée sur Giotto. *H. Thode, Giotto. Bielefeld et Leipzig : 1899.* Elle fait partie de la grande collection : *Kunstler-Monographien*, qui paraît chez *Velhagen et Klasing.*

Digitized by Google

(pag. 391-459.) Même la représentation que l'on s'était faite de la vie de Jésus-Christ (p. 459 suiv.) et de sa Mère (p. 500 suiv.), du dernier jugement, etc., est transformée par les nouvelles idées franciscaines. L'appendice (p. 575-643) traite des sources de l'histoire de S. François (pag. 575-843) et donne d'autres renseignements sur la Basilique de St-François à Assise. Un copieux index termine les belles études de M. Thode (p. 625-643).

Depuis la première édition qui parut en 1885, les recherches sur le premier siècle de l'histoire franciscaine ont pris un essor inattendu. M. Thode connaît les nouvelles publications (cf. p. 586 suiv.) et le plus grand reproche que l'on puisse faire à ce livre, c'est que ces publications aient été par trop négligées, même en admettant que la plupart des théories ou hypothèses de M. Sabatier soit vraiment du travail perdu, à part les textes critiques dus à sa plume habile (cf. p. 575 suiv.). M. Thode aurait dû au moins indiquer ces études récentes, comme p. ex. à la pag. 321 à propos de l'indulgence de la Portioncule où M. Thode se base encore sur tel manuscrit de Fr. Bartholi [1]. C'est à peine si M. Thode mentionne une seule fois, en passant, qu'une nouvelle édition des œuvres de S. Bonaventure, se prépare en Italie [2]: il s'en tient toujours à celle de Peltier (p. 395). Cela explique comment il peut encore citer comme ouvrages authentiques de S. Bonaventure la: *Dicta salutis* (p. 499) et le poème, *Philomela* (p. 434) et de même quelques opuscules apocryphes de S. Francois [3]. (cf. p. 87-97.); cf, 485. 491. 543. S. Bonaventure n'a certainement pas enseigné l'Immaculée Conception [4]. Il faut corriger le monstrueux barbarisme que M. Thode croit avoir lu sur une fresque de Subiaco : « *Vir erat in terrabus...* » (p. 73) Il faut lire : « *in terra hus (Hus)* », comme nous avons pu le constater nous-même en mai 1903. — Les Frères Mineurs sur le tableau de Giotto (p. 153. 285 tabl. 21e et tabl. 7e) ne disent pas la messe, puisqu'il n'y a pas d'autel ; ils récitent en effet l'office des morts. Les deux fresques désignées sous les numéros 7 et 21 représentent la même scène ! Cependant il ne s'agit pas précisément de la mort de S. François, mais de scènes arrivées après la mort du Saint. Il ne peut pas y être

1. 1°) Force lui était de citer à ce propos: Fr. Franc. Bartholi, Tractatus de indulgentia S. Mariæ de Portiuncula nunc primum integre edidit Paul Sabatier. Paris, 1900 (cf. p. IX.) Ce n'est pas à dire que M. Thode ignore les controverses récentes sur les sources de l'histoire franciscaine. (cf. 575 ss.). Sa théorie des sources, il l'expose dans un paragraphe spécial de l'appendice. (p. 592 suiv.) La voici en quelques mots. Les sources principales ce sont les *deux Vitæ* de Thomas de Celano. La Légende de S. Bonaventure et les *scripta fratris Leonis* y forment comme une sorte de supplément, autant qu'ils nous ont conservé des relations des premiers disciples.

2°) Le *Speculum Perfectionis*, une compilation des spirituels du début du XIVe siècle. — La *legenda trium sociorum*, qui a été écrite après le *Spec. Perf.*, n'est qu'une pièce apocryphe.

2. Cette édition de Quaracchi ne se prépare plus, elle a paru en 10 vol. (in-fol.) de 1884 à 1902.

3. Cf : l'édition critique de Quaracchi : 1904, et celle de M. H. Bochmer: *Analekten zur Geschichte des Franciscus von Assisi*. Tubingue et Leipzig 1904. (cf : thode p. IX.)

4. Cf. Opera Omnia S. Bonav. t. III, p. 69 seqq. de l'édition de Quaracchi.

Digitized by Google

question de *saint* Jérôme ! pag. 258 ! — D'autres bévues insignifiantes se trouvent aux pages 157. (table 36 pour 78) ; 411, 1208 pour 1308, etc.

Les belles pages du livre de M. Thode nous aideront à mieux comprendre l'immense influence qu'eut le mouvement franciscain sur les idées religieuses et artistiques de la grande époque que l'on est convenu d'appeler la Renaissance.

***

Le *problème* traité dans le savant livre du Dr Norden est du plus haut intérêt pour l'histoire ecclésiastique générale. « La papauté et Byzance ou la séparation des deux puissances et le problème de leur réunion jusqu'à la prise de Constantinople (1353) », c'est ainsi que le docte professeur agrégé d'histoire médiévale à l'université de Berlin a voulu intituler ce volume considérable. Il comprend l'époque de 1054 à 1453. La première date indique l'année qui rendit complète la rupture entre Rome et Constantinople ; l'autre marque la catastrophe qui mit fin au Bas Empire. Le problème perdit alors sa portée universelle. — L'auteur connaît à fond les choses d'Orient. Il a étudié avec soin les anciennes sources contemporaines et il est en même temps très au courant des recherches modernes en fait d'histoire byzantine. Tous ses exposés sont extrêmement bien documentés. Il a eu l'heureuse idée de ne pas seulement citer les auteurs ou les documents en question, ses notes innombrables contiennent une foule de passages tirés des écrits qu'il a si judicieusement mis à contribution. Outre que ces passages latins et grecs agrémentent la lecture de ces notes érudites, ils mettent le lecteur sérieux en état de contrôler tout de suite les opinions exprimées dans le texte, sans qu'il faille chaque fois prendre en main de lourds in-folios, que l'on n'a pas toujours à sa disposition.

M. le Dr Norden n'a pas l'habitude de retenir ses jugements, qui sont en général très précis, sans être pourtant entachés de partialité. L'auteur s'abstient de discussions théologiques ou polémiques, il est uniquement préoccupé de son *histoire*. Il s'est même proposé de prendre surtout en considération les rapports politiques entre Rome et Byzance. Car il faut bien l'avouer, le mobile le plus puissant de la séparation aussi bien que des tentatives de réunion, c'était la politique, et cela des deux côtés. En effet la réunion à peine était-elle décrétée, que le parti de l'opposition la fit échouer... D'autre part, pourquoi les croisés de 1204, en route pour la Terre-Sainte, cinglèrent-ils vers Constantinople pour assiéger et prendre la capitale de l'empire Grec ? L'empire franco-latin et les principautés tranques qu'ils mirent à sa place, n'eurent qu'une existence assez peu durable. L'occasion d'effectuer la réunion des deux églises pouvait cependant sembler avantageuse. Les papes faisaient des efforts sérieux. Ils étaient alors les maîtres souverains de toute l'Europe. La politique des Papes vis-à-vis des Hohenstauffen, de la maison d'Anjou à Naples et de l'empire latin de Constantinople montre que leur puissance

Digitized by Google

avait atteint un certain apogée. Après que Michel Paléologue eut repris Constantinople (en 1261), les préoccupations de la papauté ne changèrent guère. L'union proclamée à Lyon couronna, au moins en apparence, les efforts réitérés des Papes. M. le Dr Norden a donc eu bien raison de mettre en relief l'influence qu'exerça la politique dans toutes les tentatives de réunion, et de prétendre que celles-ci gravitent toutes autour du XIIIe siècle. Aussi est-ce au XIIIe siècle qu'il a consacré la partie la plus considérable de son beau livre (p. 152-647).

On peut même trouver que notre savant auteur s'est un peu hâté dans la dernière partie où il expose l'autre époque (p. 648-741) (de 1302-1453). Le titre du chap. III (p. 335-340) n'est pas d'un choix heureux. Les aperçus donnés à la p. 396 et suiv. sont parfois un peu forcés ou exagérés. Cf. de même p. 678. — A la p. 670 (note) il s'agit de Jean XXII.

Le rôle que les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs ont joué comme ambassadeurs des Papes dans l'affaire de la réunion des Grecs est assez connu. Les études du savant Dr Norden nous aideront à mieux comprendre les circonstances dans lesquelles furent entreprises ces légations et les résultats qu'elles ont obtenus (Cf. p. 425 suiv. 432, 351, 362, etc.). Elles seront en même temps une contribution à l'histoire des Franciscains en Grèce et en Roumanie.

P. MICHEL BIHL, O. F. M.

SAINTES, POUR JEUNES FILLES, par Mgr Bolo. — Collection in-18. Prix : 2 fr. 50. — Librairie Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.

Comme le titre l'indique, cet ouvrage est fait pour les jeunes filles. Il est pensé et écrit pour elles. L'auteur a voulu leur donner des exemples de sainteté et dans ce but, il a choisi, entre mille, quelques saintes, vierges, martyres ou saintes femmes qui, par leur caractère, leurs vertus, ou le rôle qu'elles ont joué dans la vie semblent indiquées pour être leurs modèles.

De chacune M. l'abbé Bolo a fait une esquisse biographique, où aux données de l'histoire se mêlent abondantes les réflexions de l'auteur.

Volontiers je comparerais ces biographies pimpantes sagement enthousiastes, à ces chapelles maintenant trop rares, que nous rencontrions parfois ici dans un des quartiers populeux de nos grandes villes, là dans la solitude de nos campagnes et qui par leur bon goût, leur air de piété franche, leur solitude religieuse nous attiraient à la prière, tout près de Dieu.

Il y a de cela dans le livre de Mgr Bolo et je souhaite que les jeunes filles que dévore notre vie moderne viennent fréquemment, pour réfléchir et prier, se reposer à l'ombre de ces sanctuaires qu'une sollicitude toute paternelle vient d'ouvrir à leur piété.

Non pas que je les trouve, en tout, parfaits. L'auteur aime trop à ciseler

Digitized by Google

finement pour ne pas le faire trop finement parfois ; mais vraiment y insister serait misère. Mgr Bolo a voulu faire œuvre d'art, sans doute, et pour une bonne part il y a réussi, mais surtout œuvre d'apostolat, et le succès, je l'espère, répondra à son attente. A l'école des grandes saintes, parmi lesquelles je suis heureux de saluer en passant, sainte Catherine de Bologne, Jeanne d'Arc, la bienheureuse Camille Varani, et la charmante Rose de Viterbe, toutes franciscaines, ses lectrices deviendront des résolues, des zélées, des femmes de tête et de cœur, de vraies chrétiennes en un mot.

Fr. PIERRE-BAPTISTE.

***

DERNIERS POÈMES, par l'abbé Jean Barthès, Maître ès Jeux-floraux. Préface par François Coppée. Un vol. 3 fr. Paris, Lemerre.

L'abbé Jean Barthès, unanimement regretté dans le diocèse de Toulouse, fut un de ces poètes simples et charmants que l'on pourrait appeler des *intimistes*. Laïque et païen, ce pur artiste eût connu la gloire. Mais il eut mieux : l'hommage admiratif d'une élite, les éloges et la sympathie de grands confrères, dont le maître François Coppée. Son recueil posthume est un écrin où abondent les pièces délicates. J'en détache celle-ci.

L'âme des vieux Noëls a chanté dans mon âme,
Et j'ai rêvé sur la viole des Jongleurs
D'improviser, ce soir, un chant comme les leurs,
Pour honorer l'Enfant Jésus et Notre-Dame.

Je le voudrais, ce chant, simple et plein de douceur,
Pareil à des refrains endormeurs de nourrice,
Et tel que les petits, sur leur bouche novice,
En retiendraient les mots et leur rythme berceur.

. . . . . .

Et pour que rien ne me trahît, faiseur de vers,
Ce serait le récit naïf de l'Évangile
Où s'épanouirait quelque rime inhabile,
Comme sort une fleur d'avril des buissons verts.

. . . . . .

Voici précisément la nuit où, note à note,
La cloche égrène au vent les Noëls des Jongleurs ;
Je vais suivre l'appel pressant des Vielleurs
Qui ramène à la crèche une foule dévote ;

Et là, comme Jésus, d'un pauvre desservant,
Ne peut pas exiger les présents d'un Mage,
Si de mon cœur Il daigne accepter l'humble hommage,
Je baiserai le ciel sur ses lèvres d'Enfant.

Digitized by Google

L'Angelus, *la Croix*, l'ode sur *l'œuvre du cardinal Lavigerie* contiennent aussi d'admirables vers. Tous les poèmes de l'abbé Barthès sont à lire, et les *Reflets d'Évangile*, où chante une âme cristalline, devraient être dans toutes les bibliothèques chrétiennes.

Alph. GERMAIN.

***

SŒUR ALEXANDRINE, par Champol. 5e édition. Paris, Plon-Nourrit. 8, rue Garancière, VIe.

Une bonne fortune littéraire m'a fait lire dans le même temps *Sœur Alexandrine* de Champol et l'*Isolée* de René Bazin (*Revue des deux Mondes*, nos d'avril, mai, juin 1905). Ces deux œuvres sont à rapprocher pour l'inspiration : le roman contemporain faisant une large part à l'actualité, il devait se produire que des auteurs catholiques présentassent en lecture l'analyse des souffrances profondes répandues sur la famille par la loi d'expulsion.

Tandis que M. Bazin détaille les douleurs de l'isolement pour des âmes vierges rejetées comme une proie au monde, Champol s'applique à émotionner par l'étude d'une plus large détresse : celle faite de toutes les souffrances que soulageait Sœur Alexandrine et qui, la loi appliquée, resteront sans espoir. Sœur Alexandrine, en effet, est impuissante à les adoucir sous sa cornette et sa robe de bure ; elle meurt à la peine et son souvenir, comme une charité posthume, rapproche deux cœurs que les circonstances avaient séparés.

Ce livre a un succès assuré ; il est conçu d'entretenir la charité dans toutes les âmes chrétiennes ; dans le but, je le présente ici comme l'un de ces romans spécialement écrits pour cette grande série de lecteurs que l'émotion convainc mieux que l'esthétique des raisonnements.

H. HOUBEAU.

Avec la permission des Supérieurs.

Gabriel Jouitteau, Gérant.

Société Desclée, De Brouwer et Cie, LILLE — PARIS — BRUGES.

Digitized by Google

QUELQUES PAGES

D'HISTOIRE FRANCISCAINE.

Il s'est produit, depuis quelques années, un mouvement important dans les études d'histoire franciscaine au moyen âge. Ce mouvement, qu'on pourrait appeler une sorte de renaissance, s'il est poursuivi pendant quelque temps, avec la même vigueur, nous promet pour un avenir prochain de précieux résultats. De nombreux documents jusque là ignorés ou négligés, ont été, en effet, mis au jour, ou du moins étudiés avec une attention nouvelle, par des chercheurs et des érudits consciencieux. Ils gisent épars dans leurs ouvrages, souvent difficiles à consulter. Il reste à les mettre en œuvre et à les utiliser pour un travail d'ensemble, qui permette de reconstituer, dans toute leur authenticité, les premières années des temps franciscains.

A côté des *Légendes* officielles de l'Ordre qui nous font connaître, jusque dans les moindres détails, le portrait si attrayant et en même temps si austère du Patriarche d'Assise, viennent se grouper d'autres récits, pour la plupart postérieurs au XIIIe siècle, il est vrai, mais qui, tout en éclairant d'un nouveau jour les origines de l'Ordre franciscain, nous permettent de saisir avec plus de netteté sa physionomie intime, après la mort de son saint Fondateur.

C'est à l'aide de ces documents sur lesquels la critique s'est déjà prononcée, que nous essaierons, dans ces *Pages*, de dégager des ténèbres qui les enveloppent les premières années de l'histoire franciscaine. Toutefois, disons-le tout de suite, nous n'avons nullement la prétention d'être complet, et moins encore de porter sur des questions si complexes un jugement définitif. D'abord, si les Archives du Vatican et les précieuses bibliothè-

Digitized by Google

ques d'Italie nous ont livré quelques-uns de leurs secrets, elles n'ont point pour cela éclairé tous les problèmes, qui permettraient à l'écrivain de reconstituer, dans son ensemble, une période de l'histoire franciscaine peu explorée jusqu'ici, et autour de laquelle se sont formées tant de légendes qui l'obscurcissent encore et la défigurent. D'autre part, il est souvent difficile de discerner le vrai du faux, dans cette masse de documents provenant de sources si disparates, et où sont entassées les récriminations les plus ardentes et les accusations les plus passionnées. Sans doute, quelques points importants, relatifs à la crise douloureuse que traversa l'Ordre franciscain, semblent définitivement acquis à l'histoire. Certaines dates, demeurées jusqu'ici fort douteuses, sont maintenant établies avec une certitude qui défie toute critique. Grâce surtout aux savantes recherches du P. Erhle, nous pouvons distinguer aujourd'hui, avec plus de netteté et de précision, l'attitude des deux partis en présence, la conduite des Supérieurs de l'Ordre et l'intervention de la Cour romaine, dans un débat où tant d'intérêts divers étaient en jeu. Mais, l'obscurité ne laisse pas que d'envelopper encore bien des côtés de cette lutte regrettable; son point de départ ne nous semble même pas clairement établi, et nous en sommes réduits à de simples conjectures, quand nous voulons expliquer le mouvement de réaction qui se produisit dans l'Ordre, à la fin du XIIIe siècle. Toutefois, malgré les nombreuses lacunes que nous serons amenés à constater dans le cours de ce travail, et que nous espérons voir combler un jour, nous pouvons dès maintenant, croyons-nous, dans l'intérêt de la vérité et de l'histoire, essayer à l'aide de documents, pour la plupart contemporains, de nous faire une idée exacte de la physionomie intime de l'Ordre, après la mort de saint François.

Pour faciliter au lecteur l'intelligence des événements qui vont suivre, nous nous demanderons d'abord quelle fut la pensée dominante de saint François en instituant l'Ordre des Mineurs, quelle forme particulière il entendit donner à cet Ordre, enfin à quelle époque, et par suite de quelles circonstances, les Frères s'éloignèrent-ils insensiblement de l'idéal que leur avait légué le séraphique Patriarche.

Digitized by Google

I

L'IDÉAL DE SAINT FRANÇOIS.

Que saint François, en établissant d'Ordre des Mineurs, ait eu un plan, un idéal déterminé, c'est ce que reconnaissent tous les historiens. Mais, quel fut cet idéal? Sous quelle forme particulière le proposa-t-il à ses premiers disciples? La réponse à cette question est facile. Elle nous est donnée par François lui-même au premier Chapitre de sa Règle : « La Règle et la vie des Frères-Mineurs, nous dit-il, est celle-ci, à savoir : observer le saint Évangile de Notre Seigneur, vivant en obéissance, sans propre et en chasteté. » C'est-à-dire, que l'idéal qui berçait le cœur du séraphique Patriarche n'était composé que de renoncement et de sacrifice. Vivre de la vie même du Sauveur et de ses Apôtres, se dépouiller de tout, renoncer à tout, n'avoir plus rien en propre, pour pouvoir se consacrer plus librement et plus entièrement au service de Dieu et des âmes, telle fut toujours la pensée dominante de saint François [1]. Cet idéal était nouveau, il est vrai. En opposition directe avec les doctrines et les mœurs de cette époque, il était à la fois leur condamnation la plus sévère et leur plus puissant remède. Aussi, n'est-il pas surprenant de le voir tout d'abord incompris, traité même par les Princes de l'Église, de chimère ou de pieuse exagération. La société du XIIIe siècle n'était point habituée à contempler un pareil renoncement ; une vie toute de privations et de sacrifices lui semblait dépasser les limites de la sagesse humaine. Sans doute, des Ordres religieux, et des plus recommandables, florissaient alors dans l'Église, dont ils étaient l'ornement et la gloire ; mais leur influence sur la société était plus souvent fort restreinte. Ces Ordres, pour la plupart contemplatifs, demeuraient étrangers au mouvement intellectuel et moral qui se produisait autour d'eux. Leur but principal était, non pas tant la conquête des âmes, que la sanctification personnelle des individus. Ajoutons aussi que le droit de propriété en commun dont ils jouissaient, entraînait parfois les monastères à des excès et à un luxe qui, loin de combattre les

1. Le passage suivant de la Légende de Célano nous semble renfermer exactement cette pensée : « Summa ejus intentio, præcipuum ejus desiderium, supremumque ejus propositum erat, sanctum evangelium in omnibus et omnia observare ac perfecte omni vigilantia omni studio, toto desiderio mentis, toto cordis fervore domini nostri Jesu Christi doctrinam sequi et vestigia. » *Vita I^a*, p. II, c. XXXI.

Digitized by Google

funestes tendances de cette époque, ne pouvaient qu'en favoriser le développement.

François d'Assise,lui, considéra la pauvreté évangélique comme une épouse, à laquelle il avait voué une fidélité inviolable. En même temps, elle était à ses yeux comme la Mère et la Maîtresse des Frères-Mineurs. Mère, elle l'était dans la plus douce et la plus complète extension de ce mot: ne devait elle pas, en effet, les engendrer à la ressemblance de Jésus-Christ, le premier des pauvres,les nourrir à sa table du pain des indigents,les loger pauvrement,comme des étrangers sous un toit d'emprunt, et les sevrer de toutes les commodités de la vie charnelle, ennemies irréconciliables de la vie de l'Esprit? Comme Maîtresse, elle devait leur enseigner l'humilité, la patience, la mortification, l'amour de Dieu et des biens célestes. En retour, il exigeait du Frère-Mineur qu'il se montrât l'enfant soumis, le disciple docile de la sainte Pauvreté. Les fils dénaturés qui auraient rougi de leur mère, les disciples arrogants qui auraient méprisé ses austères leçons, encouraient, par là même, la malédiction du Père de la nouvelle famille des pauvres.

Dans l'idéal sublime de saint François, la pauvreté évangélique doit donc tenir le premier rang. Elle n'atteint pas seulement le religieux, elle oblige encore étroitement l'Ordre tout entier. La demeure des Frères ne sera jamais, dans aucun cas, leur propriété, et rien de ce qui pourrait être considéré comme un outrage à cette pauvreté, ne devra y être toléré. Le premier point est celui qui distingue le plus le Frère-Mineur de tous les autres religieux. Dans la religion franciscaine, la communauté elle-même ne doit pas posséder. « Soyez pleinement convaincus, disait le saint Fondateur, que vous n'êtes en ce monde, que des pèlerins et des étrangers. Or, la règle des pèlerins, c'est d'habiter en des maisons qui ne leur appartiennent pas, de se reposer, comme en passant, sous un toit étranger, de soupirer après leur patrie, et de s'en aller en paix, sans s'attacher à ce monde où ils ne possèdent aucun bien [1]. Aussi, avait-il soin, avant de recevoir une maison, de s'informer tout d'abord si elle n'avait pas un possesseur légitime [2]. Comme il approchait un jour de Bologne, voici qu'on vient

1. Bonav., *Leg. Maj.* c. VII. — Thom. a Cel. *Vita IIa*, p. III. c. v. « Leges enim peregrinorum in filiis semper quæsivit, sub alieno videlicet collegi tecto, pacifice pertransire, sitire ad patriam. »

2. Thom. a Cel. *ibid.*

Digitized by Google

lui apprendre qu'on venait de construire le couvent des Frères. A cette expression « le couvent des Frères » son amour pour la pauvreté fut froissé, et se détournant aussitôt de son chemin, il refusa de passer par la ville. Bien plus, il ordonna aux Frères de quitter aussitôt cette maison. Ceux-ci mirent tant de fidélité, dans leur obéissance, qu'ils emportèrent les malades avec eux. Thomas de Celano, qui rapporte ce fait, fut lui-même un des malades qui abandonnèrent ainsi le couvent. Il ajoute que saint François ne leur permit d'y rentrer, que lorsque le Cardinal Hugolin, alors Légat en Lombardie, eut déclaré publiquement que la maison lui appartenait [1].

D'ailleurs, il ne laissait échapper aucune occasion de donner à ses disciples l'exemple du plus parfait détachement. Se trouvant un jour à l'ermitage de Sartiano, il entendit un Frère qui disait : « Je viens de la cellule du Fr. François. » Aussitôt, le saint de s'écrier : « Puisque vous voulez me faire possesseur d'une cellule, cherchez maintenant un autre Frère qui veuille l'habiter ; pour moi, je n'y rentrerai plus. » Puis, il ajouta : « Quand le Seigneur fut au désert, jeûnant pendant quarante jours, il n'y fit construire ni maison, ni cellule, mais se contenta de s'abriter dans une grotte de la montagne [2]. »

Toutefois, ce n'est pas tout que de s'interdire la propriété des couvents, pour n'en conserver que l'usage. Qui ne voit, en effet, que dans cet usage même, peuvent se glisser la recherche et la somptuosité ? Voici en quels termes le bienheureux Père exhortait ses enfants à fuir ces défauts: « Que les Frères prennent garde, dit-il dans son Testament, de recevoir des églises, des demeures ou autres choses faites pour eux, si elles ne sont conformes à la très sainte Pauvreté, demeurant toujours pèlerins et étrangers... » Il eût souhaité, nous dit encore son biographe, que ces demeures fussent en bois et non en pierres, des cabanes plutôt que des maisons véritables, et que le mur de clôture ne fût qu'une haie vive [3]. Aussi, faisait-il ses délices d'habiter le plus souvent les petits ermitages très nombreux, à l'origine de l'Ordre, et où tous ces avantages se trouvaient réunis.

1. Thom. a Cel., *ibid.*, c. IV. « Testimonium perhibet et scribit hoc, ille qui tunc de domo egrotus ejectus fuit. »

2. Ibid.

3. « Docebat suos habitacula paupercula facere, ligneas, non lapideas, easque vili schemate casellas erigere. » *Ibid.*, c. II.

Digitized by Google

Qu'avons-nous besoin de dire avec quelle simplicité docile les premiers disciples du saint se prêtèrent à recevoir ces leçons et à imiter leur Père ? Ce serait une erreur profonde de nous représenter les premiers couvents franciscains, semblables à ceux qui sont en usage aujourd'hui dans l'Ordre, fussent-ils les plus humbles et les plus pauvres. C'était l'âge héroïque de la pauvreté. La plupart étaient de petits ermitages solitaires, éloignés des bruits du siècle, assez rapprochés cependant des villes ou des hameaux, pour que leurs pieux habitants pussent se procurer, par la quête, les choses nécessaires à leur entretien. Souvent, ils les construisaient eux-mêmes avec des branches entrelacées, de la terre et du mortier. Quelquefois, des grottes naturelles, ou qu'ils creusaient dans le roc, composaient toute leur habitation, comme à Sartiano, par exemple, où saint François établit ses Frères, en 1223. Il suffit de lire le récit de ces premières fondations, pour voir avec quel zèle ces enfants dociles s'empressaient d'obéir au moindre désir de leur Père.

Et ce que nous disons de l'Italie, nous pouvons l'appliquer, avec non moins de vérité, à toutes les autres Provinces de l'Ordre. Partout les Frères n'avaient qu'un seul but, un seul désir : reproduire en tout la vie de leur Père. Si nous en croyons les chroniques de cette époque, beaucoup d'entre eux n'avaient pas même l'idée d'un couvent proprement dit. Un jour, Frère Jourdain de Giano, interrogé par le procureur de la ville d'Erfurt, chargé de bâtir la maison des Frères, s'il désirait que l'on y construisît un cloître, lui répondit qu'il ne savait pas ce que cela pouvait signifier. « Tout ce que nous demandons, ajouta-t-il, c'est une pauvre demeure auprès de l'eau, afin que nous puissions y descendre facilement, pour laver nos pieds [1]. » Thomas d'Ecclecston nous apprend, à son tour, que Frère Albert de Pise, Provincial d'Angleterre, employa parfois les mesures les plus sévères, pour assurer à la sainte pauvreté, la place d'honneur qu'elle devait occuper dans l'Ordre. « Il arrive à Southampton. Pendant son absence, les habitants ont, à leurs frais, construit un cloître : il le trouve trop luxueux et le fait abattre. A Reading, les Frères, après avoir refusé la propriété d'un terrain, ont accepté qu'on dresse un acte par lequel l'usage leur en est concédé, avec stipulation qu'on ne pourrait pas les en expulser sans raison sérieuse, par simple caprice.

1. *Chron. Fr. Jordani de Janis*, n. 43.

Digitized by Google

Le même Albert de Pise fait déchirer l'acte. — Dans l'impossibilité de dépouiller de ses ornements la chapelle d'un des couvents de sa province, parce qu'elle a été construite par le roi, il souhaite que le feu du ciel la consume. — A Cambridge la chapelle est si pauvre, que le charpentier n'a mis qu'une journée à la bâtir [1]. »

Comment décrire maintenant l'intérieur pauvre et austère de ces habitations? Thomas de Celano nous fournit encore sur ce point de précieuses indications : quelques misérables grabats, plusieurs planches pour servir de table, des ustensiles de bois ou de terre, les livres absolument indispensables, telle était toute la richesse des premiers couvents. Souvent, les religieux n'avaient d'autre couche que la terre nue, parfois des feuilles sèches ou de la paille [2]. Le Cardinal Hugolin, venu un jour pour assister au chapitre, aperçut les Frères dormant ainsi sur la terre nue, ou sur des couches qui semblaient faites pour les animaux sauvages plutôt que pour des hommes. A cette vue, il fondit en larmes et s'écria : « Voilà donc où dorment ces bons Frères ! Qu'adviendra-t-il de nous qui, pour vivre, avons besoin de tant de superfluités [3] ! »

Saint François, dit Celano, voulait que tout, parmi eux, « sentît l'état de pèlerin, et, en quelque sorte, chantât l'exil [4]. » C'est ce qu'il fit comprendre à ses Frères dans ce mémorable repas si délicatement raconté par son biographe. « A une époque qui n'est pas indiquée, probablement vers la fin de sa vie, il célébra la fête de Pâques à Grecio. Les Frères avaient cru être bien inspirés en ménageant une petite fête au corps après que l'âme avait eu la sienne. Les tables étaient plus hautes que de coutume, on les avait recouvertes d'une nappe blanche, les convives avaient des verres, ce qui était presque du luxe à cette époque. Par malheur, François aperçut ces beaux apprêts avant le repas. Il sortit aussitôt

1. H. Matrod, *S. François d'Assise et la conversion de l'Angleterre* (Bulletin trimestr ie de l'Archiconfrérie de N.-D. de Compassion. n° du 15 juin 1903). Parfait imitateur de S. François, F. Albert aimait avec passion la pauvreté séraphique. Il avait coutume de dire que trois choses principales composaient la gloire de l'Ordre : la nudité des pieds, la grossièreté des vêtements et le mépris de l'argent. Provincial d'Angleterre pendant près de trois ans, il conquit à tel point l'affection de ses Frères, qu'au rapport d'Ecclecston, ils l'eûssent suivi en prison et en exil pour les besoins de la réforme. Aussi, ajoute le même chroniqueur, leur amour de l'Ordre ne se manifestait pas seulement par l'exacte observance de la règle, il les poussait encore à obéir à leur ministre en tout ce qui concernait la perfection de leur état. (coll. XII).

2. *Vita II*, p. III, c. IX. « ... qui super paleas panniculos semisanos haberet, pro thalamo reputaret. »

3. *Ibid.*

4. c. VI. « ... amabat ut omnia peregrinationem, omnia cantarent exilium. »

Digitized by Google

du monastère en dissimulant sa sortie, emprunta les haillons d'un pauvre qu'il trouva à l'entrée et attendit, appuyé sur un bâton, que les Frères fussent au réfectoire. Lorsque l'heure fut arrivée, il se présenta à la porte. « Mes bons Frères, cria-t-il, pour l'amour de Dieu, faites l'aumône à un pauvre infirme. — Entrez, mon brave homme, répondirent ceux-ci, entrez pour l'amour de celui que vous invoquez. » François entra. On peut se figurer la stupéfaction des frères, lorsqu'ils le reconnurent. Il ne voulut pas sortir du rôle qu'il avait pris. Il fallut lui donner une petite écuelle ronde qu'il demanda. Il alla s'asseoir par terre et posa son écuelle sur la cendre. « Au moins moi, dit-il sévèrement, je serai assis comme doit l'être un frère-mineur. » Il fit son chétif repas dans cette situation. A la fin, s'adoucissant un peu : « N'oubliez pas, mes bien chers frères, leur dit-il, que les exemples de pauvreté que le Fils de Dieu nous a laissés, doivent nous presser plus que les autres religieux. Il m'a a été impossible, quand j'ai vu cette table ornée et bien servie, de reconnaître des mendiants qui vont de porte en porte [1]. »

Nous savons aussi quelle fut l'attitude de saint François vis-à-vis de la science [2]. Loin de la repousser et de l'interdire aux frères, il la favorisait et voulait qu'à son exemple, on l'entourât de respect et de vénération. Pourtant, il faut bien avouer qu'elle lui inspirait parfois de vives appréhensions, et qu'il ne voyait pas, sans inquiétude, certains religieux la rechercher avec trop d'ardeur et s'y appliquer au détriment « de l'esprit d'oraison et de dévotion. » Son intention, il est vrai, n'avait pas été de donner à son Ordre un caractère purement contemplatif. Comme saint Dominique, l'illustre Patriarche des Frères-Prêcheurs, il avait reçu du ciel la mission de travailler, par la parole et par l'exemple, à la gloire de Dieu et au salut des peuples. Ces deux Ordres, frères dans l'amour de l'Église et des âmes, marchaient alors côte à côte à la conquête du monde : les enfants de Dominique, armés du glaive de la parole et entourés de l'auréole de la science; ceux de François n'ayant d'autres armes que la pauvreté et l'austérité de leur vie, souvent accompagnées du don sublime des miracles. Tandis que Dominique et ses fils arrachaient aux étreintes de l'hérésie des milliers d'âmes que leur éloquence avait conquises,

1. Thom. a Cel., *ibid.*, c. VII. — Le Monnier, *Hist. de S. François*, t. I, p. 200.
2. V. *Études franciscaines*, n° de janvier 1905.

Digitized by Google

François et ses compagnons, retirés dans la solitude des bois ou au fond de quelque humble ermitage, se livraient avec ferveur à l'exercice de l'oraison, ou méditaient les souffrances et la Passion de leur Maître. Ils en sortaient pourtant quelquefois, ne pouvant tenir longtemps secrète la flamme ardente qui les dévorait. Alors, les foules accouraient sur leur passage, le peuple se pressait autour de ces hommes au costume étrange, à la parole de feu, qui, après leur avoir prêché « les vices et les vertus, la peine et la gloire avec brièveté de parole, » disparaissaient de nouveau, et rentraient dans le silence de leurs cellules, pour y continuer leur vie pauvre et mortifiée. Leur action sur les âmes était, à la vérité, plus humble et plus obscure, elle n'en était pas moins efficace et pénétrante. Tel était bien le plan de vie qu'avait rêvé François. Il réalisait pleinement les enseignements et les exemples du Sauveur ; il permettait aux frères de ne rien sacrifier de leur vie pauvre et austère aux exigences d'une vie purement apostolique; il répondait enfin aux besoins pressants de l'Église, en lui fournissant des auxiliaires zélés et des défenseurs intrépides, mais, en même temps, il maintenait intact le caractère particulier que François avait voulu imprimer à son Ordre : la très haute et très sainte pauvreté. Aussi, s'il permettait à ses frères l'usage des livres nécessaires, il voulait encore que ces livres fussent peu nombreux non à l'usage des particuliers, mais de la communauté, et que ceux qui devaient s'en servir pour annoncer la parole sainte, n'oubliassent pas en cela leur profession de pauvreté [1]. Thomas de Celano nous rapporte à ce sujet qu'un ministre provincial qui avait recueilli quelques livres rares et précieux, s'en vint un jour trouver le Saint et lui demanda l'autorisation de les conserver. « Je ne veux pas, pour vos livres, répondit François, perdre moi-même le livre du saint Évangile. Agissez comme il vous plaira ; mais, quant à cette autorisation, je ne vous l'accorderai jamais [2]. »

Un autre point non moins important devait solliciter l'attention du saint fondateur. Il n'ignorait pas que la principale obligation du pauvre, c'est celle du travail, et il se plaisait à la rappeler fréquemment à ses Frères : « Je travaillais de mes mains, dit-il dans son Testament, et je veux que tous mes Frères travaillent d'un travail qui soit conforme à l'honnêteté. »

1. Thom. a Cel., *ibid.*, c. VIII. « In libros testimonium Dei quærere, non pretium, ædificationem, non pulchritudinem edocebat, paucos tamen haberi volebat, eosdemque ad fratrum egentium necessitatem paratos. »

2. *Ibid.*

Digitized by Google

Et nous lisons qu'ayant été tenté un jour de vaine gloire, au sujet d'un petit vase en bois qu'il avait lui-même façonné, il le jeta dans le feu, pour réprimer la tentation. Il savait, sans doute, que le premier travail du religieux, c'est le labeur spirituel qui consiste à servir Dieu, à chanter ses louanges, à enseigner la parole de vérité et à prier. Il lui avait été révélé qu'il faisait vraiment une œuvre divine, quand il s'efforçait d'acquérir la sainteté en pensée, en parole et en action [1]. Aussi, employait-il scrupuleusement tout son temps au service de Dieu [2]. Mais il obligeait aussi au travail manuel tous les religieux qui n'étaient pas occupés au labeur évangélique de la prédication et de l'oraison.

« Que ceux qui ne savent pas travailler apprennent, dit-il dans son Testament, non par cupidité de recevoir le prix du travail, mais pour donner le bon exemple et chasser l'oisiveté. » Il détestait donc les paresseux qui voudraient se nourrir sans fatigue, du pain des pauvres, quand ils auraient dû le manger à la sueur de leur front, s'ils fussent restés dans le siècle; ces désœuvrés qui se croient toujours plus occupés que les autres, mais travaillent plus de la langue que des mains, qui mesurent le temps, non par leurs occupations, mais par leur appétit, qui craignant la fatigue corporelle, redoutent encore plus le labeur de la prière et de la contemplation, se dispensent sans motif des exercices de la communauté et sont la croix de tous leurs frères, par leur bavardage oiseux et inconsidéré [3]. Il ne voulait pas recevoir de tels hommes dans son Ordre. « Va ton chemin, frère mouche, leur disait-il, tu n'es pas fait pour nous. » Mais, à la différence des autres pauvres, il voulait que le frère-mineur ne reçût jamais d'argent, et qu'il n'exigeât pas le prix de son travail. « Et si on ne leur donne pas le prix du travail, écrivit-il dans son Testament, qu'ils recourent à la table du Seigneur, en demandant l'aumône de porte en porte. » Ce pain lui parut toujours le plus délicieux. Parfois même, pour marquer cette préférence, invité à la table des riches et des grands, il allait mendier à la porte des maisons voisines, avant de venir s'asseoir au milieu des autres convives [4]. « Mes frères, disait-il encore, le Fils de Dieu était plus noble que nous, et s'est fait pauvre pour nous en ce monde. C'est pour lui que nous avons

1. c. XCV.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.* c. XCVI, XCVII, XCVIII.
4. c. XVIII-XIX.

Digitized by Google

choisi la voie de la pauvreté : ne rougissons donc pas de demander l'aumône. Il ne convient pas que les héritiers du royaume des cieux aient honte de ce qui est le titre le plus assuré de leur héritage [1]. »

Tel était donc l'idéal de saint François, réalisé par lui et ses premiers disciples. Que cet idéal n'ait pas été conçu dès la première heure, c'est-à-dire à l'origine même de la fondation de l'Ordre, nous nous garderons bien d'y contredire. Des faits avérés que nous rapportent ses premiers biographes prouvent, au contraire, que le saint Fondateur ne s'arrêta définitivement à cette forme de vie, qu'après avoir longtemps prié, beaucoup hésité et consulté, et soumis enfin son généreux dessein à la sagesse et au suprême jugement de la Sainte Église. Peut-être aussi devons-nous faire remonter à cette cause les premiers symptômes de division dont nous parlerons bientôt. Dieu voulait ainsi donner au monde, en son serviteur, le modèle le plus parfait de l'abnégation absolue. Il avait également inspiré à ses premiers compagnons un amour égal de cette sainte folie du renoncement. Pourtant, un pareil héroïsme peut-il devenir la loi de la multitude? Assurément non, et nous en verrons une preuve éclatante au chapitre suivant. Mais il n'était pas inutile de mettre en relief cette admirable ferveur des premiers temps de l'Ordre. Il serait impossible autrement, croyons-nous, de rien comprendre aux vicissitudes et aux contrastes qui s'y rencontrent dans la seconde période, à cette lutte vive et continuelle entre la vertu commune qui, réclamant une somme suffisante de commodités matérielles, tombera comme fatalement dans l'excès, et la ferveur des âmes plus généreuses, qui, aspirant à l'héroïsme primitif et ne pouvant, sans danger pour la paix et la concorde, entraîner la masse à leurs vues, feront des efforts violents pour échapper aux étreintes de la vieille routine et constitueront les différentes réformes au sein de l'Ordre.

(A suivre.)

Fr. René de Nantes, o. m. c.

1. Thom. a Cel., *ibid.*, c. xx.

Digitized by Google

CONCORDAT OU SÉPARATION.

(Suite) [1].

Mes vacances touchaient à leur fin. Je n'avais plus que trois ou quatre jours à passer à Malpague. J'avais promis à M. le curé d'avoir encore un entretien avec lui avant mon départ. L'excellent homme le désirait très vivement. Il avait pour moi une déférence qui me couvrait de confusion. Je me rendis au presbytère. M. le curé souffrait d'une foulure qu'il s'était faite en allant confesser un de ses vieux paroissiens, un des rares hommes qui, à Malpague, pratiquaient encore leurs devoirs religieux. — « Adieu, notre excursion, me cria-t-il en m'apercevant ! Adieu la Bauquière et les pastèques excellentes et rafraîchissantes que nous devions y trouver. Mais si nous perdons une promenade très agréable et des pastèques que vous eussiez été si heureux de déguster, nous ne perdrons pas notre entretien. Et dire que ce sera le dernier que j'aurai avec vous ! Ah ! pourquoi ne nous restez-vous pas plus longtemps ? »

Puis me montrant sur la table un numéro des *Études de la Compagnie de Jésus :* — « J'ai songé à vous, me dit-il, en lisant l'article du P. Burnichon sur les Stations de Carême. Le R. Père se plaint lui aussi « de ces formules consacrées où on parle des trente-six millions de catholiques français » ; il reconnaît, lui aussi, que « la grande majorité des hommes se désintéressent des choses religieuses et sont à peu près totalement étrangers à la doctrine comme à la pratique. » Nous sommes décidément obligés de renoncer à la phraséologie qui a si longtemps frappé nos oreilles et qui les chatouillait si agréablement.

— Mon cher curé, que nos hommes en grande majorité ne s'occupent plus pratiquement de religion, c'est l'évidence même,

1. Voir les numéros de juillet et août derniers.

Digitized by Google

et on ne peut pas nier l'évidence. Seulement il est si difficile de renoncer à des sentiments et à des manières de penser qu'on vous a inoculés dès l'enfance ! Il est si pénible de s'avouer qu'un pays, qui est le vôtre, et qui a joué un grand rôle catholique, tombe dans l'indifférence et même dans l'impiété ! Et puis Dieu, Jeanne d'Arc, la France, Lourdes, ces mots prêtent à tant de développements oratoires et à de si belles tirades ! Comment voulez-vous que les prédicateurs renoncent volontiers à ces moyens si commodes d'agir sur les nerfs de leurs auditoires ?

Mais, cher curé, vous êtes préoccupé ; vous en avez au moins l'air. Votre cœur doit être triste, inquiet ; vous voulez le dissimuler ; mais le voile répandu sur votre figure trahit cette inquiétude et cette tristesse.

— Ah ! me répond M. le curé, si vous saviez combien j'ai été tourmenté, par quelles émotions morales j'ai passé depuis que je ne vous ai pas vu. Cette maudite séparation, quel mal elle va nous faire ! Lisez ces lettres. (C'étaient quelques lettres de curés de campagne qu'un journal avait recueillies et qui peignaient sous un jour très sombre les conséquences de la séparation.) Décidément, c'en est fait de la religion dans notre cher pays. Nous ne pourrons pas nous en tirer ; nous ne pourrons pas subvenir aux dépenses que le maintien de l'Église et du culte exige, ni triompher des difficultés de toutes sortes que l'exécution de la loi va accumuler.

Une chose me crucifie encore plus ; et il me donne à lire cette phrase d'un curé : « Le clergé campagnard tiendra bon en réalité ; parmi celui des villes les défections seront nombreuses, et avec les mauvais évêques dont nous a dotés la franc-maçonnerie, le schisme est inévitable. » Pourquoi Dieu dans sa bonté ne m'a-t-il pas enlevé plutôt, et a-t-il permis que j'assiste à la chute lamentable de cette France que j'aime tant ? N'était-ce pas assez des maux si pénibles que nous aurons à endurer ? Un schisme encore ! Un schisme !

— Mon cher curé, oh ! que vous voyez en noir ! Comment ! vous désespérez déjà ! Mais attendez qu'on ait expérimenté cette fameuse loi et qu'on ait vu les conséquences de cette expérience. Avant de croire que nous ne pourrons pas nous en tirer, et que nous succomberons aux difficultés, attendez que nous nous soyons jetés à l'eau et que nous ayons sérieusement barbotté. Peut-être me fais-je illusion ; mais il me semble qu'en ramant avec habi-

Digitized by Google

leté et avec persévérance, nous pourrons traverser les flots et échapper à la tempête. Les lettres que vous avez lues émanent de curés très impressionnés par le grand changement qui va s'opérer et qui traduisent leurs impressions en termes désolés. Je vous en prie, ne prenez pas ces termes au pied de la lettre, ils n'expriment pas notre vraie situation.

Ainsi voilà un de ces bons curés qui redoute un schisme et qui le croit même inévitable. Mais il est antédiluvien, ce digne prêtre. Dans notre société actuelle, après le concile du Vatican et le triomphe définitif de la suprématie papale, avec les dispositions dont les esprits sont animés, un schisme n'est pas possible. Nous assisterons peut-être à une tentative, à un essai de schisme, à un je ne sais quoi qui y ressemblera ; et encore, j'en doute. Mais un schisme sérieux, nous ne le verrons pas. Le temps a emporté, est-ce définitivement ? je ne sais, mais pour un temps au moins fort long, ce genre de discordes religieuses. Sur quelle base un schisme reposerait-il, dites-moi ? Les laïques qui veulent être catholiques entendent l'être comme il faut ; ils demandent un catholicisme bon teint, bonne marque, passez-moi le mot ; ils n'iront certainement pas le chercher au sein d'un schisme.

Y a-t-il des prêtres disposés à faire défection et à quitter l'Église ? Je l'ignore. On peut l'admettre. Des hommes qui connaissent notre monde ecclésiastique sont persuadés que ce spectacle si affligeant nous sera donné. « On peut prévoir des défections, des scandales, dit Dom Besse ; c'est inévitable [1]. » Mais ce n'est pas au schisme qu'iront ces prêtres, s'il en est ; ils iront là où leur cœur pourra trouver la satisfaction de ses désirs corrompus.

Nous avons vu un schisme en notre siècle, celui des Vieux-Catholiques. Nous nous souvenons, vous et moi, de ce schisme ; nous avons assisté à son éclosion. Or, quelle figure a-t-il faite dans le monde ? Quels adhérents a-t-il recrutés ? Combien de temps a-t-il duré ? A quoi a-t-il abouti ? Je donnerai la note juste si je dis : Dédain ou mépris de la part de tout ce qui est digne et honnête ! Piteuse entreprise ! Avortement complet ! Rassurez-vous donc, cher curé, et que l'image d'un schisme ne trouble plus désormais votre sommeil.

Mais la question du schisme est toute secondaire et ne

1. *La vie de la paroisse*, num. du 2 mai.

Digitized by Google

mérite pas une plus longue discussion. La vraie question, celle qui réclame de notre part un examen très sérieux, celle qui domine et maîtrise le sujet, et que nous devons discuter avec soin, est celle-ci: La séparation ne va-t-elle pas détruire la pratique religieuse en France? Nous sera-t-il possible, la séparation faite, de conserver notre clergé et notre culte? La réponse, je le reconnais, devient ici plus difficile. Essayons cependant, et sans parti pris, avec sang froid, en nous défiant en même temps de cette audace présomptueuse et de cette crainte pusillanime qui troublent le jugement, cherchons attentivement cette réponse.

Laissez-moi vous présenter d'abord, mon cher curé, une considération préjudicielle. Des catholiques en assez grand nombre voient la séparation sans déplaisir et sans crainte. Ils ne croient pas qu'elle donne la mort à l'Église de France; ils croient au contraire qu'elle lui sera utile et lui apportera une vie évangélique plus intense. Peut-être, disent-ils, cette vie perdra-t-elle en diffusion, surtout dans les commencements, mais elle gagnera en fermeté et en ferveur, et cette ferveur, ajoutent-ils, sera une amorce qui lui attirera peu à peu des partisans nouveaux et non moins fermes.

Il y a parmi les catholiques qui parlent ainsi quelques emballés et quelques exaltés, c'est vrai; mais il y a aussi des hommes instruits, réfléchis et sincèrement pieux. On ne trouve pas seulement des laïques parmi eux. S'ils étaient seuls, des laïques, quelles que fussent leur instruction et leur foi, n'inspireraient pas suffisamment confiance aux fidèles. Leur appréciation, même lorsqu'elle leur paraîtrait fondée, laisserait toujours dans leur esprit je ne sais quelle secrète défiance. Mais on y trouve aussi des prêtres. Ces prêtres n'appartiennent pas uniquement au clergé régulier, ainsi que paraît le croire Mgr Touchet. Il en est un certain nombre parmi eux qui appartiennent au clergé séculier. Une étude très attentive de la question a pu seule les amener à penser ainsi.

Parmi les hommes qui voient la séparation sans déplaisir, il en est un dont le jugement pèse du plus grand poids, le Souverain Pontife. Ce n'est plus un mystère que Sa Sainteté Pie X ne redoute pas la séparation. Des renseignements trop nombreux et provenant de sources trop diverses pour qu'on puisse les rejeter, ne laissent plus de place au doute. Je n'en pleurerai pas, aurait-il dit un jour. *Concordatus catena*, aurait-il dit un autre jour.

Digitized by Google

Les hommes que la séparation n'effraie pas, qui croient même qu'elle sera plus utile que nuisible à la France, peuvent évidemment se tromper. Le Souverain Pontife peut se tromper, lui aussi ; son opinion repose sur l'examen et l'appréciation d'une situation toute contingente ; l'infaillibilité n'a donc rien à démêler avec elle. Mais, bien qu'elle puisse être erronée, l'appréciation de ces hommes divers, et surtout celle du Souverain Pontife, n'en mérite pas moins une attention très sérieuse. Elle est de nature à soutenir nos espérances et à nous préserver d'un abattement qui nous enlèverait toute force, tout élan.

La considération que je viens de vous présenter n'entre pas dans le vif même de la question ; elle ne la résout que d'une manière indirecte. Abordons-la directement maintenant et regardons-la en face. Deux points de vue, il me semble, deux questions secondaires, si vous aimez mieux, la dominent et l'enserrent : la première celle du budget des cultes, la deuxième celle de la liberté des prêtres et des fidèles ; la première : nous sera-t-il possible de reformer un budget des cultes ? la deuxième : l'Église jouira-t-elle d'une liberté suffisante ? le clergé et les fidèles pourront-ils librement accomplir leurs devoirs religieux ?

A la première de ces questions nous pouvons, je crois, sans être taxés de présomption déraisonnable, répondre d'une manière affirmative. Oui, je le crois, mon cher curé ; nous pourrons reformer un budget des cultes, moindre sans doute, surtout dans les commencements, que celui dont nous jouissons en ce moment, mais pourtant suffisant encore et convenable. Oui, je le crois, nous pourrons subvenir d'une manière, bien stricte peut-être, mais pourtant suffisante, aux dépenses qu'exigera l'entretien du culte et du clergé.

Mais je tiens à l'affirmer immédiatement, à une condition, à condition que nous finissions enfin par nous unir et nous mettre d'accord, à condition que nous consentions à nous entr'aider, et pour cela à centraliser nos aumônes et nos ressources. Plus de division, plus d'égoïsme, une entente parfaite entre les évêques, le clergé et les fidèles, une résolution sincère et universelle de contribuer par tous les sacrifices qui seront en notre pouvoir à la conservation en France de la foi et de l'Église. Il existe en effet des paroisses trop pauvres pour entretenir un prêtre et une église. Il en est d'autres devenues incroyantes, impies ou du moins si indifférentes qu'elles ne voudront pas contribuer aux frais du

Digitized by Google

culte, et préféreront se passer de toute pratique et de toute cérémonie religieuse. Il est peut-être même des diocèses qui, laissés à eux-mêmes, n'arriveraient pas à soutenir leurs églises et leur clergé. Les divisions persévéreraient, l'égoïsme tiendrait encore les cœurs,c'est à brève échéance la mort de ces diocèses et de ces paroisses.

Mais qu'on parvienne à s'unir étroitement et à s'organiser, qu'on veuille centraliser, autant qu'on le pourra, les diverses ressources fournies par les fidèles, que les évêques consentent à s'entendre et à s'entr'aider fraternellement, nous pourrons, j'en ai la confiance, reformer un budget suffisant et subvenir d'une manière, modeste si vous voulez, convenable cependant, à l'entretien du clergé et du culte. Vous n'avez pas oublié la réflexion de mon vénéré supérieur du grand séminaire du Mans. Je vous la citais dans notre dernier entretien. Vous en fûtes vivement frappé ; il ne vous fut pas possible en l'entendant de retenir un soupir de soulagement. Mais la France, me disait ce digne prêtre, donne en œuvres, en aumônes, une somme supérieure à celle que le budget nous fournit.

Je l'avoue. On me répondrait que cette affirmation de mon vénéré supérieur repose sur une base incertaine, qu'elle ne peut par conséquent nous servir d'appui ; on me demanderait d'en prouver rigoureusement la justesse, je me trouverais embarrassé. Seule une enquête faite avec soin dans chaque diocèse pourrait nous montrer si elle est vraiment juste. Un fait cependant que nous pouvons tous constater semble prouver qu'en réalité l'assertion du digne supérieur repose sur une base assez sérieuse. Vous jetez un rapide coup d'œil sur la France, vous êtes étonné du grand nombre d'œuvres que la générosité des fidèles y soutient, œuvres de la propagation de la foi, de la Ste Enfance, des conférences de St-Vincent de Paul, de St-François Régis ; œuvres des universités, des écoles, des pèlerinages, etc. ; je ne puis les énumérer toutes. Vous centraliseriez les ressources que ces œuvres diverses réunissent, n'arriveriez-vous pas à une somme très considérable ?

Pour vous rendre un compte exact de l'état de la France, vous devez ajouter au nombre de ces œuvres le nombre des églises, des sanctuaires et des chapelles qui ont été bâtis, restaurés ou embellis depuis cinquante ans, et pour lesquels le gouvernement n'a fourni aucune subvention. Vous devez y ajouter le nombre des maisons religieuses qui ont été élevées et entretenues ;

Digitized by Google

celui des orphelinats,des ouvroirs,des asiles,etc.qu'on a vus partout sortir de terre et auxquels la charité seule a permis de vivre. Vous devez y ajouter le nombre des quêteurs et des quêteuses qui parcourent çà et là nos villles et nos campagnes. Je le répète, ne formerez-vous pas en réunissant ces ressources diverses une somme très considérable ? Ce ne sera pas sans doute la générosité merveilleuse et surabondante de l'Angleterre, des États-Unis; ce sera néanmoins une générosité trés respectable.

Voilà donc un pays où les catholiques pratiquants sont certainement en minorité, et qui donne néanmoins avec cette prodigalité, et qui soutient néanmoins un si grand nombre d'œuvres diverses. Et ce pays ne pourrait pas ou ne voudrait pas entretenir son clergé et son culte ! Je ne puis pas le croire ; non, vous ne me persuaderez pas qu'il va faillir à cette tâche. Et s'il le fait, si nous avons cette douleur de voir le clergé et le culte en souffrance et dans l'abandon, je dirai qu'on n'a pas su prendre ce pays, qu'on n'a pas su trouver le chemin qui conduit à son cœur, toucher la fibre qui ouvre sa bourse.

Permettez-moi de vous citer ici les réflexions que me faisait, il y a quinze jours, un prêtre de mes amis; elles viennent à notre sujet.

Nous ne devons pas juger, me disait-il, de ce que feront nos catholiques après la séparation par ce qu'ils font aujourd'hui. Nos catholiques en effet, j'entends nos catholiques sérieux, deviendront certainement meilleurs. C'est ma conviction. La raison en est claire. Ils seront jetés dans le creuset de l'épreuve, placés en face d'une situation difficile et dans laquelle ils ne devront compter que sur eux-mêmes. Or l'épreuve a toujours élevé et fortifié les chrétiens sérieux. Elle leur présente des obstacles, des difficultés que la paix leur épargnait, et dont ils sont forcés de triompher, s'ils ne veulent pas renoncer à la pratique de leurs devoirs. Elle les oblige à lutter vaillamment et à déployer un courage viril et persévérant. Mais l'expérience le démontre · les hommes deviennent plus forts en luttant. Une lutte sérieuse contre les difficultés, la nécessité où il se trouve de se suffire à lui-même et de triompher par lui-même des obstacles, relèvent un homme et doublent son énergie. Elles doubleront aussi l'énergie de nos catholiques. Or, devenus plus forts et plus virils, nos catholiques deviendront aussi plus généreux ; leurs aumônes seront plus abondantes. La situation dans laquelle se trouveront leur église et leur paroisse parlera

Digitized by Google

à leur foi, et le langage qu'elle leur tiendra, ils l'entendront. Elle leur dira que l'État ne fournit plus aucune subvention au clergé, que cet abandon leur a créé un devoir nouveau et très pressant, que seuls le zèle, le sacrifice, une plus grande générosité peuvent leur permettre de conserver leurs prêtres et leur culte, et j'en ai la persuasion, ils ne reculeront pas devant cette générosité plus grande. Les situations agissent très fortement sur les hommes, elles vont jusqu'à les changer. La situation où ils se trouveront agira très fortement sur nos chrétiens, soyez-en sûr.

Cette situation nous causera des déficits, peut-être même des déficits très gros. On le dit, et je le crois. Le nombre de nos chrétiens diminuera, peut-être même sensiblement. Mais ce qui nous restera sera très bon; ce sera une élite.Or que ne peut une élite,un petit nombre solide et aguerri ? Qui sait même si l'exemple de cette élite, l'épreuve qu'elle subira généreusement ne soulèvera pas en sa faveur un profond mouvement de sympathie ? Qui nous dit même qu'à sa vue beaucoup de ceux qui dorment en ce moment dans l'indifférence et la mollesse ne se réveilleront pas et ne nous consoleront pas par un retour sincère et énergique à la pratique de leurs devoirs religieux ? L'histoire nous a offert plus d'une fois ce spectacle fortifiant.

Il ajoutait : j'attends énormément de la liberté des choix. Le gouvernement ne nommera plus les évêques ; il ne pèsera plus sur la nomination des curés et des desservants. Au lieu de cette sélection à rebours dont parle M. de Mandat-Grancey, et qui rejette impitoyablement tout ce qui émerge avec honneur, tout ce qui travaille au bien avec ardeur, tout ce qui est animé d'un zèle ardent et d'un esprit ecclésiastique sérieux, pour n'admettre que ce qui est servile, complaisant ou endormi, nous aurons enfin la sélection vraie. Les prêtres les plus méritants, les plus pieux, les plus zélés préposés à l'administration des évêchés et des paroisses ! Nous ne tarderons pas à voir les conséquences dé cette vraie sélection; voulez-vous juger de ce qu'elles seront ? Jetez un coup d'œil sur les armées. Une armée dirigée et commandée par des officiers intelligents, énergiques, tout entiers à leurs devoirs professionnels,en un mot par une élite, n'est pas l'armée que dirigent des officiers peu instruits, peu zélés, plus amis de leurs aises, plus préoccupés du pouvoir et de l'avancement que de leurs devoirs militaires ; elle est tout autre ; on peut lui demander et en attendre ce qu'on n'osera ni demander à l'autre ni en attendre. Vous

Digitized by Google

verrez quelque chose de pareil dans nos milices catholiques. Tout ce qu'il y a de meilleur et de plus excellent pour les conduire et les diriger ! Nos fidèles conduits, soutenus, fortifiés, excités par cette élite nous donneront en piété, en zèle, en générosité plus qu'ils ne nous donnent en ce moment. Le ministère d'un épiscopat et d'un clergé toujours préoccupé du pouvoir, craignant toujours de lui déplaire, cherchant à montrer en toute occasion son loyalisme républicain, ne peut pas avoir la fécondité d'un ministère uniquement occupé de Dieu et de l'Église.

Les réflexions que me faisait cet excellent prêtre et que je viens de vous exposer, sont-elles tout à fait justes ? Je n'oserais pas l'affirmer. Elles sont certainement dignes d'attention. Je l'avoue; je me sentais frappé pendant qu'il me les développait ; mon cœur était ému ; je sentais que les défiances, les craintes que j'éprouvais encore disparaissaient peu à peu ; ma confiance s'affermissait. Nous pourrons probablement, me disais-je avec joie, faire face aux dépenses qu'exigera l'entretien du clergé et du culte.

Laissez-moi vous soumettre encore ce que je tiens de l'un de nos missionnaires. M. le Curé de B..., diocèse d'Orléans, un diocèse, vous le savez, qui ne passe pas pour très religieux, a étudié soigneusement son canton. Il a conclu de cette étude qu'à part deux et peut-être trois, les paroisses de ce canton pourraient garder leur curé. Les deux ou trois paroisses qui ne pourraient pas le garder ont une population très faible, 150 à 200 habitants, et c'est la raison qui les met dans cette impossibilité. Qui nous dit que des calculs semblables faits dans d'autres diocèses ne donneraient pas les mêmes résultats ?

Peut-être devra-t-on supprimer certains postes et certaines charges, simplifier sur plusieurs points l'administration afin de diminuer le nombre des traitements à fournir. Peut-être, pour réduire leurs dépenses, les prêtres seront-ils obligés de se réunir et de vivre en communauté. Mon vénéré supérieur du grand séminaire du Mans pensait qu'ils seraient contraints d'en venir à cette mesure, et je dois l'ajouter, il s'en réjouissait. La vie commune a été en effet la vie ordinaire du clergé des premiers âges, ainsi que l'histoire nous l'apprend ; elle a été le rêve d'un grand nombre de saints prêtres et de saints évêques ; elle est encore dans l'esprit et les désirs de l'Église ; elle est pour le prêtre un soutien, une protection, une défense.

Peut-être les prêtres devront-ils, au moins en plusieurs diocèses,

Digitized by Google

vivre plus modestement, renoncer au bien-être dont ils jouissent. Mes courses multipliées m'ont permis de voir çà et là et d'entendre des choses qui me paraissaient blâmables, et qui l'étaient, je crois, certainement. Vous me dispensez, n'est-ce pas ? de vous les exposer. Que dans ces diocèses le clergé soit contraint de renoncer à des usages qui ne sont pas coupables, je le veux bien, mais qui sont contraires à la modestie sacerdotale, quel est le prêtre sérieux qui s'en plaindra ? Le bien-être n'a jamais été favorable au clergé ; il lui a toujours été nuisible au contraire ; il est incompatible avec une piété sincère et profonde.

Peut-être les prêtres seront-ils même obligés de mener une vie, je ne dis pas misérable, mais pauvre, tout à fait pauvre. Nous devrons le déplorer. La dignité si haute dont il est revêtu demande que le prêtre puisse mener une vie honorée, exempte d'une gêne trop grande, et qui ne le ravale pas et ne le place pas au dernier rang de la société. N'ayons pourtant aucune crainte ; cette vie pauvre, très pauvre même s'il le faut, les prêtres sauront l'accepter. Je pourrais dire : ils viennent pour la plupart de la campagne et appartiennent, en assez grand nombre même, à des familles pauvres ; ils ont été dès leur enfance habitués à mener une vie très frugale ; ils n'éprouveront aucune difficulté à continuer dans le ministère la vie très frugale qu'ils menaient sous le toit de leur famille. J'aime mieux dire : la foi, la piété, le zèle leur donneront la force d'accepter le régime modeste et pauvre que la situation leur imposera. Leur ministère n'en sera-t-il pas plus agréable à Dieu, plus cher à leurs paroissiens, et par suite plus fructueux ? Beaucoup, je crois, penseront qu'il le sera.

Peut-être sera-t-on obligé encore de supprimer un certain nombre de paroisses. Je le regretterais. La présence d'un prêtre, le son de la cloche, l'offrande du saint sacrifice, la résidence permanente de Notre-Seigneur dans le tabernacle sont des biens on ne peut plus précieux. Les paroisses même les plus indifférentes perdent toujours à en être privées ; elles y perdent l'influence secrète, céleste, que ces biens leur apportent, et qui contribue à leur garder les quelques bribes de vie surnaturelle qui leur restent. Mais, avouons-le aussi, il est des paroisses où le prêtre n'a pas la moindre occupation. Or une vie inoccupée, le soit-elle forcément, est toujours très défavorable et très funeste à un homme ; elle l'amoindrit, bien des fois même elle le défait complètement.

Digitized by Google

En bien des endroits, à la campagne, on pourra peut-être rétablir l'usage ancien des offrandes en nature. N'a-t-on pas parlé de curés qui ont ainsi bâti ou réparé leurs églises ? J'ai vu en Anjou, près de St-Florent le Vieil, une paroisse où le curé avait rétabli cet usage. Les bons fermiers apportaient le dimanche en venant à la messe du beurre, des œufs, des légumes. La messe terminée, le curé vendait ces offrandes et l'argent de la vente était déposé dans le tronc de la fabrique. Le digne curé réunissait ainsi à la fin de l'année une somme assez ronde. Lorsque, jeune missionnaire, je prêchais dans le diocèse de N., nous rencontrions des paroisses privées de presbytère ; elles voulaient néanmoins jouir du bienfait de nos prédications, nous allions et nous prenions tour à tour nos repas chez les paysans.

Dans notre dernier entretien je vous ai cité, vous vous en souvenez, la lettre où Mgr l'évêque de Perpignan exposait ses vues et la manière dont il espérait remplacer les ressources que le budget lui fournit. Vous me permettez de vous rappeler également ce qu'a fait Mgr l'évêque de Quimper. Une centaine de prêtres environ de son diocèse ont été injustement privés de leur traitement. Comment subvenir aux besoins de ces dignes prêtres ? Le pieux prélat a fondé l'œuvre du denier du culte et il a pu, grâce à cette œuvre, fournir d'une manière suffisante à l'entretien de ses prêtres.

Un journal recommandait dernièrement au clergé le système des mutualités. Il me serait difficile de parler de ce système que je ne connais pas. Mais peut-être y a-t-il là un conseil dont le clergé doit profiter, et un moyen pour lui de se créer plus facilement des ressources.

Je veux enfin vous rappeler la mesure que prirent en commun les évêques de Belgique lors de la crise soulevée par la loi *maudite*. Ils prescrivirent qu'aucune quête ne serait faite avant qu'on eût pourvu aux besoins des écoles catholiques. Et cette prescription fut ponctuellement observée.

Mon cher curé, ces diverses considérations, ces divers faits ne répandent-ils pas dans votre cœur quelques lueurs d'espoir ? Ne puis-je pas en conclure légitimement qu'en réunissant dans un pieux accord nos volontés, nous échapperons à la crise dans laquelle la séparation va nous jeter ? Vous le dites avec moi, n'est-ce pas, mon cher curé ?

Nous pouvons en conclure, oui, que notre cher pays ne sera pas

Digitized by Google

privé de prêtres, qu'il fournira d'une manière suffisante à l'entretien de son clergé et de son culte ; qu'on aurait grandement tort d'accuser de présomption aveugle les hommes qui pensent ainsi.

— Les accuser de folle et aveugle présomption, je ne voudrais certainement pas le faire. Je suis néanmoins inquiet. Vous présentez vos espérances habilement, avec conviction, une conviction persuasive. Je sens que je ne puis pas vous répondre d'une manière péremptoire, et d'un autre côté je ne me sens pourtant pas rassuré. Vous avez lu la lettre de Mgr Oury, archevêque d'Alger, au gouverneur général de l'Algérie ; elle est désolante. L'Algérie va être évidemment contrainte de perdre son clergé. Quel que soit votre optimisme, vous êtes bien forcé de le reconnaître. Et l'Algérie sera-t-elle seule ? La lettre de Mgr l'évêque de Tarbes porte à croire qu'elle ne le sera pas, que d'autres diocèses auront à subir ce sort si triste.

— Mon cher curé, j'ai lu les deux lettres auxquelles vous faites allusion. L'Algérie ne pourrait pas ou ne voudrait pas entretenir son clergé, je n'en serais pas surpris. Ceux de nos compatriotes qui sont allés l'habiter, n'étaient pas en général des hommes très recommandables, encore moins très religieux. Sous l'Empire, il y a même vingt ans, les officiers les qualifiaient encore très durement. Gens de sac et de corde, me disait un officier qui avait passé à Constantine la plus grande partie de sa vie militaire. L'expression est sans doute très exagérée ; il lui reste cependant assez de vérité pour nous donner à comprendre que le clergé ne puisse pas compter sur la population française. Et d'un autre côté la population maltaise et espagnole est peut-être encore trop pauvre ou du moins ne jouit pas encore d'une aisance suffisante, pour entretenir ses prêtres.

Mgr Schœpfer parle des paroisses pauvres de son diocèse. Aussi, vous l'ai-je dit, évêques, prêtres doivent se remuer et s'unir, *cor unum*. Aussi vous l'ai-je dit encore, doit-on fortement centraliser les ressources. Si on ne veut pas se réunir en masse compacte, si on ne veut pas prendre les moyens que la situation demande et que la raison suggère, si on veut abandonner chaque diocèse à lui-même, chaque paroisse à elle-même, on ira sans doute aux abîmes. Mais à qui devra-t-on en attribuer la faute ? Ah ! comme me le disait le vénéré Supérieur du grand séminaire du Mans, pourquoi les évêques n'ont-ils pas voulu songer plus tôt à la séparation ? Pourquoi n'ont-ils pas voulu plus tôt se concerter

Digitized by Google

et préparer au moins les mesures que ce nouvel état de l'Église de France exigerait ? Disons-le hardiment, doive cette parole leur déplaire et les froisser, ils ont été coupables. Les évêques belges eussent montré, je crois, une autre virilité. Vous voilà, je pense, rassuré.

— Rassuré, je voudrais bien vous dire que je le suis. Combien je serais heureux de vous répondre que vos considérations m'ont pleinement convaincu ! Mais je ne serais pas sincère, et votre si douce amitié demande une complète et parfaite sincérité. Eh bien ! voici des documents qui m'ont été communiqués et sur lesquels j'appelle votre attention. Ils datent des premières années du siècle dernier, de ces années où le budget des cultes n'était pas encore définitivement fixé, et ils me donnent fort à craindre que vous vous fassiez illusion. Je vous en prie, permettez-moi d'user de ce mot.

Les desservants n'ont reçu un traitement que plusieurs années après le concordat. En 1807 les curés de canton recevaient encore seuls un traitement de l'État, et émargeaient encore seuls au budget ; les desservants ne recevaient pas la plus petite obole. Aussi leur situation était-elle très pénible : en de très nombreuses paroisses, c'était une misère presque noire. Les évêques ne cessaient de recourir au gouvernement ; ils le suppliaient de remédier à cette situation douloureuse. Lisez la lettre que l'évêque de Soissons écrivait au ministre Portalis ; vous verrez en quels termes tristes et émus il peint les misères et les souffrances de ses desservants. Un grand nombre d'autres évêques écrivaient en des termes semblables au ministre. Avouez-le ; voilà qui donne à réfléchir ; voilà surtout qui inspire une vive crainte de l'illusion.

— Oui, mais la situation à ce moment n'était pas ce qu'elle va être aujourd'hui. Il y avait un budget des cultes, et bien que le clergé entier ne participât point à ses faveurs, ce seul mot budget suffisait à détourner l'attention ; il enlevait toute idée de subvention populaire. Les évêques de leur côté comptaient sur le gouvernement qui finirait, pensaient-ils, par répondre à leurs supplications. L'idée ne leur venait pas de recourir à d'autres moyens pour fournir aux nécessités de leurs prêtres. L'État, le gouvernement, c'était tout ce qu'ils voyaient ; c'était leur unique Providence. Jamais ils n'ont songé à se concerter avec leurs collègues, à discuter ensemble la situation, à adopter un plan commun. Du

Digitized by Google

reste eussent-ils voulu se concerter, le terrible autocrate ne leur eût pas permis de le faire. Nous n'aurons plus de budget des cultes ; nous ne pourrons plus nous adresser au gouvernement, nous pourrons nous réunir et nous concerter. Vous le voyez, la situation ne sera pas la même.

— Oui, vous pouvez à la rigueur arguer de cette différence de situation. Vous n'en aurez pas fini pour cela avec les difficultés. Cette centralisation des aumônes et des ressources sur laquelle vous comptez, et qui peut seule à votre avis vous permettre de subvenir à toutes les nécessités, de fournir à tous les besoins, vous sera-t-elle possible ? Le gouvernement vous la permettra-t-il ? Vous savez combien il redoute la réunion d'un capital religieux, surtout si ce capital doit être considérable, comme le serait certainement la somme réunie par cette centralisation. Pour lui, ce sera là un trésor de guerre destiné à mener la bataille électorale.

— Que le gouvernement voie la réunion de cette somme avec peine, je n'en doute pas ; vous le pensez bien, mon cher curé. Qu'il désire l'empêcher et qu'il s'y emploie, j'en suis également persuadé. Mais le pourra-t-il ? J'ai lu avec attention le texte de la loi votée par la chambre des députés. Je ne suis ni un avocat, ni un jurisconsulte ; je puis me tromper, je le reconnais ; mais je n'ai rien rien vu dans ce texte qui l'y autorise. Je suppose, remarquez-le bien, qu'il ne s'agit pas dans cette centralisation des sommes recueillies à l'église (location des chaises, quêtes, etc.), mais uniquement des sommes recueillies, en dehors de l'église et du clergé, par les diverses œuvres et par les laïques. Or je ne crois pas que le pouvoir ait le droit d'exercer légalement une action sur des sommes ainsi recueillies.

— Puisse le ciel vous donner raison, cher Père ! Je suis persuadé qu'il devra s'en mêler ; car malgré votre talent de prédicateur, mon esprit n'arrive pas à se défaire d'un certain trouble et d'une certaine crainte, je l'avoue humblement. N'en soyez pas trop offensé, et surtout ne m'en gardez pas de rancune, je vous en prie. Mais vous m'aviez annoncé une deuxième question, celle de la liberté du ministère.

— C'est vrai. La question que nous venons d'étudier était la principale, celle qui domine toute la situation. Comme le dit en effet l'axiome : *prius est vivere.* Mais la séparation soulève aussi une autre question, question très importante et que nous devons

Digitized by Google

à son tour examiner, celle de la liberté du ministère apostolique. La séparation promulguée, le clergé pourra-t-il exercer librement son ministère ? Les prêtres pourront-ils vaquer librement à leurs fonctions de prédication, d'instruction, d'administration des sacrements ?

Si je ne consulte que la loi, je réponds qu'ils le pourront, au moins d'une manière suffisante. Rien en effet dans la loi, si vous en exceptez la question politique, qui vise proprement le ministère sacerdotal et qui tende à l'empêcher. On pourra, je le sais, sous prétexte de questions politiques, en venir aux interprétations les plus étranges et aux interdictions les plus odieuses. Mais ce ne sera plus la loi, ce sera le caprice, ce sera l'abus de la force.

Si nous quittons le domaine de la spéculation pour entrer dans le champ de la vie pratique, la réponse sera-t-elle la même ? Le clergé jouira-t-il de la liberté à laquelle il a droit ? La petite supposition que je viens d'émettre laisse déjà soupçonner que cette liberté lui sera peut-être refusée. Ne l'oublions pas en effet. La loi est une arme de combat, « une machine de guerre à mort », comme dit le P. Dudon dans son article si intéressant. Ce sont les jacobins qui l'ont rédigée et qui en ont provoqué l'adoption ; elle est le fruit de leur haine ; elle a pour but dans leur pensée d'amener peu à peu l'anéantissement de l'Église, au moins la destruction de son influence.

Le gouvernement dès lors ne se désintéressera pas de l'Église. Ceux-là seraient bien naïfs qui croiraient que, la séparation faite, nous n'aurons plus rien à démêler avec le pouvoir civil. Le gouvernement ne cessera jamais de s'occuper du clergé et de le surveiller d'un œil jaloux; nous le verrons sous le plus futile prétexte se mêler de son ministère, lui susciter mille tracasseries, lui opposer des difficultés sans nombre, l'accabler de vexations, ici ridicules et mesquines, là odieuses et tyranniques. Qu'on se représente un de ces tyranneaux de village ou de petite ville dont les journaux nous racontent de temps en temps les exploits, et qu'on juge ce que sera en bien des endroits la situation du clergé. Les prêtres qui opéreront le bien, les prêtres qui jouiront d'une influence morale sérieuse seront surtout l'objet de cette surveillance jalouse et haineuse du pouvoir civil.

Nous n'avons donc pas à nous le dissimuler. La position du clergé sera en bien des endroits très difficile et très épineuse. Pour accomplir son ministère, le prêtre en bien des endroits aura

Digitized by Google

besoin d'un grand courage et d'une grande énergie. Je ne crois pas néanmoins que le ministère lui devienne impossible. Je crois plutôt qu'un prêtre zélé et pieux trouvera pour l'accomplir des facilités qu'il n'a pas aujourd'hui. Étudions un instant en effet la situation qui lui sera faite.

Dans son église il ne sera guère plus libre qu'il ne l'est aujourd'hui. Il y sera même peut-être plus étroitement surveillé. Sa prédication sera néanmoins sur certains points, il me semble, plus dégagée d'entraves. Un prêtre qui saura éviter avec soin les personnalités, les applications pratiques trop claires, pourra parler plus librement, il me semble, sur le devoir qu'ont les parents d'élever chrétiennement leurs enfants, sur le devoir qu'ont les hommes de voter, etc. Les prêtres n'osent guère aujourd'hui parler de ces devoirs avec clarté.

En dehors de son église, le prêtre sera certainement plus libre. Il sera là un simple citoyen, assimilé aux autres, et usant, s'il le veut, de tous les droits que lui confère ce titre de citoyen. Rien ne l'empêchera d'assister en simple citoyen aux réunions privées que les catholiques tiendront, d'y défendre ses droits, d'y enseigner ses doctrines, d'y combattre les candidats de la franc-maçonnerie.

— Ah ! mon cher Père, que notre France eût été plus sage de conserver l'acte conclu avec Pie VII par le guerrier célèbre du siècle dernier ! Ce n'était pas la perfection certes, surtout si vous considérez les articles organiques, que ce terrible despote sut y ajouter. Mais n'était-ce pas un état préférable à celui que la séparation va nous donner ? Quelles vont être les conséquences de cette séparation ? « Attendez la promulgation de la loi, disait, ces jours-ci, un de ces forcenés des loges, et dès le lendemain vous verrez l'immense majorité du pays se déchristianiser au profit de la libre pensée. » Mon sang se glace à cette pensée.

— Mon cher curé, que nous perdions la grande majorité du pays, rien ne devra nous surprendre. Soyons sincères, l'avons-nous en ce moment cette majorité ? Mais il nous restera pour attendre des temps meilleurs, si la Providence juge à propos de nous les donner, une minorité animée d'une foi sincère et vive, une minorité dévouée et fervente, et avec une minorité pareille on peut beaucoup. Cette minorité a conquis peu à peu le monde.

Mon cher curé, encore une ou deux citations. Je ne veux pas vous parler seul, malgré la confiance si grande que vous avez en moi.

Digitized by Google

« La vie de la paroisse, dit Dom Besse dans sa petite Revue, a quelques organes essentiels qui sont de partout et de toujours. Les voici : le prêtre, les fidèles, un autel dans un édifice servant à les réunir. Ils s'y réunissent pour participer ensemble à la vie divine de Jésus-Christ accumulée dans les sacrements, et pour remplir ensemble les actes essentiels de la vie chrétienne, suivant les formes consacrées par la tradition catholique.

« Oh ! si ces groupes parviennent à vivre avec intensité, la vie de l'Église, telle qu'elle la leur livre par sa liturgie traditionnelle, ne nous inquiétons point de l'avenir. Demain sera sombre, mais il se lèvera un après-demain radieux. Il n'est pas nécessaire que ces groupes se composent d'un grand nombre d'hommes. Le nombre encombre, surtout quand il est fait de nullités. Mieux vaut des minorités compactes et résolues. Par elles la paroisse de demain deviendra l'armée de Gédéon capable de reconquérir la France à Jésus-Christ [1]. »

J'étais encore en Bretagne Nous causions de cette séparation avec un prêtre digne et instruit. Il demandait dix ans pour que nous pussions arriver à une situation tolérable. Nous avons devant nous, me disait-il, dix années qui seront très dures, et où il nous faudra manger un pain amer. Dix années me paraissent en effet nécessaires pour que nous arrivions à nous organiser convenablement. Mais cette organisation fondée et solidement établie, nous marcherons avec aisance, et nous serons heureux de nous être détachés des liens du pouvoir.

Séparons-nous, mon cher curé, avec la pensée, n'est-ce pas, que ce digne religieux et ce digne prêtre ont dit vrai.

FR. TIMOTHÉE.

1. *La vie de la paroisse*, num. du 2 mai.

Digitized by Google

UNE RÉFORME SOCIALE

QUI S'IMPOSE.

(Suite [1]*.)*

ARTICLE II.

LE REPOS DOMINICAL, LOI DE L'HOMME.

La trêve hebdomadaire a son principe, sa racine jusque dans les profondeurs de la nature de l'homme ; en sorte que, si on le prive de ce repos, il en souffre dans tout son être : en son corps, en son âme, dans sa constitution individuelle et sociale, plus ou moins selon la privation totale ou partielle qu'il subit ou s'impose à lui-même.

Loin d'être une prescription arbitraire et préjudiciable à ses intérêts, cette loi du repos est pour l'ouvrier, pour tout travailleur, un bienfait dont il ne peut se passer, s'il veut conserver sa santé physique et morale, et même assurer la prospérité de ses affaires. La suite de nos articles le démontrera avec évidence.

I. D'abord, le *terme précis du labeur humain est chaque septième jour*. C'est incontestable : l'homme qui travaille des mains ou de la tête a besoin de se reposer de temps en temps ; les énergies de son corps ont des limites. Mais après combien de jours a-t-il besoin de ce repos et combien celui-ci, pour être réparateur, doit-il durer ? Évidemment Dieu qui a fait l'être humain sait mieux que personne la quantité de forces et le degré de vigueur qu'il lui a données ; comme un horloger habile connaît à quel moment pré-

1. Voir n° des *Études franciscaines*, août 1905.

Digitized by Google

cis son horloge devra être remontée ; or, le Seigneur a prescrit ce repos pour chaque septième jour : c'est donc que le corps a des forces pour travailler six jours et pas davantage.

La science se trouve ici en parfait accord avec cette prescription divine et confirme notre conclusion.

Des observateurs attentifs et judicieux ont effectivement constaté que les forces humaines ont besoin d'être réparées après six jours de travail et préparées par ce répit au labeur des six journées qui suivent, sinon il en résulte pour le travailleur de nombreux inconvénients physiques et moraux.

« La physiologie démontre, dit le docteur Farr, qu'il y a dans notre nature une mesure de force qui se trouve en corrélation avec le commandement divin concernant le travail et le repos. De là, il est facile de comprendre que « *le sabbat a été réellement fait pour l'homme* » comme un appoint qui lui est nécessaire. Chaque jour, en effet, l'activité vitale tend à épuiser les ressources que lui fournit la circulation. Ainsi, Dieu, qui non seulement nous donne la vie, mais nous la conserve, voulant empêcher l'homme de se détruire lui-même l'a soumis à la première des lois générales : l'alternance de l'activité du jour avec le repos de la nuit. Mais bien que la nuit paraisse régulariser en certaine mesure la circulation, elle ne suffit pas à établir l'équilibre au point d'avoir pour conséquence la prolongation de la vie. C'est pourquoi par la bonté de la Providence un jour sur sept a été institué pour satisfaire le besoin de repos du système animal. L'institution du sabbat me paraît donc être comme un principe réparateur établi par la bonté divine pour la conservation de la vie humaine et non, comme l'ont pensé quelques philosophes, une simple institution politique. En conséquence, si la conservation de la vie humaine est reconnue comme un devoir et sa destruction prématurée comme un acte homicide, l'observation du septième jour doit être rangée parmi nos devoirs naturels [1]. » (Rapport lu au Parlement anglais, 1844.)

1. L'expérience, dit Mgr Besson, évêque de Nîmes, ne permet pas de douter qu'en établissant de sept jours en sept jours le retour périodique de cette trêve de travail, le Seigneur ait gardé une proportion exacte entre le travail et le repos. Le Créateur qui a fait du corps humain l'instrument du travail, en a pesé les forces, calculé l'énergie, déterminé la durée : *le septième jour est le terme naturel du labeur.* » — « Cette proportion et cette mesure sont basées sur les forces de la nature humaine, sur la constitution de l'homme. Le Créateur en a pesé les énergies et mesuré la sève. Pour ce corps dont la force comme lui-même est enfermée dans ses limites fatales, six jours de travail interrompu par le som-

Digitized by Google

Beaucoup d'autres autorités ont reconnu la nécessité d'un jour de repos chaque semaine ; citons les trois suivantes :

« L'organisme humain demande sur sept jours une journée entière pour se reposer des fatigues du travail corporel et intellectuel. » (Cong. de Genève, 1882.) — « Pour se conformer à sa nature physique et morale, l'homme doit passer par des alternatives de travail et de loisir qui lui permettent de faire succéder aux préoccupations matérielles les préoccupations supérieures. Le minimum de loisir qu'en principe un homme doit avoir et s'accorder est d'un jour par semaine. » (Cong. intern. de Paris, 1889 [1].)

« L'homme, dit le docteur Hœgler, est organisé de telle manière qu'il a besoin de se reposer un jour sur sept de son travail corporel et intellectuel. Ce n'est point là un dogme inventé par les hommes, mais une loi naturelle qui ne peut être violée sans préjudice pour la santé. C'est une des lois les plus importantes pour le bien des individus et des peuples, et, aussi, l'une des mieux prouvées..... Il est certain que le manque de repos amène par le déclin rapide des forces physiques et intellectuelles un état d'infirmité et d'incapacité dans le travail ; la privation de tout bien-être matériel, l'indigence et, à leur suite, la ruine de la vie de famille et de la moralité. » (Extrait de son rapport au Cong. de Paris, 1889.)

Le repos hebdomadaire paraît donc indispensable à l'homme qui travaille des bras ou de la tête, s'il veut conserver intactes ses facultés et vivre convenablement. Voici, d'ailleurs, une des raisons démonstratives de la nécessité physique de ce repos. On sait que le sang artériel, au moment où il va exciter un muscle, renferme vingt volumes d'oxygène ; tandis que le sang veineux, qui en sort après la contraction, n'en renferme que huit. Il s'est donc dépensé douze volumes d'oxygène dans cette opération. En conséquence, un travail prolongé épuise et fatigue. Le corps humain, a, en effet, surtout besoin pour vivre, de carbone et d'oxygène ; or, le travail

meil de la nuit, c'est assez. « La nature réclame ensuite le repos complet du 7e jour entier. Qu'ils sont ignorants et aveugles les hommes qni ne veulent pas comprendre cette loi d'harmonie. » (P. Félix, S. J.) « La vérité est que cette habitude de partager ainsi le cycle de nos labeurs a reçu la consécration des siècles, des croyances et des mœurs ; parce que, sans doute, elle correspond, mieux que toute autre, à la véritable mesure des forces humaines et à l'étape normale du travail. »

1. Plusieurs autres Congrès, tenus avant ou depuis et qui se sont occupés de cette importante question, ont parlé et conclu dans le même sens.

Digitized by Google

intellectuel ou manuel en consomme une grande quantité. La nourriture peut remplacer le carbone ; seul, le repos peut restituer l'oxygène. Il est, en effet, scientifiquement démontré : 1° que la respiration n'en fournit pas durant le travail une somme équivalente à celle qui est consommée : d'où la nécessité du repos de la nuit ; 2° que le repos de la nuit n'en fournit pas assez pour compenser exactement ce qui chaque jour a été dépensé ; d'où la nécessité d'un jour complet de repos pour permettre aux muscles qui sont comme les accumulateurs du corps humain de réparer leurs pertes et de se charger d'oxygène en vue de la semaine suivante. » La science physiologique affirme donc et démontre que l'homme en bonne santé dépense chaque jour, lorsqu'il travaille, un peu plus de force que la nourriture et le sommeil ne peuvent lui en rendre. Or, « *cette déperdition est précisément d'un sixième environ des forces possédées par l'homme ;* » preuve manifeste qu'il faut de toute nécessité au travailleur un repos complet tous les sept jours, afin que ses forces puissent se réparer et suffire à son labeur sans être épuisées. L'expérience des faits le démontre aussi à leur manière ; car, il a été souvent établi par des statistiques positives que la moyenne de la vie des ouvriers est plus longue dans les pays où ils jouissent du repos dominical que dans ceux où il n'est pas observé. Dès lors, nous pouvons conclure, en toute vérité et certitude, que Dieu, dans l'institution du Dimanche, s'est montré plutôt Père tendre que législateur sévère, a bien plus pourvu aux besoins de l'homme que voulu lui imposer un devoir. Ne pas observer une loi si facile, si bienfaisante serait donc d'abord une ingratitude et ensuite bien mal comprendre ses plus chers intérêts : ce serait oublier en même temps et le Créateur et le soin de sa santé, de sa vie même.

II. *Nécessaire* à son corps, le repos dominical l'est bien plus encore *à l'âme de l'homme ;* c'est-à-dire, à l'entretien de sa vie spirituelle et morale, familiale et religieuse. En effet, ce repos n'est pas une simple loi physiologique, hygiénique ; elle est plus que tout cela. L'homme, pour qui est faite cette prescription de la trêve hebdomadaire dans le travail, « propter hominem sabbatum factum est, » l'homme ne peut être considéré comme un pur animal auquel on fournit le répit indispensable après des efforts plus ou moins prolongés. Dans les desseins providentiels, il n'en est pas ainsi. L'être humain a d'autres besoins non moins impé-

Digitized by Google

rieux ; c'est un être moral et religieux, sa nature totale réclame donc autre chose qu'un repos matériel. Celui-ci, dans l'intention divine, n'est qu'un moyen, une condition préalable pour s'élever plus haut. L'homme, effectivement, ne vit pas seulement par son corps ; il a une âme spirituelle, partie principale de lui-même ; il la doit cultiver et entretenir en bon état, comme un jardin confié à ses soins. Si la suppression des travaux corporels et intellectuels s'impose à lui, chaque septième jour, comme un ordre divin et une nécessité physique, ce n'est pas seulement parce que le travail épuise ses forces musculaires ; c'est encore et surtout parce que celui-ci, continué au-delà des bornes divinement prescrites, *paralyserait sa vie morale et religieuse.* Cette vie, sans le répit de chaque semaine, s'étiolerait bien vite et finirait par disparaître entièrement. « L'homme ne vit pas seulement de pain » matériel, il vit plus encore de vérité, d'intelligence, de sentiments ; il a des besoins d'âme et de cœur, il a faim et soif de l'infini.

Pour satisfaire cette faim et cette soif spirituelles, il lui faut nécessairement un temps libre à intervalles ni trop éloignés, ni trop rapprochés, afin que, non seulement soit sauvegardé l'équilibre entre le travail et le repos, mais aussi soient satisfaits, comme ceux du corps, les besoins de l'âme. Pour que le travail soit bien fait, il lui faut des heures marquées et précises ; de même des temps de loisir doivent être réservés pour les aspirations de l'esprit et du cœur si on veut les rendre fécondes et utiles. Donc, comme sa nature physique, la nature morale et religieuse de l'homme réclame aussi une relâche périodique régulière dans les occupations extérieures. N'est-ce pas pour cela que le Seigneur l'a fixée, comme lui convenant le mieux, au septième jour de chaque semaine ? « En limitant à six jours notre faculté de pouvoir supporter le travail corporel ou intellectuel, le Créateur a voulu que la nécessité de réparer nos forces nous ramenât bon gré mal gré pendant le septième jour non-seulement au repos physique nécessaire mais à la prière, à l'adoration qu'il nous commande en ce jour, à la vie surnaturelle dont nous ne pourrions priver nos âmes sans étouffer en elles les sentiments les plus nobles et les plus élevés.

» Ajoutons que ce qui contribue à entretenir la santé du corps ne peut que faciliter l'essor des facultés de l'âme ; car l'harmonie, souvent absente des œuvres de l'homme, ne manque jamais à celles de Dieu. Il existe une relation tellement intime entre la vie

Digitized by Google

spirituelle et la vie corporelle que l'une ne peut se développer d'une manière normale sans que l'autre en profite. Il est impossible de sanctifier le septième jour si l'on ne commence par consacrer ce jour au repos du corps et de l'esprit ; et, d'autre part, le repos ne peut contribuer à la santé générale de tout notre être que si ce repos est sanctifié. Aussi est-il impossible de trouver une seule institution divine, encore moins une institution humaine, qui corresponde mieux que le repos hebdomadaire à la nature, physique et spirituelle de l'homme civilisé [1]. » *(Annales de la Philosophie chrétienne.)*

Il y a donc, d'après cela, corrélation logique entre le repos septénaire et le culte que le Seigneur réclame de nous, ses raisonnables créatures. On peut donc le dire en toute vérité : « cette loi est une loi de principe parce qu'elle touche à l'Ordre providentiel des choses et aux conditions nécessaires de la nature humaine ; loi immuable, parce qu'elle est née d'un commandement de Dieu en qui réside la Vérité inaltérable et substantielle ; loi perpétuelle parce que son origine se confond avec l'origine du genre humain, loi universelle parce qu'elle est pratiquée dans toutes les nations chrétiennes et qu'on en trouve la trace chez les peuples mêmes où la lumière de l'Évangile s'est obscurcie ou n'a pas pénétré ; la loi du repos du dimanche touche à la souveraineté de Dieu par l'hommage qu'elle lui rend, à la stabilité de la société par la force qu'elle lui donne, à la dignité de la famille par la sauvegarde qu'elle lui assure, à la fécondité du travail par les garanties qu'elle lui offre ; enfin, au relèvement des humbles et des faibles par la protection qu'elle leur accorde. » (M. Chesnelong, au Sénat 1881.)

La loi du dimanche est donc tout à la fois une loi religieuse, morale, sociale, familiale, économique. Loi donc importante entre toutes les autres et en quelque sorte leur fondement, leur soutien, leur sauvegarde, comme on pourra s'en convaincre par ce qui suit :

III. D'abord, cette loi est *indispensable à la religion ;* elle lui est même en quelque sorte essentielle. « Le dimanche, écrivait Monseigneur Pie, évêque de Poitiers, le dimanche est une loi

1. C'est pourquoi, dit le pape Léon XIII, « il n'est pas loisible à l'homme de déroger à cet état de choses établi par le Créateur ; car, il ne s'agit pas ici de droits dont il ait la libre disposition, mais de devoirs envers Dieu et envers lui-même qu'il doit religieusement remplir. C'est de là que découle la nécessité du repos ou de la cessation du travail au jour du Seigneur, sa dignité d'homme et de chrétien l'exige. » (Encyl. *Rerum Novarum.*)

Digitized by Google

fondamentale de la religion chrétienne, le signe distinctif de cette même religion. » — « Une pratique qui résume en elle-même la Religion tout entière est, sans contredit, la sanctification du dimanche ; cette sanctification est un précepte essentiel dans la religion. » (Mgr Rivet, év. de Dijon.)

« De l'observation du jour du Seigneur, disait le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, dépendent l'influence, l'existence même de la Religion... Le culte divin, c'est surtout, c'est principalement la sanctification du dimanche. — « L'observation du dimanche est pour les peuples à peu près le seul moyen de connaître Dieu et de pratiquer la religion. » — (Conc. prov. de Périgueux, 1856.) « Dieu nous demande son observation comme l'acte propre et distinctif par lequel nous confessons notre dépendance et sa souveraineté. » (Mgr Freppel, év. d'Angers.) Aussi, « le plus grand devoir que l'adoration due à Dieu commande, c'est l'observation du dimanche. » (Mgr Besson, év. de Nîmes.)

C'est ce qui faisait dire au grand évêque de Poitiers le cardinal Pie : « La loi du dimanche est à elle seule toute une législation ; l'observation de cet unique précepte conduit directement et comme nécessairement à l'observation de tous les autres préceptes. Le dimanche est la clef de voûte de tout l'édifice religieux et social. Pas une vérité dogmatique, pas une loi morale, pas une pratique utile qui ne soit liée à la sanctification du dimanche, en sorte que la profanation du dimanche est le renversement absolu de toute l'économie chrétienne. Déchirer ce troisième commandement, c'est déchirer la loi tout entière, toutes les infractions se rencontrent dans cette seule infraction. » (Instr. past. 1859.)

Le dimanche est donc une pratique essentielle et capitale dans le christianisme ; « parmi les commandements divins, il est comme *le mémorial* de tous les autres, la *manifestation perpétuelle de Dieu* vivant et régnant dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique. » (Card Richard, arch. de Paris.) Voici comment Monseigneur Luçon, évêque de Belley, développe cette idée : « Le Seigneur, dit-il, a voulu que, de tout temps et partout, le septième jour brillât entre les autres comme un monument éternel de la création. Le sabbat ou le dimanche revenant chaque semaine, c'est comme la proclamation renouvelée tous les sept jours, de cette vérité historique et dogmatique tout à la fois : « Souviens-toi qu'il est un Dieu qui a créé le monde en six jours, que s'étant reposé le septième, il veut qu'en ce même jour tu te

Digitized by Google

reposes toi-même pour honorer le repos divin. » L'existence, l'unité, la Providence de Dieu ; la puissance, la sagesse, la bonté du Créateur sont contenues dans cette seule affirmation, d'où découle pour nous le désir de l'adoration, de l'action de grâces, de la prière, en un mot, les devoirs les plus essentiels de la Religion. La loi du repos hebdomadaire religieux observée par le repos dominical est donc une grande institution comme enseignement pratique qui perpétue avec le souvenir du mystère de la création l'idée d'un Dieu maître du monde et gouvernant tout par sa Providence. En même temps qu'elle est le mémorial de la création, la loi du septième jour est aussi la reconnaissance solennelle du souverain domaine de Dieu sur nos jours. Ce temps dont nous sommes si avares pour lui, c'est pourtant de lui que nous le tenons. « Car, le jour est à vous, Seigneur, et la nuit vous appartient. » C'est par votre commandement qu'ils persévèrent. C'est vous qui avez créé l'aurore et le soleil, la lune et les étoiles dont les mouvements en mesurent la durée ; et les jours que nous avons à passer ici-bas, c'est vous-même qui en avez déterminé le nombre. Il aurait pu exiger que tous nos jours fussent consacrés à son culte ; mais se contentant pour lui du septième jour, il nous abandonne les six autres. Mais la réserve du septième est comme une redevance par laquelle nous reconnaissons le haut domaine de Dieu sur nos journées. N'est-il pas bien juste de ne pas l'en frustrer ? Eh quoi ! C'est Dieu qui donne le temps et on lui contesterait le droit d'en régler l'usage, on ne tiendrait aucun compte du précepte qu'il a porté ? »

L'expérience apprend que l'observation du dimanche est l'*alpha* et l'*oméga* de toute religion, de tout sentiment religieux dans l'individu et la société. L'observance de ce saint jour est le premier pas extérieur et public qu'on fait vers Dieu, et c'est ordinairement aussi le dernier quand on apostasie. Le dimanche fidèlement observé est le signe du vrai chrétien, c'est une profession publique de foi chrétienne et de piété envers Dieu et Jésus-Christ. Trouver une différence entre un renégat et un chrétien qui n'observe point le dimanche est impossible, entre eux il n'y a aucune distinction. En sorte que « si l'on voulait donner à un peuple l'expression formelle et pratique de l'athéisme, de l'apostasie, de l'irréligion, on n'en trouverait point de plus significative que l'omission du repos religieux au jour désigné par le Créateur. » (P. De Ravignan, S. J.) Aussi, « la religion tout entière est

Digitized by Google

menacée par la violation toujours croissante de la loi du dimanche, disait Monseigneur Parisis, oui, ajoutait-il, elle est menacée dans son essence même, dans son existence au milieu de nous, car la triste conséquence de la violation du dimanche pour l'individu comme pour la société, c'est l'oubli total de Dieu » et de son Christ.

C'est donc avec raison que le divin précepte du repos et de la sanctification du dimanche a toujours été considéré comme le point capital de la loi divine, comme le fondement essentiel de toute religion ; fondement qu'il faut à tout prix sauvegarder si l'on ne veut voir tout crouler.

IV. Car ce précepte est aussi la *condition nécessaire* de toute société ; « *il en est la clef de voûte* » ; sans lui, en effet, point d'instruction religieuse parmi le peuple, sans lui, plus de moralité dans les sociétés. « Les nations qui tolèrent la profanation du dimanche compromettent par là même leurs intérêts les plus vrais ; car, s'il n'y a pas de religion possible sans l'observation d'un jour consacré chaque semaine au culte de Dieu, sans religion il n'y a pas de société durable ; tout sentiment religieux disparaît peu à peu du cœur de l'homme ; toute instruction religieuse s'efface ; or, sans la connaissance, l'amour et la crainte de Dieu, point de morale solide ; sans morale, point de conscience efficace, sans conscience, point de liens sociaux, point de sécurité sociale, c'est le retour à la barbarie. Si ce n'est le frein de la loi civile — qui elle-même, dans ce cas, s'affaiblit considérablement, — ce serait le règne d'un naturalisme brutal et grossier. »

« Oui, sans dimanche, plus d'instruction religieuse. Le fléau de l'ignorance religieuse [1], qui sévit et nous perd, tire précisément sa principale cause de la profanation du jour dominical. La profanation du dimanche, voilà l'origine des ténèbres où sont ensevelies tant d'âmes, et lorsque nous apercevons le petit nombre de ceux qui fréquentent nos temples, nous comprenons sans peine que la masse populaire soit devenue étrangère à tout ce qui, de près ou loin, se rapporte à Dieu. Les fruits en sont évidents: la violation publique et, en quelques lieux, systématique et générale de la loi du repos dominical, a rompu les liens de la société avec Dieu ; rupture qui épouvante, non seulement l'homme de foi, mais

1. « L'ignorance religieuse est encore plus néfaste au pays que la haine des ennemis de Dieu. » (Card. Richard, 1905.)

Digitized by Google

ceux-là mêmes qui n'acceptent de la religion que l'évidence de sa nécessité sociale. Et si le mal qui nous ronge venait à se généraliser encore, à se perpétuer, nous n'irions ni à la paix, ni à l'honneur, ni au progrès. Le matérialisme seul profiterait de cet affaissement de la vie religieuse individuelle et sociale. Incapables d'ordre et de liberté parce que nous serions incapables de devoir, ballottés par les caprices de la force qui survivrait seule à la ruine du sens chrétien, nous entrerions fatalement dans la voie des grandes décadences [1]. Or, la religion seule peut sauver la société, comme les individus, et c'est la profanation du dimanche plus que toute autre doctrine perverse, plus que tout autre scandale qui l'empêche d'exercer son influence victorieuse et indispensable. On l'a dit avec raison : l'armée du désordre sort toujours des abîmes où la loi du repos dominical n'est pas respectée. Le dimanche et l'église, voilà l'école nécessaire au peuple, à l'ouvrier, aux pauvres, aux petits, aux grands et aux riches. Là est pour tous le foyer de la civilisation.

Aujourd'hui, l'ouvrier est trop souvent révolté, insolent, gréviste, paresseux et presque barbare ; pourquoi? Parce qu'il n'a plus de dimanche. » (M. Chesnelong, disc. au Sénat. 1881.) La profanation du dimanche est donc un des plus grands fléaux publics — elle engendre tous les autres, — de la classe ouvrière surtout, parce qu'elle enlève au peuple la religion et Dieu ; et partant, toute moralité, toute vraie civilisation.

V. *Elle enlève toute moralité*, parce que, « sans dimanche, disait Pie IX, il ne peut y avoir de religion » ; or, « un peuple sans dimanche est un peuple sans Dieu, une corporation d'ouvriers sans dimanche sont des ouvriers sans religion, sans moralité. Oui, sans dimanche, il est impossible qu'un peuple ou une catégorie d'hommes conserve dans sa vie sociale les bienfaits que la religion et l'idée de Dieu peuvent lui procurer. Or, si l'idée de Dieu disparaît d'un peuple, qu'est-ce qui se produit ? Le déchaînement de toutes les passions, le débordement de tous les vices. La société est donc attaquée dans sa base qui est la religion et dans son

1. Ces réflexions, hélas! trop justes, s'appliquent non seulement aux sociétés, en général, mais aux individualités qui les composent ; car, c'est l'oubli de Dieu, de la religion dans les individus qui, selon leur nombre, rend les sociétés plus ou moins irréligieuses et impies. Nous devons donc déplorer cette profanation du dimanche, totale ou partielle, aussi bien chez les particuliers que dans un peuple entier, dans une corporation ouvrière que dans les nations.

Digitized by Google

couronnement les bonnes mœurs. Où en sommes-nous depuis que la loi du dimanche n'est plus socialement observée en France?

« Les statistiques de criminalité et d'impiété sont là pour le dire et elles sont accablantes. Depuis que cette loi n'est plus observée que par le petit nombre et en quelque façon d'une manière isolée, le mal, que seule peut entraver l'influence du repos religieux n'a fait que se développer ; car sans dimanche, la religion ne peut avoir d'influence sociale heureuse. Il y a donc là un témoignage, hélas ! trop concluant de la puissance sociale religieuse et morale du dimanche. Le dimanche c'est la religion mise en pratique. Le dimanche, c'est Dieu adoré, aimé, servi. Le dimanche,c'est la quintessence pratique de ce que la religion peut produire effectivement au point de vue de la moralisation des individus et des peuples. » (Abbé Garnier.) — Au contraire : « le dimanche violé, dit le pape Léon XIII, c'est le présage de tous les maux ; c'est Dieu supprimé de la vie de l'homme. Si un peuple généralisait cette faute, il tomberait dans un état de décadence physique et morale comme on n'en a jamais vu dans le cours des siècles, car ce serait un peuple sans moralité, » parce que sans religion, parce que sans dimanche.

VI. Il s'ensuit logiquement que cette profanation du jour du Seigneur est la meilleure source, la *plus féconde semence d'anarchie*. En effet : « On ne peut profaner le dimanche sans ébranler une des bases sur lesquelles repose l'existence de toute société humaine; cette base, c'est le respect de l'Autorité. Il n'y a, effectivement, aucune société humaine possible s'il n'y a pas d'une part une autorité qui ait le droit de demander, et d'autre part, s'il n'y a pas obéissance des subordonnés à cette autorité. Partout et en tout il faut une autorité qui commande. Si dans une maison, dans un atelier, chez un peuple, chacun se croit le droit de commander et refuse d'obéir, c'est le désordre, c'est l'anarchie. Toute autorité légitime est une émanation de la puissance divine. « Non est enim potestas nisi a Deo. » (Rom., XIII, I.)

Le premier soin de tout homme qui exerce une autorité sur ses semblables devrait donc être de la faire remonter à Dieu dont il est ici-bas le représentant ; or, la profanation du dimanche, habituelle surtout, publique et générale comme nous en sommes les témoins, est l'acte positif et constamment répété le plus formel

Digitized by Google

d'insubordination et de mépris de l'autorité de Dieu en un point fondamental de sa loi [1], et il est impossible que le peuple auquel est donnée une aussi déplorable leçon ne perde pas tout respect pour l'autorité humaine, privée de son seul point d'appui vraiment solide. Eh bien ! De quoi présisément se plaint-on de nos jours ?

Que le respect a disparu, que l'autorité est méconnue, qu'elle a perdu toute force morale, toute stabilité, tout prestige. Hélas ! cette plainte n'est que trop fondée, la cause du mal est par trop évidente. Quand l'autorité humaine est méconnue, c'est que l'autorité de Dieu a été préalablement violée. Quand l'homme oublie ou foule aux pieds l'autorité de Dieu, comment pourrait-il respecter ensuite l'autorité humaine ? C'est une juste disposition de la Providence que toute rébellion appelle une rébellion analogue. Le désobéissant ne tarde jamais à porter la peine de sa faute, et ce dont il se plaint le plus amèrement de la part de ses inférieurs n'est rien autre chose que sa propre désobéissance qui se tourne contre lui : *Adversus eum ipsum inobedientia ejus ipsius.* (S. Aug., *de Civitate Dei.*) Or, entre les lois de Dieu, la loi publique et solennelle par excellence, celle qui est proprement le symbole et la condition fondamentale de l'Alliance du ciel et de la terre, c'est la loi du septième jour [2]. Par suite, la violation de cette loi est l'outrage le plus éclatant à la Majesté de Dieu, la révolte la plus odieuse contre son autorité. Une telle violation, si elle est habituelle, équivaut d'elle-même à une profession d'athéisme et c'est un défi public jeté à Dieu.

Encore une fois, quand ce grand devoir du respect et de l'obéissance dus à la Majesté et à l'Autorité souveraines a été méconnue, quels peuvent être la force, le prestige et la sanction des lois humaines ?

La profanation publique, habituelle du dimanche est donc l'acte le plus formel du mépris de l'autorité de Dieu en un point fondamental de la Religion.

De plus, c'est le spectacle le plus corrupteur auquel l'homme puisse assister. En effet, supposons qu'un homme irréligieux parle mal de la religion, tout le monde ne l'entend pas. Un mauvais livre paraît, tout le monde ne le lit pas ; etc., etc.,... Mais la profanation du dimanche, tout le monde la voit, tout le monde la

1. « L'observation du dimanche est une loi fondamentale et divine. » (Conc. prov. de la Rochelle, 1853.)

2. Nos Livres Saints l'attestent en propres termes.

Digitized by Google

comprend. Chaque semaine, elle répète au peuple sous mille formes et de tous côtés : « Tu n'as que faire de Dieu; les affaires avant tout, jouis de la vie à ton gré !..... »

Il y a là un abîme dans lequel disparaissent toutes les pratiques religieuses; car, ceux qui profanent le dimanche oublient forcément Dieu et les lois dont ils n'entendent plus parler.

Un jour, à la table de Voltaire, un philosophe déchirait la religion : « Attendez, lui dit Voltaire, attendez que mes gens soient sortis ; vous parlerez ensuite à votre aise ; je n'ai pas envie d'être volé ou égorgé cette nuit. » — Il avait raison. Il faut une autorité; or, nulle autorité sans religion ; mais aussi point de religion là où il n'y a point de sanctification du dimanche. On peut donc dire que sa profanation est une semence d'anarchie et la ruine de la société. Non seulement il faut une autorité ; mais il faut qu'elle soit obéie : si elle ne l'est pas, tout se disloque, tout se détruit. Le corps humain, disait saint Paul, est un tout parfait ; chacun des membres obéit à la volonté de l'homme ; de là naît et se conserve l'harmonie. Il doit en être de même pour les sociétés humaines. Les membres doivent obéissance aux autorités constituées, sinon, il n'y a plus que ruine et désordre. Or, la religion seule peut créer cette autorité et ce respect : mais qu'on ne l'oublie pas : sans respect du dimanche, il n'y a plus de religion possible. Chez un peuple sans religion, il y aura peut-être des habitants, des unités humaines, comme en enfer ; mais il n'y aura pas de société harmonisée et heureuse ; car la profanation du dimanche en détruisant la religion, engendre l'anarchie qui est le désordre constitué. De la profanation du septième jour naît donc directement ce principe anarchiste, déjà mis en pratique par cette profanation même : Ni Dieu ni maître.

En conséquence, la fidèle observation du Jour du Seigneur est une condition essentielle de paix sociale. Or, présentement, on le sait, « au point de vue de la paix sociale, il y a un antagonisme accentué entre les différents éléments de la société. Eh bien ! s'il y a une cause évidente de ce mal dont nous souffrons, c'est précisément à la diminution de la fidélité au grand devoir du repos hebdomadaire religieux qu'il faut l'attribuer, et s'il y a un remède à ce mal, c'est le retour à cette fidélité. » (L'abbé Garnier.) — Car « la violation de cette loi du septénaire, c'est la ruine de la société, c'est la guerre sociale. » (P. Félix, S. J.) — Il ne peut, en effet, y avoir de sécurité sociale sans ordre moral; nul ordre moral

Digitized by Google

sans religion et point de religion sans l'observation du jour désigné pour remplir ce devoir. »

VII. La loi du dimanche est aussi *une loi familiale.*

« Sans repos hebdomadaire religieux respecté, on ne peut espérer ni bonheur pour les individus, ni cohésion pour les familles, ni stabilité pour les nations. Ce n'est jamais impunément qu'une société, une famille a méconnu le dimanche et toutes les fois qu'elle le fait, elle doit s'attendre à ce déchaînement de souffrances qui suit et qui expie fatalement la violation de chacune des lois éternelles et fondamentales imposées à la nature humaine. » (E. Cheysson, ext. rapport, Cong. intern. de Paris, 1889.)

N'est-il pas évident et incontestable qu'un ouvrier qui n'a pas de loisir suffisant les sept jours de la semaine, ne peut cultiver sa famille comme il le devrait, surtout s'il est souvent hors de sa maison, loin des siens, partant le matin et ne revenant que le soir? Quelle relation intime pourrait-il y avoir entre lui et les membres de sa famille? Ne sont-ils pas à l'égard des uns et des autres comme des étrangers? Comment sans jour libre, périodique et commun cet ouvrier absorbé par ses labeurs quotidiens et épuisé de fatigues pourra-t-il sérieusement songer à l'éducation morale et intellectuelle de ses enfants? Sans répit, sans relâche hebdomadaire, lui est-il possible d'accomplir ses devoirs envers sa famille? « Si, en effet, le père ne voit jamais ou presque jamais ses enfants ; s'il n'a pas le loisir de se pencher sur leur berceau et de jouir de leurs sourires ; s'il n'a pas un moment pour constater leur conduite, pour leur transmettre ce que lui a enseigné l'apprentissage de la vie, alors, ses enfants ne sont qu'un bagage de hasard et encombrant. Des êtres juxtaposés ensemble ne constituent pas véritablement une famille et la moralité ne peut guère, de cette manière, y naître ou s'y conserver. » Au contraire, « le chef de famille qui respecte le septième jour s'élève à une hauteur morale, inconnue à celui qui ne le respecte pas. Il n'est point la proie du vice, des passions, des entraînements, il résiste à l'attrait des consommations immédiates ; il songe à l'avenir, il administre mieux son budget et sait tirer de la même somme un meilleur parti. Il y a dans son ménage de l'ordre, de l'économie, de l'affection, du support, des vertus domestiques inconnues à celui qui méconnaît le repos du septième jour. » (M. E. Cheysson, *loc.cit.*)

« Non, sans repos hebdomadaire religieux respecté, point de

Digitized by Google

vie familiale. Transformés en machines, ravalés au rang d'instruments de travail, le père, la mère, l'enfant vivent séparés, isolés, absorbés par leur ouvrage quotidien sans jamais s'asseoir ensemble autour du foyer, sans trouver dans leurs tristes vies les heures de liberté nécessaire pour se confier leurs pensées, leurs joies et leurs peines. Donc, en dehors de ce repos périodique commun, nulle vie de famille, pas de vie morale. » (René Lavollée.)

Le gouvernement allemand fit faire en 1887 une enquête et interrogea environ 1,500,000 ouvriers et 500,000 fabricants. Tous répondirent que le repos du dimanche était absolument indispensable au bien-être de l'individu et à la vie morale de la famille. Les dernières enquêtes sur la condition de la population ouvrière en Belgique fournissent aussi la preuve des conséquences pernicieuses du travail du dimanche pour la moralité des ouvriers. Eux-mêmes désignent ce travail comme une des causes de l'ivrognerie qui sévit d'une manière désastreuse dans ce pays et ont obtenu que le repos dominical soit légalement assuré dans l'intérêt d'une saine vie de famille ainsi que de la moralité domestique et publique.

Inutile d'insister, rien n'est plus évident.

VIII. *Observer soi-même le repos dominical*, c'est bien ; mais cela ne suffit pas, il faut *le faire respecter par ses subordonnés* et prendre garde d'entraver dans les autres la réalisation de ce grave devoir.

Ce qui fait le plus défaut dans la société d'aujourd'hui, c'est le respect. Or, en accordant à son inférieur, à son prochain, à l'ouvrier le repos du septième jour, en s'abstenant de lui demander un travail en ce jour-là, on fait preuve de respect pour sa conscience, pour son âme, pour son être moral et pour sa famille. Par le seul fait que je m'abstiens de le faire contrevenir à ce grand principe de l'architecture de l'activité humaine : « tu travailleras six jours et te reposeras le septième ; » j'établis entre lui et moi une certaine égalité ; je contribue à mettre l'ordre où précédemment s'introduisaient l'envie et le désordre. Oui, le sentiment du respect moral de l'homme pour l'homme est à la base de la loi du dimanche et quiconque y fait sans nécessité absolue travailler quelqu'un montre qu'il ne respecte pas son semblable.

Là où le supérieur, le maître, le riche respecte l'âme de son inférieur, de son cuisinier, de son valet, de son domestique, d'un

Digitized by Google

employé à un service public quelconque et sait lui réserver un temps suffisant pour se distendre et accomplir ses devoirs religieux, il n'expose pas cet inférieur, ce domestique, cet employé à chercher une compensation répréhensible dans quelques heures fugitives accordées seulement à de rares intervalles. Dans ce dernier cas, on le conçoit aisément, ce n'est pas le moral religieux qui profiterait d'un repos qui n'est pas donné ou pris selon l'ordre du précepte décalogique, mais la débauche, l'immoralité.

Si le maître ou tout autre eût respecté l'âme et la liberté de son prochain, il aurait, avec le sentiment de respect qu'exprime la loi de la sanctification du dimanche, introduit dans ses relations un élément d'ordre et travaillé, sans s'en douter, mais efficacement, à la reconstitution de la société. Si, de nos jours, celle-ci est tant désorganisée, n'est-ce pas une conséquence du défaut général de respect envers le repos du septième jour ? En effet, si on enlève à son prochain le loisir requis et indispensable pour s'occuper de ses devoirs religieux, que lui restera-t-il pour soutenir et vivifier la moralité ?

C'est précisément ce respect de l'homme pour l'homme par l'observation du repos septénaire que rappelait le pape Léon XIII dans son Encyclique *Rerum Novarum*. Y parlant d'abord des devoirs religieux individuels et sociaux que l'homme en ce jour-là doit accomplir, il ajoutait :

« A ce point de vue tous les hommes sont égaux ; point de différences entre le riche et le pauvre, entre le patron et l'ouvrier. Ils n'ont tous qu'un même Seigneur, auquel ils doivent obéir. C'est pourquoi, cette dignité de l'homme que Dieu lui-même traite avec respect, il n'est permis à personne de la violer impunément ni d'entraver la marche de l'être humain vers cette perfection qui répond à la vie éternelle et céleste. » Aucune institution n'est donc plus libérale et démocratique que l'observation religieuse du septième jour. Sans elle on ne peut rien attendre d'heureux pour la vie de famille et de la société. Ce serait le retour à la barbarie, barbarie cent fois plus odieuse, plus terrible que la barbarie primitive, parce qu'elle aurait de plus tout l'orgueil, toutes les exigences de la civilisation.

IX. Enfin la *profanation du dimanche* telle qu'elle s'offre chaque semaine à nos yeux *constitue un véritable crime de lèse-majesté divine*, puisqu'on y outrage en lui désobéissant l'autorité

Digitized by Google

souveraine par excellence. Comment le Seigneur pourrait-il laisser ce forfait sans châtiment ?

Dieu n'est pas seulement bon, il est également juste.....

... Quand l'heure de sa justice a sonné, il a de terribles instruments de représailles à sa disposition. Si la prévarication est individuelle, le plus souvent il la châtie par la ruine de la santé et du bien-être. Alors les maladies et les revers fondent sur le prévaricateur, et si, parfois, il paraît épargné, c'est que Dieu se réserve l'éternité pour satisfaire sa justice. Si le criminel, au lieu de s'appeler individu, se nomme famille ou nation, il faut qu'à la solidarité du crime corresponde la solidarité de l'expiation, et comme les nations et les familles n'ont leur raison d'être que sur la terre, que par conséquent Dieu n'a pas voulu, comme pour l'individu, remettre à l'éternité les châtiments qu'elles méritent, c'est dès ce monde qu'il exige d'elles le paiement de la dette qu'elles ont contractée envers son inviolable justice. Alors, Dieu maudit et disperse les familles ; alors, il arme les citoyens et les peuples les uns contre les autres, et, avec les bouleversements sociaux, il déchaîne sur eux la guerre et les fléaux. La terre reste-t-elle encore sourde? il soulève contre elle les éléments eux-mêmes : la grêle ravage les campagnes et détruit les moissons ; les fleuves sortent de leur lit, portant partout la ruine et la désolation ; et il n'y a plus ni forêt ni digue qui puisse arrêter le fléau dévastateur, obéissant à la voix du Maître du ciel et de la terre... Repassons dans notre esprit les événements dont nous avons été témoins depuis cinquante ans et dont nous sommes menacés et nous ne pourrons plus dire après cela que nous ne récoltons pas ce que nous avons semé [1]. En abandonnant le dimanche nous abandonnons Dieu. Est-il étonnant que ce Dieu méprisé nous

1. La sainte Vierge, dans le secret confié à Mélanie, bergère de la Salette, en 1844, lui avait dit : A cause de la profanation du dimanche surtout et d'autres crimes, « la société est à la veille des fléaux les plus terribles et des plus grands événements. » Or, depuis 1846, que de fléaux et aussi de graves événements : Tremblements de terre, inondations, choléra, phylloxéra, maladies des pommes de terre, famine, mortalité extraordinaire des petits enfants, guerres civiles, guerres étrangères. En France 1870-1871, la chute vertigineuse de Napoléon III, l'abolition du pouvoir temporel du pape, l'expulsion des religieux (1880 et 1902-1903), la dénonciation du Concordat qui se prépare, la fermeture des églises comme conséquence, les multiples attentats à la vie des princes et des particuliers ; les haines, les jalousies, les discordes entre concitoyens et parents, mal universel qui désagrège si profondément l'édifice social. Les impies déployant toute leur malice pendant que les citoyens paisibles ont tant à souffrir de leur sectarisme ; la confiscation de la liberté de l'enseignement au profit d'un monopole d'État qui deviendra calamiteux. La guerre au clergé séculier et régulier ; et nous en passons.

Digitized by Google

abandonne ? Par la grande loi de la sanctification du dimanche, le Seigneur avait identifié deux choses : sa propre gloire et l'intérêt de l'homme. L'homme a voulu séparer ce que Dieu avait uni, et, en violant le jour du Seigneur, il s'est isolé de son principe et de sa fin. Quoi de plus juste qu'il subisse les conséquences de cet isolement volontaire et coupable ? La profanation du dimanche attaque tout ensemble le culte de Dieu en lui-même, le culte privé et le culte public. Celui-ci n'est pas moins nécessaire que celui-là, ou plutôt le premier est la source du second ; car sont-ils bien nombreux les hommes qui, n'adorant pas Dieu le dimanche à l'église, l'adorent chez eux pendant la semaine ? La profanation du dimanche détruit donc infailliblement le culte divin privé et social, tel que Dieu l'a eu en vue et l'avait ordonné depuis l'origine du monde et spécialement depuis le christianisme. Jésus-Christ est venu perfectionner la loi, c'est-à-dire relever le culte divin, en faisant adorer Dieu le Père, la Trinité divine, « en esprit et en vérité ». L'abolition du culte divin et du christianisme lui-même par la violation du repos dominical [1], voilà le mal, le grand mal, le mal souverain, public et social qui appelle les plus terribles châtiments divins. Le remède, l'unique ou au moins le premier remède et le seul efficace, est de revenir à la sanctification du dimanche. C'est ce que proclamait déjà le pape Pie IX, disant : « La France a rompu avec Dieu par l'apostasie universelle du jour qui lui est consacré. Réparer ce crime national, rappeler le peuple au culte de Dieu en le ramenant à l'église, telle est l'œuvre nécessaire, capitale qui, seule, puisse en ce moment obtenir le salut de la France ; car, par cette universelle profanation, la France s'est rendue coupable du péché mortel le plus grave qu'une nation puisse commettre. Le peuple français est à cette heure l'ennemi mortel de Dieu ; il n'a plus droit qu'à des

1. Les ennemis de Dieu et de la société n'ignorent nullement ces conséquences désastreuses, ils travaillent à les réaliser parmi nous ; voilà pourquoi avec une ardeur satanique, ils s'efforcent d'abolir les fêtes du Seigneur et poussent des cris de joie et de triomphe quand ils peuvent avoir atteint leur but, savoir : la destruction entière de la religion du Christ. « C'en est fait, sécriait l'apostat Renan, c'en est fait du christianisme comme religion pratiquée. Il est mort ! Les peuples chrétiens ont abandonné leurs temples le dimanche. On ne pourra plus les y ramener et cet abandon est la fin du Christianisme. » Oui, telle est l'importance du repos dominical que le christianisme et la société civilisée périraient du jour où le dimanche viendrait à disparaître de dessus la terre. La profanation du dimanche, est-ce autre chose, en effet, que la négation de l'autorité divine ? C'est l'homme disant à son créateur : Je ne veux pas entrer en communication avec toi ; je ne veux pas de commerce divin, je ne veux pas de religion ; c'est du pur athéisme en acte.

Digitized by Google

malédictions et à des châtiments. S'il ne se hâte pas de réparer ce péché mortel national, il est menacé de subir bientôt les plus douloureuses convulsions. »

« Sentons, comprenons donc que la mise en oubli du repos dominical est précisément le désordre qui nous perd. Soyons bien convaincus que rien ne gagne à la transgression de cette divine loi séculaire ; le travail lui-même ne gagne rien, l'expérience en est faite depuis longtemps; la caisse d'épargne et de secours y gagne encore moins ; la religion y perd son ascendant, la famille sa dignité, la société ses meilleures garanties d'ordre et de progrès ; il n'y a profit que pour la démoralisation. Ici donc l'intérêt du peuple, de son amélioration, de son bien-être se lie intimement à l'intérêt religieux et social. Il n'y a certainement pas de réforme plus féconde à tous les points de vue que celle qui consisterait à faire rentrer dans les mœurs publiques le respect du dimanche. C'est à ce mal que tout homme éclairé et chrétien doit apporter remède, selon la mesure de ses forces et de son influence. L'œuvre du dimanche, voilà l'apostolat religieux, fraternel et démocratique qui s'impose à tous, *au nom de la loi divine, au nom de la raison, au nom de l'humanité.* Dès lors, tous les hommes de foi, tous les hommes de cœur, tous les hommes d'intelligence ont à remplir un double devoir : Garder eux-mêmes le dépôt sacré et devenir les protecteurs du repos des autres par l'exemple et le bon conseil. Il s'agit ici pour tous, pour la religion, pour les familles, pour la société, d'une question suprême. Avant que les digues se rompent tout à fait, il faut essayer un grand et sérieux effort pour arrêter ce torrent d'irréligion qui désole notre patrie et enlève du milieu de nous les semences du bien avec les bénédictions divines. » (Abbé de Fleury.)

X. D'ailleurs, comme le disait Notre-Seigneur à une sainte âme, morte de nos jours, en odeur de sainteté, la Sœur Saint-Pierre, carmélite de Tours : « Ce ne sont pas les réparations pieuses, privées ou presque stériles, qui peuvent guérir vos plaies religieuses et sociales ; ce qui les guérira, c'est *ce qui en détruira la cause,* » or, « la cause du mal (on le sait, N.-S. le dit), c'est la profanation du dimanche », profanation qui entretient dans la société l'oubli de Dieu et de ses lois. « L'Œuvre qui travaille à la restauration du jour du Seigneur est donc, disait encore

Digitized by Google

Pie IX, l'*Œuvre capitale du temps présent.* » C'est, en effet, la plus urgente.

Toutes les autres œuvres catholiques ont assurément leur importance et leur incontestable utilité. Elles accroissent notre foi et notre piété, elles entourent l'enfance et la jeunesse des plus tendres soins, elles nous secourent dans notre pauvreté et dans nos maladies, elles protègent la vieillesse indigente. Mais est-ce suffisant pour le salut de notre société? Ne faut-il pas plus encore? Si malgré tous les efforts pour conjurer le mal, les flots avancent toujours, si même, ils nous submergent déjà, cela ne tient-il pas à ce que nous ne faisons point reposer ces œuvres sur une base assez large et assez solide, et que nous restreignons leurs bons résultats en les disséminant sur un trop grand nombre de points? Telles qu'elles sont organisées, nous pourrions comparer les Œuvres catholiques actuelles à des fleurs parfumées que nous déposerions dans le sanctuaire, à des autels splendides que nous y dresserions, en oubliant que les colonnes qui soutiennent le sanctuaire sont minées par un courant souterrain qui les ébranle et les déracine. Si nous ne nous hâtons de consolider les bases de ces colonnes, bientôt elles s'affaisseront sur elles-mêmes; avec elles s'écroulera le sanctuaire et sous ses débris seront enselevis et fleurs odorantes et autels splendides.

« Réfléchissons-y bien : ce qui menace le sanctuaire de destruction et d'en renverser les colonnes : *c'est la profanation du dimanche.* » (M. de Cissey, l'apôtre du dimanche.) — Il est, en effet, comme nous l'avons vu, « *la clef de voûte de l'édifice religieux et social ;* » ébranlée, tout le reste croule, c'est immanquable.

A l'Œuvre donc sans retard ; hâtons-nous, par notre action personnelle, de restaurer le repos dominical dans nos sociétés perverties, préservons-le de destruction en enlevant la cause qui le mine ; c'est-à-dire, en revenant nous-mêmes à une plus intelligente et plus complète observation du jour du Seigneur ; ne le diminuons ni en théorie ni en pratique, ni dans notre appréciation ni dans l'estime des autres; sinon, à bref délai: c'est consommer la ruine sociale de la religion, c'est la mort de la société elle-même.

Comme ses prédécesseurs, le souverain pontife Pie X nous convie instamment à travailler de tout notre pouvoir à cette restauration. Dans le courant de juillet 1904, il écrivait à M. le

Digitized by Google

Directeur de l'Œuvre dominicale de France : « Le peuple dont la sanctification Nous tient à cœur par-dessus tout, peut ou mieux doit être ramené aux pratiques catholiques. Au premier rang doit marcher l'Ordre sacré du clergé, parce que celui-ci ne doit négliger aucun moyen capable de rendre vraiment chrétien le peuple confié à ses soins. Or, quoi de plus convenable, de plus efficace pour conduire à la perfection et à la pratique complète de la vie chrétienne que de réserver à Dieu toute la journée du dimanche, sans en rien distraire et de la passer religieusement selon son institution sacrée et divine ? Celui qui sert la Divinité avec reconnaissance et dans l'intention de se perfectionner sert la vertu. Il faut donc que le peuple puisse se rendre dans l'église de Dieu s'il a à cœur la pratique de la vie chrétienne, l'observation de ses devoirs et de son culte. C'est dans la maison de Dieu que le peuple fidèle doit pouvoir venir accomplir, en union avec le prêtre, les rites sacrés, implorer le pardon de ses fautes, entendre l'explication de la loi divine et prendre des résolutions plus fermes de bien agir. Ainsi, il se trouve que quiconque opère dans l'Association pour le repos dominical, lui porte intérêt ou vient charitablement à son secours, travaille à augmenter de toutes manières la probité du peuple chrétien. »

Ainsi, Pie X, poursuivant l'exécution de son programme : *Instaurare omnia in Christo*, désire vivement que tous, selon nos capacités, nous travaillions à la restauration du repos dominical. « Et ce n'est pas là, ajoute le Directeur, une approbation banale donnée à l'Œuvre du « dimanche catholique », ni simplement une nouvelle bénédiction accordée aux efforts et au zèle de ses membres ; c'est un enseignement des plus précieux sur le rôle du dimanche dans la vie chrétienne, sur la façon dont il faut entendre ce rôle et sanctifier le jour du Seigneur.

Assez longtemps et sous prétexte de largeur d'idées on a rabaissé le dimanche à n'être plus qu'une question d'hygiène et de morale sociale. Il est, affirme le pape, plus et mieux que tout cela. C'est, dit-il, avec raison, le seul moyen que les catholiques aient de s'instruire de leur foi et de leurs devoirs, le seul temps qui leur soit donné pour réfléchir d'une façon suffisante, et prendre les résolutions qu'ils mettront en pratique dans la vie de tous les jours. C'est la seule occasion qu'ils aient de se rencontrer entre frères pour prendre des résolutions sociales communes qui toutes doivent tendre à la pratique de la vertu et à l'application de cette

Digitized by Google

vertu aux nécessités de la vie moderne. La sanctification du dimanche ne se réduit pas essentiellement à un seul acte de dévotion, à une messe entendue à la hâte, sauf, ensuite, à oublier Dieu pour ne penser qu'à soi et à son agrément personnel, le reste du jour. Le dimanche est tout entier le jour du Seigneur, il lui appartient ; c'est un jour saint, c'est un jour de sanctification personnelle, sanctification qui doit rejaillir sur toute la vie[1]. Si nous voulons voir la France sauvée des maux qu'elle subit et qui la menacent, elle doit pratiquer la vertu, cette pratique est intimement liée à la façon dont le dimanche est compris, pratiqué et sanctifié. Ce jour appartient tout entier à Dieu. Il doit autant que possible se passer dans sa Maison, il faut que tout le monde y vienne, que tout le monde entre en communication avec le prêtre et participe au chant aussi bien qu'aux rites sacrés.

1. « Le dimanche, dit le catéchisme du Concile de Trente, est un jour saint, consacré au culte de Dieu et aux exercices de piété ; nous le célébrons comme il convient quand nous rendons au Seigneur les devoirs de piété et de religion qui lui sont dus. Ainsi, dit-il, les chrétiens doivent ce jour-là, autant que possible, recourir aux sacrements de l'Église institués pour la guérison et la sanctification des âmes. » — « L'Église, en nous commandant d'assister le dimanche à la messe, ne prétend pas que nous puissions nous borner à cette seule action comme si elle suffisait pour sanctifier le jour du Seigneur. » (Godescard). « Il ne faut pas croire, dit Monseigneur Perraud, évêque d'Autun, que le fait d'avoir passé une demi-heure à l'église pour y entendre une messe basse épuise le commandement de sanctifier le jour du Seigneur. Sans doute, l'assistance à la messe est la seule action prescrite sous peine de péché mortel ; il n'en est pas moins certain que les fidèles qui se contenteraient habituellement de ce seul acte ne répondraient pas comme il convient aux intentions de Dieu et de l'Église prescrivant de sanctifier le dimanche. » — « Neque profectò Dei voluntati satisfacit qui solum dierum festorum celebritates in eo constituit ut Rei divinæ intersit et a servilibus operibus abstineat ; non vero contendit omni studio ut Deo verum cultum exhibeat. » (Benedict. XIV. Inst. 43). « Quantum Deo ingrata, invisaque sit dierum festorum violatio, et quæ gravissima mala ex ipsa proveniant cum per nos dies ad ecclesiam accedere, ad missæ sacrificium, vesperas, christianæ doctrinæ explicationem convenire populus prætermittit... » (Bened. XIV.) « Dominicis diebus... reprobanda est desidia eorum qui missa vix ac ne vix quidem audita de otio tantum et deliciis cogitant. » (Conc. Vienn. 1858). Une messe basse entendue le dimanche suffira pour accomplir toute son obligation religieuse, tout son devoir de chrétien ! Mais dans ce cas, le dimanche ne serait plus le jour du Seigneur, mais un jour de paresse, d'oisiveté, un jour dangereux, un jour pour le démon. Ce jour alors serait plus mauvais que les autres ; attendu que les autres jours on peut aller aussi à une courte messe et ensuite passer utilement son temps dans un travail fructueux pour l'âme et le corps. » (Mgr Besson, év. de Nîmes, 1878). « L'Église ne fait un précepte formel que de l'assistance à la messe ; pourquoi ? Parce qu'elle veut nous laisser ensuite la liberté d'accomplir à notre choix d'autres bonnes œuvres, mais elle n'a nullement l'intention de nous dispenser de tout autre acte religieux ; car nous sommes toujours obligés par le précepte divin de passer saintement la journée. » — « Memento ut diem sabbati sanctifices. »

« Otiositas enim inhonesta sicut aliàs, ita maxime diebus festis et dominicis peccaminosa est. » (Sporer, de 3° præcepto). « Non enim ad ludendum et otiandum talis dies ordinatur sed ad laudandum Deum. » (S. Thomas.)

Digitized by Google

C'est par le dimanche qu'il faut commencer à restaurer la société ; c'est le principe de notre régénération.

« Il faut, dit le pape Pie X, que le peuple ait un jour de repos, de loisir, celui-ci est indispensable pour qu'il puisse venir à l'église remplir ses devoirs religieux. » (J. M. Petit, Direct. de l'Œuvre dom. de France.)

En définitive, nous avons voulu, dans ce deuxième article, simplement exposer que « *la loi du dimanche n'est pas une loi arbitraire*, mais une modération, un règlement de la loi du travail imposé à l'homme par son Créateur, c'est-à-dire, par le seul Être qui connaisse bien sa nature et ses conditions normales d'action. Toutes les fois que l'homme s'écarte de cette loi, il s'éloigne de ces conditions normales, il est en opposition, non seulement avec Dieu, mais avec sa nature elle-même. Par conséquent, il y a dans son action du trouble, de l'incertitude, des résultats aussi déplorables que ceux que l'on obtient d'un outil quand on l'emploie pour un usage opposé à sa destination. C'est bien pis quand, de parti pris, on se révolte contre cette loi et qu'on la brave. Alors, on marche vers la destruction de sa nature elle-même. On s'achemine lentement vers le néant et la mort, vers l'insensé et l'absurde. C'est la voie que nous suivons aujourd'hui et qu'il faut abandonner à tout prix si nous voulons rendre à notre pays la prospérité et la paix. » (R. P. Descamps.)

« Le salut de la France et sa grandeur, disait Pie IX, dépendent de son retour à la sanctification du dimanche. » — « L'observation de ce septième jour importe donc beaucoup plus qu'on ne pense à la grandeur et à la prospérité matérielle et morale d'un pays. C'est une véritable institution de salut public dont on peut dire que, si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer, en assurant d'avance à l'inventeur la reconnaissance la mieux sentie de l'humanité tout entière. » (Mgr Perraud, év. d'Autun.)

Connaissant maintenant l'importance du repos dominical, observons-le fidèlement nous-mêmes, faisons-le observer autant que nous le pourrons autour de nous, et veillons à ne jamais poser volontairement un acte qui pourrait entraver cette observation dans les autres ; car le dimanche est véritablement la loi de l'homme : *Sabbatum propter hominem factum est.*

Dans un troisième article nous exposerons les réformes spéciales à opérer, les difficultés qu'elles présentent, les moyens à employer pour obtenir le résultat désiré.

Fr. LÉONARD, o. m. c.

Digitized by Google

LA QUESTION D'ORIENT

AU XIXE SIÈCLE.

Depuis treize ans à peine, l'Europe a subi la crise terrible terminée par la Convention des Détroits, et déjà elle est de nouveau ébranlée jusque dans ses fondements : la question d'Orient se pose une fois encore, plus instante que jamais : elle va mettre aux prises plusieurs nations dans une sanglante mêlée, et dès les premiers jours de 1853, nous sommes pour ainsi dire à la veille de la guerre de Crimée.

Alors un homme entreprenant et tenace se trouve à la tête de la Russie : c'est toujours Nicolas Ier, le czar qui a signé les Traités d'Andrinople, d'Unkiar-Skelessi, de Londres, et la Convention des Détroits : c'est celui-là même qui va ouvrir la troisième phase de la question d'Orient au XIXe siècle. N'ayant pu asservir la Turquie à sa politique, il rêvait de nouveau de la démembrer : l'œuvre, pensait-il, ne serait pas difficile, car l'empire ottoman tombait de décrépitude. Malheureusement pour lui, juste à cette époque un homme intelligent et énergique dont nous connaissons déjà le nom, Réchid-Pacha, administrait la Turquie : il venait de réprimer rapidement des tentatives d'insurrection en Bosnie et en Bulgarie, et de concert avec son maître le sultan Abdul-Medjid, il introduisait dans tout l'empire d'utiles réformes. La vie allait-elle donc rentrer dans ce corps épuisé ? Le czar résolut de brusquer les événements.

Une querelle entre les moines latins de Palestine, protégés par la France, et les moines grecs et arméniens, protégés par la Russie, devint l'occasion et le prétexte de la guerre. Cette querelle, dite des Lieux-Saints, durait depuis de longues années, je devrais dire, des siècles : or, depuis la Révolution, la France

Digitized by Google

n'ayant porté sur la Terre-Sainte qu'une attention distraite, les Grecs puissamment soutenus par les Russes orthodoxes avaient peu à peu enlevé aux protégés de la France, c'est-à-dire, aux catholiques ou Latins la garde, à Jérusalem et à Bethléem, des Lieux-Saints que leur reconnaissait une tradition plus de douze fois séculaire. Napoléon III dont la politique, soit conviction, soit calcul, fut réellement catholique au début de son règne, Napoléon III prit sérieusement en main les intérêts de la France en Palestine, et dès 1851 s'engagea à Constantinople, entre notre pays et la Russie, un véritable duel d'autant plus ardent qu'il se compliquait d'inimitié personnelle entre les deux empereurs et que le czar, fort mal disposé pour Napoléon III, représentant de la souveraineté populaire, ne manquait pas une occasion de lui être désagréable. Il ne l'avait reconnu que malgré lui, à la dernière extrémité, et encore en lui refusant le titre de frère que se donnent entre eux les Souverains. Dans ces conditions, c'était bien évident, l'empereur des Français ne se prêterait pas aux prétentions du czar en Palestine. Cependant Nicolas Ier, comptant sur la timidité d'Abdul-Medjid, espéra, par une action énergique, obtenir du sultan la reconnaissance de son protectorat sur tous les sujets orthodoxes de la Porte (environ onze millions) : s'il réussissait, c'était à son profit une sorte de réédition du Traité d'Unkiar-Skelessi ; s'il échouait, il recourait à la guerre, et il ne demandait pas mieux. Seulement le czar Nicolas commit la faute de dévoiler trop tôt au gouvernement britannique un plan dont il sentait l'exécution difficile sans l'assentiment et la complicité de l'Angleterre.

Dans les premiers jours de 1853, le czar eut plusieurs entretiens avec l'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour : « Nous avons, lui disait-il en substance, nous avons sur les bras un homme malade (il voulait parler de la Turquie). Qu'arriverait-il si nous nous laissions prendre au dépourvu par sa mort, sans avoir esquissé auparavant quelque système, établi un concert préalable ? Si nous parvenons à nous entendre sur cette affaire, peu m'importe le reste : je tiens pour indifférent ce que pensent et font les autres. » Les autres, c'était la France et l'Autriche. Enfin, se découvrant à fond dans une dernière conversation avec l'ambassadeur, le 21 février, il lui exposait ses projets : s'il ne voulait pas de l'occupation permanente de Constantinople par les Russes, il ne souffrirait pas cependant que cette ville tombât

Digitized by Google

sous la domination d'une des grandes puissances : opposé à la reconstitution d'un Empire byzantin, à l'agrandissement de la Grèce, au partage de la Turquie en petites républiques « asiles tout faits pour les révolutionnaires », il accepterait l'indépendance, mais sous sa protection, des Principautés danubiennes, de la Serbie et de la Bulgarie. En cas de partage, il laisserait volontiers l'Angleterre s'emparer de Candie et de l'Égypte dont la possession devait lui être si utile [1].

Le czar avait bien insisté sur son désir « de prolonger l'existence du malade », mais, pensait Hamilton Seymour, « un souverain qui insistait avec une telle opiniâtreté sur la chute imminente d'un État voisin, avait décidé dans son esprit que l'heure était venue non pas d'attendre sa dissolution mais de la provoquer. » Ce fut aussi l'avis du gouvernement britannique à qui les déclarations du czar aussitôt transmises causèrent la plus vive émotion. L'Angleterre déjà fort inquiète des progrès des Russes en Asie ne vit rien de bon dans ce partage à deux où elle craignait d'être dupe, et se rapprocha brusquement de la France. L'Empereur Napoléon n'était pas encore au courant des projets de la Russie, mais ses diplomates surveillaient étroitement la conduite du czar, et divers indices leur faisaient déjà redouter un conflit. Sur ces entrefaites, l'ambassade extraordinaire à Constantinople, du prince Mentchikof, gouverneur de la Finlande, grand amiral et ministre de la marine, vint aviver toutes les craintes. Ouvertement il venait réclamer du sultan le règlement définitif de la question des Lieux-Saints : secrètement, il devait lui arracher, au profit de la Russie, le protectorat de tous les orthodoxes grecs de l'empire ottoman. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre, se doutant de quelque piège, manœuvrèrent de concert, et firent si bien que la question des Lieux-Saints se trouva réglée à la satisfaction générale : Mentchikof n'avait plus qu'à se retirer ou à se démasquer. Il prit ce dernier parti, et, sans quitter les allures hautaines et le ton cassant qu'il affectait depuis son arrivée (on eût dit qu'il recherchait la guerre), il réclama du sultan dans un délai de cinq jours, « sous la forme d'un engagement solennel ayant force de Traité, des garanties inviolables

1. « Engagez, disait le czar en terminant l'entretien, engagez votre gouvernement à m'écrire sur ces matières. Ce n'est point un engagement, une convention que je lui demande, c'est un libre échange d'idées et, au besoin, une parole de gentleman. Entre nous cela suffit. » (Cité par Lavisse, t. XI, p. 202.)

Digitized by Google

pour l'avenir ». Abdul-Medjid, vivement encouragé et soutenu par les ambassadeurs de France et d'Angleterre, repoussa les exigences russes, comme devant « compromettre les principes fondamentaux de son indépendance et de sa souveraineté. » Le 21 mai, le prince Mentchikof déclarant sa mission terminée, quittait Constantinople, et le czar « qui, disait-il, sentait sur sa joue les cinq doigts du Sultan », donnait l'ordre à ses troupes d'entrer dans les Principautés pour y prendre des garanties matérielles en attendant les sûretés morales qu'Abdul-Medjid finirait bien par accorder : ce n'était pas encore les hostilités déclarées, mais c'était déjà la rupture avec la Turquie : la guerre était momentanément retardée par l'absence des préparatifs des Ottomans, et par la surprise profonde du czar de trouver en face de lui la France et l'Angleterre. A tout risque, deux escadres anglo-françaises allaient mouiller à l'entrée des Dardanelles afin de soutenir le Sultan, tandis que, sur la proposition de Napoléon, satisfait d'avoir isolé le czar, un congrès des cinq Puissances signataires de la Convention des Détroits, se réunissait à Vienne pour obvier à la situation. Mais avant qu'il eût rien décidé, les hostilités entre Turcs et Russes éclataient, en octobre, sur le Danube, et le 30 novembre, la destruction d'une escadre turque à Sinope, par l'amiral Nackhimor, amenait dans la mer Noire les deux flottes de France et d'Angleterre. Dès lors, l'intervention des deux Puissances occidentales allait être effective ; elles sommaient la Russie d'évacuer les Principautés danubiennes, et promettaient en ce cas, de quitter la mer Noire : après quelques pourparlers, le 27 mars 1854, la France et l'Angleterre déclaraient la guerre à la Russie pour le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman et l'indépendance du Sultan : la Prusse et l'Autriche allaient demeurer neutres : c'était une habile politique des deux Puissances occidentales, de bien déterminer auparavant les limites de leur action, de prendre des engagements formels pour leur conduite future vis-à-vis de la Russie, et ce, d'accord avec la Prusse et l'Autriche, comme il fut bien constaté le 9 avril par le protocole de Vienne : c'était par là s'assurer la neutralité bienveillante des deux États germaniques, et se réserver ainsi la liberté de s'engager à fond dans une guerre vraiment prodigieuse qu'il fallait mener à plus de 400 kilomètres des centres de munitions et de ravitaillement.

On commença par dégager la Turquie, c.-à-d. que 50,000 Français

Digitized by Google

commandés par le maréchal de Saint-Arnauld et 25,000 Anglais sous les ordres de lord Raglan débarquèrent en avril à Gallipoli; les troupes turques, vivement assiégées depuis plusieurs mois dans Silistrie, repoussèrent énergiquement les assauts furieux de leurs adversaires : cette résistance héroïque donnait aux alliés le temps de débarquer, et les Russes en présence de la concentration des divisions franco-anglaises à Varna, surtout en raison de l'attitude plutôt hostile prise par l'Autriche, levant le siège de Silistrie, évacuèrent les principautés danubiennes. La Turquie une fois dégagée, où porterait-on la guerre? car on ne pouvait songer à rester dans le Dobroudja où les maladies décimaient cruellement ce corps expéditionnaire. L'Angleterre, qui n'oublie jamais ses intérêts, désireuse d'affaiblir la Russie dans la mer Noire et pour cela de détruire son grand arsenal maritime en Crimée, indiqua Sébastopol ; c'était une rude entreprise dont le gouvernement français, mieux que la Grande-Bretagne, comprenait les périls: cependant il s'y rallia, et le 14 décembre 1854, le corps expéditionnaire débarquait à Eupatoria. En vain l'audacieux Mentchikof surpris essaya-t-il, en se retranchant derrière Sébastopol, de barrer la route aux alliés ; sa position semblait imprenable, mais un mouvement tournant des zouaves et de la division Bosquet, exécuté sur le flanc gauche des Russes, au milieu des ravins pour ainsi dire inaccessibles, détermina le succès de la journée en dépit de la lenteur anglaise sur le flanc droit : « J'ai couru, disait Saint-Arnaud, les Anglais ont marché. » Aussi laissaient-ils sur le terrain 2000 hommes, un dixième de leur effectif, perte triple de celle des Français. La route de Sébastopol était ouverte, et bientôt le siège commençait : siège terrible que celui d'une véritable colonie militaire de 35,000 hommes, défendue par la prodigieuse activité de l'ingénieur Totleben, d'une ville inattaquable par la mer; car les Russes sur l'ordre de Mentchikof coulaient une partie de leur flotte à l'entrée de la rade, pour fermer le passage aux vaisseaux franco-anglais ; sans doute la ville était assaillie par le Sud ; mais les alliés n'osèrent ou ne purent jamais les bloquer par le Nord, car l'habile Mentchikof en effet et son lieutenant Liprandi, au lieu de s'y enfermer avec les défenseurs, tenait la campagne à proximité, avec une armée sans cesse renforcée, ravitaillait perpétuellement la ville, tout prêt à transformer à chaque instant le rôle des assiégeants en celui d'assiégés. Ajoutez à cela les maladies, les souffrances de toutes sortes amenées par le rude

Digitized by Google

hiver de 1854-1855, le manque d'unité du haut commandement. Saint-Arnaud meurt au début, Canrobert n'osant risquer un assaut, démissionne par abnégation, Pélissier lui succède ; voilà pour l'armée française — chez les Anglais lord Raglan succombe; il est remplacé par le général Simpson ; toutes ces causes, — il en est d'autres encore dans le détail desquelles je ne puis entrer — font comprendre que ce siège meurtrier ait pu durer toute une année. Nous ne saurions en narrer tous les épisodes : contentons-nous de rappeler que les combats les plus fameux furent amenés par des surprises : c'étaient des attaques imprévues de l'armée de secours, celles de Mentchikof et de Liprandi ; attaques dirigées contre les troupes anglaises, notamment à Balaklava et à Inkermann.

Apparemment les Russes avaient déjà reconnu que le service d'éclaireurs laissait fort à désirer dans l'armée britannique ; et puis attaquer des gentlemen bien avant l'aube,c'était vraiment par trop matinal. Quoi qu'il en soit, — la vérité avant tout — les Anglais rachetaient chaque fois leur indolence par une tenacité admirable, surtout à Inkermann, où leur amour-propre profondément humilié consentit seulement à accepter l'appui généreux des Français accourus à leur secours, quand ramenés à vingt pas de leurs tentes, écrasés par la supériorité numérique de leurs adversaires, ils allaient être anéantis. Ce jour-là lord Raglan remercia le général Bosquet, sur le champ de bataille, au nom de l'Angleterre.

Mais rien n'était fait tant que la tour Malakoff et le Grand Redan restaient au pouvoir des Russes. Pélissier qui venait de succéder à Canrobert,tenta de les enlever le 28 juin avec nos alliés : l'attaque échoua sur toute la ligne. La France et l'Angleterre, décidées à en finir, pressèrent l'arrivée de nombreux renforts ; le petit Piémont envoya 18,000 Sardes combattre avec les alliés ; enfin le 8 septembre 1855, date expressément choisie par le maréchal Pélissier, parce que c'était une fête de la Sainte Vierge, après trois jours d'un bombardement infernal par plus de 800 canons, fut donné le signal du terrible assaut. Malakoff fut enlevé en deux heures par les zouaves et la division Mac-Mahon ; les Russes, vainqueurs partout ailleurs, firent inutilement des efforts désespérés pour reprendre la tour, véritable clef de leur défense. N'y pouvant parvenir ils évacuèrent pendant la nuit Sébastopol, en faisant sauter tous leurs magasins et en incendiant leurs derniers

Digitized by Google

vaisseaux ; de la ville il ne restait plus qu'un monceau de ruines fumantes dont les alliés vinrent prendre possession.

Et maintenant qu'allaient faire les belligérants ? La mort de Nicolas Ier que la douleur emporta en mars 1855, et l'élévation au trône d'Alexandre II n'avaient pas ralenti les hostilités. Mais Sébastopol, longtemps considérée comme imprenable, venait de succomber ; quelle serait la conduite du nouveau czar ? On avait négocié à Vienne, afin d'empêcher la guerre ; depuis sa déclaration, les diplomates avaient continué leurs travaux pour la faire cesser: ils avaient fini par se mettre d'accord et par réduire le différend à quatre points réunis dans un protocole connu sous le nom de Protocole des quatre garanties : 1°) Renonciation par la Russie au protectorat de la Roumanie ; 2°) liberté de la navigation du Danube ; 3°) pas de marines militaires dans la mer Noire : point d'arsenaux ni turcs ni russes ; 4°) abandon par la Russie du Protectorat religieux sur les sujets du Sultan.—L'Autriche servait de courtier entre les puissances : également sollicitée comme arbitre de la situation par la Russie et par les alliés, ses intérêts la portaient vers la France et l'Angleterre ; ses affections et la reconnaissance devaient la pousser vers le czar qui l'avait gratuitement sauvée en 1849 quand la révolution hongroise menaça de jeter bas le trône séculaire des Habsbourg ; aussi la politique autrichienne dirigée par M. de Buol fut-elle malheureusement très indécise ; désireux de plaire à chacun, et d'obtenir beaucoup, il recherchait en même temps les moyens de ne s'engager envers personne. Le résultat fut déplorable : l'Autriche réussit tout simplement à indisposer contre elle la France et l'Angleterre, et à exaspérer la Russie à un tel point que la diplomatie moscovite n'aura plus qu'un but « se venger de l'ingratitude et de la trahison de l'Autriche. » Vengeance qui fut terrible en effet quand les Russes laissèrent écraser les Autrichiens à Solférino par la France et à Sadowa par la Prusse. Quoi qu'il en soit, la politique atermoyante de l'Autriche rendit sans effet pendant deux ans le protocole des quatre garanties ; elle ne croyait pas trop à la victoire des alliés : la chute de Sébastopol fut l'argument qui trancha les difficultés. Le cabinet de Vienne sachant les Russes à bout de ressources, et prenant le parti du plus fort, se rapprocha de la France ; et le 16 décembre 1855, il envoyait un ultimatum à la Russie; en même temps le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, uni au czar par l'affection et les liens de famille les plus étroits,

Digitized by Google

le pressait de céder, ajoutant que si la guerre se prolongeait, il devrait, bien que ce fût, la mort dans l'âme, s'allier avec les Puissances occidentales. Le 16 janvier 1856, Alexandre II envoyait son adhésion, et le 25 février de la même année, le Congrès pour la paix s'ouvrait à Paris, en raison du rôle prépondérant joué par la France dans les derniers événements. Quelle gloire pour notre pays... devenu l'arbitre de l'Europe, quarante ans après les Traités de 1815, de réunir dans sa capitale les représentants des principaux États, pour y assurer le règlement d'une question européenne, et cela sous l'autorité du neveu même de Napoléon Ier !

A peine réunis, les diplomates, d'un commun accord, décernèrent la présidence de leurs réunions au comte Walesky, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III. Personnage d'une mine imposante, aux traits d'empereur romain, doué d'un caractère ferme, de sentiments élevés et délicats, dévoué à son souverain jusqu'à la plus entière abnégation, le comte Walesky avec ses manières de grand seigneur et de parfaite courtoisie était bien l'homme désigné pour diriger et mener à bonne fin les délibérations. Aussi, Napoléon III, lui rendant pleine justice, écrivait de son ministre : « Ma pensée ne pouvait être plus fidèlement ni plus habilement interprétée, et c'est à sa fermeté, sa loyauté et sa personne qu'est dû le succès du Congrès de Paris [1]. »

C'était, du reste, l'avis de tous ceux qui y prirent part, sauf M. de Cavour. Pour ne citer que le plus illustre représentant de chaque puissance, on voyait réunis dans les séances du Congrès, lord Clarendon, ambassadeur d'Angleterre, le comte de Buol, ministre des Affaires étrangères de l'empereur d'Autriche, le grand vizir Aali-Pacha, le prince d'Orloff, plénipotentiaire de la Russie, enfin M. de Cavour, envoyé par la Sardaigne : quant à M. de Manteufel, représentant de la Prusse, il ne fut admis qu'après l'ouverture du Congrès, sur les vives instances de Napoléon III.

Lord Clarendon était le type idéal du grand seigneur anglais : flegmatique, peu parleur, et cependant fort aimable de sa personne, c'était à la fin du congrès l'un des plus fervents admirateurs de Napoléon III. Le comte de Buol possédait surtout des qualités extérieures et devait sa rapide carrière à des succès de salon, particulièrement auprès des dames. Au fond c'était un

1. Germain Bapst, *Les Coulisses du Congrès de Vienne : Revue bleue*, 13 décembre 1902.

Digitized by Google

esprit borné, un fat insupportable à ses collègues, se croyant l'arbitre de toutes les divergences et semblant non pas disculper mais imposer ses idées. M. de Bismarck a gravé pour toujours et en deux lignes son portrait : « Je voudrais être, seulement une heure,le grand homme que M.de Buol se croit être tous les jours.»

Quant au prince Orloff, le doyen d'âge des ambassadeurs au Congrès, tour à tour militaire et diplomate, c'était un géant moscovite, un colosse à la carrure phénoménale, objet d'admiration, toutes les fois qu'il sortait, pour le peuple parisien ; très distingué, très digne, au mieux avec le comte Walesky (déjà commençaient un revirement de politique et un rapprochement franco-russe basé sur l'estime réciproque des deux peuples), le prince Orloff cachait sous des apparences d'expansion, voire même de bonhomie, la finesse slave la plus aiguisée.

Très différent de ses collègues, le comte de Cavour formait avec eux le plus saisissant contraste : il était petit, ventripotent, les yeux pétillant de malice, le nez en l'air soutenant des lunettes d'or qui ne l'abandonnaient jamais; son négligé de tenue et ses habits d'une coupe démodée et mal soignée faisaient un singulier effet auprès de l'élégance impeccable du comte de Buol ou de lord Clarendon. Du reste homme à tout faire, capable de mener de front la vie mondaine (il réussissait auprès des dames) et la vie politique, de gérer à la fois dans le Piémont les ministères des Finances, des Travaux publics,de la Guerre et des Affaires étrangères, il avait à lui seul autant d'astuce dans sa tête que tous les plénipotentiaires réunis du Congrès.

Tels étaient les principaux diplomates chargés de régler la question d'Orient. Ils y parvinrent sans trop de peine, grâce à l'habile présidence du comte Walesky et surtout à l'influence personnelle, d'une douceur captivante, que l'empereur Napoléon III sut exercer à propos à la suite d'une représentation, d'une soirée, d'un dîner, sur chacun des plénipotentiaires.

Il est inutile de nous étendre sur les clauses du Traité de Paris signé le 30 mars 1856 : les Russes et les Turcs y sanctionnaient les quatre stipulations ou garanties précédemment élaborées par les diplomates à Vienne. Le sultan s'engageait formellement à laisser pleine et entière liberté à tous les chrétiens de son empire. De plus, sur la proposition de la France, toutes les Puissances signataires adoptèrent dans une dernière séance, un droit maritime uniforme en temps de guerre. La course est abolie. Le

Digitized by Google

pavillon couvre la marchandise excepté la contrebande de guerre. La marchandise neutre ne peut être saisie sur un navire neutre. Tout blocus, pour être obligatoire, doit être effectif.

Pour la première fois, au XIXe siècle, le sultan venait de signer un Traité qui ne consacrait aucun démembrement de son empire, aucune diminution de sa puissance: l'Europe s'était chargée d'affaiblir son principal adversaire : bien plus elle avait solennellement proclamé l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman : c'est la Turquie, qui retirait de la guerre le plus clair bénéfice. A son tour l'Autriche écartait la Russie du Danube et l'excluait des Principautés : elle obtenait même la cession d'une part de la Bessarabie à la Moldavie : mais après la séance où M. de Buol obtint cette légère satisfaction, le prince Orloff, s'adressant à quelques-uns de ses collègues, avait dit : « Il ne se doute pas, M. le plénipotentiaire autrichien, de ce que ces steppes coûteront de sang et de larmes à son pays. » L'Autriche était brouillée à mort avec la Russie, et vous savez que celle-là ne devait pas tarder à tenir sa vengeance.

L'Angleterre avait anéanti l'arsenal, c'est-à-dire Sébastopol et la flotte russe dans la mer Noire, stipulé que ni l'un ni l'autre ne seraient jamais reconstruits. La Russie affaiblie pouvait bien céder momentanément ; mais l'Angleterre avait outrepassé la mesure, et il était bien évident que le czar saisirait la première occasion de se soustraire à cette clause humiliante. Dès 1870, il devait la trouver, et à la faveur du trouble général apporté en Europe par la guerre franco-allemande, il allait lancer une flotte de guerre sur la mer Noire.

Seule, la France n'obtenait aucun avantage matériel ; mais quel empire pouvait entrer en balance avec son prestige recouvré ? Elle était assez riche pour payer sa gloire, surtout quand sa générosité et l'habileté de sa politique avaient pour résultat de la replacer à la tête des nations européennes. Seulement la Pologne avait fondé sur notre victoire des espérances qui ne se réalisèrent point. Et la présence du révolutionnaire Cavour au Congrès était d'un sinistre augure pour l'avenir.

La troisième phase (et l'une des plus redoutables) de la question d'Orient au XIXe siècle, se trouvait donc terminée, et elle l'était plus heureusement pour la France, que la double et périlleuse aventure de Méhémet-Ali. — Cette fois, il nous faut attendre plus de vingt ans, jusqu'en 1877 (c'est une date presque

Digitized by Google

contemporaine), avant de voir se rallumer dans les Balkans le feu toujours mal éteint des convoitises moscovites en Turquie.

En attendant, exaspérées comme les autres peuples chrétiens par les exactions des fonctionnaires turcs et par la cruauté des Musulmans, poussées à la révolte par les agents russes de la Confrérie de Cyrille et de Méthode (cette Confrérie se proposait l'amélioration du sort des chrétiens d'Orient et leur délivrance), les populations de Bosnie et d'Herzégovine s'insurgèrent dès 1875. Mais aussitôt l'Autriche, épouvantée de ce soulèvement qui pouvait amener une conflagration générale, provoquait l'intervention des trois cours impériales (Autriche, Allemagne, Russie), pour obtenir en faveur des malheureux insurgés des garanties suffisantes. L'Italie, la France et l'Angleterre firent cause commune avec les autres Puissances, le gouvernement anglais cependant avec des réserves : il était alors dirigé par le fameux Disraëli qui encourageait en sous-main la Turquie à la résistance, ou plutôt lui indiquait les moyens de jouer la comédie des réformes parlementaires dans l'empire ottoman et de berner l'Europe le plus longtemps possible. Bref, la Porte parut céder, mais instruits par l'expérience et connaissant trop bien la fourberie musulmane, Bosniaques et Herzégoviniens refusèrent de déposer les armes, tant que le sultan ne passerait pas des paroles aux actes. Ils avaient bien raison dans leurs défiances ; et les événements devaient se charger de les légitimer : le 7 mai 1876, les consuls de France et d'Allemagne étaient massacrés en plein jour à Salonique, par la populace irritée de l'intervention européenne ; en même temps commençaient en Bulgarie d'effroyables massacres. Les habitants infortunés de ce pays, soumis aux plus odieux traitements, par les Tcherkesses, musulmans émigrés du Caucase, avaient tenté une sorte de soulèvement à l'exemple des chrétiens de Bosnie et d'Herzégovine : la Turquie lâcha sur eux ses bachi-bouzouks, soldats irréguliers et féroces, qui brûlèrent en quelques jours 80 villages, massacrèrent avec d'épouvantables raffinements de cruauté 15.000 personnes et en réduisirent 80.000 à vivre sans asile : la province n'était plus qu'un charnier.

Les « atrocités bulgares », mais surtout le massacre des deux consuls, donnèrent un peu plus d'énergie à l'Europe dans ses revendications. Les puissances essayèrent de se mettre d'accord pour présenter au sultan un memorandum rédigé par le chancelier Gortchakof et connu sous le nom de Memorandum

Digitized by Google

de Berlin : on y réclamait d'abord une suspension d'armes et puis des mesures efficaces pour l'amélioration du sort des insurgés. Afin d'assurer le succès d'une telle démarche, il fallait l'unanimité des États européens ; malheureusement le cabinet anglais dans sa haine pour la Russie, et dans son désir de contrecarrer la politique moscovite, refusa au dernier moment de s'y associer.

Dès lors il était bien évident que la Turquie, tablant sur la division des Puissances, voyant dans la conduite de l'Angleterre une invitation à la résistance, et comptant sur une nouvelle guerre de Crimée, refuserait de céder: c'est ce qui arriva et la responsabilité des événements qui devaient suivre, retomba de tout son poids sur la tête de Disraëli.

Ce que l'Europe, par défaut d'union, n'était pas capable de faire, deux petits peuples minuscules, les Serbes et les Monténégrins le tentèrent ; ils prirent en main la défense de leurs frères, les chrétiens opprimés, et appuyés par un grand nombre de volontaires russes, ils déclarèrent la guerre à la Turquie, le 1er juillet 1876. La partie était trop inégale. Vainement les hardis Monténégrins, dans leurs sauvages montagnes, remportèrent-ils quelques brillants succès, les Serbes sur qui porta le principal effort de la Turquie furent, après des luttes héroïques et des batailles acharnées (dont l'une dura quatre jours) définitivement écrasés. Pour la fin d'octobre la Serbie n'avait plus d'armée : la route de Belgrade était ouverte.

Mais la gravité de la situation amena un brusque changement dans la politique de la Russie : jusque-là le czar s'était franchement associé, sans croire peut-être à leur efficacité, aux démarches diplomatiques des puissances pour rétablir la paix dans l'empire ottoman : l'état plutôt médiocre de ses finances et celui de l'armée russe en pleine réorganisation ne lui avaient sans doute pas permis non plus de songer à la guerre d'une façon immédiate. Mais après les défaites serbes, après les multiples insuccès des puissances toujours mystifiées par la Turquie, en présence de l'exaspération du sentiment national qui réclamait une énergique intervention, le czar, sortant de la réserve et se dégageant du concert européen, adressa le 31 octobre, par l'intermédiaire de son ambassadeur général Ignatief, un menaçant ultimatum à la Porte : Si dans les quarante-huit heures, elle n'accordait pas à tous les belligérants un armistice inconditionnel de six semaines à deux mois, le czar rompait les relations

Digitized by Google

diplomatiques. Il n'y avait plus moyen de jouer la comédie : le sultan céda. Aussitôt Alexandre II proposa et obtint la réunion d'une conférence européenne à Constantinople destinée à régler la situation de la Bulgarie, de la Bosnie et de l'Herzégovine : mais il indiquait en même temps que, las du rôle de dupe, et à bout de patience, c'était sa dernière tentative de pacification [1]. Presque aussitôt il ordonnait la mobilisation de six corps d'armée, et se faisait autoriser par la Roumanie, le cas échéant, à traverser son territoire. Cependant la Conférence de Constantinople (l'Angleterre cette fois n'avait pas osé s'abstenir) se réunissait en décembre 1876. Les Turcs s'empressaient alors de promulguer une constitution libérale derrière laquelle se retrancha aussitôt le sultan Abul-Hamid II, devenu simple monarque constitutionnel, pour éluder les propositions de l'Europe : la comédie réussit encore une fois, et les diplomates, ironiquement salués par leurs hôtes à leur départ, se retirèrent sans avoir obtenu de solution décisive. Les Ottomans s'étaient parfaitement rendus compte que de toutes les Puissances européennes, aucune, sauf la Russie, ne voudrait passer des paroles aux actes, et des menaces à la guerre : c'était le motif de leurs roueries et de leur confiance. Aussi le sultan ayant accordé généreusement et habilement la paix à la Serbie vaincue, voulut-il reprendre la lutte contre le Montenegro victorieux : la Russie déclara s'y opposer, la Porte passa outre, et le 24 avril 1877, le czar déclarait la guerre. En vain la Turquie eut-elle l'audace, conformément d'ailleurs au Traité de Paris, d'invoquer l'appui de cette Europe qu'elle bernait depuis deux ans ; la France, trop occupée à panser ses blessures, ne pouvait songer à intervenir; l'Autriche, séduite par des promesses d'agrandissements territoriaux, consentait à rester neutre; pour l'Allemagne qui voyait avec plaisir la Russie détournée des affaires d'Occident, « la question d'Orient ne valait pas les os d'un grenadier poméranien. » L'Angleterre seule protestait, mais l'opinion du monde civilisé n'était pas avec elle : on laissa donc les Turcs et les Russes se mesurer en champ clos. Les Russes attaquèrent à la fois en Europe, sur le Danube, et au delà du

1. Si l'Europe, disait le czar Alexandre II, était prête à essuyer les affronts continuels de la part de la Porte, il n'en était pas de même de la Russie. Une telle attitude serait incompatible avec son honneur et ses intérêts. Il désirait ne pas se séparer du concert européen. Mais la situation actuelle lui paraissait intolérable et ne pouvait se prolonger; et si l'Europe n'était pas disposée à agir avec fermeté et avec énergie, il se trouverait obligé d'agir seul. » (Cité par Lavisse et Rambaud, *Hist. gén.*, t. XII.)

Digitized by Google

Caucase par l'Arménie ; la vigueur et l'audace de leurs premiers coups leur assurèrent l'avantage : d'un premier élan le général Gourko réussit même à franchir momentanément les Balkans : mais les Turcs se ressaisirent : guidés par Osman-Pacha qui se révéla grand capitaine, ils s'établirent dans une solide position, d'où ils pouvaient couper les communications des Russes, à Plewna. C'est là qu'Osman subit pendant trois mois les assauts furieux des troupes moscovites et roumaines sans cesse renforcées, et leur infligea de terribles et retentissantes défaites. Déjà le grand état major allemand conseillait de repasser le Danube, mais le czar, décidé à en finir, fit admettre l'idée d'une campagne d'hiver, si dure fût-elle. Le fameux Totleben, chargé du siège de Plewna, réussit à réduire la place en décembre et à faire capituler Osman-Pacha, blessé après une des plus glorieuses défenses que puisse enregistrer l'histoire. Puis toutes les troupes russes prenant l'offensive, s'engageaient audacieusement dans les Balkans, par un froid de 25°, traînant à bras leurs canons, portant un à un les projectiles : elles débordaient à travers les neiges, par tous les cols, débouchaient en Roumélie, enlevaient successivement Sophia, Philippopoli, Andrinople et campaient aux portes de Stamboul. Cependant la Serbie rentrait en ligne ; les Grecs envahissaient la Thessalie; les Russes en Asie prenaient Kars et bloquaient Erzeroum. Le sultan aux abois fit appel à l'Angleterre. Celle-ci envoya une flotte formidable dans la mer de Marmara, mais à la nouvelle que la Russie, nullement intimidée, menaçait de riposter par l'occupation de Constantinople, la Grande Bretagne, redoutant un conflit, ramena sa flotte en arrière. En même temps les Russes imposaient à la Porte le Traité de San-Stephano, 3 mars 1878. Les vainqueurs traitèrent durement la Turquie au profit de leurs alliés slaves. Pour leur compte, ils acquéraient en Asie une partie de l'Arménie avec Kars et Batoum. En Europe, Serbie et Montenegro, avec quelques agrandissements de territoire, obtenaient la confirmation officielle de leur indépendance. La Roumanie devenue complètement libre, elle aussi, rétrocédait, bien malgré elle, à la Russie, la fertile Bessarabie en échange de la stérile Dobroudja. La Bosnie et l'Herzégovine auraient un gouvernement autonome. Le czar créait un nouvel État chrétien, la Bulgarie mais non pas la Bulgarie actuelle ; une plus grande Bulgarie s'étendant du Danube à l'Archipel, de la Mer Noire à la Serbie. Le nouvel État, Principauté

Digitized by Google

autonome, gouvernée par un prince chrétien mais tributaire du sultan, coupait en deux tronçons les dernières possessions immédiates de la Porte en Europe: comprenant outre la Roumélie, une bonne partie de la Macédoine, il avait jour sur la mer Égée par le port de Salonique: c'est ce qui épouvanta l'Angleterre et l'Autriche persuadées que la Russie protectrice et moralement suzeraine du nouvel état, avait dès lors le débouché sur la Méditerranée qu'elle ambitionnait depuis un siècle et demi. En conséquence, elles refusèrent de reconnaître le Traité et exigèrent qu'il fût soumis à un Congrès européen.

La Russie aurait peut-être couru le risque d'une nouvelle guerre et bravé une coalition austro-anglaise, si elle avait pu compter sur l'Allemagne pour paralyser l'Autriche: mais l'idée du Congrès, admise par toutes les Puissances, fut aussi nettement adoptée par M. de Bismark dans une séance fameuse du Reichstag: l'entente russo-prussienne qui durait depuis 1813, entretenue par la communauté d'intérêts et resserrée encore par les liens du sang entre les deux dynasties régnantes, cette longue alliance pour ainsi dire prévue dans ses différentes phases par l'habile prince de Talleyrand avait fait son temps. La Prusse y avait gagné sans compter: l'appui moral de la Russie lui avait permis de terminer à son avantage la guerre des duchés en 1864, celle de Sadowa en 1866, la guerre franco-allemande en 1871, en un mot, de réaliser à son profit la grande unité allemande: elle avait donc puisé dans cette entente le plus clair des bénéfices. En 1878, il n'y avait plus rien à gagner; ou plutôt c'était au tour de la Russie à s'accroître en Orient: dès lors M. de Bismark allait par le Congrès de Berlin, donner à la politique allemande une orientation nouvelle: c'est là qu'il faut remonter pour trouver les premières origines de la Triplice et de la Duplice actuelles. Le chancelier de l'empire allemand déclara donc qu'il ne voulait jouer « ni le rôle d'arbitre, ni celui de pédagogue en Europe », mais qu'il serait « l'honnête courtier » travaillant à faire vivre en bonne intelligence Vienne et Pétersbourg. Dans l'intervalle, la Turquie, l'Autriche, l'Angleterre, même la Roumanie mécontente d'avoir dû céder la Bessarabie, armaient ostensiblement contre les Russes: la Grande Bretagne promettait secrètement au sultan de le défendre en Asie contre toute nouvelle agression de la Russie, et, en paiement de ses services futurs, elle se faisait reconnaître le droit d'occuper l'île de Chypre: ainsi

Digitized by Google

lestée, elle pouvait attendre tranquillement l'ouverture probable du Congrès, d'autant plus qu'elle était sûre de se voir soutenue par l'Autriche-Hongrie à qui elle avait promis de faire remettre la Bosnie et l'Herzégovine. La Russie adopta la seule résolution à prendre : elle céda, et le 13 juin 1878, commençait pour durer juste un mois le fameux congrès de Berlin. Le principal représentant de la Russie, le chancelier Gortchakof, eut la surprise de ne pas trouver en M. de Bismark les dispositions qu'il espérait : il s'attendait à renconter un Président impartial, sans doute, mais animé dans la mesure de la justice d'intentions toujours bienveillantes à l'égard du gouvernement russe. Il n'en fut rien : si le prince de Bismark appuya officiellement toutes les propositions des plénipotentiaires moscovites, il le fit sans conviction, et sans se départir de l'attitude rigide et correcte qu'il affectait aux séances. Le résultat final fut que la Russie perdit une partie importante des bénéfices acquis au Traité de San-Stephano et que l'Autriche, sans avoir pris part à la guerre, se trouva jouir d'une situation au moins égale à la sienne dans la péninsule des Balkans. En effet, si la Roumanie, la Serbie et le Montenegro reconnus indépendants par le Congrès, conservaient les limites (sauf le Montenegro notablement diminué) que leur avait assignées la Russie, le czar devait renoncer à une bonne partie de ses conquêtes d'Arménie ; et, en Europe, s'il parvint à garder la Bessarabie, en dépit des réclamations de la Roumanie appuyées par l'Angleterre, il dut sanctionner la destruction de son œuvre la plus chère, la principauté de Grande Bulgarie. Sur la néfaste proposition de lord Salisbury et de son chef Disraëli, on fit trois morceaux de cette grande Bulgarie : la Macédoine fut replacée sous l'autorité directe du sultan : la région comprise immédiatement au sud des Balkans forma une province autonome avec un gouverneur chrétien nommé par la Porte : on lui donnait le nom de Roumélie orientale et non pas (c'était là une finesse prétendue diplomatique), de Bulgarie méridionale, pour lui ôter l'idée de se réunir à la Principauté vassale de Bulgarie actuelle constituée au nord par le troisième tronçon, c'est-à-dire par le pays situé entre le Danube et les Balkans avec Sofia pour capitale. Ces précautions, bien entendu, n'empêcherent pas Rouméliotes et Bulgares de suivre l'exemple déjà donné par la Moldavie et la Valachie, maintenues à l'état séparé par les Congrès de Paris, et qui s'étaient unies, en 1866, sous le nom de Rou-

Digitized by Google

manie, sous le sceptre de Charles de Hohenzollern. Pareillement, malgré l'Europe, malgré la Porte, Roumélie et Bulgarie se sont réunies en 1885, en attendant la Macédoine peut-être (du moins les Bulgares le voudraient bien): quant au lien de vassalité qui unit le prince Ferdinand de Bulgarie au sultan, il est si mince qu'il se rompra dès la première crise en Orient.

L'Autriche enfin (et la Russie n'y fit pas opposition) recevait la Bosnie et l'Herzégovine pour un temps indéterminé, tandis que l'Angleterre continuait à occuper l'île de Chypre.

Tels furent les arrangements adoptés au congrès de Berlin, véritable monument d'égoïsme diplomatique et d'immoralité flagrante. En somme, au Traité de San Stephano, la Russie avait émancipé des Slaves (par intérêt, c'est vrai), mais aussi des chrétiens. Le Congrès de Berlin, pour fermer au czar la route de Salonique, en replaçait une bonne partie sous l'odieuse autorité du sultan: et les autres Slaves, ceux de Bosnie et d'Herzégovine, il les faisait simplement changer de maître, au lieu de leur laisser l'autonomie comme aux *Bulgares*, ou bien la liberté, si bon leur semblait, de s'unir à leurs frères de Serbie, frères de race et de religion.

En même temps deux des Puissances qui n'avaient pas tiré l'épée, l'Angleterre, nous le savons déjà, et l'Autriche retiraient du conflit la meilleure part des bénéfices. Or, les acquisitions importantes faites par l'empereur François-Joseph, il les devait à la Grande Bretagne et surtout aux calculs de M. de Bismark. Montrant à l'Autriche l'Italie perdue pour elle, l'hégémonie de l'Allemagne passée à la Prusse, il la pressait de reprendre la tradition de son lointain passé: n'était-elle pas la monarchie de l'Est? L'Autriche obéit d'abord au *Drang nach Osten! En avant vers l'Est.* Mais lancée en quelque sorte sur la route de Salonique, objet de ses nouvelles ambitions, elle ne tarda pas à voir qu'elle entrait directement en compétition avec la Russie : elle comprit peut-être que l'Allemagne et les pangermanistes la poussaient vers les Balkans avec l'arrière-pensée de la dépouiller quelque jour de ses provinces allemandes de l'Ouest, Haute et Basse-Autriche. Aussi sans se dégager de la triple alliance, a-t-elle conclu en 1897 un accord avec Saint-Pétersbourg destiné à maintenir le *statu quo* dans les Balkans.

Les belles batailles « au point d'intersection des routes qui mènent de Vienne à Andrinople et de St-Pétersbourg à Constan-

Digitized by Google

tinople » semblent de moins en moins prochaines. Pourtant nous avons failli les voir dans la cinquième et dernière phase de la question d'Orient au XIXe siècle, lors de la guerre gréco-turque qui eut lieu en 1897. Cette fois ce n'est plus le czar qui entre en scène, c'est le petit royaume de Grèce : il y a dans l'empire ottoman, répartis en Thrace, en Macédonie, en Épire, il y avait en Crète, des millions d'Hellènes toujours soumis au joug du sultan. Et ce fut la faute de l'Angleterre et de l'Autriche, au Traité d'Andrinople, de ne pas les émanciper, et de laisser par là un perpétuel ferment d'agitation dans la péninsule Balkanique. Or l'Hellénisme caresse « la Grande Idée », il rêve de refaire au profit des Grecs, et contre les Slaves, ce que les Slaves désirent : reconstituer l'empire de Byzance sur les ruines de l'empire Ottoman.

En 1897, le moment parut favorable : les épouvantables massacres d'Arménie auxquels depuis deux ans l'Europe assistait dans un impuissant égoïsme, les soulèvements répétés de la Crète, dont les habitants Grecs de race et de langue, réclamaient l'autonomie, fusil au poing, fournissaient à la Grèce assez de motifs pour engager la lutte contre la Turquie. A première vue, cette lutte devait être absolument inégale ; les Ottomans étaient sûrs de l'emporter ; mais le roi Georges, d'abord très enclin à la modération, ne crut pas pouvoir résister à la fièvre belliqueuse de son peuple : il céda, et envoya débarquer en Crète, à la Canée, le corps expéditionnaire du colonel Vanos : c'était la guerre avec le sultan : le roi de Grèce risquait de mettre l'Europe en feu ; peut-être y comptait-il, et voyait-il dans un conflit général sa seule chance de succès. Malheureusement pour lui, les six grandes Puissances, Angleterre, France, Allemagne, Italie, Autriche et Russie demeurèrent parfaitement unies dans la crainte des pires événements, et dans la volonté de localiser un incendie qu'il était impossible d'éteindre. Elles se chargèrent seulement de protéger la Crète et d'y rétablir la paix. De leur côté, la Macédoine par crainte, les petits États balkaniques par jalousie, demeurèrent dans la neutralité. On laissa donc les Grecs et les Turcs, aux prises en Thessalie. Vous savez quels furent les résultats de la lutte : les troupes ottomanes dressées à l'allemande, (l'Allemagne a acquis depuis quelques années une grande influence à Stamboul), bien supérieures à leurs adversaires, par le nombre, la discipline et l'armement, commandées par un habile général,

Digitized by Google

Edhem-Pacha, triomphèrent sans peine de l'armée grecque, fort brave, sans aucun doute, malgré son faible effectif, mais maladroitement disséminée par son chef, Constantin le Diadoque. Au bout de quatre ou cinq semaines, la Grèce était aux abois, et Georges Ier implorait les bons offices des Puissances : le 18 mai, un télégramme personnel du czar arrachait au sultan une suspension d'armes changée le 3 juin en armistice *sine die*.

Des négocitions plus longues que la guerre se terminèrent enfin le 4 décembre 1897 par le traité de Constantinople. La Grèce payait une forte indemnité de guerre et consentait à une rectification stratégique de ses fontières en faveur de la Turquie victorieuse. C'était pour le sultan un motif d'orgueil ; pour l'hellénisme un recul incontestable dont la diplomatie moscovite n'éprouva pas sans doute une peine bien cuisante. Quoi qu'il en soit, les efforts des Grecs ne furent pas complètement stériles, puisque la Crète conquit son autonomie sous le haut commissariat du prince Georges de Grèce et qu'elle ne retombera jamais, espérons-le, sous la domination du sultan.

Ce sont là les différentes péripéties de la question d'Orient au XIXe siècle, et en Europe. Nous avons vu se dérouler plusieurs actes du drame ; il nous manque le dénouement. Est-il proche ? Quel sera-t-il ? Questions déconcertantes au possible pour l'intelligence humaine dont la perspicacité ne peut guère dépasser les bornes d'un étroit horizon. Joseph de Maistre et de Bonald, deux esprits clairvoyants s'il en fut, n'avaient-ils pas prophétisé, il y a quatre-vingts ans, la ruine prochaine de l'empire Ottoman ? La croix du Sauveur devait bientôt remonter triomphante sur le dôme de Sainte-Sophie, tandis que, sous les voûtes frémissantes de la vieille basilique éclaterait le *Te Deum* d'une délivrance si longtemps attendue. Cependant quatre-vingts ans, et le dix-neuvième siècle sont passés, et le vingtième éclaire encore à son lever les restes de la Turquie d'Europe, toujours à la veille d'un dernier écroulement, mais toujours debout. Sans doute il y a près de cent ans que l'empire Ottoman tombe de décrépitude, il y a près de cent ans que, suivant le cours naturel des choses, il aurait dû se réduire en poussière. Mais le comte de Maistre ne pouvait pas prévoir jusqu'où en arriveraient les chefs d'État chrétiens, dans leurs calculs d'un égoïsme et d'une jalousie effrénés, jusqu'à étançonner de leurs mains cet édifice branlant, pour retarder sa chute, et reculer l'heure du partage de ses derniers débris. Ajoutons que les

Digitized by Google

compétiteurs de l'héritage ottoman, sont, avec les années, devenus plus nombreux encore: et c'est là un nouveau motif de retard, puisqu'il rend plus difficile la satisfaction des différents intérêts : Voyez : on nous annonce pour le printemps prochain[1], dans quelques semaines, peut-être demain, le soulèvement et l'émancipation de la Macédoine; mais ne nous hâtons pas trop d'y croire ; attendons-nous à une solution bâtarde. Déjà cette infortunée province devenue par le Traité de San-Stefano partie intégrante de la grande Bulgarie, a été brutalement rejetée au Congrès de Berlin sous la domination de la Porte : or il y a en Macédoine, surtout des Bulgares au Nord-Est: il est bien naturel que les frères odieusement séparés songent à se réunir, d'autant plus que la Bulgarie actuelle, par son développement économique et militaire (elle peut compter en cas de guerre, sur 200,000 h. très bien aguerris) se trouve au premier rang des États balkaniques. Il y a encore en Macédoine des Serbes au Nord-Ouest, des Grecs au Sud: d'où les prétentions légitimes de la Serbie et de la Grèce. Faut-il croire que l'Autriche ait renoncé à s'adjoindre Salonique, et la Russie, Andrinople et Byzance ? Et n'est-ce pas cinq compétiteurs prêts à en venir aux mains dans les fertiles plaines du Vardar et de la Maritza? Encore n'ai-je pas parlé de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, que le souci de l'équilibre européen forcerait sans nul doute à intervenir. Quel menaçant conflit ! Et c'est là le double motif, la jalousie mutuelle des États chrétiens, la crainte particulière à chacun d'eux d'assumer la responsabilité d'une lutte épouvantable, c'est là le double motif qui réduit l'Europe à l'impuissance, et permet à celui qu'on a appelé le sultan rouge de demeurer si longtemps possesseur du trône des Osmanlis.

Il fut un temps, il est bien fini ! c'était celui des Croisades, où, pour reconquérir le tombeau du Christ, et venger la mort de quelques pèlerins, massacrés par les Infidèles, des armées entières parties des confins de l'Europe occidentale, s'acheminaient vers la Terre Sainte par de longues et douloureuses étapes, franchissaient les monts, descendaient l'interminable vallée du Danube, blanchissant de leurs ossements la route où les avait engagées leur vaillance et leur foi catholique ; aujourd'hui que l'Europe croyante et généreuse du moyen âge a fait place à l'Europe moderne, neutre en fait de religion, et asservie en matière de

1. Écrit en 1903.

Digitized by Google

politique aux lois égoïstes de l'intérêt, Constantinople, toujours sous le joug du prophète, a beau demeurer comme une continuelle flétrissure de l'inertie et des divisions des États chrétiens, ils n'en ont point de honte. Chasser le sultan des rives du Bosphore? mais il faudrait le remplacer. Et par qui le remplacer, sans surexciter d'ardentes jalousies? Donc... silence! L'Orient lointain, où naguère le fanatisme musulman promenait le fer et le feu, a bien pu s'empourprer de lueurs d'incendies, l'Arménie jeter à tous les échos du monde chrétien la clameur angoissée d'une nation expirante : silence! Il faudrait jeter bas l'empire ottoman: A qui donner Constantinople? L'attribution de Constantinople, voilà le nœud gordien de la question d'Orient : au lieu de voir dans la délivrance de cette cité, premièrement une revanche de la croix sur l'Islam, les chefs d'États chrétiens envisagent avant tout l'acquisition d'un poste unique au monde par sa valeur stratégique et économique ; il semble, qu'à l'exclusion de toute préoccupation religieuse, leur pensée soit hantée nuit et jour par ce mot de Napoléon Ier qui s'y connaissait, certes, en matière de domination : « Celui qui régnerait à Constantinople, celui-là serait le vrai maître du monde. »

VICTOR CHARAUX.

Digitized by Google

AGRICULTURE ET INDUSTRIE.

(Suite [1]*.)*

LE RÔLE SOCIAL DU CLERGÉ.

Nous en venons enfin, et après une trop longue interruption, à notre seconde question : quels seront les ouvriers de la réforme morale et sociale tout spécialement dans le monde de l'Industrie ?

Nous répondons d'abord, avec le pape Léon XIII, que « l'avenir de la société et de la religion étant en jeu, sauvegarder l'honneur de l'une et de l'autre, c'est le devoir sacré *de tous les gens de bien* [2]. »

En face des maux que nous avons signalés, il n'est possible à personne de dégager complètement sa responsabilité en redisant la parole de Caïn : suis-je donc le gardien de mon frère ? et devant le travail d'organisation ou de désorganisation qui se poursuit de tous les côtés, dans tous les sens, il n'est loisible à personne de se désintéresser ou de se croiser les bras. Il faut, au contraire, que chaque jour augmente « le nombre des hommes qui se dévouent à l'action sociale et les ressources dont ils pourront disposer [3]. »

Mais « on doit surtout faire appel au bienveillant concours de ceux à qui leur situation, leur fortune, leur culture d'esprit ou leur culture morale assurent dans la société plus d'influence. A défaut de ce concours à peine est-il possible de faire quelque chose de vraiment efficace pour améliorer, comme on le voudrait, la vie du peuple.

« Le moyen le plus sûr et le plus rapide d'y arriver est que les citoyens le plus haut placés mettent en commun les énergies d'un

1. V. *Études Francisc.* Mars 1905.
2. Encycl. *Graves de communi*, 18 janvier 1901.
3. *Ibid.*

Digitized by Google

zèle qui sait se multiplier. Nous voudrions les voir réfléchir qu'il ne leur est pas loisible de se préoccuper ou de se désintéresser à leur gré du sort des petits, mais qu'un *devoir rigoureux* les oblige à s'en occuper. Car, dans la société, chacun ne vit pas seulement pour ses propres intérêts, mais pour les intérêts communs. Si donc quelques-uns sont impuissants à augmenter pour leur part la somme du bien commun, ceux qui en ont les moyens doivent y contribuer plus largement.

« Quelle est l'étendue de ce devoir ? Il se mesure à la grandeur des biens que l'on a reçus, et c'est en raison de l'étendue de ces biens que Dieu, le souverain bienfaiteur de qui on les tient, a le droit d'en demander un compte plus rigoureux [1]. »

Nous sommes loin, avec cette doctrine, on le voit, de la théorie individualiste des devoirs. C'est la responsabilité sociale nettement affirmée, et grâce à Dieu, les catholiques commencent à la comprendre. Nous nous guérissons peu à peu de cette myopie de la conscience qui trop longtemps nous a permis de rester sans remords en face des maux de la société. Nous sentons de plus en plus que nous ne pouvons limiter notre responsabilité aux actes et aux situations qui sont les produits immédiats de notre libre volonté ; qu'il faut l'étendre à cet ensemble de conditions défectueuses, à ce malaise général de la nation qui n'est pas, il est vrai, la faute bien déterminée de tel ou tel individu, mais qui doit cependant être attribué à l'injustice ou à la négligence de la collectivité, et par conséquent à chacun de nous, de quelque manière. Les consciences ont reconnu le lien mystérieux qui solidarise les unes avec les autres les vies individuelles pour constituer l'unité supérieure de la vie sociale. On sent que toute justice n'est pas accomplie, et que nul n'a le droit de se reposer en lui-même tant qu'il reste dans la société de ces anomalies douloureuses et choquantes que jadis on aurait volontiers considérées comme des nécessités inévitables, comme les conséquences de l'imperfection métaphysique de l'univers, et devant lesquelles on se contentait de gémir sans trouble de conscience. Un instinct moral nouveau, qui n'est autre que l'esprit de la morale chrétienne avec toutes ses délicatesses, nous pousse, malgré notre égoïsme, à envisager nos devoirs sous cet aspect singulièrement fécond.

Il est donc certain que tous doivent leur concours à l'œuvre de réforme morale et sociale.

1. *Ibid.*

Digitized by Google

Il n'est pas moins certain que ceux-là sont tenus d'y contribuer pour une plus large part qui, à raison de leur situation, de leur charge, de leurs moyens et de leur culture, ont plus de chance d'y réussir.

Quels sont ces privilégiés du devoir social ? C'est ce que nous allons rechercher.

I

En tête de la liste, nous plaçons les membres du clergé, représentant l'Église et exerçant son action sociale. Et personne ne pourra s'en étonner. S'il est vrai, comme nous l'avons prouvé avec les paroles mêmes du Souverain Pontife, s'il est vrai que le désordre social vient surtout d'un désordre dans les consciences, à qui appartient-il d'abord de le réparer, sinon à ceux-là qui sont chargés de redresser les consciences, qui ont mission spéciale pour dissiper les erreurs, combattre le mal, diriger les âmes et guérir les cœurs ?

Le prêtre, moins que personne, a le droit de se désintéresser du sort de la classe ouvrière. Il ne peut pas, sans sentir gronder le remords, sans entendre gémir en lui-même cet esprit d'apostolat qu'il a reçu avec le caractère sacerdotal, laisser indéfiniment les humbles, les petits, dans des foyers de haine, de révolte et d'immoralité. Son devoir est de tenter l'impossible pour les en arracher.

Aussi bien les enseignements et les appels lui sont-ils venus, fréquents, en cette matière. D'un geste large et sûr, Léon XIII a indiqué au clergé, depuis longtemps déjà, sa voie dans l'apostolat social, et Pie X tient d'une main ferme le gouvernail dans la direction tracée par son prédécesseur : sa nouvelle Encyclique du 11 juin en est la preuve. Rappelons les paroles de Léon XIII : elles serviront de base et de lumière à cette partie de notre étude.

C'est dans l'Encyclique *Rerum Novarum* qu'il développe avec le plus d'ampleur ce côté du ministère sacerdotal : son but n'est-il pas dans ce document de définir « *par qui et par quels moyens* » doit se faire la réforme ? Il déclare qu'en dehors de l'Église il sera impossible de remédier au mal, mais que l'Église n'a jamais refusé et ne refusera jamais son concours. Et que fait l'Église ? Elle apporte d'abord ses doctrines, puisées dans l'Évangile : elles peuvent, sinon mettre fin au conflit, au moins l'atténuer, en lui enlevant ce qu'il a d'âpreté et d'aigreur. Non contente d'éclairer les esprits, elle s'efforce encore de régler en conséquence

Digitized by Google

la vie et les mœurs d'un chacun. Est-ce tout ? Non pas. Tout cela c'est le travail direct sur les âmes. C'est, il est vrai, le premier souci de l'Église. Mais elle ne s'y laisse pas tellement absorber qu'elle néglige ce qui se rapporte à la vie terrestre et aux corps. Pour ce qui est en particulier de la classe des travailleurs elle fait tous ses efforts pour les arracher à la misère et leur procurer un sort meilleur. Et elle y réussit en favorisant les bonnes mœurs qui sont la première condition de la prospérité même temporelle. Elle y travaille aussi directement par la fondation et le soutien d'institutions bienfaisantes qui ont fait son honneur dans le passé. Enfin, elle pousse, par tous les moyens de persuasion dont elle dispose, toutes les classes à mettre en commun leurs énergies, leurs bonnes volontés pour améliorer le sort matériel des pauvres [1].

Voilà tracée en quelques lignes la part de l'Église dans l'œuvre qui nous occupe. Mais l'Église, qu'est-ce, sinon le clergé, les prêtres travaillant sous la direction des évêques et du pasteur suprême ? Indiquer le rôle de l'Église, c'est donc enseigner aux prêtres leurs devoirs.

Aussi Léon XIII termine-t-il son Encyclique en leur adressant ce pressant appel : « Que les ministres sacrés déploient toutes les forces de leur âme et toutes les industries de leur zèle, et que sous l'autorité de vos paroles et de vos exemples, Vénérables Frères, ils ne cessent d'inculquer aux hommes de toutes les classes les règles évangéliques de la vie chrétienne; qu'ils travaillent de tout leur pouvoir au salut des peuples, et par-dessus tout qu'ils s'appliquent à nourrir en eux-mêmes et à faire naître dans les autres,depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles,la charité, reine et maîtresse de toutes les vertus. C'est en effet, d'une abondante effusion de charité qu'il faut principalement attendre le salut; nous parlons de la charité chrétienne, qui résume tout l'Évangile et qui, toujours prête à se dévouer au soulagement du prochain, est un antidote très assuré contre l'arrogance du siècle et l'amour immodéré de soi-même. »

D'autres documents postérieurs sont venus préciser ces conseils et en urger la mise en pratique.

Dans sa lettre au Ministre Général des Frères Mineurs (25 nov. 1898), s'adressant plus spécialement aux religieux de St-François, Léon XIII parle ainsi : « Comme nous l'avons dit ailleurs,

1. Encycl. *Rerum Novarum*. Passim.

Digitized by Google

nous désirerions vivement que votre vertu franchît les bornes de vos monastères et se répandît au dehors pour le bien public. Il est rapporté, en effet, que le bienheureux François et ses disciples les plus éminents se sont consacrés tout entiers au peuple, et qu'ils avaient coutume de travailler avec grande ardeur au salut des foules. Et maintenant, considérez les événements et les hommes, et vous verrez aisément que le temps est venu de revenir à cette règle de conduite, et qu'il vous faut suivre avec courage l'exemple de vos ancêtres. En ce temps, plus que jamais, le salut des États repose sur le peuple. Il faut donc étudier de près les multitudes qui sont si souvent en proie non seulement à la pauvreté et au travail, mais encore environnées de toutes sortes de pièges et de dangers; il faut avec amour les aider, les instruire, les avertir, les consoler: *voilà le devoir des clercs de tout ordre.* »

L'Encyclique *Graves de Communi* fut écrite bien plus encore pour stimuler l'activité des catholiques que pour régler une question de mots ou pour arrêter certaines déviations : il suffit de la lire pour s'en convaincre. Et dans cette lettre, le pape rappelle avec plus d'insistance le devoir social des prêtres envers le peuple. « Dans tout cet ordre de choses, si intimement lié aux intérêts de l'Église et du peuple chrétien, quels ne doivent pas être, on le comprend, les efforts de ceux qui sont voués aux fonctions sacrées, et quelles ressources variées de doctrine, de prudence et de charité ne doivent-ils pas mettre en œuvre pour y réussir.

« Qu'il soit opportun d'aller au peuple et de se mêler à lui pour lui faire du bien, en tenant compte des temps et des circonstances, c'est ce qu'il nous a paru bon d'affirmer à diverses reprises dans nos entretiens avec des membres du clergé. Plus souvent encore, dans les lettres adressées au cours de ces dernières années à des évêques et à d'autres personnes de l'ordre ecclésiastique, Nous avons loué cette sollicitude affectueuse pour le peuple, et nous avons dit qu'elle appartenait tout particulièrement au clergé des deux ordres, séculier et régulier. »

Enfin dans une Encyclique très importante adressée aux Évêques d'Italie sur l'éducation des clercs et l'exercice du saint ministère (8 décembre 1902), après avoir rappelé avec une admirable netteté les règles traditionnelles de la formation surnaturelle du clergé, Léon XIII ajoutait: « Il est manifeste, Vénérables Frères, que tout ce que nous avons recommandé jusqu'ici, loin d'avoir rien de nuisible, favorise au contraire singulièrement cette acti-

Digitized by Google

vité sociale du clergé maintes fois encouragée par nous comme un besoin de notre époque; car, en exigeant la fidèle observance des règles rappelées par nous, on contribue à protéger ce qui doit être l'âme et la vie de cette activité.

« Répétons-le donc encore ici, et plus haut : il faut que le clergé aille au peuple chrétien, qui est de toutes parts environné de pièges, et poussé par toutes sortes de fallacieuses promesses, spécialement par le socialisme, à l'apostasie de la foi héréditaire...

Aussi, dans ce but, nous désirons que vers la fin de leur éducation dans les séminaires, les aspirants au sacerdoce soient instruits comme il convient des documents pontificaux concernant la question sociale et la démocratie chrétienne, en s'abstenant, comme nous l'avons dit plus haut, de prendre aucune part au mouvement extérieur. Plus tard, devenus prêtres, qu'ils s'occupent avec un soin particulier du peuple qui a été de tout temps l'objet des plus affectueuses sollicitudes de l'Église. Arracher les enfants du peuple à l'ignorance des choses spirituelles et éternelles ; les acheminer avec une ingénieuse tendresse, vers une existence honnête et vertueuse ; raffermir les adultes dans la foi en dissipant les préjugés hostiles, et les exciter à la pratique de la vie chrétienne ; promouvoir, parmi les laïques catholiques, les institutions reconnues vraiment efficaces pour l'amélioration morale et matérielle des foules ; par-dessus tout, défendre les principes de justice et de charité évangélique, où tous les droits et tous les devoirs de la société civile trouvent un juste tempérament : telle est dans ses parties principales, la noble tâche de leur action sociale. »

Nous avons multiplié et allongé à dessein ces citations: car, en une matière si délicate et si importante, il y aurait maladresse et présomption à tracer des règles en dehors ou à côté de celles qui ont été posées par l'autorité souveraine. Nous espérons bien qu'on ne pourra trouver dans ce qui va suivre que l'écho prolongé des paroles pontificales, de celles que nous avons rappelées et de quelques autres que nous recueillerons chemin faisant.

Il est évident, tout d'abord, que le Souverain Pontife recommande au clergé un zèle tout particulier, ingénieux et affectueux pour la classe ouvrière. Sans doute, il n'entre pas dans ses desseins qu'on laisse de côté les riches, et, dans l'Encyclique *Graves de communi*, on s'en souvient, il a prévenu et réprimé les

Digitized by Google

excès en ce sens. Mais, toute exagération mise à part, il est clair qu'il veut orienter les préoccupations du clergé vers les petits, les pauvres, « parce que ceux-là sont plus facilement des victimes et ne peuvent pas, en cas d'oppression, se faire un rempart de leurs richesses » ou de leur instruction.

Il veut que les prêtres aillent au peuple. Aller au peuple: qu'est-ce à dire ? Ce n'est certainement pas se contenter de l'attendre en chaire, au confessionnal, tout au plus au seuil de l'église. Il faut avoir une singulière façon de comprendre les termes pour interpréter dans ce sens les paroles de Léon XIII. En d'autres temps, ce conseil, cet ordre plutôt, n'aurait peut-être pas eu de raison d'être. Le prêtre pouvait alors attendre à l'église que les *fidèles* vinssent le consulter sur leurs devoirs et chercher les consolations de la religion chrétienne. De son confessionnal et de la chaire, il dirigeait vers le ciel toute la vie de ses paroissiens. Aujourd'hui la situation est bien changée. Le peuple, uniquement préoccupé de ses intérêts matériels, ne sent plus le besoin de venir s'agenouiller devant le vieux Christ du confessionnal qui fut témoin de ses premiers repentirs ; il n'est plus attiré vers la chaire où se parle une langue qu'il ne comprend plus. Il ne veut pas consulter le prêtre : il le méprise ou il en a peur.

Placé en face d'une telle situation, le prêtre va-t-il rester inactif? va-t-il se contenter de lever les mains au ciel, de déplorer l'aveuglement des hommes et d'anathématiser l'industrie, la franc-maçonnerie et le reste ? Non, il a bien autre chose à faire. La conscience de sa charge, la charité du Christ doivent le pousser à la recherche de la brebis égarée, et quelles que soient les épines où il la voit embarrassée, il ne peut, sans faute, l'abandonner. Il faut donc qu'il aille chercher le peuple, et où le trouvera-t-il sinon aux champs, à l'usine, à l'atelier, dans ses syndicats, dans ses associations de tous genres ?

Mais qu'il se souvienne bien d'y aller toujours *en prêtre*; et ceci est d'une telle gravité que Léon XIII, dans les documents que nous avons cités, y revient toujours et avec beaucoup d'insistance. « Qu'il ait toujours présent à l'esprit que, même au milieu du peuple, il doit conserver intact son auguste caractère de ministre de Dieu, étant placé à la tête de ses frères principalement *animarum causa.* Toute manière de s'occuper du peuple qui ferait perdre la dignité sacerdotale serait un préjudice pour les devoirs

Digitized by Google

et la discipline ecclésiastique ne pourrait être que hautement réprouvée [1]. »

Animarum causa : voilà le but de toute l'activité sociale du prêtre. Il est d'ordre essentiellement moral, religieux, surnaturel. Le prêtre n'a pas été consacré pour être un *citoyen*, un *économiste*, un *banquier* ou un *agronome :* il n'a pas reçu grâce d'état pour cela. Il a été, selon la belle expression de la langue ecclésiastique, *ordonné*, c'est-à-dire adapté et comme remanié par l'Esprit-Saint pour être le ministre et l'ambassadeur du Christ, le dispensateur de ces mystérieux remèdes qui ont été apportés du ciel à tous les maux de la terre. Ambassadeur du Christ et ministre de Dieu il trahirait son mandat s'il laissait les sociétés et les individus vivre et s'organiser de telle façon qui blesserait les intérêts de son Maître. Dispensateur des remèdes surnaturels, seul dépositaire du baume qui seul peut guérir les plaies du genre humain, il serait infidèle à sa mission, il se rendrait coupable d'injustice grave envers les âmes et ferait injure à Dieu, si, négligeant ces moyens, il prétendait guérir par les remèdes naturels. A d'autres ce genre d'action peut suffire ; le prêtre n'a pas le droit de s'en contenter.

Quand on lit les lettres de Léon XIII, on est frappé de la circonspection avec laquelle le sage Pontife traçait au clergé et lui recommandait son devoir social. Pas une de ses paroles, pas un de ses appels qu'on puisse interpréter dans le sens d'une action toute profane. Au contraire, il faut être aveugle pour ne pas voir que partout et toujours c'est une œuvre surnaturelle qu'il avait en vue — œuvre entendue largement, c'est vrai, — mais gardant cependant, dans tout son développement, la marque de l'Évangile et du ministère sacerdotal.

Telle doit être la grande, l'unique préoccupation du prêtre en allant au peuple : le bien des âmes. Si, oubliant sa mission, il dirige dans un autre sens ses efforts, il les rend stériles, compromet ses fonctions, et facilement tombe dans des excès de paroles ou d'action. Il prend alors quelque chose de l'esprit naturaliste du siècle dont les effets sont, chez lui, dit Léon XIII, « l'abandon progressif de cette gravité de mœurs qui convient si bien au prêtre, la facilité à céder au charme de toute innovation, l'indocilité prétentieuse envers les supérieurs, l'oubli, dans les discussions, de la pondération et de la mesure si nécessaires surtout en ma-

1. Encyclique aux évêques d'Italie, 8 décembre 1902.

Digitized by Google

tière de foi et de morale : enfin, un effet bien plus déplorable encore, parce qu'il s'ensuit le malheur du peuple chrétien, est celui qui atteint le ministère sacré de la parole par l'introduction d'un langage incompatible avec le caractère de héraut de l'Évangile [1]. »

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer quel soin le prêtre doit apporter à se pénétrer d'esprit surnaturel afin d'être toujours mû et conduit par cet esprit dans toutes ses œuvres au dehors. « Le prédicateur, dit saint Bonaventure, doit avant tout s'imprégner lui-même de toute la saveur des saintes doctrines ; ensuite il les proposera aux autres. Il en est beaucoup qui se donnent des airs de prophètes et qui s'en arrogent l'autorité : mais parce que l'aliment qu'ils présentent est insipide, mal préparé, ils passent le temps à abuser le peuple, mais ne font aucun profit [2]. » L'aliment est insipide, mal préparé, quand on a oublié d'y mettre le ferment surnaturel.

Jusqu'ici, tout le monde sera facilement d'accord, nous voulons dire sur le principe lui-même que le prêtre doit aller au peuple et qu'il doit y aller en prêtre. Cependant, dans la pratique, il est certainement à regretter que plusieurs aient négligé ces règles élémentaires, et si les souverains pontifes, avec tant de gravité et si fréquemment, ont jugé à propos de les rappeler, c'est qu'ils en ont vu la nécessité. C'est donc qu'il y a eu des abus.

Mais là où les divergences commencent à s'accentuer, c'est quand il s'agit de fixer dans les détails la part et le genre d'activité sociale qui convient au clergé.

Les uns, soucieux surtout de sauvegarder le caractère surnaturel de la mission du prêtre, ne peuvent voir sans inquiétude le clergé s'occuper d'études et d'œuvres économiques ou sociales, se mêler des intérêts matériels des ouvriers. Ils ne nient pas, — nous parlons des esprits sages et mesurés, — ils ne nient pas que ces œuvres et ces études soient nécessaires, mais ils déclarent que c'est là l'affaire des laïques, non des prêtres.

D'autres, frappés surtout de la nécessité d'aller chercher le peuple là où il se trouve, de prendre contact avec lui par les points

1. Encyclique aux évêques d'Italie, 8 déc. 1902.

2. *Prædicator oportet quod prius sit imbutus et dulcoratus in se, et post aliis proponat. Multi volunt videri prophetæ et audiri tanquam prophetæ ; et panis eorum vel cibus insipidus est, et male coctus, et detinent populum, et parum proficiunt.* » (*Collat. in Hexaëmeron*, XVII, 11° 2. — Edit. FF. MM. Quaracchi.)

Digitized by Google

où il accepte qu'on le touche, c'est-à-dire par ses intérêts matériels, n'hésitent pas à consacrer leur temps et leur zèle à cette organisation économique extrêmement variée dont nous avons parlé, dans notre précédent article. Et ils peuvent invoquer en leur faveur des paroles autorisées comme de très beaux exemples.

Nous n'avons pas la prétention naïve de trancher définitivement le débat entre les deux écoles. Nous voudrions seulement, toujours à la lumière des documents pontificaux, établir quelques principes sûrs qui puissent servir à distinguer et à écarter les exagérations dans un sens comme dans l'autre. Quant aux deux écoles, en tant qu'elles sont constituées et caractérisées par deux *tendances opposées*, elles existeront toujours, car toujours il y aura des tempéraments plus portés à la hardiesse, et d'autres plus enclins à la prudence. S'il ne restait que cela, s'il ne restait pas d'idées fausses, ni d'exagérations théoriques, mais seulement une manière plus ou moins hardie de comprendre les mêmes règles pratiques, il y aurait bien encore, évidemment, des imperfections, mais il n'y aurait pas un grand mal.

Le ministère social du prêtre peut se résumer, croyons-nous, en ces quatre points : étudier de près les multitudes et les instruire ; fonder par lui-même des œuvres morales et religieuses ; promouvoir parmi les laïques catholiques les institutions reconnues vraiment efficaces pour l'amélioration morale et matérielle des foules ; enfin, au besoin, fonder lui-même ces œuvres économiques. Examinons chacun de ces points.

Le premier travail du prêtre est un travail d'enseignement. Le prêtre est la lumière du monde. Il doit à tous cette lumière, aux enfants et aux jeunes gens, aux riches et aux pauvres, aux ouvriers et à leurs patrons. Et cette lumière, il faut qu'elle se répande à profusion, non pas comme ces pâles rayons qui n'éclairent que les sommets, mais comme le soleil des pays d'Orient qui pénètre partout et pour lequel il n'y a pas d'endroit secret. En d'autres termes, le prêtre ne doit pas se contenter de rappeler les principes généraux de la vie chrétienne ; ces principes, s'ils sont toujours nécessaires, ne sont jamais suffisants. Il doit prêcher à chacun ses devoirs selon les conditions dans lesquelles il se trouve, et en tenant compte de toutes les circonstances qui peuvent les nuancer, les atténuer, les aggraver ; en un mot, faire pénétrer la lumière dans tous les détails de la vie réelle.

Digitized by Google

Or pour indiquer ces devoirs, il est nécessaire de les connaître, et pour bien les connaître il faut, selon la recommandation de Léon XIII, « étudier de près les multitudes ». Sans cette étude, puisque la science infuse n'est promise à personne, on ne saura pas les difficultés spéciales que rencontrent à l'usine les jeunes gens, les jeunes filles, les mères de famille ; on ignorera les obstacles physiques et moraux contre lesquels la classe ouvrière doit chaque matin reprendre le combat. Alors, on se contentera de recommandations vagues et sans saveur, ou bien encore on imposera des fardeaux trop lourds : on fatiguera, on irritera même ses auditeurs, et le résultat, pour les âmes, ne sera pas seulement nul, il sera funeste.

Au contraire, rien ne donne tant d'autorité à la parole du prédicateur, rien ne donne à ses enseignements un caractère pratique, comme cette connaissance de la vie réelle, ces allusions fréquentes aux préoccupations des auditeurs.

Ainsi, par les nécessités mêmes de son ministère, le prêtre sera contraint de s'occuper des questions ouvrières et sociales. Et, disons-le dès maintenant, quand il aura constaté combien l'orga-ganisation actuelle du travail est désastreuse pour la vie morale et religieuse, il ne pourra pas s'empêcher, s'il a un peu de vrai zèle, de travailler à en atténuer les mauvais effets. Immédiatement il sera entraîné, par son rôle même de prêtre, peut-être même sans qu'il s'en doute, sur le terrain des œuvres sociales. Il ne se demandera pas subtilement, si ce sont des œuvres économiques ou bien morales : il verra que ce sont de *bonnes œuvres*, et cela lui suffira.

Mais là ne s'arrête pas le travail d'étude et d'enseignement du prêtre : il convient d'envisager son rôle en cette matière dans un horizon plus large. Il n'est pas seulement chargé de prêcher à chacun ses devoirs du moment, de trancher des cas de conscience : il doit de plus diriger selon les préceptes de l'Évangile les courants d'idées qui, plus souvent qu'à chaque génération, se forment dans l'air et emportent les esprits. Nous parlons évidemment des courants d'idées morales ou qui touchent de près aux intérêts des âmes. Là encore, le prêtre doit faire la lumière. Le clergé aurait dû, il y a cinquante ans, étudier de plus près le libéralisme économique qui prétendait organiser l'industrie et le travail en ne tenant aucun compte de la morale ni de la personne humaine. Il aurait dû avoir plus de clairvoyance pour en découvrir l'erreur et plus de vigueur à

Digitized by Google

la combattre. Aujourd'hui il devrait comprendre plus sérieusement que par le vaste mouvement qui emporte tous les travailleurs vers l'association, sous ses mille formes, c'est tout un nouvel ordre de choses qui se prépare, païen ou chrétien. Le pape Pie X le rappelait encore dernièrement [1], et il est vraiment étrange de voir quelle surdité, ou quelle *tarditas ad credendum* et surtout quelle inertie nous opposons en France à des enseignement répétés si haut et si souvent [2]. L'ignorance de ces questions vitales produit deux mauvais résultats : Nous bataillons souvent à tort et à travers contre de prétendues abominations, faisant sourire les hommes compétents ; en second lieu, ces questions, résolues sans notre concours, le sont en dehors de l'influence chrétienne, et c'est un pas de plus vers ce naturalisme contre lequel on aura exprimé tant de vertueuses et... de stériles indignations.

Eh bien ! pour diriger ces courants, il faut bien que le prêtre les connaisse, non pas, répétons-le, précisément en économiste et pour faire avancer la science économique, mais en prêtre, en moraliste, pour veiller au salut des âmes. Qu'importe, cependant, si dans ce but il est obligé de faire de longues et pénibles excursions sur des terrains profanes ? N'en fait-il pas dans la physique, et dans la chimie, et ne peut-on faire de l'économie politique avec le même esprit surnaturel qui pousse le missionnaire à manier la bêche, la truelle ou le bistouri ?

Ce n'est pas à dire que tous les prêtres devront avoir une connaissance approfondie des questions sociales ; tous ne sont pas appelés à diriger, en maîtres et en docteurs, l'opinion. Mais il faut qu'il surgisse de leurs rangs quelques autorités, et tous les autres ont le devoir d'en savoir le plus qu'ils peuvent, en tenant un compte sagement réglé et de l'importance de ces questions, et des obligations plus pressantes que leur crée la vocation sacerdotale.

Enfin, il y a une troisième considération que nous ne voulons pas passer sous silence. La presse est aujourd'hui la maîtresse

1. Encyclique du 11 juin 1905.

2. Il y a quelques mois la *Germania* de Berlin, organe du Centre allemand, nous adressait ce dur reproche : « En face de l'exemple des catholiques allemands qui ont cultivé d'une façon vraiment exemplaire le terrain social, et après les magnifiques Encycliques de Léon XIII, notamment la *Rerum Novarum*, on éprouve une bien triste impression en voyant la négligence tout à fait horrible du clergé français pour la question sociale. » Il est permis de penser qu'il y a bien de l'injustice dans ces derniers mots, mais il y a bien aussi de la vérité. C'est l'opinion à l'étranger, et tout récemment encore (6 mai) — c'était la *Civiltà Cattolica* qui rappelait ce texte du journal allemand.

Digitized by Google

d'erreur et de vérité. On peut le regretter pour toutes sortes de bonnes raisons, mais on ne peut supprimer le fait, et il faut bien compter avec la situation qu'il nous crée. Eh bien ! n'est-il pas injuste et anormal de laisser aux laïques la charge d'exposer, dans les feuilles volantes du journal et du tract, la doctrine catholique, et de réfuter les erreurs ? Il y a tant de prêtres qui se plaignent de n'avoir rien à faire: ne serait-ce pas leur devoir à eux, de rédiger en des écrits courts, substantiels, incisifs, et en une langue populaire et attrayante, une espèce de catéchisme élargi, à jet périodique, adapté à tous les besoins du moment ? Nous nous plaignons des débordements de la presse, et certes il y a lieu; mais nous devrions bien aussi nous reprocher notre paresse qui néglige de domestiquer cette bête sauvage et d'assujettir ses énergies au service des bonnes causes.

Éclairer, être un large foyer de lumière intense, ce n'est pas tout. Le prêtre ne doit pas être comparé à un phare immobile qui se contente d'offrir ses rayons. Il n'est pas non plus un brasier allumé à un endroit et n'échauffant que ceux-là qui veulent bien s'en approcher : il faut qu'il aille, pour ainsi dire, porter à domicile la lumière et la chaleur, et pour cela qu'il emploie les moyens que suggère le zèle. C'est à l'église, normalement, que doit briller la lumière de l'Évangile, par la parole du prêtre : mais aujourd'hui la distance est trop grande entre l'atelier et l'église. Les ouvriers ne viennent plus à l'Église, ou bien ils n'entendent pas le prône, et souvent hélas! le prône est si terne! De plus, tant d'erreurs sont répandues sur des sujets si variés, tant d'objections viennent de toutes parts assaillir la foi chrétienne dans l'âme populaire qu'il est impossible que le prêtre, à l'église, verse assez de lumière pour dissiper toutes ces ténèbres. Il est donc nécessaire de créer d'autres foyers, entre l'usine et l'église, pour suppléer à l'insuffisance de l'église, de la famille, et trop souvent pour détruire le mauvais effet des leçons reçues à l'usine. Ces foyers, ce sont les patronages, les cercles d'études, les instituts populaires, etc... [1] Certes, ces œuvres ne représentent pas un progrès :

1. D'une lettre publiée jadis dans le *Sillon*, nous reproduisons le passage suivant, c'est un directeur de patronage qui parle : « J'ai causé avec cinq ou six de mes patronnés les plus solides; je leur ai posé quelques unes de ces questions au moyen desquelles les socialistes prétendent embarrasser les catholiques. Je n'ai pas été fier du résultat : pas un seul d'entre eux ne m'a répondu quelque chose. — Mais, leur ai-je demandé, vos camarades socialistes ne vous posent donc jamais de ces questions-là ? — Oh ! pardon, Monsieur, ce n'est que ça tout le temps. — Et qu'est-ce que vous leur répondez ? — On ne leur répond

Digitized by Google

mieux vaudrait cent fois que la parole évangélique et les enseignements de la vie chrétienne pussent parvenir aux âmes par les voies naturelles, la famille, l'église, l'atelier, sans avoir à passer par des milieux artificiels; mais, ici encore, c'est mal raisonner que d'alléguer l'idéal ; dans les circonstances présentes ces moyens sont nécessaires pour suppléer à l'insuffisance ou même à l'absence des autres. Il faut donc les employer.

C'est là « arracher » d'une manière pratique les enfants du peuple à l'ignorance des choses spirituelles et les acheminer avec une ingénieuse tendresse vers l'existence vertueuse ; « c'est là raffermir les adultes dans la foi en dissipant les préjugés hostiles, et les exciter à la pratique de la vie chrétienne ».

En troisième lieu, c'est le devoir du clergé de tout ordre de « promouvoir parmi les laïques catholiques les institutions reconnues vraiment efficaces pour l'amélioration morale et matérielle des foules. »

Ç'a été de tout temps l'honneur de l'Église d'avoir eu, selon l'expression des Saints Livres, l'intelligence des besoins du pauvre et du nécessiteux. Mais, de tout temps aussi elle a compris qu'à ses prêtres, absorbés par des fonctions plus élevées, elle ne pouvait pas demander de pourvoir aux besoins matériels des foules. Elle a toujours su concilier admirablement avec les exigences du ministère sacré sa « sollicitude affectueuse pour le peuple ». Aussi,

rien, Monsieur. — Alors, ils disent que vous êtes des idiots? — Oui, Monsieur, ils disent que les catholiques sont des moules. »

J'étais honteux ; mais voici le plus beau de l'histoire : je reprends une de mes questions socialistes pour leur montrer comment il fallait répondre. Changement de tableau : mes bonshommes ne sont pas muets ; ils opposent cinquante objections à mon argumentation. Les malheureux ! ils n'étaient pas capables *d'une* réponse chrétienne, et ils tenaient d'une façon très passable le rôle du contradicteur socialiste. Ce qui est pire encore, c'est qu'ils paraissaient croire à la valeur de leurs tristes raisonnements.

Les pauvres enfants voyaient bien que je n'étais pas content ; aussi l'un d'eux me dit-il, sinon pour me consoler, au moins pour excuser ses camarades : « N'est-ce pas, Monsieur, on n'entend rien que ça à l'atelier, et on y est tout le temps, nous autres: et puis, ici, on ne cause jamais de ça. »

Voilà le bouquet, me dis-je en écoutant cette réflexion ; on n'entend que ça à l'atelier où l'on est tout le temps, et on ne parle jamais de cela au patronage. — Mes chers enfants n'ont pas appris l'économie sociale au patronage ; mais ils ont trouvé des professeurs à l'atelier. Je les ai préservés du péril de devenir des démocrates chrétiens ; mais par contre, ils sont devenus socialistes. Ce n'est pas précisément ce que je rêvais.

Réunissez, s'il vous plaît, quelques règlements de cercles d'études fonctionnant bien ; un de ces soirs je passerai les prendre. »

Digitized by Google

dès son berceau, nous la voyons instituer une œuvre de bienfaisance : l'assistance des veuves ; mais en même temps elle en confie le soin à des hommes choisis tout exprès, aux diacres, afin que les apôtres puissent se consacrer tout entiers à la prière et au ministère de la parole. Ce premier acte est comme la forme de sa conduite à travers les âges. C'est devenu chez elle une tradition, une loi, que tout en travaillant directement au salut des âmes, elle provoque aussi la prospérité temporelle des individus et de la société.

Aujourd'hui, certes, il faut rendre hommage au zèle de tant de laïques catholiques qui se dévouent à fonder et à faire prospérer les institutions économiques. Cependant, si l'on considère tout ce qu'il reste encore à faire pour arracher les populations ouvrières à leur état de « misère imméritée », à un « joug presque servile », au chômage, aux angoisses de la vieillesse et de la maladie, à la tyrannie des groupements socialistes ou des exigences capitalistes : on est forcé de reconnaître que le nombre de ces laïques est beaucoup trop restreint. Beaucoup de bonnes volontés restent dans l'ombre et l'inactivité par suite de l'ignorance du devoir social ou par défaut d'une excitation venue du dehors. Que de riches, que d'hommes influents par la science, par les talents, qui consument leur vie dans les plaisirs et qui pourraient apporter à cette œuvre un précieux concours ! Qui est-ce qui réveillera ces volontés ? Qui est-ce qui doit rappeler à tous ces oisifs qu'ils ont une vigne à cultiver dont il leur sera demandé compte ? C'est le prêtre, s'il veut suivre la tradition de l'Église.

Il y a une autre raison. Nous ne nous lassons pas de la répéter, parce que nous sommes persuadé d'être en cela l'écho de la voix des Souverains Pontifes, des évêques les plus éclairés et des hommes qui voient le plus loin aujourd'hui dans la route que suivent les peuples : sous l'organisation économique qui s'ébauche péniblement, mais qui se poursuivra jusqu'au bout, c'est toute une civilisation qui se prépare : le travail, l'industrie, le commerce occupent désormais une si grande place dans la vie des nations, que le régime du travail sera le régime de la vie nationale. Si ce régime est chrétien, toute la nation dans sa masse sera chrétienne ; s'il est païen ou naturaliste, la foi et les pratiques chrétiennes seront exilées de la vie des peuples. Quel devoir n'est-ce donc pas pour les prêtres d'imprégner de leurs influences les institutions économiques, d'en fonder de chrétiennes, le plus

Digitized by Google

possible, afin qu'il y en ait le moins possible de socialistes [1].

Ce sont les évêques et les moines, non pas les monarques, qui ont fait autrefois la France et la civilisation chrétiennes, en travaillant, de concert avec l'autorité civile ou les initiatives privées, à la création des institutions sociales. Mais alors ils n'avaient pas à lutter contre une opposition active. Aujourd'hui, au contraire, il nous faut manier à la fois l'épée et la truelle, car nous avons à lutter contre deux puissances ennemies : la franc-maçonnerie et le socialisme, toutes deux coalisées au profit de l'athéisme ; et ces deux forces poursuivent avec acharnement contre nous, leur travail d'organisation, partout où ils trouvent le terrain inoccupé. Il faudrait une invasion sur tous les terrains, afin de ne plus laisser aux adversaires une seule place à conquérir [2]. C'est ce que devrait réaliser le clergé, non pas en s'occupant lui-même de la fondation ou des détails techniques des œuvres économiques, mais en poussant à les fonder tous les laïques qui en sont capables et dont c'est le devoir social, le devoir *rigoureux*.

Et cependant nous avons dit, — quatrième point, — que le prêtre doit aller *parfois* jusqu'à en fonder lui-même directement. Et ici encore nous ne faisons que lire les documents pontificaux qui ont fourni la matière de ce travail [3].

1. Rappelons encore pour appuyer nos paroles, celles de Léon XIII : « ...Les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces deux partis : ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y a-t-il des hommes ayant vraiment à cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent qui puissent avoir là-dessus le moindre doute ? » Encycl. *Rerum Novarum*. — Le pape loue ensuite les évêques qui « encouragent ces efforts et les mettent sous leur haut patronage. »

2. Plusieurs, en lisant ces lignes, vont sans doute sourire : c'est de mode chez nous devant toute initiative un peu hardie et à longue échéance. Ailleurs on prend les choses plus au sérieux, et nous sommes heureux d'en citer un exemple qui nous est fourni par les catholiques belges. Dans une partie de la Belgique, la Campine, on a découvert il y a quelques années des gisements de houille. Ces gisements ne pourront sans doute pas être mis en exploitation avant dix ou douze ans. Les catholiques vont-ils attendre cette date pour y installer leurs œuvres? Pas du tout. Au Congrès de la Ligue démocratique tenu à Hasselt il ya deux ans ils ont déjà pris leurs mesures. Dès que le premier coup de pioche sera donné pour ouvrir les puits, il y aura là-bas des aumôniers du travail, une maison de retraites ouvrières (sur ces retraites V. *Études Francisc.*, sept. et nov. 1904), une école chrétienne pour la formation des houilleurs porions, etc., des mutualités : enfin des prêtres, des amis et des cadres pour recevoir les mineurs dès leur arrivée et les enrôler dans des organisations chrétiennes.

3. Dans la lettre qu'il adressa sur un ton si paternel et si touchant au clergé français le 8 sept. 1899, Léon XIII s'exprimait ainsi : « Nous connaissons, et le monde entier connaît

Digitized by Google

Sans doute les conditions normales du ministère sacré tiennent le prêtre en dehors de ces travaux. Sans doute il y a, à s'absorber dans les soucis de la fondation et de l'administration de ces œuvres, le danger, tout récemment signalé par Notre Saint-Père Pie X, de rabaisser le ministère du prêtre à des fonctions temporelles [1], et nous savons bien que beaucoup d'abus en ce sens n'ont que trop motivé l'avertissement du Pasteur suprême. Mais autre chose est de s'absorber dans les œuvres économiques, au détriment du ministère sacré, autre chose de s'en occuper parfois, c'est-à-dire quand l'exercice de ce ministère, voire l'intérêt du peuple le demande, et toujours dans un esprit et pour un but surnaturels.

C'est dans cet esprit que d'excellents prêtres et de saints religieux fondent des caisses ouvrières, des mutualités, créent ici un syndicat, là une laiterie coopérative, ailleurs jusqu'à une auberge où les ouvriers trouveront dans de bonnes conditions tout, sauf des boissons alcooliques. C'est ainsi que le clergé belge, suppléant presque partout au manque d'initiative de la part de laïques, a couvert la campagne d'un réseau si serré d'associations agricoles, que les socialistes n'y peuvent plus introduire la main.

En règle générale, le prêtre doit éviter de prendre la responsabilité financière de ces institutions. Il vaut même mieux qu'il n'y accepte pas de rôle officiel à moins que ce ne soit celui de président d'honneur. Mais cela ne signifie pas qu'il ne

comme Nous, les qualités qui vous distinguent. Pas une bonne œuvre dont vous ne soyez ou les inspirateurs ou les apôtres. *Dociles aux conseils que Nous vous avons donnés*, dans Notre Encyclique *Rerum Novarum*, vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres. Vous cherchez par tous les moyens à leur venir en aide, à les moraliser et à rendre leur sort moins dur. Dans ce but, vous provoquez des réunions et des Congrès ; vous fondez des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance et de placement pour les travailleurs. Vous vous ingéniez à introduire des réformes dans l'ordre économique et social, et pour un si difficile labeur, vous n'hésitez pas à faire de notables sacrifices de temps et d'argent. C'est encore pour cela que vous écrivez des livres ou des articles dans les journaux et les revues périodiques. *Toutes ces choses en elles-mêmes sont très louables, et vous y donnez des preuves non équivoques de bon vouloir, d'intelligent et généreux dévouement aux besoins les plus pressants de la société contemporaine et des âmes.* » Le Saint-Père rappelait ensuite aux prêtres les règles générales de prudence et de discipline qui devaient diriger ce zèle.

1. « Pendant que nous montrons à tous la ligne de conduite que doit suivre l'action catholique, nous ne pouvons dissimuler, Vénérables Frères, le sérieux péril auquel la condition du temps expose aujourd'hui le clergé : c'est de donner une excessive importance aux intérêts matériels du peuple en négligeant les intérêts bien plus graves de son ministère sacré. » (Encycl. du 11 juin 1905 aux Évêques d'Italie.)

Digitized by Google

doit rien y faire. Un prêtre nous parlait d'une caisse de retraite qu'il avait fondée dans sa paroisse. Il citait le président, le secrétaire, le trésorier, etc.— « Et vous, Monsieur le Curé, qu'est-ce que vous êtes ? — Moi ? Je n'y suis rien ; mais, ajouta-t-il avec un sourire, j'y fais tout. »

C'est une erreur de croire que l'Église est instituée pour procurer directement le bonheur temporel de ses enfants ; mais c'en est une autre de prétendre qu'elle s'en désintéresse, qu'elle s'occupe uniquement des intérêts spirituels, et croit profaner son action en l'appliquant quelquefois aux biens de la terre. Elle sait bien que l'exercice de la vertu, dans les conditions ordinaires, réclame une certaine somme de bien-être et de sécurité [1] ; et c'est pourquoi, sans nullement sortir de son rôle, elle s'ingénie à lui procurer ce bien-être [2].

Bien des objections ont été formulées et sont encore dans l'air contre le rôle social du clergé.

Sans doute il y a des écueils ; sans doute il y a des excès, et nous les condamnons tous, soient qu'ils tendent à naturaliser, sous un faux prétexte sentimental, le ministère du prêtre, soit qu'ils aient comme résultat de compromettre sa dignité. Mais le temps est passé de faire argument de ces abus contre la mission sociale et populaire du prêtre. Et ceux-là se trompent fort qui croient en être quittes de leur devoir pour avoir éreinté périodiquement un démocrate chrétien. Il faut montrer les erreurs et les fautes, quand il y en a. Mais ce n'est là qu'un travail négatif, qui ne dispense pas de l'autre. Le zèle fait mieux : il fait des *œuvres* au sens général de ce mot, et au sens plus déterminé où nous l'avons pris dans cette étude.

1. Voici l'enseignement si précis de S. Thomas : « Ad beatitudinem imperfectam qualis in hac vita potest haberi, requiruntur exteriora bona, non quasi de essentia beatitudinis existentia, sed quasi instrumentaliter deservientia beatitudini, quæ consistit in operatione virtutis. Indiget enim homo in hac vita necessariis corporis tam ad operationem virtutis contemplativæ, quam etiam ad operationem virtutis activæ ; ad quam etiam plura alia requiruntur quibus exerceat opera activæ virtutis. » *(Iª IIæ, Q 4, artic. VII in corp.)*.

2. Sur le rôle du clergé, direct ou indirect, dans les œuvres économiques, on trouvera de très précieux renseignements — fruits d'expérience — dans le bel ouvrage du R. P. Ludovic de Besse : *Le Bienheureux Bernardin de Feltre et son œuvre*, t. II, chap. IX.

Nous nous permettons de recommander aussi outre l'excellent *Manuel Social chrétien* de M. le Chan. Dehon, deux livres, écrits par deux apôtres : *Que faut-il faire pour le peuple*, par l'abbé Millot (Paris, Lecoffre), — et *Aux Dirigeants, prêtres et laïques, — Organisation et Action populaire chrétienne*, — par l'abbé A. Lefebvre (libraire de la Bonne Presse).

Digitized by Google

Nous concluons ce paragraphe par les récentes paroles du Souverain Pontife qui s'adressent aux prêtres : « Que, par la propagande efficace de la presse, les exhortations vivantes de la parole, le concours direct dans les cas indiqués plus haut, chacun s'emploie donc à améliorer, dans les limites de la justice et de la charité, la condition économique du peuple en favorisant et propageant les initiatives qui conduisent à ce résultat, celles surtout qui se proposent de bien discipliner les multitudes en les prémunissant contre la tyrannie envahissante du socialisme, et qui les sauvent à la fois de la ruine économique et de la désorganisation morale et religieuse. De cette façon, la participation du clergé aux œuvres de l'action catholique a un but hautement religieux ; elle ne sera jamais pour lui un obstacle, mais, au contraire, une aide dans son ministère spirituel, dont elle élargira le champ d'action et multipliera les fruits. » *(Encycl. du 11 juin 1905.)*

(A suivre.) Fr. AIMÉ.

Digitized by Google

MÉLANGES.

NOTICE D'UN MANUSCRIT DU XVe SIÈCLE RELATIF A SAINTE CLAIRE.

Le R. P. Van Ortroy m'a fait naguère le très aimable reproche de n'avoir pas identifié une vie française manuscrite de sainte Claire. Cf. *Études franciscaines*, X (1903), pp. 534-537 et *Anal. bolland.*, 1904, p. 510. Une heureuse circonstance m'a remis en présence du ms. dont les *Études franc.* ont déjà donné la description. Voici l'identification désirée. Ce texte est une traduction de la vie écrite par Thomas de Celano (*Bibl. hag. lat.*, n° 1815).

Fol. 1. « De la vie de madame Sainte Clere. Sainte Clere fut née en la cité d'Assise en Lombardie. » Cf. *Acta SS.*, éd. Palmé, t. II d'oct., p. 755, n. 1.

Fol. 7 v°. « ... elle s'en alla en une église de Saint Michiel. » *Acta SS.*, id., p. 756 :... *Ad ecclesiam sancti Angeli de Panso transivit...*

Fol. 8 v°. « Ung petit après vola et ala la bonne renommée. » *Acta SS.*, id. p. 757, ch. II.

Fol. 16 r°. « Elle fist souffrir à son corps tant de peinez. » *Acta SS.*, id., p. 758, c. III.

Fol. 28 v°. « Les euvres de ceste sainte virge. » *Acta SS.*, id., p. 760, c.IV.

Fol. 29 v°. « Le ms. qui traduit ici le n° 29 de la vie publiée par les Bollandistes donne en toutes lettres le nom de l'église de saint François : « Notre-Dame des Anges. »

Fol. 37 v°. « Sainte Clere estoit moult bonne maistresse. » *Acta SS.*, id., ch. V. Notre ms. ne traduit ici que les n°s 36-38 des Bollandistes et laisse les suivants 39-45, comme le fait le texte donné par Sedulius. *Hist. seraph.*, p. 538. Ces derniers numéros ont trait au repas pris en commun par S. François et Claire, et au miracle des pains marqués d'une croix.

Fol. 42 r°. « Quant la benoite Clere ». *Acta SS.*, id., ch. VI.

Fol. 52 r°. « Tantost que sainte Clere. » *Acta Sanct.*, id., p. 763, ch. VII.

Fol. 55 v°. Les miracles des benois sains et saintes qui sont en paradis doit on moult louer et honorer, car en leur vie, leur euvres furent bonnes et saintes et plaines de perfection et pour tant que la benoite Sainte Clere fut

Digitized by Google

en la vie plaine de grant merite, pourtant elle fut resplandissant après sa mort de très merveilleux myracles si comme il appart ». *Acta SS.*, id., n. 55.

Fol. 57 v°. « Une femme née de France qui se seoit une fois de nuyt hors de sa maison et soudainement elle chut en telle maladie qu'elle perdit son parler et devint hors de son sans et commança à demener si forment son doulant corps qu'elle n'avoit nul repos et se estoit moult (fol. 58) estrange et hideuse à regarder, car nul ne le povoit telement tenir qu'elle ne se débrisast toute. Or advint que on la lia de corde sur ung charoit et la pourterent ceulx de son pais à sainte Clere pour la grant foy qu'ils avaient à elle, et quant la femme malade fu mise là où la sainte se reposoit elle fut entierement garie.» *Acta SS.*, id., n. 58. *Puerum quendam Francigenam...*

Fol. 68 v°. « Moult d'aultres miracles fist notre signeur Ihesu-Crist por sa bonne amie et espouse sainte Clere en divers pais. Or soit il loué perdurablement. Amen. » — Les n°s 70 et 71 des Bollandistes, id., p. 767, ne sont pas traduits dans le ms. pas plus que ne l'a été le *prologus* donné à la fois par les mêmes Bollandistes et Sedulius. Le *prologus* n'existait pas non plus dans le ms. 19 cité par les *Acta SS.*, id., p. 755. C.

Le codex qui contient la vie française de sainte Claire est aujourd'hui catalogué sous le n° 1410 de la Bibliothèque franciscaine provinciale, à Couvin.

F. U.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE.

The sources and litterature of English history from the earliest times to about 1485. Par Charles Gross. London. Longmans. 1900, in-8° de XX-618 pp.

Les sources de l'histoire de France. Des origines jusqu'aux guerres d'Italie (1494), par Auguste Molinier. Paris, Picard, in-8°, tom. I, VIII-288 pp — tom. II, 322 pp. — tom III, 248 pp. — tom. IV, 355 pp. — tom. V de CLXXXVII-195 pp.

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Tom. XXIV. Contenant les enquêtes administratives du règne de saint Louis et la chronique de l'Anonyme de Béthune, publié par M. Léopold Delisle, membre de l'Institut. Imprimerie nationale. MDCCCCIV, in-fol.

État Général par fonds des archives départementales. Ancien régime et période révolutionnaire, Paris, Picard, 1903, in-4° de XII-946 pp.

Répertoire des sources historiques du moyen-âge. Bio-Bibliographie, par Ulysse Chevalier, gd. in-8°, tom. I, de 2294 col. Paris, Picard, 1903-1905.

Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des archives vaticanes au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liége, Thérouanne et Tournai, par Dom Ursmer Berlière. Paris, Champion, gr. in-8° de XXVII-317 pp.

Les volumes dont nous venons de transcrire le titre marquent un réel progrès dans l'étude des sciences historiques. Les deux premiers sont des manuels. Celui de Londres renferme le cours professé à l'Université Harvard de Cambridge de 1890 à 1899 par M. Gross. Hardy avait déjà donné en 1862-1871 un catalogue descriptif du même sujet, en trois volumes. Le livre de M. Gross profite des efforts de ses devanciers. Il relate toutes les matières imprimées sur l'histoire politique, constitutionnelle, législative, sociale et économique de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Irlande. C'est seulement par exception qu'il note les mss. L'Écosse est omise. Mais on ne s'en étonnera pas : au moyen-âge elle est restée étrangère à l'Angleterre. Le tout est classé systématiquement et chronologiquement. La première partie renferme la méthodologie, la bibliographie, l'indication des périodiques, les études auxiliaires, les archives, les principales collections et les écrivains modernes. La

Digitized by Google

suite se partage dans l'étude des sources pour les temps préhistoriques et celtiques, — pour la période Anglo-Saxonne — et enfin pour les temps qui suivent la conquête normande jusqu'en 1485.

Parmi les différentes pièces de l'appendice, je note une table de la série des Rôles (p. 540-547) où furent insérés l'*opus tertium* de Roger-Bacon — l'Eccleston — la *Chronicle of the Gray Friars* — le *registrum Fratrum Minorum* — les lettres de Jean Peckam et d'Adam de Marc, etc. Puis, p. 548-553, une table chronologique des principales sources historiques.

Toute cette nomenclature n'est pas une liste absolument sèche. La plupart du temps, M. Gross donne une critique du livre qu'il mentionne, mais ne le fait malheureusement pas toujours. Son ouvrage n'en est pas moins appelé à rendre à la science historique les plus signalés services.

J'en dirai tout autant, et à bien plus forte raison des cinq volumes d'Auguste Molinier. Le premier concerne la période primitive : Mérovingiens et Carolingiens ; le second étudie, dans l'époque féodale, les Capétiens jusqu'en 1180; le troisième va de 1180 à 1328 ; le quatrième de cette date à 1461 et s'arrête à l'année 1494, à l'approche des guerres d'Italie.

L'auteur est mort au cours de l'impression. M. Ch. Bémont s'est chargé de surveiller les épreuves. Qu'il soit heureux et félicité. On ne s'aperçoit pas trop que le maître n'a pu suivre son texte jusqu'au bout.

C'est une œuvre capitale que ce dernier ouvrage d'Auguste Molinier. Lenglet-Dufresnoy, le P. Lelong, Fevret de Fontette, Monod, Potthast, *l'Histoire littéraire de la France*, tels étaient nos grands secours bibliographiques joints à l'histoire des sources d'Allemagne de M. Wattenbach. Molinier a repris tous ces essais par la base, et, aux sources directes et narratives, il a bien fait de joindre ce qu'il nomme sources indirectes : poésies latines ou françaises, lettres privées ou politiques, documents d'ordre administratif ou judiciaire, comptes ou enquêtes.

Le manuel mentionne les ouvrages imprimés, non les sources inédites ; mais au cours de ces pages, l'auteur joint une très utile critique personnelle généralement sage et pondérée. Il est seulement regrettable que le savant professeur se soit laissé à l'occasion, influencer par ses préjugés aveugles d'anticléricalisme, ou pour mieux dire, de rationaliste impénitent. Il se montrait beaucoup plus réservé, *experto crede Roberto*, dans son cours de l'École des Chartes. C'est surtout dans son introduction générale (t. V, p. I-CLXXXVII) qu'il s'abaisse à cette vilenie du dénigrement. Le miracle ne lui plaît point. M. Auguste Molinier n'écrivait-il pourtant pas dans sa dernière chronique parue à la *Revue historique* que le miracle ne relevait pas de la science ? Eh bien ! que les historiens laissent le miracle à ceux qui ont compétence pour en juger [1].

1. Qu'on pardonne une petite digression à l'auteur de ces lignes. Il visitait le 3 juillet, dans le pavillon de la Trémoille au Louvre, les collections provenant des fouilles archéolo-

Digitized by Google

A part ces tendances et ces pointes, le manuel de M. Molinier est entièrement louable. C'était une tâche ingrate de l'entreprendre, c'est un gros succès de l'avoir mené à bout. D'autres volumes suivront : on nous promet *le XVIe siècle, 1494-1610*, par Henri Hauser, professeur à Dijon — *le XVIIe siècle, 1610-1715*, par E. Bourgeois et Georges Yver, — *le XVIIIe siècle 1715-1789* par Maurice Tourneux — la Révolution et l'Empire 1789-1815, par Pierre Caron. Nous voulons espérer malgré certaines appréhensions fondées, que ces fascicules seront conçus dans un esprit plus complètement impartial, et dotés d'une introduction aussi riche que celle de Molinier. L'auteur y expose le développement des études historiques ; les origines de l'historiographie médiévale, l'étude des premières chroniques des Ve et VIe siècles, des vies des saints mérovingiens, de la renaissance carolingienne, des annales royales et autres. Il n'est pas très tendre pour le moyen âge ; l'esprit critique, à son sens, ne date que de la Renaissance du XVIe siècle. A peine, avant cette époque, peut-on trouver des hommes comme Guibert de Nogent, Robert d'Auxerre et le Frère Prêcheur Bernard Gui.

Il suffit pour le troisième ouvrage dont les *Études Franciscaines* rendent présentement compte, d'écrire le nom de l'auteur. Chacun sait la haute valeur, universellement reconnue, du vénérable et consciencieux historien qu'est M. Léopold Delisle. Déjà plusieurs tomes du même Recueil avaient été consacrés à l'époque du XIIIe siècle, notamment le XXe qui ne se rapporte qu'à saint Louis. M. Delisle publie ici sous le titre de *Querimoniæ* les résultats des enquêtes ordonnées par le roi justicier. « Se croyant tenu à réparer les dommages que ses sujets avaient pu subir du fait de ses agents et même des agents de son père et de son aïeul, ce prince fit rechercher de tous côtés par des commissaires investis de son entière confiance, presque tous membres du clergé séculier ou régulier, les sujets de plainte auxquels avaient pu donner lieu la rapacité de quelques officiers et la rigueur du régime, appliqué aux provinces nouvellement réunies à la couronne. » Ces enquêtes furent dressées entre 1246 et 1270. Un grand nombre de ces commissaires étaient Frères Prêcheurs ou Franciscains. Au nombre de ces derniers voici Robert de Nesle ou de *Nigella*, cordelier d'Amiens vers 1269, dans les baillies d'Amiens, Vermandois et Senlis — F. F. Nicolas de Troyes et Jean de Saint-Loup en

giques de la Délégation en Perse. Une partie de l'Institut s'y était donné rendez-vous. Le P. Scheil, M. de Morgan s'y trouvaient. Dans une vitrine, se faisait remarquer une pierre sculptée sur laquelle, à côté de deux personnages se voyait un poisson. Un très grand savant, dont je pourrais produire le nom, membre d'une de nos Académies, prenait la peine d'expliquer cette pièce antique à ses voisins : « Voyez, disait-il, à côté de ces prêtres, sur cet autel est un poisson sacré. Par conséquent on n'a pas attendu jusqu'à l'époque des Catacombes pour faire du poisson un animal divin. » Je m'approchai pour mieux voir. Les deux prêtres étaient tout bonnement deux femmes, l'une assise et filant une quenouille, l'autre agitant un éventail derrière sa maîtresse ; le poisson était tout simplement dans un plat sur un vulgaire escabeau attendant d'être mangé ! Voilà la haute impartialité de nos archéologues anticléricaux. Ajoutez-y que l'Église n'a jamais regardé le poisson comme un animal divin.

Digitized by Google

1247 dans les diocèses de Meaux, Troyes, Auxerre, Nevers — F. Pierre *de Valencenis* en 1257 dans les baillages de Touraine, Bourges et Orléans — F. F. Robert de la Basseie et Gilles de Gerlin en 1247 dans les diocèses d'Arras, Térouanne et Tournai — F. Guillaume Robert en 1254 dans le Languedoc.

En tête de ses *Querimoniæ* qui intéressent presque toute la France, M. Delisle a placé une chronologie des baillis et sénéchaux royaux depuis les origines jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois, généralisant ainsi, à notre grand avantage, la petite étude jadis parue, si je ne me trompe, sur les baillis du Cotentin.

La chronique de Béthune est anonyme. M. Delisle n'en publie qu'un extrait d'après le ms. 6295 des nouvelles acquisitions de la bibliothèque nationale. Elle fut rédigée en français avant 1223, par un anonyme dont on soupçonne l'identité et qui écrivait en français. Avec ce tome XXIV se termine la série in-folio du recueil des historiens de France commencée jadis par Dom Bouquet en 1737. La nouvelle série est d'un format plus commode, elle contiendra des textes et documents administratifs et financiers. Plusieurs tomes ont déjà paru, contenant le journal du trésor de Robert Mignon, les pouillés de plusieurs diocèses de l'ancienne France et deux volumes d'obituaires.

L'État général par fonds des archives départementales est une nouvelle édition du *tableau numérique par fond* de 1848 ; mais que de différences de la première à la seconde. Tout l'ouvrage est refondu, le plan est nouveau et très souvent aussi la matière, car plus d'un dépôt d'archives s'est considérablement augmenté depuis l'Empire. Les séries L et Q, qui concernent la période révolutionnaire sont aussi mentionnées. Nous avons donc en cet *État général* une clef précieuse pour nous ouvrir les trésors des différents chefs lieux des départements et nous espérons que l'histoire économique et celle de 1789 en particulier, y trouveront d'utiles auxiliaires. C'est chaque archiviste qui a rédigé la notice relative au dépôt dont il a la charge. Une table fort complète a été dressée par M. L. Mirot. Certains noms plus difficiles à identifier, l'ont été, pour éviter aux lecteurs un travail souvent ingrat.

Mes confrères qui désirent écrire la monographie d'un monastère quelconque, feront bien tout d'abord de consulter cet *État général* spécialement aux séries H, clergé séculier — série I, fonds divers d'histoire ecclésiastique — série L, administration des départements, des districts et des cantons — série Q, domaines nationaux.

C'est entre les années 1877 et 1886 que parut la première édition du répertoire bio-bibliographique du chanoine Chevalier. Tiré à onze cents exemplaires, il fut bientôt épuisé et tel s'estimait alors bienheureux qui pouvait se le procurer pour deux cents francs. Mais voici qu'une seconde édition paraît. Déjà les quatre premiers fascicules sont mis dans le commerce. L'auteur

Digitized by Google

dans un avertissement en a promis un tous les quatre mois et jusqu'à présent, il a presque tenu sa parole. C'est, sans emphase, une édition véritablement refondue, corrigée et considérablement augmentée. Les caractères sont d'un œil plus fort ; partant la lecture est moins pénible. De nouvelles notices sont ajoutées et mainte ancienne a pris de plus vastes proportions.

Le but de M. Chevalier, on le sait, n'est pas d'établir un répertoire critique, à l'instar de M. Molinier, mais de fournir une indication complète des pièces imprimées. Faut-il lui en vouloir de mentionner à l'occasion des références qui n'ont véritablement aucune valeur, particulièrement en ce qui concerne certains articles de certaines revues anciennes ? Ce serait, je crois, reprocher à l'auteur le choix même de son but, qui est précisément d'être complet, de mettre à la portée de tout chercheur toutes les facilités de travail. Il est préférable d'offrir à M. Chevalier de très sincères félicitations, pour son livre absolument unique en son genre. Il a bien fait de ne pas tarder davantage et de nous donner dès maintenant, quelqu'imparfaite qu'il la juge, la communication de ses recherches et de sa vaste érudition. Le dépouillement qu'il a opéré, va jusqu'au 31 décembre 1899. La nouvelle édition est tirée à deux mille deux cents exemplaires. L'académie des inscriptions et belles lettres a couronné cet ouvrage. C'est à juste titre. Le répertoire est un instrument d'érudition de premier ordre et tous ceux qui s'occupent des franciscains du moyen âge agiront sagement, s'ils commencent leurs recherches, en ouvrant ce précieux livre.

Le cinquième fascicule qui nous arrive au dernier moment (lettres J — Laurent), col. 2297-2776, paraît avec la date de juin 1905.

Du dernier livre dont le titre est plus haut mentionné, nous n'avons presque à faire qu'une annonce de librairie. Le savant bénédictin de l'abbaye de Maredsous, membre de la commission royale d'histoire de Belgique, aujourd'hui directeur de l'Institut historique belge à Rome, inaugure par cet ouvrage la série des publications de son Institut. Celles-ci comprennent actuellement deux sections : I. Les *Analecta vaticano-belgica*, recueil de textes et d'analyses de documents ; un premier volume actuellement sous presse renfermera les suppliques de Clément VI (1342-1352) ; puis les lettres de Jean XXIII (1316-1334), ce dernier ouvrage par Arnold Fayen ; II. les *Inventaires* des différents fonds d'archives au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liége, Thérouanne et Tournai. La récente publication de l'infatigable Dom Berlière contient l'analyse de 1955 textes recueillis dans la série des *oblationes* et *solutiones* de la chambre apostolique, plus trente documents publiés in extenso. Cette série promet d'être fort intéressante. Elle a trait non seulement à la Belgique, mais au Nord de la France ; elle peut aussi éclairer d'une lumière nouvelle l'histoire du grand schisme. Prochainement Inventaire des divers *cameralia* par D. Berlière.

F. UBALD D'ALENÇON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LE BON PASTEUR. — Conférences sur les obligations de la charge pastorale, par Mgr Lelong, évêque de Nevers. 2e édition, Paris, Téqui, rue de Tournon, 29.

LA FOI CATHOLIQUE, par Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul. — 1 vol. in-12, Paris, Roger et Chernoviz, rue des Grands Augustins, 7.

On sait la réputation de piété, de zèle, de vie vraiment sacerdotale qu'a laissée Mgr Lelong, le si regretté évêque de Nevers. Le vénéré prélat avait la coutume d'adresser de temps en temps à ses prêtres une conférence sur les devoirs de la charge pastorale. C'était ordinairement pendant les retraites qu'il s'acquittait de cette obligation de son ministère épiscopal. Ces conférences ont été réunies et publiées en volume.

Elles sont au nombre de vingt-deux. Elles ont pour sujet les principaux devoirs de la vie pastorale. Le pieux évêque n'a voulu s'occuper « ni des vertus qui font le saint prêtre, ni des exercices de piété qui sont l'aliment de la vie sacerdotale. » Il n'a voulu voir dans le prêtre que le pasteur, et il s'est occupé uniquement des obligations que ce titre de pasteur lui impose.

Le pieux prélat n'était ni un grand spéculatif, ni un esprit d'une envergure exceptionnelle. Aussi ne trouvera-t-on dans ces conférences rien, fond et forme, qui dépasse la mesure des œuvres ordinaires ; ni considérations hautes et sublimes, ni enseignements éblouissants, ni mouvements et envolées qui enthousiasment. Mais on y trouvera ce que les prêtres recherchent surtout et préfèrent, et ce qui leur est le plus utile, un enseignement solide, un exposé clair et simple, des instructions nourries de la Sainte-Écriture et des Pères, une connaissance sûre et détaillée du ministère pastoral, des conseils très pratiques et qu'une longue expérience a mûris, et enfin ce je ne sais quoi qui révèle l'homme apostolique et le prélat selon le cœur de Dieu.

Digitized by Google

*
* *

Mgr Turinaz nous explique lui-même le but et le contenu du nouveau livre qu'il offre au public. « La doctrine de la foi est la base essentielle de tout l'enseignement catholique et de toute la théologie... Cette doctrine cependant n'est point assez connue des fidèles et d'un grand nombre de prêtres... Un ouvrage complet sur la foi catholique est donc aujourd'hui plus nécessaire que jamais aux fidèles et aux prêtres. » Mgr Turinaz a voulu leur donner cet ouvrage, et il a écrit ce volume. C'est un traité vraiment complet de la foi catholique ; aucune des questions que ce sujet si important soulève n'y est omise, notion de la foi, démonstration de la divinité de la foi, nécessité de la foi, immutabilité et progrès de la foi, qualités de la foi, puissance de la foi, perte de la foi, relations de la foi avec la raison, le prélat traite tour à tour ces diverses questions. On le voit, ainsi que le dit encore le savant évêque, c'est un traité de morale et un traité d'apologétique. Ce traité, « il l'adresse aux hommes et aux femmes qui possèdent une instruction sérieuse. » Ceux et celles qui le liront attentivement connaîtront la doctrine de la foi, et pratiqueront le *rationabile obsequium* dont parle l'Apôtre. Mgr Turinaz l'a écrit avec entrain et solidité, cette solidité forte et vigoureuse, mais un peu trop dénuée d'élégance littéraire, qui est en général le caractère de ses écrits.

Mgr Turinaz ne veut pas de l'apologétique de l'immanence. Je suis pleinement d'accord avec lui. Il se défie des méthodes modernes, ici encore je suis en parfait accord avec lui. Mais je l'admets moins lorsqu'il dit que les miracles et les prophéties, et surtout le fait éclatant de l'Église catholique, exposé par un enseignement clair et logique, peuvent être des signes divins à la portée de tous les hommes. Pourquoi ces mots *peuvent* être? Ne le sont-ils pas? Je l'aime également moins, lorsqu'il dit que la preuve par les miracles et les prophéties renferme aujourd'hui trop de difficultés, qu'il est possible d'établir une démonstration plus simple et plus accessible à tous.

Cette démonstration plus simple et plus accessible, Mgr Turinaz croit l'avoir trouvée, et il l'expose. Trois preuves la résument, une preuve historique, une preuve expérimentale, une preuve par exclusion. La première, la preuve historique, démontre directement la divinité de N.-S. Jésus-Christ et du Christianisme. La deuxième, la preuve expérimentale, démontre directement la divinité de l'œuvre de Jésus-Christ, de sa docrine, de sa morale. La troisième, la preuve par exclusion, va directement jusqu'à la divinité de l'Église catholique. Que ces preuves, telles que les expose le savant prélat, puissent convaincre et toucher un grand nombre d'hommes, je l'admets parfaitement. Ne le sait-on pas? Les conversions tiennent à des causes si diverses, et les dispositions subjectives y ont une part si grande! Mais de l'influence qu'une preuve exerce sur ces hommes en particulier, on ne peut pas conclure immédiatement à sa valeur scientifique et apodictique.

Aussi, je n'hésite pas à le dire. Le docte prélat se fait illusion ; c'est ma

Digitized by Google

conviction. S'il s'agit d'une démonstration logique et scientifique, il n'évitera pas les difficultés qu'il trouve dans la démonstration par les miracles et les prophéties. Avec un homme qui voudra marcher d'un pied sûr, ne lui faudra-t-il pas toujours prouver l'autorité historique des Évangiles ? Avec un homme qui lit et qui suit les débats de la critique contemporaine, ne lui faudra-t-il pas toujours discuter les mille questions que soulève la divinité de Notre-Seigneur ? D'un autre côté la preuve qu'il appelle expérimentale et qu'il tire des fruits de la religion chrétienne, n'est-ce pas la preuve que le concile du Vatican tire du fait de l'Église ? Mais je le reconnais, la manière dont Mgr Turinaz expose sa démonstration est pleine de vie et d'entrain ; elle impressionne; elle peut remuer et entraîner bien des âmes.

Fr. TIMOTHÉE

***

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE GÉNÉRALE ET COMPARÉE DES PHILOSOPHIES MÉDIÉVALES, par François Picavet. Alcan. 108. Bd Saint-Germain, 1905. Grand in-8° de XXXVI-367 pp.

M. Picavet, secrétaire du collège de France, nous donne une esquisse, et comme la préface ou l'introduction de l'ouvrage qu'il se propose de publier sur les philosophies médiévales. L'ouvrage, à en juger par cette esquisse, devra avoir des proportions très considérables. On est presque effrayé en lisant le programme que s'est tracé M. Picavet, et on est tenté de se demander si un homme seul est capable de réaliser un pareil programme. Aussi craignons-nous fort que M. Picavet n'ait trop présumé de ses forces.

L'esquisse que nous venons de lire révèle une érudition très vaste, une lecture immense, une intelligence très ouverte et très perspicace. L'auteur est plein de son sujet ; il l'a étudié avec soin, avec amour, et il donne avec clarté les solutions auxquelles il a cru devoir s'arrêter. Nous sommes heureux de lui rendre cette justice et de lui offrir cet hommage.

Ce devoir rempli, nous disons avec la franchise que le sujet demande : M. Picavet n'est pas notre homme. Nous aurions à lui soumettre une foule d'observations particulières. Les limites de notre compte rendu ne nous le permettent pas. Nous nous bornerons dès lors à quelques observations générales.

Nous lui en voulons de mettre à peu près sur le même pied les philosophies juive, arabe et chrétienne. Ces philosophies, qui ne le sait ? sont loin d'avoir la même importance et d'avoir joué le même rôle. Je ne sache pas que la philosophie juive ait grandement contribué au développement de la culture occidentale. La philosophie arabe a brillé d'un plus grand éclat ; les écoles de Bagdad et de Cordoue, ont joui et jouissent encore d'une célébrité méritée. Mais combien de temps ont-elles duré ? Quelles traces sérieuses ont-elles laissées après elles ? Quelle influence ont-elles surtout exercée sur le monde musulman ! Que l'on regarde maintenant l'éclat que la philosophie

Digitized by Google

chrétienne a eu, l'influence profonde qu'elle a exercée et qu'elle exerce encore, les traces qu'elle a laissées dans le cours des siècles. La différence n'est-elle pas trop grande pour qu'on puisse sans injustice parler de comparaison ?

M. Picavet veut substituer Plotin à Aristote ; c'est de Plotin d'après lui et non d'Aristote que le moyen âge relève ; la philosophie médiévale ne lui paraît même qu'une continuation du néoplatonisme de Plotin. L'auteur des *Ennéades* « a synthétisé en effet de la façon la plus complète et la plus satisfaisante les doctrines antérieures qui répondaient le mieux aux aspirations de ses contemporains et de ses successeurs. » Le moyen âge n'a eu qu'à prendre cette synthèse et à la perfectionner. La thèse, avouons-le, est neuve et hardie. M. Picavet la prouve-t-il ? Disons hardiment : non. Si Plotin a exercé quelque influence sur le moyen âge, cette influence a été très peu considérable. Le moyen âge l'a-t-il même lu et consulté ? On sait que ses écrits n'ont été publiés qu'assez tard. Le moyen âge ne l'aurait donc connu que par les quelques auteurs païens qui l'ont cité. Or rien dans les auteurs médiévaux les plus célèbres qui donne à penser qu'ils aient subi l'influence du néoplatonisme de Plotin. S'il s'agit de la dialectique, de la métaphysique, de la méthode rationnelle de traiter les doctrines révélées, c'est Aristote qu'ils citent presque toujours ; il est pour eux le *philosophus*. S'il s'agit du fond de la doctrine, ce sont les enseignements du christianisme et eux seuls qui leur servent de base ; ils n'ont rien à démêler avec Plotin.

J'étonnerai peut-être M. Picavet ; je lui dirai néanmoins que Plotin doit énormément au christianisme. Plotin est né en 202 ; il est mort en 270. A ce moment le christianisme s'était déjà fait une grande place dans l'empire ; il attirait l'attention des savants et des lettrés, comme le prouvent entre autres les écrits de Celse, de Lucien. Plotin a étudié la philosophie à Alexandrie, alors la métropole de la science. Alexandrie possédait une école chrétienne, dont Pantene, Origène étaient les directeurs et les professeurs. Un maître comme Origène devait produire quelque sensation. Ammonius Saccas, le maître préféré de Plotin, celui de qui il tient sa marque, son cachet, avait été chrétien. Son enseignement devait certainement se ressentir de sa première éducation et de sa profession chrétienne. Plotin est donc un néoplatonicien, oui, mais un néoplatonicien que le christianisme a fortement influencé et qu'il a même profondément pénétré. M. Picavet sait ces choses mieux que moi. Pourquoi n'en a-t-il pas tenu compte ?

Je dirai à M. Picavet une chose qui l'étonnera peut-être plus encore. Je ne crois pas qu'il soit l'homme destiné à écrire une histoire générale et comparée des philosophies médiévales à la fois complète et impartiale. Il lui manque pour accomplir cette œuvre deux dispositions absolument nécessaires. Et d'abord il n'est pas chrétien, il est rationaliste ; son esquisse le prouve. Mais les philosophies médiévales sont avant tout des philosophies religieuses. M. Picavet le reconnaît. « La caractéristique de la

Digitized by Google

civilisation médiévale, dit-il, c'est la religion et surtout la théologie. » Jamais, dit-il encore, les rapports de la religion, de la science et de la philosophie n'ont été plus intimes, plus incessants qu'à l'époque où le christianisme tenait une place aussi importante dans la vie de l'Occident. » Or, à mon avis, pour comprendre une philosophie aussi profondément religieuse et aussi étroitement mêlée à la théologie, et surtout pour en écrire impartialement l'histoire, une mentalité religieuse est nécessaire. Un rationaliste se fera-t-il jamais une idée juste de la philosophie scolastique ? Je ne le crois pas.

En second lieu, M. Picavet n'a pas été mis dans le moule. Il n'a pas reçu l'éducation spéciale, l'entraînement particulier qu'exige une connaissance approfondie de la philosophie scolastique. Cette éducation doit commencer dès la jeunesse. Elle ne se donne guère que dans les maisons d'éducation ecclésiastiques ou religieuses et dans les universités catholiques. M. Picavet se trompe s'il croit qu'une haute intelligence suffit au travail qu'il entreprend, et je lui annonce que faute d'en avoir la clef, il n'entrera pas dans la demeure où habitent S. Thomas et les maîtres médiévaux.

Fr. TIMOTHÉE.

***

PRÉCIS DE PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE ET DE PHILOSOPHIE MORALE. Conforme au dernier programme des classes de mathématiques A et B, par Gaston Sortais, ancien professeur de Philosophie à l'Externat de la rue de Madrid à Paris. — 1 vol. in-8° de 600 pp. — Paris, Lethielleux.

LA CRISE DU LIBÉRALISME ET LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT, *Étude apologétique*, par G. Sortais. — 1 vol. de 222 pp. — Paris, Lethielleux.

Oui, c'est vraiment un précis que M. Sortais présente au public. L'auteur possède à la fois le tempérament intellectuel du philosophe et celui de l'homme de sciences. Du premier il a le besoin de distinguer, de tirer au clair, de vider jusqu'au fond tout le contenu d'une notion ; du second il a la précision et la sobriété des détails. Il excelle à débrouiller et à présenter clairement les explications les plus compliquées. L'ouvrage porte les traces de ce double esprit, et c'est ce qui lui donne une grande valeur, on y trouvera des définitions et des résumés qui sont des modèles de sobriété et de clarté. Notons seulement p. 281 la définition de l'*Évolution* et p. 288 celle *du Progrès*. Le N° 87 sur la *perfectibilité humaine* est un excellent résumé de tout ce qui a été dit ou de tout ce qu'il faut penser de ces choses vagues : *le progrès*, *la civilisation*.

Ce manuel nous semble cependant avoir un défaut. A force d'être *précis*, il devient un peu sec, et, dans la partie morale surtout, trop chargé. Il eût

Digitized by Google

mieux valu, à notre avis, soulever moins de lièvres à la fois, et courir davantage les plus gros.

Au demeurant, excellent ouvrage, que nous recommanderions volontiers à d'autres qu'aux élèves de Mathématiques A ou B.

***

Il a été beaucoup question, ces dernières années, de la *Crise* ou *faillite du Libéralisme :* on connaît l'enquête ouverte en 1902 par la grave *Revue de Métaphysique et de morale* et l'ouvrage de M. Faguet, qui parut en même temps.

M. Sortais a fait un bon résumé des discussions, y mettant les qualités de son esprit : la force, la clarté, la largeur de vues. L'une des parties les plus intéressantes de ce volume c'est incontestablement celle où l'auteur représente les libéraux revenant malgré eux et sans vouloir le reconnaître, à la doctrine abhorrée du *Syllabus*, c'est-à-dire à la liberté guidée et tempérée par l'autorité. C'est une élégante façon de les réfuter. Notons aussi la petite correction que s'est attirée *le bon M. Séailles* pour ses ignorances... affectées sur les matières du dogme. Encore un procédé dont les catholiques feraient bien d'user de temps en temps à l'égard de leurs adversaires, leur rendant quelque peu au moins de ce dédain transcendant avec lequel ils accueillent nos timides excursions sur leur propre terrain.

Fr. AIMÉ.

***

LA PAIX, par M. l'abbé Lenfant, chanoine honoraire de Paris. Paris. Poussielgue, 1905. In-16 carré. Prix : 2 fr. 50.

Cet ouvrage forme le huitième volume de la série *le cœur et ses richesses.* Hélas ! il traite d'un défaut bien actuel. Le « mal du siècle », n'est-ce pas l'ennui qui pousse à tous les désordres ? Le remède, c'est la paix : la paix intérieure, la paix dans les familles et dans les sociétés, la paix dans les nations en attendant la paix éternelle.

Avec une grande élévation de pensée, avec une logique irréfutable, avec une chaude et vibrante éloquence, M. Lenfant a traité son sujet et il l'a fait de manière à soutenir fortement sa réputation d'écrivain et d'orateur.

Fr. L.

***

LE CARACTÈRE, par M. l'abbé Guibert, Paris. Poussielgue, 1905. in-32. Prix : 1 fr.

De l'éminent M. Guibert, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris, voici une nouvelle étude morale. On se souvient de sa *Bonté. Le Caractère* est peut-être mieux encore. Il y a là beaucoup de psychologie,

Digitized by Google

avec une puissante analyse de l'âme. L'auteur promène habilement son scalpel dans tous les recoins de la nature humaine, il dissèque et il guérit. Sa division des caractères est la division classique, mais qu'il a su la rendre vivante ! Que M. Guibert veuille bien continuer la série de ses travaux qui nous font penser à d'autres profonds écrivains: Joubert, La Rochefoucault et La Bruyère. F. C.

***

JADIS, par Frédéric Masson de l'Académie française. 4e édit. Paris, 1905. Ollendorff, 50. Chaussée d'Antin, in-16 de 569 p. Prix : 3 fr. 50.

En ce volume, l'élégant académicien a recueilli quelques-uns des articles qu'il a publiés jadis un peu au gré du vent. Il n'y a donc là rien que nous ne connaissions déjà. Par exemple autrefois dans le *Correspondant*, j'ai lu *les jeunes de langue* qui doivent bien plaire aux Révérends Pères Jésuites. Malheureusement, ni à cet article, ni à d'autres, M. Masson n'a apporté d'amélioration. Et cela de parti pris. C'est dommage. Son *Déisme pendant la Révolution* doit être comparé aux récentes études d'Albert Mathiez.

Pour le reste, on sait la manière de l'éminent historien. Il est riche en détails, et chez lui le détail est vivant. Les articles de *Jadis* roulent en grande partie sur l'épopée napoléonienne. A toutes ces pages, point de notes ; le texte court à perte d'haleine. C'est plus bourgeois et plus gai. C'est peut-être, à tout prendre, meilleur.

F. UBALD.

***

DIE PUBLIZISTIK ZUR ZEIT PHILIPPS DES SCHÖNEN UND BONIFAZ VIII. Ein Beitrag zur Geschichte der politischen Anschauungen des Mittelalters von Richard Scholz. (Ce livre fait partie de la collection : *Kirchenrechtliche Abhandlungen* éditée sous la direction du Dr. Ulrich Stutz. fascic. 6-8.) Stuttgart, chez Ferd. Enke. Un vol. in-8° de XIV-528 pp.

Cette étude très sérieuse et très bien documentée du Dr. Richard Scholz, traite avec une rare compétence et une impartialité que l'on ne saurait assez admirer, une période courte mais très agitée de l'histoire de France. Il s'agit de la fameuse dispute entre Philippe le Bel et Boniface VIII. C'est par une coïncidence funeste que ces deux caractères résolus et même brusques, se sont rencontrés. La joute vigoureuse entre ces deux souverains est du plus haut intérêt tant pour l'histoire politique de la France que pour l'histoire de l'Église en général. Du côté de Boniface VIII se rangèrent des théologiens et des canonistes distingués, comme Égide de Rome O. S. Aug., Agostino Trionfo, du même ordre, Jacques de Viterbe, Henri de Crémone, etc. ; mais

Digitized by Google

la cause du roi de France fut soutenue par des juristes fins et astucieux, que l'on a appelés la *noblesse de robe*. Qui ne connaît les noms de Guill. de Nogaret, de Pierre Flotte, de Pierre Dubois etc ! Ils savaient défendre à merveille la cause et même les injustices manifestes de leur roi. Le Dr Scholz a eu raison de faire remarquer que ce sont néanmoins les avocats du roi qui ont déployé le plus de bon sens et le plus d'esprit dans cette lutte politique et religieuse à la fois. On est surpris de rencontrer plusieurs idées très *modernes* dans les inductions ou les exposés des agents français. On s'étonnera peut-être plus de trouver tant d'assertions bizarres des deux côtés, sans que l'on ait jamais cherché de les prouver sérieusement. Ces fables convenues, on les répétait de part et d'autre avec une assurance qui nous fait sourire parfois. Le Dr Scholz montre aussi qu'une réaction aristocratique contre le Pape s'était fait sentir dans les rangs du clergé gallican, le savant et curieux Guillaume Duranti était de ce parti (p. 208-225). Les prétentions du roi de France étaient aussi défendues par Jean de Paris (p. 275-333), dominicain, livré à une spéculation extrêmement aventureuse. Plusieurs des publicistes d'alors ont préféré rester inconnus, et le Dr Scholz a dû entreprendre de longues recherches pour lever la visière au moins à quelques-uns de ces auteurs anonymes. L'auteur érudit a discuté longuement chacun des écrits alors composés. Il en expose d'une manière très lucide la marche générale et les argumentations rarement convaincantes de ces canonistes et légistes. En chercheur infatigable M. le Dr Scholz ne s'est point contenté des écrits imprimés. Il a eu bien souvent recours aux manuscrits et il a mis à contribution surtout les riches fonds de la Bibliothèque Nationale à Paris. Plusieurs de ces pièces d'une polémique passionnée ont été publiées pour la première fois à la fin du livre, ce qui augmente singulièrement la valeur de cette publication très remarquable. L'auteur n'est jamais sorti de son rôle de strict historien, qui se borne à constater les faits, sans se permettre une tirade contre l'un ou l'autre parti en litige.

Il a en général très bien réussi à nous exposer les idées de ces publicistes. Mais quand il va jusqu'à parler d'un concile de Calchédon (p. 201) (au lieu de Chalcedon) il faut dire qu'il a essayé de reproduire trop exactement les expressions de ces auteurs peu soucieux d'histoire. M. Scholz a pris sur lui la tâche bien difficile de déterminer la date de ces écrits polémiques. Il montre, en s'en acquittant, un esprit pénétrant et sagace. Il nous permettra cependant de croire, malgré ses argumentations, que le traité de Jean de Paris O. P., *de potestate regia et papali* est plutôt un essai de « *justification postérieure* » qu'une « *préparation théorétique* » de la politique du roi et de son fidèle Nogaret en 1303. Les passages cités p. 297 et suiv. ne prouvent guère que Boniface VIII était encore en vie. Ses longues déductions *a priori* sont faites à la manière de la scolastique d'alors qui avait l'habitude de prendre en considération et de discuter toutes les possibilités. Son état de frère prêcheur lui imposait quelque modération, et il n'aurait jamais pu dé-

Digitized by Google

fendre tous les noirs projets de Nogaret. A la p. 275 note 1. lisez Hurter pour Huster.

L'attentat d'Anagni termina d'une manière tragique la lutte entre Philippe le Bel et Boniface VIII. La papauté succomba en quelque sorte et cela dans la personne de celui qui avait lancé la bulle : *Unam sanctam !* Vingt ans plus tard la lutte se renouvela, mais cette fois entre la papauté et l'empereur d'Allemagne, entre Jean XXII et Louis de Bavière. On sait quel rôle les Franciscains ont joué dans cette dernière dispute. Les écrits composés au temps de Boniface VIII furent alors de nouveau compilés, étudiés. M. Scholz l'a très bien fait ressortir au sujet de Fr. Alvarez Pelayo O. F. M. Ainsi on voit que son précieux et savant livre nous aidera puissamment à réduire à leur juste valeur plusieurs des arguments employés au temps de Jean XXII. Il est donc d'une grande importance pour l'histoire de l'Ordre franciscain à cette époque.

P. MICHEL BIHL. O. F. M.

***

CONSEILS AUX PARENTS ET AUX MAITRES SUR L'ÉDUCATION DE LA PURETÉ, par J. Fonssagrives. 4e édition. — Paris, Poussielgue, rue Cassette, 15.

Je me joins de cœur aux félicitations qu'ont données à M. Fonssagrives Mgr l'évêque de Bayonne, Mgr l'évêque de Vannes, M. Odelin, vicaire général de Paris. Comme le lui dit M. Odelin, il a traité le sujet si délicat qui fait l'objet de son travail avec toute la délicatesse qu'il demande et avec la compétence que donne l'expérience d'un long ministère auprès des jeunes gens. Son travail est le travail d'un prêtre pieux et zélé. Que les parents et les maîtres le lisent ; il les éclairera et les mettra à même de remplir plus efficacement la haute mission que le ciel leur a confiée.

Fr. TIMOTHÉE.

***

UNE HISTOIRE VÉCUE DES CATACLYSMES DE LA MARTINIQUE, par une pauvre Clarisse. — Un vol. in-8° avec nombreuses illustrations, 3 fr.—Desclée, De Brouwer et Cie, et au monastère de l'*Ave Maria* de Mons.

Une *Histoire vécue* retrace diverses phases des terribles bouleversements qui désolèrent la Martinique il y a quelques années, et sur lesquels il reste encore tant de détails à connaître ; elle a été écrite d'après les récits et les lettres d'une religieuse qui résidait au Morne Rouge lors du cyclone de 1891 et de l'éruption de 1892, et d'après de multiples documents, dont plusieurs

Digitized by Google

inédits. Aussi ce livre a-t-il le profond intérêt des témoignages directs et sincères. La plupart des scènes relatées sont très émouvantes et l'emportent de beaucoup en puissance dramatique sur n'importe quelle page à intentions littéraires. Enfin, par les nombreux actes de charité et de renoncements héroïques qu'il dévoile, cet ouvrage ne peut manquer d'avoir une bienfaisante action sur les âmes.

Alph. GERMAIN.

***

HISTOIRE DU CHAMP DES MARTYRS [d'Angers], par M. l'abbé Uzureau.— In-16 de 223 pp.— Au Champ des Martyrs (Avrillé) par Angers, 1906, Prix : 1 fr. 25.

Paris, Angers, Laval, Lyon, Orange, Sainte-Anne, d'autres lieux encore rappellent les tristes souvenirs de la Terreur et de la Révolution. M. l'abbé Uzureau, auquel l'histoire angevine doit déjà tant de savantes éditions, vient de remettre sur le métier l'étude jadis menée à bon point par Godard-Faultrier (5e édit. en 1899). Il l'a fait en se servant des pièces originales. C'est vraiment palpitant d'apercevoir toutes ces silhouettes, nobles, roturiers, riches, pauvres, laïques, religieuses, femmes et jeunes filles, au total près de deux mille, qui tombèrent sous les balles, du 12 janvier au 16 avril 1794. Ce livre est conduit avec beaucoup d'impartialité et nous espérons qu'il sera utile à la commission diocésaine, créée le 24 janvier 1905 pour la cause de béatification.

F. U.

***

SAINT FRANÇOIS DE SALES. LETTRES DE DIRECTION par Moïse Cagnac, docteur ès lettres, in-12. — Paris. Poussielgue, 1905, Prix : 3 fr. 50.

L'introduction et les notes de ce livre sont de M. Cagnac, et la préface du Marquis Costa de Beauregard. Le texte de ces lettres a été emprunté à l'édition d'Annecy, ou à celle de Vivès ou au charmant recueil de Silvestre de Sacy. De ces pages choisies se dégage une doctrine appropriée aux personnes du monde plus particulièrement, et qui osera soutenir que le doux évêque de Genève n'est pas un guide sûr ?

F. P.

***

LE CLERGÉ FRANÇAIS ET LE CONCORDAT, par le Baron E. de Mandat-Grancey, in-16. — Paris, Perrin, 3 fr. 50.

Le livre de M. le Baron de Mandat-Grancey est très intéressant et d'une lecture fort captivante. Sur la question du Concordat et toutes ses régions

Digitized by Google

annexes, l'auteur se prononce avec une franchise brutale qui plaît. Il narre avec un charme infini, nous explique les petits coins de l'histoire contemporaine, mêle l'anecdote au papotage, déclare que la séparation sera une bonne chose, dit leur fait aux congrégations, aux évêques, aux directeurs des grands séminaires, à la Cour romaine.

Pourtant, le cacherai-je, que de fois il y aurait lieu de discuter les théories de l'auteur. Il dit à la page première de sa préface, que ce sont surtout les institutions, beaucoup plus que les hommes, qui sont responsables de l'état lamentable dans lequel se trouve le catholicisme en France.

Ailleurs, vous serez averti que nous avons beaucoup trop de grands Séminaires, et que l'éducation des clercs est insuffisante. Il faut encore supprimer une bonne partie des petites paroisses (p. 55). Enfin, la séparation de l'Église et de l'État sera une bonne chose : nous n'aurons plus cette horreur : le prêtre fonctionnaire.

Somme toute, il y a dans le livre de M. de Mandat-Grancey une excellente idée. C'est à savoir que l'Église doit toujours travailler à son perfectionnement et se rapprocher de sa pureté primitive. Mais que ce désideratum eût gagné, auprès des catholiques, à être présenté avec plus de calme et de modération! A quoi bon parler de la sénilité de Léon XIII (p. 65)? Est-ce seulement depuis l'avènement de Pie X que nous avons un Pape (p. 61)? Sur la coopération du clergé et des laïques, l'auteur qui écrit à l'*Action française*, semble ne pas redouter l'empiètement de ceux-ci sur celui-là ; il y a pourtant là un danger réel : voyez le *Sillon*.—Page 112, lisez cet extrait, sans commentaire : « Pour être fidèles à leurs traditions, les capucins d'aujourd'hui devraient être affublés de souliers éculés, de pantalons de velours à côtes et de blouses plus ou moins guenilleuses. Sous cet attirail, ils pourraient faire du bien, tandis qu'ils ne pouvaient pas en faire, ou du moins bien peu, sous celui avec lequel on les voyait circuler jusqu'à ces derniers temps ! »

Oui, le livre de M. de Mandat-Grancey est très original et très curieux.

Léon BERSON.

LE PLAN MAÇONNIQUE, par Michel le François. — Librairie Jean Colpin et Cie, Rue des Poissonceaux 5, Lille. Prix : 2 francs.

Il y eut longtemps, au fronton du Temple, un signe mystérieux, un inconnu qui séduisait l'imagination ; et, derrière le voile sacré, on entendait chuchoter les promesses de la plus tendre philanthrophie. Même sur l'édifice planait le grand architecte... Ce qu'on pourrait peindre aujourd'hui à la façade de l'immeuble de la rue Cadet, ce serait le visage comique de ce dieu de la joie (Comus, il me semble), qui nous promet une heure de gaieté, ou d'hilarité, en grimaçant un rire énorme, du faîte de ce rideau qui ne tardera pas à nous découvrir la scène.

Digitized by Google

Il n'y a plus ni voile,ni mystère, ni sanctuaire,ou, s'il y en a un, il est profané par la divinité qui s'y fait adorer. Ce n'est pas un crocodile, comme dans l'antique Égypte. C'est le dieu nouveau, l'or..., l'or du Juif devenu généreux pour mettre Jésus en croix et réhabiliter Dreyfus. Et nous ne savons pas, tout vil qu'il est, si le Juif haineux ne vaut pas mieux encore que ceux-là qu'il emploie à son service, des renégats qui furent jadis baptisés, et vendent leurs frères pour des milliers, voire même des millions de francs. Ils riraient de Judas, un homme désintéressé jusqu'à la sottise et qui trahit Dieu pour trente deniers.

Oui, le Temple est ouvert. Ce qu'on y voit, ce sont, dans la nudité de leur parfait égoïsme, des pantins dont quelques initiés de haut grade tirent la ficelle, des clowns, des ventres inassouvis, des sans-cœur et sans patrie, et, dans le fond de la scène, tout prêts à disparaître dans la coulisse, ces masques orientaux, au teint bruni et presque noir, aux lèvres lippues, ces têtes de traîtres où s'allume ce regard sournois, que nous vîmes, tant de fois, non sans frayeur, à la suite des armées prussiennes, en 1870. C'étaient les convoyeurs. Il y en avait combien dont le vrai métier était de dépouiller les morts sur le champ de bataille !

N'en doutons pas ; c'est le Juif qui nous tient. Ce maître, ou peu s'en faut, de notre fortune publique, l'est aussi des Loges maçonniques. L'assassin de l'honneur du financier très catholique Bontoux, que peut-il être sinon l'ennemi du Christ, jusque sous le complet, à la dernière mode, et le plus élégant, de la haute Fashion parisienne.

L'auteur du plan maçonnique nous apporte la preuve, entre mille, de cette influence du Juif errant et de sa haute Direction dans la Franc-maçonnerie universelle.

En 1888, un Juif, « le très illustre Frère Hubert, de Paris, faisant partie du suprême conseil 33e de France, pour les services signalés rendus avec abnégation à la secte, était nommé, *ad perpetuitatem vitæ*, membre émérite d'honneur du suprême conseil pour la juridiction méridionale des États-Unis. »

« *Honos eximiæ virtutis præmium.* »

Et ce n'est là qu'une lueur de ce qui se passe au fond de l'antre, où l'or gouverne entre les mains crochues qui le possèdent.

Sans plus nous attacher, pour l'heure, à l'autocratie des Juifs dans les Loges, disons quel est le plan maçonnique. D'après l'auteur, admirablement documenté, voici de ce plan le tableau réel :

Que veulent les Loges ?

Ce qu'elles veulent, c'est « le monopole de l'État laïque dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. »

« Une fois la dernière École libre fermée, on matérialisera l'Enseignement dans les Écoles de l'État restées seules. »

Cela a été décidé, en toutes lettres, en novembre 1877, dans les Loges Parisiennes.

Digitized by Google

Ce qu'elles veulent, c'est l'Instruction laïque, gratuite et obligatoire.

C'est la suppression complète des Écoles Congréganistes libres.

C'est l'athéisme pur.

Son catéchisme, le voici ou à peu près :

« Je crois en la terre créatrice de toute matière.

Je crois en la raison créatrice de toute justice.

Je crois en la solidarité, créatrice de toute puissance. »

Résumons :

Je crois en l'homme fait dieu. Cet athéisme, la Ligue de l'Enseignement de F. Macé l'a prémédité de longue date ; c'est elle qui, du temps du second Empire, préparait, sous les auspices de la Franc-Maçonnerie, sans le dire, tout ce qui s'est accompli contre l'Enseignement secondaire. C'est elle qui a inspiré les Manuels civiques et gratté jusque dans les Fables de Lafontaine le nom de Dieu. Tout cela, l'auteur nous le rappelle, sans rien omettre d'essentiel, avec des arguments irréfutables, et le calme d'une logique inflexible. C'est de l'histoire vraie.

Ce que sera la France, l'attentat une fois consommé, Michel Le François (un pseudonyme qui cache un nom des plus honorables), nous le peint dans une suite de chapitres dont voici les titres :

La Franc-Maçonnerie et la famille.

La Franc-Maçonnerie et la femme.

La Franc-Maçonnerie et l'enfant.

La femme ! C'est par la femme que les Loges veulent conquérir l'enfant, et se servir contre l'innocence, de son dévouement irrésistible jusque dans le mal ou l'erreur. La malice de la femme pervertie semble n'avoir pas de bornes. Malgré tout, on craignait son indiscrétion, ses jalousies et aussi ses brusques repentirs. Longtemps on hésita avant de l'admettre dans les Loges. On imagina alors des Tenues blanches, c.-à-d., des réunions maçonniques où l'on pourrait l'amuser et la perdre. Ce qui répugnait, sans doute, à l'auteur, c'est de peindre leur mission autour des Loges, dans les Églises (on en sait quelque chose) et certains autres détails qui montrent jusqu'où va la femme dans la haine, elle qui est faite pour l'amour !

Qu'ont-elles encore obtenu, les Loges ? le divorce qui apporte l'anarchie au foyer, en attendant que le code légitime l'union libre, en un mot, l'anéantissement de la société, dans son groupe primordial, la famille.

Passons à la liberté. — Qu'en fait la Franc-Maçonnerie ? Le Séminariste, le clerc, le prêtre, au nom de la liberté, disons de l'envie, portent le sac au dos ; et le clergé n'a plus aucune part dans la Direction de l'Enseignement public.

Le congréganiste ne compte plus ; il est mort.

Et nous n'avons pas même la liberté de nous faire enterrer, en empruntant aux Fabriques les Pompes funèbres de notre dernier voyage. Nous allons forcément au cimetière dans un cercueil municipal.

Digitized by Google

J'en passe. Les crucifix ont disparu des Prétoires et des Écoles ; Dieu est exclu du serment fait en justice.

S'il n'y a plus de Dieu, pourquoi rétribuer les ministres d'un Dieu chimérique ? Plus de Budget des cultes ! On le passe aux Communes contre leurs curés !

A quoi bon les Églises ? Leur séparation d'avec l'État, n'est qu'une hypocrisie nouvelle pour les réduire en servitude?

Mais s'il reste encore un peu d'honneur dans l'âme de la France, un salutaire dégoût nous sauvera de ces derniers excès de la honte. Nous ferons mentir le F. Léon Martin qui disait, à Paris, en 1904 :

« La Franc-Maçonnerie doit poursuivre la déchristianisation de la France, en étendant sans cesse son influence morale et philosophique. »

Moins cruels sont les sauvages qui se nourrissent de la chair de leurs victimes. C'est notre âme elle-même que les anthropophages bien vêtus veulent dévorer, nous réservant, après le Paradis de cette existence sans Dieu, la mort et le néant !

A. CHARAUX.

***

LA SOCIÉTÉ ISRAÉLITE D'APRÈS L'ANCIEN TESTAMENT, par Dr F. Buhl, *traduit et adapté de l'allemand* par Bertrand de Cintré. — Un vol. in-12. 2.50. Collection *Foi et Raison.* — Lethielleux.

C'est une série d'esquisses, selon l'expression même de l'auteur, qui compose le petit ouvrage du Dr Buhl. Mais ces esquisses, très poussées, donnent une idée fort nette de l'état social économique du peuple israélite. M. B. de Cintré a traduit ce manuel avec beaucoup de soin et, pour le rendre plus profitable, il y a ajouté maintes notes explicatives et critiques. Et si l'une laisse à désirer : celle qui concerne le régime du matriarchat, beaucoup d'autres sont d'une indéniable utilité. Enfin il a complété l'index de l'édition originale et tracé une table des textes bibliques cités par le Dr Bulh. Ainsi présentée, cette traduction d'un ouvrage justement réputé, constitue un excellent instrument de travail.

Alph. GERMAIN.

Avec la permission des Supérieurs.

Gabriel Jouitteau, Gérant.

Société Desclée, De Brouwer et Cie, LILLE — PARIS — BRUGES.

Digitized by Google

QUELQUES PAGES

D'HISTOIRE FRANCISCAINE.

(Suite) [1].

II

LES PREMIERS TROUBLES DANS L'ORDRE FRANCISCAIN.

La plupart des historiens de l'Ordre affirment que certains signes de relâchement se manifestèrent, au sein de la famille franciscaine, du vivant même de son Fondateur. Ils parlent surtout d'un esprit d'opposition, plus funeste que tout le reste, qui se glissa peu à peu parmi les disciples du saint, et qui fut pour lui un sujet d'amertume et de douleur. Nous ne pensons pas qu'il soit possible aujourd'hui de nier cet état de souffrance morale, qui marqua les dernières années de la vie de saint François.

Cet esprit d'opposition et de critique, que leur vénération pour le saint patriarche avait tenu jusque-là secret, se révéla, semble-t-il, au grand jour, à l'occasion du Chapitre des *Nattes* [2]. Les ministres provinciaux, les savants de l'Ordre, et à leur tête Fr. Élie, se rendirent alors auprès du cardinal Hugolin, et le prièrent de persuader au saint Fondateur de donner, à l'avenir, une place plus large, dans l'administration et le gouvernement de son Ordre, à la prudence et aux sages conseils de ses Frères. François, disaient-ils, est un homme ignorant, simple, sans politique; ne convient-il pas dès lors qu'il s'appuie davantage sur les lumières

1. V. *Études Francisc.*, sept. 1905.

2. Probablement en 1221. La date de ce chapitre ne nous paraît pas définitivement fixée. V. *Frère Élie de Cortone*, par le Dr Ed. Lempp, 1901, p. 47, n. 1.

Digitized by Google

et l'expérience de ces hommes de science et d'action que lui a envoyés la Providence? En s'engageant dans une voie si différente de celle qu'avaient suivie les anciens fondateurs d'Ordres, François ne pouvait s'attendre qu'aux plus durs mécomptes, et son obstination ne pouvait avoir d'autre résultat que de semer partout la division et de conduire infailliblement l'Ordre à sa perte. Et puis, condamner toute une société religieuse à une pauvreté absolue, universelle, puisqu'elle s'étendait aux habitations, aux vêtements, à la nourriture, aux livres, à toute possession, n'était-ce pas vouloir la tenir dans une infériorité trop grande vis à vis des autres Ordres? Enfin, si l'on voulait imposer aux Frères-Mineurs la vie la plus pénitente et la plus mortifiée, pourquoi les autoriser à manger de la chair, par exemple, quand les autres religieux sont tenus à une plus grande abstinence? N'y avait-il pas là une sorte d'inconséquence que le peuple ne manquerait pas de juger sévèrement? — Ces plaintes ne laissèrent pas que de produire une certaine impression sur l'esprit du cardinal. Il s'en ouvrit au saint et lui rapporta l'entrevue qu'il venait d'avoir avec les principaux supérieurs de l'Ordre. Mais François se contenta de lui répondre: « Le Seigneur lui-même m'a révélé cette vie pour moi et pour mes frères, et je ne me laisserai pas émouvoir, quand bien même je verrais d'autres fondateurs suivre une voie différente et même opposée [1]. »

Aussi, n'est-ce pas sans motif, croyons-nous, que la plupart des historiens ont personnifié en fr. Élie cet esprit d'opposition à l'austérité de la règle. Ce même esprit, d'ailleurs, se retrouve dans le fait suivant, plus important et aussi plus contesté: Saint François avait enfin résolu d'arrêter le texte définitif de la règle, et de le soumettre ensuite à l'approbation du Saint-Siège. La nécessité de ce texte s'imposait à tous, mais tous ne l'entendaient pas de la même manière. Tandis que François ne songeait qu'à rendre plus étroite l'alliance que lui et son Ordre avaient contractée avec la sainte pauvreté, et à donner à ses enfants un texte clair et concis, que les plus simples et les plus petits d'entre eux pussent comprendre suffisamment et fixer facilement dans leur mémoire, bon nombre de religieux exprimaient assez hautement leur espoir de voir l'austérité primitive se relâcher un peu, et demandaient au saint fondateur qu'il adoptât une plus grande

1. Wadd. *Ann. Min.* ad ann. 1219. — Ubert. de Casale. *Arbor Vitæ*, lib. V, C. VII. — *Specul. perfect.*, c. 68.

Digitized by Google

conformité avec les autres instituts religieux. Cette question vitale pour l'Ordre franciscain avait donc causé une sorte d'effervescence parmi les frères [1]. La préoccupation de saint François était extrême. Comme toujours, il écoutait les conseils de la prudence humaine, mais il cherchait en même temps, et plus que jamais, à obtenir surtout les lumières de la Sagesse divine et à suivre l'inspiration de la grâce. Le Seigneur lui envoya une vision que nous rapporte saint Bonaventure après Thomas de Celano [2].

Le bienheureux Père voyait une grande quantité de miettes de pain dispersées sur le sol, et il s'efforçait de les ramasser, afin de les distribuer à une foule immense de Frères qui avaient faim de cette nourriture; mais elles étaient si tenues que, les ayant recueillies à grand'peine, elles glissaient entre ses doigts et ne pouvaient rassasier ceux qui en étaient ainsi affamés. Alors, une voix d'en haut se fit entendre: « François, fais une seule hostie de toutes ces miettes, et donne-la sous cette forme à tous ceux qui en voudront manger. » François obéit: de toutes ces miettes il fit un seul pain qu'il partagea entre ses Frères. Et tous ceux qui ne recevaient pas cette nourriture avec dévotion ou qui méprisaient le don céleste, parurent aussitôt couverts de lèpre. Au matin, le saint racontant cette vision à ses Frères, leur exprimait son regret de ne pouvoir en démêler clairement la signification mystérieuse. Mais le lendemain, s'étant mis avec ferveur à l'oraison, il entendit de nouveau la voix du ciel qui lui disait: « François, les miettes que tu as vues la nuit dernière, sont les paroles du saint Évangile; l'hostie est la règle, la lèpre figure le péché. » Cette révélation le confirma dans son dessein de donner à ses Frères un texte plus concis et plus clair de la sainte règle, et lui inspira en même temps la confiance que, venant de Dieu, sa résolution serait favorisée par le secours du ciel. Il prit alors avec lui deux de ses compagnons, que la tradition dit être Fr. Léon et Fr. Bonizio, et se rendit avec eux sur la montagne de Fonte Colombo, près d'Assise. Là, ils jeûnèrent au pain et à l'eau, et le saint dicta sa règle, y faisant entrer les prescriptions évangéliques que le Saint-Esprit lui suggérait durant son oraison. Il descendit ensuite de la montagne, et confia son œuvre à Fr. Élie

1. « Tempore quo de regula confirmanda fiebat inter fratres collatio, sancto de ejusmodi negotio vehementer sollicito, talia monstrantur... » Thom. a Cel., p. III, C. CXXXVII.

2. *Ibid.*

Digitized by Google

son vicaire. Mais celui-ci, quelques jours plus tard, assura qu'il l'avait perdue par incurie. Saint François dut retourner à sa solitude de Fonte Colombo, où il dicta de nouveau sa règle dans les mêmes termes, comme s'il l'eût reçue de la bouche même de Dieu. Il en obtint ensuite la confirmation solennelle du pape Honorius III, l'an VIII de son Pontificat. (Bulle *Solet annuere*. Latran, 29 nov. 1223.)

Fr. Élie, nous l'avons vu, prétendit avoir perdu le texte qui lui avait été confié, mais, en réalité, il l'avait fait disparaître, espérant que François renoncerait enfin à son dessein d'imposer à l'Ordre une pauvreté absolue, et tiendrait compte des réclamations du parti des mécontents, qui demandaient la mitigation de la règle. Aussi, déçus dans leur attente, Fr. Élie et ses partisans résolurent de tenter une démarche décisive auprès du saint. Tous ensemble se rendirent au pied du rocher où François s'était retiré. Fr. Élie l'appela, et le saint, sortant de sa retraite, demanda ce que lui voulaient ces frères assemblés. Fr. Élie répondit : « Ce sont les Ministres et d'autres frères d'Italie qui, connaissant votre sévérité, voudraient que vous ne mettiez dans la règle aucune prescription, avant de l'avoir soumise à leur examen et à leur approbation. » Le saint, contristé à ces paroles, leva les yeux au ciel : « Seigneur, vous entendez ce qu'ils veulent ! » — Alors, une voix forte et distincte se fit entendre aux oreilles de tous : « François, c'est moi qui te le dis du haut du ciel, la règle est mon œuvre, et tu n'y as rien mis de toi-même. Je connais la fragilité humaine et le secours qu'il me plaît de lui donner, et je sais que la règle peut être observée. Je veux donc qu'on la pratique comme elle est écrite, à la lettre et sans glose. Ceux qui ne le voudront pas ainsi, qu'ils s'en aillent, car je veux qu'il n'y soit rien changé. » Alors, François : « Mes frères, vous venez d'entendre le béni Jésus, voulez-vous que je vous fasse répéter ce qu'il vient de dire? Vous voyez que la règle est de lui et non de moi ; c'est lui qui m'y a fait insérer tout ce qui s'y trouve. » Alors, les frères, effrayés, interdits, et se frappant la poitrine, baissèrent la tête, demandèrent pardon à leur bienheureux Père, et se retirèrent après avoir reçu sa bénédiction [1].

Toutefois, la ferveur primitive diminuait peu à peu chez beau-

1. S. Bonav., *Leg. Maj.*, c. IV. *Chron. XXIV Gener.*; *Spec. vitæ S. Franc.*; Glassberger, ann. 1223 ; Wadd. *ad ann.* 1223. Nous avons utilisé, dans cette partie de notre étude, les notes manuscrites sur la vie de S François, du R. P. Paul de la Croix. *Bibl. franc.*, n. 318.

Digitized by Google

coup de Frères ; des abus s'introduisaient dans l'Ordre ; certains religieux recherchant la science vaine plutôt que la sainteté, se montraient pleins de suffisance et d'orgueil ; des ministres arrogants ambitionnaient les prélatures de l'Ordre et n'avaient plus d'autre préoccupation que de les obtenir et de s'y maintenir. Toutes les remontrances et les exhortations du saint ne rencontraient plus cette humble soumission et cette généreuse docilité que nous avons admirée tout à l'heure. Alors, nous disent les historiens, François songea à résigner ses fonctions de Ministre Général, et voulut vivre désormais dans son Ordre, comme un simple Frère. Le passage suivant que nous empruntons au *Speculum perfectionis*, nous montre bien l'état d'âme du Séraphique Patriarche, durant cette dernière période de sa vie : « Un Frère lui ayant reproché de ne rien faire pour rappeler à l'Ordre l'ancien idéal dont on s'éloignait chaque jour davantage, il lui répondit : « Dieu te pardonne, Frère, pourquoi te mets-tu contre moi, et veux-tu me rendre responsable de choses auxquelles je ne puis rien ? Aussi longtemps que j'ai eu la direction des Frères et que ceux-ci sont demeurés fidèles à leur vocation et à leur profession, j'ai toujours fait le nécessaire malgré la faiblesse de mes forces, tant par l'exemple que par la parole. Mais, quand je vis que Dieu avait multiplié le nombre des Frères et qu'ils commençaient par leur tiédeur et leur manque de spiritualité, à s'écarter de la voie droite, je remis la direction et le gouvernement de l'Ordre à Dieu et aux ministres... Du reste, je ne cesserai pas jusqu'à ma mort, à marcher dans la voie que le Seigneur m'a montrée, afin qu'ils ne puissent pas, lorsqu'ils seront devant Dieu, rejeter leurs fautes sur moi, et que leurs âmes ne me soient pas redemandées [1]. »

Devons-nous considérer ces faits, généralement admis par les historiens de l'Ordre, comme vraiment historiques ? Beaucoup d'écrivains modernes qui semblent avoir pris à tâche de justifier la conduite du Fr. Élie, se refusent à le croire. Ils reconnaissent, il est vrai, qu'après la mort de saint François, il fut dans l'Ordre une cause de scandale, mais ils prétendent que durant la vie du saint, sa conduite fut, sinon exemplaire, du moins correcte et toujours respectueuse [2].

1. *Spec. perf.*, cap. 71. *Fr. Élie de Cortone* par le Dr Lempp, p. 56.

2. V. Affo. *Vita di fr. Elia.* Antonio Benoffi. *Compendio di stor. minor.* Panfilo da Magliano. *Storia di S. Franc.*, I, p. 510-548. *Annal. franc.*, II. Voir aussi P. Edouard d'Alençon, *Sacrum commercium beati Francisci cum domina paupertate.* Roma, 1900.

Digitized by Google

Nombreuses et variées sont les raisons qu'ils apportent à l'appui de cette thèse. Ils rappellent tout d'abord l'affection particulière que saint François porta toujours au Fr. Élie : il ne se contenta pas, en effet, de remettre entre ses mains le gouvernement de son Ordre, il en fit, pour ainsi dire, son directeur ; il l'appelait sa mère, au témoignage de Thomas de Celano, et l'avait fait, en quelque sorte, la mère de tous ses Frères [1]. Bien plus, le ciel ne semble-t-il pas avoir approuvé ce choix, en révélant, non pas à François, mais au Fr. Élie lui-même, que le saint n'avait plus que deux ans à vivre [2] ? Enfin, à l'heure suprême de la séparation, le saint Patriarche se tournant vers son Vicaire, lui adressa ces paroles : En toi et sur toi, je bénis tous mes enfants. Que le Seigneur se souvienne de ton labeur et de ta peine, et qu'il te fasse partager la récompense des justes [3].

En second lieu, ils nous parlent du respect filial que le Fr. Élie témoigna toujours au bienheureux Père. Parlant du désir qu'exprima saint François de retourner à Assise, quelques jours avant sa mort, et des soins affectueux dont le Fr. Élie entoura le saint malade, Celano dit : « Ce bon fils fit tout ce que lui demandait son tendre Père [4]. » De tels sentiments et de telles expressions ne sont-ils pas en opposition avec la conduite que font tenir à Élie les partisans de l'opinion opposée?

Et puis, comment expliquer le silence, gardé sur les faits allégués, par les premiers historiographes du saint? Les trois premiers compagnons, Thomas de Celano, Thomas d'Ecclecston, saint Bonaventure, Salimbene lui-même, qui incrimine si sévèrement les désordres postérieurs du fr. Élie, ne parlent pas des faits en question. Au contraire, font-ils mention dans leur chronique du Vicaire de saint François, ils le représentent toujours comme un homme de grande valeur et un excellent religieux. L'évêque Luc de Tuy qui connut personnellement le Fr. Élie en 1227, va jusqu'à l'appeler un très saint homme [5].

Enfin et surtout, le premier qui a rapporté ces faits, est fr. Ubertin de Casale, homme d'une partialité et d'un fanatisme qui ne permettent pas à l'historien d'ajouter foi à son témoignage.

1. *Vita IIa*, p. II, c. II.
2. *Ibid.*, c. VIII.
3. *Ibid.*, c. VII.
4. *Vita Ia*, lib. II, c. III.
5. *Biblioth. Patr.* Lugd. t. XXV, ib. III, c. XIV, XV.

Digitized by Google

« Quod sequitur, écrivent les auteurs des *Analecta franciscana*, à propos de la démarche de Fr. Élie à Fonte Colombo, caret probabilitate historica, et depromptum est ex libro fanatici Ubertini de Casale, ubi sine ulla fontis indicatione, primus hoc et nonnulla alia nova de Elia narrat, quæ fidem minime merentur [1]. » Ce religieux, ajoute-t-on, ne s'appuye sur aucune autorité sérieuse ; une fois même il dit simplement qu'il a lu le trait qu'il rapporte, en quelque légende qu'il s'abstient de nommer, pour plus de brièveté. Enfin, Fr. Ubertin de Casale mérita d'être expulsé de l'Ordre et se retira chez les Bénédictins. De tels récits émanant d'une source aussi peu sûre ne méritent donc aucun crédit, et la critique sérieuse exige qu'on retranche tous ces faits de notre histoire. Telle est la conclusion des partisans de cette seconde opinion.

Nous serions heureux de pouvoir suivre nous-même ce sentiment, car il nous est pénible de penser qu'une portion même très restreinte de notre Ordre ne sût pas, dès l'origine, apprécier l'esprit de notre saint fondateur et fît opposition à son œuvre. Mais, puisqu'on fait appel à la critique, disons pourtant qu'en bonne critique, les arguments invoqués n'ont pu réussir à nous convaincre entièrement.

Avant de nous engager dans un examen spécial des difficultés que nous venons d'exposer, disons un mot du fr. Ubertin de Casale. Certes, nous ne sentons pas le besoin de le défendre du reproche de fanatisme ou d'imaginations arbitraires dans l'application qu'il fait des prophéties de l'Apocalypse aux événements de son temps. Par ce côté, il justifie complètement les vers que Dante a mis dans la bouche de saint Bonaventure :

Ma non fia da Casal, nè d'Acquasparta
Là onde vengon tali alla scrittura,
Ch'uno la fugge, e l'altro la coarta [2].

Qu'on l'accuse encore, si l'on veut, de sévérité outrée, même pour le temps où il vécut, dans la critique qu'il fait des choses de l'Ordre [3]. Mais dire qu'il ne mérite aucun crédit, quand il rapporte

1. *Analect. francisc.*, t. II, p. 30, n. 5.
2 Canto XII.
3. Nous souscrivons très volontiers au jugement exprimé sur ce sujet par le R. P. Michel Bihl, dans nos *Études franciscaines* (n° de février 1905) : « Les accusations que lance contre sa famille religieuse, le chef d'une fraction réactionnaire, peuvent-elles ne pas être entachées

Digitized by Google

des faits et cite ses autorités, ceci aussi nous paraît un peu outré [1]. Nous savons maintenant qu'il est de bonne critique de révoquer en doute tout ce qu'ont écrit sur saint François les auteurs du XIVe siècle. Faut-il cependant nier tout, à première vue, par le seul fait que l'auteur a eu la mauvaise fortune d'écrire en ce temps ? Ce ne serait plus là de la critique sérieuse. Tout n'a pas été écrit par les compagnons de saint François, et à la fin du XIIIe siècle, et au commencement du XIVe, la tradition était si près de la source, qu'à moins de nier la valeur de toute tradition en général, il faut reconnaître qu'elle pouvait alors avoir conservé la connaissance d'une multitude de faits, avec une parfaite certitude historique. C'est ce que semble nier le Dr Lempp dans son étude sur le fr. Élie, quand, par exemple, il écrit : « Nous n'attachons aucune importance aux nombreuses anecdotes sur les rapports entre Élie et François que nous fournissent les documents postérieurs. Ce sont évidemment (?) des produits de la haine : même si pour l'une ou l'autre, quelque fait historique peut en expliquer la naissance, elle nous serait arrivée si défigurée qu'elle en perdrait toute valeur aux yeux de l'historien [2]. » C'est là, selon nous, une pure hypothèse. Rien ne prouve, en effet, que ces documents soient *évidemment* le produit de la haine, comme le déclare hardiment le Dr Lempp. Et puis, si la haine aveugle quelquefois, et légitime une certaine défiance de la part du critique, peut-on affirmer pour cela qu'elle enfante nécessairement la fausseté, et que son témoignage doive *perdre toute valeur aux yeux de l'historien ?*

Le livre du Fr. Ubertin : *Arbor vitæ crucifixæ*, a été terminé le 28 septembre 1305. L'auteur, né en 1259, entra dans l'Ordre en 1273, c'est-à-dire 47 ans après la mort de saint François. Il a connu personnellement Fr. Masseo, compagnon de saint François : « Sicut Deo carus et sanctus vir sanctus Masseus, miles de Perusio qui nuper migravit ad cœlos, pluries mihi narravit cum lacrimis [3]; » le bienheureux Conrad d'Offide, compagnon des premiers disciples de saint François. C'est presque toujours sur la parole de ce

de partialité ? M. Sabatier n'a pas exagéré en disant que le moine de Casale avait l'indignation trop prompte, qu'il mettait « une sorte de frénésie à dévoiler les misères de sa famille. »

1. Voir surtout le P. Panfilo da Magliano, *op. cit.*, t. I, p. 544 et seq.
2. *Op. cit.*, p. 60.
3. Lib. V, c. III, fol. 216.

Digitized by Google

bienheureux frère qu'il appuie ses récits, et il nous apprend que celui-ci les tenait de la bouche même de fr. Léon, l'ami intime du saint [1]. Il n'est guère douteux qu'il ait eu lui-même connaissance des écrits de Fr. Léon, qu'il cite assez fréquemment [2]. Il ne suffit donc pas de faire du Fr. Ubertin un exagéré, un fanatique, un homme à l'imagination fantastique ; il faut absolument en faire un menteur. Or, nous ne pouvons admettre qu'il ait menti sciemment et volontairement. Le ton et l'allure de son livre ne sont pas d'un menteur, et nous ne pouvons nous ôter de l'esprit que ceux qui l'attaquent le plus, admettraient volontiers sur d'autres questions, des témoins moins bien situés que Fr. Ubertin.

L'histoire des troubles de cette époque nous montre d'ailleurs qu'il avait conservé encore, après sa sortie de l'Ordre, un crédit assez respectable auprès de ses contemporains, puisque dans la discussion sur la pauvreté du Christ et des apôtres, le Pape Jean XXII voulut avoir son avis et s'en rapporta ensuite à sa décision.

Mais, précisons la question et renfermons-la dans les faits allégués plus haut. Nous pouvons l'examiner sous deux faces : 1° les tendances que l'on reproche à un certain nombre de religieux des premiers temps, l'opposition qu'ils auraient faite à saint François, les abus dont parle Fr. Ubertin sont-ils des faits historiques ? Faut-il admettre que Fr. Élie joua un rôle dans ce parti des mécontents, et quel fut son rôle précis ?

La première partie de la question nous semble absolument tranchée : nous croyons qu'il faut y répondre affirmativement. Il suffirait, pour le prouver, de nous rappeler les faits qui précipitèrent le retour de S. François de sa mission d'Orient, et la prévarication de ses deux vicaires généraux et de leurs adhérents [3]. Il y eut là, non des tendances, mais une conspiration bien arrêtée : on voulait réformer l'œuvre du saint fondateur. Mais, ce n'est pas tout, et il nous semble qu'il ne serait pas difficile de trouver dans

1. « Quoad testimonium cœlicum quod ista regula habuit a domino Jesu Christo : audi lector, et reconde in penetralibus cordis tui. Nam quod sequitur, a sancto fratre Conrado prædicto, et viva voce audivit a sancto fratre Leone qui præsens erat, et regulam scripsit... » *Ibid.*, fol. 222.

2. « Qualis fuerit intentio Francisci in paupertate servanda, ipse ostendit fratri Richerio de Marchia... quæ verba cum suo latino hic interpono, sicut sanctus pater socius beati francisci multum continuus frater Leo manu sua conscripsit... » *Ibid.*, c. I, fol. 213. — « Narravit autem et scripsit sic sanctus frater Leo : quod ipso cum beato Francisco jejunante in monte pro regula conscribenda ; spiritus diaboli... » *Ibid.*, c. V, fol. 222.

3. Jourdain de Giano, II.

Digitized by Google

les premiers biographes du saint, bien des allusions assez claires aux faits qu'on accuse Fr. Ubertin d'avoir inventés. Lui-même appuie souvent son dire sur la légende de Thomas de Celano ; il y renvoie ses lecteurs ; il en cite souvent les paroles. Ici, on ne saurait dire qu'il ment. C'est bien Thomas de Celano qui nous a rapporté ces paroles de saint François : « Les bons frères portent la confusion qu'attire sur l'Ordre la conduite des transgresseurs, et n'ayant pas péché eux-mêmes, ils portent le châtiment des autres. Ceux-ci me transpercent d'un glaive cruel qu'ils retournent tout le jour dans mon cœur. » Il ajoute que le saint se retirait parfois du commerce des Frères, pour ne rien entendre dire sur leur compte, qui fût de nature à renouveler sa douleur [1].

N'est-ce pas encore par Celano que nous apprenons l'ambition orgueilleuse de certains religieux qui briguaient les charges de l'Ordre ? « Voyant, dit-il, quelques frères ambitionner la prélature, bien qu'ils en fussent indignes, et pour leurs autres défauts, et par cette ambition même, saint François disait qu'ils n'étaient pas de vrais Frères-Mineurs. Il confondait par ses discours plusieurs de ces malheureux, qui ne pouvaient souffrir d'être enlevés de leurs charges, et y cherchaient l'honneur plus que la charge elle-même [2]. » La tendance à imiter les anciens Ordres au détriment de la règle, n'est pas non plus le produit de la haine ou de l'imagination de Fr. Ubertin ; car Celano l'a signalée avant lui [3]. Que des ouvertures aient été faites dans ce sens au cardinal Hugolin par les fauteurs de ces tendances, non seulement cela doit paraître naturel, mais il serait presque incroyable que cette démarche n'ait pas été tentée par eux. Rappelons aussi certains abus dans la construction et dans la possession des livres dont nous avons parlé plus haut. C'est encore la légende antique qui nous les a fait connaître.

Cette scène étrange d'abord, où saint François tourne en ridicule la démarche de certains Frères et l'ampleur orgueilleuse de leur vêtement, qui se termine ensuite par une parole sanglante à l'adresse du coupable [4], scène dont on a particulièrement nié l'authenticité, serait-il difficile d'en trouver quelque trace dans

1. *Vita IIa*, lib. III, c. XCIII.
2. *Ibid.* c. LXXXIII.
3. *Ibid.*, c. CXVIII.
4. *Arbor vitæ*, lib. V, c. VII, et *Specul. vitæ*, 181. Le Dr Lempp range ce fait parmi les *produits de la haine* dont nous avons parlé.

Digitized by Google

l'historiographe primitif? Qu'on lise le chapitre XV du IIIe livre de la *Vita IIa* : saint François, y est-il dit, ne voulait en aucune occasion, que les Frères eussent plus de deux tuniques ; mais il permettait d'y mettre des pièces. Il exigeait qu'on eût horreur des étoffes recherchées, et c'était par des paroles acerbes et mordantes, qu'il réprimandait en présence de tous, ceux qui ne se conformaient pas à ses instructions : « *Exquisitos pannos horrere jubet, et contraria facientes* ACERRIME CORAM OMNIBUS MORDET. » Cet ACERRIMÈ CORAM OMNIBUS MORDET, rappelle, à s'y méprendre, la parole rapportée par Fr. Ubertin de Casale : ainsi marcheront les bâtards de l'Ordre ! Et quand l'auteur ne nous dirait pas qu'il tient ce fait d'une source très certaine *(refero unum quod relatione certissima audivi)* [1], nous aurions du mal, pour notre compte, de voir en lui un homme livré aux seules ressources de son imagination. Simple conjecture, dira-t-on peut-être, mais combien de vérités de l'rOdre historique ne sont arrivées à la pleine évidence que par l'emploi sage et prudent de la méthode conjecturale !

Passons maintenant à la rédaction de la règle franciscaine, telle qu'elle nous est rapportée par le Fr. Ubertin de Casale. Les principales raisons que l'on donne pour contester l'authenticité du fait sont les suivantes : 1° les auteurs du XIIIe siècle, saint Bonaventure, en particulier, n'en font pas mention. 2° Pourquoi les religieux, même relâchés, auraient-ils fait opposition à la nouvelle règle, puisqu'elle devait paraître moins sévère que celle qui était alors en vigueur ? Il est donc plus logique d'admettre qu'elle fut reçue favorablement. Du reste, Thomas de Celano ne dit-il pas : « hanc quidem quam juraverant fidem, non duram vel asperam fratres illorum temporum reputabant, qui erant ad omnia supererogare promptissimi [2] ? »

Pour donner plus de force encore à la première raison, on prétend que fr. Ubertin a blâmé sans motif saint Bonaventure d'avoir abrégé son récit et omis à dessein les circonstances que lui-même rapporte : « Quæ industria frater Bonaventura omisit et noluit in Legenda publica scribere, maxime quia aliqua erant ibi in quibus etiam tunc deviatio regulæ publice demonstrabatur, et nolebat fratres ante tempus extraneis infamare. Claret autem

1. Lib. V, c. VII.
2. *Vita IIa*, lib. III, c. XXXVI.

Digitized by Google

quod multo melius fuisset ea scribere, quia non tanta postea secuta fuisset ruina [1]. »

Cette raison ne nous semble pas convaincante. Et quand, après avoir lu la relation du Fr. Ubertin, on parcourt le récit de saint Bonaventure, on soupçonne, comme malgré soi, qu'en effet, saint Bonaventure, pour le bien de la conciliation, aurait bien pu omettre les circonstances alléguées. On admet assez généralement que l'un des motifs pour lesquels le saint Docteur écrivit sa légende, fut de donner à l'Ordre une vie de saint François qui pût être lue publiquement, sans exciter l'animosité d'un certain nombre de Frères. Ceux-ci ne pouvaient supporter la légende de Thomas de Celano (*Vita IIa*), parce qu'ils croyaient y trouver la condamnation de leur vie relâchée. Saint Bonaventure aurait donc cru opportun de ménager un peu les susceptibilités d'un parti qui existait réellement de son temps, et aurait supprimé bien des traits propres à le mécontenter. Quand il arrive au fait dont nous parlons, voici en quels termes il s'exprime : « Conduit par le Saint-Esprit, François se rendit sur la montagne avec deux frères, et là ne mangeant que du pain et ne buvant que de l'eau, il fit écrire la règle suivant ce que le Saint-Esprit lui inspirait durant sa prière. Descendant ensuite de la montagne, il la confia à son vicaire. Mais, peu de jours après, celui-ci affirma qu'il l'avait perdue par incurie. Alors, le saint retourna à la solitude, et rédigea de nouveau la règle dans les mêmes termes que la première, comme s'il les avait reçus de la bouche même de Dieu [2]. »

Il faut avouer que l'incurie dont il est ici question, semble bien volontaire; le saint docteur ne dit pas que le Fr. Élie avait perdu cette règle, mais qu'il *affirma* l'avoir perdue, ce qui est fort différent. Ce n'est pas non plus une conjecture purement fantaisiste, nous le constaterons mieux tout à l'heure, d'affirmer que la nouvelle règle lui déplaisait. C'est là que Fr. Ubertin place la démarche de Fr. Élie et des Provinciaux d'Italie, et les paroles de Jésus-Christ à saint François que nous avons citées plus haut. Saint Bonaventure, en supprimant cette circonstance, n'aurait pas voulu néanmoins laisser tomber l'enseignement précieux qu'elle renferme ; il ajoute, en effet, que saint François exhortant ses frères à observer la règle, assurait n'y avoir rien mis de lui-même, mais que tout

1. *Arbor vitæ*, lib. V, c. V, fol. 221.
2. *Leg. Maj.*, c. IV.

Digitized by Google

y avait été mis selon l'inspiration divine. Qui ne voit que ces paroles, placées à la fin de son récit, rappellent singulièrement la scène contestée ? Et si elle est due à l'industrie de fr. Ubertin, ou à l'imagination de ces temps primitifs, il faut reconnaître que l'auteur, quel qu'il soit, a mis une certaine habileté à greffer son inexplicable mensonge sur le texte de saint Bonaventure. Quant à nous, le récit de Fr. Ubertin appuyé sur le témoignage du bienheureux Conrad, nous semble loin d'avoir perdu, même devant la critique, toute probabilité [1].

Le seconde raison qu'on invoque vaut, croyons-nous, beaucoup moins que la première. Nous ne nous arrêterons pas aux paroles qu'on allègue pour montrer que les Frères reçurent la règle avec bonheur. Si on lit bien le texte, on verra qu'il peut avoir un sens restreint ; et s'il fallait le prendre dans un sens absolu, il serait en contradiction flagrante avec les autres textes du même livre que nous avons déjà cités. Outre les différences que les critiques ont signalées entre les deux dernières règles de saint François, nous pourrions aussi appeler l'attention sur cette particularité que là où l'avant-dernière était assez vague dans les termes qui expriment un commandement formel, la règle dont il est question, est au contraire très précise. Les religieux de conscience peu scrupuleuse avaient pu, grâce à ce manque de précision dans les préceptes de la première, se permettre bien des interprétations compatibles avec leurs idées et leurs tendances ; mais ils se trouvaient désappointés devant les formules si nettes de la dernière, où saint François répète souvent ces paroles expresses : je commande à mes frères, je commande fermement, au nom de l'obéissance. Mais contentons-nous de rappeler que la règle précédente laissait une certaine latitude aux Ministres, pour recevoir quelque chose du bien des novices, et même de l'argent pour les nécessités des Frères infirmes. Ces deux points avaient une importance capitale aux yeux de tous, et on comprendra, sans beaucoup de difficulté, qu'ils ouvraient la porte à tout ce que les mécontents prétendirent introduire dans l'Ordre. L'expérience avait dû révéler cette importance à saint François, et le fait est qu'il voulait retrancher ces concessions dans la dernière règle.

1. Voici le jugement que porte M. Sabatier sur le Fr. Ubertin de Casale : « Ses adversaires ont le droit de le traiter d'esprit inquiet, d'indiscret réformateur, mais je ne crois pas qu'ils aient le droit d'aller plus loin, et de couvrir après des siècles sa mémoire de toutes les épithètes les plus malsonnantes que peut suggérer la *rabies theologica*. » *Specul. Perfect.* Paris, 1898, p. CXL.

Digitized by Google

L'histoire nous apprend d'ailleurs qu'il y eut, au temps de l'approbation de la dernière règle, non seulement des mécontents mais des apostats. Leur nombre fut même considérable, puisque saint François s'en émut et obtint du Pape un Bref qui obligeait les Évêques et Prélats à les considérer et à les traiter comme excommuniés. Nous y lisons : « Non sine admiratione reperimus... aliqui vestrum tanquam excommunicatos vitare non curant. Unde illos magis obstinari contingit et dictorum fratrum Religionem et ordinem infamari [1]. » Si l'on rapproche la date de ce bref de celle de l'approbation de la règle, on verra que ce n'est pas une conjecture sans fondement qui nous fait admettre l'existence d'un parti d'opposition.

Mais, ce qui achève de trancher ce point de la question, c'est qu'il y eut dans l'Ordre, à cette époque, des Frères qui refusèrent de faire profession de la dernière règle et prétendirent qu'ils n'étaient tenus qu'à la précédente. Au Chapitre Général de 1239, fr. Élie lui-même passait aux yeux de tous les Frères pour un de ceux qui n'avaient pas voulu faire cette profession. Cette opinion générale paraît avoir été bien fondée, puisqu'il s'en prévalait lui-même pour recevoir de l'argent, et puisque le Chapitre exigea de lui cette profession et la fit prononcer ensuite à tous les Frères de l'Ordre : « Et quia frater Elias, ut dicebatur, nunquam fuerat professus regulam bullatam, unde et conscientiam habuit recipiendi pecuniam, statim provisum est ut ipse profiteretur et in eadem forma totum capitulum et continuo totus ordo. Et sic factum est [2]. » La dernière règle fut donc loin, comme on le prétend, d'être accueillie favorablement par tous. Il y eut, du temps même de saint François, de ces lépreux qui ne reçurent pas ou qui reçurent mal l'hostie que François avait faite, en ramassant les miettes éparses du saint Évangile.

Ceci nous aide à mieux comprendre de quelle nature étaient ces conférences ou discussions qui, selon Celano, avaient lieu entre les Frères, quand ils apprirent que leur bienheureux Père songeait à cette nouvelle rédaction, et en même temps, pourquoi Dieu crut nécessaire d'envoyer au Saint la vision rapportée plus haut. Il est évident que si le grand nombre des Frères désirait la nouvelle règle, il y avait un parti assez considérable qui s'en serait passé volontiers, ou du moins l'eût voulue rédigée suivant un

1. *Fratrum minorum continent Instituta*, du 19 oct. 1223.
2. Thom. d'Eccleston. coll. XIII. — Voir aussi Glassberger. *ann.* 1230.

Digitized by Google

tout autre esprit. Et saint François lui-même, devant cette opposition, était hésitant et ne se serait peut-être pas résolu à prendre ce parti, sans l'avertissement céleste. Le récit d'Ubertin de Casale n'est donc pas, de ce côté, si dénué de fondement qu'on l'a prétendu.

Est-ce aussi le fanatisme de Fr. Ubertin qui a inventé les raisons alléguées par saint François pour se démettre de sa charge de Général ? Il suffit de lire le texte de Thomas de Celano pour être convaincu du contraire. Interrogé par un religieux pourquoi il avait abandonné la direction des Frères aux mains d'un autre, saint François répond : « J'aime mes frères autant que je le puis, et s'ils imitaient les exemples que je leur donne, je les aimerais davantage et ne me tiendrais pas à l'écart. Mais, il y a plusieurs de leurs supérieurs qui les entraînent à suivre les exemples des religieux d'autrefois, et qui ne tiennent pas compte de mes avertissements. » Le Frère ajoute : « Ne changerez-vous pas enfin ces ministres, qui abusent ainsi de leur autorité ? » Et le saint répondit : « Qu'ils vivent à leur gré : la perte d'un petit nombre vaut mieux que la ruine de la multitude [1]. » Les faits que nous rapportons sont donc des faits constatés; il y eut, du vivant même de saint François, un parti assez considérable qui lui fit opposition, tout en restant le parti du petit nombre.

Que faut-il maintenant penser du Fr. Élie, durant ces dernières années de la vie de saint François ? On comprend que cette seconde partie de la question a pour nous beaucoup moins d'importance que la première, à laquelle d'ailleurs elle est, bon gré mal gré, subordonnée. Les faits dont nous venons de parler durent nécessairement intéresser Fr. Élie, en tant que Vicaire Général. Quel rôle y joua-t-il ? S'il n'eut aucune connivence avec le parti en question, l'histoire aurait dû nous conserver, du moins, quelque souvenir de la résistance qu'il y opposa. Fr. Élie était homme de ressources et il pouvait beaucoup. Le silence de l'histoire montre assez qu'il ne fit rien, ou du moins ne fit pas ce qu'il aurait dû. Et s'il est permis de se livrer aux conjectures, l'histoire le condamnera. Ne fut-ce pas lui qui, en 1223, nomma Fr. Grégoire de Naples, l'indigne vicaire de saint François, ministre Provincial de France ? Or, Fr. Grégoire de Naples était loin d'avoir retrouvé l'esprit de sa vocation ; il goûtait peu, paraît-il, la pauvreté des

1. *Vita IIa* p. III, c. CVIII.

Digitized by Google

constructions, et le châtiment qu'il dut subir prouve assez combien il était éloigné d'avoir l'esprit de saint François [1].

On allègue en faveur du Fr. Élie, le silence des premiers historiens. Thomas de Celano et saint Bonaventure se sont fait un devoir de ne pas remettre sous les yeux des Frères, l'ignominie de celui qui fut le supérieur de tout l'Ordre : et bien qu'ils aient fait des allusions assez nombreuses aux désordres qui se produisirent après la mort du saint fondateur, ils se tiennent néanmoins dans la réserve dont ils se sont fait une loi, et ne nomment pas Fr. Élie, alors même qu'il était devenu le scandale de l'Ordre et de toute l'Église. Ce silence n'a donc pas toute la valeur qu'on veut en tirer. Ne laissent-ils pas d'ailleurs transpirer parfois ce qu'ils ont voulu taire ! Salimbene dit qu'il fut deux fois à la tête de l'Ordre et deux fois en fut le scandale: *qui bis præfuit et obfuit.* Ecclecston dit qu'il se prévalait ensuite, pour recevoir de l'argent, de ce qu'il n'avait pas fait profession de la dernière règle. Son incurie, à propos de cette règle, ne semble pas exempte de tout reproche aux yeux de saint Bonaventure. Thomas de Celano enfin rapporte une anecdote qui nous semble digne de fixer un moment l'attention. Vers la fin de la vie de saint François, un Frère zélé pour la gloire de Dieu et le bien de l'Ordre lui dit un jour: « Père, vous passerez à une vie meilleure, et la famille qui vous a suivi dans cette vallée de larmes se trouvera délaissée. Désignez donc, si vous le connaissez, un homme, en qui repose votre esprit et à qui nous puissions livrer, en toute sécurité, le gouvernement de votre Ordre.» Frère Élie était certes un homme de gouvernement ; s'il était irréprochable, comme on l'affirme, s'il était un saint homme, suivant l'expression de l'évêque Luc de Tuy, la question posée à saint François peut paraître un peu étrange. La réponse du saint a de quoi nous surprendre encore. Après avoir déclaré qu'il ne connaît personne qui puisse remplir parfaitement une charge aussi difficile, il fait le portrait de celui qu'il voudrait pour Ministre Général. Parmi les différents traits sous lesquels il le peint, nous lisons ceux-ci : « Je voudrais qu'un tel homme ne fût pas partial dans ses amitiés, pourvût aux besoins de tous avec

1. Voir Ecclecston. *Coll.* X. Jordani Chronica, *Anal. franc.*, I, p. 5. « Fratrem Gregorium... a ministerio fecit amoveri. (Fr. Aymo) et justo Dei judicio, solutis his quod ipse immerito incarceraverat, fecit incarcerari... et tamen unus in fine meruit perpetuum carcerem. » Ecclecston, *Coll.* VI.

Sur le Fr. Grégoire de Naples, voir M. Sabatier, *Speeul. Perfect.*, p. 332-334.

Digitized by Google

douceur d'âme, et ne tombât jamais dans les travers d'acception de personnes ; qu'il ait pour les petits et les simples la même sollicitude que pour les savants et les puissants. Je voudrais que tout en excellant par ses connaissances littéraires, il portât plus encore dans sa conduite l'image de la simplicité ; qu'il eût en abomination l'argent, l'ennemi capital de notre Ordre, et ne prît pas plus de complaisance, dans les honneurs et les dignités que dans les injures. Je voudrais que, se sentant obligé par sa santé, de prendre une nourriture meilleure, il la prît non en cachette, mais en public. Je voudrais qu'il n'employât pas de moyens injustes pour conserver sa charge, et regardât toujours celle-ci comme un fardeau et non comme un honneur, et qu'il s'entourât toujours de compagnons pleins d'honnêteté, vrais modèles, comme lui, de tous les frères [1]. »

Si saint François avait voulu faire ici trait pour trait, le contraste de ce que Fr. Élie devait paraître plus tard, il eût été difficile qu'il peignît plus juste. Nous verrons Fr. Élie dur pour ses frères, ami du faste et de l'argent, s'entourant d'amis de la même trempe que lui, concédant tout aux savants et écrasant les simples par sa rigidité excessive. Nous le verrons se retirer dans ses appartements décorés avec orgueil, pour y faire bonne chère, et se livrer aux injustices les plus criantes, pour conserver sa charge. Tout ceci n'est-il pas de nature à nous faire penser que ces défauts étaient déjà connus avant la mort de saint François, et que le saint, sans vouloir le nommer, l'aurait cependant désigné clairement comme indigne d'être à la tête de son Ordre ? Et de fait, quelques mois après cette mort, Fr. Élie ne fut pas élu Général. Avait-il eu en si peu de temps le loisir de devenir vicieux, lui que l'on veut représenter comme un homme irréprochable jusque-là ? Pour nous, nous demeurons persuadé que les frères ne lui donnèrent pas leurs suffrages, parce qu'ils avaient reconnu en lui l'homme que saint François considérait comme indigne de ces fonctions [2]. Partant, tous les traits rapportés par Fr. Ubertin nous pa-

1. V. *Spec. Perf.* cap. 80. « L'antithèse de ce portrait avec celui d'Élie, sauterait aux yeux, dit le D. Lempp, même sans le commencement du récit où François déclare qu'il ne connaît pas le berger capable de paître son troupeau. » *Frère Élie de Cortone*, p. 62.

2. Insistons encore sur cette remarque : Fr. Élie pouvait corriger les abus et il ne le fit pas. Ces abus affligeaient saint François ; il s'en plaignait et s'ils ne fussent venus que des sujets ou même des Provinciaux, Fr. Élie n'eût pas manqué de les réprimer. « Dolebat quosdam opera propria reliquisse et novis adinventionibus pristinam oblitos esse simplicitatem. Propterea lamentabatur eos qui, quandoque magis superioribus toto desiderio intende-

Digitized by Google

raissent vraisemblables. Il n'est sûrement pas en opposition avec les autres, et nous n'avons aucune raison de rejeter son témoignage. Que les auteurs postérieurs se soient ensuite trompés, soit en voulant fixer la date de ces faits, soit en y ajoutant des anecdotes qui ne peuvent se rapporter à Fr. Élie, c'est ce qui est évident. Mais, nous nous demandons en quoi cela pourrait nuire au crédit de Fr. Ubertin. Wadding et les autres auteurs disent qu'en 1219, ce fut Fr. Élie qui présenta au cardinal Ugolin les réclamations dont nous avons parlé. Il faut réformer cette assertion, puisque l'on sait aujourd'hui qu'en 1219, Fr. Élie n'était pas en Italie; mais Fr. Ubertin, en racontant cette démarche, ne parle nullement de Fr. Élie ; il dit que ce furent les lettrés et les prudents selon le monde qui la firent : *fratres litterati et secundum mundum discreti*[1]. La scène de l'habit du Fr. Élie est placée par les mêmes auteurs au retour de saint François de sa mission d'Orient. Il s'aperçut, disent-ils, que durant son absence, Fr. Élie s'était fait un vêtement à sa mode. Or, Fr. Élie était en Orient avec saint François et revint en Italie avec lui. Ils se trompent donc encore ici ; mais ce n'est pas Fr. Ubertin qui commet cette erreur, car il ne dit nulle part que le fait eût lieu en ce temps. Tout ceci paraît démontrer, au contraire, que Fr. Ubertin est bien au courant des faits de la vie de saint François, et sa véracité est loin d'y perdre[2].

bant, ad infima et vilia descendisse, et per frivola et inania in campo vacuae libertatis, relictis veris gaudiis, discurrere, ac vagare. Orabat proinde divinam clementiam pro liberatione filiorum et conservari eos in data gratia devotissime precabatur. » *Vita Ia*, p. 11, c. VI. Il y avait donc une sorte d'oppression sur tous les bons Frères et elle venait de haut. Si saint François s'adressait directement à Dieu pour obtenir leur liberté, c'est qu'il ne connaissait pas de moyen humain de l'obtenir. Donc Fr. Élie ne voulait pas la donner ; ce qui revient à dire qu'il était lui-même du petit nombre des opposants et par conséquent qu'il était leur chef. Notons que ces paroles de Celano se rapportent au temps de la dernière maladie de saint François.

1. On a vu plus haut que cette démarche fut faite au chapitre des Nattes, probablement en 1221.

2. Quant à la bénédiction donnée par saint François à fr. Élie, faveur que font valoir les défenseurs de l'ancien Général pour fortifier leur thèse, la critique moderne admet généralement qu'elle doit prendre place parmi les légendes. Ou Thomas de Celano, à qui l'on doit ce récit, a été indignement trompé par le Fr. Élie, ou il a fait preuve, dans cette circonstance, d'une grave partialité en sa faveur. « Ici, écrit le Dr Lempp, les témoignages sont si opposés, qu'on peut à peine éviter d'admettre que quelqu'un a menti sciemment, ou Léon, ou Thomas, et dans ce cas, le vrai coupable serait Élie duquel ce dernier aurait tenu ce récit. » (*Op. cit.* p. 18). Voir sur cette question l'article du T. R. P. Édouard d'Alençon : *la Bénédiction de saint François mourant à fr. Élie*, publié dans les *Études Franciscaines* n° de février 1903. D'après le savant archiviste, l'examen du manuscrit de la *Lég. 2* de Celano conservé à Assise, ferait conclure à une interpolation. La responsabilité de Thomas de Celano serait donc à couvert. Mais que penser du texte lui-même ?

Digitized by Google

S'il faut donner notre appréciation sur cette période de la vie de Fr. Élie, nous disons qu'il nous semble s'être attaché plus à la régularité extérieure qu'à l'esprit de sa vocation. Il aimait saint François et le considérait comme un saint extraordinaire, mais sans entrer pleinement dans ses idées. Quand l'ambition commença à se faire jour dans son cœur, cette affection sincère ne lui suffit plus pour se prêter docilement à ses vues. Il trouva d'ailleurs autour de lui les deux tendances qui se combattaient dans son âme : d'un côté, le parti des humbles, des fervents qui n'avaient à cœur que d'imiter saint François, sans regarder autour d'eux ; de l'autre, celui des ambitieux. Ceux-ci étaient sans doute le tout petit nombre, mais ils représentaient le parti de l'action, c'est-à-dire, de la prudence humaine et de cette activité qui ne cherche pas Dieu purement et uniquement. Fr. Élie crut deviner que ce parti était destiné à devenir le plus fort, à s'emparer de la direction de l'Ordre. Comme il ne pouvait se contenter d'y jouer lui-même un rôle secondaire, il pencha de ce côté afin de satisfaire son ambition, et devint bientôt le véritable chef de ce parti. Il eût voulu pour son compte ménager saint François, conserver son affection et surtout ne point s'attirer sa disgrâce et sa malédiction ; mais son parti l'entraîna plus loin qu'il n'eût voulu. Telle fut sa conduite jusqu'au jour où, croyant définitivement le pouvoir affermi entre ses mains, il deviendra le tyran, puis ensuite l'apostat et l'excommunié.

Fr. RENÉ DE NANTES, o. m. c.

(A suivre.)

Digitized by Google

L'ÉGYPTE ET LE SOUDAN ÉGYPTIEN

A LA FIN DU XIXE SIÈCLE.

Il est tout naturel qu'avant de retracer à grands traits l'histoire de l'Égypte depuis vingt ans, nous disions quelques mots sur la géographie de la région ou tout au moins sur le cours du Nil, et les ressources du pays dont nous allons parler. Du reste, la géographie descriptive et la géographie économique ont ici les plus étroits rapports : Décrire l'Égypte, c'est décrire le cours du Nil, dont cette région n'est que le bassin encadré par la chaîne Lybique et la chaîne Arabique. Quant aux ressources de toute cette partie orientale de l'Afrique elles sont intimement liées à la vie du fleuve, à tel point que le Nil est la raison d'être du Soudan oriental et surtout de l'Égypte : il y a longtemps que le vieil Hérodote en a fait la remarque : « l'Égypte est un présent du Nil. »

Le Nil, le plus mystérieux des fleuves du continent noir, a longtemps dérobé ses sources aux patientes investigations des explorateurs. Linant de Bellefonds en 1827, Arnaud, de Henglin, Mlle Trimé, Von Harnier et bien d'autres, après avoir entrepris leurs recherches avec enthousiasme, soutenus par l'espoir du succès, ont dû rebrousser chemin, découragés, sans avoir pu atteindre le but de leurs efforts. Rebutés par d'insurmontables difficultés, l'enchevêtrement des bras du Nil, la barrière mouvante du Seed, ou bien les chaleurs du tropique et l'épuisement qui en est la conséquence, ils s'arrêtaient impuissants : et devant leurs regards à la fois éblouis et désespérés, s'étendait toujours plus loin vers le sud, sous un soleil de feu, la brillante traînée du fleuve virginal qui semblait les défier de violer jamais le secret de son berceau.

Ce fleuve, dont les sources les plus éloignées n'ont été décou-

Digitized by Google

vertes, et seulement à revers, que de 1889 à 1891 par Stanley et par Emin-Pacha, est formé de deux branches : la branche orientale sort du lac Victoria, la branche occidentale sort du lac Albert-Édouard. Toutes deux vont se terminer dans le lac Albert, qui sert de réservoir commun, et envoie vers le nord le grand cours d'eau, qui finit dans la Méditerranée après un parcours de 6.500 kil. Le Nil est le plus long fleuve du globe. Dans son immense parcours, il traverse l'ancienne Province équatoriale, le Bahr-el-Ghazal, le Kordofan, la Nubie et l'Égypte : telle est en Abyssinie et dans la région de l'Équateur, l'abondance de pluies régulières, successives et annuelles, que le Nil alimenté dans sa partie supérieure par trois ou quatre affluents considérables [1], pas davantage, réussit à gagner la Méditerranée à travers une région déserte, soumise à un climat brûlant, sans que l'apport d'aucune rivière, vienne pendant plus de 2000 kilomètres, compenser l'évaporation intense à laquelle le soumet un ciel d'une implacable sérénité : bien plus, ce fleuve inonde tous les ans sa vallée et l'engraisse de son limon fertilisant. Dès lors on comprend que les anciens, et même nos écrivains du moyen âge aient été fort intrigués par ce problème : comment un fleuve auquel ils ne connaissaient point d'affluents (ils ignoraient son cours supérieur), traversant une région où rien n'est si rare que la pluie, pouvait-il être soumis à des crises périodiques ? Il y avait bien là de quoi faire travailler leur imagination, et il n'est pas étonnant que le bon Joinville ait mis les sources du Nil au paradis.

Heureusement, le problème n'est pas si difficile à résoudre qu'il soit nécessaire pour y arriver d'avoir recours au surnaturel. Vers le commencement de mai, l'influence des pluies d'Abyssinie se fait sentir sur l'Atbarah, le dernier affluent que reçoive le Nil. Cette rivière qui, pendant la saison sèche s'était transformée en une suite de mares, se remet à couler. Vers la même époque, le Nil Bleu ou Bahr-el-Azzak grossit à Khartoum. L'événement est annoncé au Caire par le télégraphe. Les eaux mettent environ six semaines pour arriver au Caire.

Toute l'Égypte est dans l'attente. Aux mois d'avril et de mai, pendant le printemps d'Europe, elle présente un aspect désolé. Les villages éloignés du fleuve souffrent de la disette d'eau ; les

1. Le Sobat, le Nil Bleu et l'Atbara sur la rive droite, le Bahr-el-Ghazal sur la rive gauche.

Digitized by Google

puits tarissent, la végétation se dessèche, sous l'influence du khamün, vent brûlant du désert.

Dès le commencement de juin une heureuse révolution survient dans le régime des vents. La surface très échauffée de l'Égypte devient un foyer d'appel pour les vents plus frais de la Méditerranée, les vents du nord qui durent à leur régularité le surnom d'étésiens. « Les souffles délicieux des vents du nord », comme s'expriment les stèles funéraires de l'ancienne Égypte, rafraîchissent et purifient l'atmosphère.

Vers la fin du mois, les eaux arrivent au Caire. D'abord pendant une vingtaine de jours, elles ont une couleur verdâtre, due aux matières végétales qui les imprègnent. Au mois de juillet, elles deviennent rouges et limoneuses ; elles sont chargées de particules volcaniques arrachées aux flancs des montagnes d'Abyssinie, principal élément de leur fertilité. La crue augmente jusqu'en septembre, soutenue dans son mouvement ascensionnel par l'arrivée des eaux équatoriales. Alors les eaux du Nil qui contiennent en temps ordinaire, environ 400 grammes de limon par mètre cube, en roulent 1500 : le débit, qui n'est que de 460^{m3} par seconde à l'étiage, monte à 13,000; et 30 millions de mètres cubes de limon se répandent dans les campagnes : la culture s'en emparera, dès que l'inondation aura pris fin. La décroissance est beaucoup plus rapide que la crue : commencée vers le 15 octobre, elle se termine avec novembre. En décembre le Nil est rentré dans son lit.

A mesure que le fleuve se retire, commencent les semailles d'hiver. Pendant les mois de décembre, janvier et février, tandis que la nature semble endormie chez nous, dans un engourdissement voisin de la mort, le sol de l'Égypte rafraîchi et vivifié, distribue à profusion la sève entre les plantes et les céréales verdoyantes ; au mois d'avril le blé arrive à sa maturité.

Toutefois la crue du Nil n'est pas la même chaque année ; quand elle dépasse huit mètres, elle est excessive et nuisible ; au-dessous de sept mètres, elle ne suffit pas, et la récolte est compromise.

Aussi les cultures tendent-elles à utiliser plutôt les eaux ordinaires du Nil que ses crues, et à préférer le système des irrigations par canaux dérivés du fleuve, au système de l'inondation par bassins. Ce dernier procédé est le plus ancien, mais aussi le plus primitif : en usage encore dans toute la Haute-Égypte, il

Digitized by Google

n'exige l'emploi d'aucun instrument : vers le mois de novembre, le fellah jette la semence sur le limon fécondant déposé chaque année, par le Nil : pour l'enterrer, il lâche dans les champs ses porcs et ses bœufs ; et la récolte se fait de février à mars ; tout s'y passe encore comme au temps d'Hérodote. Mais il a fallu que l'eau restât au moins 70 jours dans chaque bassin pour y déposer les matières fertilisantes ; la culture est donc, pendant cette période, complètement arrêtée et le sol ne produit qu'en hiver.

Le procédé des irrigations par canaux a précisément l'avantage de laisser la terre libre durant l'année entière et permet de lui demander annuellement plusieurs moissons successives : c'est la méthode employée dans la plus grande partie du delta. Déjà un réseau serré de canaux a été construit et sillonne la Basse-Égypte sur près de 4.000 kil. de longueur.

Ce système a augmenté dans des proportions considérables le rendement moyen des terres. Pendant l'hiver on sème et on récolte les céréales comme dans la Haute-Égypte; la période estivale, qui est de beaucoup la plus féconde dans toute l'étendue du delta, voit mûrir le riz, les légumes, les fruits, les melons et toutes les plantes industrielles, le coton, le tabac, l'indigo, la canne à sucre. Plusieurs de ces produits ne sont, il est vrai, récoltés que pendant l'automne et en hiver, mais dans les champs où la moisson peut se faire en août ou en septembre, on sème immédiatement d'autres plantes, dont la période de maturation est réduite à soixante ou soixante-dix jours, comme le maïs, le sorgho, le sésame : ce sont les cultures d'automne.

Ce système de production intensive offre à son tour plusieurs inconvénients ; il nécessite d'abord de grosses dépenses d'établissement et d'entretien des machines et canaux, mais, surtout, il fatigue le sol ; les cultures nouvelles : coton, tabac, canne à sucre, particulièrement épuisantes, obligeront bientôt les Égyptiens à se servir d'engrais.

Du reste, l'agriculture est tout à fait rudimentaire encore : ses principaux produits sont les céréales, surtout le maïs, dans la Haute-Égypte ; mais le blé, salé, peu riche en gluten, n'est guère estimé en Europe : les légumes, pois, fèves, lentilles, oignons (les fameux oignons tant regrettés par les Hébreux), sont une des principales ressources du pays : la canne à sucre, à peu près inconnue en Égypte, il y a cinquante ans, et répandue principalement sur les terres du daïra ou domaines du Khédive, a beaucoup

Digitized by Google

souffert de la crise sucrière. Bref, c'est encore le coton, malgré ses impuretés, qui est pour le pays la source de richesse la plus féconde : le climat sec de la région et l'humidité artificielle du sol conviennent admirablement à ce genre qui fournit environ 200 millions à l'exportation.

De l'industrie, je vous parlerai à peine, car elle est à peu près nulle en Égypte, pays essentiellement agricole : le bois, le charbon, le minerai font défaut : aussi l'industrie y aura elle-même un caractère tout agricole. Le Caire surtout, puis Alexandrie sont les centres des filatures de coton et des raffineries que l'on trouve aussi dans la Haute-Égypte. Enfin l'on a récemment découvert, non loin de la mer Rouge, à 300 kil. au sud de Suez, des sources de pétrole que les Égyptiens ont déjà exploitées dans l'antiquité.

Quant au commerce, son importance résulte tout entière de la position de l'Égypte qui en fait un des grands carrefours du monde. Ce pays est le lieu de passage, entre la Méditerranée et la mer Rouge, c'est-à-dire, depuis l'ouverture du canal de Suez, entre l'Europe et l'Extrême-Orient ; c'est aussi un intermédiaire naturel entre l'Asie et l'Afrique : le Nil enfin est une des premières portes de sortie, la première peut-être de tout le continent noir. Pour ne pas nous étendre outre mesure sur ce sujet, d'ailleurs si intéressant, je parlerai uniquement des relations commerciales de l'Égypte avec l'Europe : l'Angleterre fait beaucoup plus de la moitié de ce commerce (soit 268.560.700), elle achète le coton et le revend sous forme de tissus. La France, qui venait autrefois au second rang, en vendant ses soieries, ses vins, ses articles de Paris, s'est laissé dépasser depuis quelques années, et ne vient plus qu'au 4me rang, 46.972.500 ; c'est le résultat de la faute immense que nous avons commise en laissant l'Angleterre intervenir seule, et par conséquent, s'établir en maîtresse dans le pays. La Russie et la Turquie nous ont dépassés. Après nous, mais assez loin, viennent l'Autriche-Hongrie et l'Italie.

Tel est, forcément réduit à ses traits les plus généraux, l'état économique de l'Égypte, c'est-à-dire, de la vallée inférieure du Nil, car n'oublions pas, que si l'Égypte compte 1.000.000 hectares en superficie (près de 2 fois la France), 28.000 seulement (à peu près la Belgique) sont susceptibles de culture.

Mais l'Égypte n'est pas à beaucoup près tout le bassin du Nil:

Digitized by Google

il y a, jusqu'aux grands lacs, l'immense région du Soudan égyptien, c'est-à-dire, du nord au sud : Nubié, Kordofan, Darfour plus à l'ouest, Bahr-el-Gazal et Province équatoriale. Quelles sont leurs ressources au point de vue économique ? Dans l'état de nos connaissances actuelles du pays, il est impossible de répondre d'une manière complète à cette question. Néanmoins, des observations générales faites par les explorateurs on peut à présent conclure que toute la région du Soudan égyptien, à la différence de l'Égypte proprement dite et de l'Abyssinie, devra son importance dans l'avenir, moins peut-être aux produits de son agriculture qu'aux richesses de son sous-sol. Le cuivre est très abondant partout, mais il n'est pas exploité ; on croit que le Darfour renferme beaucoup d'autres richesses minières, mais elles n'ont pas été sérieusement étudiées ; et les renseignements font défaut.

Le climat est peu favorable à la culture ; la population, très clairsemée; l'industrie, à peu près nulle. C'est en somme un pays pauvre, et qui ne semble pas susceptible de prendre un grand développement économique. Mais, par contre, au point de vue commercial, c'est la voie naturelle de pénétration à l'intérieur de l'Afrique, dans la région des Grands Lacs, sur le Congo, dans le Soudan, et même en Abyssinie. C'est une sorte de bassin dans lequel viennent affluer tous les produits comme les eaux de ces régions voisines, pour s'engager ensuite par la voie du Nil, vers le Caire, Alexandrie et l'Europe. En faut-il davantage pour expliquer les convoitises de l'Angleterre et la lutte récente contre l'influence française établie la première et depuis longtemps sur la terre d'Égypte ?

Il y a cent ans que Bonaparte, au début de sa glorieuse carrière, menait sur les bords du Nil son expédition de héros et de savants : les uns et les autres, Desaix, Kléber, Monge, Berthollet, devaient, soit par leurs exploits, soit par leurs travaux d'utilité publique, exercer une puissante séduction sur l'esprit des populations égyptiennes : tels furent les services rendus par nos savants et nos ingénieurs que Méhemet-Ali, Khédive de 1811 à 1840, après avoir chassé les Anglais de son pays en 1807, voulut avoir sur ses domaines une colonie de Français : de jeunes Égyptiens vinrent à Paris s'initier à nos connaissances. Du reste, nos concitoyens formaient autour de Méhémet-Ali, comme un ministère des plus actifs : Clot-Bey dirigeait les écoles, Linant-Bey les travaux publics, Perron, le commerce, Cerisy, la marine, le

Digitized by Google

colonel Salves, l'armée ; le Khédive avait sous ses ordres une flotte bien organisée, et 200.000 fellahs équipés, disciplinés à la française, et soutenus par une puissante artillerie. L'Égypte eut ses hôpitaux, ses canaux, et de nouvelles cultures y furent implantées. Ce pays connut alors, sous notre influence, une véritable prospérité. Inutile de rappeler, sinon pour mémoire, les conquêtes de Méhémet-Ali et de ses fils : Hedjaz, Nubie, Kordofan, Darfour, son rôle dans la guerre d'indépendance Hellénique, la conquête de la Syrie qui eût été suivie de celle de Constantinople sans la double intervention de l'Europe en 1833 et en 1840. La soumission de Méhémet-Ali, en 1840, fut le triomphe de la politique de l'Angleterre : lord Palmerston avait assuré l'intégrité de l'empire turc, éloigné le czar de Constantinople, affaibli le vice-roi d'Égypte et humilié la France son alliée. Quoi qu'il en soit, notre influence amoindrie, c'est vrai, continua cependant à se maintenir. Elle devait se manifester glorieusement pour nous sous le second Empire.

En 1854, Monsieur de Lesseps fit paraître son projet d'un canal maritime qui couperait l'isthme de Suez dans toute sa largeur. Autorisés par le Khédive Saïd, les travaux commencèrent en 1859. Malgré les menées anglaises, ils purent être poursuivis sans interruption, et le 17 novembre 1869, le canal fut inauguré. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance de cette voie naturelle de communication, conçue et exécutée par un Français, à l'aide de capitaux en grande partie français. Marseille, qui était par le Cap à 5600 k. de Bombay, n'en était plus qu'à 2400 par le canal. Trieste, au lieu de 6000 k. n'en était plus éloignée que de 2300. Il en résulta que l'Angleterre cessa d'avoir comme autrefois le monopole du commerce avec l'Inde. Enfin, c'est de l'ouverture du canal de Suez que date le prodigieux développement de la marine marchande à vapeur. Tels furent les accroissements de la navigation et du trafic que le canal, ouvert à peine depuis trente ans, est aujourd'hui reconnu insuffisant, et que la Compagnie de Suez songe à le doubler ou à l'élargir.

Vers la même époque, c'est-à-dire 1870-1875, le Khédive occupait le Nil jusqu'aux grands Lacs : il étendait son empire à l'ouest, au-delà du Dar-Fertit et au sud il atteignait l'Équateur, le lac Albert et l'Ounyoro.

La France avait donc acquis de justes titres à la reconnaissance de l'Égypte et elle exerçait dans ce pays une légitime influence.

Digitized by Google

18000 de nos concitoyens, formant comme une libre colonie, s'étaient établis dans la vallée du Nil, et le commerce du pays avec la métropole atteignait le chiffre respectable de 12.000.000. Cependant, moins de dix ans après, il ne devait plus rien rester à la France de la situation prépondérante et privilégiée qu'elle avait exercée jusque-là en Égypte. Je vais en quelques mots très brefs, mais aussi exacts que possible, faire le récit de ce lamentable effondrement.

En 1862 le Khédive Ismaïl avait succédé comme vice-roi à Méhémet. Ce prince, d'une prodigalité sans bornes, dépensa dans l'espace de 14 ans, environ trois milliards empruntés surtout à la France et à l'Angleterre vers la fin de 1885 ; toujours pressé d'argent, il se résolut à vendre les 177.000 actions du canal de Suez qu'il possédait à titre personnel. Comme il était l'ami de la France, c'est à notre gouvernement qu'il les offrit d'abord.

Hélas ! nous sortions à peine des désastres de 1870, et l'Assemblée nationale, dirigée par un ministère économe, bien loin de songer à de nouvelles dépenses, n'avait guère d'autres préoccupations que de remettre un peu d'ordre dans nos finances délabrées. Le gouvernement se fit scrupule de demander à l'Assemblée les 108.000.000 nécessaires : il savait d'ailleurs qu'elle les eût refusés et il refusa lui-même. Et cependant l'opération proposée par Ismaïl nous était doublement avantageuse : politiquement parce qu'elle devait consacrer la prépondérance de la France dans l'administration du canal ; financièrement parce que ces actions devaient acquérir quelques années plus tard une plus-value énorme. Accepter l'offre d'Ismaïl eût été sous une apparence de témérité faire acte de clairvoyance et de patriotisme.

Le Khédive, rebuté par la France, offrit ses actions à l'Angleterre qui sauta sur cette aubaine comme sur une proie. Ce fut le commencement de l'ingérence anglaise en Égypte et, par suite, le principe de notre éviction future.

L'Angleterre avait dès lors une part prépondérante dans l'administration du canal de Suez : c'était pour elle un premier titre à l'intervention politique. Comme il y avait en outre, chez nos voisins d'Outre-Manche, un bon nombre de créanciers du Khédive, et comme l'administration imprévoyante et dilapidatrice d'Ismaïl mettait leurs créances en péril (le paiement des coupons fut suspendu en 1876), l'Angleterre allait trouver dans

Digitized by Google

leurs justes protestations un titre à réclamer des garanties. Telle fut, en effet, l'originede l'intervention anglaise.

Dès 1878, notre ministre M. Waddington laissa libre accès à l'Angleterre dans l'administration intérieure de l'Égypte : c'est la période du Condominium qui commence pendant laquelle Français et Anglais ont un égal contrôle sur les finances égyptiennes : c'était là une grande faute, car notre situation privilégiée, sur les bords du Nil, excluait l'égalité de traitement avec toute autre nation. Bref, chaque État eut un représentant muni des mêmes pouvoirs : M. Rivers-Wilson pour l'Angleterre, et M. de Blignières pour la France. Nous savons ce que l'on peut dire des Anglais :

« Si vous leur laissez prendre un pied,
Ils en auront bientôt pris quatre. »

C'est ce qui arriva. L'Angleterre tira tout à elle: la France laissa faire : c'est en vain que nos nationaux exclus ou dépossédés adressaient leurs protestations à la métropole : le pouvoir s'était voué sans restriction à l'alliance anglaise, et il tolérait qu'elle nous écorchât sans même qu'il nous fût permis de crier.

Cependant Ismaïl essayait d'échapper à un contrôle dont il se serait fort bien passé : l'austère M. Waddington provoqua aussitôt son abdication, et comme le Khédive résistait, il le fit déposer : c'était en 1879. Impossible de faire plus naïvement le jeu de l'Anglerre. Ismaïl était un ami sincère et dévoué de la France: une diplomatie plus prévoyante eût certainement trouvé moyen de parer à ses désordres sans aller jusqu'à la déposition. La faute était d'autant plus grande qu'Ismaïl devait avoir pour successeur son fils Tewfick, prince pusillanime dont la faiblesse servit à merveille les intérêts de l'Angleterre en Égypte.

En effet, dès 1881, le remplacement d'ailleurs injustifié d'un colonel indigène par un Circassien, amena une sorte de pronunciamento militaire dirigé contre le ministère anglophile du khédive : les chefs du mouvement étaient trois colonels dont le plus fameux portait le nom d'Arabi. Telle fut la cause initiale des troubles d'où sortit l'intervention britannique. Il y avait alors trois modes d'intervention pour ramener le calme en Égypte : le premier consistait dans une action égale et simultanée de la France et de l'Angleterre : à défaut de ce moyen, l'on pouvait faire appel à l'intervention collective des grandes puissances, ou enfin avoir recours à une action diplomatique ou militaire de la Turquie, suzeraine de l'Égypte.

Digitized by Google

Gambetta, alors au pouvoir, se montrait partisan décidé de l'intervention anglo-française sur le pied d'égalité absolue : il voulait sincèrement servir la cause française en Égypte, mais sa bonne volonté reposait sur un faux calcul : il croyait l'Angleterre de bonne foi ; il voulait son concours ; il l'espérait. Mais déjà l'Angleterre, dirigée par lord Granville, avait résolu d'intervenir seule et à son heure, ou tout au moins de ne se rallier qu'à une solution nuisible aux intérêts de sa rivale en Égypte. En conséquence elle se déroba à nos sollicitations : Gambetta, prévenu cependant par notre ambassadeur, ne comprit rien à la politique anglaise dont il devait être la dupe jusqu'au bout.

En même temps, l'Europe semblait repousser l'hypothèse de la descente sur les bords du Nil, des forces franco-anglaises ; le sultan, suzerain de l'Égypte, protestait contre le sans-façon avec lequel la France et l'Angleterre intervenaient là-bas au mépris de ses droits ; la situation se compliquait tous les jours... C'est au milieu de ce fouillis diplomatique que Gambetta, renversé du pouvoir au commencement de 1882, céda la place à Monsieur de Freycinet.

Le premier acte du ministre fut de renoncer aux projets d'intervention si chers à son prédécesseur. Également opposé à l'envoi de troupes françaises et de troupes turques en Égypte, M. de Freycinet, par une contradiction singulière, s'en remit à l'intervention collective des grandes Puissances : elle devait nécessairement aboutir à cette action militaire de la Turquie qu'il prétendait exclure. Notre ministre le reconnut bientôt : aussi, écrivit-il à M. de Noailles, chargé de représenter la France à la conférence internationale de Constantinople : « Dans le cas où l'intervention armée de la Turquie serait mise en délibération, je vous recommande expressément d'insister pour que cette intervention soit réglée de manière à ne pas dégénérer en une occupation définitive. » Combien il eût été plus prudent de prendre cette précaution contre l'Angleterre.

En effet, pendant que les diplomates procédaient avec une majestueuse lenteur au règlement de la question égyptienne, des troubles fort graves éclataient au Caire et à Alexandrie. La France et l'Angleterre envoyaient aussitôt vers ce port, chacune, six vaisseaux de guerre, dans l'espoir que cette démonstration suffirait à intimider les fauteurs du désordre ; il n'en fut rien : tout au contraire Arabi, qui venait d'arracher au faible Tewfick le porte-

Digitized by Google

feuille de ministre de la guerre, prit plus que jamais les allures d'un dictateur : il fortifia les remparts d'Alexandrie et y plaça des canons dirigés contre les deux escadres. C'en était trop : l'orgueil britannique, surexcité encore et surtout par l'appât d'une proie magnifique à conquérir, ne put supporter une pareille insolence.

Le 5 juillet, le gouvernement anglais envoyait à l'amiral Seymour l'ordre d'adresser un ultimatum aux Égyptiens, les sommant de suspendre leurs travaux de fortifications, sans quoi l'escadre anglaise ouvrirait le feu. Lord Lyons, ambassadeur à Paris, communiquait en même temps cette décision au gouvernement de la république. Le cabinet anglais ne demandait pas au nôtre de s'associer à l'action qu'il allait engager ; mais il s'informait si l'amiral Conrad, commandant de l'escadre française, avait reçu ou allait recevoir des instructions conformes à celles qu'il avait données lui-même au commandant de l'escadre anglaise.

L'heure décisive avait sonné. M. de Freycinet n'osant faire de lui-même une réponse à l'Angleterre, réunit le conseil des ministres qui se prononça pour l'abstention. En conséquence l'amiral Conrad reçut l'ordre de s'éloigner avec ses vaisseaux, à l'instant même où l'escadre anglaise commencerait le bombardement, ce qu'il fit conformément aux instructions qu'il avait reçues.

Cependant l'ultimatum de l'amiral Seymour n'avait pas abattu la folle présomption d'Arabi ; il n'armait qu'avec plus de fureur. Le 11 juillet à 7 h. du matin, les vaisseaux Anglais ouvrirent le feu sur les ouvrages égyptiens qui furent bientôt détruits, sans avoir riposté. Arabi et ses troupes se retirèrent à quelques lieues d'Alexandrie, abandonnant la ville au pillage. Ce fut une invitation au débarquement pour rétablir l'ordre. L'amiral Seymour n'y manqua pas. Ce débarquement des équipages anglais, bientôt suivi de l'envoi d'un corps expéditionnaire, marqua la prise de possession de l'Égypte par l'Angleterre.

En résumé, l'achat des actions du khédive Ismaïl avait permis à l'Angleterre, en Égypte, l'ingérence financière, et lui fut un titre en 1878, sous le couvert du condominium, à l'ingérence politique suivie elle-même, en 1882, de l'intervention militaire et de la prise de possession.

L'on a comparé, sans doute avec exagération, la perte de l'Égypte à celle de l'Alsace-Lorraine. Sur qui l'impartiale histoire fera-t-elle peser la responsabilité de ce désastre ? Il n'est pas impossible de la déterminer bien qu'elle se répartisse entre plusieurs

Digitized by Google

ministres des affaires étrangères. C'est d'abord en 1878, M. Waddington, anglais de race et qui ne comprit absolument rien à nos intérêts en Égypte ; c'est ensuite M. Barthélemy St-Hilaire, un philosophe peu pratique qui continua la politique de l'accord intime avec l'Angleterre ; c'est Gambetta, patriote remuant, voire même brouillon, entiché jusqu'à en être dupe de l'alliance anglaise. C'est enfin M. Freycinet, le type du ministre, j'allais dire du mannequin parlementaire, l'homme néfaste associé déjà dans le passé à nos désastres nationaux.

Si nous observons que MM. Waddington et Barthélemy St-Hilaire furent en réalité des prête-noms sous lesquels Gambetta dirigeait officieusement les affaires étrangères, avant de les diriger officiellement, qu'il n'y a pas dans notre politique extérieure de 1878 à janvier 1882, un acte qui ne soit l'expression de la politique personnelle de Gambetta, nous pourrons légitimement conclure en ces termes : Gambetta a préparé la ruine de l'influence française en Égypte, et M. de Freycinet l'a consommée. L'or et le génie français avaient créé le canal de Suez, la France avait civilisé l'Égypte, et elle était expropriée de la terre des Pharaons comme du canal de Suez : déplorable résultat d'un système de gouvernement qui asservit la politique extérieure aux fluctuations de ministères multicolores, obéissant à des inspirations différentes, lorsqu'elles ne sont pas contradictoires.

Bref, l'Angleterre occupait l'Égypte, à titre provisoire ... jusqu'au rétablissement de l'ordre qui se fait attendre depuis 17 ans bientôt. Mais la domination anglaise ne porta pas bonheur à l'Égypte : dès 1881, la révolte avait éclaté dans les provinces du Soudan : le soulèvement du Mahdi, sorte de Messie musulman, ne provenait pas seulement de causes religieuses : des intérêts privés y eurent leur part ; le gouvernement égyptien avait interdit la traite des esclaves dans ses provinces ; et, si mollement que fût exécutée cette mesure, elle n'en était pas moins une menace pour les marchands arabes du Soudan. Quand les Européens employés au service de l'Égypte manifestèrent l'intention de réprimer énergiquement ce trafic, l'insurrection éclata : ni le gouvernement du Khédive, ni les armées anglaises ne purent la maîtriser. Les mahdistes battirent Yousouf-Pacha, puis Hicks-Pacha en 1882-1883 et bloquèrent Gordon-Pacha, dans Khartoum, au mois de mars 1884. L'Angleterre ne sut pas secourir à temps ce vaillant officier, et le 23 janvier 1885, Karthoum tombait au

Digitized by Google

pouvoir des insurgés. Le général Wolseley, envoyé au secours du gouverneur, arrivait le 25 janvier ; c'était deux jours trop tard ; l'héroïque Gordon venait de succomber, et la Nubie était perdue pour l'Égypte.

La chute de Khartoum entraîna la perte du Dar-Four, dont le gouverneur Slatin-bey fut fait prisonnier. Ce fut ensuite le tour du Bahr-el-Ghazal que Lupton-bey défendait de son mieux, mais pour être pris, lui aussi, et périr en captivité à Khartoum.

Restait l'Équatoria qu'Emin-Pacha administrait avec un rare bonheur : bloqué dès 1885, autorisé la même année à évacuer les Provinces équatoriales, comme le prouve une lettre de Nubar-Pacha, président du Conseil des ministres au Caire, Emin réussit à maintenir sous son autorité, et, au nom du Khédive, la province d'Équatoria. C'est seulement en 1889 que l'expédition Stanley, envoyée à son secours, le ramena de gré ou plutôt de force à la côte orientale : nous disons de force... car la présence d'Emin, et par le fait, le maintien de l'autorité égyptienne sur le Haut-Nil, gênaient singulièrement les grandioses projets que l'Angleterre élaborait pour l'avenir.

En effet, le gouvernement britannique avait établi son influence en Égypte : il possédait la colonie du Cap, c'est-à-dire qu'il détenait les deux extrémités du continent africain. Alors le rêve d'unir étroitement, malgré la distance, ces deux colonies lointaines, ce rêve qui sans doute était venu hanter l'esprit de Cecil Rhodes par une de ces nuits étoilées du continent austral qui entraînent facilement l'imagination par delà les choses réelles jusque dans le monde des chimères, cette vision magique d'un empire colonial se prolongeant du Cap au Nil, sans solution de continuité, à travers les savanes et les forêts de l'Afrique, ce rêve, dis-je, cette vision d'un homme étaient devenus le rêve et la vision du peuple britannique tout entier.

Certes, ce ne serait pas l'œuvre d'un jour, il y aurait à vaincre bien des difficultés, à fouler aux pieds les droits de plus d'un peuple, pourquoi pas ? Déjà dans le passé, en 1871, la colonie du Cap s'était accrue du Griqualand-West : ce pays si riche en diamants n'appartenait à personne, puisqu'il n'appartenait pas aux Anglais et que les Boers ne pouvaient le défendre : puis ce fut le tour du Griqualand Est, du Basouto-land, du Zoulou-land. En 1885, dans la crainte de voir les colons allemands et hollandais se donner la main à travers l'Afrique australe, l'Angleterre

Digitized by Google

s'était empressée de proclamer son protectorat sur le Betchouana-land : elle était encore bien loin des sources du Nil ; mais l'appétit de nos voisins s'accroît à mesure qu'il semble s'assouvir : la marche vers le nord reprit donc, plus active avec Cecil Rhodes, le Napoléon du Cap. Il y avait bien à traverser le pays de protectorat portugais, unissant le Mozambique, d'une part, et l'Angola de l'autre : mais les Portugais ont appris à leurs dépens que les traités ne sont rien, que l'occupation réelle est tout et qu'un peuple qui ne sait pas mettre en valeur des territoires comme ceux du Matabélé-land ou du Mania est très mal fondé à vouloir les conserver. En outre, le Portugal avait le tort d'être le plus faible ; il dut céder. Enfin le Nyassa-land était un plateau très fertile, salubre, il arrondirait très bien le domaine de la colonie du Cap : l'Angleterre se l'annexa : du coup elle arrivait aux grands lacs, elle touchait le Tanganika : encore quelques efforts et l'on atteindrait à revers les sources du Nil. La prise de possession par les Allemands, en 1890, des régions situées entre Zanzibar et les Grands Lacs jusqu'aux frontières de l'État du Congo, interrompit ce beau rêve. Et cependant, malgré la rupture de cet empire chimérique, les morceaux en étaient encore bons : du Cap au Tanganika d'un côté, des sources du Nil jusqu'en Égypte de l'autre, la voie demeurait libre. La Compagnie, *Imperial british East Africa* (l'Hea), partie de l'Afrique orientale anglaise, où elle s'était établie en 1886, commença par gagner les sources du Nil : en 1892, le capitaine Lugard atteignait l'Ouganda, royaume compris dans l'ancienne province équatoriale. Missionnaires protestants et Pères blancs catholiques, Anglais et Français (catholiques et français sont toujours synonymes, du moins à l'étranger), s'y disputaient l'influence. Lugard chasse, massacre, mitraille les catholiques, occupe le pays au nom de l'Hea : en 1894, l'empire britannique s'annexe l'Ouganda, c'est-à-dire qu'il étend ses colonies au sein même de l'ancienne Équatoria que le Khédive avait nommément abandonnée et d'où Stanley avait, au bénéfice futur de l'Angleterre, arraché cet Emin-Pacha qui, seul, sans secours, s'obstinait maladroitement à maintenir sur le Haut-Nil l'influence égyptienne. Les Anglais commençaient donc, par le sud, à reconquérir le Soudan égyptien, pour leur propre compte, et non pas pour celui de leur soi-disant protégé, le Khédive. C'était du sud au nord un grand pas vers Alexandrie.

En même temps contre tout droit, l'Angleterre faisait une

Digitized by Google

dernière tentative pour souder à l'Ouganda ses colonies de l'Afrique australe : tel fut le but du traité Anglo-Congolais, conclu « à la cavalière » par lord Rosebery le 12 mai 1894. Il nous fermait à l'est, les chemins de l'Oubanghi au Nil, en reconnaissant à l'État du Congo, jusqu'au 10° de latitude nord, où les Belges avaient déjà poussé plusieurs reconnaissances *(remarquons ce chiffre de 10° ; Fachoda s'y trouvait donc compris)*, une partie du Dar-Four, le territoire du Bahr-el-Ghazal et de l'Equatoria, anciennes provinces égyptiennes nommément abandonnées, où jamais les Anglais n'avaient exercé de droits. En échange, l'État du Congo accordait à l'Angleterre, entre les lacs Albert et Tanganika le bail d'une bande de 25 kilomètres de territoire unissant le Sud-Africain à l'Ouganda. L'Angleterre, un moment, triompha: le dernier anneau de la chaîne des possessions britanniques du Cap au Nil n'était-il pas désormais rivé ? Mais que valait ce traité? Le roi Léopold pouvait-il recevoir, les Anglais donner ce qui ne leur appartenait pas? Et que signifiait ce bail? La diplomatie allemande réclama de l'Angleterre l'abandon du territoire cédé entre les lacs : le colonel Monteil, envoyé par le gouvernement français, veilla sur les rives de l'Oubanghi avec des forces imposantes. Les Anglais s'émurent, craignant d'être prévenus sur le Nil, et le colonel Colville envoyé de l'Ouganda s'avança jusque dans la région d'Ouadelaï. Sur ces entrefaites eut lieu l'arrangement du 14 août 1894 entre la France et l'État du Congo : cette convention confirmée le 5 février 1895, reporta la frontière congolaise du nord-est, à la rive gauche du Momou, et de sa source au parallèle 5°30' avec faculté de s'élever jusqu'à Lado sur la rive gauche du Haut-Nil. En échange de ces avantages, l'État libre renonçait au Bahr-el-Ghazal. L'expédition Monteil fut aussitôt rappelée, et l'Angleterre agit de même pour celle du colonel Colville. Ainsi l'hinter-land du Congo français n'était délimité ni vers le nord dans la direction du lac Tchad, ni surtout vers le nord-ouest dans la direction du Soudan égyptien ; sujet de cruelles alarmes pour le gouvernement britannique.

Cependant, M. Liotard, nommé commissaire dans l'Oubanghi, s'occupa de prendre possession des territoires qui nous étaient remis par les Belges. Le Pays des Rivières ou Bahr-el-Ghazal, nom commun au fleuve des Gazelles et au pays qu'il arrose, est un vaste triangle compris entre le Nil blanc à l'est, le Bahr-el-Arab affluent du Nil au nord, et la ligne de partage des eaux des

Digitized by Google

bassins du Nil et du Congo au sud-ouest. Cette région, très fertile arrosée par d'innombrables cours d'eau, est aujourd'hui beaucoup moins peuplée qu'au temps de la domination égyptienne, et des explorations de Schweinfurth. Lors du soulèvement mahdiste, le Bahr-el-Ghazal suivit d'abord la destinée de tout le Soudan égyptien et fut gouverné par le Khalife Abdulaï, qui établit sa capitale à Omdourman, en face de Khartoum. Mais quelques années plus tard, à la faveur des discussions antérieures et de l'anarchie qui en fut la conséquence, les roitelets indigènes reprirent peu à peu leur indépendance. C'est tellement vrai que la mission Marchand, de 1896 à 1898, n'eut pas à combattre les Derviches et put facilement traiter avec les chefs indigènes, seules autorités de ces régions.

Le travail d'organisation auquel se livrait M. Liotard dans le Bahr-el-Ghazal lui demanda deux ans: après la fondation de quelques postes, la conclusion de traités avec les principaux chefs du pays, le gouvernement français songea à reprendre la marche vers le Nil entreprise dès 1893, par M. Liotard lui-même, sur l'ordre de M. Delcassé, alors ministre des colonies: en conséquence, le capitaine Marchand fut chargé d'accomplir la dernière partie de la tâche: c'était en 1896. La mission Bonchamps partait en 1897 de notre colonie d'Obok. Les deux explorateurs devaient se rencontrer à Fachoda pour y prendre solidement position.

De son côté, l'Angleterre ne restait pas inactive: les traités de 1894 la forçaient à renoncer au plan grandiose de Cecil Rhodes; elle sembla se contenter d'un programme plus modeste: joindre l'Égypte à l'Ouganda; encore lui fallait-il se hâter pour ne pas être prévenue par la formation d'une Afrique française du Gabon à Obok, de l'Atlantique à la mer Rouge,sur une largeur de 3,800 kilomètres.Sous le couvert d'une expédition bien modeste destinée à reprendre Dongola sur les Mahdistes, l'Angleterre se prépara à reconquérir le Soudan égyptien. Il était cependant aussi facile d'empêcher les Anglais d'aller à Khartoum que de maintenir notre situation en Égypte avant les événements qui nous en ont évincé: il suffisait pour cela de limiter l'expédition de Dongola; et c'était très facile, puisque le gouvernement britannique demandait à la commission européenne de la dette égyptienne, une partie des subsides nécessaires à son expédition entreprise au nom du Khédive. Malheureusement c'était un improvisateur, M. Berthelot, qui dirigeait alors (en 1896), nos affaires étrangères:

Digitized by Google

il ne comprit pas qu'il fallait s'entendre avec toutes les Puissances; les commissaires français et russes refusèrent bien l'autorisation demandée par les Anglais ; mais tous les autres acceptèrent. Dès lors, l'Angleterre, libre d'agir, organisa cette expédition qu'elle disait si modeste dans son objet et dont nous voyons aujourd'hui les gigantesques proportions. En 1896, le sirdar Kitchener reprenait Dongola, il était à Berber en 1897, et après sa victoire d'Ondourman, il faisait son entrée triomphale à Khartoum, au mois d'août 1898 : peu de temps après, le général anglais remontait avec une flottille le cours du Nil, et il rencontrait le 19 septembre à Fachoda le capitaine Marchand qui y était arrivé le 16 juillet avec 8 officiers et sous-officiers et 120 soldats soudanais.

Nous savons les événements qui en furent la conséquence ; le refus énergique du capitaine Marchand d'abandonner le poste où il était établi, les négociations engagées entre les deux gouvernements, britannique et français; l'angoisse patriotique qui étreignit nos cœurs à la pensée que l'honneur de la France était aux mains du ministère Brisson, la victoire diplomatique de nos adversaires, notre cruelle humiliation, tout cela, nous le savons, le souvenir attristé en est encore présent à nos mémoires : mais ce que l'on ne sait pas assez, ce que l'on ne saurait trop rappeler, c'est l'incomparable énergie qu'il fallut à une dizaine de blancs pour remplir leur mission avec les moyens les plus rudimentaires. Parti de Marseille le 25 juin 1896, à destination du Gabon, Marchand atteignait Fachoda, après 24 mois et demi d'efforts, le 10 juillet 1898. Un seul fait choisi entre mille nous donnera la mesure de son héroïsme : il s'agissait de franchir la ligne de faîte des bassins du Congo et du Nil ; de faire passer du Mt-Bomon au Bahr-el-Ghazal 2 vapeurs, 3 chalands en aluminium, le matériel et les approvisionnements de la mission. Avec l'aide de trois mille porteurs fournis par les sultans amis, de Rafaï et de Sémio,on s'attela aux vapeurs et aux chalands démontés ; ce transport à dos d'homme, fut d'une invraisemblance épique ; il s'exécuta sur un parcours d'environ 1000 kilomètres, jusqu'à ce qu'on pût trouver une rivière navigable, à travers un pays sans routes, tantôt sous un soleil ardent, tantôt sous des pluies torrentielles, et successivement à travers la brousse, la forêt, les marécages et les rochers! Pourquoi donc ces efforts surhumains ne nous ont-ils conduits à Fachoda que pour l'abandonner ?

L'opinion publique voulait connaître les motifs de cette recu-

Digitized by Google

lade ; la discussion du budget des affaires étrangères amena enfin M. Delcassé à la tribune dans la mémorable séance du lundi 23 janvier 1899. Dans un discours parfaitement écrit, oratoire même, le ministre, après avoir parlé du Traité de Paris, de la circulaire Mouravief, de notre protectorat en Orient, et de la question Crétoise, en arrive aux événements du Haut-Nil ; en vérité, il est pénible de voir les tours de force exécutés par M. Delcassé, sur la corde tendue, pour éblouir par ses cabrioles nos honorables députés. N'est-ce pas d'un sauteur, que de s'ingénier à prouver qu'il n'y a pas eu à proprement parler une mission Marchand, que le capitaine Marchand fut mis simplement sous les ordres de M. Liotard en 1896, pour achever la mission confiée en 1893 à ce même M. Liotard, et qui consistait à nous créer un débouché sur le Nil ?

Et pourquoi tout cela ? pour prouver que l'expédition Marchand, remontant à 1893 dans son origine, n'avait pas été entreprise pour faire pièce au discours de sir Ed. Grey déclarant le 28 mars 1895, « que la vallée du Nil était comprise dans la sphère d'influence britannique, et que l'Angleterre regarderait comme un acte non amical tout établissement étranger dans cette même vallée. » Comme s'il importait beaucoup de savoir si la mission Marchand était ou non antérieure à 1895. Que nous font les déclarations de sir Ed. Grey, s'il n'avait pas le droit de les prononcer ? En vertu de quel traité nous affirmait-il que la vallée du Nil était comprise dans la sphère d'influence britannique ? Vraiment M. Delcassé était bien bon de considérer comme paroles d'Évangile les affirmations de sir Ed. Grey, sur lesquelles notre ambassadeur faisait déjà ses réserves le lendemain 29 mars 1895, imité le 5 avril suivant par notre Ministre des Affaires étrangères au Sénat.

Un autre argument de M. Delcassé pour expliquer l'évacuation de Fachoda, c'est que Fachoda ferait partie de la Province de Khartoum, laquelle ne fut pas nommément évacuée par l'Égypte, comme celles du Bahr-el-Ghazal et de l'Equatoria. C'est peut-être vrai. Mais suffit-il à une nation de ne pas avouer sa défaite pour ne pas être vaincue, et suffisait-il à l'Égypte de ne pas avouer l'évacuation forcée de la Nubie, antérieure même à celle de l'Equatoria, pour y conserver des droits ?

Les Anglais eux-mêmes vont nous donner la réponse : considéraient-ils oui ou non Fachoda et le Nil comme perdus pour le

Digitized by Google

Khédive, lorsqu'en 1894, dans le traité anglo-congolais dont je vous parlais tout à l'heure, ils accordaient aux Belges (sans en avoir le droit) la rive gauche du Haut Nil qu'ils ne possédaient pas, jusqu'au 10° de lattitude *nord, donc y compris Fachoda?*

A ce propos, nous ne pouvons résister au plaisir de citer un dialogue rapporté par M. Denys Cochin dans son discours du 23 janvier 1903. Il s'agissait de ce traité anglo-congolais du 12 mai 1594 : M. Decrais, notre représentant, s'adressait à lord Kimberley : « Comment disait M. Decrais à lord Kimberley, vous louez à des gouvernements des terrains dont vous n'êtes pas propriétaires? Pour louer, il faut avoir des droits sur l'objet qu'on loue. Or, vous ne les possédez pas ces terrains que vous mettez en location. » Et lord Kimberley répondait : « Non, mais notre locataire les occupera. » Singulière réponse! M. Decrais lui objectait encore que les Anglais s'emparaient parfois pour leur compte de régions sur lesquelles planaient les droits du Khédive, par exemple de l'Equatoria. Et lord Kimberley de répondre : « Les droits du Khédive, nous les défendons, mais quand il est en mesure de les faire valoir, on ne s'en préoccupe pas! »

De pareils débats diplomatiques prouvent une seule chose, c'est que de droits, sur cette immense région, personne n'en a.

Et cependant les Anglais soutinrent que nous avions commis une violation des droits de l'Égypte, qu'elle prétend défendre. Énumérons ici, à simple titre de curiosité, les principales occasions dans lesquelles l'Angleterre a foulé aux pieds sans vergogne, ce qu'elle appelle les droits de l'Égypte :

1° En 1882, en occupant l'Égypte, à titre provisoire, et en s'y maintenant depuis 17 ans, sous prétexte d'y assurer un ordre qui n'a plus été troublé que par les Anglais eux-mêmes ;

2° En 1884, en occupant Zeila et Berbera, ports égyptiens sur le golfe d'Aden, et en rapatriant les garnisons ;

3° En 1885, en cédant aux Italiens, et en apparence, au nom de l'Égypte, le port égyptien de Massaouali, sur la mer Rouge ;

4° En 1889, en chargeant Stanley de ramener de force à la côte Emin-Pacha, et en enrôlant les anciens soldats égyptiens de l'Equatoria pour le compte de sa colonie d'Afrique orientale ;

5° Le 1er juillet 1890, en faisant déclarer dans une convention anglo-allemande que le bassin du Nil entier était dans la zône britannique ;

6° Le 15 avril 1891, en se partageant avec l'Italie les anciens

Digitized by Google

territoires sud-orientaux de l'Égypte, et en permettant aux Italiens d'occuper provisoirement Kassala, ancien port égyptien, rétrocédé aux Anglais en 1897 ;

7° Enfin, le 12 mai 1894, en donnant à bail à l'État belge au Congo l'Equatoria et le Bahr-el-Ghazal, comme si ces territoires lui avaient appartenu !

Après cela, les commentaires sont inutiles.

Pour nous Français, parvenus sur un territoire devenu en fait *res nullius*, nous étions à Fachoda, par droit du premier occupant. A supposer même que la seule prise de Khartoum la capitale eût donné au sirdar Kitchener des droits incontestables sur toute la province, la présence de Marchand à Fachoda, un mois avant celle de Kitchener à Khartoum, nous créait encore des droits antérieurs à ceux du général anglais.

Nous étions à Fachoda : nous devions y rester : sans doute ce poste n'est ni un simple marécage, ni la clef de l'Afrique occidentale, mais il y avait pour nous en cette circonstance une question de prestige et une question de droit. Si nous avions refusé d'évacuer Fachoda, que se serait-il passé ? Nous ne voyons que trois hypothèses : L'Angleterre aurait baissé pavillon, et l'histoire ne nous offre-t-elle pas plus d'un exemple où malgré son attitude menaçante et son air de vouloir tout dévorer, le léopard anglais s'est subitement adouci, en présence d'un ennemi résolu ? Des négociations diplomatiques bien conduites, et c'était, semble-t-il, le plus sage parti à prendre, pouvaient en second lieu provoquer l'intervention de l'Europe et les règlements des deux questions si étroitement unies d'Égypte et de Fachoda : l'opinion publique paraissait alors favorable à cette solution, mais l'Angleterre, avait tout lieu de la craindre, car le seul fait de poser le problème égyptien devant l'Europe, eût déjà constitué pour nous un véritable triomphe. Enfin restait la guerre, et par qui, je vous le demande, eût-elle été déclarée ? nécessairement par l'Angleterre, si elle s'était obstinée à vouloir nous chasser de Fachoda. Et n'est-ce pas déjà une grande force morale que de subir la guerre sans la commencer ? J'ajoute que le cabinet de Saint-Pétersbourg, s'il était d'avis que Fachoda ne valait pas une guerre (alors l'Angleterre nous l'aurait-elle déclarée ?), avait ajouté cependant, que si la France tirait l'épée, elle trouverait à ses côtés la Russie avec toutes ses forces. Enfin les leçons données par la guerre hispano-américaine n'étaient-elles pas de

Digitized by Google

nature à nous inspirer une tactique prudente et ruineuse pour l'Angleterre ?

Sans doute, il est bon, légitime, c'est même un devoir de désirer la paix et de chercher à la maintenir ; mais c'est une faute aussi pour un gouvernement que de paraître la désirer à tout prix. Arrière le temps de L. Philippe où des ministres prudhommesques venaient déclarer pour masquer une reculade, que la France voulait la paix, mais la main sur la garde de son épée ! Et qu'importe à l'Angleterre que la France ait la main sur la garde de son épée, si elle sait que jamais elle n'en verra briller l'éclair.

Un dernier mot, sur le conflit de Fachoda : « Ce qui a fait notre droit, disait, il y a quelque temps, M. Chamberlain, en parlant de l'expédition de Khartoum, c'est tout le sang et les millions que nous avons dépensés pour porter jusque-là notre drapeau, et pour arracher des peuples à la barbarie. » Eh bien ! cette lutte contre la barbarie poursuivie par les Anglais au N. du Soudan égyptien, nous la poursuivions en même temps au sud, et ce qui a fait notre droit, à nous aussi, c'est l'incroyable énergie déployée par une poignée de braves qui, des bords de l'Atlantique, à travers les mille dangers du continent africain, sont arrivés les premiers sur les rives abandonnées du Haut Nil, pour y prendre au nom de la France, possession de Fachoda. Et cependant, si nous ne devons pas ménager nos éloges à l'œuvre tout entière du commandant Marchand, n'est-il pas vrai que notre admiration va moins peut-être, va certainement moins à l'officier qui a surmonté tant d'obstacles en apparence infranchissables pour arriver à son but, qu'à la victime, disons mieux, qu'au martyr de l'obéissance militaire arrachant des bords du Nil notre drapeau tricolore de ces mêmes mains héroïques qui l'y avaient planté !

C'est là un bien triste épisode ; et pourtant il ne faudrait pas que les douleurs de la veille nous fassent renoncer aux combats du lendemain. Nous avons évacué Fachoda, c'est vrai ; mais la question du Bahr-el-Ghazal reste entière, les diplomates sont en train de la régler à l'heure actuelle : veillons, s'il en est temps encore : les plus fougueux parmi les Anglais ne se proposaient rien moins, il y a peu de temps, que de nous expulser aussi de cette Province. Puissé-je n'être pas prophète en disant : hier nous avons cédé Fachoda, aujourd'hui c'est, par une conséquence logique, le jour de Bahr-el-Ghazal ; hier un poste sur le

Digitized by Google

le Nil : aujourd'hui une Province égale aux deux tiers de la France.

Quoi qu'il arrive, ne nous décourageons pas : le jour n'est pas éloigné, grâce à la réunion en un seul faisceau de nos diverses possessions africaines, où l'on pourra se rendre de Paris au Congo, plus bas que l'Équateur, à travers des terres ou des eaux exclusivement françaises, sur une longueur d'environ 6000 kilomètres. Vous le voyez, notre empire colonial est déjà immense : à nous de le rendre prospère et de l'accroître encore partout où c'est possible. Défions-nous d'un mot employé pour dénigrer cette politique : la mégalomanie : il ne peut pas y avoir de mégalomanie coloniale. La fièvre d'expansion des nations européennes a commencé il y a vingt ans : durera-t-elle encore autant d'années ? Le monde une fois partagé, les États de l'Europe ne seront-ils pas devenus comme le centre d'immenses empires rayonnant sur toute la surface du globe ? Voulons-nous conserver à la France de l'avenir le rôle prépondérant qu'elle a joué dans le passé : travaillons dans le présent à son expansion coloniale, et c'est travailler au triomphe, dans le monde entier, de son Apostolat catholique.

VICTOR CHARAUX [1].

1. Nous devons à la bienveillance de notre éminent collaborateur, M. AUGUSTE CHARAUX, cet article conservé dans les notes de son fils, M. Victor, ravi l'année dernière à l'affection des siens. Cet article est daté de 1899. Depuis cette époque nous avons renoncé à tous nos droits sur l'Égypte, en échange d'un protectorat très hasardeux sur le Maroc. La France avec M. Delcassé a-t-elle continué à jouer le rôle de dupe de l'Angleterre ? L'avenir nous le dira. (N. D. L. R.)

Digitized by Google

CHANSONS POPULAIRES DU MOYEN AGE

EN L'HONNEUR DE SAINT FRANÇOIS.

La popularité du grand séraphique d'Assise au moyen âge est un fait connu. Les artistes, peintres ou sculpteurs, ont célébré saint François de mille manières et en mille endroits ; les littérateurs l'ont magnifié dans leurs poèmes. De cette explosion de louanges et d'admiration, ce qui nous a moins été conservé, ce sont les témoignages vulgaires, ceux qui couraient communément dans le peuple. Encore aujourd'hui, ce qui nous échappe et ce que nos descendants ignoreront peut-être de notre vie, c'est le détail banal et journalier, auquel nous n'accordons aucune attention soutenue.

Recueillir, dans l'enchevêtrement de l'histoire littéraire des temps anciens, les divers témoignages populaires de l'amour du peuple pour saint François d'Assise, n'est donc pas une œuvre facile ; mais les résultats de ces investigations sont d'autant plus précieux qu'ils sont plus rares.

Je réunis ici quatre petites pièces — chanson, hymne ou prière — en l'honneur de saint François, dont l'une seulement, la troisième, est inédite.

I

La première est du XIIIe siècle. C'est une chanson. Elle est extraite d'un manuscrit qui fut mentionné en 1869 au catalogue des *livres rares et précieux, manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. S. G**** (Germot). Paris, Potier, n. 360. Le bouquin fut adjugé au libraire Tross pour le gentil prix de 700 fr.

M. Paul Meyer en eut, à cette occasion, la communication. C'était un ms. de 58 feuillets en parchemin, petit in-folio, relié en

Digitized by Google

bois et couvert en velours, écrit pour un couvent de religieuses et probablement en pays messin.

La pièce qui suit occupe le fol. 54 v°. Elle est peut-être l'œuvre d'un franciscain, mais sûrement celle d'un versificateur peu habile. Elle se compose de six tirades monorimes fort inégales. Les vers sont de huit syllabes et se terminent par des assonances, ce qui est loin d'être commun au XIIIe siècle.

Les idées exprimées ne sont point banales, elles sont modelées en un style imagé qui à défaut d'élégance a du moins de l'énergie. Saint François est mis à côté de saint Jean-Baptiste comme dans la divine comédie [1] ; tous deux sont les hérauts de la pauvreté et de l'amour de Jésus. Enfin comme dans la *vie de sainte Douceline* [2], le saint d'Assise est le porte-enseigne du Christ, *senhairiers du Christ* [3].

CHANSON D'AMORS DE PURE POVRETEIT.

1 Devant nos ont passeit haraut,
Les cors en bas, les cuers en haut ;
Li feus d'amours lor fist si chaut
K'il aloient nuit et deschaut.
5 Or en i out. j. mout loial
Qui fut com estoile jornalz
Cil monstrait bien com il ot chaut
Se fut Johannes Baptista.

Ces haraus levait mout matin ;
10 Con torterelle s'aisoutit (?) [4].
En plours, en gaiemens, en sopirs,
Trapassait parmi cest esxil.

Après vint. j. autres haraus
Qui portoit les signes roiaus
15 Per. j. sentier extroit, si haut,
Que moins i porte, mues i vaut.
Francois est li secons haraus
Qui tint lou sentier regiaul.

1. *Paradiso*, XXXII, 31, 35.
2. P. 98 de l'édition de l'abbé Albanès.
3. Cf. Paul Meyer. *Bulletin des anciens textes français*, 1884, p. 75 et suivantes. C'est à cet article que je dois toute mon érudition relative à la *chanson d'amors de pure povreteit.*
4. *Assoutiller* veut dire ingénier.

Digitized by Google

Au premier pas i fist teil saut
20 Ke nuns morteis ne pout plus haut.

Nu et deschaz l'i fist antreir
Amors de sainte povreteit :
Enxeure [1] i vont, sans retorneir,
Lou paistre qui l'ont apelleit
25 Qui Fransois vuelt servir en greit
Si facet toz jors retorneir
Ceu que Deus ait en lui ovreit
Com un ruxel en lai grant meir [2].

Vous estes li meirs, dous Ihesus,
30 Dont xordent fontainnes et rus ;
Ce en vos ne retornent tuit,
Il n'i ont force ne vertut.
Ces rivieres de grans vertus
Ont en lai meir lor non perdut.
35 Keil loenge desert. j. rus
Ki ne xourt mai[s] ke per autrui ?
Por lou povre Fransois le du [3]
Ke nuns biens ne senteit de lui ;
Et kant por Deu ce fut perdus
40 Il retrovoit lui et autrui.

Cist haraus fut mous endeveis [4]
Kant ces oixels voult sermoneir ;
Tout voleit en Deu retorneir
Ceu k'il avoit fait et creeit.
45 Omi ! dolent et axerreit [5] !
Li fins amans sont trapesseit ;
De lor sentier sommes torneit,
Por ceux i ait pou des saveis [6].
Nostre clerc sont a mort navreit
50 Per symonie ou per ordeit.
Li prelat sont trop aveulei,
Gloire lor ait les eus creveit.
Certes, bien font a gai menteir [7] :

1. Aller à la suite.
2. Comme un ruisseau dans le grand vallon.
3. Sans doute pour *di*.
4. Hors de soi.
5. Embarrassé, dévoyé.
6. Sauvés.
7. Se plaindre.

Digitized by Google

Cil ke lor Deu duxent amer
55 Ke de son pur sanc son renteit,
Si sont contre lui aleveis [1].
Aveuleis [2] clers, or i panseis :
Lai vigne ou vos estes entrei
Deus l'ait de son sanc aquasteit.
60 Mar i serois oixous troveis,
Car li oixous seront dampneit
Kant Ihesu Cris vanrait conteir.
Omi ! ke diront li xarreit
Ke la vigne avront devoreit ?
65 Tres dous Ihesus enamoreis,
Tu ies li pellicans navreis,
Ke ton pur sanc as reverceit
Por les mors a resusciteir.
O vilains cuers desnaturei
70 Ke ancor ni'aveis odoreit
Celui tres precious clareit
Ke Ihesus traist de son cousteit,
Cil. ij. haraut hallegouteit [3]
Dont nous avons devant parleit,
75 Kant il l'ourent asavoreit
Amors les i fist desnueir.
Com pellerin ont trespasseit
Lou monde sans ous a croteir [4].
Or les fait en lui reposeir
80 Cil por cai il ont laboreit.
Povres gens qui estes entrei
En lor sentes por vos sauveir
Il vos stuet lou monde adoceir [5]
Ou vos i sereis maixeries [6].

II

Dans le ms. Ec. VI, 16 de la bibliothèque de l'Université de Cambridge (cf. *Catalogue*, II, 262, 263), parchemin in-8° de 204

1. Levés.
2. Aveuglés.
3. En haillons, en loques.
4. Manger.
5. Tourner le dos au monde.
6. Écartés du devoir.

Digitized by Google

feuillets, datant du XIVe siècle, renfermant les *Horae beatae Virginis Mariae*, et probablement exécuté pour un des monastères dépendant de Fontevraud, peut-être Amesbury ou Westwood, au feuillet 16 se trouve une hymne à saint François en roman. Ce sont des quatrains alexandrins au nombre de cinq. Je les transcris ici, d'après l'édition de Paul Meyer dans la *Romania* (tom. XV (1886), p. 271).

Douz sire seint Franceis que Jhesu tant amastes
E de sa seinte passion noit et jour pensastes,
De la peine des plaies tant sovent remembrastes,
Ke en vostre seintisme corps l'enpreinte portastes ;

L'amour Jhesu Crist tant vous eschaufa
Et vostre cuer de pité gracious eslu[m]ina
Ke en meins e piés e costé dehors se moustra
Et lui amant en semblance de ami conforma.

Mult fu la bunté grande de si grant seignour
Que a un povres homes moustra si grant amour,
E par especial privilege li fist si grant honour
Ke de la seinte passion li fist son benaour.

Douz sire seint Franceis ki Deu ad si chier,
En la court celestiene estes de grand poer,
Et a vos amis especiaus poés mult aider,
Car vous portez le grand sel : si estes chanceler.

Por cele grace especiale que Jhesu fist a tei
Ke entre les autres seintz, outre comune lei,
En signe de sa passion te conforma a sei,
Priez le douz Jhesu que il eit merci de mei.

Amen.

III

C'est grâce à la bienveillance d'un savant érudit, M. Joseph Berthelé, que je puis ici publier mon troisième texte qui est inédit. La chanson qui suit a été copiée par lui à ma demande, sur le ms. H. 43 (ancien CLXI), f. 37. de la faculté de médecine de Montpellier. Ce ms. est un recueil du XIVe siècle. Il appartint jadis à dame de Gournay, fille du seigneur Reynault de Gournay.

Digitized by Google

CHANSON DE S(AIN) FRANÇOIS.

Moult sot bien s(ains) fransois ameir,
Bien i paruit a son costei
En. V. leus fut ces cors navreiz
L'ansigne portait son signor.
Amons s(ain) fransois lámerous [1].

Ceu est nus Sains de gra(n)t valour
Grant signor ot en s(aint) fransoi
Lont tens portait l'ansigne au roi
Et en son cuer et en son cors
Certes si ot un mult bel don.
Amons s(ain) fransois.

Mult tres cortois fut s(ains) fransois
As oxillons lou pois veoir
En proichant doucement dixoit :
Loeiz Je(s)u nostre boin roi
Ke vous chevist [2] san grant labour.
Amons s(ain) fransois.

Mult doit on s(ain) françois ameir
De Je(s)u crist fut m(u)lt priveiz
Et sot asseiz de ces secreiz
Et se fist de miracles moult.
Amons s(ains) fransois.

Voir est m(u)lt en puet on conteir
Des miracles et des bonteis
Sa vie fut toute santeiz
Et exa(m)plaires a trestouz.
Amons s(ain) fransois.

Quant s(ains) françois fut conv(er)tis
Et il fut devant ses amis,
Ces peires duremant li dis
Et tous ces biens li relankist
Dont se despoillait devant tous.
Amons s(ain) fransois.

1. Le séraphique.
2. Entretient.

Digitized by Google

Teil graice ot s(ains) fransois de Deu
Kant il alloit au divers leus,
Son cuer avoit si mis a Deu
Kil ne pooit panceir aillours.
Amons s(ain) fransois.

Sains fransois fut si grans' amis
A Deu et a s(aint) Esperit
La régle kil volt, kil tenist
Deus li donait per grant amour.
Amons s(ain) fransois.

Qua(n)t sa rigle li ot donei
S(ains) fransois fut si enflameis
Dou feu de s(ain)te charitei
Ke cuers et cors li ardois toz.
Amons s(ain) f(ransois).

Kant s(ains) f(ransois) fut si esperis
De l'amor dou s(aint) Esperis,
Ces cuers aloit en paradis
P(er) disirier [1] et par amour.
Amo(n)s sains f(ransois).

IV

La pièce qui précède serait, au point de vue philologique, à rapprocher de la *chanson d'amors de pure povreteit*. Elle contient, en outre, un témoignage en faveur du prodige des stigmates et laisse à penser que ce miracle avait frappé l'imagination populaire. Celle qui suit est une prière. Elle a été, il y a quelques années, insérée dans les *Annales franciscaines*. Elle se trouve dans un ms. du XVe siècle, à la bibliothèque de la ville d'Angers, cote 128 (120) fol. 109. M. Ch. Urseau, correspondant du ministère de l'Instruction publique, a bien voulu refaire pour cette nouvelle édition le collationnement du texte.

Saint Francoys tres gracieulx,
Amy de Dieu et serviteur

1. Désir.

Digitized by Google

Qui en ton corps glorieulx
As porté le lis et la fleur
5 De virginité, d'atrempence [1],
De humilité, de obédience,
De cherité, de pacience,
De pauvreté et abstinence,
Le roy Jhésus plain de pitié,
10 A si noblement en ton corps,
Espandu sa grande bonté,
Qu'i[l] a voulu que par dehors
Apparust la plaie clairement
Des mains, du costé et des piés,
15 Qui pour nous très asprement
En croys furent crucifiés.
Je te pry par affection,
Par amour et en remembrance
Des plaies de ma rédemption.
20 Que de moy aies souvenance
Et veille ouir ma requeste,
Avocat estre et protecteur
En la court du grand roy céleste
Pour moy contre l'accusateur
25 Sathan, traitre et faulx ennemy,
Et que nul en ceste iournée
A mon âme face ennuy
Et ne soit honye, ne tachée
De péché d'orgueil et d'envie
30 De paresse et de glotonye,
De vie et de félonnye,
De vengence et de flaterie,
D'avarice et de usure,
D'impacience et de rancure,
35 De mal parler et de l'ordure
De fort [2] vil péché de luxure ;
Et de nul aultre mortel péché
En ceste vie mondaine,
Ne soit mon esprit entaché
40 Ne sourprins de mort soudaine.
De mes péchés par ta prière

1. de tempérance.
2. Il y a *lort*.

Digitized by Google

Empêtre [1] moy rémission
Envers Jhésus nostre bon père,
Plain de grande compassion,
45 Affin qu'à mon départemant
De cest monde decevable
Puisse parvenir seurement
Au paloys moult delectable
Des Angels et saincts glorieulx
Et avecques moy mes amys
En paradis delicieulx
Colloqués soient et mis. Amen.

F. Ubald d'Alençon.

1. Obtiens.

Digitized by Google

UNE RÉFORME SOCIALE QUI S'IMPOSE.

(Suite [1].)

ARTICLE III

RÉFORMES INDIVIDUELLES ET SOCIALES A RÉALISER.

Dans les deux précédents articles, il a été suffisamment établi que la sanctification du dimanche est réellement *loi de Dieu* et *loi de l'homme*.

Nous avons terminé cet exposé par la lettre de Sa Sainteté Pie X au Directeur de l'Œuvre dominicale de France, dont le siège est à Lyon. Après y avoir constaté la nécessité du dimanche au point de vue de la vie chrétienne et indiqué la façon dont il faut l'observer, le pape affirme encore la nécessité de s'unir pour atteindre le but proposé par lui. A cet effet, il compte sur la bonne volonté de tous pour voir de nouveau célébrer et sanctifier comme doit l'être le jour du Seigneur. Or, combien d'hommes dans notre société actuelle sont responsables de la profanation du dimanche telle que nous la voyons chaque semaine s'étaler à nos yeux ! Non seulement des individus de la classe ouvrière y contribuent par leur oubli de ce saint jour, mais les membres des classes dirigeantes leur donnent à cet égard un trop lamentable et encourageant exemple. Non seulement les hommes politiques, mais les grands propriétaires, les patrons d'usines ou d'ateliers, les directeurs de compagnies financières ou industrielles, les chefs des multiples et diverses exploitations sont respon-

[1] Voir n° des *Études franciscaines*, août et septembre 1905.

Digitized by Google

sables de l'état actuel d'irréligion dont souffre particulièrement notre patrie. En face d'un résultat dont tout le monde, incroyants et croyants, commence à apercevoir les conséquences funestes, reste-t-il un autre moyen de réparer ce mal que de revenir loyalement et complètement à résipiscence et de travailler autour de soi à restaurer le repos dominical dont la *violation est la cause de tous nos maux?* En France, comme ailleurs, le pape veut que le mouvement de réforme soit soumis à la direction du clergé; mais il demande également à celui-ci de prendre la tête de ce mouvement. C'est dans l'action commune des prêtres et des fidèles que le Souverain Pontife met tout son espoir; c'est d'un retour à la vie chrétienne, qui ne peut se réaliser que par une pratique du dimanche mieux comprise et appropriée aux besoins religieux des peuples, qu'il attend la préparation d'un meilleur avenir pour la société civile et religieuse. Que personne donc ne reste en arrière, mais travaille de tout son pouvoir à cette restauration si urgente du jour du Seigneur. Tout le monde y est intéressé; car, c'est la condition de la prospérité des nations, à tout point de vue. Espérons que le comprendront bon nombre d'hommes généreux et intelligents qui, enfin convaincus, entreront dans le mouvement préconisé par l'ardent Pontife Pie X, lequel, relativement au dimanche, voudrait voir aussi se réaliser sa devise: « *Instaurare omnia in Christo.* »

On en voit encore la preuve en sa réponse au président de l'Œuvre dominicale de Rome (février 1905), où il proclame que « cette œuvre est la plus importante de toutes; car, dit-il, le Seigneur en donnant ses autres préceptes ordonne simplement de ne pas tuer, de ne pas voler, etc., mais quand il s'agit de sa fête hebdomadaire, il dit: « Souvenez-vous de la sanctifier; » comme pour donner une spéciale importance à ce divin précepte. » Y a-t-il, en effet, quelque chose de plus essentiel au monde que le culte divin et la religion; ce qui est dû à Dieu, ce dont l'homme aussi a le plus besoin: le repos et la prière? Or, supprimez le dimanche, plus de rapports entre Dieu et l'homme; rien qui rappelle à celui-ci ses divines origines, ses immortelles destinées, rien qui vienne lui retracer ses devoirs. Nous l'avons exposé assez longuement dans notre deuxième article. Nous ne voulons pas y revenir.

Que devons-nous réformer en nous et, s'il est possible, autour de nous? Nous devons retrancher de nos habitudes, de notre

Digitized by Google

conduite tous les actes qui contrarient la loi divine du repos septénaire et de sa sanctification.

Le catéchisme du Concile de Trente, commentant le texte décalogique dit : « En ce jour de dimanche, il n'est permis à personne de travailler, et nous devons y éviter absolument les choses quelles qu'elles soient pouvant nous empêcher de rendre à Dieu le culte qui, en ce jour, lui est dû », parce qu'il le réclame de notre part. « Bien plus, ajoute le catéchisme romain, Dieu défend même de faire travailler ce jour-là les bêtes de service, parce que leur travail détourne ceux qui les conduisent de la sanctification du saint jour du Seigneur; si donc il ordonne d'y épargner ainsi les bêtes de service, il ordonne bien davantage, à plus forte raison, de ne pas faire travailler les ouvriers et les hommes de peine. Sanctifier le jour du Seigneur, comme il est divinement requis, c'est s'abstenir de tout travail de corps et de toutes affaires temporelles. Ce jour est saint parce qu'il doit être employé au culte de Dieu et aux exercices de piété. Être négligents à nous acquitter d'un devoir si juste, n'est-ce pas nous rendre coupables d'un grand crime ? » Tel est l'enseignement du catéchisme officiel de l'Église, concernant le troisième précepte du décalogue ou le repos dominical.

« Je vous donne six jours pour vous occuper de vos affaires temporelles, dit le Seigneur, mais le septième vous n'y ferez aucun travail de ce genre, » à moins de nécessité bien réelle et urgente, selon la remarque de Benoît XIV. Entendons bien : « aucun travail,» le dimanche ; et, à cet égard, la loi divine ne fait aucune exception de personnes ou de travaux. (Ex. XX.) Donc, tous doivent s'y abstenir de travailler, de s'occuper aux affaires mondaines et ordinaires de la vie laborieuse.

Tout en eux y est intéressé: le moral, la religion, comme nous l'avons exposé dans notre précédent article. Le bonheur de la société aussi y est attaché; ne travaillons donc point nous-mêmes ce jour-là, ni n'obligeons personne à travailler ce même jour. Conséquemment, autant que possible : point de voyage le Dimanche ni d'achats d'aucune sorte, etc... On ne peut accuser la loi de trop grande sévérité sans accuser Dieu lui-même et l'Église, la fidèle interprète de ses volontés. Car, tel est le programme que, encouragées par les Pontifes romains et les autres Princes de l'Église, s'efforcent de réaliser au milieu de nous les multiples Associations formées dans ces derniers temps en faveur du repos dominical.

Digitized by Google

Cependant que d'entraves de toutes sortes apportées dans notre société actuelle au repos dominical! Comme souvent il est mal compris et plus souvent mal observé parmi nous! Comment remédier à un tel état de choses? Sur quoi en particulier notre réforme doit-elle s'effectuer? A cet égard nous n'avons qu'à suivre les voix autorisées et le chemin frayé par les apôtres de la restauration préconisée par Pie X et ses prédécesseurs, et chaleureusement encouragée par tous les Princes de l'Église. Nous allons faire entendre quelques-unes de ces voix. Pour laisser aux textes toute leur saveur et leur mérite, on nous permettra de ne pas trop les mutiler. Les légères et rares répétitions qu'on y remarquera serviront à prouver l'accord existant entre les uns et les autres sur le principe et le but à atteindre.

Commençons par un examen de conscience offert aux âmes de bonne volonté.

I. « N'achetez-vous jamais rien le dimanche sans absolue nécessité? Avez-vous bien réfléchi qu'il n'y aurait plus de magasins ouverts ni de vendeurs le dimanche s'il n'y avait plus d'acheteurs?

Que faudrait-il bien souvent pour faire le samedi ou renvoyer au lundi des achats qu'on fait le dimanche? Simplement y penser et vouloir. Ne vous est-il jamais arrivé de vous faire livrer, le dimanche des provisions de bouche, du linge, des vêtements, des pâtisseries, etc....? Les personnes même bien chrétiennes ou qui croient l'être n'ont-elles pas parfois, pour leurs fournisseurs, par exemple, quand il s'agit de toilette, des exigences aussi inhumaines qu'injustifiables? Ménagez-vous vos domestiques les jours fériés en vous disant qu'eux aussi, dans la mesure du possible, ont droit au repos dominical? Si vous occupez des ouvriers, faites-vous en sorte qu'ils ne travaillent pas le dimanche? Si vous tenez un magasin, des bureaux, etc... les fermez-vous le dimanche? Imposez-vous aux entrepreneurs qui dépendent de vous, la clause du repos dominical? La faites-vous intervenir dans les baux de fermes et de maisons, dans les contrats de fournitures, d'exploitation, d'acquisition, de vente, de louage, etc...? Si vous êtes actionnaires d'une société quelconque vous êtes-vous rendu compte que vous avez par là-même dans la direction de cette société une part de responsabilité proportionnelle au nombre de vos actions et par conséquent le droit, si non le devoir, d'intervenir dans ses conseils en faveur du repos du dimanche? Refusez-

Digitized by Google

vous les livraisons que vous feraient, le dimanche, certains magasins? Si vous faites des expéditions par chemin de fer, avez-vous soin d'ajouter sur la déclaration d'expédition: *Ne pas livrer le dimanche.* Si, au contraire, vous attendez des livraisons par voie ferrée avez-vous soin d'écrire au chef de gare une lettre inhibitoire, lui interdisant de vous faire une livraison le dimanche? Ne mettez-vous point à la poste le samedi soir ou le dimanche matin des lettres ou paquets non urgents qui seraient sans utilité distribués le Jour du Seigneur? Consentiriez-vous à vous gêner en quelque chose, par exemple, à vous priver du journal le lundi, pour faciliter le repos du dimanche à toute une catégorie de travailleurs? etc..., etc.....?. (M. le Direct. du Comité d'Orléans pour le repos dominical.)

En conséquence, « Si vous êtes dans le commerce, fermez votre magasin; inscrivez sur la devanture, comme le font des commerçants chrétiens: « Fermé les dimanches et fêtes; » et quels que soient les prétextes que vous pourriez alléguer pour vous dispenser de cette mesure, ne craignez pas; ayez foi en Celui qui a dit: « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît. »

Si vous n'êtes pas dans le commerce, interdisez-vous d'acheter le dimanche ; et, les autres jours, donnez votre clientèle aux marchands qui ferment ce jour-là; c'est le meilleur moyen d'augmenter leur nombre, puisque évidemment l'intérêt seul les porte à ouvrir. Les provisions de bouche, prenez-les ou faites-les prendre la veille, et n'obligez pas, pour satisfaire votre sensualité, toute une catégorie de fournisseurs à ête attachés au travail le dimanche plus encore que les autres jours. Sans doute, il peut être conforme à l'esprit de la loi qui fait du dimanche un jour de repos et d'allégresse, qu'il y ait, même pour les choses extérieures : les repas, l'habillement, etc., quelque chose qui distingue ce jour des autres ordinaires; mais avec le zèle de l'honneur de Dieu, on trouve le moyen de tout concilier. Diminuez le plus possible le travail de vos serviteurs. Dans l'ancienne loi, Dieu, pour des motifs particuliers interdisait de cuire les aliments au jour du sabbat. (Ex. XVI); si nous n'allons pas à cette rigueur, nous avons le devoir de réduire le travail autant qu'il se peut, même en tenant compte de la petite réjouissance qui est convenable dans le repas de famille.

« Évitez de consulter les hommes de loi; les affaires litigieuses qui sont si absorbantes ne laissent pas à l'esprit cette liberté

Digitized by Google

nécessaire au service de Dieu et que réclame, pour ce motif, le Catéchisme du Concile de Trente. Enfin, évitez aussi le plus possible de voyager et de faire fonctionner la Poste le dimanche et, pour cette dernière cela implique de s'abstenir d'expédier les imprimés, surtout le samedi; avis donc aux publications hebdomadaires de se mettre en mesure dès le vendredi. Par ces précautions et petits sacrifices vous aurez la consolation de n'être pour rien dans la déplorable impossibilité où se trouvent ces milliers et milliers d'employés de la Poste, des chemins de fer d'accomplir leurs devoirs religieux.

Contribuer à rendre impraticable pour un si grand nombre d'enfants de l'Église, le repos du dimanche, c'est contribuer à les séparer entièrement de la religion, à les laisser sans défense contre l'entraînement de tous les vices, contre le prosélytisme même des sociétés secrètes qui tendent directement à faire d'eux des apostats. Si l'on a à gémir de voir ces sociétés recruter tant d'adeptes, de voir tant d'hommes se livrer à la haine de la foi, blasphémer, perdre de plus en plus le sens religieux et moral, cela ne tient-il pas en partie, du moins pour la classe des ouvriers et les petits commerçants, aux exigences qui les ont portés à travailler le dimanche et que nous-mêmes, peut-être, avons à nous reprocher? » (Renouvellement de la Vie Chrétienne).

Nous avons le devoir de nous réformer et comme individus et comme société. Ce n'est pas sans besoin. Non seulement doivent être évités les travaux ordinaires de la campagne en toute saison de l'année, à moins de grave nécessité, mais les affaires industrielles, commerciales et bureaucratiques, toute entreprise quelconque ne se conciliant pas avec le repos et la sanctification du dimanche. Or, « dans une société comme la nôtre où tout le monde participe à la souveraineté, tous sont responsables des violations de la loi dominicale, si, pour réagir contre elles, chacun ne fait pas tous ses efforts.

Les efforts individuels de réaction sont indispensables, mais insuffisants. C'est une action de nombre et de masse qu'il faut produire. Il faut que ceux qui veulent travailler à restaurer le repos dominical ne se contentent pas de le sanctifier eux-mêmes, mais il est nécessaire d'associer à leur entreprise le plus grand nombre de personnes autour d'eux.

« L'œuvre du dimanche est l'*Œuvre par excellence*, mais c'est *une œuvre peu comprise*. Il ne faut pas s'étonner de rencontrer

Digitized by Google

d'abord certaines hésitations chez les personnes au concours desquelles on fait appel. Mais c'est une forme d'apostolat des plus utiles et des plus méritoires. Si l'on s'y dévoue, on peut compter sur les grâces et les bénédictions divines les plus abondantes. C'est un juste retour de la part de Dieu. » (Mgr Petit, Direct. de l'Associat. dom. de Lyon).

« Cette œuvre est peu comprise, » cela est trop vrai; voilà pourquoi elle est en général plus mal pratiquée encore.

« Dans l'interruption régulière et périodique du travail telle que le dimanche l'a établie, l'âme, l'esprit et le corps trouvent un admirable moyen de conservation; mais pour l'efficacité de cette conservation, chacun y doit apporter de la fidélité pour soi et du respect pour les autres.

« Si les personnes bien disposées qui approuvent l'institution du dimanche voulaient seulement regarder autour d'elles et corriger ce qui peut l'être sans peine, cela avancerait déjà bien les choses. Le boulanger, le boucher, l'épicier, etc., etc.... continuent leur travail le dimanche. Pour qui ? Pour les clients. Il suffirait pourtant de l'abstention de la part de ceux-ci pour qu'ils le finissent le samedi. Si nous nous arrangions pour envoyer un ou deux jours plus tôt notre linge à blanchir, nos habits, nos chaussures à raccommoder, les ouvriers, les ouvrières que nous occupons auraient leur dimanche franc : les marchands fermeraient leur magasin ce jour-là et les tiendraient ouverts plus longtemps le samedi soir dans ce but. Ces ouvriers et ces ouvrières, rendant leur ouvrage le samedi, pourraient être payés et se pourvoir le même jour; leurs boulangers, épiciers et bouchers pourraient fermer le dimanche : les employés de tous ces marchands seraient libres. Avec un peu de bonne volonté et en se faisant conscience de rien rogner au dimanche d'autrui, tous ceux qui vivent de l'industrie locale, et leur nombre est grand, recouvreraient le repos du saint Jour. Quand ils l'auraient recouvré, ceux qui vivent de l'industrie manufacturière voudraient à leur tour posséder le leur et le succès des premiers les y aiderait.

« D'abord, chefs et ouvriers auraient beaucoup mieux qu'ils ne l'ont maintenant le sentiment que chacun doit avoir son dimanche à soi : les ouvriers seraient plus fermes à refuser, les patrons oseraient moins insister. Jusqu'à ce que ces derniers se fussent mis au pas, on éprouverait à travailler pour eux une répugnance qui les rendrait un peu plus coulants pour avoir des ouvriers, des

Digitized by Google

apprentis que leur scrupule même à travailler le dimanche recommanderait, les chefs auraient un peu plus d'égard à ce scrupule légitime. C'est ainsi que de proche en proche, le dimanche pourrait renaître et revivre. » (A. Gouthier, nécessité du repos du dimanche.)

« Comment obtenir la fermeture des boutiques et magasins le dimanche ?

— « Il nous est impossible de fermer ce jour-là, disent les commerçants, ce serait nous ruiner, » — et personne ne bouge. Disons tout de suite que c'est notre faute à tous. Nous sommes tous clients; pourquoi achetons-nous le dimanche? Nous nous soucions trop peu des gens que nous faisons travailler les dimanches à peu près comme les autres jours sinon davantage. Nous ne réfléchissons pas assez que lorsque ce jour-là nous entrons dans un magasin, nous forçons les commerçants à ne pas fermer et les commis à rester au comptoir. N'achetons pas le dimanche. On ne fait pas assez attention à ce repos. Nous devons forcer les patrons à fermer. Croyez-moi, ils ne vous en voudront pas, ce sera pour eux la délivrance. Tous les commerçants fermeraient si tels ou tels autres consentaient à le faire; mais il y a le concurrent, le voisin qui resterait ouvert et alors..... Interrogez-le concurrent, le voisin; il vous tiendra le même langage. C'est, on le voit, un malentendu qu'il faut faire cesser. Il faut d'abord faire deux choses : 1° dresser la liste des commerçants qui veulent fermer le dimanche; 2° vous liguer pour vous fournir chez ceux-là plutôt que chez ceux qui ouvrent. Chacun est libre d'ouvrir boutique le dimanche, mais chacun est libre aussi d'acheter autre part et un autre jour. La plupart des commerçants seraient avec vous. Et si vous hésitez, écoutez les plaintes légitimes dont se faisaient naguère l'écho les employés de Marseille : « N'achetez pas le dimanche. Quand vous pénétrez le dimanche dans un magasin pour acheter un objet que vous auriez pu vous procurer facilement la veille, vous ne songez pas que ces employés qui vous servent, vous les arrachez au sein de leur famille et vous les privez d'un peu de liberté, pendant plusieurs jours vainement attendue. » Qui de vous restera sourd à cet appel? » (M. Lerolle, confér. sur le repos dominical.)

« Le chrétien achetant, le dimanche, alors qu'il pourrait si bien, à l'aide d'une simple prévoyance, acheter la veille ce dont il a besoin pour le lendemain, c'est la grande plaie de notre époque.

Digitized by Google

On se forge à cet égard de fausses nécessités. En effet, l'un admet qu'on achète le pain; l'autre le lait, un autre qu'on se fasse raser, qu'on puisse aller chez le charcutier, chez le boucher, etc... Le nécessaire est là pour eux. Pourquoi le nécessaire ne serait-il pas, pour le gourmet dans les gâteaux, pour la mère de famille dans le travail manuel, comme pour le fabricant dans la marche de son usine.....? Chacun le voyant où il veut le voir, il n'y a plus moyen de rendre au dimanche ce qui fait sa beauté et sa grandeur. On le fait décheoir au rang des choses viles et profanes. Dieu savait pourtant, quand il promulguait sa loi, toutes les difficultés présentes, et il n'a pas dit: « Vous pourrez changer mes commandements selon les époques et vos appétits. » De nos jours, comme de tout temps, d'ailleurs, parce qu'il est homme, chaque chrétien est un enfant terrible qui devient de plus en plus exigeant à mesure qu'on lui donne plus de gâteaux et que l'amour du sacrifice s'en va. Il cherche de toutes manières à secouer le joug de la loi divine. »

« A l'époque actuelle, la question sociale est à l'ordre du jour, elle domine tout. Or, tout bien considéré : pas de solution quelconque à cette question sans le dimanche. Toutes les améliorations sans celle-là sont en fait annulées, l'expérience le prouve. Le jour de Dieu c'est la respiration de la société; ôtez le dimanche, plus de vie morale, plus de vie sociale, abréviations de la vie physique. La liberté du dimanche est une porte ouverte pour le bien et l'absence du dimanche, c'est une porte hermétiquement fermée qui conserve les maux et empêche le bien d'entrer. » (D. C.)

« L'Œuvre dominicale n'a pourtant pas d'autre but que celui de délivrer les corps et les âmes énervés par la fièvre des affaires. Elle prolonge à travers les siècles la douce invitation de Jésus à ses apôtres, celle de se reposer quelques instants à ses côtés : « *Requiescite paululum.* » Hélas! tant de chrétiens pourraient fermer leurs magasins et interrompre leurs labeurs! Mais la civilisation despotique et païenne, au sein de laquelle nous vivons, les rive à un emploi, à une machine, à un instrument de travail. Que faire pour leur procurer le bienfait de la liberté chrétienne? S'abstenir d'acheter quoi que ce soit et de faire travailler qui que ce soit le dimanche. Voilà la résolution à prendre et à maintenir. Si cette règle devenait générale, les magasins, grands et petits, se fermeraient bientôt d'eux-mêmes et chaque église

Digitized by Google

aurait alors la plus belle et la plus ambitionnée des parures, c'est-à-dire, tous les paroissiens et toutes les paroissiennes assistant aux offices le dimanche.

Chaque chrétien convaincu doit user de son influence pour atteindre ce résultat. S'il se rappelait cette parole trop justifiée : « *La profanation du dimanche est la mère du socialisme ou du moins sa nourrice.* » S'il se rappelait nos malheurs prédits par N.-D. de la Salette; s'il se rappelait que le remède a été indiqué par cette divine Protectrice de notre pays, et que ce remède n'est autre que la sanctification du septième jour de chaque semaine ; s'il se rappelait enfin que lorsque la France est heureuse, le monde est en paix, il s'efforcerait par ses conseils, ses démarches personnelles et ses prières, de hâter la délivrance des esclaves du lucre et de donner les âmes à Dieu. » (Mgr Petit, Direct.du Dim. cath.)

C'est pourquoi, pour résumer ce premier paragraphe, empruntant ici la voix d'un évêque nous la jetons, comme un appel pressant, à tous les échos de la publicité afin de réveiller, si possible, nos chrétiens d'aujourd'hui endormis dans l'ornière de la routine, de l'indifférence et de l'irréflexion : — « Ouvriers, nous vous disons : puisque vous êtes les premiers intéressés au repos d'un jour par semaine ; usez de tous les moyens légitimes et légaux pour obtenir une liberté à laquelle nul n'a le droit de porter atteinte ; plusieurs corporations l'ont déjà fait avec succès. — Patrons, nous vous disons : au nom de la loi morale, au nom de vos propres intérêts, accueillez cette réforme avant qu'elle ne vous soit imposée. L'expérience, si vous avez réfléchi, a dû vous apprendre que la prospérité de vos affaires n'en souffrira pas, et vous aurez gagné l'affection et la reconnaissance de ces cœurs d'ouvriers auxquels vous devez peut-être votre fortune.

« Enfin, à vous tous qui formez la plus grande partie de la famille chrétienne, nous disons : commerçants, fermez vos magasins le dimanche. Acheteurs, n'achetez rien le dimanche, sauf dans les cas de nécessité et pour des choses indispensables.

« Femmes chrétiennes, mères de famille, vous sur qui reposent la direction et l'approvisionnement de la maison, prévoyez dans la semaine ce qui vous est nécessaire. Ne faites pas de ces commandes tardives qui ne peuvent être livrées que le dimanche, obligeant ainsi à travailler pour vous des ouvrières qui ont droit au repos dominical.

Digitized by Google

« Maîtres et maîtresses, n'exigez de vos domestiques que le service indispensable et surtout donnez-leur le temps et la facilité d'accomplir leurs devoirs religieux. Non seulement respectez vous-mêmes le dimanche mais facilitez-en le respect aux autres, aux employés des postes, des chemins de fer, en avançant ou retardant, sauf le cas d'urgence, l'envoi de vos lettres, colis, marchandises par grande ou petite vitesse. Nous revenons en terminant, à la recommandation la plus facile et la plus efficace : faites-vous une loi de ne rien acheter le dimanche. Ajoutez-y, si vous le voulez, une autre pratique : vous êtes bien libres d'aller porter votre argent où vous voulez ; pourquoi, vous, catholiques, ne donneriez-vous pas vos préférences aux magasins qui respectent de dimanche ? Deux motifs rappelleraient ainsi le commerçant au respect du Jour du Seigneur : D'abord, l'inutilité d'attendre un client qui ne vient pas ; puis l'avantage d'une préférence due au respect de ce saint Jour. » (Mgr Duval, év. de Soissons.)

II. Ce qui empêche les commerçants de fermer leurs magasins le dimanche c'est la crainte de perdre leur clientèle et par suite des bénéfices pécuniaires. Appréhension sans fondement. Dieu a béni ce jour-là, ce n'est pas pour nous le rendre préjudiciable. D'ailleurs, une longue expérience atteste que les marmands qui vendent le dimanche réussissent moins que ceux qui s'en abstiennent. Quelques exemples en feront la preuve.

« J'ai fait de grands bénéfices dans mon commerce, disait un négociant retiré des affaires. Je cédai mon magasin à l'un de mes fils. Trois ans plus tard, il vient me trouver et m'annoncer la faillite si je ne payais pas cent cinquante mille francs. C'était mon bénéfice des dimanches. Dieu me les retirait dans l'affliction et la douleur. » Le travail du dimanche n'enrichit jamais. En 1874, le Comte A. Pianciani disait dans un rapport : « Il n'y a plus à Rome que quelques marchands, la plupart étrangers, qui s'obstinent à profaner le saint Jour. Mais on a constaté que ces marchands font de mauvaises affaires. Déjà plusieurs ont fait faillite. »

Une associée de l'œuvre dominicale d'une ville de l'Ouest, en France, vit fermé un des rares magasins qui jusque-là avaient résisté à la fermeture du dimanche ; elle en fait part à un commerçant chrétien qui dès le début de l'Œuvre avait consenti à

Digitized by Google

fermer : « Vous ne savez donc pas, dit celui-ci, que le propriétaire de ce magasin est en faillite ? Son obstination à rester ouvert le dimanche ne lui a pas réussi. — Et vous, reprend l'associée, comment vous trouvez-vous d'avoir suspendu votre vente ce jour-là ? » — « Je m'en applaudis de plus en plus, je n'ai jamais aussi bien réussi qu'à présent. »

Un Viennois (Isère) écrit en 1891 : « Me trouvant dans un très grand embarras qui aurait pu donner lieu à un procès sans espoir de succès, j'ai promis de fermer mon magasin les dimanches et les fêtes, plus inscription en gros caractères sur les devantures : « Fermé dimanches et fêtes. » Gloire soit rendue à Dieu, j'ai été exaucé d'une manière étonnante. »

A Avallon (1881) une énergique chrétienne, ayant fermé son magasin et cessé d'y vendre les dimanches, fut fort étonnée de l'accroissement de ses recettes. Elle en remercie le Seigneur et reconnaît dans l'augmentation de ses bénéfices l'effet des bénédictions célestes.

Une maison de Nouveautés de la ville de Chartres faisait depuis longtemps pour environ deux cent mille francs d'affaires par an. En 1876, malgré les plus vives oppositions, elle suspendit sa vente les dimanches et fêtes. Dès la première année, au lieu de la perte à laquelle on s'attendait par suite de la fermeture du magasin le dimanche, cette maison augmentait le chiffre de ses affaires d'environ quarante mille francs, et cinq ans après il s'élevait à quatre cent cinquante mille francs ; il avait plus que doublé.

De Périers, près de Coutances (Manche), une bonne chrétienne écrivait à une de ses amies : « J'ai fermé mon magasin tous les dimanches depuis cinq ans ; or, loin d'y perdre, j'y ai gagné dès la première année ; depuis lors, mes recettes ont doublé et je suis on ne peut plus satisfaite de ma résolution. »

Les demoiselles M., de Belgique, ayant leur magasin dans une rue très fréquentée, se décidèrent à le fermer les dimanches et fêtes. « Quand nous résolûmes de fermer dimanches et fêtes, disent-elles, nous croyions sacrifier le sixième de notre commerce annuel ; car c'était renoncer à soixante jours de vente ; eh bien ! Nous nous sommes étrangement trompées ; au lieu d'un sixième de moins, nous avons vendu un tiers de plus. »

Dans un bourg de Suisse, le pieux pasteur de l'endroit pressa longtemps un honnête marchand de fermer sa boutique le

Digitized by Google

dimanche : « C'est ma ruine que vous me demandez ! » répondait le marchand avec effroi. Ne savez-vous pas que c'est au sortir de la messe que se font toutes les affaires dans nos campagnes? » — « Essayez, répliquait le curé, essayez et si vous perdez vous ouvrirez de nouveau. » — Le marchand essaya ; il ne rouvrit pas son magasin.

Nous pourrions encore citer cent exemples pareils ; les Publications mensuelles ou hebdomadaires des Associations dominicales sont pleines de ces faits.

Cependant, on ne peut se le dissimuler, il y a, çà et là, quelquefois des obstacles à surmonter et des difficultés à vaincre. Ces obstacles et difficultés viennent presque toujours de l'inintelligence et de la mauvaise volonté de la clientèle. Voici ce que dit à cet égard M. le Vicaire-Général de Chambéry :

« L'importance du but poursuivi par l'Œuvre dominicale a été si bien appréciée ici que le nombre des associés est rapidement parvenu à près de deux mille, fermement décidés à agir. Leur action a tout d'abord produit sur le commerce une salutaire impression. Des syndicats se sont aussitôt formés parmi les marchands de fer, les épiciers en gros, les pharmaciens et d'autres corporations, en vue de la fermeture des magasins, les Dimanches et les fêtes. Ce mouvement a-t-il pris l'extension qu'on aurait pu espérer? Il faut bien convenir que non. Les causes de cet arrêt dans son développement sont multiples ; en voici quelques-unes :

1° Tous les magasins d'un même genre de commerce s'observent les uns les autres. Qu'un seul soit récalcitrant, il peut être la cause de l'ouverture de tous. On n'est pas assez persuadé que les bénéfices qui proviennent des ventes faites le dimanche sont du bien mal acquis. — « Le dimanche, c'est le bien de Dieu, disait le B. curé d'Ars : c'est son jour à lui ; de quel droit touchez-vous à ce qui ne vous appartient pas, vous savez que le bien volé ne profite jamais. Ce jour que vous volez au Seigneur ne vous profitera pas non plus. »

2° Il s'est installé depuis peu des magasins magnifiquement montés en marchandises et en ustensiles variés. On y trouve de tout, dit-on, et à bon marché. Ces magasins restent ouverts le dimanche ; peut-être parce que leurs propriétaires ou leurs gérants ne reconnaissent comme jour chômé que celui assigné aux enfants d'Israël. Eh bien ! triste à constater, la clientèle catholique a déserté pour eux les autres magasins tenus par des

Digitized by Google

chrétiens et les chrétiennes du pays et ceux-ci, lésés dans leurs intérêts, n'ont trouvé comme remède à ce mal qu'un autre mal : ouvrir eux aussi le dimanche.

3° Enfin, on objecte les habitudes prises par les habitants de nos campagnes qui viennent acheter en ville le dimanche. Comme ces derniers viennent également en ville le samedi, jour du marché, il n'y a pas à tenir grand compte de leurs habitudes. Mais pour obvier aux autres inconvénients, le Comité de l'Œuvre dominicale à Chambéry a résolu de faire publier dans les journaux de la région afin de les recommander, les noms de tous les commerçants qui prendront l'obligation de fermer leurs magasins le dimanche pendant toute la journée et non pas seulement à partir de midi. Ce sera pour les catholiques et les fidèles observateurs de la loi de Dieu une occasion de se mettre en contact et de se faciliter mutuellement les pratiques de la Vie chrétienne. » «Nous devons donc éviter avec soin tout ce qui obligerait d'autres personnes à travailler le dimanche et en particulier nous abstenir scrupuleusement de tout achat même et surtout pour nos provisions de table : pain, viande, légumes, épiceries, etc.... Quelques exemples rendront palpables les graves inconvénients qui résultent de la façon contraire d'agir.

Après l'établissement de l'Œuvre dominicale dans une ville de la France méridionale, l'un des boulangers les plus achalandés vint régler avec l'économe d'un pensionnat religieux : « Je bénis l'Association dominicale, lui dit-il ; car, cette Association m'a rendu la liberté de mon dimanche, la possibilité d'assister aux offices de ma paroisse. Depuis douze ans que je suis boulanger, ni ma femme ni moi n'avions un instant de liberté dans la matinée du dimanche ; aujourd'hui toute ma clientèle importante fait partie de votre Œuvre et vient s'approvisionner le samedi et nous laisse la liberté d'assister à la messe paroissiale. Depuis douze ans nous n'avions pu le faire ! »

Un jour, un membre de la Société de Saint-Vincent de Paul visitait une famille pauvre. Il exprimait à la femme, qui lui demandait un vêtement pour son mari, son étonnement de ce que ce dernier, brave homme pourtant, n'assistait pas aux offices le dimanche.

« Monsieur, lui répondit cette femme, je vous laisse juge de la question. Mon mari est boulanger, il est debout le dimanche dès une heure du matin, travaille sans relâche jusqu'à six ou sept

Digitized by Google

heures. A ce moment accablé de fatigue et de sommeil, il se jette sur son lit et ne se relève guère avant midi. L'heure des offices est alors passée. A sa place, Monsieur, ne feriez-vous pas de même? Lesquels, d'ailleurs, sont plus coupables, de mon mari qui ne va point à la messe parce qu'il n'a pas le temps, en est empêché par la fatigue, ou de ceux qui, pour faire plus commodément leurs emplettes, avoir à leur déjeuner un pain plus frais, des brioches toutes chaudes, le forcent ainsi à travailler le dimanche matin et à subir les résultats qui s'ensuivent pour lui ?... »

« Nous avons reçu, — écrit le Bulletin dominical de Genève, — de la part de plusieurs chefs de maison : confiseurs, pâtissiers, boulangers, des plaintes qui nous paraissent trop bien fondées et qui méritent d'attirer l'attention des personnes sérieuses. Voici, à peu près, en quels termes elles étaient conçues : « Nous voudrions bien pouvoir nous reposer le dimanche, car la fatigue ne nous manque pas dans la semaine et nous avons, comme chrétiens, des devoirs à remplir. Or, il semble que plusieurs de nos clients prennent à tâche de nous donner à travailler ce jour-là plus que les autres. Nous sommes obligés de les satisfaire dans la crainte de perdre leur pratique ; en sorte que, chaque dimanche, nous sommes victimes de leurs pénibles exigences. » Les boulangers, en particulier, continue le Bulletin de Genève, se plaignent de ce que, forcés tous les jours de se lever à deux ou trois heures du matin pour allumer leurs fours, ils doivent, le dimanche, se lever encore plus tôt et travailler plus longuement à cause de la grande quantité de petits pains commandés pour les déjeuners. Quand arrive enfin l'heure tardive où le travail est fini, ils sont trop fatigués, disent-ils, pour pouvoir prendre leur part soit du culte religieux, soit des distractions honnêtes qu'offre la vie de famille. L'un d'eux ajoutait : « Il y a beaucoup d'honorables gens qui, s'ils savaient ce que nous coûtent leurs petits pains frais le dimanche, se contenteraient de ceux de la veille. Je vous en prie, faites-le savoir, car, si nous le disions nous-mêmes nous risquerions de mécontenter nos clients ! »

Ce servage des boulangers et pâtissiers se reproduit plus ou moins et pour la même cause chez les bouchers, merciers, épiciers, etc.... Donc, en réalité, le premier coupable n'est pas celui qui vend, c'est celui qui achète ; s'il n'y avait point d'acheteurs que feraient les vendeurs ? Ils se hâteraient de fermer boutique au jour du Seigneur. Donc, la réforme doit commencer par la

Digitized by Google

grève des acheteurs. La charité, la religion, l'humanité leur en font un devoir.

Bref, ce que nous venons d'exprimer est applicable à tout genre de commerce. « L'expérience a démontré que la fermeture ne cause pas de préjudices, qu'elle procure même plus de zèle de la part des employés, plus de faveur auprès de la clientèle. Celle-ci peut et doit avoir une action prépondérante. Il lui appartient d'organiser la grève des acheteurs du dimanche et à faire le vide dans les magasins ouverts ce jour-là ; délaissés par la clientèle, ils fermeront d'eux-mêmes. » (Bordeaux-Journal.)

Fr. LÉONARD.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE FRANCISCAINE.

1. Une revue espagnole annonce qu'on se prépare à réunir un immense Congrès international en faveur de la Paix sociale, en 1906, en l'église San-Francesco de Bologne, et d'y célébrer du même coup le centenaire de la vocation du Saint d'Assise. Le congrès se réunirait en octobre. Le Pape a béni le projet qui est placé sous les auspices du cardinal Svampa.

2. Le 29 janvier 1905, M. Sabatier a fait une conférence sur S. François à la société *Réunion française d'études* à Fribourg en Suisse. Il en a fait de même en avril, à Rome, Firenze et Assise. La *Rev. de l'hist. des religions*, déc. 1904, p. 437, en avait annoncé une autre pour l'école des Hautes Études sociales à Paris.

3. Un prix Montyon a été décerné au livre de M. Paul Henry *Saint François d'Assise*, dont un chapitre a tout d'abord paru ici même, tom. VIII, p. 124-142. Cf. *Études franc.*, tom. IX, 74.

4. Le R. P. Paul de Saint-Aignan, franciscain de Terre-Sainte, est mort en 1904 à Beyrouth. Il était l'un des correspondants les plus actifs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

5. Dans les nouvelles acquisitions de la bibliothèque nationale en 1903-1904 dont le catalogue a été dressé par M. Henri Omont et publié dans la *Bibl. de l'Éc. des Chartes* (1905, p. 1-69), on remarque : ms. lat., 774, fol. 1., Petri Joannis Olivi opuscula — F. 100. Note sur quelques vies et offices de saint François et sur les miracles de saint Antoine de Padoue : *Gregorius papa nonus beati Francisci vitam perutilem et plenam per fratrem Thomam scribi mandavit. Et ea que incipit : Quasy matutina. etc., vir venerabilis dominus Joannes apostolice sedis notarius...* XIVe s. Parch. et pap. 107 f^os. Ce ms. a appartenu à la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon.

Ms. fr. 10220. Relations des Missions des Capucins au Levant 1607-1641. XVIIe s. Pap. V f^os et 685 p., 183 sur 145^mm. Rel. parch. Ce ms. fut envoyé par le P. Provincial de Bretagne à l'annaliste de l'ordre. Il a été utilisé par le P. Hilaire de Barenton dans *Études franciscaines* (1904), t. XI, p. 624-628 et par le P. Ladislas de Vannes dans sa biographie des BB. Agathange et Cassien.

Digitized by Google

Ms. fr. 10222. Notes historiques, géographiques et philologiques sur l'Éthiopie ; extraits des lettres de missionnaires : le cardinal G. Massaja, Mgr Taurin Cahagne, le P. Edmond, capucins, Mgr Lasserre, le R.P. Coulbeaux, lazariste (1871-1891) recueillis par Antoine d'Abbadie. Pap. 103 p.

Ms. fr. 10223. Notes de Mgr Massaja sur l'Éthiopie et copie par A. d'Abbadie de plusieurs de ses lettres sur la mission des Gallas (1861-1878). Pap. 223 p. Pag. 33 : Extr. du mémoire du P. Léon des Avranchers au président de l'Œuvre de la prop. de la foi, 4 août 1864. Pag. 61 : Docum. pour servir à l'histoire de la mission des peuples Gallas ou Lettres de Mgr Guillaume Massaja... à Son Éminence le cardinal Barnabo. Pag. 197 : Lettre du même à M. Lejean, agent consulaire de France à Massoua au sujet de 2 articles de ce dernier publiés dans la *Rev. des deux-Mondes*, 1er nov. et 1er déc. 1864. Cf. Martial de Salviac, *Un peuple antique. Les Gallas.*

6. La société d'études de la province de Cambrai publie le tome IX de ses Mémoires 1904. Il contient le tome II de l'Épitaphier du Nord concernant l'arrondissement de Lille. M. l'abbé Th. Leuridan mentionne les Frères-Mineurs de Lille, p. 426-456, d'après un ms. de cette ville : *Insignia monumenta et epitaphia quæ extabant in conventu Fratrum Minorum Recollectorum Insulensium ante demolitionem factam anno 1687.* Lille, 907, et d'après d'autres documents. Le tout embrasse une période comprise entre 1318 et 1772.— Ibid. p. 456-458. Epitaphier des Capucins. C'est dans ce couvent que se trouvait la descente de Croix de Rubens, aujourd'hui au musée de Lille. — Ibid., p. 458. Les Capucins irlandais ou *hibernois.* Ils furent fondés en 1610. Cf. Bull. de la même soc. d'études, tom. III, p. 107-293.—Ibid. p. 468-471. Les Sœurs Grises, du Tiers-Ordre, et les Clarisses. Cf. abbé Dancoisne, *Monographie du couvent des pauvres Claires de Lille*, dans les *Mém. de la soc. des Sciences de Lille*, 3e série, tome V.—Ibid., p. 476-477. Les Capucines, fondées en 1627 et les Riches Claires venues à Lille en 1628 du monastère de Beaulieu à Peteghem.— Ibid., p. 478-480. Les Collettines, fondées en 1652.— Suivent de simples notes sur les Sœurs Grises d'Armentières, sur les Capucins et Capucines, p. 668.

7. *Les derniers travaux de M. P. Sabatier sur l'histoire franciscaine* dans la *Rev. de l'hist. des Religions* par P. Alphandéry, 1904, tome XLIX, p. 48-68. Adoption aveugle des idées du « Maître », par le sympathique professeur de l'École des Hautes-Études.

8. *Kritisches Jahrbericht über die Fortschritte des Romanischen Philologie*, tome VI, in-8°, 3e fasc. par K. Vollmöller, contient un article de M. Louis Suttina sur la *Letteratura francescana.*

9. Signalons une nouvelle revue qui promet d'être importante *Bullettino critico di cose franciscane.* Firenze. Francesco Lumachi, in-8°, 6 fr. par an

Digitized by Google

pour l'Italie, 7.50 pour l'étranger. Le directeur en est M. Luigi Suttina, à la Villa Suttina, Cividale del Friuli. A en juger par les 56 premières pages, l'esprit semble en être assez conforme aux idées de M. Sabatier, et tout opposés à celles de la *Miscellanea francescana* de Foligno. Voici le titre des premiers articles : Léon de Kerval, *Les sources de l'hist. de S. François.* L. Suttina. *I codici franc. della bibliotheca Antoniana di Padova.*—P. Sabatier. *De l'évolution des légendes — A propos de la visite de Jacq. de Settesoli à S. Fr.* (voir plus bas, n° 43). — L. Manzoni. *Alcuni capitoli in volgare inediti di frate Egidio terzo compagno di S. Fr.* — A. G. Little. *Fr. Peregrini a Bononia. Chronicon de successione Gen. Ministri Ord. Min. abbreviatum.*

10. Il suffit d'indiquer le très important volume *Schematismus totius ordinis minorum iussu R^mi P. David Fleming vic. generalis nunc primum editus* Ad. S. Mariae Angelorum... MCMIII, in-8°, VIII-1462 p. Le *status personalis* y est au complet, par provinces. Cf. *Analecta Ecclesiastica*, janvier 1904.

11. La branche anglaise de la Soc. intern. des *Études franciscaines* a publié une conférence sur *The authorship of the Fioretti*, faite le 15 octobre 1904 par M. T. W. Arnold, traducteur anglais des Fioretti (*occasional paper*, n. III, in-8° de 9 p.) et une liste des *Houses of the Order of S. Francis and the Order of St-Clare existing in England during the Middle Ages* (in-8° de 4 p.) par M. A. G. Little qui promet une nouvelle édition d'Eccleston dans la collection Fischbacher. Cf. *Ét. franc.*, tom. XII (1904), p. 182.

12. La société *Elisabethan Stage Society* à Londres a fait représenter à St-George's Hall le 6 et le 7 avril 1905 un drame religieux intitulé *The first Franciscans*, les premiers franciscains, ou deux épisodes de la vie de S. Fr. d'Assise. *The Tablet*, 15 avril 1905, p. 562.

13. M. Henry Matrod a noté en quelques pages *le mouvement franciscain et la Renaissance de l'Art*, in-8° de 20 p. Paris, Bureau de l'Ass. franc. 1905. Thode et Alphonse Germain avaient déjà indiqué plus au long toute la part que le franciscanisme avait prise dans la seconde des renaissances du moyen âge. M. Matrod popularise très heureusement ces précieuses données.

14. Dans le volume publié à l'occasion des noces du prof. Frederico Hermann, voir *I designi degli affreschi di Benozo Gozzoli in Santa Rosa di Viterbo. Rev. d'hist. ecclés.*, Louvain, 1904, tome V, p. 965, par P. Egidi.

15. Un tableau de Crivelli qui est au Vatican représente-t-il S. Bernardin de Sienne ou S. Jean de Capistran ? Voyez Cantalamessa, *Un dipinto di Carlo Crivelli nella Pinacoteca Vaticana* dans *Rass. d'arte.* I. 49 et s. et Mariotti, *A proposito di un dipunto di C. C.* dans *Rev. bibl. arte ital.* IV. 107 et Cesari, *S. Bernardino da Siena o S. Giacomo della Marca* dans *Rass. d'Arte*, I. 178.

Digitized by Google

16. Note sur l'église San Francesco à Prato (Italie) dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1905, p. 28. Elle fut décorée de fresques au XVe siècle par Niccolo de Piero Gerini, de Florence.

17. Dans l'exposition des tableaux de Zurbarán, qui a eu lieu au Musée du Prado, à Madrid (juin 1905), plusieurs chefs-d'œuvre intéressent les franciscains. Dix tableaux en particulier viennent du cloître des Mères Capucines de Castellón.

18. Le Musée de Saint-Étienne, de création toute récente, possède le tableau *les derniers moments de S. François d'Assise* de José Frapia. *Le Monde Illustré*, 22 juillet 1905, a reproduit cette œuvre, p. 475.

19. Dans sa propre collection, M. Henri Rochefort, de *l'Intransigeant*, possède un très beau *S. François d'Assise et un novice* de Theotocopuli dit le Greco. Ce tableau est reproduit dans *Les arts*, juillet 1905, p. 20.

20. Dans la nouvelle Salle Carriès (1855-1894) au Petit Palais, à Paris, est exposé un groupe de sculpture *Martyr et Brigand*, maquette et original. C'est le martyr de S. Fidèle de Sigmaringen.

21. Le mercredi 4 mai 1905 a eu lieu, au palais de Castille à Paris, le commencement de la vente du mobilier et des objets d'art qui appartenaient à la reine Isabelle d'Espagne. Un *Saint Antoine de Padoue* attribué à Murillo a été cédé pour 210 fr. et un *Saint François d'Assise* également attribué au même est monté à 5300 fr.

22. Un mot d'avertissement à tous ceux qui rencontreront le vocable de Notre-Dame des Anges. Ce n'est pas toujours un titre d'origine franciscaine et c'est parfois l'abréviation de N.-D. des Angevins. Cf. *Rev. de l'hist. de Versailles et de S. et O.*, 1903, p. 149.

23. Une note sur l'effigie du Franciscain Leonardo Datti, mort en 1424, dans la *Rev. de l'Art chrétien*, 1905, p. 192.

24. *Monogrammes de Jésus sculptés sur des portes de maisons de Toulouse* par J. de Lahondès dans le *Bull. de la Soc. archéol. du midi de la France*, 1904, n° 32. p. 23. La dévotion aux noms de Jésus et de Marie se développa à Toulouse à la suite des prédications du Cordelier Thomas Illyricus, en 1518. Il y prêcha de la fête de saint Thomas à Pâques et obtint des capitouls qu'ils plaçassent sur les cinq portes de la ville le monogramme I.H.S. dans un cartouche supporté par deux anges. Un seul reste. Il est aujourd'hui au Musée de la ville.

Digitized by Google

25. Aux fêtes du cinquantenaire de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception, une exposition mariale a été organisée. Une partie importante de cette exposition faite au Latran renfermait tout ce qui a trait à l'Ordre séraphique. L'organisateur en était le R^me^ P. Louis-Antoine de Porrentruy, le zélé et savant créateur du musée franciscain de Marseille. Cf. *Catalogo dell' Esposizione Mariana.* Roma, 1905, p. 153-198.

26. Voici le nom des orateurs et le titre des discours prononcés au Congrès marial de décembre 1904 : R. P. Kotmann Frère Mineur : *Le culte de l'Immaculée. Motifs, beauté, avantages* (en italien) ; — R. P. David Fleming : l'*Ordre séraphique et le dogme de l'Immaculée* (en anglais) ; — R. P. Molini : *le dogme de l'Immaculée dans l'histoire franciscaine* (en italien) ; — R. P. Benno Auracher, capucin, *Marie, suprême espoir social* (en allemand) ; — R. P. Paolini : L'*Immaculée et les Missions franciscaines ;* — R. P. Huntemann : *Bibliographie franciscaine* (en allemand).

27. *L'Immaculée Conception et les traditions franciscaines* par le P. Adjutus O. M. Malines, 1905. in-8° de 104 p. Ce volume contient un rapport présenté au Congrès marial de Namur, un exposé de la doctrine du B. Duns Scot, et une étude historique sur le rôle de ce franciscain à l'Université de Paris dans la question de l'Immaculée Conception (p. 57-104). Cette dernière partie est faite avec peu de critique. Cf. P. Molini, *I Francescani e l'Immacolata concezione.* Rome, 1904, p. 309 et s. et *Marie d'après les principes de l'école franciscaine* par un frère Mineur de la province de France. Rome, Desclée, 1904. In-8°, de 72 p. et fig. et *Études franc.*, tom. XII (1904), p. 175.

28. Un capucin hollandais qui signe C. et B. a écrit *Neerlands hulde aan de Onbevlekte Ontvangenis in den loop der eeuwen.* Bois-le-Duc, Mosmans, 1904. In-8° de 279 p. C'est une étude historique et dogmatique sérieuse sur le développement du dogme de l'Immaculée Conception aux Pays-Bas.

29. *L'evoluzione del Dogma dell' Immacolata nell' Ordine Francescano. Conferenza storica* par le P. Diomedes Scaramuzzi. O. M. Quaracchi, 1905. In-8°, de 27 p. — et *Sermon de l'Inmaculada Conception que en la iglesia de capuchinos de Cadiz predico aun siendo Diacono el dia 15 de Diciembre de 1767 el B. Diego José de Cadiz de la Orden de capuchinos.* Jerez. Salido, 1904. In-8°, de 30 p.

30. Le P. Debuchy parle, dans les *Études* (5 mai 1905), des *hymnes du Petit office de l'Immaculée Conception.* Le texte le plus ancien est de 1476. Il a été publié par Dreves (*Analecta hymnica med. aev.*, tom. XXX (1898), p. 93-94). L'auteur en donne une deuxième version tirée de la *Vida del venerable Hermano Alonzo Rodriguez* du P. François Colin (Madrid, 1652), p. 251.

Digitized by Google

Il maintient l'attribution du petit office à Bernardin de Busti. Cf. *Recherches sur le petit office de l'Im. Conc.* par Debuchy. Bruxelles, 1886.

31. M. Meyer, dans un article de la *Romania*, 1905, p. 229, signale une légende française de S. François dans le ms. 305. f. 242 du collège de la reine à Oxford. XVe siècle : « Ung preud homme fut qui sainct Françoys eut nom et estoit des contrées de cette cité qui a nom Spolitaine, marchant estoit riche... » Cette version paraît unique, dit-il, et ne ressemble pas à celles qui se trouvent l'une dans le ms. f. fr. 430, fol. 59 et 9760, fol. 248 et l'autre dans le f. fr. 9762, la première de la fin du XIIIe et la seconde du XVe siècle Cf. tom. XXXIII de *l'Hist. litt. de la France* (sous presse).

32. Notre collaborateur le P. Édouard d'Alençon vient de tirer à part quelques pages de l'introduction de sa future édition de Celano *S. Francisci Assisiensis vita et miracula additis opusculis liturgicis auctore Fr. Thoma de Celano. Hanc editionem novam ad fidem mss. recensuit P. Eduardus Alenconiensis.* Romae, Desclée, 1905. In-8° de 15 p. Nous en reparlerons. L'ouvrage complet promis en 1901, paraîtra à la fin de 1905 et coûtera 10 fr.

33. Dans la collection *Weltgeschichte in Karakterbilden* de Kirchheim à Munich vient de paraître une monographie de *Franz von Assisi* par Gustave Schnürer, professeur à l'Université de Fribourg en Suisse. Munich, 1905 gd. in-8° de 136 p. Avec 73 gravures superbes dont plusieurs peu connues. En ce livre de propagande divisé en sept chapitres, l'auteur traite de la jeunesse de S. François, de la fondation et du développement de l'Ordre, de la rédaction de la règle, de la maladie et de la mort du Poverello. Les notes sont à la fin p. 134, 135. Pour terminer, reproduction d'une carte d'Assise au XVIe siècle ; malheureusement la légende n'en donne pas toutes les explications.

34. Charmant petit travail, plein d'érudition et d'intérêt, du P. Athanase Bierbaum, O. F. M., intitulé *Der hl. Franziskus von Assisi und die Gottesmutter.* Paderborn. 1904, in-8° de 105 p. Cf. plus haut, p. 215.

35. Le R. P. van Ortroy, *Anal. boll.*, 1905, p. 409-415, rendant compte de diverses publications franciscaines, estime que les éditeurs des opuscules du S. Patriarche ne se sont pas encore montrés assez sévères et repousse nommément l'authenticité de la lettre *ad omnes custodes* et du petit écrit *de religiosa habitatione in eremo.* En ce qui concerne la règle des Mineurs, le même pense qu'il n'en a existé que deux rédactions formelles et complètes.

Toujours dans les *Anal. Bolland.*, id., p. 415-419, le même savant critique les diverses productions concernant la règle de l'*Ordo de Penitentia* de 1228. Le lecteur voudra peut-être recourir en ces questions aux éclaircissements placés en tête de notre édition française des *Opuscules de S. François d'Assise.* Paris, Poussielgue, 1905, in-18 de VIII-286 p. (*Nouv. bibl. franc.*, 2e série, tom. II.)

Digitized by Google

36. De divers comptes rendus publiés à la *Rev. d'hist. ecclés.* de Louvain dans le fascicule d'avril 1905 sous la signature de S. Le Grelle, je crois bon de relever à titre de renseignement les quelques lignes suivantes : « La conclusion que nous pouvons tirer des travaux de ces dernières années sur les écrits des trois compagnons de saint François est la suivante : la légende dite des Trois Compagnons n'est pas d'eux. Les récits détachés de la vie de S. François qu'ils ont communiqués en 1246 à Crescentius se retrouvent surtout dans le *Speculum*. La détermination de ce qui appartient aux Compagnons et de ce qui ne leur appartient pas dans cette compilation est encore bien incertaine. Les avis des critiques sont si partagés que les historiens ne peuvent encore chercher les récits des intimes de saint François que dans la seconde légende de Celano » (p. 376).

...« Il n'est pas établi que les trois branches franciscaines sont issues par voie de segmentation de la collectivité primitive fondée par François d'Assise. » (p. 383.)

37. *The teaching of St. Francis of Assisi and its latest interpreters* par le P. Pascal Robinson, O. M. s. l. n. d. In-8° de 26 p. Cette brochure renferme le texte de deux conférences données à l'École catholique estivale d'Amérique les 20 et 21 juillet 1905. L'auteur y fait la critique de l'œuvre de M. Sabatier et principalement de sa méthode historique qui consiste à lui faire « mépriser la logique, tourner la foi en mythologie et canoniser l'absurde » (p. 17).

38. *Mémoires d'un torpilleur (voir l'autre titre à la page suivante) par Pierre Doreau qui a mérité d'être lauréat de l'Institut (sic).* Paris. Périsse. 38, rue St-Sulpice, s. d. (1905). In-8° de IV-480 p. Prix : 5 fr. A la page suivante le titre est : *L'Evangile de l'Anarchie et de Vénus selon Judas Iscariote avec commentaires dreyfusards... Nouvelle démonstration de l'évangile éternel*, etc. L'auteur réfute la *Vie de S. François* de M. Sabatier, c'est bien. Il regrette que l'Académie n'ait pas couronné son précédent volume sur *S. François d'Assise et son œuvre* au concours Lefèvre-Deumier ; je trouve que l'Académie n'a pas eu tort. Il se plaint que la presse n'ait pas accueilli son ouvrage avec sympathie ; j'en ai dit pour mon compte tout le bien possible : Voyez tom. X (1903), p. 538-540. En son dernier volume, l'auteur prophétise que toutes les compagnies d'assurances seront ruinées en 1909 (p. 54). En vérité, malgré le plaisir que j'éprouve à lire des études sur l'ordre franciscain, je me permets de conseiller à M. l'abbé Doreau de ne plus écrire sur ce sujet. Il cite les *Études franciscaines*. Puissions-nous ne plus jamais reparler de lui... à moins qu'il ne s'améliore. En attendant, qu'il consulte sur l'*Evangelium eternum* le manuel des sources d'Aug. Molinier. tom. III, p. 134.

39. *Francesco d'Assisi e il suo secolo*, par Francesco Prudenzano nouv.

Digitized by Google

édit. Naples. Diogene. 1904. In-8° de 490 p. Le souverain Pontife a agréé la dédicace de ce beau livre.

40. Sur la question des entrailles de S. François qui divise si amèrement les franciscains d'Assise, la S. Congr. des Rites a porté le décret suivant le 24 mai 1905 : *Imposito partibus de hac re contendentibus et disputantibus magno silentio, quæstionis præcipuæ resolutio differatur, manente interim in sua possessione enunciata traditione. Si quid autem novi pro una vel altera sententia in casu reperiatur, sacrorum Rituum Congregationis examini et judicio erit subjiciendum, nihilque edendum nisi de ipsius Sacri Concilii expressa atque scripta licentia.* Cf. *Acta Ord. Fr. Min.* août 1905, p. 293.

41. D'excellents articles sur S. François d'Assise et les Frères Mineurs ont paru dans le dernier volume du *Meyers grosses Konversations-Lexicon*, tom. VII, publié à Leipzig et Vienne, 1904.

42. A. Ratti croit que Bonvesino della Riva fut tertiaire franciscain. *Rendic. Istit. lombardo*, XXXIV, 823 et suiv. La question est fort intéressante. Bonvesino était regardé comme ayant appartenu aux Humiliés. Ce poète italien vivait à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe. A. Chevalier, *Répertoire bio-bibl.* 2e éd., I, 662.

43. La brochure *De l'évolution des légendes à propos de la visite de Jacqueline de Settesoli à saint François* par Paul Sabatier est un tirage à part du Bullettino de Florence, 1905, in-8° de 19 p. Les textes étudiés sont : *Speculum*, c. 112 — *Tres socii* (éd. Marcellino de Civ.), c. 78 — 3 Celano. *Mirac.* 37-39 — *De laudibus* de B. de Besse, c. 8. — *Actus*, c. 18. L'auteur applique à un point particulier la théorie qui lui est chère, mais qui n'est pas en train de triompher.

44. M. S. Le Grelle rend compte dans la *Rev. d'hist. ecclés.* 1905, avril, p. 385 de la brochure de M. Cholat sur le bréviaire de Ste Claire, cf. *Et. Franc.*, tom. XI, p. 689, et ajoute ces détails personnellement à lui fournis par M. Bannister: « Le bréviaire est de 1227... Dans les nombreuses tables chronologiques qu'il a eu l'occasion d'examiner, il n'a jamais trouvé en défaut la date ainsi placée... L'examen paléographique du *Dies irae* transcrit au ve du f^o CCLXII, permet d'affirmer qu'il n'est pas de la même main que le reste du manuscrit. La transcription date au plus tôt de l'année 1300... Celle-ci a été transcrite vers la même époque sur un feuillet ajouté à un missel franciscain de la bibliothèque nationale de Naples (VI, c. 38) écrit très probablement vers 1250. »

45. *Le dit de la vie de saint Antoine de Pade* forme le premier fascicule du tome second des *Archives franciscaines*. In-8° de 32 p. Paris, Picard, 1904. C'est une traduction en vers français du nord de la France, de la *vita*.

Digitized by Google

auctore anonymo valde antiquo des Bollandistes. — Autres publications : *A new life of S. Anthony of Padua*, *First english translation from the italian text* by prof. Arthur de Rénoche. Padoue, 1902. In-16 de 254 p. avec illustr. — *Raffael's Madonna des hl. Antonius von Padua* dans *Illustrierte Zeitung*, n. 3055. — *Il santo dei miracoli o S. Antonio di Padova*, par Ferd. di Domenico, Naples, 1905. In-16 de 176 p.

46. Le fascicule du 1er juillet 1904 des *Opuscules de critique historique* a pour titre *Examen de la vie de frère Élie du Speculum vitae suivi de trois fragments inédits*, par Paul Sabatier. In-8° de 56 p. Le texte examiné se trouve dans le *Spec. vitae*, édit. de 1504 et de 1509, 167 a-172 a. Sabatier pense qu'il fut écrit entre les années 1253 et 1262. Le même distingué critique recule les passages *Incluso* (p. 192) et la suite *Soluto* (p. 194) après *Anno igitur* (p. 180). Ce qui est dit de S. Antoine, il l'applique à Fr. Aymon de Faversham, omet en conséquence ce qui est dit dans le *Spec. Vitae* 170 a, de l'*archat estamenti* et de la nécessité où se trouva Élie d'exhiber ses privilèges et fixe les dates du généralat de Fr. Élie entre 1232 et 1239. Cet examen est une louable étude d'un morceau du *Spec. Vitae;* mais l'hypothèse y joue un trop grand rôle pour que l'historien en puisse tirer de fermes conclusions.

47. Le culte du B. Christophe de Cahors (ou de Romagne), compagnon de S. François, a été reconnu par la cour de Rome le 12 avril 1905 à la demande de Mgr Nardi, capucin, postulateur de la Cause. Le P. Serafino de Collepardo vient d'écrire à ce propos un livre populaire *Vita e culto del beato Cristoforo di Romagna...* Roma, Salvinni, 1905, in-8° de 212 p. Il fait naître le bienheureux en 1172 et mourir en 1272. La fondation du couvent de Mirepoix est fixée à l'année 1216. Le ch. X a pour titre : *Zelo del B. C. nel propagare il Terz' Ordine Fr.*, mais le contenu ne répond guère à ce programme. Sans aucune valeur historique. — Cf. *Anal. Francisc.*, tom. III, p. 161 et s. Chron. des XXIV Généraux.

48. L'édition des *Dicta beati Aegidii Assisiensis*, Quaracchi, 1905, in-16 de XX-124 p., forme le tome III de la *Biblioth. francisc. ascetica med. aevi.* Elle est due en grande partie aux soins du P. Gisbert Menge du couvent des mineurs prussiens de Paderborn. Le B. Gilles d'Assise mourut en 1262 à Pérouse. On recueillit de bonne heure ses paroles dès la fin du XIIIe siècle, vers 1300, pour en former divers recueils. C'est de ces recueils que l'éditeur a tiré son texte. Ce texte est plus étendu que celui que nous connaissons déjà. Ainsi les ch. 13-15 de Quaracchi ne sont pas dans Berthaumier (*Œuvres de S. François.* Paris, 1863), le texte qui forme les deux appendices non plus, dans son ensemble. Les compagnons du Bienheureux, le Fr. Gratien, le Fr. André de Bourgogne, le Fr. Jean, nous ont-ils livré là tout son esprit sans y mêler un peu du leur? Quoi qu'il en soit, il s'en

Digitized by Google

dégage toujours cette impression que le Bienheureux, cet homme à la santé si robuste, ne manquait pas d'originalité. Ne voulait-il pas que les gens eussent le cou long comme celui d'une grue pour que leurs paroles missent plus de temps à venir du cœur à la bouche? C'est encore lui qui disait qu'en prononçant le nom de François il fallait se lécher les lèvres de plaisir.

Comme ce recueil est d'une nature assez factice, on eût gagné, croyons-nous, à le comparer non seulement aux collections mss., mais encore aux textes imprimés (cf. *Bib. hag. lat.*, I, 16 et 1308. Et ajouter *Sententiae vere aureae sancti Patris Egidii Assisinatis...* Bruxellis. Foppens. M. DC. LV., petit in-32 de 75 p. Bibl. des Récollets à Gand). Cf. Hurter. *Nom. lit.* 2e éd., IV, 296.

49. *Obras da Ramon Lull; Felix de les Maravelles del Mon. Texto original publicado é ilustrado con notas y varientes*, par J. Rosello, Palma de Mallorca, 1903. In-4° de XLVII-275 p. — *El optimismo del beato Raimundo Lulio*, par J. Maura y Gelabert, Barcelone. Giro, 1904, in-8° de 52 p., cf. *La Ciudad di Dios.* 1904, tom. LXIV, p. 422-423 et Hurter, *Nom. liter. theol.*, 2e édit., IV, 378-384.

50. On annonce qu'une vie très complète de Duns Scot doit prochainement paraître en anglais chez les Frères Mineurs de Forest Gate à Londres. Voici toujours une courte *Vita B. Joh. Duns Scoti... a Mariano Florentino conscripta circa annum 1480.* Gênes, 1904, in-8° de 28 p. Elle a été publiée par le P. François Paolini, O. M.

51. *Deux directions de la théologie catholique au XIIIe siècle. Saint Thomas d'Aquin et Roger Bacon*, par Fr. Picavet dans la *Revue de l'hist. des religions*, 1905, p. 172 et s. Ce travail avait été lu le 1er avril 1905 à l'Académie des sciences morales et politiques et tout d'abord au Congrès international de l'histoire des religions à Bâle en 1904. Cf. Picavet, *Abélard et Alexandre de Halès* dans la bibl. de l'Ec. des hautes Études. 5e section, vol. VII. L'auteur explique la théorie que si Roger Bacon eût été suivi, on n'en serait pas arrivé aujourd'hui à toutes les difficultés qui surgissent entre la science et la foi. Malheureusement l'exégète et le théologien qui sont dans le Mineur du XIIIe siècle n'ont été compris que trop tard, à partir du XVIIe siècle. C'est dommage, car dès le temps de Bacon, on eût alors étudié l'Écriture, non dans des commentaires, mais dans le texte lui-même, et enfin le théologien eût laissé une porte ouverte aux connaissances scientifiques futures. Cf. Hurter, *Nom. liter. theol.*, 2e éd., IV, 310.

52. *Roger Bacon et les étudiants espagnols*, par A. Thomas dans le *Bull. hispanique*, 1904, p. 18-28.

53. *Opera hactenus inedita Rogerii Baconi. Fas. I. Metaphysica fratris Rogerii ordinis fratrum minorum de viciis contractis in studio theologie.*

Digitized by Google

Omnia quae supersunt nunc primum edidit Robert Steele. Londres. Alexander Moring. In-8° s. d. [1905], 56 pp. Les traités métaphysiques de Bacon sont assez nombreux et l'on peut dire qu'on n'aura pas de texte convenable, tant qu'on n'aura pas fouillé au Vatican. Voici que d'Angleterre on nous envoie cependant le premier fascicule d'une série de textes inédits. Celui-ci est d'après le ms. Digby, 190, fol. 86 et Bibl. nat. 7440, f. 38-48 et 25-32. En appendice, p. 53-56 des extraits de l'*Opus majus* (ed. Bridges), du *communia mathematica* d'après le ms. Sloane 2156, et du *communia naturalium* d'après le ms. de la Mazarine 3576. Si la présente publication paie le papier, dit M. Steele, je me propose de la faire suivre du *Communia naturalium* d'après Maz. 3576, collationné sur Brit. Mus. ms. 7, f. vij et Digby. 70 et 76. Il déclare inauthentique le *De musica* de la bibliothèque Ambrosienne, ms. R. 47. Je crois utile de noter un passage de l'*Opus tertium* (ed. Brewer. p. 305), il aidera à trouver les bons mss. de Bacon qui doivent être à Rome : *Quae de ira scripsi plana sunt quia correxi illa et signavi. Alia vero quae sequuntur non ita patent quia non sunt correcta nec signata, propter quod mitto exemplar correctum.* (Cf. p. 56 et 57 et *Rev. d'hist. ecclés.*, 1905, tome VI, p. 442-443.)

54. M. François Picavet, secrétaire du Collège de France, a fait ces deux dernières années scolaires (1903-1905) à l'école des Hautes Études à la Sorbonne un cours sur Roger Bacon. Dans l'impossibilité de résumer en quelques pages tout son enseignement, je me contente d'indiquer le schema de sa conférence du 23 juin 1905 qui fut elle-même la synthèse des précédents entretiens : Bacon, dans ses écrits, subordonne tout à la religion ; chaque branche des sciences quand il en parle, est toujours la plus importante. La connaissance des langues est indispensable. De même l'étude des sciences, car on doit les connaître en elles-mêmes et pour s'en servir dans l'exposé et dans la défense de la religion. Volontiers, Bacon se rattacherait à Plotin : l'un et l'autre ont une tendance spiritualiste ; l'un et l'autre partent d'une base naturaliste qui use de la science acquise et laisse une porte ouverte aux connaissances nouvelles.

Saint Thomas a fait une synthèse définitive, Roger Bacon lui est supérieur en ce qu'il n'a voulu établir, de la philosophie, de la théologie et de la science, qu'une synthèse provisoire.

L'influence de Bacon a été immense et souvent méconnue : on le pillait sans le citer. Il a été pour beaucoup dans les œuvres d'Harvey, de Galilée et de Descartes. Ce dernier aurait peut-être même emprunté sa dioptrique au franciscain. Cf. *Corresp.* de Descartes, II, 638.

Au XVIIe siècle on mêle les écrits du frère-mineur anglais aux écrits de l'époque. Il reste aujourd'hui à en faire une édition complète. Pour cette œuvre, le critique doit chercher les mss. envoyés au Pape Clément IV, vérifier les textes publiés, établir entre eux l'ordre chronologique, connaître les langues et agir sans aucune idée préconçue. Cf. l'art. de Hirsch dans *Jewish Quart. Rev.* en 1899, et la *Gram. grecque* de Nolan, 1902.

Digitized by Google

Sur ce dernier point, M. Picavet me permettra de lui dire que si les préjugés sont en effet nuisibles en tout, les connaissances acquises ne le sont jamais, pas même les connaissances religieuses. N'est-ce pas Bacon lui-même qui serait le meilleur éditeur de ses propres œuvres ?

M. Picavet doit continuer son cours en 1905-1906.

55. *La « leggenda antica. » Nuova fonte biografica di S. Francesco d'Assisi*, par S. Minocchi. Florence. Bibliotheca scientifica-religiosa. 1905, in-8° de XXXII-184 p. Il s'agit d'une version ombrienne faite au XIVe siècle d'un texte latin perdu datant lui-même du XIVe siècle. Cette légende aurait pour auteur un spirituel, et Ange Clareno l'aurait utilisée dans son livre des tribulations. Ce travail de M. Minocchi a paru d'abord dans les *Studi religiosi* de Florence, 1901, 1903-1904. Mgr Faloci avait édité le même texte dans sa *Miscell. franc*, t. VIII, p. 81-119 en 1901 d'après un ms. XVe siècle du couvent de Montesanto. Cf. *Études franc.* tome XII (1904), p. 186.

56. *Richard Fitzralph of Armagh and the Franciscans (1349-1360)* dans *The catholic University bulletin, XI* (1905), p. 68-74 et 195-245, par John J. Greaney. Il s'agit de l'archevêque d'Armagh en Irlande. Il était né à Dundalk, dans le comté de Louth. Chargé de différentes missions, il se trouvait à la cour d'Avignon en 1349 et prêchait cette année-là la fête de S. François chez les Mineurs de cette ville. Il mourut à Avignon en novembre 1360. Après une étude de l'âme franciscaine au XIIIe siècle et dans laquelle l'auteur montre fort bien la tendance mystique et l'esprit individualiste (cf. P. Cuthberth, *S. Francis of A. and the Religious Revival in the Thirteenth Century* dans *American catholic Quarterly Rev.* oct. 1900, p. 657 et s.) [1], M. John Greaney expose les différentes attaques auxquelles furent en but les Mineurs d'Irlande de la part de Fitzralph. C'est vers 1234 que ces religieux s'étaient établis en ce pays. Leur influence fut considérable sur la prédication, la langue, l'histoire, l'art, l'architecture, la philosophie, la théologie et la vie sociale. C'est pourtant contre eux que s'éleva Fitzralph dans son traité *de pauperie Salvatoris* publié en partie par R. L. Poole dans son édition du *De Dominio divino libri tres.* London, 1890. Malheureusement des trois derniers livres de ce traité qui concernent davantage les Mineurs, nous n'avons par M. Poole qu'un pâle résumé. Il était achevé en 1356. Tel que nous le possédons, il nous permet cependant de connaître le rôle joué par son auteur dans la discussion de de la pauvreté du Christ. Et si Fitzralph ne désirait pas ouvertement la suppression des mendiants, du moins savons-nous qu'il souhaitait leur retour à la pureté primitive de leur institution.

1. Pour la comparaison entre les Mineurs et les Vaudois, voir un article de St-Beissel *Die Culturgeschichte Bedeutung des hl. Fr. von A.* dans *Stimmen aus Maria Laach*, tome XXXIII.

Digitized by Google

Dans son *Defensorium curatorum* imprimé à Lyon dès 1496, Fitzralph fit d'autres reproches plus typiques.Ainsi les Frères ne se gênaient pas pour s'incorporer les tout jeunes gens et vider ainsi les Universités de leurs étudiants; ils monopolisaient les bibles et autres mss. ; ils mendiaient sans aucune vergogne ni retenue ; c'étaient des moines gyrovagues qui abusaient de leurs privilèges ; à Londres enfin, *ipsi inchoarunt negotium, occasionem aliis ordinibus ministrantes* (Cf. Brown, *Appendix to Fasc. rer. expet. et fugiend.*, London, 1690,p. 478.) Ce qui n'est pas niable,c'est qu'au XIVe siècle,le clergé séculier se plaint généralement des privilèges des mendiants. Toutefois, une justification leur est due et dès cette époque il s'en produisit plus d'une. La plus connue est celle du mineur Roger de Conway, *Defensio mendicantium* imprimée dans le *Defensorium* de Lyon en 1496. On ne doit pas oublier qu'au XIVe siècle, partout les Mineurs se montrèrent fort courageux au moment de la Peste noire, et toujours à la hauteur de leur tâche de charité. Les attaques dirigées contre eux ne leur vinrent jamais, non plus, que de personnes antipathiques à l'ordre, et les frères ne laissèrent point derrière eux, comme les bénédictins, de majestueuses annales pour se justifier. Enfin l'idéal de S. François était si élevé, et la vie des Mineurs si publique, que c'était une besogne facile que d'en relever les faiblesses inévitables en forme de satire ou de raillerie. cf. Wadding. *Ann. Min.* VIII, 128, 129. Nous avons noté cette étude de M. Greaney tout au long, car si l'histoire religieuse de l'Irlande est encore à écrire, c'est particulièrement vrai pour la période comprise entre l'Invasion anglaise et la Réforme.

57. Le miroir d'Allemagne, le miroir de Souabe, et les sermons en allemand de Berthold de Ratisbonne ; leurs rapports entre eux. L'auteur L. von Rockinger montre que Berthold a utilisé le Miroir d'Allemagne dans ses premiers sermons et le Miroir de Souabe dans les derniers. (*K. Bayerische Academ. der Wissenschaften. Abhand. der hist. Klasse*, Bd. XXIII, Abth. 2.) D'après la *Rev. hist.*, avril 1905, p. 412. B. de R. mourut le 14 décembre 1272.

58. Le P. Schoutens, O. M., a démontré dans le *Bull. de l'Acad. roy. flamande*, tome XVI, que Guillaume de Ruysbroeck n'était pas d'origine française. On le fait naître généralement à Rubrouck (Nord). cf. *Hist. litt. de la France*, tom. XIX, p. 114-126. Nous aurons à revenir sur toute la bibliographie du R. P. Schoutens.

59. *Esame di alcuni fonti storiche di S. Francesco del secolo XIV* par le P. Golubovich. Extr. de *Luce et Amore* anno II, n° 6, Florence, Barbèra, 1905, in-8° de 12 pages. L'auteur examine les légendes dites antiques publiées par Faloci et Minocchi, précédemment citées. Il ajoute de plus que la paternité doit en être attribuée à Ange Clareno, et prétend enfin, à très juste titre à notre humble avis, qu'il n'y eut pas de véritable *legenda antiqua*, diffé-

Digitized by Google

rente de 2 Celano ou de *Speculum* ou de 3 Soc. ou des *Actus*. Le nom de *Legenda antiqua* fut employé au XIVe siècle dans un sens large et générique pour indiquer les sources antérieures à la vie *nova* écrite par S. Bonaventure. Ce que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de *leg. 3 soc.*, de *Speculum*, de *fioretti* ou de *Leggenda* édit. Minocchi, n'est autre que l'évolution différente d'une même et unique source aujourd'hui perdue irrémédiablement dans son original : les rotuli de Frère Léon et les notes de Léon, Ange et Rufin. cf. plus haut, n. 55.

60. Dans la *Rev. des bibl. et Archiv, de la Belgique*, 1904, tome II, p. 364-370, M. Nélis étudie le ms. 757e des Archives générales du royaume. Ce ms. se trouve dans le fond des cartulaires. Il contient des Actes des XVe et XVIe siècles ainsi que les statuts du Tiers-Ordre du St-François formulés à Zepperen en 1387 et confirmés en 1433.

61. *Predicatori a Brescia nel Quattrocento*, par A. Zanelli, dans *Arch. stor. lomb.*, XV, 83 et s. Il s'agit surtout des mineurs observantins, Bernardin de Sienne, Albert de Sarteano, Jean de Capistran, Bernardin de Feltre, etc.

62. Dans le *Bull. de la Soc. arch. du Finistère* (1904, 8e livraison et s., p. 230 et s.) deux articles sur *Charles de Blois au siège de Quimper* en 1344. Cf. *Rev. des quest. hist.*, 1872, tome XI, p. 41-90. *Charles de Blois et ses accusateurs anciens et modernes*, par Dom Plaine. L'auteur, M. J. Trévédy, innocente Charles le Blois, déclare que le B^x ne massacra pas 1,400 personnes et que le massacre ne dura pas trois jours. On sait que le culte de Ch. de B. qui fut inhumé aux Cordeliers de Guingamp, vient d'être reconnu en cour de Rome, et que le nouveau Bienheureux appartenait, croit-on, au Tiers-Ordre franciscain. M. le chanoine Porcher, théologal de Tours, a été le postulateur de cette cause. Cf. D. Plaine, *Essai histor. sur le culte du B. Charles de Blois*, et mon essai sur *les Frères-Min. à l'Univ. d'Angers*, p. 13. Parmi ceux qui font de Ch. de Blois un tertiaire franciscain, il faut ranger Gonzague (p. 676 de l'éd. de 1587) et Hueber (*Menologium S. Franc.* Munich, 1648, in-fol. p. 487).

63. *L'Almanach des Saints de Provence pour l'année 1905* (Marseille, Impr. marseillaise) contient la biographie du B. Jérôme Garribi, frère-mineur. Il était de Nice. Il mourut à Bologne le 22 octobre 1502. Cf. *Acta Sanctorum*, Oct., tom. IX, p. 886-894.

64. Dans le tome quatrième de la traduction française de l'*Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge* du D. Pastor (Paris, 1901-1904), le tome IV est aux deux tiers consacré au Pape Sixte IV, le franciscain de la Rovère, qui régna de 1471 à 1484.

Digitized by Google

65. Une plume très compétente a déjà rendu compte (*Ét. franc.*, XIV, 112) de la vie de *La bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé* par le R. P. Léopold de Chérancé. Paris, Poussielgue, 1905, in-12 de XVI-288 p. (t. XVII de la *Nouv. bibl. franc.*). Il n'y a donc plus à signaler et à louer ce beau volume dont il a été tiré une édition de luxe à cent exemplaires. J'aurais voulu que le brillant auteur étudiât plus à fond la question du tertiairat de son héroïne. Elle fut *sepulta in habitu;* elle vécut pendant près de trente années pour ainsi dire commensale des Cordeliers. Pas de doute qu'elle ne se soit imprégnée à fond de l'esprit franciscain. Mais fut-elle Tertiaire? Ni Gonzague, ni Wadding ne l'affirment; ils se contentent de répéter la formule de l'Obituaire des Mineurs de Tours : *sepulta in habitu.* Laquelle formule doit se compléter ainsi : *Sancte Clare*,et non pas *tertii Ordinis* comme le démontre une étude comparative avec l'Obituaire d'Angers par exemple. Gonzague dit: *In habitu nostri Instituti*, p. 672, éd. de 1587 du *De orig. rer. relig.* Le premier qui range la bienheureuse au rang des tertiaires est le P. Corneille Thielmans,(cf. Servais Dirks, *Hist. litt.*, p. 159) dans ses vies flamandes des Saints des ordres séraphiques dont la première édition est de 1615. Il fut suivi par le P. Arthur du Moustier (*Martyrol.*, 2e édit., 1653, p. 136,— la première édition est de 1638), par le P. Mathurin Le Heurt dont le livre fut imprimé à Angers en 1644 chez Pierre Vaudran et par le P. Jean-Marie de Vernon, *Hist. gén. du Tiers-Ordre* Paris, 1667, tome II, p. 110, qui dit : « Ses images mesme la représentent ainsi habillée [en tertiaire] comme on le voit au commencement du petit livre de sa vie imprimée en la ville d'Angers : c'est une traduction d'un ancien manuscrit composé en latin peu de temps après sa mort [par le P. Martin de Boisgaultier]. Cf. Wadding, *Ann. Min.*, an 1288, n. 39.

Pour éclairer la question, il sera bon de rappeler qu'aux siècles qui précédèrent le dix-septième, le Tiers-Ordre, sauf en Espagne, fut singulièrement négligé. A tel point que le chapitre général tenu à Tolède en 1633, disait : *Tertius Ordo negligentia fratrum nostrorum præsertim, adeo defecisse dignoscitur, ut in aliquibus Provincijs et Nationibus extinctus fere videatur.* Cf. Dominicus a Gubernatis, *Orbis seraphicus*, tome IV, p. 29. Ajoutez toutefois ce que dit S. Jean de Capistran, cité par le P. Engelbert Pauck dans sa *Tertia vinea seraphica*,Cologne, 1720, p. 2 et 3.

Arthur du Moustier, qui semble bien avoir lu le livre de 1644, dit que la bienheureuse reçut le nom de Jeanne au baptême et celui de Marie à la confirmation, enfin qu'elle émit le vœu de chasteté perpétuelle après la mort de son mari, en 1362, entre les mains de Renoult l'archevêque de Tours.

P. IX, corriger la date de 1502 en 1602. P. 142, Célestin Port dit bien que les Mineurs furent appelés en 1231 à Angers ; mais le vrai est que cette année-là ils reçurent des chanoines de Saint-Maurice un morceau de vigne et qu'ils y étaient déjà précédemment, puisqu'ils avaient déjà une demeure, *de vineis domui fratrum minorum contiguis.* Thorode. édit. Longin, p. 335. En 1606, Le Heurt était gardien à Poitiers. Bibl. Maz. 53792.

Digitized by Google

66. De Guillaume Des Marez, professeur à l'Université de Bruxelles *les Bogards dans l'industrie drapière à Bruxelles.* Bruxelles, Lamertin, 1904. Gd. in-8° de 11 p. Extr. des *Mélanges Paul Fredericq.* Les Bogards formaient une très curieuse association de tisserands unis dans le but de mener une vie de travail et de piété. A Bruxelles ils adoptèrent la règle du Tiers-Ordre en 1359. Réformés vers 1465, ils furent constitués en ordre purement religieux au XVIIe siècle. J'ai relevé dans le ms. 485, de la bibliothèque de l'Université de Gand, que les mêmes, dans la ville de Bruges, s'incorporèrent au Tiers-Ordre seulement au XVe siècle.

67. L'évêque de Paris Jean Courtecuisse, qui mourut évêque de Genève en 1423, a laissé un sermon de S. Louis de Toulouse. Cf. *Bibl. de l'Éc. des Chartes.* sept.-déc. 1904, p. 493 et 503. Ce sermon se trouve à la B. Nat. f. lat. 3546. f. 82-87. Le thème en est : *Veni et sequere me.* Inc. : *Ista verba sunt Salvatoris nostri...* Expl. : *Unus est Deus benedictus in sec. Amen.* L'auteur y célèbre les vertus du Saint. Il prêcha ce discours probablement en 1407 à Marseille au mois de mai. Cf. N. Valois, *La France et le grand Schisme d'Occident*, t. III, p. 510-516.

68. Dans le tome troisième de ses *Œuvres historiques*, Thonon les Bains, 1903, in-8° de 536 p. M. l'abbé Gonthier cherche à établir que le berceau de la réforme colettine se trouve à La Balme de Sillingy en Genevois. Cf. *Anal. bollandiana*, 1905, p. 378.

69. Une nouvelle vie de Christophe Colomb a été publiée par M. J. Boyd Thacher. New-York et London. Putnam, 1903-1904. 3 vol. in-8° de X-670, VI-699 et VII-775 p. sous ce titre *Christopher Columbus, his life, his work, his remains revealed by orginal printed and manuscript records.* Cf. *American hist. review*, 1994. p. 785-789.

70. *Les souvenirs d'enfance et de jeunesse de Rabelais* dans *Rev. du bibliophile et du bibliothécaire.* Paris, 1904, p. 617-621. — *La supplicatio pro apostasia et le bref de 1536*, p. 110-134 de la *Revue des Et. Rabelaisiennes*, année 1904.

71. On sait que les indulgences qui furent prêchées en Allemagne afin de recueillir de l'argent pour la construction de la Basilique de St-Pierre ont porté Luther à afficher les fameuses thèses de Wittenberg (31 oct. 1517). Or les Franciscains observants avaient été chargés de prêcher ces indulgences dans les *provinces cismontaines.* La Hongrie et la Pologne comptaient parmi ces provinces. En outre le P. Bernardin Samson, observant [1], avait été nommé commissaire en Suisse, bien que les couvents franciscains de ce pays

1. Cf. *Études franciscaines*, tom. XIII (1905), p. 311.

Digitized by Google

fussent de la province *ultramontaine* de Strasbourg. Le gardien des observants de Mayence et l'archevêque de cette ville furent nommés commissaires de l'indulgence que ce même archevêque Albert avait *obtenue* de Léon X ! Albert était en même temps, par une *cumulation* exorbitante, archevêque de Magdebourg, et de Mayence et évêque d'Halberstad. Un livre très érudit du savant professeur de l'Université de Bonn, Aloys Schulte, livre reposant presque uniquement sur les archives du Vatican, nous découvre à ce propos les abus de la curie brillante de Léon X. Mais il nous apprend aussi les circonstances dans lesquelles avaient à travailler les Frères observants. Le Dr Schulte a groupé tous les détails autour de l'histoire des *Fugger*, famille de banquiers, originaires d'Augsbourg. Les *Fugger* exerçaient une influence incalculable à Rome, jusque dans les affaires des bénéfices et les charges dont les Papes comblaient alors leurs favoris, ou ceux qui s'étaient procuré leur faveur au moyen des sommes d'argent que les Fugger leur avaient avancées. Voici le titre de ce livre très remarquable : *Die Fugger in Rom. 1495-1523. Mit Studien zur Geschichte des kirchlichen Finanzwesens jener Zeit von Dr. Aloys Schulte.* I vol. *Darstellung*, (Histoire) II vol. *Urkunden* (Documents). Leipzig : chez Duncken et Humblot. 1904. (2 vols in-8° le Ie de X et 308 pp. le IIe de XI et 24 f. pp.) Sur les franciscains de l'Observance voir surtout t. I, p. 32, 47, 57-65, 88, 161, 180, 183, 232 s. 261. t. IIe p. 178-187, 207 suiv. (sur la légation en Danemark de François de Potentia O. F. M. Reg. Observ. cf. t. I, p. 151 suiv.)

72. Les *Études franciscaines* (XII, 125-143 et 364-381) ont naguère attiré l'attention sur Charité Pirkheimer, par la plume de la comtesse de Villermont. Voici qu'une autre femme, également catholique remarquable, vient de publier la traduction des mémoires de l'abbesse de Nuremberg sous le titre : *Un couvent persécuté au temps de Luther. Mémoires de Charité Pirkheimer...* par Jules Philippe Heuzey (pseudonyme de Melle Heuzey). Préface de Georges Goyau. Paris, Perrin, 1905, in-16 de XLV-252 p. Charité était une âme d'élite, une savante, elle connaissait le latin, lisait la bible dans la traduction d'Erasme, était l'amie d'Albert Dürer, et ce qui vaut infiniment mieux, elle possédait une âme saintement religieuse, elle était « une humble petite nonne. » Abbesse de 1502 à 1532, elle sut résister au moment de la réforme, à toutes les objurgations des Luthériens. Mais ces tracas n'allèrent pas sans angoisse. Les Clarisses furent privées de confesseur, sevrées de la Ste Communion. Mélanchton lui-même trouva qu'on avait agi trop durement à leur égard. Les mémoires laissés par la Mère Pirkheimer et continués par sa nièce Catherine avaient été jadis publiés par Höfler. Ils sont ici fort élégamment traduits. Une excellente introduction ouvre le volume. Cette introduction s'inspire du livre du Dr Binder. *Charitas Pirkheimer Æbtissin von St Clara in Nürnberg*, 1878.

Le couvent de Nüremberg, malgré sa fidélité dans la foi, finit par

Digitized by Google

disparaître. Voici ce qu'en écrivait Gonzague en 1587 dans son livre *de origine seraph. rel.* p. 718 : *Sed (proh dolor) Nurnberga in haeresim miserrime lapsa, præfatum hoc monasterium omnimodam minitatur ruinam, summaque pauperie laborat* (texte : *laborant*), *vixque 2. Sorores Clarissas iam senio confectas infelici hac nostra tempestate continet : insuper et timendum est ne paucos intra annos, quemadmodum et olim Minoriticus Nurnbergensis conventus, solo ab impiissimis et inhumanis haereticis æquetur.*

Des fragments de ce livre ont paru dans *la Quinzaine*, 1er avril 1905, et dans la *Revue de Fribourg*, même date.

73. Dans le livre du cinquantenaire de M. Henri Finke *Festgabe, enthaltend vornehmlich Vorreformations-geschichtliche Forschungen H. Finke zum 7 aug. 1904*, gewidmet von seinen Schülern, Munster, i. W. 1904. In-8° de XVI-556 pp., lire l'article de M. le Dr F. Landmann, prof. au gymnase de Zillisheim *Das Ingolstadter Predigbuch des Franciscaners Heinrich Kastner*, n. XII, p. 423-480.

74. *Une archiviste au XVIe s.* (Elisabeth van Elderen, religieuse au Couvent de Ste-Élisabeth au Mont-Sion à Bruxelles, puis trésorière archiviste depuis 1552). Elle fit l'inventaire des documents de son couvent qui forme aujourd'hui cinq volumes. Le chartrier paraît avoir complètement disparu. Par J. Cuvelier, des *Mélanges Paul-Frédéricq*, Bruxelles, 1904. In-8°.

75. Sur les Cordeliers de Bressuire *(Bercorii)* voir une note de l'*Intermédiaire des cherch. et des curieux*, tome LI, col. 501 et 635. Cf. Gonzague, *De orig. rer. rel.*, 1587, p. 688 — Touchard, *Rech. hist. et arch. sur Bressuire*, dans le *Bull. des antiq. de l'Ouest*, tome VI, et Ledain, *Bressuire* dans *Paysages et monuments du Poitou*, livr. 64, p. 8.

76. Dans le *Bulletin de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, 1904, p. 270 et suiv. M. Gustave Hermann publie quelques notes et documents sur le monastère Sainte-Claire d'Excideuil. Ce couvent, près de Saint-Yrieix, fut fondé officiellement en 1641, mais il y avait là des religieuses dès 1631. Son emplacement se trouvait sur la paroisse Saint-Thomas, tout au haut de la ville, à côté de la porte Faucher. C'est aujourd'hui une école de garçons. Les armoiries du couvent sont dans l'Armorial d'Hozier. Guyenne, XIII, f. 659, n. 406.

77. Une note sur l'emplacement du couvent des Cordeliers de Rouen dans le *Bull. de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1903, pp. 460-487, suivie de plusieurs documents de 1231 à 1250. A rapprocher l'important *Recveil des principales pièces qvi concernent la fondation des privilèges du grand conuent des FF. Mineurs Cordeliers de Rouen*

Digitized by Google

par le P. F. Mathieu Castain, Procureur dudit Couvent. A Roven, par L. Mavrry, M. DC. LX. In-4° de 2 f. et 68 p. L'exemplaire de la Bibl. franc. prov. Mélanges, 243, porte sur le titre le sceau du P. Gardien du Couvent, à la cire rouge, avec cette légende: SIGILL. GUARD. CONV. ROTOM. MINOR. CON. C'est celui du P. Louis Tabouelle. Le provincial était le P. Bernard Le Coq, et à cette date (1659) le couvent relevait de la province de France parisienne.

78. Les Mineurs furent établis au XIII° siècle à Genève par un prince de la maison de Savoie, au quartier de Rive, au bas de la rue Verdaine. Le couvent disparut avec l'apparition de la Réforme vers 1534, et servit d'école jusqu'en 1559. M. l'abbé J.-F. Gonthier en publie l'Obituaire. Il le fait d'après l'original jadis appartenant à M. Costa de Beauregard et aujourd'hui à la bibliothèque de la ville de Lyon. En tête une liste de gardiens allant de 1266 à 1535. Je relève deux noms de provinciaux de la province de Bourgogne: Guillaume Lescuyer, 30 octobre 1528, Jacques Perrin, 4 mai 1522, et un nom d'évêque, le P. Pierre Perrin, suffragant de Tarentaise et Maurienne, gardien du couvent l'année de sa mort, 9 décembre 1518. *Mém. et doc. publ. par l'Académie salésienne*, tome XXVII (1904), pp. 235-257.

79. *Un couvent de Frères-Mineurs à Saint-Gilles*, dans le Gard, par C. Nicolas, dans la *Revue du Midi* (mai 1905, p. 344-361) avec un plan. Ce couvent fut détruit en 1562. L'auteur de l'article se contente de dire les efforts du P. Ambroise Portal conventuel pour rentrer en possession du terrain en 1668-1670. Cf. Arch. dép. du Gard. H. 546 et H. 1135.

80. Les Capucins furent établis à Gray en Franche-Comté en 1589. On ne pourra plus étudier leur histoire sans avoir sous la main *Notre-Dame de Gray. Étude sur la vie religieuse à Gray depuis 1620*, par l'abbé Villerey... publiée par le chanoine Louvot. Paris, Amat, 1904, in-12 de XII-318 pp. Ils possédaient depuis 1617 une statue de la sainte Vierge, venant de Montaigu en Belgique. Au pied de cette Madone, les grâces spirituelles se multiplièrent, des miracles s'accomplirent, un pèlerinage s'organisa. De 1636 à mars 1645, la statuette est transportée chez les Tiercelines, pour revenir ensuite aux Capucins. Elle est aujourd'hui à Notre-Dame de Gray. Le livre de M. Villerey est bien documenté, illustré d'utiles gravures. A la page IX et s. excellente iconographie du sujet. Plus loin (p. 262 et s.) description et plans du couvent des capucins de Gray. Les Pères avaient été établis là par Renée de Gray, comtesse de Champlitte, femme de François de Vergy. cf. Morey, *Les Capucins en Franche-Comté.*

81. Excellente monographie du Couvent des Capucins de Marans dans le *Recueil de la Commission des arts et mon. hist. de la Char. Inf.* In-8°, octobre 1904 et janvier 1905 par Paul Fleury. L'autorisation de l'évêque de Saintes

Digitized by Google

pour l'établissement est du 15 novembre 1626, et celle du roi est du 5 février 1627. La première pierre de la nouvelle chapelle fut mise seulement le 13 juin 1661. En 1679, elle n'était pas encore terminée. Suit une note sur l'église, depuis 1790 avec un plan. Ce bâtiment a été démoli en 1900 pour faire place à une église d'un style plus moderne. Un tirage à part de cette étude a été fait sous ce titre : *Le couvent des capucins à Marans.* La Rochelle, Impr. Texier, 1904, in-8° de 58 pp. et fig.

82. Le R. P. Barnabé Brabant a publié une très bonne monographie *les Frères-Mineurs à Wavre*, 1654-1797. Tamines, 1904, in-8° de 203 pp. Il étudie les premiers travaux accomplis en cette localité du Brabant par les « Terminaires », c'est-à-dire, par les religieux qui à époque fixe venaient rendre là des services au clergé paroissial. Il expose les faits qui amenèrent la fondation de ce couvent de Récollets, l'établissement du collège. « Les dits Frères-Mineurs enseigneront la jeunesse depuis la figure jusque la philosophie exclusivement au plus tôt qu'il sera possible sans aucun gage pécunier » (1654). Suivent quelques pages fort intéressantes sur ce collège Saint-Antoine, sur l'apostolat des religieux, les bienfaiteurs et les événements de la Révolution. Ce couvent relevait de la province de Basse-Germanie *(Germania Inferior).* La monographie du P. B., bien que dénotant parfois une main novice en matière bibliographique, est fort intéressante et utile, d'autant que les 2 volumes de la *Germania Franciscana* de 1777 ne disent mot de toute cette province dont relevait Wavre.

83. *Le Couvent des Récollets de Bollène (1606-1792)* 1905. Grande Impr. provençale. Villedieu-Vaison, par M. Paul de Faucher, in-12, de 86 p. est une excellente monographie. L'auteur, qui connaît sans doute l'ouvrage de Rapine (1631), s'est inspiré d'un ms. du P. Césaire Cambin, historiographe des Récollets de la province de St-Bernardin. ms. aujourd'hui déposé à la bibliothèque d'Avignon.

Page 60, liste des gardiens de 1606 à 1675, suivie d'un court nécrologe. Page 7, schema des fondations. Voici ce dernier :

Avant la réforme les maisons anciennes étaient : Béziers en 1236. — Avignon en 1469. — Arles en 1515. — Carpentras (venant de Monteux) en 1563.

Après la réforme :

Digne en 1603. — Bonieux en 1605. — Bollène en 1606. — Saint-Pons de Thomery en 1609. — Apt et Mazan en 1611. — Pernes, Gignac et Marseille (I) en 1613. — Roquemaure en 1614. — Bagnols en 1616. — Aramon, Villeneuve et Lodève en 1617. — Marseille (II) en 1620. — Aix et Hyères en 1621. Forcalquier en 1627. — Montfavet en 1633. — Cuers en 1634. — Saint-Chinian en 1643. — Sommières en 1630. — Ayguières en 1646. — Montpellier, hospice en 1633, ville en 1663. — Aymargues en 1652. — N.-D. des Anges près Lurs en 1661. — Toulon en 1677.

Digitized by Google

84. Le R. P. Odoric-M. Jouve ne semble pas très familiarisé avec les études historiques. Son livre est loin d'être neuf. Nous le notons cependant avec sympathie. C'est intitulé : *Les frères Mineurs à Québec, 1615-1905. Simple coup d'œil historique.* Québec. Dussault et Proulx de 4 p. n. ch. et 159 p. et grav. Les différents établissements eurent lieu en 1615, 1670 et 1900. Ce furent les Récollets de France qui essaimèrent primitivement au Canada et en 1900 les Observants.

L'auteur (p. 33) parle du « P. Jacques Garnier de Chapouin ; il eût pu trouver des détails sur ce saint religieux *dit* Chapouin dans l'histoire des Récollets du P Rapine. Rappelons qu'on n'écrira l'histoire franciscaine qu'en recourant aux sources mss. et non pas en s'en tenant aux seuls imprimés comme l'a fait notre auteur canadien.

A propos d'Amérique, je me permets d'ajouter ici quelques notes. Divers ouvrages ont déjà paru qui nous intéressent : *The franciscans in Arizona* par le P. Zephirin Engelhart. O. M. Harbor Springs. Michigan, 1899. In-8° de 246 p. — *The Franciscans in California* par le même. Id. in-8°, de XVI-517 p. — *Una composizione musicale per i salvaggi huroni dei francescano frate Gabriele Sagard Teodato* par le P. Marcellin de Civezza. In-8°, de 13 p. et pl. — sans compter tout ce que ce même P. Marcellin a mentionné dans son histoire universelle des missions franciscaines et dans son *Saggio bibliografico.* Voir aussi *Voïages et naufrage du R. P. Em. Crespel* par S. J. M. 1884. Deux autres ouvrages enfin contiennent encore des détails sur les missions franciscaines au Nouveau Monde : *Solon Franciscanus* du P. Fel. Reineccius. O. M. Ref. Œniponti, 1649-1650. 2 vol. in-16 et *Rhetorica christiana* du P. Did. Valades. Cerusiæ, 1579. In-4°. Ce dernier fut un des premiers apôtres du Mexique.

85. *Jacob de Eerste, graaf von Horne* par Aur. Pompen dans les *Publications de la Société hist. et arch. dans le duché de Limbourg.* Maestricht, 1904. Tom. XX, p. 3-211. Cette longue étude donne en même temps une monographie du couvent des Frères Mineurs à Weert.

86. Il y a lieu de signaler dans le bulletin de l'Union Faulconnier à Dunkerque une notice de l'abbé Harrau sur les *Pénitentes dites Capucines, religieuses réformées du Tiers-Ordre de St-François* contenant des notes biographiques sur la fondatrice Mme Maes, née Françoise Taffin, de Saint-Omer. L'abbé Bled avait parlé de ces religieuses dans son *hist. des évêques de Saint-Omer*, tom. I, p. 404-408. Cf. *Bull. hist. de antiq. de la Morinie* 1904, p. 448. Et le P. Mathias de St-Omer, cap. de son côté avait donné *la vie de la vénérable Mère Sœur Françoise de Saint-Omer Fondatrice de la réforme des Religieuses de la Pénitence dites vulgairement capucines...* St-Omer, Carlier, 1666, p^t^ in-4°, de 22 et 375 p. J'ai eu l'occasion récemment d'avoir entre les mains le registre des décès de ces Capucines. Il est aux archives municipales de Gand. D. 343. Original. Cf. *Études Franc.* Tom. XII (1904), p. 179.

Digitized by Google

87. Dans les *Mém. de la Soc. nat. d'agric. d'Angers*, 1903, p. 361 et s. se trouve l'histoire du couvent des cordelières des Ponts de Cé. C'étaient des Tertiaires. Elles furent fondées en 1622 par René de Roye et sa femme. La chapelle fut bénite à la fin de 1624. Le 1er juillet 1626 le jeune roi Louis XIII s'y trouvait de passage. Au XVIIIe s. Madame de la Fayette y aurait été internée par lettre de cachet. Les sœurs tenaient une école. A la Révolution le couvent fut dispersé en diverses propriétés.

88. *Souvenons-nous des Capucins.* Note sur les capucins de Compiègne dans *la Gerbe Compiégnoise*, avril 1905. p. 5-7. M. Thèvenin a naguère publié une courte notice sur les capucins de cette ville dans les *Annales Franciscaines*, 1903, p. 200-206.

89. Plusieurs mentions intéressantes dans le *Bull. trim. de la Soc. arch. de Touraine*, 1904. Une note sur l'ancien couvent des capucins de Tours, p. 87 — les calvairiennes de Chinon, p. 531 (Cf. *les Annales Calvairiennes* du P. Sim. Mallevaud), — et sur les supérieurs des frères mineurs capucins de Touraine, p. 88.

90. Dans les *Archives Canadiennes*, Documents de la session n° 18 (1905) Appendice H. de 11 p., est publiée une lettre du P. Ignace de Paris sur l'Acadie, texte latin et texte français. C'est un exposé de la mission adressé à la congrégation de la Propagande. Ce rapport non daté est de 1656. Il nous apprend que les capucins de la province de Paris étaient chargés d'évangéliser cette partie du Canada. L'auteur était demeuré onze années en Acadie. Il en était revenu dès 1653, car il écrivait à cette époque le 6 août, du couvent de Senlis, une lettre fort élogieuse pour la mémoire de « Charles de Menou, chevalier seigneur d'Aulnay de Charnizay, gouverneur et lieutenant général représentant le Roy dans toute l'estendue de païs et des côtes d'Acadie et Isles adjacentes, de la Nouvelle France en l'Amérique septentrionale, » mort le 24 mai 1650.

Notons en passant que les Archives de la Marine à Paris contiennent probablement des documents relatifs à cette mission française de l'Acadie.

91. *Une anachorète au XVIIe siècle* par Auguste Maniglier dans la *Rev. augustinienne* du 15 mars 1905. D'après le livre d'A. Gazier (cf. *Ét. Franc.* XIII, 323).

92. *Vida, virtudes y milagros de San Lorenzo de Brindis general de la Orden de los Capuchinos*, par le P. Francisco de Ajofrin. 3e édit. corr. et augm. par les PP. de la province de Catalogne. Madrid, 1904, in-8° de 738 p. avec fig. La première édition de ce livre avait été imprimée en 1784 chez Ibarra à Madrid, la seconde en 1881. Voir dans *El Mensajero Serafico*

Digitized by Google

mars 1905, p. 95, une note sur les œuvres et les mss. de ce P. François de Ajofrin.

93. Le distingué hispaniste, M. Archer Milton Huntington, d'après les originaux, a entrepris de reproduire par fac simile les œuvres des franciscains ou tertiaires espagnols dont les œuvres castillanes sont devenues rarissimes. Nous avons ainsi :

a. *Libro del Passo Honroso defendido por el Excellente Cauallero Suero de Quiñones. Copilado de vn libro antiquo de mano por F. Juan de Pineda Religioso de la Orden de S. Francisco... En Salamanca. Corn. Bonardo.* M. D. LXXXVIII, in-8° de 4, 139 et 3 fol. Reproduit par *The De Vinne Press.* New York, 1902. Édition de 200 ex. non mis en vente.

b. *Romancero espritval para recrearse el alma con Dios. Y redempcion del género humano. Con las estaciones de la Via Crucis. Compuesto por Lope de Vega Carpio, a deuocion de los Hermanos de la Tercera Orden del Serafico Padre San Francisco... Pamplona.* Juan de Oteyza, 1624. In-12 de 136 f. Reproduit par le même, 1903, édition de 200 ex. non mis en vente. Il est certain que Lope de Vega fut tertiaire franciscain, comme le fut aussi l'immortel Cervantès l'auteur du *Don Quichotte.*

c. *Conversion y arrepentimiento muy devoto para el pecador, y para qualquiera que se quisiere entrar en Religion. Compuesto por el P. Fray Hieronimo Tores, Frayle Capuchino...* Barcelona, Lorenço Deu, 1632. In-12 de 16 p. Reproduit par le même, 1904. Édition de 200 ex. non mis en vente. Ce livre de 1632 est excessivement rare : il ne se trouve ni à la bibliothèque nationale de Madrid ni au Palacio Real, ni à l'Universidad Central, ni à l'Escorial, ni à S. Isidro ; il n'est pas non plus cité dans la *bibliotheca* de Bernard de Bologne. Le P. Martin de Toricella (*Consultas Morales*, tom. V, p. 644, n. 309) et P. Algeciras (*Arbor FF. MM. Capuc.*, quest. 6, n. 625) parlent avec grand éloge du P. Torres.

d. *Curioso tratado en tres Romances nuevos a lo diuino. El primero, del primer pecado del hombre, buelto a la Resurreción de nuestro Señor Jesu Christo. Il segundo del Resello de la moneda, buelta al santissimo Sacramento. El tercero, vnas alabanças de nuestra Señora. Compuestos par Fray Alonso Ortiz, de la Orden de S. Francisco... Barcelona. Por Lorenço Deu*, 1639. In-12° de 8 f. Reproduit par le même, 1904, 200 ex. non mis en vente. — Il y a eu quatre auteurs du nom d'Ortiz. Cf. Hurter. *Nom. lit.* 2e éd. IV, 296.

La poésie *Conversion y arrepentimiento* a été reproduite dans *El Mensajero Serafico* de mai et juin 1904. Une poésie du P. Ortiz a été insérée dans *El Mensajero Serafico* de juin 1904, p. 167.

94. *Vita e martirio dei beati Agatangelo da Vendôme e Cassiano da Nantes sacerdoti Capuccini*, par le P. Antonio de Pontedera. Roma, Salviucci, 1904, in-8° de XI-344 p. C'est une biographie populaire. Une excellente biographie

Digitized by Google

des mêmes a paru en français sous ce titre : *Deux martyrs capucins*, par le P. Ladislas de Vannes. Paris, Poussielgue, 1905, in-16 de VIII-332 p. L'auteur dépassant même son programme a traité des missions de l'Ordre en Orient et loin de nous en plaindre, nous l'en félicitons sincèrement. A la bibliographie des bienheureux, ajoutez les pages 376-404 du tom. III de l'*Abrégé hist. de la vie des Saints... des trois Ordres de St-François*, par le P. Fristot. Paris, 1779, pages écrites d'après le livre du P. Emmanuel de Rennes — *Panégyrique du Bienheureux Agathange de Vendôme et Cassien de Nantes, martyrs de l'Ordre des Capucins*, par le P. Venance de Lisle en Rigault. Paris, Poussielgue (1905), in-8° de 40 p. — *I Beati Agatangelo e Cassiano Martiri Capuccini.* Savona, 1905, in-8° de 32 p. — Consulter *Un martyre vendômois au XVIIe siècle*, par l'abbé de Préville. Extr. de la *Sem. Relig. de Blois*, 1877, in-8° de 16 p. — Page 193, lire Filch et non Fileh, dans le livre du P. Ladislas de Vannes. — *Leben und Tod der zwei Märtyrer BB. P. Agatangelus und Cassian, Missionäre des Kapuziner-Ordens*, par N. Stock. Inspruck, 1905, in-8° de 130 p.

95. *Trois érudits franc-comtois. Documents bibliographiques*, par A. Gasser, dans le *Bull. de la Soc. d'agric. de la H^te Saône*, 1903, p. 19. Il s'agit du P. Chrysostome de Gy, du P. Tiburce Prost et du P. Dunand. Les mss. de ce dernier au nombre de 32 sont à la bibliothèque de Besançon.

96. Quelques notes sur les Capucins et Récollets dans les *Annales de Baltus (1724-1756)* publiées par l'abbé E. Paulus. Metz, 1904, in-8°.

97. *Un tesoro nascosto ossia diario di S. Veronica Giuliani religiosa Cappuccina in Citta di Castello, scritto da lei medesima*, publié par P. Pizzacaria. Prato, Giachetti, 1903, in-12 de 867 p. Ce journal va du 1er juillet 1711 au 31 du même mois 1715. Cf. *Anal. Boll.* 1904, p. 521-522.

98. *L'Anjou historique*, p. 474 et s. mars 1905, publie la liste officielle, d'après Arch. mun. d'Angers. P. 1, des prêtres angevins non assermentés en février 1792. Il y a plusieurs noms de franciscains.

99. *Essai sur les Franciscains d'Alsace pendant la Révolution.* Rixheim, 1905, in-8° de 110 p. Ce travail a été fait d'après les travaux du P. Apollinaire de Valence restés à l'état de manuscrit. Il a été publié dans la *Revue catholique d'Alsace.* Au nombre des religieux qui refusèrent de devenir schismatiques, trois allèrent jusqu'à payer de leur vie leur attachement à l'Église: les PP. Meyer Heims, Daniel Frey et Antoine Mathers [1]. cf. *Ét. Franc.* tom. XIII (1905), p. 325.

1. Ceux qui désireraient se procurer l'*Essai sur les Franciscains d'Alsace* n'ont qu'à envoyer un mandat de deux francs au P. Ubald d'Alençon, 11, Passage Stanislas, Paris.

Digitized by Google

100. Δυνικὸς Ἐπίσκοπος ἐν Ζακύννῳ κατα τό 1821, par M. Sigouros, dans Ἁρμονία d'Athènes, 1905, n° 1-2, p. 13-15 et 28-29. Ce sont des notices sur le siège latin de Zante et l'évêque franciscain A. Scacoz.

101. *Leben des im Rufe der Heiligkeit gestorbenen P. Heinrich Thyssen aus dem Orden des hl. Franziskus.* Traduit du flamand par Wirz. Dulmen. Laumann, 1902, in-8° de 74 p. La cause de béatification de ce religieux vient d'être introduite. Il mourut à Anvers le 31 mars 1844.

102. *Der ehr. Diener Gottes P. Engelbert Kolland v. Ramsau im Zillertale, Franziskaner-Orden priester und Blutzeuge Christi zu Damascus 1860. Ein kurzes Lebensbild*, par le P. Ph. Seeböck. Innspruck. Rauch. 1904, in-16 de 48 p. et portrait.

103. Deux vies du Bx Curé d'Ars ont paru successivement l'une dans la collection « les Saints » *le bienheureux curé d'Ars 1786-1859*, par Joseph Vianey. Paris, Lecoffre, 1905, in-12 de 201 p., l'autre dans la nouvelle bibliothèque franciscaine, 1re série, tom. XV. *Le Bienheureux J. B. Vianney, tertiaire de Saint-François.* Paris, 1905, in-12 de 210 p., par Alphonse Germain. Celle-ci a le grand avantage d'être la dernière venue en date. Toutes deux ont puisé leurs documents dans la copieuse biographie écrite par l'abbé Monin, qui vient aussi d'être republiée.

104. M. Augustin Vassal (F. Bonaventure, T. O.) vient de traduire en français le poème catalan de Verdaguer sous ce titre *Saint François, poème de Mossèn Jacinto Verdaguer.* Paris, Casterman, in-12 de 96 pp. Supplément à *Une conférence par mois*, septembre 1905. L'imprimateur a été donné par Mgr de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan, du Tiers-Ordre franciscain. Cf. *Études franc.*, tome XI (1904), p. 61-68, et *Annales franc.*, 1903, p. 206-217.

105. *Archiv für cath. Kirchenrecht*, 1904, tome 84, p. 652-654 contient une note sur le P. Piat Loiseaux, de Mons, mort à Bruges en 1904. Cf. *Ét. franc.* tome XII (1904), p. 315.

106. *Levensschets van den E. P. Val. Paquay.* Malines, 1905. — *Le Révérend Père Valentin Paquay, de l'Ordre des Frères-Mineurs*, par le P. Ladislas Kerkhove, O. M. Malines, 1905, in-24 de 154 pp. Traduction du texte précédent. — *Il piccolo Padre Santo P. Valentino Paquay, dei Fratri Minori*, Roma, Sallust, 1905, in-12 de 174 pp. Le P. Valentin naquit à Tongres (Belgique) le 17 novembre 1828, fut vêtu le 3 octobre 1849 à Thielt, ordonné prêtre le 10 juin 1854, et mort le 1er janvier 1905.

107. Bibliographie : *El sepulcro de Maria Santissima en Jerusalem.*

Digitized by Google

Estudio storico critico, par le P. Barnabé d'Alsace, trad. par le P. Aguillo. Jérusalem, 1904, in-4° de XXIV-306 pp.— *La Custodie Franciscaine de Terre-Sainte*, par le P. Pacifique Vanhumbeeck. Gand, 1905, in-8° de 44 pp. — *De franciskaansch Custodie van het Heilig Land*, par le P. Ananias Ceyssens. Bruxelles, 1906, in-16 de 44 pp. — *La Custodia di Terra Santa*, par le Fr. Giannini, Livorno, 1903, in-8° de 46 pp. — *Die nationale oder Ofener Minoritenchronik* dans *Arch. für österreichische Gesch.*, vol. 88, p. 426 466. — *Il terz' ordine secolare di S. Francesco d'Assisi*, par le P. Dal-Gal. Quaracchi, 1903, in-32 de XII-218 pp. — *Saint François d'Assise et l'Évangile*. Thèse par H. Mottu. Genève, Back et Brun. 1904, in-8° de 95 pp. — *San Francesco e la pace sociale*, par G. Salvadori. Milan, Pallestrini, 1904, in-16 de 52 pp. — *La genesi del pensiero religioso in S. Francesco d'Assisi secondo il Sabatier*, par le P. Albert Colletti. Genova, 1904, in-12 de 57 pp. — *S. Francesco nella divina Commedia*, par Vinc. Messeri. Florence, Barbéra. 1904, in-8° de 29 pp. — *Sacrum commercium. The converse of Francis and his sons with holy Poverty* (Temple classics). Londres, Dent, in-12 de XXVII-118 pp. — *L'isola di Garda, S. Francesco d'Assisi*, par Butturini Mattia. Salo, Bortolotti, 1904, in-8° de 19 pp. Cf. *Rivista di scienze stor.* Pavie, 1905, tome I, p. 68-70. — *Sull'ordinazione dei Confratelli della Concezione di S. Francesco di Milanoe sull'origine lombardesca della Virgine delle Rocce*, par D. Santambrogio dans *Boll. stor. Pavese*, I, 470 et s. — *La beata Ortolana d'Assisi, madre di Santa Chiara. Appunti Storici*, par le P. Cyr de Pesaro, O. M. Roma, typ. Sallustiana. 1904, in-12 de XVI-264 pp., avec gravures. — *Chiara d'Assisi*, dans le n° du 16 avril 1905 de la *Rassegna Nazionale*, p. 628-642, par Piero Misciatelli. — *Die Kirche der hl. Elisabeth in Nürnberg*, par G. Schötter. Cf. *Hist. Jahrbuch*, 1904, tome XIX, pp. 558. — *Storia della chiesa e convento di S. Francesco d'Assisi in Palermo dal 1224 ad oggi*, par Gius. Naselli. Palermo, tip. Settimana commerciale, 1904, in-8° de 76 pp. — *Home of the first franciscans in Umbria, the borders of Tuscany, and the northern marches*, par B. D. de Selincourt. Londres, Dent, 1905, in-8° de 325 pp. — *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, par M. D. S., nouv. édit., Tours, Mame, in-12 de 143 pp, avec grav. — *Geschichte des Reichklaraklosters in Mainz nach ungedruckten und seither unbenutzten Quellen dargestellt*, par H. Schrohe. Mayence. Kirchheim, 1904, in-8° de IV-111 pp. — *Vie de saint Yves de Bretagne, prêtre de l'Ordre séculier de la pénitence*, par l'abbé L. Esnault. Mayence, Poirier, 1904, in-8° de 45 pp. — *Blütenkranz des heiligen Franciscus von Assisi aus dem italienischen übersetzt*, par Otto von Taube. Iena, Leipzig, Diederichs, 1905, in-8° de XXVI-247 pp. Cf. *Études franciscaines*, tome XII (1904), pp. 187 et 308. — *S. Bernardino da Siena a Pavia*, par G. Boni, dans l'*Almanaco sacro pavese de 1904*. Cf. *Bollet. della Soc. pavese di storia*, 1904, tome IV, p. 616. — *La chiesetta di S. Bernardino da Siena in commune di Lallio (Bergamo)*, par Bergami. Bergamo, Ist. arti graf. 1900, broch. de 16 pp. — *Compendio della vita del B. Salvatore d'Orta*. 2e édit. par le P. Ferdinand

Digitized by Google

Diotavelli. Cagliari, 1904, in-16 de 64 pp. — *Vita e Culto del B. Giovanni Righi da Fabriano sacerdote dei Minori*, par le P. Cyr Ortolani. Rome, 1904, Gr. in-8° de XVI-186 pp. — *Memorie Storico-chronologiche delle Missioni Francescane dell' Alto Egitto*, par le P. Fortunat a Seano. Turin, 1903, in-12 de 29 pp. — *Compendio de la vida de la V. M. Sor Geronima de la Asuncion de la Orden de Santa Clara.* par le P. Lorenzo Perez, O. F. M. Manila, 1903, in-8° de 59 pp. — *Vida de la serva de Dios Maria de Rosas, de la venerable Orden Tercera de San Francisco de Plasencia* (Estramadure) écrite par son confesseur, le R. P. Juan Albin, provincial de la Rég. Obs. Imprimée à Madrid en 1682. Réimprimée à Tortosa, par Foguet Sales. 1905, in-4° de 294 pp. — *Memorie del patriarca dei poveri S. Francesco d'Assisi, e dei minori cappucini della provincia Serafica dal 1543 at 1903*, par le P. Antonio de Reschio. Foligno, Campi, 1904, in-16 de 360 pp. — *Vita e missioni nell' Indo Cina del P. Basilio Brollo da Gemona dei frati minori, vicario apostolico del Xensi (1648-1704)*, par l'abbé L. Tinti. Udine, tip. del Crociato, 1904, in-8° de 131 pp. et pl. — *Der Lutherische Pastor Theodor Schmidt und die selige Kreszentia von Kaufbeuren*, par A. Pölmann, O. S. B. Ratisbonne, 1903, in-8° de 112 pp. Cf. *Theol. rev.* de Munster, 1904, tome III, p. 266-267. — *Crescentia Höss von Kaufbeuren.* Eine geschichtl. Studie auf Grund v. teilweise nicht, veröftfentlichen Akten, par Schmidt. Norlingen, Beck, 1903, in-8° de IV-75 pp. — *Carta de concienca que el B. Diego J. de Cadiz dirigio a su director espiritual D. Juan José Aleovor é Higueras, dignitad de Abad de la Colegiata del Salvador de Grenada.* Annoté par le P. Diego de Valencina. Seville, 1904, in-4° de 586 pp. — *Memoria historica de la Cofradia de Nuestra Señora de Lourdes establecida en los Capuchinos de Manilla*, par le P. Juan Maria de Ansoin. Manila, 1904, in-4° de 146 pp. — *Vita e scritti di suor Elisabetta Vendramini fondatrice delle terziarie Francescane Elisabettine in Padova e sviluppo dell' ordine 1790-1902*, par Louis Tinti. Trevise, Turazza, 1903, in-8° de 462 pp. — *Un fiore sulla tomba del P. Gianmaria Semino dell' ordine aei Minori*, par le P. Marcellino Centi. Recco, 1905, in-8° de 16 pp. — *Un martire della Cina ossia il P. Cesidio Giacomontonio da Fossa*, par le P. Farina, Sulmona, 2e édit., 1905, in-16 de 46 pp. — *Trente mois en Chine. Le P. Apollinaire Dufrançois*, par le P. Othon Ransan, O. M. Fribourg, 1904, in-8° de 203 pp. — *Le Frère Liévin de Hamme* dans la *Revue Jérusalem*, 24 mars 1905

Fr. UBALD D'ALENÇON.

Digitized by Google

MÉLANGES.

UN DUEL MORAL.

La *Revue augustinienne* a consacré, dans son numéro du 15 juillet un long article au *Duel* de M. Henri Lavedan[1]. Cet article est plutôt un composé de toutes les critiques où la louange, ainsi rassemblée en un même encensoir, en arrive à une telle condensation qu'il faut désirer, par charité fraternelle pour l'auteur de la pièce, que l'orgueil ne trouble pas trop son beau et génial talent.

Il est vrai que peu de nos comédies modernes ont eu le pouvoir de provoquer autant de discussions, chose inévitable lorsqu'il s'agit d'un sujet comme celui-là.

Le signataire de l'article que nous indiquons, termine ainsi sa longue étude :

« Honneur donc à M. Henri Lavedan et succès au *Duel* malgré sa psychologie imparfaite de la vocation apostolique et de l'honneur sacerdotal ! Les « prédicateurs de la scène » puissent-ils nous donner plus souvent des morceaux aussi religieusement éloquents et sincèrement respectueux de l'office des pasteurs d'âmes !..... »

Ce jugement final du *Duel* étonne de la part d'un écrivain qui, lui-même, sans doute, porte la soutane. Après la citation qu'il fait, en les approuvant pleinement, des articles de Messieurs Doumic et Levif, on s'attendait à moins d'enthousiasme.

Messieurs Doumic et Levif, dans la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue Hebdomadaire*, touchent du doigt, avec un grand bon sens, la partie faible de l'œuvre de M. Lavedan. Cette partie faible, l'auteur ne pouvait la rendre forte puisque, avec la volonté de mettre en scène l'étude d'une âme sacerdotale, il n'y ajoutait pas l'acte de courage nécessaire pour heurter de front les préjugés, les habitudes et les erreurs du public ordinaire de son théâtre, beaucoup plus instruit des mœurs de la société qui s'amuse que de l'existence intime des curés et des confesseurs.

1. *Les idées et les faits : Un prédicateur de la scène.* Par Lovanien. *Revue Augustinienne*, 15 juillet 1905.

Digitized by Google

Comme œuvre littéraire, le *Duel* est un chef-d'œuvre. D'aucuns prononcent le nom de Corneille, c'est aller bien loin. Mais si le *Duel* est un chef-d'œuvre littéraire, ce n'est pas un chef-d'œuvre de psychologie. Et il est bon que la gravité même des *Études franciscaines* entende quelques mots de critique à propos d'une comédie qui soulève avec tant de désinvolture l'une des plus graves questions religieuses. On accepte trop facilement — la *Revue Augustinienne* est là pour le démontrer — les opinions toutes faites d'hommes qui n'ont, pour décider de la valeur morale d'un écrit, qu'une autorité bien discutable.

Il semble, quand on réfléchit un peu à la contexture du *Duel*, que cette pièce est une preuve de plus en faveur de l'impossibilité de mettre en scène le prêtre, au théâtre moderne, sans nuire au respect que doit imposer sa personne.

Je veux croire que, de très bonne foi, M. Lavedan a voulu plutôt faire œuvre moralisatrice. — Cependant l'interview de Robert de Flers paraît plutôt signifier qu'il n'a vu là qu'un sujet scénique très intéressant, capable de lui inspirer une œuvre de force, de toute première valeur. — Mais Robert de Flers peut avoir mal rendu la conversation qu'il a eue avec Monsieur Lavedan. — Croyons plutôt que, très sincèrement, l'auteur du *Duel* a voulu démontrer une vérité religieuse : le pouvoir de la foi sur les âmes dans la tentation et la lutte. C'était en effet un cas psychologique très intéressant : Deux frères : un médecin athée et un prêtre. Les mettre l'un en face de l'autre, dans une lutte âpre et désespérée autour d'une âme de femme. Il y avait là un beau sujet de drame intime et vécu comme on les aime à notre époque névrosée.

Mais M. Lavedan avec son talent, son génie, si vous voulez, était-il bien préparé à aborder l'étude de ces âmes sacerdotales qui sont si éloignées des âmes mondaines dont il s'est uniquement occupé jusqu'ici ? C'est une question que la pièce résout d'elle-même.

Louis Veuillot, qui avait autant d'esprit que M. Lavedan, si pas davantage, dans un délicieux et mordant sonnet à une *diva*, après l'avoir enguirlandée de compliments sur ses roulades et ses trilles, termine par ces jolis vers :

> Mais Mozart, c'est de la musique,
> Charmant objet, n'y touchez pas.

Cette fine ironie ne pourrait-elle pas s'appliquer aussi à d'autres ?

L'homme qui, dans un long passé littéraire, s'est uniquement soucié de connaître le monde de la haute noce, les petits jeunes gens abrutis, les femmes de mœurs légères, les salons du grand et du petit monde avec leurs papotages, leurs scandales, les ridicules de leurs habitants, l'homme qui a bâti sa célébrité sur la peinture des tares de la société moderne est-il bien capable de comprendre l'âme sacerdotale, c'est-à-dire une âme, humaine sans doute, mais purifiée, fortifiée, gardée par cette journalière union divine de la Messe ?

Digitized by Google

Sans doute parce qu'on est prêtre, on n'est pas impeccable. Le prêtre n'est pas préservé des tentations par le saint chrême, mais tout prêtre doit passer par une formation spéciale et cette formation, jointe à la grâce de l'ordination est une armure qui le revêt de force, une lumière qui éclaire son intelligence et le met en état d'exercer le ministère sacerdotal, avec ses exigences pénibles, ses délicates fonctions, d'être enfin lui-même le conducteur et le gardien d'autres âmes, but principal de l'institution du sacerdoce.

Disons rapidement le scenario de cette pièce. Le docteur Morey, en soignant le duc de Chailles, s'est épris de la femme de son client. Comme il n'a ni foi ni morale, il cherche à la séduire. Elle, caractère faible, se défend en cherchant un appui dans la confession. Monseigneur Balène, évêque missionnaire, en venant se faire traiter dans la clinique du docteur Morey, s'aperçoit de l'état d'âme du médecin et de la duchesse. Mais le docteur a un frère prêtre, vicaire d'une paroisse pauvre de Paris. La diversité de leurs croyances les a brouillés. Mgr Balène est l'ami de l'abbé Daniel, frère du docteur Morey. Ce dernier, furieux des résistances de la duchesse, découvre que c'est son propre frère qui est l'âme de cette résistance. De là, scènes violentes entre les deux frères. Le médecin jette à la tête de l'abbé cette accusation vengeresse. Si l'abbé soutient la duchesse dans sa lutte, c'est qu'il l'aime aussi.

Dès lors, l'abbé se trouble, cette idée est désormais une obsession qui brouille son esprit, et met sa conscience, sa raison, sa logique et sa religion dans une perturbation proche parente de la folie.

Grâce à Mgr Balène d'une part, à la mort du duc de Chailles de l'autre, tout s'arrange, l'abbé Daniel est *dés-hypnotisé* et part avec l'évêque pour les missions lointaines, pendant que le docteur Morey épouse la duchesse, laquelle risque bien de ne pas être plus heureuse avec son libre-penseur savant qu'avec le viveur abruti. Elle manque vraiment de jugement, cette pauvre duchesse ! On le voit, le duel est une pièce à prétentions psychologiques. Ces prétentions sont-elles tout à fait justes ?

L'habitude d'un succès mérité, a rendu peut-être Monsieur Lavedan trop présomptueux. Il a si bien pénétré jusqu'au fond les fantoches de salon et de boudoir qu'il a cru qu'il réussirait partout aussi heureusement. Et il s'est attaqué bravement au caractère le plus difficile à rendre parce qu'il est en quelque sorte, double. C'est un homme que Dieu appelle en dehors des hommes.

C'est ce caractère spécial du prêtre que le monde ne peut pas comprendre et que M. Lavedan n'a pu saisir. On croirait même qu'il a eu le sentiment de l'impossibilité de prendre son personnage dans la masse des prêtres ordinaires ; il a créé un prêtre exceptionnel, névrosé, hystérique, ayant dans son existence des circonstances peu communes, mais qui expliquent sa conduite assez incohérente. Ancien pécheur, sa conversion a plutôt pour base le sentiment que la solide et ferme science théologique. C'est une âme d'artiste

Digitized by Google

qui ne peut prier avec dévotion sinon devant des œuvres d'art, dans la beauté des sanctuaires d'élite.

Il le dit lui-même à son ami et confident, l'évêque missionnaire :

— J'aime Dieu païennement !

A quoi l'Évêque répond :

— On l'aime comme on peut ! Sans autrement s'inquiéter de cet amour païen, assez malséant chez un prêtre.

Cet évêque serait plus naturel, plus acceptable s'il était moins gouailleur. Son début en scène froisse dès l'abord. Il voit pour la première fois la duchesse de Chailles dans le salon du docteur Morey. La duchesse est pour lui respectueuse et bonne. A peine est-elle partie que l'évêque, se tournant vers le docteur, demande brusquement :

— A-t-elle un amant ?

Cette question brutale, grossière tentative de calomnie, puisqu'il ne connaît pas cette femme, révolte dans la bouche d'un évêque. Un martyr de la foi ne salit pas d'un soupçon téméraire une femme qu'il rencontre par hasard et qui vient de lui témoigner sa vénération.

De même lorsque l'abbé Daniel, affolé par une obsession plus encore que par une tentation, vient trouver le même évêque pour lui déclarer qu'il va jeter son froc par-dessus les moulins, quand il lui crie que sa foi a fait un plongeon aussi subit que stupéfiant, devant une insinuation qui le trouble, l'évêque, pour remonter le moral de son ancien élève, pour rendre à ce prêtre trop impressionnable son assiette normale, ne trouve rien de mieux que de lui dépeindre des levers d'aurore, les allées du séminaire et le souvenir de messes aux catacombes ; ainsi ferait une bonne mère prieure, ayant à morigéner une fillette du pensionnat qui a des scrupules qu'elle veut dissiper. On voudrait voir ce missionnaire, si franc d'allures, si fin et si énergique par ailleurs, secourir son ancien séminariste par quelques paroles de foi et de saine raison. Mais ici encore, M. Lavedan pouvait-il dire, sur la scène, les hautes et graves paroles qui se disent en pareils cas entre le prêtre tenté et le confesseur ou le confident sacré ?

Non, il n'y a pas de « prédicateurs de la scène » comme le dit Lovanien, parce que la scène ne saurait prêcher. La scène amuse, intéresse, émeut, elle ne prêche pas, par la raison bien simple qu'elle n'est pas faite pour cela. M. Lavedan, en certaines de ses comédies, a une plume de satyriste. Il sait, avec un art consommé, flageller les vices de ses contemporains. Mais la peinture qu'il fait de ces vices est tout de même assez attrayante pour l'empêcher d'opérer aucune conversion. Dans *le Duel*, sa prédication tombe à faux, et c'est d'autant plus grave qu'il a eu, n'en doutons pas, la bonne volonté d'édifier. Mais est-ce édifiant de montrer ainsi un prêtre assailli par la tentation ? Et combien faible dans cette tentation ! Tout de suite éperdu, hors de lui, ballotté sans gouvernail dans une tempête qu'on ne s'explique pas. Est-ce fait pour donner confiance dans le confesseur ?

Digitized by Google

Ne l'oublions pas, le public est toujours tenté de synthétiser. On lu montre un prêtre sur le théâtre. Il dira : voilà comment sont tous les prêtres. Il se gardera de se demander si le prêtre qu'il voit n'est pas une exception.

Et comme M. Lavedan sera toujours aux yeux du monde, le fils d'un catholique et d'un pratiquant, on aura d'autant plus de confiance dans sa parole, parce qu'on ne doutera pas qu'il ne connaisse à fond l'âme sacerdotale pour l'avoir connue de près.

Certes, il mérite un bon point pour avoir, très crânement proclamé, par le thème de son duel, le pouvoir vainqueur de la foi sur l'âme tentée, et la supériorité du sacrifice sur la volupté. Mais entre lui et un prédicateur il y a loin encore. Peut-être cela viendra-t-il. M. Lavedan est une âme droite qui a pu s'illusionner sur le mal causé par les mauvaises mœurs et les tendances de la brillante société qu'il a aimé jusqu'ici à décrire, mais il arrive à l'âge où les yeux s'ouvrent plus grands et voient plus juste et,esprit et talent aidant, qui sait si Lovanien ne finira pas par avoir raison ! Il est bien juste que les honnêtes gens aient aussi leur tour de pouvoir applaudir nos grands auteurs français.

MAVIL.

Digitized by Google

QUATRE CENTS ANS DE CONCORDAT [1].

PAR ALFRED BAUDRILLART.

C'est, magistralement tracée dans ses lignes essentielles, l'histoire du régime concordataire en France depuis ses origines jusqu'à nos jours. Après avoir précisé ce qu'est un concordat, démontré que les pactes de ce genre demeurent des contrats soumis aux conditions des autres contrats humains et expliqué que les gouvernements n'ont pas lieu de s'inquiéter de revendications purement spéculatives acceptées en fin de compte par les seuls vrais fidèles, M. Baudrillart dessine les origines du Concordat de 1516 en des pages d'un haut intérêt.

« 1516! Il n'avait pas fallu moins d'un siècle en effet à la France pour parcourir le chemin que l'Allemagne avait fait en trente ans et en venir à un concordat durable. Encore avait-il été nécessaire que la monarchie s'y fût rendue absolue. Tant l'idée même d'un concordat était chez nous peu populaire !

« Au moment où se concluait à Constance le concordat de 1418, une assemblée considérable de clercs et surtout de légistes, réunie à Paris, exigeait le rétablissement intégral de tout ce qu'elle appelait les *vieilles libertés*, sans trop savoir ce que c'était ; et le dauphin Charles, au nom de son père, le pauvre fou Charles VI, s'empressait de lui donner satisfaction. Mais la France alors n'était pas la France ; c'étaient Armagnacs et Bourguignons, et bientôt c'étaient Anglais et Français, Henri VI et Charles VII. Douze années durant, les deux prétendants firent assaut de concessions au souverain pontife pour s'attirer son appui, paralysés tous deux au surplus par leurs parlements respectifs de Paris et de Poitiers. Martin V ne reconnut jamais l'Anglais, quoique celui-ci fît meilleur marché que son rival des libertés gallicanes. En revanche, même en face des exigences du concile de Bâle, Charles VII demeura fidèle au pape légitime, Eugène IV. Mais l'attitude du concile avait singulièrement fortifié le parti gallican. Surtout en reprenant, en généralisant, en déclarant dogme de foi, la décision du concile de Constance relative à la supériorité du concile sur le pape, les pères de Bâle

1. Un vol. in-12, 3 fr. 50. — Paris, Librairie Vve Poussielgue. — Lille, René Giard,

Digitized by Google

avaient fourni aux Français, jaloux de leur indépendance à l'égard du Saint-Siège, le plus merveilleux terrain doctrinal pour y fonder leurs prétentions. Ce fut l'objet des deux premiers articles de la Pragmatique-Sanction. Ceux-là admis, tout le reste devenait légitime. Le troisième article rétablissait l'usage et la forme ancienne de l'élection pour pourvoir aux dignités ecclésiastiques ; mais il ne laissait même pas au pontife suprême les droits que lui avait reconnus le concile de Bâle ; en retour, comme il faut bien qu'une Église nationale, quand elle cesse de s'appuyer sur le pape, s'appuie sur l'État, la Pragmatique autorisait le Roi et les princes à *recommander* des candidats aux chapitres des cathédrales ou des monastères. Qui pouvait dire combien de temps il faudrait pour que recommandation équivalût à nomination : *nominavit nobis*, formule adoucie qui, pratiquement, ne diffère guère de *nominavit* tout court ! Les chapitres des cathédrales et des grandes abbayes en firent promptement l'expérience. » (PP. 48-50.)

Dès 1440, Eugène IV réclame l'abolition de la Pragmatique, mais c'est vainement que, deux ans plus tard, il propose à Charles VII un concordat très large. Et quand le roi croira devoir soumettre la proposition du pape à l'Église de France, celle-ci refusera d'abandonner sa charte nationale. Les maux imputés aujourd'hui au concordat, en réalité la Pragmatique,— comme l'entendaient les rois, toujours prêts à intervenir, — les causait déjà. C'est avec raison que Pie II s'élève contre cette loi de malheur qui attente à l'autorité du siège apostolique, affaiblit la puissance de la religion et ruine l'unité de l'Église. Louis XI, quand il juge bon d'abandonner la Pragmatique, qu'il a tournée toutes les fois qu'il a pu au profit du pouvoir civil, négocie un concordat. Mais aux États généraux de Tours, la majorité du clergé manifeste énergiquement ses préférences pour la Pragmatique, dont Charles VIII va se proclamer le protecteur dès qu'installé sur le trône. Louis XII ne craindra pas d'opposer au pape une action ecclésiastique et de provoquer un schisme. Et l'on aurait eu certainement de grands malheurs à déplorer si François Ier n'avait été bien aise, après Marignan, de recevoir les pacifiques ouvertures de Léon X. Moins d'un an après, la bulle du concordat était publiée.

Ce concordat donnait au Saint-Siège une autorité qu'il ne connaissait plus depuis longtemps chez nous. Et sans doute est-ce beaucoup à cet acte, qui la mettait entre les mains de son chef naturel, le pape, et de son chef d'adoption, désormais lié au premier, le roi, que l'Église de France marcha dans la voie de l'orthodoxie. Avec le système des élections, que serait-il arrivé une fois la puissance royale affaiblie par les guerres de religion ? Le catholicisme n'aurait-il pas subi, dans notre patrie, le même sort qu'en Allemagne ?

Après avoir examiné les clauses du concordat de 1516, M. Baudrillart montre comment il fut accepté et appliqué, et quels résultats il produisit. « Qu'entre les mains de rois despotes et peu consciencieux, le concordat ait été la source de beaucoup d'abus, voire de choix fort regrettables, c'est ce qui ne saurait être contesté. La Cour de Rome peut à ce sujet faire un gros *mea*

Digitized by Google

culpâ. Sous les derniers Valois, de François Ier à Henri III, elle a laissé passer, presque sans mot dire, les créatures du roi quelles qu'elles fussent, et elle s'est pliée, en accordant autant d'indults et de dispenses qu'il fallait, aux dangereuses fantaisies des souverains. Appliqué à la lettre, le concordat eût donné d'excellents résultats, mais il ne l'était pas ; les conditions exigées n'étaient point remplies ; Rome fermait les yeux, ou même consentait ; or les rois ne voyaient trop souvent dans le siège épiscopal ou dans l'abbaye que *le bénéfice* et nullement la fonction ; par le bénéfice, ils récompensaient des services ou achetaient des concours utiles.....

« L'excuse du pape, si c'en est une, — saint Pie V ne le pensa point, — c'était la peur qu'il avait d'irriter le roi de France, en ces temps où le schisme et l'hérésie guettaient tous les royaumes (on sait que ni le concile de Trente, ni le Saint-Siège ne purent accomplir la réforme des princes qui n'était pas moins nécessaire que celle de l'Église) ; c'était aussi la demi-ignorance où, vu l'éloignement et le défaut de publicité, il était, quoi qu'en dise Saulx Tavannes, de la condition vraie des candidats qu'on lui proposait.

« Mais on comprend dès lors les instances du clergé et des deux ordres laïques pour que les choix fussent plus éclairés et entourés de meilleures garanties. » (PP. 106-109.)

Les rois de la maison de Bourbon furent plus scrupuleux que les Valois dans l'excercice de leur redoutable prérogative; toutefois la commande donna lieu encore à de criants abus. Quant au choix des évêques, s'il ne fut pas toujours heureux, faut-il s'en prendre au système de nomination? M. Baudrillart ne le croit pas, car, en Allemagne, où l'on usait du mode des élections, les résultats étaient pires. Il en voit la cause dans l'inévitable faiblesse humaine, dans la mondanité de la noblesse au sein de laquelle se recrutaient exclusivement les chefs de l'Église et dans l'état social, intellectuel et moral de la société. Néanmoins le bien l'emporta de beaucoup sur le mal ; d'Henri IV à Louis XVI, il y eut une belle série de grands évêques; et même à la fin du XVIIIe siècle, on ne comptait qu'une dizaine de sujets indignes sur cent trente-cinq dont se composait alors l'épiscopat français. Le concordat a souvent prévenu de redoutables maux sous l'ancien régime, et, tel qu'il était, il a suffi à la cour de Rome pour se défendre, sur le terrain spirituel, contre les prétentions de Louis XIV. L'Église de France, d'ailleurs, à part la navrante affaire de 1682, n'entendit jamais le gallicanisme à la façon du roi et moins encore à la façon du Parlement. « L'arbre tombe du côté où il penche. Sans avoir jamais sacrifié la patrie pour laquelle il a abandonné ou offert ses biens, sa puissance politique, et jusqu'à sa situation dans l'Église, l'épiscopat de l'Ancien Régime, issu du concordat de 1516, n'est pas tombé du côté du schisme, il est tombé du côté romain. » (P. 145.)

M. Baudrillart étudie ensuite le concordat de 1801 et les articles organiques. Sans s'arrêter à dire la négociation de ce contrat ni les mobiles secrets de Bonaparte, — questions mises en pleine lumière par le cardinal Mathieu, — il

Digitized by Google

expose ce que contient le concordat et comment il a essayé de résoudre le problème religieux posé depuis 1789. Il rappelle ce que sont les articles organiques et montre que le premier consul, en faisant voter cette réglementation, entendait marquer d'une part que l'État nouveau reprenait, avec la tradition des maximes gallicanes, toutes les prétentions de l'ancien à l'égard de l'Église, et d'autre part que les principes de 89 sur la liberté de conscience et des cultes, et sur la tolérance, étaient légalement consacrés dans la réorganisation religieuse de la France. « Étrange contradiction qui a pesé durant tout le XIXe siècle et qui pèse encore aujourd'hui sur la question des rapports de l'Église et de l'État : d'un côté l'État prétend se sécularisier, ne plus connaître de religion dominante, n'en plus faire respecter les lois, et cependant il prétend agir sur cette religion et l'Église qui la représente tout comme s'il lui était étroitement uni ! Et c'est le même spectacle qu'on nous donne en ce moment quand on rédige des projets de séparation tout hérissés de l'ingérence et des droits de police de l'État ! » (P. 174.)

Quand, par sa politique, il se fut aliéné Pie VII, Napoléon essaya vainement de détruire son œuvre de 1801. Louis XVIII ne devait pas mieux réussir dans une tentative analogue. Et, de 1820 à 1875, le concordat n'eut à subir aucune attaque sérieuse.

Mais à partir de 1876, une fraction du parti républicain réclama chaque année l'abolition de ce contrat, et, en mai 1883, Paul Bert développa le programme jacobin de la lutte contre l'Église. Désormais l'application stricte du concordat aura pour but de la désarmer et de la ruiner avant que l'État prononce la séparation. Et M. Baudrillart évoque les phases de la lutte religieuse de ces dernières années. Il rappelle tout ce que Léon XIII, dans son amour de la paix, a fait pour la France et la République, et tout ce que le gouvernement a mis en œuvre pour provoquer la rupture. Il se demande enfin si les catholiques doivent aujourd'hui désirer la séparation et il se prononce pour la négative. Le concordat a permis à l'Église jusqu'à ces dernières années d'accomplir sa mission parce qu'il est en accord avec nos traditions nationales et avec l'esprit français. Doit-on oublier les bienfaits d'une institution parce que entre des mains mauvaises elle donne momentanément des résultats médiocres ou mauvais ? Telle qu'elle sera faite, la séparation laissera subsister presque tous les maux actuels et en amènera de nouveaux encore plus graves. C'est un état de guerre funeste à la France autant qu'à l'Église qui sera imposé aux catholiques: qu'ils prennent donc leurs mesures en conséquence et sans faiblesse.

Ce livre est rempli de tous les renseignements, de tous les documents désirables pour éclairer les questions qu'il soulève, et il présente à la fin une longue bibliographie méthodique. L'ordonnance en est solide, l'exposition excellente, la langue claire et précise. Il compte parmi ceux que tous les catholiques doivent consulter actuellement. C'est l'œuvre d'un penseur autant que d'un historien.

Alphonse GERMAIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

L'ALLEMAGNE RELIGIEUSE. — LE CATHOLICISME 1800-1848 par Charles Goyau. — 2 vol. in-12. Paris, Perrin et Cie, rue des Grands Augustins, 35.

LA BIBLE MÉDITÉE D'APRÈS LES SAINTS PÈRES. — Livres didactiques de l'Ancien Testament, par Étienne Chargebeuf, des missions étrangères de Paris chez l'auteur à Bièvres (Seine-et-Oise) et chez Desclée, rue St-Sulpice, 30, Paris.

M. Charles Goyau nous donne en ces deux volumes le tableau de ce qu'a été l'Allemagne catholique de l'an 1800 à l'an 1848. M. Charles Goyau était déjà très avantageusement connu. Les cinq ou six volumes qu'il avait donnés au public, les articles si nombreux qu'il avait publiés dans diverses revues, avaient attiré sur lui l'attention, et lui avaient fait la réputation d'un écrivain érudit et sérieux. Le nouvel ouvrage qu'il publie ne fera qu'accroître cette réputation. C'est une œuvre d'une érudition très étendue, d'un excellent esprit, et d'une forme très littéraire. Elle est appuyée sur les documents les plus authentiques, comme le remarque la critique du journal *La Croix*, et une foison de références placées au bas des pages permettent au lecteur d'étudier lui-même la question, s'il le veut.

M. Charles Goyau s'est proposé de nous montrer dans ces deux volumes « comment, déchue de son ancien état, réduite à sa propre faiblesse, condamnée à se suffire à elle-même, l'Église catholique acquit en Allemagne assez de vitalité pour se pouvoir passer de l'appui nominal que lui garantissait le saint empire, assez de confiance en elle-même pour affronter sans peur les graves menaces que lui prodigua l'empire nouveau, et comment fut opérée sur l'absolutisme des États d'Outre-Rhin la conquête de ces deux droits, le droit de croire et le droit de prier. »

La lecture de ces deux volumes est on ne peut plus intéressante et instructive. Nous regrettons que les limites d'un compte-rendu ne nous permettent

Digitized by Google

pas d'entrer dans le détail des faits. Combien aurions-nous été heureux de présenter à nos lecteurs ces princes-évêques qui délaissaient totalement leur mission d'évêques pour n'être que des princes mondains, séculiers et aux trois quarts protestants, en particulier ce prince-électeur de Mayence, d'Erthal, qui entre autres nouveautés faisait célébrer la messe en Allemand, à tel point que les bons fidèles bénissaient les soldats de Custine dont l'arrivée leur rendait leur vieille messe latine ; puis ce Joseph II qui fut après Frédéric II de Hohenstaufen le plus antiromain des Césars, et fit peser sur l'Église un joug si despotique et si odieux ; puis plus tard la pléiade de convertis illustres qui contribua si puissamment au relèvement du vrai catholicisme en Allemagne, Hurter, Muller, Görres, etc., Görres que sa haine pour la France diminue pourtant un peu à nos yeux ; puis ce Droste Vischering, archevêque de Cologne, dont la résistance héroïque et l'emprisonnement eurent un si grand retentissement en Europe, et commencèrent à briser les prétentions des souverains protestants de Prusse. Mais n'enlevons pas aux nombreux lecteurs qu'auront ces deux volumes le plaisir de se renseigner par eux-mêmes sur ces événements si intéressants.

***

L'auteur de ce volume a pour but de faciliter la lecture pieuse de la Ste Écriture et de son adaptation à la prédication. Il nous avait déjà donné un volume sur les livres historiques de l'Ancien Testament. L'accueil qui lui a été fait l'a encouragé et il nous donne aujourd'hui les livres didactiques, les Psaumes, la Sagesse, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques. Il prend dans chacun de ces livres les textes qui lui paraissent les plus frappants et les plus salutaires et il forme avec ces textes une série de méditations diverses. Nous arrivons ainsi au chiffre de 115. C'est un traité d'ascétisme complet. On est étonné d'y trouver certains sujets. Bien des applications, on l'a dit avant nous, paraîtront un peu forcées. Pourquoi enfin ce titre : *d'après les Saints Pères?* nous n'avons pas remarqué qu'il fût suffisamment justifié.

Fr. TIMOTHÉE.

***

LES FONDEMENTS DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CROYANCE, par P. Vallet. Examen critique du Néo-Kantisme. In-12. — Paris, Lethielleux. 3 fr. 50.

La première partie de cet ouvrage traite des fondements de la connaissance et l'on y étudie le problème de la certitude, la connaissance sensible et intellectuelle, puis les notions d'absolu, de substance et de cause, enfin la connaissance de l'univers, de l'âme et de Dieu. La deuxième partie, plus courte, est consacrée aux fondements de la croyance ; les trois chapitres qui la composent ont pour objet la foi, sa nature et ses motifs, les dogmes, leurs

Digitized by Google

sources, leurs progrès et leur immutabilité, l'apologétique, sa nature, son but, ses conditions.

Comme on le voit, ce livre répond aux attaques dirigées contre les grandes thèses de la philosophie catholique traditionnelle par la philosophie moderne. L'auteur garde toujours le juste milieu, montrant que ce qu'il y a de vrai et de durable dans les dernières théories, fait déjà partie du patrimoine de la vieille théorie scolastique et n'a de solidité qu'uni à elle. Il en rétablit, d'une façon à la fois très simple et très lumineuse, le véritable enseignement si étrangement méconnu et défiguré par les nouveaux disciples de Kant, que l'on était en droit de croire mieux informés.

Nous regrettons toutefois que l'auteur se soit contenté de citations d'ailleurs nombreuses empruntées aux représentants les plus illustres du Néo-Kantisme et qu'il n'ait pas donné une exposition plus large et plus approfondie des systèmes désignés sous ce nom. La chose est malaisée, sans doute, tant sont épaisses les ténèbres dont s'enveloppent ces théories, mais M. l'abbé Vallet sait jeter tant de clarté sur ce qu'il expose !... et puis son livre eut ainsi mérité parfaitement le sous-titre qu'il porte : *Examen critique du Néo-Kantisme.*

Cet ouvrage n'en est pas moins d'une utilité précieuse, puisque la manifestation de la vérité est la meilleure réfutation de l'erreur. Excellent manuel de vulgarisation, il figurera avec honneur dans la bibliothèque de tous les cercles d'études.

F. GRATIEN.

***

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. COMMENT ON FABRIQUE L'OPINION, par Maurice Talmeyr. Brochure in-16 de 109 pp. — Paris, Perrin. 35, Quai des Grands-Augustins. Prix : 1 fr.

M. Talmeyr (pseudonyme de N. Coste) continue le développement de ses idées sur les questions actuelles. Il montre en la présente brochure, que les francs-maçons, en l'affaire Dreyfus, ont continué leur tactique jadis employée à l'époque de 1788-1789. Hélas! ce n'est malheureusement que trop vrai. Pourquoi faut-il que nous catholiques nous sachions si peu nous servir de notre presse pour redresser l'opinion ?

F. ST.

***

LA RENAISSANCE DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE AU XIXe SIÈCLE, par l'abbé de Madaune. 1 vol. in-8o de 640 pp. 4e édition. — En vente chez M. l'abbé Touzeau, vicaire à Beaugency. Prix : 3 fr.

Lorsque parut la première édition de ce livre, l'auteur se vit honoré d'une

Digitized by Google

lettre de Pie IX et reçut les félicitations des cardinaux Perraud, Pie et Mermillod. Dans les éditions qui ont suivi, l'abbé de Madaune a remanié, perfectionné son œuvre et l'a rendue ainsi toujours actuelle.

M. de Madaune nous donne d'abord un rapide exposé des événements religieux qui se passèrent en Angleterre de 1792 à 1832. Alors apparaissent les deux grands noms qui résument l'histoire de la renaissance catholique : Spencer et Newmann.

Autour de ces hommes, M. de Madaune a su grouper tous les noms et tous les faits de cette histoire si consolants pour nos espérances catholiques.

Ajoutons en terminant que l'élégance de l'écrivain ne le cède en rien à la compétence de l'historien. F. TH.

***

LA PASSION MÉDITÉE AU PIED DU SAINT-SACREMENT, par le R. P. A. J. Chauvin de la Congr. du T.-St-Sacrement. — 3 volumes in-16 avec filets rouges. — Chez l'auteur : Bruxelles, 205, chaussée de Wavre. — Prix : 7 fr. 50.

ŒUVRES DU R. P. MAYMARD, publiées par les soins de son neveu l'abbé Maymard : sermons pour une mission, 1 vol. in-8°. Plans et sujets de retraites pour les religieuses. 2 vol. in-8°. — Paris, Vic et Amat, 11, rue Cassette. Les 3 vol. 8 fr.

Voici un ouvrage qui se présente au public avec les plus élogieuses approbations de quatre cardinaux, de neuf évêques et d'un grand nombre de théologiens : aussi bien l'auteur les méritait-il.

Dans ces méditations fortement nourries de science théologique et pleines d'onction sacerdotale, il établit un constant parallèle entre les deux chefs-d'œuvre de l'amour divin : l'Eucharistie et la Passion : deux mystères inséparables.

On lui saura gré d'avoir adapté sans redites ni monotonie chacune de ses méditations aux quatre fins du sacrifice.

Dans ces trois volumes : *Agonie de Jésus ; Procès de Jésus ; Dernières paroles, mort et sépulture de Jésus*, les fidèles et les prêtres adorateurs trouveront ample et fructueuse matière à leurs méditations.

***

Le R. P. Maymard a laissé dans le diocèse de Rodez le souvenir d'un saint et ardent apôtre. Ses *sermons pour une mission* disent avec quelle conviction, avec quelle force il parlait aux religieuses populations du Rouergue. Pourtant jamais il ne se laisse entraîner par une fougue irréfléchie. Esprit pondéré, il ne se laisse même pas tenter de ce lyrisme si cher aux riverains de la Garonne. Son style clair, sobre, très simple — un peu lourd peut-être —

Digitized by Google

à la portée des populations qu'il évangélisait, tranche sur un grand nombre de productions qui nous viennent de là-bas : c'est à son avantage.

Dans ses deux volumes de *retraites*, on apprend surtout à le connaître.

Avec les âmes dégagées du monde, son âme, pétrie de foi et d'amour, se sent au large, se dilate.

Mais partout, dans les *missions*, comme dans les *retraites*, nous trouvons un homme qui connaît à fond le cœur humain, et qui veut à tout prix lui donner un peu d'idéal ; partout dans ses sermons nous trouvons le sens pratique d'un directeur d'âme consommé, et d'un missionnaire expérimenté.

Fr. TÉODORE.

***

MOIS DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, par Mgr Ricard — *Imitation de saint François d'Assise*, par le même. In-32. — Paris, Périsse, 38, rue Saint-Sulpice. Prix : 1 fr. et 1.50 franco.

La première de ces deux brochures est une réédition imprimée chez Mersch. Du monde dévot Mgr Ricard est bien connu. Nous n'avons donc pas à insister davantage pour recommander ces petits ouvrages franciscains. C'est de la bonne et vraie piété.

F. U.

***

LES BEAUTÉS DU ROSAIRE par Mgr Conrad Martin, évêque de Paderborn, ouvrage traduit de l'allemand par le docteur P. Prosper. — In-18 de X-450 pp., filets rouges, cartonné. — Desclée, De Brouwer et Cie. Prix : 2 fr. 25.

LA FEMME A L'ÉCOLE DU ROSAIRE, manuel des mères chrétiennes par l'abbé L. A. Catherin. In-16 de 400 pages. — Prix broché : 2 fr. Desclée, De Brouwer et Cie.

Le docteur P. Prosper nous offre un petit livre très utile et très intéressant, l'œuvre de l'illustre évêque de Paderborn, l'une des gloires les plus pures de l'Église catholique du XIXe siècle. Mgr Conrad Martin le composa lorsque, chassé de son diocèse par le *Kulturkampf*, il put enfin trouver un asile sûr chez les Filles de Charité de Mont-St-Guibert près de Bruxelles. « Il se distingue, nous dit le savant traducteur, par la clarté de l'exposition, la grâce du langage, ainsi que par un ardent dévouement à l'Église, un attachement fidèle au Saint-Siège. »

Écrit en effet à une époque où l'évêque persécuté distribuait, d'une manière occulte à son église désolée, le pain de la parole divine, ce manuel est parfaitement approprié à nos temps de persécutions maçonniques. Il renferme des remèdes salutaires et efficaces pour nos douleurs morales. Le lecteur y trou-

Digitized by Google

vera résumé de main de maître un « manuel de religion à la fois instructif et édifiant, qui illuminera l'intelligence et enflammera le cœur ». Dans les trois groupes de mystères le rosaire ne renferme-t-il pas en effet toutes les consolations, les joies, les exemples, les douleurs et les gloires du chrétien ?

Pour compléter cette œuvre, le traducteur y a joint un appendice très pratique sur la confrérie du Rosaire, son érection, son excellence, ses obligations et la manière de les accomplir.

***

Ce *manuel des mères chrétiennes* est un petit chef-d'œuvre. Il apparut pour la première fois en 1902, et nous souhaitons de le voir beaucoup lu, parce qu'il est très recommandable tant par sa doctrine sûre que par l'exposition des sages conseils donnés aux personnes du monde engagées dans les liens du mariage. Il sera compris — nous n'en doutons pas — surtout par ces femmes qui veulent rester vraiment chrétiennes.

C'est à l'occasion du mois du Rosaire que l'auteur nous présente son ouvrage, riche en trésors spirituels. — Il est bien en effet le fruit d'un sérieux et intelligent travail, celui d'un observateur judicieux. — Au début de chaque chapitre, c'est l'exposé d'un mystère accompagné de quelques réflexions ; deux ou trois pages au plus. Rien en cela qui tranche sur les autres traités de ce genre. Mais ce qui en fait la particularité et par là-même la valeur, ce sont les pages qui suivent, écrites avec la sagacité d'un directeur de conscience expérimenté, et le zèle d'un apôtre.

En suivant les conseils de M. l'abbé Catherin, les mères chrétiennes peuvent en toute tranquillité d'âme observer leurs devoirs d'état. Nous les encourageons même à lire son livre en dehors du mois d'octobre, parce que les enseignements qui s'y trouvent sont à retenir et surtout à pratiquer en tout temps.

Les confesseurs aimeront à conseiller la lecture de ce manuel aux personnes qui leur confient la direction de leur âme. A n'en pas douter, le profit qu'ils pourront en tirer eux-mêmes leur deviendra très utile pour plus d'un entretien ; Dieu et sa très sainte Mère n'en seront que plus aimés.

Fr. LOUIS-MARIE.

***

LES FRÈRES-MINEURS A QUÉBEC, par le R. P. Odoric Joude, O. F. M. Québec, Couvent des SS. Stigmates.

Cette élégante plaquette est l'attachant récit des travaux accomplis par les Récollets à Québec, depuis le jour où Champlain, fondateur de cette ville, les y appela en 1615. Ces valeureux fils de St-François se consacrèrent à l'évangélisation des sauvages et au ministère parmi les colons français jusqu'à la conquête du Canada par les Anglais. Alors les Récollets durent se résigner à disparaître. Mais une résurrection s'est opérée, les Frères-Mineurs sont

Digitized by Google

rentrés à Québec et le 17 septembre 1902 avait lieu la bénédiction solennelle de leur magnifique couvent des Stigmates. Que le Séraphique Père bénisse cette renaissance !

F. Gr.

***

« LES SAINTS ». SAINT WANDRILLE (VIe-VIIe s.), par Dom Besse. In-12, VI-184 pp.

S. Wandrille vécut au VIIe siècle. Tout d'abord comte du Palais, puis duc, il dut bientôt s'incliner devant la volonté paternelle, renoncer à ses désirs de vie solitaire, et fonder un foyer. Mais les deux jeunes époux étaient dignes l'un de l'autre. Épris tous deux du même idéal, ils se séparent : la jeune femme s'enferma dans un monastère inconnu, Wandrille se retira à l'abbaye de Montfaucon près Verdun.

Des difficultés surviennent : il les surmonte, et commence cette vie de pérégrinations, si commune alors, à travers tous les monastères en renom, jusqu'à ce que, enfin, il s'établisse à Fontenelle et y fonde la célèbre abbaye qu'illustra après lui une longue lignée de saints.

Sans s'écarter de son sujet, Dom Besse sait en des pages fort documentées, nous donner des aperçus très intéressants sur la vie et l'idéal monacal aux VIe et VIIe siècles.

Fr. TÉODORE.

***

JEANNE D'ARC, par le Chanoine Dunand. — Un vol. in-18. Éditions non illustrées, 0 fr. 60 et 1 fr. 00. Éditions illustrées : 0 fr. 50 et 1 fr. 50. — Lethielleux.

L'ÉVOLUTION DES IDÉES, *chez quelques-uns de nos contemporains* par Jean Lionnet. — Un vol. in-16, 3 fr. 50. — Perrin.

LES AMAZONES, drame en 3 actes par Henri Mazel. — Un vol. in-18 soleil. 3 fr. — Éditions du *Mercure de France.*

Nul n'ignore la haute valeur du grand ouvrage que M. Dunand a élevé à la mémoire de la sainte Pucelle. Le présent opuscule en est un reflet et l'on n'en saurait faire de plus bel éloge. Par de vivants tableaux, d'une précision parfaite, il synthétise l'histoire de la vierge lorraine ; par ses appendices, il renseigne sur le vrai caractère de ses voix et de ses visions ainsi que sur la véritable nature de son procès. Un tel travail réunit, dans ses diverses éditions, tout ce qu'il faut pour obtenir un immense succès et accomplir un très grand bien.

***

Digitized by Google

M. Jean Lionnet appartient à la phalange trop peu nombreuse des critiques qui basent leurs jugements sur des principes et les énoncent en toute indépendance d'esprit. C'est de plus un écrivain d'un goût très sûr et d'une psychologie pénétrante. On peut donc lire son nouveau volume, second d'une série, avec la certitude d'être bien renseigné sur les œuvres qu'il y étudie — œuvres récentes de Brunetière, de P. et V. Margueritte, de J. K. Huysmans, d'E. M. de Voguë, de P. Bourget, d'Henry Bordeaux, de H. G. Wells et de quelques auteurs moins connus, et pleinement éclairé sur les cas de Taine et de Renan, dont il scrute les correspondances avec tact. Il y a force savoureuses pages dans cet excellent livre, que l'on s'arrachera sans doute comme le premier ; et les vérités courageuses et les idées justes, dont il est émaillé, porteront d'autant mieux qu'elles sont exprimées en un style délicat, nuancé, souvent charmeur, toujours délectable.

***

Les Amazones ne sont pas un drame historique au sens ordinaire du mot, mais une œuvre littéraire inspirée de l'histoire. M. Henri Mazel ne s'attache point à reconstituer des époques, il s'ingénie à les évoquer. Il lui suffit d'en avoir les atmosphères pour en envelopper ses créations. Il leur demande moins des sujets que des prétextes à présenter ses conceptions en un cadre somptueux et de haut style. En lui, le poète l'emporte toujours sur l'érudit, le penseur sur l'archéologue : et il ne se gêne jamais pour prêter ses idées de moderne à ses héros les plus anciens. A présent comme à l'heure de ses débuts, il n'entend point renouveler un genre mais créer en artiste. En artiste épris de thèses ethico-sociales et préoccupé des plus graves questions. Ses *Amazones*, sous une affabulation suffisamment antique, mettent en scène une incisive critique du mauvais féminisme cher à nos détraqués des deux sexes. Ce drame ne s'adresse donc pas seulement aux lettrés, ce qui ne l'empêche point d'être très intéressant. Écrit dans une belle langue, imagée et sonore, construit sans trucage professionnel, il comptera parmi les meilleures œuvres de l'auteur.

Alph. GERMAIN.

***

D'ELBÉE, *généralissime des armées Vendéennes*, 1752-1794, par l'abbé F. Charpentier. Gr. in-8° de 176 pp., illustré de 19 gravures dans le texte et 2 gravures hors texte. Édition de luxe, prix : 2 fr. 50. — Desclée, De Brouwer et Cie.

M. l'abbé Charpentier ne se lasse point d'écrire, et ce volume récemment sorti de sa plume nous est un autre garant de ses nobles conceptions, de son cœur généreux et patriotique. Vendéen dans l'âme, il s'est appliqué à réhabiliter son illustre compatriote, sans pour cela se faire son panégyriste. Des jugements jusqu'ici trop hasardés demandaient que l'on mît au jour certaines questions mystérieuses ; nous devons savoir gré à l'auteur de l'avoir fait.

Digitized by Google

Dans une lettre placée en tête de l'ouvrage, M. Edmond Biré félicite l'auteur d'avoir si bien montré que d'Elbée, comme militaire et comme chef, fut digne du titre qu'il reçut et des fonctions auxquelles l'avaient élevé ses compagnons d'armes. C'était un soldat plus catholique encore que royaliste. Quelle incomparable grandeur dans la scène si émouvante de Chemillé! Les paysans Vendéens sont là, altérés de sang, voulant assouvir leurs vengeances en mettant à mort les prisonniers républicains. D'Elbée apparaît et commande : « Soldats, à genoux, récitons le *Pater* ! » arrivé à ces mots : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, » il se redresse et dit à ses hommes agenouillés: Vous demandez à Dieu le pardon et vous ne voulez pas pardonner !... Quel est celui maintenant qui voudra se venger?... » Alors toute résistance est inutile ; les soldats sont chrétiens comme le chef, les plus exaltés touchés d'un repentir sincère, viennent s'humilier aux pieds du vaillant général et solliciter son pardon.

Un tel homme était digne de mourir en héros. Il sera noble jusqu'au bout. Atteint de quatorze blessures il est transporté à l'île de Noirmoutier où peu après il tombe entre les mains de l'ennemi. Trop faible pour marcher, on le transporte dans un fauteuil sur la place d'armes où il est condamné à être fusillé. « Turreau, le seul qui, peut-être, est sincèrement ému, s'avance vers le héros... — Si tu étais maître de notre sort, que ferais-tu ? — Ce que vous allez me faire !... — Que ferais-tu si nous t'accordions la vie et la liberté ? — Je recommencerais la guerre !... »

Faire revivre ces hommes d'énergie et de foi chrétienne est une bonne œuvre.

P. LOUIS-MARIE.

Les *Études Franciscaines* ont reçu :

LE S. ROSAIRE *en union avec les Anges*, d'après l'Encyclique de Léon XIII (septembre 1897), par l'Auteur des *Clefs du Purgatoire*. In-16 de 20 pages. Prix: 0 fr. 25. — Desclée, De Brouwer et Cie.

LE MOIS POPULAIRE DU S. ROSAIRE. In-18 de 48 pages, l'ex. 0,10, le cent 8 fr. — Desclée, De Brouwer et Cie.

LE MOIS DU ROSAIRE DES ENFANTS DE MARIE, par Mme de Gentelles. — In-48 de 116 pages, édition à filets rouges, cartonné : 0 fr. 50, — édition de propagande, 0 fr. 30.

M. THALAMAS CONTRE JEANNE d'ARC, par le R. P. J.-B. Ayroles, S. J. Une brochure in-16 de 24 pages, avec préface de

Digitized by Google

M. Eugène Veuillot. Prix, 0 fr. 25 ; port, 0 fr. 05. Remise ordinaire selon le nombre d'exemplaires demandés, 5, rue Bayard, Paris.

LE CHEVALIER DE LA BARRE, son procès, ses bourreaux. Brochure de propagande, 5, rue Bayard, Paris.

ASSOCIATIONS ET CONGRÉGATIONS, *Documents officiels du 1er juillet 1901 au 14 février 1905*. (Édition des *Questions actuelles :* série des textes législatifs.) Une brochure de 64 pages, (0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10. Paris, 5, rue Bayard.)

LE PROTECTORAT CATHOLIQUE DE LA FRANCE EN ORIENT ET EN EXTRÊME-ORIENT. Étude historico-juridique d'un prélat romain. Éditions des *Questions actuelles.*) Une brochure de 32 pages, 0 fr. 10 ; port, 0 fr. 05. Paris, 5, rue Bayard.

DOS HEROES DE LA CONQUISTA. Fr. Pacifico Otero. — Cabaut y Cio editores, Buenos Aires.

DUE NUOVE PALME SERAFICHE ossia Vita e Martirio dei Due Novelli Martiri Cappuccini P. P. Agatangelo da Vendôme e Cassiano da Nantes pel F. I. C. — Redazione *Annali Francescani.* — Milano, Viale Monforte, 2, — brochure de 70 pages.

LEBEN UND TOD DER ZWEI MARTYRER B. B. P. AGATANGELUS UND CASSIAN Missionäre des Kapuziner-Ordens, von P. Norbert Stock, O. cap. Innsbruck, 1905. — Verlag der Vereinsbuchhandlung, in-16, 130 p.

DIE SELIGEN MARTYRER AUS DEM KAPUZINERORDEN P. AGATHANGELUS VON VENDÔME UND CASSIAN VON NANTES ✠ 1638. Von P. Joseph Anton, Kapuziner, in-16, 100 p. Seyfried-München.

Avec la permission des Supérieurs.

Gabriel Jouitteau, Gérant.

Société Desclée, De Brouwer et Cie, LILLE — PARIS — BRUGES.

Digitized by Google

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL

DANS UN COUVENT ITALIEN AU XIIIe SIÈCLE.

FRA RISTORO D'AREZZO.

Les moines sont à la mode, dans ce monde surtout où nos génies modernes prodiguent leurs lumières et leurs énergies, et Dieu sait s'ils en sont doués, pour guérir la France de la plaie honteuse du monachisme.

Dans ce monde tout illuminé de science et de vertu, on parle même de ceux qui ne sont plus : l'un remue la poussière des cloîtres disparus, et y découvre des trésors de sottise et d'ignorance ; l'autre scrute les annales des anciennes abbayes, et y perçoit avec horreur une vie monacale qui se consume lente, ennuyée, indifférente à tout ce qui se passe en dehors de la clôture. « Tous les cinq ans, tous les dix ans, dit un de ces délicats chercheurs, on pouvait voir un moine maigre ouvrir la fenêtre étroite de sa cellule, sortir une tête effarée pour s'assurer que les hommes n'étaient pas encore tous morts, puis se retirer avec précipitation et rentrer dans cette prison où il ne vivait que pour attendre la mort ! »

A l'appui de cette opinion que les couvents du moyen âge n'ouvraient leurs fenêtres que tous les lustres ou tous les dix ans il est de bon ton de citer les *Annales du Mont-Cassin*. Voilà, s'écrie-t-on, ce qu'était une chronique monastique; l'auteur y raconte cent ans d'histoire en une page ! En 914, il note : cette année les Sarrazins furent chassés d'Italie. Puis il se tait et dort pendant douze ans. Arrive l'année 926, il reprend la plume, et, d'une main molle, écrit : cette année est mort le seigneur abbé Radechis. Puis, nouveau silence de cinq ans, suivi de cette remarque : cette année-là fut restauré l'autel de S. Benoît. Sept ans encore

Digitized by Google

de sommeil, et tout à coup un événement terrible le secoue ; contrairement à son habitude, notre chroniqueur précise, non seulement l'année, mais le mois, le jour et l'heure où ce phénomène s'est produit ; et du coup il devient prolixe : le soleil, écrit-il, s'obscurcit depuis la troisième heure jusqu'à la cinquième. Nous le voyions encore, mais il n'avait ni force, ni splendeur, ni chaleur ; nous apercevions aussi le ciel ; sa couleur était changée, elle était toute livide. « L'événement se passait en 938, remarque le savant auquel je fais allusion, et le pauvre frère probablement croyait être à la fin du monde. Et nous, devant ce squelette de chronique, nous pensons à ce qu'il en était advenu de l'intelligence humaine : trembler devant une éclipse et enregistrer comme un événement historique la restauration de l'autel de S. Benoît ! »

Le hasard vient de mettre sous mes yeux un traité écrit par un de ces moines du moyen âge qui n'ouvraient leurs fenêtres que tous les cinq ans et tremblaient devant les éclipses. Il est, intitulé : *De la composition du monde par fra Ristoro d'Arezzo* [1]. Peut-être n'est-il pas tout à fait indigne de retenir notre attention pendant quelques instants.

*
* *

Les détails précis manquent sur son auteur. Il nous dit cependant lui-même qu'il était moine, qu'il était né à Arezzo, qu'il y vivait dans un couvent et qu'il achevait son livre en 1282 : l'*explicit* en est libellé de la façon suivante : « Ici finit le livre de la composition du monde et de ses causes, composé par Ristoro, de la très noble cité d'Arezzo de Toscane ; que Dieu en reçoive louanges et grâces infinies ! Il fut terminé l'an du Christ mil deux cent quatre vingt deux, Rodolphe étant empereur élu et Martin IV étant pape. Amen. »

Mais, si l'auteur ne nous révèle que peu de choses sur les événements de sa vie, son âme, à son insu, se reflète à chaque page de son livre. Il lui échappe de dire qu'il sait dessiner, peindre et employer l'or et l'argent. Nous ne nous avancerons pas beaucoup en affirmant qu'il sait aussi faire de la miniature. On sent qu'il vit au milieu des artistes ; il est tout imprégné de leur passion du beau, il loue avec chaleur la *subtilite* de leur

1. Édité, par Daelli, à Milan, en 1864.

Digitized by Google

art et celle de leur esprit : « La peinture, nous dit-il, je la connais, j'en sais les secrets, elle me dilate le cœur, et je l'aime beaucoup, presque plus que tous les autres arts. » On le surprend, au cours de son ouvrage, s'adressant aux peintres pour leur demander leur opinion sur la configuration de la lune, sur la composition de l'atmosphère, sur l'azur du ciel [1] ; avec eux il prend aux découvertes artistiques de son temps un intérêt qui lui arrache des pages d'une éloquence enfièvrée. Je n'en citerai qu'une.

Le lecteur n'ignore pas qu'Arezzo, patrie de Mécène, avait été, vers la fin de la République romaine et sous Auguste, le centre de la fabrication de vases renommés. C'étaient les *vasi aretinei.* Leur réputation était immense dans l'antiquité. Ils étaient fameux pour la finesse de leur décor en relief et pour la beauté de leur glaçure bleue ou rouge. Tout récemment, par une fortune rare, on a découvert les ruines des ateliers d'où ils sortaient et les moules dont on se servait pour les confectionner et on a retrouvé ainsi le secret de leur fabrication. On était moins avancé au temps de notre Ristoro ; mais déjà on déterrait de ci de là quelques-uns de ces vases. Écoutons notre moine : « Je veux dire un mot, écrit-il, de ces vases que pendant une longue période de temps façonnèrent les très grands et très délicats artistes de l'antique cité d'Arezzo où je suis né. Elle portait alors, comme je pourrais le prouver, le nom d'*Aretium.* De ces vases, brillants de beauté, des savants, Isidore, Sedulius, font mention dans leurs livres. Ils sont

1. L'artiste le plus en renom d'Arezzo était alors le fameux Margaritone d'Arezzo et c'est, sans aucun doute, dans son cercle que vivait Frère Ristoro. Margaritone, qui vécut de 1216 à 1293 (et non à 1313 comme on le dit souvent par erreur), était peintre, sculpteur et architecte, et passa une partie de sa vie à travailler pour les Frères-Mineurs. Il peignit pour eux, d'innombrables portraits de S. François, parmi lesquels je ne citerai que ceux qu'on peut voir encore aujourd'hui au Musée chrétien du Vatican, à l'Académie de Sienne, à la Pinacoteca Bartolini d'Arezzo, à Castiglione Fiorentino, à Pise et à Ganghereto. C'est en travaillant au couvent de cette dernière ville, au témoignage de Vasari, que l'élévation de ses sentiments le porta à s'adonner aussi à la sculpture. Il peignit pour l'église St-François, à Arezzo, une Madone (aujourd'hui à la Pinacothèque) pour laquelle, au temps de Vasari, les Frères avaient la plus grande vénération ; et un Christ en croix, de dimensions colossales, qu'on y voit encore, et dont S. François agenouillé baise les pieds. Comme fra Ristoro, Margaritone était un chercheur. Ce fut lui qui, le premier, tendit sur les panneaux de bois des toiles enduites de plâtre, procédé qui fut suivi si longtemps par les peintres ; il inventa aussi une nouvelle manière de produire les reliefs et une façon spéciale d'appliquer l'or et l'argent. C'est au profit qu'il tira de ses fréquentations avec Margaritone que frère Ristoro fait allusion quand il nous dit qu'il connaît les secrets de la peinture et quand il nous apprend qu'il sait employer l'or et l'argent. L'influence que les deux hommes exercèrent l'un sur l'autre dut être considérable, et mériterait d'être mise en lumière.

Digitized by Google

de terre très fine, façonnée au moule comme de la cire [1] et leur forme est admirable dans son infinie variété. L'œil y voit dessinées et sculptées toutes les espèces de plantes, de feuilles, de fleurs, d'animaux, dans toutes leurs belles attitudes et cela si parfaitement qu'ils semblent surpasser la nature. Il y en a de deux couleurs, des bleus et des rouges, surtout des rouges. Ces couleurs sont lumineuses, transparentes et sans corps ; et elles sont si vives qu'enfouies sous la terre celle-ci ne peut ni les corrompre ni les gâter. Et comme preuve de ce que j'avance, voici ce que nous avons vu : lorsque, dans un but quelconque, on creuse, de nos jours, soit dans la ville, soit au dehors, jusqu'à une distance de deux milles, on met au jour un grand nombre de fragments de ces vases, plus à un endroit, moins à l'autre ; ils ont, selon toute vraisemblance, séjourné sous terre pendant plus de mille ans ; et cependant, on les en tire aussi frais de couleurs que s'ils avaient été fabriqués à l'instant même. Il semble que la terre n'ait pas de prise sur eux. Les plantes, les feuilles, les fleurs, les animaux qui les ornent sont si parfaits qu'à leur découverte la joie faisait perdre aux connaisseurs toute notion de la réalité... Plusieurs de ces vases vinrent entre nos mains : des figures élégantes ou robustes y riaient ou y pleuraient, y vivaient ou y mouraient. On y voyait des vieillards, des hommes, des enfants, nus ou drapés, armés ou sans armes, à pieds ou à cheval, entourés d'animaux de toute sorte. Des assauts, des batailles, des scènes de luxure, des combats, s'y déroulaient ; des poissons, des oiseaux y folâtraient ; des hommes y chassaient, y pêchaient, dans les attitudes les plus admirables qu'on puisse imaginer. La sculpture et le dessin en étaient si poussés que sur le visage des personnages on lisait quel était leur âge, s'ils se mouvaient sous un ciel clair ou sombre, s'ils étaient près ou loin. On apercevait aussi des montagnes, des vallées, des ruisseaux, des fleuves, des forêts et auprès, les animaux qui les fréquentent. Des esprits y fendaient l'air en volant, sous forme de petits garçons nus qui portaient toute espèce de fruits. Ailleurs, ces garçonnets armés s'escrimaient les uns contre les autres ; d'autres étaient prisonniers, dans des attitudes variées, leurs chevaux attachés à la porte du cachot ; d'autres s'ébattaient dans les airs, luttaient à pied ou à cheval, prenant mille poses. De ces vases il en est venu entre

1. Les découvertes récentes ont démontré que les vases d'Arezzo étaient effectivement des surmoulages de vases d'argent.

Digitized by Google

nos mains presque la moitié d'un panier. Les sculptures en étaient si naturelles et si délicates que les connaisseurs, en les voyant, étaient saisis d'une joie désordonnée, qu'ils jetaient les hauts cris, comme fous et hors d'eux-mêmes, tandis que les non-connaisseurs parlaient de les briser et de les jeter. Lorsque ces fragments tombaient entre les mains de sculpteurs et de peintres, ils les considéraient comme des choses saintes, s'étonnant que la nature humaine pût atteindre à la finesse de ces formes, de ces couleurs, de ces sculptures ; et ils affirmaient que ces artistes étaient divins et les vases venus tombés du ciel, ne pouvant s'expliquer de ces merveilles ni la forme, ni la couleur, ni le procédé. »

J'ai cité cette page tout entière, parce qu'elle nous dévoile l'âme de Ristoro ; les mots en sont gros de révélations. On sent que lorsque notre moine tirait un à un de leur panier ces vases qu'il y avait rassemblés, il était de ces connaisseurs auxquels la joie faisait perdre toute notion de la réalité ; que devant ces figures « élégantes ou robustes qui riaient ou pleuraient, vivaient ou mouraient, » il jetait, lui aussi, les hauts cris, qu'il devenait comme fou et hors de lui-même ; qu'il faisait partie du groupe des sculpteurs et des peintres qui « s'étonnaient que la nature humaine pût atteindre à la délicatesse de ces formes, de ces couleurs, de ces sculptures, » et que la joie de la ville, l'allégresse du couvent, à ces découvertes, résonnaient dans son âme à leur maximum d'intensité [1].

1. Voici encore un passage de fra Ristoro où se lit son amour de l'art et qui mérite d'être cité à cause des problèmes qu'il soulève. Je le traduis sur le texte de Narducci (édition Daelli) : « Le grand *Artefio* (?), philosophe d'une science miraculeuse, dont il est dit qu'il comprenait le langage des oiseaux et des autres animaux, assis, pendant l'été, sur les cimes élevées, au milieu des bois, prenait plaisir à jouer de sa lyre ; aux accords de celle-ci les oiseaux et les animaux de la contrée se réunissaient, *ainsi que l'affirme une tradition que nous avons vue bien souvent représentée par d'habiles artistes* ; les animaux l'entouraient, témoignaient leur allégresse, *et avaient l'air de danser et de chanter, chacun à sa manière.* Ce philosophe, au commencement de la première parabole de son livre, dit de l'homme qu'il est, lui aussi, un monde. . » Le mythe est celui d'Orphée. Il semble donc qu'il faille lire, non pas *Artefio* comme le fait Narducci, mais *Artefice*, et traduire : « Le grand artiste, philosophe d'une science miraculeuse .. » Mais alors, s'il s'agit d'Orphée, quel est ce livre où il dit que l'homme est un monde, un microcosme ? Faut-il songer à quelque hymne orphique, égarée dans la société savante du XIIIe siècle, ou à quelqu'ouvrage apocryphe circulant sous le nom de l'amant d'Eurydice ? Et quels étaient ces habiles artistes qui représentaient si vivement cette tradition ? — Je crois qu'on peut répondre à cette dernière question au moins : ce n'est pas de ses contemporains confinés dans la peinture religieuse que fra Ristoro entend parler ; il veut dire qu'il a vu le mythe d'Orphée se dérouler sur les vases antiques qu'il aimait tant et connaissait si bien.

Digitized by Google

***

Et cependant il avait au cœur un amour plus ardent encore, celui de l'astronomie. La magnificence de cette science le captive, l'harmonie des espaces qu'elle déroule, l'enivre. Il tend toutes les forces de sa pensée vers le merveilleux mécanisme qui règle et varie le spectacle ; il a, pour ses mystères, un culte d'admiration. Celle-ci se trahit dès la première ligne de son livre. Il s'ouvre sur ces mots : « Ici commence le traité de la composition du monde et de ses causes par Ristoro, de la très noble cité d'Arezzo, située hors du zodiaque, vers la fin de la cinquième zone. Sa latitude à partir de l'équateur est de 40 degrés et 15 minutes. Et sa longitude, de 32 degrés et 20 minutes. » Ce moine du treizième siècle prend le point avant d'écrire ! Il ne s'en tient pas là. Il recherche, il étudie, il s'assimile tous les auteurs qui ont traité de la mécanique céleste.

Il aprofondit les grands Arabes : Abû Mà Shar, Al Farghâni, Al Ghazâlî, Averroès, Avicenne, sans compter les classiques comme Ptolémée, Aristote, Isidore de Séville et autres. Il se fait ainsi une première idée théorique du milieu où nous plongeons : les astres, leur nature, leurs mouvements, la distance qui sépare les planètes et leurs révolutions lui deviennent familiers. Il se crée une théorie du monde ; le ciel s'organise dans sa tête, le zodiaque, les latitudes, les déclinaisons y prennent une forme précise. Quand il en parle, des définitions justes et imagées jaillissent sous sa plume. Après avoir expliqué ce qu'est l'horizon astronomique d'un lieu, il distingue l'horizon apparent dans les termes suivants : « Celui-ci est cousin germain du premier ; c'est le cercle qui limite notre vue. Si tu avances, il avance ; si tu recules, il recule ; quand tu marches, il fuit devant toi et se rétrécit derrière toi ; il n'est qu'une limite. » S'il parle de la voie lactée, de cette accumulation de millions d'étoiles qui pâlissent d'un pôle à l'autre, pour nous faire comprendre comment elles semblent ne former qu'un tout lumineux : « Suppose, nous dit-il, une armée en marche, couverte de casques d'acier et d'armes étincelantes ; le soleil donne dessus ; ses rayons se reflètent, se répercutent, se mêlent, font un seul fleuve de lumière où tu ne distingues plus ni casques ni armures ; ainsi en advient-il pour l'armée des étoiles de la voie lactée. » Ses descriptions sont vives et évitent la pédanterie : « Au firmament, écrit-il, nous apercevons des étoi-

Digitized by Google

les, les unes hautes, les autres basses, au regard l'une de l'autre. Nous en voyons de couleurs variées. Nous voyons des étoiles qui ne s'éloignent jamais l'une de l'autre, et qui baignent dans le même milieu, et d'autres qui s'éloignent l'une de l'autre et baignent dans des milieux différents. Nous voyons que leur corps est rond et elles semblent lumineuses. Les unes le sont par elles-mêmes, d'autres leur empruntent la lumière et leur corps est obscur. Elles paraissent plus généralement la nuit que le jour. On les voit se mouvoir. Telle se meut, et sa course est immense. Telle autre se meut, et sa course est petite. Il en est qui semblent à peine changer de place ; elles ont une toute petite voie à parcourir et elles la parcourent comme celles dont la voie est la plus vaste. »

Les mauvaises langues prétendent que les maîtres de l'astronomie moderne n'ont jamais regardé le firmament et que celui-ci se réduit pour eux à un certain nombre d'équations algébriques. Ristoro n'est pas de ces théoriciens. De la spéculation il passe à l'observation. Il contrôle le résultat de ses calculs. Et il le fait en en indiquant l'endroit avec une précision mathématique. « Nous trouvant, écrit-il, dans la cité d'Arezzo où nous sommes né et où nous écrivons ce livre, dans notre couvent (cette cité est située vers la fin de la cinquième zone, sa latitude à partir de l'équateur est de 42 degrés ¼ et sa longitude, de 32 degrés ⅓), un vendredi, pendant la sixième heure du jour, le soleil étant de 20 degrés dans les Gémeaux, et le temps serein et clair, l'air commença à jaunir et nous vîmes pas à pas le corps du soleil se couvrir et s'obscurcir ; puis la nuit se fit. Et nous aperçûmes Mercure près du soleil. Nous vîmes aussi toutes les étoiles qui se tiennent sur cet horizon. Les animaux étaient frappés de terreur ; oiseaux et bêtes sauvages se laissaient prendre sans résistance ; et on les capturait. L'air et la terre se refroidirent. Le soleil commença ensuite à se découvrir du côté de l'Occident, comme il avait commencé à se couvrir. Nous mesurâmes, et trouvâmes le soleil et la lune dans le même degré en conjonction avec la tête du Dragon. »

Fra Ristoro décidément ne tremble pas devant une éclipse, comme nos modernes pensent que le faisait tout bon moine au moyen âge. Quand le ciel s'obscurcit, il ne se laisse pas aller à une « religieuse terreur ». Pas de cri d'alarme, pas de panique. Il saisit ses instruments, note, mesure, constate, et tire ses con-

Digitized by Google

clusions. Il établit cette enquête, non pas une fois, mais chaque fois que l'occasion s'en présente : « D'autres fois, continue-t-il, nous avons vu le soleil couvert, non en entier mais en grande partie, aux $^{9}/_{12}$ environ. Nous mesurâmes et trouvâmes le soleil et la lune en conjonction, à trois degrés de la queue du Dragon. Nous l'avons vu aussi obscurci à moitié. Là encore nous avons mesuré... »

Il met le même soin méticuleux à étudier l'éclipse de lune, et note très bien qu'elle ne peut avoir lieu que lorsque celle-ci est dans l'opposition. « L'obscurcissement de la lune, fait-il remarquer, est signe qu'entre le corps du soleil et celui de la lune il y a un autre corps opaque qui ne laisse pas passer la lumière du soleil, qui l'empêche de percer en se tenant devant, qui s'oppose à ce qu'il l'illumine. Or, dans cet espace de ciel nous ne trouvons aucun autre corps opaque que la terre. C'est donc celle-ci le corps qui empêche les rayons du soleil d'illuminer la lune. »

Une comète paraît-elle à l'horizon, fra Ristoro en perd le sommeil ; il passe les nuits à observer cette montagne de lumière, à la crinière étrange, qui s'avance de l'orient vers l'occident. Il note l'heure où elle paraît, le signe dans lequel elle se montre, les régions du ciel qu'elle parcourt, les progrès qu'elle réalise du soir au matin, du matin au soir, le double mouvement dont elle semble animée ; il la suit pas à pas dans son voyage à travers les constellations, il ne la quitte pas qu'elle n'ait disparu du firmament. Car il a le pressentiment de la valeur scientifique de l'observation et de l'expérience. Il devine que le mystère du monde ne se dévoile pas en un jour, qu'il faut lui arracher ses révélations. Dans ce treizième siècle où l'esprit encyclopédique avait pris un essor si prodigieux, il ne se contente pas de faire la somme de ce que ses contemporains savaient. Le raisonnement lui-même ne le satisfait pas. Il veut contrôler les connaissances, les passer au crible de son expérimentation. Il entend vérifier la solidité des bases de la science. Et ce travail de critique hardie lui fait entrevoir quelques-unes des découvertes qui semblaient réservées aux siècles à venir [1].

1. Quand on lit l'œuvre de fra Ristoro, il est difficile d'écarter la pensée qu'il fut en relations avec deux savants et énigmatiques personnages de son temps, dont l'un était comme lui, d'Arezzo, et l'autre eut, dans son aventureuse existence, mainte occasion d'y séjourner. Celui-ci s'appelait Guido Bonatti. Il était Florentin ; mais, exilé de sa patrie, il entra au service du comte de Montefeltre dont le fils devint, en 1298, podestat d'Arezzo. Guido était très versé dans les sciences naturelles, passait pour un médecin hors ligne,

Digitized by Google

***

Car, si son dessein est grandiose ; s'il vise à faire une vaste synthèse de la science du monde visible ; s'il cherche à décrire, dans son ensemble et dans ses détails, l'architecture de l'univers ; s'il veut mettre en relief l'harmonie de son plan général ; s'il note avec admiration même ces créatures intermédiaires qui nous font passer sans secousse d'un règne à l'autre, *ces herbes vivantes*, comme il les appelle, *nées au fond des mers ;* si tout ce qui brille ou flotte à la surface du globe l'émeut et l'enchante, l'ossature de notre planète, sa constitution intime, l'attire plus que tout le reste par son puissant mystère : « C'est une bien laide chose, écrit-il, pour celui qui habite la maison, que de ne pas savoir comment elle est faite ; de n'en connaître ni le toit, ni les parois, ni le plancher, ni les causes qui ont fait mettre çà et là les poutres, dont le réseau nous dévoile la sagesse de l'architecte. Vivre sans connaître cela, c'est être la brute devant sa mangeoire. »

Son ardeur à scruter le sous-sol de notre globe, à sonder ses entrailles, fait de fra Ristoro un génial précurseur de la géologie moderne. Certes, il se rend bien compte que les grandes découvertes sont lentes, qu'il n'est lui que sur le seuil du temple, que le sanctuaire est loin ; il ne se pose pas en initié ; il sait qu'après ses travaux, chaque siècle, jusqu'à la fin des temps, trouvera encore à faire. Il ne se berce pas d'illusions ; les commencements sont loin de la perfection ! Mais il a conscience d'être un commencement, il a conscience que ses aperçus sont nouveaux. « La terre

et, surtout, avait du firmament une connaissance extraordinaire que, malheureusement, il mettait au service de l'astrologie. Il écrivit sur cette science un volume intitulé *Decem tractatus astronomiæ* qui lui valurent le titre de *Prince des astrologues*. Ses exposés étaient, au témoignage de Benvenuto da Imola, d'une telle clarté, qu'ils étaient compris même des femmes. C'est là aussi une des qualités de notre Ristoro, et celui-ci, comme Guido, a des sciences naturelles et de l'anatomie une intelligence exceptionnelle pour l'époque. — L'autre personnage dont nous voulons parler est Griffolino d'Arezzo. Griffolino passait pour le plus subtil des alchimistes de son temps, et sous le nom d'alchimistes, on comprenait, au XIIIe siècle, quiconque s'occupait d'expérimentation scientifique. On le surnommait le Grand Bel. Il fut accusé de magie. Il semble s'être passionné particulièrement pour le problème de la navigation aérienne. Le fait est d'autant plus extraordinaire qu'au moment même où, en Italie, il affirmait en avoir trouvé la solution, Roger Bacon, en Angleterre, écrivait les lignes suivantes dans son *De secretis operibus artis :* « Il est possible de créer un appareil au milieu duquel un homme assis, et faisant mouvoir avec un levier des ailes artificielles, voyagerait comme un oiseau dans les airs. *Un savant, bien connu de moi, a imaginé le dessein d'un semblable appareil...* » Ristoro et Griffolino habitant la même petite ville, poursuivant avec la même ténacité les mêmes études, avançant avec la même audace dans le même domaine, durent nécessairement se connaître et s'occuper l'un de l'autre.

Digitized by Google

d'Italie, écrit-il avec une savoureuse candeur, elle qui a engendré le grandissime César, nous a donné le jour à nous, humble religieux, pour que nous décrivions la composition du monde, que nous en recherchions les causes, et que nous notions des choses nouvelles qu'on ne peut trouver ailleurs. »

Ces choses nouvelles que fra Ristoro découvre demanderaient à elles seules une longue étude ; peut-être la ferons-nous un jour [1]. Pour le moment notons-en au hasard quelques-unes.

Notre auteur développe, six siècles à l'avance, la théorie moderne de la formation des montagnes [2].

Deux cents ans avant Léonard de Vinci, il reconnaît la vraie nature des fossiles ; l'identité de formation géologique entre les sommets et les bas-fonds le frappe : « J'ai découvert, écrit-il, et déterré, presque au sommet d'une très haute montagne, différentes espèces d'ossements de poissons, des escargots (ammonites) et des coquillages comme ceux dont se servent les peintres pour y mettre leurs couleurs. Et dans ce même endroit je trouvai différentes espèces de sables et des cailloux ronds, gros et petits, semés çà et là, comme au bord des fleuves. J'ai visité beaucoup de semblables montagnes. Un jour je montai sur l'une d'elles, très

1. Elle n'est possible que sur les manuscrits, dont l'un d'eux, le Riccard, 2164 de Florence, semble être du XIIIe siècle. Les textes publiés jusqu'aujourd'hui laissent trop à désirer pour être susceptibles de servir de base à une étude vraiment scientifique.

2. Parmi les phénomènes géologiques modifiant l'état de l'écorce terrestre, fra Ristoro mentionne l'action dissolvante de l'eau, son action délayante, et les innombrables phénomènes de transports dont les torrents et les fleuves donnent tous les jours le spectacle. Il étudie largement, comme nous allons le voir, les tremblements de terre et les volcans, sans négliger les phénomènes volcaniques secondaires, tels que les volcans d'air, les fumerolles et autres. Il note leurs produits, leurs actions physiques et mécaniques. Il admet l'existence d'un feu souterrain et y rattache celle des sources thermales : « L'eau, dit-il, passant à travers les entrailles de la terre, frôle le foyer intérieur de notre globe et se réchauffe, plus ou moins, selon la quantité du feu et de l'eau ; puis elle jaillit à la surface et forme les bains d'eau chaude. » Il énonce aussi, confusément il est vrai, l'idée que les eaux thermales pourraient provenir d'émanations gazeuses qui se condenseraient en arrivant dans les couches superficielles du sol et se transformeraient en sources plus ou moins chaudes. Ces deux explications sont encore admises aujourd'hui. Il connaît aussi, comme on peut s'en convaincre par ce que nous citerons tout à l'heure, les dépôts sédimenteux et les concrétions. Les incessantes modifications de l'écorce terrestre le frappent d'ailleurs d'une manière toute spéciale : « Si un homme, écrit-il, revenait ici-bas dans mille ans, il ne reconnaîtrait pas son pays natal : il trouverait les montagnes crevassées et changées, changés aussi les vallées, les rivières, les fleuves, les fontaines, les villes, les châteaux, les campagnes, et même le parler des gens. A l'endroit où s'élevait une cité, il trouverait une forêt, les lacs auraient disparu, les plaines auraient été exhaussées, toute la contrée aurait changé d'aspect et de forme ; il ne la reconnaîtrait pas et croirait ne l'avoir jamais vue. » Manifestement il écrit ces dernières lignes sous l'impression des phénomènes volcaniques qui s'étaient produits de son temps.

Digitized by Google

haute, dont le sommet était couvert d'une dalle gigantesque, couleur de fer, posée avec soin, comme pour couvrir un vase. En creusant dessous, on trouvait de la terre mêlée de sables, du tuf avec des cailloux ronds roulés par les eaux, et des ossements de poissons de tout genre et de toute espèce. » Et il conclut qu'il est clair que, dans ces contrées, il y eut autrefois la mer, car, sans celà, d'où viendraient, dit-il, ce sable et ces ossements de poissons ?

Il a des notions sur la formation des dépôts et des concrétions. Un jour même il expérimente sur lui-même la rapidité avec laquelle se dépose le calcaire dans les sources chaudes d'origine volcanique de l'Apennin : « Au sommet d'une des montagnes que nous avions gravies il y avait un bain d'eau chaude ; nous nous y baignâmes en trempant nos cheveux dans l'eau : la pierre se déposait tout autour comme la cire autour de la mèche quand on fabrique des cierges. »

La nature et le lien des phénomènes volcaniques ne lui échappent pas. C'est aux environs de Volterra qu'il les étudie. Il se trouve là en présence des fameux *suffioni* [1], et ne peut s'empêcher de faire quelques expériences : il pose sur l'orifice d'où s'échappe l'air un objet léger que le vent enlève et jette de côté, note ensuite qu'à proximité de ces soufflards jaillissent des sour-

1. Les *suffioni* sont des dégagements de vapeur d'eau de 100 à 120 degrés de température qui forment des jets de 10 à 20 mètres de hauteur et sont disposés par groupes sur des fentes du sol. L'eau qui résulte de la condensation de la vapeur se déverse dans des bassins appelés *lagoni*. Elle renferme de l'acide borique qu'on en extrait en utilisant la chaleur des soufflards ; il s'y forme aussi des dépôts de soufre et de gypse. Telle est l'origine de l'albâtre de Volterra. « Les *suffioni* de la Toscane, dit M. Lapparent à qui nous empruntons ces détails, les *suffioni* de la Toscane forment sept groupes distincts, concentrés dans un même district au sud-est de Volterra. Leur approche est signalée par d'épais nuages blancs et d'abondants dégagements d'hydrogène sulfuré. Le sol est blanchâtre, détrempé et imprégné d'acide sulfurique. L'eau des *lagoni* est sans cesse agitée d'un mouvement tumultueux par la formation d'énormes ampoules dont chacune, en crevant, projette une gerbe d'eau bouillante. » *Suffioni* et *lagoni* sont des manifestations d'une activité volcanique sur son déclin. Ce qui donne une valeur toute spéciale à la page de fra Ristoro que nous allons traduire, c'est qu'elle nous décrit l'état de la région telle qu'elle était au moment où ces curieux phénomènes se produisirent pour la première fois à Vechianne, près Volterra ; il y eut successivement, comme on le verra, un tremblement de terre, un affaissement du terrain, l'apparition de l'eau bouillante, puis l'éruption de pierres et de rochers suivie de la pluie de cendres. Il dut y avoir aussi un dégagement considérable d'acide carbonique qui tua, comme il le raconte, hommes et animaux, ceux du moins qui ne purent se sauver à temps. Fra Ristoro dit formellement que le sinistre se produisit de son temps, *nelli nostri di*. Il parle aussi d'une éruption de l'Etna (*Mongibello*) qui vomit un fleuve de feu lequel, après avoir tout dévasté sur un parcours de cinq milles, alla se perdre dans la mer. Le lit, dit-il, en est large d'un mille, et la terre et les pierres en sont calcinées.

Digitized by Google

ces d'eau chaude. Et il rapproche ces deux phénomènes d'un tremblement de terre, et d'une éruption volcanique qui venait de ravager la contrée : « Dans cet endroit, écrit-il, à la suite d'un tremblement de terre, un immense espace de terrain s'enfonça et les eaux bouillantes apparurent. Elles venaient de dessous terre, sourdaient, montaient et jaillissaient à une hauteur de plus de quarante brasses. Et en même temps que le terrain s'effondrait, une tempête d'air en sortait, violente et terrible, qui, pendant deux jours, projeta continuellement pierres et rochers sur toute la contrée, dans un périmètre de deux milles. Les habitants épouvantés se sauvèrent et les animaux qui ne purent le faire, moururent. Les arbres devinrent noirs et durs comme du fer. Puis, pendant une seconde période de sept jours, le gouffre cracha une poussière rouge, comme calcinée par le feu, extrêmement fine, que le vent emportait à une distance de plus de cent milles. Et les habitants de ces contrées lointaines, qui ignoraient ce qui se passait à Volterra, s'étonnaient, voyant qu'il pleuvait de la terre et que le sol, les toits, les arbres, les feuilles, devenaient rouges. »

Lorsque Ristoro marche sur de semblables terrains volcaniques, il ne manque pas de frapper le sol de son bâton, *dans un but d'étude*, dit-il, pour constater qu'à certains endroits il résonne, comme s'il était creux.

Il relève les rapports qui existent entre les sources et les roches au travers desquelles s'est faite l'infiltration et il constate que l'eau, courant dans la terre, prend quelque chose de la nature des couches qu'elle traverse. « Et c'est pour cela que nous trouvons des eaux de toute nature; l'une sent le soufre, l'autre l'alun. Et elle change, avec la contrée qu'elle a traversée, de couleur, de saveur, de poids, d'odeur, de densité et de température. »

Dans ce travail incessant de construction et de destruction de la nature, tout l'intéresse.

Passe-t-il par hasard à côté de ces terres blanchâtres, détrempées d'acide sulfurique, qui se constituent autour de certaines sources, ou le long de ces dépôts de soufre et de gypse si communs en Toscane, il s'extasie de voir les eaux amonceler cette poudre blanche comme la neige, et « une source fabriquer de la pierre. »

Il cherche, il regarde, il examine, il pèse, il goûte, il creuse, il analyse sans relâche. C'est le savant moderne, sa pique et son marteau à la main. Six siècles avant nous, il fait des excursions géolo-

Digitized by Google

giques. Se trouve-t-il au bord de la mer, il interroge les gens qui vivent sur ses côtes [1]. Sa curiosité est universelle. Il étudie le mystère de la génération des plantes, les causes de la rosée, de la brume de la neige, de la grêle, du vent, de la foudre. Les phénomènes les plus insignifiants en apparence ne le laissent pas indifférent, et il trouve souvent la solution juste. Voici par exemple la scintillation des étoiles. Tout le monde croit que Léonard de Vinci le premier avait remarqué qu'elle se produit dans l'œil et non pas dans 'astre. Or, deux siècles avant Léonard, Ristoro fait cette constatation. Qui n'affirmerait que la géographie physique est une science toute moderne? Ristoro la devine et l'ébauche. Il a des pressentiments de génie.

***

Et cependant son mérite scientifique le cède peut-être à son mérite littéraire.

Ce que j'avance là, demande un mot d'explication préalable.

Fra Ristoro a écrit son traité de la Composition du Monde en italien. Or, la prose italienne, quand il s'en servit, était dans sa première enfance. Elle venait de naître. Elle vagissait. Le plus ancien monument que nous en possédions date de 1229. C'est un modèle de lettres italiennes insérées par un grammairien, Guido Faba, de Bologne, dans un recueil de lettres latines. Puis vient, par ordre chronologique, ce qu'on appelle du nom un peu prétentieux de *Souvenirs d'une famille siennoise*. Ces soi-disant souvenirs ne sont autre chose que le registre où sont notées les entrées et les sorties de la maison d'un certain Matasala di Spinello de' Lambertini, de 1231 à 1262. C'est un aride relevé de sommes prêtées et rendues, d'objets achetés et vendus. On y note, par exemple, ce qu'ont coûté « les manches de Mona Moscada », ou « le cierge qu'on a fait brûler à l'autel de S. Nicolas. » Nous trouvons après cela un petit recueil de lettres écrites par des marchands siennois pendant leurs voyages d'affaires en Italie et en France, et les réponses qui leur sont faites; elles traitent des menus faits du commerce et de la politique locale. La première

1. « Nous trouvons aussi des choses qui tiennent de la plante et de l'animal. Les naturalistes m'ont dit qu'ils les trouvent dans l'eau, au fond de la mer; les gens de mer les appellent des herbes vivantes, parce qu'elles sont sensibles au toucher, et que, quand on les touche, elles essaient de fuir et se recoquevillent. Les savants les appellent éponges; manifestement elles sont sensibles; elles ont donc la vie, et quand on les détache elles meurent et deviennent insensibles. » Livre I, chap. XX, *in fine*.

Digitized by Google

est de l'année 1253, les plus importantes s'échelonnent de 1260 à 1269, quelques-unes sont ultérieures à cette dernière date.

Rien encore qui approche, même de loin, de la littérature. Ce ne sont pas là des productions littéraires proprement dites : c'est la langue parlée, mise par écrit pour des usages indispensables.

Pour trouver une première tentative de prose véritablement littéraire, il faut ouvrir les lettres d'un moine encore, d'un moine d'Arezzo, comme notre Ricordo, celles de fra Guittone. Fra Guittone appartenait à l'ordre des Cavalieri di Santa-Maria, fondé en 1261, et aujourd'hui disparu. Il écrivait aux frères de son ordre; et ses lettres sont des exhortations, de véritables sermons, qui nous ont été conservés; l'une d'elles, adressée aux Florentins, remonte à 1260. La langue en est obscure, alambiquée, tourmentée, informe et incohérente; la pensée est souvent incompréhensible; les mots se suivent, sans lien rigoureux et sans clarté.

C'était là tout ce que la prose italienne avait fourni, quelques vagues bégaiements, quand notre Ricordo s'en empara et l'employa à décrire le monde visible tout entier, à édifier une encyclopédie des connaissances cosmogoniques !

Et avec quelle abondance il la manie! Écoutons le parler des plantes : « Elles sont, dit-il, d'une variété sans limite, opposées l'une à l'autre, presque contraires; l'une est grande, l'autre petite, l'une robuste, l'autre frêle; il y en a de courtes, de longues ; celle-ci est armée et montre le piquant de ses épines, l'autre est nue; l'une embaume, l'autre répand une odeur fétide; l'une étale de larges feuilles, l'autre n'en a que de toutes petites; la feuille de celle-ci est dentelée, de celle-là unie; il y en a qui produisent fleurs et semences, et d'autres qui sont stériles. Les écorces sont différentes, longitudinales ici, horizontales là, ici rudes, là lisses; l'une porte des fruits volumineux, l'autre des fruits mignons. Les semences, les feuilles, les fleurs, les fruits sont de toute couleur, de toute saveur, de toute odeur, variés, diaprés. L'une croît sur la montagne, l'autre dans la plaine; l'une se blottit près de nos maisons, l'autre recherche les lieux sauvages. Si vous voulez un frêne, demandez-le à la forêt, une pêche, au jardin; le sapin s'élève au sommet de la montagne, l'osier, là-bas, dans la vallée, au bord de l'eau; l'un recherche la sécheresse, l'autre l'humidité, l'un le chaud, l'autre le froid. Tout est opposition, tout est dissemblance. Il y a des plantes douces et des plantes amères, des plantes qui sont à la fois douces et amères, et des plantes acides. Il y a des combinaisons

Digitized by Google

surprenantes : dans telle plante la douceur et l'amertume sont séparées, celle-ci mise à part de l'autre ; ainsi dans la pêche, dont l'enveloppe est amère et la pulpe douce ; ou au contraire, dans la noix, dont l'intérieur est doux et l'écorce amère. Et cette plante douce et cette plante amère naissent côte à côte et se nourrissent de la même motte de terre ! Un pied de poussière se couvre de mille espèces de graminées ! »

Et comme il sait changer de ton ! Écoutez cette austère méditation : « L'homme étant plus noble que les animaux, il est juste qu'il tende vers de plus nobles sujets. Eux, les êtres inférieurs, nous les voyons les reins et les épaules tournés vers le ciel, qui est le plus sublime des spectacles que nous puissions contempler ; et leur poitrine et leur tête pesante s'incliner vers la terre comme pour mendier leur pâture. L'homme est droit. Et le siège de son âme est dans la partie haute de son corps et est le plus possible éloigné de la terre et rapproché du ciel. C'est là que l'âme réside, pour qu'elle puisse saisir le monde d'en haut, le plus noble de tous, et scruter l'admirable substance du ciel, sa facture, ses mouvements, ses merveilleuses opérations. Et l'instrument de la vision se trouve lui aussi dans la partie supérieure du corps, et le plus éloigné de la terre qu'il est possible, pour qu'il regarde le monde de plus haut, comme l'homme, monté sur un pic élevé, embrasse du regard un horizon plus étendu. Connaître, savoir, comprendre, voir les merveilleuses opérations de l'univers et par là connaître Dieu très-glorieux, sublime et grand, auteur de ce monde ; le louer et le vénérer ; voilà donc le sort de l'homme. »

Il y a vraiment du prodige dans le cas de Ristoro : oser traiter un sujet d'une complexité si mouvante dans une langue née d'hier, déconcerte. Et cependant, à la réflexion, on pressent d'où lui vient son audace : il aime la création de Dieu d'un amour actif ; il a, pour elle, des ardeurs d'apôtre ; il veut lui gagner des âmes. Réussirait-il s'il employait le latin, la langue aristocratique ? Non, le peuple ne la comprend plus. Il parlera donc italien, comme François d'Assise, comme Fr. Pacifique, comme Jacopone de Todi l'ont fait. Il convie dans leur langue les humbles au banquet de la science. Il se fait leur guide. Il leur détaille les beautés de l'édifice où se dresse le festin pour les pousser à aimer le divin architecte. Lui, le précurseur, il se fait vulgarisateur. Par là, par son amour de la nature, par la fine sensibilité de sa vision par la largeur de son cœur et de son esprit, il est fils du

Digitized by Google

Patriarche ombrien comme il l'était peut-être, probablement même, par son habit.

***

Concluons : que nous apprend fra Ristoro de son couvent ? Ceci : qu'on s'efforce d'y être, sur tous les terrains, à l'avant-garde de tous les progrès. L'homme vêtu de la bure y cultive les arts, peint, y fait de la miniature, travaille d'après les dernières méthodes l'or et l'argent ; lorsque les chefs-d'œuvre de l'art antique reviennent au jour, il en conçoit une joie délirante. Ces minuscules merveilles qu'on appelle le vase d'Arezzo, y sont collectionnées et arrachées aux vandales qui rêvaient de les détruire. La bibliothèque renferme les œuvres les plus hautes du génie humain, et les Arabes eux-mêmes y tiennent une place d'honneur. Ces œuvres, on les lit, on les étudie, on s'en pénètre. On fait mieux, on les contrôle. Les mouvements du ciel, ses phénomènes déconcertants, les éclipses, totales ou partielles, du soleil et de la lune, la comète qui étale au firmament sa crinière lumineuse, sont l'objet d'une étude scientifique, patiente, précise et passionnée. Au souffle du génie, cette science qui n'est pas née encore pour le reste du monde, la géologie, y germe. Les moines s'arment du marteau et de la pique, creusent, fouillent, comparent. Sous leurs coups les fossiles jaillissent de leur gaîne de pierre, et les ammonites, les bélemnites, sur lesquels, en plein XVIIIe siècle encore, Voltaire osait dire tant de sottises, y paraissent comme les vestiges d'un monde disparu et comme les éléments dont se reconstituera l'histoire de l'univers. L'eau des sources laisse voir, dans ses flots transparents, les secrets des entrailles de la terre. L'oreille épie les pulsations de l'écorce du globe : ses ondulations sont enregistrées, ses convulsions décrites. Du dénudé plateau à la mer sans limites, du brin d'herbe à l'astre étincelant, l'univers est catalogué, admiré, chanté. Et cela, non pas dans la langue d'hier, mais dans celle de demain, non pas dans celle du savant, mais dans celle du peuple, dans un langage créé et qui, de cet asile de paix, prendra son vol pour les siècles futurs. Dans ce cloître, toutes les grandes lumières jouent, tous les souffles généreux palpitent. Tout ce prodigieux effort pour qu'à l'aurore du XXe siècle, de soi-disant savants haussent, en passant, les épaules, et murmurent : Nid de cloportes !

H. MATROD.

Digitized by Google

QUELQUES PAGES

D'HISTOIRE FRANCISCAINE.

(Suite [1]*.)*

III

LA PAUVRETÉ FRANCISCAINE.

Plusieurs causes contribuèrent à jeter le trouble au sein de la famille franciscaine, vers le milieu du XIIIe siècle. La principale, et aussi la source de toutes les autres, fut la divergence de sentiments qui s'éleva parmi les Frères, au sujet de la stricte observance de la pauvreté. Comme nous l'avons vu précédemment, sous l'influence du Fr. Élie, il s'était formé dans l'Ordre, du vivant même de saint François, un parti de mécontents, qui se plaignaient de la rigidité de la Règle, et en prétendaient la pratique impossible. Après la mort du saint Fondateur, ce parti d'opposition se groupa plus fortement encore autour de son chef, et s'efforça par toutes sortes de manœuvres que nous rapportent les chroniques, de vaincre la louable obstination des Frères, inviolablement attachés à l'idéal de leur Père.

Peu de temps après la mort de saint François, Fr. Élie convoqua les Ministres Provinciaux pour l'élection d'un nouveau Général, au Chapitre de la Pentecôte suivante. Fort de la confiance que le Saint lui avait témoignée, du moins extérieurement, jusqu'à la fin de sa vie, et du parti nombreux qu'il s'était fait parmi les Provinciaux, surtout en Italie, comptant aussi sur l'amitié de Grégoire IX et sur le prestige que son habileté avait créé au dedans comme au dehors de l'Ordre, il devait se croire assuré des

1. V. *Études franciscaines*, octobre 1905.

Digitized by Google

suffrages du Chapitre. Mais, pour cette fois, du moins, ses espérances furent déçues ; ce fut le Provincial d'Espagne, Jean Parent ou Parenti qui fut élu. Grâce au langage assez peu précis des premiers historiens, ce point de notre histoire est demeuré assez longtemps très obscur. Fr. Élie étant resté plusieurs mois à la tête de l'Ordre, les écrivains de cette époque lui donnèrent parfois le titre de Ministre Général. Il n'est pas étonnant qu'ensuite la tradition soit tombée dans la confusion sur ce point. Mais il est aujourd'hui acquis à la critique que ce fut Jean Parent et non Fr. Élie qui fut élu par le chapitre de 1227 [1].

Cependant Fr. Élie s'était senti blessé au vif de l'espèce de défaveur que l'Ordre lui avait montrée dans ce Chapitre. Ne pouvant se résigner à un rôle subalterne, il commença dès lors à organiser sourdement le parti qu'il s'était déjà fait dans l'Ordre. Il comptait bien par là reprendre bientôt la charge, de laquelle son ambition lui faisait croire qu'il avait été injustement dépossédé. Grégoire IX, de son côté, autant pour mettre à profit ses talents et son habileté, que pour calmer peut-être son ressentiment mal dissimulé, lui créa un rôle important dans l'Ordre, et sans le vouloir, le mit ainsi à même de tenter la réalisation de ses projets ambitieux. Le dessein du Pontife, ami de saint François, était d'élever en l'honneur du bienheureux Patriarche, un monument digne de sa mémoire. Il confia à Fr. Élie le soin de présider à cette œuvre et d'en conduire les travaux. Pour cela, Élie reçut du Pape toutes les dispenses nécessaires au maniement de l'argent ; il fut chargé de recueillir partout les aumônes indispensables aux

1. Jean Parent, de Florence, premier Provincial d'Espagne, est aussi le premier Ministre Général *élu* après la mort de saint François. C'est en 1227, nous venons de le dire, au Chapitre tenu à Assise qu'eut lieu cette élection (Glassberger, *Chron.*, p. 45. *Chron.*, Fr. Jordani, p. 16, n. 51.) Jusqu'à cette époque, le Fr. Élie gouvernait l'Ordre avec le seul titre de *Vicaire général*. Les savants annotateurs de la chronique de Glassberger nous font justement remarquer que ce ne fut pas en cette qualité que le Fr. Élie entreprit, sur l'ordre du Pape, d'élever en l'honneur de saint François, la célèbre basilique d'Assise ; il fut seulement chargé de présider aux travaux de construction : « Quod opus inchoavit ut *præfectus* fabricæ construendæ, non ut *vicarius* generalis ministri. » (Glassb. *Chron.*, p. 45, n. 7). Jean Parent fut Ministre Général pendant cinq ans (1227-1232). C'était un homme de grande sainteté, et les anciennes chroniques de l'Ordre lui attribuent des actions merveilleuses. Parmi les nombreuses décisions qu'il promulgua durant sa charge, plusieurs méritent d'être rapportées ici : 1° il voulut qu'aucun religieux ne portât le nom de *maître* ou *seigneur*, mais que tous fussent appelés *Frères*, 2° il prescrivit aux religieux de conserver avec respect le Saint Sacrement dans un ciboire d'argent ou d'ivoire ; 3° il défendit aux moines d'entendre la confession des séculiers ou des religieux avant la profession : ils ne pouvaient le faire après, que munis de l'autorisation du Ministre Général ou du Provincial (*ibid.*, p. 47.)

Digitized by Google

frais de construction, et fut autorisé à désigner les Frères qui le seconderaient, dans toutes les Provinces, en recevant pour lui, les secours des fidèles [1]. C'est, selon toute probabilité, ce rôle important confié à Fr. Élie, qui a fait croire à plusieurs auteurs qu'il conserva, sous le généralat de Jean Parent, le titre et l'autorité de Vicaire général qu'il avait reçu de saint François. C'est une erreur qu'il faut abandonner avec beaucoup d'autres.

Quelques historiens ont voulu se persuader que la mauvaise réputation attachée au nom du Fr. Élie, lui est venue de ce même rôle, et ils feraient volontiers de lui l'innocente victime de l'étroite scrupulosité de ceux qu'ils appellent, non sans quelque amertume les *Zelanti* de l'Ordre. L'un d'eux va même jusqu'à dire que « le Fr. Élie fut le bouc émissaire des Zélateurs [2].» Ceux-ci auraient vu avec peine s'élever un monument somptueux sur la tombe du Père des Pauvres ; et, comparant ce splendide édifice avec les petits oratoires que l'Ordre avait possédés jusque-là, ils auraient cru la règle et l'Ordre lui-même attaqués dans ce qu'ils ont de plus fondamental : la sainte pauvreté. Nous ne pensons pas qu'une telle opinion puisse être soutenue aujourd'hui. Il est assez croyable néanmoins que la plupart des premiers disciples de saint François n'auraient accepté qu'avec répugnance le rôle qu'accepta si volontiers le Fr. Élie, parce qu'il exigeait dispense d'un point que tous regardaient comme essentiel dans la règle franciscaine. Nous avons pourtant lieu de croire que l'œuvre en elle-même était loin de déplaire, même aux plus austères compagnons du Saint, aux zélateurs les plus ardents de la sainte pauvreté. Nous savons, par Fr. Ubertin de Casale, le sentiment du bienheureux Égide : que s'ils déplorèrent certains abus, du moins ils approuvèrent l'œuvre elle-même : « Licet propter indubitabilem reverentiam quam ad sanctum patrem beatum Franciscum habebat, sustineret quod super corpus suum notabilis fieret ecclesia, quæ sensuali populo ingereret suæ eminentiam sanctitatis, sed omnia alia ædificia fortissime perhorrebat [3]. »

Cependant, l'ardeur qu'il apportait aux travaux de la basilique, ne faisait pas oublier à Fr. Élie, l'échec qu'il avait subi au Chapitre de 1227; et il nourrissait l'espoir de ressaisir bientôt le pou-

1. V. V. Cristofani, *Delle Storie d'Assisi, libri sei.* (2e éd. Assise, 1875), I, p. 158.
2. R. P. Mortier, *Histoire des Maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, II, p. 336.
3. *Arbor vitae*, lib. V, c. III, fol. 216.

Digitized by Google

voir de gré ou de force. Afin d'être à même de diriger de plus près et de surveiller plus facilement les progrès de l'édifice, il s'était établi, en compagnie de plusieurs de ses partisans, à proximité de la future église [1]. Échappant ainsi au contrôle des supérieurs de l'Ordre, il put nourrir en toute liberté son ressentiment, le faire partager aux siens, et au moyen des quêteurs qu'il avait, pour ainsi dire, à ses ordres, jusque dans les Provinces éloignées, semer le mécontentement partout, en insinuant qu'on l'avait traité injustement, lorsqu'on lui avait ôté la charge que saint François avait voulu lui confier. Il y a tout lieu de croire que ce fut non seulement à la liberté que lui et les siens se donnaient, dans la quête et le maniement de l'argent nécessaire aux frais de construction [2], mais aussi aux insinuations qu'ils ne cessaient de jeter parmi les Frères, qu'il faut attribuer l'effervescence des esprits, à ce moment de l'histoire, au sujet des questions d'observance de la règle et du Testament de saint François : état de choses qui exigea une discussion publique au Chapitre de 1230, et une requête au Souverain Pontife, pour obtenir une Déclaration sur l'étendue de ces obligations. L'ensemble des faits que nous relatons fournit une preuve plus que suffisante de l'influence qu'il eut ici, et justifie pleinement les accusations portées contre lui par Wadding et les autres historiens.

Saint François, dans sa dernière règle, avait limité aux seuls Provincaux et Custodes le droit de prendre part au Chapitre Général [3]. Jean Parent, scrupuleux observateur des volontés du bienheureux Père, s'était conformé à cette prescription. Mais

1. C'est ce qui ressort des brefs de Grégoire IX. Le bref *Ii qui ecclesiam* (22 avril 1230) est adressé au Ministre Général et aux Frères qui résident auprès de l'église de Saint-François. Dans le bref *Speravimus* (16 juin 1230) nous lisons : prohibentes ne aliqui Fratrum commorentur.

2. On sait que le Fr. Élie avait fait placer, devant les constructions, une urne en marbre, pour y recevoir les offrandes des fidèles. Cet acte d'une singulière audace n'était pas pour plaire aux premiers compagnons du Saint. Fr. Léon indigné, part aussitôt pour Pérouse, où se trouvait alors Fr. Égide. « Les Frères du couvent l'entouraient, anxieux. Est-il permis, demandaient-ils, de garder cette urne? Et Frère Égide, les larmes aux yeux, répondit : « Si quelqu'un de vous est vraiment mort au monde, qu'il aille la briser ; mais, s'il vit encore, qu'il s'en garde bien, car il aurait à pâtir durement de la colère de Frère Élie. » Frère Léon comprit. De retour à Assise, il brisa l'urne scandaleuse. Mal lui en prit. Indigné de cette ferveur indiscrète, Frère Élie lui fit donner une sérieuse bastonnade et le chassa d'Assise. » (Saint Antonin, *Chronicæ*, III, p. 756.— P. Mortier, *op. cit.*, p. 336. — Chron. XXIV Gener. *Anal. franc.*, III, p. 89.

3. *Reg. ult.*, c. VIII.

Digitized by Google

Fr. Élie qui, au sujet des questions de pauvreté, prétendait n'être pas obligé à cette règle, afficha sur ce point encore sa téméraire prétention de s'en tenir à ce qui se faisait dans l'Ordre, à l'époque où il y était entré; et, de son autorité privée, il encouragea et invita tous les Frères qui le voudraient, — évidemment tous ses partisans — à venir assister au Chapitre : « Nam omnes concessit illûc venire qui vellent [1]. » Cette manœuvre ne manquait pas d'habileté. Il flattait par là les secrets désirs de bon nombre de Frères, et il comptait bien en recueillir aussitôt le fruit ; car, ses partisans, venant en masse au Chapitre, pourraient exiger la déposition de Jean Parent, et l'élever lui-même à la charge de Général. Mais, Jean Parent apprenant cette audacieuse tentative, fut prompt et ferme à la réprimer. Il manda aussitôt dans toutes les Provinces que la convocation faite par Fr. Élie devait être considérée comme de nulle valeur : « Quia minister generalis revocaverat mandatum suum, ne fratres omnes possent venire ad capitulum qui vellent [2]. »

Ce coup d'autorité du Ministre Général exaspéra le Fr. Élie, et lui inspira un dessein qui devait jeter le trouble parmi les Frères. En ce temps de foi robuste, la dévotion parfois un peu sauvage des populations ne s'arrêtait point devant les moyens les plus violents pour obtenir les reliques des saints qu'elles vénéraient [3]. On les voyait parfois recourir aux armes et livrer des luttes sanglantes, pour dépouiller ainsi de leurs trésors les églises étrangères, et enrichir leurs propres églises. Élie pour assurer à la ville d'Assise, la possession du corps de saint François, avait conçu le projet de tenir secret l'endroit précis où il le renfermerait. De connivence avec quelques affidés, il avait fait creuser dans le roc, sous l'autel de l'église inférieure, une sorte de cellule carrée, qui devait servir de tombeau. Irrité de la révocation que Jean Parent avait faite de ses invitations, — scandalum quod fecisset Fr. Elias,

1. Thom. d'Eccleeston, *Coll.* XIII, al XII.

2. Thom. d'Eccleeston, *op. cit.*, *ibid.*

3. « Non ignorava il costume antico, e tuttora in voga a que' tempi nella Chiesa, di riporre per giusti riguardi, e per tema ancor di rapina, in sito recondito sotterra, di difficile accesso e ignoto poco meno che a tutti (Boldetti, *De Coemeteriis*. l. 3. e Muratori T. X. delle Opere, e T. XII. *Antiq. Ital.* dell'edizione d'Arezzo) i Corpi de' Santi, specialmente d'una riputazione straordinaria. » *Notizie sicure della morte, sepoltura, canonizzazione e traslazione di S. Francesco d'Assisi e del ritrovamento del di lui corpo. Raccolte e compilate da un religioso Minor Conventuale.* (Papini) Edizione seconda. In Fuligno. 1824, p. 53.

Digitized by Google

quia minister generalis revocaverat [1], — froissé peut-être aussi de ce que, en qualité de directeur des travaux, il n'avait pas été chargé par le Pape de présider à la solennité de la translation, il alla s'aboucher avec les magistrats de la ville, et leur fit entendre que dans cette multitude qui allait affluer de tous les environs, il était à craindre que des voisins, jaloux du trésor dont se glorifiait la ville d'Assise, ne s'avisassent de le lui ravir par la force. Il fallait donc, à tout prix, prévenir cette éventualité. Les magistrats se laissèrent facilement persuader, et, à l'instigation du Fr. Élie, trois jours avant le 25 mai fixé pour la translation solennelle, munis d'un corps de soldats et environnés d'une foule tumultueuse, ils vinrent à l'église Saint-Georges et enlevèrent le sarcophage qui renfermait la sainte dépouille. « Credidit populus quod esset discordia inter fratres, quia corpus S. Francisci, tertia die antequam fratres convenirent, translatum erat [2]. » Usurpant ainsi des fonctions réservées aux prêtres et pour lesquelles il fallait l'autorisation du Saint-Siège, changeant par là même une cérémonie sacrée en véritable profanation [3], ils le transportèrent à la nouvelle église où Fr. Élie les attendait. Celui-ci les reçut aux portes de la Basilique. Le saint corps fut renfermé dans un sarcophage de pierre, ceint de bandes de fer croisées, qu'on descendit dans le caveau. On le recouvrit ensuite d'une large dalle, puis on remplit de maçonnerie tout l'espace vide, jusqu'au pavé du sanctuaire. Tout l'ouvrage fut terminé rapidement et bientôt, il ne restait plus trace de l'excavation ménagée si secrètement par Fr. Élie [4].

1. Thom. d'Eccleston, *op. cit.*, coll. XIII.

2. Thom. d'Ecclecston, *op. cit.*, *ibid.*

3. « Cum non nisi auctoritate apostolicae sedis esset translatio facienda... sed ipsi, vesano spiritu concitati, non attendentes quod sacra mysteria non nisi a sacris sunt tractanda ministris, corpus praedictum ausu sacrilego rapientes... (Bref *Speravimus*).

4. Wadding, et avec lui la plupart de nos historiens, racontent ces incidents d'une manière un peu différente. Suivant eux, ce fut au jour où les Légats firent la translation solennelle, le 25 mai, qu'aurait été accomplie cette sacrilège profanation. Nous ne savons pas sur quelles bases cette version est appuyée, et elle nous semble s'accorder difficilement avec les documents historiques qui nous restent. Il est certain que le coup de main du Fr. Élie fut exécuté trois jours avant le moment fixé pour la translation (Ecclecston. *Coll.* XIII), avant que les Frères ne fussent arrivés des diverses Provinces. (V. Bref *Speravimus*, Ecclecston, *ibid.*, Chron. XXIV General. Glassberger etc.) Ecclecston dit aussi expressément que ce fut non pas Jean Parent, bien qu'il fût Ministre Général, mais Fr. Élie qui fit faire la translation : « quia indignatus ex hoc, priusquam fratres convenissent, fecisset translationem fieri. » *ibid.* La chronique des XXIV Généraux fait remarquer que les Frères venaient au Chapitre, surtout dans l'espérance de voir le corps de saint François. Il y a

Digitized by Google

Le scandale des Frères et le mécontentement du peuple avaient-ils dépassé l'attente du Fr. Élie? On peut le supposer. Toujours est-il qu'il crut devoir les apaiser en donnant de bonnes paroles. « Il apaisa ensuite les frères par de bonnes raisons, » dit la chronique des XXIV Généraux. Il ne lui fut pas difficile de trouver une raison sérieuse : la crainte d'un enlèvement. Il est à croire qu'il fit connaître en même temps que le corps de saint François reposait sous l'autel, sans pourtant mettre les Frères dans le secret des dispositions qu'il avait prises, pour le soustraire aux tentatives des voisins jaloux. Nous voyons, en effet, qu'au jour même de la solennité qui suivit (25 mai) on vint au tombeau du saint pour obtenir des miracles, et depuis, la tradition se conserva qu'il reposait sous l'autel de l'église inférieure.

A la suite de son étrange conduite durant ces fêtes, Fr. Élie s'était retiré dans une sorte d'ermitage où il donnait tous les signes extérieurs du repentir. Il voulait, par sa feinte pénitence, apaiser les Frères et désarmer le Souverain Pontife [1]. Il n'y réussit que trop. Les esprits trop simples se laissèrent prendre à ces marques hypocrites d'une fausse conversion. La faveur lui revint ; il déploya de nouveau toutes les ressources de son habileté, pour arriver cette fois à la fin qu'il voulait atteindre. Après avoir rallié autour de lui ses anciens partisans, il s'appliqua à ranimer dans leur

plus, si l'on en croit Glassberger, Jean Parent lui-même fut un de ceux qui furent frustrés dans leur désir de voir et de vénérer la dépouille du saint (p. 49). Si les faits s'étaient passés, comme Wadding le raconte, il n'y a pas de doute que Jean Parent aurait vu les reliques du saint dans l'église de Saint-Georges, au moment où on les leva du tombeau provisoire. Enfin, ni les *Trois Compagnons*, ni Thomas de Celano, ni saint Bonaventure, n'ont voulu raconter ces événements. Eux qui nous décrivent avec tant de détails la cérémonie des funérailles ne nous disent absolument rien du triomphe bien plus solennel de la translation. Ils donnent la date du fait et passent aussitôt aux miracles qui suivirent. On ne peut surprendre, en leur récit, une seule parole qui laisse supposer que Jean Parent ou les Légats du Pape aient fait eux-mêmes la levée du saint corps dans l'église de St-Georges. Leur autorité ne peut donc être invoquée par les partisans de l'opinion de Wadding, et, au contraire, leur silence embarrassé est un argument que nous avons le droit de leur opposer. Il nous paraît donc certain que la translation proprement dite fut faite uniquement par la force séculière aux ordres du Fr. Élie, de l'autorité privée de ce Frère, sans que les nonces du Pape y aient pris aucune part.

1. Le docteur Lempp rejette ici le témoignage d'Ecclecston et lui préfère celui du *Speculum vitæ*, qui place la pénitence du fr. Élie après sa déposition, c'est-à-dire en 1239, et non entre 1230 et 1232. « Élie, dit-il, aurait donc langui dans la pénitence jusqu'à ce qu'il eût été nommé Général, c'est à-dire jusqu'en 1232, et cela au moment même où le pape faisait triompher son œuvre, comme le prouve la bulle *Quo elongati!* » (*op. cit.*, p. 99.) Cette raison ne nous paraît pas convaincante. La conduite du Fr. Élie s'explique très bien par son désir de faire oublier le scandale qu'il avait donné, et de rentrer dans l'amitié du Souverain Pontife.

Digitized by Google

esprit les aspirations à une vie moins austère, et leur fit entendre qu'il était toujours disposé à devenir leur chef, s'ils consentaient à lui accorder leur confiance. Cette tactique devait remporter un plein succès. « Jean Parenti convoqua en 1232 un Chapitre Général, dit le Dr Lempp [1], qui fut décisif. D'après la règle de l'Ordre, les Ministres et les Custodes composaient le Chapitre et avaient seuls droit de vote ; rien n'était spécifié quant à la présence d'autres Frères : il est probable qu'il n'existait pas encore de règlement fixe à ce sujet. Élie réunit ses partisans, et pendant que Jean Parenti avec les Ministres et les Custodes se trouvaient en conclave, ils firent tous ensemble irruption dans la salle, placèrent Élie sur le siège du Général, en disant : « Voilà celui qui doit être Général, car saint François lui-même l'a choisi de son vivant ! »

Jean Parenti ne chercha pas à résister. Fondant en larmes, il quitta son vêtement et renonça à des fonctions qui étaient au-dessus de ses forces. La majorité alors acclama bruyamment Élie Général. Très probablement les Ministres avaient eu, eux aussi, l'impression qu'un changement était nécessaire et que Jean Parenti n'était pas l'homme de la situation. Élie commença par se dérober, disant qu'il ne pouvait occuper la charge de Général, parce que sa faible santé l'empêchait d'aller à pied et d'observer strictement la règle. On lui répondit en criant, qu'il pouvait bien avoir toujours un cheval, et même manger de l'or, s'il en avait envie, pourvu qu'il consentît à accepter une charge que François lui avait confiée. La minorité pourtant restait fidèle à Jean Parenti. Élie demanda lui-même l'arbitrage du Pape. Celui-ci ratifia l'élection, et plus tard put dire qu'il avait fait Élie Général [2]. » Dès lors, l'Ordre franciscain allait entrer dans une phase d'agi-

1. *Op. cit.*, p. 92. La date de ce Chapitre est très incertaine. D'après la *Chronica anonyma*, il se tint en 1233. (*Analecta francisc.*, I, p. 289. — P. Glassb., p. 55, n. 1.) Quoi qu'il en soit, le Fr. Élie employa si habilement la ruse et l'hypocrisie, qu'il obtint du Souverain Pontife la confirmation de son élection : « confirmatus fuit frater Helias per dictum dominum Papam, vera credentem quæ suggesta sibi erant. » (Glassb p. 55). La *Chronica anonyma* va jusqu'à dire qu'il ne fut pas canoniquement élu : *non canonicè electus* (p. 289). Disons aussi que Wadding qui affirme faussement que le Fr. Élie remplit deux fois la charge de Ministre Général, commet une nouvelle erreur en plaçant ce Chapitre à l'année 1236.

2. *Specul. Vitæ*, 170 a. « Istum feceramus generalem, dit Gregoire IX, credentes quod placeret toto ordini et propter familiaritatem quam habuit cum beato Francisco, sed videmus nunc quod turbat ordinem et destruit manifeste. » Voir aussi *Analecta francisc.*, III, p. 231.

Digitized by Google

tations et de troubles, qui devait se prolonger pendant près de deux siècles.

Il est temps, croyons-nous, d'examiner de plus près la question capitale qui divisait alors les esprits : l'observance de la sainte pauvreté. Que fallait-il entendre par ce mot ? Quelles étaient les obligations de ce vœu ? En d'autres termes, quelles étaient les prescriptions de la règle, en ce qui touche le *genus vivendi* d'un vrai disciple de saint François ? L'une des deux factions, sans prêcher ouvertement le mépris de la discipline, l'observait peu ; l'autre, rigide jusqu'à une sorte d'excès, dénonçait avec une aigreur toujours croissante, comme de scandaleux abus, toutes les pratiques suspectes de mollesse et de relâchement. Il semble pourtant que saint François avait assez clairement manifesté ses intentions à ce sujet, et que nul doute n'était possible dans l'interprétation de sa pensée. Les premiers disciples n'ignoraient pas que l'idéal qu'il avait toujours conçu et qu'il voulait léguer à son Ordre, était la pauvreté la plus étroite, la plus absolue, la plus conforme, en un mot « à la pauvreté du Fils de Dieu. » Maintes fois, le saint Fondateur s'était expliqué devant ses Frères, sur ce dépouillement total qui ne leur permettait de rien posséder en ce monde, ni en commun, ni en particulier. Les habitations des Frères devaient être pauvres et de chétive apparence ; en aucun cas, elles ne devaient leur appartenir, ni même leur être assurées : le donateur en restait le seul et vrai propriétaire. S'agissait-il d'un bien sans maître que leur abandonnait la Providence, ils devaient être disposés à le céder, sans résistance, à quiconque viendrait à le revendiquer, ou menacerait de les en chasser. Quant à leurs moyens de subsistance, ils ne pouvaient se les procurer que par un travail honnête ou les aumônes des fidèles ; encore ne devaient-ils, pour aucun motif, recevoir de l'argent, mais se contenter de ce qui était nécessaire à la nourriture et au vêtement, en se gardant même de faire des provisions pour l'avenir.

Telle était bien la pensée de saint François, et telle fut aussi la manière de vivre de ses premiers compagnons. Aussi, lorsque au chapitre de 1230, des discussions s'élevèrent sur la règle et le testament de leur bienheureux Père, Jean Parenti, étonné que l'on parlât de recourir au Souverain Pontife, pour trancher le débat, prit en main le texte de la règle, et le présentant aux Frères assemblés, il leur rappela qu'elle était assez claire par

Digitized by Google

elle-même, pour ceux qui voulaient l'observer avec droiture et dans sa perfection [1]. Cet acte, si éloquent dans sa simplicité, fut loin d'entraîner tous les suffrages du Chapitre, et, ne se reconnaissant pas l'autorité suffisante pour éclaircir tous les doutes, le Général dut consentir à un recours au Saint-Siège [2].

Grégoire IX, dont l'amitié pour saint François et pour son Ordre était bien connue, avait toute la compétence désirable pour trancher les doutes soumis à sa décision. Il se mit donc à l'œuvre, et au mois de septembre suivant, il donna par son bref : *Quo elongati* (28 septembre 1230) la première Déclaration de la règle franciscaine [3].

L'Ordre franciscain, on le sait, n'avait pas tardé à prendre une très grande extension. Les Frères n'habitaient plus seulement les campagnes : ils avaient dû, pour répondre aux besoins des populations, abandonner la plupart de leurs ermitages et s'établir à proximité des villes. De vastes couvents avaient succédé aux étroites cellules perdues au fond des vallées, ou situées sur le flanc des montagnes. Cette brusque transformation fut, en réalité, selon nous, la source de graves difficultés que n'avaient pas même soupçonnées les premiers compagnons du Saint. La quête en nature, telle que l'exigeait la règle, était, sans doute, encore possible, mais elle commençait déjà à devenir insuffisante en bien des cas. S'agissait-il d'agrandir un couvent, de bâtir une chapelle, les Frères se trouvaient aussitôt dans le plus grand embarras. D'autre part, les habitants des villes paraissaient disposés, il est vrai, à soulager la pauvreté des religieux, mais le plus grand nombre ne pouvait le faire qu'en leur offrant de l'argent. Tandis que les populations rurales leur fournissaient aisément les aliments nécessaires à la vie, celles des villes, où les frères se trouvaient ordinairement plus nombreux, ne pouvaient leur rendre ce même service qu'au moyen de la pécune défendue par la règle.

On conçoit, dès lors, qu'une situation aussi difficile ait attiré l'attention du Souverain Pontife et l'ait déterminé à y porter remède. C'est ce qu'il fit par le Bref du 28 septembre 1230. Après avoir déclaré « que la volonté du saint Fondateur n'a pas été, n'a

1. Glassberg., ann. 1230. Wadd &.

2. Quant au rôle que divers historiens font jouer à S. Antoine de Padoue, au milieu de tous ces événements, il est loin d'être défini. Les documents qui pourraient l'établir font défaut, et « l'historien doit se résigner sagement, à confesser, ici encore, son ignorance. » V. la *Voix de S. Antoine*, n° d'août 1905, p. 212

3. Cf. Sabatier, *Specul. Perfect.*, p. 314 322.

Digitized by Google

pu être de rendre son Testament obligatoire, attendu que les Frères font profession de la règle seulement et non du Testament, et que saint François, de son autorité privée, ne pouvait imposer une telle obligation d'une manière générale à l'Ordre entier, ni à son successeur qui a la même autorité que lui sur tous les Frères, » Grégoire IX examine le second doute qui lui est soumis et qui a trait à la réception et à l'usage de l'argent que, d'après la règle, les Frères ne peuvent, en dehors des cas de nécessité, recevoir par eux-mêmes ou par personnes interposées [1]. Comment subvenir aux besoins des Frères, sans enfreindre ce précepte? Le Pape répond que dans le cas où une chose nécessaire ne peut être procurée que par un achat, les Frères pourront faire cet achat et le payement, par le moyen de toute personne qui voudra leur faire cette aumône, ou par son délégué. S'ils le préfèrent, ils présenteront eux-mêmes un délégué de leur choix qui, dans ce cas, devra être considéré comme le représentant, non des religieux, mais du bienfaiteur qui veut faire pour eux cet achat ou ce payement. C'est à ce délégué qu'ils devront alors s'adresser pour toutes les choses nécessaires à la vie.

Que l'on veuille bien le remarquer, ce *vir fidelis* ne dispose pas des aumônes qui lui sont confiées, comme étant la propriété des Frères, mais comme étant celle des donateurs. De la sorte, le côté extérieur de la règle est fidèlement gardé et le maniement de l'argent reste interdit aux Frères. Quant aux immeubles, le Pape déclare qu'ils appartiennent aux propriétaires étrangers à l'Ordre, qui en octroient seulement l'usage aux religieux.

En réalité, ce premier acte de l'autorité pontificale était favorable au parti des modérés. Il introduisait dans la vie franciscaine un certain adoucissement à son austérité primitive ; car, de fait, la réception des aumônes pécuniaires était rendue plus facile, et la douloureuse incertitude du lendemain était singulièrement diminuée [2].

Pourtant, si ce parti se montra satisfait de la décision relative à l'obligation du testament de saint François, il se trouva déçu et fort embarrassé par les déclarations de la règle proprement

1. *Reg. ult.*, c. IV.

2. C'est ce qui fait dire au P. Ehrle que la mitigation de la pauvreté dans l'Ordre des Frères-Mineurs provint d'une double cause : du soin que prirent les Frères de garder à leur usage les biens meubles ou immeubles qui leur étaient cédés, et des moyens qu'ils employèrent pour obtenir plus facilement les aumônes nécessaires à leur subsistance. *Archiv für Litteratur...* III, p. 582.

Digitized by Google

dite. Beaucoup néanmoins, sans protester d'une manière ouverte, se persuadèrent facilement qu'ils n'étaient point tenus, en conscience, à une règle qui n'existait pas encore, au moment où ils avaient fait leur profession religieuse. Toutefois, ils ne cessèrent point leurs menées, qu'ils n'eussent obtenu d'Innocent IV des concessions plus larges, considérées depuis, non comme des explications, mais comme de véritables dispenses de la règle.

Quelques années plus tard, en effet, Innocent IV, suivant l'expression de Salimbene, se montrait encore plus libéral à l'égard des Frères-Mineurs. Dans sa Constitution du 14 novembre 1245 [1], après avoir rappelé les déclarations de Grégoire IX, relatives à l'observance de la pauvreté, il autorisait les Frères à s'adresser au *Nuntius*, c'est-à-dire au délégué ou substitut dont il a été déjà question, non seulement dans les cas de première nécessité, mais encore pour se procurer les simples commodités de la vie : *pro commodis.* Une concession aussi étendue ne tarda pas à paraître excessive. N'ouvrait-elle pas la porte aux plus dangereux abus ? N'était-il pas à craindre qu'elle n'effaçât, à bref délai, le caractère spécial que saint François avait voulu imprimer à son Ordre? Aussi, fut-il décrété que l'on s'en tiendrait strictement sur ce point, aux limites assignées plus haut par Grégoire IX. Ce décret rendu au chapitre de Metz, fut confirmé en 1260, au chapitre de Narbonne, sous le généralat de saint Bonaventure [2].

La même bulle renfermait plusieurs clauses non moins importantes, relatives aux biens meubles et immeubles de l'Ordre franciscain. Désormais, le droit de propriété appartiendrait exclusivement à l'Église romaine, toutes les fois que les donateurs s'en seraient entièrement dessaisis. En outre, aucun de ces biens ne pourrait être aliéné, sans le consentement formel du Protecteur de l'Ordre. Mais, comme il était parfois difficile de recourir à ce dernier dans les cas urgents, le Pape, par un Rescrit du 19 août 1247 [3], permit aux Frères de se choisir, dans chaque province, un procureur syndic, qui, au nom et avec les pouvoirs de l'Église romaine, serait chargé d'administrer ces biens, suivant les intentions et les désirs des religieux. Ces pouvoirs très étendus accordés au procureur, furent confirmés plus tard par Alexandre IV [4],

1. *Ordinem vestrum illo prosequentes affectu.* Sbaralea, I, c. I, 400.
2. Cf. Benoffi, *Compendio di storia minoritica*, p. 72.
3. *Quanto studiosius divinæ contemplationi vacatis.* Sbaralea, I, 487.
4. *Cum dilectos filios Jacobum Samuelis*, du 29 sept. 1259. *Ibid.*, II, p. 366.

Digitized by Google

Clément IV [1] et surtout Martin IV [2]. Ce dernier, en effet, recommanda instamment au syndic de protéger avec zèle les intérêts des Frères, et de défendre, même devant la justice, les testaments qui pourraient être faits en leur faveur [3].

Comme on le voit, nous sommes déjà loin de l'idéal que s'était fait saint François, et qu'il avait entendu laisser à son Ordre. Son œuvre née d'hier, a plus souffert de la main des hommes que des vicissitudes du temps. Encore quelques pas dans cette voie des accommodements et des privilèges, et il ne restera plus de ces jours héroïques, qu'un triste et lointain souvenir. Tous ces recours au Saint-Siège, si peu conformes aux intentions du pieux fondateur, ne pouvaient être, en effet, que fort préjudiciables à l'unité et à la discipline religieuses. Loin de favoriser l'union des esprits et des cœurs, ils ne faisaient qu'accentuer la division et rendre plus difficile le gouvernement et la direction de l'Ordre. Le Chapitre général réuni à Assise, en 1279, s'effraya de ce danger et résolut de tenter un suprême effort. Nicolas III, ayant fait savoir au nouveau Général et aux Frères assemblés en Chapitre, qu'il était disposé à pourvoir aux besoins et aux nécessités de l'Ordre, Fr. Bonagrazia (1279-1283) prit avec lui quelques ministres provinciaux, et se rendit à Soriano, où se trouvait alors le Pape, avec toute sa cour. C'est de cette entrevue, dont les historiens nous ont rapporté toutes les circonstances, que sortit la Constitution célèbre, insérée dans le corps du Droit, et qui commence par ces mots : *Exiit qui seminat* [4].

« Nos chers fils, le Ministre Général et plusieurs Ministres Provinciaux, y lisons-nous, ayant assisté à ce Chapitre, sont venus en notre présence, et nous avons vu que la pleine observance de la règle était leur intention et la ferme résolution de leur ferveur. C'est pourquoi, il nous a semblé bon de fermer la voie aux envieux mordants, et de déclarer les choses qui, dans la règle, pourraient paraître douteuses, et d'exposer avec plus de clarté d'autres choses déjà déclarées par mes prédécesseurs, enfin de satisfaire à la délicatesse de la conscience des Frères sur certains points qui touchent la règle elle-même.

« Du reste, continue le Pape, dès nos plus tendres années,

1. *Cum dilecti filii fratres minores*, du 25 juillet 1265, *Ibid.*, III, 24.
2. *Exultantes in domino*, du 18 janvier 1283. *Ibid.*, III, 501.
3. L'Ordre renonça également à ce privilège.
4. *In Sexto Decret.*, Tit. XII. *De Verb. signific.*, c. III.

Digitized by Google

nous avons donné à cet Ordre notre affection, et grandissant parmi ses Frères, nous nous sommes souvent entretenu avec eux de la règle et de la sainte intention du bienheureux François lui-même ; nous en avons traité avec quelques-uns de ses compagnons, témoins de sa vie et de ses conversations. Et plus tard, ayant été revêtu de la pourpre, et ayant reçu du Saint-Siège l'office de Protecteur, Gouverneur et Correcteur dudit Ordre, nous l'avons connu davantage encore, cet office nous faisant palper en quelque sorte, les conditions de son existence. »

Puis, après avoir déclaré que la règle « oblige seulement aux conseils évangéliques qui, dans la dite règle sont exprimés sous forme de précepte ou de prohibition, ou sous diverses formes équivalentes, » le Souverain Pontife traite dans tous ses détails, la question si importante, nous dirons même, la question capitale de la pauvreté franciscaine. Il établit d'abord contre l'astuce venimeuse de quelques calomniateurs que l'abdication volontaire de toute propriété, tant en commun qu'en particulier, faite en vue de Dieu, est une chose sainte, méritoire; que Jésus-Christ l'a enseignée par ses paroles, confirmée par ses exemples et que les apôtres, suivant les traces de leur Maître, l'ont mise en pratique. Il ajoute qu'en vivant de la sorte, les disciples de saint François ne sont ni homicides d'eux-mêmes, ni tentateurs de Dieu, puisqu'ils se confient en la Providence, sans rejeter toutefois les moyens employés par la prudence humaine. Et ces moyens, le Pape les rappelle en ces termes : « Les Frères, dit-il, sont sustentés par les offrandes de la générosité spontanée, ou par les quêtes de l'humble mendicité, ou avec les ressources acquises par le travail : trois moyens de vivre accordés expressément dans la règle. » Quant à l'usage modéré des choses nécessaires à la vie et à l'accomplissement des devoirs d'état, il est permis aux Frères « selon la règle et selon toute vérité. » D'après ce principe, il est évident que la règle accorde aux Frères l'usage des choses nécessaires pour la nourriture, le vêtement, le culte divin et l'étude de la science.

Parlant ensuite des biens meubles et immeubles qui leur seraient offerts, Nicolas III s'exprime ainsi : « Afin de ne pas laisser incertain le domaine des choses données aux Frères, nous faisons nous-mêmes ce qui fut déjà fait par notre prédécesseur Innocent IV d'heureuse mémoire : c'est-à-dire, nous recevons par autorité apostolique pour nous-mêmes et pour l'Église

Digitized by Google

romaine, le domaine et la propriété de tous les ustensiles, livres meubles, présents et futurs, que l'Ordre et les Frères Mineurs peuvent licitement avoir et dont ils peuvent user, avec usage de fait; et par cette Constitution valable à perpétuité, nous décrétons que ces choses appartiennent pleinement et librement à nous-mêmes et à l'Église romaine. Et pareillement les lieux achetés avec différentes aumônes et offerts ou concédés aux Frères sous n'importe quelle forme d'expression... nous les recevons avec la même autorité pour notre domaine, droit et propriété, et aussi de la susdite Église romaine. »

Pour ce qui concerne le maniement de la pécune, le Souverain Pontife renouvelle les déclarations de son prédécesseur, tout en restreignant cependant quelques concessions accordées aux Frères : il passe sous silence, par exemple, le recours au Syndic ou substitut *pro commodis;* il renferme dans des limites plus étroites, l'autorisation de remettre entre les mains de ce dernier les aumônes des fidèles; enfin, il désigne plus clairement les attributions du Syndic relativement aux testaments et aux legs des bienfaiteurs.

Si l'on se demande maintenant à quel mobile obéissait alors la Cour romaine, en octroyant aux Frères-Mineurs de pareils adoucissements, on le découvrira aisément dans la plupart des Rescrits de cette époque. Comme le fait justement remarquer le P. Ehrle, les motifs sur lesquels les supérieurs appuyaient leurs demandes, y sont exprimés, le plus souvent, en termes très clairs. Ici, ce sont les Frères qui désirent se soustraire davantage aux soins et aux sollicitudes de la vie matérielle [1], pour travailler plus librement et efficacement au bien des âmes [2]. Là ils exposent avec amertume les privations excessives que leur impose une pauvreté trop absolue, que Guillaume de Saint-Amour et ses partisans, avaient regardée comme impossible et même comme illicite [3]. Ailleurs enfin, c'est l'intention d'arrêter, par certaines

1. Innocent IV, 19 Aug. 1247 : « Quanto studiosius divinæ contemplationi vacatis, domino famulando, tanto quieti vestræ libentius providemus. » Sbaralea. *Bull., franc.* I, 487.

2. Gregor. X. 3 Nov. 1274 : « Voluntariæ paupertati, cui sacra religio tui ordinis, ut Christo pauperi posset liberius famulari, salubriter se astrinxit, affectu paterno compatimur ac illud etiam motivum curiæ cœlestis studium, quod professores ordinis ipsius habere circa lucrum percipimus animarum, libenter, quantum cum Deo possumus, promovemus. »

3. Sbaralea, IV, 407.

Digitized by Google

facultés plus grandes, les abus qui s'étaient déjà glissés dans l'Ordre, et d'en prévenir plus sûrement le retour [1]. Assurément, si tous ces motifs paraissaient plausibles aux yeux de la majorité des Frères, il était difficile au Saint-Siège de n'en pas tenir compte. Qui oserait lui reprocher d'avoir, par ce moyen, apaisé bien des consciences, et fixé d'une façon définitive, certains points de la règle que les circonstances ou un nouveau mode de gouvernement avaient pu rendre douteux? Aussi, selon la judicieuse remarque du P. Ehrle [2], doit-on plutôt attribuer la responsabilité de ces concessions au parti de l'Ordre qui les avait sollicitées. Cette transformation lente et continue de l'idéal franciscain, poursuivie surtout depuis la mort de saint François, était en grande partie son œuvre. Malheureusement, il ne devait pas en rester là : dans sa lutte ardente avec le parti des *Spirituels*, il trouvera le moyen de soulever encore des difficultés sur la Constitution de Nicolas III et de provoquer, dans la suite, une longue série de Rescrits pontificaux. « C'est la pierre, dit encore le P. Ehrle, qui depuis longtemps en mouvement, a acquis une telle force, qu'il est maintenant difficile de l'arrêter dans sa course [3]. »

Fr. René DE NANTES, O. M. C.

(A suivre.)

1. Martin IV. 18 Janv. 1283 : « ..Cogitare inducimur honesta remedia, quibus dicti ordinis pura observantia in sui vigore servetur... »
2. *Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte*, III, p. 587.
3. *Ibid.*

Digitized by Google

LE SILLON.

SES ORIGINES. — SES PROGRÈS.

On désigne aujourd'hui, en France, sous le titre *Le Sillon*, une œuvre de jeunes gens qui affirment hautement leur qualité et leur foi de catholiques et professent l'ambition très haute de réconcilier la société contemporaine, et en particulier le monde des travailleurs, avec les enseignements de l'Évangile. L'objet de leurs espérances, le but de leurs efforts, est de réaliser au moyen de l'amour évangélique, propagé de proche en proche, une société idéale dont la forme complète et achevée sera la véritable république démocratique. Nous sommes donc en présence d'une nouvelle école, d'une nouvelle force qui se met en campagne pour résoudre le problème menaçant de la *Question Sociale*.

C'est le problème affolant de l'heure actuelle ; il entraîne avec lui dans son courant débordé, en menaçant de les submerger irréparablement, les destinées mêmes de l'Église et de la patrie française.

Rien donc de plus légitime que les efforts tentés, les dévouements offerts pour remédier à de si pressants dangers.

Il y a quelque vingt ans, la France fut témoin d'un essai de conscription et d'organisation sociale de la Jeunesse catholique de France. Un frémissement d'espérance courut dans les rangs des Catholiques ; l'on chantait partout : « Sauvez, sauvez la France, » et l'on crut vraiment que l'heure était proche. Les *Cercles catholiques d'ouvriers* s'organisaient comme par enchantement sous la direction de l'illustre comte Albert de Mun, qui avait donné à cette œuvre son âme chevaleresque, son entraînante éloquence, son inlassable activité de soldat, et, par-dessus tout, sa foi de chrétien et de fils soumis de l'Église catholique. Nul ne paraissait mieux désigné

Digitized by Google

pour être le Chef incontesté d'une vaste union catholique consacrée, en dehors de toute question de parti politique, à la défense de la religion nationale et à l'amélioration du sort des classes populaires. Une revue, qui compta bientôt pour rédacteurs une remarquable élite d'écrivains et d'économistes, précisait les doctrines du mouvement, essayant de faire pénétrer jusque dans les milieux que l'on qualifie souvent à contre-sens de conservateurs et de dirigeants, une conception moins égoïste et moins frivole de la vie, une mentalité plus humaine, moins orgueilleuse et plus catholique.

Mais l'intransigeance politique des partis avait pénétré dans l'état major de l'Œuvre des cercles. Un jour le Chef suprême de l'Église catholique, le seul qui ait qualité pour diriger souverainement les conditions et la mesure de la défense sur tous les terrains géographiques du monde, demanda l'acceptation d'une tactique qu'il jugea nécessaire. Avec son humilité de chrétien, le comte Albert de Mun, plus grand dans cette circonstance qu'il ne le fut jamais à aucune tribune oratoire, s'inclina et obéit. Mais désavoué, rejeté, méconnu et raillé, sinon injurié par un certain nombre de ses anciens compagnons, il eut la douleur de voir son autorité morale sur l'œuvre qu'il avait fondée, diminuer à partir de cette heure. Du grand mouvement qui avait soulevé tant d'enthousiasmes, mérité à son auteur les applaudissements de toutes les autorités et de toutes les sommités catholiques, il ne reste plus guère aujourd'hui que le douloureux souvenir qui s'attache aux efforts infructueux, à ces défaites d'autant plus tristes qu'on est tombé sous les coups de ses camarades de la veille.

Depuis lors qu'est devenue, en France, la résistance des Catholiques contre les assauts des ennemis acharnés à détruire toute existence sociale et publique de notre vieille église nationale, et qui sont presque parvenus aujourd'hui aux dernières fins de leur entreprise, en la déchiquetant successivement par pièces et par lambeaux ?

Ç'a été, sur tous les terrains de l'attaque, une suite successive de retraites, impuissamment protégées par des protestations verbales mais jamais effectives et de faibles simulacres de résistance. Les évêques de France, dont chacun forme une individualité isolée, sans liens d'union entre eux, sans moyens organiques et hiérarchiques de communication et d'entente définie, sans Conci-

Digitized by Google

les en un mot, n'ont jamais pu arriver à donner une direction uniforme de défense, à délimiter un champ de concentration, à tracer une ligne d'action. Le clergé, déconsidéré, dépouillé de toute puissance et de tout appui extérieurs, souvent méprisé à un degré qu'il est difficile d'exprimer, se laisse persuader sans trop de résistance de rester enfermé dans ses églises et ses sacristies.

Les Français, électeurs ou éligibles, sont partagés, divisés, catalogués dans une infinité de ligues, d'associations de toutes les couleurs et de tous les qualificatifs, jalouses, envieuses, en guerre perpétuelle les unes contre les autres, qui, par là même, se neutralisent et assurent au bloc judéo-maçonnique la puissance du poids et de la masse.

Que reste-t-il donc comme suprême réserve à l'Église et à la Société française? On ne voit plus guère que la jeunesse. Jusque sur les bancs des collèges, le bruit de cet état de choses presque désespéré est venu la distraire de ses leçons d'humanités. N'y avait-il pas de quoi emporter de jeunes cervelles dans les plus chimériques mirages? L'enfant qui traduisait Virgile pouvait se dire à lui-même: *Tu Marcellus eris.* Il est piquant de recueillir l'expression de ces extraordinaires ambitions montées de l'imagination jusque sur les lèvres.

« Sans expérience, ignorants de tout ce qui se passait sur la scène extérieure du monde, enfermés dans la studieuse retraite d'un collège, nous savions pourtant, d'une certitude passionnée, que si le découragement, la lassitude et le dégoût s'étaient emparés de nos pères au point que la force même d'espérer défaillait en leur cœur, nous, nous étions attachés à une œuvre de salut, impuissants à limiter jamais nos ambitions à une égoïste médiocrité sans enthousiasme et sans joie, nécessairement entraînés vers un avenir que nous ignorions encore, mais dont l'attirance nous semblait irrésistible. Nous savions qu'une force toute puissante habitait en nous : ce Christ dont nous parlaient nos maîtres et qui, surtout, nous parlait lui-même au plus intime de l'âme ; n'était-il pas celui dont les foules trompées, gonflées par de vains et généreux désirs, meurtries par de cruelles réalités, avaient inconsciemment faim et soif [1]? »

Personne ne sera surpris que ce mouvement de jeunesse aux

1. Marc Sangnier, *Le Sillon, esprit et méthodes*, p. 36.

Digitized by Google

ambitions si hautes soit éclos dans ce célèbre collège de Stanislas, qui célébrait au mois de mai dernier, — avec quel incomparable éclat et quel brillant concours de personnages illustres — le centenaire de sa fondation. A cette occasion même on en définissait ainsi le régime éducateur : « Ne rester étrangers à aucune idée nouvelle, suivre le mouvement littéraire et scientifique d'aussi près que possible, être liés complètement à cette grande Université française dont nous sommes si légitimement fiers, c'est le but que nous poursuivions et que nous avons atteint [1]. » Aussi, dans l'énumération des souvenirs glorieux de la maison, l'on ne manqua pas de faire bonne place à la fondation du *Sillon* dont nous allons essayer d'exposer les origines, les progrès, les doctrines et les tendances.

I

L'an 1885, un jeune élève, Marc Sangnier, faisait sa première communion à Stanislas. Ce précoce enfant sentit dès lors la passion de l'apostolat bouillonner dans son cœur. Il voulut commencer de faire des conquêtes d'âmes par la diffusion de la pensée ; et, en collaboration avec un camarade, Paul Renaudin, il fondait, à Stanislas, un premier journal *Dieu et Patrie*, « dont il ne parut du reste, je crois, qu'un numéro [2]. »

Neuf ans plus tard, en janvier 1894, Paul Renaudin, qui préparait sa licence ès-lettres à l'Institut catholique, « créait la revue le *Sillon* ». Elle présentait en première page, une adresse aux *jeunes gens*, qui définissait ainsi le but à atteindre : « Nous préparer modestement mais sûrement au rôle que nous serons tenus de jouer plus tard, où que la vie nous appelle ; et puis nous efforcer de créer entre nos intelligences quelques liens solides ; non pas une communion irréalisable, non pas une fraternité chimérique, mais quelque chose comme cette sympathie naturelle qui unit tous les honnêtes gens, cette unanimité qu'ils retrouvent toujours tout divisés et indépendants d'opinions qu'ils soient, dans une commune droiture de pensées et de sentiments [3]. »

Cette même année, M. Sangnier, élève en *mathématiques spéciales*, obtenait de l'abbé Leber, censeur de Stanislas, « l'autorisation d'organiser, tous les vendredis, pendant la grande récréa-

1. *Correspondant*, 25 mai 1905, p. 819.
2. Marc Sangnier, *Le Sillon, esprit et méthodes*, p. 38, note.
3. M. Sangnier, *ibid.*, p. 38. Le *Sillon* du 10 janvier 1894.

Digitized by Google

tion de midi à une heure, de libres réunions dans une salle souterraine des nouveaux bâtiments qui s'appelait la *Crypte*. Ces conférences de la Crypte, provenant ainsi spontanément de l'initiative des élèves, révolutionnèrent le collège. Un jour même, nous fîmes venir un jeune ouvrier démocrate chrétien de Lille, Quillot, actuellement rédacteur au *Peuple* de Lille ; il fut porté en triomphe par les élèves. Plusieurs familles s'indignèrent : — Nous n'avons pas mis nos fils à Stanislas pour que des ouvriers viennent leur faire la leçon. — Grâce à l'intelligence et à l'admirable dévouement de l'abbé Leber, l'administration du collège refusa énergiquement de fermer la Crypte. De violentes discussions s'élevaient parmi les élèves dans les différentes divisions. Plusieurs nous reprochaient l'ardeur de notre prosélytisme moral et religieux ; d'autres nous traitaient de socialistes et « d'ignobles républicains » ; n'avais-je pas au banquet de la Saint-Charlemagne fait un toast à la République française [1]?»

Ces deux documents initiaux méritent toute l'attention de ceux qui veulent analyser l'œuvre du *Sillon*. En toutes choses, les commencements sont des germes, c'est eux qui déterminent et conditionnent toute l'évolution de l'être. A l'origine du *Sillon*, nous trouvons une rêverie humanitaire fondée sur les instincts sympathiques de l'homme ; une rêverie politico-sociale mélangée de mysticisme religieux. M. Sangnier dira, répétera à ses auditeurs, qu'il n'y a pas eu chez lui, d'idée, de dessin, de plan préconçu ; que le *Sillon* est une *Vie* qui s'exprime, se précise, et s'affirme par ses évolutions successives. Je ne crois pas, pour mon compte, à ces évolutions de hasard.

Toute œuvre opérée dépend d'une idée, d'un dessin antérieur et précédent, qui en détermine la possibilité. Seulement, il y a des ouvriers de deux sortes : les uns téméraires, précipités, dépourvus de la science suffisante, qui se contentent d'un vague aperçu de lignes générales ; leurs œuvres avortent, ou bien, dans leur réalisation imparfaite, ne présentent qu'une apparence difforme ou monstrueuse. Au contraire les ouvriers vraiment savants dans leur art, prudents et expérimentés, ne commencent une œuvre qu'après l'avoir dessinée dans ses moindres détails ; ils ont calculé toutes les poussées et les résistances, établi l'ordre, le poids et la mesure de chaque partie. Ils sont les créateurs des justes rapports, des proportions utiles et de la beauté.

1. M. Sangnier, *ibid.*, pp. 38-39, note.

Digitized by Google

Le *Sillon* naquit donc dans cet obscur « berceau que l'ardeur juvénile, la naïve passion de dévouement et l'amitié fraternelle de quelques collégiens lui avaient préparé. Trois ans environ d'élans de cœur, de rêves, de désirs fougueux que nulle action extérieure n'alimentait et qui se nourrissaient seulement de ce que Dieu mettait dans l'âme, c'est l'histoire de la Crypte [1]. »

La Crypte, — l'œuvre gardait encore le nom du lieu où elle était née, — passe avec son fondateur à la caserne. « Dans les immorales chambrées, lourdes d'obscénités pesantes, il faut bien que l'on entende parler du Christ et de son amour surhumain [2]. » Puis à Polytechnique, on fait des prières en commun, on lit, on commente l'Évangile, ou l'on s'assemble pour de bruyantes réunions contradictoires, durant les récréations, dans les casernements de l'École [3]. »

Cependant, l'Œuvre continuait à Stanislas ses réunions du Vendredi, où se retrouvaient les anciens élèves et leurs amis. Un jour on n'y compta pas moins de « 50 élèves de l'École Polytechnique » [4]. Une fois par mois, des conférences s'organisent dans des salles variées appartenant à des groupements catholiques avec lesquels on entre en communication. Au Cercle du Luxembourg, le 4 décembre 1897, Henri Bazire parle « sur le respect du suffrage universel », le 20 décembre 1897, dans une salle de l'Association catholique de la Jeunesse française, M. Sangnier traite du devoir social à l'armée; un ouvrier typographe, M. Keufer, prend pour sujet de sa conférence (20 décembre 1897) le travail des femmes à Paris ; en 1898, « l'employé de commerce à Paris » faisait l'objet de deux rapports, et les 14, 21 mars et 30 avril 1898, le R. P. Janvier des Frères Prêcheurs entretenait les jeunes gens de la *Crypte* du « rôle de la théologie dans les questions qui passionnent le plus » [5].

II

L'enfant commençait à quitter son berceau. Depuis le mois de décembre 1897, il avait un journal mensuel, toujours dénommé la *Crypte* qui rendait compte de ces premiers pas. Le 10 janvier

1. Marc Sangnier, *Ibid.*, p. 41.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*, 42.
4. *Ibid.*, 42, note.
5. *Ibid.*, p. 43, note.

Digitized by Google

1899, ce bulletin de la *Crypte* fusionnait avec le *Sillon*, qui avait continué de paraître sous la direction de Paul Renaudin, et une autre *Revue* de jeunes gens. On gardait le nom et le titre de *Sillon*. Ce fut vraiment ce jour-là le baptême de l'œuvre. Le comité d'initiative présidé par Marc Sangnier comptait quarante-deux membres, dont deux seulement étaient des ecclésiastiques. Le *Sillon* eut d'abord pour directeur Étienne Isabelle ; mais en 1902, Marc Sangnier prenait la direction et s'adjoignait « Henry du Roure comme secrétaire de rédaction ». Le *Sillon* devint « le véritable organe du mouvement ». C'est aussi de ce jour que date sa grande diffusion, le nombre de ses abonnés ayant décuplé en trois ans [1].

D'après une circulaire tel était alors le programme :

« Accepter notre temps tel qu'il est, avec toutes les transformations qui s'y consomment ou s'y ébauchent, l'aimer tel qu'il est, avec ses grandeurs et ses faiblesses, le servir, en comprenant le mieux possible ses intérêts, de toutes nos facultés et notre énergie, prendre part à sa vie de la manière la plus large, sympathiser avec toute recherche sincère de la vérité, dans quelque domaine qu'elle se produise, avec toute tentative désintéressée, de quelque doctrine qu'elle procède, avec tout effort vers un idéal supérieur de quelque *Credo* qu'il s'inspire. Chercher entre nous-mêmes et ceux qui ne partagent pas nos croyances ou ne professent pas nos idées les points communs par où l'entente peut s'établir, ce qui rapproche plutôt que ce qui sépare, et travailler ainsi à l'union des esprits droits et des volontés généreuses. Dans la discussion ou la critique, user de la tolérance la plus éclairée et la plus sympathique, sans rien abandonner pour nous-mêmes de la fermeté de nos convictions ou de l'intégrité de notre idéal. En un mot, aimer, encourager l'effort humain vers le vrai ou le bien, partout où nous le rencontrerons. »

Il y a ensuite un paragraphe relatif à la « littérature » que je passe.

« A l'égard du problème social, sans vouloir non plus prendre parti dès maintenant entre les divers systèmes et tout en cherchant d'abord à nous informer, à nous instruire, à prendre partout, sans souci des étiquettes qu'on nous appliquera, ce qui nous semble bon, vrai et fécond, nous nous orientons cependant, net-

1. Marc Sangnier, *Ibid.*, p. 44, note.

Digitized by Google

tement, vers la démocratie, parce que là nous paraît être l'avenir. Nous voulons aller vers elle, non avec crainte et résignation, mais avec joie, confiance et amour. Obligés, par les circonstances d'une part, par nos propres rêves de l'autre, de rompre dans une large mesure avec les traditions, nous nous efforcerons pourtant de garder le sens et le bienfait de la tradition, de conserver du passé ce qu'il nous a légué de fort et de bon. Nous croyons que la question sociale est, non pas entièrement, mais en grande partie une question morale et religieuse, et nous voulons l'étudier dans cet esprit, en opposant à l'injustice, à la violence ou à l'utopie, l'idéal positif de justice et d'amour que l'Évangile apporte à la vie sociale [1]. »

A partir de cette heure, le *Sillon* commence un travail de propagande et de recrutement mené avec une ardeur, un entrain, un succès extraordinaires. Dans un très grand nombre de paroisses de Paris et de la banlieue, des patronages de jeunes gens avaient été organisés sous la direction du clergé paroissial, dans un but de préservation religieuse et morale. On eut vite l'intuition au *Sillon* que là étaient les foyers nourriciers de ses futures milices. « De merveilleuses énergies, des réserves insoupçonnées de foi et d'apostolat se cachaient dans ces milieux populaires qu'abritent nos patronages catholiques et nos œuvres de jeunesse [2]. »

Il n'était que temps de faire pénétrer un peu d'air nouveau dans ces « garderies pour les tout petits », un peu trop fermées. L'on ne remarque pas toujours assez que les « petits » grandissent et, qu'à dix-huit ans, « les jeunes gens ne trouvent pas alors dans les œuvres la réponse à leur idéal de justice. » « On les force alors de laisser à la porte du « Patronage leur intelligence, qui n'y trouve pas de satisfaction, et leur cœur qui n'y trouve pas d'écho ». « Les *petits bonnes gens* deviennent alors de parfaites nullités ou de parfaits hypocrites sans abandon et sans initiative; les plus intelligents et les plus honnêtes se retirent [3]. »

Le *Sillon* y courut donc porter sa méthode de salut. « Durant de longs mois, nous travaillâmes à fonder, dans les patronages, des *Cercles d'études* et ceux-ci ne furent pas une création officielle des directeurs, mais jaillirent spontanément de l'initiative même des jeunes ouvriers qui devinrent les apôtres les plus infatigables du

1. M. Sangnier, *Ibid*, p. 121-124.
2. M. Sangnier, *Ibid.*, p. 46.
3. *Le Sillon*, 10 mai 1902 ; p. 365 et suiv.

Digitized by Google

Sillon. De plus en plus nous recrutions nos amis dans les milieux populaires. L'organisation des *Salles de travail*, des *Promenades artistiques et scientifiques*, des *Congrès de Cercles d'études*, paraissaient limiter l'activité du *Sillon*. Ce n'était pourtant là que le travail préliminaire et comme l'instruction des recrues [1]. »

Un article de Marc Sangnier, paru dans la *Quinzaine* du 1er juillet 1899, sur les *Petits Cercles* des patronages, signalait à la bienveillance du public la campagne entreprise « dans les milieux d'ouvriers et des employés parisiens ». Le 27 juin, « les hommes d'œuvres » et les « Directeurs de patronages », convoqués à une réunion, étaient sollicités de prêter leur concours à « l'organisation de Cercles d'études dans les patronages catholiques ». Le 22 juillet le *Sillon* offrait un punch « à la jeunesse ouvrière des premiers *Cercles d'études sociales* » [2]. Le 15 octobre, il se fit une réunion des Cercles pour préparer la première grande conférence de propagande du *Sillon*, fixée au dimanche 19 novembre suivant. « Cette réunion fut, par l'enthousiasme qu'elle provoqua, une des plus décisives au début du mouvement. Un grand nombre de jeunes ouvriers et employés y prirent la parole [3]. » Il est juste d'ajouter qu'un vibrant *Appel à la Jeunesse*, signé de Marc Sangnier et distribué à l'entrée de la salle, avait servi de percuteur pour faire éclater cet enthousiasme [4].

Le 11 novembre le *Sillon*, avec son jeune et joyeux élan, donnait l'assaut au monde des Écoles. Il « fallait des étudiants, beaucoup d'étudiants ». Certainement en « faisant appel aux sentiments de noblesse et de générosité, à la fraternité humaine », on trouverait « des auxiliaires dans les rangs de la jeunesse studieuse ». « Isabelle parla ». « Hélas! avoue le *Sillon*, malgré le zèle de nos camarades, malgré l'éloquence de notre ami, malgré le voisinage du quartier latin, le succès ne répondit pas à nos efforts ; ce n'était plus l'ardeur de la jeunesse ouvrière. Ces cerveaux-là ont tant vibré que les fibres en sont peut-être lasses [5] ! »

Huit jours plus tard avait lieu cependant la grande assemblée de propagande. « On sait ce que fut cette soirée, dans quel

1. Marc Sangnier, *Esprit et méthode*, p. 47.
2. *Ibid.*, p. 49, note.
3. *Ibid.*, p. 49.
4. *Ibid.*, Documents, p. 125.
5. *Le Sillon*, 10 juin 1900, p. 424.

Digitized by Google

recueillement fut écouté Marc et dans quel tumulte élogieux il descendit de la tribune. On se rappelle la conduite qui lui fut faite à travers les rues et l'allocution qu'il prononça de son seuil, sur une borne [1] ! »

Le *Sillon* était donc sorti de l'enfance et des lisières ; il convenait qu'il se mît chez lui et dans ses meubles. Quittant donc le modeste abri du n° 77 de la rue de Vaugirard, il inaugurait, le dimanche 17 décembre, « les locaux moins exigus du 3 de la rue de Bagneux [2]. » Au milieu de l'affluence « des amis connus et inconnus, l'abbé Basseville, l'apôtre infatigable, prononçait un sermon marqué au sceau de la plus ardente charité, *amour et sacrifice* [3]. » On y installait la première *Salle de travail*, fournie de revues et de livres, avec une permanence de conseillers, dont le rôle était de renseigner les *camarades*, de les guider dans le choix des sujets et des matières qu'il convenait de traiter dans les *Cercles d'études*.

De ce centre, les apôtres de l'Œuvre portent « leur parole de quartiers en quartiers, de faubourgs en faubourgs, à intervalles à peu près réguliers [4]. » Une nouvelle tentative plus heureuse était faite auprès des étudiants (3 février); l'on commençait aux mois d'avril et de mai à faire des réunions de Cercles [5]. A la réunion populaire de Montrouge (27 mai), le président, M. Charles-Marie Champigneulle, revendiquait « hautement, en une vibrante allocution, le droit pour les catholiques de travailler loyalement pour la cause démocratique [6]. » Le *Sillon* organisait des *conférences populaires* qui avaient lieu « régulièrement toutes les semaines », c'est un nouveau moyen de propagande auprès du public des gens plus âgés, à l'adresse du « Parisien que les Conférences attirent ». « Elles lui permettent de voir de plus près le *Sillon* et de s'y intéresser. » « Les sujets les plus divers y ont été traités depuis les origines de l'art chrétien jusqu'à la composition de l'air [7]. »

Les « *Réunions*, les *Promenades artistiques et scientifiques*

1. Le *Sillon*, 10 juin 1900, p. 424.
2. M. Sangnier, *Esprit et méthode*, p. 59, note.
3. Le *Sillon*, 10 juin 1900, p. 424.
4. *Ibid.*, p. 425.
5. *Ibid.*
6. *Écho des Cercles d'études*, 10 juin 1900, p. 20.
7. Le *Sillon*, 10 juin 1900, pp. 436, 438.

Digitized by Google

étaient annoncées par la voie de l'affiche. » En voici un échantillon, et quelques extraits.

« Camarades, dans une Démocratie, tous les citoyens sont responsables du bien public. Nous avons un devoir civique et social.

» Nous n'avons pas l'intention de vous imposer des idées toutes faites. Vous trouverez en nous non des maîtres mais des amis, et nous nous souviendrons de ce que disait déjà Michelet : « L'enseignement c'est une amitié. »

» Ouvriers, étudiants, nous appartenons à tous les milieux Nous voulons nous connaître, nous aimer et marcher ensemble.

» En présence de la grande tâche sociale qui réclame l'effort de tous, nous nous sentons tous égaux.

» Nous avons reçu spontanément le dessein de travailler nous-mêmes à notre propre formation sociale, en dehors des agitations. de la politique. Nous ne sommes les hommes d'aucune coterie. Nous agissons dans notre pleine et entière indépendance.

» Nous voulons penser par nous-mêmes pour pouvoir plus tard agir par nous-mêmes.

» Nous poursuivons une œuvre d'affranchissement.

» Nous sommes catholiques. Nous considérons qu'il ne nous est pas permis de refuser à la grande cause démocratique les énergies que la foi du Christ a déposées dans nos âmes ; mais nous nous jugerions impies si nous avions jamais la pensée de rabaisser le catholicisme en n'en faisant plus qu'un parti et de nous servir de la religion pour défendre des intérêts égoïstes.

» Nous voyons des frères en tous les hommes, quelles que soient leur race, leur croyance, leurs opinions.

» Nous n'avons qu'une arme : la Vérité, et qu'une force : l'Amour.

» Humblement, mais virilement, nous pouvons contribuer au bien de notre pays. Nous savons que la France est la plus humaine des patries. Nous pouvons en toute sûreté travailler à sa gloire, car pour nous autres, Français, la manière de servir l'Humanité, c'est encore de servir la France.

» Venez donc nombreux, camarades. Ce sont des frères qui vous appellent. L'âge, les aspirations, la confiance, l'ardeur, tout nous rapproche.

» Soyons unis ! Marchons courageusement ensemble vers l'avenir [1]. »

1. Le *Sillon*, 10 juin 1900, p. 454. *Esprit et méthode*, p. 134.

Digitized by Google

Ne vous étonnez pas de leur audace. Car ce sont ces « jeunes » qui semblent devoir être les sages de l'Église. Le *Sillon*, que représente un groupe de jeunes démocrates catholiques, a mis à l'étude, puis a mis à exécution l'œuvre des *Petits Cercles*, une œuvre de toute importance.

« On s'est dit au *Sillon :* il doit y avoir dans le vaste système de l'action catholique quelque trou par où, au fur et à mesure qu'il est créé, le bien s'écoule. Ce trou ne serait-il pas celui-ci? L'Église s'occupe des enfants beaucoup, et, des hommes, encore un peu, on a beaucoup d'enfants bons catholiques, quelques hommes aussi, mais infiniment moins : c'est de l'enfance à l'âge d'homme que la déperdition se fait. La raison toute simple est que, si l'on s'occupe des enfants et des hommes, on perd le contact avec les adolescents et tous les jeunes hommes. Or justement c'est l'âge critique de la foi [1]. » Et l'on nous dépeint le jeune ouvrier ou apprenti, dans le milieu du magasin ou de l'usine en butte aux quolibets et aux railleries antireligieuses de ses camarades qui *se paient sa tête*, sollicité par les théories socialistes ; et lui, le malheureux, avec son « faible arsenal littéraire et scientifique, restera coi, bouche bée, rougira, se fera le plus petit possible. » A mesure qu'il « grandit à l'atelier, le voilà sous l'action grandissante aussi des idées socialistes [2]. »

Les apôtres du *Sillon* iront donc porter la lumière nouvelle et l'air de la liberté dans ces *Œuvres closes* des patronages. « Les ouvriers comprennent, veulent tout de suite se mettre au travail : le Cercle est fondé [3]. »

C'est par lui que se fera l'éducation mutuelle et intégrale du démocrate parfait. A l'enseignement « bien grave et un peu étroit » du « livre et de la conversation », l'on ajoutera « un autre enseignement », « plus animé, plus plaisant », « par la *vue*, par les *choses* ». « Étudiants et ouvriers, dans des *promenades*, visiteront ensemble les institutions sociales, coopératives, habitations à bon marché, assistance par le travail... Mais l'éducation du peuple doit être plus large encore... On ira non seulement dans les usines, aux Arts et Métiers, mais encore au Muséum d'histoire naturelle, à l'Observatoire, ... à Notre-Dame, à Cluny, au Louvre ». « Nous, nous sommes, dit le *Sillon*, des *enfants de lumière;* et nous

1. Le *Sillon*, 10 juin 1900, p. 456.
2. *Ibid.*, p. 457.
3. Le *Sillon*, 10 juin, p. 457.

Digitized by Google

ne devons fournir à personne aucune occasion de proclamer ou même d'insinuer que nous avons peur de la lumière [1]. »

Aucun milieu de jeunes gens ne doit demeurer fermé ni étranger à l'action revivifiante du *Sillon*. Il a donc « commencé aussi une campagne au milieu des *Séminaires*. Dans beaucoup les études sociales, sous l'œil paternel des supérieurs, deviennent à la mode : et cela se comprend, c'est une bouffée de l'air et du bruit du dehors, tout frémissant de la vie reçue, qui passe dans le cloître morne et les classes d'une scolastique moisie, sans jour sur le monde présent [2]. »

Le mercredi 6 juin, dans le grand amphithéâtre de l'Institut catholique, à l'occasion d'une réunion des œuvres des Patronages, « M. Sangnier-Lachaut, rapporteur, fait adopter le vœu suivant :

« 1° On s'efforcera de mettre les confrères de patronage et le jeune Clergé à même de rendre des services aux Cercles d'études, en orientant leur activité vers l'apostolat social pratique, soit par des réunions d'études pour les débutants, soit dans les conférences d'œuvres pour les séminaristes [3]. »

Le *Sillon* allait chercher dans d'autres milieux encore de nouveaux foyers de recrutement, et une approbation et un appui pour ses idées. Un congrès des œuvres provinciales de Paris et de plusieurs sociétés philanthropiques se réunissait le 7 février, au siège social du *Sillon*, grâce à l'initiative de M. Isabelle. Le Congrès international catholique, ouvert le dimanche 3 juin, consacrait au *Sillon* une de ses séances du vendredi [4].

Parmi les organes de la Presse, *La Croix*, la *Justice sociale*, l'*Univers*, *la Vérité*, la *Vie catholique* applaudissaient et encourageaient le mouvement, l'*Aurore*, *le Cri de Paris*, la *Revue socialiste* criaient « gare » [5].

Dans le clergé, le groupe des abbés dits *démocrates*, MM. Lemire, Fonsegrive, Gayraud, Akermann, apportaient le réconfort de leurs paroles, et « dans des conversations intimes mieux qu'en de grands discours » laissaient « entrevoir la parfaite communion » des âmes [6].

1. Le *Sillon*, 10 juin, p. 459. V. p. 443 et suiv. les Programmes, et les Comptes-rendus de plusieurs de ces promenades.
2. Le *Sillon*, *ibid.*, p. 458
3. L'*Écho des Cercles*, 10 juin 1900, p. 25.
4. *Ibid.*, p. 23.
5. Le *Sillon*, 19 juin 1900, p. 425.
6. *Ibid.*, 426.

Digitized by Google

Paris ne suffisait plus à l'ardeur du prosélytisme. « Sangnier qui doit posséder le don d'ubiquité » parlait « un peu partout ». « Dans le Limousin, en une semaine, il faisait sept ou huit conférences, puis repartait pour Amiens...; Bar-le-Duc, Paray-le-Monial le recevaient successivement. » En décembre, il était à Rouen. » Isabelle « poussait le *Sillon* jusqu'en Bretagne. » Dans d'autres directions, les Basseville, Mounier, Champigneulle faisaient aussi de fécondes missions [1]. »

Le grain jeté dans les *Séminaires* commence à lever dru et abondant, et de jeunes enthousiastes ont vivement pris le ton de la phraséologie du *Sillon*. Le rapporteur du *Sillon* en est tout ému. « Je parle de générosité et de dévouement, par une association d'idées toute spontanée, s'évoque le souvenir de la « Jeunesse noire. » Oh ! les braves cœurs, les solides têtes, la puissante sève. »

« Dans la réclusion des Séminaires, le *Sillon* apporte la vie du dehors à ces cœurs, âmes éprises d'action et que peine l'attente, comme si vraiment ils avaient besoin qu'on leur porte la vie. »

Écoutez ces accents épiques : « Faites-vous plus que jamais dans vos poitrines des cœurs vaillants ! Que dans chaque séminaire se forme ou s'affermisse le noyau des champions ardents, convaincus, irréductibles, et qu'autour de ce noyau se groupent, par devoir, par conscience tous ceux qui portent au cœur une pensée chrétienne, c'est-à-dire une pensée d'amour, de dévouement, de liberté ! A ce moment critique où tout le clergé français sent venir à lui la lutte et l'action, où toute la vaillante armée catholique s'organise et s'ébranle, qu'il n'y ait plus, au moins parmi les jeunes, de ces traînards qui préfèrent toujours le voisinage des fourgons à celui des chefs [2]. »

En établissant, à la fin de cette année 1900, le bilan de leurs succès, les jeunes fondateurs du *Sillon* furent excusables d'éprouver un sentiment d'orgueilleux vertige et d'imaginer qu'un prochain avenir illuminerait l'heureuse naissance de la cité démocratique.

III

Dès le début de l'année 1901, le *Sillon* entreprend de compléter son organisme d'enseignement et d'éducation par la fondation

1. Le *Sillon*, 19 juin 1900, pp. 427-428.
2. *Ibid.*, pp. 428-429.

Digitized by Google

d'un *Institut populaire* [1]. L'*Appel aux travailleurs du Vᵉ arrondissement*, qui en annonçait l'ouverture pour le dimanche 3 février, était signé par un groupe de plus de quarante personnages qui comprenait avec les noms des membres les plus illustres de l'Académie française et de l'Institut, les sommités des Lettres, des Sciences et de l'Industrie [2]. M. de Vogüe, de l'Académie française, acceptait de se faire le « répondant de ces jeunes professeurs, de présenter leur programme à un public « dont il ignorait la composition [3]. » Il acceptait la thèse chère au *Sillon* de « l'éducation mutuelle ». Ces jeunes professeurs, disait-il, « nous apportent leur science puisée dans les livres ; mais ils vous demandent en échange, à vous, employés, à vous, ouvriers, votre science puisée dans la vie ; ils viennent savoir comment on pense, comment on vit dans les couches sociales avec lesquelles hélas ! ils sont trop peu en contact. Nous autres, livresques, nous ne connaissons souvent que des abstractions, notre expérience des choses se réduit souvent à nos recherches théoriques de laboratoire ; c'est à vous de nous instruire, de nous apprendre ce qu'est l'âme populaire que nous connaissons si mal [4]. »

La foule *populaire* qui remplit, ce soir-là, la grande salle de la rue Cochin, témoigna par « les applaudissements enthousiastes, dont elle salua les paroles de M. de Vogüe » qu'elles avaient pour elle « une signification précise » [5].

Le mouvement du *Sillon* prend à partir de cette heure une extension si grande, acquiert une puissance d'action si multipliée qu'il me devient impossible d'en raconter l'histoire : il y faudrait un volume. J'indiquerai donc seulement les faits saillants et significatifs.

Pour maintenir le lien d'union et l'unité de doctrine, d'esprit et de vie entre les nombreux *Cercles d'études* qu'il avait suscités à Paris, le *Sillon* inaugurait, le 1ᵉʳ avril, les *Congrès trimestriels*. Ils donnèrent aux *Cercles* représentés par leurs délégués « l'occasion de prendre contact les uns avec les autres et d'orienter leur activité dans un même sens, et, en même temps, nos amis

1. Toute personne pouvait devenir membre adhérent des I. P. moyennant une carte mensuelle de 0 fr. 50, ou d'une carte annuelle de 5 fr. Le *Sillon*, 24 février 1902, p. 143.
2. Le *Sillon*, 10 fév. 1901, p. 76 et suiv.
3. *Ibid.*, p. 85.
4. *Ibid.*, p. 90.
5. *Ibid.*, p, 66.

Digitized by Google

comprenaient que fonder des Cercles ne servait à rien si ces groupes n'étaient tous animés d'un esprit vraiment fort et opportun, s'ils ne posaient les problèmes sociaux, religieux de la même façon, s'ils n'adoptaient les mêmes méthodes pour les résoudre, s'ils ne proposaient au pays les mêmes espérances et le même plan d'organisation future, chaque jour plus nettement dessiné par l'effort et la collaboration de tous [1]. »

Le dimanche, 8 juillet suivant, le punch de ce premier Congrès était présidé par Mgr Lorenzelli, nonce apostolique. Ainsi les plus hauts encouragements favorisaient l'essor du *Sillon*. Deux ans plus tard, le 16 janvier 1903, trente-cinq *Cercles* étaient représentés au Congrès et le punch de clôture « fut présidé par M. Jacques Piou, président de l'Action Libérale » [2].

Les organismes de cette nouvelle école sociale et politique, qu'ambitionnait d'être le *Sillon*, se complétaient ainsi peu à peu et chaque étape nouvelle marquait une tendance vers « la pénétration dans les masses indifférentes, le combat dans les foules hostiles, le généreux corps-à-corps des idées » [3]. Elle avait hâte à présent d'affronter « les réunions publiques et contradictoires, les retentissants meetings », « de prendre nettement position chaque fois qu'une agitation populaire semblait réclamer cet acte de loyauté et de courageuse franchise » [4].

Par une résolution qui, de prime abord, peut sembler contradictoire avec les principes d'une école annonçant la prétention de réaliser ses plans par les seules séductions de l'amour et de la fraternité humaine, le *Sillon* crée un nouvel organisme, la *Jeune Garde du Sillon* ».

« La *Jeune Garde* a pour but ;

« 1° De maintenir l'ordre dans les réunions organisées par le *Sillon*, par les *Instituts* populaires, et d'une façon générale par les groupes d'action sociale catholique.

« 2° D'accompagner et de protéger les orateurs catholiques dans les réunions publiques et contradictoires organisées par des adversaires.

« 3° De s'occuper d'une façon générale de propagande catholique et d'apostolat.

1. M. Sangnier. *Esprit et méthode*, pp. 97-98.
2. *Ibid.*, p. 50.
3. *Ibid.*, p. 52.
4. *Ibid.*

Digitized by Google

« La *Jeune Garde* est instituée pour faire respecter la liberté de la parole et de la discussion. Elle se propose de rendre possible l'exercice de droits reconnus théoriquement par tous, mais trop illusoires jusqu'à présent dans la pratique. Elle doit être convaincue qu'en mettant ainsi la force au service de la justice, elle poursuit une œuvre véritablement d'apaisement et de pacification, travaille à reformer, dans le sens de la tolérance et de l'équité, nos mœurs publiques, acclimate chez nous le sens de la liberté et donne à tous, amis comme adversaires, un salutaire exemple de courage et de modération [1]. »

La *Jeune Garde* a une hiérarchie et une organisation militaire. Mais de plus, elle est marquée de cette empreinte de mysticisme chrétien qui est la caractéristique, — nous le verrons plus loin d'une façon plus précise, — de l'école démocratique du *Sillon*. L'entrée dans cette milice est précédée de cérémonies religieuses, en vertu desquelles « la *Jeune Garde* doit être considérée comme une véritable chevalerie des temps modernes ». La première escouade faisait sa « Veillée d'armes », le 20 décembre 1901, dans la crypte de la basilique du Sacré-Cœur. Les cryptes sont toujours des berceaux pour le *Sillon* [2].

Les plus illustres suffrages continuaient de l'encourager. La *Réunion* des Œuvres d'éducation populaire du 13 décembre, sous la présidence de M. le chanoine Odelin, vicaire-général de Paris, émettait un vœu pour favoriser « le développement des *Cercles d'études sociales* », « les efforts que fait le *Sillon* pour développer et organiser le mouvement d'éducation populaire », la fondation d'*Instituts populaires* [3].

IV

L'année 1902 s'ouvrait par l'installation solennelle du Siège social définitif du *Sillon*. M. Marc Sangnier l'avait installé dans les dépendances de son hôtel, 34, Boulevard Raspail, et, le 26 janvier, S. É. le cardinal Richard en bénissait solennellement les locaux et les Salles de réunion. Par ce rapprochement matériel et cette communauté pour ainsi dire d'habitation, s'affirmait

1. M. Sangnier, *Esprit et méthode*, p. 55.
2. *Esprit et méthode, Documents*, p. 166. *Ibid.*, 167.
3. *Ibid.*, p. 153.

Digitized by Google

encore davantage le lien étroit et l'intime dépendance qui unissait le *Sillon* à son chef et à son fondateur [1].

Durant tout le cours de l'année précédente, grâce aux visites, aux courses de propagande par les camarades du *Sillon*, des Cercles nombreux s'étaient formés à travers la France. De plus, la tentative du *Sillon* n'était pas isolée; elle n'était même pas la première en rang de date. Sans rappeler les *Cercles catholiques d'ouvriers*, *l'Association catholique de la Jeunesse française* avait publié ses statuts dès le mois de mai 1886, « l'Union provinciale de l'Orléanais, qui remonte aussi à ce temps, a toujours été en majorité ouvrière ou rurale. A Paris, la Saint-Michel, à Lyon un groupe d'anciens élèves des Frères, dans le Nord de nombreux groupes étaient déjà formés d'employés ou d'ouvriers [2]. »

Le *Sillon* sentait le besoin d'établir un lien entre le foyer central et les Cercles de province, comme il l'avait fait pour ceux de Paris. Mais en même temps, il eut l'idée très habile et bien pratique de convoquer en même temps que les délégués de ses propres Cercles ceux des Œuvres similaires à la sienne. C'était donner plus d'importance à la réunion et peut-être faire un magnifique coup de conquête en incorporant au *Sillon* la totalité ou la majorité du moins des membres de ces Œuvres qu'il n'avait pas fondées.

Quand le *Sillon* « prit l'initiative des Congrès nationaux des Cercles d'Études, des Instituts populaires, ce fut avec l'intention de donner une certaine cohésion à tous ces Cercles d'études, qui, à part la région du Sud-Est, se trouvaient isolés à travers toute la France. A ce moment le *Sillon* ne cherchait qu'à répandre ses idées, qu'à faire pénétrer dans les Cercles son esprit, ses méthodes qui commençaient à se préciser » [3].

Ce premier Congrès ouvert le dimanche 23 février « réunit 75 congressistes, bien à l'aise dans la petite Salle du Boulevard Raspail » [4]. Le compte-rendu officiel n'en est pas moins enthousiaste, et l'on proclame qu' « ils sont venus nombreux.... pour prendre contact avec les jeunes gens qui représentent l'esprit du Midi et l'esprit du Nord, celui de la Bretagne aussi bien que celui de la Normandie », pour « nous dire et surtout nous mon-

1. *Esprit et méthode, Documents, Ibid.*, p. 158.
2. L'Abbé Em. Barbier, *Les idées du Sillon*, p. 15.
3. IVe Congrès Nat., p. 29.
4. *Ibid.*, p. 25.

Digitized by Google

trer comment on pense, comment on travaille, comment on vit dans toutes les provinces de France » [1]. Cette assemblée se termina par un vote de vœux relatifs 1° à « des relations suivies » entre les Cercles d'études d'une même ville; 2° à la constitution dans chaque centre régional important, d'un *organisme* dont la fonction spéciale sera de maintenir la vitalité des groupes et de poursuivre le travail des fondations nouvelles; 3° à la réunion chaque année, d'un *Congrès national* » [2].

Quelques mois après, s'affichait sur les murs de Paris la proclamation annonçant la première réunion publique, qui avait pour but de protester contre l'expulsion des Sœurs [3], au nom de la démocratie.

« Camarades, ayons la force d'ouvrir les yeux, de penser, librement, de briser les vieilles idoles pourries du jacobinisme clérical !

» En chassant brutalement de pauvres religieux, en jetant sur le pavé des rues des fils et des filles d'ouvriers, dont on veut proscrire les maîtres, ce n'est pas seulement un tort injustifié que l'on fait à des milliers de citoyens français, c'est la démocratie que l'on arrête dans son essor, c'est la République que l'on discrédite, c'est la France que l'on déshonore. »

D'après le compte-rendu officiel, les 2,000 citoyens, réunis dans la salle des Sociétés savantes, « dénoncèrent à tous les penseurs libres, sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, les attentats à la liberté commis contre les écoles que l'on vient de fermer et affirmèrent leur volonté de défendre la République et la démocratie contre ceux qui l'affaiblissent ou la déshonorent [4].

En décembre, le *Sillon* organisait une troisième réunion publique, et l'affiche annonçait comme orateur l'abbé Lemire. « Amis et adversaires, nous dit-on, sont accourus de tous les points de Paris pour entendre l'abbé Lemire parler du socialisme. » Il essaya d'abord, hélas ! de baptiser ce terme de *socialisme*, qui est aujourd'hui dans l'usage historique et usuel le *mot-programme*, le cri de guerre qui dirige les pires coalitions contre Dieu, la religion et la société.

Il nous définit un *socialisme* « qu'on appelle philosophique ou

1. Le *Sillon*, 10 mars 1902, p. 165.
2. *Ibid.*, p. 169.
3. *Esprit et méthode*, pp. 152-153.
4. *Ibid.*, p. 158.

Digitized by Google

chrétien », il « n'est que le souci de la multitude et le désir que la société soit meilleure. »

Ce n'est, il le reconnaît aussitôt, qu'une formule imaginaire en opposition au « socialisme réel, au socialisme des socialistes ».

Ce « socialisme intégral c'est la suppression de toute propriété individuelle, la propriété capitaliste devenue sociale, le sol, les mines, les machines appartenant non plus à quelques-uns mais à tout le monde [1]. »

Voilà en effet un socialisme que l'on connaît trop. Mais, à quoi bon supposer que le mot qui signifie cela, peut aussi signifier un ordre de choses absolument opposé et contraire? N'est-ce pas créer à plaisir les pires équivoques? C'est comme si l'on appelait du même nom le feu et l'eau, le loup et l'agneau. Mais, n'est-ce point que le mot de socialisme plaît aux masses, et que c'est une tentation bien forte et bien commune de flatter les oreilles populaires?

Il est juste d'ajouter qu'avec son habileté de langage et son habituel sentiment de très grande et très chrétienne bienveillance pour les classes populaires, l'abbé Lemire combattit très heureusement ce socialisme intégral. Il y eut des contradicteurs, voire des vociférations, et la *Jeune Garde*, invitée à remplir sa fonction, rétablit l'ordre en mettant à la porte le citoyen hurleur, « malgré ses hurlements et ses ruades [2] ».

Entretemps, Marc Sangnier et le *Sillon*, avaient fraternisé avec l'Action libérale populaire de M. Piou et le Congrès des Unions de la Paix sociale.

Le mouvement de propagande du *Sillon*, l'affirmation de l'importance de plus en plus considérable qu'il prenait dans les manifestations de la vie catholique en France, s'accentuèrent par des étapes brillantes et des faits significatifs durant le cours de l'année 1903.

Le deuxième congrès se réunissait à Tours au mois de février. On y constatait avec bonheur les accroissements de l'œuvre, en province, et l'on y établissait les bases d'une « Fédération des Instituts populaires de France, » afin de permettre à leurs membres de resserrer les liens qui les unissent, et se mettre en mesure d'agir avec plus d'unité. On y peut constater une nouvelle tentative du *Sillon*, pour prendre la direction de tout ce mouvement.

1. Le *Sillon*, 10 déc. 1902, p. 409.
2. *Ibid.*, p. 414.

Digitized by Google

La Fédération avait son siège à Paris, au siège même du *Sillon* (art. 1). L'une des conditions de l'admission était d'être abonné au *Sillon* (art. 2). Le secrétariat général avait « son siège à Paris, au *Sillon* [1] ». Environ « une trentaine » d'I. P., adhérèrent à ces statuts.

Ce fut à ce congrès que le *Sillon*, demeuré jusque-là une école purement théorique et intellectuelle, fit les premières tentatives de réalisation pratique, encore bien vagues, il est vrai, et bien indécises. On y vota la résolution suivante : « Les délégués des Cercles d'Études et des I. P., réunis en congrès à Tours, estiment que le caractère d'une action syndicale est d'être une action professionnelle, mais que, dans la pratique, soit pour la constitution de syndicats nouveaux, soit pour la pénétration dans les syndicats, il est utile de s'inspirer des exigences du milieu [2]. »

L'idée précise et pratique se dégageait un peu plus nettement dans les délibérations du premier congrès régional du *Sillon*, ouvert à Brest le 1er avril. On y émet le vœu « que les ouvriers deviennent eux-mêmes les propres artisans de relèvement social de la classe ouvrière en abandonnant aux œuvres de propagande sociale les bons que leurs coopératives distribuent à leurs membres [3]. »

Ces syndicats, ces coopératives organisés par le *Sillon* étaient préconisés comme l'embryon de la *Cité future*. « N'était-il pas naturel, écrit Marc Sangnier, d'essayer, par des œuvres économiques, de commencer à organiser la démocratie future et de faire comme la preuve de l'efficacité sociale de nos doctrines? C'est ce que firent nos amis en créant des coopératives et en prenant de multiples initiatives [4]. » « Commencer à transformer la société en l'animant d'un véritable esprit démocratique et en préparant l'avenir, non plus uniquement par la puissance des idées, mais par la force même des réalisations matérielles, c'est l'œuvre des organisations économiques, et encore une nouvelle et nécessaire phase de la vie du *Sillon* [5]. »

De plus en plus un entraînement irrésistible poussait M. Sangnier à porter les ardeurs de son prosélytisme, la puissance de sa vive et brillante éloquence jusqu'au sein même des masses socia-

1. *Esprit et méthode, documents*, p. 148.
2. *Ibid.*, p. 61.
3. *Ibid.*, pp. 51, 62
4. *Ibid.*, 68.
5. *Ibid.*, pp. 67, 68.

Digitized by Google

listes. Il ambitionnait de se mesurer avec leurs chefs et leurs orateurs les plus réputés. Au début, il s'annonce plutôt comme un paladin empressé de se jeter dans la mêlée pour venger les injures du catholicisme. C'est dans ces tendances qu'il organise la réunion des Mille-Colonnes, dont le but est de protester contre les profanateurs d'églises. L'affiche qui l'annonce est une belle clameur d'indignation :

« Une bande de sectaires haineux vient de déclarer la guerre au catholicisme. Ils espèrent terroriser le pays et imposer à un gouvernement timide et affaibli leur dictature jacobine.

« ... La France n'est pas mûre pour une si pitoyable servitude. De toutes parts, les églises apparaissent non plus seulement aux croyants comme le sanctuaire sacré de la divinité, mais aux incroyants eux-mêmes, comme des citadelles de liberté pour la conscience humaine.

« ... Ce n'est ni avec des cris ni avec des coups que l'on tue une doctrine. Ce n'est même pas par des lois. Que nos adversaires ne se figurent pas nous intimider à force de rage exaspérée ! Nous sommes d'une race qui sait mourir.

« ... Les angoisses de l'heure présente, sans doute, sont cruelles, mais le Christianisme ne peut-il pas transformer et vivifier ce monde douloureux qui cherche sa voie, et donner bientôt plus de conscience, plus de justice, plus de fraternité à nos cités humaines, qu'attire sans cesse le désir bienfaisant de l'idéale et divine Cité ? Nous savons mieux que personne quelle est notre faiblesse et quel dur labeur le siècle impose à notre jeunesse, mais nous savons aussi que nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie.

« *Nous sommes les éternels entêtés de l'amour. Nous sommes plus forts que la haine* [1]. »

L'assemblée eut lieu, et se termina par le vote de l'ordre du jour suivant :

« Trois mille citoyens, réunis dans la salle des Mille-Colonnes, le samedi 23 mai, après avoir entendu le discours du camarade Marc Sangnier et les contradictions de M. Charbonnel et du citoyen Bérenger, affirment leur volonté de faire respecter la liberté du culte, condamnent les moyens odieux dont on a usé pour y mettre obstacle et proclament leur conviction qu'une démocratie véritable non seulement accepte, mais postule le catholicisme [2]. »

1. M. Sangnier, *Esprit et méthode*, pp. 159-161.
2. *Ibid.*, p. 163.

Digitized by Google

Grâce aux précautions prises, la réunion avait été calme. Bien qu'en principe, elle fût publique, l'on n'avait laissé pénétrer que ceux qui avaient pris une carte d'entrée de 0 fr. 25 ; les membres de la *Jeune Garde* assuraient l'ordre à l'intérieur. Mais à l'issue de la séance se produisent des scènes de véritable sauvagerie. Les membres du *Sillon* reprirent la direction de leur Siège Social, 34, Bard Raspail, « pour une réunion privée à laquelle ils étaient convoqués. Ils furent assaillis par des bandes d'assasins qui, aux cris de : « A bas la calotte ! » et tandis que la police était absente ou impuissante, tentèrent de les assommer en leur jetant des pierres et d'énormes morceaux de fonte, dont ils s'étaient armés après avoir brisé les grilles qui entourent le pied des arbres. Le sang coula, les blessures furent nombreuses et cruelles. Nos amis furent atteints en grand nombre. Ils se décidèrent enfin à charger sur leurs lâches agresseurs qui s'enfuirent rapidement [1]. »

Le *Sillon* avait reçu le baptême du sang. L'enthousiasme qu'il commençait de susciter dans les rangs des Catholiques, depuis les sommités de la hiérarchie jusqu'aux rangs des simples fidèles, s'en accrut. Ces jeunes gens à la parole vaillante, aux poitrines courageuses, dont le dévouement à la *Cause* ne reculait pas devant des dangers mortels, ne promettaient-ils pas enfin à l'Église mutilée jusque-là, de jour en jour, par ses successives blessures, un avenir meilleur, une prochaine aurore de délivrance ?

De tous côtés des voix sans cesse grandissantes leur criaient les mêmes bravos d'encouragement que leur avait décernés M. René Bazin ! « Si vous me demandez quel est le caractère qui spécifie la jeunesse, je dirai que c'est la lutte active contre l'erreur, la lutte avec des armes que vous n'aurez pas forgées mais que vous aurez reconnues bonnes... Vous avez l'endurance physique, la belle humeur si nécessaire pour traiter les sujets graves, vous avez l'élan, et, par un privilège insigne et qui se perd avec le premier cheveu gris, vous avez le temps [2]. »

Abbé P. BARRET.

1. M. Sangnier, *Esprit et méthode*, pp. 163, 164.
2. *Le Sillon*, 25 juin 1902, p. 475.

Digitized by Google

PUBLICATIONS FRANCISCAINES

EN ALLEMAND ET EN DANOIS.

TAUBE, JOERGENSEN, WEISS, HOLZAPFEL, TILEMANN.

Nous ne ferons point l'éloge des *Fioretti* et nous n'essayerons pas d'aborder l'étude scientifique des légendes naïves qui les composent. Celui qui voudra pénétrer jusqu'au fond de l'âme de S. François, ne pourra négliger de lire et de relire ces pages d'une simplicité exquise. La vie que le Séraphique Père et ses premiers disciples menaient dans leurs ermitages, y est dépeinte avec un coloris d'une vivacité et d'une intensité que l'on ne rencontre nulle part dans les autres légendes. « Écloses sous le ciel de l'Ombrie, au pied des oliviers de Saint-Damien ou des sapins de la Marche d'Ancône, ces fleurettes sauvages ont un parfum d'une originalité qu'on attendrait en vain de fleurs entourées des soins d'un savant jardinier [1]. » La psychologie des premiers Frères-Mineurs y paraîtra étrange, puérile peut-être, mais elle est si sublime qu'elle les fait dominer presque sans effort les aspérités de leur nature.

M. le baron von Taube vient de donner au public allemand une belle traduction des *Fioretti* [2]. Le livre est d'une exécution typographique soignée ; le titre, les vignettes, les grandes lettres initiales, ont été dessinés par M. F. H. Ehmcke ; aussi l'édition de ce *bréviaire du peuple italien* est-elle d'une originalité charmante. Le traducteur s'est efforcé d'imiter, autant que le com-

1. P. Sabatier, *Vie de S. François d'Assise*, p. CXI. Paris, 1894.

2. *Blütenkranz des Heiligen Franciscus von Assisi (Fioretti di San Francesco). Aus dem Italienischen uebersetzt von Otto Freiher von Taube. Mit Einführung von Henry Thode. Mit Initialen von F. H. Ehmcke.* Verlegt bei Eugen Diederichs, Jena et Leipzig, 1905. 1 vol. in-8° de XXVI et 247 pp.

Digitized by Google

porte le génie de la langue allemande, le style et le ton de l'original italien. Les tournures de phrases et les expressions donnent au lecteur l'illusion d'un texte assez ancien. Le sens est, en général, fidèlement rendu.

Mais pourquoi M. le baron von Taube s'est-il tenu tant sur la réserve ? Le lecteur eût aimé à trouver des indications plus précises sur la nature et la valeur du texte. Le titre indique bien que le livre est traduit de l'italien, et les notes font connaître l'origine des divers appendices (cf. pp. 235, 242, 243), mais des indications plus précises eussent donné une autre valeur au travail. Le traducteur a chargé le savant professeur d'Heidelberg, Henry Thode, d'écrire la préface : celui-ci paraît avoir accepté cette offre avec empressement. L'auteur des brillantes études sur S. François d'Assise et les origines de la renaissance italienne [1] a donc composé l'introduction ; il y trace un panégyrique enthousiaste du Poverello d'Assise, qui en se faisant l'humble serviteur de tous, a procuré à ses contemporains des biens sociaux d'un prix inestimable, et il montre qu'en proclamant des doctrines sacrées et anciennes, celui-ci a été le héraut d'un nouvel âge (cf. pp. XVI-XXVI).

L'habile traducteur aurait dû, à notre avis, garder la forme latine pour les noms propres des premiers compagnons de S. François, d'autant qu'il les conserve pour quelques-uns d'entre eux. En Allemagne la forme latine a été consacrée par l'usage, tandis que la forme italienne ne laisse pas de paraître étrange [2].

La traduction allemande du Dr Kaulen, professeur à l'Université de Bonn, qui souvent emploie des tournures plus naïves, aurait pu suggérer cette pensée [3].

On nous permettra une remarque : S. François ne reçut point les stigmates le jour de S. Michel (29 septembre), comme le

1. Cf. *Études Franciscaines :* août 1905, pp. 222-225.

2. P. ex. *Ginepro* pour *Juniperus. Bruder Jacopo,* pour *Br. Jakobus* (ou *Jakob*).

3. *S. Franzisci Blütengärtlein. Deutsch von Dr Franz Kaulen.* IIe édition. Mayence, chez Fr. Kirchheim, 1880. 1 vol. in-12 de XVIII et 349 pp. De la p. 298 à la p. 348 se trouvent les admonitions de Fr. Égide. — Le titre *Fioretti* y a été traduit par *Blütengärtlein*, c'est-à-dire : Petit jardin de fleurs ; M. le baron von Taube a traduit : *Blütenkranz* (c'est-à-dire : couronne de fleurs). Nous ne voyons aucune raison de changer le titre. Pourquoi ne pas garder la forme originale et traduire ; *Blümlein* ou bien *Blümchen* (ou encore *Blütlein*). Ces mots correspondent exactement à *Fioretti*, dont ils rendent, à notre avis, toute la saveur originale. Le traducteur danois dont nous allons parler, a aussi traduit littéralement : *Smaablomster*, c'est-à-dire Petites Fleurs.

Digitized by Google

prétend la préface (p. XXIII) mais bien vers le 14 septembre [1].

Par ailleurs plusieurs fautes de détail se trouvent corrigées sur une feuille volante, qui ne semble pas avoir été ajoutée à tous les exemplaires [2].

***

Voici une autre traduction des *Fioretti* [3]. Il s'agit d'une version danoise, la première, croyons-nous, en cette langue ; son auteur, M. Johannes Joergensen, jouit d'une grande renommée littéraire dans son pays, et plusieurs de ses livres ont été traduits dans diverses langues de l'Europe. M. Joergensen est un poète éminent. Ses vers véhéments et harmonieux ne servaient pas toujours la cause de la religion... cependant il a changé complètement de voie...[4], il y a quelques années, le poète danois, qui appartenait à la religion officielle de son pays, c'est-à-dire au protestantisme, est rentré dans le giron de l'Église catholique. Son âme de poète ne l'a point quitté, elle l'inspire maintenant d'une façon meilleure; le littérateur danois s'éprit d'amour pour S. François d'Assise. Il a voulu procurer à ses compatriotes le plaisir de goûter à une source pure les idées du Séraphique Patriarche et de ses premiers compagnons [5].

En tête du livre se trouve une courte préface du célèbre *Bjoernstjerne Bjoernson*, sur les *Fioretti* en général (p. I-II). L'éditeur l'a fait suivre de l'introduction de M. Paul Sabatier

1. Cf. Sabatier, *Vie de S. François*, p. 339. — S. Bonaventure dit que cet événement eut lieu : *quodam mane circa festum Exaltationis S. Crucis*. Leg., mai C.XIII, n° 3. (Cf. Thom. de Celano : Vita I, p. II, C. 3.)

2. Les deux frontispices n'auraient-ils pas dû être placés dans un autre ordre? Il y a quelques lettres historiées que l'on pourrait presque prendre pour des caricatures (cf. p. 56, p. 220, n° XIe), quoique M. F. H. Ehmcke n'ait certainement pas eu une telle intention. — M. le baron von Taube n'a pas seulement traduit les chapitres des *Fioretti*, mais aussi les cinq méditations sur les stigmates de S. François (pp. 146-198), la vie de Fr. Junipère en 14 chapitres (pp. 200-222) et celle de Fr. Égide (pp. 222-235, 10 chapitres). Il y a encore ajouté un appendice de 7 chapitres. De la sorte, le livre allemand donne beaucoup plus que l'écrit danois dont il va être question.

3. *Fioretti, det er den hellige Frans af Assisis Smaablomster, fra Grundtexten ved Johannes Joergensen, med Forord af Bjoernstjerne Bjoernson. Koebenhavn : Det nordiske Forlag.* (Ernst Bojesen) MCMII. 1 vol. in-12 de XIV et 194 pp. (Fioretti c'est-à-dire (les) Petites Fleurs de S. François d'Assise, trad. du texte original par Johannes Joergensen, avec une préface de Bjoernstjerne Bjoernson. Kopenhague).

4. Cf. Joergensen, *Livsloegen og Livssandhed* : 6. Opslag (6e édition), etc.

5. S. François n'était pas inconnu en Danemark. Cf., *Ussing. H. Frants af Assisi. Kjobenhavn, 1894.*

Digitized by Google

dans son édition du *Floretum S. Francisci.* La version danoise ne la donne cependant pas en entier (pp. III-XIV). Le corps du livre (pp. 1-156) est occupé par la traduction des *Fioretti.* Les nombreux appendices de l'édition allemande de M le baron von Taube ont été omis par M. Joergensen. Celui-ci n'a traduit que les 53 chapitres des *petites fleurs de S. François.* Le traducteur danois a aussi employé avec art des formes archaïques. Le lecteur lira avec plaisir sa traduction brillante et simple, il la lira, ne fût-ce que pour goûter la langue nerveuse du Danemark. La dernière partie du livre (pp. 156-194) est consacrée aux explications *oplysninger.* comme les appelle l'auteur.

La présente traduction a son histoire. M. Joergensen l'avait commencée à Assise aux mois d'octobre et de novembre 1899. Arrivé au milieu du livre, il l'avait mise de côté, mais un article de M. Bjoernstjerne Bjoernson à propos des recherches de M. Paul Sabatier, le porta à finir sa traduction et à la livrer au public.

M. Joergensen s'attacha d'abord au texte italien, mais dans la suite il compara les deux textes et suivit celui qu'il jugea le meilleur [1]. Les notes de l'appendice sont nombreuses. Il en a emprunté plusieurs au *Floretum* de M. Sabatier. Les annotations sont tout à la fois littéraires, historiques ou topographiques, elles rectifient ou précisent quelques opinions de M. Sabatier au sujet des *Fioretti.* D'après M. Joergensen, on ne peut pas prétendre que les *Fioretti* soient un extrait des *Actus beati Francisci*, six chapitres des *Fioretti* ne se trouvant pas dans les *Actus* (pp. 159-160). Il avertit le lecteur qu'à défaut du texte latin dans les *Actus B. Francisci*, il a simplement traduit les *Fioretti* italiens [2]. Enfin, à son avis, il n'est pas permis de voir dans la personne de Fr. Hugolin de Montegiorgio l'auteur de l'ouvrage entier (p. 160). Cette question délicate, qui demanderait des recherches spéciales, ne l'empêche pas de reconnaître l'auteur des *Fioretti* comme l'un des premiers et des meilleurs prosateurs de la langue italienne [3].

Que Fr. Hugolin ait été l'auteur de tout l'ouvrage, c'est là, conclut M. Joergensen, une question de moindre importance. L'essentiel est, que nous ayons dans ce travail admirable une suite de traditions, remontant jusqu'à la première et à la seconde

1. Fioretti, p. 157. *Jeg har in alle Tilfaelde søgt at vaelge den bedste Text.*
2. P. 160.
3. P. 160. *En af det italienske Sprogs forste og bedste Prosaister.*

Digitized by Google

génération franciscaine et que ces traditions se montrent à nous comme ayant été recueillies et conservées par un investigateur très exact du pays. De là il infère que M. Sabatier a eu raison de prétendre que le témoignage historique des *Fioretti* ne doit être ni méprisé ni rejeté [1].

***

M. Joergensen a composé quantité de livres très intéressants. Tous portent l'empreinte particulière de son esprit. Il a un style très personnel, poétique, plein de lyrisme. Malgré une légère teinte de pessimiste, il n'en reste pas moins fascinant et plein d'art. Nous nous bornerons à dire quelques mots d'une de ses relations de voyages [2]. Car il a entrepris beaucoup de voyages. Il aime les plaines brumeuses, les noires forêts de sa patrie, mais il s'enthousiasme du beau ciel d'Italie. Il a intitulé son livre : *Le Livre du pèlerin*, il aurait pu l'appeler : *Pèlerinages franciscains dans l'Italie centrale !* Une étroite connexion existe entre le : *Pilgrimsbogen* et la traduction danoise des *Fioretti*. Le premier décrit d'une manière charmante les endroits où se sont déroulées les principales scènes racontées dans le second. L'auteur y insère adroitement plusieurs passages des *Fioretti* ; on en goûte ainsi mieux la beauté suave et naïve et on parvient plus facilement à les considérer dans leur milieu intellectuel et leur site naturel.

Un poème à la louange de l'Italie, *Laudes Italiæ*, sert de préface. Ces vers nous rappellent les strophes du Cantique du soleil de S. François. Rome est le point de départ des excursions franciscaines. M. Joergensen y avait passé l'hiver, pendant lequel il avait souvent pensé à Fr. Hugolino da Monte-Giorgio ; il sentait un attrait puissant vers les sanctuaires et les pauvres ermitages des premiers Franciscains (Chap. I, pp. 7-10). Il quitte la ville éternelle un beau jour d'avril (p. 11). Le pèlerin est en chemin pour la marche d'Ancône, il veut aller à Greccio. L'un de ses compagnons de voyage est « un prêtre portant une soutane usée et récitant son office dans un bréviaire usé [3]. » On

1. P. 161.

2. Johannes Joergensen : « Pilgrimsbogen » Koebenhavn : det Nordiske Forlag. (Ernst Bojesen). 1903. 1 vol. in-12 de 272 pp. (Le livre du pèlerin. Copenhague : chez Ernst Bojesen (Librairie du Nord).

3. P. 13. *En Praest i sin slidte Soutane, bedende af sit slidte Breviar.*

Digitized by Google

s'entretient de S. François, des savants qui s'en sont occupés. Bientôt la conversation roule sur M. Paul Sabatier (p. 14). Son nom, disons-le de suite, revient souvent dans ces pages où l'auteur n'hésite pas à mettre en lumière les mérites de ce savant franciscanisant (cf. pp. 98, 120). A l'occasion, M. Joergensen parle de ses recherches et de celles d'autres érudits, il décrit les événements qui se rattachent aux lieux visités ou entremêle ses récits de réflexions et de renseignements, mais tout y est dit avec goût. S'il ne faut pas rechercher dans le *Pilgrimsbogen* des discussions scientifiques, on y trouvera du moins des observations parfois très instructives.

Le pèlerin danois arrive à Greccio (p. 17), le Bethléem de l'Ordre franciscain, comme il le nomme. Il monte sur la cime de la montagne où se trouve le couvent des Frères-Mineurs.

Le Père Gardien lui fait un accueil cordial. M. Joergensen prend part aux exercices religieux (p. 33 et suiv.), et à la récréation du soir. On le place près du feu, que Fra Giuseppe alluma au moyen d'une allumette qui sentait aussi mauvais que celles en usage au Danemark il y a quarante ans [1] ! Notre voyageur éprouve une joie très vive en visitant les sanctuaires de cette montagne. Il en est de même pour les autres lieux de pèlerinage qu'il visite dans la suite. Il écoute avec respect, ce qu'on lui dit par rapport aux traditions locales; son esprit en est si ému qu'il renonce à toute réflexion critique. La bibliothèque du couvent n'est pas riche (p. 47). C'est comme par hasard qu'il prend en main un vieux volume des opuscules de S. Bonaventure, une édition *sine loco et anno.* Un Frère Mineur du XVIIe siècle a écrit sur le frontispice : « *Pertinet ad locum pauperculum sancti Franci de Greccio. Anno 1619.* »

Après s'être édifié à Greccio, notre auteur se met en chemin pour Fonte Colombo, le Sinaï de l'Ordre. « C'est ici, remarque-t-il, que Frère François écrivit sa règle en 1223.... » (p. 89). En arrivant à la porte du couvent, il sonna longtemps en vain. Il prit le parti d'attendre patiemment, car, remarque-t-il, les Frères prenaient évidemment la *siesta* (p. 92).

En parcourant les rochers escarpés de Fonte Colombo, on se demande pourquoi S. François se retira si loin. Fr. Élie et les ministres provinciaux, qui le cherchèrent jusque dans cette soli-

1. P. 39. *En stinkende Svovletaendstik, — af den Sort, man havde for en Menneskealder siden i Danmark* —, etc.

Digitized by Google

tude sauvage, devaient être très résolus dans leur opposition contre la règle. — M. Joergensen, en route pour Foligno, eut l'occasion d'observer une procession italienne (p. 120 et suiv.); comme il est de coutume dans ce pays, elle s'avançait lentement, en répétant sans cesse un refrain très court et monotone :

Evviva Maria
e chi la creò !
Evviva Maria
e chi la creò !

Notre touriste danois alla prier au tombeau de S. Félix de Cantalice (p. 125). Poggio Bustone fut sa dernière station dans la verte vallée de Rieti (p. 130). Il s'arrêta ensuite à Foligno (p. 152). « Pour moi, avoue-t-il, toute l'importance de Foligno était concentrée dans deux noms : celui de Ste Angèle, et celui de Monsignore Faloci Pulignani, chanoine à l'église cathédrale... le savant éditeur de la revue *Miscellanea Franciscana*. Il fit donc visite à l'érudit chanoine et il lui présenta un exemplaire de sa traduction danoise des *Fioretti* (p. 160). — Le pèlerin franciscain ne pouvait manquer d'aller à Assise, dont il avait visité les sanctuaires à plusieurs reprises [1]. Il ne s'attarde pas à les décrire de nouveau. Qu'elle est belle et touchante la scène dans la sacristie de Ste-Marie des Anges, nous voulons dire la scène avec le *Padre Alberto*, auquel le voyageur danois apporte les meilleurs saluts des amis de *Poggio Bustone !...* (pp. 193-194). De même la scène qui se passa chez l'ancienne hôtesse, de notre touriste, la vieille Filomena.

Restait l'Alverne, le Calvaire franciscain (cf. p. 196 et suiv.). M. Joergensen y monte plein d'émotion; « un des Pères expulsés de la France, » le P. Samuel (p. 241) lui montra et lui expliqua les sanctuaires nombreux de l'Alverne ; il vint aussi le réveiller après minuit, afin qu'il pût voir l'édifiante procession qui se fait chaque nuit après la récitation de l'office de Matines et de Laudes....

Enfin il quitta l'Alverne : *A Dio, Monte Alverna... non ci vedremo più :* répéta-t-il en soupirant, Adieu, montagne de l'Alverne, je ne vous reverrai plus ! *A Dio, Monte di Dio* [2] !

1. Cf. Son, *Reisebogen* (Livre de voyages) ; IIe partie : *(Chronique Ombrienne)*, Copenhage, 1895.

2. M. Joergensen donne encore à la p. 260-262, une belle traduction danoise de l'Adieu de S. François à l'Alverne, d'après le Fr. Masséo.

Digitized by Google

*
* *

Le lecteur nous permettra de parler ici d'une monographie consciencieuse sur un Frère-mineur, maître de chapelle à la cour de Louis VIII, roi de France [1]. Les décisions, ou pour le moins les désirs très accentués du Souverain Pontife, donnent un intérêt spécial à la question du plain-chant. Nous présentons donc à nos lecteurs une savante étude sur un des maîtres de cet art, l'humble Frère-mineur Julien de Spire.

Les Franciscains du XIIIe siècle se préoccupaient de la splendeur du culte aussi bien que des fortes études. Fr. Julien appelé par les anciens chroniqueurs : *Julianus theutonicus*, était maître dans la composition des pièces liturgiques, il était aussi poète. C'est lui qui composa le texte et la musique des offices rimés de S. François et de S. Antoine de Padoue. Il ne se contenta pas de copier quelques textes de l'Écriture sainte plus ou moins adaptés. Il voulut honorer S. François et S. Antoine par ce que l'on estimait, alors, la forme la plus parfaite et la plus solennelle de l'office divin. Il composa à leur louange des *offices rimés*, dans lesquels il montra une habileté sans égal. L'auteur de la présente monographie a pu le dire, dans ces deux pièces liturgiques, l'art de composer des offices rimés est arrivé à son apogée. La métrique, l'expression poétique, les propriétés littéraires, ont fait de Fr. Julien le poète le plus remarquable d'*histoires liturgiques* [2] du moyen âge. Il a été très souvent imité mais il n'a jamais été égalé (cf. p. 84 suiv.). On en a copié les rimes, le rythme ; ses imitateurs lui ont même emprunté plusieurs vers et des strophes entières, cependant leur habileté et leur inspiration sont restées bien au-dessous du niveau de leur modèle.

M. Weis déploie un talent admirable pour mettre en lumière les qualités éminentes de Fr. Julien. Il nous fait entrevoir les pensées secrètes de cette âme d'artiste. Le poète le mieux doué n'est pas toujours capable de tout exprimer. Chez Julien de Spire le musicien supplée, ses notes nous aident à sentir et à admirer les plus fines vibrations de son âme. Elle s'exhale en célébrant

1. *Julian von Speier (+ 1285). Forschungen zur Franziskus-und Antoniuskritik, zur Geschichte der Reimoffizien und des Chorals von Dr. J. E. Weis.* Munich, chez Lentner, 1900. 1 vol. in-8° de VI-155 pp. C'est le n° 3 de la collection, *Veröffentlichungen aus dem kirchenhistorischen Seminar München herausgegeben von Dr Al. Knöpfler.*

2. *Historia* est aussi une expression technique, désignant les différentes parties d'un office liturgique, à part les leçons.

Digitized by Google

les vertus et les miracles du fondateur des Mineurs et du thaumaturge de Padoue, en les contemplant dans la gloire céleste. Quelle variété de tons et de rythmes ! Quelle force et quel enthousiasme partout ! Fr. Julien était un digne fils du « *troubadour du bon Dieu !* » Et dire que l'on aurait cherché en vain, jusqu'ici, le nom de Fr. Julien dans n'importe quelle histoire de la musique ! Il n'en sera plus ainsi, il figurera avec honneur dans la brillante galerie des grands compositeurs de plain-chant.

Cependant Fr. Julien de Spire n'est pas seulement un poète et un compositeur de grand mérite, il est aussi biographe. Il a écrit une vie de S. François et de S. Antoine de Padoue. Les textes de ces biographies avaient été publiés depuis longtemps par les Bollandistes. Mais ces hagiographes distingués avaient eu la malheureuse idée d'en morceler la première et de l'insérer pièce par pièce dans le *Commentarius prævius* du 4 octobre. Ils ignoraient l'auteur de ces deux légendes. C'est le R. P. Ferdinand d'Araules O. F. M. qui le découvrit, en comparant attentivement le texte de l'office des deux saints avec les deux légendes [1]. Car l'office s'y trouve englobé, non sans avoir suivi d'abord plusieurs changements. M. Weis a rectifié quelques observations et refait plusieurs preuves que le R. P. Ferdinand avait proposées dans un état assez problématique (pp. 14-33, 54, suiv.).

M. le Dr Weis a pris soin de donner un aperçu bibliographique sur les légendes de S. François (pp. 33-37). Si notre savant auteur avait à refaire ce catalogue, soutiendrait-il encore toutes les vues qu'il y expose, par exemple au sujet du *Speculum Perfectionis* (p. 34) et de la légende dite des trois compagnons (p. 35) ? Nous ne le croyons pas. Les questions relatives à ces écrits ont complètement changé d'aspect depuis.— Nicolas III n'était pas franciscain (p. 72) mais bien Nicolas IV. — Fr. Julien qui était certainement frère-mineur à la Pentecôte de l'an 1227, a été avant cela *magister cantus in aula Regis Francorum*, il a dû naître avant le commencement du XIIIe siècle (p. 4). — Les Frères-

1. Cf. Les articles du R. P. *Ferdinand Araules, O. F. M.* dans la *Revue franciscaine*, 29e année. Bordeaux, 1899, p. 214 suiv. — Sa thèse a aussi été reproduite dans la *Voix de Saint-Antoine de Padoue* (Vanves, près Paris, 1899), 5e an., p. 167 suiv. et dans le précieux livre, *P. Ferdinand d'Araules, O. F. M. La vie de de S. Antoine de Padoue par Jean Rigauld, frère-mineur, évêque de Tréguier. Publiée pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Bordeaux avec une Introduction sur les sources de l'histoire antonienne et un Appendice sur les Légendes de S. François et de S. Antoine du frère Julien de Spire.* Bordeaux, 1899 1 vol. in-8° de XL-197 pp.

Digitized by Google

Mineurs ne sont pas arrivés à Paris en 1216 ou 1217 mais en 1219 [1]. Après avoir passé quelques années en Allemagne, Fr. Julien retourna au grand couvent des Cordeliers à Paris. Il y fut nommé *corrector mensæ*. — En donnant l'édition des antiennes et répons composés par Fr. Julien, M. Weis ne se contente pas de reproduire un texte quelconque. Son texte est basé sur des manuscrits et le résultat surpasse de beaucoup l'édition assez peu exacte du R. P. Dreves [2]; ce dernier aurait pu obtenir un texte beaucoup plus correct en le copiant dans un de nos bréviaires romano-franciscains. — La belle antienne *Sancte Francisce propera* » n'est pas seulement récitée souvent par les Capucins et les Conventuels, mais aussi par les Frères-Mineurs. Elle fait partie des suffrages des saints (p. 73).

*
* *

M. le Dr Weis, afin de donner une idée des compositions musicales de Fr. Julien de Spire, avait déjà édité à la fin de sa monographie la notation de trois hymnes [3], mais désireux de voir ces compositions liturgiques remises à leur place d'honneur, il a publié une seconde monographie sur Fr. Julien de Spire [4], où il donne une édition de son chef-d'œuvre de musique religieuse. Ce livre parut un peu plus d'une année après la première monographie.

1. Ce que M. Weis rapporte sur ce couvent est basé sur *Gonzaga, De origine seraphicae religionis Franciscanae*, Rome, 1587, p. 95 suiv. Les renseignements de Gonzaga manquent d'exactitude. — Voir maintenant, *Dr P. Hilarin Felder, O. Cap. Geschichte der wissenschaftlichen Studien im Franziskanerorden bis um die Mitte des 13. Jahrhunderts*, Fribourg, 1904, p. 159 suiv. et *Histoire générale de Paris, Topographie historique du Vieux Paris (Ouvrage commencé par feu A. Berty et complété par L. M. Tisserand). Région occidentale de l'Université*, chap. XIII. *Couvent des Cordeliers ou Frères-Mineurs*, p. 333-336. Paris, 1887, gros in-4°. Cette dernière note bibliographique, nous la devons à notre excellent ami le R. P. Ignace-Marie d'Alsace, O. F. M. à Montréal (Canada).

2. Cf. Weis, p. 17 et suiv. cf. *Guido-Maria Dreves, S. J. Historiae rythmicae, Liturgische Reimofficien des Mittelalters, Erste Folge*, Leipzig, 1899, p. 179 suiv. — M. le Dr Weis a corrigé, dans la seconde Monographie, dont nous parlerons, quelques légères inexactitudes. Ne faudra-t-il pas y ajouter le *calcio* (au lieu de *calceo*) dans le 3e répons du 2e nocturne, p. 22, lin. 4 (à droite)? — Le texte critiquement établi par M. Weis cadre presque toujours avec le texte officiel du *breviarium franciscano-romanum*, moderne! Cf. L'édition de *Quaracchi*, 1895, de *Rome (Tournai)*, 1901, etc.

3. P. 148-151.

4. *Die Choräle Julians von Speier zu den Reimoffizien des Franziscus-und Antoniusfestes. Mit einer Einleitung nach Handschriften herausgegeben von J. B. Weis, Dr. phil. et theol. Mit einer Tafel.* Munich (chez Lentner), 1901. 1 vol. in-8° de VIII-34 et XXXVIII pp. et une table hors texte.

Digitized by Google

Entretemps quantité d'écrits et d'articles avaient été publiés sur le même sujet [1]. M. Weis avait lui-même cédé à un autre savant de grand mérite l'honneur de publier le premier les compositions annotées de Julien de Spire [2]. C'est pour cela que l'introduction de la seconde étude de M. Weis passe en revue les nouvelles publications sur Julien. On trouvera naturel qu'il examine surtout l'édition du P. Hilarin [3] et les articles du P. van Ortroy, bollandiste. M. Weis défend victorieusement, contre le savant bollandiste, son opinion par rapport à la priorité de l'office sur la légende. Nous sommes pleinement d'accord avec le critique de Munich. Le P. Hilarin a embrassé la même opinion. Celle du bollandiste, du P. Ferdinand d'Araules et du fougueux *Fr. Vindex*, nous paraît, à nous, une impossibilité psychologique. Était-il possible de tirer d'une légende, fût-elle même parsemée de tournures poétiques, un des plus beaux offices rimés du moyen âge? Et la légende exprime clairement, à deux reprises, qu'il s'agit d'une citation [4]! Or on ne cite pas un texte qui n'existe pas encore! Weis s'est vu obligé de traiter cette question à nouveau; sa démonstration nous paraît décisive.

Aussi décisives sont les preuves qui dénotent en F. Julien le véritable auteur de la légende. Tous les critiques d'ailleurs, à l'exception du R. P. Hilarin [5], la lui attribuent.

M. Weis corrige son sentiment sur l'époque exacte de la vie de Julien (p. 21). Il n'est plus d'avis que ce frère mineur soit mort vers 1285, mais plutôt vers 1250 ou environ. Il nous est impossible de fixer davantage cette date. Notre critique convient que les observations de Wadding au sujet des auteurs de quelques antien-

1. Cf. *Ed. Alinconensis, O. F. M. Cap. Spicilegium Franciscanum, De Legenda S. Francisci a Fr. Juliano de Spira conscripta, Brevis Dissertatio critica. Romae*, 1900. In-12 de 19 pp. — *P. Hilarin de Lucerne O. Cap. Fr. Julien de Spire et la légende anonyme de S. François, Examen critique, Études Franciscaines*, t. III, 1900. [*F. Vindex*], *Les faux pas d'un soi-disant critique, Études d'Histoire franciscaine, dans le XXe siècle.* 3e série, 1e an., 1900 (Paris). Un tirage à part de ces articles parut, à Ligugé, 1900. In-8° 103 pp. *P. van Otroy, Julien de Spire, biographe de S. François d'Assise*, dans les *Analecta Bollandiana*, 19 (Bruxelles, 1900), p. 321.

2. *S. Francisci Assisiensis et S. Antonii Patavini officia rythmica auctore fratre Juliano a Spira (+ c. 1250). Die liturgischen Reimoffizien auf die Heiligen Franziscus und Antonius gedichtet und komponirt von Fr. Julian von Speier (+ c. 1250) in moderner Choralschrift mit kritischer Abhandlung und 10 phototypischen Tafeln erstmals herausgegeben von P. Hilarin Felder, O. M. Cap.* Fribourg (en Suisse), 1901. In-8° 179 et LXXI pp.

3. Weis, p. 10 suiv.

4. Weis, p. 25 (*Vere hic sanctus... currus et auriga; digne dici meruit, etc.*).

5. *Études franciscaines*, 1900, t. III, 139-240-424.

Digitized by Google

nes et des hymnes de l'office de S. François, ne peuvent plus être soutenues avec tant de confiance [1]. — Plusieurs de ces pièces ne sont pas de Fr. Julien ; cela est certain, car le pape Grégoire IX et quelques cardinaux s'étaient réservé l'honneur de composer les hymnes et les dernières antiennes de l'office du Patriarche séraphique. Ces morceaux ne l'emportent pas en beauté sur les poèmes de Fr. Julien, mais ils montrent l'empressement du Pape et des cardinaux et l'estime universelle, dont jouissait S. François. En comparant les données de Wadding avec les anciennes légendes, on s'apercevra aussitôt de l'incertitude des vues du savant annaliste des Frères Mineurs. Seul un examen méthodique des anciens manuscrits et des légendes pourra nous renseigner d'une manière définitive sur les auteurs véritables de ces hommages poétiques rendus à S. François.

Le nouveau texte découvert par le R. P. von Ortroy dans le ms. 4354 du Vatican, reproduit par M. Weis, aidera à trancher la question [2]. Cependant ce manuscrit ne date que de la fin du XIVe siècle. Rappelons, en passant, l'attention sur une chronique de la province franciscaine de Strasbourg. La chronique fut écrite vers 1325 ; et le passage en question s'accorde parfois mot à mot avec le ms. du Vatican [3]. — Ne faudra-t-il pas lire dans le ms. du Vatican : *Dominus Thomas Capuanus*, au lieu de : *Capellanus ?*

Pour son édition des offices, M. le Dr Weis a tiré parti des recherches et des collations du R. P. Hilarin. On ne peut que louer ses principes (cf. p. 30), surtout le soin qu'il a pris de nous donner

1. Weis, p. 22 suiv.

2. Weis, p. 20. *Anal Boll.*, t. 19. (1900) pp. 328-329.

3. Cette chronique fut éditée pour la première fois en 1900 par le *R. P. L. Lemmens O.F.M.* dans la *Römische Quartalschrift*, t. XIV (Rome, 1900), p. 233-257, p. 236. Ad magnificentiam igitur B. Patris Francisci, nota, quod Gregorius papa nonus composuit primum hymnum eius : *Proles de Cœlo prodiit* et octavum Responsorium scilicet : *De paupertatis horreo :* item antiphonam istam *Plange turba paupercula.* Dominus Thomas Capuanus cardinalis edidit secundum hymnum, scilicet : *In coelesti collegio*, et quartum scilicet : *Decus morum* et septimum responsorium scilicet : *Carnis spicam* et illam antiphonam : *Salve sancte pater.* Dominus Rainerius de Viterbio cardinalis fecit tertium hymnum scilicet : *Plaude turba paupercula* et illam antiphonam : *Coelorum candor.* Alia omnia quae ad historiam cantus spectant edidit vir probatissimus in scientia et vita fr. Julianus Theutonicus, Dominus Philippus Cancellarius Parisiensis composuit prosam illam scilicet : *Exprimantur.* Legendam vero quae, incipit *Apparuit gratia Dei*, edidit sanctae memoriae fr. Bonaventura, primo magister theologiae, post multo tempore generalis minister ordinis minorum, demum venerabilis cardinalis episcopus Albanensis. — L'éditeur de cette chronique faisait la remarque (*l. c.*, p. 236, note 2e) que la prose : *Exprimantur* ne se trouve pas dans les collections connues ; et que chez *Dreves, S. J. Sequentiæ ineditæ 3. Folge*, Leipzig, 1898, se trouve une autre qui commence par : *Eructetur dulce melos* (*l. c.* n° 235).

Digitized by Google

une édition pratique [1]. Dans ce but il a reproduit des notes, aussi exactement que possible, et il n'a pas hésité à transposer souvent la clef ; car le génie musical de Fr. Julien ne pouvant se borner à reproduire machinalement les anciens tons, sa modulation est très riche.

Quoi qu'il en soit, remercions M. le Dr Weis de son excellente monographie, de ses appréciations judicieuses et de son édition remarquable des offices composés par ce frère mineur presque complètement inconnu jusqu'ici.

***

Puisque nous parlons des *Publications du séminaire d'histoire ecclésiastique de l'Université de Munich*, il ne paraîtra pas étrange de dire quelques mots sur le n° 12 de ces *Publications*. C'est un écrit très intéressant, de 47 pages seulement. L'auteur, le P. Héribert Holzapfel O. F. M. Dr en théologie, l'a intitulé : *S. Dominique et le Rosaire* [2]. Le fond du livre est une conférence donnée par ce Père au dit séminaire. Des amis aussi savants que modérés le poussèrent à le livrer au public ; il y consentit, après quelque hésitation. Pourquoi hésitait-il ? Laissons la parole au P. Héribert, et résumons ses *thèses* et ses *preuves*.

J'hésitais, dit-il (p. 2), parce que d'aucuns ne tiennent jamais pour opportun de traiter ouvertement et sans détour une question de ce genre ! Cependant la vérité incontestable doit passer avant tout. Léon XIII, d'heureuse mémoire, n'a-t-il pas dit, en ouvrant aux savants de toutes les nations et confessions ses riches archives du Vatican : « *Primam esse historiae legem, ne quid falsi*

1. Cf. p. I-XXXVIII. M. Weis a collationné 3 manuscrits pour l'office de S. François et 2 pour celui de S. Antoine. Il s'est servi, en outre, pour chaque office d'un antiphonaire (incomplet), qui parut à Venise en 1585. — Le manuscrit le plus ancien est celui qu'il appelle *Codex Rosenthal*. Il date de la première moitié du XIIIe siècle. Ce bréviaire franciscain annoté, d'origine italienne, appartenait au célèbre antiquaire de Munich Ludwig Rosenthal, qui le mettait en vente pour 5000 marcs (c'est-à-dire plus de 6200 francs). C'était le livre le plus cher du Catalogue de cette maison. Cf. *Catalogue CII de la Librairie ancienne de Ludwig Rosenthal (Munich, 1898)*, p. 36, n° 540. — Nous sommes heureux de pouvoir assurer aux lecteurs des *Etudes Franciscaines*, que les savants Pères Franciscains de Munich ont acquis ce précieux trésor. C'est le plus ancien bréviaire franciscain qu'on connaisse. Les PP. de Munich le conservent religieusement dans leurs riches Archives au couvent de cette ville.

2. *St. Dominikus und der Rosenkranz von P. Heribert Holzapfel.* Munich, 1903, chez : *J. J. Lentner, (E. Stahl junior.)*. Broch. in-8° de 47 pp. *(Veröffentlichungen aus dem Kirchenhistorischen Seminar München, n° 12)*.

Digitized by Google

dicere audeat, deinde, ne quid veri non audeat! » Je n'ai pas écrit, continue-t-il, mû par des sentiments d'animosité contre un certain institut religieux, mais uniquement par amour pour la vérité, qui fait la seule gloire réelle des Saints.

Que nous disent les *sources historiques* de S. Dominique sur le rosaire (p. 7 suiv.), ces sources heureusement si nombreuses? Les anciens Bollandistes avaient déjà connu 10 légendes du XIIIe siècle sur S. Dominique; leurs successeurs ont ajouté pour le moins 8 autres relations sur le même saint. Or, ces 18 écrits ne disent *pas un seul mot* du rosaire et de S. Dominique, ou de rapports quelconques entre le Patriarche et cette dévotion! Il y a plus. Dans le procès de canonisation fait en 1233 à Bologne par ordre de Grégoire IX, tous les témoins avaient juré de dire *tout* ce qu'ils savaient de remarquable sur Fr. Dominique. Quelques-uns parlent de ses plus petits exercices de piété: de sa manière de prier, *etc.*, *etc.*: mais dans tout cela, pas un mot encore du rosaire! Pas même la plus faible allusion! Le procès de canonisation fut terminé à Toulouse! Plus de 300 témoins y rendirent leurs témoignages après prestation de serment. C'est en vain que l'on cherche dans les relations authentiques qui nous ont été conservées, un mot sur S. Dominique et le rosaire. Rappelez-vous maintenant ce que raconte la légende sur la conversion des Albigeois par le rosaire, que S. Dominique aurait fait connaître à Toulouse même, au milieu d'une tempête affreuse! C'est étrange, n'est-ce pas? ce silence est écrasant! Même silence obstiné observé dans les constitutions de l'ordre dominicain, dans les écrits ascétiques et théologiques, ou dans les nombreux sermonnaires des Frères Prêcheurs du XIIIe et du XIVe siècle! Est-ce là un simple *argumentum ex silentio?* Comment expliquer ce silence absolu et universel? Celui-ci montre la futilité de l'explication tentée par M. Duffaut, prétendant que S. Dominique a prêché et propagé le rosaire, mais d'une manière plus réservée. Le silence *absolu* de tant de personnes et d'écrits s'explique-t-il ainsi? Nullement! Ce silence enveloppe le XIIIe, le XIVe et la première moitié du XVe siècle. Mais alors quel est l'auteur de la légende courante?

C'est le Frère Prêcheur Alain de la Roche! Né en Bretagne, cet *Alanus de Rupe* entra chez les Dominicains de son pays. En 1471 il obtint le grade de bachelier à l'université de Rostock et mourut en 1475. Fr. Alain prêcha beaucoup sur le rosaire, il fonda des confréries du rosaire et composa plusieurs écrits. « Exemples

Digitized by Google

pour les prédicateurs ; Révélations et Visions [1] ! » Il nous raconte que c'est l'apôtre Barthélemy qui récita le premier le rosaire ! Une révélation divine en apprit l'exercice aux Pères du désert. S. Benoît le recommanda chaudement à ses moines ! S. Ambroise, S. Augustin, S. Jérôme et S. Grégoire avaient coutume de le réciter ! S. François d'Assise le recommanda à ses Frères [2]. Cependant Dieu avait prédestiné S. Dominique, pour donner une splendeur et un éclat jusque-là inconnus, à cette dévotion, que la Ste Vierge lui apprit à l'âge de dix ans ! Mais c'est surtout le fameux événement de Toulouse, dit Alain, qui porta S. Dominique à propager cette dévotion. Il raconte dans les plus petits détails en y mêlant des remarques mystiques étranges, le découragement de S. Dominique, l'apparition de la Vierge, lui conseillant d'apprendre aux hérétiques et à tous les fidèles le saint rosaire ! Dominique se rend à Toulouse ; il y prêche sur le rosaire ; les hérétiques s'obstinent ; alors survint un orage effroyable. Une foule d'hérétiques se convertit, tous veulent *avoir* le rosaire. D'où Fr. Alain a-t-il tiré ces fantaisies bizarres ? Ce serait la Ste Vierge elle-même qui lui aurait tout révélé et qui l'aurait assuré, que tout cela est *très vrai* !??

Le R. P. Héribert donne d'autres exemples de la mystique hasardeuse et grossière du Fr. Alain (p. 21 et suiv.) qui cite des ouvrages de prétendus disciples de S. Dominique. Déjà en 1719 le savant dominicain Echard a avoué que Fr. Alain a inventé de toutes pièces et ces personnages et leurs écrits [3]. Le R. P. Holzapfel réfute ensuite les *objections* (p. 30 et suiv.) ou les *preuves* de ceux qui tiennent S. Dominique pour le grand propagateur du rosaire. La réfutation est facile ; documents falsifiés, représentations ou images que l'on a datées du XIIIe siècle, sans preuve aucune et contre tous les principes de l'histoire de l'art, confréries qui sont désignées sous le vague titre de confraternités de la Ste Vierge, voilà les raisons sur les-

1. *P. Holzapfel*, p. 14. Les ouvrages de Fr. Alain de la Roche ont été édités par *Joh. Andr. Coppenstein Ord. Fr. Praed : Alanus de Rupe redivivus. Coloniae 1624.* Cf. aussi *Coppenstein : O. F. P. Quodlibetum Coloniense de Fraternitate S. Rosarii B. V. M. autore Michaele ab Insulis O. F. P. Coloniae 1624.* (Ce Fr. Michel était un disciple de Fr. Alain de la Roche). — Quant aux ouvrages de Fr. Alain, voici ce qu'en dit un Jésuite du XVIIIe siècle : « *Varia quidem sub eius nomine prodiere opuscula, quae tamen melius latuissent.* »

2. Inutile de faire remarquer qu'aucune des sources n'en dit mot.

3. Holzapfel p. 25. *Echard. Scriptores Ordinis Praed.* t. I, p. 473 seq. *(Paris, 1719).*

Digitized by Google

quelles se base l'opinion légendaire, fondement extrêmement fragile. Reste une objection, ou preuve (si vous préférez ce terme): les bulles des papes ! Ces bulles très nombreuses ne garantissent-elles pas assez l'authenticité de l'opinion traditionnelle ? Elles sont nombreuses, en effet, ces bulles papales ; Mamachi en avait compté 119, jusqu'à l'année 1733 ! — On conviendra qu'il ne s'agit ici ni d'un dogme ni d'un fait dogmatique. Le premier pape qui parle du rosaire dans une bulle, est Sixte IV (1471-1484). Il ne faut pas oublier qu'Alain de la Roche est mort en 1475 ! Mais remarquez-le, Sixte IV n'y mentionne nullement S. Dominique. Le premier pape qui met S. Dominique en rapport direct avec le rosaire, c'est S. Pie V. Il n'a fait que de reproduire dans ses bulles la légende, qui avait cours de son temps dans l'ordre des Frères Prêcheurs !

Dans un paragraphe final le R. Père s'occupe brièvement de l'âge du Rosaire (p. 41-46). L'usage de réciter un certain nombre d'*Ave Maria*, 150, sans qu'il soit question de décades ou de mystères, existait déjà au XIIe siècle ; au XVe siècle on s'habitua à y ajouter des points de méditations de la vie et de la mort de Notre-Seigneur. S. Dominique mourut en 1221 !

C'est le mérite incontestable des Dominicains d'avoir répandu la dévotion du Rosaire, devenue très populaire depuis la fin du XVIe siècle. Cependant ils n'auraient pas dû, en prêchant le Rosaire, répéter et répandre en même temps les fables de ce Fr. Alain de la Roche [1].

***

De toutes les légendes de S. François, le *Speculum Perfectionis* et la légende dite des trois compagnons *(legenda trium sociorum)* sont celles, qui ont suscité le plus de problèmes. Les critiques sont loin d'être d'accord sur l'authenticité, la valeur historique et l'intégrité de ces documents. Leur dépendance mutuelle, leurs rapports avec les autres légendes, la date de composition, voilà quelques-unes des questions, non encore résolues d'une manière satisfaisante. Une foule de savants, pourvus des instruments les

1. Voir sur le même sujet les articles du R. P. Herbert Thurston S. J. dans la revue anglaise : *The Month*. num. d'octobre 1900 — avril 1901 (Londres). La *Revue du Clergé français*, num. de décembre 1901, donna un résumé en français des articles du R. P. Thurston S. J.

Digitized by Google

plus modernes de la critique, se sont jetés avec ardeur dans ces régions en partie inexplorées. Mais leur marche audacieuse s'est vue arrêtée dans une impasse sans issue. Les difficultés ont encombré leur route, comme autant de rochers, se dressant devant eux, énormes, en apparence insurmontables. Cependant quelques tours de force, et ces rochers se trouvaient écartés. Au moins on les avait rejetés à côté du chemin, qui devait mener à la solution définitive. En avant, se disait-on! nous approchons du but ; il ne peut être loin. La vraie solution se montrait parfois aux yeux de ces explorateurs comme une cime brillante, bien qu'entourée de rochers escarpés et souvent enveloppée de sombres nuages. Aucun des explorateurs intrépides ne semble avoir atteint le but jusqu'ici.

M. H. Tilemann s'est adonné à cette entreprise courageuse [1]. Il a voulu mesurer ses forces en s'attaquant aux plus grandes difficultés ; l'examen critique et littéraire du *Speculum Perfectionis* et de la Légende des Trois Compagnons l'a tenté. Il s'est mis à considérer d'un œil attentif et calme les différents côtés des problèmes. Il ne s'est laissé effrayer, ni par leur nombre, ni par leur variété. Selon toute apparence, l'auteur, en abordant ces questions, se trouva dans un champ d'études tout nouveau pour lui. Néanmoins, après s'être mis au courant de la bibliographie de ces questions, M. Tilemann est entré avec assurance dans ce champ-clos.

Notre auteur examine d'abord le *Spec. Perf.* (pp. 6-22, p. 23 et suiv.). Après avoir discuté la première vie de S. François par Fr. Thomas de Celano (pp. 23-33), la bulle : *Quo elongati*, du 28 septembre 1230 (pp. 33-36), la vie versifiée, la légende de Fr. Julien de Spire (pp. 36-38) et la *Vita secunda* de Celano (p. 49), il s'en prend à la *Legenda trium sociorum* (pp. 49-72 et suiv.). M. Tilemann a été bien inspiré, lorsqu'il s'est proposé de revenir toujours au *Spec. Perf.* et à la *Leg. 3 soc.* Il ne pouvait perdre de vue la comparaison et la discussion continuelle de ces deux légendes, liées entre elles par une parenté très étroite. Après avoir parlé brièvement de la légende officielle de S. Bonaventure (pp. 72-76), M. le Dr Tilemann nous met sous les yeux ce que nous disent par

1. H. Tilmann (cand. Theol. Dr Phil). *Speculum Perfectionis und Legenda trium sociorum. Ein Beitrag zur Quellenkritik der Geschichte des hl. Franz von Assisi.* Leipzig : chez Paul Eger, 1902. 1 vol. in-8° de 152 pp. (Le Speculum Perfectionis et la Legenda trium sociorum. Contribution à la critique des sources de l'histoire de S. François d'Assise.)

Digitized by Google

rapport au *Spec. Perf.* et à la *Lég. 3 soc.* les auteurs franciscains du XIIIe siècle. Il nous cite des passages de la chronique (hélas perdue!) de Fr. François Venimbene de Fabriano (p. 76), de Fr. Salimbene (pp. 77-78), de Fr. Bernard de Besse (pp. 78-81), de Pierre-Jean Olivi (p.83 et suiv.), d'Ange Clareno de Cingoli (pp.84-88), de Fr. Ubertin de Casal (pp. 88-92), et plus tard de Fr. Fabien de Hongrie (p. 120 et suiv.). Revenant de nouveau au *Spec. Perf.* il examine au moyen d'une description détaillée des manuscrits, si sa théorie sur le *Spec. Perf.* est d'accord avec les données des manuscrits (pp. 93-108). Cette partie est basée sur les recherches érudites de M. Sabatier. Cependant, M. Tilemann s'attache à réfuter l'hypothèse de l'éditeur du *Spec. Perf.*, et montre que ce livre n'a pas été composé en 1227, mais en 1318. Ses preuves nous semblent péremptoires ; cependant quelques-unes de ses observations n'ont, selon nous, qu'une valeur subjective. Après un examen plus détaillé du manuscrit du Vatican 4354 (pp. 120-124), M. le Dr Tilemann réfute l'hypothèse de M. Minocchi au sujet du *Spec. Perf.* (pp. 125-133), et rejette la reconstruction de la légende des Trois Compagnons entreprise par les RR. Frères Mineurs, Marcellino da Civezza et Teofilo Domenichelli (pp. 134-148).

Notre savant auteur a adopté le système très pratique et très clair de donner à la fin d'un chapitre ou d'une partie du livre un résumé concis des recherches qui précèdent. Ce résultat sommaire dispense le lecteur de parcourir chaque fois les longues discussions. Voici donc le résultat final où M. Tilemann fait le bilan de tout son livre. 1° Le *Spec. Perf.* est une compilation faite en 1318. Le compilateur s'est servi de matériaux qui appartiennent pour la plupart au XIIIe siècle (p. 149, cf. 109). Ces matériaux datent à peu près de l'année 1247 ; ils ont été recueillis par les trois Compagnons, avant que Fr. Thomas de Celano ait publié sa *Vita secunda*. Le seul écrit composé par les Compagnons de S. François à l'époque indiquée, est la *Légende des Trois Compagnons*. La lettre qui la précède, est certainement authentique, mais la version de cette légende, telle qu'elle a été publiée par les Bollandistes, est forcément incomplète. Elle a été tronquée (probablement à cause du décret du chapitre général de 1266). La plus grande partie des chapitres supprimés, est justement ce qui forme depuis 1318 le *Spec. Perf.* Donc en réunissant la *Leg. 3 soc.* avec le *Spec. Perf.* nous arriverons à avoir de nouveau, au moins à peu près, ce que les trois Compagnons avaient recueilli et remis

Digitized by Google

au ministre général en 1246. — Ce résultat est certainement très consolant; que ceux qui crient toujours contre les tendances subversives de la critique, se calment donc! La critique a prouvé que le *Spec. Perf.* et la *Leg. 3 soc.* sont des sources de premier ordre, dues à des Frères qui ont été les témoins oculaires des événements racontés.

Il faut le reconnaître, les théories de M. le Dr Tilemann ne font violence à aucun document, pris dans son ensemble; cette constatation témoigne en faveur de ses vues. Cependant nous hésitons à nous réjouir pleinement de cette reconstitution de l'œuvre de Fr. Léon. Les narrations du *Spec. Perf.* remplissent-elles en effet le cadre dont parle la lettre des trois compagnons? M. Tilemann n'insiste pas trop sur cette affirmation. Fr. Léon, de concert avec ses amis, a-t-il composé ce seul recueil? A croire les citations des spirituels surtout, les écrits de ce bienheureux compagnon étaient plus nombreux (p. 86 et suiv.). Cependant les dénominations de *Spec. Perf.* ou *Leg. 3 soc.* leur sont inconnues. Ce qu'elles disent, est trop vague pour nous autoriser à fonder un jugement sur tel ou tel écrit des trois Compagnons ou de Fr. Léon. Celui-ci n'aura pas seulement écrit vers 1246, mais aussi plus tard. Ses recueils, surtout s'ils n'avaient pas la forme stricte et bien définie des légendes, se prêtaient facilement à des interpolations. Du reste lui-même conservait toujours le droit d'y apporter des changements ou des additions. Néanmoins notre critique a eu raison de prendre en considération les citations, malheureusement trop indécises des spirituels, dont on n'a pas assez tiré parti. Il aurait dû remarquer, que ni Fr. Léon, ni les spirituels ne se souciaient des rigueurs de la critique moderne, extrêmement exacte et inexorable. Il faudra donc toujours tenir compte de leurs inexactitudes et de leur peu de soin dans des détails, qui nous paraissent parfois d'une importance capitale.

Ce que l'auteur dit à l'encontre du savant Bollandiste qui a déclaré la *Leg. 3 soc.* « un habile pastiche datant au plus tôt de la fin du XIIIe siècle » montre bien, que les objections du P. van Ortroy sont loin d'avoir pour lui une force probante (cf. p. 54 et suiv.). M. Tilemann aurait pu dire simplement à la p. 56 que dans la *Leg. 3 soc.* cap. 12, n° 51, il ne s'agit nullement de la règle de 1221, mais de la toute première règle, très brève de S. François. — Notre auteur est un peu trop enclin à trouver que les auteurs franciscains du XIIIe siècle ont cité précisément la *Leg. 3 soc.* et

Digitized by Google

non pas un autre écrit (cf. p. 87). — L'*in primis* de Celano n'est qu'un adverbe, il ne signifie pas la première partie de la légende (p. 48).

Ne discutons pas d'autres détails [1]. Celui qui ne sera pas pleinement convaincu par les exposés de l'auteur, devra cependant toujours les prendre en considération, surtout s'il désire contribuer à l'élucidation des problèmes littéraires se rattachant aux premières légendes de l'hagiographie primitive franciscaine.

P. Michel BIHL, O. F. M.

1. Il faut encore dire néanmoins que les fautes d'impression sont trop nombreuses surtout dans les textes latins. Cf. pp. 25, 26, 27, 46, 47, 50, 57 et suiv. 84, 86, 118, 123, etc.

Digitized by Google

A TRAVERS LE RAJPOUTANA.

En pleine mer ! 27 décembre 1901 ! [1]

Que le Seignenr nous donne sa paix !

Révérend et cher Père Ladislas,

Notre jeunesse attend avec impatience des nouvelles du voyage. Inutile de commencer par les débuts.

Je me suis arrêté à Lyon. Beaucoup vont à Fourvières ! mais qui songe à se prosterner dans la prison de saint Pothin, au pied de la colonne du martyre de sainte Blandine ? L'un des Pères Définiteurs m'y a conduit et j'ai prié pour tous. Inutile de vous le dire, vous n'avez été oubliés, ni à Notre-Dame de Fourvières ni à Notre Dame de la Garde. Avant d'arriver à Marseille, arrêt à Tarascon : le monastère de la Visitation m'avait préparé pour midi ce qu'on prend ordinairement à cette heure-là. Je me suis entretenu avec deux des religieuses qui ont quitté le monastère de Versailles, grâce à la loi sur la liberté d'association. Les Polonaises, qui composaient la plus grande partie de ce monastère, se sont retirées en Pologne, où elles espèrent trouver plus de liberté, plusieurs Françaises ont été prêtées à d'autres monastères : il y en a à Paray-le-Monial, à Orléans et à Tarascon. La Prieure a voulu réunir son excellente petite famille ; et après notre entretien, j'ai quitté ces bonnes religieuses non sans avoir obtenu la promesse de leurs prières.

Marseille, ville maussade par un temps de pluie, de brouillard et de neige ! Heureusement, au couvent on rencontre des visages sou-

1. Nous avons obtenu communication du récit de la visite faite à notre mission du Rajpoutana en 1902 par le T. R. P. Robert de Laval. Depuis lors des modifications ont pu se produire mais il nous a semblé utile de consigner ici ses impressions de voyage. Nos lecteurs les liront avec intérêt et profit. N. D. L. R.

Digitized by Google

riants, et l'on se trouve chez soi; excepté en ce qui touche à la cuisine. La préparation à l'huile dispose merveilleusement certains estomacs à ce vilain mal de mer toujours ancien, toujours nouveau.

Il n'a pas tardé à prendre la plupart des passagers. Le lundi, le mardi et même le mercredi, il me fut impossible de célébrer la sainte messe, le mercredi était jour de Noël! Alors, vous allez rire, j'ai pensé que l'invention de ces bateaux était une invention diabolique. N'est-ce point pour châtier la témérité des hommes que la punition se trouve à côté du crime? Presque tous les voyageurs qui montent sur un navire sentent aussitôt le châtiment : cette maladie étrange, inexpliquée, inguérissable par des remèdes. Mille autres réflexions se présentèrent à moi le premier jour. Le second jour, impossible de réfléchir ; par contre, les consultations ne m'ont pas manqué : « Père, il faut manger! Les efforts pénibles, les crispations seront en partie évitées si vous avez quelque chose dans l'estomac. — Ne vous forcez pas! Ne mangez point. Buvez seulement. Et encore, si le cœur ne va pas, ne prenez rien. En laissant votre estomac au repos, vous serez moins exposé à ces vilains soubresauts. — Promenez-vous. Ne restez pas stationnaire, et surtout ne restez pas étendu ! — Seule la position horizontale est bonne ; plus on veut lutter, plus on prolonge son mal et plus on l'augmente. » — D'autres philosophaient savamment. Il en est de ce mal comme de tout autre : avec l'énergie on vient à bout de tout. Et pendant ce temps, le malade reste anéanti, assez indifférent aux beaux raisonnements. Croyez-moi, quand on a tant d'énergie, on n'est pas malade, et si l'on est malade, l'énergie aussitôt disparaît. Quoi qu'il en soit, le Père Préfet a dit sa messe chaque jour et l'une de nos deux jeunes religieuses, de passage pour les Indes, a pu communier le jour de Noël.

Hier, lendemain de Noël, on se sentait moins hargneux. On avait même envie de se livrer à des réflexions sur les passagers. En première classe se trouve un monsieur avec sa fille : ils s'amusent à faire le tour du monde : Ils ont assisté à la messe de Noël. Quels sont les autres passagers? Divers personnages anglais. Mais rien de plus original que ce gros professeur de Cambridge. Il parle français, anglais et douze autres langues. Il est professeur d'histoire contemporaine et d'économie sociale ; il joue du piano, prononce des discours à perte de vue et se livre aux exercices les

Digitized by Google

plus inimaginables. Par ailleurs, bonhomme dans toute l'acception du mot. Il fait des gentillesses à tout le monde; nos petites sœurs ont été, bien des fois, l'objet de ses prévenances. Hélas! la jeunesse a des défauts : ces pauvres sœurs ne peuvent l'entendre ni le voir passer, marchant lourdement, soufflant comme un cachalot, retenant son pied à peine lancé, sans éclater de rire. Vous savez ce qu'est le fou rire? Elles rient aux éclats. Mais le bonhomme ne remarque pas. L'autre jour, les dames de 1re classe ont prôné à table, devant lui et avec lui, je ne sais combien de méthodes pour la pousse des cheveux : chacun regardait le crâne luisant du brave professeur et éclatait de rire, le cher homme n'y voyait goutte. Notre Père Préfet a tenu à le faire parler. A l'entendre, il est l'ami intime du vice-roi des Indes et de je ne sais combien de personnages.

Voulez-vous savoir quelle idée on se fait des Pères Jésuites? Les Jésuites, disait un médecin très intelligent, les Jésuites sont très forts. Du reste avec leur mode de recrutement, ce n'est pas étonnant. — Ah! et pourquoi? — Mais vous le savez bien. On prend dans le clergé séculier les hommes les plus intelligents, les plus fins, les plus rusés et on en fait des Jésuites.

Ce docteur est aussi excusable que cet agent d'affaires, notre compagnon de voyage, qui demandait sérieusement : les Dominicains, ce sont bien des Jésuites, n'est-ce pas? Le Père Feuillette, dominicain d'Arcueil, est un Jésuite très fort.

Nos passagers sont on ne peut plus impressionnés par les religieuses de Notre-Dame des Anges. Leur costume blanc et rouge, attire les regards, et comme ces deux petites sœurs n'ont point leur langue dans la poche, on aime beaucoup à les faire causer. J'admire ces enfants. L'une a vingt ans. Elle nous parle avec un sérieux et un sourire charmants de la peste qu'elle va attraper en arrivant à Bombay et qui va l'envoyer très vite en Paradis. Elle est pourtant disposée à se dévouer, pendant cinquante ans, au service des pauvres, des malades, des pestiférés. L'autre a vingt-cinq ans. Elle laisse, seule à Paris, sa chère maman, et cette pauvre maman n'a plus d'autre affection. Bien que désirant aller en mission depuis quatre ou cinq ans, elle ne pensait pas à la possibilité de réaliser ce désir. Elle avait dû, à vingt et un ans, tromper la vigilance de son père, vivant encore, et celle de sa mère. Partir pour les Indes! Laisser sa mère dans ces conditions! Était-ce raisonnable, était-ce prudent? Pressée de plus en plus par la grâce, la jeune religieuse va faire son sacrifice à Notre-

Digitized by Google

Dame de Fourvières, et la Sainte Vierge arrange tout à merveille. Ces deux enfants, à qui le costume religieux donne la maturité de personnes plus âgées sans enlever les grâces de la jeunesse, sont rayonnantes de bonheur, heureuses d'aller se dévouer, pour l'amour de Dieu. N'est-ce pas qu'elles méritent bien d'aller en Paradis quand le moment sera venu ? Je ne pense point à ces départs de jeunes filles, de jeunes gens missionnaires, comme ceux de nos Pères embarqués il y a un mois, sans me sentir touché de compassion et d'admiration... et aussi rempli d'espérance pour eux !

Nous arrivons à Port-Saïd. Je ferme ma lettre en vous disant : Bonne et sainte année 1902 !

1er janvier 1902.

Que de pays traversés depuis ma lettre du vingt-sept ! Port-Saïd, le canal de Suez, la mer Rouge !

Il fallait mettre à profit les quelques heures d'arrêt à Port-Saïd. Vite, une barque ! et nous voici en ville. Les rues sales, la tenue débraillée des gens, le nez des femmes surmonté d'une sorte de roseau de dix centimètres de long, soutenant un voile ; l'étalage des boutiques en plein air ; les pains, les poissons frits, qui doivent servir la nuit suivante pour le repas du Ramazan ; quelques enseignes françaises comme celle-ci : Au Printemps ! Tout pique notre curiosité ; mais n'y a-t-il pas quelque chose à apprendre au point de vue catholique et français ?

Qu'est-ce que ce clocher ? Un petit homme va au devant de notre question : « Glise française, Glise française », nous dit-il. Et voici que les armes de notre Père saint François se montrent à nous, gravées sur la maison d'à côté.

Sept Frères Mineurs prodiguent leurs soins aux huit mille catholiques de Port-Saïd. Ces Pères doivent savoir : le français, l'italien, l'anglais, l'allemand, le grec, le malais, le slave. L'Église, très grande et très belle, est remplie chaque dimanche ; on y prêche en trois langues. Le Père Raphaël, un portugais des plus charmants, nous conduit aux principales curiosités de la ville. Je vous en ai signalé tout à l'heure... Heureusement, il y a mieux. Auprès de l'église se trouve un bel établissement portant, sur la façade, ces mots écrits en français : « Asile Caucheux. » Il a été élevé par une dame française ; elle vit encore et se réserve un coin de l'établissement pour le temps qu'elle vient passer chaque

Digitized by Google

année à Port-Saïd. L'asile est confié aux religieuses du Bon Pasteur d'Angers. Il en est de même pour l'hôpital du gouvernement égyptien. Interrogez les religieuses : nous sommes plus libres ici, vous répondent-elles, que vous ne l'êtes en France.

Il nous restait à voir le grand couvent des Sœurs du Bon-Pasteur. Nous y arrivions à l'heure des vêpres et nous avons pu entendre la psalmodie exécutée avec une prononciation presque française. En somme, quarante-cinq religieuses du Bon-Pasteur d'Angers sont à Port-Saïd. Les trois maisons sont officiellement françaises. Mais, mais... les supérieures sont allemandes, les religieuses appartiennent à diverses nationalités, les françaises sont au nombre de... trois. Nous ne les avons pas vues. En rentrant au couvent des Frères-mineurs, nous trouvons un Père de Nantes ancien missionnaire à Caen, à Laval et dans d'autres endroits. — «Waldeck, mon compatriote, que va-t-il faire de vous? Je le connais, j'ai tiré aux moineaux avec lui, j'ai étudié en même temps que lui aux Enfants-Nantais. Mon père l'a préparé à son bachot... Oh ! cette canaille de Waldeck, il est capable de tout... »

Malheureusement, nous ne pouvons rien savoir de ce qui nous concerne et nous retournons à bord pour entrer dans le canal de Suez.

La marche dans le canal est d'une lenteur désespérante. Malgré cette allure, le déplacement de l'eau agit avec force sur les rives et l'ensablement exige une surveillance continuelle. A minuit, bruit assourdissant sur le pont. Je monte : les matelots sont en mouvement. Un brouillard intense s'est levé ; le pilote, embarqué à Port-Saïd avec un réflecteur électrique des plus puissants, n'avait pu se conduire, il s'était écarté de quelques mètres du milieu du canal et le bateau avait touché le sable. Cet accident ne troubla personne, sauf le capitaine. Il savait l'hélice engagée dans le sable et craignait de la voir se briser.

Grâce à quatre heures de repos forcé, nous pûmes jouir d'une gracieuse apparition. Vers huit heures du matin, cinq cornettes blanches, cinq Sœurs de St-Vincent de Paul se montrent à nous. Elles ont remarqué la robe blanche et la pèlerine rouge de nos Franciscaines d'Angers ; aussitôt elles agitent leurs mouchoirs et nous saluent. Nos Sœurs, les passagers français, et nous, de répondre avec enthousiasme.

Oh ! les saintes filles ! Oh ! la France !...

Nous arrivons à Suez le soir, très tard ; nous en repartons bien-

Digitized by Google

tôt pour entrer dans la mer Rouge et y voguer, avec diverses fortunes, pendant quatre jours entiers.

Un peu de chronique du bord. Dimanche, messe sur le pont. Y assistent tous nos compagnons de deuxième classe et les sous-officiers d'infanterie de marine embarqués avec nous. Tous écoutent avec attention le petit mot du Père Préfet sur la nécessité de la prière, quelques-uns m'aident à chanter l'*Ave Maria* de Lourdes. Le commandant et les autres officiers se sont montrés polis, bienveillants, mais aucun n'est venu entendre la messe. Ces coureurs de mer prient moins que les musulmans, moins que les Arabes, moins surtout que ne le fait la secte protestante née d'hier et dont nous avons un échantillon en troisième classe.

Vous ne connaissez pas les Adventistes du septième jour ? Ils sont aujourd'hui cinquante-cinq mille. Ils annoncent la venue prochaine de Jésus, l'approche du septième jour de la septième époque. Peu, bien peu seront sauvés. Il faut faire partie du petit groupe des Adventistes. Toute la journée ils tiennent la Bible à la main, ou un livre de cantiques, ou un manuel de prières. Ils se saluent en disant : Avez-vous rencontré, avez-vous trouvé Jésus? Et l'autre de répondre : Pas encore! ou bien : il ne tardera pas, il va venir. Un loustic répondait un jour : « Tiens, je ne le savais pas perdu. » Il y a quelque temps, une publication américaine avait annoncé le lieu et l'heure de l'avènement. Beaucoup de naïfs étaient allés voir. Notre excellent docteur de l'armée anglaise aux Indes, très gai, de bonne société, qui aime beaucoup à parler avec le Père préfet, levait les épaules et cherchait à ne pas avoir trop honte en disant : « Ce n'est pas anglais, c'est américain. »

Laissons les Américains. Questionnons le Père préfet sur les divinités des Indes. C'est un dédale inextricable; on les compte par milliers, par millions. Mais, fait remarquable pour le philosophe, il existe un mot réservé exclusivement à Dieu. Une phrase comme celle-ci : Il faut distinguer le Dieu véritable des faux-dieux, est une phrase impossible en Hindoustani : il n'y a point Dieu et des dieux; le nom de Dieu est unique et incommunicable ; les autres divinités sont des idoles et ont des noms spéciaux.

Je ne vous parle point de l'action du diable dans les Indes. Là fleurit la doctrine de la Métempsycose, mais une chose que ne disent point nos livres de philosophie, c'est l'utilité pratique tirée de cette doctrine par les Brahmes; ceux-ci ont un droit

Digitized by Google

strict et rigoureux à l'aumône. Quand on la leur refuse, ils menacent des châtiments de l'autre vie. Il y a même un châtiment spécial pour ce déni de justice : le récalcitrant sera condamné, pendant soixante-dix millions d'années à être enfermé dans le corps d'un ver d'excréments.

Je tiens à mettre cette lettre à Aden où nous arriverons ce soir. La mer, depuis hier, est passablement agitée et il me faut du courage pour vous écrire...

6 janvier 1902, Fête de l'Épiphanie.

Il est midi ici. Le soleil a déjà parcouru la moitié de sa course tandis que chez vous, il ne fait guère que de se lever : il est huit heures quelques minutes à Versailles. Nos chers étudiants doivent trouver, par cette simple indication, à quel degré de longitude Est nous nous trouvons de Paris. Ils savent qu'on a partagé la terre en 360 degrés de longitude, et comme le soleil met vingt-quatre heures à parcourir ces 360 degrés, il en parcourt 15 en une heure et 60 en quatre heures. En arrivant à Bombay nous aurons fait 70 degrés. Quel dommage de n'en pas faire 20 de plus à l'Est! Nous aurions parcouru le quart de la terre Quinze jours se sont écoulés depuis que nous avons commencé notre course. Savez-vous combien de kilomètres il faut ajouter aux huit cent soixante-trois parcourus entre Marseille et Paris? Huit mille quatre cent quarante-trois séparent Marseille de Bombay.

Vous l'ai-je dit, dans ma dernière lettre? L'année 1902 a fort mal commencé pour moi. Vers minuit, le garçon arrive dans la cabine : « Père, il faut que je ferme le hublot qui se trouve au-dessus de votre couchette. — Mais, mon ami, il n'y aura plus d'air et l'on va étouffer. — Hé! hé! c'est le service qui le veut. La mer est mauvaise, à chaque instant l'eau peut entrer dans la cabine. — Mais non, mais non je vais surveiller. » Et aussitôt la mer m'inondait recouvrait toute la couchette et se jetait dans la cabine.

Ces coups de vent sont moins à craindre dans la mer Rouge que les coups de soleil. En ce moment nous avons à bord un jeune officier de marine qui ne va pas bien Dans son délire, il se voit poursuivi sans cesse par les juifs, par les youpins : il a avec eux d'assez chaudes discussions.

Digitized by Google

Je ne vous ai point parlé d'Aden. Nous y arrivions dans la nuit du premier au deux janvier. Qu'on descende dans un port à minuit, à quatre heures du matin, à huit heures du soir, ce sont toujours des cris, des hurlements de bateliers et de vendeurs, ils apportent leurs marchandises, vous harcèlent par des : « M'ssieu, m'ssieu, c'garett, c'garett, oranges, oranges, bon ! bon. » — Cinq francs! Pour vous, quatre francs cinquante! Un officier demandait le prix d'un collier assez brillant. Dix francs! — Dix francs! Allons donc : dix sous. — Eh bien, prenez pour dix sous.

Ici, comme à Port-Saïd, une taxe est établie pour le service des bateaux qui conduisent à terre : quarante centimes. Ayez soin de ne payer qu'au douanier, malgré les cris, les sourires, les demandes, les avances des jeunes bateliers somalis, à l'œil intelligent, qui vous entourent, et vous pressent de toute manière.

Quelle joie de rencontrer sur le quai, tout près de la mer, la gentille petite église construite il y a quelques années par nos Pères de la Province de Lyon. Elle sert aux soldats irlandais et aux autres catholiques, peu nombreux hélas! Ministère pénible et peu consolant.

Le climat meurtrier d'Aden, force le gouvernement anglais à n'envoyer là en garnison ses soldats que pour peu de temps, une année tout au plus. Le Père François, capucin espagnol, est ici depuis vingt-sept ans. A deux ou trois reprises il s'est vu forcé de prendre un peu de repos en France. Ce bon Père, ayant obtenu du gouvernement un peu de terrain, agrandit l'école des Frères Maristes. Il est pour moi une vieille connaissance. Nous nous étions rencontrés dans une maison amie, il y a quelques années. Aussi quelle joie, quelle expansion ! Avec quel abandon fraternel il me dit : « Il me faudra vingt-cinq mille francs pour payer tout cela. J'en ai déjà quinze mille. » Allons, cher Père Ladislas, si vous trouvez quelque part un billet de dix mille francs vous avez là un excellent placement.

Impossible de visiter les autres religieux capucins résidant à Aden. Le temps nous manque, nous allons cependant à l'hôpital de Steamer-Point tenu par les franciscaines de Calais. Heureuse rencontre! Voici les sœurs ; la première est une religieuse qui faisait profession sous mes yeux, il y a quelques mois. Pauvre petite sœur ! Elle est tentée d'être triste ! Elle n'a point obtenu ce qu'elle désirait. Depuis longtemps, déjà, elle demande une faveur. Le jour de sa profession elle m'avait confié son secret en

Digitized by Google

me suppliant d'y songer parfois au saint autel. Faut-il vous le dire? J'en ai parlé à un de nos passagers, jeune homme très intelligent, très observateur, et qui, s'il a des préjugés sur le clergé, sait apprécier le zèle et le dévouement des missionnaires. Il s'est senti tout ému et tout saisi d'admiration. Le rêve de cette jeune professe est d'aller passer sa vie dans une léproserie confiée aux religieuses.

Voilà les braves filles dont la politique gêne votre gouvernement! Voyez-vous, mon Père, me disait l'explorateur dont je viens de vous parler, je connais les missionnaires, je sais leur dévouement ; aussi quand j'entends mal parler d'eux en France, et cela arrive même en Bretagne, je ne puis me contenir, je donne une gifle.

Voulez-vous, en quelques lignes, la monographie de ce brave cœur? Il espère faire paraître l'année prochaine, un volume sur ses affaires et voici comment il se présentera au public.

« Jusqu'à treize ans et demi, de la pension à l'école, d'une école quelconque à une pension quelconque. De treize à dix-huit ans, mousse, novice matelot. De dix-huit ans à vingt-deux ans, engagé volontaire, caporal, moniteur de gymnastique : école de Joinville, école militaire préparatoire des Andelys. De vingt-deux ans à vingt-cinq ans, professeur de gymnastique dans une ville de l'ouest. (C'est au collège des jésuites de Vannes.) De vingt-cinq à vingt-neuf ans, explorateur : Madagascar, Afrique, Brésil. — C'est donc sans aucune prétention littéraire que les lignes qui vont suivre sont mises sous les yeux du lecteur. Elles sont l'expression de l'exacte vérité. Émile Bonnechaux. »

Et maintenant, en route pour Bombay! Dans la mer Rouge, tous, marins et passagers, avaient laissé les habillements d'hiver pour se vêtir comme en été. Nous étions entrés dans le tropique du Cancer. Pour moi, le seul changement pratique fut d'ajouter au vêtement ordinaire un large chapeau blanc des colonies. Les futurs missionnaires feront bien d'être mieux outillés, même s'ils partent en hiver.

Je vous fais grâce des cinq jours passés au large. Malgré les coups de mer, malgré les secousses du bateau, la vie finit par devenir monotone.

Et maintenant va commencer l'exercice de mes fonctions. Aurai-je encore le temps de vous écrire? Vous prierez et ferez prier pour moi.

Digitized by Google

Adjmere, 15 janvier 1902.

Bombay, débarquement, douane, quelques heures dans la ville : que d'impressions contenues dans ces mots !

La difficulté des débarquements vient surtout des bagages. Il serait utile aux missionnaires d'être renseignés à ce sujet. Voici des indications utiles : chaque passager de deuxième classe a droit à cent cinquante kilos. S'il a une réquisition du gouvernement, il peut en emporter trente pour cent en plus, soit cent quatre-vingt-quinze kilos. On met en cale les gros bagages et à l'embarcadère on ne fait nulle inquisition. La compagnie se contente de déclarer sur les bulletins qu'elle ne prend aucune responsabilité. Lorsque le poids ne dépasse pas la franchise, il n'y a rien à payer. On donne un franc au matelot qui sortira les colis de la cale et tout est dit. Mais lorsque le poid est dépassé, il faut débourser vingt-cinq francs par cent kilos ou fraction de cent kilos.

Comment se débrouiller, au milieu des centaines de portefaix qui se présentent au débarquement et s'emparent de vos malles avec force salamalecs ? Du calme, du coup d'œil ! Faites signe à un individu, montrez-lui vos colis et surveillez-le jusqu'à la douane.

On distribue aux passagers une feuille indiquant les objets à déclarer : si l'on marque le contenu des bagages, si l'on est disposé à être patient et si l'on se tient prêt à répondre aux questions, tout se passera à merveille, l'on n'aura pas même à ouvrir une seule malle. Les douaniers le savent, les religieux ne cherchent pas à faire du commerce. Du reste, pourvu qu'une somme convenable ait été déclarée pour chaque colis, la douane est contente : elle réclame cinq pour cent de ce qui est indiqué. Aussitôt ces formalités remplies, on prend un de ces chariots à bœufs, si nombreux sur le quai, on convient du prix et on fait porter ses colis à la gare. Dès son arrivée on peut prendre ses billets puis, liberté de se promener en ville.

Je ne vous parle point de cette gare si renommée de Bombay, elle est unique au monde, ni des grandes avenues bordées d'arbres touffus, ni du tramway dont les chevaux coiffés de larges chapeaux seront bientôt remplacés par l'électricité, ni des grands hôtels, ni du quartier où se trouvent les banques et les compagnies de navigation. Comment vous parler des gens et des vête-

Digitized by Google

ments de toutes couleurs et aussi sans couleurs, de toutes formes et aussi sans formes que l'on coudoie à chaque pas?

Rien d'étrange comme la bigarrure des costumes. Deux personnes sont-elles habillées de la même manière? Je ne sais. Nos mœurs d'Occident nous empêchent de nous en faire une idée. Des enfants courent : leur innocence leur permet de ne point remarquer leur nudité. De six à dix ans, ils veulent un commencement de vêtement : une corde, une ficelle autour des reins. Les vêtements pris par la suite ne les gêneront guère : un linge, de la largeur et de la longueur de la main. Ce vêtement, les Indiens, devenus hommes, le conservent toujours, même sous les autres vêtements quand ils en portent. Oui ! quand ils en portent. Il y a des portefaix, des déchargeurs, des hommes de peine qui n'ont pas autre chose que ce morceau de toile. Les autres indigènes recouvrent ordinairement ce costume primitif au moyen d'une pièce de toile très fine, assez longue, large de quarante à quatre-vingts centimètres et arrangée de mille manières, elle fait le tour de la ceinture, passe entre les jambes, puis par-dessus les épaules pour venir ensuite recouvrir le buste. Les indigènes, surtout les riches, portent pantalon et chemise, celle-ci par-dessus celui-là ; d'autres y ajoutent un gilet ou un paletot, rarement les deux : le tout en soie très fine et de couleurs variées. A la campagne, on voit souvent des enfants d'un certain âge revêtus d'une veste toujours ouverte, descendant jusqu'au haut des cuisses et arrêtée par les mains qui s'appuient sur les hanches. Il fait si chaud !... Quant aux femmes, on en voit très peu de décolletées, du moins à la façon européenne. Beaucoup s'enveloppent le corps d'une étoffe descendant de la tête aux pieds. Les Musulmanes portent de vrais pantalons et un voile qui couvre la poitrine, le dos et le visage.

C'est assez pour Bombay ! Je ferai mon possible pour parler dans une autre lettre de mon voyage à Adjmere,

Jaypor, 22 janvier 1902.

La Mission du Râjpoûtânâ est très étendue et relativement peuplée. Je n'ai point en ce moment les données voulues. Un chiffre cependant : de la première station du chemin de fer dans notre mission au Sud, à la dernière, au nord, presque en ligne droite, il n'y a pas tout à fait huit cent soixante-trois kilomètres,

Digitized by Google

comme de Paris à Marseille, mais bien huit cent neuf. La moitié des résidences qui forment, avec les autres, notre Mission du Râjpoûtânâ se trouve dans la région appelée Central India. Le Râjpoûtânâ proprement dit embrasse Nusserabad, Ladpura, Adjmere, Jaypor.

Nous partions de Bombay à neuf heures du soir pour arriver à Mhow le lendemain à deux heures de l'après-midi. Heureusement les Anglais sont pratiques. Dans les voitures de deuxième classe, la nuit, on est en droit de n'être que cinq voyageurs dans chaque compartiment, et il y a cinq couchettes. Aucun incident de voyage. Au départ, nous eûmes la visite du docteur anglais qui avait fait route avec nous de Marseille à Bombay et qui, avant de repartir, avait tenu à nous saluer. Le brave monsieur Oscar, professeur à Cambridge, l'une de nos joyeuses distractions sur le paquebot, — vous vous en souvenez, — prenait le même train que nous pour se rendre à Calcutta auprès du vice-roi des Indes. Il nous fait remarquer une troupe de prisonniers boërs renfermés dans un compartiment comme dans une cage à bêtes fauves. Pauvres gens ! Il y a là des enfants de quinze à dix-huit ans et quelques solides gaillards gardés à vue par des soldats en armes. Quelle misère, quelle cruauté, quelle honte que cette guerre, disait le brave professeur ! Et il s'agissait de ses compatriotes.

Me voici dans la Mission ; nous en avons franchi les limites au chant de l'*Ave Maris Stella*. Le P. Paul, remplaçant du Père Préfet pendant son absence, et le P. Fortunat, supérieur de Mhow étaient venus au-devant de nous.

Quelle joie de trouver réunis à Mhow bon nombre de nos missionnaires ! Le P. Pie de Lorient, l'aide du P. Préfet à Adjmere, notre ancien compagnon d'exil à Kadi-Keuï ! Le bon P. Daniel, qui s'est dépensé avec un si grand zèle pour le bien des âmes est hélas ! très fatigué. Le P. Symphorien, fort fiévreux, est obligé de prendre des soins. Il terminait trois jours après mon arrivée, une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes et pouvait, ce même jour, recommencer à dire la Sainte Messe. Il a confiance en Marie, elle le sauvera sûrement. Le P. Ferdinand, lui, est solide. Il me conduira demain ou après-demain voir ses pauvres chrétiens dans les plus humbles quartiers de la ville. Le P. Anastase, le Fr. Modeste et le Fr. Prudent, nouvellement arrivés, se mettent de leur mieux à l'étude des deux langues nécessaires,

Digitized by Google

l'anglais et l'hindoustani. Quelques jours après, le P Charles quittait les Bhills et le P. Gilles son orphelinat de Kurda, pour venir me saluer. Je me suis rendu ensuite à Adjmere et de là à Jaypor où j'ai vu successivement les PP. Raphaël Hippolyte, Lucien, Alexandre, et les Fr. Just et Ignace. En quelques jours, j'ai eu la consolation d'embrasser presque tous nos missionnaires.

Laissez-moi vous le dire, c'est sans grandes dépenses. Nos Pères sont bien vus des compagnies de chemin de fer. Le T. R. P. Préfet jouit d'un permis de circulation de première classe sur toute l'étendue de la Mission et d'une franchise considérable de bagages ; plusieurs des supérieurs ont pour leur district, une permission semblable en deuxième classe. Grâce à cette facilité, nos missionnaires, si peu nombreux, suffisent aux charges de leur ministère. Une réflexion de notre P. Marie-Antoine : Grâce à ces inventions modernes, disait-il, un homme peut maintenant accomplir l'ouvrage de plusieurs hommes. Ainsi nos religieux se multiplient ; toutefois ce n'est pas sans détriment de leur santé. Conclusion pratique : Que de nombreux et vigoureux missionnaires secouent la poussière des chemins de France, afin de se dévouer à la Mission. Il y a douze à quatorze millions de païens à convertir.

Me voici en route. Du chemin de fer je contemple les vastes plaines, les collines de sable, les montagnes de pierre et de marbre. On passe à chaque instant sur des ponts jetés, les uns audacieusement au-dessus de précipices effrayants, les autres entre les rives de nombreux torrents, presque partout à sec. Et nous sommes en janvier ! Un de nos Pères me disait ; « Tout près de notre demeure, la rivière a coulé deux fois depuis quatorze mois et cela, l'espace de deux heures. Elle ne coulera plus maintenant avant plusieurs mois. » Aussi, comme tout est desséché ! Cherchez à vous faire une idée de l'embrasement de l'atmosphère dans quelques mois : nous avons trente degrés centigrades depuis deux jours ; un peu plus tard le thermomètre marquera quarante et quarante-cinq degrés de neuf heures du matin à cinq heures du soir. Et cela pendant trois mois. On remarque cependant, dans plusieurs endroits, de vastes champs bien cultivés, on y voit le blé, l'opium, le coton et divers autres produits ; c'est le fruit d'un arrosage abondant et journalier. Cet arrosage est primitif, mais suffisant ; une outre en peau de chèvre, au bout d'une grande et

Digitized by Google

forte corde, une roue élevée sur deux pieux, deux ou quatre bœufs pour tirer la corde, un petit réservoir, des rigoles bien conduites, quelques arrosoirs. C'est tout.

Je ne vous parlerai pas des chaumières hameaux, villages et villes rencontrés sur le parcours. Il y en a en paille, en gynériciums, en terre et en pierre.

On m'a fait remarquer dans le lointain la direction de la ville d'Ujaïn. De là serait parti un des trois rois mages au temps de Notre-Seigneur, le Râjà de ce pays était à ce point célèbre que les années, dans le pays, datent de son temps ; elles sont de soixante ans environ en avance sur notre ère. Il disparut un jour de son pays, s'en alla au loin et depuis on ne put jamais retrouver ses traces.

Je traverse des envolées de perroquets, de paons, d'oiseaux de toute espèce. Je laisse les troupeaux de chèvres, les files de chameaux, les fourmillières de termites hautes de deux ou trois mètres et me hâte d'arriver à Jaypor

Jaypor, 31 janvier 1902.

Adjmere est la résidence du Père Préfet. Là, je fis lire mon obédience de visiteur et tout fut réglé pour que la visite commençât par Jaypor.

Le Père Préfet m'accompagna. Nous partions d'Adjmere le matin du dix-sept, et à sept heures du soir nous arrivions à la gare de Jaypor ; il nous fallut presque une demi-heure en voiture pour nous rendre au couvent. Je cherchais la ville ; mais nous étions restés en dehors de ses murs d'enceinte.

Les PP. Paul et Raphaël, le F. Just et huit petits bonshommes de dix à quatorze ans, noirs comme charbon, m'attendaient à la porte de la chapelle.

Le lendemain : séance, souhaits de bienvenue, chants, récits amusants et distribution des prix rappelant, de loin, ceux de France. Le tout en anglais. Quelle somme de patience et de travail, de la part de nos religieux ! Il a fallu apprendre l'A-B-C et de l'anglais et de leur langue maternelle, à des enfants, à des Indiens capables de peu d'efforts. Et quelle grossièreté, quels bas instincts, quel terre-à-terre quand ils sont arrivés ! Sans cesse il faut les pousser au bien. Pauvres enfants ! Comment se défendre d'une certaine émotion en les voyant gais, avec une bonne tenue,

Digitized by Google

parlant avec facilité ? Je vous envoie la traduction du compliment de bienvenue au Père Préfet et au Visiteur.

« Révérendissime Père,

» Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue au milieu de nous, particulièrement aujourd'hui, et nous remercions de tout cœur le très Révérend Père Préfet dont la première démarche, en reprenant la charge de la Mission, a été d'assister à notre distribution des prix et de vous amener pour présider cette fête de famille. Bien que nous ayons constamment éprouvé combien le très Révérend Père Préfet s'intéresse au bonheur de ses enfants du séminaire, et ayons appris combien les Pères de la Province de Paris ont à cœur nos progrès et notre bien-être, nous n'en sommes pas moins sensibles à l'honneur que vous nous faites aujourd'hui, honneur qui ne nous sera pas accordé d'ici longtemps et que nous ne sommes pas prêts d'oublier tout le temps que nous vivrons. Nous profitons de cette occasion pour vous remercier, et, en votre personne, tous les Pères de la Province de Paris et tous nos charitables bienfaiteurs d'Europe qui contribuent si généreusement aux dépenses du Séminaire. Ce serait une satisfaction de reconnaissance envers eux, si vous vouliez bien, quand vous serez de retour au milieu d'eux, leur donner l'assurance que leur bonté ne s'est pas exercée sur des ingrats et que nous montrerons, ou du moins que nous tâcherons désormais de montrer, par nos efforts pour être plus sages et notre application à l'étude, combien nous sommes touchés de leur bonté pour des enfants sans mérite. Dites-leur que nous prions tous les jours pour eux, afin que Dieu les récompense en ce monde et dans l'autre, pour tous les sacrifices qu'ils font pour nous avec tant de générosité. Révérendissime Père, nous prierons plus spécialement encore pour vous qui êtes, parmi nous, le représentant de tous nos lointains bienfaiteurs. »

La visite de l'enclos m'a causé plus d'une surprise. La propriété est grande comme celle de notre couvent de Versailles, elle appartient à la Mission, ne vous la représentez pas avec les agréments des jardins de France. Le soleil est là, un soleil de feu, presque rien ne lui résiste. Comment font certains arbres pour grandir et donner un peu d'ombre ? Je ne sais. Mais en fait de feuillage et de légumes, il n'y a guère que du ricin.

Digitized by Google

La propriété est un présent du râjâ de Jaypor, nos Pères sont parvenus à la garder dans son intégrité, malgré le premier ministre.

Le râjâ donne chaque mois une pension de soixante roupies, — environ cent francs, — il paie en plus cinq hommes pour différents services qu'ils ont à nous rendre.

L'Inde est le pays des castes ; j'appellerais cela le pays des corporations, de la séparation des classes, de la hiérarchie, ou simplement de la division du travail. La même classe sociale fait les divers services des maisons bien tenues, la même celui des palais ; mais dans cette classe de serviteurs que de subdivisions ! Le gardien, le cuisinier, le jardinier, l'arroseur, le cocher, le balayeur, voilà autant d'hommes nécessaires, à part peut-être le gardien, jamais, un de ces « fonctionnaires » n'empiètera sur l'autre : ce serait se ravaler ou s'élever trop haut, sortir de son rang. Ces fonctions s'exercent de père en fils. Il faut des gardiens la nuit quand on possède quelque chose : terre, maison, mobilier ; on vole tout : feuilles des arbres, légumes, bœufs et chevaux. Le râjâ de Jaypor a pensé que notre grande propriété réclamait quatre de ces gardiens, et il donne chaque mois quinze roupies pour leur entretien. Ce n'est pas cher. Il est vrai qu'ils n'ont pas grand' chose à garder et que s'il y avait facilité de prendre, ils se feraient payer davantage, ou bien ils s'entendraient avec les voleurs s'ils ne volaient pas eux-mêmes. Le porteur d'eau est plus pacifique ; non seulement il arrose de ci, de là, mais, chaque matin, il entre sans frapper dans votre chambre, jette l'eau qui a servi, remet de l'eau fraîche et se retire sans souffler mot, toujours pieds nus. Il fera la même chose dans la soirée s'il trouve votre chambre ouverte. — Ce « bisti », c'est son nom, n'est pas payé par le râjâ. Mais un autre fonctionnaire reçoit encore du prince trois roupies par mois, c'est le balayeur. Faut-il vous énumérer ses fonctions ? La chose n'est pas déjà si facile. Disons qu'il est chargé de vous débarrasser de tout ce qui peut salir, souiller votre propriété. Il n'est pas rare de trouver un corbeau, un chacal ou même un âne étendus sans vie dans les allées ou auprès des haies du jardin, c'est le balayeur qui s'en emparera et ira les jeter au loin ou les enfouir.

Vous le voyez, le râjâ de Jaypor agit grandement ; il est puissant, il a environ trois millions de sujets. Un autre donne soixante roupies par an à nos religieux.

Digitized by Google

Pourquoi ne pas prier pour ces petits rois ? Obtiendra-t-on leur conversion ? Hélas ! mille préjugés, mille liens retiennent loin de Dieu, ici comme partout, ceux qui ont les richesses et les grandeurs. Quant au menu peuple, nul lien ne l'attache ; sa conversion ne serait pas chose difficile. Voulez-vous donner de l'argent ? On vous écoutera, on vous obéira, on fera et on subira toutes les cérémonies que vous voudrez. La persévérance même ne manquera point, pourvu que vous persévériez à donner toujours. Mais hélas ! quelle conviction, quelle énergie rencontre-t-on ? Aucune. On n'est pas sûr que les pratiques d'idolâtrie ne se mélangeront point aux démonstrations de la plus ardente dévotion. Un point d'interrogation se dresse devant le missionnaire en présence d'un baptême à faire : ne sera-ce point une bouche de plus à nourrir et rien autre ?

Mais j'oublie, je voulais vous parler des curiosités de notre résidence de Jaypor. Oui, il y en a des curiosités ! Pigeons, tourterelles, perroquets, étourneaux, milans, vautours, chacals, singes, tout cela vient s'abattre sur la propriété. Je ne vous dis rien des moustiques, des souris, des rats, des lézards, des scorpions et de je ne sais combien de bêtes qui viennent visiter les demeures.

Je profite de ma dignité de Visiteur pour amener nos Pères à me confier les curiosités qu'ils ont recueillies çà et là. Je les porterai à Paris où vous pourriez établir un petit musée de notre Mission. Je ne sais si un vautour saisi par moi-même et le squelette d'un cobra donnés par le Père Alexandre, ne seraient pas aussi bien dans le cabinet du professeur d'histoire naturelle, mais j'ai aussi d'autres objets : deux ou trois douzaines de divinités hindoues et des objets d'art ainsi que différentes pièces de monnaie de ces pays.

Que de choses intéressantes j'aurais à vous dire de Jaypor et d'Agra et de Nusserabad, mais il est onze heures du soir et je pars demain matin pour Adjmere.

Fr. ROBERT DE LAVAL.

(A suivre.)

Digitized by Google

MÉLANGES.

BULLETIN D'HISTOIRE.

1. *Introduction aux Études historiques*, par Ch. V. Langlois et Ch. Seignobos. Paris, Hachette, 1905 in-16, de XVIII-308 pp.

2. *Les légendes hagiographiques*, par Hippolyte Delehaye, S.J., Bollandiste Bruxelles, 1905, in-8° de XI-264 pp.

3. *Histoire de l'Église*, par L. Marion, prêtre de Saint-Sulpice. Paris Roger et Chernovitz, 3 tomes in-12 de XX-696, 724 et 836 pp. et index alphabétique de 44 pp.

4. *Les Pères de l'Église, leur vie et leurs œuvres*, par O. Bardenhewer, docteur en théologie et en philosophie, professeur à l'Université de Munich. Nouv. édit. française entièrement refondue par P. Godet et C. Verschaffel. Paris, Bloud et Cie, 1905, 3 vol. in-8° de VIII-466, 506 et 306 pp.

5. *Henry the Third and the Church*, par le Rme Dom Gasquet. Londres Georges Bell, 1905, in-8° de XVI-445 pp.

6. *Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, par le P. Mortier, tom. II (1263-1323), Paris, Picard, 1905, in-8° de VIII-597 pp.

7. *Monumenta historica Societatis Iesu* a Patribus ejusdem societatis edita. Paris, Picard, 1894-1905, in-8°.

1. La Science historique, les Progrès de l'histoire, les Résultats des méthodes nouvelles, les Réformes profondes opérées au domaine des études de l'antiquité et du moyen âge, la Critique, etc., etc., tels sont les mots que de nos jours les auditeurs recueillent le plus fréquemment au pied de la chaire de nos grands savants. Il semble que l'Histoire ne soit née que d'hier ; même à peine existe-t-elle aujourd'hui.

Est-elle un art, ou une science ? A-t-elle le droit de se hausser jusqu à la grandeur de la philosophie ? Quelles sont les connaissances éloignées ou prochaines nécessaires ou utiles pour faire un bon historien ?

Digitized by Google

Comment doit s'opérer l'analyse des documents, par la critique externe ou d'érudition, par la critique interne ou d'interprétation? Comment, le métal précieux détaché du minerai, faut-il le travailler, en unir les parcelles pour modeler un objet d'art? Voilà ce que le livre de MM. Langlois et Seignobos cherche à nous apprendre. Ernest Bernheim avait déjà essayé la même tentative dans son *Lehrbuch der historischen Methode* de 1889 et il paraît bien que nos Professeurs à la Sorbonne lui en savent mauvais gré, tant son nom revient sous leur plume avec peu de sympathie. Mais, est-ce un tort de s'inspirer de bons livres, et l'étudiant français ne sera-t-il pas plus heureux de lire un livre venu de Paris, qu'un texte imprimé à Leipzig?

Aussi bien je dirai que dans l'*Introduction aux Études historiques* l'influence germanique est évidente; l'analyse de la conception semble portée à l'excès, trop tenue et trop menue; la pensée est souvent nuageuse et l'expression naïve.

De la lecture de ce livre se dégage également une impression de scepticisme très prononcée et si les auteurs n'avaient pas eu la précaution de condenser leur enseignement dans les trois ou quatre pages de leur conclusion, on aurait pu difficilement, je crois, dégager avec netteté et précision les points caractéristiques de leurs leçons.

Je leur ferai un reproche qui me paraît important : ils ont exposé le système qui doit présider aux études historiques, c'est bien. Mais ils n'ont pas soufflé un traître mot de l'hygiène morale de l'historien, de l'atmosphère où cet homme doit vivre. C'était cependant capital.

De plus, n'eût-ce pas été une bonne chose de distinguer entre les divers degrés de certitudes auxquelles peut aboutir l'esprit humain : mathématique, philosophique et morale? En histoire l'homme ne peut acquérir qu'une certitude morale, puisqu'en histoire toutes les affirmations partent d'un témoignage ou d'une preuve extrinsèque. Mais MM. Langlois et Seignobos se soucient peu de la philosophie. Aussi leur page 178 sur le miracle est-elle enchevêtrée et fort peu claire.

Malgré ces défauts, l'*Introduction* rendra service. C'est un livre à conseiller aux professeurs, aux gens qui veulent creuser un sillon dans le vaste champ de l'histoire. Il fera réfléchir, donnera des idées. Déjà il en est à sa troisième édition. C'est une preuve qu'il est acheté et sans doute goûté.

Après l'avoir lu, on ne devra pas cependant oublier les *Principes de critique historique* du P. De Smedt qui datent pourtant de 1869, autant qu'il m'en souvient.

Deux appendices terminent le volume et traitent de l'enseignement actuel de l'histoire dans les établissements secondaires et à la Sorbonne.

2. Le livre du R. P. Delehaye vaut son poids d'or. Un critique le voudrait peut-être mieux écrit, par endroit plus clair et plus net; mais quant au fond, ce travail est une contribution sérieuse au développement de la

Digitized by Google

vérité dans la domaine de l'hagiographie. Quelques chapitres ont paru dans la *Revue des questions historiques* en juillet 1903. Tout le livre étudie l'histoire et trace les règles de l'hagiographie. Voici d'abord les matériaux : documents et légendes. Ils sont soumis à l'influence des générations, des écrivains. Diverses causes viennent les détériorer : l'imagination populaire, la tournure d'esprit des auteurs, le souvenir du passé. Il ne sera pas dit, après ce livre du R. P. Delehaye, que l'Église ne travaille plus aujourd'hui comme autrefois, à séparer dans l'histoire l'ivraie du bon grain. On saura également que s'il y a dans l'Église des analogies cultuelles avec le paganisme, ces analogies s'expliquent par de tout autres causes que par l'influence des religions égyptiennes (S. Reinach) ou orientales (E. Cosquin).

Le R. P. dans le dernier chapitre, relève les principales « hérésies » commises en matière d'hagiographie. La première, dit-il, consiste à ne point séparer le saint de sa légende, en sorte qu'on met en doute l'existence de l'individu parce que les histoires qui le concernent sont peu croyables. Seconde erreur : On attribue trop de confiance aux biographes des saints, v. g. aux auteurs des *Acta Sanctorum :* ceci est un aveu aussi juste que courageux. Troisième erreur : on a le tort d'opposer une tradition locale à des conclusions scientifiquement historiques. Ajoutez encore que beaucoup acceptent un récit comme digne de foi par le seul fait que ce récit ne renferme rien d'invraisemblable, ou purement parce que l'élément topographique est reconnu exact. Ce sont là vices de méthode, et c'en est un dernier de ne tenir non plus aucun compte du travail de la légende.

Ce livre, très savant et très érudit, ne semblera sûrement pas du goût de tout le monde. On a émis des réserves à son sujet (*Ami du Clergé*, 1904, p. 65 et suiv.) On eût été heureux de connaître, après la critique des légendes, l'art de construire l'histoire hagiographique. Quoi qu'il en soit, ce livre n'en est pas moins un minerai qui recèle une très lourde quantité de métal précieux.

Il existe de cette œuvre une traduction italienne.

3. *L'Histoire de l'Église* de M. Marion constitue un excellent manuel. Le cadre en est uniforme, il facilite le travail de la mémoire. Pourtant on lui adresserait aisément quelques reproches : celui d'abord de forcer les événements à se modeler dans un moule unique. N'est-ce pas au contraire la suite de ces événements, l'enchaînement des causes et de leurs effets qui doit guider l'historien ? Le choix d'une méthode de construction ne doit-il pas se fixer d'après la nature et le nombre des matériaux à employer ? Avoir pensé à étudier la vie intérieure de l'Église est au contraire fort louable, et c'est, faut-il le dire, dans l'histoire de la religion, une lacune capitale qui existe trop souvent : on ne pense pas assez à scruter l'âme et la pensée intime du corps visible de l'Église. Les références données au bas des pages de M. Marion sont nombreuses ; mais elles ne se valent pas toutes, loin de là, et l'ouvrage

Digitized by Google

indiqué n'est pas toujours le plus important. Il y a même telle et telle indication qui est bien de nature à fourvoyer le lecteur. M. Marion vise, il est vrai, à indiquer de préférence les ouvrages les plus faciles à trouver. Certaines cotes sont cependant fournies à la légère. Ainsi l'auteur parle, au bas d'une de ses pages, de deux ou trois couvents de Fr. Mineurs cités dans le rouleau mortuaire de Guillaume des Barres (1233). Ce rouleau mortuaire, on ne dit pas d'où il vient. Or il est tiré du livre de Léopold Delisle *Les rouleaux des morts*, p. 407 et s. et ce texte donne plus de trois couvents, à savoir : Meaux, Paris, Étampes, Sens, Compiègne, Amiens, Beauvais, Pontoise *(Predicantium* corr. *Pontisarensium)*, Vernon, Rouen, Évreux, Chartres, Vendôme, Blois, Orléans, Senlis, Noyon, Soissons, Provin, Châtillon sur Seine et Troyes. Je pense que l'ensemble des trois volumes est un peu plus soigné.

Le manuel de M. Marion n'en paraît pas moins très utile. Le savant sulpicien ne prend peut-être pas toujours assez nettement position en certains problèmes controversés ; son livre est cependant en progrès sur celui de ses devanciers. Quand donc nos séminaires posséderont-ils celui que nous promettent MM. Clerval et Baudrillard ?

4. MM. Godet et Verschaffel ont fort bien fait, malgré « les douloureuses préoccupations de l'heure présente » de traduire en français l'ouvrage patrologique du Dr O. Bardenhewer, et s'il y a en outre quelqu'un qui a bien droit aussi à de chaudes félicitations, c'est la vaillante maison d'édition Bloud et Cie qui a entrepris cette publication. Sur le terrain patrologique, particulièrement en ce qui regarde l'ancienne littérature chrétienne, nous autres catholiques, nous avons eu le malheur de nous laisser devancer par les protestants. De bons exemples donnés par Mgr Batiffol, par Dom Germain Morin et tout récemment par plusieurs professeurs de l'Institut catholique de Paris sont cependant de bon augure et nous aimons à croire qu'ils seront suivis.

Le manuel de Bardenhewer est aujourd'hui le meilleur à placer entre les mains des étudiants et il l'emporte sans contredit sur le Fessler qu'on nous faisait jadis parcourir et même sur le Fessler remanié par Jungmann. Il est au courant des dernières découvertes : il étudie la Διδαχή των δώδεκα ἀποστόλων, l'inscription d'Abercius, la *Peregrinatio Silviae* dont le P. Férotin vient de retrouver l'auteur (*Rev. des Quest. hist.*, oct. 1903) ; il nous tient au courant de la littérature arménienne et des textes syriaques (tom. I, p. VII).

Les RR. PP. Godet et Verschaffel ne se sont pas contentés de traduire le livre, ils l'ont entièrement refondu. Toutefois, comme pour l'histoire de l'Église du Dr Krauss (cf. *Ét. franc.*, t. XII (1904), p. 328), ils ont eu la bonne pensée d'ajouter une excellente bibliographie.

Parmi les opinions du Dr Bardenhewer, on relèvera celles qui concernent Grégoire de Tours et son *Historia Francorum* (III,202), la valeur comme historien de Sulpice Sévère (II, 360) et le Pseudo-Denys l'Aréopagite (III 11-20). « La date des *Areopagitica* est marquée par les critères internes et ex-

Digitized by Google

termes entre les dernières années du Ve siècle et les premières du VIe. » Sans avoir la prétention de trancher ici cette dernière question, n'oublions pas qu'en fait de critique textuelle, les traducteurs le reconnaissent eux-mêmes, tout ou presque tout reste à faire.

Les trois volumes édités par Bloud sont ainsi partagés : Première période : de la fin du Ier siècle au commencement du IVe. — Deuxième : de cette date au milieu du Ve. — Troisième : jusqu'à l'année 800. Le dernier tome se ferme par un tableau chronologique des Pères de l'Église et des ouvrages anonymes (pp. 251-267) et par une table analytique générale suivant l'ordre alphabétique.

L'édition allemande à laquelle M. Harnack a été le premier à rendre hommage, a été approuvée par Mgr l'archevêque de Fribourg.

5. Le règne d'Henry III est un des plus longs de ceux de l'Angleterre, puisqu'il embrasse une grande moitié du treizième siècle depuis 1216 jusqu'à 1272. C'est aussi l'un des plus intéressants et l'ouvrage de Dom Gasquet nous captive d'autant plus qu'il s'attache uniquement à l'étude des relations ecclésiastiques entre Rome et l'Angleterre. L'auteur s'appuie sur des documents originaux et authentiques ; il crée, on peut le dire, une œuvre nouvelle. Les historiens n'ont-ils pas affirmé jusqu'à ce jour que le treizième, que le quatorzième siècle justifiaient en Grande Bretagne le seizième ?

Il est juste de reconnaître que dès le temps d'Henry III il y eut une *reformation* en Angleterre, une voix de protestation contre les abus pontificaux. Mais cette révolte d'ordre purement civil n'entraîna jamais la négation du principat spirituel ; et jamais les catholiques ne refusèrent le respect et l'obéissance au Pape en matière religieuse. Seul Henry VIII, à l'instar des agitateurs luthériens, attaquera la suprématie spirituelle du successeur de saint Pierre.

Voici d'ailleurs comment je puis résumer les conclusions qui ressortent du livre de Dom Gasquet. Le Pape, par l'acte du roi Jean sans Terre, obtint une véritable puissance de souverain sur le pays. Ce qu'un vassal était à son chef, l'Angleterre l'était au Pape romain : l'Angleterre était un fief du Saint-Siège, et l'Église voulait jouir de ce privilège comme d'un titre réel et non purement honorifique.

Les laïques toutefois, et plus encore le clergé, s'opposaient à cette ingérence temporelle, et il est impossible de douter du grave mécontentement manifesté en Angleterre à l'égard des agents de la cour romaine.

Mais ce mécontentement ne portait que sur un point : les demandes continuelles de subsides anglais et la désignation d'étrangers pour l'obtention des bénéfices en Grande Bretagne. Jamais, durant cette lutte si longue et si âpre, jamais le roi n'attaqua la suprématie religieuse des papes. Au contraire, cette supériorité était constamment admise dans les termes les plus explicites et les plus formels. Un évêque comme le fameux Robert Grossetête, un des

Digitized by Google

plus passionnés dans cette revendication des intérêts anglais, allait même jusqu'à reconnaître qu'au seigneur le Pape et à la sainte Église romaine appartenait le droit de disposer librement de tous les bénéfices ecclésiastiques en tout l'univers (*Epistolae*, n. 145).

Voilà certes qui met les choses au point et l'éminent auteur de cette histoire montre même que l'Angleterre, loin de se plaindre de l'Église catholique, doit s'en louer, car sans Rome probablement serait-elle devenue ou allemande ou française. Cf. *The ecclesiastical review*, vol. XXXIII (1905), p. 313.

6. Les *Études Franciscaines* ont dû jadis parler du premier tome de l'histoire des maîtres généraux des Frères Prêcheurs, écrite par le R. P. Mortier. Voici le second : il a trait au bienheureux Jean de Verceil, à Munio de Zamora, à Étienne de Besançon, au bienheureux Nicolas Boccasino (Benoît XI), à Albert de Chiavari, Bernard de Jusix, Aymeric de Plaisance, Béranger de Landore et Hervé de Nédellec. Il y a là des noms qui occupent une place restreinte dans l'histoire ecclésiastique. Mais comme le R. P. Mortier a suivi la même marche qu'en son précédent volume, il a naturellement continué à franchir les limites de son cadre, et il a su par là même rester fort intéressant. Le ton du récit est peut-être demeuré trop déclamatoire ou emphatique par endroits. N'importe, le volume est agréable à lire, bien documenté ; il forme une superbe synthèse de ce que nous savions déjà de l'histoire dominicaine. Ajoutons toutefois que l'auteur a lui-même apporté sa contribution personnelle en maint chapitre, et s'il a continué Mamachi et Danzas, il les a dépassés à l'occasion. Ce second volume est d'ailleurs écrit avec plus de sens historique que le premier.

Je relèverai surtout ce que révèle l'auteur de la naissance de la dévotion au très saint nom de Jésus (p. 112), de l'administration intérieure de l'ordre sous Jean de Verceil, des affaires d'Orient, du concile de Lyon et de saint Thomas à la même époque, tout ce qui touche au différend entre Boniface VIII et Philippe-le-Bel et au procès des Templiers, enfin aux agitations nouvelles surgies dans le début du XIVe siècle malgré les efforts contraires d'Hervé de Nédellec. Ce qui est dit des Templiers prêterait à discussion.

A plus d'une reprise revient dans ce volume le souvenir des Mineurs. On y voit la tentative de concorde opérée par Jérôme d'Ascoli conjointement avec Jean de Verceil (p. 105), la double direction imposée aux études philosophiques pendant le moyen âge, d'un côté par Platon chez plusieurs franciscains, de l'autre par Aristote avec le B. Albert-le-Grand (p. 127 et suiv.). Plus loin (p. 148), le R. P. Mortier expose la mission des généraux des deux ordres accomplie en vue de rétablir la paix entre les couronnes de France et de Castille.

Le ch. III de l'histoire du généralat de Munio de Zamora traite de l'origine du Tiers-Ordre dominicain et de l'*Ordo de Penitentia*. C'est la théorie de Müller, reprise par le R. P. Mandonnet, qui a toutes les faveurs du P. Mor-

Digitized by Google

tier. Les trois ordres franciscains, comme le tiers-ordre dominicain, assure-t-il, procèdent de l'*Ordo de Penitentia* par voie de segmentation. A notre avis et pour le moment, prétendre que de 1207 à 1220, « l'œuvre de saint François fût uniquement une œuvre de pénitence » (p. 226), c'est aller contre les données certaines de l'histoire. Que saint François ait puisé l'idée de sa conversion et de sa réforme dans l'atmosphère d'austérité pénitentielle au milieu de laquelle il vivait, c'est plausible. Qu'il n'ait pas deviné en 1207 la nature du but précis où il aboutirait en 1226 et même en 1223, c'est accordable. Je n'admets pas que S. François eut du premier coup la vision claire de son œuvre ; souvent influencé par les circonstances de son milieu et de son temps il n'agit point tout d'abord d'après un plan déterminé. Mais d'autre part, le texte de Celano *Omnibus tribuebat normam vitæ* (*Acta sanct.*, oct. II, 694), doit s'interpréter dans un sens différent de celui qui est adopté par le R. P. Mortier. D'autre part encore, il faut bien savoir que François n'eut pas unité de vue pendant toute son existence : personnellement il préférait l'unique contemplation ; pressé par son entourage et aussi par son zèle, il se fit quand même apôtre et envoya ses frères prêcher l'évangile par le monde. Enfin sa fraternité n'attira que l'élément masculin, et nullement tout le monde sans distinction. La lettre de Jacques de Vitry, d'octobre 1216, établit parfaitement la séparation entre les hommes et les femmes [1].

Dès lors le premier ordre apparaît bien comme une œuvre originale, distincte de la fondation de minoritines qui débutent en 1212 et de l'institution du tiers-ordre en 1221. Mais on ne peut en quelques lignes discuter ces questions, fixer la part de personnalité qui revient à François dans son œuvre et celle qui revient au milieu ambiant. Contentons-nous de dire que le R. P. Mortier n'a fait en son volume qu'adopter la thèse déjà vieille de Müller, sans l'avoir fortifiée d'arguments nouveaux.

7. Pour terminer, voici l'annonce d'une importante publication éditée par les Révérends Pères Espagnols de la Compagnie de Jésus. Elle consiste en une série de fascicules mensuels qui voient le jour à Madrid (à Paris chez Picard). Elle est un instrument de travail de premier ordre pour l'étude de l'œuvre de S. Ignace de Loyola, cela va sans dire, mais encore pour l'histoire religieuse de XVIe siècle. Les fascicules sont réunis en volume. Nous avons ainsi : la vie du fondateur de l'institut et la chronique de la société de 1491 à 1556 par le P. Jean-Alphonse de Polanco (6 vol.) — les lettres envoyées à Rome de 1546 à 1556, sauf celles expédiées de l'Inde ou du Brésil (4 vol.). — Lettres variées émanées des pays d'Europe, de 1537 à 1556 (5 vol.) — trois volumes de lettres du P. Jérôme Nadal, de 1546 à 1577, — un volume consacré à la famille de S. François de Borgia, troisième préposé général de la Compagnie, — la vie de S. François-Xavier, écrite en espagnol, par le

1. Voyez mon édition des *Opuscules de S. François*, p. 278.

Digitized by Google

P. Alexandre Valignani et envoyée par lui des Indes à Rome, des lettres et écrits du même saint missionnaire (1 vol.), — les *Monumenta Paedagogiae Soc. Jesu*, antérieurs à 1586 (1 vol.), — les lettres et instructions de S. Ignace (2 vol.) — des écrits le concernant, émanant de Louis Gonzalez, du P. Lainez, de Ribadeneyra, du P. Nadal, de Guillaume Postel, le procès d'Alcala contre S. Ignace et sa défense, etc. (1 vol.), — les lettres des PP. Paschase Broët, Simon Rodriguez, Jean Codure et Claude Le Jay.

Une préface en latin précède chaque série, elle indique ce qui a été fait précédemment sur le même sujet, l'utilité de la présente édition,et la description des manuscrits. En tête des lettres, une courte analyse. A la fin des tables parfaites. Voilà donc un travail excellent de tout point. Je ne puis donner de tous ces fascicules même un simple résumé. Il faut les étudier. Ces pages consacrées aux lettres de S. Ignace laissent bien loin derrière elles, les trois ou quatre éditions données sur ce sujet au XIXe siècle. Le volume consacré à S. François-Xavier annule tout ce qui a précédé dans cet ordre d'idées.

Tout n'est pas du reste inédit. Voici par exemple la lettre par laquelle le Général des Frères Mineurs admet François de Borgia et sa famille à la participation des biens spirituels (tom. II, fasc. V, p. 642). Elle était déjà connue par les *Act. Sanct.*, 10 oct. et par le *Memorial ilustre de los... hijos del real convento de Santa Maria de Jesus vulgo San Diego de Alcala*, p. 75, du P. Diego Alvarez.

Nous n'en restons pas moins sous le charme de la possession de documents publiés avec critique, avec intelligence et avec ordre. Le P. Général de la Compagnie, paraît-il, encourage de tout son cœur les écrivains des *Monumenta historica societatis Jesu*. On n'accusera donc plus les Révérends Pères de ne pas se livrer au public, la fable des statuts secrets finira peut-être par s'évanouir totalement et l'on possédera, quoi qu'il arrive, le moyen d'écrire plus sainement l'histoire de la Compagnie de Jésus si bizarrement échafaudée par Crétineau-Joly.

Les Pères Jésuites des *Analecta Bollandiana* et des *Stimmen aus Maria Laach* n'ont pas ménagé leurs applaudissements à leurs confrères d'Espagne. Nous nous associons à ce concert de louanges très méritées.

P. S. Dans l'impression du *Bulletin d'histoire*, XIV, 325, une faute s'est glissée, ligne 35 : Au lieu de : aux séries H, clergé séculier, — lire : aux séries G, clergé séculier et H, clergé régulier.

F. Ubald D'ALENÇON.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE. — DIALOGUES ET RÉCITS, par Claude Charles Charaux, professeur honoraire à l'Université de Grenoble. — Paris, Pedone, rue Soufflot, 1905.

M. Claude Charles Charaux a professé de longues années ; il l'a fait avec succès ; les auditeurs de la faculté de Grenoble n'ont pas perdu le souvenir de son enseignement. L'âge, cet impitoyable niveleur, l'a forcé de descendre de sa chaire et de renoncer à l'enseignement oral. L'enseignement écrit lui restait. Il en profite, et il nous donne ce volume de philosophie religieuse. Nous l'en félicitons et nous l'en remercions. L'âge dépouille les hommes de ces ardeurs, de ces vivacités, de ces entraînements qui jettent si souvent un nuage sur la vérité et nous empêchent de la saisir dans sa rigoureuse et exacte mesure ; il leur apporte avec l'expérience ce calme, cette sérénité qui leur sont nécessaires, lorsqu'ils veulent contempler les hautes spéculations de la philosophie.

Des formes diverses qu'il pouvait donner à l'expression de ses pensées, M. Charaux a choisi le dialogue. M. Charaux *platonise*. Les jardins d'Académus ne sont pourtant pas l'unique lieu où il aime à disserter. Partout où le site, où l'occasion lui plaisent, au Mont St-Michel, dans une clairière du bois de Mousson, sous les ombrages d'Uriage-les-bains, il s'arrête, il s'assied, il se promène, et avec un ami, avec un disciple, de ce ton sérieux, calme et aimable qui lui est propre, il discute sur les pensées qui ont occupé et qui occupent encore son esprit. Plusieurs de ces discussions touchent aux sujets les plus élevés. L'espace et la matière. — Plaisir et douleur, joie et tristesse. — Le beau et l'âme humaine. — L'art et la pensée. — L'idée de Dieu. Cette dernière est, je crois, la plus longue du volume.

Nous sommes heureux de rendre à M. Charles Charaux ce témoignage : Sa pensée est toujours éminemment chrétienne. La forme qu'il a donnée est classique et littéraire, la forme qu'on pouvait attendre d'un professeur d'une de nos facultés de lettres. Les jeunes gens qui liront ces dialogues y puiseront une nourriture saine et vivifiante. Puissent-ils être nombreux !

Alfred CAYOL.

Digitized by Google

***

LA SAINTE MESSE. Doctrine et Pratique, par l'abbé GRIMAULT. In-18.—Société St-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie. Lille, 41, Rue du Metz ; Paris, 30, Rue St-Sulpice.

Ce livre sur la Ste Messe se fait remarquer par une piété sérieuse, fondée sur la doctrine théologique la plus sûre et la plus authentique. C'est un véritable traité de théologie mis à la portée de tous.

C'est un traité théorique et pratique : qu'on en juge par l'énoncé des chapitres : Ch. I. Nature et Excellence de saint Sacrifice de la Messe. — Ch. II. De l'assistance à la Messe et de ses Fruits. — Ch. III. Manière d'entendre la Sainte Messe. — Ch. IV. Méthodes pratiques pour la Sainte Messe. — Ch. V. Méthodes conformes aux fins du Sacrifice. — Ch. VI. Méthodes conformes au type primordial (la Croix). — Ch. VII. La Sainte Messe en union avec le Sacré-Cœur. — Ch. VIII. La Sainte Messe en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie. — Le chapitre IX nous donne les Vêpres du Dimanche.

Comme on le voit : c'est l'unité dans la variété. Ce livre sera d'un grand secours contre la routine et la monotonie.

Fr. PIERRE BAPTISTE, O. M. C.

***

LE LIVRE DE LA BONTÉ, par G. Marquis. 1 vol. in-12. — Paris Téqui, 29, rue de Tournon. Prix : 1 fr.

A LA SUITE DU MAITRE, par l'abbé Poulin. 1 vol. in-12.— Paris, Téqui, 29, rue de Tournon. Prix : 3 fr. 50.

Après *La Bonté* de M. l'abbé Guibert, voici *Le Livre de la Bonté* de M. Marquis. Je ne risquerai pas un parallèle. Ces deux ouvrages ne feront pas double emploi dans les mêmes mains ; ils se compléteront.

C'est tout un traité que l'auteur — un modeste — nous offre, bien qu'il se défende d'avoir voulu faire œuvre d'ascétisme.

Il s'excuse encore d'avoir semé beaucoup de citations d'auteurs contemporains. Et pourquoi s'excuser ? On est heureux de voir condensées en ces pages, les plus belles élévations de nos penseurs.

Tout d'abord M. Marquis nous donne les caractères généraux de la Bonté : en un mot il les résume : « la bonté est souple ».

Puis il nous parle de la bonté dans l'esprit, dans les paroles, dans les actions, de la bonté pour les malades. — (Oh ! ce petit chapitre ! Qu'on le médite). Enfin après avoir dit les obstacles, les épreuves et les caricatures de la bonté, il termine par les récompenses et clôt son livre par la touchante parabole où Jésus a tracé l'idéal de la Bonté.

Digitized by Google

***

« Les choses qu'on trouvera dans ce livre, dit la préface, sont avant tout dans l'Évangile, dans les Pères et dans toute la tradition chrétienne... Mais elles ont été reprises, méditées encore, elles ont de nouveau passé par le cœur. » Et on sait le cœur de M. l'abbé Poulin; cœur tout de flamme, tout de charité.

On sait aussi avec quelle délicatesse exquise il sait rendre les choses qu'il sent ou qu'il a vécues.

Aussi bien son livre est-il plein d'attraits. Il entraîne vraiment « *A la suite du Maître* », du maître conquérant, guide, lumière et vie ; du maître aimé qui nous prêche la folie de la croix, les sublimes vertus d'humilité et d'amour ; et nous enseigne les œuvres de miséricorde ; du maître enfin qui au ciel nous attend.

Lisez ce beau livre ; relisez-le. Vous ferez lecture agréable et surtout très profitable.

F. THÉODORE.

***

L'ÉVANGÉLIAIRE DES DIMANCHES, commenté et illustré de 130 gravures, par l'abbé G. Broussolle, premier aumônier du lycée Michelet. In-8° écu XII-418 p. — Paris, 1905. Lethielleux. Prix : 4 fr.

L'ANNÉE DES MALADES, par la Comtesse de Flavigny. Deux volumes in-16 raisin, avec une héliogravure en tête de chaque volume XVI-234 p. et 219 p. — Paris, 1905. Lethielleux. Prix : 4 fr.

M. Broussolle ne sait pas l'hébreu, pas même l'araméen, il est peu curieux de l'exégèse d'Outre-Rhin ; voilà de bien mauvaises recommandations auprès de nos hypercritiques. Mais ce n'est pas pour eux qu'il écrit ; il n'a rien à apprendre d'eux, il ne prétend non plus rien leur apprendre ; si ce n'est peut-être à certains, qui semblent trop les oublier, les meilleures interprétations données par les Pères de l'Église et les docteurs catholiques. Ce qu'il a voulu, dit-il, c'est « entreprendre un travail de vulgarisation à nuance discrètement scientifique » et artistique, ajouterai-je. Chaque dimanche, l'Église propose aux fidèles un passage de l'Évangile à méditer. M. Broussolle veut leur faciliter cette méditation. Il donne en premier lieu le texte de l'Évangile de chaque dimanche, puis un commentaire dogmatique, mystique ou simplement historique. Une large part est faite, après les Pères, aux auteurs anciens et aux meilleurs : Bossuet et Maldonat ; les meilleurs aussi parmi les modernes sont utilisés, tels le P. Rose, le P. Calmes, M. Lesêtre. Nous ne pouvons que féliciter M. Broussolle de son heureux choix, il a su s'approprier ses auteurs,

Digitized by Google

les fondre en une œuvre édifiante, intéressante et suffisamment originale. Nous regrettons cependant que certains dimanches soient un peu sacrifiés : le XVIe après la Pentecôte n'a qu'une courte paraphrase, le XVIIIe un simple commentaire iconographique : est-ce suffisant ?

Mais théologiens et exégètes ne sont pas les seuls qui puissent nous édifier sur l'Évangile, l'art chrétien lui aussi a essayé de le comprendre et de l'interpréter. M. Broussolle reproduit un grand nombre des meilleurs essais, tirés de fresques, mosaïques, sculptures, ivoires au miniatures.

Éminent critique d'art — l'académie a même couronné un de ses ouvrages: « La Jeunesse du Pérugin et les origines de l'École ombrienne » — il a glané parmi les meilleures compositions. Toutefois il exclut impitoyablement les modernes ; les anciens ont toutes ses préférences, sans doute parce que plus pieux et plus naïfs, sinon toujours plus artistes. Nous sommes heureux de voir souvent revenir les noms de Giotto et de Fra Angelico, mais nous le serions aussi d'admirer les chefs-d'œuvre de quelques contemporains, ils remplaceraient avec avantage plusieurs primitifs qui n'ont d'autre saveur que celle de leur antiquité.

***

« La souffrance sans l'amour est la peine de l'enfer ; l'amour sans la souffrance est la joie du Ciel ; mais la souffrance avec l'amour est le vrai bonheur de cette vie, et la foi est le milieu qui unit ces deux extrémités, » a écrit le P. Joseph du Tremblay. Depuis vingt-cinq ans, Mme la Ctesse de Flavigny goûte ce vrai bonheur, elle qui termine ainsi la préface de son beau livre : « Notre souffrance nous paraît la meilleure des grâces que Dieu ait daigné nous accorder, car rien ne nous a rapprochés de Lui autant que cette souffrance. » L'auteur voudrait voir vibrer à l'unisson de son âme toutes celles que Dieu prédestine à suivre la voie royale de la Croix. Pour cela elle leur tient le langage le plus sublime de la foi, elle leur présente les prières de l'Église pour la réception des Sacrements de Pénitence, d'Eucharistie, d'Extrême-Onction, elle les leur commente. Elle veut élever leur esprit jusqu'aux saints ravissements de l'oraison ; à leur intention elle a composé des méditations qui suivent pas à pas le cycle liturgique. Leur infirmité les retient loin de l'Église, elle leur apprend à s'entretenir familièrement avec le bon Maître qui leur a donné l'exemple de la souffrance. A leur intention encore, de ses nombreuses lectures, elle a extrait les plus belles pages qui aient été écrites sur la maladie et les malades. Le second livre qui les contient est un véritable trésor : ce seront les lectures spirituelles du malade.

L'amour de Dieu, l'amour des âmes ont inspiré ces pages, nous ne doutons pas qu'elles ne produisent une impression de paix et de sainte joie chez tous ceux qui les liront. Autres sont les conseils de nombre de médecins indifférents ou impies qui trop souvent sont appelés auprès des malades, même catholiques. Si tous ne vont pas jusqu'à dire avec le Dr Tardieux : « La vie

Digitized by Google

du malade doit être un chef-d'œuvre d'égoïsme, » ils recommandent une prudence exagérée : Surtout, pas de contention. Que les malades lisent le livre de Mme la Ctesse de Flavigny, il ne produira en eux ni fatigue ni contention. Tous ne vivent peut-être pas assez de la vie de la foi pour y puiser l'amour de leurs souffrances, l'héroïsme sera toujours le partage d'une élite, mais ils y apprendront au moins la résignation chrétienne.

Un des ministères les plus sacrés du prêtre est la visite des malades, ministère de consolation et d'encouragement, ministère aussi difficile que délicat ; ce livre lui sera très utile dans ces visites, qu'il le lise, qu'il le fasse lire, il pourrait aussi le donner aux malades pauvres. Ainsi se réaliserait un grand bien. Mais pour cela nous souhaiterions une édition de propagande, donc moins luxueuse et d'un prix moins élevé. Mme la Ctesse de Flavigny est apôtre, nous ne doutons pas qu'elle ne veuille ainsi faire parvenir son livre jusque dans la mansarde du pauvre. Il le mérite.

F. GAÉTAN.

***

SERMONS DU B. J.-B. VIANNEY, publiés par les soins de M. le Chanoine Étienne Delaroche, curé d'Ainay à Lyon, Dr en théologie, et du R. P. Dom M. Augustin Delaroche, Chanoine régulier de l'Immaculée Conception. 4me édition. 4 vol. — Paris, Beauchesne et Cie.

La béatification du cher Curé d'Ars a déterminé une recrudescence de dévotion envers ce modèle des pasteurs. Plus que jamais les fidèles tiennent à connaître ses moindres gestes et ses moindres paroles. On fera donc fête à la nouvelle édition de ses sermons, édition établie avec le plus grand soin par le M. le Chanoine Et. Delaroche et son frère le R. P. Dom M. Augustin, héritiers des manuscrits authentiques du Bienheureux. Ces manuscrits ont été jugés sans reproches au procès de canonisation et l'ouvrage qui les reproduit a été honoré de l'approbation du cardinal Merry del Val et de plusieurs autres prélats. C'est donc le recueil le plus sûr que l'on puisse consulter. C'est aussi le plus complet.

On y trouve la plupart des sermons que l'apôtre d'Ars eut le temps de composer, — tous y figureraient si quelques-uns n'avaient été détruits, hélas ! par une inconcevable négligence, — et l'on peut d'autant mieux en tirer profit que des notes les accompagnent. Inutile d'insister sur l'utilité de leur lecture et sur leur caractère attachant. L'accueil fait par le public pieux aux éditions précédentes prouve que la valeur de ce florilège spirituel, tout animé de l'esprit de Dieu, a été parfaitement comprise.

Alph. GERMAIN.

Digitized by Google

***

LES TROIS GRANDES PRIÈRES DE L'ÉGLISE OU LE PATER, L'AVE, LE CREDO, commentés par saint Thomas d'Aquin de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, suivi des Prières pour la Messe et la Communion, adaptation du latin, par le Père J.-D. Folghera, des Frères-Prêcheurs. In-12 de 256 pp. — Broché, couverture parcheminée, titre rouge et noir. Prix : 1 fr. 50. Reliure percaline noire ou couleur, tranche rouge, 2 fr. Reliure petit chagrin, coins arrondis, tr. rouge sous or, 3 fr. 25. *Importantes réductions de prix aux Supérieurs de communautés, Directeurs de collèges, d'œuvres et autres personnes désireuses de propager cet ouvrage.* — Desclée, De Brouwer et Cie.

CAUSERIES DU DIMANCHE, sixième série : *Qu'est-ce que l'homme et pourquoi souffre-t-il ?* Un vol. in-8° de 288 pages, 64 illustrations. Prix broché, 1 franc ; port, 0 fr. 55 ; relié, 1 fr. 50 ; port, 0 fr. 85.

La *Société St-Augustin* nous offre en quelques pages agréablement illustrées la doctrine solide et claire de S. Thomas d'Aquin sur le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo*. Chaque chapitre traitant une partie de ces belles prières peut servir de matière d'oraisons sérieuses et pratiques. Le P. Folghera O. P. en les faisant suivre des prières de la Messe et des hymnes du Docteur Angélique au St-Sacrement, traduites en français, fait de ce petit livre un manuel dont les fidèles s'aideront volontiers pour satisfaire leur piété.

***

La *Bonne Presse* ne se fatigue pas d'une propagande vraiment chrétienne et laborieuse, elle a raison. D'ailleurs ses résultats prouvent qu'elle réussit à merveille, ses *Causeries du Dimanche* feront certainement du bien. La simplicité de l'exposition permet à la vérité d'entrer avec aisance dans l'esprit du peuple. Celui-ci aime le bon sens et la clarté, il s'intéresse aux bons arguments qui doivent lui donner la lumière. Ce bon livre apportera la lumière de l'évangile dans les familles ouvrières où facilement on peut lui donner place. C'est un nouvel apôtre avec ses images, ses histoires intéressantes et surtout sa morale pratique.

Fr. LOUIS-MARIE.

***

L'ACTION POPULAIRE. — Publication tri-mensuelle [1]. N° 61.

1. V. *Ét. francisc.*, Juin 1905, p. 578.

Digitized by Google

L'Éducation sociale de la femme. Maurice Beaufreton. — N° 62. *Comment et pourquoi s'associer.* Georges Piot. — N° 63. *Caisse de retraite et de Dotation (pour les travailleurs des champs).* L. Thouvenin. — N° 64. *L'assistance par le travail.* L. Rivière. — N° 65. *La question de l'apprentissage.* V. Bettencourt. — N° 66. *Un secrétariat d'action sociale dans le Sud-Est.* Rémy. — N° 67. *Le clergé et les œuvres sociales.* H. J. Leroy. — N° 68. *Enquêtes sociales et Monographies.* Firmin Cordier. — N° 69. *Une œuvre rurale nouvelle : L'assurance agricole contre l'incendie.* Palud et Riboud. — N° 70. *L'Émigration italienne en Europe.* A. Dosio et T. Vercelli. — Paris, Lecoffre. — Reims, Leroy, 48, rue de Venise.

Ces dix nouveaux tracts offrent la même variété que les séries précédentes. Ils ont aussi, pour tous ceux qui s'occupent d'action populaire, le même, intérêt.

M. Beaufreton fait un exposé des systèmes d'éducation sociale de la femme établis en Amérique, en Angleterre, en Hollande, en France ; puis il en établit une comparaison judicieuse. C'est surtout au foyer domestique que la femme doit exercer son influence. C'est donc sous la forme d'un enseignement *ménager*, que doit se faire son éducation, plutôt que par des notions spéculatives et scientifiques.

Le Tract N° 62 est un excellent guide à mettre entre les mains des fondateurs d'Associations sur le modèle de la loi de 1901. Il était impossible de condenser en si peu de pages, et si clairement, plus de notions utiles.

La Caisse de retraite, *L'assistance par le travail*, *Le secrétariat d'Action sociale* et *l'Assurance agricole mutuelle contre l'Incendie*, sont de ces monographies immédiatement pratiques comme l'Action populaire en possède tant, qui montrent ce qui se fait ici ou là et qui encouragent à en faire autant ailleurs. Vraiment, en France, ce n'est pas la variété des œuvres ou la fécondité des initiatives qui manquent : c'est le courage pour imiter en secouant la routine.

Ajoutons à cette catégorie l'*Émigration italienne.* Ce que font les Italiens pour leurs émigrés, pourquoi ne le ferions-nous pas pour les nôtres ? Protection de la vie matérielle et en même temps de la vie spirituelle et morale, tel est le but qu'avait en vue Mgr Bonomelli, en fondant cette œuvre. « Ne servir que les corps, c'est trop nous abaisser : ne servir que les âmes, c'est trop nous élever. »

L'*apprentissage* est en décadence ! telle est la plainte universelle. M. Bettencourt recherche les causes multiples de ce mal ; il consulte l'expérience du passé et celle de nos voisins afin de guérir le mal et, mieux encore, de le prévenir.

Digitized by Google

Après tant de documents émanés des souverains pontifes et des évêques, après tant d'œuvres qui ont donné leurs fruits, il semblerait superflu de prouver que le clergé doit s'occuper des œuvres sociales. Mais non, il y a des esprits qui ne veulent pas se rendre à l'évidence, et qui s'autorisent perpétuellement de quelques abus pour rejeter les meilleures initiatives. M. Leroy — prêtre lui-même, — expose très bien la question et répond aux objections. Notons ces paroles. « Je veux bien qu'on craigne les conseils téméraires de ceux qui recommandent l'action, mais à condition de craindre les conseils timides de ceux qui recommandent l'inaction ; en réalité, ceux-ci nous ont fait plus de mal que ceux-là. Ce serait injuste, en général, de reprocher au clergé français de sortir trop souvent de la sacristie ; on lui reprocherait avec plus de justice de s'y enfermer. »

A la base de toute science sociale il y a, et de plus en plus, des *enquêtes*, des *monographies*. C'est Le Play qui, on peut le dire, a créé ce nouveau procédé en sociologie. Pour ceux qui n'ont pas le loisir de l'étudier dans ses ouvrages la brochure de M. Cordier sera un bon manuel. Ils y trouveront les règles à observer et quelques exemples de monographies, la théorie et la pratique.

Fr. AIMÉ.

***

LA VILLE DE DAVID, par le R. P. Barnabé Meistermann, O. F. M. — Ouvrage précédé d'une préface, par Mgr Frédien Giannini, et enrichi de 25 illustrations dans le texte et hors texte. Paris, Picard et fils. In-8° de XXVI-241 pp.

Au nombre des traditions séculaires que prétend déposséder la critique moderne, se trouve la Sion davidique.

« David prit la cité jébuséenne de Sion et en fit sa capitale. Autour de ce noyau, Jérusalem se développa. »

Pour connaître l'emplacement de ce centre primitif, l'antiquité hébraïque, les premiers âges chrétiens eux-mêmes possédaient un point de repère authentique, irrécusable : le tombeau de David et des rois de Juda situé dans l'enceinte de la ville. Lorsque, sous l'action néfaste des bouleversements auxquels cette terre fut soumise, le monument funéraire eût disparu, le souvenir du lieu qu'il avait occupé se transmit de générations en générations. Chrétiens, juifs, musulmans furent unanimes à le placer sur la colline sud-ouest de Jérusalem, plateau de Sion.

Cette localisation a traversé les âges sans qu'aucune voix discordante s'élevât pour protester. L'accord dura jusque vers le milieu du siècle qui vient de finir. Alors surgirent des difficultés exégétiques auxquelles nul n'avait songé jusqu'ici. En 1882, neuf systèmes différents s'étaient déjà fait jour, rien que dans les auteurs de langue anglaise. Depuis lors la liste s'en est

Digitized by Google

encore allongée. Pour dégager la tradition des éléments qui tendent à l'obscurcir, il était urgent de passer en revue les arguments bibliques et archéologiques mis en avant et d'en étudier la valeur. C'est le but que, appuyé sur la Bible, sur l'histoire, l'archéologie, se propose le R. Père Barnabé Meistermann en prenant de nouveau la plume. Par cet examen, il prétend rendre à l'antique Sion l'auréole qu'on lui dispute.

Plus tard, nous pourrons faire une étude détaillée de ce travail ; aujourd'hu nous nous contentons de l'annoncer.

Fr. V. B.

***

LE BIENHEUREUX THOMAS MORE (1478-1535), par Henri Bremond. In-12, VIII-194 pp.

STE GERMAINE COUSIN (1579-1601), par Louis Veuillot ; complétée par François Veuillot. In-12, 200 pp.

On a coutume, dans les biographies de saints, de nous montrer des héros aux vertus inaccessibles au commun des mortels, des hommes, qui, semble-t-il, n'ont jamais foulé la terre. Le P. Brémond au contraire ne nous dépeint guère, dans son *Thomas More* que l'homme de lettres, l'homme d'intérieur, l'homme d'état, et il le fait avec un rare talent.

Oh ! sans doute, on voit qu'en tout More agit sous l'impulsion de la foi : pourtant, à lire le P. Brémond, si le martyre n'avait couronné cette vie, on se demanderait en quoi elle diffère de bien des existences nobles, sacrifiées, qui néanmoins ne mériteront jamais ici-bas d'être auréolées de la gloire des bienheureux.

La foi et la piété de Thomas More eussent pu fournir un beau chapitre de plus à ce bel ouvrage sérieux et finement écrit.

***

La vie de *Ste Germaine Cousin* se condense ici en 46 pages ; encore ces quelques pages sont-elles semées de citations de Bossuet. Le reste de l'ouvrage s'occupe de la glorification et du culte de la sainte.

La vie si humble, si cachée, si monotone même de la pauvre bergère est si peu riche en événements ! Le ciel se réservait d'écrire son histoire posthume en d'éclatants miracles.

François Veuillot a repris l'ouvrage de son oncle; il a utilisé les documents mis en lumière par le procès de béatification, il a complété de récits nouveaux l'histoire contemporaine du culte de la sainte de Pibrac.

Remercions-le d'avoir réédité ces belles pages, un peu oubliées peut-être du pieux, zélé et vaillant écrivain que fut Louis Veuillot.

F. THÉODORE.

Digitized by Google

***

LETTRES A MA COUSINE, par Gabriel Aubray. 3 fr. 50.— Éditions du Mois littéraire et pittoresque. 5, rue Bayard, 5. Paris.

Je puis promettre à M. Gabriel Aubray — le critique estimé du *Mois littéraire et pittoresque* — que son ouvrage intitulé *Lettres à ma Cousine* aura de nombreux lecteurs. Ce titre n'a cependant rien d'alléchant et il n'éveillerait même pas la curiosité, si le talent de l'auteur était moins connu.

Or, dès la lecture des premières pages, on se rend compte que l'on a entre les mains un livre sérieux, un livre d'une portée nouvelle, un livre d'un grand intérêt parce qu'il traite de la vie contemporaine dont nous sommes les spectateurs et l'analyse à la lumière des principes de la morale chrétienne. Certes, à voir fustiger d'une plume alerte, ironique, intransigeante, les intentions perverses d'une certaine littérature, les errements d'une politique mesquine, les ridicules des fascinateurs des foules, on se réjouit par le sourire d'une conscience en communion d'idées avec celle de l'auteur. Mais l'écrivain a de trop bonnes intentions et trop d'honnêteté pour nous ménager, nous ses lecteurs. Aussi, dans certaines pages au travers du petit train-train de nos idées, de nos habitudes, de nos convenances, il nous adresse de judicieuses leçons au nom d'une foi qui reste sévère en face de l'esprit moderne.

Ce livre est donc d'une moralité incontestable et son succès sera d'autant mieux assuré que courageusement l'auteur aborde les problèmes de la vie ordinaire qui passionnent le plus l'attention publique.

H. HOUBEAU.

***

APERÇUS ESTHÉTIQUES, par Vurgey. (Extrait de la *Revue de philosophie.*)

Il y a de multiples vérités, excellemment dites, et d'utiles enseignements très bien présentés, dans cette synthèse d'un livre aux vastes horizons, qui, souhaitons-le, paraîtra bientôt. On n'analyse pas de telles synthèses, il faut les lire. D'ailleurs, le savant travail de M. Vurgey est de ceux dont la lecture n'a rien que d'agréable. Ses aperçus sont d'un esprit délicat et très averti. L'œuvre qu'ils résument apportera certainement à la science du goût une sérieuse contribution.

Alph. GERMAIN.

***

Les Études Franciscaines ont encore reçu les ouvrages suivants, elles en rendront compte, s'il y a lieu, dans un prochain numéro.

COMPENDIUM THEOLOGIAE DOGMATICAE, Beatae Mariae Virgini dicatum, auctore Fr. Josepho Calasanctio, Card. Vivès,

Digitized by Google

O. M. C. Edito quarta aucta et emendata. — 1 vol. in-8°. Pr. 5 fr., apud Fr. Pustet, pontificalis bibliopola, Romae, 1905.

DE DIGNITATE ET OFFICIIS EPISCOPORUM ET PRAELATORUM, tractatus canonico-moralis, cura et studio Fr. Calasanctii card. Vivès, O. M. Cap. Vol. in-4° 336 p. binis columnis, pr. 6 fr. Apud Fr. Pustet, Romae, 1904.

EXPOSITIONES SS. PATRUM ET DOCTORUM SUPER CANTICUM « MAGNIFICAT », per menses et dies totius anni tributae in usum concionatorum et scholarum s. eloquentiae. — Vol. binis columnis in-4° pag. 830. L. 14.— Fr. Pustet, Rome, 1904.

INSTITUTA FRANCISCANA MONUMENTIS BENEVOLENTIA R. P. PONTIFICUM, laudata magnificata defensa. Fr. Josephus Calasanctius card. Vivès, O. M. Cap. In-4° pag. 903. Romae, typis vaticanis, 1904.

IL CONVENTO DEI CAPPUCCINI IN VOLTAGIO, P. Francesco, Xaverio Molfino capuccino, archivista. — Genova, tipografia della Gioventù. 1905.

ELOGIO FUNEBRE DI SUOR MARIA FRANCESCA DI GESÙ, madre generale delle terziarie cappuccine, letto nei solenni funerali che le celebrarono le sue figlie di Genova nel giorno 18 agosto 1904. — Genova, tipografia della Gioventù.

LE RESPECT DE L'ENFANT, conférence faite à l'Institut catholique de Paris le 8 février 1905. Prix : 1 fr. Paris, Poussielgue, 15, rue Cassette.

VITA DEI BEATI AGATANGELO E CASSIANO, martiri cappuccini, compendiata da fr. Felice da Porretta, min. cap. lettore di teologia e professore di s. eloquenza. — Roma, tipog. del cav. Vincenzo Salviucci.

VITA E MARTIRIO DEI AGATANGELO DA VENDOME E CASSIANO DA NANTES, Sacerdoti cappuccini pel P. Antonio da Pontedera cappuccino, emendata ed accresciuta da Altro Padre del medesimo ordine. — Roma, tipog. del cav. Vincenzo Salviucci.

JACQUES SUAREZ DE SAINTE-MARIE, cordelier et évêque de Séez. Notes Bio-bibliographiques et documents inédits. (Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne*, par le P. Édouard d'Alençon, archiviste général des FFr. Min. Capucins.)

Digitized by Google

LA LEGGENDA ANTICA. Nuova fonte biografica di S. Francesco d'Assisi tratta da un codice vaticano e pubblicata da *Salvatore Minochi* con un' introduzione storica. — Firenze, biblioteca scientifico-religiosa, via Ricasoli, 21. — 1905.

L'HOMME DE DIEU, discours prononcé à Ars, le 4 août 1905, au 46e aniversaire de la mort du Bx Vianney, par le cardinal Perraud, évêque d'Autun. Paris, Tequi.

LE MOIS DES AMES POUR TOUS. Petit mois populaire des âmes du Purgatoire. In-32 de 48 pp., l'ex. 0,10 fr., le cent 8 fr. Chez Desclée, De Brouwer et Cie.

SOUVENEZ-VOUS DES AMES DU PURGATOIRE, par Mme De Gentelles. — In-32 de 174 pages, avec filets rouges, Prix : 1 fr. Même librairie.

ACTES POUR LA BONNE MORT, par S. É. le card. Deschamps. Feuillet in-32 de 6 pp., avec encadrement orné rouge et noir. Le cent : 3 fr. Même librairie.

AU CIEL ! AU CIEL ! Encouragements aux personnes souffrantes, d'après saint Alphonse de Liguori, par le P. Saint-Omer, rédemptoriste, 4me édition. In-18 de 60 pp. Prix : 0.15 fr. Même librairie.

NOUVEAU CALENDRIER DU Bx CURÉ D'ARS, avec bloc à effeuiller. Selon les dimensions et l'ornementation du carton. Prix : 0,55 — 0,60 — 0,75 — 1,00 — 1,10 — 1,50. Même librairie.

Avec la permission des Supérieurs.

Gabriel Jouitteau, Gérant.

Société Desclée, De Brouwer et Cie, LILLE — PARIS — BRUGES.

Digitized by Google

LE TSAR ET LES RELIGIONS.

Donoso Cortès [1] croyait que « le socialisme finirait par s'incarner dans le tsar, que ces deux effrayantes créations du génie du mal se compléteraient l'une par l'autre. » Peut-être, en effet, eût-ce été l'évolution naturelle du tsarisme. Force redoutable dans le passé, il se révèle aujourd'hui d'une lamentable faiblesse. A l'extérieur des revers humiliants lui ont enlevé son prestige; par une répercussion nécessaire, à l'intérieur on se défie de cette autorité absolue, on comprend qu'elle n'est pas la toute-puissance qu'on pensait et l'on cherche à secouer le joug. Depuis trois siècles qu'elle s'exerce sans contrôle, sans contrepoids, elle n'a su qu'une chose : figer un peuple dans l'immobilité. Il n'était pas en son pouvoir cependant d'empêcher toute relation avec le dehors, avec les multiples manifestations de la civilisation occidentale, elles pénétraient malgré elle. Dans une maison demeurée longtemps close, qu'enserre une luxuriante ramification de vigne vierge, quelques rameaux réussissent à s'insinuer à travers les fissures dans des appartements sans air ni lumière ; mais là ils se répandent en une végétation malsaine, ou blanchissent, s'étiolent et meurent. Il en a été un peu de même dans cette immense cité fermée qu'est la Russie. Peu à peu s'est infiltré l'esprit socialiste et révolutionnaire et il y est demeuré à l'état de végétation malsaine. Les canons japonais viennent de démanteler les remparts d'enceinte, d'y pratiquer de larges ouvertures, des rameaux vigoureux autant que malfaisants envahissent la cité. La Russie est impuissante à triompher de cette invasion. Le danger de la situation actuelle, c'est que, malgré les apparences, l'esprit russe est — selon la remarque de M. A. Leroy-Beaulieu [2] — foncièrement révolutionnaire. Or à cet esprit révolutionnaire, il n'y a

1. Discours sur la situation générale de l'Europe.
2. *L'empire des Tsars.*

Digitized by Google

qu'une digue : la religion : longtemps elle a été le contrepoids nécessaire. Voyons donc ce qu'elle est devenue entre les mains du tsar qui s'en proclame le chef, voyons si la religion orthodoxe et les religions « étrangères » sont au service du tsar des forces réelles ou ne constituent pas plutôt des causes d'irrémédiable impuissance.

I. Le tsar et l'orthodoxie officielle.

L'Église russe n'a commencé à jouir d'une véritable autonomie qu'en 1547. Sans doute depuis près de 400 ans elle avait rompu, sous le patriarche Nicéphore (1104-1121), le lien de l'unité romaine, mais elle n'en était pas moins sous la dépendance du patriarche de Bizance. Situation humiliante pour l'orgueil moscovite : aussi le jour de son avènement au trône, Ivan IV la libéra-t-il complètement de toute sujétion étrangère, il déclara que Macaire, métropolite de Moscou, serait patriarche de Russie. L'Église russe devenait par le fait même une église strictement nationale. Dès lors il était difficile que dans une pareille condition le pouvoir restât entier et libre aux mains d'un prélat quelconque.

La puissance du patriarche devait porter ombrage au tsar. N'était-ce pas lui d'ailleurs qui en était le créateur ? Le grand organisateur de l'absolutisme en Russie, Pierre Ier, n'oublia pas d'asservir le pouvoir spirituel au temporel. Il attendit onze ans une occasion favorable, il escomptait la mort du vieux patriarche de Moscou. En 1689, Pierre Ier usurpait le trône et seulement en 1700 le patriarche mourait. Il ne lui fut pas donné de successeur, le tsar prit la haute direction des affaires eccclésiastiques. Tout passa par ses mains ou par celles de quelques évêques dévoués à son service. Il en alla ainsi pendant vingt ans. On s'habituait à voir l'empereur trancher les questions qui auraient dû rester le plus étrangères à son ressort. Mais comment se plaindre ? Pierre Ier ne mettait-il pas une fin à cette anarchie gouvernementale qui l'avait précédé ? il dotait le pays d'institutions excellentes, au moins pour le temps auquel elles devaient s'appliquer. Le tort de ses successeurs est de les avoir crues imperfectibles et au lieu d'y introduire, pour les vivifier, un sage esprit libéral, de les laisser se déformer dans la routine, l'arbitraire et la bureaucratie. Avec Pierre Ier [1], il faut le reconnaître, les divers collèges (ministères)

1. Nous ne devons pas non plus l'oublier, Pierre fut le premier tsar qui permit l'entrée des capucins dans son empire. En 1705, il leur concéda un couvent à Moscou, les recom-

Digitized by Google

de la justice, du commerce, des comptes d'état, de l'université, de l'armée, des mines et manufactures et des affaires étrangères analogues à ceux de l'Europe occidentale, pouvaient rivaliser avec eux.

Aussi est-ce par une transition très naturelle que, le 25 janvier 1721, un nouveau collège s'ajoutait aux précédents, calqué sur eux : *le Collège ecclésiastique.*

Nous sommes chargés — dit le tsar dans l'oukase d'institution — de la réforme de l'État ecclésiastique, et ne voyant pour cela de meilleur moyen qu'un gouvernement conciliaire (attendu que le gouvernement dans les mains d'une seule personne ne va pas sans passion), nous instituons le Collège Ecclésiastique, c'est-à-dire un gouvernement conciliaire ecclésiastique par qui, selon le règlement ci-après, devront être administrées toutes les affaires ecclésiastiques dans l'Église de toutes les Russies...

Les membres du Collège doivent tous prêter ce serment sur les Saints Évangiles : « Je confesse avec serment que le *Juge suprême*

mandant par lettres patentes « à la protection et à la bienveillance » de son peuple. Il avait rencontré à la cour du Roi de Pologne le P. Bénigne de la Province de Styrie. Il le chargea de construire un couvent et une église, dont il s'engageait à payer tous les frais en même temps qu'il réclamait le titre de fondateur. L'établissement des capucins se faisait lentement. Pendant ce temps les PP. Jésuites comptaient bien profiter de la bienveillance impériale ; ils s'introduisaient peu à peu et à Saint-Pétersbourg et à Moscou « mutato nomine », dit la chronique à laquelle nous empruntons ces détails (*Chronica Provinciæ Helveticæ Capucinorum.* — in-4°, Solodori, 1884.) Mais Pierre Ier ne l'entendait pas ainsi, son libéralisme n'allait pas jusqu'à tolérer des Jésuites. En 1719, il les proscrivait de son royaume, et leur résidence à Saint-Pétersbourg était attribuée au P. Patrice, capucin de la Province de Milan, missionnaire à Astrakan. Ce Père était venu à la cour pour les besoins de sa mission, il ne devait pas y retourner, mais se dépenser au service des catholiques de Saint-Pétersbourg.

Sur de nouvelles instances de Pierre Ier auprès du pape Clément XI, en 1719, la mission de Russie fut confiée aux capucins de la Province de Suisse. Le P. Vénustus de Fribourg en fut nommé préfet apostolique. Il partit sur-le-champ avec 5 Pères de sa province et 6 Pères Réformés. Le 22 juin 1720, les missionnaires étaient installés à Saint-Pétersbourg et à Moscou, ils exerçaient le saint ministère en toute liberté, auprès des catholiques chez lesquels ils ramenaient la ferveur, et aussi auprès des orthodoxes, dont les conversions en 2 ans, s'élevèrent jusqu'à 40. Il était difficile que cette communauté trop étroite entre Capucins et Réformés n'engendrât pas la discorde. « Dum Petroburgi in cura pastorali pondus diei supportant Capucini, Reformati eos amovere eorumque hospitium avide captare tentant et diffamantes ad S. Congregationem exorant litteras quæ demum (3 Julii 1724) Capucinos Petroburgum Reformatis cedere mandat. Silet ad hæc et cedit quidem humilitas et modestia, ne vel tumultus, vel rumores orirentur in plebe, at non siluit nec cessit plurimorum catholicorum amor qui Capucinos præ cœteris elegerat curatores. » La S. Congrégation ordonnait donc aux Capucins de ne garder que la mission de Moscou, dont le P. Apollinaire de Suisse fut nommé préfet en remplacement du P. Vénustus. La mission se développait, mais plus l'apostolat de nos pères devenait fructueux, plus aussi se multipliaient les restrictions apportées à l'exercice de leur ministère jusqu'à ce que, en 1759, Élisabeth Petrowna les expulsât définitivement de Russie.

Digitized by Google

de ce collège ecclésiastique est le monarque lui-même de toutes les Russies ; notre gracieux souverain. » Par là est affirmé d'une façon explicite que le tsar est le chef effectif, le pape de l'Église russe. S'il n'a point le pouvoir d'ordre, il prétend bien tenir directement de Dieu celui de juridiction.

Les successeurs de Pierre-le-Grand n'ont fait qu'affirmer cette prérogative de droit divin. Dans l'acte de succession au trône, le 5 avril 1797, on décerne à Paul Ier le titre de « *tête de l'Église* », expression inscrite actuellement dans les lois fondamentales de l'empire. Monarque absolu et dans l'ordre spirituel et dans l'ordre temporel, le tsar était bien près de la divinité. Quoi d'étonnant dès lors si, avec la basse adulation des popes et l'ignorance du peuple, on alla parfois jusqu'à le confondre avec la divinité ? Il faut avouer cependant que jamais les tsars n'acceptèrent cette idolâtrie, ils eurent même le courage de s'y opposer, mais ce courage, il le leur fallut, témoin cet oukase du 5 novembre 1817 : « Interdiction est faite aux prédicateurs de rapporter à la personne de l'empereur des louanges qui n'appartiennent qu'à Dieu. »

C'est donc par un gouvernement conciliaire, partant ecclésiastique, que Pierre Ier entendait régir l'Église. L'acte d'institution nommait un président, deux vice-présidents, quatre conseillers et quatre assesseurs, tous ecclésiastiques. Mais ces vénérables membres s'offusquèrent de la dénomination de *Collège* qui leur était commune avec les autres branches de l'administration civile. — L'élément ecclésiastique est toujours soucieux de se distinguer de l'élément laïque. — Ils obtinrent du tsar le titre *Très Saint Synode Dirigeant*. Pierre Ier se réservait d'introduire et d'imposer le laïcisme d'une autre façon. L'année suivante (27 avril 1722), il instituait un Procureur Général du Saint-Synode qui, dit l'Oukase, « doit être *l'œil de l'empereur*... On choisira pour cette fonction parmi les *officiers* un homme *hardi* et qui sache comment diriger les affaires du Synode. Cet officier sera le procureur suprême du Synode. On composera pour lui une Instruction rédigée sur celle du procureur du Sénat. » Le premier titulaire de cette charge fut un colonel de dragons, Ivan Vassiliévitch Boltine ; choix significatif, la botte du soldat devait triompher de toutes les résistances. Elle n'était pas de trop. L'empereur sentait que le *sit pro ratione voluntas* ne suffirait pas toujours, il y avait adjoint un argument sinon plus doux, ni plus persuasif, au moins plus décisif.

Digitized by Google

C'en était fait de toute liberté dans l'Église russe, c'en était fait de toute vie dans son sein. Depuis longtemps, il est vrai, cette malheureuse Église s'était détournée de la véritable source de vie, Rome ; toutefois si elle avait rompu le lien de l'unité, elle avait, dans une certaine mesure, conservé celui de la foi, elle usait encore des sacrements qui, en eux-mêmes, sont principes de vie ; ces principes de vie, l'organisation synodiste allait presque complètement les stériliser. Le Saint Synode, complètement aux mains du Procureur, n'est autre chose, suivant la remarque du *Novy-Pont* « qu'une organisation bureaucratique de l'Église, un mécanisme commode pour faire pénétrer dans les masses les idées absolutistes. » Le Saint Synode n'est donc qu'un des rouages de l'administration, et depuis 1835 il se nomme officiellement *le département de la confession orthodoxe*. Le code russe en donne cette trop significative définition: « Le Très Saint Synode est cette institution de l'État, par le moyen de laquelle l'autorité autocratique suprême agit dans l'administration des affaires de la confession orthodoxe. »

Souvent remanié, le Synode se compose actuellement du Métropolite de Saint-Pétersbourg, président de droit, des métropolites de Moscou et de Kiew et de l'exarque de Grousie. Il faut encore ajouter un nombre indéterminé d'assesseurs, proposés par le procureur général et agréés par le tsar. En 1905, il n'y en a qu'un seul [1]. Tous les membres dépendent du procureur général. C'est lui qui indique les affaires à traiter, confirme les décisions prises, ou y met son veto, surveille et sanctionne tout, sous la seule dépendance du tsar. Il n'est certes pas à la tête d'une sinécure, car innombrables sont les affaires qui ressortissent au Saint Synode. Les actes les plus importants, le Synode est seul à s'en occuper ; sur tout le reste, il exerce un contrôle sévère. A lui d'éditer la Bible, les livres liturgiques, à lui l'institution des évêques, à lui les relations avec les autres confessions religieuses, à lui de veiller à la pureté de la foi, à la sainteté de la discipline, à lui la censure des ouvrages de science ecclésiastique, de tout ce qui peut-être dit dans les églises de l'empire entier, à lui la compétence judiciaire en dernier ressort dans les conflits d'ordre religieux. A lui tout cela, ou mieux à lui d'obéir en tout cela aux instructions, aux injonc-

1. Cfr *Revue Augustinienne*, juin 1905. « La vie chrétienne en Russie. » — Cette revue jouit à juste titre, pour tout ce qui touche les questions religieuses en Russie, d'une compétence hors paire. Elle nous a été d'une grande utilité dans cette étude.

Digitized by Google

tions du procureur général. Il ne faut donc pas s'étonner si ce procureur est l'un des personnages les plus influents de l'empire et en même temps l'un des moins sympathiques. La force brutale peut réussir à se faire obéir, à se faire aimer, jamais. C'est ce qui explique l'acclamation enthousiaste dont le peuple vient de saluer la révocation (3 novembre 1905) de Pobiédonostsef qui, depuis 25 ans, exerçait les fonctions de procureur avec une farouche dureté, âme damnée de l'empereur, « véritable autocrate de la Russie, sorte de Richelieu mystique, de Torquemada philosophe, unificateur de la nation autour de l'Église [1]. »

Nous voulons espérer que ce premier pas vers l'émancipation de l'Église en entraînera un second: la suppression du Saint-Synode. Depuis quelques années elle est réclamée très ouvertement, et même en 1904, la censure a laissé passer nn article de la revue, le *Bogoslouski Viestnik*, dans lequel M. Tikomirof critique très sévèrement la valeur canonique du Synode et propose de revenir au patriarchisme. Certes ce ne serait pas encore le retour à l'unité, mais un acheminement lointain vers elle, et qui la rendrait possible dans un avenir plus ou moins éloigné.

Nous avons insisté sur cette organisation du Très Saint-Synode dirigeant. De lui en effet dépend toute la vie chrétienne en Russie. Si le tsar est la tête de l'Église, lui il en est le cœur qui distribue le sang à tous les membres, son fonctionnement est anormal, et le sang qu'il infuse jusqu'aux dernières extrémités de ce corps géant est un sang vicié.

Le Saint Synode, avons-nous vu, institue les évêques; il ne peut les choisir que parmi les moines car ils ne doivent pas être mariés, et seuls parmi le clergé russe, ils peuvent et doivent rester célibataires. Quiconque aspire aux dignités ecclésiastiques doit donc embrasser l'état religieux. Il le pourra d'ailleurs sans difficulté, le noviciat y est nul, la vie conventuelle sans régularité, le milieu trop souvent détestable. Si l'on se fait moine pour être nommé évêque, on le devient aussi par une condamnation judiciaire, parce qu'on n'a aucun autre moyen de subsistance. Cependant les élèves de l'Université et même quelques jeunes gens des classes aristocratiques n'hésitent pas à entrer dans les monastères — assez tard, il est vrai, la profession religieuse n'est admise qu'à 30 ans,— ils y font quelques études puis sont nommés inspecteurs,

1. Victor Bérard, *L'empire russe et le tsarisme*, p. 157 (1905).

Digitized by Google

professeurs ou directeurs de Séminaire en attendant un siège vacant. L'épiscopat devrait être le partage d'une élite, il devient presque toujours la proie des ambitieux. Il ne faut pas cependant généraliser outre mesure ; le tsar veille à introduire quelques personnalités de valeur. Toutefois, il n'en veut pas trop: s'ils allaient se coaliser et secouer le joug auquel ils sont asservis... ! Pour éviter pareil malheur et diminuer une autorité qui pourrait être gênante, on a placé auprès de chacun d'eux un consistoire éparchial qui joue, dans le diocèse, le rôle du Synode dans l'empire. Les membres en sont nommés par le Synode lui-même sur la présentation de l'évêque. Le procureur général nomme, lui, un secrétaire laïque qui le représente, qui doit assister à toutes les réunions consistoriales, viser les décisions prises, leur donner force exécutoire. C'est encore à ce dernier de transmettre chaque mois, au Synode, un rapport sur « les ordres de Sa Majesté qui ne sont pas exécutés, sur les décrets reçus du Saint-Synode ; » chaque trimestre, un compte des donations faites au clergé et aux églises ; chaque année, un état du nombre de naissances, de décès, de confessions, de communions, de conversions... et un autre des monastères, des dignitaires ecclésiastiques de l'éparchie, de l'entretien des églises, etc [1].

Là encore, le tsar est donc tout-puissant, sa bureaucratie veille et si un évêque tentait de secouer le joug, il serait immédiatement interné dans un monastère ou déporté en Sibérie, et si cette dernière éventualité est assez rare, l'autre ne l'est pas. De plus l'arbitraire du Saint-Synode peut s'exercer presque impunément, il n'y a pas de tribunal au-dessus de lui, les recours à l'empereur sont excessivement difficiles, et même l'évêque ne peut se rendre à Saint-Pétersbourg sans un passeport délivré par le Synode.

Nous avons déjà entrevu la situation du clergé régulier, une seule chose nous reste à ajouter, lui aussi est entre les mains du tsar ; l'ingérence de la bureaucratie dans les monastères est perpétuelle et elle y est irrémédiable, car les supérieurs ou archimandrites sont nommés par elle. La tutelle impériale, toutefois, ne pèse pas trop aux moines, car elle est, pour eux, la source de nombreux privilèges et souvent de très grandes richesses. Ainsi le couvent d'Alexandre Newski à Saint-Pétersbourg retire chaque année 2 millions de rentes des fondations pieuses faites en sa faveur. Il

1. Cfr. Tondini, *Le Pape de Rome et les papes de l'Église orthodoxe d'Orient.* — Lib. Plon.

Digitized by Google

ne faut donc pas s'étonner si, en Russie, les plus ardents défenseurs du *Statu quo* sont les moines.

Quant au clergé séculier, jusqu'à ces derniers temps, il a été maintenu dans la plus honteuse ignorance qui a été pour lui la cause de tous les vices, surtout de l'ivrognerie. Il forme dans l'empire une caste à part, l'une des plus méprisées. Le correspondant russe de la *Réforme Sociale* écrivait en avril 1905 : « L'instruction des popes est des plus sommaires et leur plus grande science consiste à lire et à comprendre le slavon. » Depuis quelques années on cherche a remédier à cette infériorité intellectuelle du clergé. Les quatre académies ecclésiastiques de Saint-Pétersbourg, Moscou, Kief et Kasan ont été réorganisées, on a encouragé la création et le développement des séminaires. Hélas! les résultats n'ont pas répondu aux efforts accomplis. La plupart des futurs popes persistent à rester dans les petites paroisses comme instituteurs pour gagner quelque argent, en même temps ils préparent leurs examens de théologie. Leur jeunesse se passe ainsi; on le devine, science et mœurs, tout laisse à désirer. Et pourtant ils ne recevront nulle autre formation sacerdotale. Quelques-uns consentent à entrer au Séminaire, mais s'ils réussissent un peu dans leurs études, ils ont vite fait de changer l'orientation de leur vie. Il y a quelques mois, un journal orthodoxe constatait avec tristesse que sur les 60 élèves du séminaire de Nijni-Novgorod, 16 seulement, et les derniers, se décidèrent à être popes ; les plus intelligents préférèrent l'Université ou l'Académie de Médecine ; ceux de force moyenne se contentèrent en général de l'École vétérinaire ! Il en va de même un peu partout.

La situation de pope est si peu enviable que pour tous elle n'est qu'un pis-aller. Sorte de policier, soumis lui-même aux vexations de la police, pauvre, chargé d'une nombreuse famille, obligé pour la soutenir de se livrer aux travaux manuels, tiraillé par le service du culte, par son école paroissiale qu'il doit lui-même diriger, par les soins domestiques, le pope prend son métier en dégoût et tâche par tous les moyens de détourner ses enfants de cette voie sacerdotale où la vie lui est si dure. Les doléances des popes deviennent de plus en plus nombreuses. Le *Novy Pont* s'en faisait l'écho en août 1904 :

Nous sommes comme un troupeau dans l'Église et dans l'État. Les hauts et influents représentants de l'Église nous regardent dédaigneu-

Digitized by Google

sement, nous, le bas clergé. A côté d'eux nous ne sommes que des ilotes privés de tous droits et avec lesquels toute société est interdite par de sévères oukases.

Les popes, est-il besoin de l'ajouter ? n'ont aucune influence sociale. Ministres des divers sacrements, ils les confèrent tant bien que mal, veillant surtout à avoir leurs registres en règle, car ceux-ci doivent être examinés par le consistoire éparchial, et un extrait en sera envoyé au Saint Synode. Jamais le pope ne doit oublier qu'il est fonctionnaire du tsar, il ne doit même pas l'oublier au sacré tribunal de la pénitence. L'odieuse inquisition impériale entend, par lui, s'exercer jusqu'au plus intime des consciences. Rien n'est suggestif comme cet article 11 des *Additions au Règlement ecclésiastique* :

Si quelqu'un en confession découvre à son Père spirituel un projet non accompli, mais seulement résolu de vol, de révolte, d'attentat contre le souverain et le gouvernement, un mauvais dessein contre l'honneur ou la vie du souverain ou d'un membre de sa famille, il doit le dénoncer à l'évêque.

Le pope n'a même pas la liberté de la parole. Tous ses sermons sont soumis à la censure ; avant de les prononcer il doit les envoyer à l'évêque. Chaque mois le registre des prédications est présenté à l'inspection, il contient le résumé des sermons avec leur date et leur auteur. Malgré tout cependant le pope pourrait encore, par l'exposé de la parole divine, entrer en contact avec son peuple. Il n'en est pas ainsi. Le sermon se donne à la fin de la messe, et de même que dans nos campagnes le dernier évangile est le signal du départ des braves paysans, de même on bat prudemment en retraite dès le commencement du sermon. A cela il y a bien une excuse, les popes manquent de la science et du talent oratoire, même les plus rudimentaires. Le Saint Synode a pourtant composé à leur usage un recueil de sermons modèles, mais les popes sont trop souvent incapables de les donner sans y mêler les erreurs les plus grossières. Quant aux popes qui se piquent d'un vernis d'intellectualisme, le Synode a beau recommander de ne traiter en chaire que des sujets religieux, ils n'en abordent pas moins des sujets où parfois le bizarre le dispute au ridicule, tel ce protopope Kovalnitsky, qui, le jour de la Conception de S. Jean-Baptiste, entretenait ses auditeurs « De la concep-

Digitized by Google

tion et de la grossesse dans leurs rapports avec l'hérédité. »

L'ignorance du clergé russe est extrême, on en trouvera encore une preuve dans ce fait qu'il est incapable de recruter dans ses rangs les professeurs nécessaires aux Séminaires et aux Académies ecclésiastiques, presque tous sont laïques. Les laïques également écrivent des livres de théologie, ainsi en 1904 s'achevait la publication d'une immense enclyclopédie théologique ; 93 % des auteurs sont des laïques, la plupart bureaucrates du Saint Synode. La doctrine de cette encyclopédie est donc parfaitement orthodoxe ou synodiste, les mots sont synonymes. Or être synodiste comme le note très finement le P. Liévin Beaurain [1] « c'est défendre en exégèse, en théologie, en droit canon, en histoire les idées de M. Pobiédonostsef, c'est être partisan du césaropapisme, tout en niant qu'il existe en Russie, c'est dans toute controverse théologique combiner une thèse qui ait l'air de prendre position entre le dogme catholique et les systèmes protestants, c'est vouer une haine profonde au catholicisme. » — Inquisiteur des consciences, le tsar est donc encore par son Synode règle et organe de la foi.

Pour toutes ces raisons, l'orthodoxie perd de jour en jour un grand nombre de ses fidèles. L'aristocratie, si elle conserve un certain décorum, un certain respect extérieur du culte exigé par sa fonction de classe dirigeante, est envahie par le scepticisme. Tous ses membres figurent sur les registres officiels, mais leurs billets de confession annuels ne prouvent qu'une chose, qu'il y a des accommodements avec le ciel, que le pope n'est pas resté insensible à la séduction de la pièce d'argent. Quant à ceux qui ne sont ni fonctionnaires, ni bureaucrates, qui n'ont pas de position officielle à sauvegarder et qui cependant par leur fortune, leur culture intellectuelle forment la classe moyenne, ils se détachent d'une église dans laquelle ils ne trouvent qu'asservissement, ignorance et vénalité. Alors ils se contentent d'un vague mysticisme et ils deviennent des recrues toutes préparées pour le parti révolutionnaire, car dans la Sainte Russie, l'alliance est si étroite entre la vie civile et la vie religieuse, que renonçant à celle-ci, ils deviennent dans celle-là des mécontents et des perturbateurs de l'ordre social.

En ce qui concerne le peuple, son ignorance est si profonde, la force de la routine si irrésistible, qu'il reste sincèrement attaché à ses croyances, mélange de foi ardente et de naïve superstition.

1. *Revue Augustinienne* du 15 juillet 1905, p. 40.

Digitized by Google

Malgré toutes les menées révolutionnaires, le *moujik* nomme toujours le tsar : « le Père » ; le pope reste pour lui l'homme de Dieu, revêtu d'une puissance mystérieuse. Il est curieux d'entendre à propos des pratiques superstitieuses les doléances du pope Vasiliéf. « Beaucoup de personnes du peuple, dit-il, même de la classe instruite qui rencontrent un prêtre crachent par terre, d'autres font un nœud, celles-ci enfoncent doucement une épingle dans son vêtement, celles-là tournent le dos, d'autres enfin... non, je ne veux rien dire de ces derniers de peur de dire des choses incongrues ! » Obéissent-ils à un sentiment fort différent de celui-là les apaches de nos boulevards qui touchent du fer quand ils rencontrent un prêtre ?

Ce dont il faut s'étonner maintenant, c'est que, avec une pareille organisation religieuse, le peuple russe ait pu garder un fond très sérieux de vie et même de piété chrétiennes. La Providence a permis que ce peuple, foncièrement honnête, entraîné par ses chefs, sans l'avoir remarqué, dans la voie du schisme, demeurât aveuglé sur l'infériorité radicale et sur les vices de ses pasteurs alors que tout autre moyen de parvenir à la vérité intégrale lui manquait. Son obscurantisme l'a préservé du déprimant rationalisme. — Quoiqu'il en coûte à l'orgueil humain, l'ignorance est et restera toujours préférable à l'erreur.

Demain une civilisation nouvelle va pénétrer ces masses nullement préparées à la recevoir, si elle n'est point informée par le plus pur esprit chrétien, les germes de vie qu'elle recèle en son sein se transformeront en germes de mort, en ferments révolutionnaires et nihilistes. Or, à ce moment précis Dieu brise ce bras de fer qui donnait à l'Église schismatique toute sa force en même temps que toute son inertie ; nous voulons espérer que c'est dans un dessein miséricordieux envers cette nation infortunée, pour permettre à l'Église libre de se réformer, de renouer les relations avec Rome, d'y retrouver et le lien de l'unité, et la source de la véritable vie.

II. Le Tsar et les confessions étrangères.

L'idée directrice de la politique russe vis-à-vis des confessions étrangères (c'est leur dénomination officielle : *Inostrannyia isponedanija*) a été celle-ci : Un tsar, une église, une langue. Mais l'empire russe est immense et, de plus, dans le cours des siècles, les tsars ont eu pour principal objectif d'annexer territoires à territoire.

Digitized by Google

C'était introduire dans l'empire des individus de race et de religion différentes : lithuaniens, polonais, finlandais, arméniens, tartares. Les juifs, eux, s'ils ne sont pas susceptibles d'annexion, n'en avaient pas besoin, leur patrie est partout où il y a de l'argent à gagner, des simples à exploiter. De quelle tolérance use le tsar envers les membres des différentes confessions étrangères de son vaste empire ? L'article 44 des *lois cardinales* lui trace la ligne de conduite à suivre :

Liberté pleine et entière est accordée pour l'exercice de son culte à tout sujet de l'empire n'appartenant pas à la religion dominante. Cette liberté s'étend, non seulement aux chrétiens, mais aux juifs, aux musulmans, aux païens, afin que chaque nation adore le Tout-Puissant chacun en sa langue et selon la coutume de ses pères.

Voyons un peu en détail son application :

Le tsar et les dissidents de l'orthodoxie. — Les statistiques officielles dénombrent 90 millions d'orthodoxes, dont il faut retrancher 20 millions de raskolniks (schismatiques). L'orthodoxie en effet a son schisme ; il est né et il s'est développé à la façon des sociétés secrètes. Les sectes sont très nombreuses et de diversité infinie. Toutes cependant ont un point de commun, opprimées par le pouvoir, elles proclament que le tsar est l'antéchrist, et les actes de son gouvernement,les manifestations du règne de Satan. La secte des *Vieux-Croyants* est la plus ancienne (1654), elle se soumit au culte et au clergé officiels jusqu'en 1846, époque à laquelle elle essaya de se constituer en une hiérarchie séparée,avec des églises à elle. De cette époque aussi date l'ère des persécutions violentes : confiscations de biens, déportation des pasteurs en Sibérie, privation des droits civils. Depuis 1884, le tsar s'est décidé à leur concéder une existence officielle. Ils peuvent désormais avoir leurs popes, se marier légitimement, avoir des enfants légitimes, remplir les fonctions publiques, en un mot, être libres dans l'empire, sauf toutefois pour les cérémonies extérieures de leur culte qui demeurent interdites.

A côté des Vieux-Croyants, presque aussi nombreux qu'eux sont les *Stundistes*, les protestants de l'orthodoxie ; ils n'admettent que l'Écriture comme règle de la foi. Le nombre de leurs, adhérents augmente dans des proportions considérables. Le *Sviet*, journal synodiste, ne peut s'empêcher de reconnaître que le stun-

Digitized by Google

disme devient très populaire dans les masses, « parce qu'il répond aux besoins spirituels du peuple dans ses relations sociales. Des milliers de gens embrassent le stundisme. — Et mélancoliquement il ajoute : — Extérieurement ces conversions sont des trahisons de l'orthodoxie, mais au fond elles témoignent de la soif ardente qu'éprouve le peuple d'un nouvel idéal moral. » — Ces paroles nous expliquent pourquoi et comment le tsar est amené à tolérer actuellement les stundistes, à ne pas les persécuter, de peur de rendre encore plus antipathique l'église officielle. Il les ignore. Comme il arrive souvent en Russie, la rigueur de la loi est tempérée par l'inexécution. En théorie, les lois d'exception n'ont été rapportées que pour les Vieux-Croyants.

Également le tsar affecte d'ignorer un autre mouvement séparatiste et anti-synodiste, plus récent que le précédent mais dont les causes sont les mêmes : celui des *socialistes chrétiens* [1]. Ils profitent de tous les événements actuels pour tâcher d'arracher l'Église à l'asservissement de l'état et sont en lutte ouverte contre le Synode. On lit dans un *appel* lancé aux *Chrétiens orthodoxes :*

Lorsque les ouvriers de Saint-Pétersbourg allaient supplier le tsar d'écouter leurs doléances [2], des soldats ont tiré sur leurs frères chrétiens, en ont tué plus de 3000 et blessé plus de 5000, le Synode admoneste le peuple. Dans un pareil moment, tout le monde s'attendait à voir l'Église élever sa voix autorisée contre le pouvoir affolé qui oublie qu'au-dessus du tsar, il y a Dieu, le Roi des rois. — Chrétiens orthodoxes ! Il est écrit qu'à l'époque de l'antéchrist la corruption et l'abjection tiendront les lieux saints. La proclamation du Synode qui soutient les bourreaux du peuple chrétien contre leurs victimes démontre que les temps sont proches. Demeurez sourds à la voix du Synode, elle porte le sceau de l'antéchrist.

Ces socialistes chrétiens se proposent un triple but : 1° Au point de vue social et économique, affirmation du principe de l'amour chrétien, en contribuant à une organisation collectiviste de la propriété. 2° Lutte contre l'expression la plus impie du pouvoir temporel, contre l'autocratie qui se couvre criminellement de l'autorité de l'Église, fait cruellement souffrir le peuple et

1. Cfr. Bérard, *op. cit.*, p. 357 et suiv.

2. Ils étaient, on se le rappelle, sous la conduite du pope Gapone, l'instigateur des grèves des premiers mois de 1905.

Digitized by Google

enchaîne ses meilleures forces. 3° Lutte contre l'attitude passive de l'Église envers le pouvoir.

Par l'amour chrétien également, une autre fraction entend s'opposer à l'orthodoxie et au tsarisme. Cet amour est révolutionnaire lui aussi, mais il ne s'avilit pas dans les émeutes, et pourtant son réquisitoire contre l'organisation actuelle est encore plus violent que le précédent. Le grand pontife de cette réforme est Tolstoï. «Aimez-vous les uns les autres,» répète-t-il après Notre-Seigneur, et il attend en paix la parfaite réalisation sur cette terre de ce précepte : « que personne ne fasse à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fît à lui-même. » Alors il n'y aura plus besoin de gouvernement, la plus immorale des institutions : ainsi sera détruit le despotisme russe contre lequel il s'élève en ce style lapidaire [1] :

Voici les sept points de l'acte d'accusation contre le gouvernement :
1° L'Église : tromperie, superstition, dépenses ;
2° L'armée : dépravation, émeutes, dépenses ;
3° La pénalité : dépravation, cruautés, contagion ;
4° La grande propriété : famine, haine, pauvreté, les villes ;
5° La fabrique : l'assassinat, le meurtre ;
6° L'alcoolisme ;
7° La prostitution.

Tolstoï est surtout suivi par les intellectuels, par les étudiants et par les nihilistes russes à l'âme rêveuse et inquiète qui aiment à envelopper leurs projets anarchistes d'une légère teinte de mysticisme. Ils reconnaissent d'autant plus facilement le célèbre romancier russe pour leur apôtre que celui-ci se tient aux extrêmes limites de la plus large orthodoxie, l'on pourrait même dire, du pur déisme. La foi, selon lui, c'est l'action, elle n'a de valeur que par elle et pour elle [2] :

La Sainte Écriture est répandue, non par ceux qui la commentent mais par ceux qui croient et agissent suivant elle. On n'a confiance qu'aux actes, on ne croit qu'à eux. Si vous ne me croyez pas, croyez à mes actes. Je crois que seuls les actes sont nécessaires, qu'ils m'instruisent et que ce sont les docteurs et les discussions qui dépravent et privent de la foi. Aucune discussion théologique n'est l'objet de la foi. Maintenant nous en sommes arrivés à ce point que l'objet de la foi consiste à

1. Tolstoï, *Dernières paroles*, traduit par Bienstock. — Paris, *Mercure de France*, 1905.
2. Tolstoï, *op. cit.*, p. 153.

Digitized by Google

se demander si le pape est infaillible, si Marie a été mère comme toutes les mères... [1].

Enfin, pour mémoire, notons une très grande multitude de sectes. Les unes se perdent dans un formalisme outré et en arrivent à ce point de n'avoir plus que des cérémonies extérieures grotesques, tels ces *klystis* qu'on prendrait pour des derviches tourneurs de Constantinople. D'autres tombent dans le manichéisme dont ils reproduisent les abominations ; impitoyablement poursuivis par la police russe, ils arrivent malgré tout à se recruter, grâce au secret dont ils s'entourent.

Toutes ces sectes, on le voit, ont fort entamé le bloc de l'orthodoxie. Et celle-ci s'inquiète de l'avenir, elle voit arriver avec terreur le moment où le tsar, sans lui retirer totalement son appui, va être obligé de laisser une plus grande liberté aux dissidents, de tolérer le libre apostolat. « L'Église russe, dit la *Gazette ecclésiastique*, organe du Saint Synode, sera divisée en deux camps dès que les raskolniks cesseront d'être légalement méconnus. »

Si la méconnaissance a été, on peut le dire, la base de la politique impériale vis-à-vis des raskolniks, la persécution a été presque de tout temps employée auprès des confessions non-orthodoxes, plus violente sous Élisabeth, Catherine II, Nicolas Ier Alexandre II et Alexandre III ; sous aucun tsar elle n'a cessé complètement de sévir.

Le tsar et le catholicisme. — Les catholiques sont dans l'empire russe au nombre de 11.400.000 : quelques Églises clairsemées

1. On nous permettra de rapprocher des paroles de cet anarchiste mystique qu'est Tolstoï, ces autres d'un de nos pacifistes du catholicisme, M. Le Roy : « Un dogme a d'abord un sens négatif. Il exclut et condamne certaines erreurs plutôt qu'il ne détermine positivement la vérité. Il a surtout un sens pratique. Il est plus que tout la formule d'une règle de conduite pratique. Là est sa principale valeur, là sa signification positive. Cela ne veut point dire qu'il soit sans rapport avec la pensée, car 1° il y a aussi des devoirs concernant l'action de penser ; 2° il est affirmé implicitement par le dogme lui-même que la réalité contient (sous une forme ou sous une autre) de quoi justifier comme raisonnable et salutaire la conduite prescrite. — Un dogme ne saurait être assimilé à un théorème dont on ne connaîtrait que l'énoncé sans démonstration et dont la vérité ne serait garantie que par l'affirmation du maître. La prétention de concevoir des dogmes comme des énoncés dont la fonction première serait de communiquer certaines connaissances théoriques se heurte partout, semble-t-il, à des impossibilités, elle paraît aboutir fatalement à un non-sens. » (*Quinzaine*, 16 avril 1905. — Qu'est-ce qu'un dogme ?)

Ici la philosophie ruineuse de l'immanence a amené cette méconnaissance de la véritable nature du dogme, là c'est l'avilissement de ceux qui se prétendent les dépositaires de ce dogme. Quant aux conclusions, diffèrent-elles sensiblement entre elles ?

Digitized by Google

dans l'empire, au Sud les communautés géorgiennes de rit oriental, enfin l'immense majorité des Polonais. De par la loi, ils ont comme l'Église schismatique l'organisation synodique dont le président est l'archevêque de Mohilev ; Rome a sans cesse protesté, aussi ce synode a-t-il un rôle purement administratif.

Les catholiques groupés dans les villes russes autour d'une église sont les plus favorisés, à la seule condition de n'exercer aucun apostolat. Ils sont censés être étrangers et ils sont traités comme tels. Mais si en Pologne on prohibe la langue orthodoxe pour les sermons, ici il est interdit de prêcher en russe ; les orthodoxes pourraient comprendre ces sermons, se laisser séduire par les idées subversives des catholiques et se convertir. Or, la conversion d'un orthodoxe est un crime d'État. Les articles 187 et 188 du code de Nicolas Ier sont ainsi conçus :

Quiconque aura passé de l'orthodoxie à une autre confession chrétienne sera remis à l'autorité ecclésiastique qui l'exhortera, le dissuadera et en usera avec lui selon les règles de l'Église. Tant qu'il ne sera pas reveun à l'orthodoxie, les autorités prendront les mesures prescrites par la loi pour empêcher qu'il ne pervertisse ses enfants en bas âge. Ses propriétés seront mises sous séquestre et il lui sera interdit de séjourner sur ses terres.

Celui qui aura amené un orthodoxe à une autre confession chrétienne, sera privé de tous ses droits personnels civiques ainsi que de tous ses privilèges ; il sera en outre déporté en Sibérie pour la vie ou inscrit aux sections d'arrêt.

Cette législation draconienne est, il est vrai, rapportée depuis deux ans, les pénalités sont réservées à ceux qui auront usé de violence pour obtenir une conversion. Le fanatisme orthodoxe a très mal accueilli cette réforme, le gouverneur de Vilna, entre autres, disait d'elle : « L'oukase indique la pensée du tsar ; nous, nous suivons les lois constitutionnelles de l'empire. »

Quant aux communautés géorgiennes, leur situation est déjà plus dure. Les gouverneurs de province se sont efforcés les uns après les autres de les faire passer au schisme, mais ces vaillantes populations restent inviolablement attachées à Rome. Jusqu'en 1845, les Capucins italiens avaient en Géorgie une mission très florissante, elle fut alors complètement anéantie et les religieux expulsés de la façon la plus brutale. Les Géorgiens doivent désormais trouver dans leurs rangs des ministres de leur culte ; s'ils ne sont

Digitized by Google

pas sujets russes et s'ils ne sont pas ordonnés en Russie, ils ne peuvent exercer le saint ministère. D'un autre côté, tous les moyens sont bons pour entraver le libre recrutement, du clergé. Malgré tout, trompant la surveillance des douaniers, de jeunes Géorgiens viennent chaque année demander une formation sacerdotale plus sérieuse au petit et au grand séminaires de St-Louis de Péra à Constantinople, dirigés par les Capucins de la Province de Paris. Il ne faudrait cependant pas que ces jeunes séminaristes soient surpris par des employés de l'ambassade russe [1], ils seraient immédiatement arrêtés et traités en déserteurs. Ils rentrent dans leur pays quelques mois avant la fin de leurs études théologiques de façon à se faire ordonner en territoire russe. — Il y a quelques mois, le supérieur général des prêtres géorgiens érigés en congrégation, de résidence à Constantinople, était allé visiter ses prêtres en Russie. Il entra sans difficulté, pour sortir ce fut une autre affaire ; en vain pendant plusieurs semaines il tenta de franchir la frontière, montrant même aux policiers une décoration impériale qu'il avait reçue pour son dévouement envers les blessés russes pendant la guerre de Crimée ; enfin, sur sa menace d'aller trouver le tsar, on consentit à le laisser partir.

Mais la terre classique de la persécution religieuse, c'est la Pologne, l'histoire en est trop connue pour que nous nous étendions longuement. Grâce aux persévérants efforts de la sage politique de Léon XIII, la vie catholique y est devenue un peu moins précaire. Les évêchés vacants depuis 20 ans ont été pourvus de titulaires, l'inspection russe dans les séminaires a été moins inquisitoriale ; la liberté du prêtre en chaire et au catéchisme un peu plus respectée. Au mois d'octobre dernier, on a commencé à tolérer l'emploi de la langue polonaise, les écoles plus libres deviennent plus prospères, les ordres religieux eux-mêmes, pourtant

1. L'ambassade de Russie à Constantinople protège officiellement tous les schismatiques orthodoxes, et sous couleur de cette protection persécute les catholiques en Orient, s'oppose à l'apostolat. La politique russe, en particulier, en Palestine est des plus néfastes pour les intérêts catholiques. En Abyssinie, nos vaillants missionnaires des Gallas, capucins français, subissent, depuis trois ans, une terrible persécution dont Mgr Jarosseau, vicaire apostolique, n'hésite pas à faire remonter la responsabilité à l'ambassade russe. « Depuis huit ans, écrit-il (*Croix* du 19 novembre 1905), elle est installée à Addis-Abéba et y dépense des millions, chaque année, dans le but unique d'amener l'Éthiopie dans le giron de l'orthodoxie, a soulevé contre nous une persécution qui faillit amener la ruine de notre pauvre mission. Les désastres de Mandchourie ont été, humainement parlant, notre salut. A la suite des agissements moscovites, notre beau district de Kaffa a été abandonné, et depuis trois ans, tout accès nous reste fermé de ce côté-là. »

Digitized by Google

si éprouvés par les dernières persécutions, commencent à renaître. Mais que de progrès encore il reste à réaliser avant que la Pologne jouisse de la liberté de conscience. Si l'indépendance politique n'est pas à souhaiter pour elle en ce moment, l'indépendance religieuse lui est nécessaire; par ce seul moyen pourront s'éteindre ces haines de race qu'ont accumulées des siècles de persécution barbare [1]. Ce qui rend actuellement puissant le parti révolutionnaire polonais, c'est qu'il revendique vigoureusement la liberté religieuse ; le clergé s'associe à ces revendications, il voudrait les voir présentées par d'autres mains, c'est pourquoi lui aussi, de son côté, se met à la tête de pacifiques mais énergiques protestations.

Le tsar et le protestantisme. — Les protestants atteignent le nombre de 6.200.000, presque tous lettons ou finlandais. Les lettons habitent les provinces baltiques voisines de l'Allemagne et pour comble de malheur, ils parlent allemand. Dès lors le panslavisme se trouve face à face avec le pangermanisme. Plus la puissance allemande devient prépondérante en Europe, plus la Russie surveille ses provinces baltiques. Jusqu'en 1876 elles avaient une administration assez autonome sous un gouverneur général. Alexandre II le supprima et rattacha l'administration aux divers collèges de l'empire. C'était le signal de la russification, ce fut celui de la persécution religieuse, avec toujours les mêmes procédés : invasion de ministres orthodoxes, fermetures d'écoles, interdiction de l'allemand dans les temples comme ailleurs, destitution des pasteurs. A l'Alliance évangélique européenne qui protestait contre ces persécutions, Pobiédonostsef répondait : « La Russie pour défendre sa vie nationale ne peut compter que sur la force qu'elle trouve dans l'orthodoxie qui garde le peuple de la mécréance asiatique, de l'impiété européenne et de l'anarchie libérale. C'est par nécessité, non par fanatisme, que la Russie doit protéger l'orthodoxie, surveiller les religions occidentales. »

Le résultat de cette russification ne s'est pas fait attendre : le parti social-démocrate est l'une des factions révolutionnaires les plus redoutables de l'empire.

La politique russe ne doit pas davantage se féliciter des résul-

1. L'état de siège, proclamé en Pologne le 14 novembre, a suscité en Russie même les plus vives protestations. Le 25 novembre, les membres des Zemstvos de Moscou ont réclamé, à la presque unanimité, la suppression de cet état de siège; ils ont également émis le vœu que la Douma dote la Pologne des plus larges libertés.

Digitized by Google

tats obtenus en Finlande. De 1809, époque de son annexion, à 1899, la Finlande fut régie par une constitution spéciale respectueuse de ses libertés et de ses privilèges. Les généraux Kouropatkine, ministre de la guerre et Bobrikof, gouverneur de Finlande, pressèrent en 1899 Nicolas II d'unifier plus complètement la nation en retirant à la Finlande la constitution qu'il avait fait le serment de maintenir. — Pobiédonostsef fut nommé président du comité d'étude des réformes et le 15 février, la Finlande était soumise aux lois générales de l'empire. En conséquence l'Église luthérienne devait adopter le régime synodiste, dépendre du consistoire général de Saint-Pétersbourg avec un procureur impérial. Ce fut le signal d'une résistance calme et pacifique autant qu'irréductible, le clergé se montra des plus patriotes, car plus que les autres il souffrait de la prohibition de la langue finnoise, de la fermeture des écoles, en un mot de l'application de la même méthode de russification. En juin Bobrikof était assassiné par le petit-fils d'un évêque luthérien. Le gouvernement n'hésita pas à poursuivre sa politique malgré les réclamations de l'Europe entière, Les événements actuels ont permis à la Finlande de se détacher de la Russie sans heurt, sans violente révolution; les Finlandais travaillent à se faire reconnaître de l'Europe comme nation indépendante, y a-t-il lieu d'espérer que leurs efforts seront couronnés de succès?

Le tsar et les arméniens.—La même politique préside aux rapports du tsar avec les arméniens schismatiques, mais dans des circonstances beaucoup plus odieuses encore. L'essai d'unification remonte seulement à 1896, sous la dictature du prince Galitzine: brutalement il ferma les écoles arméniennes, interdit toute publication en arménien, mit les bibliothèques elles-mêmes sous séquestre, entrava le clergé dans son ministère de la façon la plus vexatoire. La persécution alla en s'aggravant jusqu'au 10 juin 1903, époque à laquelle fut consommé le dernier forfait par une indigne spoliation : tous les biens de l'Église arménienne furent confisqués et remis à la bureaucratie russe. Le catholicos Morditch adressa sans succès à Nicolas II ses plus humbles et plus pressantes réclamations. C'en était trop, Galitzine le paya de sa vie. Désormais les arméniens, auparavant dévoués et loyaux sujets de l'empire, allaient être ses adversaires résolus. Le parti révolutionnaire qui se recrutait avec peine parmi ces honnêtes populations, profita du mécontentement religieux, fit siennes les

Digitized by Google

revendications des arméniens et exerça une active propagande.

On trouva un moyen fort simple d'apaiser les séditions : le musulman devient vite fanatique contre le chrétien, et dans le Caucase, chrétiens et musulmans vivent côte à côte. La police ne se contenta pas de sourdes excitations, elle distribua des armes aux tartares et les lança sur les arméniens. Les policiers russes en uniforme, les cosaques y compris leurs officiers, également en uniforme, dirigeaient les massacres. Les mêmes atrocités qui s'étaient produites en Turquie se renouvelaient les 19 et 20 février 1905 à Bakou. Les cosaques allaient jusqu'à désarmer les arméniens qui tentaient de se défendre. Le 21 février ceux-ci résolurent de venger chèrement leur vie, d'organiser une résistance en règle ; jusqu'ici ils s'étaient bornés à se défendre, ils attaquèrent à leur tour et le carnage devint épouvantable. Alors seulement le gouvernement russe se résolut à intervenir : la vie des musulmans était en jeu. Et, détail significatif, quelques semaines après ces massacres — ce qui prouve encore qu'ils provenaient des excitations étrangères — arméniens et musulmans se réunissaient à la cathédrale arménienne de Tiflis pour un service aux victimes de Bakou, ensemble ils se rendaient ensuite à la mosquée ; ils comprenaient enfin le rôle qu'on leur avait fait jouer les uns vis-à-vis des autres et à la mosquée comme à la cathédrale l'archevêque et le mufti prononcèrent cette terrible malédiction :

Nous sommes tous frères ; nos différences de religions ne doivent pas être une cause de haine. Nos pères et nos aïeux vivaient en paix ; imitons-les. Nous n'avons tous qu'un ennemi commun : Satan qui personnifie les forces des ténèbres : qu'il soit maudit !

Exaspérés par les ignobles manœuvres du gouvernement russe, ils sont maintenant coalisés contre lui et nulle part en Russie la révolution ne se montre aussi violente que dans le Caucase. La cause première et même unique en est dans la persécution religieuse qui sévit en Arménie russe depuis cinq ans.

Le tsar et les musulmans. — Par la faute du gouvernement, les musulmans du Caucase se sont trouvés lancés dans le mouvement révolutionnaire, cependant ils n'ont pas les mêmes revendications à faire valoir que les chrétiens. Il y a 14.000.000 de mahométans dans l'empire russe et ils y jouissent d'une situation privilégiée. Les uns sont disséminés dans le territoire ; les autres,

Digitized by Google

au milieu de l'empire, dans la région de Bokkara et de Khiva [1], vivent sous la suzeraineté de leurs Khans dans d'immenses oasis d'une superficie égale à la moitié de la France, oasis musulmanes où ils sont à l'abri de tout contact avec les impurs chrétiens. Partout les disciples de Mahomet jouissent de la plus entière liberté, ils sont en faveur auprès des autorités, les hautes charges leur sont accessibles et même — privilège réservé à eux seuls — ils peuvent se racheter du service militaire. Pour eux seuls, le tsarisme s'est relâché de sa russification à outrance ; non seulement il tolère la langue turque mais encore il subventionne les écoles musulmanes, les couvents de derviches, les séminaires et chaque année cette subvention s'élève à 5.200.000 francs.

Jamais les musulmans n'ont été en but aux vexations, aux persécutions qui ont été le partage des confessions non-orthodoxes. Faut-il en chercher la raison dans une sympathie inavouée entre le sultan et le tsar, frères dans l'absolutisme et la tyrannie ? — La Russie et la Turquie sont les deux seules nations du monde dans lesquelles la conversion du culte officiel à une autre religion est crime légal, l'apostolat sévèrement interdit. — Ou bien les convoitises séculaires des tsars sur Constantinople les porteraient-ils à ménager les susceptibilités religieuses d'une nation qu'ils espèrent asservir un jour à leur domination ?

Le tsar et les juifs. — Dans l'empire russe, les juifs ont toujours été l'ennemi de race que l'on tolère parce qu'on ne peut s'en débarrasser mais que l'on maintient dans la plus étroite servitude, que le peuple massacre à intervalles réguliers, toujours sous le regard bienveillant de la police. La cause de ces sanglantes hécatombes est le plus souvent l'accusation de crimes rituels portée contre les juifs. Certes ces accusations ne reposent pas toutes sur des preuves apodictiques, mais de là à traiter le meurtre rituel de « folle croyance », comme le fait M. V. Bérard [2], il y a loin. Plusieurs sont historiquement démontrés [3], et si le meurtre rituel n'est pas une pratique strictement judaïque, n'en est-ce pas une talmudique ? — Toutefois, malgré les massacres, le nombre des juifs ne diminue pas en Russie, ils étaient au dé-

1. Cfr. Bérard *op. cit.*, p. 62.

2. Sa documentation, en ce qui concerne les Juifs en Russie, est presque exclusivement extraite du *Bulletin de l'alliance Israélite*. Autant vaudrait pour se documenter sur l'affaire Dreyfus recourir au journal l'*Aurore !*

3. Cfr. P. Constant, dominicain, *Les Juifs devant l'Église et l'histoire*. In-8°, Gaume, Paris.

Digitized by Google

but de 1905, 5.200.000. L'ambition de Pobiédonostsef, pendant les 25 ans de sa dictature, a été d'en purger la Russie ; « un tiers se convertira, disait-il, un tiers émigrera, un tiers mourra de faim. » L'orthodoxie a en effet travaillé à la conversion des juifs, la communauté de Saint-Wladimir a même ce but spécial, mais ses succès sont très restreints. Restait donc à contraindre les juifs à émigrer ou à mourir de faim, c'est-à-dire à leur rendre la situation intolérable. Les lois précédemment en vigueur étaient déjà fort rigoureuses, les juifs étaient des *minuti capite*, de véritables parias, toutes les restrictions imaginables étaient apportées à l'exercice du culte, à l'activité commerciale, à l'accès aux universités. En mai 1882, le général Ignatief fit porter des lois pour les cantonner rigoureusement dans les villes autorisées à les tolérer, leur défendre de séjourner en dehors de là et d'y passer des contrats de location ou d'achat d'immeubles. L'application de cette loi aux détails de la vie souleva d'unanimes protestations. Le tsar allait céder, quand Pobiédonostsef, au nom du Synode, réclama le maintien de la loi, et il fut écouté. Cette loi est surtout vexatoire pour les juifs riches, grands commerçants ou rapaces usuriers, elle n'atteignait que peu les juifs de la classe inférieure, presque tous cabaretiers. Le gouvernement en 1897 prétendit d'un seul coup atteindre juifs et ivrognes, remédier ainsi à ces deux grandes plaies sociales, il s'adjugea le monopole de la vente de l'alcool. Les juifs estimèrent que ce fut la ruine de 400.000 des leurs. De fait la misère de la populace juive entassée dans les quartiers pauvres est atroce. On comprend facilement que le Juif soit l'un des plus violents fauteurs de la révolution. Il émigre difficilement, il saura trouver moyen de ne pas mourir de faim. Il est instructif de trouver sous la plume de M. Ular (Nov. 1905), sémite militant, rédacteur à l'*Aurore* ces paroles révélatrices :

Il n'y a pas une seule grande organisation politique en Russie qui ne soit dirigée on du moins fortement influencée par des Juifs ; même les libéraux monarchistes ne sauraient agir sans l'assistance juive. Dans tous les autres partis les juifs sont ouvertement les chefs. Les socialistes démocrates marxistes, les socialistes révolutionnaires terroristes, les socialistes polonais, et surtout le Bund sont conduits par des juifs et se trouvent nécessairement influencés par le radicalisme juif de l'étranger.

Digitized by Google

On le voit, les juifs sont responsables d'avoir déchaîné la révolution, de l'avoir voulue et organisée sanglante. Après avoir déserté en masse (70 %) dans la guerre de Mandchourie, ils se sont mis à la tête de toutes les séditions, et par un terrible retour des choses humaines, chaque jour nous apporte la nouvelle d'horribles massacres de juifs. Au nom de l'humanité popes et prêtres catholiques protestent contre ces carnages mais ils sont impuissants à arrêter la fureur du peuple déchaîné.

Les tsars ont prétendu faire de la religion un instrument de règne et de domination, détourner à leur profit dans un but politique, les énergies surnaturelles déposées par Dieu dans l'âme humaine pour la faire parvenir à sa destination surnaturelle. Ces énergies se sont ou brisées entre leurs mains, ou, vengeresses, retournées contre eux. Le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel sont faits pour s'unir et se compléter l'un l'autre, comme le corps et l'âme, selon la classique comparaison de saint Thomas. En France le corps prétend vivre sans l'âme, en Russie il veut remplir la fonction de l'âme, les conséquences en sont également funestes et entraînent la désorganisation sociale. On ne viole pas impunément l'ordre établi par Dieu. Tout pouvoir vient de Lui, tout pouvoir hors de Lui est une odieuse tyrannie, un attentat criminel à la liberté humaine. A Pierre, à l'Église, le Christ a donné l'empire sur les âmes: « allez, enseignez toutes les nations; » en même temps il prescrivait de rendre à César ce qui est à César. Pierre et César doivent se prêter aide et appui. L'histoire nous montre trop souvent l'un opprimant l'autre ; en revanche il est de ces châtiments terribles dans lesquels un œil attentif ne peut s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu.

F. GAÉTAN. O. M. C.

Digitized by Google

QUELQUES PAGES

D'HISTOIRE FRANCISCAINE.

(Suite [1]*.)*

IV

LA « COMMUNAUTÉ » ET LES SPIRITUELS.

Nous avons retracé, dans un précédent article, le plan de perfection qu'avait conçu saint François, en instituant son Ordre. Cette étude, tout abrégée qu'elle soit, nous a semblé nécessaire, pour mieux faire saisir l'attitude des partis en présence, aussitôt après la mort du saint Fondateur. Nous empruntons à la *Voix de saint Antoine*, le passage suivant qui donne à chacun de ces partis sa note vraie et caractéristique :

« D'un côté, dit-elle, les *Zelanti*, ceux qui, dans l'ardeur persévérante de leur enthousiasme évangélique, dans leur fidélité inlassable à l'idéal voulu et enseigné par le *Poverello*, entendaient conserver et suivre à la lettre la Règle qu'il avait tracée, surtout en ce qui concernait la pauvreté absolue, la simplicité, l'humilité, la fuite de la vaine science...

» D'autre part, c'étaient les partisans de la *large observance;* ceux qui, aveuglés par l'orgueil, l'ambition, la soif de dignités, de domination, de bien-être, imbus, d'ailleurs, de ce qui se pratiquait dans les monumentales abbayes bénédictines, dans les puissants monastères de chanoines Réguliers ou de Cisterciens, trouvaient et répétaient que leur Séraphique Père avait montré trop peu de souci des choses de la terre, que sa Règle était trop sévère et au-dessus des forces humaines, qu'il fallait, en consé-

1. V. *Études franciscaines*, novembre 1905.

Digitized by Google

quence, la modifier et la tempérer largement. Qu'on permît aux Frères-Mineurs de posséder en commun, que l'usage de l'argent ne leur fût pas strictement interdit, que l'étroitesse des couvents, que la nudité des pieds, que la rudesse des vêtements, que l'austérité des diverses prescriptions fussent moins rigoureuses, qu'on multipliât, en même temps, les grandes écoles, pour faire avant tout des savants et des docteurs, telles étaient les idées auxquelles ils conformaient leur conduite et, qu'à force d'intrigues auprès de la curie romaine, d'intimidation, voire de persécutions brutales contre les Frères fidèles à la Règle, ils s'efforçaient de faire de plus en plus prévaloir.

« Enfin, entre ces deux partis extrêmes, il y avait un *tiers-parti :* c'étaient les soi-disant modérés, les timides, les politiques. Oscillant, avec des degrés et des nuances parfois difficiles à saisir, entre l'une et l'autre tendance, entre la sainte intransigeance des *Zelanti* et le laxisme à outrance des destructeurs de la règle, ils prétendaient comprendre les sublimités et la fécondité de la vie prescrite par François, mais jugeaient utile pourtant d'en adoucir les aspérités, à l'aide d'interprétations et de commentaires. En dépit de l'esprit du mendiant d'Assise, dont les naïvetés et les originalités, au reste, les faisaient quelque peu rougir, ils rêvaient, sans fouler scandaleusement aux pieds les préceptes du fondateur, de faire de l'Ordre franciscain, un Ordre puissant, influent par ses privilèges et ses prélats, brillant de l'éclat de la science ; ils se flattaient enfin et surtout à force de diplomatie ecclésiastique, à force de prudentes combinaisons, à force d'encouragements et de blâmes alternatifs, donnés à droite et à gauche, d'arriver à pacifier, à concilier, à réunir dans une sorte de trêve équivoque *Zelanti* et relâchés. C'était là, la tâche ardue à laquelle devait, plus tard, s'appliquer saint Bonaventure, et dans laquelle, malgré son habileté, sa doctrine et sa sainteté, il échoua en fin de compte [1]. » Le lien commun qui unissait cette fraction à celle de la *large observance*, était une antipathie violente contre les tendances du parti de la réforme, bien que cette antipathie reposât sur des motifs souvent très différents [2].

La *Communauté* [3] était alors composée de la majorité des

1. *La Voix de saint Antoine*, n° de juillet 1905, p. 197.

2. Voir P. Ehrle, dans *Archiv für Litteratur- und Kirchengeschichte*, III, p. 593.

3. On appelait ainsi les deux derniers partis dont il vient d'être question. En réalité, ces deux groupes n'en faisaient qu'un, en face du parti de la réforme, ou des *Spirituels*.

Digitized by Google

religieux soumis à des supérieurs légitimes. Pourtant, ni les lettres circulaires des Généraux, ni les écrits passionnés auxquels donna lieu cette lutte ardente qui marqua la fin du XIIIe siècle et les premières années du XIVe, ne sauraient nous donner une idée exacte de l'état des esprits à cette époque. Sans doute, la quantité de textes parvenus jusqu'à nous, qui permettent de connaître la vie des divers personnages en scène, d'y pénétrer dans les coins et recoins, d'en faire saillir les menus détails, est relativement assez considérable. Toutefois, en raison de leur importance, les faits ont été souvent déformés par l'esprit de parti, chacun s'efforçant d'y trouver des arguments à sa cause, ce qui ne lui était d'ailleurs pas difficile dans l'amas de documents, mémoires, dissertations, lettres, libelles et autres écrits, où la question en litige fut noyée dès les premiers temps. Aussi, malgré tant d'informations directes et précieuses, tant d'indications minutieuses, circonstanciées, pouvons-nous difficilement contourner les caractères des personnages les plus marquants, et faire ressortir la part d'action qu'ils eurent dans cette lutte, comme aussi la responsabilité qu'ils encourent devant l'histoire. Il serait même impossible, croyons-nous, dans l'état actuel de la critique, de déterminer, d'une façon précise, l'origine de cette division.

Déjà, du vivant de saint François, certains supérieurs semblaient portés à détourner l'Ordre de la direction que lui avait donnée son saint fondateur, et Thomas de Celano nous affirme que saint François voyait avec peine cette déplorable tendance. L'engageaient-ils, dès cette époque, dans la voie de la *Communauté?* A coup sûr, leur chef toujours écouté était le trop célèbre Fr. Élie. Nous savons qu'une fois maître du pouvoir (1232), il s'abandonna à tous les excès d'une vie molle et sensuelle. S'il favorisa le développement des études et le progrès de la science dans l'Ordre des Frères-Mineurs, par contre, il ne témoigna que du mépris pour une règle qu'il jugeait trop sévère, et il ne tarda pas à encourager par ses exemples, la faiblesse et le relâchement de certains Frères.

Il eût été intéressant de savoir quelle fut son influence sur le parti de la *large observance*, pendant le généralat de Jean Parent, dans quelle mesure il participa aux troubles qui agitaient alors les esprits, et qui provoquèrent à plusieurs reprises, l'intervention des Souverains Pontifes, notamment celle de Grégoire IX, par

Digitized by Google

sa déclaration *Quo elongati* de 1230 [1]. Mais malheureusement les documents contemporains nous fournissent peu de renseignements à cet égard, et nous ne pourrions avancer ici que de simples conjectures. Ce qui n'est point douteux, c'est que la politique du Fr. Élie semble avoir eu pour but constant, de centraliser entre les mains du Général toute l'autorité, toute l'initiative et toutes les forces vives de l'Ordre. Non seulement il s'étudia à affaiblir l'autorité de chaque Provincial, en divisant et en amoindrissant les Provinces, mais il l'énerva plus encore par un ensemble de mesures arbitraires et vexatoires. Il écartait, par exemple, de sa propre volonté, la tenue des Chapitres généraux ; il déposait, sans autre motif que son intérêt personnel, les Provinciaux qu'il pensait peu favorables à son parti. Peu lui importait, du reste, que les supérieurs eussent les qualités requises, pourvu qu'ils se montrassent dociles à sa direction [2]. Aussi, le vit-on mettre les prélatures entre les mains des Frères laïcs, et les instituer Gardiens, Custodes et Provinciaux. « Ce fut là, dit Salimbene, une politique funeste à l'Ordre, car il y avait à cette époque, abondance de clercs dignes de remplir ces charges. La règle, ajoute le chroniqueur, suppose, il est vrai, que les Frères lais pourront être supérieurs, mais elle fut faite dans un temps où il n'y avait dans l'Ordre qu'un nombre assez restreint de prêtres, et peu d'hommes de science et d'administration, comme au temps du Fr. Élie. » Il lui arrivait souvent d'interdire aux prélats la prédication et la confession et de leur enlever sans cause toute juridiction, sans aucune forme de procès. Il les envoyait d'Orient en Occident, de la Sicile ou de la Pouille en Angleterre ou en Espagne [3].

Il n'est donc point étonnant qu'une conduite aussi extravagante, qu'un laxisme aussi outré aient excité le mécontentement des religieux zélés et fervents. Quelques-uns, parmi lesquels les premiers compagnons, Léon, Égide, Ange et Masseo, se joigni-

1. Voir *Antonius von Padua*, du Dr Lempp, dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, de Brieger, t. XII et XIII, en particulier le chapitre intitulé : Antonius um die Regel, t. XIII, pp. 1-19. L'auteur examine dans ce travail les circonstances qui amenèrent la déclaration de 1230. Cf. aussi cette déclaration dans P. Sabatier. *Specul. perfect.*, pp. 314-322.

2. « Frequenter mutabat ministros, ne nimis radicati, fortius insurgerent contra ipsum... illos fratres faciebat ministros, quos reputabat amicos... non faciebat capitula generalia... non enim vocabat ultramontanos ministros, timens ne deponeretur ab eis. » Salimbene, *Chron.*, p. 410.

3. Salimbene, *Chron.*, p. 405-406. Jourdain de Giano, n. 61. « Fratres sibi resistentes hinc inde dispersit. »

Digitized by Google

rent à Bernard de Quintavalle et à Césaire de Spire, pour mettre un terme au relâchement qui s'était glissé dans l'Ordre. A cet effet, ils se présentèrent un jour devant le Fr. Élie, et, sans manquer au respect que commandait son autorité, ils lui déclarèrent hautement qu'ils avaient résolu de vivre dans la pureté de la règle, et ne favoriseraient jamais les abus et les nouveautés dont il devait se reconnaître l'auteur.

Élie feignit tout d'abord de prendre leurs plaintes en considération. Il comprit qu'il ne lui servirait de rien, de s'emporter contre des hommes estimés de tous pour leurs vertus, leurs prodiges et leur sainteté ! Aussi préféra-t-il user encore cette fois du mensonge et de la ruse, pour imposer silence à ces importuns. Il les représenta au Souverain Pontife comme des perturbateurs publics, des esprits séditieux, qui, fiers de pouvoir se dire les disciples de saint François, refusaient de porter le joug de l'obéissance qu'ils devaient aux supérieurs légitimes. N'était-il pas à craindre qu'ils ne finissent par créer dans l'Ordre des schismes scandaleux ? Au reste, ils erraient çà et là, comme vagabonds, exhalant partout leurs plaintes et vivant entièrement à leur guise. — Comme on le voit, les injustices du Fr. Élie étaient d'autant plus dangereuses, qu'il savait les couvrir, au besoin, du spécieux prétexte d'un zèle entièrement désintéressé.

Le Pape aimait sincèrement l'Ordre franciscain et ne désirait que sa prospérité et sa gloire. Trompé par les astucieux mensonges de cet homme, si habile à s'insinuer dans les esprits, il lui donna tout pouvoir pour procéder contre les prétendus vagabonds, et les obliger, même par les peines les plus sévères, à reprendre la vie commune et à quitter leurs ermitages [1]. Élie abusa de cette liberté. « Son ancien ami, Césaire de Spire, fut incarcéré et confié à la garde d'un frère laïque, peut-être Jean de Laudibus [2], qui le haïssait lui et ses amis. Le geôlier reçut l'ordre d'empêcher toute tentative de fuite ou de relations avec le dehors. La détention se prolongea jusqu'en hiver : un jour, Césaire, trouvant la porte ouverte, sortit pour prendre l'air, mais son gardien, supposant qu'il essayait de s'évader, le frappa de son gourdin

1. Brefs du 16 janvier et du 23 mars 1238.

2. Voici en quels termes Salimbene parle de ce religieux : « Item habuit Helyas in societate sua quemdam Johannem, qui dicebatur de Laudibus, qui frater laycus erat, durus et acer et tortor et pessimus carnifex ; dabat enim fratribus disciplinas sine misericordia ex præcepto Helyæ... » *Chron.*, p. 410.

Digitized by Google

avec tant de violence qu'il mourut peu après. Élie fit aussi arracher l'habit franciscain à douze partisans de Césaire, les fit châtier d'une façon exemplaire, en même temps que d'autres zélateurs, après quoi il les dispersa. Bernard de Quintavalle, qui réussit à s'enfuir, resta caché pendant deux ans, et n'osa reparaître qu'après la chute d'Élie. D'autres, comme peut-être André de Spello, languirent en prison : le Pape les délivra après la déposition d'Élie [1]. »

Que faut-il penser de ces récits ? Si nous les comparons à ce que Salimbene et la plupart des auteurs nous apprennent de Fr. Élie, de son caractère, de son entourage et de sa dureté pour ses adversaires, ils n'ont rien que de très vraisemblable. Nous croyons en tout cas suffisamment démontré qu'il y eut, dès le commencement, un groupe de frères zélés, qui tentèrent d'échapper à Fr. Élie et aux gens de son parti, afin d'observer, dans sa pureté, la règle séraphique : car l'accord des auteurs sur ce point nous paraît trop unanime, pour que nous puissions conserver des doutes. Ils s'accordent aussi à donner pour chef à ce parti, Fr. Césaire de Spire, et à le désigner sous le nom de *Réforme des Césarins* [2]. Quant à la fin tragique du Fr. Césaire de Spire, nous ne savons ce qu'il faut en croire. Il est étrange que les historiographes primitifs n'en aient rien dit. Ecclecston n'y fait aucune allusion. Jourdain de Giano, qui nous a laissé des détails assez circonstanciés sur Fr. Césaire, note en passant que le désir de vivre auprès de saint François, le poussa à résigner sa charge de Provincial et à retourner en Italie, mais il ne dit pas un mot de sa mort [3]. Salimbene qui nous révèle les fautes de Fr. Élie, ne nous dit rien non plus de Fr. Césaire. Ces raisons ont fait dire à plusieurs critiques que nous sommes ici en présence d'une légende sans fondement. Pourtant, nous sommes fort porté à croire que ce fait est bien, au contraire, vraiment historique. Le B. Ange de Clareno, dans son *Epistola excusatoria*, adressée à Jean XXII, en 1317, y fait clairement allusion, quand il dit : «... *Et fratris Cæsarii* (de Spira) *qui fuste percussus vitam finivit* [4]. » Dans son livre *des*

1. Dr Lempp, *op. cit.*, p. 113.

2. Gonzaga (*lib. I*, p. 4) dit que cette réforme commença après les dispenses de la règle données par Innocent IV, vers 1244, et qu'elle dura 63 ans. Mais ces détails nous paraissent contredire formellement l'ensemble des auteurs.

3. Contrairement à ce que semble indiquer le Dr Lempp, dans *Frère Élie de Cortone*, p. 114, n. 1.

4. P. Ehrle, dans *Archiv. für Litteratur*... I, p. 532.

Digitized by Google

Tribulations, il revient encore sur ce fait, et cette fois, il en rapporte tous les détails [1]. C'est même là que Wadding et les autres historiens ont puisé ce récit. Nous avons peine à croire, pour notre part, que cette scène tragique soit le fruit d'une pure imagination, et que le Chroniqueur ait voulu surprendre sciemment la bonne foi du Souverain Pontife.

Quoi qu'il en soit, de pareils excès ne nous révèlent pas seulement le caractère despotique de l'indigne Général ; ils nous font paraître encore plus exact le tableau que nous a laissé de cette époque, le premier historiographe de l'Ordre, Thomas de Celano. On s'étonne, en le lisant, de voir altérés et corrompus à ce point, et en si peu de temps, les principes essentiels et fondamentaux de la religion franciscaine, ceux-là même qui tenaient le plus au cœur du séraphique Patriarche. Déjà, la réception des novices ne se fait plus selon l'esprit du saint Fondateur. Ceux-ci, au lieu de distribuer leurs biens aux pauvres, les abandonnent à leurs familles, ou même les laissent, en entrant dans l'Ordre, aux mains des supérieurs [2]. Le même chroniqueur s'indigne encore de voir des religieux vivre dans l'aisance et la mollesse, à la cour des prélats [3]. Il se plaint avec force de la complaisance avec laquelle certains Frères acceptent les honneurs ecclésiastiques. Il gémit amèrement sur les querelles scandaleuses qui s'élevaient alors entre les Frères-Mineurs et les Frères-Prêcheurs, et il condamne avec vigueur l'oisiveté qui s'était introduite dans les ermitages [4]. Nous entendrons les chefs de la réforme renouveler ces plaintes jusqu'au Concile de Vienne.

Nous savons, par ailleurs, que la fraction de la *Communauté*, que nous avons appelée le parti de la *large observance*, exploitait d'une façon illégale et arbitraire, les concessions faites par les rescrits pontificaux, touchant le *nuntius* et le *syndic*. Grégoire IX et Nicolas III avaient déclaré expressément que le *nuntius*, chargé de recevoir les aumônes des fidèles, ne devait les employer que suivant les instructions des supérieurs. Or, dans plusieurs Provinces, on ne tarda pas à établir une distinction entre les aumônes faites au couvent, et les aumônes offertes à tel ou tel

1. Cf. La *secunda tribulatio*, sous le généralat de Fr. Élie (1232-1239).

2. *Leg.* 2a. Lib. II, c. 2. ed. Romæ 1806, p. 189. Cité par le P. Ehrle, dans *Archiv...* III, 590.

3. *Ibid.*, c. 6, p. 213.

4. *Ibid.*, c. 8, p. 228.

Digitized by Google

Frère en particulier. Les premières étaient remises, il est vrai. entre les mains du *nuntius*, mais les Frères ne se faisaient aucun scrupule de disposer, à leur gré, des dernières. Parfois même, ces aumônes privées étaient confiées à de simples laïcs, appelés *bursarii*, qui accompagnaient les religieux dans leurs courses, et traitaient, en leur nom, de toutes les affaires qui réclamaient l'emploi et le maniement de l'argent [1].

D'autre part, l'institution du *nuntius* n'avait pas eu pour but de remplacer ou de rendre inutile la quête de chaque jour ; car, les aumônes en argent ne pouvaient être reçues qu'en raison des besoins extraordinaires des Frères, tels, par exemple, les vêtements, les réparations du couvent, l'acquisition de certains livres. Mais ces prescriptions furent bientôt mises en oubli, et l'on vit le *nuntius* administrer les legs, les dons, les revenus, en si grande quantité, que les religieux étaient déchargés de tout souci en ce qui concernait leur subsistance et l'entretien des couvents. Bien plus, on céda au *syndic*, sous forme de donation, ou même d'héritage, des vignes, des terres, des jardins et des maisons, non pas avec l'obligation de les vendre au profit des Frères, comme l'avait ordonné Nicolas III, mais pour en donner le loyer et les revenus aux couvents, voire même aux religieux. En réalité, ces couvents ressemblaient plus à des abbayes bénédictines, qu'à des monastères franciscains. On comprend dès lors qu'une pareille administration entraînât une foule de difficultés et de procès, où les principaux intéressés, c'est-à-dire les religieux, jouaient le rôle le plus important, tandis que le *syndic* faisait plutôt, selon l'expression du P. Ehrle, celui de *marionette* [2]. En somme, comme le remarque encore le même critique, la pauvreté des couvents comme celle des religieux pris individuellement, était, par le fait même à peu près supprimée [3]. Elle ne consistait plus, dans bien des cas, qu'à mettre en avant le *nuntius* et le *syndic*.

On ne s'étonne pas après cela d'entendre Ubertin de Casale déclarer que « c'était la sagesse humaine du malheureux Fr. Élie » qui avait succédé à l'héroïque renoncement du *Poverello* d'Assise. Les Frères ne faisaient plus consister la gloire et

1. « Et vix etiam intrà suas provincias volunt ire sine bursario ; et quomodo expendant, sciunt tabernarii et pueri, qui pecuniam portant. » Ubertin de Casale, *Mss. de l'Univers. de Bâle*, dans *Archiv...* III, p. 71. Voir aussi, *ibid.*, p. 104.

2. « Die Syndaci reine Puppen waren. » *Ibid.*, p. 595.

3. *Ibid.* « ... fast so gut aufgehoben. »

Digitized by Google

l'honneur de l'Ordre, que dans le choix et la grandeur des couvents, dans leur établissement au sein des cités les plus populeuses, dans les dimensions et l'ornementation des églises, dans le nombre des maisons d'études destinées à la formation intellectuelle de la jeunesse de l'Ordre. Les traces de ces magnificences passées n'ont pas encore entièrement disparu. « Je citerai, dit le P. Ehrle, Sainte-Croix à Florence, Saint-Fortunat à Todi, Saint-Antoine à Padoue. Ces églises si contraires à la pauvreté franciscaine, prouvent manifestement que le parti de la *Communauté* ne résidait pas seulement alors dans les couches inférieures de l'Ordre. Leur occupation ou leur construction ne pouvait se faire contre le gré et sans l'assentiment du Ministre Provincial. La même remarque s'applique aux abus pratiqués par l'entremise des *syndics :* la plupart de ces abus exigeaient le consentement des supérieurs. Ubertin répète sans cesse et avec la plus grande énergie, que certains supérieurs et Maîtres se rendaient eux-mêmes coupables des excès qu'il décrit [1]. »

Avec moins de passion, mais peut-être plus d'autorité qu'Ubertin de Casale, Alvare Pélage adresse aux relâchés de son temps les mêmes reproches [2]. Aux chapitres 66 et 67 du second livre de son fameux *de Planctu Ecclesiæ*, il examine, sous toutes ses faces,

1. *Archiv...* III, p. 595-596. « Et multi habent de scarleto albo et de camellinis, et multiplicantur quo ad numerum mutatoriorum. Et istud est vicium magis prelatorum, lectorum, confessorum et eorum qui plus possunt ista procurare... » *ibid.*, p. 56. « ... Modo autem fiunt convivia nimis lauta et habunda de multis ferculis et vina cara et electa. Et hoc est commune satis prelatis, lectoribus et majoribus. » *Ibid.*, p. 57. « ... In aliquibus locis fiebat, ubi actu fiunt edificia excessiva et alia nimis curiosa et excellencia sunt constructa, et super habundans est ibi congregacio paramentorum excellentis precii et calicium, et multi fiunt in eis excessus commesticum particularium a prelatis et aliis, qui possunt. » *Ibid.*, p. 68. « Non est mirum, si tales lectores et magistri et prelati odiunt doctrinam de usu paupere, quia nimis ab eorum vita discordat. » *Ibid.*, p. 71, Ubertin de Casale. *Ms. de l'Univers. de Bâle.*

2. Alvare Pélage entra chez les Frères-Mineurs en 1304. Successivement grand Pénitencier du Pape Jean XXII, à Avignon, évêque titulaire de Coron, en Achaïe, en 1332, puis évêque de Sylves dans l'Algarve en 1335, il mourut à Séville le 25 janvier 1352. Son *de Planctu ecclesiæ* fut composé à la cour d'Avignon, sous les yeux du Souverain Pontife. Il déclare lui-même à la fin de cet ouvrage, qu'il le commença en 1330, et qu'il le corrigea, pour la seconde fois, à St-Jacques de Compostelle, en 1340. On lui a reproché de favoriser l'erreur des Fraticelles au sujet de la pauvreté. Mais Sbaraléa n'a point de peine à le justifier de cette accusation. Cf. Ulysse Chevalier. *Repert. bio-bibliog.*; Sbaraléa, *Supplem. ad script...* p. 30. *Kirchenlexicon*, 1886. t. I, p. 607. ; Sabatier, *Specul. perfec.* p. CLXI. M. Sabatier fait erreur en disant qu'Alvare Pélage termina son ouvrage en 1330. L'auteur dit expressément, à la dernière feuille (229) : complevi autem hoc opus... anno domini M. CCC. XXXII... Et incepi anno domini M. CCC. XXX. C'est donc à cette dernière date qu'il commença, et non qu'il termina son *de Planctu ecclesiæ.*

Digitized by Google

la question capitale de la pauvreté franciscaine, et relève, non sans amertume, les multiples infractions qui se commettaient, à cette époque, contre ce précepte de la règle. Ici, ce n'est plus seulement un religieux qui parle, ce n'est plus un chef de parti qui se laisse entraîner, dans l'ardeur de la dispute, à des exagérations regrettables ; c'est un homme dont les hautes fonctions donnent à son témoignage une singulière valeur, c'est un juriste éminent qui jouit à la Cour des Papes d'Avignon, d'un grand renom de science et de sainteté. Alvare, en effet, avait pour sa profession autant de respect que d'estime et d'amour : il voulait que tout, dans la vie franciscaine, portât ce caractère de pauvreté et de renoncement que saint Francois a imprimé à son Ordre ; que toujours fidèle à la pensée du saint fondateur, l'Ordre des Frères-Mineurs mît au service de l'Église un zèle infatigable, un dévouement héroïque, un renoncement absolu, un profond mépris du monde et des biens de ce monde ; qu'il conservât dans tous les ministères une dignité capable de les faire respecter et de l'élever lui-même au-dessus de la calomnie ou du mépris. D'autre part, son titre de *pénitencier apostolique* ne semblait-il pas lui conférer, mieux qu'à tout autre, ce droit de contrôle sévère et de libre critique que nous constatons à chaque page de cet ouvrage ?

Comme Ubertin de Casale, et quelquefois dans les mêmes termes que lui, Alvare Pélage énumère les abus criants qui, depuis un certain nombre d'années, avaient envahi les cloîtres franciscains. Seulement, il ne se contente pas, à l'exemple du chef des *Spirituels*, de les condamner avec vigueur et de les signaler à la vigilance et à l'autorité des Souverains Pontifes. Sa méthode est plus didactique : le plus souvent, il appuie son jugement sur des textes précis, tirés soit de la sainte Écriture, soit de la règle elle-même ou des Déclarations pontificales ; de là, ce style concis, lucide, sententieux, qu'on remarque dans cet écrit.

Parlant, par exemple, de ces religieux qui, contrairement aux prescriptions de la règle, acceptaient de l'argent et le déposaient entre les mains d'un tiers, pour en user ensuite à leur gré, il ajoute : « Bis peccant tales mortaliter, et quia contra regulam et declarationem praedictam pecuniam recipiunt, et quia sine licentia proprietarii sunt, et sicut proprietarii puniendi tam per eorum constitutiones, quam per canonicas sanctiones. XII. q. I, *non*

Digitized by Google

dicatis [1] ». Lui aussi, s'élève avec force contre ces prélats assez faibles pour encourager par leur silence, quelquefois même par leurs exemples, la conduite molle et sensuelle de leurs Frères : « Et tales ipsi praelati tot mortibus digni sunt, quot in fratres suos de hujusmodi et similibus criminibus perditionis exempla transmittunt, XI, q. III, *praecipuè* [2]. Mais, ce qui provoque par-dessus tout l'indignation du Pénitencier d'Avignon, c'est l'ambition effrénée qui poussait alors un grand nombre de religieux à quitter leurs couvents et à se rendre à Paris, pour y suivre les cours de l'Université. Il dénonce ici, avec non moins de colère que le fougueux chef des *Spirituels*, les graves abus qu'entraînaient alors ces perpétuels déplacements et la présence, dans la Capitale, d'un si grand nombre de religieux, plus avides souvent de distractions et de plaisirs que de science. « Ce n'est ni l'amour de l'étude, dit-il, ni le zèle des âmes qui les déterminent à demander cette faveur, mais plutôt le désir de paraître et de dominer : non vadunt ut studeant, et sibi et aliis proficiant, sed ut praeemineant ; et ils remplissent l'Ordre tout entier du bruit de leurs divisions, de leurs honneurs et de leur dissipation ». D'après lui encore, les principaux coupables sont les Maîtres et les Lecteurs : « primi et praecipui regulae praevaricatores et ordinis destructores. » Suit un tableau de mœurs que nous préférons citer en entier, et qui ne fait que confirmer ce que nous savons déjà, par Ubertin de Casale, de la vie universitaire de cette époque: « Legem dedit eis evangelicam legislator almus Franciscus, et nemo ex eis ad litteram servat legem... tota die disputant; tota die syllogismos componunt ; et tota die forastarias et hospitia implent, calices fecundos evacuant, loculos copulant, et post buccas rubentes et eructantia viscera de crapula et ebrietate, de paupertate regulae sacratissimae carnales intellectus evomunt... Qua ergo conscientia miseri maxime euntes de gratia Parisios solvunt pro expensis, et alii fratres stabularii recipiunt tantam sc. XXX florenos pro anno pecuniae quantitatem ? quorum parentes in mundo vix unquam unum habuere florenum, et vix ventrem pane miliaceo repleverunt. Deinde cum sunt in studio aliqui non contenti vita communi fratrum, emi frequenter faciunt aliqui omni die comestibilia et potabilia... tunicas delicatas emunt, libros pretiosos et vere

1. *Op., cit.*, éd. de 1560, fol. 166.
2. *Ibid.*

Digitized by Google

superfluos, multos, non necessarios emunt, et scribi faciunt pecunias sibi mutuant ad inviciem... [1] ».

Nous n'insisterons pas plus longuement sur ces abus, si vivement redressés par la plume mordante de l'écrivain espagnol. Ce que nous en avons dit suffit amplement, croyons-nous, à expliquer ce mouvement de réaction qui se produisit dans l'Ordre, à cette première période de son histoire, et qui, détourné de son but par le zèle inconsidéré de ses chefs, devait bientôt dégénérer en une lamentable révolte.

La conscience religieuse pouvait être blessée, en effet, par de tels spectacles, et l'on se demandera, peut-être, pourquoi les plaintes si justifiées du parti de la réforme ne provoquèrent pas une intervention plus prompte du Saint-Siège en sa faveur. Cette question serait assurément fort légitime, si l'Ordre franciscain n'eût été composé, à cette époque, que des deux partis extrêmes que nous avons signalés. Mais, ni l'un ni l'autre de ces partis ne formait alors la majorité de l'Ordre. A côté de cette fraction de la *Communauté*, dont l'activité inlassable et les rapides progrès excitaient, à juste titre, les récriminations et la colère des *Zelanti*, se trouvait ce *tiers-parti* dont nous avons déjà parlé, et qui l'emportait de beaucoup, par le nombre, sur celui de la *large observance*. Comme nous l'avons dit, ce parti se composait surtout de modérés, de timides qui, n'ayant pas le courage d'affronter toutes les aspérités de la règle, s'appliquaient à en concilier les rigueurs avec les nouvelles exigences créées par le développement extraordinaire de l'Ordre. C'est avec peine qu'il obéissait au mouvement irrésistible, qui entraînait les esprits dans la voie des adoucissements et des dispenses, et on le voit se tenir plutôt en deçà des limites assignées par les Déclarations pontificales. Il admettait bien, il est vrai, le *nuntius* et le *syndic*, mais il observait, à cet égard, toutes les prescriptions portées par Grégoire IX et Nicolas III. Telle était même son influence, au sein de la famille franciscaine, qu'il parvint à faire rejeter les privilèges accordés aux Frères-Mineurs, par Innocent IV et Martin IV [2], et qu'il provo-

1. *De Planctu Ecclesiæ*, ed. 1560. fol. 165. Nous retrouvons les mêmes griefs sous la plume d'Ubertin de Casale : « Et omnes dissensiones quasi, que sunt in provinciis multis ordinis, sunt propter ambicionem promocionis ad studia, ut sint lectores et prelati et aliis dominentur... fastiditi de studio efficiuntur ociosi et vagi et aridi et indevoti nec curant chorum sequi, sed uno socio habito servitore discurrunt, ut volunt... » Cf. *Archiv für Litteratur*, III, pp. 73-75.

2. Cf. Benoffi. *Compendio di storia minoritica*. Pesaro, 1829, p. 72.

Digitized by Google

qua, par d'habiles démarches, la célèbre Constitution *Exiit qui seminat*, de Nicolas III.

Toutefois, il faut bien reconnaître aussi que la plupart de ces modérés s'étaient éloignés sciemment et volontairement de l'esprit primitif de l'Ordre franciscain. A leurs yeux, le plan de perfection, conçu par saint François, était devenu presque irréalisable. Sans convictions profondes, sans idéal bien élevé, ils affectaient plutôt une froide indifférence, sous prétexte qu'ils ne voulaient pas partager les excès des partis. Aussi, retranchés dans leur égoïsme, se contentaient-ils de jouir en paix des avantages et des privilèges que leur avait octroyés la bienveillance des Papes [1]. Ils observaient dédaigneusement la lutte entre les partisans de l'erreur et les défenseurs de la vérité, prenaient en pitié le fanatisme des uns et blâmaient dans les autres un dévouement dont ils ne se sentaient pas eux-mêmes capables ; ils se plaignaient du bruit qui se faisait autour d'eux, réclamaient de la vérité la cession de ses droits et, pour l'erreur, la liberté de se propager, et criaient aux deux partis en lutte : la paix, la paix!

Ajoutons qu'ils ne comprenaient pas non plus le ministère de la prédication, comme l'avait compris et voulu le séraphique Patriarche. Ils s'y trouvaient gênés, trop à l'étroit ; aussi, tous leurs efforts tendaient-ils à se rapprocher davantage du genre de vie des Frères-Prêcheurs, dont le but principal était précisément l'apostolat et la conversion des âmes. De là, toutes ces nouveautés qui scandalisèrent si fort les religieux fervents, restés inébranlablement attachés à l'idéal de leur Père : un zèle souvent excessif pour l'étude, l'abandon total des ermitages, l'établissement de grands couvents et de vastes églises dans l'intérieur des villes, de nombreux privilèges accordés à l'enseignement et à la prédication, enfin, certaines modifications apportées dans les austérités primitives de l'Ordre, austérités qui auraient pu paraître bizarres, ou gêner les Frères dans leurs rapports aves le monde.

Tout cela était de nature, sans doute, à effrayer les consciences délicates, comme aussi à justifier leurs protestations et leurs

1. Parlant d'une fondation perpétuelle faite aux Frères-Mineurs de Venise, en 1253, et approuvée par les Papes Innocent IV et Alexandre IV, le P. Benoffi ajoute cette réflexion: « Una limosina perpetua amministrata dal sindaco, di cui l'ordine non gode che l'uso di fatto semplice, a guisa dei poveri dello spedale. non solamente non altera la purità della regola, ma anzi ne facilita l'osservanza. » *Op. cit.*, p. 53. C'était aussi la manière de voir de ce parti. Mais peut-on penser que saint François eût confirmé ce jugement?

Digitized by Google

plaintes. Pourtant, les services insignes qu'il rendit à l'Église, à cette époque de luttes intestines, services qui lui ont valu, de tout temps, la faveur des Souverains Pontifes, ne nous permettent pas de suspecter les intentions de ce parti. Les Frères-Mineurs n'étaient ni cloîtrés, ni purement contemplatifs ; vivant au cœur des cités, que les haines domestiques mettaient en feu, ils étaient alors pour le Guelfisme des champions à toute épreuve. La pauvreté de leur vie et leur austérité de mœurs, en faisaient pour le clergé et pour le peuple, un sujet d'admiration, des êtres célestes [1]; aussi pouvaient-ils prêcher à l'un et à l'autre la sainteté et la paix. Plus d'une fois, les épées déjà levées pour frapper au cœur, s'abaissèrent à l'apparition d'un religieux; plus d'une fois, des colères qui avaient résisté à la charité et à la raison, tombèrent à un mot de sa bouche. En même temps que la pauvreté de leurs vêtements et de leur nourriture les rendait accessibles au peuple, ils étaient recherchés des grands, qui, dans leur lassitude du crime, essayaient, par d'abondantes aumônes, de trouver auprès d'eux des moyens de salut. Les Papes trouvaient aussi dans ces religieux une ressource que n'offrait plus le clergé séculier. C'étaient souvent eux qu'ils députaient aux rois et aux peuples ; souvent encore ils les élevaient aux sièges épiscopaux, ou leur confiaient les charges les plus importantes et les plus délicates. Toutes ces marques d'estime, dont l'histoire de cette époque pourrait nous fournir de nombreux témoignages, prouvent assez clairement que malgré la distance qui la séparait de sa ferveur primitive, la vie franciscaine gardait encore, comme le dit le P. Ehrle, quelque chose de sa vigueur native et de sa mission providentielle [2].

Appuyés sur ces motifs, nous pouvons donc croire que la sincérité et la bonne foi animaient alors le parti de l'observance mitigée, et qu'il ne sacrifia les plus pures traditions de l'Ordre qu'aux intérêts supérieurs de l'Église et des âmes. Malheureusement son action au sein de l'Ordre n'était pas assez puissante pour vaincre le relâchement excessif qu'avait introduit, dans la famille franciscaine, la funeste politique du Fr. Élie. Quelle

1. C'est ce qui fait dire à Prudenzano, en parlant de l'Ordre franciscain au XIIIe siècle : « In un secolo di guerre fratricide, di scismi, di ferità universale, fu segnacolo di civiltà, faro luminoso di sapienza, amore ed entusiasmo di alti veri e di ideali bellezze. » *Francesco d'Assise e il suo secolo.* 9^a ediz., 1891, p. 364.

2. *Archiv...* III, p. 597.

Digitized by Google

influence pouvaient exercer, en effet, sur des esprits sans discipline et sans frein, des hommes dont la vie présentait encore assez d'austérité, il est vrai, mais qui obéissaient avec tant de facilité, aux diverses exigences des lieux et des temps? Partisans obstinés des mitigations qu'avait apportées à la règle la clémence des Souverains Pontifes, et nullement soucieux de voir revivre parmi eux la ferveur des premiers jours, ils n'avaient plus assez d'autorité sur un groupe, dont ils ne se distinguaient, d'ailleurs, que par une plus faible opposition aux idées de saint François. Par ces dispositions mêmes, ils favorisaient plutôt le parti de la *large observance*, soit en ne prenant contre lui que des mesures insignifiantes, soit en repoussant, de crainte de servir des idées qu'ils condamnaient, ceux qui s'élevaient avec force contre les scandales des uns et les prétentions arbitraires des autres. De là naquirent, entre les deux fractions de la *Communauté* et le parti des *Spirituels*, les perpétuels conflits qui devaient être si funestes aux uns et aux autres.

Pour comprendre l'attitude des *Spirituels* en face de ces deux groupes qui leur étaient hostiles, il faut rappeler ces paroles de saint François au 10e chapitre de sa Règle : « Et quelque part que soient les Frères, s'ils savent et reconnaissent qu'ils ne peuvent observer spirituellement la règle, qu'ils doivent et puissent recourir à leurs ministres, et que les ministres les reçoivent avec charité et bienveillance, et qu'ils aient une si grande familiarité à leur égard, que ceux-ci puissent parler et agir avec eux, comme les maîtres avec leurs serviteurs ; car, ainsi doit être que les ministres soient les serviteurs de tous les Frères. » Le saint Fondateur prévoyait-il alors la division qui allait bientôt envahir sa famille et séparer violemment ses enfants? Ange de Clareno, en nous rapportant les circonstances fort intéressantes qui accompagnèrent la rédaction définitive de ce texte, semble bien l'indiquer. Il appuie son récit sur le témoignage de Fr. Léon : *teste fratre Leone tunc præsente*, et rien ne nous autorise à le tenir comme suspect. En voici la substance, telle que nous l'offre le passage du chroniqueur, intégralement reproduit par le P. Ehrle, dans la savante revue allemande :

François s'étant présenté devant le Souverain Pontife Honorius III, lui demanda, de la part du Christ, de vouloir bien approuver et confirmer la Règle qu'il avait écrite pour ses disciples.

Digitized by Google

Le pape, après l'avoir attentivement examinée dans tous ses détails, dit au pieux Patriarche : « Heureux celui qui, appuyé sur la grâce divine, observera fidèlement, jusqu'à la fin, cette vie et cette règle, car il n'y a là rien qui ne soit parfait. Pourtant, ajouta-t-il, ces paroles : *ubicumque sunt fratres, qui scirent et cognoscerent, se regulam literaliter observare (non posse), ad suos ministros debeant et possint recurrere, ministri vero teneantur eisdem fratribus per obedienciam postulatam licenciam benigne et liberaliter eis dare ; quod si facere nollent, ipsi fratres habeant licentiam et obedienciam eam literaliter observandi, quia omnes fratres tam ministri quam subditi debent regulæ esse subjecti*, — ces paroles, mal interprétées, pourraient devenir une occasion de scandale et de division, pour ceux qui ne seraient pas fermement établis dans la connaissance de la vérité et dans l'amour de la vertu. Aussi, pour écarter tout danger à cet égard, il importe que vous changiez quelque peu ce texte. » — « Très-Saint-Père, répondit François, ce n'est pas moi qui ai introduit ces paroles dans la règle, mais Jésus-Christ lui-même, qui sait mieux que moi ce qui est utile et nécessaire au salut des âmes et au maintien de cette religion. Aussi, je ne dois ni ne puis les changer, car, viendra un jour où les Ministres et les prélats feront beaucoup souffrir ceux qui voudront observer cette règle à la lettre, comme le commande Notre-Seigneur. » — Et le Souverain Pontife reprit : « Frère François, je ferai moi-même en sorte que tout en conservant pleinement le sens de ces paroles, les Ministres comprennent qu'ils sont tenus de faire ce que Notre Seigneur demande et ce que prescrit la règle, et les Frères, qu'ils ont toute liberté d'observer strictement cette vie et cette règle. » Et le Pape fit alors cette autre version : « *Ubicunque sunt fratres, qui scirent et cognoscerent, se non posse regulam spiritualiter observare, ad suos ministros debeant et possint recurrere, ministri verò caritativè et benignè eos recipiant et tantam familiaritatem habeant circa eos, ut dicere possint eis et facere, sicut domini servis suis ; nam ita debet esse, quod ministri sint servi omnium fratrum.* » Et le chroniqueur, s'appuyant sur la déclaration formelle du séraphique Père, ajoute en terminant : « *Ex mandatis igitur et verbis ipsius sancti patet, quod regulam et testamentum a Christo per revelacionem habuit, et quod propria, vera, pura et fidelis ac spiritualis regule observancia et intelligencia est observancia literalis ; declaraciones vero cetere pie condescensiones sunt infirmis a piis medicis facte et dis-*

Digitized by Google

pensaciones utiles et necessarie saluti animarum non valencium vel nolencium obligari ad ardua et perfectam illam regule observanciam, quam fundator docuit et implevit et a Jhesu Christo immediatè suscepit [1]. »

Nous avons tenu à mettre ce texte sous les yeux du lecteur, parce qu'il nous aide à mieux saisir ce qu'il y avait de sincère et de loyal dans la conduite des Zélateurs. N'obéissaient-ils pas à leur conscience, en réclamant des supérieurs de l'Ordre le droit de vivre, comme avait vécu saint François lui-même, et comme avaient vécu ses premiers compagnons? Et qui donc oserait les en blâmer? Aussi, sommes-nous loin de porter sur eux le jugement sévère que nous rencontrons sous la plume de certains historiens modernes [2]. Si la vérité historique nous oblige à confesser leurs torts,—et nous n'hésiterons pas à le faire,—la justice nous enjoint également de reconnaître leur sincérité et leur zèle pour la pureté de la règle. Sans doute, cette règle ne permet pas aux Frères, même en cas de conflit avec l'autorité, de se soustraire à l'obéissance des supérieurs légitimes, et de créer, soit au sein de l'Ordre, soit en dehors, une société nouvelle, appelée à faire revivre les anciennes traditions franciscaines. Mais ceux-ci, en raison de leurs travaux, de leurs charges ou de leurs relations forcées avec le monde, se voient-ils dans l'impossibilité morale d'observer la règle, ou en danger de perdre leur âme, ils *peuvent* et *doivent* s'en ouvrir avec confiance aux supérieurs. Telle est la volonté expresse du législateur. Quant aux Ministres, leur devoir est tracé avec non moins de clarté : ils sont tenus d'accueillir ces Frères avec bienveillance, d'entendre charitablement leurs plaintes, et de prendre, en leur faveur, les mesures opportunes que la sagesse et la prudence sauront leur dicter [3].

1. *Archiv für Literatur*... III, p. 601-603.

2. Le P. Palomès, entre autres, ne se montre guère indulgent à leur égard. « L'Ordre était inquiet, écrit-il, à cause de ces *Spirituels*, que leur genre de vie rendait orgueilleux au point qu'ils se crurent autorisés à décrier d'abord leurs confrères, comme ne vivant pas conformément à l'esprit de saint François, mais suivant celui qu'avait inoculé Fr. Élie. » *Des Frères-Mineurs et de leurs dénominations*. Palerme, 1901, p. 158. — Que quelques-uns parmi eux aient cédé au démon de l'orgueil, c'est fort possible. Mais, en réalité, l'esprit de saint François n'avait-il pas fait place, chez beaucoup de religieux, à l'esprit ambitieux et mondain du Fr. Élie? Et les *Spirituels* n'étaient-ils pas en droit de s'en plaindre? C'est là toute la question.

3. Nous trouvons dans le *De Planctu Ecclesiæ* d'Alvare Pélage un long et judicieux commentaire de ce précepte de la règle. L'auteur fait suivre son exposition de ces paroles amères, qui portent l'empreinte de la douleur et du découragement : « Sed hodiè tales fratres recurrentes ad eos pro regulæ puritate, potiùs ministri aliqui tribularent, quàm eis-

Digitized by Google

Une autre remarque non moins importante pour l'intelligence de ces tristes débats, c'est que la règle franciscaine ne fait aucune distinction entre les couvents proprement dits et les ermitages. On sait que son amour de la solitude avait poussé François à se bâtir quelques misérables cabanes, où lui et ses compagnons se plaisaient à se retirer fréquemment, pour se livrer, avec plus de facilité, au saint exercice de la prière [1]. Dans l'Ombrie et les Provinces circonvoisines, ces ermitages étaient nombreux, pauvres, éloignés de tous les bruits du monde. Ils remontaient certainement à l'origine même de l'Ordre. Plus tard, quand par suite de la diffusion merveilleuse de la famille franciscaine, le ministère de la prédication absorba davantage la vie des religieux, ces ermitages devinrent de plus en plus rares, si bien qu'à la fin du XIIIe siècle, on n'en comptait plus aucun dans l'Ordre.

Sans doute, il entrait dans les vues du saint Fondateur, que les Frères qui n'étaient employés ni à la prédication, ni au ministère des âmes, se retirassent dans la solitude. Mais il n'entendait pas cependant que ces solitaires eussent un autre esprit et un autre genre de vie que les habitants des couvents. Les Frères qui avaient rempli leur tâche de dévouement et de sacrifice, à travers le monde, en se livrant avec ardeur aux travaux de l'apostolat, devaient ensuite imposer silence à leur zèle, et se retirer dans la solitude, pour y goûter les douceurs de la prière et de la contemplation. Mais ceux qui vivaient habituellement au fond de ces ermitages, n'étaient point dispensés pour cela de se rendre utiles au prochain ; les œuvres de charité et de miséricorde devaient leur être pareillement familières. C'étaient deux genres de vie fort distincts, il est vrai, mais un même esprit les animait ; seule la manière de le manifester pouvait être différente.

Dès lors, il paraît évident que pour échapper aux abus dont ils étaient les témoins comme les victimes, les *Spirituels* n'étaient

de puritate regularis obervantiæ providerent, Nam hodiè et jamdiù in ordine puritatis regulæ zelatores, persecutiones sæpè a prælatis quibusdam et carnalibus fratribus patiuntur in ordine ubilibet, quare fratres zelotypi spirituales et pœnitentiam facientes, nisi sileant... aut incarcerantur, aut de ordine expelluntur, aut diversis tribulationibus affliguntur per quosdam malos prælatos, ut et ipsi cogantur quasi de ordine recedere et deserta et diversicula quærere, sicut et ego scriptor frequenter expertus sum in meipso, maximè, quum morarer in monte Alvernæ ubi almus Franciscus,recipit stigmata Christi... » fol. 168.

1. Cf. Thom. de Celano. *Vita II^a*, lib. 2, c. 2, 6, 13, 14, ed. Romæ. 1806. Voir dans les *opuscula sancti Patris Francisci Assisiensis*, éd. de Quaracchi, le petit écrit *de religiosa habitatione in eremo*. Il convient de dire cependant que le P. van Ortroy. S. J., met en doute l'authenticité de ce document. *Anal. Boll.*, 1905, p. 413.

Digitized by Google

fondés ni à réclamer leur séparation de l'Ordre, ni à vivre solitaire et inactif, à la façon des ermites. Aussi bien, telle ne fut pas leur conduite, du moins aussi longtemps qu'ils conçurent l'espoir de faire triompher leur cause. Ils étaient même si éloignés de croire qu'une séparation de l'Ordre fût légitime, que Pierre Olivi, dans une lettre adressée au B. Conrad d'Offida, en 1295, condamne avec énergie les Frères Libérat et Angelo, et n'hésite pas à qualifier leur fuite d'*apostasie* [1]. Ceux-ci d'ailleurs, instruits par une cruelle expérience, ne tardèrent pas à se repentir et résolurent de ne plus jamais se séparer de l'Ordre [2]. Ce ne sera que lorsque tout espoir de réforme sera complètement évanoui, qu'Ubertin et Angelo, cédant au découragement, solliciteront du Saint-Siège l'autorisation de fonder une société nouvelle [3].

Mais alors, quels étaient le *droit* et le *devoir* pour les Frères qui, fidèles observateurs de la règle, se trouvaient dans un couvent, une custodie, une Province, où les partisans de la *large observance* composaient la majorité, avaient entre les mains les rênes du gouvernement et voulaient contraindre ces frères à prendre part à leur relâchement? Nul doute n'est possible à cet égard : ceux-ci devaient suivre la voie hiérarchique, c'est-à-dire, s'adresser au Ministre Général, au Protecteur de l'Ordre, au Souverain Pontife lui-même. Et certes, tel était le cas d'un grand nombre de *Spirituels*. Impuissants à réagir eux-mêmes contre les déplorables abus qui blessaient leur conscience et leur amour de la pauvreté, ne pouvant obtenir des Ministres Généraux qu'ils s'employassent à réprimer ces désordres et à faire refleurir dans l'Ordre la discipline religieuse, ils étaient légitimement autorisés à porter leurs plaintes devant le Saint-Siège.

C'est aussi le parti auquel ils s'arrêtèrent. Leurs récriminations, nous l'avons dit, étaient fondées sur des abus réels qui demandaient une réforme. Décidés à la provoquer, ils les signalèrent humblement au Souverain Pontife, tout en protestant que

1. *Historisches Jahrbuch*, III, 658. « La transformation qui s'était opérée dans l'Ordre, dit le P. Ehrle, ne donnait pas le droit de s'en séparer, car les indults pontificaux qui l'avaient autorisée, avaient été acceptés par les autorités compétentes de l'Ordre. Et puis, le caractère essentiel de la religion franciscaine n'était pas à ce point changé, qu'un pareil droit pût paraître fondé. Enfin, ce changement ne se fit pas en un jour, mais par une suite de modifications, qui se succédèrent graduellement pendant un siècle, et dont une phase très restreinte embrassait seulement la courte existence d'un religieux ». *Archiv für Litteratur*... III, p. 606.

2. *Archiv*... II, p. 312, 319.

3. *Ibid.*, III, p. 86; II, p. 415.

Digitized by Google

s'ils exprimaient librement leur pensée sur ce point, c'était pour servir la religion, et non pour satisfaire une arrogance qu'ils condamnaient. Malheureusement, pour des causes que nous examinerons plus tard, ces tentatives de réforme devaient fatalement échouer. On a cherché dans les fautes des *Spirituels* la raison de leur impuissance. Ces fautes encore une fois, nous ne cherchons pas à les dissimuler. Mais il serait plus juste de dire, croyons-nous, qu'elles venaient de leur impuissance même. Il ne suffit pas à une idée d'être juste et grande pour réussir. Nos institutions ne sont pas ce que nous voulons qu'elles soient : toute la contrainte des idées, des faits et des besoins nous les impose. Les *Spirituels* ont échoué parce que les maximes dont ils s'inspiraient, ne répondaient plus aux changements profonds survenus dans la famille franciscaine. L'Ordre des Frères-Mineurs était trop engagé dans une voie nouvelle, pour qu'une si faible minorité, sans organisation et sans crédit, pût espérer lui rendre sa physionomie propre et sa primitive beauté.

Fr. RENÉ de Nantes, O. M. C.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE RELÈVEMENT DE L'ART RELIGIEUX.

Dans tous les milieux où l'on se pique d'avoir du goût et d'aimer la beauté, il est de bon ton de dénigrer l'art religieux moderne. Avec ironie ou dédain, on en relève les défauts ; souvent même on lui en prête qu'il n'a pas. Les uns instruisent son procès ; d'autres font sa caricature. Par-ci par-là, des gens qui passent pour avertis annoncent sa dégénérescence ; en certains endroits, on assure qu'il a déjà cessé d'exister. Nulle part on ne se préoccupe des moyens de le relever, et cela ne saurait surprendre ; il est plus facile de lancer des brocards que d'indiquer des réformes pratiques, et les railleurs sont autrement plus encouragés chez nous que les rénovateurs sérieux. Combien, d'ailleurs, parmi ceux qui seraient capables de tracer un programme de rénovation artistique, combien s'intéressent à l'art pour Dieu !

Mais qu'y a-t-il au juste de vrai dans les allégations de ceux qui dénoncent l'inquiétante débilité de notre art religieux ? Tout d'abord essayons de ruiner une confusion des plus préjudiciables à cet art. Depuis longtemps, les adversaires de la religion s'ingénient pour persuader au public que la fabrication commerciale des figures et scènes religieuses, des objets cultuels et des images de piété relève de l'art sacré, est l'une de ses branches ; chose qui surprendra plus tard sans doute, ils sont parvenus à faire accepter comme exacte par les catholiques mêmes cette assertion effrontée.

Assurément, si l'on considère comme autant de manifestations artistiques les moulages d'après modèles de fabricants, les peintures d'après poncifs, l'imagerie obtenue par procédé mécanique, le mobilier confectionné à la grosse, tout ce que nous devons de

Digitized by Google

plastique et de chromatique au développement de l'industrie ; assurément, notre art religieux se meurt de la plus triste manière. Mais procéder ainsi, c'est tout simplement déraisonner. Cela équivaut à juger notre art profane d'après les plâtres et les terres cuites des magasins de nouveautés, les tableaux et les chromos des bazars, les illustrations des journaux à bon marché, les *bois* des catalogues de commerçants et des brochures de propagande. Cependant personne ne paraît s'en douter ou n'ose le proclamer. Chez les indifférents comme chez les incroyants, on accepte toujours les yeux fermés tout ce qui, de près ou de loin, peut nuire à l'Église. Chez les catholiques, beaucoup sont disposés, malgré tant de leçons, à gober avec confiance les nouvelles répandues par quiconque jouit de quelque notoriété ou pose avec aplomb pour être bien informé. Aucun de ces trop crédules coreligionnaires ne comprend, semble-t-il, que croire sans contrôle à l'agonie de notre art religieux, c'est faire le jeu des anti-chrétiens, lesquels ne manquent jamais d'attribuer ce dépérissement à la perte de la foi. Nul ne se soucie de se montrer seulement équitable en se livrant à des recherches, en consultant des esprits renseignés. Certains arrêtent encore l'art sacré à la fin du moyen âge, et d'autres craignent de passer pour cléricaux en défendant contre le persiflage des habitués des « Salons » une œuvre chrétienne, même très intéressante, du moment qu'elle appartient à notre époque.

Ainsi s'est formée et accréditée une légende qui, en englobant des produits pseudo-artistiques sous la dénomination d'ouvrages d'art religieux, représente cet art plus malade qu'il ne l'est en réalité. Il importe donc de travailler à détruire cette légende exploitée par les impies avec leur adresse ordinaire, de réagir contre le courant d'esprit qu'elle a déterminé. Il faut amener les fidèles, y compris les moins cultivés, à se convaincre que l'imitation des œuvres artistiques par les moyens les plus perfectionnés de l'industrie moderne n'a pas le moindre rapport avec l'art ; que la catégorie d'ouvrages appelée communément la « Saint-Sulpicerie » et la pacotille des « Jeanne d'Arc » exécutées à plusieurs milles ne peuvent pas plus se rattacher à la peinture et à la sculpture sacrées que la camelotte des cantiques vulgaires à la poésie.

Sans doute, au moyen âge, on produisit force images et objets religieux pour les fidèles des classes laborieuses ; et nul ne con-

Digitized by Google

teste le caractère d'art de ces travaux, que se disputent conservateurs de musées et possesseurs de collections. Mais entre la production populaire des XIIe, XIIIe, XIVe, et XVe siècles et la fabrication industrielle des temps modernes, que de notables différences ! Le meilleur produit de l'industrie, par cela même qu'il est dû à un procédé mécanique, ne saurait avoir qu'exceptionnellement un caractère d'art. Il n'en possède un que s'il reproduit quelque modèle harmonieux et original, ce qui n'arrive pas souvent. Certains arts décoratifs sont parfois appelés arts industriels ; l'expression, quoique sonnant mal, peut à la rigueur s'accepter, mais il ne s'ensuit nullement que toute production industrielle de décor mérite le titre d'artistique. Une peinture, une broderie exécutées impersonnellement d'après un poncif sont tout le contraire d'une œuvre d'art. Un moulage, une image gravée, s'ils reproduisent une œuvre véritable, participent au moins de la vie de cette œuvre, et, s'ils n'impressionnent pas comme elle, ne laissent pas d'intéresser vivement ; mais s'ils ne reflètent qu'un modèle banal et artificiel, un cliché sans goût ni grâce, ils n'ont pas plus de valeur esthétique qu'un article de manufacture. Ce n'est pas parce qu'une statue de plâtre a de grandes dimensions, une pose visant au style ou une draperie simulant la recherche, qu'elle s'apparente aux sculptures des artistes. Un tel ouvrage est aussi éloigné d'une œuvre que le comédien chargé d'un rôle de héros ou de noble caractère l'est du type qu'il essaye d'incarner sur la scène. Plus l'ouvrage commercial émet la prétention de se rattacher à l'art, plus il singe l'œuvre, et plus il dévoile les tares de sa structure, la vulgarité de son origine, plus il accuse son irrémédiable infériorité. Ainsi le demi-ignare qui s'efforce de jouer au savant, le sot qui affecte des airs de penseur, le belître qui se donne des grâces de bel esprit, le rimailleur qui s'applique à se métamorphoser en poète. Vainement essayent-ils de tromper sur leur valeur réelle, ceux que l'insuffisance de leurs dons, leur manque d'intelligence ou d'énergie condamnent à rester dans l'*inops ;* on ne contrefait impunément ni le génie ni la noblesse morale.

Dans les ateliers des abbayes et des corporations, l'imagier, quoique astreint à suivre maintes règles et à répéter quelques formules, pouvait néanmoins procéder avec une certaine initiative, et, s'il avait une individualité, rien ne l'empêchait d'en imprégner la matière qu'il façonnait. Nul ne trouvait mauvais, bien au con-

Digitized by Google

traire, qu'il imprimât un type à ses bonshommes, qu'il interprétât le moindre rien avec originalité. De là, l'intérêt de tant de figurines, de miniatures, d'objets et de décors. Toutefois n'exagérons pas la valeur des petits ouvrages religieux exécutés au moyen âge, même de ceux qui datent de l'ère des grandes cathédrales.

Il s'en faut que tous puissent être classés parmi les œuvres d'art. Beaucoup sont sans caractère, sans formes viables, et se ressemblent lamentablement comme s'ils avaient été taillés par le même individu d'après un canon implacable. En outre, la plupart affligent par leur trivialité. Les ateliers de la Chaise-Dieu et de Paris n'ont pas livré que des chefs-d'œuvre.

Au temps où l'on édifiait les beaux livres de pierre à Chartres, à Paris, à Bourges, à Reims, à Amiens, à Beauvais, à Rouen, le pays était encore inondé d'affreux magots disproportionnés, de « tableaux cloants » aux scènes sauvagement taillées, de plates, de vulgaires enluminures. A côté des imagiers du XIIIe siècle qui sculptèrent dans l'ivoire la *Madame la Vierge*, le *couronnement de Marie*, le *Christ descendu de la croix*, aujourd'hui au Louvre, et, dans le bois, des statuettes comme l'*Ange* du même musée ; à côté des enlumineurs qui décorèrent l'*Évangéliaire* de la Sainte-Chapelle, le *Psautier* de Saint-Louis, le *Livre du Trésor* maintenant à la Bibliothèque nationale ; à côté de ces maîtres ès-arts intimes, que de goujats gâchèrent la matière qui leur était confiée ! Entre les œuvres précitées et l'imagerie qui appartient à la production courante de la même époque, il y a la même distance qu'entre les figurines en bois de cette Passion d'un tyrolien inconnu que l'on voit dans l'église de Kreutzlingen et les jouets sommaires de Nuremberg, entre les motifs composés par Walter Crane pour les enfants et les gravures coloriées à la mode d'Épinal. De Louis le Gros à Louis XII, on fabriqua des « pieuseries » qui, pour intéresser parfois en leur laideur, ne valaient certes pas mieux au point de vue esthétique que la Saint-Sulpicerie moderne. De tout temps, il y eut une fabrication d'ouvrages plastiques à bon marché, et toujours et partout elle fut pitoyable. La plupart des reproducteurs d'images de divinités, des décorateurs de stèles et des peintres de vases de la Hellade antique avaient les défauts de nos anciens artisans. C'étaient des exécutants populaciers ou rustauds, des ouvriers sans personnalité attachante. On se tromperait étrangement en croyant que l'Attique eut, dans sa période de splendeur, des centaines de

Digitized by Google

sculpteurs capables de créer ou de réduire d'après une statue pour les coroplastes d'exquises figurines comme la *Danseuse voilée* de Tanagra.

Ceci dit, et la production industrielle étant laissée de côté, on doit reconnaître que notre art religieux, considéré dans son ensemble, est en effet en décadence. Depuis d'assez longues années, le nombre a diminué des peintures et des sculptures qui représentent dignement des personnages ou des sujets sacrés et dégagent de la spiritualité. D'autre part, les œuvres les plus remarquables en tant qu'interprétations catholiques ne sont pas toujours d'une réalisation proche de la maîtrise. Mais quand donc ont-elles été nombreuses, les fortes œuvres à la fois imprégnées de piété et d'art? Aux plus belles époques, les chefs-d'œuvre religieux n'ont-ils pas toujours été entourés d'une foule d'ouvrages uniquement notables pour leurs qualités artistiques? Les Saints ont-ils jamais été quelque part la majorité dans l'Église, les génies dans le monde savant ou le monde littéraire? On a vite compté ceux de nos artistes en qui se reconnaissent les signes avérés de la maîtrise,on aurait tôt fait de grouper ceux qui savent ce qu'est vraiment le catholicisme et en quoi consiste la véritable piété. Mais, seuls, ces derniers ont qualité, forts ou non au point de vue technique, pour représenter l'art religieux. Et c'est ce qu'oublient les détracteurs de cet art lorsqu'ils le condamnent à cause des peintres qui traduisent l'Écriture en tableaux de genre, des sculpteurs qui accolent à des figures quelconques les noms de Jésus, de la Vierge, de tel ou tel saint, des multiples exposants qui, chaque année, exhibent sous des titres bibliques maintes choses à côté : vaines parades de virtuosité ou navrantes redites au-dessous de l'estimable.

Étudiez les représentations religieuses que les esprits compétents signalent comme dénuées d'intérêt, vous constaterez sans peine qu'elles émanent de professionnels habituellement adonnés aux thèmes profanes et incapables de transformer leur manière pour traiter des thèmes sacrés. Les uns ont abordé ces derniers thèmes pour satisfaire à une commande — que des fidèles conscients du rôle de l'art ne leur auraient pas faite ; — les autres, pour leur propre plaisir d'exécutant, certains sujets leur offrant un bon prétexte de déployer leur savoir ou leur habileté. Pas la moindre conviction dans de tels ouvrages, pas la moindre intelligence du sujet à développer. On y chercherait en vain une

Digitized by Google

âme. Si le public leur accorde quelque attention, cela tient sans doute à ce que la plupart portent des signatures officiellement estimées l'espace de quelques matins. C'est en somme d'après les ouvrages sans art des Blondel, des Guérin, des Picot, des Guillemot, des Destouches, des Lordon, des Pujol et de leurs succédanés, que l'on juge depuis cinquante ans, ou plutôt que l'on condamne sans jugement, notre art chrétien.

Cette faute, les adversaires du Christ, qui, peut-être bien, l'ont fait commettre aux fidèles, n'ont pas manqué de l'exploiter, et il faudra du temps pour détruire les effets de leur manœuvre. Et cependant, il est de toute évidence que, pour juger avec équité le cas en litige, il importe de distinguer entre les indifférents qui tentent, pour des raisons d'ordre exclusivement terrestre, la représentation historique ou l'interprétation symbolique des thèmes sacrés, et les croyants qui s'efforcent de figurer en chrétiens ces mêmes thèmes, de spiritualiser leurs travaux dans le désir de collaborer à la gloire de la religion et de son divin Fondateur. Or des artistes doués pour réaliser des œuvres foncièrement religieuses, il y en eut, au XIXe siècle, une phalange admirable [1] ; et il y en a quelques-uns encore aujourd'hui. Si les plus typiques d'entre eux ne sont pas encore connus du grand public, soit parce que, tout à leurs décorations d'églises, ils n'exposent jamais, soit, parce qu'à cause de leur jeunesse ou de leur modestie, on ne parle presque pas d'eux, en existent-ils moins ? Et peut-on arguer de leur petit nombre pour prédire la fin de l'art religieux ?

Évidemment non, ce serait user d'un raisonnement faux. La force d'un art, en effet, ne dépend point de la *quantité* de ses interprètes. Un Millet, un Carpeaux, un Puvis de Chavannes, un

1. Que l'on daigne étudier dans toutes ses manifestations, et en province comme à Paris, notre art du XIXe siècle, on reconnaîtra qu'il eut une belle floraison d'œuvres foncièrement religieuses. En architecture : les églises et chapelles de Pierre Bossan, le génial rénovateur auquel la postérité rendra pleine justice. En peinture : les meilleures compositions de Janmot, le trop oublié, tant de scènes de Félix Villé et de Paul Borel. En sculpture : les plus harmonieuses figures d'Oudiné et de Cabuchet, la moitié des travaux de Dufraine. Et parmi les ouvrages des maîtres célèbres dans l'art profane : *le Saint-Symphorien* d'Ingres, la *Pietà* de Delacroix, *l'Ensevelissement de sainte Marie l'Égyptienne* de Chassériau, l'*Assomption* d'Amaury Duval, le *calvaire aux larrons* et *la Vierge bénie par son Fils* de Gustave Moreau, le *Mgr Darboy* de Bonnassieux, la *Jeanne d'Arc en oraison* de Frémiet, la *Sainte Geneviève en prière* de Puvis de Chavannes. Enfin que l'on consente à constater, — c'est facile, — que le XIXe siècle a vu réaliser d'excellents et délicats vitraux, grâce à M. Bégule, et rénover l'orfévrerie religieuse grâce aux créations de Bossan et aux magnifiques exécutions d'Armand-Calliat et de Poussielgue-Rusand.

Digitized by Google

Gustave Moreau suffisent pour vivifier une manifestation d'art. Notre art sacré n'a pas actuellement de maîtres de cette envergure ; toutefois s'il traverse une phase d'épuisement, son inhibition ne ressemble en rien à une agonie.

***

Examinons maintenant quels peuvent être les moyens pratiques de rendre à cet art un peu de dynamogénie. Lorsqu'on se livre à l'étude comparée des représentations religieuses à travers les âges dans tous les pays chrétiens, on est frappé du peu d'expressions pieuses qu'elles offrent. Même chez les interprètes compétents, les faces à rayonnement spirituel sont en minorité. Chez les autres, et les plus éminents, alors que les scènes bien composées, les figures bien construites sont légion, on peut compter, dans chaque siècle, les physionomies qui laissent deviner l'amour d'une créature pour son Dieu, voire les attitudes franchement ferventes. Des maîtres doués à souhait pour interpréter des sentiments, écrire des expressions faciales, révéler des caractères moraux, ne sont arrivés à donner une impression religieuse que dans deux ou trois œuvres ; plusieurs même n'y parvinrent jamais. Nous voilà donc forcé d'admettre que les uns ne savaient pas choisir autour d'eux les visages qui manifestent des phases de la vraie dévotion et que les autres n'avaient pas reçu le don de spiritualiser. Et c'étaient des maîtres !

Les artistes de la seconde hiérarchie, parmi lesquels se trouvent tant d'interprètes impressionnants, n'ont pas été plus heureux. Quelles faces la plupart ont infligées à Notre-Seigneur, à la Vierge, aux saints et aux fidèles en prière ! Ils ont traduit la sérénité chrétienne par une béatitude niaise ; la ferveur, le recueillement par des mines ahuries ou abruties, l'austérité, le renoncement par des visages moroses ou témoignant de la sécheresse de l'âme, l'adoration par un air de pruderie ou d'affèterie. Presque tous ont confondu la spiritualité avec la dévotion extérieure. C'est par suite d'une rencontre fortuite, d'une heureuse aubaine, dont peut-être ils ne sentirent pas tout le prix, que plusieurs ont illuminé leurs groupes de quelques têtes spiritualisées — purs diamants au milieu de happelourdes. En général, ils sont tombés dans mille solécismes fâcheux, dont le moindre est que leurs personnages agenouillés se tiennent en comédiens auxquels manque l'intelligence de leur rôle.

Digitized by Google

Ces fautes, nos modernes, à quelque groupe qu'ils appartiennent, les répètent constamment. Il paraît donc incontestable que les expressions les moins familières aux peintres et aux sculpteurs sont celles de la piété. Les plus remarquablement renseignés sur les manifestations de la vie extérieure distinguent mal les signes de la vie intérieure. Il faut donc leur apprendre à reconnaître ces signes. Pour régénérer l'art religieux, pour le christianiser davantage, le rendre à la fois humain et surnaturel, vivant et émouvant, il importe avant tout d'amener les artistes qui désirent s'y consacrer à l'étude raisonnée et approfondie des manifestations de la piété. Ils ne sauraient les observer comme il convient que sur les personnes engagées dans la voie spirituelle ; c'est seulement après avoir appris à les bien discerner autour d'eux qu'ils interrogeront avec fruit les rares œuvres d'églises et de musées où des maîtres en ont fixé quelques-unes. Il semble au moins superflu d'énoncer une vérité si peu contestable, mais comment s'y soustraire puisque tant la méconnaissent ?

Les artistes ont souvent des naïvetés de bonne femme. Combien s'imaginent causer des sensations pieuses, noter des états d'âme mystiques, en portraiturant n'importe quel pratiquant mondain ! Combien sont disposés à croire que toute personne à genoux dessine une attitude d'orante ! Force est bien d'expliquer à ces ingénus qu'il ne suffit pas d'aller régulièrement à la messe et de remplir à peu près ses devoirs de fidèles pour cheminer dans la voie parfaite et posséder un visage spiritualisé, et qu'il n'appartient ni à des indifférents ni à des tièdes de manifester un sentiment religieux en prenant une posture de prière. Force est bien encore de détromper les grands enfants qui pensent se mettre en état de réaliser une œuvre profondément chrétienne par cela même que, pour représenter des saints ou des saintes, ils empruntent les traits de n'importe quel religieux, de n'importe quelle religieuse. Et l'on se voit contraint aussi d'avertir de leur erreur les scrupuleux qui se figurent que des mois d'études d'après nature en pleine Palestine les mettront mieux à même d'interpréter les sujets du Nouveau Testament. Sans doute de telles études sont utiles et louables, mais elles ne sauraient fournir que des éléments de travail.

On n'ajoute pas à la force spiritualisante d'une scène de la Passion parce qu'on la trace d'après les plus récentes découvertes de l'archéologie, que l'on y donne aux personnages des types et

Digitized by Google

des costumes dessinés à Jérusalem, aux décors des caractères judéens. La fameuse illustration de James Tissot en reste un exemple péremptoire. L'artiste qui veut évoquer la vie de Jésus a surtout besoin de connaître l'esprit des Évangiles. Celui que l'on charge de représenter des scènes de l'Ancien Testament ne rendra pas ses compositions meilleures en les situant dans des paysages authentiques. Le rôle de l'artiste, dans l'un et l'autre cas, n'est pas de reconstituer des figures et des décors historiquement exacts, il consiste à faire revivre d'une manière vraisemblable et assez humaine pour toucher les âmes, les élever à Dieu, — c'est-à-dire par des expressions faciales et des attitudes bien observées, — les gestes de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère, des Apôtres, des Saints. Et c'est pourquoi les modèles professionnels ne sont jamais des collaborateurs lorsqu'il s'agit de poser des figures illuminées par la grâce ; ils n'ont que des formes à exhiber.

Les sentiments religieux sont tellement intimes qu'il faut de longues observations pour les bien reconnaître quand ils se manifestent par un regard ou dans une posture. L'interprète des sujets sacrés, s'il ne veut risquer à chaque instant de tomber dans des contre-sens, doit étudier avec soin les expressions des croyants qui s'appliquent de toutes leurs forces à vivre selon la loi divine. Il est indispensable qu'il arrive à distinguer tous les signes par lesquels s'affirment ou s'ébauchent le recueillement, la dévotion, la ferveur, le rayonnement spirituel. Ceci ne peut soulever aucune objection.

Mais comment inculquer à nos artistes des préceptes esthétiques d'un ordre aussi délicat ? Que de difficultés à vaincre pour qu'un tel enseignement devienne pratique ! Quoique ce soit à l'atelier que l'artiste reçoive le mieux la formation esthétique dont il a besoin, il est impossible actuellement d'user de ce procédé. La création d'une école-atelier exigerait des sommes considérables, qu'il serait d'autant plus difficile de réunir qu'une telle œuvre ne peut passionner que de rares esprits ; et, même s'il se trouvait de généreux donateurs, on serait fort embarrassé pour recruter les maîtres nécessaires. La seule tentative réalisable aujourd'hui, la seule œuvre qui ne susciterait pas trop d'obstacles, la seule dont il ne soit pas téméraire d'attendre de bons résultats, c'est la création d'un ensemble de cours à l'usage des artistes déjà initiés à leur métier.

Les initiateurs de la société l'*Art sacré*, dont les efforts

Digitized by Google

ont été paralysés par l'indifférence ambiante, avaient eu l'heureuse idée de fonder des cours pour rendre au clergé le goût des belles œuvres, pour lui communiquer la somme de connaissances archéologiques et esthétiques dont aucun prêtre ne se passe sans dommage dans un pays civilisé ; et, les cœurs généreux ne manquant pas encore en France, ils étaient parvenus à s'assurer le concours désintéressé de multiples professeurs. C'est le plan de l'*Art sacré* qu'il conviendrait d'adopter. De savants apôtres seraient bien vite réunis et l'on organiserait des cours dans n'importe quel local.

Quant au programme de l'enseignement à donner, en voici un schéma.

ESTHÉTIQUE. — Affiner le goût des artistes, enrichir leur esprit, leur démontrer la nécessité de réaliser une harmonie en toute figure comme en toute scène, de tendre au style sans jamais cesser d'être naturel, d'interpréter avec simplicité, de proscrire les effets théâtraux et d'étudier les exigences murales, tous étant appelés à composer des œuvres destinées à décorer des édifices. Leur faire comprendre qu'il importe d'apprendre à discerner les caractères de la piété sur les visages, dans les attitudes et les gestes, de bien choisir parmi les personnes vivant de la vie intérieure les types conformes aux sujets à représenter afin de spiritualiser les figures ou tout au moins de les montrer recueillies, d'une gravité méditative ou d'une sérénité, d'une grâce bien réellement chrétiennes.

Les inciter à toujours figurer sous de nobles traits et avec un rayonnement spirituel notre adorable Sauveur, « le plus beau des enfants des hommes » ainsi que notre reine Marie, « la mère du bel amour », et à doter au moins de beauté morale les saints et les pieux fidèles. Leur conseiller d'éviter les thèmes où le surnaturel joue un rôle trop prépondérant et trop difficile à traduire en plastique de même que les interprétations d'un symbolisme sans clarté et sans vie. Toute allégorie qui ne se prête pas à un bon effet d'art doit être rejetée, et mieux vaut ne pas aborder les sujets dont le surnaturel ne saurait être manifesté d'une manière humaine. On tirera toujours un excellent parti de la *Résurrection de Lazare* et du *Bon Samaritain*, on ne fera jamais une œuvre satisfaisante avec la *Lutte des Anges* et le *triomphe de l'Église*.

Leur communiquer l'horreur de toute fantasmagorie, de tout ce qui rappelle la féerie ou l'opéra, le merveilleux des contes de nourrices. Les exhorter à ne pas abuser des lumières extraordi-

Digitized by Google

naires pour causer des sensations de surnaturel. De tels moyens ne doivent être employés que dans certaines scènes, par exemple le *Buisson ardent*, l'*Annonciation aux Bergers* (jamais dans la *Cène*); et leur application exige beaucoup de tact.

Leur bien préciser les obstacles que rencontre celui qui tente de figurer un saint ou une sainte en extase. Rien de plus lamentable, en général, ou de plus à *côté* que les essais de ce genre. Pour rendre convenablemeut les phases de la vision extatique, il faudrait d'abord avoir eu la bonne fortune de les observer et ensuite réunir les qualités de réalisation d'un révélateur d'âmes. Seul, un artiste véritablement mystique et favorisé de visions fixera, — du moins est-il plausible de l'admettre, — un souvenir suffisant de ces états. Que les autres se contentent de tracer intelligemment des images de serviteurs de Dieu en simple oraison, en adoration ordinaire.

Exposer que ces différents principes se dégagent de l'étude comparée des œuvres de tous les siècles chrétiens et insister sur le point capital : l'artiste le mieux doué pour représenter des sujets sacrés, pour faire *œuvre religieuse*, c'est-à-dire spiritualisée, partant spiritualisante, c'est celui qui possède la psychologie de la piété et la puissance d'interpréter les physionomies. Un nouvel Holbein qui saurait butiner dans les jardins de l'Église réaliserait des œuvres merveilleusement pieuses.

HISTOIRE DE L'ART CHRÉTIEN. — Montrer que cet art se développa et donna des floraisons de belles œuvres lorsque ses interprètes s'inspirèrent de la vie, lorsqu'ils humanisèrent et naturalisèrent leurs compositions. Souligner les défectuosités de l'art trop hiératique, trop linéairement décoratif, comme fut celui de Byzance à diverses époques, comme l'est actuellement son succédané du Mont Athos. Faire remarquer que partout il y a eu des périodes de décadence suivies, dans plusieurs pays, de relèvements ; et que le dépérissement d'un art, s'il ne correspond pas au dépérissement d'une nation, n'est pas forcément un signe d'agonie. L'art de chaque pays peut se comparer à un organisme vivant ; il connaît les maladies, les accidents, les anémies, les langueurs.

En France, après son épanouissement du XIIIe siècle, l'art religieux eut un déclin pendant une centaine d'années, puis il se releva, subit l'altération italienne dans la seconde moitié du XVIe siècle, se refrancisa mais sans se rechristianiser profondé-

Digitized by Google

ment sous Louis XIV, déchut ensuite, faillit s'éteindre sous la Révolution, se releva renouvelé dans la première moitié du XIXe siècle pour s'anémier de nouveau peu après. Le catholicisme traverse actuellement une crise trop grave pour que son art ne s'en ressente pas, rien ne peut empêcher d'admettre qu'il reprendra de la vigueur quand l'Église se sera adaptée à la société moderne.

ARCHÉOLOGIE ET ICONOGRAPHIE. — Indiquer ce que l'on sait sur les costumes et les décors de la période primitive, en rappelant que ces questions n'ont en art qu'une importance très secondaire et qu'il est sage de ne s'en inquiéter que pour éviter des contresens choquants. Insister au contraire sur les quelques costumes d'anciens ordres religieux qui nous sont connus par des documents certains, les saints de ces ordres devant être logiquement représentés sous leur aspect exact. On donne en général au Patriarche d'Assise et aux Franciscains de la première heure le froc marron qui ne fut adopté qu'au XVe siècle. Il convient de les revêtir de la robe grise qu'ils portaient et que l'on peut voir dans d'assez nombreuses peintures : et il faut se garder de leur mettre de la barbe, signe distinctif d'autres enfants du Poverello — les Capucins.

EXÉGÈSE ET LITURGIE (cours à confier à un ecclésiastique). — Expliquer les textes sacrés dans la mesure nécessaire aux artistes et les initier à tout ce qu'il est bon qu'ils sachent de la tradition. Leur donner l'intelligence des sujets le plus souvent usités pour la décoration des églises et l'illustration des livres. Leur indiquer dans quelles limites ils doivent suivre scrupuleusement les textes et de quelle somme d'initiative ils disposent dans l'interprétation de certains thèmes, entre autres l'*Annonciation*, la *Cène*, le *Noli me tangere*, l'*Ascension*, l'*Assomption*, la *Conversion de saint Paul*. Leur apprendre le symbolisme des cérémonies et des ornements sacrés.

PSYCHOLOGIE RELIGIEUSE (comme le précédent, ce cours revient à un ecclésiastique). — Exposer dans ses lignes essentielles l'étude des sentiments religieux, de la spiritualité, de la psychologie des saints. Inciter les artistes à faire revivre les saints sous des traits au moins vraisemblables, des physionomies en concordance avec leurs caractères moraux, et à les représenter de préférence dans leurs gestes rigoureusement historiques, leurs miracles avérés, la vérité l'emportant toujours en beauté et en puissance effective sur les légendes.

Digitized by Google

Ce sont de fortes personnalités que les saints ; il faut donc éviter, si l'on tient à ne pas agir en barbare, de leur infliger des têtes banales. Et il n'importe pas moins de n'en jamais figurer aucun, pas même saint Benoît Labre, sous un type vulgaire, car la sainteté, ne l'oublions pas, illumine les visages d'une noblesse morale. Un vieux vagabond, quel que soit son air de « père noble », ne peut pas donner l'illusion d'un saint Jérôme ; un paysan italien, eût-il la barbe la plus fluviale du monde, n'a rien pour évoquer un docteur comme saint Jean Chrysostome ou comme saint Basile. On ne conçoit pas sainte Geneviève avec une mine d'oiselle ou de mondaine, saint Bernard avec une effigie de frère convers sentant encore son village. Saint François d'Assise doit avoir une tête de héros du renoncement, des traits d'ascète, une expression de poète, non la face d'un illusionniste ou d'un pensionnaire d'asile d'aliénés ; saint Antoine de Padoue un masque d'énergie et non de séminariste anémié ou de bon jeune homme. Sainte Térèse doit avoir la physionomie d'une religieuse fervente autant que mortifiée, non celle d'une hallucinée de clinique. A présent que la psychologie religieuse et la critique historique sont en plein développement, il serait intolérable que nos artistes continuassent de travestir les saints et d'en écrire les vies avec de grossiers barbarismes.

Il importe enfin, et beaucoup, de ne jamais prêter à Notre-Seigneur ni à la sainte Vierge des attitudes communes ; Ghirlandajo fit un solécisme énorme en représentant le Sauveur une main sur la hanche dans sa *Mission des Apôtres*. Et il n'est que raisonnable lorsqu'on figure les amis de Dieu, d'étudier les maintiens et les gestes qui conviennent à leur qualité d'enfant de lumière et à leur degré de spiritualité.

Un peintre italien, qui ne possédait pas mieux l'esprit de la Doctrine que le brave Crillon, imagina d'exhiber une Madeleine à type de Gorgone serrant le poing près de la Croix et le brandissant avec un geste de menace dans la direction des déicides. Un tel contresens fait sourire ; d'autres irritent, tel le geste emphatique imposé par Lesueur au Christ apparaissant à Madeleine. Et quoi de plus affligeant que les poses théâtrales du *Baptême de Jésus* de Fréminet, de la *Visitation* de P. Mignard, de la *Pêche miraculeuse* de Jouvenet, tous ces effets forcés et ces préciosités trop en honneur au XVIIe siècle !

Les artistes qui s'appliqueront à éviter ces hérésies se moder-

Digitized by Google

niseront au bon sens du mot et travailleront en intelligents catholiques. Que de maîtres auraient réalisé de fortes œuvres religieuses s'ils avaient eu l'idée d'approfondir les thèmes qu'on leur demandait de traiter !

***

Par l'enseignement donné au moyen de ces différents cours, on pourrait constituer un noyau d'artistes comprenant bien tout ce qu'exige la bonne interprétation des sujets sacrés. Sans doute tous ne seraient pas capables de spiritualiser leurs œuvres, mais plusieurs seraient en état de devenir les éducateurs esthétiques de leurs frères. Tant qu'un résultat de ce genre n'aura pas été obtenu, on attendra vainement quelque mouvement sérieux. Un savant esthéticien affinera le goût des esprits de haute culture et exercera certainement une heureuse influence sur quelques confrères et d'assez nombreux mondains, il ne formera jamais des artistes. C'est un fait devant lequel il faut bien s'incliner. De même que, seul, un religieux peut former des religeux, — seul, un artiste peut former des artistes, parce que, seul, il sait les comprendre pleinement et s'en faire comprendre.

L'œuvre des cours que nous préconisons est une œuvre de transition. Ce serait la première des phases nécessaires au relèvement de l'art chrétien.

Parallèlement à l'œuvre destinée aux artistes, il conviendrait d'en essayer une autre pour cultiver le goût du public catholique. Les fidèles, surtout ceux des classes moyennes, ont beaucoup contribué à maintenir dans sa banalité, sa laideur, son ineptie, la fabrication commerciale, à encourager la reproduction des modèles ridicules, des icones lamentables, des idoles pour sauvages perfectionnés.

Les éditeurs vendent ce qu'on leur demande, leur rôle n'est pas de corriger le goût des acheteurs mais de le satisfaire. Ils échoueraient d'ailleurs s'ils s'avisaient de jouer aux réformateurs. L'un d'eux, qui n'était pas insensible aux belles choses, fit jadis un essai qui ne laisse aucun doute à cet égard ; il mit en vente quelques moulages d'œuvres d'art, entre autres celui d'une Vierge XVIe siècle d'un travail charmant : personne n'en voulut.

Si tant de magots encombrent les magasins d'objets de piété, la faute en est donc, pour une bonne part, imputable aux fidèles.

Digitized by Google

Et tous ne pèchent point par ignorance. Il y en a qui, très sciemment, offrent aux églises de Paris des plâtres dont, selon le mot d'un ancien curé de Saint-Sulpice, ils ne voudraient pas pour leurs salons. Ceux-là n'entendent faire que des cadeaux économiques, ils oublient qu'en donnant à une église ils donnent à Dieu. Singulière aberration ! D'autres qui ne regardent pas à la dépense agissent cependant avec un sans-gêne analogue.

Un de nos artistes réputés désirait doter d'un saint François de Sales l'église d'un village où il villégiaturait avec sa famille ; sa femme, également artiste, modela hâtivement une robe ecclésiastique quelconque et la couronna d'une tête de moulage que recommandaient son commencement de calvitie et sa majestueuse barbe. Et ce sont de tels donateurs qui proclament, avec les incroyants, que l'art religieux se meurt. Ce sont surtout leurs dons qui sont des œuvres mortes.

Des fidèles s'excuseront en disant qu'ils n'ont donné des ouvrages de commerce que parce que leurs ressources ne leur permettent pas d'autres achats. Et ils sont les premiers, ajoutent-ils, à regretter de n'avoir pas trouvé de meilleurs modèles chez les marchands. Fort bien, mais avec le prix de deux ou trois moulages, ou d'un chemin de croix, ils auraient pu faire exécuter par un jeune artiste, soit une œuvre originale, soit une copie de chef-d'œuvre. Même faible ou inégal, le travail original eût toujours été plus intéressant que le produit industriel. On oublie trop les artistes. Surtout les jeunes. On est trop porté à douter de la valeur d'un artiste qui n'a pas encore de notoriété à trente ans, ou l'on se figure trop vite que tout sociétaire d'un Salon demande des prix d'académicien. Il serait pourtant si facile de se renseigner sur ce point. Quel mondain n'a dans ses relations un peintre ou un collectionneur ? Enfin on peut, même avec le prix d'un mauvais moulage, offrir, à son église un présent utile autant que délectable : une série de reproductions photographiques de belles œuvres. On en trouve d'excellentes aujourd'hui, et un ensemble d'épreuves bien choisies et bien présentées produirait sur les parois d'une nef ou d'une chapelle un très heureux effet.

C'est son ignorance des choses d'art qui entraîne le public des fidèles à tant de fautes de goût, il importe donc de le renseigner au plus tôt et de travailler à l'affiner. Pour l'atteindre, il est mille moyens : publications, cours, promenades, conférences dans les musées et les édifices de style. Tous permettent de l'imprégner

Digitized by Google

de la somme d'esthétique pratique dont il a grand besoin. Ce public, qui semble le plus routinier et le plus entêté, se transformerait aisément si on lui en exposait les raisons avec des arguments sérieux et d'une manière charitable. Jusqu'à présent ceux qui lui ont reproché sa barbarie en matière artistique se sont contentés de le railler ou de l'invectiver ; les plus avertis l'ont invité d'un ton autoritaire à mépriser telle forme d'art pour en exalter telle autre, c'est-à-dire à partager leurs passions.

Ce n'est point ainsi que l'on procède à l'éducation d'un public. Mépriser, disait avec raison Tennyson, signifie presque toujours ne pas comprendre. On ne doit pas baser un jugement sur son goût personnel.

En vérité, toutes les manifestations *artistes* sont acceptables qui ont été réalisées d'après les principes essentiels, les lois de l'harmonie. Ce qu'il faut enseigner aux fidèles, ce sont les moyens de reconnaître d'abord une œuvre d'art et ensuite une œuvre pieuse. C'est assurément moins facile que de les caricaturer et de railler la Saint-Sulpicerie.

On s'acharne sur les fidèles parce que ce sont les fidèles du Christ ; mais tout observateur impartial sait bien que la plupart des autres mortels ont le goût anesthésié ou altéré. Le public non chrétien, lui aussi, n'a qu'une piètre intelligence de l'art. On le voit bien, chaque année, par ce qu'il exalte, ce qu'il achète et ce qu'il dédaigne. Pas de meilleur bouillon de culture pour tous les snobismes que ce public. C'est seulement parce qu'il se donne l'illusion de s'intéresser aux œuvres qu'il se distingue du nôtre. Interrogez les habitués d'expositions, vous constaterez combien sont rares les affinés qui goûtent l'art. En dehors de cette élite, ou plutôt de ces élites, car nos affinés appartiennent à diverses catégories sociales, il n'y a que des ignorants plus ou moins prétentieux ou, si l'on préfère, avec ou sans opinions sur les œuvres. Et même chez les artistes, que d'esprits fermés à l'harmonie ! Que de traducteurs à concepts bourgeois ! Que de manouvriers sans yeux pour ce qui ne présente pas un aspect trivial ou difforme ! Que de sauvages passionnés pour l'outrance et le clinquant !

Mais puisqu'il est déjà si difficile de cultiver le goût des épris de beauté, qui, presque tous, entendent suivre leurs sensations sans se soucier des principes, comment décider les fidèles, que l'art n'intéresse guère, à recevoir une éducation esthétique ? En leur rappelant la place que tient l'art dans la religion, son rôle,

Digitized by Google

son importance, ses états de service. Beaucoup des nôtres, influencés à leur insu par l'odieux Jansénisme, en sont encore à croire que l'art n'est qu'une frivolité, un passe-temps mondain. Qu'on leur apprenne donc enfin comment le christianisme a vivifié et exalté l'art, et quelles merveilles majestueuses ou touchantes a créées l'art catholique. Alors ils désireront développer en eux le sentiment du beau.

Pour amener les fidèles à collaborer, en cultivant leur goût, à la régénérescence de l'art religieux, il y a quelque chose de plus efficace qu'un système de cours : l'action du clergé. Qui ne voit les féconds résultats qu'elle produirait ? Fort bien, répondra-t-on, mais alors il faut former des prêtres capables d'accomplir cette mission particulière. Sans doute, et un tel travail n'a rien d'héracléen. Depuis quelques années, le nombre a sensiblement augmenté des jeunes prêtres qui se préoccupent d'art ou d'archéologie et ne demandent qu'à s'initier aux questions esthétiques dont la connaissance peut leur être utile. En quelques années, l'École conçue par l'*Art sacré* formerait d'excellents apôtres, aptes non seulement à décorer et à meubler intelligemment leur église mais à commencer l'éducation de leurs confrères et de leurs ouailles. Sans eux, communiquera-t-on jamais profondément au clergé le respect des architectures de style et l'amour des œuvres artistiques, le désir de parer harmonieusement les chœurs et les chapelles et la volonté de n'avoir pour le culte que des objets revêtus de beauté ? Sans eux arriverait-on à fonder les chaires d'esthétique indispensables dans les Grands Séminaires et à donner des continuateurs aux Bernward, aux Dunstan, aux Godchard, aux Meinwerk et aux Suger ?

Que d'enlaidissements d'édifices eussent été évités, que de ruines vénérables, comme celles de l'abbaye de Cluny eussent été sauvées, que d'admirables œuvres eussent été conservées aux églises, si nous avions eu, au siècle dernier, une phalange de prêtres soucieux de l'art pour Dieu! Les musées et les collections particulières renferment des pièces d'orfévrerie, des broderies, des chasubles, des chapes, des crosses et maints autres objets qui n'auraient jamais dû sortir des maisons du Seigneur, car ils y concouraient bellement à le glorifier.

Il suffirait d'un peu de dévouement pour créer l'École de l'*Art sacré*, il n'en faudrait pas beaucoup plus pour fonder les cours destinés aux artistes. Mais c'est de cette dernière fon-

Digitized by Google

dation qu'il conviendrait de s'occuper tout d'abord, et parce qu'elle présente moins de difficultés, et parce qu'il importe avant tout d'avoir des artistes capables de réaliser des œuvres pieuses. Dans le cas où la masse des fidèles se refuserait à acquérir l'amour du beau, on se consolerait aisément si l'on parvenait à obtenir un groupe de créateurs de beauté spiritualisante. Douze de ces derniers feraient plus pour l'art religieux que douze mille dévots au goût très affiné, car l'éloquence des chefs-d'œuvre a des effets prodigieux.

Rien n'empêche de s'inquiéter dès à présent du projet précité, les persécuteurs n'en sauraient contrarier l'exécution. Le moment de crise que traverse l'Église de France rend au contraire très désirable un essai de ce genre. L'art est ce qui peut le moins exciter la haine des sectaires ; ils n'en comprennent pas mieux la puissance que les bigots incultes. Et contre les mouvements d'art, un gouvernement reste aussi désarmé que contre des courants d'esprit. Ne négligeons donc rien pour relever l'art glorificateur de Dieu ; s'il produisait une nouvelle floraison de belles œuvres, que de sympathies ne ramènerait-il pas au catholicisme !

Et attendons-la patiemment cette floraison ; comme les saints et les héros, les artistes viennent toujours à l'heure marquée. Que ceci nous rende indulgents, enfin, envers les malhabiles ouvriers de la première heure, et envers les inévitables, les nécessaires médiocres ; les uns et les autres ont leur utilité, tous amassent des matériaux pour les réalisateurs de génie.

Que de générations de producteurs n'a-t-il pas fallu pour rendre possibles un Phidias, un Vinci, un Dürer, un Angelico, un Rembrandt ! Les génies sont de terribles assimilateurs ; esthétiquement, ils se nourrissent d'hécatombes et leur parturition est le résultat de mille collaborateurs, dont ils aspirent toute la vitalité, toute la force créatrice. Ainsi, dans l'humanité comme dans la nature, fonctionne la grande loi de hiérarchie, magnifique réfutation infligée aux conceptions égalitaires, rêves d'esprits malades ou envieux.

Alphonse GERMAIN.

Digitized by Google

LE SILLON [1].

SES DOCTRINES — SES TENDANCES.

V

Porté par tous ces suffrages, le Fondateur et le Maître intellectuel incontesté du *Sillon* crut l'heure venue d'aller chercher jusqu'aux pieds du Chef Suprême du catholicisme, une bénédiction et une approbation pour son œuvre. Une délégation de ses camarades l'accompagnait. Il fut reçu au Vatican le 29 septembre, avec cette simple et paternelle bonté qui caractérise si éminemment Pie X.

« Longtemps, ils causèrent dans la tranquillité douce d'une petite salle du Vatican, qui sert au Pontife de cabinet de travail... Il se fit longuement expliquer l'œuvre du *Sillon*, des Cercles d'études et des Instituts populaires. Il rappela qu'il se souvenait de la réunion des Mille-Colonnes et du meeting sanglant. Il félicita notre président de ses conférences au Belvédère et dit toute la joie qu'il eût éprouvée à l'entendre.

« ... Marc Sangnier présenta enfin à Pie X quelques-uns de nos camarades du *Sillon*. Affectueusement, le Pape les bénit et leur parla. Il bénit aussi tous les Cercles d'études et les Instituts populaires. Avec intérêt surtout, il regarda un Jeune Garde et le félicita de sa bravoure. Puis s'adressant au groupe : « *Soyez forts et courageux*, lui dit-il, *et suivez votre capitaine* [2]. »

Comme le précisait admirablement Mgr Merry del Val, quelques mois après, « Sa Sainteté s'est complu à encourager les sages initiatives du *Sillon* », « dans l'espérance d'en voir toujours

1. Voir les *Études franciscaines*, novembre 1905, p. 485.
2. Le *Sillon*, 25 oct. apud *Esprit et Méthode*, pp. 71-72.

Digitized by Google

les bons résultats au service de la religion, pour le réveil de la foi et des sentiments catholiques [1]. »

De retour de Rome, M. Sangnier faisait une nouvelle tentative pour réaliser son plan de pénétration dans les milieux socialistes.

Là est aujourd'hui le champ d'attirance magnétique de tous les agitateurs d'idées, aussi bien que de tous les ambitieux politiques. Le lot gagnant de la puissance et de l'influence mondiale semble devoir appartenir à celui qui aura la chance de discipliner à sa voix et sous sa direction les masses ouvrières qui tournent dans une nébuleuse ayant pour centre d'attraction le bonheur terrestre de l'humanité, la formation d'un monde paradisiaque.

Le *Sillon* organisait donc, « dans le XIIe arrondissement, à la salle de l'Alcazar d'Italie, une réunion publique. Des affiches avaient annoncé que Marc Sangnier parlerait de la vie démocratique [2]. » C'est son thème favori ; et dès le 1er février 1903, il avait prononcé, à l'inauguration de l'Institut populaire du Xe, sous le titre de l'*Avenir de la Démocratie*, un discours très important et dont l'étude attentive s'impose à qui veut se rendre compte de l'élaboration des idées et des doctrines sociales et politiques de l'orateur.

M. Ferdinand Buisson, le député bien connu, l'un des chefs du bloc anticlérical, avait reçu l'invitation d'apporter à la réunion publique de l'Alcazar le discours contradictoire et de donner la réplique à Marc Sangnier. Cette réunion fut un tournoi intellectuel où les adversaires s'efforcèrent à l'envi de ne se combattre qu'avec les armes les plus courtoises. Elle marque, à mon avis, une nouvelle étape dans la méthode de M. Sangnier, et la volonté très arrêtée chez lui de pousser la condescendance pour les idées ou les préjugés de ses adversaires radicaux ou socialistes jusqu'aux plus extrêmes limites du possible ; afin de combler, pour autant, le fossé de séparation et de rendre plus facile le rapprochement et la concorde intellectuelle et sociale dans la démocratie idéale. On y vota cet ordre du jour : « L'Assemblée approuvant les déclarations de Marc Sangnier et condamnant les campagnes anticléricales qui épuisent et compromettent la République, compte sur le *Sillon* pour développer en France le véritable esprit démocratique [3]. »

1. Dépêche du 6 avril 1904, *Ibid.*, p. 72.
2. *La vie démocratique*, p. 5.
3. *Ibid.*, 98.

Digitized by Google

On le voit, la République, la Démocratie deviennent de plus en plus l'objet dominant, exclusif des préoccupations du *Sillon*.

Au début de l'année 1904, le *Sillon* de Paris, obligé, pour ainsi dire, de réaliser dans les faits, ses propres doctrines, essaya d'organiser une « coopérative de consommation ». La « société » avait pour objet :

« 1° L'acquisition, la fabrication, la répartition à prix d'argent de toutes denrées et marchandises destinées à la consommation des actionnaires.

« 2° L'amélioration du sort matériel et moral de ses membres. »

Pour en faire partie, il fallait prendre « au moins une action de 25 francs » ; le premier versement obligatoire n'était que de 2 fr. 50 [1].

Puis on reprenait avec une ardeur accrue par les triomphes précédents, l'œuvre d'enseignement, d'organisation et de propagande. A l'occasion du 3e Congrès National tenu à Lyon, dans le courant de février, un rapport « présenté par l'abbé Desgranges », constatait que neuf I. P. avaient « vu le jour depuis un an » ; nouveau-nés qui, dès l'âge le plus tendre, ont eu des opinions et les ont courageusement défendues ». Les réunions des I. P., généralement publiques, « sont données régulièrement, une fois par semaine, au moins pendant l'hiver ». « Les conférenciers ont mis à contribution la physique, la médecine, l'agriculture, la géographie, l'histoire, l'art, la littérature. » Sur les programmes on voit « figurer tour à tour la télégraphie sans fil, les fonctions de la peau et son hygiène, les ports francs, les cathédrales, la Tunisie, les vignes hybrides, etc. [2]. »

Le mois suivant, le Congrès régional de Rennes affirmait à son tour « qu'il y a lieu de travailler à substituer au régime capitaliste actuel, basé sur l'individualisme, un régime basé sur la solidarité et la justice. Il donne la coopération comme moyen à employer [3]. »

Ce vœu aurait pu être voté tout aussi bien par les socialistes guesdistes ; ils y eussent reconnu et leur langage habituel et leurs mots favoris.

VI

Au mois d'août, nouveau Congrès régional à Épinal qui eut plus d'éclat que les précédents. Il fut le point de départ de graves

1. *Esprit et Méthode*, p. 175.
2. *IVe Congrès National*, p. 38.
3. E. Barbier, *Les Idées du Sillon*, p. 146, note.

Digitized by Google

critiques contre les tendances doctrinaires, libérales et sociales du *Sillon*, de la part de l'illustre évêque de Nancy, Mgr Turinaz, et de quelques autres écrivains catholiques que n'entraînait pas l'enthousiasme assez général en faveur de la nouvelle école.

Dans cette forte et courageuse région de l'Est, les patronages catholiques, les Séminaires même avaient été tout grand ouverts aux recruteurs du *Sillon*. L'année précédente, au Congrès de Belfort, l'on ne comptait que douze Cercles. Quatre-vingt-six étaient représentés au Congrès d'Épinal, avec deux Universités populaires, et 17 escouades de Jeunes-Gardes formant un effectif d'environ 200 hommes. Si l'on veut avoir une idée de l'enthousiasme mystique de ces nouveaux chevaliers, tous enrôlés entre l'intervalle des deux Congrès, il n'y a qu'à lire les passages suivants du rapporteur chargé de présenter leurs délégués à Marc Sangnier.

Les six premières « escouades naissantes » s'étaient donné rendez-vous à Besançon, « où les discours de MM. Brunetière et de Mun nous avaient amenés (30 novembre 1903). Nos quarante uniformes, tache blanche sur le noir des vêtements, excitèrent au Kursaal la sympathique curiosité de tous les auditeurs. » Mais il fut, le même jour, un autre instant plus doux à notre cœur, plus intime ; ce fut celui où, définitivement, irrévocablement, nous avons consacré notre jeunesse à la *Cause*, par un acte *solennel*.

« Il nous semblait, ce matin-là, dans la sérénité de la vieille église comtoise, être revenus à d'autres âges ; ce devait être ainsi dans le sanctuaire gothique, où ils avaient passé la veillée d'armes dans les joies fécondes de la prière, que les jeunes soldats de Dieu, sous leur tunique vaguement irradiée aux reflets bizarres des vitraux, s'avançaient jadis à l'aube vers l'autel illuminé. Comme nos aînés, aux âmes mystiques et fortes, nous avions mangé le Pain vivant ; comme eux, nous avons été adoubés ; le Christ nous a armés chevaliers pour les croisades futures : nous Lui avons juré fidélité, nous Lui avons dit, suivant notre magnifique formule :

» O Jésus, nous voulons être tes chevaliers. Nous te donnons nos cœurs. Toi seul peux nous donner la victoire. Tous fraternellement unis, tous égaux en face de ton Tabernacle, nous nous enrôlons dans une milice où l'on ne travaille ni pour de l'argent, ni pour de la gloire, mais pour Toi seul [1]. »

1. *Congrès d'Épinal*, pp. 7-17-21.

Digitized by Google

On peut en croire le compte-rendu du Congrès lorsqu'il affirme le « retentissement considérable » de « ces superbes réunions ».

« Pendant deux longues journées on travailla « étudiant les retraites d'invalidité et de vieillesse, cherchant à améliorer le sort des ouvriers »; « pendant deux jours l'on pria en commun non seulement pour soi mais pour ses frères égarés [1]. »

Marc Sangnier préside ; il ouvre la séance par quelques-unes de ces phrases ardentes destinées à soutenir le courage, à monter de plus en plus l'enthousiasme de ses disciples. Volontiers, il emploie à cet effet les mots grandiloquents mais vagues et nébuleux comme l'évolutionisme même d'où ils procèdent. « Le *Sillon*, proclame-t-il, est une œuvre en mouvement; il poursuit sa marche vers l'avenir. Ce n'est pas, si je puis m'exprimer ainsi, un groupement à l'état statique, mais dynamique [2], un mouvement continuel, voulant produire du travail. C'est le but que nous voulons atteindre. Depuis deux ou trois ans surtout, nous nous en sommes merveilleusement rapprochés ; Dieu aidant, nous arriverons à transformer la France en un pays vraiment démocratique, et si nous avons fait notre devoir, Dieu fera le reste [3]. »

Après la revue des Jeunes Gardes par Marc Sangnier, commandant en chef, après le *Salut solennel* présidé par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, les congressistes et la masse du public se dirigèrent vers l'usine Singrünn, où devait avoir lieu la grande conférence contradictoire. Les Jeunes Gardes faisaient le service d'ordre. Le programme annonçait comme sujet de controverse : Catholicisme et démocratie, par Marc Sangnier. MM. Georges Dreyfus, de Belfort et Lapicque, maître de conférence à la Sorbonne, contradicteurs désignés, prenaient place sur l'estrade, avec le Président et les membres du bureau.

Marc Sangnier réédite une fois de plus ses enivrantes et vaporeuses théories sur la démocratie, selon la conception très particulière de l'orateur. Car « ce ne sont pas les professeurs de la Sorbonne dans leurs conférences, ni les curés, dans leurs églises, qui peuvent nous imposer cette conception [4]. » Cette « démocratie a toujours été combattue par ses adversaires, ceux de droite, « certains rétrogrades », y compris les Jésuites, qui « sont en-

1. *Congrès d'Épinal*, 1-2.
2. Marc Sangnier a une prédilection spéciale pour ce mot.
3. IVe Congrès, p. 6.
4. *Congrès d'Épinal*, p. 65.

Digitized by Google

général extrêmement réactionnaires », et des hommes injustement parés du titre de catholiques qui se sont succédé à travers les siècles, trahissant la doctrine et souillant le visage du Maître d'un honteux baiser de Judas. Ces catholiques n'ont rien mis dans leurs actes de l'amour du Christ, ils ont été, au contraire, les ennemis les plus farouches du Christianisme ; ce furent les cancers rongeurs qui ont dénaturé à travers les âges la charité infinie du Christ [1]. » Rétrogrades et faux catholiques, selon l'excommunication de Marc Sangnier, ont pour caractère commun « de prétendre que la société est toute mauvaise, que son jugement est à jamais faussé, que nous devons désespérer de la République française ; qu'il vaut mieux alors se jeter dans les bras de quelque sauveur de passage [2]. » Il y a ensuite les adversaires de gauche, « théoriciens aveugles et sectaires qui, sous prétexte de sauver la liberté, l'étouffent par des violences dignes tout au plus d'un tyrannique et impuissant gouvernement de Jacobins de bas étage [3]. »

La voie ainsi déblayée, la démocratie Sangnier peut courir à toute vitesse vers le Paradis de l'idéale cité. « Elle sera le renversement de l'édifice social actuel, égoïste et païen, sur les ruines duquel elle se bâtira [4]. »

Cette idéale cité de la démocratie « n'existera vraiment que le jour où les citoyens participeront efficacement à l'élaboration des lois, que le jour où ces lois seront, sous leur sauvegarde, l'expression vivante de la pensée et de la conscience nationales [5]. »

Elle réalisera cette merveille inouïe, dans tous les siècles passés de trouver « une force qui oblige l'intérêt particulier à n'être que la forme particulière de l'intérêt général. L'intérêt général deviendrait pour chacun le plus étroit, le plus réel, le plus personnel des intérêts particuliers ; notre démocratie sera dès lors plus stable et mieux enracinée que les monarchies les plus fortes et les plus solides [6]. »

Le moyen de la réalisation de cette merveille sera le « Christianisme ». Car « il va plus loin que les chimères les plus hardies et il appelle tout cela du nom divin, du nom sacré du Christ, du

1. *Congrès d'Épinal*, pp. 51-52.
2. *Ibid.*, p. 48.
3. *Ibid.*, p. 48.
4. *Ibid.*, p. 47.
5. *Ibid.*, p. 47.
6. *Ibid.*, p. 50.

Digitized by Google

Dieu fait homme par amour pour nous, et qui demande à habiter en chacun de nous dans la plénitude de sa vertu, de son inépuisable justice et de son immense charité.

« Pour nous, le Christianisme n'est pas seulement l'expression la plus haute de l'intérêt général : c'est l'amour même, absolu et immense du genre humain [1]. »

On note à la fin de cette période qu'elle fut saluée d' « applaudissements frénétiques », de cris : « Vive Sangnier! » Je le crois bien : rien ne me semble plus efficace, pour entraîner et fanatiser les cerveaux d'une jeunesse sentimentale que les développements oratoires, les variations ardentes et passionnées, vaporeuses et mystiques, sur ce fonds et ce thème, toujours le même, qui résume toute l'apparence doctrinale du *Sillon*.

Après ce discours, un « camarade contradicteur », Georges Dreyfus, juif d'origine, mais séparé « ouvertement des dogmes juifs, car les religions sont les principaux auxiliaires du capital, » peut réclamer la suppression de Dieu, du budget des Cultes, des Congrégations, de la patrie, des armées permanentes. Puis on arriva au tournoi contradictoire entre Marc Sangnier et le camarade Lapicque, de Paris, qui se déclare athée et socialiste, et dont les paroles, s'il disait « ici tout ce qu'il pense seraient autant de blasphèmes, car la doctrine catholique n'admet pas la discussion » [2]. Aussi félicite-t-il chaleureusement Marc Sangnier d'être l'auteur de cette nouvelle méthode, impossible avec les « prêtres », qui consiste à « apporter les doctrines religieuses dans les réunions publiques et à les soumettre « à la contradiction » [3]. Ce fut entre les deux « camarades contradicteurs » un assaut réciproque de congratulations, un échange de compliments et de mutuelles concessions ; à tel point que la discussion se termina par une fraternelle poignée de main, aux bravos une fois encore frénétiques de toute l'Assemblée qui « applaudit à tout rompre et acclame les deux orateurs [4]. »

Mais le *Syllabus* « jeté à l'eau comme n'étant pas de dogme, » suivant les conclusions de M. Lapicque [5] ; le dépôt de l'excommunication, cette vieille arme démodée et parfois sans justesse et

1. *Congrès d'Épinal*, p. 50.
2. *Ibid.*, p. 60.
3. *Ibid.*, p. 67.
4. *Ibid.*, p. 7
5. E. Barbier, *ibid.*, p. 112.

Digitized by Google

sans précision, au musée des Antiquités du moyen âge [1]; l'emprisonnement étroit du Pape dans sa chaire dogmatique [2], firent les frais de cette conciliation que M. Lapicque résuma en ces mots adressés à Marc Sangnier: « Avec un catholique comme vous, je n'aurai jamais une hésitation à marcher la main dans la main [3]. »

Mgr Turinaz crut que c'était trop de concessions pour le profit problématique d'une semblable conciliation, et il prêta l'appui de sa voix autorisée à ces nombreux avertissements particuliers, à tous ces murmures confidentiels qu'avaient fait naître les tendances du *Sillon* vers le Libéralisme pseudo-catholique et le Socialisme.

Il concluait son avertissement, publié sous le titre : *La Croix et le Sillon*, par cette décision où l'on retrouve « sa logique irréfutable »:

« Personne n'ignore que M. Lapicque est un libre penseur absolument opposé à l'Église catholique, dreyfusard très ardent et anticlérical déclaré. Il est évident, non pas seulement par le compte-rendu de M. Lapicque, contre lequel aucune protestation ni aucune observation n'ont été faites pendant plusieurs semaines après sa publication, mais par le compte rendu du *Sillon*, que M. Lapicque n'a fait aucune concession. Il est évident, d'autre part, qu'il y a eu accord au moins sur des points très importants, puisque M. Lapicque a dit, d'après le *Sillon*, « avec des catholiques comme vous je n'hésiterais pas à marcher la main dans la main » et puisque M. Lapicque et vous, vous vous êtes serré la main. Donc c'est vous qui avez fait les concessions [4] ».

L'abbé Maignen faisait écho aux remontrances de l'Évêque de Nancy :

« L'entreprise des conciliateurs, disait-il, serait digne de respect et d'encouragement si leurs efforts tendaient à réconcilier la secte moderne avec l'Église en amenant l'opinion contemporaine à délaisser les erreurs et les préjugés qui la mettent sur tant de points en contradiction avec le catholicisme ; mais, désespérant sans doute d'obtenir ce résultat, croyant aussi peut-être que tous

1. *Congrès d'Épinal*, voy. p. 72.
2. *Ibid.*, voyez pp. 71, 72.
3. *Ibid.*, 73.
4. L'Évêque de Nancy, *la Croix et le Sillon*, cité par E. Barbier, les *Idées du Sillon*, p. 113.

Digitized by Google

les torts ne sont pas du côté des idées modernes, les conciliateurs ont entrepris d'amener l'Église à se réconcilier et à transiger avec la société moderne, avec le libéralisme et ce qu'on appelle le progrès [1] ».

Les *Études* enregistraient sur la question débattue, un simple mot ; mais on y avait l'habileté d'unir à la sûreté habituelle de doctrine une expression de paternelle bienveillance pour ce « mouvement des jeunes ». C'était une vengeance bien digne de Jésuites « réactionnaires ». « La brochure de l'évêque de Nancy, écrivait M. P. Bruker, ne laisse guère d'incertitude sur la nature dangereuse du terrain où la jeune et ardente troupe est engagée... Nous ne citerons rien, parce que notre profonde sympathie pour nos jeunes chrétiens nous empêche de croire que ces aberrations soient voulues, soient réfléchies ; nous préférons admettre qu'elles sont un effet de l'exubérance naturelle à cet âge, une mauvaise poussée d'une sève bonne en soi [2]. »

VII

Ces avertissements se perdirent pour le moment dans le bruit beaucoup plus intense et plus nourri des applaudissements et des encouragements. A Épinal, l'on canonisait pour ainsi dire le *Sillon* et M. le Curé d'Épinal à l'occasion de la Messe du Congrès, faisait tomber, du haut de la chaire, une pluie de palmes et de couronnes sur ces jeunes fronts encore très vivants et très disposés naturellement à se laisser enfler par les fumées de l'orgueil. Le soir, au *Salut*, Mgr Foucault les confirmait dans leur résolution « de travailler à réformer la société par l'amour qui se laisse immoler », et donnait son approbation à leur tolérance qui « n'est pas seulement charité ; elle est sagesse. Laissez, ajoutait-il, aux doctrines contraires toute liberté de se produire dans vos pacifiques tournois. Vous y cueillerez au passage ce qui est bon, ce sera un gain ; vous y frapperez au vol, par une réfutation alerte et sans réplique, ce qu'il y aura d'erroné : ce sera un autre gain [3]. »

Le *Sillon* s'avançait entouré du cortège des plus hautes approbations. Dès l'année précédente à l'occasion du deuxième Congrès

1. M. l'abbé Maignen, *Nationalisme, catholicisme, révolution*, *ibid.*, p. 113.
2. *Études*, 20 sept. 1904, p. 824.
3. *Congrès d'Épinal*, p. 43.

Digitized by Google

National à Tours, il avait reçu les lettres élogieuses du Cardinal archevêque de Paris, du Cardinal Rampolla, de Mgr Lorenzelli, nonce apostolique à Paris, du Cardinal Perraud, des Cardinaux archevêques de Bordeaux, de Rennes, de Reims et de Lyon, des archevêques d'Alby et de Tours, des évêques d'Orléans, de Chalons, de Saint-Dié, etc [1]. Partout où Marc Sangnier et ses lieutenants se présentaient pour faire œuvre de propagande et fonder de nouveaux groupes, la plupart des évêques, des supérieurs de Séminaire, des directeurs de patronage jetaient, pour ainsi dire, entre ses bras l'élite de la jeunesse catholique.

A Orléans, sur l'invitation du supérieur, le « Vénérable M. Branchereau », conférence « aux séminaristes enthousiasmés sur la méthode du *Sillon* » ; à Amiens, à Limoges, à Dijon, à St-Chamond (Loire), à Lons-le-Saulnier, etc., ce sont des prêtres qui sont les plus actifs collaborateurs ; Mgr de Nice bénit les travaux du *Sillon Cannois;* Mgr Delamaire préside la première séance du *Sillon* de Périgueux, et la séance publique du Congrès de Périgueux, assisté de ses collègues NN. SS. de Tulle et de Cahors [2]. A Bordeaux, la réunion du Congrès du « *Sillon* de la Gironde » reçoit les bénédictions et les encouragements de Mgr Barthet [3].

Fort de tous ces appuis, grossi des nombreuses recrues que ces puissants patronages lui avaient permis d'enrôler, le *Sillon* eut la noble ambition d'aller présenter ses jeunes troupes au Pape. Dès le début de l'année 1904, il annonça et prépara un pèlerinage des camarades du *Sillon* à Rome. Il eut lieu dans les premiers jours de septembre. Ce furent d'après le Compte-rendu, des journées de joie intense et d'enthousiasme débordant.

« Comme un père accueille ses enfants, avec amour et joie, le Pape nous a accueillis. Comme des enfants parlent à leur père, nous lui avons parlé. » Marc Sangnier dans son adresse au Saint-Père, affirma bien son rêve de travailler à fonder cette démocratie qui, « réclame impérieusement le catholicisme pour préciser, fortifier, orienter, et discipliner ses aspirations ». Mais il ne fut pas question de république, ni de forme de gouvernement et la promesse d'obéissance à l'Église et à son Auguste Chef fut aussi absolue que possible. « Nous voulons être parmi tous vos fils les plus respectueux et les plus religieusement soumis....

1. Le *Sillon*, 25 janvier, et 10 février 1903.
2. *Ibid.*, 25 avril 1904, p. 312.
3. *Ibid.*, 25 avril 1904, p. 317.

Digitized by Google

« Nous voulons aussi affirmer que rien n'est mieux fait, pour respecter le sainte liberté des enfants de Dieu, que la hiérarchie officielle de l'Église. »

Le Pape accueillit donc tout naturellement avec tendresse et amour des enfants si bien disposés ; cependant à ses éloges sur leur esprit d'apostolat auprès de leurs jeunes camarades, à ses exhortations pour leurs progrès dans la persévérance, la piété et l'humilité, il joignit des recommandations qui, pour des esprits avisés et réfléchis, pouvaient être regardées comme de paternels avertissements. « Que la charité du Christ règne donc entre vous et les autres jeunes gens catholiques de la France. Ils ne sont pas contre vous, mais avec vous. Quand vos forces se rencontrent sur le même terrain, soutenez-vous les uns les autres, et ne permettez jamais qu'une sainte rivalité dégénère en une opposition inspirée par les passions humaines ou par des vues personnelles et peu élevées [1]. »

VIII

Marc Sangnier et le *Sillon* revinrent en France avec des clairons de victoire, et le chef organisa avec une nouvelle ardeur ses camarades pour la tâche non petite « de faire la démocratie » [2]. Mais le piquant de l'aventure est que, à peine de retour, Marc Sangnier oublie les solennelles promesses d'obéissance faites entre les mains du Chef-Suprême de l'Église. La démocratie chrétienne avouée et reconnue par l'Église a été exactement définie par les Papes Léon XIII et Pie X, et le champ d'action en a été strictement délimité. Pie X, dans son *Motu Proprio* (déc. 1903) l'a rappelé, avec cette précision pratique qui coupe court à tout échappatoire. « La démocratie chrétienne ne doit pas s'immiscer dans la politique, elle ne doit servir ni aux partis ni aux desseins politiques ; là n'est pas sa tâche, mais elle doit être une action bienfaisante pour le peuple, basée sur le droit naturel et les préceptes de l'Évangile ».

« La démocratie chrétienne a l'obligation très stricte de dépendre de l'autorité ecclésiastique en montrant envers les évêques et leurs représentants une entière soumission et obéissance ; ce n'est ni un zèle méritoire, ni une piété sincère qu'entreprendre des

1. Le *Sillon*, 25 sept. 1904, pp. 206, 208.
2. *Ibid.*, 10 octobre 1904.

Digitized by Google

choses même belles et bonnes en soi, quand elles ne sont pas approuvées par le propre Pasteur [1]. »

Plus que jamais, la démocratie que proclame Marc Sangnier et dont il entend, contre vents et marées, poursuivre la réalisation est intimement liée à la politique ; elle est essentiellement un dessein politique. « Cet idéal républicain que les autres ont déserté, nous le recueillons, sans nous occuper des profanateurs... Nous continuerons notre route vers le rêve que nous avons fait, nous poursuivrons et nous le réaliserons, malgré les républicains d'aujourd'hui, malgré les faux démocrates qui ne rêvent que d'un étatisme sectaire et d'une sorte de monarchie qui aurait la franc-maçonnerie comme roi [2]. »

M. Sangnier proclame, avec une pleine conscience de la réalité des faits, que cette démocratie dont il poursuit le rêve, est très différente de « la démocratie chrétienne définie par Léon XIII et Pie X. Tandis que la première, évidemment, n'a aucune signification politique, la seconde postule plus particulièrement une constitution républicaine [3]. » Et bien que le Pape ait expressément et absolument défendu aux démocrates catholiques cette immixtion dans leurs œuvres de l'élément politique, les adhérents du *Sillon*, par une de ces confusions d'idées et de termes fréquentes chez eux, prétendent conserver à leur profit la qualification de « démocrates chrétiens » [4].

Les démocrates du *Sillon* ont conçu leur rêve dans leur « pleine indépendance de citoyens » [5]. Le *Sillon*, « qui n'est pas une institution officielle de l'Église, mais une société temporelle animée de l'esprit catholique, est donc, vis à vis de l'Église, exactement dans la situation où se trouvait, vis à vis d'elle, l'État français, lorsqu'il y avait une religion d'État [6]. » En conséquence, pleine et absolue liberté pour les nouveaux démocrates d'enseigner et d'agir à leur gré, même lorsqu'ils apportent une exégèse nouvelle de l'Évangile et prétendent l'identifier à une forme de gouvernement, la seule qui soit légitime désormais et qui puisse réaliser intégralement l'esprit du Christ ; même lorsqu'ils cherchent dans « l'Église catholique, qui est la prolongation vivante

1. *La Croix*, 24 déc. 1903.
2. IVe Congrès, fév. 1905, p. 106.
3. *Ibid.*, p. 16.
4. *Ibid.*, note.
5. *Ibid.*, p. 99.
6. Marc Sangnier, *Esprit et Méthode*, p. 52, note.

Digitized by Google

du Christ dans le monde, l'indispensable force morale, dont ils ont besoin pour réaliser la démocratie. Mais ce ne sont ni le Pape, ni les évêques qui peuvent décider que la France sera en démocratie ou en aristocratie, en monarchie ou en république. Cela ne regarde pas le Pape, cela ne regarde pas les évêques, cela ne regarde pas du tout les jésuites ; cela regarde uniquement chaque citoyen qui est libre, de cette belle et pleine liberté que l'Église a toujours laissée sur le terrain des réalités économiques et des réalités politiques. Le Christ n'a-t-il pas commandé de laisser au peuple la liberté de se gouverner en disant : « Rendez à César ce qui est à César », lorsqu'il a ajouté : « Mon royaume n'est pas de ce monde », et lorsqu'il a brisé le vieux cléricalisme qui unissait les deux pouvoirs dans la main d'un seul chef et faisait peser sur le peuple le poids lamentable d'une sujétion honteuse ? [1] »

Le Secrétaire d'État de Pie X, écrivait au cardinal Richard, au nom du Saint-Père, à l'occasion de la réunion de ce IVe Congrès. Il n'adressait pas sa lettre au *Sillon ;* il chargeait le vénérable Cardinal-archevêque de Paris d'être près de ces jeunes gens l'interprète du Saint-Siège.

« Le Saint-Père, y est-il dit, croit nécessaire que les Pasteurs accueillent bienveillamment et protègent dans leurs diocèses les différentes associations et les œuvres multiples d'action catholique et sociale dues à l'initiative de simples laïques, pourvu qu'à la profession franchement déclarée de la foi catholique, ils joignent une filiale et réelle soumission à l'autorité ecclésiastique. »

Puis venant au *Sillon*, il ajoutait : « En ce qui regarde ces derniers, le Congrès annoncé vient à propos pour faire connaître encore mieux leurs intentions droites et leurs louables desseins. Il peut servir à éclairer tels points de leur programme qui, pour certains, n'ont pas paru peut-être assez lumineux; il fournira l'occasion aux chefs de l'association d'affirmer qu'en fait de doctrine, ils entendent suivre toujours et uniquement l'Église catholique, et qu'en fait d'attitude, s'ils devaient intervenir dans les affaires publiques, ils proposeraient de joindre leurs forces à celles des autres catholiques, auxquels l'autorité ecclésiastique se montrerait favorable, afin qu'en aucune manière ils ne puissent réduire, par leur faute, l'unité d'action. »

1. Marc Sangnier, *Esprit et Méthode*, p. 99.

Digitized by Google

La détermination précise des points obscurs de la doctrine s'est faite au cours des travaux de ce IVe Congrès ; mais je ne pense pas que cela ait été dans le sens et les directions désirées par le Saint-Siège. La foi au dogme de la république démocratique est devenue la condition d'entrée dans le groupe du *Sillon*, et l'infidélité à ce dogme une cause d'exclusion et d'excommunication. Un disciple timide demandait « pour servir utilement la *cause* du *Sillon* de ne pas présenter ce dernier comme un dogme, comme quelque chose d'infaillible, mais seulement comme un moyen presque sûr et puissant de contribuer au relèvement de la Société [1]. » Il est rabroué de la belle façon [2]. Le *Sillon* est *autonome, homogène, animé de l'esprit républicain*. Il est *un* à travers tout le pays. » Il a pris un corps formé, et par conséquent fermé, qui ne s'assimile plus que des éléments homogènes. Cette *intransigeance doctrinale*, avouée et voulue, apparaît comme une dictature insupportable à bon nombre de groupes catholiques qui avaient, dans le début, jeté les bases d'une sorte de fédération avec le *Sillon*. Les contradictions et les schismes se produisent. « L'*Union* nationale et surtout l'A. C. J. F. ne consentent plus à se faire représenter dans un Congrès sorti de l'initiative du *Sillon* [3]. Celui-ci à son tour se sépare de l'*Espérance*, parce qu'il a cru apercevoir dans cette association le désir « de constituer un grand parti démocratique chrétien, dans lequel se rencontreraient les vieux démocrates et les jeunes du *Sillon* »[4]. On a refusé le nom de *Sillon*, « aux cercles groupés autour du *Sillon* de l'Ain » [5]. L'abbé Roblot qui veut défendre l'*Espérance* se voit refuser la parole, et Marc Sangnier est obligé de « réclamer comme une faveur personnelle que l'assemblée veuille bien lui permettre de laisser parler l'abbé Roblot [6]. »

C'est donc à cela qu'aboutissaient les avertissements d'obéissance au Saint-Siège et aux évêques, les conseils d'union entre associations catholiques si instamment recommandés par Pie X. A proportion qu'il s'éloignait des doctrines et de l'action de la « Démocratie chrétienne, telle que les papes l'ont définie [7], »

1. Marc Sangnier, *Esprit et Méthode*, pp. 88, 89.
2. Le *Sillon*, 25 fév. 1905, p. 140.
3. *IVe Congrès*, p. 53.
4. *Ibid.*, p. 51.
5. *Ibid.*, p. 52.
6. *Ibid.*, p. 53.
7. Marc Sangnier, *Esprit et Méthode*, 69

Digitized by Google

Marc Sangnier accentuait son opposition à l'encontre de tous les groupes conservateurs, de toutes les autres associations catholiques qui se refusaient à admettre le dogme nouveau de sa république démocratique, humanitaire et mystique. Tous n'étaient que des réactionnaires, arriérés, stupides. Le vocabulaire de cet apôtre de l'amour universel devient très aigre, voire insolent, à l'encontre de ceux qu'il appelle ses adversaires de droite ou les réactionnaires.

La monarchie même la plus chrétienne et la plus modérée n'est, d'après son enseignement, qu'un régime rétrograde, humiliant pour des citoyens démocrates et conscients. Le roi le meilleur, le plus sage, le plus juste, qui réaliserait par son autorité souveraine et un régime de lois exemplaires la tranquillité publique et le bonheur même de la classe ouvrière, serait tout au plus un « bon tyran ». C'est une injure à l'adresse de la monarchie que Marc Sangnier répète avec volupté, un sentiment de répulsion, sinon de haine, dont il s'efforce d'imbiber l'esprit de ses disciples [1].

Aussi, toute idée de concentration, d'union des forces conservatrices et catholiques, pour la défense de l'Église, donne à ce catholique claironnant de véritables crises de nerfs et excite ses plus foudroyantes apostrophes. La simple apparence d'un « programme social catholique [2] », l'idée d'un Centre catholique, à l'exemple de l'Allemagne, le seul nom de *parti catholique* le mettent hors de lui [3]. Il y a décidément dans son cerveau une lacune qui paraît irrémédiable. Le côté social, terrestre, géographique du christianisme n'existe pas pour lui ; il ne voit dans la religion qu'un phénomène de conscience ; il refuse à l'Église toute autorité, il lui interdit toute préférence, toute intervention directrice et disciplinaire dans l'organisation et l'action des sociétés politiques, du moins dans l'hypothèse pratique où il se place.

Il n'y a rien d'étonnant qu'un catholique de ce genre s'entende de mieux en mieux avec les socialistes les plus absolus et les plus anticléricaux [4]. Il leur emprunte une grande partie de leur

1. Marc Sangnier, *Esprit et Méthode*, p. 22, note, IV. *Congrès*. Voyez pp. 17, 79, 115. Le *Sillon*, Revue, passim.

2. *IVe Congrès*, 14.

3. *Ibid.*, p. 103.

4. *Congrès d'Épinal*, p. 68.

Digitized by Google

vocabulaire, fait écho à leurs invectives contre le capital et les patrons, condamne le régime du salariat, dont il appelle de tous ses vœux la disparition ; préconise l'organisation collectiviste, dans la plus large mesure possible, du travail et de la société, ne maintenant que le minimum ; de propriété individuelle, il prêche l'abolition des classes sociales et l'égalitarisme, incline de jour en jour davantage vers l'internationalisme, confond lamentablement la fin surnaturelle et la fin naturelle de l'homme pour aboutir à un impossible humanitarisme. Aussi proclame-t-il bien haut qu'il ne groupe pas ses milices, son *élite* du Sillon « pour combattre le socialisme. » « Nous ne voulons pas, — c'est un aveu à retenir, — détruire le Socialisme, nous voulons l'assainir, le transformer, l'absorber dans le grand mouvement de la démocratie française. » J'ai bien peur que, pour la plupart, l'absorption ne soit en sens inverse [1].

Dans le silence relatif des applaudissements qui se font plus rares, des approbations plus réservées, cette appréhension augmente d'intensité et se fait entendre plus fortement. Mgr Turinaz revient à la charge et accentue ses avertissements. Écrivant à M. P. Sauty au sujet de sa brochure : *Nos démocrates chrétiens* [2], Vous avez exposé, lui dit-il, et réfuté avec beaucoup de clarté et de force, un certain nombre des erreurs de ces novateurs qui violent manifestement les encycliques de Léon XIII, qu'ils exaltent avec enthousiasme. Ils répandent dans les rangs du clergé, parmi les fidèles et surtout parmi les ouvriers, les doctrines et les divisions les plus funestes... »

La *Semaine religieuse de Soissons* notifie officiellement une réponse de l'évêché à la consultation faite, par quelques ecclésiastiques et plusieurs laïques, pour avoir son avis par rapport au *Sillon*.

Après avoir rappelé les débuts du *Sillon*, les espérances chrétiennes qu'il éveillait, dans un concert d'éloges, la note ajoute : « Mais il semble, depuis quelque temps, que le *Sillon* commence à s'émanciper. Le Saint-Père Pie X, son protecteur, dans une lettre du 4 janvier dernier lui avait conseillé d'éclairer certains points de son programme... Il n'a pas suffisamment été entendu... Et cette note conclut que le *Sillon* a besoin « de conseils et de lumières... Les encycliques des Papes doivent être son manuel,

1. *IVe Congrès*, p. 108. Voir *Le Jaune*, nos des 18 et 25 novembre 1905.
2. Cité par la *Vérité française*, 13 août 1905.

Digitized by Google

les évêques doivent être ses guides... Il faut au *Sillon* l'obéissance et la charité [1]. »

Ces avertissements sont graves assurément, mais bien autrement fortes et redoutables sont les condamnations prononcées par notre S. P. Pie X contre les *démocrates chrétiens autonomes*. Il désigne, sous ce titre, « ceux qui, par désir d'une liberté mal entendue, montrent qu'ils veulent effectivement secouer toute discipline, et aspirent à des nouveautés dangereuses que l'Église ne peut approuver. Ils prennent des airs d'autorité pour s'imposer, juger tout, critiquer tout ; ils en arrivent au point de se déclarer disposés à se soumettre à l'infaillibilité, mais non à l'obéissance.

« S'il faut un argument pour démontrer que ceux-là, par les conséquences logiques de leurs principes, sont en révolte explicite contre l'autorité de l'Église, on le trouve avec évidence dans leurs Congrès, où ils se déclarent indépendants : dans leurs journaux ou leurs périodiques, où ils défendent leur œuvre et justifient leur conduite : enfin dans leurs réponses aux officielles interdictions de vénérables Prélats, quand ils affirment que ces interdictions ne regardent pas leur société ni leurs personnes, quand ils proclament que le Pape et les évêques ont bien le droit de juger des choses concernant la foi et les mœurs, mais qu'ils n'ont pas le droit de diriger l'action sociale; et, en conséquence, ils se regardent comme entièrement libres de poursuivre leurs travaux.

« C'est une profonde douleur pour notre âme de savoir enrôlés dans cette démocratie autonome tant de pauvres jeunes gens, qui donnaient les meilleures espérances, auxquels Nous voudrions dire avec la plus compatissante affection : Prenez garde, parce que vous vous laissez séduire par quelqu'un qui vous enveloppe de ses flatteries, qui vous assourdit par ses discours, et qui ne se fait pas scrupule de vous conduire par une pente qui aboutit à la ruine...

En terminant Pie X fait défense expresse... 2° « aux vrais catholiques — *veri cattolici*, de prendre part aux Congrès des démocrates autonomes. » 3° « Aux prêtres d'y participer, sous peine aux désobéissants de provoquer contre eux des peines canoniques — *anche per non provocare quelle pene canoniche, che, con dolore, ma siamo risoluti di infliggere ai disobeddienti.*

Du Vatican, 1er mars 1905, Pius P. P. X [2].

1. *La Vérité française*, 13 août 1905.

2. Publié par la *Civiltà cattolica*, 18 mars 1905. Voir aussi la lettre encyclique du 11 juin *sur l'action catholique italienne.*

Digitized by Google

Il me semble évident — et qui pourrait le contester à moins de nier le sens obvie des mots — que ces condamnations atteignent directement les doctrines et l'action du *Sillon*. Leur chef si ardent, si enthousiaste, doué d'une parole entraînante, admirable d'activité, organisateur heureux, comprendra-t-il, à ces éclairs, que son mouvement est mal aiguillé et qu'il court à une catastrophe? Aura-t-il la noble et chrétienne humilité de revenir en arrière, de renoncer à être le chef d'un parti impossible pour rentrer dans le rang d'un fidèle et loyal soldat catholique? Car quoi qu'il fasse pour s'en défendre, il n'est rien d'autre, à l'heure actuelle, que le créateur et le chef d'un nouveau parti. Il a, — toutes les dénégations possibles ne peuvent rien contre les faits, — sa doctrine à part, son but objectif à part, son association, inspirée et dirigée par lui, tout à fait à part et séparée des autres. Jusqu'à ce jour M. Marc Sangnier s'est refusé à nous donner une définition définitive du *Sillon*, par ce motif qu'il est une chose en évolution. Voudra-t-il accepter celle que je prends la liberté de lui proposer :

Le *Sillon est l'École, et le Jeune parti de la République démocratique, humanitaire et mystique.*

Puisse le *Sillon* renoncer à cette utopie décevante et fallacieuse et redevenir un groupe catholique bienfaisant et courageux, dans le champ de la soumission aux enseignements et à la direction de la sainte Église catholique et de ses chefs hiérarchiques.

Abbé P. BARRET.

Digitized by Google

BULLETIN SCRIPTURAIRE.

Notre intention n'est pas de rendre compte ici des travaux parus depuis un an sur la Sainte Écriture. La seule énumération de ces ouvrages, avec les indications nécessaires, remplirait plusieurs pages de cette revue [1]. Ce compte rendu d'ailleurs, n'intéresserait que les spécialistes, professeurs et étudiants, et pour eux le travail est fait, suffisamment complet et clair, dans diverses revues. Nous citerons surtout, pour la France, la *Revue Biblique* (recensions et bulletin), le *Polybiblion* et l'*Université catholique* (de Lyon).

Nous écrivons ici pour ceux des lecteurs des *Études franciscaines* qui, ne faisant pas des sciences bibliques une étude spéciale, désireraient cependant quelques renseignements précis sur l'état actuel des études bibliques parmi les catholiques, sur les faits récents concernant ces études et sur les points plus particulièrement débattus. Nous nous appliquerons surtout à être exact et clair. La difficulté sur ce point ne provient pas de la pénurie des matériaux ; mais, tout à la fois, du nombre des documents, du peu de clarté de plusieurs, du caractère polémique et par suite partial de beaucoup. Il est presque impossible, dans un travail de ce genre, d'éviter tout à-peu-près et toute erreur de détail : la lecture des Revues les plus sérieuses fournit de cette affirmation une ample démonstration.

Pour plus de clarté, nous diviserons ce bulletin en deux parties. Tout d'abord, d'une façon purement objective, nous relaterons les documents et les faits et analyserons le mouvement actuel

1. Une des bibliographies les plus complètes que nous ayons trouvées, celle de la *Rivista storico-critica delle Scienze teologiche* (Rome, fasc. I et II, 1905) ne comprend pas moins de 16 pages grand format contenant l'indication de plus de 400 travaux : livres, brochures, articles de revue parmi lesquels près d'une centaine d'ouvrages importants.

Digitized by Google

des idées dans le domaine biblique — puis dans une seconde partie, nous présenterons quelques observations personnelles.

I

LES DOCUMENTS ET LES FAITS. — Pendant près de deux ans la Commission biblique instituée par Léon XIII [1] n'avait pas donné signe de vie, et nombre de gens impatients avaient pronostiqué sa fin prochaine : les consulteurs, choisis parmi les tenants des opinions les plus diverses, ne devaient pas parvenir à s'entendre et le nouveau Pape, plus soucieux de zèle pastoral que de culture scientifique — allait laisser crouler et disparaître, tout doucement, la machine de guerre, un peu dangereuse, imaginée par son prédécesseur.

La Lettre Apostolique «*Scripturae Sanctae*» [2] remit les choses au point. Pie X affirmait son intention de continuer l'œuvre de Léon XIII et dans le même sens. Il exprimait le regret de ne pouvoir réaliser immédiatement un projet de celui-ci : la fondation, à Rome, d'un Institut biblique ; et, en attendant mieux, il instituait les grades académiques de licencié et de docteur ès-science scripturaire [3]. C'est à la Commission biblique qu'est confiée la collation des grades, le soin de désigner les examinateurs et de fixer les programmes des examens.

La Commission biblique n'était donc pas enterrée, elle a prouvé au surplus qu'elle était bien vivante. Cette année 1905 a été marquée par plusieurs actes émanés d'elle.

Notons d'abord deux décisions importantes.

La Lettre Apostolique *Vigilantiæ studiique memores* portait que « ceux qui feront partie de la Commission devront avoir soin que ces principes (concernant le magistère et l'autorité de l'Église en matière d'interprétation) soient chaque jour plus attentivement respectés... L'un des devoirs de la Commission sera de régler

1. Par la lettre apostolique *Vigilantiæ studiique memores* du 30 oct. 1902 (9 mois avant la mort du Pontife).

2. 23 févr. 1902.

3. Deux conditions sont requises des canditats : qu'ils soient prêtres et docteurs en théologie (ou pourvus d'un titre équivalent dans les grands ordres religieux). Le Pape détermine certains détails des examens. Enfin il exhorte les évêques et prélats à encourager et aider ceux de leurs sujets reconnus aptes, à acquérir les grades et à choisir de préférence pour professeurs de l'Ecriture Sainte des prêtres pourvus des nouveaux grades (cfr. sur ce point l'article fort intéressant de F. Prat, *Et. religieuses*, 20 oct. 1905.

Digitized by Google

d'une façon légitime et digne les principales questions pendantes entre les docteurs catholiques : elle apportera, pour les résoudre, tantôt les lumières de ses jugements, tantôt le poids de son autorité.

« Il en résultera cet autre avantage de fournir au Saiut-Siège une occasion favorable de déclarer ce que les catholiques doivent inviolablement tenir, ce qu'il faut réserver à un examen plus approfondi, et ce qui doit être laissé au jugement de chacun [1]. » Suit, dans le texte, la formule d'institution de la Commission.

Voici maintenant les deux décisions. Nous transcrivons les textes donnés par la *Revue Biblique* [2].

I. Décisions de la Commission pontificale pour les Études Bibliques sur la question « des citations implicites » contenues dans les Livres Saints.

Cum ad normam directivam habendam pro studiosis S. Scripturae proposita fuerit Commissioni Pontificae de re biblica sequens quaestio vid. :

« Utrum ad enodandas difficultates quae occurrunt in nonnullis S. Scripturae textibus, qui facta historica referre videntur, liceat Exegetae Catholico asserere agi in his de citatione tacita vel implicita documenti ab auctore non inspirato conscripti, cujus adserta omnia auctor inspiratus minimé adprobare aut sua facere intendit, quaeque ideo ab errore immunia haberi non possunt? »

Praedicta Commissio respondendum censuit :

« Negative, excepto casu in quo, salvo sensu ac judicio Ecclesiae, solidis argumentis probetur : 1° Hagiographum alterius dicta vel documenta revera citare ; et 2° eadem nec probare nec sua facere, ita ut jure censeatur non proprio nomine loqui ».

Die autem 13ª februarii an. 1905, Sanctissimus, referente me

1. « Ergo viris qui de Consilio fuerint curandum sedulo, ut horum diligentior quotidie sit custodia principiorum...

« Quare hoc etiam in mandatis Consilio sit, praecipuas inter doctores catholicos rite et pro dignitate moderari quaestiones ; ad easque finiendas, qua lumen judicii sui, qua pondus auctoritatis afferre.

« Atque hinc illud etiam consequetur commodi, et maturitas offeratur apostolicae sedi declarandi quid a catholicis inviolaté tenendum, quid investigationi altiori reservandum, quid singulorum judicio relinquendum sit. (Litt. *Vigilantiæ studiique memores* 30 oct. 1902). Cfr. aussi Lettre « *Scripturae sanctae* ».

2. Ces communications ont un caractère officiel (cfr. R. B. juillet 1905, p. 448) ; elles sont insérées en tête des nos d'avril et de juillet.

Digitized by Google

infrascripto Consultore ab Actis, praedictum Responsum adprobavit atque publici juris fieri mandavit [1].

Fr. David FLEMING, O. F. M.
Consultor ab Actis.

II. DE NARRATIONIBUS SPECIETENUS TANTUM HISTORICIS IN S. SCRIPTURAE LIBRIS QUI PRO HISTORICIS HABENTUR.

Proposito sequenti dubio Consilium Pontificium pro studiis de re biblica provehendis respondendum censuit prout sequitur :

DUBIUM

« Utrum admitti possit tanquam rectae exegeseos sententia quae tenet S. Scripturae Libros, qui pro historicis habentur, sive totaliter, sive ex parte, non historiam proprié dictam et objective veram quandoque narrare, sed speciem tantum historiae pro se ferre ad aliquid significandum a proprie litterali seu historica verborum significatione alienum ?

« Resp. : Negative, excepto casu, non facile nec temere admittendo, in quo, Ecclesiae sensu non refragante, ejusque salvo judicio, solidis argumentis probetur hagiographum voluisse non veram et proprie dictam historiam tradere, sed, sub specie et forma historiae, parabolam, allegoriam, vel sensum aliquem a proprie litterali seu historica verborum significatione remotum proponere.

Die autem 23ª Junii a. c. in Audientia ambobus R^mis^ Consultoribus ab Actis benigne concessa Sanctissimus ... etc. ut supra.

Fr. DAVID FLEMING, O. M.

Il nous reste à relater trois faits concernant la Commission Biblique.

— Les trois juges choisis parmi les consulteurs ont attribué le prix fondé par M. D. Braye, pour 1905, moitié à un prêtre de l'archidiocèse de Westminster, le R. Cécil Delisle Burns, moitié à un diacre du séminaire de Prague, M. Wenceslas Irus.

Le sujet proposé pour 1906 est celui-ci : « Montrer combien le

1. Nous commenterons cette décision ainsi que la suivante dans la deuxième partie de ce travail.

Digitized by Google

texte hébreu de l'Ecclésiastique récemment découvert contribue à établir l'autorité de la Vulgate, et à la rendre plus claire, en comparant les deux textes et en recourant, au besoin, à la version grecque. »

— Les premiers examens pour l'obtention du grade de licencié en Ste Écriture ont eu lieu du 5 au 8 juin. Les trois candidats qui s'étaient présentés: MM. Jeannotte, prêtre canadien, Archambault, du diocèse de Reims, et Flipo, du diocèse de Cambrai ont été reçus les deux premiers avec mention. M. F. Prat leur rend ce témoignage [1], qu'ils s'étaient consciencieusement préparés à cet examen qui, à en juger par le programme et les questions posées, revêt un caractère tout à la fois sérieux et pratique.

— Enfin nous devons signaler la retraite de l'un des deux secrétaires de la Commission, le Rme Père Fleming, nommé ministre provincial de son Ordre en Irlande et son remplacement par D. Laurent Janssens, O. S. B.

On a épilogué sur ce changement et on a voulu y voir une indication de tendances, il est beaucoup plus simple, pour apprécier la ligne de conduite de la Commission de s'en tenir à ses décisions.

Durant cette année a paru une Lettre de Mgr de Beauvais sur l'étude de la Ste Écriture [2]. Depuis quelque temps, plusieurs Lettres épiscopales ont paru sur ce sujet. Le caractère de leurs auteurs leur donne une importance spéciale. La Lettre de Mgr Douais nous donne des aperçus intéressants sur la Question biblique à la période patristique. Le docte prélat s'avance sur certains points peut-être un peu trop loin, on pourrait relever aussi quelques inexactitudes [3]. Sous ces réserves, la Lettre est tout à la fois intéressante et instructive.

Parmi les Questions générales relatives à l'Écriture Sainte, deux surtout ont été récemment l'objet d'études sérieuses et de discussions également sérieuses, parfois un peu vives. Toutes deux concernent les passages historiques des Livres Saints. Faute d'une meilleure dénomination nous leur donnerons celles-ci :

1. *Ét. rel.*, 20 oct. 1905, p. 230.
2. Lecoffre, Paris.
3. Est-il exact de dire que « Mgr d'Hulst *admettait* dans nos saints Livres des erreurs scientifiques et historiques » ? Mgr d'Hulst dans sa lettre à Léon XIII proteste contre cette affirmation trop absolue.

Digitized by Google

Les apparences historiques.

Les genres littéraires dans la Bible.

Ces deux Questions ont des points de contact [1] ; cependant on est en droit de les considérer comme deux centres de discussions et d'études.

Nous allons d'abord exposer les idées et les faits principaux de la controverse.

I. La Question des Apparences historiques.

Au cours de ses conférences [2] sur la méthode historique, le R. P. Lagrange, en s'appuyant sur une courte phrase de l'Encyclique « *Providentissimus* » [3], étendait à l'histoire [4] ce que Léon XIII disait à propos des sciences naturelles : « les Écrivains sacrés n'ont pas voulu enseigner aux hommes ces choses inutiles pour le salut (la nature intime du monde extérieur), ils se sont servis du langage communément usité de leur temps et *s'en sont rapportés aux apparences* [5] ». Le P. Lagrange d'ailleurs n'équiparait pas absolument au point de vue exégétique la science et l'histoire et il admettait qu'il y a « beaucoup d'histoire » dans la Bible, tandis qu'il n'y a pas de science [6]. Mais pour lui il n'y a guère d'histoire dans la Bible en dehors de l'horizon du peuple de Dieu, si ce n'est en tant que cela était nécessaire au salut. Il donnerait volontiers à l'histoire contenue dans les premiers chapitres de la Genèse (jusqu'à Abraham) le nom d'histoire primitive légendaire [7].

Dom L. Sanders dans ses études sur S. Jérôme (1903) cita plusieurs textes de ce Père à l'appui de la thèse des apparences historiques, que le Dr Pœls reprit en la développant sur certains points.

Cette thèse rencontra des contradicteurs, quelques-uns firent seulement des réserves. Le P. Lagrange répond à l'un d'entre eux dans une note placée en tête de la seconde édition.

1. Cfr. P. Lagrange : « *la méthode historique* », p. 185 (nous donnons les références d'après l'édition augmentée de 1904).

2. Lues à l'Institut catholique de Toulouse en novembre 1902, et réunies depuis en un volume. Lecoffre, 1903 et 1904.

3. « Hæc ipsa deinde ad cognatas disciplinas, ad historiam præsertim juvabit transferri. »

4. *L. cit.*, pp. 106 et 107.

5. « Ea secutus est quæ sensibiliter apparent. »

6. 6me conférence, pp. 183, 184. Cette conférence, exemples compris, ne force pas la conviction.

7. P. 208.

Digitized by Google

En juin 1904 paraissait un volume important du Père Delattre S. J. : *Autour de la Question biblique* [1]. Le savant Jésuite s'applique à réfuter le livre du P. Lagrange, tant les principes qu'il établit, que les applications qu'il en fait. Il nie spécialement que la nouvelle théorie soit conforme au sens de l'encyclique — et qu'elle ait été enseignée par les Pères de l'Église et en particulier par S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire de Nysse. Ce livre a naturellement été apprécié de façons très diverses dans les revues [2]. Le P. Lagrange a répondu par une brochure importante [3]. M. Poels professeur à l'Université catholique d'Amérique expose très clairement la théorie des apparences historiques [4] qu'il déduit lui aussi de l'Encyclique. Notons seulement dans son article l'explication de ce qu'il faut entendre en histoire par « apparences sensibles » : ce sont les traditions ou documents qui sont dans le même rapport vis à vis des faits que les apparences sensibles vis-à-vis de la réalité ou nature intime des choses. Pour le P. de Hummelauer également la vérité des histoires sacrées consiste surtout dans la conformité avec leurs sources.

II. La Question des genres littéraires.

Nous ne pouvons ici faire la bibliographie de la théorie des genres littéraires. On la retrouve à plusieurs pages de la *Méthode historique* et dans divers articles des P.P. Prat et Durand.

Nous ne nous occuperons que d'un ouvrage récent [5] où le P. de Hummelauer reprend la théorie en lui donnant, bien qu'il s'en défende, une ampleur toute nouvelle, avec des détails qui lui sont personnels.

Nous exposerons la théorie des genres littéraires d'après cet ouvrage que nous ne cherchons pas ici à analyser en entier [6]. Le

1. Liége, Henri Dessain. — Paris, Roger et Chernoviz.

2. *Rev. du Clergé français* est nettement et vivement défavorable (n° du 1er févr. 1905). *Rev. Augustinienne* (15 févr. 1905), favorable — également le *Polybiblion* (sept. 1904), l'*Univ. cath.* (juin 1905), n'est pas convaincue par l'argumentation du P. Delattre.

3. Éclaircissement sur la *Méthode historique*, etc, Lecoffre, 1905 (pp. XII-106).

4. *The Catholic University Bulletin*, Januar 1905, cité in R. B. (juill. 1905.)

5. *Exegetisches zur Inspirationsfrage*, etc., von Fr. von Hummelauer S. J. Fribourg, 1904 (dans la collection des Biblische Studien). Le Père G. Bonnacorsi traite la même question, à un point de vue différent et arrive sensiblement aux mêmes conclusions dans ses *Questioni bibliche*, Bologne, 1904.

6. Cette analyse est faite d'une façon suffisante et très claire dans l'*Univ. cath.*, juin 1905, on trouvera une analyse plus complète et objective dans la *Revue Bénédictine*, avril, 1905.

Digitized by Google

P. de H. veut apporter une contribution à l'étude de l'Inspiration en se basant sur des observations exégétiques, — sur les siennes surtout, peut-on ajouter. Plusieurs des idées que nous trouvons dans son livre, se trouvent déjà dans ses Commentaires du CURSUS spécialement dans le Commentaire sur Josuë, et parfois textuellement; ce sont des idées mûries par l'étude et la réflexion personnelle au moins autant que le résultat des lectures de l'auteur [1].

Tout d'abord le P. de H. déclare qu'il faut admettre que l'interprétation doit se baser sur la distinction des genres littéraires. C'est là, dit-il, une vérité évidente, et en effet on n'interprétera pas un écrit didactique ou poétique comme une narration historique ; cela est vrai pour la Bible comme pour les littératures profanes.

L'auteur énumère ensuite neuf genres littéraires dont il trouve l'emploi dans l'Ancien Testament : la fable, la parabole, la poésie épique, l'histoire religieuse, l'histoire ancienne, la tradition populaire ou familiale (le P. de H. entend ce genre dans le sens *légende*), le récit libre, le midrach, le récit prophétique et apocalyptique.

Le P. de H. fait ensuite des applications sans timidité aucune. Les premiers chapitres de la Genèse ne sont que des traditions populaires : les récits de l'écrivain sacré sont, en effet, précédés du terme Ioledoth (dans la Vulgate : Generationes) que le P. de H. traduit par légendes. Pour lui également Ruth, Esther, Tobie, Judith ne sont que des contes moraux ou des romans. Il ne faut pas y chercher de détails, de circonstances historiques, le fonds seul est historique. De cette façon toutes les objections soulevées contre ces livres par les critiques historiques rationalistes tombent d'elles-mêmes.

Le travail du P. de H. a été l'objet de nombreuses études dans les diverses revues. Bien peu ont partagé l'enthousiasme de la *Revue du Clergé français*, la plupart font des réserves importantes [2].

1. Le P. de Hummelauer propose trois principes — ou trois règles — concernant ; 1° les genres littéraires qu'il faut rechercher avec soin dans la Bible ; 2° le côté humain dans l'inspiration qu'il faut davantage préciser ; 3° l'attribution exclusive à la critique des questions d'authenticité, de composition, de date, etc., qui ne doivent appartenir à la discussion théologique que sur des points et en des cas particuliers.

2. Recension de dom Bède Lebbe, *Revue bénédictine*, avril 1905 ; — Jacquier, *Univ. cath.*, 15 juin 1905; — Mangenot, *Polybiblion*, Mars 1904 et *Revue des Sc. ecclésiastiques*, nov. 1904 ; — P. Brücker, *Et. religieuses*, 20 janvier ; — J. B. Pelt, *Revue eccl. de Metz*, oct. 1904 : — ces deux derniers font une critique assez vive de l'ouvrage du P. de H.

Digitized by Google

On a pu voir par le bref et forcément incomplet exposé qui précède, sur quel terrain se discute actuellement la Question biblique entre écrivains catholiques. L'Encyclique « *Providentissimus* » avait mis fin au débat sur certains points, et l'extension de l'Inspiration surtout. Elle avait également obvié d'une façon générale aux difficultés que l'on tirait des affirmations des sciences naturelles contre la véracité divine de la Bible. On discuta encore quelque temps sur un ou deux points théoriques relatifs par exemple à l'inspiration verbale ou non verbale ; mais les grands débats se concentrèrent bientôt sur les questions d'auteurs, de rédaction, de sources. La théorie documentaire du Pentateuque fut l'occasion de bien des travaux, de bien des discussions, parfois d'une extrême vivacité, pour ne pas dire plus, et les critiques catholiques ne sont pas encore sur ce point, il s'en faut, « possesseurs pacifiques ».

Aujourd'hui on lutte surtout sur les rapports de la Bible et de l'histoire : citations implicites, genres littéraires, apparences historiques ; toutes ces théories sous leur forme concrète ont pour but de répondre aux objections de la critique historique rationnaliste, et d'une façon radicale, non point en soustrayant certaines parties historiques à l'inspiration, mais en limitant ce que nous pourrions appeler la responsabilité (ou plutôt l'imputabilité) de l'inspiration relativement à ces parties [1]. On veut, nous l'avons vu, appliquer à l'histoire le principe donné par Léon XIII à propos des sciences.

Sur ces questions, naturellement, l'accord est loin d'être fait, on ne peut même dire qu'il y ait deux opinions opposées ; cependant on peut classer en deux groupes les opinions si multiples qui se sont fait jour. Les uns, adonnés à l'étude de la Bible considérée comme document historique, sans cesse en contact avec les critiques rationalistes qu'ils doivent étudier pour les pouvoir combattre, ont toujours sous les yeux les nombreuses objections de détail soulevées contre la véracité historique de la Bible. Parmi

1. Un exemple fera comprendre notre pensée. Plusieurs passages du livre de Judith parlent de Nabuchodonosor, roi de Ninive. Or, cette affirmation est contredite par les données actuelles, de l'histoire profane. Les partisans des théories en question ne nient pas que ces passages soient inspirés ; mais ils disent que l'erreur que l'on prétend y relever n'est pas imputable à l'écrivain sacré. Celui-ci, ou bien fait ici une citation, sans l'apprécier ni l'apprécier *(citations implicites)* — ou bien n'entend pas écrire de l'histoire, mais un roman moral, par exemple *(genres littéraires)* — ou bien, enfin, il a parlé, suivant l'opinion reçue à son époque *(apparences historiques)*.

Digitized by Google

ces objections, sans doute, plusieurs n'ont qu'une valeur très relative, mais leur nombre, les travaux considérables, j'allais dire formidables, dont elles sont parfois tirées, l'autorité scientifique de leurs auteurs, tout cela contribue à faire de toutes ces objections un ensemble imposant. Que plusieurs des critiques catholiques voués à ce travail, soient préoccupés de ces objections, d'une façon exagérée, si l'on veut, rien à cela d'étonnant.

L'autre groupe contient des écrivains, pour la plupart également informés, parfaitement au courant, mais qui se placent à un point de vue moins exclusivement scientifique, et sont préoccupés davantage des conséquences théologiques de la Question. Ils voient mieux et davantage les dangers du radicalisme de certains remèdes préconisés par les écrivains du premier groupe, et, à des degrés différents, se tiennent sur une prudente réserve.

Les premiers en général tendent à faire de la critique littéraire et historique une science autonome, gardant avec la théologie certains points de contact, mais ne faisant point usage dans ses recherches ordinaires des principes et des données fournis par elle. Le P. de Hummelauer le dit très clairement dans son dernier ouvrage, et le P. Lagrange exprime des idées analogues dans plusieurs de ses écrits, quoique d'habitude avec un moindre radicalisme.

Les seconds voient dans la théologie [1] un secours précieux au point de vue de la sûreté dans la direction à suivre et les travaux à accomplir.

Pour eux, également, la critique historique est une science ayant sa méthode à elle et ses instruments de travail spéciaux, mais aussi une science rattachée à la théologie par un lien nécessaire tout à la fois et très utile. Pour eux, si j'ose dire, la théologie joue vis-à-vis de la critique historique le rôle d'une sœur aînée [2], et non d'une vieille parente quelque peu encombrante.

Après cet exposé que nous croyons suffisamment impartial et objectif, il nous reste à commenter quelque peu les deux décisions de la Commission biblique et à présenter quelques brèves observations, sur les théories que nous venons de résumer.

1. Cfr. l'important ouvrage du P. Lacôme, O. P. *Questions de principes*, chap. I (Paris, 1904).

2. « Loin de nuire au travail du critique, la foi théologique lui est très utile, disons sans ambages, indispensable », — « la théologie protège, elle n'écrase pas. » P. Lacôme, *op. cit.*

Digitized by Google

II

Rappelons tout d'abord les principes théologiques relatifs à la portée dogmatique des décisions de la Commission biblique. On sait qu'elles n'engagent pas l'infaillibilité pontificale même avec la clause « ratum habuit et publici juris fieri mandavit. »

Mais on leur doit l'obéissance, due au magistère ecclésiastique [1].

De plus on doit leur reconnaître une portée doctrinale considérable.

Maintenant, si l'on veut bien se reporter aux passages de la Lettre apostolique cités plus haut, il n'est pas difficile de préciser le caractère de ces décisions, il faut y voir non des condamnations, mais des règles, des principes de direction : « *in mandatis consilio sit, praecipuos inter doctores catholicos, rite et pro dignitate moderari quaestiones ; ad easque finiendas qua lumen judicii sui, qua pondus auctoritatis afferre* » [2].

La première décision vise les *citations implicites.* Le doute posé était celui-ci :

« *Est-il permis à l'exégète catholique, pour résoudre les difficultés qui se rencontrent en certains textes de la Ste Écriture — paraissant rapporter des faits historiques — de dire que ces textes contiennent une citation implicite ou tacite d'un document écrit par un auteur non inspiré, dont l'auteur inspiré n'entend nullement approuver ou faire siennes les assertions, lesquelles, pour cette raison, ne peuvent être tenues pour exemptes d'erreur* » (en vertu de l'inspiration).

La Commission répond négativement : « *sauf le cas* où l'on prouve par de solides arguments — salvis sensu et judicio Ecclesiae — 1° *que l'hagiographe cite réellement les paroles ou les écrits d'un autre ;* 2° qu'il ne les approuve pas ni ne les approprie, de telle sorte qu'on estime à bon droit qu'il ne parle pas en son propre nom ».

La théorie des citations implicites a été exposée, sans restrictions, par M. Loisy ; opposant les écrivains bibliques aux historiens modernes, il disait [3] : « les historiens modernes... ont une opinion sur le caractère de leurs sources et la valeur des données qu'ils en tirent, ils expriment cette opinion, et ils en prennent la

1. Cfr. Tanquerey, *de Fide*, p. 27.
2. Lettre « *Vigilantiae* », voir le texte complet cité plus haut.
3. *Études bibliques*, p. 121.

Digitized by Google

responsabilité devant leurs lecteurs. Les écrivains bibliques *citent sans le dire les documents* qu'ils exploitent, et ils ne se prononcent pas sur la signification et la portée historique du contenu. »

Le P. Prat expose une théorie analogue, mais avec des réserves formelles, dans divers articles des *Études* [1] et dans une brochure : *la Bible et l'Histoire* [2].

La seconde décision de la Commission biblique est précédée dans son texte officiel d'un titre que nous traduisons ici : « Des récits n'ayant que l'apparence historique dans les Livres de la Ste Écriture tenus pour historiques. »

Le doute est ainsi exposé :

« Peut-on admettre comme un principe de légitime exégèse l'opinion d'après laquelle les livres de la Ste Écriture regardés comme historiques, parfois, ne contiennent pas soit totalement, soit en partie de l'histoire *proprement dite* et *objectivement vraie*, mais, sous l'apparence de l'histoire, ont un sens différent du sens littéral et historique ? »

Voici maintenant la réponse :

« *Resp. Negative.* Excepté cependant le cas, — qu'on ne doit pas admettre témérairement ni facilement (nec facile nec temere admittendo), — dans lequel, le sens de l'Église ne contredisant pas, on prouve par de solides arguments que l'écrivain sacré a voulu, non pas transmettre une histoire véritable et proprement dite, mais, sous les apparences et la forme historiques, proposer une parabole, une allégorie ou un sens quelconque éloigné de la signification proprement littérale ou historique des mots. »

Le P. Prat fait de cette décision, comme de la précédente, une

1. Années 1901 et 1902. Malgré les réserves, nous dirons que ces articles nous avaient paru, comme à beaucoup d'autres, un peu trop hardis. Question d'appréciation. D'après la *Bible et l'Histoire* nous ne voyons guère à reprendre qu'une tendance excessive à généraliser et aussi quelques exemples insuffisamment probants. Dans les *Études rel. du* 20 oct., le même auteur apprécie et commente cette première décision. Nous nous bornerons à cette remarque : dans les divers travaux précités, le P. Prat semblait vouloir faire des « *citations implicites* » un moyen général de répondre aux objections, sérieusement motivées, de la critique historique. Sans doute il fallait non les supposer, mais les démontrer ; mais à cela il suffisait que le passage fût nettement et sûrement inexact : « S'il n'y a pas dans la Bible des citations implicites il y a des erreurs » (la *Bible et l'Histoire*, p. 49 en note). Le dilemne n'est pas aussi strict que le pense le P. Prat. L'Encyclique *Providentissimus* note d'autres alternatives. Quoi qu'il en soit, la décision veut pour chaque citation implicite des preuves directes et positives. Comme le dit le P. Prat, il s'agit de s'entendre sur les *raisons solides*.

2. Paris, Bloud, 1905.

Digitized by Google

critique *littéraire* où il entre, semble-t-il, un peu de mauvaise humeur. Quoi qu'il en dise, la question nous semble à dessein posée telle quelle, et de plus, bien posée. Voici pourquoi.

La question appelle une réponse entièrement négative, la contradictoire de la proposition dubitative est celle-ci : « On ne peut pas admettre que les Livres saints regardés comme historiques contiennent quelquefois..... » Nous croyons que cette négation pure et simple, destinée pourtant à être atténuée par des exceptions très motivées, est normale et voulue ; normale: elle affirme la règle, le principe. Toute règle est absolue dans sa forme et pourtant toute règle admet des exceptions. Voulue : parce qu'il était utile, à ce qu'il nous semble, de poser le principe de cette façon.

Pour ne parler que du P. Lagrange et du P. de Hummelauer, le premier admettait — ou proposait d'admettre — en principe, que : Dieu n'avait pas révélé à son peuple « l'histoire qui échappait à son horizon, si ce n'est en tant que cela est nécessaire au salut » [1]. Le P. de H. y allait beaucoup plus carrément, pour lui point d'histoire stricte dans la Bible, mais seulement l'un des neuf genres littéraires, énumérés par lui, la plupart bien éloignés du sens littéral et historique.

On voit que nous avons là un principe, opposé à des principes : l'exception, même fréquente, ne sera pas le livre ou le passage proprement historique, mais bien le livre, ou le morceau littéraire, qui regardé jusque-là comme historique ne le serait pas au sens propre du mot.

Aussi bien la Commission n'a pas entendu nier radicalement la théorie des apparences historiques non plus que celle des genres littéraires [2]. L'une et l'autre contiennent une part évidente de vérité, qui d'ailleurs n'était pas nouvelle. Elle ne pouvait que réagir contre l'extension abusive de ces principes et leur applica-

1. *Méthode historique*, p. 184.

2. La Commission, à notre avis, fait allusion à la première théorie quand, dans le doute proposé, elle insère ces mots (cfr. plus haut IIe décision) « de l'histoire proprement dite et *objectivement vraie* ». M. Poels *(loc. supra cit.)* disait que la distinction entre « Apparences sensibles » et réalité, dans l'histoire, c'est la distinction entre les faits ou événements et les traditions ou sources. La véracité des histoires sacrées, pour le P. de H., c'est en première ligne leur conformité avec leurs sources,

La théorie des genres littéraires est spécialement à la fin de la réponse, dans la 2e décision. D'ailleurs si l'on en doute que l'on prenne un des exemples du P. de Hummelauer : Judith ou Esther, où il ne voit que des contes moraux, des sortes de romans, et qu'on lui fasse l'application des principes posés par la 2e décision.

Digitized by Google

tion insuffisamment motivée à certaines parties de nos Saints Livres.

Maintenant que faut-il penser des deux théories que nous avons analysées plus haut et de la façon dont elles sont proposées?

Pour ce qui est des « Apparences historiques », nous avons déjà laissé voir que nous trouvions l'extension donnée au principe trop large, et plusieurs de ses applications hasardées. Que si l'on veut dire seulement que les historiens hébreux n'avaient pas de l'histoire la même conception que nos modernes; qu'ils n'apportaient pas dans l'information le même scrupule et le même souci des détails, nous en tomberons facilement d'accord. Mais, il nous semble bien qu'on affirme toute autre chose. Tout le monde admet également que les historiens sacrés ont parfois employé des documents d'une valeur historique très contestable; mais on ne doit l'admettre que sur des preuves sérieuses et positives.

Quant aux raisons sur lesquelles on prétend baser cette théorie, la première, celle tirée de l'Encyclique, ne nous paraît pas sérieuse ; on l'a déjà dit, il est invraisemblable que Léon XIII ait voulu, en une courte incidente, enseigner une vérité de cette importance. Et si le sens obvie de ces quelques mots est favorable à l'interprétation donnée, tout le contexte, dans l'Encyclique, y est nettement opposé.

La preuve tirée des textes des Pères, aussi bien ceux de S. Jérôme que ceux de S. Grégoire de Nysse, ne nous paraît pas beaucoup plus solide. On a produit dans le débat des textes des mêmes Pères dans un sens opposé [1] ; on en a rectifié d'autres et puis, qui ne sait tout ce que l'on peut faire dire aux Pères et tout ce qu'on leur a fait dire? D'ailleurs les textes vraiment probants ou s'adaptant bien à la question sont rares pour ne pas dire plus.

De même, la théorie des genres littéraires réduite à cette affirmation ; — pour l'interprétation d'un Livre, même biblique, il faut tenir compte de son genre littéraire ; — sera admise par tous, même avec cette adjonction que les genres littéraires des hébreux étaient tout différents de ceux des Grecs et des Latins, aussi que des nôtres. Mais de là à dresser une énumération

1. Le P. Delattre spécialement *op. cit.*

Digitized by Google

fantaisiste des genres qui doivent se trouver dans les divers Livres de la Bible; de là, surtout, à prétendre réserver à l'exégète le soin de déterminer, d'après les seules règles de la critique littéraire, le genre littéraire de tel ou tel de nos saints Livres, même regardés comme historiques, il y a au moins un bon pas. Quant aux applications du principe elles sont, spécialement chez le P. de H., beaucoup trop multipliées et pour des raisons par trop insuffisantes, quelquefois.

Les théories que nous venons d'apprécier ont été l'objet de beaucoup de travaux dans les Revues ecclésiastiques françaises, allemandes, italiennes, anglaises, depuis deux ans; elles ont même provoqué l'apparition de plusieurs livres. Il y aurait à regretter des paroles trop vives, méprisantes ou injurieuses, échangées en sens divers et qui sont contraires également à l'esprit scientifique et à la charité chrétienne. De côté et d'autre on semble oublier trop fréquemment les paroles de Léon XIII dans sa Lettre instituant la Commission Biblique : « Jam vero in hoc genere magnopere providendum est, ut ne acrior disputandi contentio transgrediatur mutuae caritatis terminos ; » et des hommes, à bon droit désireux de voir respecter les principes, ne doivent pas omettre pour cela de sauvegarder l'union des esprits et des cœurs [1], qui est de tous les principes le plus certain.

Une chose plus regrettable encore, à notre sens, d'autant qu'elle exagère les précédents inconvénients, c'est la vulgarisation des débats dans les feuilles quotidiennes ou hebdomadaires. Ici également des deux côtés il y a eu des excès et nous pourrions citer maints articles où la violence du langage et l'assurance de l'affirmation remplacent, dans une trop forte proportion, la sûreté du jugement et la consciencieuse exactitude de l'information [2].

Qu'on laisse donc se débattre entre gens informés les questions libres, et qu'on ne vulgarise que les résultats vraiment acquis. Il serait injuste, d'ailleurs, d'imputer aux seuls catholiques cet

1. « Salva consensione animorum, collocatisque in tuto principiis. » L. Ap., *loc. cit.*

2. Nous citerons seulement un cas parce qu'il n'est pas grave mais seulement plaisant. Il y a quelques mois, un journal belge arborait en première page une analyse du Livre du P. de Hummelauer. Le tout se terminait par un défi triomphant porté aux adversaires de la foi. L'énumération des neuf genres littéraires du P. de H. a dû, évidemment, en apprendre beaucoup aux lecteurs de la feuille quotidienne, à la plupart du moins, et les autres devaient savoir que, même après la brochure en question, le triomphe de l'Église n'est pas encore définitif.

Digitized by Google

excès de publicité. En Belgique, des journaux libéraux ou socialistes ont publié des articles reproduisant à leur façon les idées d'Harnack, de Réville, de Loisy ; on a même répandu parmi les ouvriers des tracts sur le même sujet [1]. En Allemagne la même tendance de vulgarisation des questions bibliques existe. Elle a pris ces derniers temps un développement considérable. L'école protestante libérale de la « *religion de l'histoire* » a entrepris la publication d'une triple série de tracts sur la religion du N. T., la religion de l'A. T., l'histoire comparée des religions. Elle compte parmi ses collaborateurs, les plus célèbres rationalistes contemporains : Bousset, Holtzmann, Gunkel, Budde, etc... Pour réagir contre cette campagne antidogmatique, l'école protestante conservatrice publie une série de brochures sous le titre de *Questions bibliques actuelles et controversées.*

Puisque nous sommes en Allemagne, est-ce de là que nous vient tout le mal ? Dans son livre, cité plus haut, le Père Lacôme donne comme le principal écueil contre lequel l'exégèse catholique française a été se heurter, la « *Germanolâtrie* », le « *fanatisme pour la Deutschcultur* ». On lui a reproché d'exagérer [2]. Mais le R. P. n'entend pas évidemment proscrire complètement l'emploi et l'utilisation des travaux allemands. Que l'excès soit réel, personne, je crois, ne le niera complètement, et chose curieuse, dans l'étude des Allemands nous avons « tendance en France à porter notre attention plutôt sur le radicalisme biblique que sur le conservatisme protestant [3] ». Quant au danger de cet excès, nous rappellerons les graves paroles de Léon XIII recommandant aux membres de la Commission biblique de travailler « *surtout* » à empêcher : « *ut nequando inter catholicos invalescat illa sentiendi agendique ratio, sané non probanda, quâ scilicet plus nimio tribuitur heterodoxorum sententiis, perinde quasi germana Scripturae intelligentia ab externae eruditionis apparatu sit in primis quaerenda* » [4].

Il y a d'ailleurs un danger évident, au simple point de vue intellectuel. Le lecteur assidu d'un seul journal en arrivera à

1. Au début de cette année, M. J. Halleux, prof. à l'Université de Gand, a publié, en réponse à ces attaques, une brochure de propagande sur la divinité du Christ de l'histoire.

2. Cfr. *Rev. bénédictine*, janv. 1905.

3. La remarque est du rédacteur du Bulletin, dans la *Rev. Biblique* oct. 1905. Plusieurs exégètes catholiques italiens tombent, ce nous semble, dans le même excès ; la documentation du P. Bonnacorsi et de M. Salvatore Minocchi nous paraît trop allemande.

4. Lettre « *Vigilantiae Studiique memores* ».

Digitized by Google

penser fatalement comme son journal. L'évolution momentanée du *Soleil* au moment de l'affaire Dreyfus a permis d'observer à ce propos des faits très curieux ; et pour ne pas sortir du terrain biblique, le cas de M. Loisy ne nous présente-t-il pas un phénomène aigu d'empoisonnement intellectuel? Quel homme a su mieux que lui s'assimiler les ouvrages rationalistes, allemands surtout, qu'il lisait pour les combattre [1]? L'explication de la mentalité actuelle de M. Loisy est dans son séjour en Allemagne et ses études prolongées depuis vingt ans sur les critiques de ce pays. Bossuet disait qu'il n'aurait pu lire longtemps, d'une façon exclusive, les ouvrages des protestants sans devenir protestant lui-même. Encore une fois, s'exposer à un trop long contact avec les idées rationalistes c'est une imprudence, non seulement au point de vue surnaturel de la foi, mais au simple point de vue naturel: l'intelligence étant déterminée par son objet s'adaptera fatalement à un objet présenté d'une façon constante et exclusive.

Nous venons de parler de M. Loisy. L'inquiétude et le trouble produits par ses ouvrages dans divers milieux ecclésiastiques ne sont pas encore apaisés ; c'est là un mauvais fruit d'un arbre qui eût pu en porter d'excellents. Lui-même en dehors de l'ouvrage qu'il a publié, écrit encore des articles de revue qui n'accusent pas de changement notable dans ses idées. D'après ce que nous venons de dire, rien à cela de surprenant. D'un article de lui paru récemment [2] nous extrayons cette phrase : « L'Église, on peut le supposer, a d'abord le droit de compter sur la sincérité de ses enfants qui s'occupent de science et ceux-ci ont le devoir de lui parler selon ce qu'ils croient être le vrai », et l'auteur ajoute en substance que s'ils manquaient à ce devoir « alors seulement on serait fondé à parler de perfidie ». Ce n'est pas nous qui accuserons M. Loisy de perfidie ; nous déplorons la déformation intellectuelle qui a rendu inutile et même nuisible un esprit que la nature et le travail avaient fait capable de beaucoup.

Il est temps de conclure. La question biblique, sous sa forme actuelle, soulève, on le voit, des débats vifs et importants. Pour nous, les catholiques n'ont point à s'en troubler. Qu'ils soient

1. Harnack le constate pour son propre compte dans la recension qu'il a faite de l'ouvrage de Loisy, dirigé contre lui: l'*Évangile et l'Église*. Nous en citerons seulement ces mots : « ce sont moins des objections que des compléments » *Theologische Litteraturzeitung* (1704 n° 2) Cfr. *Rev. du Clergé français*, 1er mars 1904.

2. *Rev. d'histoire et de littérature religieuse*, sept.-oct. 1905.

Digitized by Google

reconnaissants aux savants catholiques qui consacrent leurs forces à des études difficiles, et parfois bien arides ; et qu'ils aient confiance dans le zèle et dans la vigilance du Pape et de la Commission biblique, ce Conseil qui devait, dans l'esprit de Léon XIII, « *gardien fidèle de la doctrine et de la tradition de l'Église apporter, en outre, à la légitime exégèse biblique l'appui d'une science en progrès* » [1] et que Pie X a solennellement couvert de son autorité en lui accordant « sa pleine confiance » [2].

Il serait d'ailleurs bien peu juste de ne considérer que la partie polémique et, par suite, discutable de l'œuvre de nos exégètes. Parmi les nombreux travaux parus depuis un an, une bonne part, la plus importante, traite de questions plus objectives. Le texte de la plupart de nos saints Livres a fait l'objet d'études sérieuses: commentaires ou discussions exégétiques. Les questions d'introduction spéciales à certains Livres Saints ont été également traitées en quelques travaux intéressants [3]. Nous signalerons ici un certain nombre d'ouvrages qui nous paraissent plus spécialement recommandables: le tôme II de l'*Histoire des Livres du Nouveau Testament* par M. E. Jacquier de l'Université catholique de Lyon ; il réunit comme le premier deux qualités, ce qui n'est pas facile — ni banal — en des sujets aussi délicats et si souvent étudiés, la clarté et une consciencieuse érudition.

Dans la Collection de LA PENSÉE CHRÉTIENNE : Les Commentaires du P. Rose sur les Actes et du P. Lemonnyer sur les Epîtres de S. Paul. Le nouveau Commentaire du P. Rose a la même valeur que ses Commentaires précédemment parus sur les Évangiles synoptiques: il nous a presque plu davantage. Nous regrettons de n'en pouvoir dire tout à fait autant du Commentaire du P. Calmes sur les Épîtres catholiques et l'Apocalypse: les introductions manquent et çà et là, en note, l'auteur sème des idées parfois plus que contestables.

Le Commentaire du P. Condamin sur Isaïe mérite aussi d'être signalé comme un travail sérieux et objectif. La traduction du P. C. est souvent très heureuse et en même temps littéraire, les notes du Commentaire sont sur quelques points fort intéressantes; mais on a l'impression que l'ouvrage

1. Lettre Apostolique de Pie X « *Scripturae Sanctae* », 23 février 1904.
2. *Ibidem.*
3. L'authenticité du 4me Évangile établie sérieusement dans le Commentaire du P. Calmes (Lecoffre, 1904) a été traitée par A. Nouvelle (Paris, Bloud et Cie 1905) dans un livre alerte, de moins de 200 pages, qui constitue une réfutation solide des théories de Loisy sur ce point. Signalons également sur le même sujet un article du P. Knabenbauer (*Stimmen aus Maria Laach*, févr. 1905) et un autre dans la *Rev. Aug.* (févr. 1905) de S. Protin.

Digitized by Google

est inachevé; plusieurs transpositions, aussi empêcheront de goûter, sans réserves, les beautés de la traduction strophique.

Signalons dans le même genre la 2me édition du livre de l'abbé Salvatore Minocchi : *I Salmi tradotti dal Testo originale e commentati* [1]. Cet ouvrage a eu un vrai succès et le mérite. Il nous fait profiter des résultats précieux acquis par la critique moderne sur le terrain de la poésie biblique. La traduction strophique a une réelle valeur et c'est une vraie jouissance de lire certains psaumes dans la langue harmonieuse du Dante. Notes et Commentaires sont sobres, concis mais suggestifs et pleins d'idées. Parmi ces idées un trop grand nombre révèle une hardiesse exagérée et une documentation trop exclusivement rationaliste, mais le lecteur est rassuré par cette phrase qui termine l'Introduction: « la critique fidèle et consciencieuse, essaie, avec les pauvres forces humaines, de préparer le champ à la dogmatique, afin que le jugement des théologiens soit mieux éclairé par la science. L'Église seule a le droit de porter sur quelque parole que ce soit de la Bible, un jugement infaillible; et ce ne sera jamais une vraie critique celle qui contredit au jugement de l'Église. »

La publication de *La sainte Bible traduite d'après les textes originaux* [2] constitue un événement heureux autant qu'important pour les catholiques.

Enfin nous saluons en terminant la 2me édition du livre de M. Lepin, *Jésus, Messie et Fils de Dieu*, le meilleur ouvrage paru sur les questions évangéliques soulevées par les « mauvais petits livres » de M. Loisy, Cette seconde édition transforme la première et en double presque l'étendue.

P. Hugues, O. M. C.

1. Roma, Fr. Pustet, 1905.

2. Desclée, Lefebvre et Cie, Paris-Rome-Tournai, 1904. Traduction exacte, notés très au point et donnant les indications importantes, exécution typographique soignée, tout est à louer. Il convient de remercier aussi les éditeurs du prix modique.

Digitized by Google

MÉLANGES.

UNE CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

A PROPOS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION.

L'Archiduc Albert d'Autriche, qui gouverna les Pays-Bas de 1598 à 1621, l'époux de la très pieuse fille de Philippe II, Isabelle-Claire-Eugénie, avait, lui-même, des sentiments religieux et une dévotion sincère. Élevé à l'âge de dix-huit ans au cardinalat par le Pape Grégoire XIII, il ne fut pas un prélat de cour, comme, trop souvent, on en vit alors parmi ces jeunes fils de familles royales et princières, pourvu de titres ecclésiastiques par politique ou intérêt. Albert d'Autriche accepta le chapeau cardinalice comme une charge d'honneur avec tous ses devoirs et ses obligations. Nommé évêque de Tolède et inquisiteur général par son oncle Philippe II, il se montra, dans ces hautes fonctions, uniquement occupé du bien des âmes et s'il ne reçut que les ordres mineurs, c'est que ce même Philippe II avait sur lui des projets secrets. Il voulait le garder comme un mari possible pour sa fille Isabelle et lorsque le gouvernement du duc d'Albe eût achevé de mettre les Pays-Bas en révolte, Philippe II, pour sauver cette province de son empire, se hâta de conclure un mariage qui lui permettait de faire à Isabelle cession de ces contrées bouleversées, d'avoir tout le profit d'une générosité éclatante, d'assurer un protecteur dévoué à sa fille préférée, un excellent gouverneur aux Pays-Bas, sans cependant abandonner tout à fait cette part de son héritage dont il appréciait la valeur.

Il fallut toute l'autorité du puissant roi d'Espagne pour imposer à Albert la renonciation à ses dignités ecclésiastiques. Il semble que son cœur soit resté attaché à sa première vocation. Prince souverain, époux d'une aimable princesse, il garda au milieu de

Digitized by Google

la cour sa piété austère ; pour lui ce titre de prince régnant fut une charge dont il devait remplir scrupuleusement tous les devoirs. Il n'en omit aucun, mais il éprouvait une tendresse particulière pour tout ce qui touchait à la religion, et la restauration des églises, des monastères, le relèvement des séminaires, la réinstallation du culte et des dévotions populaires furent les seuls vrais plaisirs de son dur labeur de souverain.

Albert avait une sœur qu'il aimait tendrement : l'archiduchesse Marguerite. Venue avec lui toute jeune en Espagne, elle était entrée aux Clarisses de Madrid, couvent royal bâti à côté du palais. Si les exigences de sa haute naissance l'obligeaient souvent à s'occuper des choses du dehors, elle n'en fut pas moins une vraie fille de St-François, et une parfaite moniale. Plus tard, la mère d'Albert et de Marguerite, l'Impératrice Marie, sœur de Philippe II, ayant perdu son époux, l'empereur Maximilien, voulut venir achever sa vie auprès de sa sainte fille et s'installa au couvent des Descalzas. Les dévotes princesses retinrent uniquement de leur puissance passée les moyens de soutenir les œuvres et de faire du bien aux âmes.

L'archiduc Albert était leur intermédiaire complaisant. Au lieu de s'adresser à leur neveu et cousin pour présenter leurs suppliques au Pape, ce qui semblait tout naturel, le roi étant leur plus proche voisin, c'est à Albert que les deux princesses écrivent sans cesse et Albert ne se lasse pas de leur rendre service.

La sœur Marguerite de la Croix surtout est infatigable. Ce qu'elle imagine d'indulgences à obtenir du Pape pour elle, pour son couvent, pour ses amis, est incalculable. Le Saint-Père oppose à ces demandes précipitées un étonnement inquiet.

— Jamais, répond-il aux agents diplomatiques d'Albert à Rome, jamais nous n'avons ouï parler de pareilles indulgences !

Un jour le chevalier Maes, alors ambassadeur des Pays-Bas, arrive à l'audience pontificale avec la requête de l'insatiable Clarisse, apostillée très fortement par son frère.

« L'archiduchesse Marguerite demande, écrit-il, que le Saint-Père veuille bien lui accorder toutes les indulgences personnelles que tous les papes ont jamais accordées en remontant jusqu'à saint Pierre. »

Plaintivement, le Pontife répond que les seules recherches à faire pour connaître ces indulgences exigeraient un travail effrayant et pour ne pas dire non, il demande à réfléchir.

Digitized by Google

Alors commence une correspondance diplomatique que la sage lenteur romaine parvient à faire durer parfois plusieurs années.

L'archiduchesse Marguerite s'impatiente, Albert insiste ; deux ou trois fois par mois l'ambassadeur rappelle au Saint-Père la supplique et avec sa fine diplomatie italienne, le Saint-Siège rogne peu à peu, imperceptiblement à chaque coup, les exagérations espagnoles, et enfin la bulle d'indulgence est expédiée et bien accueillie, quoique moins complète, parce qu'on l'a attendue très longtemps.

Mais sœur Marguerite de la Croix avait le cœur bien franciscain, et toutes les occasions qui se présentaient d'augmenter ou de soutenir les dévotions franciscaines, étaient saisies par elle avec ardeur. La correspondance diplomatique des Pays-Bas avec Rome [1], à laquelle nous empruntons tous ces détails est pleine de demandes pour l'extension du culte de S. François, pour l'obtention des faveurs spirituelles aux couvents franciscains.

La défense du privilège de l'Immaculée Conception de Notre-Dame intéressait vivement la Clarisse archiduchesse. Elle mettait à proclamer la pureté sublime de la Vierge toute son ardeur et tout son enthousiasme. La discussion de cette croyance n'avait jamais cessé complètement depuis le concile de Trente. Il semble que vers 1617, elle se soit ranimée violemment en Espagne. Les prédicateurs y mirent un zèle plutôt intempestif, car il n'est pas toujours bon d'aborder ces thèmes en chaire et le peuple, ne comprenant pas, se scandalisait.

Peut-être les adversaires du privilège divin outrepassèrent-ils les bornes de la modération, toujours est-il que les âmes dévotes s'inquiétèrent en Espagne et, naturellement, l'une des plus inquiètes fut l'archiduchesse Marguerite. Tout de suite, elle écrivit à son frère et, le 14 février 1618, l'archiduc Albert écrivait à son tour à son ambassadeur à Rome la lettre suivante dont le ton impératif vis-à-vis du Pape se ressent du style de Philippe II.

« Cher et féal, nous vous envoyons icy une lettre de notre très chère et très aimée sœur, l'Archiduchesse Marguerite pour Sa Sainteté, touchant l'affaire de la Conception de Notre-Dame, affin qu'il plaise à icelle le faire vuider selon que nous entendons que Sa Majesté (Philippe III) l'en avait resquise. Par quoy vous ne faudrez d'a votre première audience luy la délivrer et la supplier

1. *Archives générales du royaume à Bruxelles.* Papiers d'État et de l'audience. Correspondance avec Rome, Registres 437 à 472.

Digitized by Google

de notre part de vouloir prendre ceste affaire à cœur et de l'acheminer en sorte que l'on puisse prévenir autant que faire se peult, les inconvénients que l'on entend en procéder à la tenir si longtemps indéciz, y adjoustant de plus que pour estre peu informez des mérites de ceste cause nous ne luy en escrivons nous mesmes, comme aultrement nous ferions très volontiers afin de participer au mérite d'une chose où il s'agit si largement du service de Notre-Dame comme il semble se faict en l'affaire en question [1]. »

A cet ordre, Philippe Maes répondait le 24 mars suivant :

« J'ay le 10 du courant receu la lettre de Votre Altesse du 14 de Febvrier avecq une aultre de Madame l'Archiduchesse Marguerite laquelle le lendemain je fûs délivrer es mains de S. Sté et à mon audience d'hier luy ay parlé de bouche sur le contenu en icelles bien particulièrement et aussi recommandé de la part de Votre Altesse la brièfve et favorable résolution. Sadite Sainteté m'a respondu que l'affaire principal estoyt de très grande importance et une question fort subtile, sçavoir si Notre-Dame estoyt conceue en péché originel et particulièrement entre ceulx de S. Franchois et de S. Dominicq, aussi en avoyt on traicté fort largement au dernier Concile de Trente, et en ayant quelques prédicateurs en Espaigne presché aussi différentement au peuple, qui ne povant compréhendre ce profond mistère, auroyt causé du scrupule en plusieurs. Sa Sté ayant faict consulter cest affaire, auroyt avecq meure délibération du conseil, défendu bien estroictement à tous de ne plus traicter ceste matière en publicq, mesmes de n'en sonner mot; par où Icelle croyait que pour l'advenir, scrupules et oblocutions cesseroyent, come deja de sa main propre auroyt advisé le roy catholique en responce de celle que S. M. luy avoyt escript sur cest affaire. Disant au reste fort bien cognoistre la dite Dame Archiduchesse, qu'elle estoyt fort dévote, de très bonne vie et zêleuse au service et à l'honneur de Dieu [2]. »

Le Pape ne fut-il pas obéi? Sans doute, car nous voyons, le 19 janvier 1619, l'auditeur de Rote, Jean-Baptiste Vinès, successeur de Maes, annoncer à l'Archiduc que le Pape s'occupe de faire cesser les scandales qui se produisent en Espagne et qui font outrage à la Pureté de la Sainte Vierge. Paul V ordonnait en

1. Papiers d'État et de l'Audience, reg. n° 452. Correspondance de Rome, n° 16, fol. 57. Archives générales du royaume. Bruxelles.

2. Id. Id., fol. 78.

Digitized by Google

effet à son nonce à Madrid de châtier sévèrement les frères qui causaient ces scandales. « El Papa..... havia mandato a su Nuncio castigasse las frayles que hazian escandalas en esta materia de la Conception. » Il espérait que le roi serait satisfait de cette énergique réponse à ses plaintes. Philippe III néanmoins envoyait à Rome l'Évêque de Carthagène pour conférer avec Sa Sainteté. L'Évêque arriva à la fin de janvier, et fut reçu aussitôt par Paul V et par son neveu le Cardinal Borghèse. Le Saint-Père se contenta de promettre qu'il allait examiner les documents que lui présentait le prélat. Il voulait, écrit Vinès, donner d'abord à son Nonce, là-bas, le temps d'exécuter ses ordres.

Le Pape attribue l'ardeur du roi à poursuivre l'affaire, aux instances de l'Infante Marguerite, il est persuadé que si l'Archiduc cessait aussi les siennes, et le laissait s'occuper uniquement d'arrêter les prêcheurs et leurs adversaires, le roi ne demanderait pas davantage et que l'honneur de la Vierge serait satisfait [1]. »

L'Archiduc répondit, le 1er mars suivant [2] qu'il était fort content de ce que lui écrivait Vinès et le priait de continuer à le tenir au courant des négociations [3].

Mais quelques jours après, on venait annoncer à Albert qu'un livre était imprimé à Douay contre l'Immaculée Conception. Aussitôt, le prince écrivait à Vinès pour qu'il demande au Pape s'il fallait arrêter la publication de ce livre ou simplement le faire corriger [4]. Ce livre était écrit par un certain docteur Silvio.

Paul V répondit sans doute à l'Archiduc par son Nonce, car il n'en est plus parlé dans la correspondance avec Vinès. Le 3 avril, nous voyons les Archiducs envoyer ordre au protonotaire de prêter toute aide et assistance à l'Évêque de Carthagène « pour les affaires que vous sçavez [5]. »

L'Archiduchesse Marguerite demandait en même temps au Pape, toujours par l'intermédiaire de Vinès, un autel privilégié à l'Immaculée Conception pour son couvent. Le Saint-Père objecta qu'il y avait des autels en Espagne dédiés à d'autres mystères de la Ste Vierge. Mais Vinès retorqua que le peuple avait une dévotion particulière pour la Conception et qu'il faudrait bien à

1. Papiers d'État et de l'Aud. reg. 453. Corresp. de Rome, n° 17, fol. 19, fol. 29, fol. 42.
2. Id., fol. 52.
3. Papiers d'État et de l'Aud., id. fol. 59.
4. Id., fol. 68.
5. Id., fol. 82.

Digitized by Google

la fin que l'opinion en faveur de l'Immaculée prévalût sur les autres [1]. »

Que se passa-t-il ensuite? Sans doute les négociations furent menées directement entre le Pape et l'Évêque de Carthagène, car la correspondance des Archiducs n'en dit plus rien.

Nous trouvons seulement, comme épilogue de ce petit incident de l'histoire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, ces lignes mystérieuses de Vinès qui finissent une lettre à l'Archiduchesse Isabelle, du 16 juin 1622.

« Con esta va el decreto du Sa Santida en favor de la Imaculada Concibicion de Nra Senora, ella q̄ y prospere la real persona de V. A. Como sus criados le suplicamos y yo en particular todas las Sabodas, quando noy a las Litanias que se canten en su capella [2]. »

Ces mots qui semblent indiquer que le Pape rendit alors un décret en faveur de l'Immaculée Conception, signifient-ils une lettre particulière du Saint-Père? Est-ce simplement l'autorisation de célébrer le mystère sacré? Vinès n'en dit rien, et le bref qui accompagnait la lettre n'est pas placé comme les autres brefs dans le registre des Archives. Mais dès lors, on le voit, le privilège si glorieux de Marie occupait les âmes dévotes à la Sainte Vierge. Plus heureuses qu'elles, nous pouvons le célébrer sans crainte de contradictions et nous devons remercier nos ancêtres d'avoir, par leur zèle, préparé notre bonheur.

Marie DE VILLERMONT.

1. Id., fol. 92.
2. Papiers d'État et de l'Aud. reg. n° 458. Corresp. de Rome, 20, fol. 155.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVELLE THÉOLOGIE DOGMATIQUE, par le R. P. Jules Souben, professeur de théologie, bénédictin de l'abbaye de Farnboroug. — I. Dieu dans l'histoire et la révélation. — II. Les Personnes divines. — III. La Création selon la foi et la science. — IV. Le Verbe incarné.

Soixante ans s'étaient écoulés depuis que Mgr Gousset donnait au public sa théologie dogmatique française. L'œuvre de l'illustre cardinal avait vieilli ; elle n'était plus en rapport avec les progrès de la science ; elle ne répondait plus aux exigences de l'esprit contemporain, on sentait le besoin d'un travail nouveau. Le R. R. Souben, bénédictin de l'abbaye de Farnboroug, a senti, lui aussi, ce besoin, et il a entrepris ce travail. Il le publie en fascicules grand in-8°. Il nous a donné jusqu'à présent neuf fascicules. J'ai là sous les yeux les fascicules 1, 2, 3, 4.

Disons-le immédiatement. Le R. P. Souben avait pour composer ce travail une compétence et des qualités incontestables. Il connaît à fond sa théologie, je dirai sa théologie ancienne et sa théologie moderne.

Il est au courant des ouvrages qu'ont publiés sur les questions religieuses les ennemis de notre foi. Il a suivi et il suit encore avec attention les travaux qui paraissent dans les revues. Rien ne lui manquait donc de ce qu'exige la composition d'un ouvrage semblable.

Le R. Père n'a pas voulu nous donner une théologie proprement scolastique ; aussi n'a-t-il ni le genre ni l'allure des auteurs scolastiques. Il n'a pas voulu nous donner davantage une théologie proprement positive. Il a voulu nous donner un ouvrage de vulgarisation et d'adaptation de la théologie dogmatique actuelle aux besoins du public contemporain, ajoutons dès lors, de vulgarisation et d'adaptation savantes. Des juges autorisés ont trouvé qu'il avait réussi, qu'il avait composé un ouvrage vraiment remarquable, destiné à un succès sérieux. Nous le disons avec eux. Son exposé est complet ; aucun des points de vue importants de la doctrine qu'il ait oublié. Il est de plus limpide ; on le lit avec intérêt et facilité.

Le R. Père Souben n'appartient, il nous semble, à aucune école ; nous ne l'en blâmons pas. Les Dominicains trouvent qu'il fait la part trop belle aux adversaires de l'école thomiste. Est-ce avec raison qu'ils lui adressent ce reproche ? Nous lui adresserions, nous, plusieurs autres observations. Dans le traité de la Trinité pourquoi pas une seule remarque, une seule note sur le fameux texte des trois témoins ? La longue dissertation sur l'idée de Dieu chez les peuples païens était-elle nécessaire? Nous aurions préféré, nous, que l'auteur donnât une étude plus considérable et la réfutation du Kantisme sur les preuves de l'existence de Dieu. Nous aurions voulu de même à propos du

Digitized by Google

Verbe incarné quelques mots plus catégoriques et plus décisifs sur la science humaine de Notre-Seigneur. Mais assez. Redisons-le. Ouvrage excellent et qui honore le clergé. F. TIMOTHÉE.

***

SCIENCE ET APOLOGÉTIQUE, par A. de Lapparent (Bloud et Cie).

C'est une bonne fortune pour ceux qui aiment les sciences, que de lire un ouvrage de M. de Lapparent ; et le titre de celui-ci est bien fait pour allécher la curiosité d'un catholique, qui voudrait voir converger toutes les sciences et tous les efforts de l'esprit humain vers leur fin nécessaire : la gloire de Dieu et le triomphe de la religion.

Disons d'abord que le livre de M. de Lapparent ne s'adresse pas à tout le monde, mais seulement à ceux qui ont assez présentes les notions de haute science qui résultent d'études suffisamment complètes. D'ailleurs nous savons que ce volume n'est que la publication de conférences faites à l'Institut catholique devant un public capable de le suivre dans ses aperçus transcendants sur les mathématiques et les sciences naturelles. Le livre commence par une ingénieuse conception de la manière dont se seraient formées les sciences, ou plutôt comment ont dû prendre corps peu à peu dans l'esprit des hommes les notions d'étendue et de mesure, et se sont précisés les axiomes de la géométrie, axiomes qui répondent à tous les besoins de la géométrie, quels que soient les dimensions et les espaces à mesurer. Malgré tous les efforts des savants qui ont essayé de refaire ce que l'esprit humain avait déjà acquis, tous les autres systèmes imaginés doivent, pour répondre à la réalité, se rapprocher de la géométrie Euclidienne.

Les chapitres 4 et 5 qui traitent de l'ordre de l'univers organisé d'après le principe de la moindre action et de la finalité dans le monde, sont extrêmement intéressants par la variété d'exemples qu'il prend dans l'histoire naturelle et l'organisation du monde ; il en déduit très logiquement l'action providentielle, qui a tout *fait avec nombre, poids et mesure.*

Le chapitre 6 traite de l'évolution des doctrines scientifiques et de la marche vers l'unité dans la science moderne ; autrefois les diverses sciences étaient complètement séparées, et même dans chacune il y avait des *compartiments* regardés comme absolument distincts ; aujourd'hui, grâce aux découvertes récentes dans la physique, on a établi l'existense de nombreux points communs entre les diverses parties de cette science ; entre cette science et la mécanique ; celle-ci ayant d'ailleurs de nombreuses relations avec les mathématiques et l'histoire naturelle, on peut déjà établir une sorte de synthèse, que l'on peut espérer réaliser totalement un jour.

Dans le dernier chapitre M. de Lapparent traite des devoirs et des droits de l'apologiste qu'il invite à la prudence dans les efforts qu'il est porté à faire pour concilier les découvertes scientifiques avec l'Écriture sainte. Il regarde ces efforts comme le fruit d'un intellectualisme outré : « Or, dit-il, l'intelligence

Digitized by Google

n'est pas l'unique faculté de l'homme. Le cœur a aussi sa part, et ce n'est pas *faire du sentiment* que de la lui maintenir. L'affection, le dévouement, l'honneur, le sacrifice, ne se démontrent ni ne s'enseignent par des formules ; et cependant nous avons le sens inné que ce sont choses bien plus nobles que tous les résultats du haut savoir. Il n'y a qu'une manière à nos yeux de les traiter scientifiquement : c'est d'y appliquer les conceptions générales que les sciences mettent en lumière, c'est-à-dire, d'y poursuivre les idées d'ordre, d'harmonie, d'idéal et de discipline, encore mieux à leur place dans ce domaine que dans celui de la matière. » Ant. SAUBIN.

***

L'ÉPOPÉE MARIALE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE, par Bernard St-John, Gabr. Beauchesne et Cie. Éditeurs. Paris, 3 fr. 50.

Les catholiques anglais sont très dévots à Notre-Dame, et c'est pour stimuler leur piété envers la Reine du Ciel que ce livre a été écrit. Une traduction française de ce volume vient de paraître, elle peut nous être très utile et mérite d'être recommandée comme un ouvrage sérieux, à la fois simple et théologique, et capable de faire aimer davantage la très sainte Vierge Marie.

L'auteur qui se cache sous un pseudonyme a longuement étudié les grandes manifestations de la Ste Vierge en France dans notre siècle. Il a su les exposer avec un rare talent, une sûreté de vue remarquable. Son livre nous raconte l'histoire de nos sanctuaires les plus aimés : Lourdes. La Salette, Notre-Dame des Victoires, la Chapelle de la Médaille miraculeuse, Pontmain, Pellevoisin ; et tout cela est narré avec sagacité en un style sobre et viril où l'on reconnaît le sérieux du caractère anglais.

Mais ce qui fait surtout le charme très attachant de ces pages, c'est l'accent de sincère piété et de conviction soutenue qui les anime.

Une critique exacte vient appuyer chaque récit. L'Apparition de la Salette qui suscita bien des objections dans le monde ecclésiastique est savamment défendue. Quant aux miracles, on ne peut que louer le talent avec lequel ils ont été choisis et racontés.

Ce volume dont la presse catholique d'Angleterre et des États-Unis a fait tant d'éloges et qui a été honoré d'une lettre du Cardinal Merry del Val et des félicitations du Saint-Père, mérite d'avoir en France autant de succès, plus même, qu'en Angleterre, puisqu'il est l'histoire de l'amour de la très Sainte Vierge pour notre Patrie. F. DAVID.

***

L'HISTOIRE, LE TEXTE ET LA DESTINÉE DU CONCORDAT DE 1801, par l'abbé Em. SEVESTRE In-8°. 6 fr. — Paris, Lethielleux, rue Cassette, 22.

M. l'abbé Sevestre a revisé avec soin, il a développé, et on peut le dire refondu l'étude qu'il avait publiée sur le Concordat ; il nous en donne une édition nouvelle. Le sujet en valait la peine et méritait bien ce travail de

Digitized by Google

refonte. Telle qu'elle est aujourd'hui, cette étude contient sur le problème si ardu et si compliqué du maintien ou de la suppression du concordat toutes les notions que peut souhaiter un homme instruit et désireux de connaître la question et de s'en rendre un compte sérieux et raisonné. Elle comprend trois parties. La première est consacrée à raconter les négociations qui ont précédé et préparé le concordat, sa ratification à Rome, sa publication à Paris et la manière dont il a été entendu et observé par les gouvernements divers qui se sont succédé en France. Dans la deuxième, l'auteur nous explique le sens du concordat ; il nous donne un commentaire de ses articles ; il le compare aux concordats que les papes ont conclus avec d'autres puissances ; il le rapproche enfin des articles organiques. La troisième répond surtout à deux questions : quels doivent être dans la France actuelle les rapports de l'Église et de l'État ? Quelles seront les suites de l'abrogation du concordat ?

On le voit : le sujet est complet. Ajoutons qu'il est traité avec clarté, avec intérêt et d'une manière intéressante. M. l'abbé Sevestre est de ceux qui désirent le maintien du concordat. Il croit que son abolition ouvrira pour la France une période de troubles et forcera nos gouvernants à en venir à une persécution.

Fr. TIMOTHÉE.

***

TRENTE MOIS EN CHINE. LE P. APOLLINAIRE DUFRANÇOIS DE MANCIET, de l'ordre des Frères-Mineurs, par le R. P. Othon de Pavie. Deuxième édition. — Vanves, imprimerie Franciscaine Missionnaire. — In-8° de XII-310 pages. Prix : 2 fr. ; franco 2 fr. 75.

Trente mois en Chine... On s'attend peut-être à des descriptions, à des études de mœurs, à des dissertations sur le péril jaune... Non, tout cela traîne à la vitrine des libraires. C'est une biographie, que nous présente le R. P. Othon ; presque une autobiographie, car ces pages, pour ainsi dire sont uniquement faites de la correspondance du R. P. Apollinaire.

Point d'éclat, point de bruit : c'est l'histoire d'un jeune religieux qui, après quelques mois d'apostolat dans un séminaire chinois, s'éteint doucement à la fleur de l'âge, sans avoir pu réaliser entièrement le rêve de ses quinze ans. Partout où il passa, au petit séminaire d'Eauze, au grand séminaire d'Auch comme aux couvents de Pau et de Bordeaux il laissa le souvenir embaumé d'un ange de piété, d'un travailleur acharné, d'un confrère charmant. Tel nous le retrouvons dans ses lettres où se reflètent le calme et la paix de sa belle âme.

Peut-être reprochera-t-on au R. P. Othon d'avoir fait une compilation ; mais pouvait-il ne pas laisser parler « son enfant » surtout un enfant qui dit de si belles, de si reposantes, de si intéressantes choses ? La plume la plus habile ne nous aurait pas mieux dépeint l'âme et l'apostolat du P. Apollinaire qu'il ne l'a fait lui-même dans ses nombreuses lettres.

F. THÉODORE.

Digitized by Google

***

LAMENNAIS, SA VIE ET SES DOCTRINES. La renaissance de l'ultramontanisme (1782-1828), par l'abbé Ch. Boutard. 1 vol. in-8° de VIII-389 pp. 5 fr. — Paris, Périn.

On a beaucoup écrit au sujet de Lamennais et on en parle encore beaucoup. Chaque année de nouveaux documents paraissent, et il y a quelques mois la *Revue bleue* publiait une correspondance inédite de Lamennais. L'histoire du solitaire de la Chênaie est encore d'actualité ; n'est-elle pas elle-même selon le mot d'un historien, un drame dans lequel se concentre tout notre siècle. Il a fasciné tant d'âmes que c'est presque toujours sous les ombrages de la Chênaie que l'on voit s'épanouir les enthousiastes et jeunes ardeurs des grands chrétiens d'il y a cinquante ans. Il a regardé si juste dans l'avenir que les idées dont il fut le champion sont encore aujourd'hui actuelles et passionnantes. Une chose demeure à la gloire de ce génie : la renaissance de l'ultramontanisme et peut-être l'histoire un jour oubliera-t-elle un peu sa révolte et sa triste chute pour se rappeler surtout le grand service rendu à l'Église de France aux débuts du XIXe siècle.

M. Boutard commence cette histoire dans un volume qui paraît chez Périn. L'auteur connaît à fond la littérature Menaisienne ; il y prend de fréquents extraits, il en donne de nombreuses références. Il s'en inspire donc, mais point trop cependant et c'est cette indépendance qui plaît et nous permet de goûter quelque chose de neuf.

M. Boutard se vante, dans sa préface, d'avoir été impartial, sincère et vrai. Certes il ne cache pas sa sympathie et sa pitié pour cette pauvre âme si malade. Quitte à marcher à l'encontre des «biographies à thèses pour ou contre» il dit son opinion. La sympathie dont il se vante n'exclut point la justice de l'historien consciencieux. Il laisse à Lamennais sa part de responsabilité quand d'autres vont jusqu'à l'innocenter, telle par exemple la fameuse question de la vocation sacerdotale.

Il excelle à mettre bien à jour cette âme inquiète et toujours cruellement bouleversée. D'intéressants aperçus historiques et de consciencieux exposés des ouvrages et des idées de Lamennais donnent à ce livre une valeur nouvelle.

Est-ce un premier volume ? Bien que rien ne l'indique, on l'espère, car l'historien s'arrête brusquement au commencement de l'école menaisienne en 1828. Ce serait s'arrêter trop vite en bonne voie. F. THÉOBALD DE COURTOMER.

***

LA LÉGENDE DORÉE DE L'ALSACE, par Marie Diemer. Préface de Édouard Schuré. Paris, Perrin, 35, quai des grands Augustins, 1905. In-12 de XVIII-296 pp. Prix : 3 fr. 50.

Par ce récit nous voyons l'Alsace quitter les superstitions d'antan, et, à la parole d'apôtres venus de Rome, embrasser la vraie foi.

Digitized by Google

Parmi les physionomies esquissées dans la Légende dorée, celle de sainte Odile est une des plus gracieuses ; l'auteur s'est plu à donner sur la vie de cette thaumaturge les plus touchants détails ; peut-être, l'enfance si remplie de douleurs de la fille d'Athic a-t-elle été la cause de l'affection que M. Diemer semble lui porter ? Quoi qu'il en soit, nous trouvons dans les pages consacrées à cette épouse du Christ des miracles pleins de charmes.

Ce livre est d'une lecture attachante, malheureusement la profusion d'adjectifs en alourdit le style. Toutefois, nos frères d'outre-Rhin sauront gré à leur compatriote d'avoir fait revivre ces belles figures du passé.

Bernard DE B.

***

MA SŒUR ANNE, par Lucien Donel.

Ma sœur Anne est le titre d'une intéressante histoire, pleine de sentiments fraternels et patriotiques. Dans le livre où l'a placée Lucien Donel, elle est suivie de dix autres sœurs d'un intérêt non moins palpitant, écrites dans un style alerte, facile et varié, connu déjà des lecteurs du *Mois littéraire et pittoresque*. Nous félicitons l'auteur du *chardon bleu* de favoriser le public d'une suite d'histoires ou légendes bien faites pour reposer les jeunes intelligences comme aussi pour leur inspirer la douceur, la charité et inculquer dans le cœur de tous le désir du bien comme la haine du mal. P. L. M.

***

POÉSIES JUVÉNILES, par Hortense Barrau. Un volume in-18 broché, 1 fr. 25 ; franco, 1 fr. 50. S'adresser à M. Paul Delarue à Ormesson par Sucy (S. et O.). Catalogue complet sur demande.

MANUEL COMPLET des frères et des sœurs du Tiers-Ordre de la Pénitence de N. S. P. S. François, par le Père Libert de Malines, capucin. — Rome, Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée, Lefebvre et Cie.

LOS FRAILES FRANCISCOS DE CATALUNA, por el Rdo P. Fr. Francesco Aragonès,— Barcelona, libreria y tipografia catolica, Pino, 5, — tome I ; tome II, 1891.

VITA ET MIRACULA, B. BENEDICTI SINIGARDI DE ARETIO ORD. MIN. scripta per Nannem Aretinum a. 1302. — P. Girolamo Golubovich Ord. Min. — Ex ms. cod. Francisci Redi Patricij Aretini n° 57 nunc Bibliothecae National. Florentinae inter codd. Palatinos n. 266, fol. 314 r- 318 r. — Ad Claras Aquas (Quaracchi) prope Florentiam, 1905. — Pretium, 1 fr.

NOEL DANS LES PAYS ÉTRANGERS, par Mgr Chabot, curé de Pithiviers (Loiret). — Se trouve chez l'auteur. Franco, 1 fr.

Cet opuscule contient des documents très intéressants pour Catéchismes de Persévérance, Conférences dans les Salles paroissiales ou Causeries familières au foyer pendant les veillées de Décembre.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XIVME

JUILLET 1905.

Concordat ou séparation ; par le P. Timothée. 5
La question d'Orient ; par Victor Charaux. 23
Le pèlerinage de Claude Albany *(suite)*; par Odysse Richemont. . . 44
La Béatification dans l'Église ; par le chanoine Gouraud. 64
A propos du « libéralisme philosophique » ; par De Wulf. 74
Mélanges : Une histoire de la Colonia. — Les Études Franciscaines au début de l'Ordre ; par le P. Michel Bihl. 78
Bulletin d'histoire franciscaine. — La nouvelle édition des œuvres de S. Bonaventure ; par le P. Ubald. 91
Bibliographie. 103

AOUT 1905.

Concordat ou séparation *(suite)* ; par le P. Timothée. 117
Berthold de Ratisbonne et l'hérésie au XIIIe siècle, d'après une publication récente ; par H. Matrod. 133
Journal du royal monastère de Ste-Élisabeth à Paris pendant la Révolution *(fin)* ; par le P. Ubald. 149
Une réforme sociale qui s'impose ; par le P. Léonard. 171
Le pèlerinage de Claude Albany *(fin)* ; par Odysse Richemont. . . 182
Mélanges : Bulletin de publications sur l'Immaculée Conception ; par le P. Michel-Bihl. 210
Bibliographie. 219

SEPTEMBRE 1905.

Quelques pages d'histoire franciscaine ; par le P. René. 229
Concordat ou séparation *(fin)* ; par le P. Timothée. 240
Une réforme sociale qui s'impose *(suite)*. — Le repos dominical, loi de l'homme ; par le P. Léonard. 257
La question d'Orient *(fin)* ; par Victor Charaux. 280
Agriculture et Industrie *(suite)*. — Le rôle social du clergé ; par le P. Aimé. 301
Mélanges : Notice d'un manuscrit relatif à Ste Claire ; par le P. Ubald. 320
Bulletin d'histoire ; par le P. Ubald. 322
Bibliographie. 327

Digitized by Google

OCTOBRE 1905.

Quelques pages d'histoire franciscaine *(suite)* ; par le P. René. . . . 341
L'Égypte et le Soudan Égyptien à la fin du XIXe siècle ; par Victor Charaux. 360
Chansons populaires du moyen âge en l'honneur de S. François ; par le P. Ubald. 382
Une réforme sociale qui s'impose *(suite)*. — Réformes individuelles et sociales à réaliser ; par le P. Léonard. 391
Bulletin d'histoire franciscaine ; par le P. Ubald. 407
Mélanges : Un duel moral ; par Mavil. 434
400 ans de concordat ; par A. Germain. 439
Bibliographie. 000

NOVEMBRE 1905.

Le mouvement intellectuel dans un couvent italien au XIIIe siècle ; par H. Matrod. 453
Quelques pages d'histoire franciscaine *(suite)* ; par le P. René. . . . 469
Le *Sillon*. Ses origines, ses progrès ; par l'abbé Barret. 485
Publications franciscaines en allemand et en danois. — Taube, Joergensen, Weiss, Holzapfel, Tileman ; par le P. Michel Bihl. . . . 508
A travers le Rajpoutana ; par le P. Robert. 528
Mélanges : Bulletin d'histoire ; par le P. Ubald. 545
Bibliographie. 553

DÉCEMBRE 1905.

Le Tsar et les Religions ; par le P. Gaétan. 565
Quelques pages d'histoire franciscaine *(suite)* ; par le P. René. . . . 588
Le relèvement de l'art religieux ; par A. Germain. 608
Le *Sillon (fin)*. — Ses doctrines, ses tendances ; par l'abbé Barret. 626
Bulletin scripturaire ; par le P. Hugues. 644
Mélanges : Une correspondance diplomatique à propos de l'Immaculée Conception ; par la Ctesse de Villermont. 663
Bibliographie. 669

Avec la permission des Supérieurs.

Gabriel Jouitteau, Gérant.

Société Desclée, De Brouwer et Cie, LILLE — PARIS — BRUGES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 076474822

Digitized by Google